SAINTE BIBLE,

CONTENANT

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU TESTAMENT.

TOME SIXIEME.

SAINTE BIBLE

CONTENANT

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU TESTAMENT,

AVEC UN COMMENTAIRE LITTERAL INSERÉ DANS LA TRADUCTION FRANÇOISE.

Par le R. P. DE CARRIERES, Prêtre de l'Oratoire de Jesus.

TOME SIXIEME,

Qui contient

L'EVANGILE DE SAINT JEAN, LES ACTES DES APOSTRES, LES EPITRES DE S. PAUL, LES EPITRES CATHOLIQUES ET L'APOCALYPSE DE SAINT JEAN.

A PARIS,

Chez HUART ET MOREAU, fils, Libraires de la Reine & de Monseigneur le Dauphin, rue S. Jacques.
DESAINT ET SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais.
DURAND, rue S. Jacques.

M. DCC. L.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

AVERTISSEMENT.

SAint Jean eſt le dernier des Ecrivains ſacrés; & ſon Evangile eſt comme le ſceau qui confirme la parole de Dieu. Il l'écrivit contre les héréſies d'Ebion & de Cerinthe, qui nioient la divinité de Jeſus-Chriſt.

Il y fut engagé par les Egliſes d'Aſie & des provinces voiſines : & il n'entreprit cet ouvrage divin, qu'après avoir invoqué le ſecours du ciel par un jeûne ſolemnel & des prieres publiques. On croit que ce fut vers l'an 96 de Jeſus-Chriſt, étant âgé lui-même de 90 ans.

L'EVANGILE



De Seve inv. *Pelletier Sc.*

L'Ange delivre S.t Pierre de Prison. Act. XII.

LE SAINT EVANGILE DE JESUS-CHRIST SELON SAINT JEAN.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Verbe-Dieu. Lumiere dans les ténebres. Verbe fait chair. Grace & vérité par Jesus.*

1. AU commencement *de tous les tems* étoit *déja* le Verbe, & le Verbe étoit en Dieu, & le Verbe étoit Dieu.

2. Il étoit au commencement dans Dieu, *comme son Fils coéternel & consubstantiel, son image & sa parole.*

3. Toutes choses ont été faites par lui; & rien de ce qui a été fait, n'a été fait sans lui.

4. Dans lui étoit la vie; & la vie *qui étoit en lui* étoit *le principe de la vie & de* la lumiere des hommes.

1. IN principio erat Verbum, & Verbum erat apud Deum, & Deus erat Verbum.

2. Hoc erat in principio apud Deum.

3. Omnia per ipsum facta sunt: & sine ipso factum est nihil, quod factum est.

4. In ipso vita erat, & vita erat lux hominum:

5. & lux in tenebris lucet, & tenebræ eam non comprehenderunt.

5. Et la lumiere *qui vient de lui* luit dans les ténebres *que le péché a répandues sur le cœur des hommes :* & les ténebres ne l'ont point comprise.

6. Fuit homo missus à Deo, cui nomen erat Joannes :

6. *C'est pourquoi* il y eut un homme envoyé de Dieu, qui s'appelloit Jean.

7. hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine, ut omnes crederent per illum.

7. Cet *homme* vint pour servir de témoin, pour rendre témoignage à la lumiere, afin que nous crussent par lui *à cette lumiere, que les hommes aveuglés par leurs péchés n'avoient pu comprendre.*

8. Non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine.

8. Il n'étoit pas lui-même la lumiere : mais *il étoit venu* pour rendre témoignage à *celui qui étoit* la lumiere.

9. Erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.

9. *Et* celui-là étoit la vraie lumiere, qui illumine tout homme venant en ce monde, *qui le rend participant de son intelligence & de sa sagesse.*

10. In mundo erat, & mundus per ipsum factus est, & mundus eum non cognovit.

10. Il étoit dans le monde, & le monde a été fait par lui; & *cependant* le monde ne l'a point connu.

11. In propria venit, & sui eum non receperunt.

11. Il est venu dans son propre *héritage*, *étant venu chez les Juifs qu'il avoit choisis pour être son peuple :* & les siens ne l'ont point reçû.

12. Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his, qui credunt in nomine ejus :

12. Mais il a donné le pouvoir de devenir enfans de Dieu à tous ceux qui l'ont reçû; *c'est-à-dire*, à ceux qui croyent en son nom,

13. qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt.

13. qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu même.

14. Et verbum caro factum est, & habitavit in nobis : & vidimus gloriam ejus, gloriam quasi unigeniti à patre, plenum gratiæ & veritatis.

14. Et *pour les élever à cette dignité*, le Verbe *de Dieu* s'est fait chair, & il a habité parmi vous; & vous avons vû sa gloire, sa gloire *dis-je*, comme *elle convient à la grandeur* du Fils unique du Pere *éternel*, étant plein de grace & de vérité, *comme il a paru par la puissance de ses œuvres & par la sagesse de ses paroles.*

15. Joannes testimonium perhibet de ipso, & clamat dicens : Hic erat, quem dixi : Qui post me venturus est,

15. *Or* Jean rend témoignage de lui, *selon l'ordre qu'il en avoit reçû ;* & il crie, en disant : Voici celui dont je vous disois : Celui qui

qui doit venir après moi m'a été préféré, parce qu'il étoit avant moi, *étant eternel Fils de Dieu.*

ante me factus est: quia prior me erat.

16. Et *comme il est la source & le principe de tous les dons & de toutes les graces de Dieu,* nous avons tous reçû de sa plénitude; *& il nous a donné une* grace *abondante,*pour *la* grace *figurative de la loi. De sorte que la grace que nous avons reçûe de lui est beaucoup plus grande que celle de la loi. Il ne faut pas en ètre surpris;*

16. Et de plenitudine ejus nos omnes accepimus, & gratiam pro gratia.

17. car la loi *nous* a été donnée par Moyse, *qui n'étoit qu'un pur homme:* mais la grace & la vérité *nous* a été apportée par Jesus-Christ, *qui est Dieu & homme tout ensemble.*

17. Quia lex per Moysen data est, gratia & veritas per Jesum Christum facta est.

18. *Or* nul homme n'a jamais vû Dieu; *& ainsi Moyse ne l'a point vû, & n'a pû le faire connoître aussi parfaitement que* le Fils unique *de Dieu* qui est *de toute éternité* dans le sein du Pere, *où il contèmple ses divines perfections. Et ce Fils unique, c'est Jesus-Christ;* c'est lui-même qui nous l'a fait connoître.

18. Deum nemo vidit unquam: unigenitus filius, qui est in sinu patris, ipse enarravit.

§. II. *Juifs députent à Saint Jean.*

19. Car voici le témoignage que rendit Jean, lorsque les *sénateurs qui composoient le grand conseil des* Juifs lui envoyerent de Jerusalem des prêtres & des lévites, pour lui demander: Qui êtes-vous?

19. Et hoc est testimonium Joannis, quando miserunt Judæi ab Jerosolymis sacerdotes & Levitas ad eum, ut interrogarent eum: Tu quis es?

20. Car il le confessa, & il ne le nia pas. Il confessa qu'il n'étoit point le Christ.

20. Et confessus est, & non negavit: & confessus est: Quia non sum ego Christus.

21. Quoi donc, lui demanderent-ils? Etes-vous Elie? Et il leur dit: Je ne le suis point. Etes-vous prophete? Et il leur répondit: Non.

21. Et interrogaverunt eum: Quid ergo? Elias es tu? Et dixit: Non sum. Propheta es tu? Et respondit: Non.

22. Qui êtes-vous donc, lui dirent-ils, afin que nous rendions réponse à ceux qui nous ont envoyés? Que dites-vous de vous-même?

22. Dixerunt ergo ei: Quis es, ut responsum demus his qui miserunt nos? Quid dicis de te ipso?

23. Je suis, leur dit-il, la voix de celui qui crie dans le désert: Préparez au Sei-

23. Ait: Ego vox clamantis in deserto: Dirigite viam

Domini, sicut dixit Isaias propheta.

gneur un chemin droit *& uni*, comme a dit le prophete Isaïe.

24. Et qui missi fuerant, erant ex Pharisæis.

24. Or ceux qu'on lui avoit envoyés étoient *de la secte* des Pharisiens.

25. Et interrogaverunt eum, & dixerunt ei: Quid ergo baptizas, si tu non es Christus, neque Elias, neque Propheta?

25. Ils lui firent encore cette demande, & lui dirent: Pourquoi donc baptisez-vous, si vous n'êtes ni le Christ, ni Elie, ni Prophete?

26. Respondit ei Joannes, dicens: Ego baptizo in aqua: medius autem vestrûm stetit, quem vos nescitis.

26. Jean leur répondit: Pour moi, je baptise *seulement* dans l'eau, *afin de porter les hommes à la pénitence:* mais il y en a un au milieu de vous, que vous ne connoissez pas, *qui les baptisera dans le saint Esprit, pour leur communiquer une véritable sainteté.*

27. Ipse est, qui post me venturus est, qui ante me factus est: cujus ego non sum dignus ut solvam ejus corrigiam calceamenti.

27. C'est lui qui doit venir après moi, qui m'a été préféré, & *qui est si fort au-dessus de moi, que* je ne suis pas digne de dénoüer les cordons de ses souliers.

28. Hæc in Bethania facta sunt trans Jordanem, ubi erat Joannes baptizans.

28. Ceci se passa en *un lieu appellé* Béthanie *ou Bétabara, situé* au-delà du Jourdain, où Jean baptisoit.

§. III. *Autre témoignage de Saint Jean. Jesus agneau de Dieu.*

29. Altera die vidit Joannes Jesum venientem ad se, & ait: Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.

29. Le lendemain, Jean vit Jesus qui venoit à lui; & il dit *à ceux qui étoient auprès de lui:* Voici l'agneau de Dieu; voici celui qui ôte les péchés du monde: *voici la victime qui seule peut purifier les hommes de leurs péchés, & les reconcilier avec Dieu.*

30. Hic est, de quo dixi: Post me venit vir, qui ante me factus est: quia prior me erat.

30. C'est là celui dont j'ai dit: Il vient après moi un homme qui m'a été préféré, parce qu'il étoit avant moi.

31. Et ego nesciebam eum, sed ut manifestetur in Israel, propterea veni ego in aqua baptizans.

31. Pour moi, je ne le connoissois pas *de visage:* mais *Dieu me l'ayant fait connoître par révélations*, je suis venu baptiser dans l'eau *par son ordre*, afin qu'*attirant à mon baptême les peuples de toute la Judée, je pusse lui rendre témoignage devant eux tous, & qu'ainsi* il fût connu *par mon ministere* dans *tout* Israël.

32. Et testimonium perhibuit Joannes, dicens: Quia

32. Et *en effet* Jean rendit *alors* ce témoignage *de Jesus:* J'ai vû, dit-il, le saint Esprit

descendre du ciel comme une colombe, & demeurer sur lui.

33. Pour moi *avant cela*, je ne le connoissois pas *de visage*. Mais celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit : Celui sur qui vous verrez descendre & demeurer le saint Esprit *en forme de colombe*, est celui qui baptise dans le saint Esprit.

34. Je l'ai vû *descendre ainsi sur Jesus-Christ;* & j'ai rendu témoignage que c'est lui qui est le Fils de Dieu.

vidi Spiritum descendentem quasi columbam de cœlo, & mansit super eum.

33. Et ego nesciebam eum: sed qui misit me baptizare in aqua, ille mihi dixit: Super quem videris Spiritum descendentem, & manentem super eum, hic est, qui baptizat in Spiritu sancto.

34. Et ego vidi: & testimonium perhibui quia hic est Filius Dei.

§. IV. *Deux Disciples de saint Jean suivent Jesus-Christ. André lui amene Pierre.*

35. Le lendemain, Jean étoit encore *là* avec deux de ses disciples :

36. & regardant Jesus qui passoit, il *leur* dit: Voilà l'agneau de Dieu; *voilà celui qui seul est digne de lui être immolé, qui seul est capable de satisfaire à sa justice pour les péchés des hommes.*

37. Ces deux disciples l'ayant entendu parler ainsi, suivirent Jesus.

38. Alors Jesus se retourna; & voyant qu'ils le suivoient, il leur dit: Que cherchez-vous? Ils lui répondirent: Rabbi, (c'est-à-dire, Maître) où demeurez-vous?

39. Il leur dit: Venez & voyez. Ils allerent, & ils virent où il demeuroit; & ils demeurerent chez lui ce jour-là; car il étoit *tard*, *étant alors* environ la dixieme heure *du jour*.

40. André frere de Simon Pierre étoit l'un des deux qui avoient entendu dire ceci à Jean, & qui avoient suivi Jesus.

41. Il rencontra d'abord son frere Simon, à qui il dit : Nous avons trouvé le Messie (c'est-à-dire, le Christ.)

42. Et il l'amena à Jesus. Jesus l'ayant regardé, lui dit: Vous êtes Simon fils de Jean: vous serez appellé Cephas (c'est-à-dire, Pierre.)

35. Altera die iterum stabat Joannes, & ex discipulis ejus duo.

36. Et respiciens Jesum ambulantem, dicit: Ecce agnus Dei.

37. Et audierunt eum duo discipuli loquentem, & secuti sunt Jesum.

38. Conversus autem Jesus, & videns eos sequentes se, dicit eis: Quid quæritis? Qui dixerunt ei: Rabbi, (quod dicitur interpretatum Magister) ubi habitas?

39. Dicit eis: Venite, & videte. Venerunt, & viderunt ubi maneret, & apud eum manserunt die illo: hora autem erat quasi decima.

40. Erat autem Andreas frater Simonis Petri unus ex duobus qui audierant à Joanne, & secuti fuerant eum.

41. Invenit hic primum fratrem suum Simonem, & dicit ei: Invenimus Messiam, (quod est interpretatum Christus.)

42. Et adduxit eum ad Jesum. Intuitus autem eum Jesus, dixit: Tu es Simon filius Jona: tu vocaberis Cephas, quod interpretatur Petrus.

§. V. *Philippe & Nathanaël.*

43. In craſtinum voluit exire in Galilæam, & invenit Philippum. Et dicit ei Jeſus: Sequere me.

43. Le lendemain, Jeſus voulant aller en Galilée, trouva Philippe, & lui dit: Suivez-moi.

44. Erat autem Philippus à Bethſaida, civitate Andreæ & Petri.

44. Philippe étoit de la ville de Bethſaïde; d'où étoient auſſi André & Pierre.

45. Invenit Philippus Nathanaël, & dicit ei: Quem ſcripſit Moyſes in lege, & Prophetæ, invenimus Jeſum filium Joſeph à Nazareth.

45. Et Philippe ayant rencontré Nathanaël, lui dit: Celui de qui Moyſe a écrit dans la loi, & *que* les prophetes *ont prédit*, nous l'avons trouvé *en la perſonne de* Jeſus de Nazareth fils de Joſeph.

46. Et dixit ei Nathanaël: A Nazareth poteſt aliquid boni eſſe? Dicit ei Philippus: Veni, & vide.

46. Nathanaël lui dit: Peut-il ſortir quelque choſe de bon de Nazareth? Philippe lui répondit: Venez & voyez.

47. Vidit Jeſus Nathanaël venientem ad ſe, & dicit de eo: Ecce verè Iſraelita, in quo dolus non eſt.

47. Jeſus voyant Nathanaël qui le venoit trouver, dit de lui: Voici un vrai Iſraélite ſans déguiſement *& ſans artifice.*

48. Dicit ei Nathanaël: Unde me noſti? Reſpondit Jeſus, & dixit ei: Priuſquam te Philippus vocaret, cùm eſſes ſub ficu, vidi te.

48. Nathanaël lui dit: D'où me connoiſſez-vous? Jeſus lui répondit? Je vous ai vû avant que Philippe vous appellât, lorſque vous étiez ſous le figuier.

49. Reſpondit ei Nathanaël, & ait: Rabbi, tu es Filius Dei, tu es Rex Iſrael.

49. Nathanaël, *perſuadé, que Dieu ſeul pouvoit l'avoir vû dans cet endroit*, lui dit: Maître, vous êtes le Fils de Dieu; vous êtes le Roi d'Iſraël.

50. Reſpondit Jeſus, & dixit ei: Quia dixi tibi, Vidi te ſub ficu, credis: majus his videbis.

50. Jeſus lui répondit: Vous *le* croyez; parce que je vous ai dit que je vous ai vû ſous le figuier: vous verrez de bien plus grandes choſes, *& vous aurez des preuves bien plus éclatantes de ma divinité.*

51. Et dicit ei: Amen, amen dico vobis, videbitis cœlum apertum, & Angelos Dei aſcendentes, & deſcendentes ſupra Filium hominis.

51. Puis il ajoûta: En vérité, en vérité, je vous le dis, vous verrez *déſormais* le ciel ouvert, & les anges de Dieu monter & deſcendre ſur le Fils de l'homme, *pour lui rendre leurs devoirs & leurs hommages.*

CHAPITRE II.

§. I. *Nôces de Cana.*

1. TRois jours après *que Jesus fut parti de Judée pour la Galilée*, il se fit des nôces à Cana en Galilée : & la mere de Jesus y étoit.

2. Jesus fut aussi convié aux nôces avec ses disciples.

3. Et le vin venant à manquer, la mere de Jesus lui dit : Ils n'ont point de vin.

4. Jesus lui répondit : Femme, qu'y a-t-il entre vous & moi ? *Est-ce de vous que je tiens ma puissance ? & n'est-ce pas de mon Pere, à qui seul appartient d'en régler l'usage ?* Or mon heure n'est pas encore venue, *& le moment qu'il a marqué pour le faire paroître, n'est pas encore arrivé.*

5. *Cependant* sa mere *poussée par l'esprit de Dieu qui lui faisoit connoître que ce moment n'étoit pas éloigné*, dit à ceux qui servoient : Faites tout ce qu'il vous dira.

6. Or il y avoit là six grands vaisseaux de pierre pour servir aux purifications qui étoient en usage parmi les Juifs, dont chacun tenoit deux ou trois mesures *d'environ trente pintes.*

7. Jesus leur dit : Emplissez d'eau les vaisseaux. Et ils les emplirent jusqu'au haut.

8. Alors il leur dit : Puisez maintenant, & portez-en au maître d'hôtel. Et ils lui en porterent.

9. Quand donc le Maître-d'hôtel eut goûté de cette eau qui avoit été changée en vin, ne sachant point d'où venoit ce vin, (les serviteurs néanmoins qui avoient puisé l'eau le savoient bien) il appella l'époux,

10. & lui dit : Tout le monde sert d'abord le bon vin ; & après qu'on a beaucoup bû, *& qu'on n'est plus en état de le bien goûter*, on

1. Et die tertia nuptiæ factæ sunt in Cana Galilææ, & erat mater Jesu ibi.

2. Vocatus est autem & Jesus, & discipuli ejus ad nuptias.

3. Et deficiente vino, dicit mater Jesu ad eum : Vinum non habent.

4. Et dicit ei Jesus : Quid mihi, & tibi est mulier ? nondùm venit hora mea.

5. Dicit mater ejus ministris : Quodcumque dixerit vobis, facite.

6. Erant autem ibi lapideæ hydriæ sex positæ secundùm purificationem Judæorum, capientes singulæ metretas binas vel ternas.

7. Dicit eis Jesus : Implete hydrias aquâ. Et impleverunt eas usque ad summum.

8. Et dicit eis Jesus : Haurite nunc, & ferte architriclino. Et tulerunt.

9. Ut autem gustavit architriclinus aquam vinum factam, & non sciebat unde esset, ministri autem sciebant, qui hauserant aquam : vocat sponsum architriclinus,

10. & dicit : Omnis homo primùm bonum vinum ponit : & cùm inebriati fuerint, tunc id, quod deterius est :

tu autem servasti bonum vinum usque adhuc.

fert alors celui qui n'est pas si bon : mais pour vous, vous avez réservé le bon vin juqu'à cette heure.

11. Hoc fecit initium signorum Jesus in Cana Galilææ : & manifestavit gloriam suam, & crediderunt in eum discipuli ejus.

11. Ce fut là le premier des miracles de Jesus, qui fut fait à Cana en Galilée : & *par-là* il fit éclater sa gloire *& sa puissance ;* & ses disciples crurent en lui, *& le reconnurent pour le Messie.*

§. II. *Vendeurs chassés. Corps de Jesus. Jesus ne se fie pas à tous.*

12. Post hoc descendit Capharnaum ipse & mater ejus, & fratres ejus, & discipuli ejus : & ibi manserunt non multis diebus.

12. Après cela il s'en alla à Capharnaüm avec sa mere, ses freres & ses disciples : mais ils n'y demeurerent pas long-tems.

13. Et prope erat Pascha Judæorum, & ascendit Jesus Jerosolymam ;

13. Car comme la Pâque des Juifs étoit proche, Jesus s'en alla à Jerusalem *pour la célébrer.*

14. & invenit in templo vendentes boves, & oves, & columbas, & numularios sedentes.

14. Et ayant trouvé dans le temple des gens qui vendoient des bœufs, des moutons & des colombes *pour les sacrifices*, comme aussi des changeurs qui étoient assis *aux bureaux qu'ils y avoient etablis pour le change des monnoies étrangeres,*

15. Et cùm fecisset quasi flagellum de funiculis, omnes ejecit de templo, oves quoque, & boves, & numulariorum effudit æs, & mensas subvertit.

15. il fit une espece de foüet avec de petites cordes, & les chassa tous du temple, avec les moutons & les bœufs ; il jetta aussi par terre l'argent des changeurs, & il renversa leurs comptoirs.

16. Et his qui columbas vendebant, dixit : Auferte ista hinc, & nolite facere domum patris mei, domum negotiationis.

16. Et il dit à ceux qui vendoient des colombes : Otez tout cela d'ici, & ne faites pas de la maison de mon Pere une maison de trafic.

17. Recordati sunt verò discipuli ejus quia scriptum est : Zelus domus tuæ comedit me.

17. Alors ses disciples se souvinrent qu'il est écrit *au Pseaume soixante-huitieme, où David parle à Dieu en la personne du Messie :* Le zele de votre maison me dévore.

18. Responderunt ergo Judæi, & dixerunt ei : Quod signum ostendis nobis quia hæc facis ?

18. Les Juifs donc prenant la parole, lui dirent : Par quel miracle nous montrez-vous que vous ayez droit de faire de telles choses ?

19. Respondit Jesus, & dixit eis : Solvite templum hoc, & in tribus diebus excitabo illud.

19. Jesus leur répondit : Détruisez ce temple ; & *je ferai un miracle qui vous prouvera que j'ai droit de faire ce que je fais ; car*

je le rétablirai en trois jours.

20. Les Juifs lui répartirent : On a été quarante-six ans à bâtir ce temple ; & vous le rétablirez en trois jours ?

20. Dixerunt ergo Judæi : Quadraginta & sex annis ædificatum est templum hoc, & tu in tribus diebus excitabis illud ?

21. Mais il entendoit parler du temple de son corps, *qui étoit le vrai temple de Dieu, dont leur temple matériel n'étoit que la figure.*

21. Ille autem dicebat de templo corporis sui.

22. Quand donc il fut ressuscité d'entre les morts, ses disciples se souvinrent qu'il leur avoit dit cela ; & ils crurent à l'Ecriture, *qui avoit prédit sa résurrection*, & à la parole que Jesus avoit dite, *par laquelle il l'avoit si clairement annoncée.*

22. Cùm ergo resurrexisset à mortuis, recordati sunt discipuli ejus, quia hoc dicebat, & crediderunt scripturæ, & sermoni quem dixit Jesus.

23. Or comme Jesus étoit à Jerusalem durant les jours de la fête de Pâque, plusieurs crurent en son nom, voyant les miracles qu'il faisoit.

23. Cùm autem esset Jerosolymis in pascha in die festo, multi crediderunt in nomine ejus, videntes signa ejus, quæ faciebat.

24. Mais Jesus ne se fioit point à eux ; parce qu'il les connoissoit tous,

24. Ipse autem Jesus non credebat semetipsum eis, eò quòd ipse nosset omnes,

25. & qu'il n'avoit pas besoin que personne lui rendît témoignage d'aucun homme ; car il connoissoit par lui-même ce qu'il y avoit dans l'homme : *ainsi il voyoit clairement l'instabilité de leur foi, & la mauvaise disposition de leur cœur.*

25. & quia opus ei non erat ut quis testimonium perhiberet de homine : ipse enim sciebat quid esset in homine.

CHAPITRE III.

§. I. *Nicodeme. Renaître par le Saint-Esprit. L'Esprit souffle où il veut.*

1. OR il y avoit un homme d'entre les pharisiens nommé Nicodeme, sénateur des Juifs,

1. Erat autem homo ex Pharisæis, Nicodemus nomine, princeps Judæorum.

2. qui, *étant touché des paroles & des actions de Jesus, mais n'osant encore se déclarer ouvertement pour lui*, vint la nuit trouver Jesus, & lui dit : Maître, nous savons que vous êtes un docteur venu de la part de Dieu *pour nous instruire* ; car personne ne sauroit faire les miracles que vous faites, si Dieu n'est

2. Hic venit ad Jesum nocte, & dixit ei : Rabbi, scimus quia à Deo venisti magister : nemo enim potest hæc signa facere, quæ tu facis, nisi fuerit Deus cum eo.

avec lui. *Dites-moi donc, je vous en conjure; ce qu'il faut faire pour être sauvé.*

3. Respondit Jesus, & dixit ei : Amen, amen dico tibi, nisi quis renatus fuerit denuo, non potest videre regnum Dei.

3. Jesus lui répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis : personne ne peut avoir part au royaume de Dieu, s'il ne naît de nouveau.

4. Dicit ad eum Nicodemus : Quomodo potest homo nasci, cùm sit senex ? numquid potest in ventrem matris suæ iterato introire, & renasci ?

4. Nicodeme lui dit : Comment peut naître un homme qui est déja vieux ? Peut-il rentrer une seconde fois dans le sein de sa mere, pour naître de nouveau ?

5. Respondit Jesus : Amen, amen dico tibi, nisi quis renatus fuerit ex aqua & Spiritu sancto, non potest introire in regnum Dei.

5. Jesus lui répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis : si un homme ne renaît *par le baptême* de l'eau, & *par la grace* du saint Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.

6. Quod natum est ex carne, caro est : & quod natum est ex spiritu, spiritus est.

6. *En effet*, ce qui est né de la chair est chair, *& ne peut avoir pour partage que la corruption & la mort : mais* ce qui est né de l'esprit est esprit, *& capable de posséder les biens de l'esprit.*

7. Non mireris quia dixi tibi : oportet vos nasci denuo.

7. Ne vous étonnez *donc* pas de ce que je vous ai dit, qu'il faut que vous naissiez encore une fois; *cela s'entend de cette naissance spirituelle, qui seule peut vous mettre en état de posséder le royaume du ciel.*

8. Spiritus ubi vult spirat : & vocem ejus audis, sed nescis unde veniat, aut quò vadat : sic est omnis, qui natus est ex spiritu.

8. *Quant à la maniere dont se fera cette naissance, elle est aussi imperceptible que les autres opérations de l'esprit de Dieu. Or* l'Esprit *de Dieu* souffle où il veut : & vous entendez sa voix *par la bouche de ses ministres;* mais vous ne savez, ni d'où il vient, ni où il va. Il en est de même de tout homme qui est né de l'Esprit *saint. On l'entend parler un langage tout nouveau; on lui voit faire des actions toutes nouvelles : mais on ne voit point le principe qui le fait agir, ni la fin où il tend, ni les biens qu'il espere.*

9. Respondit Nicodemus, & dixit ei : Quomodo possunt hæc fieri ?

9. Nicodeme lui répondit : Comment cela se peut-il faire ? *& comment un homme peut-il naître du saint Esprit ?*

10. Respondit Jesus, &

10. Jesus lui dit : Quoi ! vous êtes maître en

en Iſraël, & vous ignorez ces choſes *ſi clairement marquées dans la loi, dont la perfection conſiſte dans le renouvellement intérieur de l'ame, par la grace du ſaint Eſprit?*

dixit ei : Tu es Magiſter in Iſrael, & hæc ignoras?

§. II. *Jeſus ſeul monté au ciel. Serpent figure de Jeſus-Chriſt. Le fils envoyé pour ſauver le monde. Qui fait mal hait la lumiere.*

11. En vérité, en vérité, je vous dis que nous ne diſons que ce que nous ſavons bien, & que nous ne rendons témoignage que de ce que nous avons vû : & cependant vous ne recevez point notre témoignage.

11. Amen, amen dico tibi, quia quod ſcimus loquimur, & quod vidimus teſtamur, & teſtimonium noſtrum non accipitis.

12. Mais ſi vous ne me croyez pas, lorſque je vous parle des choſes de la terre, *& des merveilles que la grace de Dieu y doit opérer dans les ames*, comment me croirez-vous quand je vous parlerai des choſes du ciel, *qui ſont infiniment plus élevées? Je ſuis cependant le ſeul par qui vous puiſſiez en être inſtruits.*

12. Si terrena dixi vobis, & non creditis : quomodo, ſi dixero vobis cœleſtia, credetis?

13. Car perſonne n'eſt monté au ciel *pour ſavoir ce qui s'y paſſe*, que celui qui eſt deſcendu du ciel, *c'eſt-à-dire*, le Fils de l'homme, qui, *étant pareillement le Fils de Dieu*, eſt *auſſi toûjours* dans le ciel.

13. Et nemo aſcendit in cœlum, niſi qui deſcendit de cœlo, Filius hominis, qui eſt in cœlo.

14. Et *je ſuis encore le ſeul par qui vous puiſſiez être ſauvés : car* comme Moyſe dans le déſert éleva en haut le ſerpent *d'airain, afin que ceux qui avoient été mordus par les ſerpens le regardaſſent & fuſſent guéris;* il faut de même que le Fils de l'homme ſoit élevé en haut, *& attaché à une croix;*

14. Et ſicut Moyſes exaltavit ſerpentem in deſerto : ita exaltari oportet Filium hominis :

15. afin que tout *homme* qui croit en lui, *d'une foi vive & animée par la charité*, ne périſſe point, mais qu'il ait la vie éternelle.

15. ut omnis, qui credit in ipſum, non pereat, ſed habeat vitam æternam.

16. Car Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné ſon fils unique *pour être immolé ſur la croix*, afin que quiconque croit en lui, *comme en celui qui eſt la victime de propitiation par laquelle il peut obtenir la rémiſſion de ſes péchés*, ne périſſe point, mais qu'il ait la vie éternelle.

16. Sic enim Deus dilexit mundum, ut Filium ſuum Unigenitum daret; ut omnis, qui credit in eum, non pereat, ſed habeat vitam æternam.

17. Non enim misit Deus Filium suum in mundum, ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum.

17. Car Dieu n'a point envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui.

18. Qui credit in eum, non judicatur : qui autem non credit, jam judicatus est : quia non credit in nomine Unigeniti Filii Dei.

18. Celui *donc* qui croit en lui n'est pas condamné : mais celui qui n'y croit pas est déja condamné, parce qu'il ne croit pas au nom du Fils unique de Dieu, *par lequel seul il peut être sauvé.*

19. Hoc est autem judicium : quia lux venit in mundum, & dilexerunt homines magis tenebras, quàm lucem : erant enim eorum mala opera.

19. Or le sujet de cette condamnation, est que la lumiere *éternelle* est venue dans le monde, *pour enseigner aux hommes les voies de la justice & du salut ;* & que les hommes ont mieux aimé les ténebres *de l'ignorance & du péché, où ils étoient ensevelis*, que la lumiere *qui leur étoit offerte : & cela*, parce que leurs œuvres étoient mauvaises.

20. Omnis enim qui malè agit, odit lucem, & non venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus :

20. Car quiconque fait le mal haït la lumiere, & ne s'approche point de la lumiere, de peur qu'elle ne le convainque du mal qu'il fait.

21. qui autem facit veritatem, venit ad lucem, ut manifestentur opera ejus, quia in Deo sunt facta.

21. Mais celui qui fait *ce que* la vérité *lui prescrit* s'approche *volontiers* de la lumiere, afin que ses œuvres soient découvertes, parce qu'elles sont faites en Dieu, *& qu'elles sont conformes à sa loi & à son esprit.*

§. III. *Jean ami de l'Epoux. Esprit donné au fils sans mesure.*

22. Post hæc venit Jesus, & discipuli ejus, in terram Judæam : & illic demorabatur cum eis, & baptizabat.

22. Après cela, Jesus *quittant la ville de Jerusalem*, vint avec ses disciples dans le territoire de la Judée. Il y demeuroit avec eux, & y baptisoit *par leurs mains.*

23. Erat autem & Joannes baptizans in Ænnon juxta Salim : quia aquæ multæ erant illic, & veniebant, & baptizabantur.

23. Jean baptisoit aussi à Ennon près de Salim, parce qu'il y avoit là quantité d'eaux : & plusieurs y venoient, & y étoient baptisés *par lui.*

24. Nondum enim missus fuerat Joannes in carcerem.

24. Car pour lors Jean n'avoit pas encore été mis en prison.

25. Facta est autem quæstio ex discipulis Joannis cum Judæis de Purificatione.

25. Or il s'excita une dispute entre les disciples de Jean, & les Juifs *affectionnés à Jesus*, touchant la purification. *Les Juifs donnoient la préférence au baptême de Jesus, &*

les disciples de Jean à celui de leur maître.

26. *Ceux-ci donc* étant venus trouver Jean, ils lui dirent : Maître, celui qui étoit avec vous au-delà du Jourdain, & à qui vous avez rendu *un* témoignage *si avantageux*, *bien loin d'en avoir de la reconnoissance, usurpe votre ministere, & vous enleve vos disciples ; car il* baptise maintenant, & tout le monde va à lui.

26. Et venerunt ad Joannem, & dixerunt ei : Rabbi, qui erat tecum trans Jordanem, cui tu testimonium perhibuisti : ecce hic baptizat, & omnes veniunt ad eum.

27. Jean leur répondit : L'homme ne peut rien recevoir, s'il ne lui a été donné du ciel : *ainsi l'on doit croire que c'est Dieu même qui lui donne ce grand nombre de disciples.*

27. Respondit Joannes, & dixit : Non potest homo accipere quidquam, nisi fuerit ei datum de cœlo.

28. Et *de plus*, vous m'êtes vous-mêmes témoins que je vous ai dit que je ne suis point le Christ, mais que j'ai été envoyé devant lui, *pour disposer les hommes à le recevoir. Je dois donc me réjouir de ce que tous vont à Jesus-Christ.*

28. Ipsi vos mihi testimonium perhibetis, quòd dixerim : Non sum ego Christus, sed quia missus sum ante illum.

29. *Car* l'époux est celui à qui est l'épouse : mais l'ami de l'époux qui se tient *auprès de lui*, & qui l'écoute, est ravi de joie, à cause *qu'il entend* la voix de l'époux. Je me vois donc maintenant dans l'accomplissement de cette joie, *en apprenant l'heureux succès des prédications de celui qui est l'époux de l'Eglise; & bien loin d'être jaloux de sa gloire, je voudrois pouvoir l'augmenter aux dépens même de la mienne.*

29. Qui habet sponsam sponsus est : amicus autem sponsi, qui stat, & audit eum, gaudio gaudet propter vocem sponsi. Hoc ergo gaudium meum impletum est.

30. *Car* il faut qu'il croisse, & moi que je diminue ; *il faut que ses disciples se multiplient, & que les miens m'abandonnent pour s'attacher à lui.*

30. Illum oportet crescere, me autem minui.

31. *En effet*, celui qui est venu d'en-haut est au-dessus de tous, *& par conséquent infiniment au-dessus de moi. Car* celui qui tire son origine de la terre, *comme je fais*, est de la terre, & ses paroles tiennent de la terre : *mais* celui qui est venu du ciel, *comme Jesus-Christ*, est au-dessus de tous.

31. Qui desursum venit, super omnes est. Qui est de terra, de terra est, & de terra loquitur. Qui de cœlo venit, super omnes est.

32. Et *quand il parle des choses du ciel*, il

32. Et quod vidit, & audi-

vit, hoc testatur, & testimonium ejus nemo accipit.

rend témoignage de ce qu'il a vû & entendu *dans le ciel, d'où il est sorti.* Et *ainsi, bien loin de m'affliger de ce que tous vont à Jesus-Christ, je vois au contraire avec douleur que presque* personne ne reçoit son témoignage.

33. Qui accepit ejus testimonium, signavit quia Deus verax est.

33. *Cependant* celui qui reçoit son témoignage atteste que Dieu est véritable.

34. Quem enim misit Deus, verba Dei loquitur: non enim ad mensuram dat Deus spiritum.

34. Car celui que Dieu a envoyé *sur la terre, en la personne de Jesus,* ne dit que des paroles de Dieu, parce que Dieu ne lui donne pas, *comme aux prophetes,* son Esprit par mesure; *mais il lui en communique toute la plénitude comme à son propre Fils,*

35. Pater diligit Filium: & omnia dedit in manu ejus.

35. *parce que* le Pere aime le Fils *d'un amour infini*: & *comme il lui communique sa puissance, sa sagesse & toutes ses perfections divines à proportion de cet amour, il* lui a mis toutes choses entre les mains.

36. Qui credit in Filium, habet vitam æternam: qui autem incredulus est Filio, non videbit vitam, sed ira Dei manet super eum.

36. Celui *donc* qui croit au Fils a la vie éternelle, *par l'esperance que sa foi lui donne de la recevoir un jour de la main de ce Fils, qui en est le souverain dispensateur*: & au contraire, celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie; mais la colere de Dieu demeure sur lui.

CHAPITRE IV.

§. I. *Samaritaine. Eau rejaillissante au ciel. Adorateurs en esprit & en vérité.*

1. Ut ergo cognovit Jesus, quia audierunt Pharisæi quod Jesus plures discipulos facit, & baptizat, quam Joannes,

1. Jesus donc ayant sû que les pharisiens *étoient irrités contre lui, parce qu'ils* avoient appris qu'il faisoit plus de disciples, & qu'il baptisoit plus de personnes que Jean,

2. (quamquam Jesus non baptizaret, sed discipuli ejus),

2. (quoique Jesus ne baptisât pas lui-même, mais ses disciples),

3. reliquit Judæam, & abiit iterum in Galilæam.

3. il quitta la Judée, *pour éviter leur fureur,* & s'en alla de nouveau en Galilée.

4. Oportebat autem eum transire per Samariam.

4. Or il falloit qu'il passât par la Samarie.

5. Venit ergo in civitatem

5. Il vint donc en une ville de Samarie

nommée Sichar *ou Sichem, & située* près de l'héritage que Jacob donna à son fils Joseph.

6. Or il y avoit là *un puits qu'on appelloit* la fontaine de Jacob, *parce que c'étoit ce patriarche qui l'avoit creusé.* Jesus étant donc fatigué du chemin, s'assit sur *le bord de* cette fontaine. Il étoit environ la sixieme heure *du jour.*

7. Il vint *alors* une femme de Samarie pour puiser de l'eau. Jesus lui dit : Donnez-moi à boire.

8. Car ses disciples étoient allés à la ville pour acheter à manger.

9. Mais cette femme Samaritaine lui dit : Comment, vous qui êtes Juif, me demandez-vous à boire, à moi qui suis Samaritaine ? Car les Juifs n'ont point de commerce avec les Samaritains; *& ils croiroient être souillés, s'ils avoient bû ou mangé avec eux.*

10. Jesus lui répondit : Si vous connoissiez le don de Dieu, & qui est celui qui vous dit : Donnez-moi à boire; *au lieu de vous arrêter à lui faire une question inutile*, vous lui en auriez peut-être demandé *vous-même :* & il vous auroit donné une eau vive.

11. Cette femme *commençant alors à entrer dans des sentimens de respect pour Jesus,* dit : Seigneur, vous n'avez point avec quoi puiser, & le puits est profond : d'où pourriez-vous donc avoir cette eau vive ?

12. Etes-vous plus grand que notre pere Jacob, qui *n'a point trouvé ici d'eau vive, mais qui* nous a donné ce puits, *après l'avoir creusé avec beaucoup de travail,* & en a bû lui-même, aussi-bien que ses enfans & ses troupeaux ?

13. Jesus, *pour lui donner lieu de juger s'il étoit plus grand que Jacob,* lui répondit : Quiconque boit de cette eau, *que Jacob vous a donnee,* aura encore soif; au lieu que celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif.

Samariæ, quæ dicitur Sichar : juxta prædium, quod dedit Jacob Joseph filio suo.

6. Erat autem ibi fons Jacob. Jesus ergo fatigatus ex itinere, sedebat sic supra fontem. Hora erat quasi sexta.

7. Venit mulier de Samaria haurire aquam. Dicit ei Jesus : Da mihi bibere.

8. (Discipuli enim ejus abierant in civitatem ut cibos emerent.)

9. Dicit ergo ei mulier illa Samaritana : Quomodo tu Judæus cùm sis, bibere à me poscis quæ sum mulier Samaritana ? non enim coutuntur Judæi Samaritanis.

10. Respondit Jesus, & dixit : Si scires donum Dei, & quis est, qui dicit tibi : Da mihi bibere : tu forsitan petisses ab eo, & dedisset tibi aquam vivam.

11. Dicit ei mulier : Domine, neque in quo haurias habes, & puteus altus est : unde ergo habes aquam vivam ?

12. Numquid tu major es patre nostro Jacob, qui dedit nobis puteum, & ipse ex eo bibit, & filii ejus, & pecora ejus ?

13. Respondit Jesus, & dixit ei : Omnis qui bibit ex aqua hac, sitiet iterum : qui autem biberit ex aqua, quam ego dabo ei, non sitiet in æternum :

14. sed aqua, quam ego dabo ei, fiet in eo fons aquæ salientis in vitam æternam.

14. Mais l'eau que je lui donnerai deviendra en lui *comme* une fontaine d'eau qui rejaillira jusques dans la vie éternelle.

15. Dicit ad eum mulier: Domine, da mihi hanc aquam, ut non sitiam, neque veniam huc haurire.

15. Cette femme lui dit: Seigneur, donnez-moi de cette eau, afin que je n'aye plus soif, & que je ne vienne plus ici en tirer.

16. Dixit ei Jesus: Vade, voca virum tuum, & veni huc.

16. Jesus lui dit: Allez, appellez votre mari, & venez ici.

17. Respondit mulier, & dixit: Non habeo virum. Dicit ei Jesus: Bene dixisti, quia non habeo virum:

17. Cette femme lui répondit: Je n'ai point de mari. Jesus lui répartit: Vous avez raison de dire que vous n'avez point de mari.

18. quinque enim viros habuisti: & nunc quem habes, non est tuus vir: hoc verè dixisti.

18. Car vous avez eu cinq maris; & maintenant celui que vous avez n'est pas votre mari. Vous dites vrai en cela.

19. Dicit ei mulier: Domine, video quia Propheta es tu.

19. Cette femme lui dit: Seigneur, je vois bien que vous êtes un prophete, *& que vous connoissez les mysteres les plus cachés. Dites-moi, je vous prie, où Dieu veut être adoré:*

20. Patres nostri in monte hoc adoraverunt, & vos dicitis, quia Jerosolymis est locus, ubi adorare oportet.

20. *Car* nos peres ont adoré sur cette montagne; & vous autres *Juifs*, vous dites que c'est dans Jerusalem qu'est le lieu où il faut adorer *Dieu, & lui offrir des sacrifices.*

21. Dicit ei Jesus: Mulier crede mihi, quia venit hora, quando neque in monte hoc, neque in Jerosolymis adorabitis Patrem.

21. Jesus lui dit: Femme, croyez-moi, le tems va venir que vous n'adorerez plus le Pere *céleste*, ni sur cette montagne, ni dans Jerusalem: *mais il sera adoré par toute la terre, & on lui offrira par-tout le véritable sacrifice.*

22. Vos adoratis quod nescitis: nos adoramus quod scimus, quia salus ex Judæis est.

22. *Maintenant* vous adorez ce que vous ne connoissez point, *parce que vous n'avez qu'une fausse idée de Dieu & de son culte: mais* pour nous, nous adorons ce que nous connoissons; car le salut vient des Juifs. *C'est à eux qu'il a plû à Dieu de se faire connoître, de donner sa loi, & d'apprendre les cérémonies de son culte.*

23. Sed venit hora, & nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu, & veritate. Nam & Pater tales quærit, qui adorent eum.

23. Mais le tems vient, & il est déja venu, que les vrais adorateurs adoreront le Pere, *non plus par un culte faux & trompeur, comme les gentils, ni par un culte charnel & figuratif, comme la plûpart des Juifs*, mais en esprit & en vérité; car ce sont-là les ado-

rateurs que cherche le Pere *céleste, comme les seuls qui soient dignes de lui.*

24. *En effet*, Dieu est esprit, *& vérité ; & ainsi* il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit & en vérité.

24. Spiritus est Deus : & eos, qui adorant eum, in spiritu & veritate oportet adorare.

25. Cette femme repondit: Je sai que le Messie, qui est appellé Christ, doit venir. Lors donc qu'il sera venu, il nous annoncera toutes choses, *& nous fera connoître en tout les volontés de Dieu.*

25. Dicit ei mulier : Scio quia Messias venit (qui dicitur Christus) cum ergo venerit ille, nobis annuntiabit omnia.

26. Jesus lui dit : C'est moi-même qui vous parle, *qui suis le Christ.*

26. Dicit ei Jesus : Ego sum, qui loquor tecum.

§. II. *Volonté de Dieu. Nourriture de l'ame. Prophetes ont semé, Apôtres recueillent. Foi des Samaritains.*

27. En même-tems ses disciples arriverent : & ils s'étonnoient de ce qu'il parloit avec une femme *Samaritaine*. Néanmoins aucun d'eux ne lui dit : Que lui demandez-vous ? ni : D'où vient que vous vous entretenez avec elle ?

27. Et continuò venerunt discipuli ejus : & mirabantur, quia cum muliere loquebatur. Nemo tamen dixit : Quid quæris, aut quid loqueris cum ea ?

28. Cette femme cependant, *toute transportée de joie de ce qu'elle venoit d'entendre*, laissa là sa cruche, s'en retourna à la ville, & commença à dire à tout le monde :

28. Reliquit ergo hydriam suam mulier, & abiit in civitatem, & dicit illis hominibus :

29. Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'avois fait. Ne seroit-ce point le Christ ?

29. Venite & videte hominem qui dixit mihi omnia quæcumque feci : numquid ipse est Christus ?

30. Ils sortirent donc de la ville, & vinrent le trouver.

30. Exierunt ergo de civitate ad eum.

31. Cependant ses disciples le prioient *de prendre quelque chose*, en lui disant : Maître, mangez.

31. Interea rogabant eum discipuli, dicentes : Rabbi, manduca.

32. Il leur dit : J'ai une nourriture à prendre que vous ne connoissez pas.

32. Ille autem dicit eis : Ego cibum habeo manducare, quem vos nescitis.

33. Les disciples donc se disoient l'un à l'autre : Quelqu'un lui auroit-il apporté à manger ?

33. Dicebant ergo discipuli ad invicem : Numquid aliquis attulit ei manducare ?

34. Jesus leur dit : Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, & d'accomplir son œuvre.

34. Dicit eis Jesus : Meus cibus est, ut faciam voluntatem ejus, qui misit me, ut perficiam opus ejus.

35. Nonne vos dicitis, quòd adhuc quatuor menses sunt, & messis venit? Ecce dico vobis: Levate oculos vestros, & videte regiones, quia albæ sunt jam ad messem.

35. *Il entendoit par cette œuvre la conversion des hommes, & particulierement celle des Samaritains: & la comparant à une moisson prête à moissonner, il ajoûta:* Ne dites-vous pas, *selon le commun proverbe*, qu'il y a encore quatre mois jusqu'à ce que la moisson vienne, *& que jusques-là, il n'y a rien à faire?* Mais moi, je vous dis *qu'il y a une moisson à laquelle vous pouvez travailler dès-à-présent*. Levez les yeux, & considérez les campagnes qui sont déja blanches & prêtes à moissonner: *Voyez ces peuples qui sortent en foule pour venir au-devant du Messie. C'est là la moisson qui est prête à moissonner.*

36. Et qui metit, mercedem accipit, & congregat fructum in vitam æternam: ut, & qui seminat, simul gaudeat & qui metit.

36. Et celui qui moissonne *de la sorte a cet avantage, qu'il* reçoit la récompense *de son travail*, & amasse les fruits *de sa moisson, non pour cette vie qui dure si peu, mais* pour la vie éternelle. *Et la sagesse de Dieu l'a ordonné ainsi*, afin que celui qui seme *la parole divine dans les ames, sans en voir le fruit en ce monde, ait la consolation de le voir dans l'autre, en les voyant entrer dans cette vie bien-heureuse qu'il leur avoit annoncée; & qu'ainsi il* soit dans la joie, aussi-bien que celui qui moissonne, *& qui a la satisfaction de travailler à l'accomplissement de leur salut.*

37. In hoc enim est verbum verum: quia alius est qui seminat, & alius est qui metit.

37. Car ce que l'on dit d'ordinaire est vrai en cette rencontre; que l'un seme, & l'autre moissonne: *& vous l'avez vous-mêmes expérimenté;*

38. Ego misi vos metere quod vos non laborastis: alii laboraverunt, & vos in labores eorum introistis.

38. *car* je vous ai envoyés moissonner ce qui n'est pas venu par votre travail. D'autres, *savoir, les patriarches & les prophetes*, ont travaillé *à disposer les hommes à recevoir le Messie:* & vous êtes entrés dans leurs travaux; *vous en avez recueilli le fruit, en embrassant la foi, & en la faisant embrasser aux autres.*

39. Ex civitate autem illa multi crediderunt in eum Sa-

39. Or plusieurs Samaritains de cette ville-là crurent en lui sur le rapport de cette femme

femme, qui les assûroit qu'il lui avoit dit tout ce qu'elle avoit fait.

maritanorum, propter verbum mulieris testimonium perhibentis: Quia dixit mihi omnia quæcumque feci.

40. Les Samaritains étant donc venus le trouver, le prierent de demeurer chez eux; & il y demeura deux jours.

40. Cùm venissent ergo ad illum Samaritani, rogaverunt eum ut ibi maneret. Et mansit ibi duos dies.

41. Et il y en eut beaucoup plus qui crurent en lui, pour avoir oüi ses discours:

41. Et multò plures crediderunt in eum propter sermonem ejus.

42. de sorte qu'ils disoient à cette femme: Ce n'est plus sur ce que vous nous avez dit que nous croyons *en lui*: car nous l'avons oüi nous-mêmes, & nous savons qu'il est vraiment *le Christ &* le Sauveur du monde.

42. Et mulieri dicebant: Quia jam non propter tuam loquelam credimus: ipsi enim audivimus, & scimus, quia hic est verè Salvator mundi.

§. III. *Fils d'un officier guéri.*

43. Deux jours après, il sortit de ce lieu, & s'en alla en Galilée, *comme il l'avoit résolu prêchant dans tout le pays, excepté à Nazareth où il avoit été élevé.*

43. Post duos autem dies exiit inde: & abiit in Galilæam.

44. Car Jesus a lui-même témoigné qu'un prophete n'est point honoré dans son pays, *& qu'ordinairement il n'y fait pas beaucoup de fruit.*

44. Ipse enim Jesus testimonium perhibuit, quia Propheta in sua patria honorem non habet.

45. Lors donc qu'il fut venu en Galilée, les Galiléens le reçurent *avec honneur & avec joie*, parce qu'ils avoient vû tout ce qu'il avoit fait à Jerusalem pendant la fête *de Pâque*: car ils avoient aussi été à cette fête, *& ils avoient été témoins des merveilles que Jesus y avoit opérées.*

45. Cùm ergo venisset in Galilæam, exceperunt eum Galilæi, cum omnia vidissent quæ fecerat Jerosolymis in die festo: & ipsi enim venerant ad diem festum.

46. Jesus vint donc une seconde fois à Cana en Galilée, où il avoit changé l'eau en vin. Or il y avoit un officier dont le fils étoit malade à Capharnaum.

46. Venit ergo iterum in Cana Galilææ, ubi fecit aquam vinum. Et erat quidam regulus, cujus filius infirmabatur Capharnaum.

47. Cet *Officier* ayant appris que Jesus venoit de Judée en Galilée, l'alla trouver, & le pria de vouloir venir guérir son fils qui s'en alloit mourir.

47. Hic cùm audisset quia Jesus adveniret à Judæa in Galilæam, abiit ad eum, & rogabat eum ut descenderet, & sanaret filium ejus: incipiebat enim mori.

48. Jesus, *voyant qu'il croyoit sa présence nécessaire pour opérer la guerison de son fils, & qu'ainsi sa foi étoit encore très-imparfaite, le*

48. Dixit ergo Jesus ad eum: Nisi signa & prodigia videritis, non creditis.

lui reprocha, & lui dit: Si vous ne voyez des miracles & des prodiges, vous ne croyez point.

49. Dicit ad eum regulus: Domine, descende prius quàm moriatur filius meus.

49. Seigneur, lui dit cet officier, venez avant que mon fils meure; *car il ne croyoit pas que Jesus eût le pouvoir de le ressusciter.*

50. Dicit ei Jesus: Vade, filius tuus vivit. Credidit homo sermoni quem dixit ei Jesus, & ibat.

50. Jesus lui dit: Allez, votre fils se porte bien. *Et répandant en même-tems une foi vive dans son cœur*, il crut à la parole que Jesus lui avoit dite, & s'en alla *en sa maison, persuadé de la guérison de son fils.*

51. Jam autem eo descendente servi occurrerunt ei, & nuntiaverunt dicentes, quia filius ejus viveret.

51. En effet, comme il étoit déja proche, ses serviteurs, *qui venoient au-devant de lui*, le rencontrerent, & lui apprirent que son fils se portoit bien.

52. Interrogabat ergo horam ab eis, in qua melius habuerit. Et dixerunt ei: Quia heri horâ septimâ reliquit eum febris.

52. Et s'étant informé de l'heure qu'il s'étoit trouvé mieux, ils lui répondirent: Hier à la septieme heure *du jour*, la fievre le quitta.

53. Cognovit ergo pater, quia illa hora erat, in qua dixit ei Jesus: Filius tuus vivit: & credidit ipse, & domus ejus tota.

53. Son pere reconnut donc que c'étoit à cette heure-là même que Jesus lui avoit dit: Votre fils se porte bien. Et il crut, lui & toute sa famille, *que Jesus étoit le Fils de Dieu & le Messie.*

54. Hoc iterum secundum signum fecit Jesus, cùm venisset à Judæa in Galilæam.

54. Ce miracle que fit Jesus, lorsqu'il fut revenu de Judée en Galilée, est le second qu'il y a fait.

CHAPITRE V.

§. I. *Piscine. Malade de trente-huit ans.*

1. Post hæc erat festus dies Judæorum, & ascendit Jesus Jerosolymam.

1. APrès cela se trouvoit la fête *de Pâque; qui est la grande fête* des Juifs: & Jesus s'en alla à Jerusalem *pour la célébrer.*

2. Est autem Jerosolymis Probatica piscina, quæ cognominatur Hebraicè Bethsaida, quinque porticus habens.

2. Or il y a à Jerusalem *près la porte qu'on appelle la porte des brebis, parce que c'est celle par où l'on fait entrer & sortir ces victimes; il y a, dis-je, près de cette porte*, une piscine *où on lave les entrailles* des moutons *offerts en sacrifice*, appellée en hébreu Bethsaïda, *c'est-*

à-dire, maison de miséricorde : & cette piscine est environnée de cinq galeries,

3. où *ordinairement* étoient couchés *par terre* un grand nombre de malades, d'aveugles, de boiteux & d'autres qui avoient des membres desséchés, qui tous attendoient le mouvement de l'eau.

4. Car l'ange du Seigneur descendoit à certain tems dans cette piscine, & en agitoit l'eau : & celui qui y entroit le premier, après que l'eau avoit été ainsi agitée, étoit guéri, quelque maladie qu'il eût.

5. Or il y avoit là un homme qui étoit malade depuis trente-huit ans.

6. Jesus l'ayant vû couché par terre, & sachant qu'il étoit malade depuis fort long-tems, lui dit ; Voulez-vous être guéri ?

7. Le malade *regardant cette question comme un reproche que Jesus lui faisoit d'avoir été si long-tems malade auprès d'une piscine si salutaire*, lui répondit, Seigneur, *je le veux de tout mon cœur : mais* je n'ai personne pour me jetter dans la piscine après que l'eau a été agitée : & pendant le tems que je mets à y aller, un autre y descend avant moi. *Ainsi je ne puis profiter de la vertu que l'ange communique à cette eau.*

8. *Alors* Jesus lui dit : Levez-vous ; emportez votre lit, & marchez.

9. En même tems, cet homme fut guéri ; & prenant son lit, il commença à marcher. Or ce jour-là étoit un jour de sabbat.

10. C'est pourquoi les Juifs dirent à celui qui avoit été guéri : C'est aujourd'hui le jour du sabbat ; il ne vous est pas permis d'emporter votre lit.

11. Il leur répondit : Celui qui m'a guéri m'a dit : Emportez vôtre lit, & marchez. *Et je lui obéis.*

12. Ils lui demanderent : Qui est donc cet

3. In his jacebat multitudo magna languentium, cæcorum, claudorum, aridorum, expectantium aquæ motum.

4. Angelus autem Domini descendebat secundùm tempus in piscinam : & movebatur aqua. Et qui prior descendisset in piscinam post motionem aquæ, sanus fiebat à quacumque detinebatur infirmitate.

5. Erat autem quidam homo ibi, triginta & octo annos habens in infirmitate sua.

6. Hunc cùm vidisset Jesus jacentem, & cognovisset quia jam multum tempus haberet, dicit ei : Vis sanus fieri ?

7. Respondit ei languidus : Domine, hominem non habeo, ut cùm turbata fuerit aqua, mittat me in piscinam : dum venio enim ego, alius ante me descendit.

8. Dicit ei Jesus : Surge, tolle grabatum tuum, & ambula.

9. Et statim sanus factus est homo ille : & sustulit grabatum suum, & ambulabat. Erat autem sabbatum in die illo.

10. Dicebant ergo Judæi illi qui sanatus fuerat : Sabbatum est, non licèt tibi tollere grabatum tuum.

11. Respondit eis : Qui me sanum fecit, ille mihi dixit : Tolle grabatum tuum, & ambula.

12. Interrogaverunt ergo

eum; Quis est ille homo, qui dixit tibi: Tolle grabatum tuum, & ambula?

13. Is autem qui sanus fuerat effectus, nesciebat quis esset. Jesus enim declinavit a turba constituta in loco.

homme qui vous a dit: Emportez votre lit, & marchez?

13. Mais celui qui avoit été guéri ne savoit lui-même qui il étoit; car Jesus s'étoit retiré de la foule du peuple qui étoit là, *pour éviter ses applaudissemens, & se dérober à l'envie des pharisiens.*

14. Postea invenit eum Jesus in templo, & dixit illi: Ecce sanus factus es: jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.

14. Depuis, Jesus rencontra cet homme dans le temple, & lui dit: Vous voilà guéri: ne péchez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis.

15. Abiit ille homo, & nuntiavit Judæis, quia Jesus esset, qui fecit eum sanum.

15. Cet homme *ravi d'avoir rencontré son bienfaiteur, & désirant le faire connoître à tout le monde*, s'en alla trouver les Juifs, & leur dit que c'étoit Jesus qui l'avoit guéri.

16. Propterea persequebantur Judæi Jesum, quia hæc faciebat in sabbato.

16. *Mais bien-loin d'être touchés de respect pour l'auteur d'un si grand miracle*, c'est pour cela même que les Juifs persécutoient Jesus, *& qu'ils cherchoient à le faire mourir*, parce qu'il faisoit ces choses le jour du sabbat.

§. II. *Sermon de Jesus-Christ aux Juifs. Le Fils fait tout ce que fait le Pere; est Juge; ressuscite les morts.*

17. Jesus autem respondit eis: Pater meus usque modo operatur, & ego operor.

17. Mais Jesus, *pour leur faire sentir l'aveuglement de leur cœur*, leur dit: mon Pere, *depuis le commencement du monde* jusqu'aujourd'hui, ne cesse point d'agir; *& le repos dans lequel il est entré après la création, & qu'il a voulu faire honorer par celui du sabbat, n'empêche ni les opérations de sa puissance dans la consécration de ses ouvrages, ni les opérations de sa grace dans la sanctification des ames.* Et j'agis aussi incessamment, *étant un même principe avec lui de ces opérations divines.*

18. Propterea ergo magis quærebant eum Judæi interficere: quia non solùm solvebat sabbatum, sed & Patrem suum dicebat Deum, æqualem se faciens Deo. Respondit itaque Jesus, & dixit eis:

18. C'est pour cela donc que les Juifs cherchoient encore avec plus d'ardeur à le faire mourir, parce que, non-seulement il ne gardoit pas le sabbat, mais qu'il disoit même que Dieu étoit son Pere, se faisant ainsi égal à Dieu. Sur quoi Jesus leur répondit de la sorte:

19. En vérité, en vérité, je vous le dis: Le Fils ne sauroit rien faire de lui-même, il ne fait que ce qu'il voit faire à son Pere: car tout ce que le Pere fait, le Fils le fait aussi comme lui.

19. Amen, amen dico vobis: non potest Filius à se facere quidquam, nisi quod viderit Patrem facientem; quæcumque enim ille fecerit, hæc & Filius similiter facit.

20. parce que le Pere aime le Fils *d'un amour infini:* & *ainsi* il lui montre tout ce qu'il fait lui-même, *lui communiquant, avec son essence divine, sa sagesse & sa puissance;* & il lui montrera des œuvres encore plus grandes que celles-ci; en sorte que vous serez vous-mêmes dans l'admiration, *en voyant la grandeur du pouvoir que Dieu lui a donné.*

20. Pater enim diligit Filium, & omnia demonstrat ei, quæ ipse facit: & majora his demonstrabit ei opera, ut vos miremini.

21. Car comme le Pere ressuscite les morts, & leur donne la vie; de même le Fils donne la vie à qui il lui plaît, *soit la vie du corps, en le retirant des ombres de la mort, soit la vie de l'ame, en la délivrant des liens du péché, soit la vie éternelle, en y faisant entrer ceux qu'il en juge dignes.*

21. Sicut enim Pater suscitat mortuos, & vivificat: sic & Filius, quos vult, vivificat;

22. Car le Pere ne juge personne: mais il a donné tout pouvoir de juger au Fils,

22. neque enim Pater judicat quemquam: sed omne judicium dedit Filio,

23. afin que tous honorent le fils comme ils honorent le Pere. Celui qui n'honore point le Fils n'honore point le Pere qui l'a envoyé. *C'est donc en vain que vous vous glorifiez d'honorer Dieu, pendant que vous me deshonorez, moi qui suis son Fils, qu'il vous a envoyé pour vous mettre en possession de la vie éternelle.*

23. ut omnes honorificent Filium, sicut honorificant Patrem: qui non honorificat Filium, non honorificat Patrem, qui misit illum.

24. En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui entend ma parole, & qui croit en celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle, *par l'espérance que sa foi lui donne de la posséder un jour;* & il ne tombe point dans la condamnation *portée contre les pécheurs:* mais *comme* il est déja passé de la mort *du péché* à la vie *de la grace, il passera aussi un jour de la corruption du tombeau à l'incorruptibilité de la gloire.*

24. Amen, amen dico vobis, quia qui verbum meum audit, & credit ei qui misit me, habet vitam æternam, & in judicium non venit, sed transiit à morte in vitam.

25. En vérité, en vérité, je vous dis, que l'heure vient, & qu'elle est déja venue, que les morts, *tels que je viens de dire,* entendront

25. Amen, amen dico vobis, quia venit hora, & nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei: & qui au-

dierint, vivent.

la voix du Fils de Dieu; & que ceux qui l'entendront vivront.

26. Sicut enim Pater habet vitam in semetipso: sic dedit & Filio habere vitam in semetipso.

26. Car comme le Pere a la vie en lui-même, *& qu'il est le principe de la vie de son Fils*, il a aussi donné au Fils d'avoir la vie en lui-même, *& d'être le principe de la vie des hommes.*

27. Et potestatem dedit ei judicium facere, quia Filius hominis est.

27. Et il lui a donné le pouvoir de *les* juger, parce qu'il est le Fils de l'homme, *& qu'ainsi il le peut faire d'une maniere sensible & convenable à la nature de l'homme.*

28. Nolite mirari hoc, quia venit hora, in qua omnes, qui in monumentis sunt, audient vocem Filii Dei:

28. Ne vous étonnez pas de ceci; car le tems viendra que tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu, *qui les appellera à son jugement par le ministere de ses anges.*

29. & procedent qui bona fecerunt, in resurrectionem vitæ: qui verò mala egerunt, in resurrectionem judicii.

29. Et *alors* ceux qui auront fait de bonnes œuvres sortiront *des tombeaux* pour ressusciter à la vie *éternelle*: mais ceux qui en auront fait de mauvaises en sortiront pour ressusciter à leur condamnation.

30. Non possum ego à meipso facere quidquam. Sicut audio, judico: & judicium meum justum est: quia non quæro voluntatem meam, sed voluntatem ejus, qui misit me.

30. *Or il ne faut pas craindre que je puisse me tromper dans le jugement que je prononcerai sur eux; car* je ne puis rien faire de moi-même. Je juge *seulement* selon ce que j'entends *de mon Pere que je dois juger*: & mon jugement est *très*-juste; car je ne cherche pas ma volonté propre *dans les jugemens que je prononce*, mais la volonté de celui qui m'a envoyé, *qui est la sagesse essentielle & la souveraine justice.*

§. III. *Jesus-Christ ne rend pas témoignage de lui-même. Jean lampe ardente & luisante.*

31. Si ergo testimonium perhibeo de meipso, testimonium meum non est verum.

31. Si je *suis seul lorsque je* rends *ainsi* témoignage de moi-même, mon témoignage n'est pas *tel qu'il doit être selon la loi, pour être reçû comme* véritable.

32. Alius est, qui testimonium perhibet de me: & scio quia verum est testimonium, quod perhibet de me.

32. *Mais je ne suis pas seul; car* il y en a un autre qui rend témoignage de moi: & je sai que le témoignage qu'il en rend est véritable.

33. *En effet*, vous avez envoyé à Jean, & il a rendu *de moi un* témoignage *conforme* à la vérité, *& dont par conséquent je pourrois m'autoriser.*

33. Vos misistis ad Joannem: & testimonium perhibuit veritati.

34. *Mais* pour moi, ce n'est pas d'un homme que je reçois témoignage: mais je dis ces choses, *& je vous fais souvenir du témoignage que Jean a rendu de moi*, afin que vous soyez sauvés *par la foi qu'il vous a exhorté d'avoir en moi, comme au Messie que Dieu vous a envoyé.*

34. Ego autem non ab homine testimonium accipio: sed hæc dico ut vos salvi sitis.

35. Cet *homme* étoit une lampe ardente *par son zele, par sa charité*, & luisante *par ses prédications, par ses bonnes œuvres:* & vous avez voulu vous réjoüir pour un peu de tems à la lueur de sa lumiere, *écoutant ses paroles avec joie, & voyant avec plaisir ses grands exemples. Je pourrois donc me servir du témoignage d'un tel homme.*

35. Ille erat lucerna ardens & lucens. Vos autem voluistis ad horam exultare in luce ejus.

36. Mais pour moi, j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean: car les œuvres que le Pere *céleste* m'a donné à faire, ces œuvres *miraculeuses* que je fais *par la souveraine puissance qu'il m'a communiquée*, rendent témoignage de moi, que c'est le Pere *éternel* qui m'a envoyé.

36. Ego autem habeo testimonium majus Joanne. Opera enim, quæ dedit mihi Pater ut perficiam ea, ipsa opera, quæ ego facio, testimonium perhibent de me, quia Pater misit me:

37. Et le Pere qui m'a envoyé a rendu lui-même témoignage de moi *sur les bords du Jourdain. Mais* vous n'avez jamais entendu sa voix, ni vû sa face.

37. & qui misit me Pater ipse testimonium perhibuit de me: neque vocem ejus unquam audistis, neque speciem ejus vidistis.

38. Sa parole même ne demeure point en vous, parce que vous ne croyez point en celui qu'il *vous* a envoyé, *& qu'il vous a ordonné d'écouter.*

38. Et verbum ejus non habetis in vobis manens: quia quem misit ille, huic vos non creditis.

§. IV. *Ecritures. Amour de la gloire empêche la foi. Moyse condamne les Juifs.*

39. Vous lisez avec soin les Ecritures, parce que vous croyez y *trouver le moyen* d'avoir la vie éternelle; *& vous avez raison.* Ce sont elles, en effet, qui rendent témoignage de moi, *qui suis cette vie, & qui suis la voie véritable qui y conduit.*

39. Scrutamini Scripturas, quia vos putatis in ipsis vitam æternam habere: & illæ sunt, quæ testimonium perhibent de me;

40. & non vultis venire ad me ut vitam habeatis.

40. Et *cependant* vous ne voulez pas venir à moi, pour recevoir la vie, *que vous ne pouvez obtenir ſans moi.*

41. Claritatem ab hominibus non accipio.

41. *Si je vous exhorte ainſi de venir à moi, ce n'eſt pas que j'aie beſoin, pour me faire honneur, de vous mettre au nombre de mes diſciples;* je ne tire point ma gloire des hommes:

42. Sed cognovi vos, quia dilectionem Dei non habetis in vobis.

42. mais *c'eſt que* je vous connois, *& que je vois avec douleur* que vous n'avez point en vous l'amour de Dieu, *puiſque vous rejettez celui qu'il vous a envoyé.*

43. Ego veni in nomine Patris mei, & non accipitis me: ſi alius venerit in nomine ſuo, illum accipietis.

43. *Car* je ſuis venu au nom de mon Pere; & vous ne me recevez pas. Si un autre vient en ſon propre nom, vous le recevrez.

44. Quomodo vos poteſtis credere, qui gloriam ab invicem accipitis, & gloriam, quæ à ſolo Deo eſt, non quæritis?

44. *Mais* comment pourriez-vous *me recevoir & me* croire, vous qui recherchez *avec tant d'ardeur* la gloire que vous vous donnez les uns aux autres, & qui ne recherchez point la gloire qui vient de Dieu ſeul, *laquelle néanmoins eſt l'unique que je vous permets de rechercher?*

45. Nolite putare quia ego accuſaturus ſim vos apud Patrem: eſt qui accuſat vos Moyſes, in quo vos ſperatis.

45. *Au reſte*, ne penſez pas, *en m'entendant vous faire ces reproches*, que ce ſoit moi qui doive vous accuſer devant le pere. Vous avez un accuſateur, qui eſt Moyſe *même*, auquel vous eſpérez *en vain, puiſque vous ne croyez point ce qu'il vous a dit.*

46. Si enim crederetis Moyſi, crederetis forſitan & mihi: de me enim ille ſcripſit.

46. Car ſi vous croyiez Moyſe, peut-être vous me croiriez auſſi, parce que c'eſt de moi qu'il a écrit, *& que je ſuis le prophete qu'il vous a ordonné d'écouter.*

47. Si autem illius litteris non creditis: quomodo verbis meis credetis?

47. Mais ſi vous ne croyez pas ce qu'il a écrit, *lui pour qui vous avez tant de reſpect*, comment croiriez-vous ce que je vous dis, *moi pour qui vous avez tant d'averſion & de mépris?*

CHAPITRE

CHAPITRE VI.

§. I. *Miracle des cinq pains. Jesus fuit pour n'être point Roi.*

1. JEsus s'en alla ensuite au-delà de la mer de Galilée, qui est *la même chose que le lac* de Tiberiade.

2. Et comme une grande multitude de peuple le suivoit, parce qu'ils voyoient les miracles qu'il faisoit sur les malades, *& qu'il étoit accablé par la foule*,

3. il se retira sur une montagne, où il s'assit avec ses disciples.

4. Or le jour de Pâque, qui est la *grande* fête des Juifs, étoit proche: *& cette fête attirant à Jerusalem un grand nombre de Juifs, avoit fort augmenté la foule de ceux qui le suivoient.*

5. Jesus donc [illegible]vant les yeux, & voyant qu'une fort grande multitude de peuple venoit à lui, dit à Philippe: D'où pourrons-nous acheter assez de pain pour donner à manger à tout ce monde?

6. Mais il disoit cela pour le tenter, *& pour éprouver sa foi;* car il savoit bien ce qu'il devoit faire.

7. Philippe lui répondit: Quand on auroit pour deux cens deniers de pain, cela ne suffiroit pas pout leur en donner à chacun un petit morceau.

8. Un *autre* de ses disciples, qui étoit André, frere de Simon Pierre, lui dit:

9. Il y a ici un petit garçon qui a cinq pains d'orge, & deux poissons: mais qu'est-ce que cela pour tant de gens?

10. Jesus lui dit donc: Faites-les asseoir. Il y avoit beaucoup d'herbes en ce lieu-là; & environ cinq mille hommes s'y assirent.

11. Jesus prit donc les pains; & après

1. Post hæc abiit Jesus trans mare Galilææ, quod est Tiberiadis:

2. & sequebatur eum multitudo magna, quia videbant signa, quæ faciebat super his qui infirmabantur.

3. Subiit ergo in montem Jesus: & ibi sedebat cum discipulis suis.

4. Erat autem proximum Pascha, dies festus Judæorum.

5. Cùm sublevasset ergo oculos Jesus & vidisset quia multitudo maxima venit ad eum, dixit ad Philippum: Unde ememus panes, ut manducent hi?

6. Hoc autem dicebat tentans eum: ipse enim sciebat quid esset facturus.

7. Respondit ei Philippus: Ducentorum denariorum panes non sufficiunt eis, ut unusquisque modicum accipiat.

8. Dicit ei unus ex discipulis ejus, Andreas frater Simonis Petri:

9. est puer unus hic, qui habet quinque panes hordeaceos, & duos pisces: sed hæc quid sunt inter tantos?

10. Dixit ergo Jesus: Facite homines discumbere. Erat autem fœnum multum in loco. Discubuerunt ergo viri, numero quasi quinque millia.

11. Accepit ergo Jesus pa-

nes: & cùm gratias egisset, distribuit discumbentibus: similiter & ex piscibus quantum volebant.

avoir rendu graces *à Dieu son Pere, de qui il tenoit sa puissance,* il les distribua *aux disciples; & les disciples*, à ceux qui étoient assis: & on leur donna de même des *deux* poissons, autant qu'ils en voulurent.

12. Ut autem impleti sunt, dixit discipulis suis: Colligite quæ superaverunt fragmenta, ne pereant.

12. Après qu'ils furent rassasiés, il dit à ses disciples: Ramassez les morceaux qui sont restés, afin que rien ne se perde.

13. Collegerunt ergo, & impleverunt duodecim cophinos fragmentorum ex quinque panibus hordeaceis, quæ superfuerunt his qui manducaverant.

13. Et les ayant ramassés, ils emplirent douze corbeilles des morceaux qui étoient restés des cinq pains d'orge, après que tous en eurent mangé.

14. Illi ergo homines cùm vidissent quod Jesus fecerat signum, dicebant: Quia hic est verè Propheta, qui venturus est in mundum.

14. Ces personnes donc ayant vû le miracle que Jesus avoit fait, *en multipliant ces pains,* disoient: C'est là vraiment le prophete qui doit venir dans le monde *pour régner sur Israël, & le délivrer des mains de ses ennemis.*

15. Jesus ergo cùm cognovisset, quia venturi essent ut raperent eum, & facerent eum regem, fugit iterum in montem ipse solus.

15. Mais Jesus sachant qu'ils devoient venir pour l'enlever, & le faire roi, s'enfuit une seconde fois sur la montagne, sans être accompagné de personne.

§. II. *Jesus marche sur la mer, & le peuple le suit.*

16. Ut autem sero factum est, descenderunt discipuli ejus ad mare.

16. Le soir étant venu, ses disciples s'en allerent à la mer,

17. Et cùm ascendissent navim, venerunt trans mare in Capharnaum: & tenebræ jam factæ erant: & non venerat ad eos Jesus.

17. & monterent dans une barque pour passer au-delà de la mer vers Capharnaüm, *espérant d'y trouver Jesus qu'ils crurent y être passé, sans qu'ils s'en fussent apperçûs;* car il étoit déja nuit, & Jesus n'étoit pas encore revenu à eux.

18. Mare autem, vento magno flante, exurgebat.

18. Cependant la mer commençoit à s'enfler, à cause d'un grand vent qui soufflloit.

19. Cùm remigassent ergo quasi stadia viginti quinque aut triginta, vident Jesum ambulantem supra mare, & proximum navi fieri, & timuerunt.

19. Et comme ils eurent fait à force de rames, environ vingt-cinq ou trente stades, ils apperçurent Jesus qui marchoit sur la mer, & qui s'approchoit de la barque; ce qui les remplit de frayeur, *croyant que ce fût un phantôme.*

20. Ille autem dicit eis: Ego sum, nolite timere.

20. Mais il leur dit: C'est moi; ne craignez point.

21. Ils voulurent donc le prendre dans leur barque. *Dès qu'il y fut entré, le vent cessa; & par un nouveau miracle*, la barque se trouva aussi-tôt au lieu où ils alloient.

21. Voluerunt ergo accipere eum in navim: & statim navis fuit ad terram, in quam ibant.

22. Le lendemain, le peuple qui étoit demeuré de l'autre côté de la mer, remarqua qu'il n'y avoit point eu là d'autre barque *que celle-là seule, où les disciples étoient entrés*, & que Jesus n'y étoit point entré avec ses disciples; mais que les disciples seuls s'en étoient allés *dans cette unique barque*.

22. Altera die, turba quæ stabat trans mare, vidit, quia navicula alia non erat ibi nisi una, & quia non introisset cum discipulis suis Jesus in navim, sed soli discipuli ejus abiissent:

23. Et comme il étoit depuis arrivé d'autres barques de Tiberiade, près le lieu où le Seigneur, après avoir rendu graces, les avoit nourris de *cinq* pains;

23. aliæ verò supervenerunt naves à Tiberiade, juxta locum ubi manducaverant panem, gratias agente Domino.

24. & qu'*après avoir long-tems attendu*, ils connurent enfin que Jesus n'étoit point là, non plus que ses disciples; ils entrerent dans ces barques, & vinrent à Capharnaüm, cherchant Jesus.

24. Cùm ergo vidisset turba quia Jesus non esse: ibi, neque discipuli ejus, ascenderunt in naviculas, & venerunt Capharnaum quærentes Jesum.

§. III. *Nourriture qui ne périt point. Jesus-Christ vrai pain du ciel; ne fait point sa volonté.*

25. Et l'ayant trouvé au-delà de la mer, ils lui dirent: Maître, quand êtes-vous venu ici?

25. Et cùm invenissent eum trans mare dixerunt ei: Rabbi, quando huc venisti?

26. Jesus leur répondit: En vérité, en vérité, je vous le dis: vous me cherchez, non *pour les biens spirituels que vous devriez attendre de moi*, à cause des miracles que vous *m*'avez vû *faire*; mais parce que je vous ai donné du pain à manger, & que je vous ai rassasiés, *sans qu'il vous en ait coûté, ni argent, ni travail.*

26. Respondit eis Jesus, & dixit: Amen, amen dico vobis: quæritis me, non quia vidistis signa, sed quia manducastis ex panibus & saturati estis.

27. *Ne vous laissez point ainsi emporter à l'amour de l'oisiveté & à la recherche des biens temporels:* Travaillez *pour avoir*, non la nourriture qui périt, mais la nourriture qui demeure pour la vie éternelle, & que le Fils de l'homme vous donnera; parce que c'est lui que Dieu le Pere a marqué de son sceau,

27. Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam æternam, quem Filius hominis dabit vobis. Hunc enim Pater signavit Deus.

en le rendant l'image de sa gloire & le caractere de sa substance, par l'union de la nature divine avec la nature humaine en sa personne divine, & le faisant devenir ainsi l'auteur de la grace & le dispensateur de la gloire.

28. Dixerunt ergo ad eum: Quid faciemus ut operemur opera Dei?

28. Ils lui dirent: Que ferons-nous, pour faire des œuvres *qui puissent nous obtenir* de Dieu *la vie éternelle?*

29. Respondit Jesus, & dixit eis. Hoc est opus Dei, ut credatis in eum quem misit ille.

29. Jesus leur répondit: L'œuvre *que la sagesse* de Dieu *demande de vous* est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé.

30. Dixerunt ergo ei: Quod ergo tu facis signum ut videamus, & credamus tibi? quid operaris?

30. Ils lui dirent: Quel miracle donc faites-vous, afin que nous le voyions, & que nous croyions en vous, *comme au Fils de Dieu & au Messie?* Que faites-vous *d'extraordinaire? Il est vrai que vous avez une fois nourri cinq mille hommes avec cinq pains.*

31. Patres nostri manducaverunt manna in deserto, sicut scriptum est: Panem de cœlo dedit eis manducare.

31. *Mais* nos peres, *au nombre de plus de six cens mille*, ont mangé *non une fois, mais durant quarante ans*, la manne dans le désert, *que Moyse leur faisoit tous les jours descendre du ciel*, selon qu'il est écrit: Il leur a donné à manger le pain du ciel.

32. Dixit ergo eis Jesus: Amen, amen dico vobis: Non Moyses dedit vobis panem de cœlo, sed Pater meus dat vobis panem de cœlo verum.

32. Jesus leur répondit: En vérité, en vérité, je vous le dis: Moyse ne vous a point donné le pain du ciel: *la manne ne portoit ce nom que parce qu'elle en étoit la figure.* Mais c'est mon Pere qui vous donne le véritable pain du ciel.

33. Panis enim Dei est, qui de cœlo descendit, & dat vitam mundo.

33. Car le pain de Dieu est celui qui descend du ciel, & qui donne la vie au monde.

34. Dixerunt ergo ad eum: Domine semper da nobis panem hunc.

34. Ils lui dirent donc: Seigneur, donnez-nous toûjours de ce pain-là.

35. Dixit autem eis Jesus: Ego sum panis vitæ: qui venit ad me, non esuriet: & qui credit in me, non sitiet unquam.

35. Jesus leur répondit: Je suis le pain de vie. Celui qui vient à moi n'aura point faim; & celui qui croit en moi n'aura jamais soif.

36. Sed dixi vobis, quia & vidistis me, & non creditis.

36. Mais je vous l'ai *déja* dit: Vous m'avez vû *faire plusieurs miracles, qui prouvent clairement que je suis le Fils de Dieu:* & *cependant* vous ne croyez point *en moi.*

37. Omne, quod dat mi-

37. *Vous n'êtes point du nombre de ceux que*

mon Pere m'a donnés : car tout ce que mon Pere me donne viendra à moi, & je ne rejetterai point celui qui vient à moi *de la part de mon Pere :*

hi Pater, ad me veniet : & eum, qui venit ad me, non ejiciam foras :

38. car je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé.

38. quia descendi de cœlo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus, qui misit me.

39. Or la volonté de mon Pere qui m'a envoyé est que je ne perde aucun de tous ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressuscite tous au dernier jour, *pour les faire vivre éternellement avec moi.*

39. Hæc est autem voluntas ejus, qui misit me, Patris; ut omne, quod dedit mihi, non perdam ex eo, sed resuscitem illud in novissimo die.

40. Car la volonté de mon Pere qui m'a envoyé est que quiconque voit le Fils, & croit en lui, ait la vie éternelle : & *ainsi* je le ressusciterai au dernier jour *pour le faire entrer dans cette vie glorieuse & incorruptible.*

40. Hæc est autem voluntas Patris mei, qui misit me : ut omnis, qui videt Filium, & credit in eum, habeat vitam æternam, & ego resuscitabo eum in novissimo die.

§. IV. *Murmure des Juifs. Qui apprend du Pere vient au Fils.*

41. Les Juifs se mirent donc à murmurer contre lui, parce qu'il avoit dit : Je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel.

41. Murmurabant ergo Judæi de illo, quia dixisset : Ego sum panis vivus, qui de cœlo descendi.

42. Et ils disoient : N'est-ce pas là Jesus, fils de Joseph, dont nous connoissons le pere & la mere ? Comment donc dit-il : Je suis descendu du ciel ?

42. Et dicebant : Nonne hic est Jesus filius Joseph, cujus nos novimus patrem, & matrem : Quomodo ergo dicit hic : Quia de cœlo descendi ?

43. Jesus leur répondit : Ne murmurez point entre vous.

43. Respondit ergo Jesus, & dixit eis : Nolite murmurare in invicem.

44. Personne ne peut venir à moi, si mon Pere qui m'a envoyé ne l'attire : & *celui qui viendra à moi de la part de mon Pere,* je le ressusciterai au dernier jour.

44. Nemo potest venire ad me, nisi Pater, qui misit me, traxerit eum : & ego resuscitabo eum in novissimo die.

45. *Car* il est écrit dans les prophetes, *touchant ceux qui croiront en moi :* Ils seront tous enseignés de Dieu. Quiconque *donc* a écouté le Pere, & a appris *de lui qui je suis,* celui-là vient à moi, *& croit en moi.*

45. Est scriptum in Prophetis : Et erunt omnes docibiles Dei. Omnis, qui audivit à Patre, & didicit, venit ad me.

46. Ce n'est pas qu'aucun homme ait vû le Pere, si ce n'est celui qui est *né* de Dieu : *car pour* celui-là, *il* a vû le Pere : *mais pour les autres, quand l'Ecriture dit qu'ils seront ins-*

46. Non quia Patrem vidit quisquam, nisi is, qui est à Deo, hic vidit Patrem.

truits de Dieu, cela s'entend d'une instruction intérieure & spirituelle, qui ne tombe point sous les sens, qui n'en est ni moins réelle, ni moins véritable.

47. Amen, amen dico vobis: Qui credit in me, habet vitam æternam.

47. En vérité, en vérité, je vous le dis *encore une fois:* Celui qui croit en moi a la vie éternelle:

48. Ego sum panis vitæ.

48. *car* je suis le pain de vie, *& je fais vivre éternellement ceux qui croyent en moi.*

49. Patres vestri manducaverunt manna in deserto, & mortui sunt.

49. Vos peres ont mangé la manne dans le désert, & ils sont morts.

50. Hic est panis de cœlo descendens: ut si quis ex ipso manducaverit, non moriatur.

50. *Mais* voici le pain qui est descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point.

51. Ego sum panis vivus, qui de cœlo descendi.

51. *En effet*, je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel, *pour donner la vie au monde.*

§. V. *Pain vivant. Chair de Jesus-Christ dans l'Eucharistie.*

52. Si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum: & panis quem ego dabo, caro mea est pro mundi vita.

52. Si quelqu'un *donc* mange de ce pain, il vivra éternellement: & le pain que je donnerai, c'est ma chair *que je dois livrer à la mort* pour la vie du monde.

53. Litigabant ergo Judæi ad invicem, dicentes: Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum?

53. Les Juifs donc disputoient les uns contre les autres, en disant: Comment celui-ci nous peut-il donner sa chair à manger?

§. VI. *La chair de Jesus donne la vie & l'immortalité.*

54. Dixit ergo eis Jesus: Amen, amen dico vobis: Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, & biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis.

54. Jesus leur dit: En vérité, en vérité, je vous le dis: si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, & si vous ne bûvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous.

55. Qui manducat meam carnem, & bibit meum sanguinem, habet vitam æternam: & ego resuscitabo eum in novissimo die:

55. *Mais* celui qui mange ma chair, & boit mon sang, a la vie éternelle, & je le ressusciterai au dernier jour.

56. caro enim mea, verè est cibus: & sanguis meus verè est potus.

56. Car ma chair est véritablement une nourriture, & mon sang est véritablement un breuvage.

57. Qui manducat meam carnem, & bibit meum sanguinem, in me manet, & e-

57. Celui *donc* qui mange ma chair, & boit mon sang, demeure en moi, & moi en lui, *comme la nourriture demeure unie à celui qui la prend.*

58. *Et ainsi*, comme mon Pere qui m'a envoyé est vivant *par lui-même*, & que je vis par mon Pere, *de sa propre vie qu'il me communique ;* de même celui qui me mange vivra aussi par moi, *de ma propre vie que je lui communiquerai.*

58. Sicut misit me vivens Pater, & ego vivo propter Patrem : & qui manducat me, & ipse vivet propter me.

59. C'est-là *véritablement* le pain qui est descendu du ciel, bien différent de la manne que vos peres ont mangée *dans le désert*, & qui ne les a pas empêchés de mourir. *Car* celui qui mange ce pain vivra éternellement, *puisqu'il vivra de la vie du Fils de Dieu même, qui est éternelle.*

59. Hic est panis, qui de cœlo descendit. Non sicut manducaverunt patres vestri manna, & mortui sunt. Qui manducat hunc panem, vivet in æternum.

§. VII. *Scandale des disciples. Apôtres demeurent fermes. L'un d'eux est un démon.*

60. Ce fut en enseignant dans la synagogue de Capharnaüm que *Jesus* dit ces choses.

60. Hæc dixit in synagoga docens, in Capharnaum.

61. Plusieurs donc de ses disciples l'ayant entendu, dirent: Ce discours est *bien* dur : & qui peut l'écouter? *Qui peut se persuader qu'un homme donne sa chair à manger, & son sang à boire ?*

61. Multi ergo audientes ex discipulis ejus, dixerunt : Durus est hic sermo, & quis potest eum audire ?

62. Mais Jesus connoissant en lui-même que ses disciples murmuroient sur ce sujet, leur dit : Cela vous scandalise-t-il ? *& croyez-vous que je ne puisse vous donner ma chair à manger, & mon sang à boire, maintenant que je suis avec vous ?*

62. Sciens autem Jesus apud semetipsum, quia murmurarent de hoc discipuli ejus, dixit eis : Hoc vos scandalizat ?

63. *Que sera-ce* donc, si vous voyez le Fils de l'homme monter où il étoit auparavant ? *Comment croirez-vous alors qu'il puisse vous donner à manger sa chair glorieuse, immortelle, & élevée jusqu'à la droite de la majesté de Dieu?*

63. Si ergo videritis Filium hominis ascendentem ubi erat prius ?

64. C'est l'Esprit *de Dieu* qui vivifie, *& qui donne l'intelligence de ces vérités.* La chair ne sert de rien *pour les entendre : car* les paroles que je vous ai dites sont *elles-mêmes* esprit & vie ; *& ainsi pour les entendre, il faut être animé de l'esprit de Dieu, & vivre de la vie de la foi.*

64. Spiritus est, qui vivificat : caro non prodest quidquam. Verba, quæ ego locutus sum vobis, spiritus & vita sunt.

65. Sed sunt quidam ex vobis, qui non credunt. Sciebat enim ab initio Jesus qui essent non credentes, & quis traditurus esset eum.

65. Mais il y a quelques-uns d'entre vous qui *n'ont point cet Esprit, & qui ne vivent point de cette vie : c'est pourquoi aussi* ils ne croyent pas. Car Jesus savoit dès le commencement qui étoient ceux qui ne croyoient point, & qui étoit celui qui le trahiroit.

66. Et dicebat : Propterea dixi vobis, quia nemo potest venire ad me, nisi fuerit ei datum à Patre meo.

66. Et il *leur* disoit : C'est pour cela que je vous ai dit que personne ne peut venir à moi, s'il ne lui est donné par mon Pere ; *car on ne vient à moi que par la foi que mon Pere seul peut donner.*

67. Ex hoc multi discipulorum ejus abierunt retro ; & jam non cum illo ambulabant.

67. Dès lors plusieurs de ses disciples se retirerent de sa suite ; & ils n'alloient plus avec lui.

68. Dixit ergo Jesus ad duodecim : Numquid & vos vultis abire ?

68. Sur quoi Jesus dit aux douze *Apôtres :* Et vous, ne voulez-vous point aussi me quitter ?

69. Respondit ergo ei Simon Petrus : Domine, ad quem ibimus ? verba vitæ æternæ habes.

69. Simon Pierre lui répondit : A qui irions-nous, Seigneur ? Vous avez les paroles de la vie éternelle :

70. Et nos credimus, & cognovimus, quia tu es Christus Filius Dei.

70. & nous avons cru, & nous avons connu que vous êtes le Christ Fils du Dieu *vivant.*

71. Respondit eis Jesus : Nonne ego vos duodecim elegi : & ex vobis unus diabolus est ?

71. Jesus lui répondit : Ne vous ai-je pas choisis vous douze ? & néanmoins un de vous est un démon.

72. Dicebat autem Judam Simonis Iscariotem : hic enim erat traditurus eum, cùm esset unus ex duodecim.

72. Ce qu'il disoit de Judas Iscariote, *fils* de Simon ; car c'étoit lui qui devoit le trahir, quoiqu'il fût un des douze *Apôtres.*

CHAPITRE VII.

§. I. *Parens de Jesus ambitieux. Le monde hait ceux qui le reprennent.*

1. Post hæc autem ambulabat Jesus in Galilæam, non enim volebat in Judæam ambulare, quia quærebant eum Judæi interficere.

1. DEpuis ce tems-là, Jesus parcouroit la Galilée, ne voulant pas aller dans la Judée, parce que les Juifs cherchoient à le faire mourir.

2. Erat autem in proximo dies festus Judæorum, Scenopegia.

2. Mais la fête des Juifs *appellée* des Tabernacles, *à cause des tentes sous lesquelles ils habitoient durant les jours de cette solemnité, en mémoire*

mémoire de celles sous lesquelles ils étoient demeurés durant quarante ans dans le désert ; cette fête, dis-je, étant proche,

3. ses freres, *c'est-à-dire, ses cousins*, lui dirent : Quittez ce pays, & vous en allez en Judée, afin que les disciples que vous y avez voyent aussi les œuvres *merveilleuses* que vous faites, *& que vous ne devez pas tenir cachées :*

3. Dixerunt autem ad eum fratres ejus : Transi hinc, & vade in Judæam, ut & discipuli tui videant opera tua, quæ facis.

4. car personne ne fait dans le secret *les merveilles que vous faites :* mais il cherche à paroître dans le public. Puis *donc* que vous faites ces choses *si admirables*, faites-vous connoître au monde, *en les faisant dans Jerusalem, où les Juifs de toutes les parties de la terre, qui s'y rassemblent, en seront les témoins.*

4. Nemo quippe in occulto quid facit, & quærit ipse in palam esse : si hæc facis, manifesta teipsum mundo.

5. Car ses freres ne croyoient pas en lui : *& ne le reconnoissant pas pour Fils de Dieu, ils ne le croyoient pas insensible à l'estime des hommes.*

5. Neque enim fratres ejus credebant in eum.

6. Jesus donc leur dit: Mon tems *pour me découvrir au monde*, n'est pas encore venu: mais *pour vous*, votre tems est toûjours prêt ;

6. Dixit ergo eis Jesus : Tempus meum nondum advenit : tempus autem vestrum semper est paratum.

7. *car* le monde ne sauroit vous haïr, *parce que vous entrez dans ses sentimens, & que vous suivez ses maximes.* Mais pour moi, il me hait, parce que je rends témoignage contre lui, que ses œuvres sont mauvaises.

7. Non potest mundus odisse vos : me autem odit : quia ego testimonium perhibeo de illo, quòd opera ejus mala sunt.

8. *Ainsi*, quant à vous, allez à cette fête : pour moi, je n'y vais pas *encore*, parce que mon tems n'est pas encore accompli, *& que le moment marqué par mon Pere n'est pas encore arrivé.*

8. Vos ascendite ad diem festum hunc, ego autem non ascendo ad diem festum istum : quia meum tempus nondum impletum est.

9. Leur ayant dit ces choses, il demeura dans la Galilée.

9. Hæc cùm dixisset, ipse mansit in Galilæa.

§. II. *Jesus-Christ n'enseigne point sa propre doctrine, & ne cherche point sa gloire.*

10. Mais lorsque ses freres furent partis, il alla aussi lui-même à la fête, non pas publiquement, mais comme s'il eût voulu se cacher.

10. Ut autem ascenderunt fratres ejus, tunc & ipse ascendit ad diem festum non manifestè, sed quasi in occulto.

11. Judæi ergo quærebant eum in die festo, & dicebant: Ubi est ille?

12. Et murmur multum erat in turba de eo. Quidam enim dicebant: Quia bonus est. Alii autem dicebant: Non, sed seducit turbas.

13. Nemo tamen palam loquebatur de illo, propter metum Judæorum.

14. Jam autem die festo mediante, ascendit Jesus in templum, & docebat.

15. Et mirabantur Judæi, dicentes: Quomodo hic litteras scit, cùm non didicerit?

16. Respondit eis Jesus, & dixit: Mea doctrina non est mea, sed ejus, qui misit me.

17. Si quis voluerit voluntatem ejus facere: cognoscet de doctrina, utrum ex Deo sit, an ego à meipso loquar.

18. Qui à semetipso loquitur, gloriam propriam quærit: qui autem quærit gloriam ejus, qui misit eum, hic verax est, & injustitia in illo non est.

19. Nonne Moyses dedit vobis legem: & nemo ex vobis facit legem?

11. Les Juifs donc le cherchoient pendant cette fête, & ils disoient: Où est-il?

12. Et on faisoit de lui en secret plusieurs discours parmi le peuple, *fort différens les uns des autres:* car les uns disoient: C'est un homme de bien. Les autres disoient: Non; mais il séduit le peuple.

13. Personne néanmoins ne parloit librement de lui, *& n'en disoit le bien qu'il en pensoit*, parce qu'on craignoit les Juifs *qui le haïssoient, & qui persécutoient ceux qui lui étoient favorables.*

14. Or vers le milieu de la fête, Jesus monta au temple, où il se mit à enseigner, *& à expliquer les saintes Ecritures.*

15. *Il le faisoit avec tant de lumiere & de sagesse, que* les Juifs en étant étonnés, disoient: Comment cet homme peut-il être si savant, lui qui n'a point étudié?

16. Jesus leur répondit: Ma doctrine n'est pas ma doctrine: *ce n'est point une doctrine que j'aye acquise par mon travail;* mais c'est la doctrine *que j'ai reçûe* de celui qui m'a envoyé.

17. Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il reconnoîtra si ma doctrine est de lui, ou si je parle de moi-même.

18. Celui qui parle de soi-même, *sans être envoyé de Dieu*, cherche sa propre gloire, *& est sujet à mentir:* mais celui qui cherche *uniquement* la gloire de celui qui l'a envoyé, est véritable; & il n'y a point en lui d'injustice, *ni de mensonge, parce qu'il ne dit que ce qu'il a appris de Dieu qui est la vérité même.*

19. *Or comme les guérisons miraculeuses que Jesus faisoit les jours du sabbat avoient irrité contre lui les Scribes & les Pharisiens, & les avoient portés à former le dessein de le faire mourir; comme étant un violateur de la loi, il leur dit:* Moyse ne vous a-t-il pas donné la loi *du sabbat?* & néanmoins nul de vous n'accomplit

à la lettre cette loi; *car vous ne faites aucun scrupule de donner la circoncision au jour du sabbat, & de travailler à guérir celui qui l'a reçûe.*

20. Pourquoi *donc* cherchez-vous à me faire mourir, *parce que j'ai guéri un homme le jour du sabbat?* Le peuple, *qui se sentoit très-éloigné de cette mauvaise disposition à l'égard de Jesus, se trouva choqué de ce reproche, &* lui répondit: Vous êtes possédé du démon, *qui vous inspire une telle pensée.* Qui est-ce qui cherche à vous faire mourir?

20. Quid me quæritis interficere? Respondit turba, & dixit: Dæmonium habes; quis te quærit interficere?

21. Jesus leur répondit: J'ai fait un miracle *au jour du sabbat;* & vous en êtes tous surpris, *comme si j'avois fait un crime.*

21. Respondit Jesus, & dixit eis: Unum opus feci, & omnes miramini.

22. Cependant parce que Moyse vous a donné *la loi de* la circoncision, quoiqu'elle vienne des patriarches, & non de Moyse, *qui ne l'a point reçûe immédiatement de Dieu,* vous ne laissez pas de circoncire au jour du sabbat, *pour obéir à cette loi.*

22. Propterea Moyses dedit vobis circumcisionem: (non quia ex Moyse est, sed ex patribus) & in sabbato circumciditis hominem.

23. Si *donc* un homme reçoit la circoncision, *& si on travaille* le jour du sabbat *à guérir la plaie qu'on lui a faite dans cette occasion,* sans que la loi de Moyse soit violée; pourquoi vous mettez-vous en colere contre moi, parce que j'ai guéri un homme dans tout son corps au jour de sabbat?

23. Si circumcisionem accipit homo in sabbato, ut non solvatur lex Moysi: mihi indignamini quia totum hominem sanum feci in sabbato?

24. Ne jugez pas *des choses* selon l'apparence *& selon vos préjugés:* mais jugez-*en* selon la justice *& la vérité. Si vous en usiez ainsi, vous ne condamneriez pas en moi, comme un crime, ce que vous croyez pouvoir faire sans péché.*

24. Nolite judicare secundùm faciem, sed justum judicium judicate.

25. Alors quelques personnes de Jerusalem, *qui savoient le dessein que les principaux d'entre les Juifs avoient formé contre Jesus,* commencerent à dire: N'est-ce pas là celui qu'ils cherchent pour le faire mourir?

25. Dicebant ergo quidam ex Jerosolymis: Nonne hic est, quem quærunt interficere?

26. Et néanmoins le voilà qui parle devant tout le monde, sans qu'ils lui disent rien. N'est-ce point que les sénateurs ont effecti-

26. Et ecce palam loquitur, & nihil ei dicunt. Numquid verè cognoverunt principes quia hic est Christus?

vement reconnu qu'il eſt le Chriſt ?

27. Sed hunc ſcimus unde ſit : Chriſtus autem cùm venerit, nemo ſcit, unde ſit.

27. Mais *cependant* nous ſavons d'où eſt cet homme ; *ſa famille eſt connue de tout le monde :* au lieu que quand le Chriſt viendra, perſonne ne ſaura d'où il eſt.

28. Clamabat ergo Jeſus in templo docens, & dicens : Et me ſcitis, & unde ſim ſcitis : & à meipſo non veni, ſed eſt verus, qui miſit me, quem vos neſcitis.

28. Jeſus donc *ſachant ce qu'on diſoit de lui*, crioit à haute voix, en enſeignant dans le temple, & diſant *au peuple :* Vous me connoiſſez, *dites-vous*, & vous ſavez d'où je ſuis ; & *cependant* je ne ſuis pas venu de moi-même : mais celui qui m'a envoyé eſt véritable, & vous ne le connoiſſez point.

29. Ego ſcio eum, quia ab ipſo ſum, & ipſe me miſit.

29. Pour moi, je le connois, parce que je ſuis *né* de lui, & qu'il m'a envoyé *vers vous pour accomplir les promeſſes qu'il avoit faites à vos peres.*

30. Quærebant ergo eum apprehendere : & nemo miſit in illum manus, quia nondum venerat hora ejus.

30. *Les Phariſiens encore plus irrités de ces paroles*, cherchoient donc à l'arrêter : & néanmoins perſonne ne mit la main ſur lui, parce que ſon heure, *pour être livré à ſes ennemis*, n'étoit pas encore venue.

31. De turba autem multi crediderunt in eum, & dicebant : Chriſtus cùm venerit, numquid plura ſigna faciet quàm quæ hic facit ?

31. Cependant pluſieurs du peuple *voyant les mirables qu'il faiſoit*, crurent en lui ; & ils diſoient *entr'eux :* Quand le Chriſt viendra, fera-t-il plus de miracles que n'en a fait celui-ci ? *Pourquoi donc refuſerions-nous de le reconnoître pour le Meſſie ?*

32. Audierunt Phariſæi turbam murmurantem de illo hæc : & miſerunt Principes & Phariſæi miniſtros, ut apprehenderent eum.

32. Les Phariſiens ayant entendu ces diſcours que le peuple faiſoit de lui en ſecret, *en ſentirent toute la force.* Et s'étant joints aux princes des prêtres, *pour chercher les moyens d'en prévenir les ſuites*, ils envoyerent des archers pour le prendre.

33. Dixit ergo eis Jeſus : Adhuc modicum tempus vobiſcum ſum : & vado ad eum, qui me miſit.

33. Mais Jeſus leur diſoit : *C'eſt en vain que vous vous efforcez d'avancer l'heure de ma mort.* Je ſuis encore avec vous *pour* un peu de tems ; & je m'en vais *enſuite* vers celui qui m'a envoyé.

34. Quæretis me, & non invenietis : & ubi ego ſum, vos non poteſtis venire.

34. Vous me chercherez *alors*, & vous ne me trouverez point ; & *en effet* vous ne pouvez venir où *je ſerai alors, & où* je ſuis *dès-à-préſent.*

35. Les Juifs disoient entr'eux ? Où ira-t-il donc, que nous ne le trouverons point ? ira-t-il vers les Gentils qui sont disperses par tout le monde ? & instruira-t-il les Gentils ?

35. Dixerunt ergo Judæi ad semetipsos : Quò hic iturus est, quia non inveniemus eum ? numquid in dispersionem Gentium iturus est, & docturus Gentes ?

36. Que signifie cette parole qu'il vient de dire ? Vous me chercherez, & vous ne me trouverez point, & vous ne pouvez venir où je dois aller ?

36. Quis est hic sermo, quem dixit : Quæretis me, & non invenietis : & ubi sum ego, vos non potestis venire.

§. III. *Qui a soif vienne à Jesus. Fleuve d'eau vive. Jesus-Christ sujet de division.*

37. Enfin le dernier jour de la fête qui étoit le plus solemnel, Jesus se tenant debout *au milieu du temple*, disoit à haute voix *à tout le peuple qui étoit assemblé :* Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, & qu'il boive ; *c'est-à-dire, qu'il croye en moi.*

37. In novissimo autem die magno festivitatis, stabat Jesus, & clamabat, dicens : Si quis sitit, veniat ad me, & bibat.

38. *Car* si quelqu'un croit en moi, il sortira de son cœur des fleuves d'eau vive, comme dit l'Ecriture :

38. Qui credit in me, sicut dicit Scriptura, flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ.

39. Ce qu'il entendoit de l'Esprit *saint* que devoient recevoir ceux qui croiroient en lui. Car le *saint* Esprit n'avoit pas encore été donné, parce que Jesus n'étoit pas encore glorifié.

39. Hoc autem dixit de Spiritu, quem accepturi erant credentes in eum : nondum enim erat Spiritus datus, quia Jesus nondum erat glorificatus.

40. Plusieurs donc d'entre le peuple écoutant ces paroles, disoient : Cet homme est assûrément un Prophete.

40. Ex illa ergo turba, cùm audissent hos sermones ejus, dicebant : Hic est vere propheta.

41. Quelques autres disoient : C'est le Christ. Mais d'autres disoient : Le Christ viendra-t-il de Galilée ?

41. Alii dicebant : Hic est Christus. Quidam autem dicebant : Numquid à Galilæa venit Christus ?

42. L'Ecriture ne dit-elle pas que le Christ viendra de la race de David, & de la petite ville de Bethléem, d'où étoit David ?

42. Nonne Scriptura dicit : Quia ex semine David, & de Bethlehem castello, ubi erat David, venit Christus ?

43. De sorte que le peuple étoit ainsi divisé sur son sujet.

43. Dissensio itaque facta est in turba propter eum.

44. Or quelques-uns d'entr'eux avoient envie de le prendre : mais *néamnoins* personne ne mit la main sur lui.

44. Quidam autem ex ipsis volebant apprehendere eum : sed nemo misit super eum manus.

§. IV. *Ceux qui croyent en Jesus-Christ traités de maudits. Nicodeme le défend.*

45. Venerunt ergo ministri ad Pontifices, & Pharisæos. Et dixerunt eis illi: Quare non adduxistis illum?

45. Les archers donc, *qu'on avoit envoyés pour l'arrêter*, retournerent vers les princes des prêtres & les pharisiens, qui leur dirent: Pourquoi ne l'avez-vous pas amené?

46. Responderunt ministri: Nunquam sic locutus est homo, sicut hic homo.

46. Les archers leur répondirent: Jamais homme n'a parlé comme cet homme. *Il faut que ce soit le Fils de Dieu, le Messie.*

47. Responderunt ergo eis Pharisæi: Numquid & vos seducti estis?

47. Les pharisiens leur répliquerent: Etes-vous donc aussi séduits?

48. Numquid ex principibus aliquis credidit in eum, aut ex Pharisæis?

48. Y a-t-il un seul des sénateurs ou des pharisiens qui ait cru en lui? *Cependant, c'est à des gens sages & éclairés comme eux qu'il appartient d'en juger.*

49. Sed turba hæc, quæ non novit legem, maledicti sunt.

49. Car pour cette populace, qui ne sait ce que c'est que la loi, ce sont des gens maudits, *que Dieu abandonne aux ténebres de leur esprit & aux égaremens de leur cœur.*

50. Dixit Nicodemus ad eos, ille qui venit ad eum nocte, qui unus erat ex ipsis:

50. Sur cela, Nicodeme, l'un d'entr'eux, & le même qui étoit venu trouver Jesus la nuit, leur dit:

51. Numquid lex nostra judicat hominem, nisi priùs audierit ab ipso, & cognoverit quid faciat?

51. Notre loi permet-elle de condamner personne sans l'avoir oüi auparavant, & sans s'être informé de ses actions, *si elles sont bonnes ou mauvaises?*

52. Responderunt, & dixerunt ei: Numquid & tu Galilæus es? Scrutare Scripturas, & vide quia à Galilæa propheta non surgit.

52. Ils lui répondirent: Est-ce que vous êtes aussi Galiléen, *que vous prenez son parti?* Lisez les Ecritures, & apprenez qu'il ne sort point de prophete de Galilée.

53. Et reversi sunt unusquisque in domum suam.

53. *Sur cela ils se séparerent*, & chacun s'en retourna en sa maison.

CHAPITRE VIII.

§. I. *Femme adultere.*

1. POur Jesus, il s'en alla sur la montagne des oliviers, *où il passa la nuit.*

2. Et dès la pointe du jour, il retourna au temple, où tout le peuple s'amassa autour de lui; & s'étant assis, il commença à les instruire.

3. Alors les scribes & les pharisiens lui amenerent une femme qu'on avoit surprise en adultere, la firent tenir debout au milieu *de l'assemblée*,

4. & dirent à Jesus: Maître, cette femme vient d'être surprise en adultere.

5. Or Moyse nous a ordonné dans la loi de lapider les adulteres. Quel est donc sur cela votre sentiment? *Que ferons-nous de celle-ci?*

6. Ils disoient ceci en le tentant, afin d'avoir dequoi l'accuser, *ou de cruauté, s'il la condamnoit à mort, ou de contravention à la loi, s'il lui conservoit la vie.* Mais Jesus se baissant, écrivoit avec son doigt sur la terre.

7. Et comme ils continuoient à l'interroger, il se releva, & leur dit: Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la premiere pierre.

8. Puis se baissant de nouveau, il continua d'écrire sur la terre.

9. Mais pour eux, l'ayant entendu parler de la sorte, *& se sentant repris par leur propre conscience*, ils se retirerent *tous* l'un après l'autre, depuis les vieillards qui sortirent les premiers, *comme les plus coupables, jusqu'aux plus jeunes.* Et ainsi Jesus demeura seul avec la femme, qui étoit au milieu *de la place.*

10. Alors Jesus se relevant, *& ne voyant plus qu'elle*, lui dit: Femme, où sont vos ac-

1. Jesus autem perrexit in Montem Oliveti:

2. & diluculo iterum venit in templum, & omnis populus venit ad eum, & sedens docebat eos.

3. Adducunt autem Scribæ, & Pharisæi, mulierem in adulterio deprehensam: & statuerunt eam in medio.

4. Et dixerunt ei: Magister, hæc mulier modò deprehensa est in adulterio.

5. In lege autem Moyses mandavit nobis hujusmodi lapidare. Tu ergo quid dicis?

6. Hoc autem dicebant tentantes eum, ut possent accusare eum. Jesus autem inclinans se deorsum, digito scribebat in terra.

7. Cùm ergo perseverarent interrogantes eum, erexit se, & dixit eis: Qui sine peccato est vestrûm, primus in illam lapidem mittat.

8. Et iterum se inclinans, scribebat in terra.

9. Audientes autem unus post unum exibant, incipientes à senioribus: & remansit solus Jesus, & mulier in medio stans.

10. Erigens autem se Jesus, dixit ei: Mulier, ubi

sunt; qui te accusabant? nemo te condemnavit?

cusateurs? Personne ne vous a-t-il condamnée?

11. Quæ dixit: Nemo, Domine. Dixit autem Jesus: Nec ego te condemnabo: Vade, & jam ampliùs noli peccare.

11. Elle lui dit: Non, Seigneur. Jesus lui répondit: Je ne vous condamnerai pas non plus. Allez-vous-en, & à l'avenir ne péchez plus.

§. II. *Jesus lumiere du monde. Son pere lui rend témoignage. Impénitence des Juifs.*

12. Iterum ergo locutus est eis Jesus: dicens: Ego sum lux mundi: qui sequitur me, non ambulat in tenebris, sed habebit lumen vitæ.

12. Jesus parlant de nouveau au peuple, leur dit: Je suis la lumiere du monde. Celui qui me suit ne marchera point dans les ténebres: mais il aura la lumiere *véritable, qui conduira ses pas dans les sentiers* de la vie.

13. Dixerunt ergo ei Pharisæi: Tu de teipso testimonium perhibes: testimonium tuum non est verum.

13. Sur cela, les pharisiens lui dirent: Vous vous rendez témoignage à vous-même; votre témoignage n'est point véritable, *& ne doit point être reçû comme tel.*

14. Respondit Jesus, & dixit eis: Etsi ego testimonium perhibeo de meipso, verum est testimonium meum: quia scio unde veni, & quo vado: vos autem nescitis unde venio, aut quò vado,

14. Jesus leur répondit: Quoique je me rende témoignage à moi-même, mon témoignage *néanmoins* est véritable: *& j'en suis très-assûré,* parce que je sai d'où je viens, & où je vais: mais pour vous, vous ne savez d'où je viens, ni où je vais; *& c'est pour cela que vous ne recevez point mon témoignage.*

15. Vos secundùm carnem judicatis: ego non judico quemquam:

15. Vous jugez *de moi* selon la chair, *& selon qu'il paroît à vos sens:* mais pour moi, je ne juge *ainsi* de personne.

16. & si judico ego, judicium meum verum est, quia solus non sum: sed ego, & qui misit me, Pater.

16. Et quand je juge *de moi-même, & que je me rends témoignage*, mon témoignage est véritable, *& doit être reçû comme tel*, parce que je ne suis pas seul; mais moi, & mon Pere qui m'a envoyé, *& qui autorise de son témoignage celui que je me rends à moi-même.*

17. Et in lege vestra scriptum est, quia duorum hominum testimonium verum est.

17. Or il est écrit dans votre loi, que le témoignage de deux personnes sera jugé véritable.

18. Ego sum, qui testimonium perhibeo de meipso: & testimonium perhibet de me, qui misit me, Pater.

18. *Et ainsi puisque* je me rends témoignage à moi-même, & *que* mon Pere qui m'a envoyé me rend aussi témoignage, *notre témoignage est véritable selon la loi, & vous êtes obligés de le recevoir,*

19. Ils

19. Ils lui disoient donc : Où est-il votre Pere, *afin que nous recevions son témoignage?* Jesus leur répondit : Vous ne connoissez ni moi, ni mon Pere : si vous me connoissiez, vous connoîtriez aussi mon Pere.

19. Dicebant ergo ei : Ubi est Pater tuus ? Respondit Jesus : Neque me scitis, neque Patrem meum : si me sciretis, forsitan & Patrem meum sciretis.

20. Jesus leur dit ces choses, enseignant dans le temple, au lieu où étoit le thrésor, *qui étoit le lieu où se tenoient ordinairement les Scribes & les Pharisiens, ses plus grands ennemis.* Et *cependant* personne ne se saisit de lui, parce que son heure n'étoit pas encore venue, *& que le tems auquel il vouloit se livrer entre leurs mains n'étoit pas arrivé.*

20. Hæc verba locutus est Jesus in gazophylacio, docens in templo : & nemo apprehendit eum, quia necdum venerat hora ejus.

21. Jesus leur dit encore : Je m'en vais, & vous me chercherai *sans pouvoir me trouver* : & *ainsi* vous mourrez dans votre péché; *car* vous ne pouvez venir où je vais.

21. Dixit ergo iterum eis Jesus : Ego vado, & quæretis me, & in peccato vestro moriemini. Quò ego vado, vos non potestis venire.

22. Les Juifs donc disoient : N'est-ce point qu'il se tuera lui-même ? & que c'est pour cela qu'il dit : Vous ne sauriez venir où je vais ?

22. Dicebant ergo Judæi : Numquid interficiet semetipsum, quia dixit : Quò ego vado, vos non potestis venire ?

23. Il leur dit : Pour vous, vous êtes d'ici-bas *& vous n'avez que des sentimens conformes à votre origine* : mais pour moi je suis d'en-haut. Vous êtes de ce monde; & moi, je ne suis point de ce monde.

23. Et dicebat eis : Vos de deorsum estis : ego de supernis sum. Vos de mundo hoc estis, ego non sum de hoc mundo.

24. C'est pourquoi je vous ai dit que vous mourriez dans vos péchés : car si vous ne *me* croyez *ce* que je suis, vous mourrez dans votre péché, *puisque vous ne pouvez en être délivrés que par la foi que vous aurez en moi.*

24. Dixi ergo vobis, quia moriemini in peccatis vestris : si enim non credideritis quia ego sum, moriemini in peccato vestro.

§. III. *Jesus ne fait rien de lui-même. La vérité rend libre. Vrais enfans d'Abraham. Enfans du démon.*

25. Ils lui dirent : Qui êtes-vous *donc ?* Jesus leur répondit : Je suis le principe *de toutes choses*, moi-même qui vous parle; *& c'est ce que je vous ai dit, dès le commencement, que vous devez croire pour être délivrés de vos péchés.*

25. Dicebant ergo ei : Tu quis es? Dixit eis Jesus : Principium, qui & loquor vobis.

26. *Au reste*, j'ai beaucoup de choses à

26. Multa habeo de vobis

loqui, & judicare : sed qui me misit, verax est : & ego quæ audivi ab eo, hæc loquor in mundo.

dire de vous, & à condamner en vous : mais *je me contenterai aujourd'hui de vous dire*, *que* celui qui m'a envoyé est véritable, & *que* je ne dis dans le monde que ce que j'ai appris de lui : *de sorte que vous résistez à la vérité même, lorsque vous résistez à mes paroles.*

27. Et non cognoverunt quia Patrem ejus dicebat Deum.

27. *Il leur parla ainsi :* & *cependant* ils ne comprirent point qu'il disoit que Dieu étoit son Pere.

28. Dixit ergo eis Jesus : Cùm exaltaveritis Filium hominis, tunc cognoscetis quia ego sum, & à meipso facio nihil, sed sicut docuit me Pater, hæc loquor :

28. Jesus donc leur dit : Lorsque vous aurez élevé en haut le fils de l'homme, *que vous l'aurez fait mourir sur une croix, & qu'il sera ressuscité*, alors vous connoîtrez qui je suis ; & *vous saurez* que je ne fais, *& que je ne dis* rien de moi-même, mais que je dis *seulement* ce que mon Pere m'a enseigné, & *ce qu'il m'enseigne continuellement.*

29. & qui me misit, mecum est, & non reliquit me solum : quia ego, quæ placita sunt ei, facio semper.

29. Car celui qui m'a envoyé est *toûjours* avec moi ; & il ne m'a point laissé seul, parce que je fais *aussi* toûjours ce qui lui plaît.

30. Hæc illo loquente, multi crediderunt in eum.

30. Lorsqu'il disoit ces choses, plusieurs crurent en lui.

31. Dicebat ergo Jesus ad eos, qui crediderunt ei, Judæos : Si vos manseritis in sermone meo, verè discipuli mei eritis :

31. Jesus dit donc aux Juifs qui croyoient en lui : Si vous demeurez *fermes dans la foi que vous avez en moi, &* dans *l'observation de* ma parole, vous serez véritablement mes disciples,

32. & cognoscetis veritatem, & veritas liberabit vos.

32. & vous connoîtrez la vérité : & la vérité *se découvrant à vous*, vous rendra libres.

33. Responderunt ei : Semen Abrahæ sumus, & nemini servivimus unquam : quomodo tu dicis : Liberi eritis ?

33. Ils lui répondirent : Nous sommes de la race d'Abraham, & nous n'avons jamais été esclaves de personne. Comment donc dites-vous que nous serons rendus libres ?

34. Respondit eis Jesus : Amen, amen dico vobis : quia omnis qui facit peccatum, servus est peccati.

34. Jesus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous dis que quiconque commet le péché est esclave du péché.

35. Servus autem non manet in domo in æternum : filius autem manet in æternum.

36. Or l'esclave ne demeure pas toûjours dans la maison *du pere de famille* : mais le fils y demeure toûjours.

36. Si ergo vos filius liberaverit, verè liberi eritis.

36. Si donc le Fils *de Dieu* vous met en liberté *& vous affranchit de l'esclavage du*

péché, vous ferez alors véritablement libres, *& vous demeurerez toûjours dans la maison du Pere céleste.*

37. Je sai *aussi-bien que vous*, que vous êtes enfans d'Abraham : mais *je sai aussi que vous êtes esclaves du péché, puisque* vous voulez me faire mourir, parce que ma parole ne trouve point d'entrée *ni de place* dans votre cœur.

37. Scio quia filii Abrahæ estis: sed quæritis me interficere, quia sermo meus non capit in vobis.

38. Pour moi, *en vous annonçant la vérité,* je dis ce que j'ai vû dans mon Pere: & vous, *en voulant me faire mourir,* vous faites ce que vous avez vû dans votre pere.

38. Ego quod vidi apud Patrem meum, loquor: & vos quæ vidistis apud Patrem vestrum, facitis.

39. Ils lui dirent: C'est Abraham qui est notre pere. Jesus leur répondit: Si vous êtes enfans d'Abraham, faites donc les œuvres d'Abraham.

39. Responderunt, & dixerunt ei: Pater noster Abraham est. Dicit eis Jesus: Si filii Abrahæ estis, opera Abrahæ facite.

40. Mais maintenant vous cherchez à me faire mourir, moi qui vous ai dit la vérité que j'ai apprise de Dieu. C'est ce qu'Abraham n'a point fait.

40. Nunc autem quæritis me interficere, hominem, qui veritatem vobis locutus sum, quam audivi à Deo: hoc Abraham non fecit.

41. *Ainsi vous ne faites pas les œuvres d'Abraham, mais* vous faites les œuvres de votre pere. Ils lui dirent: Nous ne sommes pas des enfans bâtards, nous n'avons qu'un Pere, qui est Dieu.

41. Vos facitis opera Patris vestri. Dixerunt itaque ei: Nos ex fornicatione non sumus nati: unum Patrem habemus Deum.

42. Jesus leur dit: Si Dieu étoit votre Pere, vous m'aimeriez sans doute, parce que je suis sorti de Dieu, & que je suis venu *de sa part;* car je ne suis pas venu de moi-même, mais c'est lui qui m'a envoyé.

42. Dixit ergo eis Jesus: Si Deus Pater vester esset, diligeretis utique me. Ego enim ex Deo processi, & veni: neque enim à meipso veni, sed ille me misit.

43. Pourquoi *donc* ne connoissez-vous point mon langage? C'est que *votre aversion pour moi est si grande, que* vous ne pouvez *pas seulement* oüir ma parole, *qui est néanmoins véritablement la parole de Dieu.*

43. Quare loquelam meam non cognoscitis? Quia non potestis audire sermonem meum.

44. Et *ainsi vous n'êtes point les enfans de Dieu: mais* vous êtes les enfans du diable, & vous ne voulez qu'accomplir les désirs de votre pere. Il a été homicide dès le commencement *du monde, à l'égard de nos premiers parens qu'il a tués en les portant au péché;*

44. Vos ex patre diabolo estis: & desideria patris vestri vultis facere, ille homicida erat ab initio, & in veritate non stetit: quia non est veritas in eo, cùm loquitur mendacium, ex propriis loquitur, quia mendax est, & pater ejus.

& vous l'êtes aujourd'hui à mon égard, en voulant m'ôter la vie. Et *de plus,* il n'est point demeuré dans la vérité *comme il paroît*, parce que la vérité n'est point en lui : *de sorte que* lorsqu'il dit des mensonges, il dit ce qu'il trouve en lui-même ; car il est menteur, & le pere du mensonge.

45. Ego autem si veritatem dico, non creditis mihi.

45. *Et vous êtes ses enfans:* car pour moi, si je vous dis la vérité, vous ne me croyez pas.

§. IV. *Qui est de Dieu entend sa parole. Jesus appellé possédé, remet son honneur à son pere, est avant Abraham. On le veut lapider.*

46. Quis ex vobis arguet me de peccato? Si veritatem dico vobis quare non creditis mihi?

46. *Cependant* qui de vous me convaincra d'aucun péché, *ni d'aucun mensonge?* Si *donc* je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas, *sinon, parce que vous êtes les enfans du diable, & qu'à l'imitation de votre pere, vous haïssez la vérité.*

47. Qui ex Deo est, verba Dei audit. Propterea vos non auditis, quia ex Deo non estis.

47. Celui qui est *enfant* de Dieu écoute les paroles de Dieu. Ce qui fait donc que vous ne les écoutez pas, c'est que vous n'êtes point *enfans* de Dieu.

48. Responderunt ergo Judæi, & dixerunt ei: Nonne benè dicimus nos, quia Samaritanus es tu, & dæmonium habes?

48. Les Juifs lui répondirent : N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain *ennemi du peuple de Dieu*, & que êtes possédé du démon *qui vous inspire ces sentimens?*

49. Respondit Jesus: Ego dæmonium non habeo : sed honorifico Patrem meum, & vos inhonorastis me.

49. Jesus leur répartit : Je ne suis point possédé du démon, mais j'honore mon Pere : & vous me deshonorez.

50. Ego autem non quæro gloriam meam : est qui quærat, & judicet.

50. Pour moi, je ne recherche point ma propre gloire : un autre la recherchera, & me fera justice *des injures que vous me faites.*

51. Amen, amen dico vobis, si quis sermonem meum servaverit, mortem non videbit in æternum.

51. En vérité, en vérité, je vous le dis : Si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais.

52. Dixerunt ergo Judæi: Nunc cognovimus quia dæmonium habes. Abraham mortuus est, & Prophetæ, & tu dicis: Si quis sermonem

52. Nous connoissons bien maintenant, dirent les Juifs, que vous êtes possédé du démon, *qui vous fait proférer un tel mensonge.* Abraham est mort, & les Prophetes aussi ;

& vous osez dire : Celui qui garde ma parole ne mourra jamais.

53. Etes-vous donc plus grand que notre pere Abraham qui est mort, & que les Prophetes qui sont morts ? Qui prétendez-vous être ?

54. Jesus leur répondit : Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien ; *& vous avez raison de rejetter celle que je me donne. Mais* c'est mon Pere qui me glorifie, *par la puissance qu'il me communique,* lui que vous dites qui est votre Dieu.

55. Cependant vous ne l'avez point connu : mais pour moi, je le connois ; & si je disois que je ne le connois pas, je serois un menteur comme vous. Mais je le connois, & je garde sa parole.

56. *Quant à ce que vous me demandez, si je suis plus grand qu'Abraham, je vous dirai seulement qu'*Abraham votre pere a désiré avec ardeur de voir mon jour, *le jour de mon avénement sur la terre.* Il l'a vû, & il en a été comblé de joie.

57. Les Juifs lui dirent : Vous n'avez pas encore cinquante ans ; & vous avez vû Abraham ?

58. Jesus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis : Je suis avant qu'Abraham fût *au monde.*

59. Là-dessus ils prirent des pierres pour les lui jetter : mais Jesus se cacha, sortit du temple, *en passant au milieu d'eux.*

meum servaverit, non gustabit mortem in æternum.

53. Numquid tu major es patre nostro Abraham, qui mortuus est ? & Prophetæ mortui sunt. Quem te ipsum facis ?

54. Respondit Jesus : Si ego glorifico meipsum, gloria mea nihil est : est Pater meus, qui glorificat me, quem vos dicitis quia Deus vester est,

55. & non cognovistis eum : ego autem novi eum : Et si dixero quia non scio eum, ero similis vobis mendax. Sed scio eum, & sermonem ejus servo.

56. Abraham pater vester exultavit ut videret diem meum : vidit, & gavisus est.

57. Dixerunt ergo Judæi ad eum : Quinquaginta annos nondum habes, & Abraham vidisti ?

58. Dixit eis Jesus : Amen, amen dico vobis, antequam Abraham fieret, ego sum.

59. Tulerunt ergo lapides, ut jacerent in eum : Jesus autem abscondit se, & exivit de templo.

CHAPITRE IX.

§. I. *Aveugle-né guéri par Jesus-Christ.*

1. LOrs *donc* que Jesus passoit, il vit un homme qui étoit né aveugle.

2. Et ses disciples lui firent cette question: Maître, est-ce le péché de cet homme, ou celui de son pere & de sa mere, qui est cause qu'il est né aveugle?

3. Jesus leur répondit: Ce n'est point qu'il ait péché, ni ceux qui l'ont mis au monde: mais c'est afin que les œuvres *& la puissance* de Dieu paroissent en lui.

4. *Car* il faut que je fasse les œuvres de celui qui m'a envoyé, pendant qu'il est jour: la nuit viendra, où personne ne peut agir.

5. Tant que je suis dans le monde, je suis la lumiere du monde. *Ainsi le jour dont je dois profiter, c'est le tems de ma vie; & la nuit qui le doit suivre, est celui de ma mort.*

6. Après avoir dit cela, il cracha à terre; & ayant fait de la boue avec sa salive, il oignit de cette boue les yeux de l'aveugle,

7. & lui dit: Allez-vous laver dans la piscine de Siloë, *qui est un mot* qui signifie envoyé. Il alla, & il s'y lava, & il en revint voyant clair.

8. Ses voisins donc, & ceux qui l'avoient vû auparavant demander l'aumône, disoient: N'est-ce pas là celui qui étoit assis, & qui demandoit l'aumône? Les uns répondoient: C'est lui.

9. D'autres disoient: Non, c'en est un qui lui ressemble. Mais lui leur disoit: C'est moi-même.

10. Ils lui dirent donc: Comment vos yeux se sont-ils ouverts?

11. Il leur répondit: Cet homme qu'on appelle Jesus a fait de la boue, & en a oint

---

1. Et præteriens Jesus vidit hominem cæcum à nativitate:

2. & interrogaverunt eum discipuli ejus: Rabbi, quis peccavit, hic, aut parentes ejus, ut cæcus nasceretur?

3. Respondit Jesus: Neque hic peccavit, neque parentes ejus: sed ut manifestentur opera Dei in illo.

4. Me oportet operari opera ejus, qui misit me, donec dies est: venit nox, quando nemo potest operari.

5. Quamdiu sum in mundo, lux sum mundi.

6. Hæc cùm dixisset, expuit in terram, & fecit lutum ex sputò, & linivit lutum super oculos ejus.

7. Et dixit ei: Vade, lava in natatoria Siloë (quod interpretatur Missus) Abiit ergo, & lavit, & venit videns.

8. Itaque vicini, & qui viderant eum priùs quia mendicus erat, dicebant: Nonne hic est, qui sedebat, & mendicabat? Alii dicebant: Quia hic est.

9. Alii autem: Nequaquam, sed similis est ei. Ille verò dicebat: Quia ego sum.

10. Dicebant ergo ei: Quomodo ergo aperti sunt tibi oculi?

11. Respondit: Ille homo, qui dicitur Jesus, lu-

mes yeux, & m'a dit: Allez à la piscine de Siloë, & vous lavez. J'y ai été, je me suis lavé, & je vois.

tum fecit: & unxit oculos meos, & dixit mihi: Vade ad natatoria Siloë, & lava. Et abii, lavi, & video.

12. Ils lui demanderent donc: Où est-il? Il leur répondit: Je ne sai.

12. Et dixerunt ei: Ubi est ille? Ait: Nescio.

§. II. *Enquêtes des Pharisiens. Ceux qui confessent Jesus-Christ chassés de la synagogue.*

13. Alors ils amenerent aux Pharisiens cet homme qui avoit été aveugle.

13. Adducunt eum ad Pharisæos, qui cæcus fuerat.

14. Or c'étoit le jour du sabbat que Jesus fit cette boue, & qu'il ouvrit les yeux de cet aveugle.

14. Erat autem sabbatum, quando lutum fecit Jesus, & aperuit oculos ejus.

15. Les Pharisiens donc l'interrogerent aussi eux-mêmes, *pour savoir* comment il avoit recouvré la vûe. Et il leur dit: Il m'a mis de la boue sur les yeux: je me suis lavé, & je vois.

15. Iterum ergo interrogabant eum Pharisæi quomodo vidisset. Ille autem dixit eis: Lutum mihi posuit super oculos, & lavi, & video.

16. Sur quoi quelques-uns des Pharisiens dirent: Cet homme n'est point de Dieu, puisqu'il ne garde pas le sabbat. Mais d'autres disoient: Comment un méchant pourroit-il faire de tels prodiges? Et il y avoit sur cela de la division entr'eux.

16. Dicebant ergo ex Pharisæis quidam: Non est hic homo à Deo, qui sabbatum non custodit. Alii autem dicebant: Quomodo potest homo peccator hæc signa facere? Et schisma erat inter eos.

17. Ils dirent donc de nouveau à l'aveugle: Et toi, que dis-tu de cet homme qui t'a ouvert les yeux? Il leur dit: *Je dis que* c'est un Prophete.

17. Dicunt ergo cæco iterum: Tu quid dicis de illo, qui aperuit oculos tuos? Ille autem dixit: Quia propheta est.

18. Mais les Juifs ne crurent point que cet homme eût été aveugle, & qu'il eût recouvré la vûe, qu'ils n'eussent fait venir son pere & sa mere,

18. Non crediderunt ergo Judæi de illo, quia cæcus fuisset, & vidisset, donec vocaverunt parentes ejus, qui viderat:

19. à qui ils demanderent: Est-ce là votre fils, que vous dites être né aveugle? Comment donc voit-il maintenant?

19. & interrogaverunt eos, dicentes: Hic est filius vester, quem vos dicitis quia cæcus natus est? Quomodo ergo nunc videt?

20. Le pere & la mere leur répondirent: Nous savons que c'est là notre fils, & qu'il est né aveugle:

20. Responderunt eis parentes ejus, & dixerunt: Scimus quia hic est filius noster, & quia cæcus natus est;

21. mais nous ne savons comment il voit maintenant; & nous ne savons pas non plus qui lui a ouvert les yeux. Il a de l'âge: inter-

21. quomodo autem nunc videat, nescimus: aut quis ejus aperuit oculos, nos nescimus: ipsum interrogate:

ætatem habet, ipse de se loquatur.

rogez-le ; & qu'il réponde lui-même de ce qui le regarde.

22. Hæc dixerunt parentes ejus, quoniam timebant Judæos : jam enim conspiraverant Judæi, ut si quis eum confiteretur esse Christum, extra synagogam fieret.

22. Son pere & sa mere parloient de la sorte, parce qu'ils craignoient les Juifs : car les Juifs avoient déja arrêté entr'eux que quiconque reconnoîtroit Jesus pour être le Christ, seroit chassé de la synagogue.

23. Propterea parentes ejus dixerunt : Quia ætatem habet, ipsum interrogate.

23. Ce fut *aussi* ce qui obligea le pere & la mere de répondre : Il a de l'âge ; interrogez-le lui-même.

§. III. *Aveugle maltraité & chassé pour Jesus-Christ.*

24. Vocaverunt ergo rursum hominem, qui fuerat cæcus, & dixerunt ei : Da gloriam Deo, nos scimus quia hic homo peccator est.

24. Ils appellerent donc une seconde fois cet homme qui avoit été aveugle, & lui dirent : Rends gloire à Dieu *devant qui tu parles, & dis-nous la vérité. Ce n'est pas cet homme qui t'a guéri : car* nous savons que cet homme est un pécheur *qui séduit le peuple.*

25. Dixit ergo eis ille : Si peccator est, nescio : unum scio, quia cæcus cùm essem, modò video.

25. Il leur répondit : S'il est un pécheur ; je n'en sai rien. Tout ce que je sai, c'est qu'étant auparavant aveugle, je vois maintenant.

26. Dixerunt ergò illi : Quid fecit tibi ? Quomodo aperuit tibi oculos ?

26. Ils lui dirent encore : Que t'a-t-il fait ? & comment t'a-t-il ouvert les yeux ?

27. Respondit eis : Dixi vobis jam, & audistis : quid iterum vultis audire ? numquid & vos vultis discipuli ejus fieri ?

27. Il leur répondit : Je vous l'ai déja dit ; & vous l'avez entendu. Pourquoi voulez-vous l'entendre encore une fois ? Est-ce que vous voulez devenir aussi ses disciples ?

28. Maledixerunt ergo ei, & dixerunt : Tu discipulus illius sis : nos autem Moysi discipuli sumus.

28. Ils le chargerent alors d'injures, & lui dirent : Sois toi-même son disciple ; pour nous, nous sommes disciples de Moyse.

29. Nos scimus quia Moysi locutus est Deus : hunc autem nescimus unde sit.

29. Nous savons que Dieu a parlé à Moyse : mais pour celui-ci, nous ne savons d'où il est.

30. Respondit ille homo, & dixit eis : In hoc enim mirabile est, quia vos nescitis unde sit, & aperuit meos oculos :

30. Cet homme leur répondit : C'est ce qui est étonnant que vous ne sachiez d'où il est, *vous qui êtes les docteurs de la loi ;* & qu'il m'ait ouvert les yeux.

31. Scimus autem quia peccatores Deus non audit : sed si quis Dei cultor est, & voluntatem ejus facit, hunc exaudit.

31. Or nous savons que Dieu n'exauce point les pécheurs : mais si quelqu'un le sert, & qu'il fasse sa volonté, c'est celui-là qu'il exauce.

32. Depuis

32. Depuis le commencement des siecles, on n'a point oüi dire que personne ait ouvert les yeux à un aveugle né.

32. A sæculo non est auditum, quia quis aperuit oculos cæci nati.

33. Si cet homme n'étoit pas de Dieu, il ne pourroit rien faire *de tout ce qu'il fait, n'y ayant que Dieu seul qui puisse faire de telles merveilles.*

33. Nisi esset hic à Deo, non poterat facere quidquam.

34. Ils lui répondirent: Tu n'es que péché dès le ventre de ta mere, *comme il paroît par l'aveuglement dans lequel tu es né;* & tu te mêles de nous enseigner? Et ils le chasserent.

34. Responderunt & dixerunt ei: In peccatis natus es totus, & tu doces nos? Et ejecerunt eum foras.

§. IV. *Aveugle instruit par Jesus. Ceux qui croyent voir, aveuglés.*

35. Jesus ayant appris qu'ils l'avoient *ainsi* chassé, & l'ayant rencontré, lui dit: Croyez-vous au Fils de Dieu?

35. Audivit Jesus quia ejecerunt eum foras: & cùm invenisset eum, dixit ei: Tu credis in Filium Dei?

36. Il lui répondit: Qui est-il, Seigneur, afin que je croye en lui?

36. Respondit ille, & dixit: Quis est, Domine, ut credam in eum?

37. Jesus lui dit: Vous l'avez vû, & c'est celui-là même qui vous parle.

37. Et dixit ei Jesus: Et vidisti eum, & qui loquitur tecum, ipse est.

38. Alors il répondit: Je crois, Seigneur. Et se prosternant, il l'adora.

38. At ille ait: Credo Domine. Et procidens adoravit eum.

39. Jesus dit ensuite: Je suis venu dans ce monde pour *y exercer* un *juste* jugement: *car j'y suis venu*, afin que ceux qui ne voyent point, *& qui reconnoissent humblement leurs ténebres*, voyent; & que ceux qui voyent, *ou plûtôt qui croyent voir*, deviennent aveugles.

39. Et dixit Jesus: In judicium ego in hunc mundum veni: ut qui non vident videant, & qui vident cæci fiant.

40. Quelques Pharisiens qui étoient avec lui, entendirent ces paroles; & *sentant bien qu'elles s'adressoient à eux, ils* lui dirent: Sommes-nous donc aussi des aveugles?

40. Et audierunt quidam ex Pharisæis, qui cum ipso erant, & dixerunt ei: Numquid & nos cæci sumus?

41. Jesus leur répondit: Si vous étiez *assez humbles pour reconnoître que vous êtes des* aveugles, vous n'auriez *bien-tôt* point de péché, *parce que vous auriez recours à celui qui peut vous éclairer:* mais parce que vous dites que vous voyez, *c'est pour cela même que* votre péché subsiste, *puisque cette présomption vous empêche de chercher la lumiere qui vous est né-*

41. Dixit eis Jesus: Si cæci essetis, non haberetis peccatum, nunc verò dicitis: Quia videmus. Peccatum vestrum manet.

cessaire, & dont cependant vous ne croyez pas avoir besoin.

CHAPITRE X.

§. I. *Le pasteur & le voleur. Jesus est la porte.*

1. Amen, amen dico vobis: qui non intrat per ostium in ovile ovium, sed ascendit aliunde, ille fur est, & latro.

1. *Puis il ajoûta :* En vérité, en vérité, je vous le dis : Celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie des brebis, mais qui y monte par un autre endroit, est un voleur & un larron.

2. Qui autem intrat per ostium, pastor est ovium.

2. Mais celui qui entre par la porte, est le pasteur des brebis.

3. Huic ostiarius aperit, & oves vocem ejus audiunt, & proprias oves vocat nominatim & educit eas.

3. C'est à celui-là que le portier ouvre; & les brebis entendent sa voix; il appelle ses propres brebis par leur nom, & il les fait sortir.

4. Et cùm proprias oves emiserit, ante eas vadit: & oves illum sequuntur, quia sciunt vocem ejus.

4. Et lorsqu'il a fait sortir ses propres brebis, il va devant elles; & les brebis le suivent, parce qu'elles connoissent sa voix.

5. Alienum autem non sequuntur, sed fugiunt ab eo: quia non noverunt vocem alienorum.

5. Elles ne suivent point un étranger, mais elles le fuient, parce qu'elles ne connoissent point la voix des étrangers.

6. Hoc proverbium dixit eis Jesus. Illi autem non cognoverunt quid loqueretur eis.

6. Jesus leur dit cette parabole, *pour leur faire comprendre qu'il étoit le véritable pasteur des brebis de Dieu le chef & le conducteur de son peuple :* mais ils n'entendirent point de quoi il leur parloit.

7. Dixit ergo eis iterum Jesus: Amen, amen dico vobis, quia ego sum ostium ovium.

7. Jesus donc leur dit encore : En vérité, en vérité, je vous le dis : Je suis la porte des brebis.

8. Omnes quotquot venerunt, fures sunt, & latrones, & non audierunt eos oves.

8. Tous ceux qui sont venus *avant moi; & qui ont prétendu conduire les hommes au ciel par une autre voie,* sont des voleurs & des larrons; & les brebis ne les ont point écoutés.

9. Ego sum ostium. Per me si quis introierit, salvabitur: & ingredietur, & egredietur, & pascua inveniet.

9. Je suis la porte *du salut.* Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé; il entrera, il sortira, & il trouvera des pâturages.

10. Fur non venit nisi ut

10. Le voleur ne vient que pour voler,

pour égorger, & pour perdre *les brebis*; pour moi, je suis venu, afin qu'elles ayent la vie, & que, *par l'Evangile*, elles l'ayent avec plus d'abondance *que par la loi.*

furetur, & mactet, & perdat. Ego veni ut vitam habeant, & abundantiùs habeant.

§. II. *Le bon pasteur & le mercenaire. Jesus-Christ traité de possédé.*

11. *Car* je suis le bon pasteur. *Or* le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.

11. Ego sum Pastor bonus. Bonus Pastor animam suam dat pro ovibus suis.

12. Mais le mercenaire, & *celui* qui n'est point le *propre* pasteur, à qui les brebis n'appartiennent point, ne voit pas plûtot venir le loup, qu'il abandonne les brebis, & s'enfuit: & le loup les ravit, & disperse le troupeau.

12. Mercenarius autem, & qui non est pastor, cujus non sunt oves propriæ, videt lupum venientem, & dimittit oves, & fugit: & lupus rapit, & dispergit oves:

13. Or le mercenaire s'enfuit *de la sorte*, parce qu'il est mercenaire, & qu'il ne se met point en peine des brebis, *mais qu'il n'a en vûe que ses propres intérêts.*

13. mercenarius autem fugit, quia mercenarius est, & non pertinet ad eum de ovibus.

14. Pour moi, je suis le bon pasteur: & je connois mes brebis, & mes brebis me connoissent,

14. Ego sum Pastor bonus, & cognosco meas, & cognoscunt me meæ.

15. comme mon pere me connoît, & que je connois mon Pere. *De sorte que comme cette connoissance mutuelle produit en nous un amour infini, aussi cette connoissance que j'ai de mes brebis m'inspire un amour si ardent pour elles, que* je donne ma vie pour mes brebis, *non-seulement pour celles que j'ai parmi ce peuple, mais encore pour celles que j'ai parmi les autres nations.*

15. Sicut novit me Pater, & ego agnosco Patrem: & animam meam pono pro ovibus meis.

16. *Car* j'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie; & il faut que je les amene. Elles entendront ma voix, & il n'y aura *plus* qu'un troupeau & qu'un pasteur.

16. Et alias oves habeo; quæ non sunt ex hoc ovili: & illas oportet me adducere, & vocem meam audient, & fiet unum ovile, & unus pastor.

17. C'est pour cela que mon Pere m'aime, parce que je quitte *ainsi* ma vie *pour le salut de mes brebis. Mais je ne la quitte pas pour toûjours; je la quitte* pour la reprendre: *& je ne la quitte pas malgré moi;*

17. Propterea me diligit Pater: quia ego pono animam meam, ut iterum sumam eam.

18. *car* personne ne me la ravit, mais c'est de moi-même que je la quitte; *car* j'ai le

18. Nemo tollit eam à me: sed ego pono eam à meipso,

& potestatem habeo ponendi eam : & potestatem habeo iterum sumendi eam : Hoc mandatum accepi à Patre meo.

pouvoir de la quitter, & j'ai le pouvoir de la reprendre : *mais je la quitte volontiers, parce que* c'est le commandement que j'ai reçû de mon Pere.

19. Dissensio iterum facta est inter Judæos propter sermones hos.

19. Ce discours excita une nouvelle division parmi les Juifs.

20. Dicebant autem multi ex ipsis: Dæmonium habet, & insanit: quid eum auditis?

20. Plusieurs d'entre eux disoient: Il est possédé du démon, & il a perdu le sens: pourquoi l'écoutez-vous ?

21. Alii dicebant: Hæc verba non sunt dæmonium habentis : numquid dæmonium potest cæcorum oculos aperire ?

21. Les autres disoient : Ce ne sont pas là les paroles d'un homme possédé du démon. Le démon peut-il ouvrir les yeux des aveugles, *comme a fait celui-ci ?*

§. III. *Brebis de Jesus entendent sa voix ; ne périssent point. Fureur des Juifs contre Jesus.*

22. Facta sunt autem Encænia in Jerosolymis : & hyems erat.

22. Or *comme* on faisoit à Jerusalem la fête de la dédicace *du temple & de l'autel des holocaustes, prophané par Antiochus, & purifié par Judas Machabée*, & *que* c'étoit l'hyver,

23. Et ambulabat Jesus in templo, in porticu Salomonis :

23. Jesus se promenoit dans le temple, *c'est-à-dire*, dans la galerie de Salomon *qui étoit proche le temple.*

24. circumdederunt ergo eum Judæi, & dicebant ei : Quousque animam nostram tollis ? si tu es Christus, dic nobis palam.

24. Et les Juifs s'assemblerent au tour de lui, & lui dirent : Jusqu'à quand nous tiendrez vous l'esprit en suspens ? Si vous êtes le Christ, dites-le-nous clairement.

25. Respondit eis Jesus : Loquor vobis, & non creditis : opera quæ ego facio in nomine Patris mei, hæc testimonium perhibent de me :

25. Jesus leur répondit: Je vous le dis *depuis si long-tems*, & vous ne me croyez point, *quoique* les œuvres que je fais au nom de mon Pere rendent témoignage de moi *que je ne suis pas un menteur.*

26. sed vos non creditis, quia non estis ex ovibus meis.

26. Mais pour vous, vous ne *me* croyez pas, *malgré ces témoignages si évidens de la vérité de mes paroles*, parce que vous n'êtes pas de mes brebis, *comme je vous l'ai déja dit.*

27. Oves meæ vocem meam audiunt : & ego cognosco eas, & sequuntur me.

27. *En effet*, mes brebis entendent ma voix; je les connois, & elles me suivent.

28. & ego vitam æternam do eis: & non peribunt in æternum, & non rapiet eas quisquam de manu mea.

28. Je leur donne la vie éternelle, & elles ne périront jamais; & personne ne les ravira d'entre mes mains.

29. *Car* mon Pere qui me les a données, est plus grand que toutes choses : & *ainsi* personne ne les peut ravir de la main de mon Pere.

29. Pater meus quod dedit mihi, majus omnibus est : & nemo potest rapere de manu Patris mei.

30. *Or* mon Pere & moi, nous sommes une même chose. *Personne donc aussi ne saura les arracher des miennes.*

30. Ego & Pater unum sumus.

31. Alors les Juifs prirent *encore* des pierres pour le lapider.

31. Sustulerunt ergo lapides Judæi, ut lapidarent eum.

32. Et Jesus leur dit : J'ai fait devant vous plusieurs bonnes œuvres par *la puissance de* mon Pere : pour laquelle est-ce que vous me lapidez ?

32. Respondit eis Jesus : Multa bona opera ostendi vobis ex Patre meo, propter quod eorum opus me lapidatis ?

33. Les Juifs lui répondirent : Ce n'est point pour aucune bonne œuvre que nous vous lapidons : mais c'est à cause de votre blasphème, & parce qu'étant homme, vous vous faites *passer pour* Dieu.

33. Responderunt ei Judæi : De bono opere non lapidamus te, sed de blasphemia : & quia tu homo cùm sis, facis teipsum Deum.

34. Jesus leur repartit : N'est-il pas écrit dans votre loi : J'ai dit : Vous êtes des dieux ?

34. Respondit eis Jesus : Nonne scriptum est in lege vestra : quia Ego dixi, dii estis ?

35. Si donc elle appelle dieux ceux à qui la parole de Dieu étoit adressée, & que l'Ecriture ne puisse être détruite,

35. Si illos dixit deos, ad quos sermo Dei factus est, & non potest solvi Scriptura :

36. pourquoi dites-vous que je blasphème, moi *qui suis essentiellement cette parole divine*, *moi* que mon Pere a sanctifié *par l'union de la nature divine avec la nature humaine dans ma personne divine*, & qu'il a envoyé dans le monde *pour être le principe & le modele de la sainteté de tous les hommes ? Pourquoi, dis-je, voulez-vous que je blasphème ;* parce que j'ai dit : Je suis le Fils de Dieu ?

36. quem Pater sanctificavit, & misit in mundum, vos dicitis : Quia blasphemas ; quia dixi, Filius Dei sum ?

37. Si je ne fais pas des œuvres *qui montrent clairement que je suis revêtu de la puissance* de mon Pere, ne me croyez point.

37. Si non facio opera Patris mei, nolite credere mihi.

38. Mais si je les fais, quand vous ne voudriez pas me croire *sur ma parole qui est la vérité même*, croyez *au moins* à mes œuvres, *à ces œuvres merveilleuses que je fais devant vous*, afin que vous connoissiez & que vous croyiez que le Pere est en moi, & moi dans

38. Si autem facio : & si mihi non vultis credere, operibus credite, ut cognoscatis, & credatis quia Pater in me est, & ego in Patre.

le Pere, *en sorte que nous avons mon Pere & moi une même essence, une même volonté, & un même esprit.*

39. Quærebant ergo eum apprehendere: & exivit de manibus eorum.

39. Les Juifs alors tâcherent de le prendre: mais il s'échappa de leurs mains,

40. Et abiit iterum trans Jordanem, in eum locum, ubi erat Joannes baptizans primùm: & mansit illic.

40. & s'en alla de nouveau au-delà du Jourdain, au même lieu où Jean avoit d'abord baptisé; & il y demeura, *pour ne pas irriter d'avantage ses ennemis.*

41. Et multi venerunt ad eum, & dicebant: Quia Joannes quidem signum fecit nullum.

41. Plusieurs personnes vinrent l'y trouver; & ils disoient: Jean n'a fait aucun miracle;

42. Omnia autem quæcumque dixit Joannes de hoc, vera erant. Et multi crediderunt in eum.

42. mais tout ce qu'il a dit de celui-ci étoit vrai, *comme il paroît par les merveilles qu'il a opérées à nos yeux. Nous devons donc recevoir le témoignage que Jean lui a rendu. Ce raisonnement, qui étoit très-juste, fit impression sur les esprits;* & *ainsi* il y en eut beaucoup qui crurent en lui, *& qui le reconnurent pour le Fils de Dieu & le Messie.*

CHAPITRE XI.

§. I. *La mort & la résurrection de Lazare.*

1. Erat autem quidam languens Lazarus à Bethania, de castello Mariæ, & Marthæ sororis ejus.

1. CEpendant il y avoit un homme malade nommé Lazare, qui étoit du bourg de Béthanie, où demeuroient Marie & Marthe sa sœur.

2. (Maria autem erat, quæ unxit Dominum unguento, & extersit pedes ejus capillis suis: cujus frater Lazarus infirmabatur.)

2. Cette Marie étoit celle qui répandit sur le Seigneur une huile de parfum, & qui essuya ses pieds avec ses cheveux: & Lazare, qui étoit alors malade, étoit son frere.

3. Miserunt ergo sorores ejus ad eum dicentes: Domine, ecce quem amas infirmatur.

3. Ses sœurs donc envoyerent dire à Jesus: Seigneur, celui que vous aimez est malade.

4. Audiens autem Jesus dixit eis: Infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei, ut glorificetur Filius Dei per eam.

4. Ce que Jesus ayant entendu, il dit: Cette maladie ne va point à la mort *qui termine la vie;* mais *elle est ordonnée* pour la gloire de Dieu, *c'est-à-dire*, afin que le Fils de Dieu en soit glorifié.

5. Jesus aimoit Marthe, & Marie sa sœur, & Lazare *aussi*.

6. Ayant donc appris qu'il étoit malade, il demeura deux jours au lieu où il étoit;

7. & il dit ensuite à ses disciples: Retournons en Judée.

8. Ses disciples lui dirent: Maître, il n'y a qu'un moment que les Juifs vouloient vous lapider; & vous parlez déja de retourner chez eux?

9. Jesus leur répondit: N'y a-t-il pas douze heures au jour? Celui qui marche durant le jour ne se heurte point, parce qu'il voit la lumiere du monde:

10. mais celui qui marche la nuit se heurte, parce qu'il n'a point de lumiere *qui éclaire ses pas. Ainsi je puis marcher en assurance durant les jours de ma vie réglés par mon Pere; & je ne tomberai entre les mains de mes ennemis, que lorsque la nuit, c'est-à-dire, l'heure de ma mort sera arrivée.*

11. Après leur avoir dit ces paroles, il ajoûta: Notre ami Lazare dort: mais je m'en vais le réveiller.

12. Ses disciples lui répondirent: Seigneur, s'il dort, il sera guéri.

13. Mais Jesus entendoit parler de sa mort: au lieu qu'ils croyoient qu'il leur parloit du sommeil ordinaire.

14. Jesus donc leur dit ouvertement: Lazare est mort:

15. & je me réjoüis, pour l'amour de vous, de ce que je n'étois pas là, *& de ce que mon absence a donné lieu à la mort de cet homme, & au miracle que je ferai en lui rendant la vie;* afin que vous croyiez *que je suis le Fils de Dieu, & que je donne la vie à qui il me plaît.* Mais allons à lui, *sans tarder davantage.*

16. Sur quoi Thomas surnommé Didyme dit aux autres disciples: Allons-y aussi nous, afin de mourir avec lui.

5. Diligebat autem Jesus Martham, & sororem ejus Mariam, & Lazarum.

6. Ut ergo audivit quia infirmabatur, tunc quidem mansit in eodem loco duobus diebus.

7. Deinde post hæc dixit discipulis suis: Eamus in Judæam iterum.

8. Dicunt ei discipuli: Rabbi, nunc quærebant te Judæi lapidare, & iterum vadis illuc?

9. Respondit Jesus: Nonne duodecim sunt horæ diei? Si quis ambulaverit in die, non offendit, quia lucem hujus mundi videt:

10. si autem ambulaverit in nocte, offendit, quia lux non est in eo.

11. Hæc ait, & post hæc dixit eis: Lazarus amicus noster dormit: sed vado ut à somno excitem eum.

12. Dixerunt ergo discipuli ejus: Domine, si dormit, salvus erit.

13. Dixerat autem Jesus de morte ejus: illi autem putaverunt quia de dormitione somni diceret.

14. Tunc ergo Jesus dixit eis manifestè: Lazarus mortuus est:

15. & gaudeo propter vos, ut credatis, quoniam non eram ibi. Sed eamus ad eum.

16. Dixit ergo Thomas, qui dicitur Didymus, ad condiscipulos: Eamus & nos, ut moriamur cum eo.

§. II. *Entretien de Marthe avec Jesus.*

17. Venit itaque Jesus: & invenit eum quatuor dies jam in monumento habentem.

17. Jesus étant arrivé là, trouva qu'il y avoit déja quatre jours qu'il étoit dans le tombeau.

18. (Erat autem Bethania juxta Jerosolymam quasi stadiis quindecim.)

18. Et comme Béthanie n'étoit éloignée de Jerusalem que d'environ quinze stades,

19. Multi autem ex Judæis venerant ad Martham & Mariam, ut consolarentur eas de fratre suo.

19. il y avoit là quantité de Juifs qui étoient venus voir Marthe & Marie pour les consoler *de la mort* de leur frere.

20. Martha ergo ut audivit quia Jesus venit, occurrit illi: Maria autem domi sedebat.

20. Marthe ayant donc appris que Jesus venoit, alla au-devant de lui: mais Marie demeura dans la maison.

21. Dixit ergo Martha ad Jesum: Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus:

21. Marthe dit donc à Jesus: Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frere ne seroit pas mort.

22. sed & nunc scio, quia quæcumque poposceris à Deo, dabit tibi Deus.

22. Mais je sai que présentement même, Dieu vous accordera tout ce que vous lui demanderez,

23. Dicit illi Jesus: Resurget frater tuus.

23. Jesus lui répondit: Votre frere ressuscitera.

24. Dicit ei Martha: Scio quia resurget in resurrectione in novissimo die.

24. Marthe lui dit: Je sai bien qu'il ressuscitera en la résurrection *qui se fera* au dernier jour.

25. Dixit ei Jesus: Ego sum resurrectio & vita: qui credit in me, etiam si mortuus fuerit, vivet:

25. Jesus lui repartit: Je suis la résurrection & la vie. Celui qui croit en moi, quand il sera mort vivra:

26. & omnis, qui vivit, & credit in me, non morietur in æternum. Credis hoc?

26. & quiconque vit & croit en moi, ne mourra jamais. Croyez-vous cela?

27. Ait illi: Utique Domine, ego credidi, quia tu es Christus Filius Dei vivi, qui in hunc mundum venisti.

27. Elle lui répondit: Oüi, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu dans ce monde *pour donner aux hommes la vie éternelle.*

§. III. *Jesus frémit, pleure, crie, ressuscite Lazare. Les Apôtres le délient.*

28. Et cùm hæc dixisset, abiit, & vocavit Mariam sororem suam silentio, dicens: Magister adest, & vocat te.

28. Ayant dit ces paroles, elle s'en alla, & appella secretement Marie sa sœur, lui disant *tout bas:* Le Maître est venu, & il vous demande.

29. Illa ut audivit, surgit citò, & venit ad eum;

29. Ce qu'elle n'eut pas plûtot oüi, qu'elle se leva, & le vint trouver.

30. Jesus

30. Jesus n'étoit pas entré dans le bourg: mais il étoit au même lieu où Marthe l'avoit rencontré.

30. nondum enim venerat Jesus in castellum: sed erat adhuc in illo loco, ubi occurrerat ei Martha.

31. Cependant les Juifs qui étoient avec Marie dans la maison, & qui la consoloient, ayant vû qu'elle s'étoit levée si promptement, & qu'elle étoit sortie, la suivirent, en disant: Elle va au sépulchre pour y pleurer.

31. Judæi ergo, qui erant cum ea in domo, & consolabantur eam, cùm vidissent Mariam quia citò surrexit & exiit, secuti sunt eam dicentes: Quia vadit ad monumentum, ut ploret ibi.

32. Mais Marie étant arrivée au lieu où étoit Jesus, & l'ayant vû, se jetta à ses piés, & lui dit: Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frere ne seroit pas mort.

32. Maria ergo, cùm venisset ubi erat Jesus, videns eum, cecidit ad pedes ejus, & dicit ei: Domine, si fuisses hic, non esset mortuus frater meus.

33. Jesus voyant qu'elle pleuroit, & que les Juifs qui étoient venus avec elle pleuroient aussi, frémit en *son* esprit, & se troubla *extérieurement* lui-même.

33. Jesus ergo, ut vidit eam plorantem, & Judæos, qui venerant cum ea, plorantes, infremuit spiritu, & turbavit seipsum,

34. Puis il *leur* dit: Où l'avez-vous mis? Ils lui répondirent: Seigneur, venez, & voyez.

34. & dixit: Ubi posuistis eum? Dicunt ei Domine, veni, & vide.

35. Alors Jesus pleura.

35. Et lacrymatus est Jesus.

36. Sur quoi les Juifs dirent entr'eux: Voyez comme il l'aimoit.

36. Dixerunt ergo Judæi: Ecce quomodo amabat eum.

37. Mais il y en eut *aussi* quelques-uns d'entr'eux qui dirent: Ne pouvoit-il pas empêcher qu'il ne mourût, lui qui a ouvert les yeux à un aveugle né?

37. Quidam autem ex ipsis dixerunt: Non poterat hic, qui aperuit oculos cæci nati, facere ut hic non moreretur?

38. Jesus donc frémissant de nouveau en lui-même, vint au sépulchre: (c'étoit une grotte; & on avoit mis une pierre par-dessus, *qui en fermoit l'entrée.*)

38. Jesus ergo rursum fremens in semetipso, venit ad monumentum, erat autem spelunca: & lapis superpositus erat ei.

39. Jesus leur dit: Otez la pierre. Marthe, qui étoit sœur du mort, lui dit: Seigneur, il sent déja mauvais; car il y a quatre jours qu'il est là.

39. Ait Jesus: Tollite lapidem. Dicit ei Martha, soror ejus qui mortuus fuerat: Domine, jam fœtet, quatriduanus est enim.

40. Jesus lui répondit: Ne vous ai-je pas dit que si vous croyez, vous verrez la gloire *& la puissance* de Dieu *éclater dans la résurrection de votre frere?*

40. Dicit ei Jesus: Nonne dixi tibi, quoniam si credideris, videbis gloriam Dei?

41. Ils ôterent donc la pierre *qui fermoit l'entrée du lieu où il étoit mort.* Et Jesus levant

41. Tulerunt ergo lapidem: Jesus autem elevatis

surſum oculis, dixit : Pater gratias ago tibi quoniam audiſti me.

les yeux au ciel, dit ces paroles : Mon Pere, je vous rends graces de ce que vous m'avez exaucé.

42. Ego autem ſciebam quia ſemper me audis, ſed propter populum, qui circumſtat, dixi : ut credant quia tu me miſiſti.

42. Pour moi, je ſai bien que vous m'exaucez toûjours : mais je dis ceci pour ce peuple qui m'environne, afin qu'ils croyent que c'eſt vous qui m'avez envoyé.

43. Hæc cùm dixiſſet, voce magna clamavit : Lazare, veni foras.

43. Ayant dit ces mots, il cria d'une voix forte : Lazare, ſortez dehors.

44. Et ſtatim prodiit qui fuerat mortuus, ligatus pedes & manus inſtitis, & facies illius ſudario erat ligata. Dixit eis Jeſus : Solvite eum, & ſinite abire.

44. A l'heure même, le mort ſortit, ayant les piés & les mains liés de bandes, & le viſage enveloppé d'un linge. Jeſus *s'adreſſant à ſes diſciples*, leur dit : Déliez-le, & le laiſſez aller.

45. Multi ergo ex Judæis, qui venerant ad Mariam & Martham, & viderant quæ fecit Jeſus, crediderunt in eum.

45. Pluſieurs donc d'entre les Juifs qui étoient venus voir Marie & Marthe, & qui avoient vû ce que Jeſus avoit fait *à l'égard de leur frere*, crurent en lui.

§. IV. *Les Juifs veulent perdre Jeſus. Caïphe prophétiſe.*

46. Quidam autem ex ipſis abierunt ad Phariſæos, & dixerunt eis quæ fecit Jeſus.

46. Mais quelques-uns d'eux s'en allerent trouver les Phariſiens, & leur rapporterent ce que Jeſus avoit fait *dans cette occaſion, & exciterent ainſi leur envie & leur fureur contre Jeſus.*

47. Collegerunt ergo Pontifices & Phariſæi concilium, & dicebant : Quid facimus, quia hic homo multa ſigna facit ?

47. Les princes des prêtres & les Phariſiens aſſemblerent donc le conſeil ; & ils ſe diſoient l'un à l'autre : Que faiſons-nous ? *à quoi penſons-nous ?* Cet homme fait beaucoup de miracles.

48. Si dimittimus eum ſic, omnes credent in eum : & venient Romani, & tollent noſtrum locum & gentem.

48. Si nous le laiſſons faire de la ſorte, tous croiront en lui : *on le reconnoîtra pour roi des Juifs ;* & les Romains viendront, & détruiront notre *ville & notre* nation. *D'autres prenoient ſa défenſe.*

49. Unus autem ex ipſis Caiphas nomine, cùm eſſet Pontifex anni illius, dixit eis : Vos neſcitis quidquam,

49. Mais l'un d'eux nommé Caïphe, qui étoit grand-prêtre cette année-là, leur dit : Vous n'y entendez rien,

50. nec cogitatis quia expedit vobis ut unus moriatur

50. & vous ne conſidérez pas qu'il eſt de votre intérêt qu'un ſeul homme meure pour

le peuple, & que toute la nation ne périsse point.

homo pro populo, & non tota gens pereat.

51. Or il ne disoit point cela de lui-même: mais étant grand-prêtre cette année-là, il prophétisa *par l'Esprit de Dieu*, que Jesus devoit mourir pour la nation *Juive;*

51. Hoc autem à semetipso non dixit; sed cùm esset Pontifex anni illius, prophetavit, quòd Jesus moriturus erat pro gente.

52. & non-seulement pour cette nation, mais aussi pour rassembler en un *seul corps* les enfans de Dieu qui étoient dispersés *parmi les autres nations.*

52. Et non tantùm pro gente, sed ut filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum.

53. Ils ne penserent donc plus depuis ce jour-là qu'à *trouver le moyen de* le faire mourir.

53. Ab illo ergo die cogitaverunt ut interficerent eum.

54. C'est pourquoi Jesus ne se montroit plus en public parmi les Juifs: mais il se retira dans une contrée près du désert, en une ville nommée Ephrem, où il se tint avec ses disciples, *jusqu'au tems auquel il avoit résolu de se livrer à ses ennemis.*

54. Jesus ergo jam non in palam ambulabat apud Judæos, sed abiit in regionem juxta desertum, in civitatem quæ dicitur Ephrem, & ibi morabatur cum discipulis suis.

55. Or comme la Pâque des Juifs étoit proche, plusieurs de ce quartier-là allerent à Jerusalem avant la Pâque, pour se purifier *par les sacrifices ordonnés par la loi.*

55. Proximum autem erat Pascha Judæorum: & ascenderunt multi Jerosolymam de regione ante Pascha, ut sanctificarent seipsos.

56. Ils y cherchoient donc Jesus, & se disoient les uns aux autres, étant dans le temple: Que pensez-vous de ce qu'il n'est point venu à ce jour de fête? *Il n'y étoit pas venu en effet, pour ne pas s'exposer avant le tems à la fureur de ses ennemis;* car les princes des prêtres & les Pharisiens avoient donné ordre que, si quelqu'un savoit où il étoit, il le leur découvrît, afin qu'ils le fissent prendre.

56. Quærebant ergo Jesum: & colloquebantur ad invicem, in templo stantes: Quid putatis, quia non venit ad diem festum? Dederant autem Pontifices & Pharisæi mandatum, ut si quis cognoverit ubi sit, indicet, ut apprehendant eum.

CHAPITRE XII.

§. I. *Marie parfume les piés de Jesus. Murmure de Judas. Les Juifs veulent tuer Lazare.*

1. Jesus ergo ante sex dies Paschæ venit Bethaniam, ubi Lazarus fuerat mortuus, quem suscitavit Jesus.

1. MAis *lorsque le tems auquel, selon l'ordre de Dieu,* Jesus *devoit être enlevé de ce monde fut proche, il partit pour Jerusalem; & six jours* avant la *fête de* Pâque, *durant laquelle il devoit être immolé, il* vint à Béthanie, où étoit mort Lazare qu'il avoit ressuscité.

2. Fecerunt autem ei cœnam ibi: & Martha ministrabat, Lazarus verò unus erat ex discumbentibus cum eo.

2. On lui donna là à souper *chez Simon le Lépreux;* & Marthe servoit, & Lazare étoit un de ceux qui étoient à table avec lui.

3. Maria ergo accepit libram unguenti nardi pistici, pretiosi, & unxit pedes Jesu, & extersit pedes ejus capillis suis: & domus impleta est ex odore unguenti.

3. Pour Marie, elle prit une livre d'huile de parfum de vrai nard, de grand prix; elle le répandit sur les piés de Jesus, & les essuya avec ses cheveux: & la maison fut toute remplie de l'odeur de ce parfum.

4. Dixit ergo unus ex discipulis ejus, Judas Iscariotes, qui erat eum traditurus:

4. Alors l'un de ses disciples *nommé* Judas Iscariote, *fils de Simon*, celui qui devoit le trahir, commença à dire:

5. Quare hoc unguentum non vænîit trecentis denariis, & datum est egenis?

5. Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum, *dont on auroit eu* trois cens deniers, qu'on auroit donnés aux pauvres?

6. Dixit autem hoc, non quia de egenis pertinebat ad eum, sed quia fur erat, & loculos habens, ea quæ mittebantur, portabat.

6. Il disoit ceci, non qu'il se souciât des pauvres, mais parce que c'étoit un larron; & qu'ayant la bourse, il portoit l'argent qu'on y mettoit, *& en voloit une partie.*

7. Dixit ergo Jesus: Sinite illam, ut in diem sepulturæ meæ servet illud.

7. Mais Jesus lui dit: Laissez-la *faire, & souffrez qu'au lieu de vendre ce parfum pour en donner le prix aux pauvres,* elle le garde pour *me rendre aujourd'hui un honneur qu'elle ne pourra me rendre* le jour de ma sépulture.

8. Pauperes enim semper habetis vobiscum: me autem non semper habetis.

8. Car vous avez toûjours des pauvres avec vous, *& vous pouvez en tout tems exercer sur eux votre charité:* mais pour moi, vous ne m'avez pas *pour* toûjours *d'une maniere sensible, & capable de recevoir de vous ces marques de piété.*

9. Un grand nombre de Juifs ayant sû qu'il étoit en ce lieu-là, y vinrent, non-seulement à cause de Jesus, mais *aussi* pour voir Lazare qu'il avoit ressuscité d'entre les morts.

9. Cognovit ergo turba multa ex Judæis, quia illic est: & venerunt, non propter Jesum tantùm, sed ut Lazarum viderent, quem suscitavit à mortuis.

10. Cependant les princes des prêtres, *qui avoient résolu de faire mourir Jesus*, délibérerent de faire aussi mourir Lazare,

10. Cogitaverunt autem principes sacerdotum, ut & Lazarum interficerent:

11. parce que plusieurs Juifs se retiroient d'avec eux à cause de lui, & croyoient en Jesus, *sur le témoignage que la vie même de Lazare rendoit à la souveraine puissance de Jesus.*

11. quia multi propter illum abibant ex Judæis, & credebant in Jesum.

§. II. *Entrée dans Jerusalem. Palmes.*

12. *Le lendemain, le peuple qui étoit venu en grand nombre à la fête *de Pâque*, ayant appris que Jesus venoit à Jerusalem,

12. In crastinum autem, turba multa, quæ venerat ad diem festum, cùm audissent quia venit Jesus Jerosolymam:

13. prirent des branches de palmiers, & allerent au-devant de lui, en criant: Hosanna; béni soit le roi d'Israël, qui vient au nom du Seigneur.

13. acceperunt ramos palmarum, & processerunt obviam ei, & clamabant: Hosanna, benedictus, qui venit in nomine Domini, Rex Israel.

14. Et Jesus ayant trouvé un ânon, monta dessus, selon qu'il est écrit:

14. Et invenit Jesus asellum, & sedit super eum, sicut scriptum est:

15. Ne craignez point, fille de Sion: voici votre roi qui vient *plein de douceur*, monté sur le poulain d'une ânesse.

15. Noli timere filia Sion, ecce rex tuus venit sedens super pullum asinæ.

16. Les disciples n'entendirent point cela d'abord: mais quand Jesus fut entré dans sa gloire, *& qu'il leur eut envoyé le saint Esprit*, ils se souvinrent alors que ces choses avoient été écrites de lui, & qu'ils les avoient faites *& accomplies* en sa personne.

16. Hæc non cognoverunt discipuli ejus primùm: sed quando glorificatus est Jesus, tunc recordati sunt, quia hæc erant scripta de eo, & hæc fecerunt ei.

17. Or le grand nombre de ceux qui s'étoient trouvés avec lui, lorsqu'il avoit appellé Lazare du tombeau, & qu'il l'avoit réssuscité d'entre les morts, rendoit témoignage *qu'il étoit l'auteur de cette merveille.*

17. Testimonium ergo perhibebat turba, quæ erat cum eo quando Lazarum vocavit de monumento, & suscitavit eum à mortuis.

18. Et ce fut aussi ce qui fit sortir tant de peuple pour aller au-devant de lui, parce qu'ils avoient oüi dire qu'il avoit fait ce miracle.

18. Propterea & obviam venit ei turba: quia audierunt eum fecisse hoc signum.

19. Pharisæi ergo dixerunt ad semetipsos : Videtis quia nihil proficimus ? ecce mundus totus post eum abiit.

19. Les Pharisiens donc *voyant ce grand concours*, dirent entr'eux : Vous voyez que nous ne gagnons rien *contre cet homme ;* voilà tout le monde qui court après lui.

§. III. *Gentils veulent voir Jesus. Grain stérile, s'il ne meurt. Perdre sa vie pour la sauver.*

20. Erant autem quidam Gentiles, ex his qui ascenderant ut adorarent in die festo.

20. Or il y avoit *parmi cette multitude* quelques Gentils, de ceux qui étoient venus *à Jerusalem* pour adorer au jour de la fête,

21. Hi ergo accesserunt ad Philippum, qui erat à Bethsaida Galilææ, & rogabant eum, dicentes : Domine, volumus Jesum videre.

21. qui s'adresserent à Philippe, qui étoit de Bethsaïde en Galilée, & lui firent cette priere : Seigneur, nous voudrions bien voir Jesus.

22. Venit Philippus, & dicit Andreæ : Andreas rursum & Philippus dixerunt Jesu.

22. Philippe le vint dire à André ; & André & Philippe le dirent ensemble à Jesus.

23. Jesus autem respondit eis, dicens : Venit hora, ut clarificetur Filius hominis.

23. Jesus leur répondit : L'heure est venue que le Fils de l'homme doit être glorifié, *par la foi que toutes les nations auront en son nom : mais il faut qu'il meure auparavant.*

24. Amen, amen dico vobis, nisi granum frumenti cadens in terram, mortuum fuerit ; ipsum solum manet : si autem mortuum fuerit, multum fructum affert.

24. *Car* en vérité, en vérité, je vous le dis : Si le grain de froment ne meurt après qu'on l'a jetté en terre, il demeure seul : mais quand il est mort, il porte beaucoup de fruit.

25. Qui amat animam suam, perdet eam : & qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam.

25. *Ainsi* celui qui aime sa vie *en ce monde* la perdra *dans l'autre :* mais celui qui hait sa vie en ce monde la conserve pour la vie éternelle.

26. Si quis mihi ministrat, me sequatur : & ubi sum ego, illic & minister meus erit. Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus.

26. Si quelqu'un *donc* me sert, *& veut être du nombre de mes disciples,* qu'il me suive, *en se sacrifiant comme moi :* & où je serai, là sera mon serviteur ; *car* si quelqu'un me sert *ainsi aux dépens de sa vie,* mon Pere l'honorera, *& le rendra participant de la gloire dont ma mort sera suivie.*

§. IV. *Trouble de Jesus. Voix du ciel. Puissance de la croix. Marcher pendant la lumiere.*

27. Maintenant *que je pense à cette mort, & au peu de soin que les hommes auront d'en recueillir le fruit*, mon ame est troublée; & que dirai-je? Mon Pere, sauvez-moi de cette heure-là? Mais c'est pour cette heure même que je suis venu *au monde.*

27. Nunc anima mea turbata est. Et quid dicam? Pater, salvifica me ex hac hora. Sed propterea veni in horam hanc.

28. *Je dirai donc seulement:* Mon Pere, glorifiez votre nom, *en accomplissant sur moi toutes vos volontés, en faisant servir ma mort à vous rendre la gloire que le péché vous a ravie, & à faire connoître aux hommes la sévérité de votre justice, & l'excès de votre amour.* A l'instant, une voix vint du ciel, *qui dit:* Je l'ai déja glorifié *par les miracles que je vous ai donné le pouvoir de faire;* & je le glorifierai encore *par votre résurrection, par la foi que toutes les nations auront en vous, & par la gloire dont votre mort sera suivie.*

28. Pater, clarifica nomen tuum. Venit ergo vox de cœlo: Et clarificavi, & iterum clarificabo.

29. Le peuple qui étoit là, & qui avoit oüi *le son de cette voix, sans avoir entendu les paroles qu'elle avoit prononcées*, disoit que c'étoit un coup de tonnerre; d'autres disoient: C'est un ange qui lui a parlé.

29. Turba ergo, quæ stabat, & audierat, dicebat tonitruum esse factum. Alii dicebant: Angelus ei locutus est.

30. Jesus répondit: Ce n'est pas pour moi que cette voix s'est fait entendre; mais pour vous,

30. Respondit Jesus, & dixit: Non propter me hæc vox venit, sed propter vos.

31. *pour vous faire comprendre que* c'est maintenant que le monde va être jugé, *& délivré de la tyrannie du démon, que* c'est maintenant que le prince du monde va être chassé dehors;

31. Nunc judicium est mundi: nunc princeps hujus mundi ejicietur foras.

32. & *que*, quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tout à moi.

32. Et ergo si exaltatus fuero à terra, omnia traham ad meipsum.

33. Ce qu'il disoit pour marquer de quelle mort il devoit mourir.

33. (Hoc autem dicebat, significans qua morte esset moriturus.)

34. Le peuple *qui le comprit fort bien* lui répondit: Nous avons appris de la loi, que le Christ doit demeurer éternellement: Com-

34. Respondit ei turba: Nos audivimus ex lege, quia Christus manet in æternum: & quomodo tu dicis, Opor-

tet exaltari Filium hominis? Quis est iste Filius hominis?

ment donc dites-vous qu'il faut que le fils de l'homme soit élevé de la terre, *& attaché à une croix?* Qui est ce fils de l'homme *qui doit mourir ainsi? Si c'est vous, vous n'êtes donc pas le Christ?*

35. Dixit ergo eis Jesus: Adhuc modicum lumen in vobis est. Ambulate dum lucem habetis, ut non vos tenebræ comprehendant: & qui ambulat in tenebris, nescit quò vadat.

35. Jesus leur répondit: La lumiere est encore avec vous pour un peu de tems. Marchez pendant que vous avez la lumiere, de peur que les ténebres ne vous surprennent. Celui qui marche dans les ténebres ne sait où il va.

36. Dum lucem habetis, credite in lucem, ut filii lucis sitis. Hæc locutus est Jesus: & abiit, & abscondit se ab eis.

36. Pendant que vous *m'*avez *avec vous*, *moi qui suis* la *vraie* lumiere, *qui éclaire tout homme venant au monde*, croyez en la lumiere, afin que vous soyez *aussi vous-mêmes* enfans *de Dieu, qui est le Pere* de lumiere. Jesus parla de la sorte: après quoi, il se retira & se cacha d'eux, *la dureté de leur cœur & l'aveuglement de leur esprit les rendant indignes de joüir plus long-tems de sa divine présence.*

§. V. *Juifs incrédules. Foi étouffée par la timidité.*

37. Cùm autem tanta signa fecisset coram eis, non credebant in eum:

37. Car quoiqu'il eût fait tant de miracles devant eux, ils ne croyoient point en lui;

38. ut sermo Isaiæ prophetæ impleretur, quem dixit: Domine, quis credidit auditui nostro? & brachium Domini cui revelatum est?

38. afin que cette parole du prophete Isaïe fût accomplie: Seigneur, qui a cru à la parole qu'il a entendue de nous? & à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé? *Les Juifs n'ont voulu le reconnoître, ni dans la sagesse de ses paroles, ni dans la puissance de ses œuvres.*

39. Propterea non poterant credere, quia iterum dixit Isaias:

39. Or ils ne pouvoient croire *que Jesus fût le fils de Dieu*, parce qu'Isaïe a dit encore:

40. Excæcavit oculos eorum, & induravit cor eorum: ut non videant oculis, & non intelligant corde, & convertantur, & sanem eos.

40. Il a aveuglé leurs yeux, & il a endurci leur cœur, de peur qu'ils ne voyent des yeux, & ne comprennent du cœur, & qu'ils ne viennent à se convertir, & que je ne les guérisse.

41. Hæc dixit Isaias, quando vidit gloriam ejus, & locutus est de eo.

41. Isaïe a dit ces choses *du Messie*, lorsqu'il a vû sa gloire, & qu'il a parlé de lui.

42. Verumtamen & ex

42. Plusieurs néanmoins, & même des principaux

principaux des Juifs, crurent en lui: mais à cause des Phariſiens, ils n'oſoient le reconnoître publiquement, de crainte d'être chaſſés de la ſynagogue:

principibus multi crediderunt in eum: ſed propter Phariſæos non confitebantur, ut è ſynagoga non ejicerentur.

43. car ils aimerent mieux la gloire *qui vient de l'eſtime* des hommes, que la gloire *& la loüange qui vient* de Dieu.

43. Dilexerunt enim gloriam hominum magis, quàm gloriam Dei.

§. VI. *Lumiere de la foi. Parole de Dieu juge les hommes. Jeſus-Chriſt ne dit que ce que ſon Pere lui a dit.*

44. Cependant Jeſus, *pour exciter leur foi timide*, dit, en s'écriant: Celui qui croit en moi ne croit pas en moi *ſeulement*, mais *il croit auſſi* en celui qui m'a envoyé:

44. Jeſus autem clamavit, & dixit: Qui credit in me, non credit in me, ſed in eum, qui miſit me.

45. & celui qui me voit, voit celui qui m'a envoyé.

45. Et qui videt me, videt eum qui miſit me.

46. *Car* je ſuis venu dans le monde, moi qui ſuis la lumiere *éternelle*, afin qu'aucun de ceux qui croyent en moi, ne demeure dans les ténebres *de l'ignorance & du péché.*

46. Ego lux in mundum veni: ut omnis, qui credit in me, in tenebris non maneat.

47. Que ſi, *après cela*, quelqu'un entend mes paroles, & ne les garde pas, je ne le juge point; car je ne ſuis pas venu *à préſent* pour juger le monde, mais pour ſauver le monde.

47. Et ſi quis audierit verba mea, & non cuſtodierit: ego non judico eum: non enim veni ut judicem mundum, ſed ut ſalvificem mundum.

48. *Son crime néanmoins ne demeurera pas impuni: car* celui qui me rejette, & qui ne reçoit point mes paroles, a un juge qui le doit juger: ce ſera la parole même que j'ai annoncée qui le jugera au dernier jour, *& qui le condamnera, comme ayant rejetté la parole de Dieu.*

48. Qui ſpernit me, & non accipit verba mea: habet qui judicet eum, ſermo, quem locutus ſum, ille judicabit eum in noviſſimo die.

49. Car je n'ai point parlé de mon chef: mais mon Pere qui m'a envoyé m'a preſcrit lui-même ce que je dois dire, & de quoi je dois parler.

49. Quia ego ex me ipſo non ſum locutus, ſed qui miſit me Pater, ipſe mihi mandatum dedit quid dicam, & quid loquar.

50. Et je ſai que ce qu'il *m'a* ordonné *d'enſeigner* eſt *ce qui conduit à* la vie éternelle. Les choſes donc que je dis, je les dis comme mon Pere me les a dites; *& celui qui les*

50. Et ſcio quia mandatum ejus vita æterna eſt. Quæ ergo ego loquor, ſicut dixit mihi Pater, ſic loquor.

méprise, méprise les paroles de Dieu, & renonce à la vie éternelle qui lui étoit offerte.

CHAPITRE XIII.

§. I. *Jesus lave les piés à ses Apôtres.*

1. Ante diem festum Paschæ, sciens Jesus quia venit hora ejus ut transeat ex hoc mundo ad Patrem: cùm dilexisset suos, qui erant in mundo, in finem dilexit eos.

1. Le *soir* avant la fête de Pâque, Jesus sachant que son heure étoit venue de passer de ce monde à son Pere; comme il avoit aimé les siens qui étoient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin *de sa vie, & il voulut même alors leur donner les témoignages les plus sensibles de son amour.*

2. Et cœnâ factâ, cùm diabolus jam misisset in cor, ut traderet eum Judas Simonis Iscariotæ:

2. Et *ainsi* après le souper, *où il avoit mangé l'agneau paschal avec ses disciples*, le diable ayant déja mis dans le cœur de Judas Iscariote, fils de Simon, le dessein de le trahir, *& de le livrer à ses ennemis*,

3. sciens quia omnia dedit ei Pater in manus, & quia à Deo exivit, & ad Deum vadit:

3. Jesus qui savoit que *son* Pere lui avoit mis toutes choses entre les mains, qu'il étoit sorti de Dieu, & qu'il s'en retournoit à Dieu,

4. surgit à cœna, & ponit vestimenta sua: & cùm accepisset linteum, præcinxit se.

4. *oublia en quelque sorte toutes ces grandeurs*, se leva de table, quitta ses vêtemens; & ayant pris un linge, le mit autour de lui.

5. Deinde mittit aquam in pelvim, & cœpit lavare pedes discipulorum, & extergere linteo, quò erat præcinctus.

5. Puis ayant versé de l'eau dans un bassin, il commença à laver les piés de ses disciples, & à les essuyer avec le linge qu'il avoit autour de lui.

6. Venit ergo ad Simonem Petrum. Et dicit ei Petrus: Domine, tu mihi lavas pedes?

6. Il vint donc à Simon Pierre qui lui dit: Quoi Seigneur! vous me laveriez les piés?

7. Respondit Jesus, & dixit ei: Quod ego facio, tu nescis modò, scies autem postea.

7. Jesus lui répondit: Vous ne savez pas maintenant *pourquoi je fais* ce que je fais: mais vous le saurez dans la suite.

8. Dicit ei Petrus: Non lavabis mihi pedes in æternum. Respondit ei Jesus. Si non lavero te, non habebis partem mecum.

8. Pierre lui dit: Jamais vous ne me laverez les piés. Jesus lui répondit: Si je ne vous lave, vous n'aurez point de part avec moi.

9. Dicit ei Simon Petrus:

9. *Alors* Simon Pierre lui dit: Seigneur,

non-seulement les piés, mais aussi les mains & la tête.

Domine, non tantùm pedes meos, sed & manus, & caput.

10. Jesus lui dit: Celui qui sort du bain n'a besoin que de se laver les piés, & il est net dans tout *le reste du corps*. Pour vous aussi, *qui avez été lavés dans les eaux du baptême*, vous êtes purs *dans l'ame:* mais non pas tous.

10. Dicit ei Jesus: Qui lotus est, non indiget nisi ut pedes lavet, sed est mundus totus. Et vos mundi estis, sed non omnes.

11. Car il savoit bien qui étoit celui qui le devoit trahir; & c'est pour cela qu'il dit: Vous n'êtes pas tous purs.

11. Sciebat enim quisnam esset qui traderet eum: propterea dixit: Non estis mundi omnes.

12. Après donc qu'il leur eut lavé les piés, il reprit ses vêtemens; & s'étant remis à table, il leur dit: Savez-vous ce que je viens de vous faire?

12. Postquam ergo lavit pedes eorum, & accepit vestimenta sua; cùm recubuisset iterum, dixit eis: Scitis quid fecerim vobis?

13. Vous m'appellez votre Maître & *votre* Seigneur: & vous avez raison; je le suis en effet.

13. Vos vocatis me Magister, & Domine: & bene dicitis: sum etenim.

14. Si donc je vous ai lavé les piés, moi qui suis *votre* Seigneur & *votre* Maître, vous devez aussi vous laver les piés les uns aux autres, *& vous rendre mutuellement les services les plus humbles & les plus bas.*

14. Si ergo ego lavi pedes vestros, Dominus, & Magister: & vos debetis alter alterius lavare pedes.

15. Car je vous ai donné l'exemple, afin que, *voyant* ce que j'ai fait à votre égard, vous le fassiez aussi *à l'égard de vos freres.*

15. Exemplum enim dedi vobis: ut quemadmodum ego feci vobis, ita & vos faciatis.

16. En vérité, en vérité, je vous le dis: Le serviteur n'est pas plus grand que son maître, ni l'apôtre plus grand que celui qui l'a envoyé.

16. Amen, amen dico vobis: Non est servus major domino suo: neque Apostolus major est eo, qui misit illum.

17. Si vous savez ces choses, vous êtes heureux, pourvû que vous les pratiquiez, *& que vous compreniez qu'étant mes disciples, vous ne devez pas être traités plus favorablement que votre Maître.*

17. Si hæc scitis, beati eritis si feceritis ea.

§. II. *Prédiction de la trahison de Judas.*

18. Je ne dis pas ceci de vous tous; car je sai qui sont ceux que j'ai choisis *pour être mes cohéritiers dans le ciel. Il y en a parmi vous qui sont indignes de cet honneur, parce qu'ils ne sont pas mes imitateurs sur la terre:* mais *je les*

18. Non de omnibus vobis dico: ego scio quos elegerim: sed ut adimpleatur Scriptura: Qui manducat mecum panem, levabit contra me calcaneum suum.

souffre avec moi, afin que cette parole de l'Ecriture soit accomplie : Celui qui mange du pain avec moi levera le pié contre moi, & me livrera à mes ennemis.

19. Amodo dico vobis, priusquam fiat : ut cùm factum fuerit, credatis quia ego sum.

19. Je vous dis ceci dès maintenant, avant que la chose arrive, afin que, quand elle arrivera, vous croyiez que je suis *le fils de Dieu, auquel seul il appartient de connoître l'avenir, & de pénétrer les pensées les plus secretes.*

20. Amen, amen dico vobis : Qui accipit si quem misero, me accipit : qui autem me accipit, accipit eum qui me misit.

20. En vérité, en vérité, je vous le dis : *Celui qui renonce ainsi à la grace de l'apostolat, dont je l'avois honoré, se prive d'un grand avantage : car mes Apotres me sont tellement unis, que* quiconque reçoit celui que j'aurai envoyé me reçoit *moi-même ;* & celui qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé, *parce que mon Pere & moi sommes une même chose.*

21. Cùm hæc dixisset Jesus, turbatus est spiritu : & protestatus est, & dixit : Amen, amen dico vobis : Quia unus ex vobis tradet me.

21. Jesus ayant dit ces paroles, se troubla en *son* esprit *à la vûe du crime que Judas alloit commettre, & de la mort qu'il alloit souffrir :* & *il* fit cette déclaration : En vérité, en vérité, je vous le dis : l'un de vous me livrera.

22. Aspiciebant ergo ad invicem discipuli, hæsitantes de quo diceret.

22. Les disciples donc se regardoient l'un l'autre, ne sachant de qui il parloit.

23. Erat ergo recumbens unus ex discipulis ejus in sinu Jesu, quem diligebat Jesus.

23. Mais comme l'un d'eux que Jesus aimoit, étoit couché sur *le même lit tout proche* le sein de Jesus,

24. Innuit ergo huic Simon Petrus : & dixit ei : Quis est, de quo dicit ?

24. Simon Pierre lui fit signe de s'enquérir de Jesus, qui étoit celui dont il parloit.

25. Itaque cùm recubuisset ille supra pectus Jesu, dicit ei : Domine, quis est ?

25. Le disciple donc s'étant penché sur le sein de Jesus, lui dit : Seigneur, qui est-ce ?

26. Respondit Jesus : Ille est, cui ego intinctum panem porrexero. Et cùm intinxisset panem, dedit Judæ Simonis Iscariotæ.

26. Jesus lui répondit : C'est celui à qui je donnerai un morceau de pain trempé. Et ayant trempé un morceau de pain, il le donna à Judas Iscariote fils de Simon.

27. Et post buccellam, introivit in eum satanas. Et dixit ei Jesus : Quod facis fac citiùs.

27. Et dès que Judas eut pris ce morceau, satan entra en lui. Jesus donc lui dit : Ce que vous faites, faites-le au plûtot.

28. Hoc autem nemo scivit discumbentium ad quid dixerit ei.

28. Mais aucun de ceux qui étoient à table ne comprit pourquoi il lui avoit dit cela :

29. Quidam enim puta-

29. car quelques-uns pensoient qu'à cause

que Judas avoit la bourse, Jesus lui avoit voulu dire: Achetez nous ce qu'il nous faut pour la fête; ou donnez quelque chose aux pauvres.

bant, quia loculos habebat Judas, quod dixisset ei Jesus: Eme ea, quæ opus sunt nobis ad diem festum: aut egenis ut aliquid daret.

30. Judas donc ayant pris le morceau, sortit aussi-tôt; & il étoit nuit.

30. Cùm ergo accepisset ille buccellam, exivit continuò. Erat autem nox.

§. III. *Glorification de Jesus. Commandement de l'amour. Renoncement de Saint Pierre prédit.*

31. Après qu'il fut sorti, Jesus dit: Maintenant le fils de l'homme est glorifié; & Dieu est glorifié en lui.

31. Cùm ergo exisset, dixit Jesus: Nunc clarificatus est Filius hominis: & Deus clarificatus est in eo.

32. Que si Dieu est glorifié en lui *par la mort qu'il souffre pour lui obéir*, Dieu le glorifiera aussi en lui-même *par la vie nouvelle qu'il lui donnera en le recevant dans son sein;* & c'est bien-tôt qu'il le glorifiera *de la sorte.*

32. Si Deus clarificatus est in eo, & Deus clarificabit eum in semetipso: & continuò clarificabit eum.

33. *Car*, mes petits enfans, je n'ai plus que peu de tems à être avec vous; *je m'en retourne à mon Pere.* Vous me chercherez *alors:* & ce que j'ai dit aux Juifs; qu'ils ne pouvoient venir où je vais; je vous le dis aussi présentement *à vous-mêmes: Vous ne pouvez me suivre si-tôt.*

33. Filioli, adhuc modicum vobiscum sum. Quæretis me, & sicut dixi Judæis: Quò ego vado, vos non potestis venire: & vobis dico modò.

34. *Mais* je vous laisse un commandement nouveau: C'est de vous aimer les uns les autres, de *telle* sorte que vous vous entre-aimiez comme je vous ai aimés.

34. Mandatum novum do vobis: Ut diligatis invicem, sicut dilexi vos, ut & vos diligatis invicem.

35. C'est en cela que tous connoîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez *ainsi* de l'amour les uns pour les autres; *& je reconnoîtrai aussi par-là que vous m'aimez véritablement.*

35. In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem.

36. Simon Pierre lui dit: Seigneur, où allez-vous? Jesus lui répondit: Vous ne pouvez maintenant me suivre où je vais; mais vous me suivrez après.

36. Dicit ei Simon Petrus: Domine, quo vadis? Respondit Jesus: Quò ego vado, non potes me modò sequi: sequeris autem postea.

37. Pierre lui dit, Seigneur, pourquoi ne vous puis-je pas suivre maintenant? Je donnerai ma vie pour vous, *si cela est nécessaire.*

37. Dicit ei Petrus: Quare non possum te sequi modò? animam meam pro te ponam.

38. Jesus lui repartit: Vous donnerez votre

38. Respondit ei Jesus: A-

nimam tuam pro me pones? Amen, amen dico tibi: Non cantabit gallus, donec ter me neges.

vie pour moi? En vérité, en vérité, je vous le dis: *vous êtes si éloigné de me faire un tel sacrifice, que* le coq ne chantera point, que vous ne m'ayez renoncé trois fois.

CHAPITRE XIV.

Sermon après la cene.

§. I. *Jesus-Christ voie, vérité & vie. Qui le voit, voit aussi son Pere.*

1. Non turbetur cor vestrum. Creditis in Deum, & in me credite.

1. JEsus *s'adressant ensuite à tous ses disciples, il leur parla ainsi:* Que votre cœur ne se trouble point *de ce que je viens de dire, que vous ne pouvez venir où je vais. Vous ne le pouvez à présent; mais vous le pourrez dans la suite.* Vous croyez en Dieu, *& vous vous confiez en sa parole:* croyez aussi en moi *qui suis son Fils, & soyez assûrés de l'effet de mes promesses.*

2. In domo Patris mei mansiones multæ sunt, si quo minus, dixissem vobis: Quia vado parare vobis locum.

2. Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Pere; *& il y en aura pour vous tous.* Si cela n'étoit, je vous l'aurois dit; *& je ne vous aurois pas promis une place dans mon royaume: mais vous y demeurerez très-certainement avec moi;* cer je m'en vais vous préparer le lieu.

3. Et si abiero, & præparavero vobis locum: iterum venio, & accipiam vos ad meipsum, ut ubi sum ego, & vos sitis.

3. Et après que je m'en serai allé, & que je vous aurai préparé le lieu, je reviendrai *à vous,* & vous retirerai à moi, afin que vous soyez où je *serai alors, & où je* suis *dès-à-présent.*

4. Et quò ego vado, scitis, & viam scitis.

4. *Or* vous savez bien où je vais, & vous en savez la voie.

5. Dicit ei Thomas: Domine, nescimus quò vadis: & quomodò possumus viam scire?

5. Thomas lui dit: Seigneur, nous ne savons où vous allez: & comment en pouvons-nous savoir la voie.

6. Dicit ei Jesus: Ego sum via, & veritas, & vita: Nemo venit ad Patrem, nisi per me.

6. Jesus lui dit: Je suis la voie, la vérité & la vie; *de sorte que* personne ne vient au Pere *céleste* que par moi, *qui suis la voie véritable qui conduit à la vie éternelle.*

7. Si *donc* vous me connoissiez *parfaitement*, vous connoîtriez aussi mon Pere, *qui est une même chose avec moi :* & vous le connoîtrez. bien-tôt *par le saint Esprit qui vous sera donné ;* & vous l'avez déja vû *par la foi que vous avez eue en moi.*

7. Si cognovissetis me, & Patrem meum utique cognovissetis : & amodo cognoscetis eum, & vidistis eum.

8. Philippe lui dit : Seigneur, montreznous votre Pere, & il nous suffit.

8. Dicit ei Philippus : Domine, ostende nobis Patrem, & sufficit nobis.

9. Jesus lui répondit : Il y a si long-tems que je suis avec vous ; & vous ne me connoissez pas ? Philippe, celui qui me voit, voit aussi mon Pere. Comment *donc* ditesvous : Montrez-nous votre Pere ?

9. Dicit ei Jesus : Tanto tempore vobiscum sum : & non cognovistis me ? Philippe, qui videt me, videt & Patrem. Quomodo tu dicis : Ostende nobis Patrem ?

10. Ne croyez-vous pas que je suis en mon Pere, & que mon Pere est en moi, *ayant, mon Pere & moi, une même essence, une même sagesse, & une même puissance ? De sorte que* ce que je vous dis, je ne vous le dis pas de moi-même ; *& que ce que je fais, je ne le fais pas de moi-même :* mais c'est mon Pere qui demeure en moi, *qui dit lui-même les paroles que je dis, &* qui fait lui-même les œuvres que je fais.

10. Non creditis, quia ego in Patre, & Pater in me est ? Verba quæ ego loquor vobis, à meipso non loquor. Pater autem in me manens, ipse facit opera.

11. Ne croyez-vous pas que je suis *ainsi* en mon Pere, & que mon Pere est en moi ? *Si vous ne le croyez pas à cause de mes paroles,* croyez-le au moins à cause de mes œuvres, *qui le prouvent si clairement.*

11. Non creditis, quia ego in Patre, & Pater in me est ?

12. En vérité, en vérité, je vous le dis : Celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais ; & il en fera encore de plus grandes, parce que je m'en vais à mon Pere,

12. Alioquin propter opera ipsa credite. Amen, amen dico vobis, qui credit in me, opera quæ ego facio, & ipse faciet, & majora horum faciet : quia ego ad Patrem vado.

13. & *que* tout ce que vous demanderez à mon Pere, en mon nom, je le ferai, afin que le Pere soit glorifié dans le *pouvoir qu'on verra qu'il communique au* Fils.

13. Et quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, hoc faciam : ut glorificetur Pater in Filio.

§. II. *Amour. Esprit consolateur. Observation des commandemens.*

14. Si vous me demandez quelque chose en mon nom, je le ferai.

14. Si quid petieritis me in nomine meo, hoc faciam.

15. Si diligitis me, mandata mea servate.

15. Si vous m'aimez, gardez mes commandemens.

16. Et ego rogabo Patrem, & alium Paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum.

16. *Et non-seulement j'exaucerai vos prieres, mais* je prierai *aussi moi-même* mon Pere *pour vous:* & il vous donnera un autre consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous;

17. Spiritum veritatis, quem mundus non potest accipere, quia non vidit eum, nec scit eum: vos autem cognoscetis eum, quia apud vos manebit, & in vobis erit.

17. *& ce consolateur sera* l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'*étant tout charnel & tout terrestre*, il ne le voit point, & ne le connoît point. Mais pour vous, vous le connoîtrez, parce qu'il demeurera avec vous, *non d'une maniere corporelle* & *sensible, comme j'y ai demeuré; mais* il sera dans vous *d'une maniere toute spirituelle & toute divine.*

18. Non relinquam vos orphanos: veniam ad vos.

18. *Et moi-même,* je ne vous laisserai point orphelins: *mais je ressusciterai après ma mort, &* je viendrai *me montrer* à vous.

19. Adhuc modicum: & mundus me jam non videt. Vos autem videtis me: quia ego vivo, & vos vivetis.

19. Encore un peu de tems, & le monde ne me verra plus. Mais pour vous, vous me verrez, parce que je vis *après ma mort*, & que vous vivrez aussi *avec moi.*

20. In illo die vos cognoscetis: quia ego sum in Patre meo, & vos in me, & ego in vobis.

20. En ce jour-là, vous connoîtrez *clairement* que je suis en mon Pere, *par l'unité d'une même nature;* & vous en moi, *par l'unité d'un même corps;* & moi en vous, *par l'unité d'un même esprit. Mais pour obtenir ces connoissances, il faut que vous m'aimiez, & que vous observiez mes commandemens.*

21. Qui habet mandata mea, & servat ea, ille est qui diligit me. Qui autem diligit me, diligetur à Patre meo: & ego diligam eum, & manifestabo ei meipsum.

21. *Car* celui qui a reçû mes commandemens, & qui les garde, est celui-là qui m'aime; & celui qui m'aime sera aimé de mon Pere, & je l'aimerai aussi, & je me découvrirai à lui.

22. Dicit ei Judas, non ille Iscariotes: Domine, quid factum est, quia manifestaturus es nobis teipsum, & non mundo?

22. Judas, non pas Iscariote, lui dit: Seigneur, d'où vient que vous vous découvrirez à nous, & non pas au monde?

23. Respondit Jesus, & dixit ei: Si quis diligit me, sermonem meum servabit,

23. Jesus lui répondit: *Je vous l'ai déja dit:* Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, & mon Pere l'aimera, & nous viendrons

drons à lui, & nous ferons en lui notre demeure :

& Pater meus diliget eum, & ad eum veniemus, & mansionem apud eum faciemus.

24. *mais* celui qui ne m'aime point ne garde point mes paroles, *& je ne me découvre point à lui. Au reste*, la parole que vous avez entendue, *& que je vous ai prêchée*, n'est point ma parole, mais celle de mon Pere qui m'a envoyé *vous annoncer sa vérité.*

24. Qui non diligit me, sermones meos non servat. Et sermonem quem audistis, non est meus : sed ejus qui misit me, Patris.

§. III. *Le saint Esprit enseigne tout. Paix de Dieu, non du monde. Amour & obéissance de Jesus.*

25. Je vous ai dit ceci, demeurant encore avec vous :

25. Hæc locutus sum vobis apud vos manens.

26. mais le consolateur qui est le saint Esprit que mon Pere envoyera en mon nom, vous enseignera toutes choses, & vous fera ressouvenir de tout ce que je vous ai dit, *afin que vous puissiez le comprendre & le pratiquer.*

26. Paracletus autem Spiritus sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, & suggeret vobis omnia, quæcumque dixero vobis.

27. *En attendant que vous soyez rempli de cet Esprit divin*, je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix. Je ne vous la donne pas comme le monde la donne, *pour vivre en assûrance au milieu des plaisirs, & en satisfaisant les désirs de la cupidité; mais comme à mes héritiers, pour vivre dans la justice, & régner éternellement avec moi.* Que votre cœur *donc* ne se trouble point & ne s'épouvante point *de mon départ.*

27. Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis : non quomodo mundus dat, ego do vobis. Non turbetur cor vestrum, neque formidet.

28. Vous avez oüi comme je vous ai dit : Je m'en vais, & je reviens à vous. Si vous m'aimiez *véritablement, bien-loin de vous affliger comme vous faites*, assûrément vous vous réjoüiriez de ce que *je vous ai dit que* je m'en vais à mon Pere ; parce que mon Pere est plus grand que moi *comme homme, & qu'il rendra mon humanité participante de la gloire qui m'appartient comme Dieu.*

28. Audistis quia ego dixi vobis: Vado, & venio ad vos. Si diligeretis me, gauderetis utique, quia vado ad Patrem; quia Pater major me est.

29. Je vous le dis maintenant avant que cela arrive, afin que vous le croyiez lorsqu'il sera arrivé, *& qu'en me voyant monter au ciel, vous soyez assûrés que je vais prendre*

29. Et nunc dixi vobis priùs quàm fiat : ut cùm factum fuerit, credatis.

possession de la gloire qui m'appartient comme Fils de Dieu.

30. Jam non multa loquar vobiscum, venit enim princeps mundi hujus, & in me non habet quidquam.

30. Je n'ai plus gueres de tems à m'entretenir avec vous : car voilà le prince de ce monde qui vient *exercer sur moi toute la cruauté de son empire* : & *cependant* il n'y a rien en moi *qui lui appartienne*.

31. Sed ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, & sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio. Surgite, eamus hinc.

31. Mais *je m'abandonne à sa fureur*, afin que le monde connoisse que j'aime mon Pere, & que je fais ce que mon Pere m'a ordonné, *aux dépens de mon honneur & de ma vie*. Levez-vous *donc*, sortons d'ici, *& allons attendre nos ennemis au lieu où ils doivent venir nous chercher*.

CHAPITRE XV.

§. I. *Jesus vigne. Fideles ses branches. Vie & joie en lui seul.*

1. Ego sum vitis vera : & Pater meus agricola est.

1. NEanmoins *Jesus continua son discours ; & avant de sortir, il dit encore à ses disciples :* Je suis la vraie vigne : *ceux qui croyent en moi sont les branches ;* & mon Pere est le vigneron.

2. Omnem palmitem in me non ferentem fructum, tollet eum, & omnem qui fert fructum, purgabit eum, ut fructum plus afferat.

2. Il retranchera toutes les branches qui ne portent point de fruit en moi, & il taillera toutes celles qui portent du fruit, afin qu'elles en portent davantage.

3. Jam vos mundi estis propter sermonem, quem locutus sum vobis.

3. Vous êtes déja purs, *& comme des branches taillées*, à cause de la parole que je vous ai dite, *& que vous avez reçûe : il ne vous reste plus qu'à porter du fruit en plus grande abondance.*

4. Manete in me, & ego in vobis. Sicut palmes non potest ferre fructum a semetipso, nisi manserit in vite : sic nec vos, nisi in me manseritis.

4. Demeurez *pour cela* en moi, & je demeurerai en vous : *car*, comme la branche de la vigne ne sauroit porter du fruit d'elle-même, mais qu'il faut qu'elle demeure *unie* au sep ; ainsi vous ne pouvez porter aucun fruit, si vous ne demeurez en moi ;

5. Ego sum vitis, vos palmites : qui manet in me, & ego in eo, hic fert fructum multum : quia sine me nihil

5. *parce que* je suis *comme* le sep de la vigne, & *que* vous *en* êtes *comme* les branches. Celui *donc* qui demeure en moi *par la foi*, &

en qui je demeure *par ma grace*, porte beaucoup de fruit : *au lieu que celui qui ne demeure point en moi, & en qui je ne demeure point, n'en porte aucun.* Car vous ne pouvez rien faire sans moi ; *& ainsi il vous est très-important de demeurer invariablement attachés à moi,*

potestis facere.

6. *parce que* celui qui ne demeure pas en moi sera jetté dehors comme un sarment *inutile.* Il sechera, & on le ramassera, & on le jettera au feu *de l'enfer*, & il y brûlera *éternellement.*

6. Si quis in me non manserit, mittetur foras sicut palmes, & arescet, & colligent eum, & in ignem mittent, & ardet.

7. *Et au contraire*, si vous demeurez en moi *par une foi vive*, & que mes paroles demeurent en vous *par une charité ardente qui vous fasse produire les fruits de toutes sortes de bonnes œuvres*, vous demanderez tout ce que vous voudrez, & il vous sera accordé : *& de plus, vous aurez l'avantage de contribuer à la gloire de Dieu.*

7. Si manseritis in me, & verba mea in vobis manserint : quodcumque volueritis petetis, & fiet vobis.

8. *Car* la gloire de mon Pere est que vous rapportiez beaucoup de fruit, & que vous deveniez mes *vrais* disciples, *en suivant ma doctrine, & vous rendant les imitateurs de mon amour.*

8. In hoc clarificatus est Pater meus, ut fructum plurimum afferatis, & efficiamini mei discipuli.

9. *Or* je vous ai aimés comme mon Pere m'a aimé. Demeurez *donc aussi* dans mon amour, *comme je demeure moi-même dans l'amour de mon Pere.*

9. Sicut dilexit me Pater, & ego dilexi vos. Manete in dilectione mea.

10. Si vous gardez mes commandemens, vous demeurerez dans mon amour, comme j'ai moi-même gardé les commandemens de mon Pere, & que je demeure dans son amour.

10. Si præcepta mea servaveritis, manebitis in dilectione mea, sicut & ego Patris mei præcepta servavi, & maneo in ejus dilectione.

11. Je vous ai dit ces choses, afin que *vous les pratiquiez, & qu'ainsi* ma joie demeure en vous, & que votre joie soit accomplie, *ayant en vous la joie du Fils de Dieu-même.*

11. Hæc locutus sum vobis, ut gaudium meum sit in vobis, & gaudium vestrum impleatur.

§. II. *Commandement de l'amour. Amis non esclaves. Choix des disciples.*

12. Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos.

12. *Pour la mériter, cette joie*, le commandement que je vous donne est de vous aimer les uns les autres, comme je vous ai aimés.

13. Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis.

13. *Or* personne ne peut avoir un plus grand amour, que de donner sa vie pour ses amis: *& c'est ce que je vais faire pour vous.*

14. Vos amici mei estis, si feceritis quæ ego præcipio vobis.

14. Vous serez *donc aussi véritablement* mes amis, si vous faites ce que je vous commande, *& si vous aimez vos freres jusqu'à donner votre vie pour eux.*

15. Jam non dicam vos servos, quia servus nescit quid faciat dominus ejus. Vos autem dixi amicos: quia omnia quæcumque audivi à Patre meo, nota feci vobis.

15. Je ne vous appellerai plus désormais serviteurs, parce que le serviteur ne sait ce que fait son maître; mais je vous ai appellés mes amis, parce que je vous ai fait savoir tout ce que j'ai appris de mon Pere, *en vous découvrant les desseins qu'il a sur moi, & les graces qu'il doit répandre sur vous.*

16. Non vos me elegistis: sed ego elegi vos, & posui vos ut eatis, & fructum afferatis, & fructus vester maneat: ut quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, det vobis.

16. *Ne vous élevez pas en vous-mêmes de ces avantages que vous trouvez à être mes disciples.* Ce n'est pas vous qui m'avez choisi; mais c'est moi qui vous ai choisis: & je vous ai établis *mes Apôtres*, afin que vous alliez *prêcher ma doctrine par toute la terre*, que vous rapportiez du fruit *par la conversion de tous les peuples*, & que votre fruit demeure *toûjours par leur salut éternel*, & qu'*ainsi vous méritiez* que mon Pere vous donne tout ce que vous lui demanderez en mon nom.

17. Hæc mando vobis, ut diligatis invicem.

17. *Je le répete encore une fois:* Ce que je vous commande, *pour répondre à ces graces*, est de vous aimer les uns les autres. *Le monde ne fera pas de même à votre égard.*

§. III. *Monde, ennemi des fideles. Juifs inexcusables.*

18. Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit.

18. *Mais* si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous.

19. Si de mundo fuissetis, mundus quod suum erat di-

19. Si vous étiez du monde, le monde aimeroit ce qui seroit à lui: mais parce que

vous n'êtes point du monde, & que je vous ai choisis *& separés* du monde *pour vous attacher à moi*, c'est pour cela que le monde vous hait.

20. *Mais* souvenez-vous de la parole que je vous ai dite: Le serviteur n'est pas plus grand que son maître, *& ne doit pas s'attendre à être mieux traité. Ainsi* s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi; s'ils ont gardé mes paroles, ils garderont aussi les vôtres.

21. Mais *ce qui doit encore vous consoler dans les maux que vous aurez à souffrir de la part des hommes, c'est* qu'ils vous feront tous ces mauvais traitemens, *non à cause de vos mauvaises actions, mais* à cause de *la haine qu'ils ont pour* mon nom *& pour ma personne, qu'ils ne haïssent que* parce qu'ils ne connoissent point celui qui m'a envoyé: *mais cette ignorance ne les excuse pas.*

22. *Il est vrai que* si je ne fusse point venu, & que je ne leur eusse pas parlé *clairement de ma divinité*, ils n'auroient point de péché *pour n'avoir pas cru en moi:* mais maintenant ils n'ont point d'excuse de leur péché, *& leur incrédulité ne peut être que l'effet de leur aversion pour moi.*

23. *Or* celui qui me hait, hait aussi mon Pere, *qui est Dieu même.*

24. *De plus*, si je n'avois pas fait parmi eux des œuvres *miraculeuses*, que nul autre n'a faites, ils n'auroient point de péché *pour ne m'avoir pas reconnu pour le Fils de Dieu:* mais maintenant ils les ont vûes, *ces œuvres miraculeuses que j'ai faites en leur faveur;* & ils n'ont pas laissé de nous haïr, moi & mon Pere;

25. afin que la parole qui est écrite dans leur loi soit accomplie: Ils m'ont haï sans aucun sujet.

26. Mais *cette haine des Juifs n'empêchera*

ligeret: quia vero de mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo, propterea odit vos mundus.

20. Mementote sermonis mei, quem ego dixi vobis: Non est servus major domino suo. Si me persecuti sunt, & vos persequentur: si sermonem meum servaverunt, & vestrum servabunt.

21. Sed hæc omnia facient vobis propter nomen meum: quia nesciunt eum, qui misit me.

22. Si non venissem, & locutus fuissem eis, peccatum non haberent: nunc autem excusationem non habent de peccato suo.

23. Qui me odit, & Patrem meum odit.

24. Si opera non fecissem in eis, quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent: nunc autem & viderunt, & oderunt & me, & Patrem meum.

25. Sed ut adimpleatur sermo, qui in lege eorum scriptus est: Quia odio habuerunt me gratis.

26. Cùm autem venerit

Paracletus, quem ego mittam vobis à Patre spiritum veritatis, qui à Patre procedit, ille testimonium perhibebit de me.

pas que ma divinité ne soit reconnue de toutes les nations ; car lorsque le consolateur sera venu, cet Esprit de vérité qui procede de mon Pere, *&* que je vous envoyerai de la part du Pere, il rendra témoignage de moi, *& me fera reconnoître pour le Fils de Dieu dans toute la terre.*

27. Et vos testimonium perhibebitis, quia ab initio mecum estis.

27. Et vous aussi, vous en rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement *de mes prédications, & que vous avez vû, par mes paroles & par mes actions, que la sagesse & la puissance divine résident essentiellement en moi.*

CHAPITRE XVI.

Suite du Sermon après la Cene.

§. I. *Prédiction des persécutions. Promesse de l'Esprit consolateur.*

1. Hæc locutus sum vobis, ut non scandalizemini.

1. JE vous ai dit ces choses, pour vous préserver des scandales *qu'auroient pû vous causer les persécutions que vous aurez à souffrir de la part des hommes.*

2. Absque synagogis facient vos, sed venit hora, ut omnis qui interficit vos, arbitretur obsequium se præstare Deo.

2. *Car* ils vous chasseront de leurs synagogues; & le tems va venir *que leur aveuglement sera si grand,* que quiconque vous fera mourir croira faire un sacrifice *agréable* à Dieu.

3. Et hæc facient vobis, quia non noverunt Patrem, neque me.

3. Et ils vous traiteront de la sorte, parce qu'ils ne connoissent ni mon Pere, ni moi.

4. Sed hæc locutus sum vobis: ut cum venerit hora eorum reminiscamini, quia ego dixi vobis.

4. Or je vous dis ces choses, afin que, lorsque ce tems-là sera venu, vous vous souveniez que je vous les ai dites ; *& qu'ainsi vous trouviez dans vos souffrances mêmes, la source de votre patience & de votre consolation, en y apprenant que vous souffrez pour un Dieu qui les a connues, qui vous les a annoncées par avance, & qui saura bien vous en récompenser,*

5. Hæc autem vobis ab ini-

5. Je ne vous les ai pas dites dès le com-

mencement, parce que j'étois avec vous, *& qu'elles ne devoient vous arriver qu'après mon départ. Je vous les dis à présent ; & je vous déclare* maintenant *que* je m'en vais à celui qui m'a envoyé: & aucun de vous ne me demande où je vais ?

tio non dixi, quia vobiscum eram. Et nunc vado ad eum, qui misit me; & nemo ex vobis interrogat me, Quò vadis?

6. Mais parce que je vous ai dit ces choses, votre cœur se trouve rempli de tristesse.

6. Sed quia hæc locutus sum vobis, tristitia implevit cor vestrum.

7. Cependant je vous dis la vérité: Il vous est utile que je m'en aille : car si je ne m'en vais point, le consolateur ne viendra point à vous: mais si je m'en vais, je vous l'envoyerai.

7. Sed ego veritatem dico vobis: expedit vobis ut ego vadam: si enim non abiero, Paracletus non veniet ad vos: si autem abiero, mittam eum ad vos.

8. Et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde du péché, de la justice & du jugement :

8. Et cùm venerit ille, arguet mundum de peccato, & de justitia, & de judicio.

9. Du péché *que les hommes ont commis*, parce qu'ils n'ont point cru en moi, *nonobstant toutes les merveilles que j'ai opérées à leurs yeux.*

9. De peccato quidem, quia non crediderunt in me;

10. De la justice *de ma cause, & de mon innocence qui paroîtra clairement*, parce que je m'en vais à mon Pere, & que vous ne me verrez plus *sur la terre, étant assis à sa droite dans le ciel, où rien d'impur ne sauroit entrer:*

10. de justitia verò, quia ad Patrem vado, & jam non videbitis me;

11. Et du jugement, *ou de la condamnation du monde incrédule, qui est très-certaine & très-proche*, parce que le prince du monde est déja jugé, *& condamné aux flammes éternelles, & que tous ceux qui lui appartiennent doivent avoir le même sort.*

11. de judicio autem, quia princeps hujus mundi jam judicatus est.

12. J'ai encore beaucoup de choses à vous dire : mais vous n'êtes pas en état de les porter présentement. *Vous les saurez dans la suite.*

12. Adhuc multa habeo vobis dicere: sed non potestis portare modò.

13. *Car* quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité. Car il ne parlera pas de lui-même, *comme les faux Prophetes*: mais il dira tout ce qu'il aura entendu *du Pere & du Fils dont il procede*, & il

13. Cùm autem venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem; non enim loquetur à semetipso, sed quæcumque audiet loquetur, & quæ ventura sunt annuntiabit vobis.

vous annoncera *véritablement* les choses à venir.

14. Ille me clarificabit: quia de meo accipiet, & annuntiabit vobis.

14. C'est lui qui me glorifiera, parce qu'il prendra de ce qui est à moi, & il vous l'annoncera.

15. Omnia quæcumque habet Pater, mea sunt. Propterea dixi, quia de meo accipiet; & annuntiabit vos.

15. *Or* tout ce qu'a mon Pere est à moi, *n'ayant, mon Pere & moi, qu'une même essence, une même sagesse & une même puissance:* & c'est pourquoi je vous ai dit, *en parlant du saint Esprit,* qu'il prendra de ce qui est à moi, & vous l'annoncera; *parce que, procédant de moi comme de mon Pere, il reçoit aussi de moi, avec son essence, tout ce qu'il a de lumieres & de connoissances.*

§. II. *Joie après la tristesse.*

16. Modicum, & jam non videbitis me: & iterum modicum, & videbitis me: quia vado ad Patrem.

16. Encore un peu de tems, & vous ne me verrez plus; & encore un peu de tems, & vous me verrez.

17. Dixerunt ergo ex discipulis ejus ad invicem: Quid est hoc, quod dicit nobis: Modicum, & non videbitis me, & iterum modicum, & videbitis me, & quia vado ad Patrem?

17. Sur cela, quelques-uns de ses disciples se dirent les uns aux autres: Que nous veut-il dire par-là: Encore un peu de tems, & vous ne me verrez plus; & encore un peu de tems, & vous me verrez, parce que je m'en vais à mon Pere?

18. Dicebant ergo, Quid est hoc, quod dicit, Modicum? nescimus quid loquitur.

18. Ils disoient donc: Que veut-il dire: Encore un peu de tems? Nous ne savons ce qu'il nous veut dire.

19. Cognovit autem Jesus, quia volebant eum interrogare, & dixit eis: De hoc quæritis inter vos, quia dixi, Modicum, & non videbitis me, & iterum modicum, & videbitis me.

19. Mais Jesus connoissant qu'ils vouloient l'interroger là-dessus, leur dit: Vous vous demandez les uns aux autres ce que je vous ai voulu dire par ces paroles: Encore un peu de tems, & vous ne me verrez plus; & encore un peu de tems, & vous me verrez.

20. Amen, amen dico vobis, quia plorabitis, & flebitis vos, mundus autem gaudebit: vos autem contristabimini, sed tristitia vestra vertetur in gaudium.

20. En verité, en vérité, je vous le dis: *Le tems approche auquel* vous pleurerez, & vous gémirez, vous autres; & le monde sera dans la joie. Vous serez dans la tristesse; mais votre tristesse se changera en joie.

21. Mulier cùm parit, tristitiam habet, quia venit ho-

21. *Comme* une femme, lorsqu'elle enfante, est dans la douleur, parce que son heure est

est venuë; mais après qu'elle a enfanté un fils, elle ne se souvient plus de tous ses maux, dans la joie qu'elle a d'avoir mis un homme au monde:

ra ejus; cùm autem peperit puerum, jam non meminit pressuræ propter gaudium, quia natus est homo in mundum.

22. vous donc aussi, vous êtes maintenant dans la tristesse, *parce que l'heure est venue que je dois être séparé de vous par ma mort:* mais je vous verrai de nouveau *après ma résurrection;* & votre cœur se réjoüira *de la vie nouvelle dont vous me verrez joüir:* & personne ne vous ravira votre joie, *parce que personne ne me pourra ravir cette vie glorieuse & immortelle, qui en sera la source.*

22. Et vos igitur nunc quidem tristitiam habetis, iterum autem videbo vos, & gaudebit cor vestrum: & gaudium vestrum nemo tollet à vobis.

§. III. *Priere au nom de Jesus-Christ. Confiance en lui.*

23. En ce jour-là, vous ne m'interrogerez plus de rien, *& vous comprendrez ce que veut dire ce peu de tems qui vous embarrasse aujourd'hui.* En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ce que vous demanderez *alors* à mon Pere, il vous le donnera.

23. Et in illo die me non rogabitis quidquam. Amen, amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.

24. Jusques ici vous n'avez rien demandé en mon nom. Demandez; & vous recevrez, afin que votre joie soit pleine *& parfaite, par la satisfaction que vous aurez en recevant l'effet de vos prieres, & par l'espérance que vous concevrez d'obtenir un jour l'accomplissement de tous vos desirs.*

24. Usque modò non petistis quidquam in nomine meo. Petite, & accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum.

25. Je vous ai dit ceci en paraboles. Le tems viendra que je ne vous entretiendrai plus en paraboles, mais que je vous parlerai ouvertement de mon Pere.

25. Hæc in proverbiis locutus sum vobis. Venit hora, cùm jam non in proverbiis loquar vobis, sed palam de Patre annuntiabo vobis.

26. En ce tems-là, vous demanderez en mon nom; & je ne vous dis point que je prierai mon Pere pour vous;

26. In illo die in nomine meo petetis; & non dico vobis quia ego rogabo Patrem de vobis:

27. car mon Pere vous aime lui-même, parce que vous m'avez aimé, & que vous avez cru que je suis sorti de Dieu.

27. ipse enim Pater amat vos, quia vos me amastis, & credidistis quia ego à Deo exivi.

28. Je suis, *en effet*, sorti de mon Pere, & je suis venu dans le monde: maintenant

28. Exivi à Patre & veni in mundum: iterum relinquo mundum, & vado ad Patrem.

je laisse le monde, & je m'en vais à mon Pere.

29. Dicunt ei discipuli ejus: Ecce nunc palam loqueris, & proverbium nullum dicis.

29. Ses disciples lui dirent: C'est à cette heure que vous parlez ouvertement, & que vous n'usez point de paraboles.

30. Nunc scimus quia scis omnia, & non opus est tibi ut quis te interroget: in hoc credimus quia à Deo existi.

30. Nous voyons bien présentement que vous savez tout, & qu'il n'est pas besoin que personne vous interroge, *puisque vous prévenez par votre réponse les questions qu'on voudroit vous faire.* C'est pour cela que nous croyons que vous êtes sorti de Dieu, *à qui cette pénétration est réservée.*

31. Respondit eis Jesus, Modò creditis?

31. Jesus leur répondit: Vous croyez maintenant *que je suis sorti de Dieu?*

32. Ecce venit hora, & jam venit, ut dispergamini unusquisque in propria, & me solum relinquatis: & non sum solus, quia Pater mecum est.

32. Le tems va venir, & il est *si proche; qu'on peut dire qu'il est* déja venu, que vous serez dispersés chacun de son côté, & que vous me laisserez seul. Mais je ne suis pas seul, parce que mon Pere est toûjours avec moi.

33. Hæc locutus sum vobis ut in me pacem habeatis. In mundo pressuram habebitis: sed confidite, ego vici mundum.

33. Je vous ai dit ceci, *non pour vous reprocher par avance votre infidélité future, mais* afin que vous trouviez la paix en moi, *& que vous ayez recours à moi pour vous relever de vos chûtes, & pour vous soûtenir dans les maux que vous aurez à souffrir; car* vous aurez de grandes afflictions dans le monde. Mais ayez confiance: j'ai vaincu le monde; *& par ma victoire, je vous ai mérité les graces nécessaires pour le vaincre aussi vous-mêmes.*

CHAPITRE XVII.

Priere de Jesus-Christ après la cene.

§. I. *Il prie pour sa glorification.*

1. Hæc locutus est Jesus: & sublevatis oculis in cœlum, dixit: Pater venit hora, clarifica filium tuum, ut filius tuus clarificet te.

1. Après que Jesus eût dit ces choses, il leva les yeux au ciel, & dit: Mon Pere, l'heure *de ma mort* est venue: glorifiez votre Fils, *en le ressuscitant,* afin que votre Fils

vous glorifie, *en vous faisant connoître & adorer par toute la terre ;*

2. comme vous lui avez donné puissance sur tous les hommes, afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que vous lui avez donnés *pour freres & pour membres.*

2. Sicut dedisti ei potestatem omnis carnis, ut omne, quod dedisti ei, det eis vitam æternam.

3. Or la vie éternelle consiste à vous connoître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, & Jesus-Christ *votre Fils*, que vous avez envoyé *dans le monde pour sauver les hommes.*

3. Hæc est autem vita æterna, Ut cognoscant te solum Deum verum, & quem misisti Jesum Christum.

4. Je vous ai glorifié sur la terre, *parce que* j'ai achevé l'œuvre *de leur sanctification* que vous m'aviez donnée à faire.

4. Ego te clarificavi super terram; opus consummavi, quod dedisti mihi ut faciam.

5. Maintenant donc, mon Pere, glorifiez-moi *aussi* en vous-même, *en me faisant entrer comme homme en possession* de cette gloire que j'ai eue en vous *comme Dieu*, avant que le monde fût.

5. Et nunc clarifica me, tu Pater, apud temetipsum, claritate quam habui priùs quàm mundus esset apud te.

§. II. *Jesus prie pour ses Disciples.*

6. J'ai fait connoître votre nom aux hommes, que vous m'avez donnés *en les séparant* du monde. Ils étoient à vous, & vous me les avez donnés *pour disciples;* & ils ont gardé votre parole, *que je leur ai annoncée comme venant de vous.*

6. Manifestavi nomen tuum hominibus quos dedisti mihi de mundo: Tui erant, & mihi eos dedisti, & sermonem tuum servaverunt.

7. *De sorte qu*'ils savent présentement que tout ce que vous m'avez donné vient de vous;

7. Nunc cognoverunt, quia omnia quæ dedisti mihi, abs te sunt.

8. parce que je leur ai donné les paroles que vous m'avez données, & qu'ils les ont reçûes *avec une entiere docilité:* & ils ont véritablement reconnu que je suis sorti de vous, *comme votre Fils que vous engendrez éternellement dans votre sein ;* & ils ont cru que vous m'avez envoyé *dans le monde, comme le Messie que vous leur aviez promis, & qu'ils attendoient.*

8. Quia verba, quæ dedisti mihi, dedi eis, & ipsi acceperunt & cognoverunt verè quia à te exivi, & crediderunt quia tu me misisti.

9. C'est *donc* pour eux que je prie *efficacement*: je ne prie point *efficacement* pour le monde *incrédule & réprouvé*, mais pour ceux

9. Ego pro eis rogo: Non pro mundo rogo, sed pro his, quos dedisti mihi, quia tui sunt:

que vous m'avez donnés *pour de parfaits disciples, qui me sont très-chers,* parce qu'ils sont à vous.

10. & mea omnia tua sunt, & tua mea sunt: & clarificatus sum in eis.

10. *Car* tout ce qui est à moi est à vous; & tout ce qui est à vous est à moi: *ainsi ceux que vous m'avez donnés sont en même-tems, & à vous, & à moi; ce qui m'engage doublement à prier pour eux.* Et *de plus,* je suis glorifié en eux, *par la foi qu'ils ont en moi, & par l'obéissance qu'ils me rendent; ce qui est encore pour moi un nouveau motif de penser à leur conservation.*

11. Et jam non sum in mundo, & hi in mundo sunt, & ego ad te venio, Pater sancte, serva eos in nomine tuo, quos dedisti mihi: ut sint unum, sicut & nos.

11. *Or* je ne suis bien-tôt plus dans le monde *pour y veiller d'une maniere sensible;* mais pour eux, ils sont *encore* dans le monde; & *pour moi,* je m'en retourne à vous. Pere saint, *assistez-les en mon absence;* conservez en votre nom, *par votre puissance & pour votre propre gloire,* ceux que vous m'avez donnés, *& qui vous appartiennent toûjours; conservez-les dans l'union de la foi & de la charité,* afin qu'ils soient un *d'esprit & de cœur,* comme nous *sommes un de nature & de volonté.*

12. Cùm essem cum eis, ego servabam eos in nomine tuo. Quos dedisti mihi, custodivi, & nemo ex eis periit, nisi filius perditionis, ut Scriptura impleatur.

12. Lorsque j'étois avec eux *dans le monde,* je les conservois en votre nom. J'ai *ainsi* conservé *tous* ceux que vous m'avez donnés: & nul d'eux n'est péri, sinon le fils de perdition, *qui s'est perdu lui-même en me trahissant,* afin que l'Ecriture fût accomplie.

13. Nunc autem ad te venio, & hæc loquor in mundo, ut habeant gaudium meum impletum in semetipsis.

13. Maintenant je viens à vous, & je dis ceci, *étant encore* dans le monde *en présence de mes disciples,* afin qu'ils ayent en eux la plénitude de ma joie, *en espérant comme moi d'être sous votre protection sur la terre, & de participer à votre gloire dans le ciel.*

14. Ego dedi eis sermonem tuum, & mundus eos odio habuit, quia non sunt de mundo, sicut & ego non sum de mundo.

14. Je leur ai donné votre parole, *qu'ils ont reçûe avec joie:* & le monde les a haïs, parce qu'ils *ont fait voir qu'ils* ne sont point du monde, comme je ne suis point *moi-même* du monde. *Ecoutez donc favorablement la priere que je vous fais pour eux.*

15. Je ne vous prie pas de les ôter du monde, mais de les garder du mal *où le monde est plongé.*

15. Non rogo ut tollas eos de mundo, sed ut serves eos à malo.

16. Ils ne sont point du monde, comme je ne suis point moi-même du monde: *ainsi ils sont tous disposés à recevoir les impressions de votre grace & de votre sainteté.*

16. De mundo non sunt, sicut & ego non sum de mundo.

17. Sanctifiez-les *donc* dans *votre* vérité; *communiquez-leur une sainteté véritable; & affermissez-les dans la foi qu'ils ont en* votre parole *qui* est la vérité même, *en leur donnant la grace de la pratiquer avec fidélité, & leur inspirant le courage de l'annoncer avec force, comme ils y sont obligés.*

17. Sanctifica eos in veritate. Sermo tuus veritas est.

18. *Car* comme vous m'avez envoyé dans le monde *pour y annoncer aux hommes votre vérité*, je les ai de même envoyés dans le monde *pour la leur prêcher.*

18. Sicut tu me misisti in mundum, & ego misi eos in mundum.

19. Et je me sanctifie moi-même, *en m'offrant* pour eux *en sacrifice*, afin qu'ils soient aussi sanctifiés en vérité, *qu'ils ayent une sainteté véritable, qui les rende dignes d'être en même tems les hérauts & les martyrs de la vérité.*

19. Et pro eis ego sanctifico meipsum, ut sint & ipsi sanctificati in veritate.

§. III. *Jesus prie pour ses disciples, & pour ceux qui doivent croire en lui.*

20. Je ne prie pas seulement pour eux, mais encore pour ceux qui doivent croire en moi par leur parole,

20. Non pro eis autem rogo tantùm, sed & pro eis, qui credituri sunt per verbum eorum in me.

21. afin que tous ensemble ils ne soient qu'un, *par l'unité d'un même esprit, d'une même foi & d'une même charité; & que* comme vous, mon Pere, êtes en moi, & moi en vous, que de même, ils ne soient qu'un en nous; afin que le monde croye que vous m'avez envoyé, *en voyant l'union que mes disciples auront entr'eux, & la société que vous voudrez bien qu'ils ayent avec vous.*

21. Ut omnes unum sint, sicut tu Pater in me, & ego in te, ut & ipsi in nobis unum sint, ut credat mundus, quia tu me misisti.

22. Et *pour commencer à la former, cette société*, je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, *en leur donnant à manger mon corps uni à la divinité que j'ai reçûe de vous;*

22. Et ego claritatem, quam dedisti mihi, dedi eis, ut sint unum, sicut & nos unum sumus.

afin qu'ils soient un *avec nous*, comme nous sommes une même chose, *vous & moi.*

23. Ego in eis, & tu in me, ut sint consummati in unum, & cognoscat mundus, quia tu me misisti, & dilexisti eos, sicut & me dilexisti.

23. *Car en les nourrissant ainsi de ma propre chair,* je suis en eux; & *comme* vous *êtes toûjours* en moi, *vous êtes aussi en eux avec moi*, afin qu'ils soient consommés dans l'unité *que nous avons vous & moi;* & que le monde connoisse, *par cette société que mes disciples auront avec vous*, que vous m'avez envoyé, & que vous les aimez comme vous m'avez aimé.

24. Pater, quos dedisti mihi, volo ut ubi sum ego, & illi sint mecum, ut videant claritatem meam, quam dedisti mihi, quia dilexisti me ante constitutionem mundi.

24. Mon Pere, je desire que là où je suis, ceux que vous m'avez donnés y soient aussi avec moi, afin qu'ils contemplent ma gloire que vous m'avez donnée *de toute éternité comme Dieu, & à laquelle vous m'avez éternellement prédestiné comme homme*, parce que vous m'avez aimé avant la création du monde.

25. Pater juste, mundus te non cognovit, ego autem te cognovi, & hi cognoverunt, quia tu me misisti.

25. Pere juste, *le monde n'aura point de part à cette gloire, parce que* le monde ne vous a point connu: mais pour moi, je vous ai connu; & ceux-ci ont connu que vous m'avez envoyé.

26. Et notum feci eis nomen tuum, & notum faciam, ut dilectio, quâ dilexisti me, in ipsis sit, & ego in ipsis.

26. *Car* je leur ai fait connoître votre nom, & je le leur ferai connoître *de plus en plus;* afin que, *par cette connoissance de vous-même, qui est en vous le principe de votre amour pour moi,* ils ayent *aussi* en eux ce même amour dont vous m'avez aimé *de toute éternité;* & *que je sois* moi-*même* en eux, *afin qu'ayant en eux celui en qui vous avez mis toute votre affection, ils soient aussi eux-mêmes les objets de votre amour.*

CHAPITRE XVIII.

§. I. Jardin. Juifs renversés. Jesus pris & mené à Anne.

1. JEsus ayant dit ces choses, s'en alla avec ses disciples au-delà du torrent de Cedron, où il y avoit un jardin dans lequel il entra avec eux.

1. Hæc cùm dixisset Jesus, egressus est cum discipulis suis trans Torrentem Cedron, ubi erat hortus, in quem introivit ipse, & discipuli ejus.

2. Or Judas qui le trahissoit connoissoit aussi ce lieu-là, parce que Jesus s'y étoit souvent trouvé avec ses disciples.

2. Sciebat autem & Judas, qui tradebat eum, locum: quia frequenter Jesus convenerat illuc cum discipulis suis.

3. Judas ayant donc pris une compagnie de soldats, & de gens que lui donnerent les princes des prêtres & les pharisiens, il vint en ce lieu avec des lanternes, des flambeaux & des armes.

3. Judas ergo cùm accepisset cohortem, & à Pontificibus & Pharisæis ministros, venit illuc cum laternis, & facibus, & armis.

4. Cependant Jesus, qui savoit tout ce qui devoit lui arriver, *bien loin de se dérober à la fureur de ses ennemis*, vint au-devant d'eux, & leur dit: Qui cherchez-vous?

4. Jesus itaque sciens omnia, quæ ventura erant super eum, processit, & dixit eis: Quem quæritis?

5. Ils lui répondirent: Jesus de Nazareth. Jesus leur dit: C'est moi. Or Judas qui le livroit étoit lui-même avec eux.

5. Responderunt ei: Jesum Nazarenum. Dixit eis Jesus: Ego sum. Stabat autem & Judas, qui tradebat eum, cum ipsis.

6. Lors donc que Jesus leur eut dit: C'est moi; ils furent tous renversés, & tomberent par terre.

6. Ut ergo dixit eis, Ego sum: abierunt retrorsum, & ceciderunt in terram.

7. *S'étant relevés,* Jesus leur demanda une seconde fois: Qui cherchez-vous? Ils lui dirent: Jesus de Nazareth.

7. Iterum ergo interrogavit eos: Quem quæritis? Illi autem dixerunt: Jesum Nazarenum:

8. Jesus leur répondit: Je vous ai déja dit que c'est moi: Si c'est donc moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci.

8. respondit Jesus: Dixi vobis, quia ego sum: si ergo me quæritis, sinite hos abire.

9. *Ce fut un commandement qu'il leur fit en faveur de ses Disciples,* afin que cette parole qu'il avoit dite *à son Pere* fût accomplie: Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'avez donnés.

9. Ut impleretur sermo, quem dixit: Quia quos dedisti mihi, non perdidi ex eis quemquam.

10. Alors Simon Pierre qui avoit une épée, la tira, en frappa un des gens du grand-prê-

10. Simon ergo Petrus habens gladium eduxit eum: &

percussit pontificis servum: & abscidit auriculam ejus dexteram. Erat autem nomen servo Malchus.

tre, & lui coupa l'oreille droite: or cet homme s'appelloit Malchus.

11. Dixit ergo Jesus Petro: Mitte gladium tuum in vaginam. Calicem, quem dedit mihi Pater, non bibam illum?

11. Mais Jesus dit à Pierre: Remettez votre épée dans le fourreau. Ne faut-il pas que je boive le calice que mon Pere m'a donné, *& que je me soûmette à sa volonté?*

12. Cohors ergo, & tribunus, & ministri Judæorum comprehenderunt Jesum, & ligaverunt eum:

12. Les soldats donc, le capitaine, & les gens envoyés par les Juifs, prirent Jesus, & le lierent;

13. & adduxerunt eum ad Annam primùm, erat enim socer Caiphæ, qui erat pontifex anni illius.

13. & ils l'amenerent premierement chez Anne, parce qu'il étoit beau-pere de Caïphe, qui étoit grand-prêtre cette année-là.

14. Erat autem Caïphas, qui consilium dederat Judæis: Quia expedit, unum hominem mori pro populo.

14. Or Caïphe étoit celui qui avoit donné ce conseil aux Juifs, qu'il étoit expédient qu'un seul homme mourût pour *tout* le peuple.

§. II. *Saint Pierre chez Caïphe. Jesus interrogé de sa doctrine, reçoit un soufflet. Renoncement de saint Pierre.*

15. Sequebatur autem Jesum Simon Petrus, & alius discipulus. Discipulus autem ille erat notus pontifici, & introivit cum Jesu in atrium pontificis.

15. Cependant Simon Pierre suivoit Jesus, comme aussi un autre disciple, qui étant connu du grand-prêtre, entra avec Jesus dans la cour *de la maison* du grand-prêtre.

16. Petrus autem stabat ad ostium foris. Exivit ergo discipulus alius, qui erat notus pontifici, & dixit ostiariæ, & introduxit Petrum.

16. Mais Pierre demeura dehors à la porte: alors cet autre disciple, qui étoit connu du grand-prêtre, sortit, & parla à la portiere, qui fit entrer Pierre.

17. Dicit ergo Petro ancilla ostiaria: Numquid & tu ex discipulis es hominis istius? Dicit ille: Non sum.

17. Cette servante donc qui gardoit la porte dit à Pierre: N'êtes-vous pas aussi des disciples de cet homme-là? Il lui répondit: Non, je n'en suis point.

18. Stabant autem servi & ministri ad prunas, quia frigus erat: & calefaciebant se: erat autem cum eis & Petrus stans, & calefaciens se.

18. Les serviteurs & les gens *qui avoient pris Jesus* étoient auprès du feu, où ils se chauffoient, parce qu'il faisoit froid. Pierre étoit aussi avec eux, & se chauffoit.

19. Pontifex ergo interrogavit Jesum de discipulis suis, & de doctrina ejus.

19. Cependant le grand-prêtre interrogea Jesus touchant ses disciples & sa doctrine.

20. Respondit ei Jesus: Ego palam locutus sum mundo: ego semper docui in synagoga, & in templo, quo

20. Jesus lui répondit: J'ai parlé publiquement à tout le monde; j'ai toûjours enseigné dans la synagogue & dans le temple, où

où tous les Juifs s'assemblent *de toutes parts ;* & je n'ai rien dit en secret.

omnes Judæi conveniunt : & in occulto locutus sum nihil.

21. Pourquoi donc m'interrogez-vous ? Interrogez ceux qui m'ont entendu, pour savoir ce que je leur ai dit. Ce sont ceux-là qui savent ce que j'ai enseigné.

21. Quid me interrogas? Interroga eos, qui audierunt quid locutus sim ipsis : ecce hi sciunt quæ dixerim ego.

22. Comme il eut dit cela, un des Officiers qui étoit-là présent donna un soufflet à Jesus, en lui disant : Est-ce ainsi que vous répondez au grand prêtre ?

22. Hæc autem cùm dixisset, unus assistens ministrorum dedit alapam Jesu, dicens : Sic respondes pontifici?

23. Jesus lui repartit : Si j'ai mal parlé, faites-moi voir le mal que j'ai dit : mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous ?

23. Respondit ei Jesus : Si malè locutus sum, testimonium perhibe de malo : si autem bene, quid me cædis ?

24. Or Anne l'avoit envoyé lié au grand-prêtre Caïphe, *chez qui tout ceci se passa.*

24. Et misit eum Annas ligatum ad Caipham pontificem.

25. Cependant Simon Pierre étoit debout auprès du feu, & se chauffoit : Quelques-uns donc lui dirent : N'êtes-vous pas aussi de ses disciples ? Il le nia, en disant : Je n'en suis point.

25. Erat autem Simon Petrus stans, & calefaciens se : Dixerunt ergo ei : Numquid & tu ex discipulis ejus es ? Negavit ille, & dixit : Non sum.

26. Alors un des gens du grand-prêtre, parent de celui à qui Pierre avoit coupé l'oreille, lui dit : Ne vous ai-je pas vû dans le jardin avec cet homme-là ?

26. Dicit ei unus ex servis pontificis, cognatus ejus, cujus abscidit Petrus auriculam, Nonne ego te vidi in horto cum illo ?

27. Pierre le nia encore une fois ; & aussitôt le coq chanta.

27. Iterum ergo negavit Petrus : & statim gallus cantavit.

§. III. *Jesus présenté à Pilate. Son regne n'est pas de ce monde. Né pour rendre témoignage à la vérité. Barabbas.*

28. Ils menerent donc Jesus, de la maison de Caïphe, *où ils l'avoient jugé digne de mort*, au palais du gouverneur, *pour le prier de le faire mourir.* C'étoit le matin *du jour avant le jour du sabbat :* & ils n'entrerent point dans le palais, de peur qu'étant devenus impurs *en entrant dans la maison d'un incirconcis*, ils ne pussent manger la Pâque.

28. Adducunt ergo Jesum à Caipha in prætorium. Erat autem mane : & ipsi non introierunt in prætorium, ut non contaminarentur, sed ut manducarent Pascha.

29. Pilate donc sortant dehors, *pour s'accommoder à leur scrupule*, vint à eux, & leur dit : Quel est le crime dont vous accusez cet homme ?

29. Exivit ergo Pilatus ad eos foràs, & dixit : Quam accusationem affertis adversus hominem hunc ?

30. Refponderunt & dixerunt ei : Si non effet hic malefactor, non tibi tradidiffemus eum.

30. Ils lui répondirent : Si ce n'étoit pas un malfaiteur, nous ne vous l'aurions pas livré entre les mains *pour le faire mourir*.

31. Dixit ergo eis Pilatus : Accipite eum vos, & fecundùm legem veftram judicate eum. Dixerunt ergo ei Judæi : Nobis non licet interficere quemquam.

31. Pilate leur dit : *Si vous croyez qu'il ait mérité la mort*, prenez-le vous-mêmes, & le jugez felon votre loi. Les Juifs lui répondirent : *Vous favez qu*'il ne nous eft pas permis de faire mourir perfonne, *& que ce droit vous eft réfervé*.

32. Ut fermo Jefu impleretur, quem dixit, fignificans qua morte effet moriturus.

32. *Or ceci arriva*, afin que ce que Jefus avoit dit, lorfqu'il avoit marqué de quelle mort il devoit mourir, fût accompli ; *car il avoit déclaré qu'il falloit qu'il fût livré aux Gentils, & crucifié par les Gentils.*

33. Introivit ergo iterùm in prætorium Pilatus, & vocavit Jefum, & dixit ei : Tu es Rex Judæorum ?

33. Pilate étant donc rentré dans le palais, & ayant fait venir Jefus, lui dit : Etes-vous le roi des Juifs ?

34. Refpondit Jefus : A temetipfo hoc dicis, an alii dixerunt tibi de me ?

34. Jefus lui répondit : Dites-vous cela de vous-même ? ou fi d'autres vous l'ont dit de moi ?

35. Refpondit Pilatus : Numquid ego Judæus fum ? Gens tua, & pontifices tradiderunt te mihi : quid fecifti ?

35. Pilate lui répliqua : Eft-ce que je fuis Juif, *pour favoir qu'il y ait un roi des Juifs ?* Ceux de votre nation & les princes des prêtres vous ont livré entre mes mains *comme un blafphémateur & un féditieux :* Qu'avez-vous fait *qui ait donné lieu à cette accufation ?*

36. Refpondit Jefus : Regnum meum non eft de hoc mundo : fi ex hoc mundo effet regnum meum, miniftri mei utique decertarent ut non traderer Judæis : nunc autem regnum meum non eft hinc.

36. Jefus *voulant lui ôter toute l'inquiétude que fa royauté pouvoit lui donner*, lui répondit : Mon royaume n'eft pas de ce monde : *& il eft aifé de le remarquer ; car* fi mon royaume étoit de ce monde, mes gens auroient combattu pour m'empêcher de tomber entre les mains des Juifs. Mais mon royaume n'eft point de ce monde, *puifque perfonne n'y combat pour moi.*

37. Dixit itaque ei Pilatus : Ergo rex es tu ? Refpondit Jefus : Tu dicis quia rex fum ego. Ego in hoc natus fum, & ad hoc veni in mundum, ut teftimonium perhibeam veritati : omnis qui eft ex veritate audit vocem meam.

37. Pilate lui dit : Vous êtes donc roi ? Jefus lui repartit : Vous l'avez dit ; je fuis roi : c'eft pour cela que je fuis né, & que je fuis venu dans le monde, afin de rendre témoignage à la vérité, *& de régner par la vérité fur ceux qui aiment la vérité.* Quiconque

donc appartient à la vérité écoute ma voix, *& reçoit avec soûmission la vérité que je lui annonce.*

38. Pilate lui dit : Qu'est-ce que la vérité? Et ayant dit ces mots, *sans attendre la réponse de Jesus*, il sortit encore pour aller vers les Juifs, & leur dit : Je ne trouve aucun crime dans cet homme, *& je ne puis le condamner à la mort.*

38. Dicit ei Pilatus : Quid est veritas? Et cùm hoc dixisset, iterum exivit ad Judæos, & dicit eis : Ego nullam invenio in eo causam.

39. Mais c'est la coûtume que je vous délivre un criminel à la fête de Pâque : Voulez-vous donc que je vous délivre le roi des Juifs ?

39. Est autem consuetudo vobis, ut unum dimittam vobis in Pascha : vultis ergo dimittam vobis regem Judæorum?

40. Ils se mirent tout de nouveau à crier tous ensemble : Nous ne voulons point de celui-ci : mais donnez-nous Barabbas. Or ce Barabbas, *qu'ils préférerent à Jesus*, étoit un voleur *& un homicide.*

40. Clamaverunt ergo rursum omnes, dicentes : Non hunc, sed Barabbam. Erat autem Barabbas latro.

CHAPITRE XIX.

§. I. *Flagellation. Couronnement d'épines. Voici l'homme, crucifiez-le.*

1. Alors Pilate prit Jesus, & le fit foüetter, *pour tâcher par-là d'appaiser la fureur des Juifs.*

1. Tunc ergo apprehendit Pilatus Jesum, & flagellavit.

2. Or les soldats *qui furent les ministres de cette exécution*, ayant fait une couronne d'épines entrelacées, la lui mirent sur la tête ; & ils le revêtirent d'un manteau d'écarlate.

2. Et milites plectentes coronam de spinis, imposuerunt capiti ejus : & veste purpurea circumdederunt eum.

3. Puis *se moquant de sa royauté*, ils lui venoient dire : Salut au roi des Juifs. Et *en même-tems*, ils lui donnoient des soufflets.

3. Et veniebant ad eum, & dicebant : Ave Rex Judæorum : & dabant ei alapas.

4. *Après cela*, Pilate sortant de nouveau, dit aux Juifs : Voilà que je vous l'amene, afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucun crime.

4. Exivit ergo iterum Pilatus foras, & dicit eis : Ecce adduco vobis eum foras, ut cognoscatis quia nullam invenio in eo causam.

5. Jesus donc sortit, portant une couronne d'épines & un manteau d'écarlate : & Pilate *le représentant aux Juifs*, leur dit : Voici l'homme.

5. (Exivit ergo Jesus portans coronam spineam, & purpureum vestimentum.) Et dicit eis : Ecce homo.

6. Cùm ergo vidiſſent eum Pontifices, & miniſtri, clamabant, dicentes: Crucifige, crucifige eum. Dicit eis Pilatus: Accipite eum vos, & crucifigite: ego enim non invenio in eo cauſam.

6. Les princes des prêtres & leurs gens l'ayant vû *tout couvert de plaies, bien loin d'être touchés de compaſſion*, ſe mirent à crier: Crucifiez-le, crucifiez-le. Pilate leur dit: Prenez-le vous-mêmes, & le crucifiez; car pour moi, je ne trouve en lui aucun crime.

7. Reſponderunt ei Judæi: Nos legem habemus, & ſecundùm legem debet mori, quia Filium Dei ſe fecit.

7. Les Juifs lui répondirent: Nous avons une loi: & ſelon *notre* loi, il doit mourir, parce qu'il s'eſt fait Fils de Dieu.

§. II. *Silence de Jeſus. Tout pouvoir vient d'enhaut. Timidité de Pilate.*

8. Cùm ergo audiſſet Pilatus hunc ſermonem, magis timuit.

8. Pilate ayant entendu ces paroles, craignit encore davantage *de le faire mourir, appréhendant que ce ne fût en effet le fils de quelque Dieu qui ne manqueroit pas de venger ſa mort.*

9. Et ingreſſus eſt prætorium iterum: & dixit ad Jeſum: Unde es tu? Jeſus autem reſponſum non dedit ei.

9. Et *pour s'en éclaircir*, il rentra dans le palais, & il dit à Jeſus: D'où êtes-vous? Mais Jeſus ne lui fit aucune réponſe.

10. Dicit ergo ei Pilatus: Mihi non loqueris? neſcis quia poteſtatem habeo crucifigere te, & poteſtatem habeo dimittere te?

10. Pilate lui dit donc: Vous ne me parlez point? Ne ſavez-vous pas que j'ai le pouvoir de vous faire attacher à une croix, & que j'ai le pouvoir de vous délivrer?

11. Reſpondit Jeſus: Non haberes poteſtatem adverſum me ullam, niſi tibi datum eſſet deſuper. Propterea qui me tradidit tibi, majus peccatum habet.

11. Jeſus lui répondit: Vous n'auriez aucun pouvoir ſur moi, s'il ne vous avoit été donné d'en haut. C'eſt pourquoi celui qui m'a livré à vous *par paſſion* a commis un plus grand péché *que vous, qui me condamnez à la mort par foibleſſe.*

12. Et exinde quærebat Pilatus dimittere eum. Judæi autem clamabant dicentes: Si hunc dimittis, non es amicus Cæſaris: omnis enim, qui ſe regem facit, contradicit Cæſari.

12. Depuis cela, Pilate cherchoit un moyen de le délivrer: mais les Juifs crioient: Si vous délivrez cet homme, vous n'êtes point ami de Ceſar, car quiconque ſe fait *paſſer pour* roi ſe déclare contre Ceſar.

13. Pilatus autem cùm audiſſet hos ſermones, adduxit foras Jeſum, & ſedit pro tribunali, in loco qui dicitur Lithoſtrotos, Hebraicè autem Gabbatha.

13. Pilate donc ayant oüi ce diſcours, *& craignant qu'on ne le rendît ſuſpect à Ceſar*, fit mener Jeſus hors du palais; & s'aſſit dans ſon tribunal, au lieu appellé *en grec* Lithoſtrotos, & en hébreu Gabbatha.

14. Erat autem Paraſceve

14. C'étoit le jour de la préparation de la

Pâque; & il étoit alors environ la sixieme heure du jour: & il dit aux Juifs, *pour faire un dernier effort sur leur cœur:* voici votre roi.

Paschæ, hora quasi sexta, & dicit Judæis: Ecce rex vester.

15. Mais ils se mirent à crier: Otez-le, ôtez-le *du monde;* crucifiez-le. Pilate leur dit: Crucifierai-je votre roi? Les princes des prêtres lui répondirent: Nous n'avons point d'autre roi que Cesar.

15. Illi autem clamabant: Tolle, tolle, crucifige eum. Dicit eis Pilatus: Regem vestrum crucifigam? Responderunt Pontifices: Non habemus Regem, nisi Cæsarem.

§. III. *Jesus livré aux Juifs. Croix portée par Jesus. Crucifiement. Titre de la Croix.*

16. Alors il le leur abandonna pour être crucifié. Ils prirent donc Jesus, & l'emmenerent.

16. Tunc ergo tradidit eis illum ut crucifigeretur. Susceperunt autem Jesum, & eduxerunt.

17. Et portant *lui-même* sa croix, il vint au lieu appellé le Calvaire, qui se nomme en hébreu Golgotha,

17. Et bajulans sibi crucem, exivit in eum, qui dicitur Calvariæ locum, Hebraicè autem Golgotha:

18. où ils le crucifierent, & deux autres avec lui; l'un d'un côté, & l'autre de l'autre, & Jesus au milieu.

18. ubi crucifixerunt eum, & cum eo alios duos, hinc & hinc, medium autem Jesum.

19. Pilate fit aussi une inscription qui fut mise au haut de la croix, où étoient écrits ces mots: JESUS DE NAZARETH, ROI DES JUIFS.

19. Scripsit autem & titulum Pilatus: & posuit super crucem. Erat autem scriptum: Jesus Nazarenus, Rex Judæorum.

20. Et parce que le lieu où Jesus avoit été crucifié étoit proche de la ville, beaucoup de Juifs lurent cette inscription qui étoit en hébreu, en grec, & en latin.

20. Hunc ergo titulum multi Judæorum legerunt: quia prope civitatem erat locus, ubi crucifixus est Jesus. Et erat scriptum Hebraicè, Græcè, & Latinè.

21. Les princes des prêtres dirent donc à Pilate: Ne mettez pas, Roi des Juifs; mais qu'il s'est dit roi des Juifs.

21. Dicebant ergo Pilato Pontifices Judæorum: Noli scribere, Rex Judæorum: sed quia ipse dixit: Rex sum Judæorum.

22. Pilate leur répondit: Ce qui est écrit est écrit, *& il demeura ainsi.*

22. Respondit Pilatus: Quod scripsi, scripsi.

§. IV. *Vêtemens. Tunique. La Vierge & Saint Jean au pié de la croix.*

23. Les soldats ayant crucifié Jesus, prirent ses vêtemens, & en firent quatre parts, une pour chaque soldat. *Ils prirent* aussi sa tunique; & comme elle étoit sans couture, & d'un seul tissu depuis le haut jusqu'en bas,

23. Milites ergo cum crucifixissent eum, acceperunt vestimenta ejus, (& fecerunt quatuor partes: unicuique militi partem) & tunicam. Erat autem tunica in consutilis, desuper contexta per totum.

24. Dixerunt ergo ad invicem : Non scindamus eam, sed sortiamur de illa cujus sit. Ut scriptura impleretur, dicens : Partiti sunt vestimenta mea sibi : & in vestem meam miserunt sortem. Et milites quidem hæc fecerunt.

24. Ils dirent entr'eux : Ne la coupons pas : mais jettons au sort à qui l'aura. *Or ceci arriva*, afin que cette parole de l'Ecriture fût accomplie : Ils ont partagé entr'eux mes vêtemens, & ils ont jetté ma robe au sort. Et en effet, c'est ce que firent les soldats, *qui accomplirent ainsi cette prophétie.*

25. Stabant autem juxta crucem Jesu mater ejus, & soror matris ejus Maria Cleophæ, & Maria Magdalene.

25. Cependant la mere de Jesus, & la sœur de sa mere, Marie *femme* de Cleophas, & Marie Madeleine, se tenoient auprès de sa croix.

26. Cùm vidisset ergo Jesus matrem, & discipulum stantem, quem diligebat, dicit matri suæ : Mulier, ecce filius tuus.

26. Jesus donc voyant sa mere, & près d'elle le disciple qu'il aimoit, dit à sa mere : Femme, voilà votre fils.

27. Deinde dicit discipulo : Ecce mater tua. Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua.

27. Puis il dit au disciple : Voilà votre mere. Et depuis cette heure-là, le disciple la prit chez lui, *& la traita comme sa mere.*

§. VI. *Soif. Tout est accompli. Mort. Côté percé.*

28. Postea sciens Jesus quia omnia consummata sunt, ut consummaretur Scriptura, dixit : Sitio.

28. Après cela, Jesus voyant que tout *ce qui avoit été prédit de lui* étoit accompli, afin qu'une *parole de l'*Ecriture fût *encore* accomplie, il dit : J'ai soif.

29. Vas ergo erat positum aceto plenum. Illi autem spongiam plenam aceto, hyssopo circumponentes obtulerunt ori ejus.

29. Et comme il y avoit là un vase plein de vinaigre, les soldats en remplirent une éponge ; & la mettant au bout d'un bâton d'hysope, ils la lui présenterent à la bouche.

30. Cùm ergo accepisset Jesus acetum, dixit : Consummatum est. Et inclinato capite tradidit spiritum.

30. Jesus ayant pris le vinaigre, dit : Tout est accompli. Et baissant la tête, il rendit l'esprit.

31. Judæi ergo, (quoniam Parasceve erat) ut non remanerent in cruce corpora sabbato, (erat enim magnus dies ille Sabbati) rogaverunt Pilatum ut frangerentur eorum crura, & tollerentur.

31. Comme donc c'étoit la veille du sabbat, afin que les corps ne demeurassent point à la croix le jour du sabbat, (car ce sabbat-là étoit un jour fort solemnel, *à cause de la fête de Pâque qui s'y rencontroit*) les Juifs prierent Pilate de leur faire rompre les jambes *pour avancer leur mort*, & de les faire enlever.

32. Venerunt ergo milites, & primi quidem fregerunt crura, & alterius qui crucifixus est cum eo.

32. Il vint donc des soldats qui rompirent les jambes du premier, & de l'autte qu'on avoit crucifié avec lui.

33. Puis étant venus à Jesus, & le voyant déja mort, ils ne lui rompirent point les jambes:

33. Ad Jesum autem cùm venissent, ut viderunt eum jam mortuum, non fregerunt ejus crura:

34. mais l'un d'eux lui perça le côté d'une lance; & aussi-tôt il en sortit du sang & de l'eau.

34. sed unus militum lanceâ latus ejus aperuit, & continuò exivit sanguis & aqua.

35. Celui qui l'a vû en rend témoignage, & son témoignage est véritable; & *en disant cela*, il sait qu'il dit vrai, *& il vous en assure*, afin que vous le croyiez aussi.

35. Et qui vidit, testimonium perhibuit: & verum est testimonium ejus. Et ille scit quia vera dicit: ut & vos credatis.

36. Car ces choses ont été faites, afin que cette parole de l'Ecriture fût accomplie: Vous ne briserez aucun de ses os.

36. Facta sunt enim hæc, ut Scriptura impleretur: Os non comminuetis ex eo.

37. L'Ecriture dit encore ailleurs: Ils verront celui qu'ils ont percé.

37. Et iterum alia Scriptura dicit: Videbunt in quem transfixerunt.

§. *Joseph & Nicodeme. Sépulture.*

38. Après cela, Joseph d'Arimathie, qui étoit disciple de Jesus, mais *disciple* caché, parce qu'il appréhendoit les Juifs, supplia Pilate qu'il lui permît d'enlever le corps de Jesus. Pilate le lui permit. Il vint donc, & enleva le corps de Jesus.

38. Post hæc autem rogavit Pilatum Joseph ab Arimathæa, (eò quòd esset discipulus Jesu, occultus autem propter metum Judæorum) ut tolleret corpus Jesu. Et permisit Pilatus. Venit ergo, & tulit corpus Jesu.

39. Nicodeme qui autrefois avoit été trouver Jesus pendant la nuit, y vint aussi, portant environ cent livres d'une mixtion de mirrhe & d'aloës.

39. Venit autem & Nicodemus, qui venerat ad Jesum nocte primùm, ferens mixturam myrrhæ, & aloës, quasi libras centum.

40. Ils prirent donc le corps de Jesus, & l'envelopperent dans des linceuls avec des aromates, selon la maniere d'ensevelir qui est ordinaire aux Juifs.

40. Acceperunt ergo corpus Jesu, & ligaverunt illud linteis cum aromatibus, sicut mos est Judæis sepelire.

41. Or il y avoit au lieu où il avoit été crucifié un jardin; & dans ce jardin un sépulchre tout neuf, où personne n'avoit encore été mis.

41. Erat autem in loco, ubi crucifixus est, hortus: & in horto monumentum novum, in quo nondum quisquam positus erat.

42. Comme donc c'étoit le jour de la préparation du sabbat des Juifs, & que ce sépulche étoit proche, ils y mirent Jesus.

42. Ibi ergo propter Parasceven Judæorum, quia juxta erat monumentum, posuerunt Jesum.

CHAPITRE XX.

§. I. *Madeleine va du sépulchre aux Apôtres. Course de Pierre & de Jean.*

1. Una autem sabbati, Maria Magdalene venit manè, cùm adhuc tenebræ essent, ad monumentum: & vidit lapidem sublatum à monumento.

2. Cucurrit ergo, & venit ad Simonem Petrum, & ad alium discipulum, quem amabat Jesus, & dicit illis: Tulerunt Dominum de monumento, & nescimus ubi posuerunt eum.

3. Exiit ergo Petrus, & ille alius discipulus, & venerunt ad monumentum.

4. Currebant autem duo simul, & ille alius discipulus præcucurrit citiùs Petro, & venit primus ad monumentum.

5. Et cùm se inclinasset, vidit posita linteamina, non tamen introivit.

6. Venit ergo Simon Petrus sequens eum, & introivit in monumentum, & vidit linteamina posita,

7. & sudarium, quod fuerat super caput ejus, non cum linteaminibus positum, sed separatim involutum in unum locum.

8. Tunc ergo introivit & ille discipulus, qui venerat primus ad monumentum: & vidit, & credidit:

9. nondum enim sciebant Scripturam, quia oportebat eum à mortuis resurgere.

10. Abierunt ergo iterum discipuli ad semetipsos.

1. LE premier *jour de la semaine, qui étoit le lendemain* du sabbat, Marie Madeleine vint au sépulchre du grand matin, lorsqu'il faisoit obscur; & elle vit que la pierre, *qui en fermoit l'entrée*, avoit été ôtée.

2. Elle courut donc, & vint trouver Simon Pierre & cet autre disciple que Jesus aimoit; & elle leur dit: Ils ont enlevé le Seigneur hors du sépulchre; & nous ne savons où ils l'ont mis.

3. Pierre sortit *aussi-tôt*, pour aller au sépulchre, & cet autre disciple avec lui.

4. Ils couroient tous deux ensemble: mais ce disciple devança Pierre, & arriva le premier au sépulchre.

5. Et s'étant baissé, il vit les linceuls qui étoient *à terre:* mais il n'entra pas.

6. Simon Pierre, qui le suivoit, arriva *après lui*, entra dans le sépulchre, & vit les linceuls qui y étoient,

7. & le suaire qu'on lui avoit mis sur la tête, lequel n'étoit pas avec les linceuls, mais plié en un lieu à part.

8. Alors cet autre disciple, qui étoit arrivé le premier au sépulchre, y entra aussi; & il vit *que Jesus n'y étoit plus;* & il crut *qu'on l'avoit enlevé comme Madeleine le leur avoit dit.*

9. Car ils ne savoient pas encore ce que l'Ecriture enseigne *du Christ*, qu'il falloit qu'il ressuscitât d'entre les morts.

10. Les disciples, après cela, s'en retournerent chez eux.

§. II.

§. II. *Apparition des Anges & de Jesus à Magdeleine.*

11. Mais Marie se tenoit dehors près du sépulchre, versant des larmes. Comme elle pleuroit ainsi, elle se baissa; & regardant dans le sépulchre,	11. Maria autem stabat ad monumentum foris, plorans. Dum ergo fleret, inclinavit se, & prospexit in monumentum :
12. elle vit deux anges vêtus de blanc assis au lieu où avoit été le corps de Jesus, l'un à la tête, & l'autre aux piés.	12. & vidit duos angelos in albis, sedentes, unum ad caput, & unum ad pedes, ubi positum fuerat corpus Jesu.
13. Ils lui dirent : Femme, pourquoi pleurez-vous? Elle leur répondit : C'est qu'ils ont enlevé mon Seigneur; & je ne sai où ils l'ont mis.	13. Dicunt ei illi : Mulier, quid ploras? Dicit eis : Quia tulerunt Dominum meum, & nescio ubi posuerunt eum :
14. Ayant dit cela, elle se retourna; & elle vit Jesus debout, sans savoir que ce fût lui.	14. hæc cùm dixisset, conversa est retrorsùm, & vidit Jesum stantem : & non sciebat quia Jesus est.
15. Jesus lui dit : Femme, pourquoi pleurez-vous? Elle, pensant que ce fût le jardinier, lui dit : Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis; & je l'emporterai.	15. Dicit ei Jesus : Mulier, quid ploras? quem quæris? Illa existimans, quia hortulanus esset, dicit ei : Domine, si tu sustulisti eum, dicito mihi ubi posuisti eum; & ego eum tollam.
16. Jesus lui dit : Marie, *Aussi-tôt* elle se retourna, & lui dit : Rabboni, (c'est-à-dire, *mon* Maître.) *Et en même-tems, elle se jetta à ses piés, pour les embrasser.*	16. Dicit ei Jesus : Maria. Conversa illa, dicit ei : Rabboni (quod dicitur Magister.)
17. *Mais* Jesus lui dit : Ne me touchez point. *Cet empressement est inutile ;* car je ne suis pas encore monté à mon Pere : *ainsi vous aurez le tems de me donner des marques de votre amour.* Mais allez *promptement* trouver mes freres. Dites-leur ceci *de ma part :* Je monte vers mon Pere & votre Pere, vers mon Dieu & votre Dieu.	17. Dicit ei Jesus : Noli me tangere, nondum enim ascendi ad Patrem meum : Vade autem ad fratres meos, & dic eis : Ascendo ad Patrem meum, & Patrem vestrum; Deum meum, & Deum vestrum.
18. Marie Magdeleine vint donc dire aux disciples qu'elle avoit vû le Seigneur, & qu'il lui avoit dit ces choses.	18. Venit Maria Magdalene annuntians discipulis : quia vidi Dominum, & hæc dixit mihi.

§. III. *Jesus apparoît aux Apôtres; leur donne le saint Esprit.*

19. Sur le soir du même jour, qui étoit le premier de la semaine, les portes de la	19. Cùm ergo serò esset die illo, una sabbatorum, &

fores essent clausæ, ubi erant discipuli congregati propter metum Judæorum: venit Jesus, & stetit in medio, & dixit eis: Pax vobis.

maison où les disciples étoient assemblés de peur des Juifs étant fermées, Jesus vint, & se trouva au milieu *d'eux*, & leur dit: La paix soit avec vous.

20. Et cùm hoc dixisset, ostendit eis manus, & latus. Gavisi sunt ergo discipuli, viso Domino.

20. Et après avoir dit ces paroles, il leur montra ses mains & son côté. Les disciples eurent donc une joie extrème de voir le Seigneur:

21. Dixit ergo eis iterùm: Pax vobis. Sicut misit me Pater, & ego mitto vos.

21. & il leur dit une seconde fois: La paix soit avec vous. Comme mon Pere m'a envoyé *pour opérer le salut des hommes*, je vous envoie de même *pour y travailler, & je vous fais part de mon autorité.*

22. Hæc cùm dixisset, insufflavit: & dixit eis: Accipite Spiritum sanctum:

22. Ayant dit ces mots, il souffla sur eux, & leur dit: Recevez le saint Esprit.

23. quorum remiseritis peccata, remittuntur eis: & quorum retinueritis, retenta sunt.

23. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, & ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

§. IV. *Saint Thomas voit & croit. Miracles non écrits.*

24. Thomas autem unus ex duodecim, qui dicitur Didymus, non erat cum eis quando venit Jesus.

24. Or Thomas, l'un des douze *Apôtres*, appellé *aussi* Didyme, n'étoit pas avec eux, lorsque Jesus vint *se montrer à eux.*

25. Dixerunt ergo ei alii discipuli: Vidimus Dominum. Ille autem dixit eis: Nisi videro in manibus ejus fixuram clavorum, & mittam digitum meum in locum clavorum, & mittam manum meam in latus ejus, non credam.

25. Les autres disciples lui dirent donc: Nous avons vû le Seigneur. Il leur répondit: Si je ne vois dans ses mains les marques des clous *qui les ont percées*, & si je ne mets mon doigt dans le trou des clous, & ma main dans *la plaie de* son côté, je ne le croirai point *ressuscité.*

26. Et post dies octo, iterum erant discipuli ejus intus, & Thomas cum eis. Venit Jesus januis clausis, & stetit in medio, & dixit: Pax vobis.

26. Huit jours après, les disciples étant encore dans le même lieu, & Thomas avec eux, Jesus vint, les portes étant fermées, & se trouva au milieu d'*eux*, & leur dit: La paix soit avec vous.

27. Deinde dicit Thomæ: Infer digitum tuum huc, & vide manus meas, & affer manum tuam, & mitte in latus meum: & noli esse incredulus, sed fidelis.

27. Il dit ensuite à Thomas: Portez ici votre doigt, & regardez mes mains; approchez aussi votre main, & la mettez dans *la plaie de* mon côté, & ne soyez pas incrédule, mais fidele.

28. Respondit Thomas, & dixit ei: Dominus meus, & Deus meus.

28. Thomas lui répondit, & lui dit: Mon Seigneur & mon Dieu.

29. Jesus lui dit : Vous avez crû, Thomas, parce que vous m'avez vû. Heureux ceux qui ont crû sans *m'*avoir vû, *parce que leur récompense sera proportionnée au mérite de leur foi.*

29. Dixit ei Jesus : quia vidisti me Thoma, credidisti : beati qui non viderunt, & crediderunt.

30. Jesus a fait à la vûe de ses disciples beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre.

30. Multa quidem & alia signa fecit Jesus in conspectu discipulorum suorum, quæ non sunt scripta in libro hoc.

31. Mais ceux-ci sont écrits, afin que vous croyiez que Jesus est le Christ, & le Fils de Dieu ; & qu'en croyant, vous ayez *dans ce monde* la vie *de la grace, & dans l'autre la vie éternelle, qui ne se peuvent obtenir qu'*en son nom *& par ses mérites.*

31. Hæc autem scripta sunt, ut credatis, quia Jesus est Christus Filius Dei : & ut credentes, vitam habeatis in nomine ejus.

CHAPITRE XXI.

§. I. *Apparition près la mer de Tiberiade. Pêche miraculeuse.*

1. JEsus se fit voir encore depuis à ses disciples sur le bord de la mer de Tiberiade, & il s'y fit voir de cette sorte.

1. Postea manifestavit se iterùm Jesus discipulis ad mare Tiberiadis. Manifestavit autem sic :

2. Simon Piere & Thomas surnommé Didyme, Nathanaël qui étoit de Cana en Galilée, les deux fils de Zebedée, & deux autres disciples étoient ensemble.

2. erant simul Simon Petrus, & Thomas, qui dicitur Didymus, & Nathanael qui erat à Cana Galilææ, & filii Zebedæi, & alii ex discipulis ejus duo.

3. Simon Pierre leur dit : Je m'en vais pêcher. Ils lui dirent : Nous allons aussi avec vous. Ainsi ils y allerent *tous*, & entrerent dans une barque. Mais cette nuit-là, ils ne prirent rien.

3. Dicit eis Simon Petrus : Vado piscari. Dicunt ei : Venimus & nos tecum. Et exierunt, & ascenderunt in navim : & illâ nocte nihil prendiderunt.

4. Le matin étant venu, Jesus se trouva sur le rivage, sans que ses disciples sussent que c'étoit Jesus.

4. Mane autem facto stetit Jesus in littore : non tamen cognoverunt discipuli quia Jesus est

5. Jesus donc leur dit : Enfans, n'avez-vous rien à manger ? Ils lui répondirent : Non.

5. Dixit ergo eis Jesus : Pueri numquid pulmentarium habetis ? Responderunt ei : Non.

6. Il leur dit : Jettez le filet, du côté droit de la barque ; & vous en trouverez. Ils le jetterent aussi-tôt : & ils ne pouvoient le tirer, tant il étoit chargé de poissons.

6. Dicit eis : Mittite in dextram navigii rete : & invenietis. Miserunt ergo ; & jam non valebant illud trahere præ multitudine piscium.

7. Dixit ergo discipulus ille, quem diligebat Jesus, Petro: Dominus est. Simon Petrus cùm audisset quia Dominus est, tunica succinxit se (erat enim nudus) & misit se in mare.

7. Alors le disciple que Jesus aimoit dit à Pierre: C'est le Seigneur. Et Simon Pierre ayant entendu que c'étoit le Seigneur, mit son habit, ([illegible] tout nud) & il se jetta dans la mer, [illegible] *aller à lui*.

8. A[illegible] autem discipuli na[illegible] [illegible]

8. [illegible] disciples vinrent avec la bar[illegible] & comme ils n'étoient loin de la terre [illegible] d'environ deux cens coudées, ils y tirerent leur filet plein de poissons.

9. Ut ergo descenderunt in terram, viderunt prunas positas, & piscem superpositum, & panem.

9. Quand ils furent descendus à terre, ils trouverent des charbons allumés, & du poisson qu'on avoit mis dessus, & du pain.

10. Dicit eis Jesus: Afferte de piscibus, quos prendidistis nunc.

10. Jesus leur dit: Apportez quelques poissons de ceux que vous venez de prendre.

11. Ascendit Simon Petrus, & traxit rete in terram, plenum magnis piscibus centum quinquaginta tribus. Et cùm tanti essent, non est scissum rete.

11. Simon Pierre monta *dans la barque*, & tira à terre le filet, plein de cent cinquante-trois grands poissons. Et quoiqu'il y en eût tant, le filet ne se rompit point.

12. Dicit eis Jesus: Venite, prandete. Et nemo audebat discumbentium interrogare eum: Tu quis es? scientes, quia Dominus est.

12. Jesus leur dit: Venez, dînez. Et nul de ceux qui se mirent là pour manger n'osoit lui demander: Qui êtes-vous? *C'auroit été une question inutile;* car ils savoient *tous* que c'étoit le Seigneur.

13. Et venit Jesus, & accipit panem, & dat eis, & piscem similiter.

13. Jesus s'approcha donc, prit le pain, & leur en donna, & du poisson aussi.

14. Hoc jam tertiò manifestatus est Jesus discipulis suis, cùm resurrexisset à mortuis.

14. Ce fut là la troisiéme fois que Jesus apparut à ses disciples, *assemblés* depuis sa résurrection d'entre les morts.

§. II. *Amour de saint Pierre. Jesus lui confie ses brebis; prédit son martyre.*

15. Cùm ergo prandissent, dicit Simoni Petro Jesus: Simon Joannis diligis me plus his? Dicit ei: Etiam Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei: Pasce agnos meos.

15. Après donc qu'ils eurent dîné: Jesus dit à Simon Pierre: Simon *fils* de Jean, m'aimez-vous plus que ne font ceux-ci? Il lui répondit: Oui, Seigneur; vous savez bien que je vous aime. Jesus lui dit: Paissez mes agneaux.

16. Dicit ei iterùm: Simon Joannis, diligis me? Ait illi: Etiam Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei:

16. Il lui demanda encore une seconde fois: Simon *fils* de Jean, m'aimez-vous? Pierre lui répondit: Oui, Seigneur; vous sa-

vez bien que je vous aime. Jesus lui dit: Paissez mes agneaux.

Pasce agnos meos.

17. Il lui demanda pour la troisieme fois: Simon *fils* de Jean, m'aimez-vous? Pierre fut touché de ce qu'il lui demandoit pour la troisieme fois: M'aimez-vous? & il lui répondit: Seigneur, vous connoissez toutes choses; vous savez que je vous aime. Jesus lui dit: Paissez mes brebis.

17. Dicit ei tertiò: Simon Joannis, amas me? Contristatus est Petrus, quia dixit ei tertiò, Amas me; & dixit ei: Domine tu omnia nosti: tu scis quia amo te. Dixit ei; Pasce oves meas.

18. En verité, en vérité, je vous le dis: Lorsque vous étiez plus jeune, vous vous ceigniez vous-même, & vous alliez où vous vouliez: mais lorsque vous serez vieux, vous étendrez vos mains, & un autre vous ceindra, & vous menera où vous ne voudrez pas.

18. Amen, amen dico tibi; cùm esses junior cingebas te, & ambulabas ubi volebas: cùm autem senueris, extendes manus tuas, & alius te cinget, & ducet quò tu non vis.

19. Or il dit ces mots, pour marquer de quelle mort il devoit glorifier Dieu, *& lui faire comprendre qu'il devoit être attaché à une croix comme son Maître.* Et *ce fut pour la même raison qu'*après avoir dit cela, il lui dit: Suivez-moi.

19. Hoc autem dixit, significans quâ morte clarificaturus esset Deum. Et cùm hoc dixisset, dicit ei: Sequere me.

20. Pierre se retournant, vit venir après lui le disciple que Jesus aimoit, & qui pendant la cene s'étoit reposé sur son sein, & lui avoit dit: Seigneur, qui est celui qui doit vous trahir?

20. Conversus Petrus vidit illum discipulum, quem diligebat Jesus, sequentem, qui & recubuit in cœna super pectus ejus, & dixit: Domine, quis est qui tradet te?

21. Pierre donc l'ayant vû, dit à Jesus: Et celui-ci, Seigneur, que deviendra-t-il?

21. Hunc ergo cùm vidisset Petrus, dixit Jesu: Domine hic autem quid?

22. Jesus lui dit: *Si* je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne *juger le monde*, que vous importe? Pour vous suivez-moi.

22. Dicit ei Jesus: Sic eum volo manere donec veniam, quid ad te? tu me sequere.

23. Il courut donc sur cela un bruit parmi les freres, que ce disciple ne mourroit point. Jesus néanmoins n'avoit point dit: Il ne mourra point: Mais: *Si* je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne, que vous importe?

23. Exiit ergo sermo iste inter fratres, quia discipulus ille non moritur. Et non dicit ei Jesus: Non moritur; sed: Sic eum volo manere donec veniam, quid ad te?

24. C'est ce même disciple qui rend té-

24. Hic est discipulus ille,

qui teſtimonium perhibet de his, & ſcripſit hæc : & ſcimus, quia verum eſt teſtimonium ejus.

moignage de ces choſes, & qui a écrit ceci ; & nous ſavons que ſon témoignage eſt véritable.

25. Sunt autem & alia multa quæ fecit Jeſus : quæ ſi ſcribantur per ſingula, nec ipſum arbitror mundum capere poſſe eos, qui ſcribendi ſunt, libros.

25. Jeſus a fait tant d'autres choſes, que, ſi on les rapportoit en détail, je ne crois pas que le monde entier pût contenir les livres qu'on en écriroit.

AVERTISSEMENT.

LE titre de ce livre ſemble promettre l'hiſtoire des actions de tous les Apôtres : cependant ſaint Luc, qui en eſt l'auteur, ne rapporte que ce qui leur arriva après l'Aſcenſion de notre Seigneur, & ce qu'ils firent pour l'établiſſement de la foi & la formation de l'Egliſe après la deſcente du ſaint-Eſprit, & juſqu'au tems qu'ils ſe diſperſerent dans les provinces, où chacun d'eux devoit exercer les fonctions de ſon Apoſtolat.

Mais comme ſaint Luc étoit diſciple de ſaint Paul, le témoin de ſa vie, le compagnon de ſes voyages & de ſes travaux, il s'applique auſſi plus particulierement à décrire ce qui regarde cet Apôtre ; & il le fait avec une entiere ſimplicité, ſans jamais relever ni les vertus, ni les ſouffrances, ni les miracles de ſon maître.

Il en conduit l'hiſtoire juſqu'à la ſeconde année que cet Apôtre demeura à Rome, c'eſt-à-dire, juſqu'en l'année 63. Ce qui donne lieu de croire qu'il l'a compoſée en ce même tems & dans ce même lieu.

LES ACTES DES APOSTRES.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Jesus-Christ promet le saint Esprit, & monte au ciel.*

1. Primum quidem sermonem feci de omnibus, ô Theophile, quæ cœpit Jesus facere, & docere,

2. Usque in diem, quâ præcipiens Apostolis per Spiritum sanctum, quos elegit assumptus est :

3. quibus & præbuit seipsum vivum post passionem suam in multis argumentis, per dies quadraginta apparens eis, & loquens de regno Dei.

4. Et convescens, præcepit eis ab Jerosolymis ne discederent, sed expectarent promissionem Patris, quam audistis (inquit) per os meum :

5. quia Joannes quidem baptizavit aqua, vos autem

1. J'ai parlé dans mon premier livre, ô Theophile, de tout ce que Jesus a fait & enseigné *de plus remarquable*,

2. depuis le commencement *de sa vie*, jusqu'au jour qu'il fut élevé *dans le ciel*, après avoir instruit, par le saint Esprit *dont il étoit rempli*, les Apôtres qu'il avoit choisis *pour être les hérauts de sa parole, & les témoins de sa résurrection ;*

3. auxquels aussi il s'étoit montré *plusieurs fois* depuis sa passion, & leur avoit fait voir par beaucoup de preuves qu'il étoit vivant, leur apparoissant pendant quarante jours, & leur parlant *de ce qu'ils avoient à faire & à souffrir pour l'établissement* du royaume de Dieu, *& pour la formation de son Eglise.*

4. Et *ensuite* mangeant avec eux, il leur commanda de ne point partir de Jerusalem, mais d'y attendre *l'accomplissement de* la promesse du Pere; que vous avez, leur dit-il, entendue de ma propre bouche, *lorsque je vous ai assûré de sa part, qu'il vous envoyeroit son Esprit saint.*

5. Car Jean a baptisé dans l'eau, *d'un baptême qui ne donnoit ni la grace, ni la justice à ceux*

ceux qui le recevoient : mais *pour vous*, dans peu de jours, vous serez baptisés dans le saint Esprit, *qui vous enrichira de ses dons, & vous rendra participans de sa sainteté.*

baptizabimini Spiritu sancto non post multos hos dies.

6. Alors ceux qui étoient présens, *toûjours remplis de l'idée d'un royaume terrestre*, lui demanderent : Seigneur, sera-ce en ce tems que vous rétablirez le royaume d'Israël *dans sa premiere splendeur, & que vous lui rendrez sa premiere liberté ?*

6. Igitur qui convenerant, interrogabant eum, dicentes : Domine, si in tempore hoc restitues regnum Israel ?

7. Et il leur répondit : Ce n'est pas à vous de savoir les tems & les momens que le Pere a mis en son pouvoir, *& dont il s'est réservé la connoissance.*

7. Dixit autem eis : Non est vestrum nosse tempora vel momenta, quæ Pater posuit in sua potestate :

8. Mais *pensez à ce que je vous dis ; que dans peu de jours*, vous recevrez la vertu du saint Esprit, qui descendra sur vous, & *vous remplira de lumiere & de force ; en sorte que* vous me rendrez témoignage dans Jerusalem, & dans toute la Judée & la Samarie, & jusqu'aux extrémités de la terre, *où vous irez prêcher mon Evangile.*

8. sed accipietis virtutem supervenientis Spiritûs sancti in vos, & eritis mihi testes in Jerusalem, & in omni Judæa & Samaria, & usque ad ultimum terræ.

9. Après qu'il eut dit ces paroles, *il les conduisit sur la montagne des Oliviers, où* ils le virent s'élever *vers le ciel :* & il entra dans une nuée qui le déroba à leurs yeux.

9. Et cùm hæc dixisset, videntibus illis, elevatus est : & nubes suscepit eum ab oculis eorum.

10. Et comme ils étoient attentifs à le regarder montant au ciel, *deux anges, sous la figure de* deux hommes vêtus de blanc, se présenterent tout d'un coup à eux,

10. Cumque intuerentur in cœlum euntem illum, ecce duo viri astiterunt juxta illos in vestibus albis,

11. qui leur dirent : Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel ? Ce Jesus qui, en se séparant de vous, s'est élevé dans le ciel, viendra de la même sorte que vous l'y avez vû monter.

11. qui & dixerunt : Viri Galilæi, quid statis aspicientes in cœlum ? hic Jesus, qui assumptus est à vobis in cœlum, sic veniet, quemadmodum vidistis eum euntem in cœlum.

§. II. *Mathias élû en la place de Judas.*

12. Ils partirent donc de la montagne appellée des Oliviers, qui est éloignée de Jerusalem de l'espace du chemin qu'on peut faire le jour du sabbat, *c'est-à-dire, d'envi-*

12. Tunc reversi sunt Jerosolymam, à Monte qui vocatur Oliveti, qui est juxa Jerusalem, sabbati habens iter.

ron mille pas ; & ils s'en retournerent à Jerusalem.

13. Et cùm introissent in cœnaculum, ascenderunt ubi manebant Petrus & Joannes, Jacobus & Andreas, Philippus & Thomas, Bartholomæus & Matthæus; Jacobus Alphæi, & Simon Zelotès, & Judas Jacobi.

13. Et étant entrés *dans une maison*, ils monterent à une chambre, où demeuroient Pierre, Jean, Jacques, André, Philippe, Thomas, Barthelemi, Matthieu, Jacques *fils* d'Alphée, Simon *appellé* le Zelé, & Jude *frere* de Jacques,

14. Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione cum mulieribus; & Maria matre Jesu, & fratribus ejus.

14. qui persévéroient tous unanimement en prieres, avec les femmes *qui avoient suivi Jesus durant sa vie*, & Marie mere de Jesus & ses freres, *c'est-à-dire, ses parens.*

15. In diebus illis exurgens Petrus in medio fratrum dixit (erat autem turba hominum simul, fere centum viginti.)

15. Pendant ces jours-là, Pierre, *en qualité de chef de l'Eglise*, se leva au milieu des freres, qui étoient tous ensemble environ six-vingts; & il leur dit :

16. Viri fratres oportet impleri Scripturam, quam prædixit Spiritus sanctus per os David de Juda, qui fuit dux eorum, qui comprehenderunt Jesum :

16. *Mes* freres, il faut que ce que le saint Esprit a prédit dans l'Ecriture, par la bouche de David, touchant Judas, qui a été le conducteur de ceux qui ont pris Jesus, soit accompli *dans toute son étendue.*

17. qui connumeratus erat in nobis, & sortitus est sortem ministerii hujus.

17. Il nous étoit associé, & il avoit été appellé aux fonctions du même ministere : *mais il a trahi celui qui l'avoit élevé à cette dignité.*

18. Et hic quidem possedit agrum de mercede iniquitatis, & suspensus crepuit medius : & diffusa sunt omnia viscera ejus.

18. Et *la récompense qu'il a eue de sa trahison, c'est qu'*il a possédé *par sa sépulture* un champ acquis du prix de son péché : car s'étant pendu *de désespoir, & étant tombé sur le visage*, il a crevé par le milieu du ventre; & toutes ses entrailles se sont répandues; *& il a été enterré dans le champ même que les prêtres avoient acheté de l'argent qu'ils lui avoient donné pour le prix de sa trahison.*

19. Et notum factum est omnibus habitantibus Jerusalem, ita ut appellaretur ager ille, linguâ eorum, Haceldama, hoc est, ager sanguinis.

19. Ce qui a été si connu de tous les habitans de Jerusalem, que ce champ a été nommé en leur langue, Haceldama, c'est-à-dire, le champ du sang.

20. Scriptum est enim in libro Psalmorum : Fiat commoratio eorum deserta, & non sit qui inhabitet in ea : &

20. Or il est écrit *de ce traître*, dans le livre des Pseaumes : Que sa demeure devienne déserte; qu'il n'y ait personne qui l'habite,

& qu'un autre prenne sa place dans l'épiscopat.

episcopatum ejus accipiat alter.

21. Il faut donc, *pour accomplir cette prophétie*, qu'entre ceux qui ont été en notre compagnie pendant que le Seigneur Jesus a vêcu parmi nous,

21. Oportet ergo ex his viris, qui nobiscum sunt congregati in omni tempore, quo intravit & exivit inter nos Dominus Jesus,

22. à commencer depuis le baptême de Jean, jusqu'au jour où nous l'avons vû monter au ciel, on en choisisse un qui soit avec nous témoin de sa résurrection, *& qui remplisse ainsi la place de celui qui l'a trahi.*

22. incipiens à baptismate Joannis usque in diem quâ assumptus est à nobis, testem resurrectionis ejus nobiscum fieri unum ex istis.

23. Alors ils en présenterent deux, *qu'ils choisirent d'entre tous les autres comme les plus dignes de ce ministere, savoir* Joseph appellé Barsabas, surnommé le Juste, & Mathias.

23. Et statuerunt duos, Joseph, qui vocabatur Barsabas, qui cognominatus est Justus, & Matthiam.

24. *Mais comme ils ne savoient auquel se déterminer, ils s'adresserent à Dieu; &* s'étant mis en prieres, ils *lui* dirent, Seigneur, vous qui connoissez les cœurs de tous les hommes, montrez-*nous* lequel de ces deux vous avez choisi,

24. Et orantes dixerunt: Tu, Domine, qui corda nosti omnium, ostende, quem elegeris ex his duobus unum,

25. pour remplir ce ministere, & *pour entrer dans* l'apostolat, dont Judas est déchû par son crime, pour s'en aller dans *l'enfer, qui est proprement* son lieu, *puisqu'il l'a mérité par son péché.*

25. accipere locum ministerii hujus, & apostolatûs, de quo prævaricatus est Judas ut abiret in locum suum.

26. Aussi-tôt ils les tirerent au sort, & le sort tomba sur Mathias; & il fut associé aux onze Apôtres, *& il demeura avec eux.*

26. Et dederunt sortes eis, & cecidit sors super Matthiam, & annumeratus est cum undecim Apostolis.

CHAPITRE II.

§. I. *Descente du saint Esprit. Don des langues.*

1. Quand les jours de la Pentecôte, *c'est-à-dire, les cinquante jours depuis Pâque,* furent accomplis, les disciples étant tous ensemble dans un même lieu, *& dans un même esprit,*

1. Et cùm complerentur dies Pentecostes, erant omnes pariter in eodem loco;

2. on entendit tout d'un coup un grand bruit, comme d'un vent impétueux qui ve-

2. & factus est repente de cœlo sonus, tanquam ad-

venientis ſpiritûs vehementis, & replevit totam domum ubi erant ſedentes.

noit du ciel, & qui remplit toute la maiſon où ils étoient aſſis.

3. Et apparuerunt illis diſpertitæ linguæ tanquam ignis, ſeditque ſupra ſingulos eorum:

3. En même-tems, ils virent paroître comme des langues de feu qui ſe partagerent, & qui s'arrêterent ſur chacun d'eux.

4. & repleti ſunt omnes Spiritu ſancto, & cœperunt loqui variis linguis, prout Spiritus ſanctus dabat eloqui illis.

4. Auſſi-tôt ils furent tous remplis du ſaint Eſprit, & ils commencerent à parler diverſes langues, ſelon que le ſaint Eſprit leur donnoit *le don* de les parler.

5. Erant autem in Jeruſalem habitantes Judæi, viri religioſi ex omni natione quæ ſub cœlo eſt.

5. Or il y avoit *alors* à Jeruſalem des Juifs religieux *&* *craignans Dieu*, de toutes les nations qui ſont ſous le ciel, *leſquels y étoient reſtés après la fête de Pâque, ou qui y étoient venus pour celle de la Pentecôte.*

6. Facta autem hac voce: convenit multitudo, & mente confuſa eſt, quoniam audiebat unuſquiſque linguâ ſuâ illos loquentes.

6. Après donc que le bruit *de cette merveille* ſe fut répandu, il s'en aſſembla un grand nombre *auprès des Apôtres*; & ils furent ſurpris de ce que chacun d'eux les entendoit parler en ſa langue.

7. Stupebant autem omnes, & mirabantur, dicentes: Nonne ecce omnes iſti, qui loquuntur, Galilæi ſunt,

7. Ils en étoient tous hors d'eux-mêmes; & dans cet étonnement, ils s'entrediſoient: Ces gens-là qui nous parlent ne ſont-ils pas tous Galiléens?

8. & quomodo nos audivimus unuſquiſque linguam noſtram, in qua nati ſumus?

8. Comment donc les entendons-nous parler chacun la langue de notre pays?

9. Parthi, & Medi, & Ælamitæ, & qui habitant Meſopotamiam, Judæam, & Cappadociam, Pontum, & Aſiam,

9. Parthes, Medes, Elamites, ceux *d'entre* nous qui habitent la Méſopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont & l'Aſie,

10. Phrygiam, & Pamphyliam, Ægyptum, & partes Libyæ, quæ eſt circa Cyrenen, & advenæ Romani.

10. La Phrygie, la Pamphylie, l'Egypte & la Libye qui eſt proche de Cyrene, & ceux qui ſont venus de Rome,

11. Judæi quoque, & Proſelyti, Cretes, & Arabes: audivimus eos loquentes noſtris linguis magnalia Dei.

11. Juifs & Proſelytes, Cretois & Arabes, nous les entendons *tous* parler chacun en notre langue des merveilles de Dieu.

12. Stupebant autem omnes, & mirabantur ad invicem dicentes: Quidnam vult hoc eſſe?

12. Etant donc tous étonnés, & ne pouvant comprendre ce qu'ils voyoient, ils s'entrediſoient: Que veut dire ceci? *Voilà une grande merveille.*

13. Alii autem irridentes dicebant: Quia muſto pleni ſunt iſti.

13. Mais d'autres s'en moquoient, & diſoient: C'eſt qu'ils ſont *ivres &* pleins de vin nouveau.

§. II. *Premiere prédication de Saint Pierre.*

14. Alors Pierre, accompagné des onze *Apôtres*, se tenant debout *à la vûe de tous ceux qui étoient présens*, éleva sa voix, & leur parla de cette sorte : O Juifs, & vous tous qui demeurez dans Jerusalem; considérez ce que je vais vous dire, & soyez attentifs à mes paroles.

14. Stans autem Petrus cum undecim, levavit vocem suam, & locutus est eis : Viri Judæi, & qui habitatis Jerusalem universi, hoc vobis notum sit, & auribus percipite verba mea.

15. Ces personnes ne sont pas ivres, comme vous le pensez, puisqu'il n'est encore que la troisieme heure du jour, *qui est l'heure de la priere, à laquelle on assiste à jeun :*

15. Non enim sicut vos æstimatis, hi ebrii sunt, cum sit hora diei tertia :

16. mais c'est *que* ce qui avoit été prédit par le prophete Joël *vient de s'accomplir en eux.*

16. sed hoc est, quod dictum est per prophetam Joel :

17. *Or voici les paroles de ce prophete :* Dans les derniers tems, dit le Seigneur, je répandrai mon Esprit sur toute chair : vos fils & vos filles prophétiseront ; vos jeunes gens auront des visions, & vos vieillards des songes *mystérieux.*

17. Et erit in novissimis diebus (dicit Dominus) effundam de Spiritu meo super omnem carnem, & prophetabunt filii vestri, & filiæ vestræ : & juvenes vestri visiones videbunt, & seniores vestri somnia somniabunt.

18. En ces jours-là, je répandrai mon Esprit sur mes serviteurs & sur mes servantes, & ils prophétiseront.

18. Et quidem super servos meos, & super ancillas meas, in diebus illis effundam de Spiritu meo, & prophetabunt :

19. Je ferai paroître des prodiges dans le ciel, & des signes *extraordinaires* sur la terre, du sang, du feu, & une vapeur de fumée.

19. & dabo prodigia in cœlo sursùm, & signa in terra deorsùm, sanguinem, & ignem, & vaporem fumi.

20. Le soleil sera changé en ténebres, & la lune en sang, avant que le grand & terrible jour du Seigneur arrive.

20. Sol convertetur in tenebras, & luna in sanguinem, antequam veniat dies Domini magnus & manifestus.

21. Et pour lors, quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.

21. Et erit : omnis quicumque invocaverit nomen Domini, salvus erit.

22. O Israélites, écoutez les paroles que je vais vous dire : Vous savez que Jesus de Nazareth a été un homme que Dieu a rendu célebre parmi vous, par les merveilles, les prodiges & les miracles qu'il a faits par lui au milieu de vous.

22. Viri Israelitæ, audite verba hæc : Jesum Nazarenum, virum approbatum à Deo in vobis, virtutibus, & prodigiis, & signis, quæ fecit Deus per illum in medio vestri, sicut & vos scitis :

23. Cependant *vous l'avez pris, ce Jesus ;* vous l'avez crucifié, & vous l'avez fait mou-

23. hunc definito consilio & præscientia Dei traditum,

per manus iniquorum affigentes interemistis:

rir par les mains des méchans, vous ayant été livré par un ordre exprès de la volonté de Dieu, & par un décret de sa préscience.

24. quem Deus suscitavit, solutis doloribus inferni, juxta quod impossibile erat teneri illum ab eo.

24. Mais Dieu l'a ressuscité, en arrêtant les douleurs de l'enfer, *& brisant en sa faveur les liens de la mort & du tombeau*, où il étoit impossible qu'il fût retenu.

25. David enim dicit in eum: Providebam Dominum in conspectu meo semper: quoniam à dextris est mihi ne commovear:

25. Car David dit de lui: J'ai toûjours le Seigneur présent devant moi; & il est à ma droite, afin que je ne sois point ébranlé.

26. propter hoc lætatum est cor meum, & exultavit lingua mea, insuper & caro mea requiescet in spe:

26. C'est pour cela que mon cœur s'est réjoüi, que ma langue a chanté des cantiques de joie, & que mon corps se reposera dans l'espérance *d'une prompte résurrection;*

27. quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem.

27. parce que *je suis assûré que* vous ne laisserez point mon ame dans l'enfer, & *que* vous ne permettrez point que votre saint éprouve la corruption *du tombeau.*

28. Notas mihi fecisti vias vitæ: & replebis me jucunditate cum facie tua.

28. *Mais incontinent après ma mort*, vous me ferez rentrer dans le chemin de la vie, *en me ressuscitant*, & vous me remplirez de la joie que donne la vûe de votre visage, *en me faisant asseoir à votre droite,*

29. Viri fratres, liceat audenter dicere ad vos de patriarcha David, quoniam defunctus est, & sepultus: & sepulchrum ejus est apud nos usque in hodiernum diem:

29. Mes freres, qu'il me soit permis de vous dire hardiment du patriarche David qu'il est mort, qu'il a été enseveli, & que son sépulchre se voit parmi nous jusqu'à ce jour: *de sorte que ce n'est point de lui-même qu'il a parlé en cet endroit.*

30. Propheta igitur cùm esset, & sciret quia jurejurando jurasset illi Deus, de fructu lumbi ejus sedere super sedem ejus:

30. Mais comme il étoit prophete, & qu'il savoit que Dieu lui avoit promis avec serment qu'il feroit naître de son sang un fils, qui seroit assis sur son thrône, *& qui regneroit éternellement,*

31. providens locutus est de resurrectione Christi, quia neque derelictus est in inferno, neque caro ejus vidit corruptionem.

31. dans cette connoissance qu'il avoit de l'avenir, il a parlé *ainsi* de la résurrection du Christ, *en disant par avance* que son ame n'a point été laissée dans l'enfer, & que sa chair n'a point éprouvé la corruption *du tombeau.*

32. Hunc Jesum resusci-

32. *Or ce Christ, c'est* Jesus que Dieu a

ressuscité : & nous sommes tous témoins de sa résurrection.

33. Après donc qu'il a été élevé *au ciel* par la main *toute-puissante* de Dieu, & qu'il a reçû *l'accomplissement de* la promesse que son Pere lui avoit faite d'envoyer le saint Esprit *à ses disciples*, il a fait cette effusion de l'Esprit saint que vous voyez & que vous entendez maintenant, *qui parle par la bouche de ces personnes.*

34. *Or rien n'est plus constant que cette élévation de Jesus au plus haut des cieux :* car David n'est point monté au ciel : mais *cependant* il dit lui-même : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite,

35. jusqu'à ce que j'aye réduit vos ennemis à vous servir de marche-pié. *Ce qui ne se peut entendre que du Messie, & ce qui s'est véritablement accompli en Jesus.*

36. Que toute la maison d'Israël sache donc très-certainement que Dieu a fait Seigneur & Christ, ce Jesus que vous avez crucifié ; *Seigneur, en lui donnant l'empire sur toutes les créatures ; & Christ, en l'oignant de la divinité même.*

37. Ayant oüi ces choses, ils furent touchés de componction en leur cœur, & ils dirent à Pierre & aux autres Apôtres : Mes freres, que faut-il que nous fassions *pour être sauvés ?*

38. Pierre leur répondit : Faites pénitence ; & que chacun de vous soit baptisé au nom de Jesus-Christ, *& selon la forme qu'il a établie* pour *obtenir* la rémission de vos péchés : & *non-seulement elle vous sera accordée, mais* vous recevrez *aussi* le don du saint Esprit.

39. Car la promesse *qui en a été faite* est pour vous, & pour vos enfans, & pour tous ceux qui sont éloignés *de la société d'Israël*, autant que le Seigneur notre Dieu en appellera *à la foi en Jesus-Christ, & à la justice qui vient de lui.*

tavit Deus, cujus omnes nos testes sumus.

33. Dexterâ igitur Dei exaltatus, & promissione Spiritus sancti acceptâ à Patre, effudit hunc, quem vos videtis, & auditis.

34. Non enim David ascendit in cœlum : dixit autem ipse : Dixit Dominus Domino meo, Sede à dextris meis,

35. donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.

36. Certissimè sciat ergo omnis domus Israel, quia & Dominum eum, & Christum fecit Deus, hunc Jesum, quem vos crucifixistis.

37. His autem auditis, compuncti sunt corde, & dixerunt ad Petrum, & ad reliquos Apostolos : Quid faciemus, viri fratres ?

38. Petrus verò ad illos : Pœnitentiam (inquit) agite, & baptizetur unusquisque vestrum in nomine Jesu Christi in remissionem peccatorum vestrorum : & accipietis donum Spiritûs sancti.

39. Vobis enim est repromissio, & filiis vestris, & omnibus qui longè sunt, quoscumque advocaverit Dominus Deus noster.

40. Aliis etiam verbis plurimis testificatus est, & exhortabatur eos, dicens: Salvamini à generatione ista prava.

40. Il les instruisit encore *de la même vérité* par plusieurs autres discours; & il les exhortoit *à se séparer des Juifs incrédules*, en *leur* disant: Sauvez-vous *du milieu* de cette race corrompue.

§. III. *Trois mille hommes convertis. Vie des premiers fideles. Biens en commun.*

41. Qui ergo receperunt sermonem ejus, baptizati sunt: & appositæ sunt in die illa animæ circiter tria millia.

41. Ceux donc qui reçurent sa parole furent baptisés; & il y eut ce jour-là environ trois mille personnes, qui furent mises *au nombre des disciples de Jesus-Christ.*

42. Erant autem perseverantes in doctrina Apostolorum, & communicatione fractionis panis, & orationibus.

42. Ils persévéroient *tous* dans *la foi en* la doctrine des Apôtres, dans la communion de la fraction du pain, & dans les prieres.

43. Fiebat autem omni animæ timor: multa quoque prodigia & signa per Apostolos in Jerusalem fiebant, & metus erat magnus in universis.

43. Or tous les esprits étoient frappés de crainte *& de respect pour les nouveaux fideles, dont la vertu paroissoit avec éclat.* Il se faisoit aussi à Jerusalem beaucoup de prodiges & de merveilles par les Apôtres; en sorte que tout le monde en étoit effrayé.

44. Omnes etiam qui credebant, erant pariter, & habebant omnia communia.

44. Ceux qui croyoient étoient tous *unis* ensemble; & tout ce qu'ils avoient étoit commun entr'eux.

45. Possessiones & substantias vendebant, & dividebant illa omnibus, prout cuique opus erat.

45. Ils vendoient leurs terres & leurs *autres* biens; & ils les distribuoient à tous, selon le besoin que chacun en avoit.

46. Quotidie quoque perdurantes unanimiter in templo, & frangentes circa domos panem, sumebant cibum cum exultatione, & simplicitate cordis,

46. Ils alloient tous les jours au temple, dans l'union d'un même esprit; ils y persévéroient *en prieres;* & rompant le pain *de la sainte Eucharistie* dans les maisons *des fideles,* ils prenoient *cette divine* nourriture, avec joie & simplicité de cœur,

47. collaudantes Deum, & habentes gratiam ad omnem plebem. Dominus autem augebat qui salvi fierent quotidie in idipsum.

47. loüant Dieu, & étant aimés de tout le peuple. Et le Seigneur augmentoit tous les jours *dans son Eglise* le nombre de ceux qui devoient être sauvés,

CHAPITRE

CHAPITRE III.

§. I. *Boiteux guéri à la porte du temple.*

1. Un jour, Pierre & Jean montoient au temple, pour *assister à* la priere de la neuvieme heure.

2. Et il y avoit un homme boiteux dès le ventre de sa mere, que l'on portoit, & que l'on mettoit tous les jours à la porte du temple, qu'on appelle la belle porte, afin qu'il demandât l'aumône à ceux qui y entroient.

3. Cet homme voyant Pierre & Jean qui alloient entrer dans le temple, les prioit de lui donner quelque aumône.

4. Et Pierre, qui étoit accompagné de Jean, arrêtant sa vûe sur ce pauvre, lui dit: Regardez-nous *bien.*

5. Il les regardoit donc attentivement, espérant qu'il alloit recevoir quelque chose d'eux.

6. Mais Pierre *lui* dit: Je n'ai ni or, ni argent: mais ce que j'ai, je vous le donne. Levez-vous, au nom de Jesus-Christ de Nazareth, & marchez.

7. Et l'ayant pris en même-tems par la main droite, il le leva: & aussi-tôt ses jambes & ses piés s'affermirent;

8. & faisant un saut, il se tint debout, & marcha: en sorte qu'il entra avec eux dans le temple, marchant, sautant & loüant Dieu.

9. Tout le peuple le vit marcher & loüer Dieu *de sa guérison.*

10. Et reconnoissant *tous* que c'étoit celui-là-même qui avoit accoûtumé d'être à la belle porte du temple pour demander l'aumône, ils furent remplis d'admiration & d'étonnement de ce qui lui étoit arrivé.

11. Et comme il tenoit *par la main* Pierre

1. Petrus autem & Joannes ascendebant in templum, ad horam orationis nonam.

2. Et quidam vir, qui erat claudus ex utero matris suæ, bajulabatur: quem ponebant quotidie ad portam templi, quæ dicitur Speciosa, ut peteret eleemosynam ab introeuntibus in templum.

3. Is cùm vidisset Petrum & Joannem incipientes introire in templum, rogabat ut eleemosynam acciperet.

4. Intuens autem in eum Petrus cum Joanne, dixit: Respice in nos.

5. At ille intendebat in eos, sperans se aliquid accepturum ab eis.

6. Petrus autem dixit: Argentum & aurum non est mihi: quod autem habeo, hoc tibi do: In nomine Jesu Christi Nazareni surge & ambula.

7. Et apprehensâ manu ejus dexterâ, allevavit eum, & protinus consolidatæ sunt bases ejus, & plantæ.

8. Et exiliens stetit, & ambulabat: & intravit cum illis in templum ambulans, & exiliens, & laudans Deum.

9. Et vidit omnis populus eum ambulantem, & laudantem Deum.

10. Cognoscebant autem illum quod ipse erat, qui ad eleemosynam sedebat ad Speciosam portam templi: & impleti sunt stupore & extasi, in eo quod contigerat illi.

11. Cùm teneret autem

Petrum & Joannem, cucurrit omnis populus ad eos, ad porticum quæ appellatur Salomonis, stupentes.

& Jean, tout le peuple étonné de cette merveille, *dont il rendoit témoignage qu'ils étoient les auteurs*, courut à eux à la galerie qu'on nomme de Salomon.

§. II. *Seconde Prédication de Saint Pierre.*

12. Videns autem Petrus, respondit ad populum: Viri Israelitæ, quid miramini in hoc, aut nos quid intuemini, quasi nostrâ virtute aut potestate fecerimus hunc ambulare?

12. Ce que Pierre voyant, il dit au peuple: O Israélites, pourquoi vous étonnez-vous de ceci? & pourquoi nous regardez-vous avec admiration, comme si c'étoit par notre puissance, ou par notre sainteté, que nous eussions fait marcher ce boiteux?

13. Deus Abraham, & Deus Isaac, & Deus Jacob, Deus patrum nostrorum, glorificavit filium suum Jesum, quem vos quidem tradidistis, & negastis ante faciem Pilati, judicante illo dimitti.

13. *C'est* le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Jacob, le Dieu de nos peres, *qui* a glorifié *dans cette occasion* son Fils Jesus, que vous avez livré & renoncé devant Pilate, qui avoit jugé qu'il devoit être renvoyé absous.

14. Vos autem sanctum & justum negastis, & petistis virum homicidam donari vobis:

14. Car vous avez renoncé le saint & le juste; vous avez demandé qu'on vous accordât la grace d'un homicide;

15. auctorem verò vitæ interfecistis, quem Deus suscitavit à mortuis, cujus nos testes sumus.

15. & vous avez fait mourir l'auteur de la vie. Mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts; & nous sommes témoins de sa résurrection.

16. Et in fide nominis ejus, hunc, quem vos vidistis, & nostis, confirmavit nomen ejus: & fides, quæ per eum est, dedit integram sanitatem istam in conspectu omnium vestrûm.

16. Or c'est par la foi en son nom que sa puissance a affermi *les piés de* cet homme que vous voyez & que vous connoissez; & c'est cette foi *qu'on a en lui, &* qui vient de lui, qui a fait devant vous tous *le miracle d'*une si parfaite guérison. *Combien donc est grand le crime que vous avez commis en le faisant mourir?*

17. Et nunc fratres scio quia per ignorantiam fecistis, sicut & principes vestri.

17. Cependant, mes freres, je sai que vous avez agi en cela par ignorance, aussi-bien que vos sénateurs.

18. Deus autem, quæ prænuntiavit per os omnium prophetarum, pati Christum suum, sic implevit.

18. Mais Dieu a accompli de cette sorte ce qu'il avoit prédit par la bouche de tous ses prophetes; que le Christ souffriroit la mort, *afin d'expier les péchés de ceux qui croiroient en lui.*

19. Faites donc pénitence, & convertissez-vous à lui, afin que vos péchés soient effacés,

20. *&* *que*, quand les tems du rafraîchissement & du repos que le Seigneur doit donner *à ses saints* seront venus, & qu'il aura envoyé, *pour juger le monde*, *ce* Jesus-Christ qui vous a été annoncé *par les prophetes*, *& que vous avez rejetté, vous puissiez avoir part au salut éternel, qu'il vous a mérité par la mort même que vous lui avez donnée.*

21. Il faut cependant que le ciel le reçoive jusqu'au tems du rétablissement *de toutes les créatures*, *& de l'accomplissement* de toutes les choses que Dieu a prédites *de lui* par la bouche de tous ses saints prophetes, depuis le commencement du monde.

22. Or Moyse, *l'un des plus considérables entre ces hommes inspirés de Dieu*, a dit à nos peres: Le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre vos freres un Prophete *qui vous annoncera* comme moi *ses volontés*. Ecoutez-le en tout ce qu'il vous dira:

23. car quiconque n'écoutera pas ce prophete sera exterminé du milieu du peuple *de Dieu*.

24. *C'est de Jesus-Christ dont Moyse a parlé ainsi*: & *non-seulement Moyse*, *mais* tous les prophetes qui sont venus de tems en tems depuis Samuel, *& qui nous ont laissé leurs écrits*, ont prédit ce qui est arrivé en ces jours, *où Jesus est venu annoncer aux hommes le royaume que Dieu leur avoit promis*.

25. *Or* vous êtes les enfans des prophetes; & *c'est à vous que s'adressent les promesses* de l'alliance que Dieu a établie avec nos peres, en disant à Abraham: Toutes les nations de la terre seront bénies en *celui qui naîtra de* votre race.

26. *Ainsi* c'est pour vous premierement que Dieu a suscité son fils; & il vous l'a en-

19. Pœnitemini igitur, & convertimini, ut deleantur peccata vestra:

20. ut cùm venerint tempora refrigerii à conspectu Domini, & miserit eum, qui prædicatus est vobis, Jesum Christum,

21. quem oportet quidem cœlum suscipere, usque in tempora restitutionis omnium, quæ locutus est Deus per os sanctorum suorum à sæculo prophetarum.

22. Moyses quidem dixit: quoniam prophetam suscitabit vobis Dominus Deus vester de fratribus vestris, tanquam me, ipsum audietis juxta omnia quæcumque locutus fuerit vobis.

23. Erit autem: omnis anima, quæ non audierit prophetam illum, exterminabitur de plebe.

24. Et omnes prophetæ à Samuel, & deinceps, qui locuti sunt, annuntiaverunt dies istos.

25. Vos estis filii prophetarum, & testamenti, quod disposuit Deus ad patres nostros, dicens ad Abraham: Et in semine tuo benedicentur omnes familiæ terræ.

26. Vobis primùm Deus suscitans Filium suum, misit

eum benedicentem vobis: ut convertat se unusquisque à nequitia sua.

voyé pour vous bénir, afin que chacun de vous, *étant aidé du secours de sa grace*, se convertisse de sa mauvaise vie.

CHAPITRE IV.

§. I. *Cinq mille hommes convertis. Pierre & Jean mis en prison, présentés aux Juifs; confessent Jesus-Christ.*

1. Loquentibus autem illis ad populum, supervenerunt sacerdotes, & magistratus templi, & Sadducæi,

1. LOrsqu'ils parloient au peuple, les prêtres, le capitaine des gardes du temple & les Sadducéens survinrent,

2. dolentes quòd docerent populum, & annuntiarent in Jesu resurrectionem ex mortuis:

2. ne pouvant souffrir qu'ils enseignassent le peuple, & qu'ils annonçassent la résurrection des morts, *dont ils établissoient la vérité* par *celle de* Jesus.

3. & injecerunt in eos manus, & posuerunt eos in custodiam in crastinum: erat enim jam vespera.

3. Et *ainsi* les ayant arrêtés, ils les mirent en prison, pour *les interroger* le lendemain, *ne le pouvant ce jour-là*, parce qu'il étoit déja tard.

4. Multi autem eorum, qui audierant verbum, crediderunt: & factus est numerus virorum quinque millia.

4. Cependant plusieurs, qui avoient oüi le discours *de Pierre*, crurent *en Jesus-Christ*: & le nombre des hommes, *sans compter les femmes & enfans*, fut *d'environ* cinq mille.

5. Factum est autem in crastinum, ut congregarentur principes eorum, & seniores, & Scribæ in Jerusalem;

5. Le lendemain les sénateurs, les magistrats & les docteurs de la loi s'assemblerent dans Jerusalem,

6. & Annas princeps Sacerdotum, & Caiphas, & Joannes, & Alexander, & quotquot erant de genere sacerdotali.

6. avec Anne le grand-prêtre, Caïphe, Jean, Alexandre & tous ceux qui étoient de la race sacerdotale.

7. Et statuentes eos in medio, interrogabant: In qua virtute, aut in quo nomine fecistis hoc vos?

7. Et ayant fait venir les Apôtres devant eux, ils leur dirent: Par quelle puissance, ou au nom de qui avez-vous fait ce *que vous venez de faire?*

8. Tunc repletus Spiritu sancto Petrus, dixit ad eos: Principes populi, & seniores audite:

8. Alors Pierre, rempli du saint Esprit, leur dit: Princes du peuple, & vous sénateurs *d'Israël, écoutez nous:*

9. Si nos hodie dijudicamur in benefacto hominis in-

9. Puisqu'aujourd'hui l'on nous demande raison du bien que nous avons fait à un hom-

impotent, & qu'on veut s'informer de la maniere dont il a été guéri,

10. nous vous déclarons, à vous tous & à tout le peuple d'Israël, que ç'a été au nom de notre Seigneur Jesus-Christ de Nazareth, que vous avez crucifié, & que Dieu a ressuscité d'entre les morts, que cet homme est maintenant guéri, comme vous le voyez devant vous.

11. C'est *ce Jesus, qui est* cette pierre *choisie* dont parlent les prophetes, que vous architectes, avez rejettée, *& qui a été faite le fondement du salut des hommes &* la principale pierre de l'angle *de cet édifice spirituel.*

12. Et *ainsi* il n'y a point de salut par aucun autre; car il n'y a aucun autre nom sous le ciel donné aux hommes, par lequel nous puissions être sauvés.

13. Or voyant la constance *& la fermeté* de Pierre & de Jean, connoissant d'ailleurs que c'étoient des hommes sans étude & sans lettres, ils furent fort surpris *de les entendre parler de la sorte.* Ils savoient aussi qu'ils avoient été disciples de Jesus.

14. Et *de plus* ils voyoient avec eux celui qui avoit été guéri, *qui leur rendoit témoignage que ç'avoit été au nom de Jesus; de sorte qu'*ils n'avoient rien à *leur* opposer.

firmi, in quo iste salvus factus est,

10. notum sit omnibus vobis, & omni plebi Israel, quia in nomine Domini nostri Jesu Christi Nazareni, quem vos crucifixistis, quem Deus suscitavit à mortuis; in hoc iste astat coram vobis sanus.

11. Hic est lapis, qui reprobatus est à vobis ædificantibus, qui factus est in caput anguli:

12. & non est in alio aliquo salus. Nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri.

13. Videntes autem Petri constantiam & Joannis, comperto quòd homines essent sine litteris, & idiotæ, admirabantur, & cognoscebant eos quoniam cum Jesu fuerant:

14. hominem quoque videntes stantem cum eis, qui curatus fuerat, nihil poterant contradicere.

§. II. *Silence imposé aux Apôtres. Obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.*

15. Et ainsi ils leur commanderent de sortir de l'assemblée; & ils se mirent à délibérer entr'eux,

16. en disant: Que ferons-nous à ces gens-ci? Car ils ont fait un miracle qui est connu de tous les habitans de Jerusalem; cela est évident, & nous ne pouvons pas le nier.

17. Mais pour empêcher que le bruit ne s'en répande davantage parmi le peuple, *& qu'on ne vienne à croire que ce Jesus est ressus-*

15. Jusserunt autem eos foras extra concilium secedere: & conferebant ad invicem,

16. dicentes: Quid faciemus hominibus istis? quoniam quidem notum signum factum est per eos, omnibus habitantibus Jerusalem: manifestum est, & non possumus negare.

17. Sed ne ampliùs divulgetur in populum, comminemur eis, ne ultrà loquan-

tur in nomine hoc ulli hominum.

cité, & qu'il est le Messie, défendons-leur avec de grandes menaces de parler à l'avenir en ce nom-là à qui que ce soit.

18. Et vocantes eos, denuntiaverunt ne omninò loquerentur, neque docerent in nomine Jesu.

18. Et *aussi-tôt* les ayant fait appeller, ils leur défendirent de parler en quelque maniere que ce fût, ni d'enseigner au nom de Jesus.

19. Petrus verò & Joannes respondentes, dixerunt ad eos: Si justum est in conspectu Dei, vos potiùs audire, quàm Deum, judicate:

19. Mais Pierre & Jean leur répondirent: Jugez vous-mêmes s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu:

20. non enim possumus quæ vidimus & audivimus non loqui.

20. car pour nous, nous ne pouvons pas ne point parler des choses que nous avons vûes & entendues, *& dont Dieu même nous a ordonné de rendre témoignage.*

21. At illi comminantes dimiserunt eos: non invenientes quomodo punirent eos, propter populum, quia omnes clarificabant id quod factum fuerat in eo quod acciderat.

21. Alors ils les renvoyerent avec *de grandes* menaces, ne trouvant point moyen de les punir, à cause du peuple *qui l'auroit trouvé mauvais;* car tous rendoient gloire *à Dieu,* de ce qui s'étoit fait *dans cette occasion, reconnoissant la force de sa main toute-puissante* dans ce qui étoit arrivé.

22. Annorum enim erat amplius quadraginta homo, in quo factum fuerat signum istud sanitatis.

22. Car l'homme qui avoit été guéri d'une maniere si miraculeuse, avoit plus de quarante ans.

§. III. *Priere de toute l'Eglise. Nouvelle effusion du saint Esprit.*

23. Dimissi autem venerunt ad suos: & annuntiaverunt eis, quanta ad eos principes sacerdotum & seniores dixissent.

23. Après donc qu'on les eût laissé aller, ils vinrent trouver leurs freres, & leur raconterent tout ce que les princes des prêtres & les sénateurs leur avoient dit.

24. Qui cùm audissent, unanimiter levaverunt vocem ad Deum, & dixerunt: Domine, tu es qui fecisti cœlum, & terram, mare, & omnia quæ in eis sunt:

24. Ce qu'ayant entendu, ils éleverent tous leurs voix à Dieu dans l'union d'un même esprit, & lui dirent: Seigneur, c'est vous qui avez fait le ciel & la terre, la mer & tout ce qu'ils contiennent:

25. qui Spiritu sancto per os patris nostri David, pueri tui, dixisti: Quare fremuerunt Gentes, & populi meditati sunt inania?

25. C'est vous qui avez dit par le saint Esprit, parlant par la bouche de notre pere David votre serviteur: Pourquoi les nations se sont-elles émûes? Pourquoi les peuples ont-ils formé de vains projets?

26. Les rois de la terre se sont ligués, & les princes ont conspiré contre le Seigneur & contre son Christ.

26. Astiterunt reges terræ, & principes convenerunt in unum, adversus Dominum, & adversus Christum ejus.

27. *Or nous voyons aujourd'hui l'accomplissement de ces paroles:* car nous voyons véritablement qu'Herode & Ponce Pilate, avec les Gentils & le peuple d'Israël, se sont unis ensemble dans cette ville contre votre saint Fils Jesus, que vous avez consacré par votre onction *divine*,

27. Convenerunt enim verè in civitate ista adversùs sanctum puerum tuum Jesum, quem unxisti, Herodes, & Pontius Pilatus, cum Gentibus, & populis Israel,

28. pour faire *contre lui* tout ce que votre puissance & votre conseil avoient ordonné devoir être fait *à son égard*.

28. facere quæ manus tua & consilium tuum decreverunt fieri.

29. Maintenant donc, Seigneur *Dieu tout-puissant*, considérez leurs menaces; & donnez à vos serviteurs la force *de n'en être point intimidés, &* d'annoncer votre parole avec une entiere liberté.

29. Et nunc, Domine, respice in minas eorum, & da servis tuis cum omni fiducia loqui verbum tuum,

30. *Montrez-en la vérité*, en étendant votre main *toute-puissante;* afin qu'il se fasse au nom de votre saint Fils Jesus des guérisons *miraculeuses*, des prodiges & des merveilles *qui soient les preuves incontestables de sa divinité, & les marques assûrées de l'approbation que vous donnez à ceux qui prêchent sa doctrine*.

30. in eo quòd manum tuam extendas ad sanitates, & signa & prodigia fieri per nomen sancti filii tui Jesu.

31. Lorsqu'ils eurent achevé leur priere, le lieu où ils étoient assemblés trembla: ils furent tous remplis du saint Esprit: & ils annonçoient la parole de Dieu avec *une* hardiesse *toute nouvelle*.

31. Et cùm orassent, motus est locus, in quo erant congregati: & repleti sunt omnes Spiritu sancto, & loquebantur verbum Dei cum fiducia.

§. IV. *Tous un cœur & une ame. Biens communs. Barnabé.*

32. Toute la multitude de ceux qui croyoient n'étoit qu'un cœur & qu'une ame: nul ne considéroit ce qu'il possédoit, comme étant à lui en particulier: mais toutes choses étoient communes entr'eux.

32. Multitudinis autem credentium erat cor unum, & anima una: nec quisquam eorum, quæ possidebat, aliquid suum esse dicebat, sed erant illis omnia communia.

33. Les Apôtres rendoient témoignage avec grande force à la résurrection de notre Seigneur Jesus-Christ, *par leurs paroles, &*

33. Et virtute magnâ reddebant Apostoli testimonium resurrectionis Jesu Christi Domini nostri: & gratia ma-

gna erat in omnibus illis.

par les miracles qu'ils faisoient en son nom : & la grace étoit grande dans tous les fideles, *parce qu'ils avoient tous une grande charité.*

34. Neque enim quisquam egens erat inter illos. Quotquot enim possessores agrorum aut domorum erant, vendentes afferebant pretia eorum quæ vendebant,

34. Car il n'y avoit point de pauvres parmi eux; parce que tous ceux qui possédoient des fonds de terres ou des maisons les vendoient, & en apportoient le prix,

35. & ponebant ante pedes Apostolorum. Dividebatur autem singulis prout cuique opus erat.

35. qu'ils mettoient aux piés des Apôtres: & on le distribuoit ensuite à chacun selon qu'il en avoit besoin.

36. Joseph autem, qui cognominatus est Barnabas ab Apostolis (quod est interpretatum Filius consolationis) Levites, Cyprius genere,

36. Joseph surnommé par les Apôtres, Barnabé, c'est-à-dire, enfant de consolation, qui étoit Lévite & originaire de l'isle de Chypre,

37. cùm haberet agrum, vendidit eum, & attulit pretium, & posuit ante pedes Apostolorum.

37. vendit aussi un fond de terre qu'il avoit, & en apporta le prix, qu'il mit aux piés des Apôtres.

CHAPITRE V.

§. I. *Ananie & Saphire.*

1. Vir autem quidam nomine Ananias, cum Saphira uxore sua, vendidit agrum.

1. ALors un homme nommé Ananie, & Saphire sa femme, vendirent ensemble un fond de terre.

2. Et fraudavit de pretio agri, consciâ uxore suâ: & afferens partem quandam, ad pedes Apostolorum posuit.

2. Et cet homme ayant retenu, de concert avec sa femme, une partie du prix qu'il en avoit reçû, il apporta le reste aux piés des Apôtres, *affectant de paroître l'apporter tout entier.*

3. Dixit autem Petrus: Anania, cur tentavit satanas cor tuum, mentiri te Spiritui sancto, & fraudare de pretio agri?

3. Mais Pierre, *connoissant par l'Esprit de Dieu la fourberie de cet hypocrite*, lui dit: Ananie, comment Satan vous a-t-il tenté, jusqu'à vous faire mentir au saint Esprit, & *vous porter à* détourner une partie du prix de ce fond de terre *que vous feignez apporter ici tout entier ?*

4. Nonne manens tibi manebat, & venundatum in tua erat potestate? Quare posuisti in corde tuo hanc rem? Non

4. Ne demeuroit-il pas toûjours à vous, si vous l'aviez voulu garder? & après même l'avoir vendu, le prix n'en étoit-il pas encore

encore à vous? *Qui vous obligeoit à nous l'apporter? Vous avez voulu paroître pauvre & demeurer véritablement riche.* Comment ce dessein vous a-t-il pu entrer dans le cœur? Ce n'est pas aux hommes que vous avez menti *dans cette occasion*, mais à Dieu, *que vous avez voulu tromper.*

es mentitus hominibus, sed Deo.

5. Ananie ayant oüi ces paroles, tomba, & rendit l'esprit; & tous ceux qui entendirent *parler de cette mort* furent saisis d'une grande crainte.

5. Audiens autem Ananias hæc verba, cecidit & expiravit. Et factus est timor magnus super omnes qui audierunt.

6. Il vint aussi-tôt de jeunes gens, qui enleverent le corps, & l'emporterent pour l'ensevelir.

6. Surgentes autem juvenes amoverunt eum, & efferentes sepelierunt.

7. Environ trois heures après, sa femme, qui ne savoit rien de ce qui étoit arrivé *à son mari*, entra;

7. Factum est autem quasi horarum trium spatium, & uxor ipsius, nesciens quod factum fuerat, introivit.

8. & Pierre lui dit: Femme, dites-moi: N'avez-vous vendu votre fond de terre que tant? Elle lui répondit: Non, nous ne l'avons vendu que cela.

8. Dixit autem ei Petrus: Dic mihi mulier, si tanti agrum vendidistis? At illa dixit: Etiam tanti.

9. Alors Pierre lui dit: Comment vous êtes-vous ainsi accordés ensemble pour tenter l'Esprit du Seigneur? *Avez-vous douté qu'il fût en nous? ou avez-vous crû pouvoir le tromper? Pour vous punir de cette témérité*, voilà ceux qui viennent d'enterrer vôtre mari qui sont à cette porte, & qui vont aussi vous porter en terre.

9. Petrus autem ad eam: Quid utique convenit vobis tentare Spiritum Domini? Ecce pedes eorum, qui sepelierunt virum tuum, ad ostium, & efferent te.

10. Au même moment, elle tomba à ses piés, & rendit l'esprit. Ces jeunes hommes étant entrés, la trouverent morte; & l'ayant emportée, ils l'enterrerent auprès de son mari.

10. Confestim cecidit ante pedes ejus, & expiravit. Intrantes autem juvenes invenerunt illam mortuam, & extulerunt, & sepelierunt ad virum suum.

11. Cet événement répandit une grande frayeur dans toute l'Eglise, & parmi tous ceux qui en entendirent parler.

11. Et factus est timor magnus in universa Ecclesia, & in omnes qui audierunt hæc.

§. I. *Miracles des Apôtres. Ombre de saint Pierre.*

12. Per manus autem Apostolorum fiebant signa & prodigia multa in plebe. Et erant unanimiter omnes in porticu Salomonis.

12. Cependant les Apôtres faisoient beaucoup de prodiges & de miracles parmi le peuple, & tous *les fideles*, étant unis dans un même esprit, s'assembloient dans la galerie de Salomon, *pour y entendre la parole de Dieu que les Apôtres leur annonçoient.*

13. Cæterorum autem nemo audebat se conjungere illis: sed magnificabat eos populus.

13. Aucun des autres *Juifs* n'osoit se joindre à eux, *par la crainte qu'ils avoient des prêtres & des Magistrats :* mais *cependant* le peuple leur donnoit de grandes loüanges.

14. Magis autem augebatur credentium in Domino multitudo virorum, ac mulierum,

14. Et le nombre de ceux qui croyoient au Seigneur, tant hommes que femmes, se multiplioit de plus en plus:

15. ita ut in plateas ejicerent infirmos, & ponerent in lectulis ac grabatis, ut, veniente Petro, saltem umbra illius obumbraret quemquam illorum, & liberarentur ab infirmitatibus suis.

15. de sorte que le peuple apportoit les malades dans les places publiques, & les mettoit sur de petits lits & sur des couchettes, afin que, lorsque Pierre passeroit, son ombre au moins couvrît quelqu'un d'eux, & qu'ils fussent guéris de leurs maladies.

16. Concurrebat autem & multitudo vicinarum civitatum Jerusalem, afferentes ægros, & vexatos à spiritibus immundis: qui curabantur omnes.

16. Un grand nombre de personnes accouroit aussi des villes voisines à Jerusalem, amenant avec eux des malades, & ceux qui étoient tourmentés par des esprits impurs, & ils étoient tous guéris.

§. III. *Apôtres emprisonnés, délivrés, & présentés aux Juifs. Ils parlent avec grande force.*

17. Exurgens autem princeps sacerdotum, & omnes qui cum illo erant (quæ est hæresis Sadducæorum) repleti sunt zelo:

17. Alors le grand-prêtre & tous ceux qui étoient, comme lui, de la secte des Sadducéens, furent remplis d'envie *& de colere, voyant que, malgré leurs défenses, on ne laissoit pas de prêcher Jesus-Christ ressuscité, & de faire plusieurs miracles en son nom.*

18. & injecerunt manus in Apostolos, & posuerunt eos in custodia publica.

18. Et ayant fait prendre les Apôtres, ils les mirent dans la prison publique, *pour les juger le lendemain.*

19. Angelus autem Domini per noctem aperiens januas carceris, & educens eos, dixit:

19. Mais un ange du Seigneur ouvrit durant la nuit les portes de la prison; & les en ayant fait sortir, il leur dit:

20. Allez dans le temple, & prêchez-y hardiment au peuple toutes les paroles de cette *doctrine de* vie.

20. Ite, & stantes loquimini in templo plebi omnia verba vitæ hujus.

21. Ce qu'ayant entendu, ils entrerent au temple dès le point du jour, & se mirent à prêcher. Cependant le grand-prêtre & ceux qui étoient avec lui, étant venus, ils assemblerent le conseil, & tous les sénateurs du peuple d'Israël, & envoyerent à la prison, afin qu'on amenât les Apôtres.

21. Qui cùm audissent, intraverunt diluculo in templum, & docebant. Adveniens autem princeps sacerdotum, & qui cum eo erant, convocaverunt concilium, & omnes seniores filiorum Israel: & miserunt ad carcerem, ut adducerentur.

22. Les officiers y étant venus, ouvrirent la prison; & ne les y ayant point trouvés, ils s'en retournerent faire leur rapport.

22. Cùm autem venissent ministri, & aperto carcere non invenissent illos, reversi nuntiaverunt,

23. Nous avons, dirent-ils, trouvé la prison bien fermée, & les gardes *dehors* devant les portes: mais l'ayant ouverte, nous n'avons trouvé personne dedans.

23. dicentes: Carcerem quidem invenimus clausum cum omni diligentia, & custodes stantes ante januas: aperientes autem neminem intus invenimus.

24. *Le grand-prêtre*, le capitaine des gardes du temple, & les princes des prêtres ayant oüi ces paroles, furent en grande peine, ne sachant ce qui arriveroit de ces gens-là, *ni quelle seroit la suite de cette affaire.*

24. Ut autem audierunt hos sermones magistratus templi, & principes sacerdotum, ambigebant de illis quidnam fieret.

25. Or quelqu'un leur vint dire au même tems: Voilà ces gens, que vous aviez mis en prison, qui sont dans le temple, & qui enseignent le peuple.

25. Adveniens autem quidam nuntiavit eis: quia ecce viri, quos posuistis in carcerem, sunt in templo stantes, & docentes populum.

26. Aussi-tôt le capitaine des gardes du temple partit avec ses officiers, & les amena sans violence; car ils craignoient d'être lapidés par le peuple.

26. Tunc abiit magistratus cum ministris, & adduxit illos sine vi: timebant enim populum ne lapidarentur.

27. Quand ils les eurent amenés, ils les présenterent au conseil; & le grand-prêtre leur parla en ces termes:

27. Et cùm adduxissent illos, statuerunt in concilio: Et interrogavit eos princeps sacerdotum,

28. Ne vous avions-nous pas expressément défendu d'enseigner en ce nom-là? Cependant vous avez rempli Jerusalem de votre doctrine; & vous voulez nous rendre responsables du sang de cet homme, *comme si nous avions fait mourir en sa personne le Christ & le Messie.*

28. dicens: Præcipiendo præcepimus vobis ne doceretis in nomine isto: & ecce replestis Jerusalem doctrinâ vestrâ: & vultis inducere super nos sanguinem hominis istius.

29. Pierre & les *autres* Apôtres lui répon-

29. Respondens autem Pe-

trus, & Apostoli, dixerunt: Obedire oportet Deo magis quàm hominibus.

dirent: *Il est vrai que vous nous l'aviez défendu: mais* il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes.

30. Deus patrum nostrorum suscitavit Jesum, quem vos interemistis, suspendentes in ligno.

30. *Ainsi nous ne pouvons nous empêcher de prêcher, selon ses ordres, que* le Dieu de nos peres a ressuscité Jesus, que vous avez fait mourir, le pendant à une croix:

31. Hunc principem & salvatorem Deus exaltavit dexterâ suâ, ad dandam pœnitentiam Israël, & remissionem peccatorum.

31. *que* c'est lui que Dieu a élevé *au plus haut des cieux* par sa *souveraine puissance; & qu'il a placé à sa* droite, comme étant le prince & le Sauveur *qu'il a établi*, pour donner à Israël *la grace de la* pénitence & la rémission des péchés.

32. Et nos sumus testes horum verborum, & Spiritus sanctus, quem dedit Deus omnibus obedientibus sibi.

32. Or nous sommes les témoins de ce que nous vous disons; & le saint Esprit, que Dieu a donné à tous ceux qui lui obéissent, l'est aussi *avec nous, par les dons qu'il leur communique, & par les miracles qu'il opere pour autoriser notre doctrine.*

§. IV. *Conseil de Gamaliel. Apôtres outragés, & pleins de joie.*

33. Hæc cùm audissent, dissecabantur, & cogitabant interficere illos.

33. A ces mots, ils furent transportés de rage, & ils consultoient ensemble pour les faire mourir.

34. Surgens autem quidam in concilio Pharisæus, nomine Gamaliel, legis doctor honorabilis universæ plebi, jussit foras ad breve homines fieri.

34. Mais un pharisien nommé Gamaliel, docteur de la loi, qui étoit honoré de tout le peuple, se leva dans le conseil; & ayant commandé que l'on fît retirer les Apôtres pour un peu de tems,

35. Dixitque ad illos: Viri Israelitæ, attendite vobis super hominibus istis quid acturi sitis.

35. il dit à ceux qui étoient assemblés: O Israélites, prenez garde comment vous vous conduirez à l'égard de ces personnes, *& ne faites rien qu'après y avoir bien pensé.*

36. Ante hos enim dies extitit Theodas, dicens se esse aliquem cui consensit numerus virorum circiter quadringentorum: qui occisus est; & omnes, qui credebant ei, dissipati sunt, & redacti ad nihilum.

36. Car il y a déja quelque tems qu'il s'éleva un certain Theodas, qui se disoit quelque chose *de grand*. Il y eut environ quatre cens hommes qui s'attacherent à lui: mais il fut tué; & tous ceux qui avoient crû en lui se dissiperent, & furent réduits à rien.

37. Post hunc extitit Judas Galilæus in diebus professio-

37. Judas de Galilée s'éleva ensuite, lorsque se fit le dénombrement du peuple; &

il attira à son parti beaucoup de monde : mais il périt aussi ; & tous ceux qui s'étoient attachés à lui furent dissipés.

nis, & avertit populum post se, & ipse periit : & omnes quotquot consenserunt ei, dispersi sunt.

38. C'est pourquoi voici le conseil que j'ai à vous donner : Cessez de tourmenter ces gens là, & laissez-les aller. Car si ce conseil ou cette œuvre vient des hommes, elle se détruira *d'elle-même :*

38. Et nunc itaque dico vobis, discedite ab hominibus istis, & sinite illos : quoniam si est ex hominibus consilium hoc, aut opus, dissolvetur :

39. mais si elle vient de Dieu, vous ne sauriez la détruire, & vous seriez même en danger de combattre contre Dieu. Ils se rendirent à cet avis ;

39. si verò ex Deo est, non poteritis dissolvere illud, ne forte & Deo repugnare inveniamini. Consenserunt autem illi.

40. & ayant fait venir les Apôtres, ils leur défendirent, après les avoir fait fouetter, de parler à l'avenir au nom de Jesus, & ils les laisserent aller.

40. Et convocantes Apostolos, cæsis denuntiaverunt ne omninò loquerentur in nomine Jesu, & dimiserunt eos.

41. Alors les Apôtres sortirent du conseil, tout remplis de joie de ce qu'ils avoient été jugés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jesus.

41. Et illi quidem ibant gaudentes à conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.

42. Et ils ne cessoient point tous les jours d'enseigner, & d'annoncer Jesus-Christ dans le temple & dans les maisons.

42. Omni autem die non cessabant, in templo & circa domos docentes, & evangelizantes Christum Jesum.

CHAPITRE VI.

§. I. *Election des sept Diacres.*

1. En ce tems-là, le nombre des disciples se multipliant, il s'éleva un murmure des *Juifs* grecs contre les *Juifs* hébreux : *ceux-là se plaignant* de ce que leurs veuves étoient méprisées dans la dispensation de ce qui se donnoit chaque jour, *prétendant qu'on n'avoit point assez d'egards à leurs besoins.*

1. In diebus autem illis, crescente numero discipulorum, factum est murmur Græcorum adversus Hebræos, eò quòd despicerentur in ministerio quotidiano viduæ eorum.

2. C'est pourquoi les douze *Apôtres* ayant assemblé tous les disciples, leur dirent : Il n'est pas juste que nous quittions *la prédication de* la parole de Dieu, pour avoir soin des tables, *& pour empêcher qu'il ne se fasse aucune injustice dans la dispensation des aumônes, en les distribuant nous-mêmes.*

2. Convocantes autem duodecim multitudinem discipulorum, dixerunt : Non est æquum nos derelinquere verbum Dei, & ministrare mensis.

3. Considerate ergo fratres, viros ex vobis boni testimonii septem, plenos Spiritu sancto, & sapientia, quos constituamus super hoc opus.

3. Choisissez donc, *mes* freres, sept hommes d'entre vous d'une probité reconnue, pleins de l'Esprit saint & de sagesse, à qui nous commettions ce ministere.

4. Nos verò orationi, & ministerio verbi instantes erimus.

4. Et pour nous, nous nous appliquerons entierement à la priere & à la dispensation de la parole.

5. Et placuit sermo coram omni multitudine. Et elegerunt Stephanum, virum plenum fide & Spiritu sancto, & Philippum, & Prochorum, & Nicanorem, & Timonem, & Parmenam, & Nicolaum advenam Antiochenum.

5. Ce discours plut à toute l'assemblée *des fideles*: & ils élurent Etienne, homme plein de foi & du saint Esprit, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parmenas & Nicolas proselyte d'Antioche.

6. Hos statuerunt ante conspectum Apostolorum: & orantes imposuerunt eis manus.

6. Ils les présenterent *ensuite* aux Apôtres qui, après avoir fait des prieres, leur imposerent les mains.

7. Et verbum Domini crescebat, & multiplicabatur numerus discipulorum in Jerusalem valde: multa etiam turba sacerdotum obediebat fidei.

7. Cependant la parole de Dieu se répandoit de plus en plus, & le nombre des disciples augmentoit fort dans Jerusalem. Il y en avoit aussi beaucoup d'entre les prêtres qui obéissoient à la foi.

§. II. *Etienne plein de foi, fait de grands miracles; est accusé faussement.*

8. Stephanus autem plenus gratia & fortitudine, faciebat prodigia & signa magna in populo.

8. Or Etienne qui étoit plein de grace & de force, faisoit de grands prodiges & de grands miracles parmi le peuple.

9. Surrexerunt autem quidam de Synagoga, quæ appellatur Libertinorum, & Cyrenensium, & Alexandrinorum, & eorum qui erant à Cilicia, & Asia, disputantes cum Stephano:

9. Et quelques-uns de la synagogue appellée la synagogue des affranchis, & de celle des Cyrenéens, & des Alexandrins, & de ceux de Cilicie, & d'Asie, s'éleverent contre Etienne, & disputoient avec lui.

10. & non poterant resistere sapientiæ, & Spiritui qui loquebatur.

10. Mais ils ne pouvoient résister à la sagesse *qui étoit en lui*, & à l'esprit *de Dieu* qui parloit *par sa bouche*.

11. Tunc summiserunt viros, qui dicerent se audivisse eum dicentem verba blasphemiæ in Moysen, & in Deum.

11. Alors ils aposterent des gens, pour lui dire qu'ils lui avoient entendu proférer des paroles de blasphème contre Moyse & contre Dieu.

12. Commoverunt itaque plebem, & seniores, & Scribas: & concurrentes rapuerunt eum, & adduxerunt in concilium,

12. Et ainsi ils émûrent le peuple, les sénateurs & les docteurs de la loi: & se jettant *tous* sur Etienne, ils l'enleverent, & l'entraînerent au conseil.

13. Et *en même-tems*, ils produisirent contre lui de faux témoins, qui disoient : Cet homme-là ne cesse point de proférer des paroles *de blasphème* contre ce lieu saint & contre la loi.

13. & statuerunt falsos testes, qui dicerent : Homo iste non cessat loqui verba adversus locum sanctum, & legem.

14. Car nous lui avons oüi dire que ce Jesus de Nazareth *qu'il prêche* détruira ce lieu-ci, & changera les ordonnances que Moyse nous a laissées.

14. Audivimus enim eum dicentem : Quoniam Jesus Nazarenus hic destruet locum istum, & mutabit traditiones, quas tradidit nobis Moyses.

15. Cependant tous ceux qui étoient dans le conseil ayant les yeux sur lui, ils virent son visage *tout éclatant de lumiere*, comme le visage d'un ange.

15. Et intuentes eum omnes qui sedebant in concilio, viderunt faciem ejus tanquam faciem Angeli.

CHAPITRE VII.

§. II. *Discours d'Etienne dans l'assemblée des Juifs.*

1. ALors le grand-prêtre lui demanda si ce qu'on disoit *de lui* étoit véritable.

1. Dixit autem princeps sacerdotum : Si hæc ita se habent ?

2. Etienne répondit : Mes freres & mes peres, écoutez-moi : Le Dieu de gloire apparut à notre pere Abraham, lorsqu'il étoit *à Ur*, dans la Mésopotamie, & avant qu'il demeurât à Charan ;

2. Qui ait : Viri fratres, & patres, audite : Deus gloriæ apparuit patri nostro Abrahæ cùm esset in Mesopotamia, prius quàm moraretur in Charan,

3. & lui dit : Sortez de votre pays & de votre parenté, & venez dans la terre que je vous montrerai.

3. & dixit ad illum : Exi de terra tua, & de cognatione tua, & veni in terram, quam monstravero tibi.

4. Il sortit donc du pays des Chaldéens, & vint demeurer à Charan : & après que son pere, *qui y étoit venu avec lui*, fut mort, Dieu le fit passer dans cette terre que vous habitez aujourd'hui,

4. Tunc exiit de terra Chaldæorum, & habitavit in Charan. Et inde, postquam mortuus est pater ejus, transtulit illum in terram istam, in qua nunc vos habitatis.

5. où il ne lui donna aucun héritage, non pas même où asseoir le pié : mais il lui promit de lui en donner la possession, *à lui* & à sa postérité, lorsqu'il n'avoit point encore d'enfans.

5. Et non dedit illi hereditatem in ea, nec passum pedis : sed repromisit dare illi eam in possessionem, & semini ejus post ipsum, cùm non haberet filium.

6. Dieu lui prédit aussi que sa postérité iroit demeurer en une terre étrangere, qu'elle

6. Locutus est autem ei Deus : Quia erit semen ejus accola in terra aliena, & ser-

vituti eos subjicient & malè tractabunt eos annis quadringentis :

y seroit tenue en servitude, & fort maltraitée pendant quatre cens ans.

7. & gentem cui servierint, judicabo ego, dixit Dominus, & post hæc exibunt, & servient mihi in loco isto.

7. Mais *en même-tems*, le Seigneur lui dit : J'exercerai ma justice contre la nation qui l'aura tenue en servitude : & elle sortira enfin de ce pays-là, & me viendra servir en ce lieu-ci.

8. Et dedit illi testamentum circumcisionis : & sic genuit Isaac, & circumcidit eum die octavo : & Isaac, Jacob : & Jacob, duodecim Patriarchas.

8. Il lui donna ensuite la loi de la circoncision, *comme le sceau de l'alliance qu'il avoit faite avec lui :* & ainsi Abraham ayant engendré Isaac, il le circoncit le huitieme jour. Isaac engendra ensuite Jacob, & Jacob les douze Patriarches.

9. Et Patriarchæ æmulantes, Joseph vendiderunt in Ægyptum, & erat Deus cum eo :

9. Les Patriarches émûs d'envie vendirent Joseph *leur frere*, pour *être esclave en* Egypte : mais Dieu étoit avec lui ;

10. & eripuit eum ex omnibus tribulationibus ejus : & dedit ei gratiam & sapientiam in conspectu Pharaonis regis Ægypti, & constituit eum præpositum super Ægyptum, & super omnem domum suam.

10. & il le délivra de toutes ses afflictions ; & l'ayant rempli de sagesse, il le rendit agréable à Pharaon roi d'Egypte, qui lui donna la conduite de son royaume & de toute sa maison.

11. Venit autem fames in universam Ægyptum & Chanaan, & tribulatio magna : & non inveniebant cibos patres nostri.

11. Cependant toute l'Egypte & la terre de Chanaan furent affligées d'une grande famine, & nos peres ne pouvoient trouver de quoi vivre.

12. Cùm audisset autem Jacob esse frumentum in Ægypto : misit patres nostros primùm :

12. Mais Jacob ayant oüi dire qu'il y avoit du blé en Egypte, il y envoya nos peres pour la premiere fois.

13. & in secundo cognitus est Joseph à fratribus suis, & manifestatum est Pharaoni genus ejus.

13. Et les ayant renvoyés une seconde fois, Joseph fut reconnu de ses freres, & Pharaon fut de quelle famille il étoit.

14. Mittens autem Joseph accersivit Jacob patrem suum, & omnem cognationem suam in animabus septuaginta quinque.

14. Alors Joseph envoya querir Jacob son pere, & toute sa famille, qui consistoit en soixante & quinze personnes.

15. Et descendit Jacob in Ægyptum, & defunctus est ipse, & patres nostri.

15. Jacob donc descendit en Egypte, où il mourut, & nos peres après lui.

16. Et translati sunt in Sichem, & positi sunt in sepulchro, quod emit Abraham pretio argenti à filiis Hemor filii Sichem.

16. Et ils furent transportés à Sichem, où on les mit dans le sépulchre qu'Abraham avoit acheté à prix d'argent des enfans d'Hemor fils de Sichem.

17. Mais

17. Mais comme le tems *de l'accomplissement* de la promesse que Dieu avoit faire à Abraham *avec serment* s'approchoit, le peuple s'accrut, & se multiplia beaucoup en Egypte,

17. Cùm autem appropinquaret tempus promissionis, quam confessus erat Deus Abrahæ, crevit populus, & multiplicatus est in Ægypto,

18. jusqu'au regne d'un autre roi qui ne connoissoit point Joseph, *& qui oubliant tous les services qu'il avoit rendus à son royaume, ne pensa qu'à anéantir la puissance de ses descendans, qui commençoit à lui être suspecte.*

18. quoadusque surrexit alius rex in Ægypto, qui non sciebat Joseph.

19. Ce prince *donc* usant d'une malice artificieuse contre notre nation, accabla nos peres de maux, jusqu'à les contraindre d'exposer leurs enfans *mâles*, pour en exterminer la race.

19. Hic circumveniens genus nostrum, afflixit patres nostros, ut exponerent infantes suos ne vivificarentur.

20. En ce tems-là naquit Moyse, qui fut *beau &* agréable à Dieu. Il fut nourri pendant trois mois *caché* dans la maison de son pere.

20. Eodem tempore natus est Moyses, & fuis gratus Deo, qui nutritus est tribus mensibus in domo patris sui.

21. Ensuite ayant été exposé *sur le Nil*, la fille de Pharaon le prit, & l'éleva comme si c'eût été son fils.

21. Exposito autem illo, sustulit eum filia Pharaonis, & nutrivit eum sibi in filium.

22. Ainsi Moyse fut instruit dans toute la sagesse des Egyptiens; & il étoit puissant en paroles & en œuvres.

22. Et eruditus est Moyses omni sapientia Ægyptiorum, & erat potens in verbis, & in operibus suis.

23. Mais quand il eut atteint l'âge de quarante ans, il lui vint dans l'esprit d'aller visiter ses freres, les enfans d'Israël.

23. Cum autem impleretur ei quadraginta annorum tempus, ascendit in cor ejus ut visitaret fratres suos filios Israel.

24. Et voyant qu'on faisoit injure à quelqu'un d'eux, il le défendit, & le vengea, en tuant l'Egyptien qui l'outrageoit.

24. Et cùm vidisset quemdam injuriam patientem, vindicavit illum, & fecit ultionem ei qui injuriam sustinebat, percusso Ægyptio.

25. Il pensoit que ses freres comprendroient *par cette action* que ce seroit par sa main que Dieu les délivreroit *de la servitude où ils étoient*: mais ils ne le comprirent pas.

25. Existimabat autem intelligere fratres, quoniam Deus per manum ipsius daret salutem illis: at illi non intellexerunt.

26. Car le lendemain, s'étant trouvé avec quelques-uns d'eux qui se querelloient, & tâchant de les accommoder, il leur dit: Mes amis, vous êtes freres: comment vous faites-vous injure l'un à l'autre?

26. Sequenti verò die apparuit illis litigantibus: & reconciliabat eos in pace, dicens: Viri, fratres estis, ut quid nocetis alterutrum?

27. Qui autem injuriam faciebat proximo, repulit eum, dicens : Quis te constituit principem & judicem super nos ?

27. Mais celui qui faisoit injure à l'autre le rebuta, en lui disant : Qui vous a établi prince ou juge sur nous ?

28. Numquid interficere me tu vis, quemadmodum interfecisti heri Ægyptium ?

28. Ne voudriez-vous point me tuer, comme vous tuâtes hier cet Egyptien ?

29. Fugit autem Moyses in verbo isto : & factus est advena in terra Madian, ubi generavit filios duos.

29. Cette parole fut cause que Moyse s'enfuit, *pour éviter la colere du roi :* & il demeura comme étranger au pays de Madian où il eut deux fils *de Sephora qu'il y épousa.*

30. Et expletis annis quadraginta, apparuit illi in deserto montis Sina Angelus in igne flammæ rubi.

30. Quarante ans après *sa sortie d'Egypte*, un ange du Seigneur lui apparut au désert de la montagne de Sina, dans la flamme d'un buisson qui brûloit *sans se consumer.*

31. Moyses autem videns, admiratus est visum, & accedente illo ut consideraret, facta est ad eum vox Domini, dicens :

31. Ce que Moyse ayant apperçû, il fut fort surpris de ce qu'il voyoit ; & s'approchant pour considérer ce que c'étoit, il entendit le Seigneur, qui lui dit :

32. Ego sum Deus patrum tuorum, Deus Abraham, Deus Isaac, & Deus Jacob. Tremefactus autem Moyses, non audebat considerare.

32. Je suis le Dieu de vos peres, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Jacob. Et Moyse tout tremblant n'osoit *lever les yeux pour* considérer *ce que c'étoit.*

33. Dixit autem illi Dominus : Solve calceamentum pedum tuorum : locus enim in quo stas, terra sancta est.

33. Alors le Seigneur lui dit : Otez vos souliers de vos piés : car le lieu où vous êtes est une terre *que j'ai rendu* sainte *par ma présence.*

34. Videns vidi afflictionem populi mei, qui est in Ægypto, & gemitum eorum audivi, & descendi liberare eos. Et nunc veni, & mittam te in Ægyptum.

34. J'ai vû de mes yeux, *ajoûta le Seigneur*, l'affliction de mon peuple qui est en Egypte ; j'ai entendu leurs gémissemens : & je suis descendu pour les délivrer. Venez donc maintenant, afin que je vous envoie en Egypte *pour exécuter ce dessein.*

35. Hunc Moysen, quem negaverunt, dicentes : Quis te constituit principem & judicem ? hunc Deus principem & redemptorem misit, cum manu Angeli, qui apparuit illi in rubo.

35. *Ainsi* ce Moyse qu'ils ont rebuté, en disant : Qui vous a constitué prince & juge *sur nous ?* fut celui-là même que Dieu *leur* envoya pour *être leur* prince & *leur* libérateur, sous la conduite de l'ange qui lui apparut dans le buisson *ardent.*

36. Hic eduxit illos faciens prodigia & signa in terra Ægypti, & in rubro mari, & in deserto annis quadraginta.

36. Ce fut lui, *en effet*, qui les délivra, faisant des prodiges & des miracles en Egypte, en la mer rouge, & au désert, durant quarante ans.

37. *Or* c'eſt ce *même* Moyſe qui a dit aux enfans d'Iſraël : *Le Seigneur votre* Dieu vous ſuſcitera d'entre vos freres un Prophete, *qu'il chargera*, comme moi, *de vous annoncer ſes volontés ;* écoutez-le.

37. Hic eſt Moyſes qui dixit filiis Iſrael : Prophetam ſuſcitabit vobis Deus de fratribus veſtris, tanquam me, ipſum audietis.

38. C'eſt lui *encore* qui, pendant que le peuple étoit aſſemblé dans le déſert, s'entretenoit avec l'ange qui lui parloit *de la part de Dieu* ſur le mont de Sina : *c'eſt lui qui étoit* avec nos peres, *comme leur chef & leur conducteur :* c'eſt lui *enfin* qui a reçû *de Dieu* les paroles de vie, pour nous les donner.

38. Hic eſt qui fuit in Eccleſia in ſolitudine cum Angelo, qui loquebatur ei in monte Sina, & cum patribus noſtris, qui accepit verba vitæ dare nobis.

39. *Cependant* nos peres ne voulurent point lui obéir : mais ils le rebuterent, retournant de cœur en Egypte,

39. Cui noluerunt obedire patres noſtri : ſed repulerunt, & averſi ſunt cordibus ſuis in Ægyptum,

40. & diſant à Aaron : Faites-nous des dieux qui marchent devant nous ; car nous ne ſavons ce qu'eſt devenu ce Moyſe qui nous a tirés du pays d'Egypte.

40. dicentes ad Aaron : Fac nobis deos, qui præcedant nos : Moyſes enim hic, qui eduxit nos de terra Ægypti, neſcimus quid factum ſit ei.

41. Ils firent enſuite un veau *d'or pour l'adorer ;* & ils ſacrifierent à cette idole, mettant leur joie dans l'ouvrage de leurs mains.

41. Et vitulum fecerunt in diebus illis, & obtulerunt hoſtiam ſimulachro, & lætabantur in operibus manuum ſuarum.

42. Alors Dieu ſe détourna d'eux, & les abandonna à *l'impiété, qui leur fit* adorer *le ſoleil, la lune & les étoiles, qui ſont comme* la milice du ciel, ſelon qu'il eſt écrit dans le livres des Prophetes ; *où Dieu même le leur reproche, en diſant :* Maiſon d'Iſraël, m'avez-vous offert des ſacrifices & des hoſties durant *les* quarante ans *que vous êtes demeurés* dans le déſert ? *Non.*

42. Convertit autem Deus, & tradidit eos ſervire militiæ cœli, ſicut ſcriptum eſt in Libro Prophetarum : Numquid victimas & hoſtias obtuliſtis mihi annis quadraginta in deſerto, domus Iſrael ?

43. Au contraire, vous avez porté *en grande cérémonie* le tabernacle de Moloch, & l'aſtre de votre dieu Rempham, qui ſont des figures que vous avez faites pour les adorer. C'eſt pourquoi je vous tranſporterai au-delà de Babylone.

43. Et ſuſcepiſtis tabernaculum Moloch, & ſidus Dei veſtri Rempham, figuras, quas feciſtis, adorare eas. Et transferam vos trans Babylonem.

44. *Cependant* nos peres eurent dans le deſert le tabernacle du témoignage, comme Dieu, parlant à Moyſe, lui avoit ordonné

44. Tabernaculum teſtimonii fuit cum patribus noſtris in deſerto, ſicut diſpoſuit illis Deus, loquens ad Moy-

fen, ut faceret illud fecundùm formam quam viderat.

de le faire sur le modele qu'il *en* avoit vû sur *la montagne.*

45. Quod & induxerunt, fufcipientes patres noftri cum Jefu in poffeffionem Gentium, quas expulit Deus à facie patrum noftrorum, ufque in diebus David,

45. Et nos peres l'ayant reçû, ils l'emporterent, fous la conduite de Jofué, au pays qui avoit été poffédé par les nations que Dieu chaffa & extermina de devant eux. *Et ce tabernacle fubfifta* jufqu'au tems de David,

46. qui invenit gratiam ante Deum, & petiit ut inveniret tabernaculum Deo Jacob.

46. qui trouva grace devant Dieu, & qui lui demanda qu'il pût bâtir une demeure au Dieu de Jacob.

47. Salomon autem ædificavit illi domum.

47. Ce fut néanmoins Salomon qui lui bâtit un temple.

48. Sed non excelfus in manufactis habitat, ficut propheta dicit:

48. Mais le Très-haut n'habite point dans les temples faits par la main des hommes, felon cette parole du prophete *Ifaïe:*

49. Cœlum mihi fedes eft: terra autem fcabellum pedum meorum. Quam domum ædificabitis mihi, dicit Dominus? aut quis locus requietionis meæ eft?

49. Le ciel eft mon throne, & la terre eft mon marche-pié. Quelle maifon me bâtirez-vous, dit le Seigneur? & quel pourroit être le lieu de mon repos?

50. Nonne manus mea fecit hæc omnia?

50. Ma main n'a-t'elle pas fait toutes ces chofes? *& puis-je avoir befoin de votre fecours pour me les procurer?*

§. II. *Reproche de faint Etienne aux Juifs. Son martyre, fa charité.*

51. Dura cervice, & incircumcifis cordibus & auribus, vos femper Spiritui fancto refiftitis, ficut patres veftri, ita & vos.

51. *En même-tems, Etienne fe fentit émû d'une fainte indignation contre l'endurciffement des Juifs incrédules; & il leur dit:* Têtes dures & *inflexibles*, hommes incirconcis de cœur & d'oreilles, vous réfiftez toûjours au faint Efprit, & vous êtes tels que vos peres ont été.

52. Quem prophetarum non funt perfecuti patres veftri? Et occiderunt eos, qui prænuntiabant de adventu Jufti, cujus vos nunc proditores & homicidæ fuiftis:

52. Qui eft le prophete que vos peres n'ayent pas perfécuté? Ils ont tué ceux qui *leur* prédifoient l'avénement du Jufte que vous venez de trahir, & dont vous avez été les meurtriers,

53. qui accepiftis legem in difpofitione Angelorum, & non cuftodiftis.

53. vous qui avez reçû la loi par le miniftere des anges, & qui ne l'avez point gardée.

54. Audientes autem hæc

54. A ces paroles, ils entrerent dans une

rage qui leur déchiroit le cœur; & ils grinçoient les dents contre lui.

dissecabantur cordibus suis, & stridebant dentibus in eum.

55. Mais Etienne étant rempli du saint Esprit, & levant les yeux au ciel, vit la gloire de Dieu, & Jesus qui étoit debout à la droite de Dieu; & il dit: Je vois les cieux ouverts, & le Fils de l'homme qui est debout à la droite de Dieu.

55. Cùm autem esset plenus Spiritu sancto, intendens in cœlum, vidit gloriam Dei, & Jesum stantem à dextris Dei. Et ait: Ecce video cœlos apertos, & Filium hominis stantem à dextris Dei.

56. Alors jettant de grands cris, & se bouchant les oreilles, ils se jetterent tous ensemble sur lui;

56. Exclamantes autem voce magna continuerunt aures suas, & impetum fecerunt unanimiter in eum.

57. & l'ayant entraîné hors de la ville, ils le lapiderent *sans autre forme de justice*. Et les *faux* témoins *qui avoient déposé contre lui, & qui, selon la loi, devoient jetter la premiere pierre*, mirent leurs vêtemens aux piés d'un jeune homme nommé Saul.

57. Et ejicientes eum extra civitatem lapidabant: & testes deposuerunt vestimenta sua secus pedes adolescentis, qui vocabatur Saulus.

58. Ainsi ils lapidoient Etienne, qui prioit & qui disoit: Seigneur Jesus, recevez mon esprit.

58. Et lapidabant Stephanum invocantem, & dicentem: Domine Jesu suscipe spiritum meum.

59. S'étant mis ensuite à genoux, il s'écria à haute voix: Seigneur, ne leur imputez point ce péché. Après cette parole, il s'endormit au Seigneur. Or Saul avoit consenti, *comme les autres*, à la mort d'Etienne.

59. Positis autem genibus, clamavit voce magna, dicens: Domine ne statuas illis hoc peccatum. Et cùm hoc dixisset, obdormivit in Domino. Saulus autem erat consentiens neci ejus.

CHAPITRE VIII.

§. I. *Saul persécute l'Eglise.*

1. Il s'éleva en ce même tems une grande persécution contre l'Eglise de Jerusalem; & tous *les fideles*, excepté les Apôtres, furent disperses en divers endroits de la Judée & de la Samarie.

1. Facta est autem in illa die persecutio magna in Ecclesia, quæ erat Jerosolymis, & omnes dispersi sunt per regiones Judææ & Samariæ, præter Apostolos.

2. Cependant quelques personnes qui craignoient Dieu, prirent soin d'ensevelir Etienne, & firent *ses funérailles avec* un grand deuil.

2. Curaverunt autem Stephanum viri timorati, & fecerunt planctum magnum super eum.

3. Mais Saul, *qui avoit consenti à sa mort*, ravageoit l'Eglise; & entrant dans les mai-

3. Saulus autem devastabat Ecclesiam, per domos

intrans, & trahens viros ac mulieres, tradebat in custodiam.

sons *des fideles*, il en tiroit par force les hommes & les femmes, & les faisoit mettre en prison :

4. Igitur qui dispersi erant pertransibant, evangelizantes verbum Dei.

4. *Ce qui servit beaucoup au progrès de l'Evangile ;* car ceux qui étoient dispersés *par ces violences* passoient d'un lieu à un autre, annonçant la parole de Dieu.

§. II. *Philippe prêche en Samarie. Simon le magicien baptisé.*

5. Philippus autem descendens in civitatem Samariæ, prædicabat illis Christum.

5. Ainsi Philippe, *l'un des sept Diacres ;* étant venu dans la ville de Samarie, leur prêchoit Jesus-Christ.

6. Intendebant autem turbæ his quæ à Philippo dicebantur, unanimiter audientes, & videntes signa quæ faciebat.

6. Et les peuples étoient attentifs aux discours de Philippe, & l'écoutoient tous avec une même ardeur, voyant les miracles qu'il faisoit.

7. Multi enim eorum, qui habebant spiritus immundos, clamantes voce magna exibant.

7. Car les esprits impurs sortoient des corps de plusieurs possédés, en jettant de grands cris.

8. Multi autem paralytici & claudi curati sunt.

8. Et beaucoup de paralytiques & de boiteux furent aussi guéris.

9. Factum est ergo gaudium magnum in illa civitate. Vir autem quidam nomine Simon, qui ante fuerat in civitate magus, seducens gentem Samariæ, dicens se esse aliquem magnum :

9. Ce qui remplit la ville d'une grande joie. Or il y avoit dans la même ville un homme nommé Simon, qui y avoit auparavant exercé la magie, & qui *par ses enchantemens* avoit séduit le peuple de Samarie, se disant être quelque chose de grand ;

10. cui auscultabant omnes à minimo usque ad maximum, dicentes : Hic est virtus Dei, quæ vocatur magna.

10. de sorte qu'ils le suivoient tous, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, & disoient : Celui-ci est la grande vertu de Dieu.

11. Attendebant autem eum, propter quod multo tempore magiis suis dementasset eos.

11. Et ce qui les portoit à s'attacher à lui, c'est qu'il y avoit déja long-tems qu'il leur avoit renversé l'esprit par ses enchantemens.

12. Cùm verò credidissent Philippo evangelizanti de regno Dei, in nomine Jesu Christi baptizabantur viri ac mulieres.

12. Mais ayant cru ce que Philippe leur annonçoit du royaume de Dieu, ils étoient baptisés, hommes & femmes, au nom de Jesus-Christ, *& en la maniere qu'il l'avoit prescrit.*

13. Tunc Simon & ipse credidit : & cùm baptizatus esset, adhærebat Philippo.

13. Simon crut aussi lui-même : & après qu'il eut été baptisé, il s'attachoit à Philippe ; & voyant les prodiges & les grands mi-

racles qui se faisoient *par son ministere*, il en étoit tout hors de lui.

Videns etiam signa & virtutes maximas fieri, stupens admirabatur.

§. III. *Pierre & Jean donnent le saint Esprit aux Samaritains. Simon veut acheter ce pouvoir; est maudit de Pierre.*

14. Les Apôtres qui étoient à Jerusalem ayant appris que ceux de Samarie avoient reçû la parole de Dieu, ils leur envoyerent Pierre & Jean,

14. Cùm autem audissent Apostoli, qui erant Jerosolymis, quòd recepisset Samaria verbum Dei, miserunt ad eos Petrum & Joannem.

15. qui étant venus, firent des prieres pour eux, afin qu'ils reçûssent le saint Esprit:

15. Qui cùm venissent, oraverunt pro ipsis ut acciperent Spiritum sanctum:

16. Car il n'étoit point encore descendu sur aucun d'eux: mais ils avoient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jesus.

16. nondum enim in quemquam illorum venerat, sed baptizati tantùm erant in nomine Domini Jesu.

17. *Mais* alors ils leur imposerent les mains: & ils reçurent le saint Esprit *d'une maniere sensible*.

17. Tunc imponebant manus super illos, & accipiebant Spiritum sanctum.

18. Lorsque Simon eut vû que le saint Esprit étoit donné par l'imposition des mains des Apôtres, il leur offrit de l'argent,

18. Cùm vidisset autem Simon, quia per impositionem manûs Apostolorum daretur Spiritus sanctus, obtulit eis pecuniam,

19. & leur dit: Donnez-moi aussi ce pouvoir, que ceux à qui j'imposerai les mains reçoivent le saint Esprit. Mais Pierre lui dit:

19. dicens: Date & mihi hanc potestatem, ut cuicumque imposuero manûs, accipiat Spiritum sanctum. Petrus autem dixit ad eum:

20. Que votre argent périsse avec vous, vous qui avez crû que le don de Dieu puisse s'acquérir avec de l'argent.

20. Pecunia tua tecum sit in perditionem: quoniam donum Dei existimasti pecuniâ possideri.

21. Vous n'avez point de part à cette grace, & vous ne pouvez rien prétendre à ce ministere; car votre cœur n'est pas droit devant Dieu.

21. Non est tibi pars, neque sors in sermone isto; cor enim tuum non est rectum coram Deo.

22. Faites donc pénitence de cette méchanceté; & priez Dieu, afin que, s'il est possible, il vous pardonne cette pensée de votre cœur:

22. Pœnitentiam itaque age ab hac nequitia tua: & roga Deum, si forte remittatur tibi hæc cogitatio cordis tui.

23. car je vois que vous êtes rempli d'un fiel très-amer, & engagé dans les liens de l'iniquité.

23. In felle enim amaritudinis, & obligatione iniquitatis video te esse.

24. Simon lui répondit: Je vous supplie de prier vous-mêmes le Seigneur pour moi,

24. Respondens autem Simon, dixit: Precamini vos

pro me ad Dominum, ut nihil veniat super me horum quæ dixistis.

25. Et illi quidem testificati & locuti verbum Domini, redibant Jerosolymam, & multis regionibus Samaritanorum evangelizabant.

afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous *m'*avez dit.

25. Pour eux, après avoir rendu témoignage *à la vérité*, & prêché la parole du Seigneur, ils retournerent à Jerusalem, annonçant l'Evangile en plusieurs bourgs des Samaritains *qui se trouverent sur leur chemin*.

§. IV. *L'Eunuque baptisé par Philippe.*

26. Angelus autem Domini locutus est ad Philippum, dicens: Surge, & vade contra Meridianum, ad viam quæ descendit ab Jerusalem in Gazam: hæc est deserta.

27. Et surgens abiit. Et ecce vir Æthiops, Eunuchus, potens Candacis Reginæ Æthiopum, qui erat super omnes gazas ejus, venerat adorare in Jerusalem.

28. Et revertebatur sedens super currum suum: legensque Isaiam prophetam.

29. Dixit autem Spiritus Philippo: Accede, & adjunge te ad currum istum.

30. Accurrens autem Philippus, audivit eum legentem Isaiam prophetam, & dixit: Putasne intelligis quæ legis?

31. Qui ait: Et quomodo possum, si non aliquis ostenderit mihi? Rogavitque Philippum ut ascenderet, & sederet secum.

32. Locus autem Scripturæ, quem legebat, erat hic: Tanquam ovis ad occisionem ductus est; & sicut agnus coram tondente se, sine voce, sic non aperuit os suum.

33. In humilitate judicium ejus sublatum est. Generationem ejus quis enarrabit, quoniam tolletur de terra vita ejus?

26. En ce même-tems, un ange du Seigneur parla à Philippe, & lui dit: Levez-vous, & allez vers le midi, au chemin qui descend de la ville de Jerusalem à Gaze, qui est déserte.

27. Aussi-tôt *Philippe* se levant, s'y en alla. Or un Ethiopien eunuque, l'un des premiers officiers de Candace reine d'Ethiopie, & sur-intendant de tous ses thrésors, étoit venu à Jerusalem pour *y* adorer *Dieu*:

28. & il s'en retournoit étant assis dans son chariot: & lisant le prophete Isaïe.

29. Alors l'esprit dit à Philippe: Avancez, & approchez-vous de ce chariot.

30. Aussi-tôt Philippe accourut; & ayant oüi que l'eunuque lisoit le prophete Isaïe, il lui dit: Entendez-vous bien ce que vous lisez?

31. Il lui répondit: Comment le pourrois-je entendre, si quelqu'un ne me l'explique? Et il pria Philippe de monter, & de s'asseoir auprès de lui.

32. Or le passage de l'Ecriture qu'il lisoit étoit celui-ci: Il a été mené comme une brebis à la boucherie, & il n'a point ouvert la bouche, non plus qu'un agneau qui demeure muet devant celui qui le tond.

33. Le jugement *qu'on avoit* porté contre lui dans *les jours de* son abbaissement a été *effacé &* aboli *par la gloire dont ses souffrances ont été suivies. En effet*, qui pourra compter sa postérité, après qu'on lui aura ôté la vie, *puisqu'en*

puisqu'en mourant, il deviendra le chef des anges & des hommes, & le pere du siecle futur?

34. L'eunuque dit à Philippe: Je vous prie de me dire de qui le prophete entend parler *en cet endroit?* si c'est de lui-même, ou de quelqu'autre?

34. Respondens autem Eunuchus Philippo, dixit: Obsecro te, de quo propheta dicit hoc? de se, an de alio aliquo?

35. Alors Philippe prenant la parole, commença, par cet endroit de l'Ecriture, à lui annoncer Jesus, *& à l'instruire des vérités de la foi.*

35. Aperiens autem Philippus os suum, & incipiens à Scriptura ista, evangelizavit illi Jesum.

36. Après avoir marché quelque tems, ils rencontrerent de l'eau: & l'eunuque lui dit: Voilà de l'eau; qui empêche que je ne sois baptisé?

36. Et dum irent per viam, venerunt ad quandam aquam, & ait Eunuchus: Ecce aqua, quid prohibet me baptizari?

37. Philippe lui répondit: Vous pouvez l'être, si vous croyez de tout votre cœur *les vérités que je viens de vous annoncer.* Il lui répartit: Je crois que Jesus-Christ est le Fils de Dieu.

37. Dixit autem Philippus: Si credis ex toto corde, licet. Et respondens ait: Credo, Filium Dei esse Jesum Christum.

38. Il commanda aussi-tôt qu'on arrêtât son chariot; & ils descendirent tous deux dans l'eau, & Philippe baptisa l'eunuque.

38. Et jussit stare currum: & descenderunt uterque in aquam, Philippus, & Eunuchus, & baptizavit eum.

39. Etant remontés hors de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, & l'eunuque ne le vit plus: mais il continua son chemin, étant plein de joie *de la grace qu'il venoit de recevoir.*

39. Cum autem ascendissent de aqua, Spiritus Domini rapuit Philippum, & ampliùs non vidit eum Eunuchus. Ibat autem per viam suam gaudens.

40. Et Philippe se trouva dans Azot; d'où étant sorti, il annonça l'Evangile à toutes les villes par où il passa, jusqu'à ce qu'il arriva à Césarée.

40. Philippus autem inventus est in Azoto, & pertransiens evangelizabat civitatibus cunctis, donec veniret Cæsaream.

CHAPITRE IX.

§. I. *Conversion de saint Paul.*

1. CEpendant Saul ne respirant encore que menaces & que carnage contre les disciples du Seigneur, vint trouver le grand-prêtre,

1. Saulus autem adhuc spirans minarum, & cædis in discipulos Domini, accessit ad Principem sacerdotum,

2. & lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas; afin que s'il y trouvoit

2. & petiit ab eo Epistolas in Damascum ad synagogas:

ut si quos invenisset hujus viæ viros, ac mulieres, vinctos perduceret in Jerusalem.

quelques personnes de cette secte, hommes ou femmes, il les amenât prisonniers à Jerusalem.

3. Et cùm iter faceret, contigit ut appropinquaret Damasco: & subitò circumfulsit eum lux de cœlo.

3. *On lui donna ces lettres, & il partit:* mais comme il étoit en chemin, & qu'il approchoit de Damas, il fut tout d'un coup environné d'une lumiere *qui venoit* du ciel:

4. Et cadens in terram audivit vocem dicentem sibi: Saule, Saule, quid me persequeris?

4. & étant tombé par terre, il entendit une voix qui lui disoit: Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous?

5. Qui dixit: Quis es Domine? Et ille: Ego sum Jesus, quem tu persequeris: Durum est tibi contra stimulum calcitrare.

5. Il répondit: Qui êtes-vous, Seigneur? Et le Seigneur lui dit: Je suis Jesus que vous persécutez. Il vous est dur de regimber contre l'aiguillon, *& de résister à ma volonté.*

6. Et tremens, ac stupens dixit: Domine, quid me vis facere?

6. Alors tout tremblant & tout effrayé, il dit: Seigneur, que voulez-vous que je fasse?

7. Et Dominus ad eum: Surge, & ingredere civitatem, & ibi dicetur tibi quid te oporteat facere. Viri autem illi qui comitabantur cum eo, stabant stupefacti, audientes quidem vocem, neminem autem videntes.

7. Le Seigneur lui répondit: Levez-vous, & entrez dans la ville; & on vous y dira ce qu'il faut que vous fassiez. Or ceux qui l'accompagnoient dans son voyage s'arrêterent tout étonnés: car ils entendoient *le son* d'une voix, mais ils ne voyoient personne, *& ne distinguoient pas ce que la voix disoit.*

8. Surrexit autem Saulus de terra, apertisque oculis nihil videbat. Ad manus autem illum trahentes, introduxerunt Damascum.

8. Saul ensuite se leva de terre, & ayant les yeux ouverts, il ne voyoit point, *le grand éclat de la lumiere dont il avoit été frappé lui ayant ôté la vûe.* Ils le conduisirent donc par la main, & le menerent à Damas,

9. Et erat ibi tribus diebus non videns, & non manducavit, neque bibit.

9. où il fut trois jours sans voir, sans boire & sans manger.

10. Erat autem quidam discipulus Damasci, nomine Ananias: & dixit ad illum in visu Dominus: Anania. Et ille ait: Ecce ego, Domine.

10. Or il y avoit un disciple à Damas, nommé Ananie, à qui le Seigneur dit dans une vision: Ananie. Et il répondit: Me voici, Seigneur.

11. Et Dominus ad eum: Surge, & vade in vicum, qui vocatur Rectus: & quære in domo Judæ Saulum nomine Tarsensem: Ecce enim orat.

11. Le Seigneur lui dit: Levez-vous, & vous en allez dans la rue qu'on appelle Droite, & cherchez dans la maison de Judas un nommé Saul de Tarse; car il y est en priere.

12. (Et vidit virum Ananiam nomine introeuntem,

12. (Et au même tems, Saul voyoit *en vision* un homme nommé Ananie, qui en-

troit, & lui imposoit les mains, afin qu'il recouvrât la vûe.)

& imponentem sibi manus ut visum recipiat.)

13. Anani répondit: Seigneur, j'ai entendu dire à plusieurs combien cet homme a fait de maux à vos saints dans Jerusalem.

13. Respondit autem Ananias: Domine, audivi à multis de viro hoc, quanta mala fecerit sanctis tuis in Jerusalem:

14. Et même il est venu en cette ville avec un pouvoir des princes des prêtres, pour emmener prisonniers tous ceux qui invoquent votre nom.

14. & hic habet potestatem à principibus sacerdotum alligandi omnes, qui invocant nomen tuum.

15. Le Seigneur lui répondit: Allez le trouver *sans rien craindre*, parce que cet homme est un instrument que j'ai choisi pour porter mon nom devant les Gentils, devant les rois & devant les enfans d'Israël: *& il sera bien éloigné de persécuter mes disciples;*

15. Dixit autem ad eum Dominus: Vade, quoniam vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus, & regibus, & filiis Israel.

16. car je lui montrerai combien il faudra qu'il souffre *lui-même* pour mon nom.

16. Ego enim ostendam illi, quanta oporteat eum pro nomine meo pati.

17. Ananie donc s'en alla; & étant entré dans la maison *où étoit Saul*, il lui imposa les mains, & lui dit: Saul mon frere, le Seigneur Jesus, qui vous est apparu dans le chemin par où vous veniez, m'a envoyé, afin que vous recouvriez la vûe, & que vous soyez rempli du saint Esprit.

17. Et abiit Ananias, & introivit in domum: & imponens ei manus, dixit: Saule frater, Dominus misit me Jesus, qui apparuit tibi in via quâ veniebas, ut videas, & implearis Spiritu sancto.

18. Aussi-tôt il tomba de ses yeux comme des écailles, & il recouvra la vûe; & s'étant levé, il fut baptisé.

18. Et confestim ceciderunt ab oculis ejus tanquam squamæ, & visum recepit: & surgens baptizatus est.

19. Ayant ensuite mangé, il reprit ses forces, & il demeura durant quelques jours avec les disciples qui étoient à Damas.

19. Et cùm accepisset cibum, confortatus est. Fuit autem cum discipulis, qui erant Damasci, per dies aliquot.

§. II. *Paul prêche à Damas; évite les embûches des Juifs; va à Jerusalem & à Tarse.*

20. Et aussi-tôt il prêcha Jesus dans les synagogues, *assûrant* qu'il étoit le Fils de Dieu.

20. Et continuò in synagogis prædicabat Jesum, quoniam hic est Filius Dei.

21. Tous ceux qui l'écoutoient étoient dans l'étonnement, & disoient: N'est-ce pas là celui qui persécutoit si cruellement dans Jerusalem ceux qui invoquoient ce nom,

21. Stupebant autem omnes qui audiebant, & dicebant: Nonne hic est, qui expugnabat in Jerusalem eos, qui invocabant nomen istud:

& huc ad hoc venit, ut vinctos illos duceret ad principes sacerdotum :

& qui est venu ici pour les emmener prisonniers aux princes des prêtres? *Comment donc annonce-t-il maintenant la foi qu'il s'efforçoit de détruire?*

22. Saulus autem multò magis convalescebat, & confundebat Judæos, qui habitabant Damasci, affirmans quoniam hic est Christus.

22. Mais Saul se fortifioit de plus en plus, & confondoit les Juifs qui étoient à Damas, leur prouvant *par l'Ecriture* que Jesus étoit le Christ.

23. Cùm autem implerentur dies multi, consilium fecerunt in unum Judæi ut eum interficerent.

23. *Il s'en alla ensuite en Arabie:* & longtems, *c'est-à-dire, trois ans* après, *étant revenu à Damas, il continua d'y prêcher Jesus-Christ.* Les Juifs *ne pouvant le souffrir*, résolurent ensemble de le faire mourir.

24. Notæ autem factæ sunt Saulo insidiæ eorum. Custodiebant autem & portas die ac nocte, ut eum interficerent.

24. Mais Saul fut averti de ce qu'ils machinoient contre lui; & comme ils faisoient garde jour & nuit aux portes *de la ville* pour le tuer,

25. Accipientes autem eum discipuli nocte, per murum dimiserunt eum, submittentes in sporta.

25. les disciples le prirent, & le descendirent durant la nuit dans une corbeille.

26. Cùm autem venisset in Jerusalem, tentabat se jungere discipulis, & omnes timebant eum, non credentes quòd esset discipulus.

26. Etant ainsi venu à Jerusalem, il cherchoit à se joindre aux disciples : mais tous le craignoient, ne croyant pas qu'il fût *lui-même du nombre des* disciples.

27. Barnabas autem apprehensum illum duxit ad Apostolos : & narravit illis quomodo in via vidisset Dominum, & quia locutus est ei, & quomodo in Damasco fiducialiter egerit in nomine Jesu.

27. Cependant Barnabé l'ayant pris, le mena aux Apôtres *Pierre & Jacques*, & leur raconta comment le Seigneur lui étoit apparu dans le chemin, & ce qu'il lui avoit dit, & comme depuis il avoit parlé librement & fortement dans la ville de Damas au nom de Jesus.

28. Et erat cum illis intrans & exiens in Jerusalem, & fiducialiter agens in nomine Domini.

28. *Alors les Apôtres le reçûrent : & ainsi Saul* demeura à Jerusalem, vivant avec eux, & parlant avec force au nom du Seigneur Jesus.

29. Loquebatur quoque gentibus : & disputabat cum Græcis : illi autem quærebant occidere eum.

29. Il parloit aussi aux Gentils, & disputoit avec les *Juifs* grecs : & ceux-ci *ne pouvant résister à la force de ses paroles*, cherchoient à le tuer.

30. Quod cùm cognovissent fratres, deduxerunt eum

30. Ce que les freres ayant reconnu, ils le menerent à Cesarée; & *de-là, ils* l'en-

voyerent à Tarse, *qui étoit le lieu de sa naissance.*

Cæsaream, & dimiserunt Tarsum.

§. III. *Pierre guérit Enée, ressuscite Tabithe.*

31. Cependant l'Eglise étoit en paix par toute la Judée, la Galilée & la Samarie; elle s'établissoit *& s'affermissoit de plus en plus,* marchant dans la crainte du Seigneur, & étant remplie de consolation du saint Esprit.

31. Ecclesia quidem per totam Judæam, & Galilæam, & Samariam, habebat pacem, & ædificabatur ambulans in timore Domini, & consolatione sancti Spiritûs replebatur.

32. Or Pierre *profitant de ce calme, &* visitant de ville en ville tous les disciples, vint aussi voir les saints qui habitoient à Lydde.

32. Factum est autem, ut Petrus dum pertransiret universos, deveniret ad sanctos, qui habitabant Lyddæ.

33. Il y trouva un homme nommé Enée, qui, depuis huit ans, étoit couché sur un lit, étant paralytique.

33. Invenit autem ibi hominem quemdam, nomine Æneam, ab annis octo jacentem in grabato, qui erat paralyticus.

34. Et Pierre lui dit, Enée, le Seigneur Jesus-Christ vous guérit: levez-vous, faites vous-même votre lit. Et aussi-tôt il se leva.

34. Et ait illi Petrus: Ænea, sanat te Dominus Jesus Christus: surge, & sterne tibi. Et continuò surrexit.

35. Tous ceux qui demeuroient à Lydde & à Saronne le virent *si miraculeusement guéri;* & ils se convertirent au Seigneur.

35. Et viderunt eum omnes, qui habitabant Lyddæ & Saronæ: qui conversi sunt ad Dominum.

36. Il y avoit aussi à Joppé entre les disciples une femme nommée Tabithe ou Dorcas, *qui signifie chevreuil,* selon que les Grecs expliquent ce nom. Elle étoit remplie de bonnes œuvres, & des aumônes qu'elle faisoit.

36. In Joppe autem fuit quædam discipula, nomine Tabitha, quæ interpretata dicitur Dorcas. Hæc erat plena operibus bonis, & eleemosynis, quas faciebat.

37. Or il arriva en ce tems-là, qu'étant tombée malade, elle mourut, & après qu'on l'eut lavée, on la mit dans une chambre haute.

37. Factum est autem in diebus illis, ut infirmata moreretur. Quam cùm lavissent, posuerunt eam in cœnaculo.

38. Mais comme Lydde étoit près de Joppé, les disciples ayant appris que Pierre y étoit, ils envoyerent vers lui deux hommes, pour le prier de vouloir bien venir promptement jusques chez eux.

38. Cùm autem prope esset Lydda ad Joppen, discipuli audientes quia Petrus esset in ea, miserunt duos viros ad eum, rogantes: Ne pigriteris venire usque ad nos.

39. Aussi-tôt Pierre partit, & s'en alla avec eux. Lorsqu'il fut arrivé, ils le menerent dans la chambre haute *où étoit le corps de la morte:* & toutes les veuves *qui y étoient assemblées*

39. Exurgens autem Petrus venit cum illis. Et cùm advenisset, duxerunt illum in cœnaculum: & circumsteterunt illum omnes viduæ

flentes, & ostendentes ei tunicas & vestes, quas faciebat illis Dorcas.

se mirent autour de lui, en pleurant, & lui montrant les robes & les habits que Dorcas leur faisoit *lorsqu'elle étoit avec elles.*

40. Ejectis autem omnibus foras, Petrus ponens genua oravit: & conversus ad corpus dixit, Tabitha, surge. At illa aperuit oculos suos: & viso Petro resedit.

40. Pierre ayant fait sortir tout le monde, se mit à genoux, & pria: puis se tournant vers le corps, il dit: Tabithe, levez-vous. Elle ouvrit les yeux; & ayant regardé Pierre, elle se mit en son séant.

41. Dans autem illi manum, erexit eam. Et cùm vocasset sanctos, & viduas, assignavit eam vivam.

41. Il lui donna aussi-tôt la main, & la leva; & ayant appellé les saints & les veuves *qu'il avoit fait sortir*, il la leur rendit vivante.

42. Notum autem factum est per universam Joppen: & crediderunt multi in Domino.

42. Ce miracle fut sû de toute la ville de Joppé; & plusieurs crurent au Seigneur.

43. Factum est autem, ut dies multos moraretur in Joppe, apud Simonem quemdam coriarium.

43. Or Pierre demeura assez long-tems à Joppé chez un corroyeur nommé Simon, *instruisant les nouveaux fideles, & les fortifiant dans la foi qu'ils venoient d'embrasser.*

CHAPITRE X.

§. I. *Un ange apparoît à Corneille.*

1. Vir autem quidam erat in Cæsarea, nomine Cornelius, Centurio cohortis quæ dicitur Italica,

1. IL y avoit à Césarée un homme nommé Corneille, qui étoit centenier dans une cohorte *de la legion* appellée l'Italienne.

2. religiosus, ac timens Deum cum omni domo sua, faciens eleemosynas multas plebi, & deprecans Deum semper:

2. Il étoit religieux & craignant Dieu avec toute sa famille; il faisoit beaucoup d'aumônes au peuple, & il prioit Dieu incessamment.

3. is vidit in visu manifestè, quasi horâ diei nonâ, Angelum Dei introeuntem ad se, & dicentem sibi; Corneli.

3. Un jour *qu'il étoit en priere* vers la neuvieme heure, il vit clairement dans une vision un ange de Dieu qui se présenta devant lui, & lui dit: Corneille.

4. At ille intuens eum, timore correptus, dixit; Quid est, Domine? Dixit autem illi: Orationes tuæ, & eleemosynæ tuæ, ascenderunt in memoriam in conspectu Dei.

4. Lui, regardant l'ange, & tout saisi de frayeur, répondit: Qu'y a-t-il, Seigneur? Vos prieres, lui dit l'ange, & vos aumônes sont montées devant Dieu, & l'ont fait souvenir de vous.

5. Et nunc mitte viros in Joppen, & accersi Simonem quemdam, qui cognominatur Petrus:

5. Envoyez donc présentement à Joppé, & faites venir un certain Simon surnommé Pierre.

6. Il est logé chez un certain Simon corroyeur, dont la maison est proche de la mer. C'est lui qui vous dira ce qu'il faut que vous fassiez *pour être sauvé*.

6. hic hospitatur apud Simonem quemdam coriarium, cujus est domus juxta mare: hic dicet tibi quid te oporteat facere.

7. Dès que l'ange qui lui parloit se fut retiré, il appella deux de ses domestiques, & un soldat craignant Dieu, du nombre de ceux qu'il commandoit;

7. Et cùm discessisset Angelus, qui loquebatur illi, vocavit duos domesticos suos, & militem metuentem Dominum, ex his qui illi parebant.

8. Et leur ayant dit tout ce qui lui étoit arrivé, il les envoya à Joppé.

8. Quibus cùm narrasset omnia, misit illos in Joppen.

§. II. *Vision de Saint Pierre.*

9. Le lendemain, lorsqu'ils étoient en chemin, & qu'ils approchoient de la ville, Pierre monta sur le haut de la maison vers la sixiéme heure, pour prier.

9. Posterâ autem die iter illis facientibus, & appropinquantibus civitati, ascendit Petrus in superiora ut oraret circa horam sextam.

10. Et ayant faim, il voulut manger: mais pendant qu'on lui en apprêtoit, il lui survint un ravissement d'esprit.

10. Et cùm esuriret, voluit gustare. Parantibus autem illis, cecidit super eum mentis excessus:

11. Et il vit le ciel ouvert, & comme une grande nappe *liée* par les quatre coins, qui descendoit du ciel en terre,

11. & vidit cœlum apertum, & descendens vas quoddam velut linteum magnum quatuor initiis summitti de cœlo in terram,

12. où il y avoit toutes sortes d'animaux à quatre piés, *des bêtes sauvages*, des reptiles de la terre, & des oiseaux du ciel.

12. in quo erant omnia quadrupedia, & serpentia terræ, & volatilia cœli.

13. Et il entendit une voix qui lui dit: Levez-vous, Pierre; tuez & mangez.

13. Et facta est vox ad eum: Surge, Petre, occide, & manduca.

14. Mais Pierre répondit: Je n'ai garde, Seigneur; car je n'ai jamais rien mangé qui fût impur & souillé.

14. Ait autem Petrus: Absit Domine, quia nunquam manducavi omne commune & immundum.

15. Et la voix lui parlant encore une fois, lui dit: N'appellez pas impur ce que Dieu a purifié.

15. Et vox iterùm secundò ad eum: Quod Deus purificavit, tu commune ne dixeris.

16. Cela s'étant fait par trois fois, la nappe fut retirée dans le ciel.

16. Hoc autem factum est per ter: & statim receptum est vas in cœlum.

17. Comme Pierre étoit en peine en lui-même de ce que pouvoit signifier la vision qu'il avoit eue, les hommes envoyés par Corneille s'étant enquis de la maison de Simon, se présenterent à la porte.

17. Et dum intra se hæsitaret Petrus, quidnam esset visio, quam vidisset: ecce viri, qui missi erant à Cornelio, inquirentes domum Simonis, astiterunt ad januam,

18. Et cùm vocassent, interrogabant, si Simon, qui cognominatur Petrus, illic haberet hospitium.

18. Et ayant appellé quelqu'un, ils demanderent si ce n'étoit pas là que Simon surnommé Pierre étoit logé.

§. III. *Pierre va trouver Corneille, & lui prêche Jesus-Christ.*

19. Petro autem cogitante de visione, dixit Spiritus ei: Ecce viri tres quærunt te.

19. Cependant comme Pierre pensoit à la vision qu'il avoit eue, l'Esprit lui dit: Voila trois hommes qui vous demandent.

20. Surge itaque, descende, & vade cum eis nihil dubitans; quia ego misi illos.

20. Levez-vous donc, descendez, & ne faites point de difficulté d'aller avec eux: car c'est moi qui les ai envoyés.

21. Descendens autem Petrus ad viros, dixit: Ecce ego sum, quem quæritis: quæ causa est, propter quam venistis?

21. Aussi-tôt Pierre descendit pour aller trouver ces hommes *qui lui étoient envoyés de la part de Corneille;* & il leur dit: Me voici; je suis celui que vous cherchez. Quel est le sujet qui vous a fait venir ici?

22. Qui dixerunt: Cornelius Centurio, vir justus, & timens Deum, & testimonium habens ab universa gente Judæorum, responsum accepit ab Angelo sancto, accersire te in domum suam, & audire verba abs te.

22. Ils lui répondirent: Corneille centenier, homme juste & craignant Dieu, selon le témoignage que lui rend toute la nation Juive, a été averti par un saint ange de vous faire venir chez lui, & d'écouter ce que vous auriez à lui dire.

23. Introducens ergo eos, recepit hospitio. Sequenti autem die surgens profectus est cum illis: & quidam ex fratribus ab Joppe comitati sunt eum.

23. Pierre donc les fit entrer, & les logea: & le lendemain, il partit avec eux, ayant pris avec soi quelques-uns des freres de la ville de Joppé, qui l'accompagnerent.

24. Alterâ autem die introivit Cæsaream. Cornelius verò expectabat illos, convocatis cognatis suis & necessariis amicis.

24. Le jour d'après, ils arriverent à Cesarée, où Corneille les attendoit avec ses parens & ses plus intimes amis, qu'il avoit assemblés chez lui.

25. Et factum est cùm introisset Petrus, obvius venit ei Cornelius, & procidens ad pedes ejus adoravit.

25. Lorsque Pierre étoit prêt d'entrer, Corneille alla au-devant de lui; & se jettant à ses piés, il l'adora.

26. Petrus verò elevavit eum, dicens: Surge, & ego ipse homo sum.

26. Mais Pierre le releva, lui disant: Levez-vous; je ne suis qu'un homme non plus que vous.

27. Et loquens cum illo intravit, & invenit multos qui convenerant;

27. Et s'entretenant avec lui, il entra dans la maison, où il trouva plusieurs personnes qui y étoient assemblées.

28. dixitque ad illos: Vos scitis quomodo abominatum

28. Alors il leur dit: Vous savez que les Juifs ont en grande horreur d'avoir quelque liaison

liaison avec un étranger, ou de l'aller trouver chez lui: mais Dieu m'a fait voir que je ne devois estimer aucun homme impur ou souillé.

29. C'est pourquoi, dès que vous m'avez mandé, je n'ai fait aucune difficulté de venir. Je vous supplie donc de me dire pourquoi vous m'avez envoyé querir?

30. Alors Corneille lui dit: Il y a maintenant quatre jours *qu'étant à jeun*, je me mis en priere dans ma maison à la neuvieme heure; & je vis *un ange, sous la figure d'*un homme vêtu d'une robe blanche, qui vint se présenter devant moi, & me dit:

31. Corneille, votre priere a été exaucée, & Dieu s'est souvenu de vos aumônes.

32. C'est pourquoi envoyez à Joppé, & faites venir de-là Simon surnommé Pierre. Il est logé en la maison de Simon corroyeur près de la mer: *Aussi-tôt qu'il sera venu, il vous parlera, & vous instruira de mes volontés.*

33. J'ai envoyé à l'heure même vers vous; & vous m'avez fait la grace de venir. Nous voilà maintenant tous assemblés devant vous, pour oüir de votre bouche tout ce que le Seigneur vous a ordonné de nous dire de sa part.

34. Alors Pierre prenant la parole, dit: En vérité, je vois bien que Dieu ne fait point acception des personnes:

35. mais qu'en toute nation, celui qui le craint, & dont les œuvres sont justes, lui est agréable.

36. C'est ce que Dieu a fait entendre aux enfans d'Israël, en leur annonçant la paix par Jesus-Christ, qui est *le Fils de Dieu, & par conséquent* le Seigneur de tous.

37. *Car* vous savez *sans doute* ce qui est arrivé dans toute la Judée, & qui a commencé par la Galilée, après le baptême que Jean a prêché;

sit viro Judæo, conjungi aut accedere ad alienigenam: sed mihi ostendit Deus, neminem communem aut immundum dicere hominem.

29. Propter quod sine dubitatione veni accersitus. Interrogo ergo, quam ob causam accersistis me?

30. Et Cornelius ait: A nudiusquarta die usque ad hanc horam, orans eram horâ nonâ in domo mea, & ecce vir stetit ante me in veste candida, & ait:

31. Corneli, exaudita est oratio tua, & eleemosynæ tuæ commemoratæ sunt in conspectu Dei.

32. Mitte ergo in Joppen, & accersi Simonem, qui cognominatur Petrus; hic hospitatur in domo Simonis coriarii juxta mare.

33. Confestim ergo misi ad te: & tu bene fecisti veniendo. Nunc ergo omnes nos in conspectu tuo adsumus, audire omnia quæcumque tibi præcepta sunt à Domino.

34. Aperiens autem Petrus os suum dixit: In veritate comperi, quia non est personarum acceptor Deus:

35. sed in omni gente, qui timet eum, & operatur justitiam, acceptus est illi.

36. Verbum misit Deus filiis Israel, annuntians pacem per Jesum Christum: (hic est omnium Dominus.)

37. Vos scitis quod factum est verbum per universam Judæam: incipiens enim à Galilæa, post baptismum quod prædicavit Joannes:

38. Jesum à Nazareth: quomodo unxit eum Deus Spiritu sancto, & virtute, qui pertransiit benefaciendo & sanando omnes oppressos à diabolo, quoniam Deus erat cum illo.

38. comment Dieu a oint de l'Esprit saint, & de *sa* vertu *toute-puissante*, Jesus de Nazareth, qui allant de lieu en lieu, faisoit du bien *par tout*, & guérissoit tous ceux qui étoient sous la puissance du diable, parce que Dieu étoit avec lui *comme son Fils coéternel, & consubstantiel.*

39. Et nos testes sumus omnium, quæ fecit in regione Judæorum, & Jerusalem, quem occiderunt suspendentes in ligno.

39. Et nous sommes témoins de toutes les choses qu'il a faites dans la Judée & dans Jerusalem. Cependant ils l'ont fait mourir, l'attachant à une croix.

40. Hunc Deus suscitavit tertia die, & dedit eum manifestum fieri,

40. Mais Dieu l'a ressuscité le troisieme jour, & a voulu qu'il se montrât *après sa résurrection*,

41. non omni populo, sed testibus præordinatis à Deo: nobis, qui manducavimus & bibimus cum illo, postquam resurrexit à mortuis.

41. non à tout le peuple, mais aux témoins que Dieu avoit choisis avant tous les tems; à nous, qui avons mangé & bû avec lui, depuis qu'il est ressuscité d'entre les morts.

42. Et præcepit nobis prædicare populo, & testificari, quia ipse est, qui constitutus est à Deo judex vivorum & mortuorum.

42. Et il nous a commandé de prêcher au peuple, & de témoigner que c'est lui qui a été établi de Dieu pour être le juge des vivans & des morts.

43. Huic omnes prophetæ testimonium perhibent, remissionem peccatorum accipere per nomen ejus omnes, qui credunt in eum.

43. Tous les prophetes lui rendent ce témoignage, que quiconque croira en lui recevra par son nom la rémission de ses péchés.

§. IV. *Effusion du saint Esprit sur les Gentils; leur baptême.*

44. Adhuc loquente Petro verba hæc, cecidit Spiritus sanctus super omnes qui audiebant verbum.

44. Pierre parloit encore, lorsque le saint Esprit descendit sur tous ceux qui écoutoient la parole.

45. Et obstupuerunt ex circumcisione fideles, qui venerant cum Petro: quia & in nationes gratia Spiritus sancti effusa est.

45. Et tous les fideles circoncis, qui étoient venus avec Pierre, furent frappés d'étonnement de voir que la grace du saint Esprit se répandoit aussi sur les Gentils:

46. Audiebant enim illos loquentes linguis, & magnificantes Deum.

46. car ils les entendoient parler *diverses* langues & glorifier Dieu.

47. Tunc respondit Petrus: Numquid aquam quis prohibere potest, ut non baptizentur hi, qui Spiritum sanctum acceperunt sicut & nos?

47. Alors Pierre dit: Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont déja reçû le saint Esprit comme nous?

48. Et il commanda qu'on les baptisât au nom & *du baptême* du Seigneur Jesus-Christ. Après cela ils le prierent de demeurer quelques jours avec eux : *ce qu'il leur accorda.*

48. Et jussit eos baptizari in nomine Domini Jesu Christi. Tunc rogaverunt eum ut maneret apud eos aliquot diebus.

CHAPITRE XI.

§. I. *Pierre repris, rend raison de sa conduite.*

1. Cependant les Apôtres & les freres qui étoient dans la Judée, apprirent que les Gentils mêmes avoient reçû la parole de Dieu.

1. Audierunt autem Apostoli, & fratres, qui erant in Judæa: quoniam & Gentes receperunt verbum Dei.

2. Et lorsque Pierre fut de retour à Jerusalem, les fideles circoncis disputoient contre lui,

2. Cùm autem ascendisset Petrus Jerosolymam, disceptabant adversus illum, qui erant ex circumcisione,

3. & lui disoient: Comment avez-vous été chez des hommes incirconcis ? & comment avez-vous mangé avec eux ?

3. dicentes: Quare introisti ad viros præputium habentes, & manducasti cum illis?

4. Mais Pierre commença à leur raconter par ordre comment la chose s'étoit passée :

4. Incipiens autem Petrus exponebat illis ordinem, dicens:

5. Lorsque j'étois, *dit-il*, dans la ville de Joppé, faisant oraison, il me survint un ravissement d'esprit, & j'eus une vision, dans laquelle je vis descendre du ciel comme une grande nappe tenue par les quatre coins, qui s'abaissoit, & venoit jusqu'à moi.

5. Ego eram in civitate Joppe orans, & vidi in excessu mentis visionem, descendens vas quoddam velut linteum magnum quatuor initiis summitti de cœlo, & venit usque ad me.

6. Et la considérant avec attention, j'y vis des animaux terrestres à quatre piés, des bêtes sauvages, des reptiles & des oiseaux du ciel.

6. In quod intuens considerabam, & vidi quadrupedia terræ, & bestias, & reptilia, & volatilia cœli.

7. J'entendis en même-tems une voix qui me dit: Pierre, levez-vous; tuez & mangez.

7. Audivi autem & vocem dicentem mihi: Surge, Petre, occide & manduca.

8. Je répondis: Je n'ai garde, Seigneur; car jamais rien de souillé ni d impur n'entra dans ma bouche.

8. Dixi autem: Nequaquam Domine: quia commune aut immundum nunquam introivit in os meum.

9. Et cette voix me parlant du ciel une seconde fois, me dit: N'appellez pas impur ce que Dieu a purifié.

9. Respondit autem vox secundò de cœlo: Quæ Deus mundavit, tu ne commune dixeris.

10. Hoc autem factum est per ter : & recepta sunt omnia rursum in cœlum.

10. Cela se fit jusqu'à trois fois : & ensuite toutes ces choses furent retirées dans le ciel.

11. Et ecce viri tres confestim astiterunt in domo, in qua eram, missi à Cæsarea ad me.

11. Au même moment, voilà que trois hommes, qui avoient été envoyés vers moi de la ville de Cesarée, se présenterent à la porte de la maison où j'étois.

12. Dixit autem Spiritus mihi, ut irem cum illis, nihil hæsitans. Venerunt autem mecum & sex fratres isti, & ingressi sumus in domum viri.

12. Et l'Esprit me dit que j'allasse avec eux, sans en faire aucune difficulté. Ces six de nos freres, que vous voyez, vinrent aussi avec moi : & nous entrâmes dans la maison de cet homme,

13. Narravit autem nobis, quomodo vidisset Angelum in domo sua, stantem & dicentem sibi : Mitte in Joppen, & accersi Simonem, qui cognominatur Petrus,

13. qui nous raconta comment il avoit vû en sa maison un ange, qui s'étoit présenté devant lui, & lui avoit dit : Envoyez à Joppé, & faites venir Simon surnommé Pierre :

14. qui loquetur tibi verba, in quibus salvus eris tu, & universa domus tua.

14. il vous dira des paroles par lesquelles vous serez sauvé, vous & toute votre maison.

15. Cùm autem cœpissent loqui, cecidit Spiritus sanctus super eos, sicut & in nos in initio.

15. Quand j'eus commencé à leur parler, le saint Esprit descendit sur eux, comme il étoit descendu sur nous au commencement.

16. Recordatus sum autem verbi Domini, sicut dicebat : Joannes quidem baptizavit aqua, vos autem baptizabimini Spiritu sancto.

16. Je me souvins alors de cette parole du Seigneur : Jean a baptisé dans l'eau : mais vous serez baptisés dans le saint Esprit.

17. Si ergo eandem gratiam dedit illis Deus, sicut & nobis, qui credidimus in Dominum Jesum Christum : Ego quis eram, qui possem prohibere Deum ?

17. Puis donc que Dieu leur a donné la même grace qu'à nous, qui avons cru au Seigneur Jesus-Christ, qui étois-je moi, pour m'opposer à Dieu ?

18. His auditis, tacuerunt : & glorificaverunt Deum, dicentes : Ergo & Gentibus pœnitentiam dedit Deus ad vitam.

18. Ayant entendu ce discours *de Pierre*, ils s'appaiserent, & glorifierent Dieu, en disant : Dieu donc a aussi fait part aux Gentils du don de la pénitence, qui mene à la vie *éternelle*.

§. II. *Fideles dispersés prêchent aux Juifs, puis aux Gentils. Barnabé & Paul prêchent à Antioche. Disciples appellés Chrétiens.*

19. Et illi quidem, qui dispersi fuerant à tribulatione, quæ facta fuerat sub Stephano, perambulaverunt usque

19. Cependant ceux qui avoient été dispersés par la persécution qui s'étoit élevée à la mort d'Etienne, avoient passé jusqu'en

Phenicie, en Chypre & à Antioche, & n'avoient annoncé la parole qu'aux Juifs seulement.

Phœnicen, & Cyprum, & Antiochiam, nemini loquentes verbum, nisi solis Judæis.

20. Mais quelques-uns d'entr'eux, qui étoient de Chypre & de Cyrene, entrerent dans Antioche, & parlerent aussi aux Grecs *Gentils*, leur annonçant le Seigneur Jesus.

20. Erant autem quidam ex eis viri Cyprii, & Cyrenæi, qui cùm introissent Antiochiam, loquebantur & ad Græcos, annuntiantes Dominum Jesum.

21. Et la main du Seigneur étoit avec eux; de sorte qu'un grand nombre de personnes crurent, & se convertirent au Seigneur, *en voyant les miracles qu'ils faisoient*.

21. Et erat manus Domini cum eis: multusque numerus credentium conversus est ad Dominum.

22. Le bruit étant venu jusqu'à l'Eglise de Jerusalem, ils envoyerent Barnabé à Antioche,

22. Pervenit autem sermo ad aures Ecclesiæ, quæ erat Jerosolymis, super istis: & miserunt Barnabam usque ad Antiochiam.

23. Lequel y étant arrivé, & ayant vû *avec quelle abondance* la grace de Dieu *s'étoit répandue sur les habitans de cette ville*, il s'en réjoüit, & les exhorta tous à demeurer dans le *service* du Seigneur, avec un cœur ferme *& inébranlable*.

23. Qui cùm pervenisset, & vidisset gratiam Dei, gravisus est: & hortabatur omnes in proposito cordis permanere in Domino:

24. Car c'étoit un homme *vraiment* bon, plein du saint Esprit & de foi. Et *ainsi* un grand nombre de personnes crurent, & se joignirent au Seigneur, *n'étant pas moins touchés de l'éclat de ses vertus, que de la force de ses prédications*.

24. quia erat vir bonus, & plenus Spiritu sancto, & fide. Et apposita est multa turba Domino.

25. Barnabé s'en alla ensuite à Tarse, pour chercher Saul: & l'ayant trouvé, il l'emmena à Antioche.

25. Profectus est autem Barnabas Tarsum, ut quæreret Saulum: quem cùm invenisset, perduxit Antiochiam.

26. Ils demeurerent un an entier dans cette Eglise, où ils instruisirent un fort grand nombre de personnes; de sorte que ce fut à Antioche que les disciples commencerent à être nommés Chrétiens.

26. Et annum totum conversati sunt ibi in Ecclesia: & docuerunt turbam multam, ita ut cognominarentur primùm Antiochiæ discipuli, Christiani.

§. III. *Prophétie d'Agabus. Aumônes pour les Chrétiens de Judée.*

27. En ce même tems, quelques prophetes vinrent de Jerusalem à Antioche:

27. In his autem diebus supervenerunt ab Jerosolymis prophetæ Antiochiam:

28. l'un desquels, nommé Agabus, se levant, prédit qu'il y auroit une grande famine

28. & surgens unus ex eis nomine Agabus, significabat

per spiritum famem magnam futuram in universo orbe terrarum, quæ facta est sub Claudio.

par toute la terre, comme elle arriva ensuite sous *l'empereur* Claude.

29. Discipuli autem, prout quis habebat, proposuerunt singuli in ministerium mittere habitantibus in Judæa fratribus.

29. Et les disciples, *pour prévenir les maux qu'elle devoit causer*, résolurent d'envoyer, chacun selon son pouvoir, quelques aumônes aux freres qui demeuroient en Judée.

30. Quod & fecerunt, mittentes ad seniores per manus Barnabæ & Sauli.

30. Ce qu'ils firent en effet, les envoyant aux prêtres *de Jerusalem*, par les mains de Barnabé & de Saul.

CHAPITRE XII.

§. I. *Martyre de saint Jacques. Prison & délivrance de saint Pierre.*

1. Eodem autem tempore misit Herodes rex manus, ut affligeret quosdam de Ecclesia.

2. Occidit autem Jacobum fratrem Joannis gladio.

3. Videns autem quia placeret Judæis, apposuit ut apprehenderet & Petrum. Erant autem dies Azymorum.

4. Quem cùm apprehendisset, misit in carcerem, tradens quatuor quaternionibus militum custodiendum, volens post Pascha producere eum populo.

5. Et Petrus quidem servabatur in carcere. Oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo.

6. Cùm autem producturus eum esset Herodes, in ipsa nocte erat Petrus dormiens inter duos milites, vinctus catenis duabus: & custodes ante ostium custodiebant carcerem.

7. Et ecce Angelus Domini astitit: & lumen refulsit

1. EN ce même-tems, le roi Herode, *surnommé Agrippa*, employa sa puissance pour maltraiter quelques-uns de ceux de l'Eglise.

2. D'abord il fit mourir par l'épée Jacques frere de Jean.

3. Et voyant que cela plaisoit aux Juifs, il fit encore prendre Pierre. Or c'étoit *durant* les jours *de l'octave de Pâques, où l'on ne mangeoit que* des *pains* azymes *& sans levain.*

4. L'ayant donc fait arrêter, il le mit en prison, & le donna à garder à quatre bandes de soldats de quatre hommes chacune, dans le dessein de le faire mourir devant tout le peuple, après la fête de Pâques.

5. Pendant que Pierre étoit ainsi gardé dans la prison, l'Eglise faisoit sans cesse des prieres à Dieu pour lui, *qu'il sembla ne pas écouter durant quelques jours.*

6. Mais la nuit de devant le jour où Herode avoit résolu de l'envoyer au supplice, comme Pierre dormoit entre deux soldats, lié de deux chaînes, & que les gardes qui étoient devant la porte gardoient la prison,

7. l'ange du Seigneur parut tout d'un coup; le lieu fut rempli de lumiere; & l'ange

pouſſant Pierre par le côté, le réveilla, & lui dit : Levez-vous promptement. Au même moment, les chaînes tomberent de ſes mains.

in habitaculo : percuſſoque latere Petri, excitavit eum, dicens : Surge velociter. Et ceciderunt catenæ de manibus ejus.

8. Et l'ange lui dit : Mettez votre ceinture, & attachez vos ſouliers. Il le fit : & l'ange ajoûta : Prenez votre vêtement, ſuivez-moi.

8. Dixit autem Angelus ad eum : Præcingere, & calcea te caligas tuas. Et fecit ſic. Et dixit illi : Circumda tibi veſtimentum tuum, & ſequere me.

9. Pierre donc ſortit, & il le ſuivoit, ne ſachant pas que ce qui ſe faiſoit par l'ange fût véritable, mais s'imaginant que tout ce qu'il voyoit n'étoit qu'un ſonge.

9. Et exiens ſequebatur eum, & neſciebat quia verum eſt, quod fiebat per Angelum : exiſtimabat autem ſe viſum videre.

10. Lorſqu'ils eurent paſſé le premier & le ſecond corps de garde, ils vinrent à la porte de fer, par où l'on va à la ville, qui s'ouvrit d'elle-même devant eux ; de ſorte qu'étant ſortis, ils allerent *enſemble* juſqu'au bout de la rue ; après quoi l'ange le quitta tout à coup.

10. Tranſeuntes autem primam & ſecundam cuſtodiam, venerunt ad portam ferream, quæ ducit ad civitatem : quæ ultro aperta eſt eis. Et exeuntes proceſſerunt vicum unum : & continuò diſceſſit Angelus ab eo.

11. Alors Pierre étant revenu à ſoi, dit en lui-même : C'eſt à cette heure que je reconnois véritablement que le Seigneur a envoyé ſon ange, & qu'il m'a délivré de la main d'Herode, & de toute l'attente du peuple Juif.

11. Et Petrus ad ſe reverſus, dixit : Nunc ſcio vere, quia miſit Dominus Angelum ſuum, & eripuit me de manu Herodis, & de omni expectatione plebis Judæorum.

12. Et ayant penſé *à ce qu'il devoit faire*, il vint à la maiſon de Marie mere de Jean ſurnommé Marc, où pluſieurs perſonnes étoient aſſemblées, & prioient *pour ſa délivrance.*

12. Conſideranſque venit ad domum Mariæ matris Joannis, qui cognominatus eſt Marcus, ubi erant multi congregati, & orantes.

13. Comme il frappoit à la porte, une fille nommé Rhode vint *tout doucement* pour écouter *qui c'étoit.*

13. Pulſante autem eo oſtium januæ, proceſſit puella ad audiendum, nomine Rhode.

14. Et ayant reconnu la voix de Pierre, elle en eut une ſi grande joie, qu'au lieu de lui ouvrir, elle courut leur dire que Pierre étoit à la porte.

14. Et ut cognovit vocem Petri, præ gaudio non aperuit januam, ſed intrò currens nuntiavit ſtare Petrum ante januam.

15. Ils lui dirent : Vous avez perdu l'eſprit. Mais elle les aſſûra que c'étoit lui. Sur quoi ils diſoient : c'eſt ſon ange.

15. At illi dixerunt ad eam : Inſanis. Illa autem affirmabat ſic ſe habere. Illi autem dicebant : Angelus ejus eſt.

16. Cependant Pierre continuoit à frapper.

16. Petrus autem perſe-

verabat pulsans. Cùm autem aperuissent, viderunt eum, & obstupuerunt.

Ils lui ouvrirent *donc;* & l'ayant vû, ils furent saisis d'un grand étonnement.

17. Annuens autem eis manu ut tacerent, narravit quomodo Dominus eduxisset eum de carcere, dixitque: Nuntiate Jacobo, & fratribus hæc. Et egressus abiit in alium locum.

17. Mais lui, leur ayant fait signe de la main qu'ils se tûssent, il leur raconta comment le Seigneur l'avoit tiré de la prison, & il leur dit: Faites savoir ceci à Jacques & aux freres. Et aussi-tôt il sortit *de la ville,* & s'en alla en un autre lieu.

18. Facta autem die, erat non parva turbatio inter milites, quidnam factum esset de Petro.

18. Quand il fut jour, il y eut un grand trouble parmi les soldats, pour savoir ce que Pierre étoit devenu.

§. I. *Herode Agrippa frappé de Dieu.*

19. Herodes autem cùm requisisset eum, & non invenisset, inquisitione facta de custodibus, jussit eos duci: descendensque à Judæa in Cæsaream, ibi commoratus est.

19. Et Herode l'ayant fait chercher; & ne l'ayant point trouvé, après avoir fait donner la question aux gardes, il commanda qu'ils fussent menés *au supplice;* & il s'en alla de Judée à Cesarée, où il demeura.

20. Erat autem iratus Tyriis, & Sidoniis. At illi unanimes venerunt ad eum, & persuaso Blasto, qui erat super cubiculum regis, postulabant pacem, eo quòd alerentur regiones eorum ab illo:

20. Or il étoit irrité contre les Tyriens & les Sidoniens, *& se préparoit à leur faire la guerre:* mais ils le vinrent trouver d'un commun accord; & ayant gagné Blaste qui étoit chambellan du roi, ils demanderent la paix, *dont ils avoient besoin,* parce que leur pays tiroit sa subsistance *des terres* du roi.

21. Statuto autem die, Herodes vestitus veste regia, sedit pro tribunali, & concionabatur ad eos.

21. Herode ayant donc pris jour pour leur parler, parut vêtu d'une robe royale; & étant assis sur son thrône, il haranguoit devant eux.

22. Populus autem acclamabat: Dei voces, & non hominis.

22. Et le peuple s'écrioit dans ses exclamations: C'est la voix d'un Dieu, & non pas d'un homme.

23. Confestim autem percussit eum Angelus Domini, eò quòd non dedisset honorem Deo: & consumptus à vermibus, expiravit.

23. Mais au même instant, un ange du Seigneur le frappa, parce qu'il n'avoit pas donné gloire à Dieu, & *qu'il avoit pris plaisir à ces loüanges impies. Ainsi* étant mangé de vers, il mourut.

24. Verbum autem Domini crescebat, & multiplicabatur.

24. Cependant la parole de Dieu faisoit de grands progrès & se répandoit de plus en plus.

25. Et

25. Et après que Barnabé & Saul se furent acquités de leur ministere, *& qu'ils eurent distribué aux fideles de Judée les aumônes dont on les avoit chargés*, ils retournerent de Jerusalem *à Antioche*, ayant pris avec eux Jean surnommé Marc.

25. Barnabas autem & Saulus reversi sunt ab Jerosolymis expleto ministerio, assumpto Joanne, qui cognominatus est Marcus.

CHAPITRE XIII.

§. I. *Paul & Barnabé envoyés aux Gentils par le saint Esprit.*

1. Il y avoit alors dans l'Eglise d'Antioche des prophetes & des docteurs, entre lesquels étoient Barnabé, Simon qu'on appelloit le Noir, Lucius de Cyrene, Manahen frere de lait d'Herode le Tetrarque, & Saul.

1. Erant autem in Ecclesia, quæ erat Anthiochiæ, prophetæ, & doctores, in quibus Barnabas, & Simon, qui vocabatur Niger, & Lucius Cyrenensis, & Manahen, qui erat Herodis Tetrarchæ collactaneus, & Saulus.

2. Or pendant qu'ils rendoient leur culte au Seigneur, & qu'ils jeûnoient, le saint Esprit leur dit: Séparez-moi Saul & Barnabé, pour l'œuvre à laquelle je les ai destinés.

3. Alors après avoir jeûné & prié, ils leur imposerent les mains, & les laisserent aller.

4. Etant ainsi envoyés par le saint Esprit, ils allerent à Seleucie, & de-là ils s'embarquerent pour *passer en* Chypre.

5. Lorsqu'ils furent arrivés à Salamine, ils prêchoient la parole de Dieu dans les synagogues des Juifs: & ils avoient Jean *surnommé Marc*, pour leur servir d'aide & de ministre.

2. Ministrantibus autem illis Domino, & jejunantibus, dixit illis Spiritus sanctus: Segregate mihi Saulum & Barnabam, in opus ad quod assumpsi eos.

3. Tunc jejunantes, & orantes, imponentesque eis manus, dimiserunt illos.

4. Et ipsi quidem missi à Spiritu sancto abierunt Seleuciam: & inde navigaverunt Cyprum.

5. Et cùm venissent Salaminam, prædicabant verbum Dei in synagogis Judæorum. Habebant autem & Joannem in ministerio.

§. II. *Elymas aveuglé. Paul proconsul converti.*

6. Ayant traversé l'isle jusqu'à Paphos, ils y trouverent un certain Juif magicien & faux prophete, nommé Bar-jesu,

6. Et cùm perambulassent universam insulam usque Paphum, invenerunt quemdam virum magum pseudo-prophetam, Judæum, cui nomen erat Bar-jesu.

7. qui étoit avec le proconsul Serge Paul, homme *sage &* prudent. Ce proconsul envoya querir Barnabé & Saul, desirant d'en-

7. Qui erat cum Proconsule Sergio Paulo viro prudente. Hic, accersitis Barnaba & Saulo, desiderabat

audire verbum Dei.

tendre la parole de Dieu *qu'ils annonçoient.*

8. Resistebat autem illis Elymas magus (sic enim interpretatur nomen ejus) quærens avertere Proconsulem à fide.

8. Mais Elymas, *c'est-à-dire*, le magicien, (car c'est ce que ce nom signifie) leur résistoit, s'efforçant d'empêcher le proconsul d'embrasser la foi.

9. Saulus autem, qui & Paulus, repletus Spiritu sancto, intuens in eum,

9. Alors Saul qui s'appelle aussi Paul, *du nom du proconsul, qu'il prit après l'avoir converti*, étant rempli du saint Esprit, & regardant fixement cet homme,

10. dixit: O plene omni dolo, & omni fallacia, fili diaboli, inimice omnis justitiæ, non desinis subvertere vias Domini rectas.

10. lui dit: O homme plein de toute sorte de tromperie & de malice, enfant du diable, ennemi de toute justice, ne cesserez-vous jamais de pervertir les voies droites du Seigneur?

11. Et nunc ecce manus Domini super te, & eris cæcus, non videns solem usque ad tempus. Et confestim cecidit in eum caligo, & tenebræ, & circuiens quærebat qui ei manum daret.

11. Voilà la main du Seigneur qui est sur vous. Vous allez devenir aveugle, & vous ne verrez point le soleil jusqu'à un certain tems. Aussi-tôt les ténebres tomberent sur lui; ses yeux s'obscurcirent; & tournant de tous côtés, il cherchoit quelqu'un qui lui donnât la main.

12. Tunc Proconsul cùm vidisset factum, credidit admirans super doctrina Domini.

12. Le proconsul voyant ce miracle, embrassa la foi; & il admiroit la doctrine du Seigneur, *& la puissance dont étoient revêtus ceux qui l'annonçoient.*

13. Et cùm à Papho navigassent Paulus & qui cum eo erant, venerunt Pergen Pamphyliæ. Joannes autem discedens ab eis, reversus est Jerosolymam.

13. Paul, & ceux qui étoient avec lui, s'étant embarqués à Paphos, vinrent à Perge en Pamphilie: mais Jean les ayant quittés, s'en retourna à Jerusalem.

§. III. *Prédication de saint Paul à Antioche de Pisidie.*

14. Illi verò pertranseuntes Pergen, venerunt Antiochiam Pisidiæ, & ingressi synagogam die sabbatorum, sederunt.

14. Et pour eux, étant partis de Perge, il vinrent à Antioche de Pisidie. Et étant entrés dans la synagogue le jour du sabbat, ils s'assirent,

15. Post lectionem autem legis, & prophetarum, miserunt principes synagogæ ad eos, dicentes: Viri fratres, si quis est in vobis sermo exhortationis ad plebem, dicite.

15. & après la lecture de la loi & des prophetes, les chefs de la synagogue leur envoyerent dire: Mes freres, si vous avez quelque exhortation à faire au peuple, vous pouvez parler.

16. Surgens autem Pau-

16. Aussi-tôt Paul se levant, fit signe de

la main qu'on lui donnât audience, & leur dit: O Israélites, & vous, *Gentils*, qui craignez Dieu, écoutez:

lus, & manu silentium indicens, ait: Viri Israelitæ, & qui timetis Deum, audite:

17. Le Dieu du peuple d'Israël a choisi nos peres *par une faveur singuliere, pour en former un peuple qui lui fût particulierement consacré*; & il a élevé *&* *multiplié* ce peuple pendant qu'ils demeuroient en Egypte, d'où il les tira par la force de son bras, *qu'il fit éclater par une multitude de prodiges*.

17. Deus plebis Israel elegit patres nostros, & plebem exaltavit cùm essent incolæ in terra Ægypti, & in brachio excelso eduxit eos ex ea.

18. Et pendant l'espace de quarante ans, il souffrit *avec une patience admirable* leurs mœurs *déréglées*, dans le désert *où il les avoit fait entrer*.

18. Et per quadraginta annorum tempus mores eorum sustinuit in deserto.

19. Puis ayant détruit sept nations dans la terre de Chanaan, il la leur partagea au sort,

19. Et destruens gentes septem in terra Chanaan, sorte distribuit eis terram eorum,

20. environ quatre cens cinquante ans après *la naissance d'Isaac*. Il leur donna ensuite des juges *qui les gouvernerent*, jusqu'au prophete Samuel.

20. quasi post quadringentos & quinquaginta annos: & post hæc dedit judices usque ad Samuel prophetam.

21. Alors ils demanderent un roi: & Dieu leur donna Saül fils de Cis, de la tribu de Benjamin. Et ainsi se passerent quarante ans.

21. Et exinde postulaverunt regem: & dedit illis Deus Saul filium Cis, virum de tribu Benjamin, annis quadraginta.

22. Puis l'ayant ôté *du monde*, il leur donna David pour roi, auquel il rendit ce témoignage: J'ai trouvé *dans* David fils de Jessé *un* homme selon mon cœur, qui accomplira toutes mes volontés.

22. Et amoto illo, suscitavit illis David regem: cui testimonium perhibens, dixit: Inveni David Filium Jesse, virum secundùm cor meum, qui faciet omnes voluntates meas.

23. C'a été de sa race que Dieu, selon sa promesse, a suscité Jesus, pour *être le* Sauveur d'Israël;

23. Hujus Deus ex semine secundùm promissionem eduxit Israel salvatorem Jesum,

24. Jean, avant qu'il parût ayant prêché à tout le peuple d'Israël le baptême de la pénitence, *comme un moyen nécessaire pour se préparer à le recevoir*.

24. prædicante Joanne ante faciem adventus ejus baptismum pœnitentiæ omni populo Israel.

25. Et lorsque Jean achevoit sa course, *& qu'il remplissoit les devoirs de son ministere, voyant qu'on le prenoit lui-même pour celui dont il n'étoit que le précurseur*, il disoit: Qui croyez-vous que je suis? Je ne suis point

25. Cum impleret autem Joannes cursum suum, dicebat: Quem me arbitramini esse, non sum ego, sed ecce venit post me, cujus non sum dignus calceamenta pedum solvere.

celui que vous pensez: mais il en vient un autre après moi, dont je ne suis pas digne de délier les souliers. *C'est lui qui efface les péchés du monde, & qui a les paroles de la vie éternelle.*

26. Viri fratres, filii generis Abraham, & qui in vobis timent Deum, vobis verbum salutis hujus missum est.

26. *Or* c'est à vous, mes freres, qui êtes les enfans de la race d'Abraham, & à ceux d'entre vous qui craignent Dieu, que cette parole de salut a été envoyée.

27. Qui enim habitabant Jerusalem, & principes ejus, hunc ignorantes, & voces prophetarum, quæ per omne sabbatum leguntur, judicantes impleverunt:

27. Car les habitans de Jerusalem & leurs princes *s'en sont rendus indignes, puisque* ne l'ayant point connu pour ce qu'il étoit, & n'ayant point entendu les paroles des prophetes qui se lisent chaque jour de sabbat *dans leurs synagogues*, ils les ont accomplies, en le condamnant:

28. & nullam causam mortis invenientes in eo, petierunt à Pilato, ut interficerent eum.

28. Et quoiqu'ils ne trouvassent rien en lui qui fût digne de mort, ils demanderent à Pilate qu'il le fit mourir: *ce qui fut exécuté.*

29. Cumque consummassent omnia, quæ de eo scripta erant, deponentes eum de ligno, posuerunt eum in monumento.

29. Et lorsque tout ce qui avoit été écrit de lui fût accompli, on le descendit de la croix *où il avoit été attaché*, & on le mit dans le tombeau.

30. Deus verò suscitavit eum à mortuis tertia die: qui visus est per dies multos his,

30. Mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts le troisieme jour:

31. qui simul ascenderant cum eo de Galilæa in Jerusalem: qui usque nunc sunt testes ejus ad plebem.

31. & il a été vû durant plusieurs jours par ceux qui étoient venus avec lui de Galilée à Jerusalem; qui lui rendent encore témoignage devant le peuple, *qu'il est le Christ que Dieu avoit promis, & qu'il a ressuscité d'entre les morts.*

32. Et nos vobis annuntiamus eam, quæ ad patres nostros repromissio facta est:

32. Ainsi, *en vous annonçant sa venue*, nous vous annonçons l'accomplissement de la promesse qui a été faite à nos peres,

33. quoniam hanc Deus adimplevit filiis nostris, resuscitans Jesum, sicut & in Psalmo secundo scriptum est: Filius meus es tu, ego hodie genui te.

33. Dieu nous en ayant fait voir l'effet, à nous qui sommes ses enfans, en ressuscitant Jesus, *& l'engendrant ainsi de nouveau*, selon qu'il est écrit dans le second Pseaume: Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui.

34. Et pour montrer qu'il l'a ressuscité d'entre les morts, *pour ne plus mourir, &* pour ne plus retourner dans la corruption *du tombeau*, il dit : J'accomplirai fidelement les promesses que j'ai faites à David, *de lui donner un Fils dont le regne soit éternel.*

34. Quòd autem suscitavit eum à mortuis, amplius jam non reversurum in corruptionem ita dixit: Quia dabo vobis sancta David fidelia.

35. Et il dit encore en un autre endroit: Vous ne permettrez pas que votre Saint éprouve la corruption *du tombeau. Ce qui ne peut s'entendre de David.*

35. Ideoque & aliàs dixit: Non dabis Sanctum tuum videre corruptionem.

36. Car pour David, après avoir servi en son tems aux desseins de Dieu, il s'est endormi *du sommeil de la mort ;* & il a été mis *dans le tombeau* avec ses peres, & il y a éprouvé la corruption *comme les autres.*

36. David enim in sua generatione cùm administrasset, voluntati Dei dormivit: & appositus est ad patres suos & vidit corruptionem.

37. Mais celui que Dieu a ressuscité d'entre les morts n'a point éprouvé la corruption *du tombeau ; & celui-là, c'est Jesus-Christ, qui est véritablement le Saint de Dieu, puisqu'il est son propre Fils, & qu'il est aussi le principe & l'auteur de la sainteté de tous les hommes.*

37. Quem verò Deus suscitavit à mortuis, non vidit corruptionem.

38. Sachez donc, mes freres, que c'est par lui que *vous recevez* la rémission des péchés, *qui* vous est annoncée ;

38. Notum igitur sit vobis viri fratres, quia per hunc vobis remissio peccatorum annuntiatur : & ab omnibus, quibus non potuistis in lege Moysi justificari,

39. & que quiconque croit en lui est justifié par lui de toutes les choses dont vous n'avez pû être justifiés par la loi de Moyse.

39. in hoc omnis, qui credit, justificatur.

40. Prenez donc garde *de rejetter ce divin Sauveur ; &* qu'*en le rejettant*, il ne vous arrive ce qui est prédit par les prophetes, *en ces termes :*

40. Videte ergo ne superveniat vobis quod dictum est in Prophetis:

41. Voyez, vous qui méprisez *ma parole ;* soyez dans l'étonnement & dans la désolation : car je ferai une œuvre en vos jours, une œuvre que vous ne croirez pas, lors même qu'on vous l'annoncera. *J'abandonnerai le lieu saint que je vous avois confié ; je cesserai de vous regarder comme mon peuple, & je transporterai mon royaume chez les Gentils,*

41. Videte contemptores, & admiramini, & disperdimini : quia opus operor ego in diebus vestris, opus quod non credetis, si quis enarraverit vobis.

42. Exeuntibus autem illis, rogabant ut sequenti sabbato loquerentur sibi verba hæc.

43. Cumque dimissa esset synagoga, secuti sunt multi Judæorum, & colentium advenarum, Paulum & Barnabam: qui loquentes suadebant eis ut permanerent in gratia Dei.

42. Comme ils sortoient de la synagogue, on les pria de parler encore du même sujet le sabbat suivant.

43. Et quand l'assemblée fut séparée, plusieurs des Juifs, & des proselytes craignant Dieu, suivirent Paul & Barnabé, qui les exhortoient à persévérer dans la grace de Dieu *qu'ils venoient de recevoir, & dans la foi des vérités qu'ils venoient d'entendre.*

§. IV. *Juifs endurcis & abandonnés. Gentils convertis.*

44. Sequenti verò Sabbato pene universa civitas convenit audire verbum Dei.

45. Videntes autem turbas Judæi, repleti sunt zelo, & contradicebant his, quæ à Paulo dicebantur, blasphemantes.

46. Tunc constanter Paulus & Barnabas dixerunt: Vobis oportebat primùm loqui verbum Dei: sed quoniam repellitis illud, & indignos vos judicatis æternæ vitæ, ecce convertitur ad Gentes.

47. Sic enim præcepit nobis Dominus: Posui te in lucem Gentium, ut sis in salutem usque ad extremum terræ.

48. Audientes autem Gentes gavisæ sunt, & glorificabant verbum Domini: & crediderunt quotquot erant præordinati ad vitam æternam.

49. Disseminabatur autem verbum Domini per universam regionem.

50. Judæi autem concitaverunt mulieres religiosas,

44. Le sabbat suivant, presque toute la ville s'assembla pour oüir la parole de Dieu.

45. Mais les Juifs voyant ce concours de peuple, furent remplis d'envie & de colere; & ils s'opposoient avec des paroles *de contradiction &* de blasphème à ce que Paul disoit.

46. Alors Paul & Barnabé leur dirent hardiment: Vous étiez les premiers à qui il falloit annoncer la parole de Dieu, *pour accomplir les promesses qu'il vous a faites:* mais puisque vous la rejettez, & que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle *qu'il vous offre par notre bouche*, nous nous en allons présentement vers les Gentils;

47. car le Seigneur nous l'a ainsi commandé, *selon qu'il est écrit:* Je vous ai établi pour être la lumiere des Gentils, afin que vous soyez leur salut jusqu'aux extrémités de la terre.

48. Or les Gentils entendant ceci, se réjoüirent; & ils glorifioient la parole du Seigneur, *par la docilité avec laquelle ils la recevoient:* & tous ceux qui étoient prédestinés à la vie éternelle obéirent à la foi.

49. Ainsi la parole du Seigneur se répandoit dans tout le pays.

50. Mais les Juifs ayant animé des femmes dévotes & de qualité, & les principaux de

la ville, exciterent une perſécution contre Paul & Barnabé, & les chaſſerent de leur pays.

& honeſtas, & primos civitatis, & excitaverunt perſecutionem in Paulum & Barnabam: & ejecerunt eos de finibus ſuis.

51. Alors Paul & Barnabé *ſelon l'ordre que Jeſus-Chriſt avoit donné à ſes Apôtres*, ſecoüerent contre eux la pouſſiere de leurs piés, & vinrent à Icone.

51. At illi, excuſſo pulvere pedum in eos, venerunt Iconium.

52. Cependant les *nouveaux* diſciples, *qu'ils venoient de faire à Antioche*, étoient remplis de joie & du ſaint Eſprit.

52. Diſcipuli quoque replebantur gaudio, & Spiritu ſancto.

CHAPITRE XIV.

§. I. *Miracles de Paul & Barnabé. Ils ſont chaſſés d'Icone.*

1. Lorſqu'ils furent à Icone, ils entrerent enſemble dans la ſynagogue des Juifs; & ils y parlerent de telle ſorte, qu'une grande multitude de Juifs & de Grecs embraſſa la foi.

1. Factum eſt autem Iconii, ut ſimul introirent in ſynagogam Judæorum, & loquerentur, ita ut crederet Judæorum, & Græcorum copioſa multitudo.

2. Mais ceux des Juifs qui demeurerent dans l'incrédulité, ſouleverent & irriterent l'eſprit des Gentils contre *leurs* freres *qui avoient embraſſé la foi, & contre les Apôtres qui la leur avoient annoncée.*

2. Qui verò increduli fuerunt Judæi, ſuſcitaverunt, & ad iracundiam concitaverunt animas Gentium adverſus fratres.

3. Ils demeurerent *néanmoins* long-tems en cette ville, travaillant avec aſſûrance pour *l'établiſſement du regne du* Seigneur, qui rendoit témoignage à la parole de ſa grace *qu'ils annonçoient*, en leur faiſant faire des prodiges & des miracles, *qui en montroient la vérité.*

3. Multo igitur tempore demorati ſunt, fiducialiter agentes in Domino, teſtimonium perhibente verbo gratiæ ſuæ, dante ſigna & prodigia fieri per manus eorum.

4. De ſorte que toute la ville fut partagée, les uns étant pour les Juifs, & les autres pour les Apôtres.

4. Diviſa eſt autem multitudo civitatis: & quidam quidem erant cum Judæis, quidam verò cum Apoſtolis.

5. Mais comme les Gentils & les Juifs s'étoient ſoulevés avec les principaux chefs, *& qu'ils alloient ſe jetter ſur eux*, pour les outrager & les lapider,

5. Cùm autem factus eſſet impetus Gentilium & Judæorum cum principibus ſuis, ut contumeliis afficerent, & lapidarent eos,

6. les Apôtres l'ayant ſû, ſe réfugierent

6. intelligentes confuge-

runt ad civitates Lycaoniæ, Lystram & Derben, & universam in circuitu regionem, & ibi evangelizantes erant.

à Lystre & à Derbe, villes de Lycaonie, & dans tout le pays d'alentour, où ils prêcherent l'Evangile.

§. II. *Ils guérissent un boiteux à Lystre. On leur veut sacrifier. On les lapide.*

7. Et quidam vir Lystris infirmus pedibus sedebat, claudus ex utero matris suæ, qui nunquam ambulaverat.

7. Or il y avoit à Lystre un homme perclus de ses jambes, qui étoit boiteux dès le ventre de sa mere, & qui n'avoit jamais marché.

8. Hic audivit Paulum loquentem. Qui intuitus eum, & videns quia fidem haberet ut salvus fieret,

8. Cet homme entendit la prédication de Paul: & Paul arrêtant ses yeux sur lui, & voyant qu'il avoit la foi qu'il seroit guéri,

9. dixit magna voce: Surge super pedes tuos rectus. Et exilivit, & ambulabat.

9. il *lui* dit à haute voix: Levez-vous, tenez-vous droit sur vos piés. Aussi-tôt il se leva en sautant; & commença à marcher.

10. Turbæ autem cùm vidissent quod fecerat Paulus, levaverunt vocem suam, Lycaonicè dicentes: Dii similes facti hominibus, descenderunt ad nos.

10. Le peuple ayant vû ce que Paul venoit de faire *à l'égard de cet homme*, se mit à crier en Lycaonien: *Ce sont* des dieux *qui* sont descendus vers nous en forme d'hommes.

11. Et vocabant Barnabam Jovem, Paulum verò Mercurium: quoniam ipse erat dux verbi.

11. Et ils appelloient Barnabé Jupiter, & Paul Mercure, parce que c'étoit lui qui portoit la parole.

12. Sacerdos quoque Jovis, qui erat ante civitatem, tauros & coronas ante januas afferens, cum populis volebat sacrificare.

12. Et même le sacrificateur *du temple* de Jupiter, qui étoit près de la ville, amena des taureaux, & apporta des couronnes devant la porte *de leur maison*, voulant, aussi-bien que le peuple, *leur* sacrifier.

13. Quod ubi audierunt Apostoli, Barnabas & Paulus, conscissis tunicis suis exilierunt in turbas, clamantes,

13. Mais les Apôtres Barnabé & Paul, ayant entendu ceci, déchirerent leurs vêtemens, *pour marquer l'horreur qu'ils avoient du culte impie & sacrilége qu'on vouloit leur rendre;* & s'avançant au milieu de la foule, ils crierent:

14. & dicentes: Viri, quid hæc facitis? & nos mortales sumus, similes vobis homines, annuntiantes vobis ab his vanis converti ad Deum vivum, qui fecit cœlum & terram, & mare, & omnia quæ in eis sunt:

14. Mes amis, que voulez-vous faire? Nous ne sommes que des hommes mortels comme vous, qui vous annonçons de quitter ces vaines *idoles*, pour vous convertir au Dieu vivant, qui a fait le ciel & la terre, la mer & tout ce qu'ils contiennent;

15. qui in præteritis genera-

15, lequel, dans les siecles passés, a laissé marcher

marcher toutes les nations dans leurs voies *égarées & corrompues, les ayant abandonnées, à cause de leur endurcissement dans le crime, au culte sacrilége des idoles,*

tionibus dimisit omnes gentes ingredi vias suas.

16. sans néanmoins qu'il ait cessé de rendre témoignage de ce qu'il est, en faisant du bien aux hommes, en dispensant les pluies du ciel, & les saisons favorables pour les fruits *de la terre*, en nous donnant la nourriture avec abondance, & remplissant nos cœurs de joie: *ce qui rend inexcusables ceux qui ne l'ont pas reconnu dans ces effets de sa puissance & de sa bonté.*

16. Et quidem non sine testimonio semetipsum reliquit, benefaciens de cœlo, dans pluvias, & tempora fructifera, implens cibo & lætitia corda nostra.

17. Mais quoiqu'ils pûssent dire, ils eurent bien de la peine à empêcher que le peuple ne leur offrît des sacrifices.

17. Et hæc dicentes, vix sedaverunt turbas ne sibi immolarent.

18. *Cependant les choses changerent bientôt; car* en ce même tems, quelques Juifs d'Antioche & d'Icone étant survenus, gagnerent le peuple: *ils l'émurent contre les Apôtres;* & ayant lapidé Paul, ils le traînerent hors de la ville, croyant qu'il fut mort.

18. Supervenerunt autem quidam ab Anthiochia & Iconio Judæi: & persuasis turbis, lapidantesque Paulum, traxerunt extra civitatem, existimantes eum mortuum esse.

19. Mais les disciples s'étant amassés autour de lui *pour lui rendre les derniers devoirs*, il se leva *tout d'un coup plein de vie & de force*, & rentra *avec eux* dans la ville: & le lendemain, il s'en alla à Derbe avec Barnabé.

19. Circumdantibus autem eum discipulis, surgens intravit civitatem, & posterâ die profectus est cum Barnaba in Derben.

§. III. *Ils visitent les fideles; ils les fortifient; ils retournent à Antioche.*

20. Et après avoir annoncé l'Evangile dans cette ville-là, & y avoir instruit plusieurs personnes *de la foi en Jesus-Christ*, ils retournerent à Lystre, à Icone, & à Antioche *de Pisidie*,

20. Cumque evangelizassent civitati illi, & docuissent multos, reversi sunt Lystram, & Iconium, & Antiochiam,

21. fortifiant le courage des disciples *qu'ils y avoient faits*, les exhortant à persévérer dans la foi, & *leur représentant* que c'est par beaucoup de peines & d'afflictions que nous devons entrer dans le royaume de Dieu.

21. confirmantes animas discipulorum, exhortantesque ut permanerent in fide: & quoniam per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei.

22. Ayant ensuite ordonné des prêtres en

22. Et cùm constituissent

illis per singulas Ecclesias presbyteros, & orassent cum jejunationibus, commendaverunt eos Domino, in quem crediderunt.

chaque Eglise, avec des prieres & des jeûnes, ils les recommanderent au Seigneur, auquel ils avoient cru.

23. Transeuntesque Pisidiam, venerunt in Pamphyliam,

23. Puis traversant la Pisidie, ils vinrent en Pamphilie.

24. & loquentes verbum Domini in Perge, descenderunt in Attaliam:

24. Et ayant annoncé à Perge la parole du Seigneur, ils descendirent à Attalie.

25. & inde navigaverunt Antiochiam, unde erant traditi gratiæ Dei, in opus quod compleverunt.

25. De-là ils firent voile à Antioche *de Syrie*, d'où on les avoit *envoyés*, en les recommandant à la grace de Dieu, pour l'œuvre qu'ils avoient accomplie.

26. Cùm autem venissent, & congregassent Ecclesiam, retulerunt quanta fecisset Deus cum illis, & quia aperuisset Gentibus ostium fidei.

26. Y étant arrivés, & ayant assemblé l'Eglise, ils raconterent *aux fideles* combien Dieu avoit fait de grandes choses avec eux, & comme il avoit ouvert aux Gentils la porte de la foi.

27. Morati sunt autem tempus non modicum cum discipulis.

27. Et ils demeurerent là assez long-tems avec les disciples.

CHAPITRE XV.

§. I. *Concile de Jerusalem sur les observations légales.*

1. Et quidam descendentes de Judæa, docebant fratres: Quia nisi circumcidamini secundùm morem Moysi, non potestis salvari.

1. OR quelques-uns, qui étoient venus de Judée *à Antioche, y* enseignoient cette doctrine aux freres *nouvellement convertis à la foi d'entre les Gentils :* Si vous n'êtes circoncis selon la pratique *de la loi* de Moyse, vous ne pouvez être sauvés.

2. Factâ ergo seditione non minimâ Paulo & Barnabæ adversùs illos, statuerunt ut ascenderent Paulus & Barnabas, & quidam alii ex aliis, ad Apostolos & presbyteros in Jerusalem, super hac quæstione.

2. S'étant sur cela élevé un grand trouble, & Paul & Barnabé ayant long-tems disputé avec eux, il fut résolu que Paul & Barnabé, & quelques-uns d'entre les autres, iroient à Jerusalem vers les Apôtres & les Prêtres *de cette ville*, pour *leur faire décider* cette question.

3. Illi ergo deducti ab Ecclesia, pertransibant Phœnicem & Samariam, narrantes conversionem Gentium: & faciebant gaudium magnum

3. L'Eglise les ayant donc fait conduire *par quelques-uns des fideles*, ils traverserent la Phénicie & la Samarie, racontant *par-tout* la conversion des Gentils; ce qui donnoit

beaucoup de joie à tous les freres.

omnibus fratribus.

4. Etant arrivés à Jerusalem, ils furent bien reçûs par l'Eglise, par les Apôtres & par les prêtres auxquels ils raconterent combien Dieu avoit fait de grandes choses avec eux *pour la conversion des Gentils; comment il les avoit appellés à la foi, & leur avoit communiqué son Esprit, sans les obliger de se faire circoncire.*

4. Cùm autem venissent Jerosolymam, suscepti sunt ab Ecclesia, & ab Apostolis, & senioribus annuntiantes quanta Deus fecisset cum illis.

5. Mais quelques-uns, *ajoûterent-ils*, de la secte des pharisiens qui ont embrassé la foi, se sont élevés *contre nous*, & ont soûtenu qu'il falloit circoncire les Gentils, & leur ordonner de garder la loi de Moyse: *de sorte que nous sommes venus vous consulter, & apprendre de vous la conduite qu'on doit tenir à cet égard.*

5. Surrexerunt autem quidam de hæresi Pharisæorum, qui crediderunt dicentes: Quia oportet circumcidi eos, præcipere quoque servare legem Moysi.

6. Les Apôtres donc & les prêtres s'assemblerent pour examiner cette affaire.

6. Conveneruntque Apostoli & seniores videre de verbo hoc.

7. Et après en avoir beaucoup conféré ensemble, Pierre se leva, & leur dit: Mes freres, vous savez qu'il y a long-tems que Dieu m'a choisi d'entre nous, afin que les Gentils entendissent par ma bouche la parole de l'Evangile, & qu'ils crussent *comme nous, & fussent sauvés en pratiquant les vérités de la foi.*

7. Cùm autem magna conquisitio fieret, surgens Petrus dixit ad eos: Viri fratres, vos scitis quoniam ab antiquis diebus Deus in nobis elegit, per os meum audire Gentes verbum Evangelii, & credere.

8. Et Dieu qui connoît les cœurs, en a rendu témoignage, en leur donnant le saint Esprit aussi-bien qu'à nous.

8. Et qui novit corda Deus, testimonium perhibuit, dans illis Spiritum sanctum, sicut & nobis.

9. Et *en cela* il n'a point fait de différence entre eux & nous, ayant purifié leurs cœurs par la foi, *sans qu'ils fussent circoncis; comme par la foi, il avoit purifié les nôtres, à nous qui étions circoncis.*

9. Et nihil discrevit inter nos & illos, fide purificans corda eorum.

10. Pourquoi donc tentez-vous maintenant Dieu? *& pourquoi allez-vous contre sa volonté*, en imposant aux disciples un joug, que ni nos peres, ni nous, n'avons pû porter, *& dont le Seigneur veut bien maintenant nous décharger tous, comme d'un fardeau inutile pour la vraie justice? Car nous savons que toutes les observations de la loi ne servent de rien à présent pour le salut.*

10. Nunc ergo quid tentatis Deum, imponere jugum super cervices discipulorum, quod neque patres nostri, neque nos portare potuimus?

11. Sed per gratiam Domini Jesu Christi credimus salvari, quemadmodum & illi.

11. mais nous croyons que c'est *seulement* par la grace du Seigneur Jesus-Christ que nous serons sauvés, aussi-bien qu'eux.

12. Tacuit autem omnis multitudo: & audiebant Barnabam & Paulum, narrantes quanta Deus fecisset signa & prodigia in Gentibus per eos.

12. Alors toute l'assemblée se tût, & ils écoutoient Barnabé & Paul, qui leur racontoient combien de miracles & de prodiges Dieu avoit faits par eux parmi les Gentils.

13. Et postquam tacuerunt, respondit Jacobus, dicens: Viri fratres, audite me.

13. Après qu'ils se furent tûs, Jacques prit la parole, & dit: Mes freres, écoutez-moi.

14. Simon narravit quemadmodum primùm Deus visitavit sumere ex Gentibus populum nomini suo.

14. Simon vous a représenté de quelle sorte Dieu a commencé de regarder favorablement les Gentils, pour choisir parmi eux un peuple *consacré* à son nom.

15. Et huic concordant verba Prophetarum, sicut scriptum est:

15. Et les paroles des prophetes s'accordent avec lui, selon qu'il est écrit:

16. Post hæc revertar, & reædificabo tabernaculum David, quod decidit, & diruta ejus reædificabo, & erigam illud:

16. Après cela je reviendrai; & je rebâtirai la maison de David qui est tombée; je réparerai ses ruines, & je la releverai,

17. ut requirant ceteri hominum Dominum, & omnes gentes super quas invocatum est nomen meum, dicit Dominus faciens hæc.

17. afin que le reste des hommes, & tous les Gentils qui porteront mon nom, *& qui seront mon peuple*, cherchent le Seigneur. C'est ce que dit le Seigneur, qui fait ces choses, *& qui ne peut manquer d'accomplir ce qu'il prédit, ni prédire ce qu'il ne doit pas accomplir.*

18. Notum à sæculo est Domino opus suum.

18. *Car* Dieu connoît son œuvre de toute éternité: *il fait ce qu'il veut faire; & personne ne peut l'empêcher d'exécuter ce qu'il a résolu absolument.*

19. Propter quod ego judico, non inquietari eos qui ex Gentibus convertuntur ad Deum,

19. C'est pourquoi je juge qu'il ne faut point inquiéter ceux d'entre les Gentils qui se convertissent à Dieu, *ni les obliger à recevoir la circoncision que Dieu n'exige point d'eux, & sans laquelle il leur communique ses graces & son Esprit:*

20. sed scribere ad eos ut abstineant se à contaminationibus simulachrorum, & fornicatione, & suffocatis, & sanguine.

20. mais qu'on leur doit seulement écrire qu'ils s'abstiennent *de manger* des choses immolées aux idoles, de la fornication, des chairs étouffées & du sang.

21. *Pour les Juifs, il n'est pas nécessaire de leur prescrire ces regles, qui sont expressément marquées dans la loi de Moyse, dont ils sont parfaitement instruits;* car quant à Moyse, il y a long-tems qu'il y a dans chaque ville des hommes qui le prêchent dans les synagogues, où on le lit chaque jour de sabbat.

21. Moyses enim à temporibus antiquis habet in singulis civitatibus qui eum prædicent in synagogis, ubi per omne sabbatum legitur.

§. II. *Lettres du Concile aux Eglises des Gentils.*

22. Alors il fut résolu par les Apôtres & par les prêtres, avec toute l'Eglise, de choisir quelques-uns d'entr'eux pour envoyer à Antioche avec Paul & Barnabé. *Ils choisirent donc* Jude surnommé Barsabas, & Silas, qui étoient les principaux d'entre les freres.

22. Tunc placuit Apostolis, & senioribus cum omni Ecclesia, eligere viros ex eis, & mittere Antiochiam cum Paulo & Barnaba, Judam, qui cognominabatur Barsabas, & Silam, viros primos in fratribus.

23. Et ils écrivirent par eux cette lettre: Les Apôtres, les prêtres & les freres, à nos freres d'entre les Gentils qui sont à Antioche, en Syrie, & en Cilicie, salut.

23. Scribentes per manus eorum: Apostoli & seniores fratres, his, qui sunt Antiochiæ, & Syriæ, & Ciliciæ, fratribus ex Gentibus, salutem.

24. Comme nous avons sû que quelques-uns qui venoient d'avec nous vous ont troublé par leurs discours, & ont renversé vos consciences, *en voulant vous obliger à être circoncis, & à garder la loi de Moyse,* sans toutefois que nous leur en eussions donné aucun ordre,

24. Quoniam audivimus, quia quidam ex nobis exeuntes, turbaverunt vos verbis, evertentes animas vestras, quibus non mandavimus:

25. après nous être assemblés dans un même esprit, nous avons jugé à propos de vous envoyer des personnes choisies, avec nos chers *freres* Barnabé & Paul,

25. placuit nobis collectis in unum, eligere viros, & mittere ad vos, cum charissimis nostris Barnaba & Paulo,

26. qui sont des hommes qui ont exposé leur vie pour le nom de notre Seigneur Jesus-Christ.

26. hominibus qui tradiderunt animas suas pro nomine Domini nostri Jesus Christi.

27. Nous vous envoyons donc Jude & Silas, qui vous feront entendre de vive voix les mêmes choses *que nous vous écrivons dans cette lettre, lesquelles doivent vous faire beaucoup de plaisir.*

27. Misimus ergo Judam & Silam, qui & ipsi vobis verbis referent eadem.

28. Car il a semblé bon, au saint Esprit & à nous, de ne vous point imposer d'autres charges que celles-ci, qui sont nécessaires;

28. Visum est enim Spiritui sancto, & nobis, nihil ultra imponere vobis oneris quàm hæc necessaria:

les unes, à cause des circonstances présentes,

29. ut abstineatis vos ab immolatis simulachrorum, & sanguine, & suffocato, & fornicatione; à quibus custodientes vos, bene agetis. Valete.

29. *comme* de vous abstenir de ce qui aura été sacrifié aux idoles, du sang & des chairs étouffées; & *les autres, par leur nature, comme de vous éloigner* de la fornication, dont vous ferez bien de vous garder, *étant un grand péché.* Adieu.

30. Illi ergo dimissi, descenderunt Antiochiam: & congregatâ multitudine tradiderunt epistolam.

30. Ayant donc été envoyés de la sorte, ils vinrent à Antioche, où ils assemblerent les fideles, & leur rendirent cette lettre,

31. Quam cùm legissent, gavisi sunt super consolatione.

31. qu'ils lurent avec beaucoup de consolation & de joie.

§. III. *Jude & Silas prophetes. Paul & Barnabé se séparent.*

32. Judas autem & Silas, & ipsi cùm essent Prophetæ, verbo plurimo consolati sunt fratres, & confirmaverunt.

32. Et comme Jude & Silas étoient eux-mêmes prophetes, *& qu'ils avoient le don d'expliquer les Ecritures,* ils consolerent & fortifierent aussi les freres par plusieurs discours.

33. Facto autem ibi aliquanto tempore, dimissi sunt cum pace à fratribus ad eos qui miserant illos.

33. Après qu'ils eurent demeuré là quelque tems, les freres les renvoyerent en paix aux Apôtres, qui les avoient envoyés.

34. Visum est autem Silæ ibi remanere: Judas autem solus abiit Jerusalem.

34. Silas néanmoins jugea à propos de demeurer à Antioche, & Jude retourna seul à Jerusalem.

35. Paulus autem & Barnabas demorabantur Antiochiæ, docentes, & evangelizantes cum aliis pluribus verbum Domini.

35. Paul & Barnabé demeurerent aussi à Antioche, où ils enseignoient & annonçoient avec plusieurs autres la parole du Seigneur.

36. Post aliquot autem dies, dixit ad Barnabam Paulus: Revertentes visitemus fratres per universas civitates, in quibus prædicavimus verbum Domini, quomodo se habeant.

36. Quelques jours après, Paul dit à Barnabé: Retournons visiter nos freres par toutes les villes où nous avons prêché la parole du Seigneur, pour voir en quel état ils sont.

37. Barnabas autem volebat secum assumere & Joannem, qui cognominabatur Marcus.

37. Or Barnabé vouloit prendre avec lui Jean surnommé Marc, *qui étoit revenu à Antioche.*

38. Paulus autem rogabat eum (ut qui discessisset ab eis de Pamphylia, & non esset cum eis in opus) non debere recipi.

38. Mais Paul le prioit de considérer qu'il n'étoit pas à propos de prendre avec eux celui qui les avoit quittés en Pamphylie, & qui ne les avoit point accompagnés dans leur ministere.

39. Il se forma donc entre eux une contestation, qui fut cause qu'ils se séparerent l'un de l'autre. Barnabé prit Marc avec lui, & s'embarqua pour aller en Chypre.

39. Facta est autem dissensio, ita ut discederent ab invicem, & Barnabas quidem assumpto Marco navigaret Cyprum.

40. Et Paul ayant choisi Silas, partit avec lui, après avoir été abandonné *& recommandé* à la grace de Dieu par les freres.

40. Paulus verò electo Sila profectus est, traditus gratiæ Dei à fratribus.

41. Il traversa la Syrie & la Cilicie, confirmant les Eglises, & leur ordonnant de garder les préceptes des Apôtres & des prêtres.

41. Perambulabat autem Syriam, & Ciliciam, confirmans Ecclesias: præcipiens custodire præcepta Apostolorum, & seniorum.

CHAPITRE XVI.

§. I. *Paul circoncit Timothée, visite les Eglises.*

1. PAul arriva à Derbe, & ensuite à Lystre, où il y avoit un disciple nommé Timothée, fils d'une femme Juive convertie à la foi, & d'un pere Gentil.

1. Pervenit autem Derben, & Lystram. Et ecce discipulus quidam erat ibi nomine Timotheus, filius mulieris Judææ fidelis, patre Gentili.

2. Les freres qui étoient à Lystre & à Icone rendoient un témoignage avantageux à ce disciple.

2. Huic testimonium bonum reddebant, qui in Lystris erant & Iconio fratres.

3. Paul donc voulut qu'il vînt avec lui: & l'ayant pris *auprès de lui*, il le circoncit, à cause des Juifs qui étoient en ces lieux-là, *qui, sans cela, n'auroient jamais voulu avoir de commerce avec lui;* car tous savoient que son pere étoit Gentil, *& que par conséquent le fils étoit incirconcis.*

3. Hunc voluit Paulus secum proficisci: & assumens circumcidit eum, propter Judæos qui erant in illis locis. Sciebant enim omnes quòd pater ejus erat Gentilis.

4. Or *cet obstacle étant levé par la circoncision qu'il reçut de la main de Paul, il partit avec lui; &* allant de ville en ville, ils donnoient pour regle aux fideles de garder les ordonnances qui avoient été établies par les Apôtres & par les prêtres de Jerusalem, *dans l'assemblée qui s'y étoit tenue touchant l'observation des cérémonies légales.*

4. Cùm autem pertransirent civitates, tradebant eis custodire dogmata, quæ erant decreta ab Apostolis, & senioribus, qui erant Jerosolymis.

5. Ainsi les Eglises se fortifioient dans la foi, & croissoient en nombre de jour en jour, *la circoncision & les autres cérémonies légales*

5. Et Ecclesiæ quidem confirmabantur fide, & abundabant numero quotidie.

n'empêchant plus les Gentils d'entrer dans l'Eglise.

§. II. *Le saint Esprit défend de prêcher en Asie & en Bithynie. Vision qui fait passer saint Paul en Macédoine.*

6. Transeuntes autem Phrygiam, & Galatiæ regionem, vetati sunt à Spiritu sancto loqui verbum Dei in Asia.

6. Lorsqu'ils eurent traversé la Phrygie & la Galatie, le saint Esprit leur défendit d'annoncer la parole de Dieu dans l'Asie.

7. Cùm venissent autem in Mysiam, tentabant ire in Bithyniam: & non permisit eos Spiritus Jesu.

7. Et étant venus en Mysie, ils se disposoient à passer en Bithynie: mais l'esprit de Jesus ne le leur permit pas.

8. Cùm autem pertransissent Mysiam, descenderunt Troadem:

8. Ainsi ils passerent la Mysie, & descendirent à Troade,

9. & visio per noctem Paulo ostensa est: Vir Macedo quidam erat stans, & deprecans eum, & dicens: Transiens in Macedoniam, adjuva nos.

9. où Paul eut la nuit cette vision: Un homme de Macédoine se présenta devant lui, & lui fit cette priere: Passez en Macédoine, & venez nous secourir.

10. Ut autem visum vidit, statim quæsivimus proficisci in Macedoniam, certi facti quòd vocasset nos Deus evangelizare eis.

10. Dès qu il eût eu cette vision, nous nous disposâmes à passer en Macédoine, ne doutant point que Dieu ne nous y appellât pour y prêcher l'Evangile.

11. Navigantes autem à Troade, recto cursu venimus Samothraciam, & sequenti die Neapolim;

11. Nous étant donc embarqués à Troade, nous vînmes droit à Samothrace, & le lendemain à Naples,

12. & inde Philippos, quæ est prima partis Macedoniæ civitas, colonia. Eramus autem in hac urbe diebus aliquot, conferentes.

12. de-là à Philippes colonie *Romaine*, qui est la premiere ville de cette partie de la Macédoine. Or nous y demeurâmes quelques jours.

§. III. *Conversion de Lydie. Pythonisse délivrée.*

13. Die autem sabbatorum egressi sumus foras portam juxta flumen, ubi videbatur oratio esse: & sedentes loquebamur mulieribus, quæ convenerant.

13. Et le jour du sabbat, nous sortîmes de la ville, & nous allâmes près de la riviere en un lieu où il nous parut que la priere se faisoit *ordinairement. Y étant arrivés*, nous nous assîmes; & nous parlâmes aux femmes qui étoient là assemblées.

14. Et quædam mulier nomine Lydia, purpuraria civitatis Thyatirenorum, colens Deum audivit: cujus Dominus aperuit cor inten-

14. Il y en avoit une nommée Lydie, de la ville de Thyatire, marchande de pourpre, qui servoit Dieu. Elle nous écouta; & le Seigneur lui ouvrit le cœur, pour entendre

avec

avec docilité ce que Paul lui disoit.

dere his quæ dicebantur à Paulo.

15. Après qu'elle eût été baptisée & sa famille avec elle, elle nous fit cette priere: Si vous me croyez fidele au Seigneur, entrez en ma maison, & y demeurez. Et elle nous y força.

15. Cùm autem baptizata esset, & domus ejus, deprecata est dicens: Si judicastis me fidelem Domino esse, introite in domum meam, & manete. Et coegit nos.

16. Or il arriva que, comme nous allions au lieu de la priere, nous rencontrâmes une servante qui, ayant un esprit de Python, apportoit un grand gain à ses maîtres, en devinant.

16. Factum est autem euntibus nobis ad orationem, puellam quandam habentem spiritum pythonem obviare nobis, quæ quæstum magnum præstabat dominis suis divinando.

17. Elle se mit à nous suivre, Paul & nous, en criant: Ces hommes sont des serviteurs du Dieu très-haut, qui vous annoncent la voie du salut.

17. Hæc subsecuta Paulum, & nos, clamabat, dicens: Isti homines servi Dei excelsi sunt, qui annuntiant vobis viam salutis.

18. Elle fit la même chose durant plusieurs jours. Mais Paul ayant peine à le souffrir, se retourna vers elle, & dit à l'esprit *qui la possédoit:* Je te commande au nom de Jesus-Christ, de sortir de cette fille. Et il sortit à l'heure même.

18. Hoc autem faciebat multis diebus. Dolens autem Paulus, & conversus, spiritui dixit: Præcipio tibi in nomine Jesu Christi exire ab ea. Et exiit eadem hora.

§. IV. *Paul & Silas foüettés, mis en prison; convertissent le geolier; sont délivrés.*

19. Mais les maîtres de cette servante voyant qu'ils avoient perdu l'espérance de leur gain, se saisirent de Paul & de Silas; & les ayant amenés au palais, devant ceux qui avoient l'autorité dans la ville,

19. Videntes autem domini ejus quia exivit spes quæstûs eorum, apprehendentes Paulum & Silam, perduxerunt in forum ad principes:

20. ils les présenterent aux magistrats, en leur disant: Ces hommes troublent toute notre ville; car ce sont des Juifs,

20. & offerentes eos magistratibus, dixerunt: Hi homines conturbant civitatem nostram, cùm sint Judæi:

21. qui veülent introduire une maniere de vie qu'il ne nous est point permis, à nous qui sommes Romains, de recevoir, ni de suivre, *n'ayant point été approuvée par le sénat.*

21. & annuntiant morem, quem non licet nobis suscipere, neque facere, cùm simus Romani.

22. Le peuple *émû par ce discours*, accourut en foule contre eux; & les magistrats ayant fait déchirer leurs robes, commanderent qu'ils fussent battus de verges.

22. Et cucurrit plebs adversus eos: & magistratus, scissis tunicis eorum, jusserunt eos virgis cædi.

23. Et cùm multas plagas eis imposuissent, miserunt eos in carcerem, præcipientes custodi ut diligenter custodiret eos.

23. Et après qu'on leur eut donné plusieurs coups, ils les mirent en prison, & ordonnerent au geolier de les garder sûrement.

24. Qui cùm tale præceptum accepisset, misit eos in interiorem carcerem, & pedes eorum strinxit ligno.

24. Le geolier ayant reçû cet ordre, les mit dans un cachot, & leur serra les piés dans des ceps, *pour s'assûrer de leurs personnes.*

25. Media autem nocte, Paulus & Silas orantes, laudabant Deum: & audiebant eos, qui in custodia erant.

25. Sur le minuit, Paul & Silas s'étant mis en prieres, chantoient des hymnes à la loüange de Dieu; & les prisonniers les entendoient.

26. Subitò verò terræ motus factus est magnus, ita ut moverentur fundamenta carceris. Et statim aperta sunt omnia ostia, & universorum vincula soluta sunt.

26. Et tout d'un coup, il se fit un si grand tremblement de terre, que les fondemens de la prison en furent ébranlés; & en même tems, toutes les portes s'ouvrirent, & les liens de tous les prisonniers furent rompus.

27. Expergefactus autem custos carceris, & videns januas apertas carceris, evaginato gladio volebat se interficere, æstimans fugisse vinctos.

27. Le geolier s'étant éveillé, & voyant toutes les portes ouvertes, tira son épée, & vouloit se tuer, s'imaginant que tous les prisonniers s'étoient sauvés, *& qu'il lui en coûteroit la vie.*

28. Clamavit autem Paulus voce magna, dicens: Nihil tibi mali feceris: universi enim hic sumus.

28. Mais Paul, *qui, par un nouveau miracle, voyoit du fond de son cachot & du milieu des ténebres de la nuit ce qui se passoit chez cet homme*, lui cria à haute voix: Ne vous faites point de mal: car nous voici encore tous.

29. Petitoque lumine, introgressus est: & tremefactus procidit Paulo & Silæ ad pedes:

29. Alors le geolier ayant demandé de la lumiere, entra dedans; & tout tremblant, se jetta aux piés de Paul & de Silas.

30. & producens eos foras, ait: Domini, quid me oportet facere, ut salvus fiam?

30. Et les ayant tirés de ce lieu-là, il leur dit: Seigneurs, que faut-il que je fasse pour être sauvé?

31. At illi dixerunt: Crede in Dominum Jesum: & salvus eris tu, & domus tua.

31. Ils lui répondirent: Croyez au Seigneur Jesus; & vous serez sauvé, vous & votre famille.

32. Et locuti sunt ei verbum Domini, cum omnibus qui erant in domo ejus.

32. Ils lui annoncerent ensuite la parole du Seigneur, & à tous ceux qui étoient dans sa maison.

33. Et tollens eos in illa hora noctis, lavit plagas eorum: & baptizatus est ipse, & omnis domus ejus continuò.

33. Et lui, les ayant pris à cette même heure de la nuit, lava leurs plaies; & aussitôt, il fut baptisé avec toute sa famille,

34. Puis les ayant menés à son logis, il leur servit à manger; & il se réjoüit avec toute sa maison de ce qu'il avoit cru en Dieu.

34. Cumque perduxisset eos in domum suam, apposuit eis mensam, & lætatus est cum omni domo sua credens Deo.

35. Dès qu'il fut jour, les magistrats envoyerent des Huissiers, pour dire au geolier qu'il laissât aller ces prisonniers.

35. Et cùm dies factus esset, miserunt magistratus lictores, dicentes: Dimitte homines illos.

36. Aussi-tôt le geolier vint dire à Paul: Les magistrats ont mandé qu'on vous mît en liberté: Sortez donc maintenant, & vous en allez en paix.

36. Nuntiavit autem custos carceris verba hæc Paulo: Quia miserunt magistratus ut dimittamini: nunc igitur exeuntes, ite in pace.

37. Mais Paul dit à ces huissiers: Quoi! après nous avoir publiquement battus de verges, sans connoissance de cause, nous qui sommes citoyens Romains, ils nous ont mis en prison, & maintenant ils nous en font sortir en secret? Il n'en sera pas ainsi: il faut qu'ils viennent eux-mêmes nous en tirer, *& qu'ils réparent l'injure qu'ils nous ont faite.*

37. Paulus autem dixit eis: Cæsos nos publicè, indemnatos, homines Romanos miserunt in carcerem, & nunc occulté nos ejiciunt? Non ita: sed veniant,

38. Les huissiers rapporterent ceci aux magistrats, qui ayant appris qu'ils étoient citoyens Romains, commencerent à craindre.

38. & ipsi nos ejiciant. Nuntiaverunt autem magistratibus lictores verba hæc. Timueruntque auditò quòd Romani essent:

39. Ils vinrent donc leur faire des excuses; & les ayant mis hors de la prison, ils les supplierent de se retirer de leur ville.

39. & venientes deprecati sunt eos, & educentes rogabant ut egrederentur de Urbe.

40. Eux, au sortir de la prison, allerent chez Lydie; & ayant vû les freres, ils les consolerent, puis ils partirent.

40. Exeuntes autem de carcere, introierunt ad Lydiam: & visis fratribus consolati sunt eos, & profecti sunt.

CHAPITRE XVII.

§. I. *Paul convertit les Thessaloniciens; est persécuté par les Juifs.*

1. ILs passerent de-là par Amphipolis & par Apollonie, & vinrent à Thessalonique, où il y avoit une synagogue de Juifs.

1. Cum autem perambulassent Amphipolim, & Apolloniam, venerunt Thessalonicam, ubi erat synagoga Judæorum.

2. Paul y entra, selon la coutume *qu'il avoit de commencer toûjours par instruire les Juifs;* & durant trois jours de sabbat, il les entretint des Ecritures,

2. Secundùm consuetudinem autem Paulus introivit ad eos, & per sabbata tria disserebat eis de scripturis,

3. adaperiens & insinuans quia Christum oportuit pati, & resurgere à mortuis : & quia hic est Jesus Christus, quem ego annuntio vobis.

3. leur découvrant & leur faisant voir, *par plusieurs passages*, qu'il avoit fallu que le Christ souffrît, & qu'il ressuscitât d'entre les morts. Et ce Christ, *leur disoit-il*, est Jesus que je vous annonce.

4. Et quidam ex eis crediderunt, & adjuncti sunt Paulo & Silæ, & de colentibus Gentilibusque multitudo magna, & mulieres nobiles non paucæ.

4. Quelques-uns d'eux crurent, & se joignirent à Paul & à Silas, comme aussi une grande multitude de *Grecs* craignant Dieu, & de Gentils, & plusieurs femmes de qualité.

5. Zelantes autem Judæi assumentesque de vulgo viros quosdam malos, & turbâ factâ, concitaverunt civitatem : & assistentes domui Jasonis quærebant eos producere in populum.

5. Mais les Juifs, *qui étoient demeurés dans l'incrédulité*, étant poussés d'un *faux* zele, prirent avec eux quelques méchans hommes de la lie du peuple ; & s'étant attroupés, ils exciterent une émotion dans la ville, & vinrent assiéger la maison de Jason, voulant enlever Paul & Silas, & les mener devant le peuple :

6. Et cùm non invenissent eos, trahebant Jasonem & quosdam fratres ad principes civitatis, clamantes : Quoniam hi, qui Urbem concitant, & huc venerunt,

6. mais ne les ayant point trouvés, ils traînerent Jason & quelques-uns des freres devant les Magistrats de la ville, en criant : Ce sont-là ces gens *qui troublent toute la terre, & qui* sont venus ici troubler notre ville ;

7. quos suscepit Jason & hi omnes contra decreta Cæsaris faciunt, regem alium dicentes esse, Jesum.

7. & Jason les a reçûs chez lui. Ils sont tous rebelles aux ordonnances de Cesar, en soûtenant qu'il y a un autre roi, *qu'ils nomment* Jesus.

8. Concitaverunt autem plebem, & principes civitatis audientes hæc.

8. Ils émurent ainsi la populace, & les Magistrats de la ville qui les écoutoient.

9. & accepta satisfactione à Jasone, & à cæteris, dimiserunt eos.

9. Mais Jason & les autres ayant donné caution *de se représenter lorsqu'ils seroient appellés en justice*, les Magistrats les laisserent aller.

§. II. *Paul prêche à Beroée, est conduit à Athenes.*

10. Fratres verò confestim per noctem dimiserunt Paulum & Silam in Berœam : qui cum venissent, in synagogam Judæorum introierunt.

10. Dès la nuit même, les freres conduisirent hors de la ville Paul & Silas, pour aller à Beroée, où étant arrivés, ils entrerent dans la synagogue des Juifs.

11. Hi autem erant nobiliores eorum, qui sunt Thes-

11. Or ces Juifs de Beroée étoient d'un naturel plus noble *& plus équitable* que ceux

de Thessalonique; & ils reçurent la parole *de Dieu* avec beaucoup d'affection & d'ardeur, examinant tous les jours les Ecritures, pour voir si ce qu'on leur disoit étoit véritable:

salonicæ, qui susceperunt verbum cum omni aviditate, quotidie scrutantes Scripturas, si hæc ita se haberent.

12. de sorte que plusieurs d'entr'eux, & beaucoup de femmes Greques de qualité, & un assez grand nombre d'hommes, crurent *en Jesus-Christ.*

12. Et multi quidem crediderunt ex eis, & mulierum Gentilium honestarum, & viri non pauci.

13. Mais quand les Juifs de Thessalonique furent que Paul avoit annoncé la parole de Dieu à Beroée, ils y vinrent émouvoir & troubler le peuple.

13. Cùm autem cognovissent in Thessalonica Judæi, quia & Berœæ prædicatum est à Paulo verbum Dei, venerunt & illuc commoventes & turbantes multitudinem.

14. Aussi-tôt les freres se hâterent de faire sortir Paul, *comme* pour aller vers la mer; & Silas avec Timothée demeurerent à Beroée.

14. Statimque tunc Paulum dimiserunt fratres, ut iret usque ad mare, Silas autem & Timotheus remanserunt ibi.

15. Mais ceux qui conduisoient Paul le menerent jusqu'à Athenes, où ils le quitterent, après avoir reçû ordre de lui de dire à Silas & à Timothée qu'ils le vinssent trouver au plutôt.

15. Qui autem deducebant Paulum perduxerunt eum usque Athenas, & accepto mandato ab eo ad Silam & Timotheum, ut quam celeriter venirent ad illum, profecti sunt.

§. III. *Prédication de saint Paul dans l'Aréopage.*

16. Pendant que Paul les attendoit à Athenes, son esprit se sentoit émû, & comme irrité en lui-même, en voyant que cette ville étoit si attachée à l'idolatrie.

16. Paulus autem cùm Athenis eos expectaret, incitabatur spiritus ejus in ipso, videns idololatriæ deditam civitatem.

17. Il parloit donc dans la synagogue avec les Juifs, & avec ceux *d'entre les Gentils* qui craignoient Dieu; & *il faisoit la même chose* tous les jours dans la place *publique*, avec *tous* ceux qui s'y rencontroient.

17. Disputabat igitur in synagoga cum Judæis & colentibus, & in foro, per omnes dies, ad eos qui aderant.

18. Il y eut aussi quelques philosophes Epicuriens & Stoïciens qui conférerent avec lui. Et les uns disoient: Que veut dire ce discoureur? Et les autres: Il semble qu'il prêche de nouveaux dieux. *Ce qu'ils disoient*, à cause qu'il leur annonçoit Jesus & la résurrection.

18. Quidam autem Epicurei, & Stoici philosophi disserebant cum eo, & quidam dicebant: Quid vult seminiverbius hic dicere? Alii verò: Novorum dæmoniorum videtur annuntiator esse, quia Jesum, & resurrectionem annuntiabat eis.

19. Enfin ils le prirent, & le menerent à

19. Et apprehensum eum

ad Areopagum duxerunt, dicentes : Possumus scire quæ est hæc nova, quæ a te dicitur, doctrina ?

l'Aréopage *qui étoit le sénat de la ville*, en lui disant : Pourrions-nous savoir de vous quelle est cette nouvelle doctrine que vous publiez?

20. Nova enim quædam infers auribus nostris : Volumus ergo scire quidnam velint hæc esse.

20. Car vous nous dites de certaines choses dont nous n'avons point encore oüi parler. Nous voudrions donc bien savoir ce que c'est.

21. (Athenienses autem omnes, & advenæ hospites, ad nihil aliud vacabant, nisi aut dicere, aut audire aliquid novi.)

21. Or tous les Athéniens & les étrangers qui demeuroient à Athenes, ne passoient tout leur tems qu'à dire & à entendre dire quelque chose de nouveau.

22. Stans autem Paulus in medio Areopagi, ait : Viri Athenienses per omnia quasi superstitiosiores vos video.

22. Paul étant donc au milieu de l'Aréopage, leur dit : Seigneurs Athéniens, il me semble qu'en toutes choses vous êtes religieux jusqu'à l'excès :

23. Præteriens enim, & videns simulachra vestra, inveni & aram, in qua scriptum erat : IGNOTO DEO. Quod ergo ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis.

23. car ayant regardé en passant les statues de vos dieux, j'ai trouvé même un autel sur lequel il est écrit : Au Dieu inconnu. C'est donc ce Dieu que vous adorez sans le connoître, que je vous annonce ;

24. Deus, qui fecit mundum, & omnia quæ in eo sunt, hic cœli & terræ cùm sit Dominus, non in manufactis templis habitat.

24. *ce* Dieu qui a fait le monde, & tout ce qui est dans le monde, *& qui* étant le Seigneur du ciel & de la terre, n'habite point dans les temples bâtis par la main des hommes.

25. Nec manibus humanis colitur indigens aliquo, cùm ipse det omnibus vitam, & inspirationem, & omnia :

25. Et il n'est point honoré par les ouvrages de la main des hommes, comme s'il avoit besoin de quelque chose, lui qui donne à tous la vie, la respiration & toutes choses ;

26. fecitque ex uno omne genus hominum inhabitare super universam faciem terræ, definiens statuta tempora, & terminos habitationis eorum,

26. lui qui a fait naître, d'un seul *homme qu'il avoit tiré du néant*, toute la race des hommes ; & qui leur a donné pour demeure toute l'étendue de la terre, ayant marqué l'ordre des saisons, & les bornes de l'habitation de chaque peuple, *avec une sagesse & une puissance si admirables, & si indignes de sa grandeur, qu'elles le rendent comme sensible & palpable aux hommes qui y veulent faire quelque attention.*

27. quærere Deum, si forte attrectent eum, aut inve-

27. *Or il en a usé ainsi*, afin qu'ils cherchassent Dieu, & qu'ils tâchassent de le trou-

ver, comme avec la main à tâtons, *dans ses créatures, où il s'est peint; & où il est en quelque sorte caché*, quoiqu'il ne soit pas loin de chacn de nous.

niant, quamvis non longe sit ab unoquoque nostrûm.

28. Car c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement & l'être; &, comme quelques-uns de vos poëtes ont dit: Nous sommes mêmes les enfans & la race de Dieu.

28. In ipso enim vivimus, & movemur, & sumus: sicut & quidam vestrorum Poetarum dixerunt: Ipsius enim & genus sumus.

29. Etant donc la race de Dieu, *nous qui avons une ame raisonnable, intelligente & spirituelle*, nous ne devons pas croire que la divinité soit semblable à de l'or, à de l'argent, ou à de la pierre, dont l'art & l'industrie des hommes a fait des figures. *C'est néanmoins ce que plusieurs ont crû jusqu'à présent.*

29. Genus ergo cùm simus Dei, non debemus æstimare, auro, & argento, aut lapidi, sculpturæ artis, & cogitationis hominis, Divinum esse simile.

30. Mais Dieu étant en colere contre ces tems d'ignorance, *& voulant les faire cesser*, fait maintenant annoncer à tous les hommes, & en tous lieux, qu'ils fassent pénitence *de leurs péchés, & qu'ils quittent leurs erreurs*,

30. Et tempora quidem hujus ignorantiæ despiciens Deus: nunc annuntiat hominibus ut omnes ubique pœnitentiam agant.

31. parce qu'il a arrêté un jour auquel il doit juger le monde selon sa justice, par celui qu'il a destiné pour en être le juge; dont il a donné à tous les hommes une preuve certaine, en le ressuscitant d'entre les morts.

31. Eò quòd statuit diem, in quod judicaturus est orbem in æquitate, in viro, in quo statuit, fidem præbens omnibus, suscitans eum à mortuis.

32. Lorsqu'ils entendirent parler de la résurrection des morts, les uns s'en moquerent; les autres dirent: Nous vous entendrons une autre fois sur ce point.

32. Cùm audissent autem resurrectionem mortuorum, quidam quidem irridebant, quidam verò dixerunt: Audiemus te de hoc iterum.

33. Ainsi Paul sortit de leur assemblée.

33. Sic Paulus exivit de medio eorum.

34. Quelques-uns néanmoins se joignirent à lui, & embrasserent la foi; entre lesquels fut Denys sénateur de l'Aréopage; & une femme nommée Damaris, & d'autres avec eux.

34. Quidam verò viri adhærentes ei, crediderunt, in quibus & Dionysius Areopagita, & mulier nomine Damaris, & alii cum eis.

CHAPITRE XVIII.

§. I. *Paul vient à Corinthe ; y travaille de ses mains avec Aquilas & Priscille ; convertit beaucoup de monde.*

1. Post hæc egressus ab Athenis venit Corinthum.

1. APrès cela, Paul étant parti d'Athenes, vint à Corinthe,

2. Et inveniens quemdam Judæum nomine Aquilam, Ponticum genere, qui nuper venerat ab Italia, & Priscillam uxorem ejus, (eò quòd præcepisset Claudius discedere omnes Judæos à Roma) accessit ad eos.

2. où ayant trouvé un Juif nommé Aquilas, originaire de Pont, qui étoit nouvellement venu d Italie avec Priscille sa femme, parce que l'empereur Claude avoit ordonné à tous les Juifs de sortir de Rome, il se joignit à eux.

3. Et quia ejusdem erat artis, manebat apud eos, & operabatur (erant autem scenofactoriæ artis.)

3. Et parce que leur métier étoit de faire des tentes, & que c'étoit aussi le sien, il demeuroit chez eux, & y travailloit.

4. Et disputabat in synagoga per omne sabbatum, interponens nomen Domini Jesu, suadebatque Judæis, & Græcis.

4. Mais il prêchoit dans la synagogue tous les jours de sabbat; & faisant entrer dans ses discours le nom du Seigneur Jesus, il s'efforçoit de persuader aux Juifs & aux Grecs *qu'il étoit le Messie.*

5. Cùm venissent autem de Macedonia Silas & Timotheus, instabat verbo Paulus, testificans Judæis esse Christum Jesum.

5. Or quand Silas & Timothée furent venus de Macedoine, Paul s'employoit à prêcher avec encore plus d'ardeur, en montrant aux Juifs que Jesus étoit le Christ *qu'ils attendoient.*

6. Contradicentibus autem eis, & blasphemantibus, excutiens vestimenta sua, dixit ad eos: Sanguis vester super caput vestrum: mundus ego, ex hoc ad Gentes vadam.

6. Mais les Juifs le contredisant avec des paroles de blasphème, il secoüa ses habits, & leur dit: Que votre sang soit sur votre tête, *& que votre perte retombe sur vous seuls.* Pour moi, j'en suis innocent: *je vous ai prêché la vérité; vous ne voulez pas la recevoir :* je m'en vais desormais *l'annoncer* aux Gentils, *& leur porter le salut que vous rejettez.*

7. Et migrans inde, intravit in domum cujusdam, nomine Titi Justi, colentis Deum, cujus domus erat conjuncta synagogæ.

7. Et sortant de la *maison d'Aquilas qui étoit Juif*, il alla loger chez un nommé Tite Juste *Gentil, mais* qui craignoit Dieu, *&* dont la maison tenoit à la synagogue.

8. Crispus autem archisynagogus credidit Domino

8. Cependant Crispe chef de synagogue, crut au Seigneur avec toute sa famille; & plusieurs

plusieurs autres des Corinthiens ayant oüi Paul, crurent aussi, & furent baptisés.

9. Alors le Seigneur dit à Paul, en vision durant la nuit: Ne craignez point: mais parlez sans vous taire;

10. car je suis avec vous; & personne ne pourra vous maltraiter, parce que j'ai en cette ville un grand peuple *que je me suis choisi.*

11. Il demeura donc un an & demi à Corinthe; leur enseignant la parole de Dieu *avec une grande confiance & une grande liberté.*

cum omni domo sua: & multi Corinthiorum audientes credebant, & baptizabantur.

9. Dixit autem Dominus nocte per visionem Paulo: Noli timere, sed loquere, & ne taceas.

10. Propter quod ego sum tecum: & nemo apponetur tibi ut noceat te: quoniam populus est mihi multus in hac civitate.

11. Sedit autem ibi annum & sex menses, docens apud eos verbum Dei.

§. II. *Paul accusé devant Gallion; va en Syrie, & à Ephese.*

12. Or Gallion étant proconsul d'Achaïe, les Juifs d'un commun accord s'éleverent contre Paul, *se saisirent de lui*, & le menerent à son tribunal,

13. en disant: Celui-ci veut persuader aux hommes d'adorer Dieu d'une maniere contraire à la loi.

14. Et comme Paul alloit parler *pour sa défense*, Gallion dit aux Juifs: O Juifs, s'il s'agissoit de quelqu'injustice, ou de quelque mauvaise action *que cet homme eût commise*, je me croirois obligé de vous entendre avec patience:

15. Mais s'il est question de mots, de noms & de votre loi, démêlez vos différens comme vous l'entendrez; car je ne veux point m'en rendre juge.

16. Il les fit retirer ainsi de son tribunal.

17. Et *comme ils ne se pressoient pas de sortir*, tous *les Grecs Gentils, qui naturellement n'aimoient pas les Juifs*, ayant saisi Sosthene chef de synagogue, *qui portoit la parole contre Paul*, ils le battoient devant le tribunal, sans que Gallion s'en mît en peine.

18. Quand Paul eut encore demeuré là plusieurs jours, il prit congé des freres, &

12. Gallione autem proconsule Achaiæ, insurrexerunt uno animo Judæi in Paulum, & adduxerunt eum ad tribunal,

13. dicentes: Quia contra legem hic persuadet hominibus colere Deum.

14. Incipiente autem Paulo aperire os, dixit Gallio ad Judæos: Si quidem esset iniquum aliquid, aut facinus pessimum, viri Judæi, recte vos sustinerem.

15. Si verò quæstiones sunt de verbo, & nominibus, & lege vestrâ, vos ipsi videritis: Judex ego horum nolo esse.

16. Et minavit eos à tribunali.

17. Apprehendentes autem omnes Sosthenem principem synagogæ, percutiebant eum ante tribunal: & nihil eorum Gallioni curæ erat.

18. Paulus verò cùm adhuc sustinuisset dies multos, fra-

tribus valefaciens, navigavit in Syriam, (& cum eo Priscilla, & Aquila, qui sibi totonderat in Cenchris caput: habebat enim votum.

s'embarqua pour aller en Syrie avec Priscille & Aquilas, s'étant fait auparavant couper les cheveux à Cenchrée *port de mer proche Corinthe*, à cause d'un vœu qu'il avoit fait.

19. Devenitque Ephesum, & illos ibi reliquit. Ipse verò ingressus synagogam disputabat cum Judæis.

20. Rogantibus autem eis ut ampliori tempore maneret, non consensit,

21. sed valefaciens & dicens: Iterum revertar ad vos Deo volente, profectus est ab Epheso.

19. Et il arriva à Ephese, où il laissa Priscille & Aquilas. Pour lui, étant entré dans la synagogue, il conféra avec les Juifs,

20. qui le prierent de demeurer plus longtems avec eux: mais il ne le voulut point.

21. Et il prit congé d'eux, en leur disant: *Il faut absolument que j'aille passer la fête prochaine à Jerusalem: mais* je reviendrai vous voir, si c'est la volonté de Dieu. Et il partit *ainsi* d'Ephese.

22. Et descendens Cæsaream ascendit & salutavit Ecclesiam, & descendit Antiochiam.

23. Et facto ibi aliquanto tempore profectus est, perambulans ex ordine Galaticam regionem, & Phrygiam, confirmans omnes discipulos.

22. Etant abordé à Cesarée, il alla *à Jerusalem;* & après y avoir salué l'Eglise, il alla à Antioche *de Syrie,*

23. où il passa quelque tems, & il en partit ensuite: & suivant l'ordre des lieux, il parcourut tout le pays de Galatie & de Phrygie, fortifiant tous les disciples *de Jesus-Christ qui demeuroient dans ces provinces.*

§. III. *Apollon instruit par Priscille & Aquilas.*

24. Judæus autem quidam, Apollo nomine, Alexandrinus genere, vir eloquens, devenit Ephesum, potens in scripturis.

25. Hic erat edoctus viam Domini: & fervens spiritu loquebatur, & docebat diligenter ea quæ sunt Jesu, sciens tantùm baptisma Joannis.

26. Hic ergo cœpit fiducialiter agere in synagoga. Quem cùm audissent Priscilla & Aquila, assumpserunt eum, & diligentiùs exposuerunt ei viam Domini.

27. Cùm autem vellet ire Achaiam, exhortati fratres, scripserunt discipulis ut susciperent eum. Qui cùm ve-

24. En ce même tems, un Juif nommé Apollon, originaire d'Alexandrie, homme éloquent & fort habile dans les Ecritures, vint à Ephese.

25. Il avoit été instruit de la voie du Seigneur, ses paroles étoient animées de zele; & il enseignoit exactement ce qui concerne Jesus, sans connoître néanmoins que le baptême de Jean.

26. Il commença donc à parler librement *& hardiment* dans la synagogue. Et quand Priscille & Aquilas l'eurent oüi, ils le retirerent chez eux, & l'instruisirent plus amplement de la voie du Seigneur.

27. Et ayant voulu ensuite passer en Achaïe, les freres qui l'y avoient exhorté écrivirent aux disciples de le recevoir. Et lors-

qu'il y fut arrivé, il fut très-utile à ceux qui avoient embrassé la foi *par la lumiere & la grace dont il étoit rempli :*

niffet, contulit multum his qui crediderant.

28. car il convainquoit fortement les Juifs en public, faisant voir, par les Ecritures, que Jesus étoit le Christ *qui leur avoit été promis.*

28. Vehementer enim Judæos revincebat publicè, ostendens per Scripturas, esse Christum Jesum.

CHAPITRE XIX.

§. I. *Disciples qui n'avoient reçû que le baptême de saint Jean, baptisés par saint Paul.*

1. PEndant qu'Apollon étoit à Corinthe, Paul ayant traversé les hautes provinces *de l'Asie*, vint à Ephese, où ayant trouvé quelques disciples, il leur dit :

1. Factum est autem, cùm Apollo esset Corinthi, ut Paulus peragratis superioribus partibus veniret Ephesum, & inveniret quosdam discipulos :

2. Avez-vous reçû le saint Esprit, depuis que vous avez embrassé la foi ? Ils lui répondirent : Nous n'avons pas seulement oüi dire qu'il y ait un saint Esprit.

2. dixitque ad eos : Si Spiritum sanctum accepistis credentes ? At illi dixerunt ad eum : Sed neque si Spiritus sanctus est, audivimus.

3. Il leur dit : Quel baptême avez-vous donc reçû ? Ils lui répondirent le baptême de Jean.

3. Ille verò ait : In quo ergo baptizati estis ? Qui dixerunt : In Joannis baptismate.

4. Alors Paul leur dit : Il est vrai que Jean a baptisé du baptême de la pénitence, disant aux peuples *qui venoient le recevoir*, que, *s'ils vouloient être sauvés*, ils devoient croire en celui qui venoit après lui, c'est-à-dire, en Jesus, *qui étoit le Messie, & dont Jean n'étoit que le précurseur.*

4. Dixit autem Paulus : Joannes baptizavit baptismo pœnitentiæ populum, dicens : In eum, qui venturus esset post ipsum, ut crederent, hoc est in Jesum.

5. Ce qu'ayant entendu, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jesus; *ils reçûrent le baptême qu'il avoit institué.*

5. His auditis, baptizati sunt in nomine Domini Jesu.

6. Et après que Paul leur eût imposé les mains, le saint Esprit descendit sur eux; ils parloient diverses langues, & ils prophétisoient.

6. Et cùm imposuisset illis manus Paulus, venit Spiritus sanctus super eos, & loquebantur linguis, & prophetabant.

7. Or ils étoient en tout environ douze *personnes.*

7. Erant autem omnes viri fere duodecim.

§. II. *Paul prêche à Ephese pendant deux ans, & y fait de grands miracles.*

8. Introgressus autem synagogam cum fiducia loquebatur per tres menses, disputans, & suadens de regno Dei.

8. Paul entra ensuite dans la synagogue, où il parla avec confiance *& liberté* pendant trois mois, conférant *avec les Juifs;* & s'efforçant de *leur* persuader *la nécessité de la foi en Jesus-Christ, pour arriver à la possession* du royaume de Dieu.

9. Cùm autem quidam indurarentur, & non crederent, maledicentes viam Domini coram multitudine, discedens ab eis, segregavit discipulos, quotidie disputans in schola Tyranni cujusdam.

9. Mais comme quelques-uns s'endurcissoient & demeuroient dans l'incrédulité, décriant devant tout le peuple la voie du Seigneur, il se retira, & il sépara ses disciples d'avec eux; & il enseignoit tous les jours dans l'école d'un nommé Tyran.

10. Hoc autem factum est per biennium, ita ut omnes, qui habitabant in Asia, audirent verbum Domini, Judæi atque Gentiles.

10. Ce qu'il continua durant deux ans; de sorte que tous ceux qui demeuroient en Asie, tant Juifs que Gentils, entendirent la parole du Seigneur *Jesus.*

11. Virtutesque non quaslibet faciebat Deus per manum Pauli:

11. Et Dieu faisoit des miracles extraordinaires par les mains de Paul;

12. ita ut etiam super languidos deferentur à corpore ejus sudaria & semicinctia, & recedebant ab eis languores, & spiritus nequam egrediebantur.

12. jusques-là même que, lorsque les mouchoirs & les tabliers qui avoient touché son corps, étoient appliqués aux malades, ils étoient guéris de leurs maladies, & les esprits malins sortoient *hors de ceux qui en étoient possédés.*

§. III. *Exorcistes. Juifs battus par les démons. Livres brûlés.*

13. Tentaverunt autem quidam & de circumeuntibus Judæis exorcistis, invocare super eos, qui habebant spiritus malos, nomen Domini Jesu, dicentes: Adjuro vos per Jesum quem Paulus prædicat.

13. Or quelques-uns des exorcistes Juifs, qui alloient de ville en ville, entreprirent aussi d'invoquer le nom du Seigneur Jesus sur ceux qui étoient possédés des malins esprits, en leur disant: Nous vous conjurons, par Jesus que Paul prêche, *de sortir d'ici.*

14. Erant autem quidam Judæi Scevæ principis sacerdotum septem filii, qui hoc faciebant.

14. Ceux qui faisoient cela étoient sept fils d'un Juif prince des prêtres, nommé Sceva.

15. Respondens autem spiritus nequam dixit eis: Jesum novi, & Paulum scio: vos autem qui estis?

15. Mais le malin esprit leur répondit: Je connois Jesus, & je sai qui est Paul: mais vous, qui êtes-vous? *& quelle autorité avez-vous?*

16. Aussi-tôt l'homme qui étoit possédé d'un démon furieux se jetta sur eux; & s'étant rendu maître de deux d'entr'eux, il les traita si mal, qu'ils furent contraints de s'enfuir de cette maison, tout nuds & blessés.

16. Et insiliens in eos homo, in quo erat dæmonium pessimum, & dominatus amborum, invaluit contra eos, ita ut nudi & vulnerati effugerent de domo illa.

17. Cet évenement ayant été sû de tous les Juifs & de tous les Gentils qui demeuroient à Ephese, ils furent tous saisis de crainte: & le nom du Seigneur Jesus fut glorifié *& respecté de plus en plus.*

17. Hoc autem notum factum est omnibus Judæis, atque Gentilibus qui habitabant Ephesi: & cecidit timor super omnes illos, & magnificabatur nomen Domini Jesu.

18. Plusieurs même de ceux qui avoient crû, venoient confesser & déclarer ce qu'ils avoient fait *de mal, pour en obtenir le pardon.*

18. Multique credentium veniebant, confitentes & annuntiantes actus suos.

19. Il y en eut aussi beaucoup de ceux qui avoient exercé les arts curieux *de la magie,* qui apporterent leurs livres, & les brûlerent devant tout le monde: & quand on en eut supputé le prix, on trouva qu'il se montoit à cinquante mille pieces d'argent.

19. Multi autem ex eis, qui fuerant curiosa sectati, contulerunt libros, & combusserunt coram omnibus: & computatis pretiis illorum, invenerunt pecuniam denariorum quinquaginta millium.

20. Ainsi la parole de Dieu se répandoit de plus en plus, & se fortifioit puissamment.

20. Ita fortiter crescebat verbum Dei, & confirmabatur.

21. Après cela, Paul se proposa, par le *mouvement du* saint Esprit, de passer par la Macédoine & par l'Achaïe, & d'aller à Jerusalem; & il disoit: Quand j'aurai été là, il faut que je voye aussi Rome.

21. His autem expletis, proposuit Paulus in spiritu, transita Macedonia & Achaia ire Jerosolymam, dicens: Quoniam postquam fuero ibi, oportet me & Romam videre.

22. Et ayant envoyé en Macédoine deux de ceux qui le servoient dans son ministere, Timothée & Eraste, il demeura encore quelque tems en Asie.

22. Mittens autem in Macedoniam duos ex ministrantibus sibi, Timotheum & Erastum, ipse remansit ad tempus in Asia.

§. IV. *Sédition à Ephese contre saint Paul.*

23. Mais pendant ce tems-là il survint de grands troubles au sujet de la voie du Seigneur, *& de la prédication de l'Evangile.*

23. Facta est autem illo tempore turbatio non minima de via Domini.

24. Car un certain orfevre, nommé Demetrius, qui faisoit de *petits* temples d'argent *sur le modele de celui* de *la déesse* Diane, *qui étoit à Ephese,* & qui donnoit *par-là* beaucoup à gagner à ceux de sa profession,

24. Demetrius enim quidam nomine, argentarius, faciens ædes argenteas Dianæ, præstabat artificibus non modicum quæstum:

25. les ayant assemblés avec les autres du

25. quos convocans, & eos

qui hujuſmodi erant opifices, dixit : Viri, ſcitis quia de hoc artificio eſt nobis acquiſitio :

même métier, il leur dit : Mes amis, vous ſavez que c'eſt de ces ouvrages que vient tout notre gain :

26. & videtis, & auditis, quia non ſolùm Epheſi, ſed pœnè totius Aſiæ, Paulus hic ſuadens avertit multam turbam, dicens : Quoniam non ſunt dii, qui manibus fiunt.

26. Cependant vous voyez vous-mêmes, & vous entendez dire que ce Paul-ci a détourné un grand nombre de perſonnes *du culte des dieux*, non-ſeulement à Epheſe, mais preſque par toute l'Aſie, en diſant que les ouvrages de la main des hommes ne ſont point des dieux.

27. Non ſolùm autem hæc periclitabitur nobis pars redargutionem venire, ſed & magnæ Dianæ templum in nihilum reputabitur, ſed & deſtrui incipiet majeſtas ejus, quam tota Aſia, & orbis colit.

27. Et il n'y a pas ſeulement à craindre pour nous que notre métier ne ſoit décrié, mais même que le temple de la grande Diane ne tombe dans le même mépris ; & que la majeſté de celle qui eſt adorée dans toute l'Aſie, & même dans tout l'univers, ne s'anéantiſſe peu à peu.

28. His auditis, repleti ſunt ira, & exclamaverunt dicentes : Magna Diana Epheſiorum.

28. Ayant entendu ce diſcours, ils furent tranſportés de colere, & ils s'écrierent : *Vive* la grande Diane des Epheſiens.

29. Et impleta eſt civitas confuſione, & impetum fecerunt uno animo in theatrum, rapto Gaio & Ariſtarcho Macedonibus, comitibus Pauli.

29. Toute la ville fut auſſi-tôt remplie *de trouble &* de confuſion : & ces gens-là coururent en foule au *lieu où étoit le* théatre, entraînant *avec eux* Gaïus & Ariſtarque Macédoniens, qui avoient accompagné Paul dans ſon voyage.

30. Paulo autem volente intrare in populum, non permiſerunt diſcipuli.

30. Paul vouloit aller ſe préſenter au peuple, *pour ſauver ſes compagnons ;* mais les *autres* diſciples l'en empêcherent.

31. Quidam autem & de Aſiæ principibus, qui erant amici ejus, miſerunt ad eum rogantes ne ſe daret in theatrum :

31. Quelques-uns auſſi des Aſiarques, qui étoient ſes amis, l'envoyerent prier de ne ſe point préſenter au théatre, *tout étant à craindre de la fureur du peuple.*

32. alii autem aliud clamabant. Erat enim Eccleſia confuſa : & plures neſciebant qua ex cauſa conveniſſent.

32. Cependant les uns crioient d'une maniere, & les autres d'une autre : car tout ce concours de peuple n'étoit qu'une multitude confuſe ; & la plûpart même ne ſavoient pourquoi ils étoient aſſemblés.

33. De turba autem detraxerunt Alexandrum, propellentibus eum Judæis. Alexander autem manu ſilen-

33. Alors Alexandre fut dégagé de la foule par les Juifs, qui le pouſſerent devant eux. Et ayant fait ſigne de la main pour deman-

der audience, il vouloit se justifier devant le peuple.

34. Mais *le peuple* ayant reconnu qu'il étoit Juif, *& parconséquent ennemi des dieux*, ils s'écrierent tous durant près de deux heures: *Vive* la grande Diane des Ephésiens.

35. Après quoi, le greffier de la ville les ayant appaisés, il leur dit: Seigneurs Ephesiens, y a-t-il quelqu'un qui ne sache que la ville d'Ephese rend un culte particulier au temple de la grande Diane, fille de Jupiter?

36. Puis donc que ceci est reconnu de tout le monde, vous devez demeurer en paix, & ne rien faire inconsidérément:

37. car ceux que vous avez amenés ici ne sont ni sacriléges, ni blasphémateurs de votre déesse.

38. Que si Demetrius, & les ouvriers qui sont avec lui, ont quelque plainte à faire contre quelqu'un, on tient l'audience; & il y a des proconsuls *établis pour rendre justice;* qu'ils s'appellent donc les uns & les autres *devant eux*.

39. Mais si vous avez quelqu'autre affaire à proposer, elle se pourra terminer dans une assemblée légitime.

40. Car nous sommes en danger d'être accusés de sédition pour ce qui s'est passé aujourd'hui, ne pouvant alléguer aucune raison pour justifier ce concours *tumultuaire du peuple*. Ayant dit cela, il congédia toute l'assemblée, *& chacun se retira*.

tio postulato, volebat reddere rationem populo.

34. Quem ut cognoverunt Judæum esse, vox facta una est omnium, quasi per horas duas clamantium: Magna Diana Ephesiorum.

35. Et cùm sedasset scriba turbas, dixit: Viri Ephesii, quis enim est hominum, qui nesciat Ephesiorum civitatem cultricem esse magnæ Dianæ, Jovisque prolis?

36. Cùm ergo his contradici non possit, oportet vos sedatos esse & nihil temerè agere.

37. Adduxistis enim homines istos, neque sacrilegos, neque blasphemantes deam vestram.

38. Quòd si Demetrius, & qui cum eo sunt artifices, habent adversus aliquem causam, conventus forenses aguntur, & proconsules sunt, accusent invicem.

39. Si quid autem alterius rei quæritis: in legitima Ecclesia poterit absolvi.

40. Nam & periclitamur argui seditionis hodiernæ: cùm nullus obnoxius sit (de quo possimus reddere rationem) concursûs istius. Et cùm hæc dixisset, dimisit Ecclesiam.

CHAPITRE XX.

§. I. *Paul va en Macédoine ; prêche à Troade. Mort & résurrection d'Eutyque.*

1. Postquam autem cessavit tumultus, vocatis Paulus discipulis, & exhortatus eos, valedixit, & profectus est ut iret in Macedoniam.

1. LE tumulte étant cessé, Paul fit venir les disciples ; & les ayant exhortés *à demeurer fermes dans la foi qu'ils avoient embrassée*, il leur dit adieu, & partit pour aller en Macédoine.

2. Cùm autem perambulasset partes illas, & exhortatus eos fuisset multo sermone, venit ad Græciam.

2. Après avoir parcouru cette province, & y avoir fait plusieurs exhortations *aux fidèles*, il vint en Grece ;

3. Ubi cùm fecisset menses tres, factæ sunt illi insidiæ à Judæis navigaturo in Syriam : habuitque consilium ut reverteretur per Macedoniam.

3. où ayant demeuré trois mois, il résolut de retourner par la Macédoine, à cause que les Juifs lui avoient dressé des embûches sur le chemin qu'ils devoient prendre pour aller par mer en Syrie.

4. Comitatus est autem eum Sopater Pyrrhi Berœensis ; Thessalonicensium verò Aristarchus, & Secundus, & Gajus Derbeus, & Timotheus : Asiani verò Tychicus & Trophimus.

4. Il fut accompagné *jusqu'en Asie* par Sopâtre *fils* de Pyrrhus de Beroée, par Aristarque & par Second, qui étoient de Thessalonique, par Gaïus de Derbe, par Timothée, par Tychique & par Trophime, tous deux d'Asie.

5. Hi cùm præcessissent, sustinuerunt nos Troade :

5. Ceux-ci étant allés devant, nous attendirent à Troade.

6. nos verò navigavimus post dies azymorum à Philippis, & venimus ad eos Troadem in diebus quinque, ubi demorati sumus diebus septem.

6. Pour nous, après les jours *de l'octave de Pâque, où l'on ne mange que* des *pains* azymes, *c'est-à-dire, sans levain*, nous nous embarquâmes à Philippes, & nous vinmes en cinq jours les trouver à Troade, où nous en demeurâmes sept.

7. Una autem Sabbati, cùm convenissemus ad frangendum panem, Paulus disputabat cum eis, profecturus in crastinum, protraxitque sermonem usque in mediam noctem.

7. Le premier jour de la semaine, les disciples s'étant assemblés pour rompre le pain *eucharistique*, Paul, qui devoit partir le lendemain, leur fit un discours quil continua jusqu'à minuit.

8. Erant autem lampades copiosæ in cœnaculo, ubi eramus congregati.

8. Or il y avoit beaucoup de lampes dans la salle haute où nous étions assemblés.

9. Sedens autem quidam adolescens nomine Eutychus

9. Et comme le discours de Paul dura long-tems, un jeune homme nommé Eutyque,

que, qui étoit assis sur une fenêtre, s'assoupit; & s'étant enfin endormi d'un profond sommeil, il tomba du troisieme étage en bas; & on le remporta mort.

super fenestram, cùm mergeretur somno gravi, disputante diu Paulo, ductus somno cecidit de tertio cœnaculo deorsum, & sublatus est mortuus.

10. Mais Paul étant descendu en bas, se pancha sur lui; & l'ayant embrassé, il leur dit: Ne vous troublez point; car il est vivant.

10. Ad quem cùm descendisset Paulus, incubuit super eum: & complexus dixit: Nolite turbari, anima enim ipsius in ipso est.

11. Puis étant remonté, & ayant rompu le pain, & mangé, il leur parla encore jusqu'au point du jour, & s'en alla ensuite.

11. Ascendens autem, frangensque panem, & gustans, satisque allocutus usque in lucem, sic profectus est.

12. Or on ramena le jeune homme vivant, dont ils furent extrêmement consolés.

12. Adduxerunt autem puerum viventem, & consolati sunt non minimè.

13. Pour nous, nous montâmes sur un vaisseau, & nous allâmes à Asson, *petite ville*, où nous devions reprendre Paul, selon l'ordre qu'il en avoit donné; car pour lui, il avoit voulu faire le chemin à pié.

13. Nos autem ascendentes navem, navigavimus in Asson, inde suscepturi Paulum: sic enim disposuerat ipse per terram iter facturus.

14. Lors donc qu'il nous eût rejoint à Asson, nous allâmes tous ensemble à Mitylene:

14. Cùm autem convenisset nos in Asson, assumpto eo, venimus Mitylenen.

15. Et continuant notre route, nous arrivâmes le lendemain vis-à-vis de Chio. Le jour suivant, nous abordâmes à Samos; & *nous étant arrêtés à Tragylle*, le jour d'après nous vînmes à Milet.

15. Et inde navigantes sequenti die venimus contra Chium, & alia applicuimus Samum, & sequenti die venimus Miletum.

16. Car Paul avoit résolu de passer Ephese sans y prendre terre, afin qu'il n'eût point occasion de s'arrêter en Asie, se hâtant, pour être, s'il eût été possible, le jour de la Pentecôte à Jerusalem, *afin d'y célébrer la fête.*

16. Proposuerat enim Paulus transnavigare Ephesum, ne qua mora illi fieret in Asia. Festinabat enim, si possibile sibi esset, ut diem Pentecostes faceret Jerosolymis.

§. II. *Discours de saint Paul à Milet.*

17. Etant à Milet, il envoya à Ephese pour faire venir les prêtres de l'Eglise.

17. A Mileto autem mittens Ephesum, vocavit majores natu Ecclesiæ.

18. Et quand ils furent venus, & qu'ils furent assemblés, il leur dit: Vous savez de quelle sorte je me suis conduit pendant tout le tems que j'ai été avec vous, depuis le premier jour que je suis entré en Asie;

18. Qui cùm venissent ad eum, & simul essent, dixit eis: Vos scitis, à prima die, qua ingressus sum in Asiam, qualiter vobiscum per omne tempus fuerim,

19. *vous savez* que j'ai servi le Seigneur en

19. serviens Domino cum

omni humilitate, & lachrymis, & tentationibus, quæ mihi acciderunt ex insidiis Judæorum :

toute humilité, & avec beaucoup de larmes; & parmi le traverses qui me sont survenues par la conspiration des Juifs contre moi :

20. quomodo nihil subtraxerim utilium, quo minus annuntiarem vobis, & docerem vos publicè, & per domos,

20. que *cependant* je ne vous ai rien caché de tout ce qui pouvoit vous être utile, rien ne m'ayant empêché de vous l'annoncer, & de vous en instruire en public & en particulier,

21. testificans Judæis atque Gentilibus in Deum pœnitentiam, & fidem in Dominum nostrum Jesum Christum.

21. prêchant aux Juifs, aussi-bien qu'aux Gentils, la pénitence envers Dieu, & la foi en notre Seigneur Jesus-Christ, *comme les seuls moyens d'être sauvés.*

22. Et nunc ecce alligatus ego spiritu, vado in Jerusalem; quæ in ea ventura sint mihi, ignorans :

22. Et maintenant, étant *comme* lié par le *saint* Esprit *qui me conduit*, je m'en vais à Jerusalem, sans que je sache ce qui m'y doit arriver ;

23. nisi quod Spiritus sanctus per omnes civitates mihi protestatur, dicens: quoniam vincula & tribulationes Jerosolymis me manent.

23. sinon que, dans toutes les villes par où je passe, le saint Esprit me fait connoître que des chaînes & des afflictions m'y sont préparées.

24. Sed nihil horum vereor : nec facio animam meam pretiosiorem quàm me, dummodo consummem cursum meum, & ministerium verbi, quod accepi à Domino Jesu, testificari Evangelium gratiæ Dei.

24. Mais je ne crains rien de toutes ces choses; & ma vie ne m'est pas plus précieuse que moi-même *& que mon salut. Ainsi* il me suffit que j'acheve ma course *avec la joie & la paix d'une bonne conscience*, & que j'accomplisse le ministere que j'ai reçû du Seigneur Jesus, qui est de prêcher l'Evangile de la grace de Dieu.

25. Et nunc ecce ego scio, quia amplius non videbitis faciem meam vos omnes, per quos transivi prædicans regnum Dei.

25. Au reste, je sai que vous ne verrez plus mon visage, vous tous chez qui j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu.

26. Quapropter contestor vos hodierna die, quia mundus sum à sanguine omnium.

26. Je vous déclare donc aujourd'hui que je suis pur *& innocent* du sang de vous tous; *& que si quelqu'un se perd, ce ne sera point par ma faute :*

27. Non enim subterfugi, quominus annuntiarem omne consilium Dei vobis.

27. car je n'ai point évité de vous annoncer toutes les volontés de Dieu, *& tout ce qu'il demande de vous pour vous sauver.*

28. Attendite vobis, & universo gregi, in quo vos Spiritus sanctus posuit episcopos, regere Ecclesiam Dei,

28. Prenez donc garde à vous-mêmes; & à tout le troupeau sur lequel le saint Esprit vous a établis Evêques pour gouverner

l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise par son propre sang.

29. Car je sai qu'après mon départ, il entrera parmi vous des loups ravissans, qui n'épargneront point le troupeau;

30. & que, d'entre vous-mêmes, il s'élevera des gens qui publieront des doctrines corrompues, afin d'attirer des disciples après eux.

31. C'est pourquoi veillez, en vous souvenant que, durant trois ans, je n'ai point cessé nuit & jour d'exhorter avec larmes chacun de vous *à travailler sérieusement à son salut*.

32. Et maintenant, *mes freres*, je vous recommande à Dieu, & à la parole de sa grace, à celui qui peut achever l'édifice *de votre salut, que nous avons commencé*, & vous donner *part à son* héritage avec tous ses saints.

33. Je n'ai desiré de recevoir de personne ni argent, ni or, ni vêtemens:

34. & vous savez vous-mêmes que ces mains que vous voyez ont fourni à tout ce qui nous étoit nécessaire, à moi, & à ceux qui étoient avec moi.

35. Je vous ai montré *en* tout que c'est ainsi qu'en travaillant *de ses mains, & en annonçant gratuitement l'Evangile*, il faut ménager les foibles, *& leur ôter tout lieu de croire qu'on prêche par intérêt;* & se souvenir *toûjours* de cette parole que le Seigneur Jesus a dite lui-même, qu'il y plus de bonheur à donner qu'à recevoir.

36. Après leur avoir ainsi parlé, il se mit à genoux, & pria avec eux tous.

37. Ils commencerent tous à fondre en larmes; & se jettant au cou de Paul, ils le baisoient,

38. étant principalement affligés de ce qu'il leur avoit dit, qu'ils ne le verroient plus. Et ils les conduisirent jusqu'au vaisseau.

quam acquisivit sanguine suo.

29. Ego scio quoniam intrabunt post discessionem meam lupi rapaces in vos, non parcentes gregi.

30. Et ex vobis ipsis exurgent viri loquentes perversa, ut abducant discipulos post se.

31. Propter quod vigilate, memoria retinentes, quoniam per triennium nocte & die non cessavi, cum lacrymis monens unumquemque vestrûm.

32. Et nunc commendo vos Deo, & verbo gratiæ ipsius, qui potens est ædificare, & dare hereditatem in sanctificatis omnibus.

33. Argentum & aurum, aut vestem nullius concupivi, sicut

34. ipsi scitis: quoniam ad ea, quæ mihi opus erant, & his, qui mecum sunt, ministraverunt manus istæ.

35. Omnia ostendi vobis, quoniam sic laborantes, oportet suscipere infirmos, ac meminisse verbi Domini Jesu, quoniam ipse dixit: Beatius est magis dare, quàm accipere.

36. Et cùm hæc dixisset, positis genibus suis oravit cum omnibus illis.

37. Magnus autem fletus factus est omnium: & procumbentes super collum Pauli, osculabantur eum,

38. dolentes maximè in verbo quod dixerat, quoniam amplius faciem ejus non essent visuri. Et deducebant eum ad navem.

CHAPITRE XXI.

§. I. *Saint Paul va à Jerusalem. Filles de Philippe prophéteſſes.*

1. Cùm autem factum eſſet ut navigaremus abſtracti ab eis, recto curſu venimus Coum, & ſequenti die Rhodum, & inde Pataram.

1. APrès que nous nous fûmes ſéparés d'eux avec beaucoup de peine, nous nous éloignâmes du port, & nous vînmes droit à Cos; le lendemain à Rhode; & de-là à Patare.

2. Et cùm inveniſſemus navem transfretantem in Phœnicen, aſcendentes navigavimus.

2. Et ayant trouvé un vaiſſeau qui paſſoit en Phénicie, nous montâmes deſſus, & nous fîmes voile.

3. Cùm apparuiſſemus autem Cypro, relinquentes eam ad ſiniſtram, navigavimus in Syriam, & venimus Tyrum: ibi enim navis expoſitura erat onus.

3. Quand nous fûmes à la vûe *de l'iſle* de Chypre, la laiſſant à gauche, nous fîmes route vers la Syrie, & nous allâmes aborder Tyr, où le vaiſſeau devoit laiſſer ſa charge.

4. Inventis autem diſcipulis, manſimus ibi diebus ſeptem: qui Paulo dicebant per Spiritum ne aſcenderet Jeroſolymam.

4. Y ayant trouvé des diſciples, nous y demeurâmes ſept jours: & *ces diſciples éclairés* par l'Eſprit *de Dieu*, diſoient à Paul qu'il n'allât point à Jeruſalem, *parce qu'ils voyoient qu'il auroit beaucoup à y ſouffrir. Mais ils ne ſavoient pas que c'étoit la volonté de Dieu. Auſſi Paul n'eut point d'égard à leurs prieres.*

5. Et expletis diebus profecti, ibamus, deducentibus nos omnibus cum uxoribus & filiis uſque foras civitatem: & poſitis genibus in littore, oravimus.

5. Et *ainſi*, au bout de ces *ſept* jours, nous partîmes: & ils vinrent tous, avec leurs femmes & leurs enfans, nous conduire juſques hors de la ville. Nous étant mis à genoux ſur le rivage, nous fîmes notre priere:

6. Et cùm valefeciſſemus invicem, aſcendimus navem: illi autem redierunt in ſua.

6. & après nous être dit adieu les uns les autres, *& nous être embraſſés*, nous montâmes ſur le vaiſſeau; & eux, ils s'en retournerent chez eux.

7. Nos verò navigatione expleta, à Tyro deſcendimus Ptolemaidam: & ſalutatis fratribus, manſimus die una apud illos.

7. Pour nous, *continuant notre route*, de Tyr, nous vînmes à Ptolemaïde, où nous terminâmes notre navigation. Et ayant ſalué les freres, nous demeurâmes un jour avec eux.

8. Alia autem die profec-

8. Le lendemain, nous vînmes à Ceſarée:

& étant entrés dans la maison de Philippe l'Evangeliste, qui étoit l'un des sept *diacres*, nous demeurâmes chez lui.

ti, venimus Cæsaream. Et intrantes domum Philippi evangelistæ, qui erat unus de septem, mansimus apud eum.

9. Il avoit quatre filles vierges, qui prophétisoient.

9. Huic autem erant quatuor filiæ virgines prophetantes.

§. II. *Agabus prédit les liens de saint Paul. Larmes des disciples. Constance de saint Paul.*

10. Pendant notre demeure en cette ville, qui fut de quelques jours, un prophete, nommé Agabus, arriva de Judée.

10. Et cùm moraremur per dies aliquot, supervenit quidam à Judæa propheta, nomine Agabus.

11. Nous étant venu voir, il prit la ceinture de Paul; & s'en liant les piés & les mains, il dit: Voici ce que dit le saint Esprit: L'homme à qui est cette ceinture sera lié de cette sorte par les Juifs dans Jerusalem; & ils le livreront entre les mains des Gentils.

11. Is cùm venisset ad nos, tulit zonam Pauli: & alligans sibi pedes & manus, dixit: Hæc dicit Spiritus sanctus: Virum, cujus est zona hæc, sic alligabunt in Jerusalem Judæi, & tradent in manus Gentium.

12. Ayant entendu cette parole, nous le priâmes *avec larmes*, nous & tous ceux de ce lieu-là, de ne point aller à Jerusalem.

12. Quod cùm audissemus, rogabamus nos, & qui loci illius erant, ne ascenderet Jerosolymam.

13. Mais Paul répondit: Que faites-vous de pleurer ainsi, & de m'attendrir le cœur? Je vous déclare que je suis tout prêt de souffrir à Jerusalem, non-seulement la prison, mais la mort même, pour le nom du Seigneur Jesus.

13. Tunc respondit Paulus, & dixit: Quid facitis flentes, & affligentes cor meum? Ego enim non solùm alligari, sed & mori in Jerusalem paratus sum, propter nomen Domini Jesu.

14. Et quand nous vîmes que nous ne pouvions le persuader, nous ne le pressâmes pas davantage; mais nous dimes: Que la volonté du Seigneur soit faite.

14. Et cùm ei suadere non possemus, quievimus, dicentes: Domini voluntas fiat.

15. Ces jours étant passés, nous nous disposâmes à partir, & nous allâmes à Jerusalem.

15. Post dies autem istos præparati, ascendebamus in Jerusalem.

16. Quelques-uns des disciples de la ville de Cesarée vinrent aussi avec nous, amenant avec eux un ancien disciple, nommé Mnason, originaire de Chypre, chez qui nous devions loger.

16. Venerunt autem & ex discipulis à Cæsarea nobiscum, adducentes secum apud quem hospitaremur Mnasonem quemdam Cyprium, antiquum discipulum,

§. III. *Avis de Jacques à Paul, qui se purifie dans le temple.*

17. Et cum venissemus Jerosolymam, libenter exceperunt nos fratres.

17. Quand nous fûmes arrivés à Jerusalem, les freres nous reçurent avec joie.

18. Sequenti autem die introibat Paulus nobiscum ad Jacobum, omnesque collecti sunt seniores.

18. Et le lendemain nous allâmes avec Paul visiter Jacques, chez lequel tous les prêtres s'assemblerent.

19. Quos cùm salutasset, narrabat per singula, quæ Deus fecisset in Gentibus per ministerium ipsius.

19. Après les avoir salués, il leur raconta en détail tout ce que Dieu avoit fait par son ministere parmi les Gentils.

20. At illi cùm audissent, magnificabant Deum, dixeruntque ei: Vides frater, quot millia sunt in Judæis, qui crediderunt, & omnes æmulatores sunt legis.

20. Et eux ayant entendu toutes ces choses, ils en glorifierent Dieu, & lui dirent: Vous voyez, *notre* frere, combien de milliers de Juifs ont crû *en Jesus-Christ*: & *cependant* ils sont *encore* tous zélés pour *les observations de* la loi, *dont il est venu les décharger*.

21. Audierunt autem de te, quia discessionem doceas a Moyse eorum, qui per Gentes sunt, Judæorum, dicens non debere eos circumcidere filios suos, neque secundùm consuetudinem ingredi.

21. Or ils ont oüi dire que vous enseignez à tous les Juifs qui sont *répandus* parmi les Gentils de renoncer à Moyse, en disant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs enfans, *comme il l'a ordonné*, ni vivre selon les coûtumes *reçûes parmi eux*.

22. Quid ergo est? utique oportet convenire multitudinem: audient enim te supervenisse.

22. Que faut-il donc faire? Car les fideles s'assembleront: & *comme* ils ne manqueront pas d'apprendre *dans l'assemblée* que vous êtes arrivé, *il est bon qu'ils sachent en même-tems que vous n'êtes point opposé aux cérémonies de la loi.*

23. Hoc ergo fac quod tibi dicimus: Sunt nobis viri quatuor, votum habentes super se.

23. Faites donc ce que nous vous allons dire: Nous avons ici quatre hommes qui ont fait *le* vœu *des Nazaréens*.

24. His assumptis, sanctifica te cum illis, & impende in illis ut radant capita & sciant omnes quia quæ de te audierunt, falsa sunt, sed ambulas & ipse custodiens legem.

24. Prenez-les avec vous, & purifiez-vous avec eux. Payez même pour eux ce *qu'il faut*, afin qu'ils se rasent la tête, *& qu'ils offrent le sacrifice*. Et *ainsi* tous sauront que ce qu'ils ont oüi dire de vous est faux, & que vous continuez à observer la loi, *bien loin de la regarder comme mauvaise*.

25. De his autem qui crediderunt ex Gentibus, nos

25. Quant aux Gentils qui ont crû en *Jesus-Christ, cette action ne les portera point à*

croire qu'ils ſoient obligés d'obſerver la loi : car nous leur avons écrit que nous avons jugé qu'ils *ne* devoient *rien obſerver de ces choſes, mais ſeulement* s'abſtenir des viandes immolées aux idoles, du ſang, des viandes étouffées & de la fornication.

ſcripſimus, judicantes ut abſtineant ſe ab idolis, immolaio, & ſanguine, & ſuffocato, & fornicatione.

26. Paul ayant donc pris avec lui ces hommes, & s'étant purifié avec eux, il entra au temple le jour ſuivant, faiſant ſavoir *aux prêtres* les jours auxquels s'accompliroit leur purification, & quand l'offrande devroit être préſentée pour chacun d'eux.

26. Tunc Paulus, aſſumptis viris, poſtera die purificatus cum illis intravit in templum, annuntians expletionem dierum purificationis, donec offerretur pro unoquoque eorum oblatio.

§. IV. *Paul maltraité par les Juifs, délivré par Lyſias.*

27. Mais ſur la fin des ſept jours, les Juifs d'Aſie, *qui étoient venus à Jeruſalem pour la fête*, l'ayant vû dans le temple, émûrent le peuple, & ſe ſaiſirent de lui, en criant:

27. Dum autem ſeptem dies conſummarentur, hi qui de Aſia erant Judæi, cùm vidiſſent eum in templo, concitaverunt omnem populum, & injecerunt ei manus, clamantes:

28. Au ſecours, Iſraélites: voici celui qui dogmatiſe par-tout contre notre nation, contre la loi & contre ce lieu *ſaint;* & qui de plus a encore introduit des Gentils dans le temple, & a profané *ainſi* ce ſaint lieu.

28. Viri Iſraelitæ, adjuvate : hic eſt homo, qui adverſus populum, & legem, & locum hunc, omnes ubique docens, inſuper & Gentiles induxit in templum, & violavit ſanctum locum iſtum.

29. Ils diſoient cela, parce qu'ayant vû dans la ville Trophime d'Epheſe avec Paul, ils croyoient que Paul l'avoit introduit dans le temple.

29. Viderant enim Trophimum Epheſium in civitate cum ipſo, quem æſtimaverunt quoniam in templum introduxiſſet Paulus.

30. Auſſi-tôt toute la ville fut émûe, & le peuple accourut en foule ; & s'étant ſaiſis de Paul, ils le tirerent hors du temple, *qui étoit un azyle inviolable;* & les portes en furent incontinent fermées, *afin qu'il ne pût s'y réfugier.*

30. Commotaque eſt civitas tota, & facta eſt concurſio populi. Et apprehendentes Paulum, trahebant eum extra templum : & ſtatim clauſæ ſunt januæ.

31. Et comme ils ſe diſpoſoient à le tuer, on vint dire au tribun de la cohorte *qui gardoit le temple*, que toute la ville de Jeruſalem étoit *en trouble &* en confuſion.

31. Quærentibus autem eum occidere, nuntiatum eſt tribuno cohortis : Quia tota confunditur Jeruſalem.

32. Il prit au même inſtant des ſoldats & des centeniers avec lui, & courut à ces ſé-

32. Qui ſtatim aſſumptis militibus, & centurionibus,

decurrit ad illos. Qui cùm vidissent tribunum, & milites, cessaverunt percutere Paulum.

ditieux, qui voyant le tribun & les soldats, cesserent de battre Paul.

33. Tunc accedens tribunus apprehendit eum, & jussit eum alligari catenis duabus: & interrogabat quis esset, & quod fecisset.

33. Alors le tribun s'approchant, se saisit de lui; & l'ayant fait lier de deux chaînes, il demandoit qui il étoit, & ce qu'il avoit fait.

34. Alii autem aliud clamabant in turba. Et cùm non posset certum cognoscere præ tumultu, jussit duci eum in castra.

34. Mais dans cette foule, les uns crioient d'une façon, & les autres d'une autre. Voyant donc qu'il n'en pouvoit rien apprendre de certain à cause du tumulte, il commanda qu'on le menât dans la forteresse.

35. Et cùm venisset ad gradus, contigit ut portaretur à militibus propter vim populi.

35. Lorsque Paul fut sur les degrés, il fallut que les soldats le portâssent, pour *le garantir de* la violence du peuple.

36. Sequebatur enim multitudo populi, clamans: Tolle eum.

36. Car il étoit suivi d'une grande multitude de peuple, qui crioit: Faites-le mourir.

37. Et cùm cœpisset induci in castra Paulus, dicit tribuno: Si licet mihi loqui aliquid ad te? Qui dixit: Græce nosti?

37. Paul étant sur le point d'entrer dans la citadelle, dit au tribun: Puis-je prendre la liberté de vous dire quelque chose? Le tribun *surpris de l'entendre parler sa propre langue*, lui dit: Vous savez parler grec?

38. Nonne tu es Ægyptius, qui ante hos dies tumultum concitasti, & eduxisti in desertum quatuor millia virorum sicariorum?

38. N'êtes-vous point cet Egyptien, qui, ces jours passés, se souleva, & mena au désert avec lui quatre mille brigands?

39. Et dixit ad eum Paulus: Ego homo sum quidem Judæus à Tarso Ciliciæ, non ignotæ civitatis municeps. Rogo autem te, permitte mihi loqui ad populum.

39. Paul lui répondit: Je vous assûre que je suis Juif & citoyen de Tarse, ville de Cilicie assez célebre. Au reste, je vous prie de me permettre de parler au peuple.

40. Et cùm ille permisisset, Paulus stans in gradibus, annuit manu ad plebem, & magno silentio facto, allocutus est lingua Hebræa, dicens:

40. Le tribun le lui ayant permis, Paul se tenant debout sur les degrés, fit signe de la main au peuple. Et après qu'on eût fait un grand silence, il parla de la sorte en langue hébraïque:

CHAPITRE

CHAPITRE XXII.

§. I. *Discours de saint Paul aux Juifs.*

1. MEs freres & mes peres, je vous prie de vouloir écouter ce que j'ai à vous dire maintenant pour ma justification.

2. Quand ils entendirent qu'il leur parloit en langue hébraïque, ils écouterent avec encore plus de silence.

3. Et il leur dit : Pour ce qui regarde ma personne, je suis Juif, né à Tarse en Cilicie ; j'ai été élevé en cette ville *de Jerusalem* aux piés de Gamaliel, & instruit *par lui* dans la maniere la plus exacte d'observer la loi de nos peres, étant *devenu à cette école* zelé pour la loi, comme vous l'êtes encore tous aujourd'hui.

4. C'est moi qui ai persécuté, même jusqu'à la mort, ceux de cette secte, les chargeant de chaînes, hommes & femmes, & les mettant en prison,

5. comme le grand-prêtre m'en est témoin, avec tous les anciens *qui composent le sénat*. Ayant même pris d'eux des lettres pour les freres de Damas, j'y allai, dans le dessein d'amener aussi prisonniers à Jerusalem ceux *de cette même secte* qui étoient là, afin qu'ils fussent punis.

6. Mais il arriva que, comme j'étois en chemin, & que j'approchois de Damas vers l'heure de midi, je fus environné tout d'un coup *& frappé* d'une grande lumiere *qui venoit* du ciel :

6. & étant tombé par terre, j'entendis une voix qui me disoit: Saul, Saul, pourquoi me persecutez-vous ?

8. Je répondis : Qui êtes-vous, Seigneur? Je suis, me dit-il, Jesus de Nazareth, que vous persécutez.

1. Viri fratres, & patres, audite quam ad vos nunc reddo rationem.

2. Cùm audissent autem quia Hebræa lingua loqueretur ad illos, magis præstiterunt silentium.

3. Et dicit : Ego sum vir Judæus, natus in Tarso Ciliciæ, nutritus autem in ista civitate, secus pedes Gamaliel eruditus juxta veritatem paternæ legis, æmulator legis, sicut & vos omnes estis hodie :

4. quia hanc viam persecutus sum usque ad mortem, alligans & tradens in custodias viros ac mulieres,

5. sicut princeps sacerdotum mihi testimonium reddit, & omnes majores natu, à quibus & epistolas accipiens, ad fratres Damascum pergebam, ut adducerem inde vinctos in Jerusalem ut punirentur.

6. Factum est autem, eunte me, & appropinquante Damasco media die, subitò de cœlo circumfulsit me lux copiosa :

7. & decidens in terram, audivi vocem dicentem mihi: Saule, Saule, quid me persequeris ?

8. Ego autem respondi : Quis es, Domine ? Dixitque ad me : Ego sum Jesus Nazarenus, quem tu persequeris.

9. Et qui mecum erant, lumen quidem viderunt, vocem autem non audierunt ejus qui loquebatur mecum.

9. Ceux qui étoient avec moi virent bien la lumiere, *& en furent effrayés* : mais ils n'oüirent point *assez distinctement* la voix de celui qui me parloit, *pour entendre ce qu'il me disoit.*

10. Et dixi : Quid faciam, Domine ? Dominus autem dixit ad me : Surgens Vade Damascum : & ibi tibi dicetur de omnibus, quæ te oporteat facere.

10. Alors je dis : Seigneur, que ferai-je ? Et le Seigneur me répondit : Levez-vous, & allez à Damas ; & on vous dira là tout ce que vous devez faire.

11. Et cùm non viderem præ claritate luminis illius, ad manum deductus à comitibus, veni Damascum.

11. Et comme le grand éclat de cette lumiere m'avoit ôté l'usage de la vûe, ceux qui étoient avec moi me prirent par la main, & me menerent à Damas.

12. Ananias autem quidam, vir secundum legem testimonium habens ab omnibus cohabitantibus Judæis,

12. Or il y avoit à Damas un homme *pieux* selon la loi, nommé Ananie, à la vertu duquel tous les Juifs qui y demeuroient rendoient *un* témoignage *avantageux.*

13. veniens ad me, & astans dixit mihi : Saule frater respice. Et ego eadem hora respexi in eum.

13. Il me vint trouver ; & s'approchant de moi, il me dit : Mon frere Saul, recouvrez la vûe. Au même instant *je vis, &* je le regardai.

14. At ille dixit : Deus patrum nostrorum præordinavit te, ut cognosceres voluntatem ejus, & videres justum, & audires vocem ex ore ejus :

14. Il me dit ensuite, le Dieu de nos peres vous a prédestiné pour connoître sa volonté, pour voir le Juste, & pour entendre les paroles de sa bouche, *afin que vous soyez témoin de sa résurrection.*

15. quia eris testis illius ad omnes homines, eorum quæ vidisti & audisti.

15. Car vous lui rendrez témoignage devant tous les hommes de ce que vous avez vû & entendu *en venant ici.*

16. Et nunc quid moraris ? Exurge, baptizare, & ablue peccata tua, invocato nomine ipsius.

16. Qu'attendez-vous donc ? Levez-vous ; & recevez le baptême, & lavez vos péchés, en invoquant le nom du Seigneur, *que vous avez persécuté. J'obéis ; & je commençai dès-lors à publier sa gloire & sa divinité.*

17. Factum est autem revertenti mihi in Jerusalem, & oranti in templo, fieri me in stupore mentis,

17. Or il arriva qu'étant revenu depuis à Jerusalem, lorsque j'étois en prieres dans le temple, j'eus un ravissement d'esprit ;

18. & videre illum dicentem mihi : Festina, & exi velociter ex Jerusalem : quoniam non recipient testimonium tuum de me.

18. & je le vis qui me dit : Hâtez-vous & sortez promptement de Jerusalem ; car ils ne recevront point le témoignage que vous leur rendrez de moi.

19. Je lui répondis : Seigneur, ils savent eux-mêmes que c'étoit moi qui mettois en prison, & qui faisois fouetter dans les synagogues ceux qui croyoient en vous ;

19. Et ego dixi : Domine ipsi sciunt quia ego eram concludens in carcerem, & cædens per synagogas eos qui credebant in te :

20. & que, lorsqu'on répandoit le sang de votre martyr Etienne, j'étois présent, & je consentois à sa mort, & je gardois les vêtemens de ceux qui le lapidoient.

20. & cùm funderetur sanguis Stephani testis tui, ego astabam, & consentiebam, & custodiebam vestimenta interficientium illum.

21. Mais il me dit : Allez-vous-en ; car je vous envoyerai bien loin vers les Gentils.

21. Et dixit ad me : Vade, quoniam ego in nationes longe mittam te.

§. II. *Fureur des Juifs contre saint Paul. On le veut fouetter. Il se déclare citoyen Romain.*

22. Les Juifs l'avoient écouté jusqu'à ce mot : mais alors ils éleverent leurs voix, & crierent : Otez du monde ce *méchant homme ;* car ce seroit un crime de le laisser vivre.

22. Audiebant autem eum usque ad hoc verbum, & levaverunt vocem suam dicentes : Tolle de terra hujusmodi : non enim fas est eum vivere.

23. Et comme ils crioient, & jettoient leurs manteaux à terre, & faisoient voler la poussiere en l'air, *marquant par tous ces mouvemens leur extrême fureur,*

23. Vociferantibus autem eis, & projicientibus vestimenta sua, & pulverem jactantibus in aërem,

24. le tribun le fit mener dans la forteresse, & commanda qu'on lui donnât la question en le fouettant, pour tirer de sa bouche ce qui les faisoit crier ainsi contre lui.

24. jussit tribunus induci eum in castra, & flagellis cædi & torqueri eum, ut sciret propter quam causam sic acclamarent ei.

25. Mais quand on l'eut attaché *au poteau* avec des courroies, Paul dit au centenier qui étoit présent : Vous est-il permis de fouetter un citoyen Romain, & qui n'a point été condamné ?

25. Et cùm astrinxissent eum loris : dicit astanti sibi Centurioni Paulus : Si hominem Romanum & indemnatum licet vobis flagellare ?

26. Le centenier ayant oüi ces paroles, alla trouver le tribun, & lui dit : Que pensez-vous faire ? Car cet homme est citoyen Romain.

26. Quo audito, Centurio accessit ad tribunum, & nuntiavit ei, dicens : Quid acturus es ? hic enim homo, civis Romanus est.

27. Le tribun aussi-tôt vint à Paul, & lui dit : Etes-vous citoyen Romain ? Paul lui répondit : Oüi, je le suis.

27. Accedens autem tribunus, dixit illi : Dic mihi si tu Romanus es ? At ille dixit : Etiam.

28. Le tribun lui repartit : Il m'en a coûté bien de l'argent pour acquérir ce droit là. Et moi, dit Paul, je l'ai par ma naissance même.

28. Et respondit tribunus : Ego multâ summâ civilitatem hanc consecutus sum. Et Paulus ait : Ego autem & natus sum.

29. Protinus ergo discesserunt ab illo, qui eum torturi erant. Tribunus quoque timuit postquam rescivit, quia civis Romanus esset, & quia alligasset eum.

29. En même-tems, ceux qui lui devoient donner la question se retirerent. Et le tribun eut peur, voyant que Paul étoit citoyen Romain, & qu'il l'avoit fait lier.

30. Postera autem die volens scire diligentiùs, qua ex causa accusaretur à Judæis, solvit eum, & jussit sacerdotes convenire, & omne concilium: & producens Paulum, statuit inter illos.

30. Le lendemain, voulant savoir plus exactement de quoi les Juifs l'accusoient, il lui fit ôter ses chaînes; & ayant ordonné que le *prince des* prêtres & tout le conseil s'assemblâssent, il amena Paul, & le présenta devant eux.

CHAPITRE XXIII.

§. I. *Paul appelle le grand-prêtre muraille blanchie; divise les Pharisiens d'avec les Sadducéens.*

1. Intendens autem in concilium Paulus ait: Viri fratres, ego omni conscientia bona conversatus sum ante Deum, usque in hodiernum diem.

1. ALors Paul regardant le conseil *avec un œil ferme & assûré*, leur dit: Mes freres, jusqu'à cette heure je me suis conduit devant Dieu avec toute la dtoiture d'une bonne conscience.

2. Princeps autem sacerdotum Ananias præcepit astantibus sibi percutere os ejus.

2. En même-tems Ananie grand-prêtre commanda à ceux qui étoient près de lui de le frapper sur le visage, *pour le punir de son impudence.*

3. Tunc Paulus dixit ad eum: Percutiet te Deus, paries dealbate. Et tu sedens judicas me secundùm legem, & contra legem jubes me percuti?

3. Alors Paul lui dit: Dieu vous frappera vous-même, muraille blanchie, *hypocrite que vous êtes.* Quoi! vous êtes assis ici pour me juger selon la loi; & cependant, contre la loi, vous commandez qu'on me frappe?

4. Et qui astabant dixerunt: Summum sacerdotem Dei maledicis?

4. Ceux qui étoient présens dirent à Paul: Osez-vous bien maudire *ainsi* le grand-prêtre de Dieu?

5. Dixit autem Paulus: Nesciebam fratres, quia princeps est sacerdotum. Scriptum est enim: Principem populi tui non maledices.

5. Paul leur répondit: Je ne savois pas, mes freres, que ce fût le grand-prêtre. Car il est écrit: Vous ne maudirez point le prince du peuple.

6. Sciens autem Paulus, quia una pars esset Sadducæorum, & altera Pharisæorum, exclamavit in conci-

6. Or Paul sachant qu'une partie de ceux qui étoient là étoient Sadducéens, & l'autre Pharisiens, il s'écria dans l'assemblée: Mes

freres, je suis Pharisien, & fils de Pharisien; & c'est à cause de l'espérance *d'une autre vie;* & de la résurrection des morts, que l'on veut me condamner.

lio: Viri fratres, ego Pharisæus sum, filius Pharisæorum, de spe & resurrectione mortuorum ego judicor.

7. Dès qu'il eut dit ces paroles, il s'émut une dissention entre les Pharisiens & les Sadducéens; & l'assemblée fut divisée:

7. Et cùm hæc dixisset, facta est dissensio inter Pharisæos & Sadducæos, & soluta est multitudo.

8. car les Sadducéens disent qu'il n'y a ni résurrection, ni ange, ni esprit; au lieu que les Phariséns reconnoissent l'un & l'autre.

8. Sadducæi enim dicunt, non esse resurrectionem, neque Angelum, neque Spiritum: Pharisæi autem utraque confitentur.

9. Il s'éleva donc *sur cela* un grand bruit; & quelques-uns des Pharisiens contestoient, en disant: Nous ne trouvons point de mal en cet homme. Que savons-nous si un esprit ou un ange ne lui auroit point parlé? *Ne combattons point contre Dieu, qui peut sans doute ressusciter les morts, & le lui avoir révélé.*

9. Factus est autem clamor magnus. Et surgentes quidam Pharisæorum, pugnabant, dicentes: Nihil mali invenimus in homine isto: quid si Spiritus locutus est ei, aut Angelus?

10. Comme le tumulte s'augmentoit, le tribun craignant que Paul ne fut mis en pieces par ces gens-là, *& qu'on ne le rendît responsable de sa mort,* il commanda qu'on fit venir des soldats qui l'enlevâssent d'entre leurs mains, & le menâssent dans la forteresse.

10. Et cùm magna dissensio facta esset, timens tribunus ne discerperetur Paulus ab ipsis, jussit milites descendere, & rapere eum de medio eorum, ac deducere eum in castra.

§. II. *Jesus-Christ apparoît à Paul. Juifs se devouent pour le tuer.*

11. La nuit suivante, le Seigneur se présenta à lui, & lui dit: Paul, ayez bon courage; car comme vous m'avez rendu témoignage dans Jerusalem, il faut aussi que vous me rendiez témoignage dans Rome.

11. Sequenti autem nocte assistens ei Dominus, ait: Constans esto: sicut enim testificatus es de me in Jerusalem, sic te oportet & Romæ testificari.

12. Le jour étant venu, quelques Juifs s'étant ligués, firent vœu, avec serment & imprécation contr'eux-mêmes, de ne boire ni manger qu'il n'eussent tué Paul.

12. Facta autem die collegerunt se quidam ex Judæis, & devoverunt se dicentes, neque manducaturos, neque bibituros, donec occiderent Paulum.

13. Ils étoient plus de quarante qui avoient fait cette conjuration.

13. Erant autem plus quàm quadraginta viri, qui hanc conjurationem fecerant:

14. Et ils vinrent se présenter aux princes des prêtres & aux sénateurs; & ils leur dirent: Nous avons fait vœu, avec de grandes im-

14. qui accesserunt ad principes sacerdotum, & seniores, & dixerunt: Devotione devovimus nos nihil gus-

turos, donec occidamus Paulum.

15. Nunc ergo vos notum facite tribuno cum concilio, ut producat illum ad vos, tanquam aliquid certius cognituri de eo. Nos verò prius quam appropiet, parati sumus interficere illum.

16. Quod cùm audisset filius sororis Pauli insidias, venit & intravit in castra, nuntiavitque Paulo.

17. Vocans autem Paulus ad se unum ex Centurionibus, ait: Adolescentem hunc perduc ad tribunum, habet enim aliquid indicare illi.

18. Et ille quidem assumens eum, duxit ad tribunum, & ait: Vinctus Paulus rogavit me hunc adolescentem perducere ad te, habentem aliquid loqui tibi.

19. Apprehendens autem tribunus manum illius, secessit cum eo seorsum, & interrogavit illum: Quid est, quod habes indicare mihi?

20. Ille autem dixit: Judæis convenit rogare te, ut crastinà die producas Paulum in concilium, quasi aliquid certius inquisituri sint de illo:

21. tu verò ne credideris illis, insidiantur enim ei ex eis viri amplius quàm quadraginta, qui se devoverunt non manducare, neque bibere, donec interficiant eum: & nunc parati sunt, expectantes promissum tuum.

précations contre nous-mêmes, de ne point manger que nous n'ayons tué Paul.

15. Vous n'avez donc qu'à faire savoir de la part du conseil au tribun, que vous le priez de faire amener demain Paul devant vous, comme pour connoître plus particulierement de son affaire: & nous serons prêts pour le tuer avant qu'il arrive.

16. Mais le fils de la sœur de Paul ayant appris cette conspiration, entra dans la forteresse, & le dit à Paul.

17. Paul ayant appellé un des centeniers, lui dit: je vous prie de mener ce jeune homme au tribun; car il a quelque chose à lui dire.

18. Le centenier aussi-tôt prit le jeune homme avec lui, & le mena au tribun, auquel il dit: Paul le prisonnier m'a prié de vous amener ce jeune homme, qui a quelque avis à vous donner.

19. Le tribun le prenant par la main, & l'ayant tiré à part, lui demanda: Qu'avez-vous à me dire?

20. Ce jeune homme lui dit: Les Juifs ont résolu ensemble de vous prier que demain vous envoyiez Paul dans leur assemblée, comme s'ils vouloient connoître plus exactement de son affaire.

21. Mais ne consentez pas à leur demande; car plus de quarante hommes d'entre eux lui doivent dresser des embûches, ayant fait vœu, avec de grands sermens, de ne boire ni manger qu'ils ne l'ayent tué: & ils sont déja tout préparés, attendant seulement que vous leur ayez accordé ce qu'ils desirent.

§. III. *Lysias envoie Paul à Cesarée.*

22. Le tribun ayant oüi cela, renvoya le jeune homme, & lui défendit de découvrir à personne qu'il lui eût donné cet avis.

23. Et ayant appellé deux centeniers, il leur dit : Tenez prêts, dès la troisieme heure de la nuit, deux cens soldats, soixante & dix cavaliers, & deux cens lances pour aller jusqu'à Cesarée.

24. Il leur ordonna aussi d'avoir des chevaux pour monter Paul, & le mener sûrement au gouverneur Felix.

25. Car il eut peur que les Juifs ne l'enlevâssent, & ne le tuâssent; & qu'après cela, on ne l'accusât d'avoir reçû *d'eux* de l'argent *pour le leur livrer.*

26. Il écrivit en même-tems *à Felix* en ces termes : Claude Lysias, au très-excellent gouverneur Felix, salut :

27. Les Juifs s'étant saisis de cet homme, & étant sur le point de le tuer, j'y arrivai avec des soldats, & le tirai de leurs mains, ayant sû qu'il étoit citoyen Romain.

28. Et voulant savoir de quel crime ils l'accusoient, je le menai en leur conseil.

29. Je trouvai qu'il n'étoit accusé que de certaines choses qui regardent leur loi, sans qu'il y eût en lui aucun crime qui fût digne de mort.

30. Et sur l'avis qu'on m'a donné d'une entreprise que les Juifs avoient formée pour le tuer, je vous l'ai envoyé *à l'heure même;* ayant aussi commandé à ses accusateurs d'aller proposer devant vous ce qu'ils ont à dire contre lui. Adieu.

31. Les soldats donc, pour exécuter l'ordre qu'ils avoient reçû, prirent Paul avec eux, & le menerent la nuit à Antipatride :

22. Tribunus igitur dimisit adolescentem, præcipiens ne cui loqueretur quoniam hæc nota sibi fecisset.

23. Et vocatis duobus Centurionibus, dixit illis : Parate milites ducentos, ut eant usque Cæsaream, & equites septuaginta, & lancearios ducentos, à tertia hora noctis :

24. & jumenta præparate, ut imponentes Paulum, salvum perducerent ad Felicem præsidem.

25. (Timuit enim ne fortè raperent eum Judæi, & occiderent, & ipse postea calumniam sustineret, tanquam accepturus pecuniam) scribens epistolam continentem hæc :

26. Claudius Lysias optimo præsidi Felici, salutem.

27. Virum hunc comprehensum à Judæis, & incipientem interfici ab eis superveniens cum exercitu eripui, cognito quia Romanus est :

28. volensque scire causam quam objiciebant illi, deduxi eum in concilium eorum.

29. Quem inveni accusari de quæstionibus legis ipsorum, nihil verò dignum morte aut vinculis habentem criminis.

30. Et cùm mihi perlatum esset de insidiis, quas paraverant illi, misi eum ad te, denuntians & accusatoribus ut dicant apud te. Vale.

31. Milites ergo secundùm præceptum sibi, assumentes Paulum, duxerunt per noctem in Antipatridem.

32. Et postera die dimissis equitibus ut cum eo irent, reversi sunt ad castra.

32. & le lendemain, ils s'en retournerent à la forteresse, l'ayant laissé entre les mains des cavaliers,

33. Qui cùm venissent Cæsaream, & tradidissent epistolam præsidi, statuerunt ante illum & Paulum.

33. qui étant arrivés à Cesarée, rendirent la lettre au gouverneur, & lui présenterent Paul.

34. Cum legisset autem, & interrogasset de qua provincia esset: & cognoscens quia de Cilicia,

34. Le gouverneur l'ayant lûe, s'enquit de quelle province étoit Paul. Et ayant appris qu'il étoit de Cilicie,

35. Audiam te, inquit, cum accusatores tui venerint. Jussitque in prætorio Herodis custodiri eum.

35. il lui dit: Je vous entendrai quand vos accusateurs seront venus. Et il commanda qu'on le gardât au palais d'Herode.

CHAPITRE XXIV.

§. I. *Paul accusé, se défend devant Felix.*

1. Post quinque autem dies descendit princeps sacerdotum, Ananias cum senioribus quibusdam, & Tertullo quodam oratore, qui adierunt præsidem adversus Paulum.

1. CInq jours après, Ananie grand-prêtre descendit à Cesarée, avec quelques sénateurs *Juifs*, & un certain orateur nommé Tertulle, qui se rendirent accusateurs de Paul devant le gouverneur.

2. Et citato Paulo cœpit accusare Tertullus, dicens: Cùm in multa pace agamus per te, & multa corrigantur per tuam providentiam;

2. Et Paul ayant été appellé, Tertulle commença à l'accuser en ces termes: Comme c'est par vous, très-excellent Felix, que nous joüissons d'une profonde paix, & que plusieurs choses utiles à ce peuple ont été établies par votre sage prévoyance,

3. semper & ubique suscipimus, optime Felix, cum omni gratiarum actione.

3. nous le ressentons en tout tems & en tous lieux, & nous vous en rendons toutes sortes d'actions de graces.

4. Ne diutiùs autem te protraham, oro, breviter audias nos pro tua clementia.

4. Mais pour ne vous point arrêter plus long-tems, je vous prie d'écouter avec votre équité ordinaire ce que nous avons à vous dire en peu de paroles.

5. Invenimus hunc hominem pestiferum, & concitantem seditiones omnibus Judæis in universo orbe, & auctorem seditionis sectæ Nazarenorum:

5. Nous avons trouvé cet homme, qui est une peste publique, qui met dans tout l'univers la division & le trouble parmi tous les Juifs, & qui est le chef de la secte séditieuse des Nazaréens,

6. qui

6. qui a même tenté de profaner le temple : de forte que nous nous étions saisis de lui, & le voulions juger selon notre loi.

7. Mais le tribun Lysias étant survenu, nous l'a arraché d'entre les mains avec grande violence,

8. ordonnant que ses accusateurs viendroient comparoître devant vous. *Les voici prêts à soûtenir les faits que je viens d'avancer, qui sont d'ailleurs si constans, que l'accusé même ne sauroit les nier.* Et *ainsi* vous pourrez vous-même, en l'interrogeant, reconnoître la vérité des choses dont nous l'accusons.

9. Les Juifs ajoûterent que tout cela étoit véritable.

10. Mais le gouverneur ayant fait signe à Paul de parler, il le fit de cette sorte : J'entreprendrai avec d'autant plus de confiance de me justifier devant vous, que je sai qu'il y a plusieurs années que vous gouvernez cette province.

11. Car il vous est aisé de savoir qu'il n'y a pas plus de douze jours que je suis venu à Jerusalem, pour adorer *Dieu, & non pas pour y exciter le trouble & la division, comme on vient de le dire.*

12. Et *en effet*, ils ne m'ont point trouvé disputant avec personne, ni amassant le peuple, soit dans le temple, soit dans les synagogues, soit dans la ville;

13. & ils ne sauroient prouver aucun des chefs dont ils m'accusent maintenant..

14. Il est vrai, *&* je le reconnois devant vous, que, selon cette secte qu'ils appellent hérésie, je sers le Dieu de nos peres, croyant toutes les choses qui sont écrites dans la loi & dans les prophetes;

15. espérant en Dieu, comme ils esperent eux-mêmes, que tous les hommes justes ou injustes ressusciteront un jour.

16. C'est pourquoi je travaille sans cesse à

6. qui etiam templum violare conatus est, quem & apprehensum voluimus secundùm legem nostram judicare.

7. Superveniens autem tribunus Lysias, cum vi magna eripuit eum de manibus nostris,

8. jubens accusatores ejus ad te venire : à quo poteris ipse judicans, de omnibus istis cognoscere, de quibus nos accusamus eum.

9. Adjecerunt autem & Judæi, dicentes hæc ita se habere.

10. Respondit autem Paulus, (annuente sibi Præside dicere:) Ex multis annis te esse judicem genti huic sciens, bono animo pro me satisfaciam.

11. Potes enim cognoscere, quia non plus sunt mihi dies, quàm duodecim ex quo ascendi adorare in Jerusalem :

12. & neque in templo invenerunt me cum aliquo disputantem, aut concursum facientem turbæ, neque in synagogis,

13. neque in civitate : neque probare possunt tibi de quibus nunc me accusant.

14. Confiteor autem hoc tibi, quòd secundùm sectam, quam dicunt hæresim, sic deservio Patri & Deo meo, credens omnibus, quæ in Lege & Prophetis scripta sunt :

15. spem habens in Deum, quam & hi ipsi expectant, resurrectionem futuram justorum, & iniquorum.

16. In hoc & ipse studeo

sine offendiculo conscientiam habere ad Deum, & ad homines semper.

conserver ma conscience exempte de reproche devant Dieu & devant les hommes, *bien loin de vouloir la souiller par les crimes dont on m'accuse.*

17. Post annos autem plures, eleemosynas facturus in gentem meam veni, & oblationes, & vota.

17. Mais *ce qui prouve clairement mon innocence, c'est qu'*après *avoir été absent de Jerusalem pendant* plusieurs années, j'y suis revenu pour faire des aumônes à ceux de ma nation, & rendre *à Dieu* mes offrandes & mes vœux.

18. In quibus invenerunt me purificatum in templo: non cum turba, neque cum tumultu.

18. Et lorsque j'étois encore dans ces exercices de religion, ils m'ont trouvé purifié dans le temple, sans amas de peuple ni tumulte.

19. Quidam autem ex Asia Judæi, quos oportebat apud te præsto esse, & accusare si quid haberent adversum me:

19. Or *ceux qui m'y ont trouvé sont* quelques Juifs d'Asie qui devroient comparoître devant vous, & se rendre *mes* accusateurs, s'ils avoient quelque chose à dire contre moi, *puisque ce sont eux qui m'ont arrêté.*

20. aut hi ipsi dicant si quid invenerunt in me iniquitatis, cum stem in concilio,

20. Mais que ceux-ci mêmes déclarent s'ils m'ont trouvé coupable de quoi que ce soit, lorsque j'ai comparu dans *leur* assemblée;

21. nisi de una hac solummodo voce, quâ clamavi inter eos stans: Quoniam de resurrectione mortuorum ego judicor hodie à vobis.

21. si ce n'est qu'on me veuille faire un crime de cette parole que j'ai dite hautement en leur présence: C'est à cause de la résurrection des morts que vous voulez me condamner aujourd'hui.

22. Distulit autem illos Felix, certissimè sciens de via hac, dicens: Cùm tribunus Lysias descenderit, audiam vos.

22. Felix ayant oüi tous ces discours, & voulant être encore plus exactement informé de quoi il s'agissoit, les remit à une autre fois, & leur dit: Lorsque le Tribun Lysias sera venu *de Jerusalem*, je vous écouterai de nouveau.

23. Jussitque Centurioni custodire eum, & habere requiem, nec quemquam de suis prohibere ministrare ei.

23. Il commanda ensuite au centenier de garder Paul, mais en le tenant moins resserré, & sans empêcher qu'aucun des siens ne le servît, *& ne le visitât.*

§. II. *Felix effrayé par Paul ; attend de l'argent de lui ; le laisse en prison.*

24. Quelques jours après, Felix étant revenu *à Cesarée* avec Drusille sa femme, qui étoit Juive, fit venir Paul; & il écouta ce qu'il lui dit de la foi en Jesus-Christ.

25. Mais comme Paul lui parloit de la justice, de la chasteté & du jugement à venir, Felix en fut effrayé, & lui dit : C'est assez pour cette heure, retirez-vous : quand j'aurai le tems, je vous manderai.

26. Et parce qu'il espéroit que Paul lui donneroit de l'argent, *afin qu'il le mît en liberté*, il l'envoyoit querir souvent, & s'entretenoit avec lui, *pour lui donner lieu de lui en offrir.*

27. Deux ans s'étant passés *ainsi*, Felix eut pour successeur Porcius Festus; & voulant obliger les Juifs *qu'il avoit irrités par ses violences*, il laissa Paul en prison.

24. Post aliquot autem dies veniens Felix cum Drusilla uxore sua, quæ erat Judæa, vocavit Paulum, & audivit ab eo fidem, quæ est in Christum Jesum.

25. Disputante autem illo de justitia, & castitate, & de judicio futuro, tremefactus Felix respondit : Quod nunc attinet, vade : tempore autem opportuno accersam te.

26. Simul & sperans, quòd pecunia ei daretur à Paulo, propter quod & frequenter accersens eum, loquebatur cum eo.

27. Biennio autem expleto, accepit successorem Felix Porcium Festum. Volens autem gratiam præstare Judæis Felix, reliquit Paulum vinctum.

CHAPITRE XXV.

§. I. *Saint Paul se défend devant Festus : il appelle à Cesar.*

1. FEstus donc étant arrivé dans la province, vint trois jours après de Cesarée à Jerusalem.

2. Et les princes des prêtres avec les premiers d'entre les Juifs le vinrent trouver pour accuser Paul devant lui :

3. & ils lui demandoient comme une grace, qu'il le fît venir à Jerusalem, leur dessein étant de le faire assassiner par des gens qu'ils avoient disposés sur le chemin.

4. Mais Festus *leur* répondit que Paul étoit en prison à Cesarée, où il iroit dans peu de jours.

5. Que les principaux donc d'entre vous, leur dit-il, y viennent avec moi : & si cet

1. Festus ergo cùm venisset in provinciam, post triduum ascendit Jerosolymam à Cæsarea.

2. Adieruntque eum principes sacerdotum, & primi Judæorum, adversùs Paulum : & rogabant eum,

3. postulantes gratiam adversùs eum, ut juberet perduci eum in Jerusalem, insidias tendentes ut interficerent eum in via.

4. Festus autem respondit, servari Paulum in Cæsarea : se autem maturiùs profecturum.

5. Qui ergo in vobis (ait) potentes sunt, descendentes

ſimul, ſi quod eſt in viro crimen, accuſent eum.

homme a commis quelque crime, qu'ils l'en accuſent.

6. Demoratus autem inter eos dies non ampliùs quàm octo, aut decem, deſcendit Cæſaream, & altera die ſedit pro tribunali, & juſſit Paulum adduci.

6. N'ayant pas demeuré à Jeruſalem plus de huit ou dix jours, il s'en retourna à Ceſarée. Et le lendemain, s'étant aſſis ſur le tribunal, il commanda qu'on amenât Paul.

7. Qui cùm perductus eſſet, circumſteterunt eum, qui ab Jeroſolyma deſcenderant Judæi, multas & graves cauſas objicientes, quas non poterant probare.

7. Et comme on l'eût amené, les Juifs qui étoient venus de Jeruſalem l'environnerent, l'accuſant de pluſieurs grands crimes, dont ils ne pouvoient apporter aucune preuve.

8. Paulo rationem reddente: Quoniam neque in legem Judæorum, neque in templum, neque in Cæſarem quidquam peccavi.

8. Et Paul ſe défendoit, en diſant: Je n'ai rien fait, ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre Ceſar.

9. Feſtus autem volens gratiam præſtare Judæis, reſpondens Paulo, dixit: Vis Jeroſolymam aſcendere, & ibi de his judicari apud me?

9. Mais Feſtus étant bien aiſe de favoriſer les Juifs, dit à Paul. Voulez-vous venir à Jeruſalem, & y être jugé devant moi ſur les choſes dont on vous accuſe?

10. Dixit autem Palus: Ad tribunal Cæſaris ſto, ibi me oportet judicari: Judæis non nocui, ſicut tu meliùs noſti.

10. Paul lui répondit: J'appelle au tribunal de Ceſar; c'eſt-là qu'il faut que je ſois jugé. Je n'ai fait aucun tort aux Juifs, comme vous-même le ſavez fort bien.

11. Si enim nocui, aut dignum morte aliquid feci, non recuſo mori: ſi verò nihil eſt eorum, quæ hi accuſant me, nemo poteſt me illis donare. Cæſarem appello.

11. Que s'il ſe trouve que je leur aye fait quelque tort, ou que j'aye commis quelque crime digne de mort, je ne refuſe pas de mourir. Mais s'il n'y a rien de véritable dans toutes les accuſations qu'ils font contre moi, nul ne me peut livrer à eux. J'en appelle à Ceſar.

12. Tunc Feſtus cum concilio locutus, reſpondit, Cæſarem appellaſti? ad Cæſarem ibis.

12. Alors Feſtus, après en avoir conféré avec ſon conſeil, répondit: Vous en avez appellé à Ceſar: vous irez devant Ceſar.

§. II. *Agrippa veut voir Saint Paul. Il eſt amené devant lui.*

13. Et cùm dies aliquot tranſacti eſſent, Agrippa rex & Bernice deſcenderunt Cæſaream ad ſalutandum Feſtum.

13. Quelques jours après, le roi Agrippa & *ſa ſœur* Berenice vinrent à Ceſarée pour ſaluer Feſtus.

14. Et cùm dies plures ibi demorarentur, Feſtus regi indicavit de Paulo, dicens:

14. Et comme ils y demeurerent pluſieurs jours, Feſtus entretint le roi *de l'affaire* de Paul, en lui diſant: Il y a ici un

homme que Felix a laissé prisonnier,

Vir quidam est derelictus à Felice vinctus,

15. que les princes des prêtres & les sénateurs des Juifs vinrent accuser devant moi, lorsque j'étois à Jerusalem, me demandant que je le condamnasse *à la mort*.

15. de quo cùm essem Jerosolymis, adierunt me principes sacerdotum, & seniores Judæorum, postulantes adversùs illum damnationem.

16. Mais je leur répondis, que ce n'étoit point la coûtume des Romains de condamner un homme, avant que l'accusé ait ses accusateurs présens devant lui, & qu'on lui ait donné la liberté de se justifier du crime dont on l'accuse.

16. Ad quos respondi: Quia non est Romanis consuetudo damnare aliquem hominem, priùs quam is qui accusatur, præsentes habeat accusatores, locumque defendendi accipiat ad abluenda crimina.

17. Après qu'ils furent venus, je m'assis dès le lendemain sur le tribunal, ne voulant point différer cette affaire; & je commandai que cette homme fût amené.

17. Cùm ergo huc convenissent sine ulla dilatione, sequenti die sedens pro tribunali, jussi adduci virum.

18. Ses accusateurs étant devant lui, ne lui reprocherent aucun des crimes dont je soupçonnois qu'il fût coupable.

18. De quo, cùm stetissent accusatores, nullam causam deferebant, de quibus ego suspicabar malum:

19. Ils avoient seulement quelques disputes avec lui touchant leur superstition, & touchant un certain Jesus mort, que Paul assûroit être vivant.

19. quæstiones verò quasdam de sua superstitione habebant adversùs eum, & de quodam Jesu defuncto, quem affirmabat Paulus vivere.

20. Ne sachant donc quelle résolution je devois prendre sur cette affaire, je lui demandai s'il vouloit bien aller à Jerusalem, pour y être jugé sur les points dont on l'accusoit.

20. Hæsitans autem ego de hujusmodi quæstione, dicebam si vellet ire Jerosolymam, & ibi judicari de istis.

21. Mais Paul en ayant appellé, & voulant que sa cause fut réservée à la connoissance d'Auguste, j'ai ordonné qu'on le gardât jusqu'à ce que je l'envoyasse à Cesar.

21. Paulo autem appellante ut servaretur ad Augusti cognitionem, jussi servari eum, donec mittam eum ad Cæsarem.

22. Agrippa dit à Festus: Il y a déja du tems que j'ai envie d'entendre parler cet homme. Vous l'entendrez demain, répondit Festus.

22. Agrippa autem dixit ad Festum: Volebam & ipse hominem audire. Cras, inquit, audies eum.

23. Le lendemain donc, Agrippa & Berenice vinrent avec grande pompe; & étant entrés dans la salle des audiences avec les tribuns & les principaux de la ville, Paul fut amené par le commandement de Festus.

23. Alterâ autem die, cùm venisset Agrippa, & Bernice, cum multa ambitione, & introissent in auditorium cum tribunis & viris principalibus civitatis, jubente Festo, adductus est Paulus.

24. Et Festus prenant la parole; O roi

24. Et dicit Festus: Agrip-

rex, & omnes, qui simul adestis nobiscum viri, videtis hunc, de quo omnis multitudo Judæorum interpellavit me Jerosolymis, petentes & acclamantes non oportere eum vivere ampliùs.

Agrippa, dit il, & vous tous qui êtes ici présens avec nous, vous voyez cet homme au sujet duquel tout le peuple Juif m'est venu trouver à Jerusalem *& ici*, demandant *sa mort*, & criant qu'il ne falloit pas le laisser vivre plus long-tems.

25. Ego verò comperi nihil dignum morte eum admisisse. Ipso autem hoc appellante ad Augustum, judicavi mittere.

25. Pour moi, j'ai reconnu qu'il n'a rien fait qui méritât la mort. *Ainsi j'aurois pû l'absoudre :* mais comme il en a appellé lui-même à Auguste, je me suis déterminé à l'y envoyer.

26. De quo quid certum scribam domino, non habeo. Propter quod produxi eum ad vos, & maxime ad te rex Agrippa, ut interrogatione facta habeam quid scribam.

26. Cependant je n'ai rien de certain à écrire de lui à l'Empereur; & c'est pour cela que je l'ai fait venir en votre présence, & sur-tout devant vous, ô roi Agrippa, afin qu'après l'avoir interrogé, j'aye quelque chose à écrire ?

27. Sine ratione enim mihi videtur mittere vinctum, & causas ejus non significare.

27. Car il ne me semble pas raisonnable d'envoyer un prisonnier, sans marquer en même-tems quels sont les crimes dont on l'accuse.

CHAPITRE XXVI.

§. I. *Paul se défend devant Agrippa.*

1. Agrippa verò ad Paulum ait : Permittitur tibi loqui pro temetipso. Tunc Paulus extentâ manu cœpit rationem reddere.

1. ALors Agrippa dit à Paul : On vous permet de parler pour votre défense. Paul aussi-tôt étendant la main, commença sa justification de cette sorte :

2. De omnibus, quibus accusor à Judæis, rex Agrippa, æstimo me beatum, apud te cùm sim defensurus me hodie.

2. Je m'estime heureux, ô roi Agrippa, de pouvoir aujourd'hui me justifier devant vous de toutes les choses dont les Juifs m'accusent ;

3. Maximè te sciente omnia, & quæ apud Judæos sunt consuetudines, & quæstiones : propter quod obsecro patienter me audias ;

3. parce que vous êtes pleinement informé de toutes les coûtumes des Juifs, & de toutes les questions qui sont entr'eux. C'est pourquoi je vous supplie de m'écouter avec patience.

4. & quidem vitam meam

4. Premierement, pour ce qui regarde la

vie que j'ai menée dans Jerusalem parmi ceux de ma nation depuis ma jeunesse, elle est connue de tous les Juifs *pour irréprochable.*

5. car s'ils veulent rendre témoignage à la vérité, ils savent que, dès mes plus tendres années, j'ai vécu en pharisien, faisant profession de cette secte, qui est la plus approuvée *& la plus exacte* de notre religion.

6. Et cependant on m'oblige aujourd'hui de paroître devant des juges *comme un criminel,* parce que j'espere en la promesse que Dieu a faite à nos peres,

7. de laquelle nos douze tribus, qui servent Dieu nuit & jour, esperent d'obtenir l'effet. C'est cette espérance, ô roi *Agrippa*, qui est le sujet de l'accusation que les Juifs forment contre moi.

8. Vous semble-t-il donc incroyable que Dieu ressuscite les morts?

9. Pour moi, j'avois crû d'abord qu'il n'y avoit rien que je ne dûsse faire contre le nom de Jesus de Nazareth.

10. Et c'est ce que j'ai exécuté dans Jerusalem, où j'ai mis en prison plusieurs des saints, en ayant reçû le pouvoir des princes des prêtres: & lorsqu'on les faisoit mourir, j'y ai donné mon consentement.

11. J'ai été souvent dans les synagogues, où, à force de tourmens *& de supplices*, je les contraignois de blasphémer *le nom de Jesus.* Et étant transporté de fureur contr'eux, je les persécutois jusques dans les villes étrangeres.

12. Un jour donc que j'allois dans ce dessein à Damas, avec un pouvoir & une commission des princes des prêtres,

13. lorsque j'étois en chemin, ô roi, je vis en plein midi briller du ciel une lumiere plus éclatante que celle du soleil, qui m'environna, & tous ceux qui m'accompagnoient.

à juventute, quæ ab initio fuit in gente mea in Jerosolymis, noverunt omnes Judæi,

5. præscientes me ab initio (si velint testimonium perhibere) quoniam secundùm certissimam sectam nostræ religionis vixi Pharisæus.

6. Et nunc in spe, quæ ad patres nostros repromissionis facta est à Deo, sto judicio subjectus:

7. in quam duodecim tribus nostræ, nocte ac die deservientes, sperant devenire. De qua spe accusor à Judæis, rex.

8. Quid incredibile judicatur apud vos, si Deus mortuos suscitat?

9. Et ego quidem existimaveram, me adversùs nomen Jesu Nazareni debere multa contraria agere.

10. Quod & feci Jerosolymis, & multos sanctorum ego in carceribus inclusi, à principibus sacerdotum potestate acceptâ: & cùm occiderentur detuli sententiam.

11. Et per omnes synagogas frequenter puniens eos, compellebam blasphemare: & ampliùs insaniens in eos, persequebar usque in exteras civitates.

12. In quibus dum irem Damascum cum potestate & permissu principum sacerdotum,

13. die media in via, vidi, rex, de cœlo supra splendorem solis circumfulsisse me lumen, & eos qui mecum simul erant.

14. Omnesque nos cùm decidissemus in terram, audivi vocem loquentem mihi Hebraicâ linguâ: Saule, Saule, quid me persequeris? durum est tibi contra stimulum calcitrare.

14. Etant tous tombés par terre, j'entendis une voix qui me disoit en langue hébraïque: Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous? Il vous est dur de regimber contre l'aiguillon, *& de me résister.*

15. Ego autem dixi: Quis es Domine? Dominus autem dixit: Ego sum Jesus, quem tu persequeris.

15. Je dis alors: Qui êtes-vous, Seigneur? Et le Seigneur me dit: Je suis Jesus que vous persécutez.

16. Sed exurge, & sta super pedes tuos: ad hoc enim apparui tibi, ut constituam te ministrum, & testem eorum quæ vidisti, & eorum quibus apparebo tibi,

16. Mais levez-vous, & vous tenez debout; car je vous ai apparu, afin de vous établir ministre & témoin des choses que vous avez vûes, & de celles aussi que je vous montrerai, en vous apparoissant de nouveau.

17. eripiens te de populo, & gentibus, in quas nunc ego mitto te,

17. Et je vous délivrerai *des mains* de ce peuple, & *de celles* des Gentils, auxquels je vous envoie maintenant,

18. aperire oculos eorum, ut convertantur à tenebris ad lucem, & de potestate satanæ ad Deum, ut accipiant remissionem peccatorum, & sortem inter sanctos, per fidem quæ est in me.

18. pour leur ouvrir les yeux, afin qu'ils se convertissent des ténebres *de l'erreur* à la lumiere *de l'Evangile*, & de la puissance de satan à *la liberté des enfans de* Dieu; & afin qu'ils reçoivent la rémission de leurs péchés, & qu'ils ayent part à l'héritage des saints, par la foi qu'ils auront en moi.

19. Unde, rex Agrippa, non fui incredulus cœlesti visioni:

19. Je ne résistai point, ô roi Agrippa, à la vision céleste:

20. sed his, qui sunt Damasci primùm, & Jerosolymis, & in omnem regionem Judææ, & Gentibus annuntiabam, ut pœnitentiam agerent, & converterentur ad Deum, digna pœnitentiæ opera facientes.

20. Mais j'annonçai premierement à ceux de Damas, & ensuite dans Jerusalem, dans toute la Judée, & aux Gentils, qu'ils fissent pénitence, & qu'ils se convertissent à Dieu, en faisant de dignes œuvres de pénitence.

21. Hac ex causa me Judæi, cùm essem in templo, comprehensum tentabant interficere.

21. Voilà le sujet pour lequel les Juifs s'étant saisis de moi dans le temple, se sont efforcés de me tuer.

22. Auxilio autem adjutus Dei, usque in hodiernum diem sto, testificans minori atque majori, nihil extra dicens quàm ea quæ Prophetæ locuti sunt futura esse, & Moyses:

22. Mais, par l'assistance que Dieu m'a donnée, j'ai subsisté jusqu'aujourd'hui, rendant témoignage *de Jesus* aux grands & aux petits, & ne disant autre chose que ce que les prophetes & Moyse ont prédit devoir arriver:

23. Si passibilis Christus,

23. Savoir, que le Christ souffriroit la mort, &

& qu'il seroit le premier qui reſſuſciteroit d'entre les morts, *pour ne plus mourir*, & qu'il annonceroit la lumiere *de l'Evangile* au peuple *Juif* & aux Gentils.

ſi primus ex reſurrectione mortuorum, lumen annuntiaturus eſt populo, & Gentibus.

§. II. *Paul eſt appellé inſenſé. Son zele pour rendre tout le monde Chrétien.*

24. Lorſqu'il diſoit ces choſes pour ſa juſtification, Feſtus s'écria: Vous êtes inſenſé, Paul: votre grand ſavoir vous a renverſé l'eſprit.

24. Hæc loquente eo, & rationem reddente, Feſtus magna voce dixit: Inſanis Paule: multæ te litteræ ad inſaniam convertunt.

25. Paul lui répondit: Je ne ſuis point inſenſé, très-excellent Feſtus: au contraire, les paroles que je viens de dire ſont des paroles de vérité & de bon ſens. *Le roi en peut rendre témoignage;*

25. Et Paulus: Non inſanio (inquit) optime Feſte, ſed veritatis & ſobrietatis verba loquor.

26. car le roi eſt bien informé de tout ceci: & je parle devant lui avec d'autant plus de liberté, que je crois qu'il n'ignore rien de ce que je dis, parce que ce ne ſont pas des choſes qui ſe ſoient paſſées en ſecret.

26. Scit enim de his rex, ad quem & conſtanter loquor: latere enim eum nihil horum arbitror. Neque enim in angulo quidquam horum geſtum eſt.

27. O roi Agrippa, ne croyez-vous pas aux prophetes? Je ſai que vous y croyez.

27. Credis rex Agrippa prophetis? Scio quia credis.

28. Alors Agrippa dit à Paul: Il ne s'en faut gueres que vous ne me perſuadiez d'être Chrétien.

28. Agrippa autem ad Paulum: In modico ſuades me Chriſtianum fieri.

29. Paul lui repartit: Plût à Dieu que, non-ſeulement il ne s'en fallût gueres, mais qu'il ne s'en fallût rien du tout, que vous & tous ceux qui m'écoutent préſentement, deviniez tels que je ſuis, à la réſerve de ces liens!

29. Et Paulus: Opto apud Deum, & in modico, & in magno non tantùm te, ſed etiam omnes qui audiunt, hodie fieri tales, qualis & ego ſum, exceptis vinculis his.

30. *Paul ayant dit ces paroles*, le roi, le gouverneur, Berenice, & ceux qui étoient avec eux *dans le conſeil*, ſe leverent.

30. Et exurrexit rex, & præſes, & Bernice, & qui aſſidebant eis.

31. Et s'étant retirés à part, ils délibérerent enſemble, & dirent *tous:* Cet homme n'a rien fait qui mérite la mort, ou la priſon.

31. Et cùm ſeceſſiſſent, loquebantur ad invicem, dicentes: Quia nihil morte, aut vinculis dignum quid fecit homo iſte.

32. Et Agrippa dit à Feſtus: Il pourroit être renvoyé abſous, s'il n'eût point appellé à Ceſar.

32. Agrippa autem Feſto dixit: Dimitti poterat homo hic, ſi non appellaſſet Cæſarem.

CHAPITRE XXVII.

§. I. *Paul est mis dans un vaisseau pour aller à Rome. Description de son voyage.*

1. Ut autem judicatum est navigare eum in Italiam, & tradi Paulum cum reliquis custodiis Centurioni nomine Julio cohortis Augustæ :

1. APrès qu'il eût été résolu que Paul iroit par mer en Italie, & qu'on le mettroit avec les autres prisonniers, entre les mains d'un centenier de la cohorte Auguste, nommé Jule,

2. ascendentes navem Adrumetinam, incipientes navigare circa Asiæ loca, sustulimus, perseverante nobiscum Aristarcho Macedone Thessalonicensi.

2. nous montâmes sur un vaisseau d'Adrumete, *ou plutôt d'Adramyte ville de Mysie :* & après avoir levé l'ancre, nous commençâmes à côtoyer les terres d'Asie, ayant avec nous Aristarque Macédonien de *la ville de* Thessalonique.

3. Sequenti autem die devenimus Sidonem. Humanè autem tractans Julius Paulum, permisit ad amicos ire, & curam sui agere.

3. Le jour suivant, nous arrivâmes à Sidon : & Jule traitant Paul avec humanité, lui permit d'aller voir ses amis, & de pourvoir lui-même à ses besoins.

4. Et inde cùm sustulissemus, subnavigavimus Cyprum, propterea quòd essent venti contrarii.

4. Etant parti de-là, nous prîmes notre route au-dessous de Chypre, parce que les vents étoient contraires.

5. Et pelagus Ciliciæ & Pamphyliæ navigantes, venimus Lystram, quæ est Lyciæ :

5. Après avoir traversé la mer de Cilicie & de Pamphylie, nous arrivâmes à Lystre, *ou à Myrre* de Lycie,

6. & ibi inveniens Centurio navem Alexandrinam navigantem in Italiam transposuit nos in eam.

6. où le centenier ayant trouvé un vaisseau d'Alexandrie qui faisoit voile en Italie, il nous y fit embarquer.

7. Et cùm multis diebus tardè navigaremus, & vix devenissemus contrà Gnidum, prohibente nos vento, adnavigavimus Cretæ, juxta Salmonem :

7. Nous allâmes fort lentement pendant plusieurs jours ; & nous arrivâmes, avec grande difficulté, vis-à-vis de Gnide : & parce que le vent nous empêchoit *d'avancer*, nous côtoyâmes l'isle de Crete, *passant au-dessus* près de Salmone.

8. & vix juxta navigantes, venimus in locum quemdam, qui vocatur Boniportus, cui juxta erat civitas Thalassa.

8. Et allant avec peine le long de la côte, nous abordâmes à un lieu nommé Bonport, près duquel étoit la ville de Thalasie.

9. Multo autem tempore peracto, & cùm jam non es-

9. Mais beaucoup de tems s'étant ainsi écoulé, & la navigation devenant périlleuse,

parce que *la saison étoit avancée, & que* le jeûne *de l'expiation qui arrivoit au mois d'Octobre* étoit déja passé, Paul donna ce conseil *à ceux qui nous conduisoient :*

set tuta navigatio, eò quòd & jejunium jam præteriisset, consolabatur eos Paulus,

10. Mes amis, leur dit-il, je vois que la navigation s'en va devenir très-périlleuse, non-seulement pour le vaisseau, & pour sa charge, mais aussi pour nos personnes. *Je vous conseille donc de n'aller pas plus loin.*

10. dicens eis : Viri, video quoniam cum injuria & multo damno, non solùm oneris & navis, sed etiam animarum nostrarum, incipit esse navigatio.

11. Mais le centenier ajoûtoit plus de foi aux avis du pilôte & du maître du vaisseau, qu'à ce que disoit Paul.

11. Centurio autem gubernatori & nauclero magis credebat, quàm his quæ à Paulo dicebantur.

12. Et comme le port n'étoit pas propre pour l'hyver, la plûpart furent d'avis de se remettre en mer, pour tâcher de gagner Phénice, qui est un port de Crete, situé au vent du couchant d'hyver & d'été, afin d'y passer l'hyver.

12. Et cùm aptus portus non esset ad hyemandum, plurimi statuerunt consilium navigare inde, si quomodo possent, devenientes Phœnicen, hyemare, portum Cretæ respicientem ad Africum, & ad Corum.

13. Le vent du midi commençant à souffler doucement, ils crurent pouvoir venir à bout de leur dessein; & ayant levé l'ancre d'Asson, ils cotoyerent le plus près qu'ils purent l'isle de Crete.

13. Aspirante autem Austro, æstimantes propositum se tenere, cùm sustulissent de Asson, legebant Cretam.

14. Mais il se leva peu à peu un vent impétueux d'entre le levant & le nord, qui donnoit contre l'isle :

14. Non post multum autem misit se contra ipsum ventus Typhonicus, qui vocatur Euroaquilo.

15. & comme il emportoit le vaisseau sans qu'on y pût résister, on le laissa aller au gré du vent.

15. Cumque arrepta esset navis, & non posset conari in ventum, data nave flatibus, ferebamur.

16. Nous fûmes poussés au-dessous d'une petite isle appellée Caude, où nous pûmes à peine être maîtres de l'esquif.

16. In insulam autem quamdam decurrentes, quæ vocatur Cauda, potuimus vix obtinere scapham.

17. Mais l'ayant enfin tiré à nous, les matelots *se firent aider par tout l'équipage, &* mirent tout en œuvre *pour ne pas périr.* Ils lierent le vaisseau *avec des cordages qu'ils passerent* par dessous, craignant d'être jettés sur des bancs de sable, *où il pourroit s'ouvrir :* ils abaisserent le mât *& les voiles, afin que le vent eût moins de prise sur le vaisseau :* & ils s'abandonnerent ainsi à la mer.

17. Quâ sublatâ, adjutoriis utebantur, accingentes navem, timentes, ne in Syrtim inciderent, summisso vase sic ferebantur.

18. Valida autem nobis tempestate jactatus, sequenti die jactum fecerunt:

18. Et comme nous étions *toûjours* fortement battus de la tempête, le jour suivant ils jetterent les marchandises dans la mer.

19. & tertia die suis manibus armamenta navis projecerunt.

19. Trois jours après, ils y jetterent aussi de leurs propres mains les agrès *de rechange, qui n'étoient pas absolument nécessaires pour la manœuvre* du vaisseau.

§. II. *Dieu donne à saint Paul tous ceux qui étoient avec lui. Son vaisseau se brise, & tous se sauvent.*

20. Neque autem sole, neque sideribus apparentibus per plures dies, & tempestate non exigua imminente, jam ablata erat spes omnis salutis nostræ.

20. Cependant le soleil ni les étoiles ne parurent point durant plusieurs jours, & la tempête étoit toûjours si violente, que nous perdîmes toute espérance de nous sauver.

21. Et cùm multa jejunatio fuisset, tunc stans Paulus in medio eorum, dixit: Oportebat quidem, ô viri, audito me, non tollere à Creta, lucrique facere injuriam hanc & jacturam.

21. Mais parce qu'il y avoit long-tems que personne n'avoit mangé, Paul se leva au milieu d'eux, & leur dit: Sans doute, mes amis, vous eussiez mieux fait de me croire, & de ne point partir de Crete, pour nous épargner tant de peine, & une si grande perte.

22. Et nunc suadeo vobis bono animo esse, amissio enim nullius animæ erit ex vobis, præterquam navis.

22. Je vous exhorte néanmoins à avoir bon courage, parce qu'il ne périra personne, & il n'y aura que le vaisseau de perdu.

23. Astitit enim mihi hac nocte Angelus Dei, cujus sum ego, & cui deservio,

23. Car cette nuit même, un ange du Dieu à qui je suis, & que je sers, m'a apparu,

24. dicens: Ne timeas Paule, Cæsari te oportet assistere: & ecce donavit tibi Deus omnes qui navigant tecum.

24. & m'a dit: Paul, ne craignez rien. Il faut que vous comparoissiez devant Cesar: & je vous annonce que Dieu vous a accordé *la vie de* tous ceux qui sont avec vous dans le vaisseau.

25. Propter quod bono animo estote viri: credo enim Deo, quia sic erit quemadmodum dictum est mihi.

25. C'est pourquoi, mes amis, ayez bon courage; car j'ai cette confiance en Dieu, que ce qui m'a été dit arrivera.

26. In insulam autem quandam oportet nos devenire.

26. Mais nous devons être jettés contre une certaine isle, *où nous nous sauverons tous.*

27. Sed posteaquam quartadecima nox supervenit, navigantibus nobis in Adria circa mediam noctem, suspicabantur nautæ apparere sibi aliquam regionem.

27. La quatorzieme nuit, comme les vents nous poussoient de tous côtés sur la mer Adriatique, les matelots crurent vers le milieu de la nuit entrevoir quelque terre:

28. & ayant jetté la sonde, ils trouverent vingt brasses *d'eau*; & un peu plus loin, ils en trouverent quinze.

28. Qui & summittentes bolidem, invenerunt passus viginti: & pusillùm inde separati, invenerunt passus quindecim.

29. Alors craignant que nous n'allassions donner contre quelque écueil, ils jetterent quatre ancres de la poupe, attendant avec impatience que le jour vînt.

29. Timentes autem ne in aspera loca incideremus, de puppi mittentes anchoras quatuor, optabant diem fieri.

30. Or comme les matelots cherchoient à s'enfuir du vaisseau, & qu'ils descendoient l'esquif en mer, sous prétexte d'aller jetter des ancres du côté de la proue,

30. Nautis verò quærentibus fugere de navi, cùm misissent scapham in mare, sub obtentu quasi inciperent à prora anchoras extendere,

31. Paul dit au centenier & aux soldats: Si ces gens-ci ne demeurent dans le vaisseau, vous ne pouvez vous sauver.

31. dixit Paulus Centurioni, & militibus: Nisi hi in navi manserint, vos salvi fieri non potestis.

32. Alors les soldats couperent les cables de l'esquif, & le laisserent tomber *dans la mer*.

32. Tunc absciderunt milites funes scaphæ, & passi sunt eam excidere.

33. Sur le point du jour, Paul les exhorta tous à prendre de la nourriture; en leur disant: Il y a aujourd'hui quatorze jours que vous êtes *comme* à jeun, & que vous n'avez *presque* rien pris, attendant *toûjours la fin de la tempête*:

33. Et cùm lux inciperet fieri, rogabat Paulus omnes sumere cibum, dicens: Quartadecima die hodie expectantes jejuni permanetis, nihil accipientes.

34. C'est pourquoi je vous exhorte à prendre de la nourriture, pour pouvoir vous sauver; car pas un de vous *ne périra & ne perdra* un seul cheveu de sa tête.

34. Propter quod rogo vos accipere cibum pro salute vestra: quia nullius vestrûm capillus de capite peribit.

35. Après avoir dit cela, il prit *lui-même* du pain; & ayant rendu graces à Dieu devant tous, il le rompit, & commença à manger.

35. Et cùm hæc dixisset, sumens panem, gratias egit Deo in conspectu omnium: & cùm fregisset, cœpit manducare.

36. Tous les autres prirent courage, *à son exemple*, & se mirent aussi à manger.

36. Animæquiores autem facti omnes, & ipsi sumpserunt cibum.

37. Or nous étions dans le vaisseau deux cens soixante & seize personnes en tout.

37. Eramus verò universæ animæ in navi ducentæ septuaginta sex.

38. Quand ils furent rassasiés, ils soulagerent le vaisseau, en jettant dans la mer les vivres *qui leur restoient*.

38. Et satiati cibo alleviabant navem, jactantes triticum in mare.

39. Le jour étant venu, ils ne reconnurent point quelle terre c'étoit: mais ils apperçurent un golfe, où il y avoit un rivage;

39. Cùm autem dies factus esset, terram non agnoscebant: sinum verò quemdam considerabant haben-

tem littus, in quem cogitabant, si possent, ejicere navem.

& ils résolurent d'y faire échoüer le vaisseau, s'ils pouvoient.

40. Et cùm anchoras sustulissent, committebant se mari, simul laxantes juncturas gubernaculorum: & levato artemone secundùm auræ flatum tendebant ad littus.

40. Ils retirerent *donc* les ancres, & lâcherent en même-tems les attaches des gouvernaux; & s'abandonnant à la mer, après avoir mis la voile de l'artimon au vent, ils tiroient vers le rivage.

41. Et cùm incidissemus in locum dithalassum, impegerunt navem: & prora quidem fixa manebat immobilis, puppis verò solvebatur à vi maris.

41. Mais ayant rencontré une langue de terre qui avoit la mer de tous cotés, ils y firent échoüer le vaisseau: & la proue s'y étant enfoncée, demeuroit immobile: mais la poupe se rompoit par la violence des flots.

42. Militum autem consilium fuit ut custodias occiderent: ne quis cùm enatasset, effugeret.

42. Alors les soldats furent d'avis de tuer les prisonniers, de peur que quelqu'un d'eux, s'étant sauvé à la nage, ne s'enfuit, *& qu'on ne les en rendit responsables.*

43. Centurio autem volens servare Paulum, prohibuit fieri: jussitque eos, qui possent natare, emittere se primos, & evadere, & ad terram exire:

43. Mais le centenier, qui vouloit conserver Paul, les empêcha, & commanda que ceux qui savoient nager se jettassent les premiers *dans l'eau*, & se sauvassent à terre.

44. & ceteros alios in tabulis ferebant: quosdam super ea, quæ de navi erant. Et sic factum est, ut omnes animæ evaderent ad terram.

44. Pour les autres, on les fit passer sur des planches, & quelques-uns sur des débris du vaisseau. Et ainsi ils gagnerent tous la terre, & se sauverent.

CHAPITRE XXVIII.

§. I. *Paul jetté en l'isle de Malte, est mordu d'une vipere; guérit tous les malades, continue son voyage.*

1. Et cùm evasissemus, tunc cognovimus quia Melita insula vocabatur. Barbari verò præstabant non modicam humanitatem nobis.

1. NOus étant ainsi sauvés, nous reconnûmes que l'isle *où nous étions* s'appelloit Malte. Et les barbares nous traiterent avec beaucoup d'humanité:

2. Accensâ enim pyrâ, reficiebant nos omnes, propter imbrem, qui imminebat, & frigus.

2. Car après avoir allumé un grand feu, à cause de la pluie & du froid qu'il faisoit, ils nous donnerent à tous les secours dont nous avions besoin.

3. Cùm congregasset autem Paulus sarmentorum a-

3. Alors Paul ayant ramassé quelques sarmens, & les ayant mis au feu, une vipere

que la chaleur en fit sortir, le prit à la main.

liquantam multitudinem, & imposuisset super ignem, vipera à calore cùm processisset, invasit manum ejus.

4. Quand les barbares virent cette bête qui pendoit à sa main, ils s'entre-disoient : Cet homme est sans doute un meurtrier, puisqu'après avoir été sauvé de la mer, la vengeance *divine le poursuit encore, &* ne veut pas le laisser vivre.

4. Ut verò viderunt Barbari pendentem bestiam de manu ejus, ad invicem dicebant: Utique homicida est homo hic, qui cùm evaserit de mari, ultio non finit eum vivere.

5. Mais Paul ayant secoüé la vipere dans le feu, n'en reçut aucun mal.

5. Et ille quidem excutiens bestiam in ignem, nihil mali passus est.

6. Les barbares s'attendoient qu'il enfleroit, & qu'il tomberoit mort tout d'un coup: mais après avoir attendu long-tems, lorsqu'ils virent qu'il ne lui en arrivoit aucun mal, ils changerent de sentiment, & disent que c'étoit un Dieu.

6. At illi existimabant eum in tumorem convertendum, & subitò casurum, & mori. Diu autem illis expectantibus, & videntibus nihil mali in eo fieri, convertentes se, dicebant eum esse Deum.

7. Il y avoit dans cet endroit-là, des terres qui appartenoient à un nommé Publius le premier de cette isle, qui nous reçut fort humainement, & qui exerça envers nous l'hospitalité durant trois jours.

7. In locis autem illis erant prædia principis insulæ, nomine Publii, qui nos suscipiens triduo benigne exhibuit.

8. Or il se rencontra que son pere étoit malade d'une fievre & d'une dyssenterie. Paul l'alla voir; & s'étant mis en priere, il lui imposa les mains, & le guérit.

8. Contigit autem, patrem Publii febribus & dysenteria vexatum jacere. Ad quem Paulus intravit: & cùm orasset, & imposuisset ei manus, salvavit eum.

9. Après ce miracle, tous ceux de l'isle qui étoient malades vinrent à lui, & furent guéris.

9. Quo facto, omnes, qui in insula habebant infirmitates, accedebant, & curabantur:

10. Ils nous rendirent aussi de grands honneurs, & nous pourvûrent de tout ce qui nous étoit nécessaire pour notre voyage.

10. qui etiam multis honoribus nos honoraverunt, & navigantibus imposuerunt quæ necessaria erant.

11. Au bout de trois mois, nous nous embarquâmes sur un vaisseau d'Alexandrie, qui avoit passé l'hyver dans l'isle, & qui portoit pour enseigne Castor & Pollux.

11. Post menses autem tres, navigavimus in navi Alexandrina, quæ in insula hyemaverat, cui erat insigne Castorum.

12. Nous abordâmes à Syracuse, où nous demeurâmes trois jours.

12. Et cùm venissemus Syracusam, mansimus ibi triduo.

13. De-là, en cotoyant *la Sicile*, nous vînmes à Rhege : & le lendemain, le vent s'étant mis au midi, nous arrivâmes le jour d'après à Pouzzole,

13. Inde circumlegentes devenimus Rhegium; & post unum diem flante Austro, secunda die venimus Puteolos,

14. ubi inventis fratribus rogati sumus manere apud eos dies septem : & sic venimus Romam.

14. où nous trouvâmes des freres, qui nous prierent d'y demeurer sept jours; *ce que nous leur accordâmes.* Et ensuite nous prîmes le chemin de Rome.

§. II. *Paul arrive à Rome ; prêche Jesus-Christ aux Juifs. Il leur reproche leur endurcissement : il instruit tous ceux qui le viennent voir.*

15. Et inde cùm audissent fratres, occurrerunt nobis usque ad Appii forum, ac tres Tabernas. Quos cùm vidisset Paulus, gratias agens Deo, accepit fiduciam.

15. Lorsque les freres de Rome eurent appris des nouvelles de notre arrivée, ils vinrent au-devant de nous jusqu'au lieu *appellé le* Marché d'Appius, & jusques aux Trois-loges. Et Paul les ayant vûs, rendit graces à Dieu *de celles qu'il leur avoit faites*, & fut rempli d'une *nouvelle* confiance.

16. Cùm autem venissemus Romam, permissum est Paulo manere sibimet cum custodiente se milite.

16. Quand nous fûmes arrivés à Rome; *le centenier remit les prisonniers entre les mains du capitaine des gardes : mais* il fut permis à Paul de demeurer où il voudroit, avec un soldat qui le gardoit.

17. Post tertium autem diem convocavit primos Judæorum. Cumque convenissent, dicebat eis : Ego, viri fratres, nihil adversus plebem faciens, aut morem paternum, vinctus ab Jerosolymis traditus sum in manus Romanorum :

17. Trois jours après *notre arrivée*, Paul pria les principaux d'entre les Juifs de le venir trouver : & quand ils furent venus : il leur dit : Mes freres, quoique je n'eusse rien fait contre la nation, ni contre les coûtumes de nos peres, j'ai *cependant* été arrêté prisonnier à Jerusalem, & mis entre les mains des Romains,

18. qui cùm interrogationem de me habuissent, voluerunt me dimittere, eò quòd nulla esset causa mortis in me.

18. qui, m'ayant examiné, me vouloient mettre en liberté, parce qu'ils ne me trouvoient coupable d'aucun crime qui méritât la mort:

19. Contradicentibus autem Judæis, coactus sum appellare Cæsarem, non quasi gentem meam habens aliquid accusare.

19. Mais comme les Juifs s'y sont opposés; j'ai été contraint d'en appeller à Cesar, sans néanmoins que j'aye dessein d'accuser en aucune chose ceux de ma nation.

20. Propter hanc igitur causam rogavi vos videre, & alloqui. Propter spem enim Israel catena hac circumdatus sum.

20. C'est donc pour ce sujet que je vous ai priés de venir ici, afin de vous voir & de vous parler *de ma détention, qui est très-injuste; car c'est pour avoir prêché la résurrection des morts en la personne du Messie, qui est* l'espérance d'Israël, que je suis lié de cette chaîne.

21. Ils

21. Ils lui répondirent: Nous n'avons point reçû de lettres de Judée sur votre sujet; & il n'est venu aucun de nos freres de ce pays-là qui nous ait dit du mal de vous.

22. Mais nous voudrions bien que vous nous disiez vous-même vos sentimens *touchant cette nouvelle hérésie, dont nous ne sommes pas bien instruits:* car *tout* ce que nous savons de cette secte, c'est qu'on la combat par tout.

23. Ayant donc pris jour avec lui, ils vinrent en grand nombre le trouver dans son logis: & il leur prêchoit *la nécessité de croire en Jesus-Christ, pour obtenir* le royaume de Dieu, leur confirmant ce qu'il leur disoit par plusieurs témoignages *de l'Ecriture.* Et depuis le matin jusqu'au soir, il tâchoit de leur persuader *la foi* de Jesus, *leur montrant* par la loi de Moyse, & par les prophetes, *qu'il étoit le Christ & le Messie.*

24. Les uns croyoient ce qu'il disoit, & les autres ne le croyoient pas:

25. & ne pouvant s'accorder entr'eux, ils se retiroient, *demeurant dans leur incrédulité;* ce qui donna lieu à Paul de leur dire cette parole: C'est avec grande raison que le saint Esprit, qui a parlé à nos peres par le prophete Isaïe,

26. a dit: Allez vers ce peuple, & lui dites: vous écouterez; & en écoutant, vous n'entendrez point: vous verrez; & en voyant, vous ne verrez point.

27. Car le cœur de ce peuple s'est appesanti, & leurs oreilles sont devenues sourdes, & ils ont bouché leurs yeux, de peur que leurs yeux ne voyent, que leurs oreilles n'entendent, que leur cœur ne comprenne; & que s'étant convertis, je ne les guérisse.

28. Sachez donc que ce salut *qui vous est offert de la part* de Dieu, *& que vous rejettez avec tant de mépris,* est *maintenant* envoyé aux Gentils, qui le recevront *avec joie, & qui*

21. At illi dixerunt ad eum: Nos neque litteras accepimus de te à Judæa, neque adveniens aliquis fratrum nuntiavit, aut locutus est quid de te malum.

22. Rogamus autem à te audire quæ sentis: nam de secta hac notum est nobis, quia ubique ei contradicitur.

23. Cùm constituissent autem illi diem, venerunt ad eum in hospitium plurimi, quibus exponebat testificans regnum Dei, suadensque eis de Jesu ex lege Moysi & Prophetis, à mane usque ad vesperam.

24. Et quidam credebant his quæ dicebantur: quidam verò non credebant.

25. Cumque invicem non essent consentientes, discedebant, dicente Paulo unum verbum: Quia bene Spiritus sanctus locutus est per Isaiam Prophetam ad patres nostros,

26. dicens: Vade ad populum istum, & dic ad eos: Aure audietis, & non intelligetis: & videntes videbitis, & non perspicietis.

27. Incrassatum est enim cor populi hujus, & auribus graviter audierunt, & oculos suos compresserunt: ne forte videant oculis, & auribus audiant, & corde intelligant, & convertantur, & sanem eos.

28. Notum ergo sit vobis, quoniam Gentibus missum est hoc salutare Dei, & ipsi audient.

entreront en possession du royaume céleste dont vous vous jugez vous-mêmes indignes.

29. Et cùm hæc dixisset, exierunt ab eo Judæi, multam habentes inter se quæstionem.

29. Lorsqu'il eût dit ces choses, les Juifs s'en allerent, ayant *sur cela* de grandes contestations entre eux.

30. Mansit autem biennio toto in suo conducto: & suscipiebat omnes, qui ingrediebantur ad eum,

30. Paul ensuite demeura deux ans entiers dans un logis qu'il avoit loüé, où il recevoit tous ceux qui le venoient voir,

31. prædicans regnum Dei, & docens quæ sunt de Domino Jesu Christo, cum omni fiducia, sine prohibitione.

31. prêchant le royaume de Dieu, & enseignant ce qui regarde le Seigneur Jesus-Christ avec toute liberté, *&* sans que personne l'en empêchât.

Fin des Actes des Apôtres.

SUITE DE LA VIE DE SAINT PAUL.

Tirée de ses Epîtres, & des meilleurs Historiens Ecclésiastiques.

On voit, par ces dernieres paroles de saint Luc, que les Juifs de Rome, qui étoient sans doute fort irrités de la maniere dont saint Paul leur avoit parlé, n'oserent néanmoins rien entreprendre contre lui. Ils se trouvoient dans un pays où ils n'étoient pas les maîtres comme en Judée; en sorte que tout ce qu'avoient fait les Juifs de la Palestine, pour perdre l'Apôtre, & pour l'empêcher d'annoncer l'Evangile, n'avoit servi qu'à le conduire dans un lieu où il pouvoit le prêcher avec une entiere liberté.

Ainsi sa captivité, bien loin de nuire à l'établissement de la foi, comme les Juifs se l'étoient promis, contribua beaucoup à son avancement. Ses liens devinrent célebres dans la cour de l'Empereur, & par toute la ville de Rome, où ils servirent à faire connoître Jesus-Christ.

L'Apôtre ne rougissoit point de prêcher ce Dieu crucifié au milieu de la pompe & de la majesté de l'empire. Il l'annonçoit aux Romains, avec le zele qui le portoit depuis si long-tems à se souvenir d'eux dans toutes ses prieres, & à demander continuellement à Dieu qu'il lui ouvrît une voie favorable pour aller faire quelque fruit parmi eux, comme parmi les autres nations.

Celles qu'il avoit éclairées de la lumiere de la foi n'eurent pas plutôt appris qu'il étoit prisonnier à Rome, qu'elles s'empresserent de lui donner des marques de leur reconnoissance & de leur attachement.

Les Philippiens entr'autres lui envoyerent Epaphrodite leur Evêque, pour lui porter les fruits de leur charité sincere, & pour lui rendre en personne tous les services dont il auroit besoin. Epaphrodite le fit, mais avec tant de zele & d'ardeur, qu'il en tomba malade. Dieu lui ayant rendu la santé, l'Apôtre se hâta de le renvoyer aux Philippiens, que cette maladie de leur Evêque avoit fort affligés. Il leur écrivit en même-tems une lettre, dans laquelle il leur témoigne sa reconnoissance de leur attention à ses besoins, l'espérance qu'il a de les aller voir bien-tôt, & la confiance que Dieu lui donne de demeurer encore avec eux, & d'y demeurer assez long-tems pour les faire avancer dans la connoissance de Jesus-Christ, & pour augmenter ainsi la joie que leur cause la foi qu'ils ont en lui.

L'application avec laquelle saint Paul travailloit à la conversion des Romains, ne lui faisoit point négliger celle des autres peuples. Il se souvenoit toûjours qu'il étoit redevable aux Grecs & aux Barbares, aux sages & aux simples. Ainsi il étoit toûjours prêt de leur annoncer à tous l'Evangile, & de leur faire part des richesses incompréhensibles de Jesus-Christ.

Ayant donc rencontré à Rome Onésime, esclave fugitif de la ville de Colosses en Phrygie, qui avoit volé son maître, il l'instruisit, le convertit à la foi, le baptisa, & le renvoya à Colosses avec une lettre pour Philemon, par laquelle il le conjure de pardonner à Onésime, & de le recevoir, non plus comme un esclave, mais comme son frere en Jesus-Christ. Il le prie aussi de lui préparer un logement chez lui, parce qu'il espere que Dieu le redonnera encore une fois à l'église qui est dans sa maison, par le mérite des prieres qu'elle fait sans cesse pour lui.

Philemon reçut Onésime comme saint Paul l'avoit souhaité, & il le lui renvoya aussi-tôt pour le servir dans ses liens: mais l'Apôtre ne pensa qu'à en faire un ministre de Jesus-Christ. Il l'engagea même quelque tems après à retourner à Colosses, le chargeant d'une lettre pour les fideles de cette ville, dans laquelle il leur témoigne la part qu'il prend aux graces que Dieu leur a faites, & le désir qu'il a de leur avancement spirituel.

Il écrivit aussi vers ce même tems aux Hébreux, c'est-à-dire, aux Juifs convertis de Jerusalem & de la Palestine, pour les forti-

fier contre les persécutions qu'ils souffroient de la part des Juifs incrédules, & pour les affermir dans la foi en Jesus-Christ. Il les conjure de prier pour lui, & de le faire avec une nouvelle instance; afin que Dieu lui rendant la liberté, le mette en état de les aller voir au plutôt.

Ces prieres que saint Paul demandoit avec tant d'instances, & que les fideles offroient sans doute pour lui avec beaucoup d'ardeur, eurent enfin leur effet. Il recouvra la liberté d'une maniere dont on ne nous a point conservé la mémoire; & il s'en servit, non pour joüir d'une vie douce & tranquille, mais pour entreprendre de nouveaux voyages, de nouveaux travaux, de nouveaux combats, & pour porter de nouveau le flambeau de l'Evangile parmi les peuples qui étoient encore ensevelis dans les ténebres de l'idolatrie.

Quelques-uns ont crû qu'il alla alors en Espagne, mais sans autre preuve, sinon qu'en écrivant aux Romains cinq ou six ans auparavant, il avoit marqué en avoir le dessein.

On croit, avec plus de raison, que ce fut durant le cours de ces nouveaux voyages qu'il prêcha l'Evangile dans l'isle de Crete. Quand il y eût posé les fondemens de la foi, il y laissa Tite, afin qu'il réglât ce qui restoit à y régler, & qu'il établit des prêtres & des Evêques en chaque ville.

Saint Paul alla ensuite en Judée, comme il l'avoit promis aux Hébreux, passa de-là en Asie, vint à Colosses, logea chez Philemon qui l'attendoit, alla à Ephese; y laissa Timothée, qu'il chargea du soin de toute l'Asie; passa en Macédoine, où il accomplit la promesse qu'il avoit faite aux Philippiens de les aller voir; & écrivit sa premiere Epitre à Timothée, pour l'instruire des devoirs de son ministere, & pour lui apprendre comment il devoit se conduire dans l'Eglise, qu'il appelle la maison du Dieu vivant, la colonne & la base de la vérité.

Ce fut aussi vers ce même tems qu'il écrivit à Tite, qu'il avoit laissé dans l'isle de Crete: il lui mande de le venir trouver à Nicopole, où il avoit dessein de passer l'hyver.

Il retourna ensuite en Asie, comme il l'avoit promis à Timothée, passa à Troade, logea chez Carpus, y laissa un manteau, des livres, & des papiers, & s'étant séparé à Ephese de son cher disciple Timothée, qui ne put le laisser aller sans répandre beaucoup de larmes, il vint à Milet, où il laissa Trophime malade.

On croit qu'il passa ensuite à Antioche de Pisidie, à Lystres, à Icone en Lycaonie, & qu'il y souffrit les maux dont il parle dans sa seconde à Timothée.

Etant revenu d'Asie à Corinthe, il y laissa un de ses disciples nommé Eraste, & il partit pour Rome. On croit que Dieu lui avoit révélé qu'il devoit y souffrir le martyre : mais celui qui regardoit la mort comme un gain n'avoit garde de la fuir.

Il arriva dans cette capitale du monde l'an de Jesus-Christ 65. Il y trouva Saint Pierre, qui y étoit revenu de divers voyages : & s'étant joint à lui, ils s'employerent l'un & l'autre à instruire les Juifs dans les synagogues, & les Gentils dans les places & les assemblées publiques.

Ils combattirent aussi ensemble, selon plusieurs anciens, les impiétés de Simon le magicien ; & ils firent tomber, par la force de leurs prieres, cet imposteur qui s'étoit fait élever en l'air par la puissance des démons.

Ce miracle, qui arriva en la présence de Neron, irrita cet empereur contre les Apôtres : mais la conversion d'un de ses officiers, & sur-tout celle d'une de ses concubines, à laquelle saint Paul persuada de renoncer au commerce criminel qu'elle avoit avec ce prince, le détermina à ne pas laisser plus long-tems sur la terre un homme qui prêchoit une doctrine si contraire à ses inclinations corrompues.

Il fit donc arrêter saint Paul ; & l'ayant fait paroître devant lui, la fureur dont il parut animé contre cet Apôtre fut si grande, qu'elle jetta la terreur parmi les disciples : presque tous l'abandonnerent. Mais il fut assisté du Seigneur, qui le fortifia, & le délivra cette premiere fois de la gueule du lion, afin qu'il pût achever la prédication de l'Evangile.

Il l'acheva en effet : & quoiqu'il fût chargé de chaînes, la parole de Dieu ne put être enchaînée. Il l'annonça avec un entiere liberté : & toutes les nations de la terre, qui étoient comme rassemblées dans la ville de Rome, l'entendirent de sa bouche.

Cependant Alexandre ouvrier en cuivre s'opposoit à saint Paul ; & lui faisoit beaucoup de peine, combattant fortement la doctrine qu'il enseignoit.

Tous les Asiatiques qui étoient à Rome s'éloignoient aussi de lui : mais Dieu lui envoya Onesiphore, qui étant venu d'Asie, où il avoit beaucoup servi l'Eglise, le trouva en prison, après l'avoir long-tems cherché, & l'assista de tout son pouvoir.

L'Apôtre sentant que sa mort approchoit, & se regardant comme une victime prête à être immolée, écrivit sa seconde Epître à Timothée. Il le prie de le venir trouver avant l'hyver, & de lui amener Marc dont il avoit besoin. Il lui mande qu'il a envoyé Ti-

chique à Ephese; ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il avoit écrit alors son Epître aux Ephesiens : d'autres veulent qu'il l'ait écrite de sa premiere prison.

Cette seconde dura près d'un an. L'Apôtre y souffrit beaucoup de maux, jusqu'à être dans les chaînes comme un scélerat : mais ce fut sans être effrayé, & sans en rougir ; car Dieu ne lui avoit pas donné un esprit de timidité, mais un esprit de courage, d'amour & de sagesse, qui lui faisoit voir que le moment si court & si léger des souffrances de cette vie produiroit en lui le poids éternel d une souveraine & incomparable gloire.

De sorte qu'il voyoit avec joie que cette maison de terre & de boue, où il habitoit comme dans une tente, étoit prête à se dissoudre, parce qu'il savoit què Dieu lui donneroit dans le ciel une autre maison, qui ne seroit point faite par la main des hommes, & qui dureroit éternellement.

A mesure donc que l'homme extérieur se détruisoit en lui, l'homme intérieur se renouvelloit de jour en jour ; & à mesure que les souffrances de Jesus-Christ s'augmentoient en lui, ses consolations s'augmentoient aussi par Jesus-Christ qui lui donnoit cette ferme espérance, que s'il mouroit avec lui, il vivroit aussi avec lui ; & que s'il souffroit avec lui, il regneroit aussi avec lui.

Or cette espérance ne fut point trompeuse : car après avoir bien combattu, après avoir achevé sa course, & rempli tous les devoirs de son ministere, il reçut du juste Juge la couronne de justice qui lui étoit réservée ; & il alla dans le ciel vivre avec Jesus-Christ, pour lequel il avoit abandonné toutes choses sur la terre.

Sa mort arriva, comme celle de saint Pierre, le 29 Juin de l'an 66 ; avec cette différence, que saint Pierre fut attaché à une croix, & que saint Paul, qui étoit citoyen Romain, eut la tête tranchée.

Ainsi ce grand Apôtre eut la joie de faire une aspersion de tout son sang sur le sacrifice de la foi de ceux qu'il avoit engendrés à Jesus-Christ, & de se donner lui-même pour le salut de leurs ames, après avoir enduré de bon cœur tous les maux qu'il avoit soufferts pour l'amour des élûs, afin qu'ils obtînssent, comme lui, le salut qui est en Jesus-Christ, avec la gloire du ciel.

Fin de la vie de saint Paul.

AVERTISSEMENT.

LEs Romains furent convertis à la foi par l'Apôtre ſaint Pierre. Le bruit de leur converſion ſe répandit dans tout le monde. Le démon, qui ne voyoit qu'avec peine la ferveur de ces nouveaux fideles, excita entr'eux des diſputes qui avoient l'orgueil pour principe, & qui tendoient à éteindre en eux la charité.

Les Chretiens circoncis prétendoient que leur vocation à la foi étoit le prix de leur fidélité à obſerver la loi : & les Gentils convertis ſoûtenoient que Dieu les avoit éclairés des lumieres de l'Evangile, pour récompenſer la droiture de leur cœur, & leur exactitude à vivre dans une juſtice morale.

L'Apôtre, pour les humilier tous, entreprend de leur montrer, que ni les uns ni les autres n'avoient eu aucun mérite devant Dieu, qui eût pû l'engager à les appeller à la foi & à la juſtice; mais que ç'avoit été par un pur effet de ſa miſéricorde. C'eſt-là, ſelon ſaint Auguſtin, le ſujet principal de cette lettre, qui fut écrite de Corinthe l'an de J. C. 58.

EPITRE
DE SAINT PAUL
AUX ROMAINS.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Charité de saint Paul envers les Romains. Il ne rougit point de l'Evangile. Le juste vit de la foi*

1. PAULUS servus Jesu Christi, vocatus Apostolus, segregatus in Evangelium Dei,

2. quod ante promiserat per Prophetas suos in Scripturis sanctis,

3. de filio suo, qui factus est ei ex semine David secundùm carnem,

4. qui prædestinatus est Filius Dei in virtute secundùm spiritum sanctificationis ex resurrectione mortuorum Jesu Christi Domini nostri:

5. per quem accepimus gratiam & Apostolatum ad obediendum fidei in omnibus Gentibus pro nomine ejus,

1. PAUL, serviteur de Jesus-Christ, Apôtre par la vocation *divine*, séparé *& destiné* pour *annoncer* l'Evangile de Dieu,

2. qu'il avoit promis *long-tems* auparavant par ses prophetes dans les Ecritures saintes,

3. touchant son Fils, qui lui est né selon la chair du sang *& de la race* de David,

4. qui a été prédestiné *pour être* Fils de Dieu, *déclaré & reconnu tel* par *sa* puissance *& ses miracles*, par l'esprit de sainteté *dont il étoit rempli, & qu'il a communiqué à son Eglise, &* par *sa* résurrection d'entre les morts *& la vie nouvelle qu'il s'est donnée lui-même après avoir demeuré quelques jours dans le tombeau;* touchant, *dis-je*, Jesus-Christ notre Seigneur,

5. par lequel, *immédiatement, aussi-bien que les autres Apôtres*, nous avons reçû la grace & *l'autorité de* l'apostolat, pour faire obéir à la foi toutes les nations, par *la vertu de* son nom;

6. au rang desquelles vous êtes aussi, ayant été appellés *à cette foi* par Jesus-Christ:

7. à vous tous qui êtes à Rome, *qui êtes les* bien-aimés de Dieu, & saints par *votre* vocation: Que Dieu notre Pere, & Jesus-Christ *notre* Seigneur, vous donnent la grace & la paix.

8. Premierement, je rends graces à mon Dieu pour vous tous, par Jesus-Christ, de ce que votre foi est annoncée *& louée* dans tout le monde, *à cause des temoignages illustres que vous en avez donnés.*

9. Car Dieu que je sers par *le culte intérieur de* mon esprit dans *la predication de* l'Evangile de son Fils, *& qui connoît parfaitement tout ce qui se passe en moi*, m'est témoin que je me souviens sans cesse de vous,

10. lui demandant continuellement, dans mes prieres, que si c'est sa volonté, il m'ouvre enfin quelque voie favorable pour aller vers vous.

11. Car j'ai grand desir de vous voir, pour vous faire part de quelque grace spirituelle, afin de vous fortifier;

12. c'est-à-dire, afin qu'étant parmi vous, nous puissions nous consoler *& nous encourager* mutuellement les uns les autres, par la foi qui nous est commune. *Si je ne vous ai donné jusqu'ici aucune marque de cette affection que j'ai pour vous, & de ce desir ardent que j'ai de travailler à votre salut, je vous assûre qu'il n'a pas tenu à moi.*

13. Aussi, mes freres, je suis bien aise que vous sachiez que j'avois souvent proposé de vous aller voir, pour faire quelque fruit parmi vous, comme parmi les autres nations: mais j'en ai été empêché jusqu'à cette heure.

14. Je suis redevable aux Grecs & aux barbares, aux sages & aux simples; *je suis également obligé de les instruire tous des vérités de la foi.*

6. in quibus estis & vos vocati Jesu Christi:

7. omnibus qui sunt Romæ, dilectis Dei, vocatis sanctis: Gratia vobis & pax à Deo Patre nostro, & Domino Jesu Christo.

8. Primùm quidem gratias ago Deo meo per Jesum Christum pro omnibus vobis: quia fides vestra annuntiatur in universo mundo.

9. Testis enim mihi est, Deus, cui servio in spiritu meo in Evangelio Filii ejus, quòd sine intermissione memoriam vestri facio

10. semper in orationibus meis: obsecrans, si quo modo tandem aliquando prosperum iter habeam in voluntate Dei veniendi ad vos.

11. Desidero enim videre vos, ut aliquid impertiar vobis gratiæ spiritualis ad confirmandos vos:

12. id est, simul consolari in vobis per eam quæ invicem est, fidem vestram atque meam.

13. Nolo autem vos ignorare fratres, quia sæpe proposui venire ad vos, (& prohibitus sum usque adhuc) ut aliquem fructum habeam & in vobis, sicut & in ceteris gentibus.

14. Græcis ac Barbaris, sapientibus & insipientibus debitor sum:

15. Ita (quod in me) promptum est & vobis, qui Romæ estis, evangelizare.

15. Ainsi, pour ce qui est de moi, je suis prêt de vous annoncer aussi l'Evangile, à vous qui êtes à Rome : *& si je ne l'ai pas encore fait, vous ne devez pas vous imaginer que ce soit la honte de prêcher un Dieu crucifié, qui m'en ait empêché ;*

16. Non enim erubesco Evangelium. Virtus enim Dei est in salutem omni credenti Judæo primùm, & Græco.

16. car *je vous déclare que* je ne rougis point de l'Evangile *de Jesus-Christ, quelque bas & méprisable qu'il paroisse aux yeux des hommes charnels & superbes*, parce qu'il est *la force &* la vertu de Dieu, *le moyen tout-puissant & efficace dont il se sert* pour sauver tous ceux qui croyent, premierement les Juifs, & puis les Gentils.

17. Justitia enim Dei in eo revelatur ex fide in fidem: sicut scriptum est : Justus autem ex fide vivit.

17. Car la justice de Dieu y est révélée : *& c'est là que l'on apprend que la justice intérieure que Dieu donne, qu'il promet de récompenser éternellement, & qui rend l'homme vraiment juste à ses yeux, vient* de la foi, *& se perfectionne par le progrès que l'on fait* dans la foi, selon qu'il est écrit : Le juste vit de la foi.

§. II. *Ingratitude & impiété des philosophes. Sages insensés. Dieu visible dans l'ordre du monde.*

18. Revelatur enim ira Dei de cœlo super omnem impietatem & injustitiam hominum eorum, qui veritatem Dei in injustitia detinent :

18. *Cet Evangile est encore la force & la vertu de Dieu, pour sauver tous ceux qui croyent*, parce qu'on y découvre la colere de Dieu, *& qu'on y apprend qu'elle éclatera* du ciel contre toute l'impiété & l'injustice de ces hommes qui retiennent la vérité de Dieu dans l'injustice. *Or c'est cette impiété & cette injustice que les Gentils ont commises ;*

19. quia quod notum est Dei, manifestum est in illis, Deus enim illis manifestavit.

19. parce qu'ils ont connu ce qui se peut découvrir de Dieu, Dieu même le leur ayant fait connoître.

20. Invisibilia enim ipsius, à creatura mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta, conspiciuntur : sempiterna quoque ejus virtus, & divinitas, ita ut sint inexcusabiles.

20. Car ce qu'il y a d'invisible en Dieu est devenu visible depuis la création du monde, par la connoissance que ses créatures nous en donnent. Sa puissance même éternelle & sa divinité *éclatent dans ses ouvrages :* en sorte qu'ils sont inexcusables,

21. parce qu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, & ils ne lui ont point rendu graces, *comme ils le devoient, de cette connoissance qu'il avoit bien voulu leur donner de sa divinité:* mais *la regardant comme l'effet de la pénétration de leur esprit*, ils se sont égarés dans leurs vains raisonnemens; & leur cœur insensé a été rempli de ténebres.

21. Quia cùm cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt: sed evanuerunt in cogitationibus suis, & obscuratum est insipiens cor eorum:

22. Ainsi ils sont devenus fous, en s'attribuant le nom de sages:

22. dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt.

23. & *ils ont porté leur folie jusqu'à un tel excès, qu'*ils ont transféré l'honneur qui n'est dû qu'au Dieu incorruptible, à l'image d'un homme corruptible, & à des figures d'oiseaux, de bêtes à quatre piés & de serpens.

23. Et mutaverunt gloriam incorruptibilis Dei, in similitudinem imaginis corruptibilis hominis, & volucrum, & quadrupedum, & serpentium.

§. III. *Impiété punie par l'abandonnement aux passions infames, & aux déreglemens de l'esprit.*

24. C'est pourquoi Dieu les a livrés aux desirs de leur cœur, aux vices de l'impureté; en sorte qu'*en s'y plongeant*, ils ont deshonoré eux-mêmes leurs propres corps, *Dieu se servant ainsi de la corruption de leur cœur, pour les punir des excès où cette même corruption les avoit portés, & gardant toûjours une juste proportion entre leurs crimes, & la punition de ces mêmes crimes.*

24. Propter quod tradidit illos Deus in desideria cordis eorum, in immunditiam: ut contumeliis afficiant corpora sua in semetipsis:

25. Comme *donc* ils avoient mis le mensonge en la place de la vérité de Dieu, & rendu à la créature l'adoration & le culte souverain, au lieu de le rendre au Créateur, qui est béni dans tous les siecles; Amen;

25. qui commutaverunt veritatem Dei in mendacium: & coluerunt, & servierunt creaturæ potius quàm Creatori, qui est benedictus in sæcula. Amen.

26. Dieu *aussi* les a livrés à des passions honteuses. Car les femmes parmi eux ont changé l'usage qui est selon la nature, en un autre qui est contre la nature.

26. Propterea tradidit illos Deus in passiones ignominiæ. Nam feminæ eorum immutaverunt naturalem usum, in eum usum qui est contra naturam.

27. Les hommes de même, rejettant l'alliance des deux sexes, qui est selon la nature, ont été embrasés d'un desir *brutal* les uns envers les autres, l'homme commettant avec l'homme une infamie *détestable*, & recevant

27. Similiter autem & masculi, relicto naturali usu feminæ, exarserunt in desideriis suis in invicem, masculi in masculos turpitudinem operantes; & mercedem,

quam oportuit, erroris sui in semetipsis recipientes.

ainsi en eux-mêmes la juste peine qui étoit dûe à leur erreur.

28. Et sicut non probaverunt Deum habere in notitia: tradidit illos Deus in reprobum sensum, ut faciant ea quæ non conveniunt,

28. Et comme ils n'ont fait aucun état *ni* aucun usage de la connoissance qu'ils avoient de Dieu, *& qu'ils ont ainsi abusé des lumieres dont il avoit éclairé leur raison*, Dieu *aussi* les a livrés à un sens dépravé; en sorte qu'ils ont fait des actions indignes *de la raison*.

29. repletos omni iniquitate, malitia, fornicatione, avaritia, nequitia, plenos invidia, homicidio, contentione, dolo, malignitate, susurrones,

29. Ils ont été remplis de toute sorte d'injustice, de méchanceté, de fornication, d'avarice, de malignité. Ils ont été envieux, meurtriers, querêleurs, trompeurs. Ils ont été corrompus dans leurs mœurs, semeurs de faux rapports,

30. detractores, Deo odibiles, contumeliosos, superbos, elatos, inventores malorum, parentibus non obedientes,

30. calomniateurs, ennemis de Dieu. Ils ont été outrageux, superbes, altiers, inventeurs *de crimes &* de nouveaux moyens de faire le mal, désobéissans à leurs peres & à leurs meres.

31. insipientes, incompositos, sine affectione, absque fœdere, sine misericordia.

31. sans prudence, sans modestie, sans affection, sans foi, sans miséricorde.

32. Qui cùm justitiam Dei cognovissent, non intellexerunt, quoniam qui talia agunt, digni sunt morte: & non solùm qui ea faciunt, sed etiam qui consentiunt facientibus.

32. Et après avoir connu la justice de Dieu, ils n'ont pas compris que ceux qui font ces choses sont dignes de mort, & non-seulement ceux qui les font, mais aussi ceux qui approuvent ceux qui les font. *Et ainsi ils se sont rendus plus criminels devant Dieu, & plus dignes de sa colere.*

CHAPITRE II.

§. I. *Juifs faisant ce qu'ils condamnent. Patience de Dieu redoutable aux impénitens.*

1. Propter quod inexcusabilis es, ô homo omnis, qui judicas. In quo enim judicas alterum, teipsum condemnas: eadem enim agis quæ judicas.

1. C'Est pourquoi *aussi* vous êtes inexcusable, vous, ô homme, qui que vous soyez, qui les condamnez, parce qu'en condamnant *ainsi* les autres, vous vous condamnez vous-même, puisque vous faites les mêmes choses que vous condamnez: *& vous êtes même en cela, vous autres Juifs, plus criminels que les Gentils.*

2. Car *pour nous* nous savons, *non seulement par la lumiere naturelle dont il a plû à Dieu de nous éclairer, mais encore par la loi qu'il a eu la bonté de nous donner*, que Dieu condamne, selon sa vérité *& sa justice*, ceux qui commettent ces actions.

2. Scimus enim quoniam judicium Dei est secundùm veritatem in eos qui talia agunt.

3. Vous donc qui condamnez ceux qui les commettent, & qui les commettez vous-mêmes, pensez-vous pouvoir éviter la condamnation de Dieu?

3. Existimans autem hoc, ô homo, qui judicas eos qui talia agunt, & facis ea, quia tu effugies judicium Dei?

4. Est-ce que vous méprisez les richesses de sa bonté, de sa patience & de sa longue tolérance? *Les regardez-vous comme des marques de l'approbation qu'il donne à vos crimes, ou comme des preuves de l'impuissance où il est de les punir?* Ne savez-vous pas *au contraire* que la bonté de Dieu vous invite à la pénitence?

4. An divitias bonitatis ejus, & patientiæ, & longanimitatis contemnis? ignoras quoniam benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit?

5. Et cependant, par votre dureté & par l'impénitence de votre cœur, *au lieu de profiter de la miséricorde que Dieu vous présente, & du tems qu'il vous donne pour faire pénitence, vous vous en servez pour l'offenser plus hardiment, & pour multiplier le nombre de vos crimes: & ainsi* vous vous amassez un trhésor de colere pour le jour de la colere & de la manifestation du juste jugement de Dieu,

5. Secundùm autem duritiam tuam, & impœnitens cor, thesaurizas tibi iram in die iræ, & revelationis justi judicii Dei,

6. qui rendra à chacun selon ses œuvres,

6. qui reddet unicuique secundùm opera ejus:

7. *en donnant* la vie éternelle à ceux qui, par leur patience *& leur persévérance* dans les bonnes œuvres, cherchent la gloire, l'honneur & l'immortalité;

7. iis quidem, qui secundùm patientiam boni operis, gloriam, & honorem, & incorruptionem quærunt, vitam æternam.

8. *& répandant* sa fureur & sa colere sur ceux qui ont l'esprit contentieux, & qui ne se rendent point à la vérité, mais qui embrassent l'iniquité; *& cela sans distinction du Juif & du Gentil.*

8. iis autem, qui sunt ex contentione, & qui non acquiescunt veritati, credunt autem iniquitati, ira & indignatio.

9. *Car* l'affliction & le désespoir accablera l'ame de tout homme qui fait le mal, du Juif premierement, & puis du Gentil.

9. Tribulatio & angustia in omnem animam hominis operantis malum, Judæi primùm, & Græci:

10. gloria autem, & honor, & pax omni operanti bonum, Judæo primùm & Græco:

10. Mais la gloire, l'honneur & la paix seront *le partage* de tout homme qui fait le bien, du Juif premierement, & puis du Gentil.

§. II. *Ne point écouter la loi sans la pratiquer. Loi écrite dans le cœur.*

11. non enim est acceptio personarum apud Deum.

11. Car Dieu ne fait point d'acception de personnes.

12. Quicumque enim sine lege peccaverunt, sine lege peribunt: & quicumque in lege peccaverunt, per legem judicabuntur.

12. Et ainsi tous ceux qui ont péché *doivent s'attendre à périr; avec cette seule différence, que ceux qui ont péché* sans avoir reçû la loi périront sans la loi, *& sans être jugés par la loi;* & *que* tous ceux qui ont péché étant sous la loi seront jugés par la loi, *sans que l'avantage d'avoir reçû la loi les mette à couvert de la colere de Dieu & de sa vengeance.*

13. Non enim auditores legis justi sunt apud Deum, sed factores legis justificabuntur.

13. Car ce ne sont point ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, mais *ce sont* ceux qui gardent la loi *qui* seront justifiés.

14. Cùm enim Gentes, quæ legem non habent, naturaliter ea, quæ legis sunt faciunt, ejusmodi legem non habentes, ipsi sibi sunt lex:

14. Lors donc que les Gentils, qui n'ont point la loi, font naturellement, *& sans y être contraints par la loi*, les choses que la loi commande, *on peut dire alors que* n'ayant point de loi *écrite qui les détermine*, ils se tiennent à eux-mêmes lieu de loi,

15. qui ostendunt opus legis scriptum in cordibus suis, testimonium reddente illis conscientia ipsorum, & inter se invicem cogitationibus accusantibus, aut etiam defendentibus,

15. & ils font voir que ce qui est prescrit par la loi est écrit dans leur cœur, *& qu'ainsi ils n'ont pas besoin de son secours pour connoître le bien & le mal, mais qu'ils en sont suffisamment instruits* par le témoignage que leur en rend leur conscience, & par la diversité des réflexions & des pensées qui les accusent *& les condamnent lorsqu'ils font mal*, ou qui les défendent *& les approuvent lorsqu'ils font bien:*

16. in die, cùm judicabit Deus occulta hominum, secundùm Evangelium meum, per Jesum Christum.

16. *Réflexions & pensées qui paroîtront clairement* au jour où Dieu jugera par Jesus-Christ, selon l'Evangile que je prêche, tout ce qui est caché dans le cœur des hommes, *& sur lesquelles il seront tous jugés.*

§. III. *Juifs maîtres des autres ne s'instruisent point eux-mêmes. Quel est le Juif & la circoncision véritable.*

17. Mais *si ces témoignages secrets de la conscience suffisent pour rendre les Gentils inexcusables, à quoi devez-vous vous attendre*, vous qui portez le nom de Juif, qui vous reposez sur la loi, *qui en reconnoissez la justice & l'équité*, qui vous glorifiez en Dieu, *à cause des faveurs qu'il vous a faites*,

17. Si autem tu Judæus cognominaris, & requiescis in lege, & gloriaris in Deo,

18. qui connoissez sa volonté, & qui étant instruits par la loi, savez *dans chaque occasion* discerner ce qui est de plus utile,

18. & nosti voluntatem ejus, & probas utiliora, instructus per legem,

19. *qui* vous flatez d'être le conducteur des aveugles, la lumiere de ceux qui sont dans les ténebres,

19. confidis teipsum esse ducem cæcorum, lumen eorum qui in tenebris sunt,

20. le docteur des ignorans, le maître des enfans *& des simples, comme* ayant dans la loi la regle de la science & de la vérité? *à quoi, dis-je, devez-vous vous attendre?*

20. eruditorem insipientium, magistrum infantium, habentem formam scientiæ & veritatis in lege.

21. Car vous qui instruisez les autres, vous ne vous instruisez pas vous-même. Vous qui publiez qu'on ne doit point dérober, vous dérobez.

21. Qui ergo alium doces, teipsum non doces: qui prædicas non furandum, furaris:

22. Vous qui dites qu'on ne doit point commettre d'adultere, vous commettez des adulteres. Vous qui avez en horreur les idoles, vous faites des sacriléges.

22. qui dicis non mœchandum, mœcharis: qui abominaris idola, sacrilegium facis:

23. Vous *enfin*, qui vous glorifiez dans la loi, vous deshonorez Dieu par le violement de la loi.

23. qui in lege gloriaris, per prævaricationem legis Deum inhonoras.

24. Car vous êtes cause, comme dit l'Ecriture, que le nom de Dieu est blasphémé parmi les Gentils, *qui s'imaginent qu'il approuve les crimes qu'ils voyent commettre à son peuple, ou qu'il est trop foible pour les punir. Vous croyez aussi peut-être qu'il les laissera impunis, à cause de l'alliance qu'il a faite avec vous, dont vous portez le sceau & la marque dans votre chair. Vous vous trompez: la circoncision ne vous méritera point cette impunité.*

24. (Nomen enim Dei per vos blasphematur inter Gentes, sicut scriptum est.)

25. Circumcisio quidem prodest, si legem observes: si autem prævaricator legis sis, circumcisio tua præputium facta est.

25. Ce n'est pas que la circoncision ne soit utile, si vous accomplissez la loi : mais si vous la violez, tout circoncis que vous êtes, vous devenez *à l'égard de Dieu* comme un homme incirconcis.

26. Si igitur præputium justitias legis custodiat : nonne præputium illius in circumcisionem reputabitur?

26. *Au contraire*, si un homme incirconcis garde les ordonnances de la loi, n'est-il pas vrai que, tout incirconcis qu'il est, il sera considéré comme circoncis?

27. Et judicabit id quod ex natura est præputium, legem consummans, te, qui per litteram & circumcisionem prævaricator legis es?

27. Et ainsi celui qui étant naturellement incirconcis, accomplit la loi, vous condamnera, vous, qui ayant reçû la lettre *de la loi*, & étant circoncis, êtes un violateur de la loi: *& il sera devant Dieu comme un homme vraiment Juif & vraiment circoncis.*

28. Non enim qui in manifesto, Judæus est : neque quæ in manifesto, in carne, est circumcisio :

28. Car le *vrai* Juif n'est pas celui qui l'est au-dehors ; & la *véritable* circoncision n'est pas celle qui se fait dans la chair, & qui n'est qu'extérieure.

29. sed qui in abscondito, Judæus est : & circumcisio cordis in spiritu, non littera : cujus laus non ex hominibus, sed ex Deo est.

29. Mais le *vrai* Juif est celui qui l'est intérieurement; & la circoncision *véritable* est celle du cœur, qui se fait par l'esprit *de Dieu*, & non selon la lettre *de la loi : & ce vrai* Juif tire sa loüange, non des hommes *qui ne le voyent point*, mais de Dieu *qui le voit, & qui opere en lui & avec lui cette circoncision véritable.*

CHAPITRE III.

§. I. *Avantage des Juifs sur les Gentils. Erreur imputée à saint Paul.*

1. Quid ergo amplius Judæo est? aut quæ utilitas circumcisionis?

1. Quel est donc, *me direz-vous*, l'avantage des Juifs *au-dessus des Gentils* ? & quelle est l'utilité *qu'ils reçoivent* de la circoncision ?

2. Multum per omnem modum. Primùm quidem, quia credita sunt illis eloquia Dei.

2. *Je vous réponds que* leur avantage est grand en toutes manieres; principalement en ce que les oracles de Dieu leur ont été confiés, *& que c'est à eux que les promesses de Dieu*

Dieu ont été faites, & en faveur desquels elles s'accompliront infailliblement.

3. Car enfin, si quelques-uns d'entr'eux n'ont pas crû, leur infidélité anéantira-t-elle la fidélité de Dieu? *Empêchera-t-elle qu'il n'accomplisse en faveur des autres les promesses qu'il avoit faites à leurs peres?* Non certes.

3. Quid enim si quidam illorum non crediderunt? Numquid incredulitas illorum fidem Dei evacuabit? Absit.

4. Car Dieu est véritable, & tout homme est menteur: *& ainsi les Juifs ont pû manquer à leur parole; mais Dieu ne manquera pas pour cela à la sienne. Et leur infidélité, bien loin de nuire à la fidélité de Dieu, ne servira qu'à la faire éclater davantage*, selon qu'il est écrit *dans un Pseaume de David, où ce prophete dit à Dieu: J'ai péché contre vous; j'ai fait le mal en vôtre présence*, afin que vous soyez *reconnu* juste *& fidele* dans vos paroles, & *que vous demeuriez* victorieux dans les jugemens qu'on fera de vous. *Ils ne pourront vous être que très-avantageux, lorsqu'on verra que, malgré mon infidélité, vous ne laissez pas d'être fidele, & que mon indignité ne vous empêche point d'accomplir les promesses que vous m'avez faites.*

4. Est autem Deus verax; omnis autem homo mendax, sicut scriptum est: Ut justificeris in sermonibus tuis, & vincas cùm judicaris.

5. Mais si notre injustice, *ou notre infidélité*, fait *ainsi* paroître *davantage* la justice *ou la fidélité* de Dieu, que dirons-nous donc? Dieu (pour parler selon l'homme) n'est-il pas injuste, de *nous* faire ressentir *les effets de* sa colere *lorsque nous péchons?*

5. Si autem iniquitas nostra justitiam Dei commendat, quid dicemus? Numquid iniquus est Deus, qui infert iram?

6. Non certes. Car si cela étoit, comment Dieu seroit-il le juge du monde, *puisqu'il faut être infiniment juste pour cela?*

6. (Secundùm hominem dico.) Absit. Alioquin quomodo judicabit Deus hunc mundum?

7. Mais *cependant me dira-t-on*, si par mon mensonge la vérité de Dieu a éclaté davantage pour sa gloire, *& si mon infidélité n'a servi qu'à signaler davantage la fidélité de Dieu*, pourquoi me condamne-t-on encore comme pécheur?

7. Si enim veritas Dei in meo mendacio abundavit in gloriam ipsius: quid adhuc & ego tanquam peccator judicor?

8. & pourquoi ne ferons-nous pas le mal, afin qu'il en arrive du bien (selon que quelques-uns publient que nous disons, par une

8. Et non (sicut blasphamamur, & sicut aiunt quidam nos dicere) faciamus mala ut veniant bona: quo-

rum damnatio justa est.

calomnie qu'ils nous imposent)? *Je ne m'arrête pas à la réfuter. Il est évident que cette maxime est pernicieuse : & ainsi* ces personnes *qui la soûtiennent, ou qui nous accusent de la soûtenir*, seront justement condamnées. *Mais je reviens à mon sujet, & je dis :*

§. II. *Juifs ou Gentils, tous dans le péché. Nul justifié par les œuvres de la loi.*

9. Quid ergo? præcellimus eos? Nequaquam. Causati enim sumus, Judæos & Græcos omnes sub peccato esse,

9. Quoi donc! sommes-nous préférables aux Gentils, *à cause des avantages dont nous venons de parler? Sommes-nous plus justes qu'eux, parce que nous avons eu l'honneur d'être les dépositaires des oracles de Dieu, & que c'est à nous qu'il a adressé ses promesses?* Nullement. Car nous avons déja convaincu & les Juifs & les Gentils d'être tous dans le péché,

10. sicut scriptum est: Quia non est justus quisquam:

10. selon qu'il est écrit : Il n'y a pas un juste ; il n'y en a pas un seul.

11. non est intelligens, non est requirens Deum.

11. Il n'y a point d'homme qui ait de l'intelligence; il n'y en a point qui cherche Dieu.

12. Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt: non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.

12. Ils se sont tous détournés du droit chemin; ils sont tous devenus inutiles; il n'y en a point qui fasse le bien, il n'y en a pas un seul.

13. Sepulchrum patens est guttur eorum, linguis suis dolosè agebant: Venenum aspidum sub labiis eorum:

13. Leur gosier est un sépulchre ouvert. Ils se sont servis de leurs langues pour tromper avec adresse; ils ont sur leurs levres un venin d'aspic:

14. quorum os maledictione, & amaritudine plenum est?

14. leur bouche est remplie de malédiction & d'amertume:

15. veloces pedes eorum ad effundendum sanguinem:

15. leurs piés sont vîtes *& légers*, pour répandre le sang:

16. contritio & infelicitas in viis eorum:

16. leur conduite ne tend qu'à opprimer les autres, & à les rendre malheureux:

17. & viam pacis non cognoverunt:

17. ils ne connoissent point la voie de la paix:

18. non est timor Dei ante oculos eorum.

18. ils n'ont point la crainte de Dieu devant les yeux.

19. Scimus autem, quoniam quæcumque lex loqui-

19. Or nous savons que toutes les paroles de la loi s'adressent à ceux qui sont sous la

loi : *& ainsi tout cela s'entend des Juifs, qui, selon le témoignage de l'Ecriture, ne sont pas moins criminels que les Gentils.* En sorte que toute bouche doit être fermée, & que tout le monde doit être soûmis à Dieu, *& se reconnoître condamnable devant lui, bien loin que personne, soit Juif, soit Gentil, puisse se glorifier de sa justification, ni prétendre l'avoir acquise par ses œuvres. Ce qui ne se peut faire, non pas même par celles de la loi ;*

tur, iis, qui in lege sunt, loquitur: ut omne os obstruatur, & subditus fiat omnis mundus Deo :

20. parce que nul homme ne sera justifié devant Dieu par les œuvres de la loi. Car la loi donne la connoissance du péché ;

20. quia ex operibus legis non justificabitur omnis caro coram illo. Per legem enim cognitio peccati.

21. au lieu que maintenant, sans la loi, la justice de Dieu, à laquelle la loi & les prophetes rendent témoignage, *qui rend l'homme vraiment juste à ses yeux, & qui sera éternellement récompensée*, nous est découverte *par l'Evangile que je prêche.*

21. Nunc autem sine lege justitia Dei manifestata est; testificata à lege & Prophetis.

§. III. *La foi en Jesus-Christ justifie. Elle ne détruit pas, mais elle établit la loi.*

22. Et *nous y apprenons que* cette justice *qui vient* de Dieu, *nous* est *donnée* par la foi en Jesus-Christ, *& qu'elle est répandue indifféremment* en tous ceux & sur tous ceux qui croyent en lui, *soit Juifs, soit Gentils*, car il n'y a nulle distinction *pour cela entr'eux, & ils n'ont aucun mérite particulier qui puisse engager Dieu à les préférer les uns aux autres dans la distribution de ses dons ;*

22. Justitia autem Dei per fidem Jesu Christi, in omnes & super omnes qui credunt in eum : non enim est distinctio :

23. parce que tous ont péché, & ont *également* besoin de *rapporter leur justification à* la gloire de Dieu ;

23. omnes enim peccaverunt, & egent gloria Dei.

24. étant justifiés gratuitement par sa grace, & par la rédemption qui est en Jesus-Christ,

24. Justificati gratis per gratiam ipsius per redemptionem, quæ est in Christo Jesu,

25. que Dieu a proposé pour être *la victime de* propitiation, *qui seule peut réconcilier les hommes avec lui*, par la foi *qu'ils auront* en son sang, pour faire paroître *ainsi* sa justice,

25. quem proposuit Deus propitiationem per fidem in sanguine ipsius, ad ostensionem justitiæ suæ, propter remissionem præcedentium delictorum.

& découvrir aux hommes le moyen dont il veut se servir pour les rendre vraiment justes à ses yeux, par la rémission de ses péchés passés,

26. In sustentatione Dei, ad ostensionem justitiæ ejus in hoc tempore: ut sit ipse justus, & justificans eum, qui est ex fide Jesu Christi.

26. qu'il a soufferts avec tant de patience; pour faire, dis-je, paroître en ce tems cette justice qui vient de lui; montrant *tout ensemble*, qu'il est seul *essentiellement* juste, *l'auteur de toute justice*, & qu'il justifie *seulement* celui qui a la foi en Jesus-Christ.

27. Ubi est ergo gloriatio tua? Exclusa est. Per quam legem? Factorum? Non, sed per legem fidei.

27. Où est donc, *ô Juif*, le sujet de votre gloire? Il est exclus. Et par quelle loi? Est-ce par la loi des œuvres? Non; mais par la loi de la foi. *Je veux dire que Dieu vous a ôté tout sujet de vous glorifier & de vous élever au-dessus des Gentils, non en vous justifiant tous également par les œuvres de la loi, mais en ne vous justifiant ni les uns ni les autres que par la foi.*

28. Arbitramur enim justificari hominem per fidem sine operibus legis.

28. Car nous devons reconnoître que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi; *en sorte que la loi ne donne aux Juifs aucun avantage sur les Gentils pour la vraie justice, mais qu'il y a de ce côté-là une parfaite égalité entre eux. Les Juifs n'en doivent pas être surpris:*

29. An Judæorum Deus tantùm? nonne & Gentium? Immo & Gentium.

29. *car enfin*, Dieu est-il seulement le Dieu des Juifs? Ne l'est-il pas aussi des Gentils? Oui, certes, il l'est aussi des Gentils;

30. Quoniam quidem unus est Deus, qui justificat circumcisionem ex fide, & præputium per fidem.

30. puisqu'il n'y a qu'un seul Dieu, qui justifie par la foi les circoncis, & qui par la *même* foi justifie les incirconcis.

31. Legem ergo destruimus per fidem? Absit: sed legem statuimus.

31. Détruisons-nous donc la loi, *parce que nous enseignons que la vraie justice qui sera récompensée éternellement se donne* par la foi? Non sans doute: mais *au contraire* nous l'établissons, *puisque nous apprenons aux hommes le moyen d'obtenir la justice que la loi leur promet, & d'observer les commandemens qu'elle leur fait.*

CHAPITRE IV.

§. I. *Abraham justifié, non par ses propres œuvres, mais par sa foi.*

1. *Mais si les œuvres de la loi ne donnent point la vraie justice*, quel avantage dirons-nous donc qu'a eu Abraham notre pere selon la chair? *& quelle utilité a-t-il retirée de sa circoncision? Je n'examine pas à présent quel avantage il en a reçû: mais il est certain qu'il n'a pas été justifié par sa circoncision, ni par ses œuvres:*

1. Quid ergo dicemus invenisse Abraham patrem nostrum secundum carnem?

2. car si Abraham a été justifié par ses œuvres, il a de quoi se glorifier, mais non devant Dieu, *pouvant se glorifier en lui-même de sa justification, & la regarder comme une récompense qu'il a méritée par ses œuvres, & non comme une grace de Dieu, dont il soit obligé de lui rapporter toute la gloire. Cependant cette conséquence est fausse:*

2. Si enim Abraham ex operibus justificatus est: habet gloriam, sed non apud Deum.

3. car que dit l'Ecriture? Abraham crut ce que Dieu lui avoit dit, & sa foi lui fut imputée à justice.

3. Quid enim dicit Scriptura? Credidit Abraham Deo; & reputatum est illi ad justitiam.

4. Or *puisque, selon l'Ecriture, la justice a été imputée à Abraham, à cause de sa foi, & non à cause de ses œuvres, il n'a donc pas reçû la justice comme une récompense qui lui fût dûe, mais comme une pure grace de Dieu: car il y a cette différence entre les œuvres & la foi, que* la récompense qui se donne à quelqu'un pour ses œuvres ne lui est pas imputée comme une grace, mais comme une dette;

4. Ei autem qui operatur merces non imputatur secundùm gratiam, sed secundùm debitum.

5. au lieu que quand la foi d'un homme, qui, sans faire des œuvres, croit en celui qui justifie le pécheur, lui est imputée à justice, *ce n'est pas une récompense qui lui soit dûe, mais une grace qui lui est accordée*, selon le dessein de la grace de Dieu.

5. Ei verò qui non operatur, credenti autem in eum, qui justificat impium, reputatur fides ejus ad justitiam secundùm propositum gratiæ Dei.

6. C'est ainsi que David dit: Qu'un homme est heureux à qui Dieu impute la justice,

6. Sicut & David dicit beatitudinem hominis cui Deus

accepto fert justitiam sine operibus.

sans *qu'il l'ait mérité par ses* œuvres!

7. Beati, quorum remissæ sunt iniquitates, & quorum tecta sunt peccata.

7. Heureux, *dit ce Prophete*, ceux dont les iniquités sont pardonnées, & dont les péchés sont couverts, *c'est-à-dire, effacés; rien de ce qui subsiste encore ne pouvant être couvert aux yeux de Dieu.*

8. Beatus vir, cui non imputavit Dominus peccatum.

8. Heureux, *ajoûte-t-il*, celui à qui Dieu n'a point imputé de péché.

§. II. *Abraham justifié avant la circoncision & la loi.*

9. Beatitudo ergo hæc in circumcisione tantum manet, an etiam in præputio? Dicimus enim quia reputata est Abrahæ fides ad justitiam.

9. Or ce bonheur *d'être ainsi justifié gratuitement*, n'est-il que pour les circoncis? n'est-il point aussi pour les incirconcis? *Oui sans doute; il est aussi pour les incirconcis, comme il paroît par l'exemple d'Abraham.* Car nous venons de dire que la foi d'Abraham lui fut imputée à justice.

10. Quomodo ergo reputata est? in circumcisione, an in præputio? Non in circumcisione, sed in præputio.

10. Quand donc lui a-t-elle été imputée à justice? Est-ce après qu'il a été circoncis? ou lorsqu'il étoit encore incirconcis? Ce n'a point été après qu'il eut reçû la circoncision, mais avant qu'il l'eut reçûe.

11. Et signum accepit circumcisionis, signaculum justitiæ fidei, quæ est in præputio: ut sit pater omnium credentium per præputium, ut reputetur & illis ad justitiam;

11. Et il reçut la marque de la circoncision, *non comme le principe de sa justification, mais* comme le sceau de la justice qu'il avoit eue pour la foi, lorsqu'il étoit encore incirconcis. *Dieu l'ordonna ainsi*, afin qu'il fût le pere de tous ceux qui croyent n'étant point circoncis, & que leur foi leur fût aussi imputée à justice, *comme elle l'avoit été à ce patriarche;*

12. & sit Pater circumcisionis, non iis tantùm qui sunt ex circumcisione, sed & iis qui sectantur vestigia fidei, quæ est in præputio patris nostri Abrahæ.

12. & le pere des circoncis, qui non-seulement ont reçû la circoncision *charnelle & extérieure*, mais qui suivent aussi les traces de la foi qu'eut notre pere Abraham, lorsqu'il étoit encore incirconcis. *Il ne faut pas s'étonner de ce que je dis, qu'Abraham est le pere des incirconcis, & que ceux qui n'ont pas la loi peuvent être justifiés comme ce patriarche, & mis au nombre de ses enfans:*

13. Non enim per legem

13. car ce n'est point par la loi que doit

s'accomplir la promesse *que Dieu a* faite à Abraham ou à sa race de lui donner tout le monde pour héritage, *en lui donnant de vrais enfans, successeurs de sa foi & héritiers de sa justice, dans toutes les parties du monde*, mais par la justice *qui vient* de la foi.

promissio Abrahæ, aut semini ejus, ut heres esset mundi: sed per justitiam fidei.

14. Car si *c'est par la loi, & si* ceux qui sont *justifiés* par la loi sont les *seuls* héritiers *de la justice d'Abraham*, la foi devient inutile, & la promesse *de Dieu demeure* sans effet, *par l'abus qu'on en fait.*

14. Si enim qui ex lege, heredes sunt: exinanita est fides, abolita est promissio.

15. Car la loi produit la colere: *& bien loin de justifier ceux à qui elle est donnée, elle devient une occasion de péché pour ceux qui l'ont reçûe & qui ne l'accomplissent pas;* puisque, lorsqu'il n'y a point de loi, il n'y a point de violement de la loi.

15. Lex enim iram operatur. Ubi enim non est lex, nec prævaricatio.

§. III. *Grandeur de la foi d'Abraham. Ses imitateurs justifiés comme lui. Mort & résurrection de Jesus-Christ.*

16. Ainsi c'est par la foi, *& non par la loi, que nous sommes héritiers de la justice d'Abraham*, afin que nous le soyons par grace, & que la promesse *faite à ce patriarche ait son effet, &* demeure ferme pour tous ses enfans, non-seulement pour ceux qui ont reçû la loi, mais encore pour ceux qui suivent la foi d'Abraham qui est le pere de nous tous,

16. Ideo ex fide, ut secundùm gratiam firma sit promissio omni semini, non ei qui ex lege est solùm, sed & ei qui ex fide est Abrahæ, qui pater est omnium nostrùm.

17. selon qu'il est écrit: Je vous ai établi pere de plusieurs nations, *non d'une paternité charnelle, & qui paroisse aux yeux des hommes, mais d'une paternité spirituelle, & qui paroît* devant Dieu, auquel il a crû, comme à celui qui ranime les morts, & qui appelle ce qui n'est point comme ce qui est.

17. (Sicut scriptum est: Quia patrem multarum gentium posui te) ante Deum, cui credidit, qui vivificat mortuos, & vocat ea quæ non sunt, tanquam ea quæ sunt:

18. En sorte qu'il espéra contre *toute* espérance, & qu'il crut qu'il deviendroit le pere de plusieurs nations, selon qu'il lui avoit été prédit: Votre postérité sera sans nombre.

18. qui contra spem in spem credidit, ut fieret pater multarum gentium, secundùm quod dictum est ei: Sic erit semen tuum.

19. Et il ne s'affoiblit point dans sa foi: il

19. Et non infirmatus est

fide, nec consideravit corpus suum emortuum, cùm jam ferè centum esset annorum, & emortuam vulvam Saræ.

ne considéra point qu'étant âgé de cent ans, son corps étoit *déja comme* mort, & que la vertu de concevoir étoit éteinte dans celui de Sara.

20. In repromissione etiam Dei non hæsitavit diffidentia, sed confortatus est fide, dans gloriam Deo,

20. Il n'hésita point, & il n'eut pas la moindre défiance de la promesse que Dieu lui avoit faite: mais il se fortifia par la foi, rendant gloire à Dieu,

21. plenissimè sciens quia quæcumque promisit, potens est & facere.

21. *&* étant pleinement persuadé qu'il est tout-puissant pour faire tout ce qu'il a promis.

22. Ideo & reputatum est illi ad justitiam.

22. C'est pour cette raison que *sa foi* lui a été imputée à justice;

23. Non est autem scriptum tantùm propter ipsum, quia reputatum est illi ad justitiam:

23. Or ce n'est pas pour lui seul qu'il est écrit, que *sa foi* lui a été imputée à justice;

24. sed & propter nos, quibus reputabitur credentibus in eum, qui suscitavit Jesum Christum Dominum nostrum à mortuis,

24. mais aussi pour nous, à qui elle sera imputée de même, si nous croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jesus-Christ notre Seigneur,

25. qui traditus est propter delicta nostra, & resurrexit propter justificationem nostram.

25. qui a été livré à la mort pour *expier* nos péchés, & qui est ressuscité pour *opérer* notre justification.

CHAPITRE V.

§. I. *Confiance en Dieu. Fermeté & joie dans les maux. Amour & saint Esprit dans le cœur.*

1. Justificati ergo ex fide pacem habeamus ad Deum per Dominum nostrum Jesum Christum:

1. ETant donc justifiés par la foi, ayons *soin de conserver les avantages que nous avons maintenant, & que la loi par elle-même n'avoit pû nous donner. Ils sont grands, ces avantages; car nous avons* la paix avec Dieu, par Jesus-Christ notre Seigneur,

2. per quem & habeamus accessum per fidem in gratiam istam, in qua stamus, & gloriamur in spe gloriæ filiorum Dei.

2. par qui aussi nous avons entrée par la foi à cette grace *de la justification* dans laquelle nous sommes établis, & nous nous glorifions dans l'espérance de *participer un jour à* la gloire des enfans de Dieu.

3. Non solùm autem, sed

3. Et non seulement *nous nous glorifions dans*

dans l'espérance de cette gloire future; mais nous nous glorifions encore dans les afflictions *présentes*, sachant que l'affliction produit la patience,

& gloriamur in tribulationibus: scientes quòd tribulatio patientiam operatur,

4. la patience l'épreuve, & l'épreuve l'espérance.

4. patientia autem probationem, probatio verò spem,

5. Or cette espérance ne *nous* trompe point, parce que l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le saint Esprit, qui nous a été donné *comme les arrhes de cette gloire que Dieu nous destine, & le gage précieux de l'amour infini qu'il a pour nous.*

5. spes autem non confundit: quia charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis.

§. II. *Jesus-Christ mort pour ses ennemis. Que fera-t-il pour ses amis?*

6. En effet, pourquoi, lorsque nous étions encore dans les langueurs *du péché*, Jesus-Christ est-il mort, dans le tems *destiné de Dieu*, pour des impies, *sinon parce qu'il nous aime infiniment?*

6. Ut quid enim Christus, cùm adhuc infirmi essemus, secundùm tempus pro impiis mortuus est?

7. Car à peine quelqu'un voudroit-il mourir pour un juste: peut-être néanmoins que quelqu'un auroit le courage de donner sa vie pour un homme de bien.

7. Vix enim pro justo quis moritur: nam pro bono forsitan quis audeat mori?

8. Mais c'est en cela même que Dieu fait éclater son amour pour nous, puisque *c'est* lorsque nous étions encore des pécheurs *que* Jesus-Christ est mort pour nous dans le tems *destiné de Dieu.*

8. Commendat autem charitatem suam Deus in nobis: quoniam cùm adhuc peccatores essemus secundùm tempus,

9. *Si* donc *n'étant que des méchans & des impies, Jesus-Christ est mort pour nous*, maintenant que nous sommes justifiés par son sang, nous serons à plus forte raison délivrés par lui de la colere *de Dieu.*

9. Christus pro nobis mortuus est: multò igitur magis nunc justificati in sanguine ipsius, salvi erimus ab ira per ipsum.

10. Car si, lorsque nous étions ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés avec lui par la mort de son Fils, à plus forte raison, étant maintenant réconciliés avec lui, nous serons sauvés par la vie de ce même Fils.

10. Si enim cùm inimici essemus, reconciliati sumus Deo per mortem filii ejus: multò magis reconciliati, salvi erimus in vita ipsius.

11. Et non-seulement *nous sommes réconciliés*, mais nous nous glorifions même *d'avoir*

11. Non solùm autem: sed & gloriamur in Deo per

Dominum nostrum Jesum Christum, per quem nunc reconciliationem accepimus.

en Dieu *un Pere, & d'être ses enfans adoptifs* par Jesus-Christ notre Seigneur, par qui nous avons obtenu maintenant cette réconciliation *avec Dieu.*

§. III. *Péché originel. Jesus-Christ source plus abondante de grace, qu'Adam de péché.*

12. Propterea sicut per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, & per peccatum mors, & ita in omnes homines mors pertransiit, in quo omnes peccaverunt.

12. Car comme le péché est entré dans le monde par un seul homme, & la mort par le péché, & qu'ainsi la mort est passée dans tous les hommes *par ce seul homme,* en qui tous ont péché, *sans en excepter aucun, non pas même ceux qui ont vécu avant la loi, ni les enfans qui meurent sans la connoître ;*

13. Usque ad legem enim peccatum erat in mundo : peccatum autem non imputabatur, cùm lex non esset.

13. (car le péché a *toûjours* été dans le monde *depuis Adam* jusqu'à la loi) *il est vrai* néanmoins *que* la loi n'étant point *encore,* le péché n'étoit pas imputé *aux hommes comme le violement de quelque loi positive qui les engageât à des peines réglées.*

14. Sed regnavit mors ab Adam usque ad Moysen etiam in eos, qui non peccaverunt in similitudinem prævaricationis Adæ, qui est forma futuri.

14. Mais *cependant* la mort a exercé son regne depuis Adam jusqu'à Moyse, même à l'égard de ceux qui n'ont pas péché, par une transgression *expresse* de la loi de Dieu, comme a fait *le premier* Adam, qui est la figure du futur, *c'est-à-dire, de Jesus-Christ. Or ce regne de la mort sur eux* est *l'effet & la punition d'un péché originel & héréditaire, Dieu ne punissant que des pécheurs & des coupables.*

15. Sed non sicut delictum, ita & donum : si enim unius delicto multi mortui sunt, multò magis gratia Dei & donum in gratia unius hominis Jesu Christi in plures abundavit.

15. Mais il n'en est pas de la grace, comme du péché. Car si, par le péché d'un seul, plusieurs sont morts, la miséricorde & le don de Dieu s'est répandu beaucoup plus abondamment sur plusieurs, par la grace d'un seul homme, qui est Jesus-Christ.

16. Et non sicut per unum peccatum, ita & donum; nam judicium quidem ex uno in condemnationem : gratia autem ex multis delictis in justificationem.

16. Et il n'en est pas du don *de Dieu,* comme *du mal arrivé* par un seul *homme qui a* péché : car nous avons été condamnés par le jugement *de Dieu* pour un seul péché ; au lieu que nous sommes justifiés par la grace *de Jesus-Christ,* après plusieurs péchés.

17. Si donc, à cause du péché d'un seul, la mort a régné par un seul *homme, qui est Adam;* à plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de la grace ; & du don, & de la justice, regneront dans la vie par un seul *homme, qui est* Jesus-Christ.

17. Si enim unius delicto mors regnavit per unum ; multò magis abundantiam gratiæ, & donationis, & justitiæ accipientes, in vita regnabunt per unum Jesum Christum.

18. Comme donc c'est par le péché d'un seul que tous les hommes sont tombés dans la condamnation *de la mort ;* ainsi c'est par la justice d'un seul que tous les hommes reçoivent la justification de la vie.

18. Igitur sicut per unius delictum in omnes homines in condemnationem : sic & per unius justitiam in omnes homines in justificationem vitæ.

19. Car comme plusieurs sont devenus pécheurs par la désobéissance d'un seul, ainsi plusieurs seront rendus justes par l'obéissance d'un seul.

19. Sicut enim per inobedientiam unius hominis, peccatores constituti sunt multi : ita & per unius obeditionem, justi constituentur multi.

20. Or *c'est ce que la loi ne pouvoit faire ;* car la loi est survenue pour donner lieu, *par la désobéissance de l'homme & par sa rébellion,* à l'abondance du péché. Mais *ce mal qu'il semble que la loi ait fait aux hommes a été heureusement réparé par la miséricorde de Dieu, & il a servi à la faire éclater davantage :* car où il y a eu une abondance de péché, il y a eu *ensuite* une surabondance de grace *que Dieu y a répandue ;*

20. Lex autem subintravit ut abundaret delictum. Ubi autem abundavit delictum, superabundavit gratia.

21. afin que, comme le péché avoit régné en *donnant* la mort, la grace de même regne par la justice en *donnant* la vie éternelle par Jesus-Christ notre Seigneur.

21. Ut sicut regnavit peccatum in mortem ; ita & gratia regnet per justitiam in vitam æternam, per Jesum Christum Dominum nostrum.

CHAPITRE VI.

§. I. Le baptisé mort au péché n'y doit plus revivre. Vie nouvelle.

1. Que dirons-nous donc, *mes freres ?* Demeurerons-nous dans le péché, pour donner lieu à cette surabondance de grace ?

1. Quid ergo dicemus? permanebimus in peccato ut gratia abundet ?

2. A Dieu ne plaise. Car étant *une fois* morts au péché, comment vivrons-nous encore dans le péché ?

2. Absit. Qui enim mortui sumus peccato, quomodo adhuc vivemus in illo ?

3. *Or* ne savez-vous pas que nous tous,

3. An ignoratis quia qui-

cumque baptizati sumus in Christo Jesu, in morte ipsius baptizati sumus?

qui avons été baptisés en Jesus-Christ, nous avons été baptisés en *la ressemblance de* sa mort?

4. Consepulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem: ut quomodo Christus surrexit à mortuis per gloriam Patris, ita & nos in novitate vitæ ambulemus.

4. Car nous avons été ensevelis avec lui dans le baptême pour mourir *au péché*, afin que, comme Jesus-Christ est ressuscité d'entre les morts par la gloire de son Pere *pour entrer dans une vie glorieuse & immortelle*, nous marchions aussi, *après être sortis des eaux du baptême*, dans une vie nouvelle *& incorruptible.*

5. Si enim complantati facti sumus similitudini mortis ejus: simul & resurrectionis erimus,

5. Car si nous avons été entés *en lui* par la ressemblance de sa mort, *étant effectivement morts au péché par notre baptême, comme il est véritablement mort au monde sur la croix*, nous y serons aussi *entés* par la ressemblance de sa résurrection: *& nous menerons une vie toute pure & toute sainte, après être sortis de cette eau salutaire, comme il est entré dans une vie toute céleste & toute divine, après être sorti du tombeau;*

6. hoc scientes, quia vetus homo noster simul crucifixus est, ut destruatur corpus peccati, & ultrà non serviamus peccato.

6. sachant que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché soit détruit *en nous*, & que désormais nous ne soyons plus asservis au péché.

7. Qui enim mortuus est, justificatus est à peccato.

7. Car celui qui est mort est délivré du péché.

8. Si autem mortui sumus cum CHRISTO: credimus quia simul etiam vivemus cum Christo:

8. Si donc nous sommes morts avec *Jesus*-Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec *Jesus*-Christ, *& que nous ne retomberons plus dans le péché qui est la mort de notre ame;*

9. scientes quòd Christus resurgens ex mortuis jam non moritur, mors illi ultrà non dominabitur.

9. sachant que *Jesus*-Christ étant ressuscité d'entre les morts, ne mourra plus, *& que* la mort n'aura plus d'empire sur lui.

10. Quòd enim mortuus est peccato, mortuus est semel: quòd autem vivit, vivit Deo.

10. Car quant à ce qu'il est mort, *comme ç'a été* pour *détruire* le péché, il est mort seulement une fois, *& pour ne plus mourir; puisque le péché étant détruit, une seconde mort seroit inutile:* mais quant à ce qu'il vit *maintenant*, *& qu*'il vit pour Dieu, *il jouit d'une vie glorieuse & immortelle, comme Dieu est*

lui-même immortel & plein de gloire.

11. Considérez-vous de même comme étant aussi morts au péché, & *comme* ne vivant plus que pour Dieu, en Jesus-Christ notre Seigneur.

11. Ita & vos existimate, vos mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo in Christo Jesu Domino nostro.

§. II. *Que le péché ne soit plus notre roi, ni nous ses esclaves, ni nos corps ses armes.*

12. Et ainsi que le péché ne regne point dans votre corps mortel, en sorte que vous obéissiez à ses désirs déréglés.

12. Non ergo regnet peccatum in vestro mortali corpore ut obediatis concupiscentiis ejus.

13. Et n'abandonnez point au péché les membres de votre corps pour lui servir d'armes d'iniquité: mais donnez-vous à Dieu, comme vivans, de morts que vous étiez; *& consacrez-lui* les membres de votre corps, pour *lui servir d'*armes de justice. *Ne craignez pas que le péché, avec tout le pouvoir qu'il a acquis sur les hommes, depuis la chûte du premier, puisse vous empêcher de vous consacrer ainsi à Dieu, & vous forcer de lui obéir :*

13. Sed neque exhibeatis membra vestra arma iniquitatis peccato : sed exhibete vos Deo, tanquam ex mortuis viventes: & membra vestra arma justitiæ Deo.

14. Car le péché ne vous dominera plus, parce que vous n'êtes plus sous la loi, mais sous la grace, *qui a detruit cet empire du péché que la loi n'avoit pû renverser, & qui nous a mis dans la liberté des enfans, qu'elle n'avoit pû nous donner.*

14. Peccatum enim vobis non dominabitur : non enim sub lege estis, sed sub gratia.

15. Quoi donc ? pecherons-nous, parce que nous ne sommes plus sous la loi, mais sous la grace ? *& la liberté que la grace nous a donnée ne servira-t-elle qu'à nous mettre en état de suivre plus librement les impressions du péché, & d'obéir plus facilement à ses mouvemens déréglés?* Dieu nous en garde, *mes freres.*

15. Quid ergo? peccabimus, quoniam non sumus sub lege, sed sub gratia ? Absit.

16. Car ne savez-vous pas que, de qui que ce soit que vous vous soyez rendus esclaves pour lui obéir, vous demeurez esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du péché pour *y trouver* la mort, soit de l'obéissance *à la foi* pour *y trouver* la justice *& la vie?*

16. Nescitis quoniam cui exhibetis vos servos ad obediendum, servi estis ejus, cui obeditis, sive peccati ad mortem, sive obeditionis ad justitiam ?

17. Gratias autem Deo, quòd fuiſtis ſervi peccati; obediſtis autem ex corde in eam formam doctrinæ, in quam traditi eſtis.

17. Mais Dieu ſoit loüé de ce qu'ayant été auparavant eſclaves du péché, vous avez obéi du fond du cœur à la doctrine *de l'Evangile*, ſur le modele de laquelle vous avez été formés.

18. Liberati autem à peccato, ſervi facti eſtis juſtitiæ.

18. Et ainſi ayant été affranchis du péché, vous êtes devenus eſclaves de la juſtice; *car cela me fait eſpérer que vous obéirez à cette nouvelle maîtreſſe, comme vous avez obéi à ce cruel tyran.*

§. III. *Se donner tout à Dieu, comme on s'eſt abandonné à l'injuſtice. Fruit du péché & de la grace.*

19. Humanum dico, propter infirmitatem carnis veſtræ: ſicut enim exhibuiſtis membra veſtra ſervire immunditiæ, & iniquitati ad iniquitatem, ita nunc exhibete membra veſtra ſervire juſtitiæ in ſanctificationem.

19. *Lorſque je ne demande ainſi de vous, pour la juſtice, que la même fidélité que vous avez eue pour le péché*, je *vous* parle humainement, à cauſe de la foibleſſe de votre chair: *& je vous propoſe un devoir ſi juſte & ſi accommodé à votre infirmité, que vous ne pouvez refuſer de vous en acquiter.* Comme donc vous avez fait ſervir les membres de votre corps à l'impureté & à l'injuſtice, pour commettre l'iniquité, faites-les ſervir maintenant à la juſtice, pour la ſanctification *de votre vie. C'eſt la récompenſe que vous en recevrez, bien différente de celle que vous retiriez du péché.*

20. Cùm enim ſervi eſſetis peccati, liberi fuiſtis juſtitiæ.

20. Car lorſque vous étiez eſclaves du péché, vous étiez libres *de la ſervitude* de la juſtice, *& vous obéiſſiez entierement à tout ce que le péché demandoit de vous, en vous abandonnant à toute ſorte de crimes.*

21. Quem ergo fructum habuiſtis tunc in illis, in quibus nunc erubeſcitis? Nam finis illorum mors eſt.

21. Quel fruit donc tiriez-vous alors de ces déſordres dont vous rougiſſez maintenant? *Aucun ſans doute*, puiſqu'ils n'ont pour fin que la mort.

22. Nunc verò liberati à peccato, ſervi autem facti Deo, habetis fructum veſtrum in ſanctificationem, finem verò vitam æternam.

22. Mais à préſent, étant affranchis du péché, & devenus eſclaves de Dieu, le fruit que vous retirez *de l'obéiſſance que vous lui rendez* eſt votre *propre* ſanctification; & la fin ſera la vie éternelle.

23. Car la mort est la solde & le payement du péché: mais la grace *qu'on reçoit* de Dieu *pour récompense de la fidélité à garder la justice*, c'est la vie éternelle *qu'il donne* en Jesus-Christ notre Seigneur, *& par ses mérites, à ceux qui obéissent à la foi, & qui vivent dans la sainteté qu'elle demande d'eux.*

23. Stipendia enim peccati, mors. Gratia autem Dei, vita æterna, in Christo Jesu Domino nostro.

CHAPITRE VII.

§. I. *Fideles morts à la loi, ne vivent plus que pour Dieu.*

1. *Vous ne devez pas être surpris de ce que je viens de dire, que vous n'êtes plus sous la loi. En effet*, mes freres, ne savez-vous pas, (je parle à ceux qui sont instruits de la loi) que la loi ne domine sur l'homme que pour autant de tems qu'il vit? *C'est ce qui paroît clairement dans la loi du mariage.*

1. An ignoratis fratres (scientibus enim legem loquor) quia lex in homine dominatur, quanto tempore vivit?

2. Car par cette loi, une femme mariée est liée à son mari tant qu'il est vivant: mais lorsqu'il est mort, elle est dégagée de la loi qui la lioit à son mari.

2. Nam quæ sub viro est mulier, vivente viro, alligata est legi: si autem mortuus fuerit vir ejus, soluta est à lege viri.

3. Si donc elle épouse un autre homme pendant la vie de son mari, elle sera tenue pour adultere: mais si son mari vient à mourir, elle est affranchie de cette loi; & elle en peut épouser un autre, sans être adultere.

3. Igitur, vivente viro, vocabitur adultera si fuerit cum alio viro: si autem mortuus fuerit vir ejus, liberata est a lege viri: ut non sit adultera si fuerit cum alio viro.

4. Ainsi, mes freres, vous êtes vous-mêmes morts à la loi par le corps de *Jesus*-Christ, *avec qui vous avez été crucifiés, comme nous l'avons dit: & vous êtes affranchis par cette mort des engagemens où vous étiez à l'égard de la loi, qui étoit comme votre premier mari*, pour être à un autre *mari* qui est ressuscité d'entre les morts, *& qui nous a ressuscités avec lui*, afin que nous produisions des fruits pour Dieu, *comme nous en avons produit pour la mort.*

4. Itaque fratres mei, & vos mortificati estis legi per corpus Christi: ut sitis alterius, qui ex mortuis resurrexit, ut fructificemus Deo.

5. Car lorsque nous étions dans la chair

5. Cùm enim essemus in

carne, passiones peccatorum, quæ per legem erant, operabantur in membris nostris, ut fructificarent morti.

& sous la loi charnelle, les inclinations *déréglées qui nous portent* au péché, étant *excitées* par cette loi, *& irritées par ses défenses*, agissoient dans les membres de notre corps pour leur faire produire des fruits par la mort.

6. Nunc autem soluti sumus à lege mortis, in qua detinebamur, ita ut serviamus in novitate spiritûs, & non in vetustate litteræ.

6. Mais maintenant *que* nous sommes affranchis de cette loi de mort, dans laquelle nous étions retenus *par la crainte, comme des esclaves*, nous devons servir Dieu dans la nouveauté de l'esprit, & non dans la vieillesse de la lettre; *c'est-à-dire, dans une nouveauté de vie, de sentimens & d'inclinations inspirées par le saint Esprit, & non dans ces vieilles dispositions de crainte purement servile, de révolte & de terreur, que la lettre de la loi produisoit en nous.*

§. II. *Loi sainte par elle-même. Concupiscence irritée par la loi.*

7. Quid ergo dicemus? lex peccatum est? Absit. Sed peccatum non cognovi, nisi per legem: nam concupiscentiam nesciebam, nisi lex diceret: Non concupisces.

7. Que dirons-nous donc? La loi est-elle péché, *elle qui, selon nous, excite les inclinations déréglées qui nous portent au péché? Non, mes freres.* Dieu nous garde d'une telle pensée. *La loi n'est point péché; elle ne nous porte point au péché:* mais *au contraire elle nous le fait connoître, afin que nous puissions l'éviter. Car* je n'ai connu le péché que par la loi; & je n'aurois point connu *les mauvais desirs de* la concupiscence, si la loi n'avoit dit: Vous n'aurez point de mauvais desirs.

8. Occasione autem acceptâ, peccatum per mandatum operatum est in me omnem concupiscentiam. Sine lege enim peccatum mortuum erat.

8. Mais le péché, *c'est-à-dire, la concupiscence, que j'appelle péché, parce qu'elle est en même-tems l'effet & la cause du péché*, ayant ptis occasion de s'irriter par les préceptes *& les défenses de la loi*, a produit en moi toute sorte de mauvais desirs: *& c'est ce qui m'a fait dire que les inclinations déréglées qui nous portent au péché sont excitées par la loi:* car sans la loi, le péché étoit *comme* mort.

9. Ego autem vivebam, sine lege aliquando. Sed cùm

9. Et moi j'étois vivant, *parce que* n'ayant point autrefois de loi, *les passions étoient plus languissantes*

languissantes en moi: mais le commandement *de la loi* étant survenu, le péché est ressuscité,

venisset mandatum, peccatum revixit.

10. & moi je suis mort. Et *ainsi* il s'est trouvé que le commandement, qui devoit servir à me donner la vie, a servi à me donner la mort.

10. Ego autem mortuus sum: & inventum est mihi mandatum, quod erat ad vitam, hoc esse ad mortem.

11. Car le péché, *ou la concupiscence,* ayant pris occasion du commandement *de s'irriter davantage*, m'a trompé, *par le faux zele de maintenir ma liberté, que les défenses de la loi sembloient diminuer*, & m'a tué par le commandement même, *qui devoit servir à me donner la vie.*

11. Nam peccatum, occasione acceptâ per mandatum, seduxit me, & per illud occidit.

12. Et ainsi *la concupiscence est la source du péché, & la loi d'elle-même* est véritablement sainte, & le commandement est *véritablement* saint, juste & bon:

12. Itaque lex quidem sancta, & mandatum sanctum, & justum, & bonum.

13. *Mais, me dira-t-on encore,* ce qui étoit bon *en soi* m'a-t-il causé la mort? Non, *mes freres;* mais *c'est* le péché, *ou la concupiscence, qui,* pour *faire* paroître *combien elle est* péché, *c'est-à-dire, combien elle est mauvaise en elle-même*, m'a donné la mort par une chose qui étoit bonne: de sorte que le péché, *ou la concupiscence, bien loin d'avoir été réprimée par les préceptes & les défenses de la loi,* est devenue, par ces *mêmes* préceptes, une source plus abondante de péché. *Ce n'est donc pas la loi qui est la cause du péché; c'est la concupiscence qui est en moi.*

13. Quod ergo bonum est, mihi factum est mors? Absit. Sed peccatum, ut appareat peccatum, per bonum operatum est mihi mortem: ut fiat supra modum peccans peccatum per mandatum.

§. III. *Loi de la chair. Loi de l'esprit. Combat des deux.*

14. Car nous savons que la loi est spirituelle: mais pour moi, je suis charnel, vendu pour être assujetti au péché *& à la concupiscence, dont je sens les mouvemens qui s'élevent dans ma chair; & cela malgré moi:*

14. Scimus enim quia lex spiritualis est: ego autem carnalis sum, venundatus sub peccato.

15. car je n'approuve pas ce que je fais, parce que je ne fais pas le bien que je veux: mais je fais le mal que je hais.

15. Quod enim operor, non intelligo, non enim quod volo bonum, hoc ego: sed quod odi malum, illud facio.

16. Si autem quod nolo, illud facio : consentio legi, quoniam bona est.

17. Nunc autem jam non ego operor illud, sed quòd habitat in me peccatum.

18. Scio enim quia non habitat in me, hoc est in carne mea, bonum. Nam velle, adjacet mihi : perficere autem bonum, non invenio.

19. Non enim quod volo bonum, hoc facio : sed quod nolo malum, hoc ago.

20. Si autem quod nolo, illud facio : jam non ego operor illud, sed quod habitat in me, peccatum.

21. Invenio igitur legem, volenti mihi facere bonum, quoniam mihi malum adjacet :

22. condelector enim legi Dei secundùm interiorem hominem :

23. video autem aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ, & captivantem me in lege peccati quæ est in membris meis.

24. Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus?

25. Gratia Dei per Jesum Christum Dominum nostrum. Igitur ego ipse mente servio legi Dei; carne autem legi peccati.

16. Que si je fais ce que je ne veux pas, je consens à la loi, *& je reconnois* qu'elle est bonne.

17. Et ainsi ce n'est plus moi, *c'est-à-dire, ma volonté*, qui fait ce mal : mais c'est le péché, *ou la concupiscence* qui habite en moi.

18. Car je sais que le bien ne se trouve pas en moi, c'est-à-dire, dans ma chair, parce que je trouve en moi la volonté de faire le bien, mais je ne trouve pas le moyen de l'accomplir.

19. Car je ne fais pas le bien que je veux; mais je fais le mal que je ne veux pas.

20. Que si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui le fais, mais c'est le péché, *ou la concupiscence*, qui habite en moi.

21. Lors donc que je veux faire le bien, je trouve en moi une loi *qui s'y oppose*, parce que le mal, *c'est-à-dire, la concupiscence qui nous porte au mal*, réside en moi.

22. Car je me plais dans la loi de Dieu, selon l'homme intérieur :

23. mais *en même-tems*, je sens dans les membres de mon corps une autre loi, qui combat contre la loi de mon esprit, & qui me rend captif sous la loi du péché qui est dans les membres de mon corps.

24. Malheureux homme que je suis! qui me délivrera de ce corps de mort?

25. *Ce sera* la grace de Dieu, par Jesus-Christ notre Seigneur; *ou plutôt : Graces vous soient rendues, ô mon Dieu, qui m'en avez délivré par Jesus-Christ*. De sorte que j'obéis moi-même à la loi de Dieu selon l'esprit, quoique je sois assujetti à la loi du péché selon la chair.

CHAPITRE VIII.

§. I. *Juste délivré de la loi de mort. Vie de la chair, vie de l'esprit, contraires & inalliables.*

1. AInsi il n'y a point maintenant de condamnation *à craindre pour moi, ni* pour ceux qui sont en Jesus-Christ, qui ne marchent point selon *les inclinations corrompues de* la chair, *mais qui se conduisent selon l'Esprit de Dieu;*

1. Nihil ergo nunc damnationis est iis, qui sunt in Christo Jesu, qui non secundùm carnem ambulant.

2. parce que la loi de l'esprit de vie, qui est en Jesus-Christ, m'a délivré de la loi du péché & de la mort, *à laquelle nous étions assujettis, & que la loi n'avoit pû détruire.*

2. Lex enim spiritûs vitæ in Christo Jesu liberavit me à lege peccati & mortis.

3. Car ce qu'il étoit impossible que la loi fît, à cause qu'elle étoit affoiblie par la chair, *dont la coruption étoit trop grande pour être guérie par ce remede*, Dieu *l'a fait*, ayant envoyé son propre Fils, revêtu d'une chair semblable à celle qui est sujette au péché: & par le péché *commis contre ce même Fils, lorsqu'il a été condamné à mort*, il a condamné le péché, *qui régnoit* dans *notre* chair; *& nous a délivrés de la servitude où il nous tenoit assujettis,*

3. Nam quod impossibile erat legi, in quo infirmabatur per carnem: Deus filium suum mittens in similitudinem carnis peccati, & de peccato damnavit peccatum in carne,

4. afin que la justice de la loi soit accomplie en nous, *que nous accomplissions ses ordonnances pleines d'équité, & que nous soyons justifiés, nous* qui ne marchons pas selon la chair, mais selon l'esprit.

4. ut justificatio legis impleretur in nobis, qui non secundùm carnem ambulamus, sed secundùm spiritum.

5. Car ceux qui sont charnels aiment & goûtent les choses de la chair; mais ceux qui sont spirituels aiment & goûtent les choses de l'esprit.

5. Qui enim secundùm carnem sunt, quæ carnis sunt sapiunt; qui verò secundùm spiritum sunt, quæ sunt spiritûs, sentiunt.

6. Or cet amour des choses de la chair est la mort *de l'ame*, au lieu que l'amour des choses de l'esprit *en* est la vie & la paix.

6. Nam prudentia carnis, mors est: prudentia autem spiritûs, vita & pax.

7. Car cet amour des choses de la chair est ennemi de Dieu, parce qu'il n'est point

7. Quoniam sapientia carnis inimica est Deo: legi enim Dei non est subjecta:

nec enim poteſt.

ſoûmis à la loi de Dieu, & ne le peut être, *lui étant entierement oppoſé.*

8. Qui autem in carne ſunt, Deo placere non poſſunt.

8. Ceux donc qui ſont dans la chair, *& qui ſe laiſſent emporter à ſes mouvemens déréglés,* ne peuvent plaire à Dieu.

9. Vos autem in carne non eſtis, ſed in ſpiritu: ſi tamen ſpiritus Dei habitat in vobis. Si quis autem Spiritum Chriſti non habet, hic non eſt ejus.

9. Mais pour vous, *qui appartenez à Jeſus-Chriſt,* vous n'êtes point dans la chair; *vous n'êtes point ſoûmis à ſon empire :* mais *vous êtes* dans *le regne de* l'Eſprit, ſi toutefois l'Eſprit de Dieu, *que vous avez reçû dans votre baptême,* habite *encore* en vous. Car ſi quelqu'un n'a point l'eſprit de *Jeſus*-Chriſt, il n'eſt point à Jeſus-Chriſt.

10. Si autem Chriſtus in vobis eſt: corpus quidem mortuum eſt propter peccatum, ſpiritus verò vivit propter juſtificationem.

10. Mais ſi *Jeſus-Chriſt* eſt en vous, quoique votre corps ſoit *ſujet à la* mort, à cauſe du péché, *dont la mort eſt la peine,* votre eſprit eſt vivant, à cauſe de la juſtice *que l'Eſprit de Jeſus-Chriſt habitant en vous répand dans votre ame : & non-ſeulement votre eſprit eſt vivant, mais votre corps vivra auſſi.*

11. Quòd ſi Spiritus ejus, qui ſuſcitavit Jeſum à mortuis, habitat in vobis: qui ſuſcitavit Jeſum Chriſtum à mortuis, vivificabit & mortalia corpora veſtra, propter inhabitantem Spiritum ejus in vobis.

11. Car ſi l'Eſprit de celui qui a reſſuſcité Jesus-*Chriſt* d'entre les morts habite en vous, celui qui a reſſuſcité Jeſus-Chriſt d'entre les morts donnera auſſi la vie à vos corps mortels, par ſon Eſprit qui habite en vous.

§. II. *Enfans de Dieu pouſſés par l'eſprit de Dieu, l'aiment comme leur Pere, ſoûpirent après leur délivrance.*

12. Ergo, fratres, debitores ſumus non carni, ut ſecundùm carnem vivamus.

12. Ainſi, mes freres, nous ſommes redevables, non à la chair pour vivre ſelon la chair, *mais à l'Eſprit de Dieu, pour vivre ſelon cet Eſprit.*

13. Si enim ſecundùm carnem vixeritis, moriemini: ſi autem ſpiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis.

13. Car *enfin* ſi vous vivez ſelon la chair, vous mourrez *ſans eſpérance d'avoir part à cette heureuſe réſurrection :* mais ſi vous faites mourir par l'eſprit les actions de la chair, vous vivrez *de la vie glorieuſe & immortelle de Dieu même;*

14. Quicumque enim ſpiritu Dei aguntur, ii ſunt Filii Dei.

14. parce que tous ceux qui ſont pouſſés par l'Eſprit de Dieu, *& qui ſuivent ſes ſaintes*

impressions, sont les enfans de Dieu, *& doivent par conséquent joüir d'une vie semblable à celle de leur Pere.*

15. *Or vous êtes vous-mêmes du nombre de ces enfans;* car vous n'avez point reçû l'esprit de servitude, qui vous retienne encore dans la crainte *des esclaves:* mais vous avez reçû l'esprit de l'adoption des enfans, par lequel nous crions *tous:* Mon Pere, mon Pere. *Et avec raison,*

15. Non enim accepistis spiritum servitutis iterùm in timore, sed accepistis spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus: Abba (Pater.)

16. puisque l'Esprit *de Dieu* rend lui-même témoignage à notre esprit, *par la confiance & l'amour qu'il nous inspire*, que nous sommes enfans de Dieu.

16. Ipse enim Spiritus testimonium reddit spiritui nostro, quòd sumus filii Dei.

17. Que si nous sommes enfans, nous sommes aussi héritiers; héritiers de Dieu, & cohéritiers de *Jesus*-Christ; pourvû toutefois que nous souffrions avec lui, afin que nous soyons glorifiés avec lui; *car c'est une condition absolument nécessaire. Il ne faut pas qu'elle vous paroisse trop dure, ni qu'elle vous fasse perdre courage:*

17. Si autem filii, & heredes: heredes quidem Dei, coheredes autem Christi: si tamen compatimur, ut & conglorificemur.

18. car je suis persuadé que les souffrances de la vie présente n'ont point de proportion avec cette gloire qui sera un jour découverte en nous, *& après laquelle toutes les créatures soûpirent.*

18. Existimo enim, quòd non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam, quæ revelabitur in nobis.

19. Car toutes les créatures attendent avec grand desir la manifestation *& la gloire* des enfans de Dieu,

19. Nam expectatio creaturæ, revelationem filiorum Dei expectat.

20. parce qu'elles sont *présentement* assujetties à la vanité, *& au déréglement auquel la cupidité des hommes & la malice des démons les font servir.* Et elles ne le sont pas volontairement: mais *cependant elles s'y soûmettent,* à cause de celui qui les y a assujetties,

20. Vanitati enim creatura subjecta est non volens, sed propter eum, qui subjecit eam in spe:

21. dans l'espérance *qu'elles ont reçûe de lui,* qu'elles seroient elles-mêmes *un jour* délivrées de cet asservissement à la corruption *où elles sont à présent,* pour particip.r *à* la liberté & *à* la gloire des enfans de Dieu.

21. quia & ipsa creatura liberabitur à servitute corrupt.onis, in libertatem gloriæ filiorum Dei.

22. Scimus enim quòd omnis creatura ingemiscit, & parturit usque adhuc.

22. Car nous savons que jusqu'à présent toutes les créatures soûpirent *dans cette attente*, & sont *comme* dans le travail de l'enfantement.

23. Non solùm autem illa, sed & nos ipsi primitias spiritûs habentes; & ipsi intra nos gemimus, adoptionem filiorum Dei expectantes, redemptionem corporis nostri.

23. Et non-seulement elles, mais nous encore qui possédons les prémices de l'Esprit, *qui avons reçû les graces & les dons du saint Esprit, comme les prémices & les arrhes de cette gloire que Dieu nous destine; nous soûpirons néanmoins &* nous gémissons en nous-mêmes, attendant *avec impatience l'effet de* l'adoption divine, *qui sera* la rédemption de nos corps, *& la délivrance de la servitude du péché & de la mort où ils sont à présent.*

§. III. *Nous sommes sauvés par l'espérance. Le saint Esprit prie en nous. Dieu pour nous; qui sera contre nous?*

24. Spe enim salvi facti sumus. Spes autem quæ videtur, non est spes: nam quod videt quis, quid sperat?

24. Car nous *ne* sommes *encore* sauvés *qu'*en espérance; *& c'est pourquoi nous soûpirons après ce bonheur que nous attendons.* Or l'espérance qui se voit n'est plus espérance: *& ainsi lorsque nous verrons ce que nous espérons, nous cesserons d'espérer;* car qui est-ce qui espere ce qu'il voit déja?

25. Si autem quod non videmus, speramus: per patientiam expectamus.

25. Que si nous espérons ce que nous ne voyons pas encore, nous l'attendons *néanmoins* avec patience *& avec une ferme confiance de l'obtenir.*

26. Similiter autem & spiritus adjuvat infirmitatem nostram: nam quid oremus, sicut oportet, nescimus: sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus.

26. Et de plus, l'Esprit *de Dieu nous soulage & nous* aide *dans* notre foiblesse, *& particulierement dans la difficulté que nous trouvons à prier,* parce que nous ne savons ce que nous devons demander à Dieu dans nos prieres, pour le prier comme il faut: mais le *saint* Esprit lui-même prie pour nous, par des gémissemens ineffables *qu'il produit en nous.*

27. Qui autem scrutatur corda, scit quid desideret Spiritus: quia secundùm Deum postulat pro sanctis.

27. Et celui qui pénetre le fond des cœurs entend bien quel est le desir de l'Esprit, parce qu'il *ne* demande pour les saints *que* ce qui est conforme à *la volonté de* Dieu.

C'est aussi ce qui nous donne une ferme confiance d'obtenir le bonheur que l'Esprit de Dieu nous fait espérer & nous fait desirer.

28. *Dans cette vûe, nous supportons avec patience, & même avec joie, les tentations & les maux dont Dieu permet que nous soyons affligés; & d'autant plus, que* nous savons que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu, qu'il a appellés selon son décret pour être saints.

28. Scimus autem quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum, iis, qui secundùm propositum vocati sunt sancti.

29. Car ceux qu'il a connus dans sa prescience *éternelle d'une connoissance singuliere d'amour & de bienveillance,* il les a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son Fils, afin qu'il fût l'aîné entre plusieurs freres.

29. Nam quos præscivit, & prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui, ut sit ipse primogenitus in multis fratribus.

30. Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appellés; & ceux qu'il a appellés, il les a aussi justifiés; & ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés.

30. Quos autem prædestinavit, hos & vocavit: & quos vocavit, hos & justificavit: quos autem justificavit, illos & glorificavit.

31. Après cela, que devons-nous dire? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? *Si Dieu a résolu de nous donner part à sa gloire, qui s'opposera à ce dessein de Dieu? qui en empêchera l'exécution? Seront-ce nos péchés? Non, sans doute, si nous les détestons.*

31. Quid ergo dicemus ad hæc? si Deus pro nobis, quis contra nos?

32. *Car* puisque Dieu n'a pas même épargné son propre Fils, mais qu'il l'a livré *à la mort* pour nous tous, comment avec lui ne nous donnera-t-il pas aussi toutes choses, *le pardon, la rémission de nos péchés, & toutes les suites de sa justification? Seront-ce nos accusateurs; je veux dire les démons?*

32. Qui etiam proprio Filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum: quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit?

33. *Et* qui accusera les élûs de Dieu? *C'est* Dieu *même* qui les justifie.

33. Quis accusabit adversùs electos Dei? Deus qui justificat.

34. Qui les condamnera? *Sera-ce* Jesus-Christ, *lui* qui est mort *pour nous, & qui non-seulement est mort,* mais qui est ressuscité, qui est à la droite de Dieu, qui même intercede pour nous, *bien loin de vouloir nous condamner?*

34. Quis est qui condemnet? Christus Jesus, qui mortuus est, immo qui & resurrexit, qui est ad dexteram Dei, qui etiam interpellat pro nobis.

35. Quis ergo nos separabit à charitate Christi? tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas? an periculum? an persecutio? an gladius?

35. Qui donc nous séparera de l'amour de *Jesus*-Christ? Sera-ce l'affliction, ou les déplaisirs? ou la faim, ou la nudité? ou les périls, ou la persécution? ou le fer, *& les tourmens auxquels nous sommes continuellement exposés?*

36. (Sicut scriptum est: Quia propter te mortificamur totâ die: æstimati sumus sicut oves occisionis.)

36. selon qu'il est écrit: On nous fait mourir tous les jours pour *l'amour* de vous, *Seigneur;* on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie, *& comme des hommes qui ne sont propres qu'à être exterminés:*

37. Sed in his omnibus superamus propter eum qui dilexit nos.

37. mais parmi tous ces maux, nous demeurons victorieux *& inébranlables par le secours de* celui qui nous a aimés. *Et ainsi bien loin loin qu'ils puissent nous séparer de l'amour de Jesus-Christ, ils ne servent au contraire qu'à nous unir plus étroitement à lui.*

38. Certus sum enim, quia neque mors, ueque vita, neque Angeli, neque Principatus, neque Virtutes, neque instantia, neque futura, neque fortitudo,

38. Car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les futures, ni la violence,

39. neque altitudo, neque profundum, neque creatura alia poterit nos separare à charitate Dei, quæ est in Christo Jesu Domino nostro.

39. ni tout ce qu'il y a *au* plus haut *des cieux*, ou *au* plus profond *des enfers*, ni aucune autre créature, ne nous pourra jamais séparer de l'amour de Dieu, qui est *fondé sur les complaisances infinies qu'il prend* en Je-Christ notre Seigneur, *& sur la grace qu'il nous a faite d'être les freres & les membres de ce Fils bien-aimé.*

CHAPITRE

CHAPITRE IX.

§. I. *Paul veut être anathème pour les Juifs. Vrais Israélites.*

1. *Tout ce que j'ai dit jusqu'ici prouve clairement l'insuffisance de la loi de Moyse pour la vraie justice qui fait mériter le ciel, la nécessité de la foi en Jesus-Christ, & par conséquent la perte des Juifs qui mettent leur confiance dans cette loi stérile, laquelle étoit toute seule impuissante pour le salut, & qui y cherchent leur justification. Cette perte est pour moi le sujet d'une douleur sensible. Oui, Jesus-* Christ m'est témoin que je dis la vérité. Je ne ments point, ma conscience me rendant ce témoignage, par le saint Esprit, *qui en connoît les mouvemens les plus secrets*,

1. Veritatem dico in Christo, non mentior, testimonium mihi perhibente conscientia mea in Spiritu sancto

2. que je suis saisi d'une tristesse profonde, & que mon cœur est pressé sans cesse d'une douleur violente;

2. quoniam tristitia mihi magna est, & continuus dolor cordi meo.

3. jusques-là que, *s'il eût été possible*, j'eusse desiré de devenir moi-même anathème, *& d'être séparé* de *Jesus*-Christ, pour *le salut de* mes freres, qui sont d'un même sang que moi selon la chair;

3. Optabam enim ego ipse anathema esse à Christo pro fratribus meis, qui sunt cognati mei secundùm carnem;

4. qui sont les Israélites *que Dieu a choisis pour être son peuple*, à qui appartient l'adoption des enfans *de Dieu, parmi lesquels il a fait éclater* sa gloire, *qu'il a honorés* de son alliance, *à qui il a donné* sa loi, *qu'il a instruits des cérémonies de* son culte, & *à qui il a adressé* ses promesses;

4. qui sunt Israelitæ, quorum adoptio est filiorum, & gloria, & testamentum, & legislatio, & obsequium, & promissa:

5. de qui *les patriarches* sont les peres, & desquels *enfin* est sorti, selon la chair, *Jesus*-Christ même, qui est Dieu, *élevé* au-dessus de tout, & béni dans tous les siecles. Amen. *Si malgré tous ces avantages, il y a tant de Juifs qui périssent, & qui ne reçoivent point l'accomplissement des promesses que Dieu avoit faites à leurs peres*,

5. quorum patres, & ex quibus est Christus secundùm carnem, qui est super omnia Deus benedictus in sæcula. Amen.

6. Non autem quod exciderit verbum Dei. Non enim omnes qui ex Israel sunt, ii sunt Israelitæ:

6. ce n'est pas néanmoins que la parole de Dieu soit demeurée *vaine & sans effet. Car ses promesses exigeoient qu'on fût vrai Israélite & vrai enfant d'Abraham. Or* tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas *pour cela vrais* Israélites;

7. neque qui semen sunt Abrahæ, omnes filii: sed in Isaac vocabitur tibi semen;

7. ni tous ceux qui sont de la race d'Abraham, ne sont pas *pour cela* ses *vrais* enfans; puisque *Dieu lui dit:* Ce sera Isaac, *& non pas Israël*, qui sera appellé votre fils.

8. id est, non qui filii carnis, hi filii Dei, sed qui filii sunt promissionis, æstimantur in semine.

8. C'est-à-dire, que ceux qui sont enfans *d'Abraham*, selon la chair, *& selon l'ordre de la nature*, ne sont pas *pour cela* enfans de Dieu; mais que ce sont les enfans *que ce patriarche a eus en vertu* de la promesse *de Dieu*, qui sont réputés être *les vrais* enfans *d'Abraham.*

9. Promissionis enim verbum hoc est: Secundùm hoc tempus veniam, & erit Saræ filius.

9. Or voici les termes de cette promesse *que Dieu fit à Abraham, par un ange qu'il lui envoya:* Je viendrai *dans un an* en ce même tems; & Sara aura un fils. *Mais ne vous imaginez pas que tous ceux qui sont sortis de ce fils soient les vrais enfans d'Abraham & les enfans de Dieu.*

§. II. *Election de Dieu. Il fait miséricorde à qui il veut. Vase d'honneur & d'ignominie.*

10. Non solùm autem illa: sed & Rebecca ex uno concubitu habens, Isaac, patris nostri.

10. Car ce n'est pas seulement *dans* Sara, *& dans la préférence que Dieu donne à son fils sur celui d'Agar, qu'il paroît que tous les enfans d'Abraham selon la chair ne sont pas pour cela les enfans de Dieu:* mais *cela se voit* aussi *dans* Rebecca, qui conçût en même-tems *deux enfans* d'Isaac notre pere, *dont l'un fut choisi, & l'autre rejetté.*

11. Cùm enim nondum nati fuissent, aut aliquid boni egissent, aut mali, (ut secundùm electionem propositum Dei maneret.)

11. Car avant qu'ils fussent nés, & avant qu'ils eussent fait aucun bien, ni aucun mal, afin que le décret de Dieu *sur ces deux enfans* demeurât ferme selon leur élection *éternelle*,

12. Non ex operibus, sed

12. non à cause de leurs œuvres *bonnes ou*

mauvaises, mais à cause de l'appel & du choix de Dieu, il fut dit à la mere :

ex vocante dictum est ei :

13. L'aîné sera assujetti au plus jeune *que je lui ai préféré :* selon qu'il est écrit : J'ai aimé Jacob, & j'ai haï Esaü.

13. quia major serviet minori, sicut scriptum est : Jacob dilexi, Esau autem odio habui.

14. Que dirons-nous donc? Est-ce qu'il y a en Dieu de l'injustice, *lui qui traite si inégalement deux enfans dont la condition paroît si égale? Non, mes freres.* Dieu nous garde d'une telle pensée. *Il n'y a point eu d'injustice dans la conduite que Dieu a tenue à l'égard de ces deux enfans. Ils étoient tous deux criminels, tous deux conçûs dans le péché : Dieu en a voulu sauver un ; le choix de celui à qui il vouloit faire cette grace dépendoit uniquement de sa volonté.*

14. Quid ergo dicemus? numquid iniquitas apud Deum? Absit.

15. Car il dit à Moyse: Je ferai miséricorde à qui il me plaira de faire miséricorde; & j'aurai pitié de qui il me plaira d'avoir pitié.

15. Moysi enim dicit : Miserebor cujus misereor : & misericordiam præstabo cujus miserebor.

16. Ainsi cela ne dépend, ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde, *puisque c'est la grace que Dieu donne par un effet de cette miséricorde spéciale, qui fait vouloir ceux qui veulent, & courir ceux qui courent.*

16. Igitur non volentis, neque currentis : sed miserentis est Dei.

17. Car l'Ecriture *nous apprend qu'il* dit à Pharaon, *par la bouche de Moyse :* C'est pour cela même que je vous ai *élevé sur le thrône, & que je vous ai abandonné à la dureté de votre cœur*, pour faire éclater en vous ma puissance, & pour rendre mon nom célebre dans toute la terre, *par la grandeur des prodiges que votre malice m'obligera de faire pour la punir.*

17. Dicit enim Scriptura Pharaoni : Quia in hoc ipsum excitavi te, ut ostendam in te virtutem meam : & ut annuntietur nomen meum in universa terra.

18. Il est donc vrai qu'il fait miséricorde à qui il lui plaît, & qu'il endurcit qui il lui plaît, *sans qu'il y ait pour cela aucune injustice en lui, parce qu'en faisant grace aux uns, il ne fait point d'injustice aux autres.*

18. Ergo cujus vult miseretur, & quem vult indurat.

19. *Mais* vous me direz peut-être : Après

19. Dicis itaque mihi :

Quid adhuc quæritur? voluntati enim ejus quis resistit?

cela, pourquoi Dieu se plaint-il *de ceux qui ont le cœur endurci?* Car qui est-ce qui résiste à sa volonté? *& qui amollira un cœur que Dieu laisse dans son endurcissement?*

20. O homo, tu quis es, qui respondeas Deo? Numquid dicit figmentum ei qui se finxit: Quid me fecisti sic?

20. O homme, qui êtes-vous, pour contester avec Dieu? *& quel droit avez-vous de lui demander compte de sa conduite sur vous?* un vase d'argile dit-il à celui qui l'a fait: Pourquoi m'avez-vous fait ainsi?

21. An non habet potestatem figulus luti, ex eadem massa facere aliud quidem vas in honorem, aliud verò in contumeliam?

22. Le potier n'a-t-il pas le pouvoir de faire, de la même masse d'argile, un vase destiné à des usages honorables, & un autre destiné à des usages *vils &* honteux? *Pourquoi donc Dieu n'aura-t-il pas le même pouvoir sur des créatures qui se sont rendues indignes de ses graces par leurs péchés?*

§. III. *Justice & miséricorde de Dieu. Gentils choisis & Juifs rejettés.*

22. Quòd si Deus volens ostendere iram, & notam facere potentiam suam, sustinuit in multa patientia, vasa iræ, apta in interitum,

22. *Et qui peut se plaindre*, si Dieu voulant montrer sa *juste* colere, & faire connoître sa puissance, souffre avec une patience extrême les vases de colere préparés pour la perdition *à cause de la corruption de leurs œuvres*,

23. ut ostenderet divitias gloriæ suæ in vasa misericordiæ, quæ præparavit in gloriam.

23. afin de faire paroître *avec plus d'éclat* les richesses de sa gloire sur les vases de miséricorde qu'il a préparés pour la gloire,

24. Quos & vocavit nos non solùm ex Judæis, sed etiam ex Gentibus,

24. *&* qu'il a *choisis &* appellés comme nous, non-seulement d'entre les Juifs, mais aussi d'entre les Gentils?

25. sicut in Osee dicit: Vocabo non plebem meam, plebem meam: & non dilectam, dilectam: & non misericordiam consecutam, misericordiam consecutam.

25. selon qu'il le dit *lui-même* dans Osée: J'appellerai mon peuple, ceux qui n'étoient point mon peuple; ma bien-aimée, celle que je n'avois point aimée; & l'objet de ma miséricorde, celle à qui je n'avois point fait miséricorde:

26. Et erit: In loco, ubi dictum est eis: Non plebs mea vos: ibi vocabuntur Filii Dei vivi.

26. & il arrivera que dans le même lieu, où je leur avois dit autrefois: Vous n'êtes point mon peuple; ils seront appellés les enfans du Dieu vivant: *Paroles qui marquent clairement la vocation des Gentils à la foi, &*

leur adoption divine. Mais quant aux Juifs, il est certain qu'il n'y en a que très-peu qui doivent avoir part à cette grace.

27. Car Isaïe s'écrie *avec douleur* pour Israël : Quand le nombre des enfans d'Israël seroit égal à celui du sable de la mer, il n'y en aura qu'un *petit* reste de sauvés,

27. Isaias autem clamat pro Israel : Si fuerit numerus filiorum Israel tanquam arena maris, reliquiæ salvæ fient.

28. parce que Dieu dans sa justice consumera & retranchera *son peuple :* le Seigneur fera un grand retranchement sur la terre.

28. Verbum enim consummans, & abbrevians in æquitate : quia verbum breviatum faciet Dominus super terram :

29. Et c'est ce que le même Isaïe avoit dit auparavant : Si le Seigneur des armées ne nous avoit réservé quelques-uns de notre race, *pour leur faire miséricorde, & accomplir en eux ses promesses,* nous serions devenus semblables à Sodome & à Gomorrhe, *qui périrent entièrement.*

29. & sicut prædixit Isaias : Nisi Dominus Sabaoth reliquisset nobis semen, sicut Sodoma facti essemus, & sicut Gomorrha similes fuissemus.

30. Que dirons-nous donc *à cela, mes freres,* sinon que les Gentils qui ne cherchoient point la justice, ont embrassé la justice, cette justice qui vient de la foi ?

30. Quid ergo dicemus ? Quod gentes, quæ non sectabantur justitiam, apprehenderunt justitiam, justitiam autem, quæ ex fide est.

31. & que les Israélites au contraire qui cherchoient la loi de la justice, ne sont point parvenus à la loi de la justice ?

31. Israel verò sectando legem justitiæ, in legem justitiæ non pervenit.

32. Et pourquoi ? Parce qu'ils ne l'ont point *recherchée* par la foi ; mais *ils ont agi* comme *s'ils eussent pû y parvenir* par les œuvres *de la loi. Car au lieu de croire en Jesus-Christ, & de se mettre par-là en état de profiter des graces qu'il étoit venu leur apporter, il a été pour eux un sujet de scandale & de chûte par leur incrédulité.* Car ils se sont heurtés contre la pierre d'achoppement & de scandale,

32. Quare ? Quia non ex fide, sed quasi ex operibus : offenderunt enim in lapidem offensionis,

33. selon qu'il est écrit : Je m'en vais mettre dans Sion une pierre d'achopement, une pierre de scandale *pour les incrédules :* & tous ceux qui croiront en celui *qui est figuré par cette pierre* ne seront point confondus, *ni trompés dans leur espérance.*

33. sicut scriptum est : Ecce pono in Sion lapidem offensionis, & petram scandali : & omnis, qui credit in eum, non confundetur.

CHAPITRE X.

§. I. *Zele des Juifs sans science. Ils ne se soûmettent point à la grace qui justifie. Justice de la loi & de la foi.*

1. Fratres, voluntas quidem cordis mei, & obsecratio ad Deum, fit pro illis in salutem.

1. MEs Freres, *si je parle si fortement contre les Juifs, & si j'établis si puissamment la réprobation de la plus grande partie de ce peuple, ce n'est pas que je les haïsse, ou que je me réjoüisse de leur perte.* Il est certain, *au contraire*, que je sens dans mon cœur une grande affection pour le salut d'Israël, & que je le demande *instamment* à Dieu par mes prieres.

2. Testimonium enim perhibeo illis, quòd æmulationem Dei habent, sed non secundùm scientiam.

2. Car je puis leur rendre ce témoignage, qu'ils ont du zele pour Dieu: mais *c'est un zele* qui n'est point selon la science,

3. Ignorantes enim justitiam Dei, & suam quærentes statuere, justitiæ Dei non sunt subjecti.

3. parce que ne sachant pas *quel est le vrai moyen d'obtenir* la justice *qui vient* de Dieu, *& qui rend l'homme vraiment juste à ses yeux*, & s'efforçant d'établir leur propre justice, *en voulant être justifiés par leurs propres forces,* ils ne se sont point soûmis à la justice de Dieu, *& n'ont point voulu prendre les voies qu'il avoit marquées, & dans lesquelles il falloit entrer pour la recevoir; mais la cherchant dans les œuvres de la loi, ils ont rejetté Jesus-Christ, par lequel seul ils pouvoient accomplir la loi, & recevoir la vraie justice.*

4. Finis enim legis, Christus, ad justitiam omni credenti.

4. Car *Jesus*-Christ est la fin *& l'accomplissement* de la loi: *& c'est lui qui en remplit toutes les figures, qui en fait accomplir tous les préceptes, & qui* donne la *vraie* justice *qu'elle promet* à tous ceux qui croyent en lui. *Or cette justice qui vient de la foi en Jesus-Christ, est bien differente de celle de la loi, & bien plus facile à obtenir.*

5. Moyses enim scripsit, quoniam justitiam, quæ ex lege est, qui fecerit homo, vivet in ea.

5. Car Moyse dit, touchant la justice qui vient de la loi, que celui qui en observera les ordonnances y trouvera la vie. *Ainsi cette justice dépendant de l'observation de toutes les*

ordonnances de la loi, est très-difficile à obtenir.

6. Mais pour ce qui est de la justice qui vient de la foi, voici comme il en parle : Ne dites point en votre cœur : Qui pourra monter au ciel ? c'est-à-dire, pour en faire descendre *Jesus*-Christ.

6. Quæ autem ex fide est justitia, sic dicit : Ne dixeris in corde tuo : quis ascendet in cœlum ? id est, Christum deducere :

7. Ou, qui pourra descendre au fond de la terre ? c'est-à-dire, pour rappeller *Jesus*-Christ d'entre les morts. *On ne demande point que vous fassiez des choses si difficiles pour obtenir votre justification : on ne vous oblige point d'aller si loin le chercher.*

7. aut quis descendet in abyssum ? hoc est, Christum à mortuis revocare.

8. Mais que dit l'Ecriture ? La parole *que je vous ai annoncée, & que vous devez croire pour être sauvé,* n'est point éloignée de vous : elle est dans votre bouche & dans votre cœur. Telle est la parole de la foi que nous vous prêchons : *elle ne demande ni vos mains, ni votre travail ; mais votre bouche & votre cœur ;*

8. Sed quid dicit Scriptura ? Prope est verbum in ore tuo, & in corde tuo : hoc est verbum fidei, quod prædicamus.

9. parce que si vous confessez de bouche que Jesus est le Seigneur, & si vous croyez du cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, vous serez sauvés.

9. Quia si confitearis in ore tuo Dominum Jesum, & in corde tuo credideris, quòd Deus illum suscitavit à mortuis, salvus eris.

§. II. *Que la bouche confesse ce que le cœur croit. Prédicateurs envoyés.*

10. Car il faut croire de cœur, pour *obtenir* la justice ; & confesser *la foi* par ses paroles, pour *obtenir* le salut.

10. Corde enim creditur ad justitiam : ore autem confessio fit ad salutem.

11. C'est pourquoi l'Ecriture dit : Tous ceux qui croyent en lui ne seront point confondus. *Elle dit : Tous ;*

11. Dicit enim Scriptura : Omnis, qui credit in illum, non confundetur.

12. parce qu'il n'y a point *en cela* de distinction entre les Juifs & les Gentils, puisque tous n'ont qu'un même Seigneur, qui répand ses richesses sur tous ceux qui l'invoquent.

12. Non enim est distinctio Judæi & Græci : nam idem Dominus omnium, dives in omnes qui invocant illum.

13. Car tous ceux qui invoqueront le nom du Seigneur, *dit le prophete Joël*, seront sauvés.

13. Omnis enim, quicumque invocaverit nomen Domini, salvus erit.

14. Mais comment l'invoqueront-ils, s'ils

14. Quomodo ergo invo-

Je vous rendrai jaloux d'un peuple qui n'eſt pas *mon* peuple, & je ferai qu'une nation inſenſée deviendra l'objet de votre indignation *&* de votre envie.

20. *Et non-ſeulement Moyſe*, mais *auſſi* Iſaïe; *car ce prophete, ou plutôt Dieu, par ſa bouche,* dit hautement : Ceux qui ne me cherchoient pas m'ont trouvé, & je me ſuis fait voir à ceux qui ne demandoient point à me connoître.

20. Iſaias autem audet, & dicit : Inventus ſum à non quærentibus me : palam apparui iis, qui me non interrogabant.

21. *Et adreſſant ſa parole* à Iſraël, il dit : J'ai tendu mes bras durant tout le jour à ce peuple incrédule & rebelle à mes paroles.

21. Ad Iſraël autem dicit : Tota die expandi manus meas ad populum non credentem, & contradicentem.

CHAPITRE XI.

§. I. *Quelques Juifs réſervés & ſauvés par grace. Aveuglement des autres.*

1. QUe dirai-je donc, *mes freres?* Eſt-ce que Dieu a *tout-à-fait* rejetté ſon peuple? Non certes; car moi-même *qu'il a appellé à la foi, & à qui il a fait miſéricorde*, je ſuis Iſraélite de la race d'Abraham, de la tribu de Benjamin.

1. Dico ergo : Numquid Deus repulit populum ſuum? Abſit. Nam & ego Iſraelita ſum ex ſemine Abraham, de tribu Benjamin.

2. *Ainſi* Dieu n'a point rejetté ſon peuple qu'il a connu dans ſa preſcience : *& quoiqu'il y ait un grand nombre de Juifs, qu'il laiſſe dans l'incrédulité & dans l'aveuglement, l'on ne doit pas croire pour cela que toute la nation ſoit réprouvée : Car* ne ſavez-vous pas ce qui eſt rapporté d'Elie dans l'Ecriture? de quelle ſorte il demande juſtice à Dieu contre Iſraël, *en diſant :*

2. Non repulit Deus plebem ſuam, quam præſcivit. An neſcitis in Elia quid dicit Scriptura : quemadmodum interpellat Deum adverſum Iſrael?

3. Seigneur, ils ont tué vos prophetes, ils ont démoli vos autels; je ſuis demeuré tout ſeul *de votre parti :* & ils me cherchent pour m'ôter la vie?

3. Domine Prophetas tuos occiderunt; altaria tua ſuffoderunt : & ego relictus ſum ſolus, & quærunt animam meam.

4. Mais qu'eſt-ce que Dieu lui répond? Je me ſuis, dit-il, réſervé ſept mille hommes qui n'ont point fléchi le genou devant *l'idole de* Baal.

4. Sed quid dicit illi divinum reſponſum? Reliqui mihi ſeptem millia virorum, qui non curvaverunt genua ante Baal.

5. Sic ergo & in hoc tempore, reliquiæ secundùm electionem gratiæ salvæ factæ sunt.

5. De même donc en ce tems, *mes freres, malgré l'infidélité presque générale des Juifs,* Dieu a sauvé *ceux* qu'il s'est réservé selon l'élection de sa grace, *& qu'il a séparé de cette masse de perdition.*

6. Si autem gratiâ, jam non ex operibus : alioquin gratia jam non est gratia.

6. Que si c'est par grace *que ceux qu'il s'est réservé ont été sauvés*, ce n'est donc plus par les œuvres; autrement la grace ne seroit plus grace, *mais une récompense dûe au mérite.*

7. Quid ergo? quod quærebat Israel, hoc non est consecutus : electio autem consecuta est : cæteri verò excæcati sunt :

7. Après cela, que dirons-nous? *sinon que tous* les Israélites qui recherchoient *la justice* ne l'ont point trouvée : mais que ceux-là *seuls* l'ont trouvée, qui ont été choisis *de Dieu;* & que les autres ont été *endurcis &* aveuglés,

8. sicut scriptum est : Dedit illis Deus spiritum compunctionis: oculos ut non videant, & aures ut non audiant, usque in hodiernum diem.

8. selon qu'il est écrit : Dieu leur a donné jusqu'à ce jour un esprit d'assoupissement *& d'insensibilité*, des yeux pour ne point voir, & des oreilles pour ne point entendre.

9. Et David dicit : Fiat mensa eorum in laqueum, & in captionem, & in scandalum, & in retributionem illis.

9. Et David dit *encore d'eux :* Que leur table, *c'est-à-dire, leur autel & leur loi*, leur soit *comme* un filet où ils se trouvent enveloppés; qu'elle leur devienne une pierre de scandale *& une occasion de chûte;* & qu'elle soit, *par le mauvais usage qu'ils en feront, & par l'attachement mal réglé qu'ils auront pour elle, la* juste punition *de* leur *opiniatreté.*

10. Obscurentur oculi eorum ne videant : & dorsum eorum semper incurva.

10. Que leurs yeux soient tellement obscurcis, qu'ils ne voyent point *la lumiere qui luit au milieu d'eux :* & faites qu'ils soient toûjours courbés contre terre, *en les laissant attachés à l'amour des choses terrestres, & à la recherche des biens périssables.*

§. II. *Juifs, branches retranchées de l'olivier franc. Gentils, branches sauvages entées sur le franc.*

11. Dico ergo : Numquid sic offenderunt ut caderent? Absit. Sed illorum delicto, salus est Gentibus ut illos æmulentur.

11. Que dirai-je donc? Les Juifs sont-ils tombés de telle sorte que leur chûte soit sans ressource? Non, *mes freres :* mais *au contraire, elle sera la source de leur salut; car* leur chûte est devenue, *par une disposition*

admirable de la divine providence, une occasion de salut aux Gentils, afin que l'exemple des Gentils leur donnât *ensuite à eux-mêmes* de l'émulation, *& les portât à les imiter dans leur conversion.*

12. Que si leur chûte a été la richesse du monde, & si leur diminution a été la richesse des Gentils, *lorsque le refus qu'ils ont fait de l'Evangile a été cause qu'il a été porté à ceux-ci qui l'ont reçû*, combien leur plénitude *& leur conversion générale enrichira-t-elle le monde* encore davantage ?

12. Quod si delictum illorum divitiæ sunt mundi, & diminutio eorum divitiæ Gentium : quantò magis plenitudo eorum ?

13. C'est pourquoi je vous dis, à vous qui êtes Gentils, que tant que je serai l'Apôtre des Gentils, je travaillerai *de toutes mes forces* à rendre illustre mon ministere, *par la conversion du plus grand nombre de Gentils qu'il me sera possible,*

13. Vobis enim dico Gentibus : Quandiu quidem ego sum Gentium Apostolus, ministerium meum honorificabo,

14. pour tâcher *par-là* d'exciter une *sainte* jalousie dans l'esprit des Juifs qui me sont unis selon la chair, & d'en sauver quelques-uns.

14. si quomodo ad æmulandum provocem carnem meam, & salvos faciam aliquos ex illis.

15. Car si leur réprobation est *devenue* la réconciliation du monde, que sera leur rappel *& leur retour*, sinon une vie *nouvelle*, *& comme une résurrection* des morts? *Vous devez donc le desirer, vous autres Gentils, ce rappel & ce retour des Juifs ; ne pas insulter à ceux qui périssent, ni les mépriser.*

15. Si enim amissio eorum, reconciliatio est mundi : quæ assumptio, nisi vita ex mortuis ?

16. Car si les prémices *des Juifs* sont saintes *dans la personne des patriarches*, la masse *& tout le corps de la nation* l'est aussi *à cause d'eux :* & si la racine est sainte *dans la personne de ces anciens peres*, les rameaux *le sont* aussi *dans la personne de leurs enfans.*

16. Quòd si delibatio sancta est, & massa : & si radix sancta, & rami.

17. Si donc quelques-unes des branches ont été rompues, & si vous, qui n'étiez qu'un olivier sauvage, avez été enté parmi celles qui sont demeurées sur l'olivier franc, & avez été participant de la séve & du suc qui sort de la racine de l'olivier,

17. Quòd si aliqui ex ramis fracti sunt, tu autem cùm oleaster esses, insertus es in illis, & socius radicis & pinguedinis olivæ factus es,

18. noli gloriari adversùs ramos. Quòd si gloriaris: non tu radicem portas, sed radix te.

18. vous ne devez pas *pour cela* vous élever de présomption contre les branches *naturelles*. Que si vous pensez vous élever au-dessus d'elles, *considérez que* ce n'est pas vous qui portez la racine, mais que c'est la racine qui vous porte.

19. Dices ergo: Fracti sunt rami ut ego inserar.

19. Vous direz peut-être : Ces branches *naturelles* ont été rompues, afin que je fusse enté *en leur place*.

20. Bene: propter incredulitatem fracti sunt. Tu autem fide stas: noli altum sapere, sed time.

20. Il est vrai, elles ont été rompues à cause de leur incrédulité ; & pour vous, vous demeurez ferme par votre foi. Mais prenez garde de ne pas vous élever, & tenez-vous dans la crainte.

21. Si enim Deus naturalibus ramis, non pepercit: ne forte nec tibi parcat.

21. Car si Dieu n'a point épargné les branches naturelles, vous devez craindre qu'il ne vous épargne pas aussi ; *vous qui n'êtes que des branches sauvages.*

22. Vide ergo bonitatem, & severitatem Dei: in eos quidem, qui ceciderunt, severitatem: in te autem bonitatem Dei, si permanseris in bonitate, alioquin & tu excideris.

22. Considérez donc la bonté & la sévérité de Dieu ; sa sévérité envers ceux qui sont tombés ; & sa bonté envers vous, si toutefois vous demeurez ferme dans *l'état où* sa bonté *vous a mis :* autrement vous serez aussi retranché, *comme les Juifs l'ont été.*

23. Sed & illi, si non permanserint in incredulitate, inserentur: potens est enim Deus iterùm inserere illos.

23. Que si eux-mêmes ne demeurent pas dans leur incrédulité, ils seront *de nouveau* entés *sur leur tige*, puisque Dieu est tout-puissant pour les enter encore.

24. Nam si tu ex naturali excisus es oleastro, & contra naturam insertus es in bonam olivam: quantò magis ii, qui secundùm naturam inserentur suæ olivæ?

24. Car si vous avez été coupé de l'olivier sauvage qui étoit votre tige naturelle, pour être enté contre votre nature sur l'olivier franc, à combien plus forte raison ceux qui sont les branches naturelles de l'olivier même, seront-ils entés sur leur propre tronc?

§. III. *Que les Juifs un jour recevront miséricorde. Profondeur de la sagesse & & des jugemens de Dieu.*

25. Nolo enim vos ignorare fratres mysterium hoc: (ut non sitis vobis ipsi sapientes) quia cæcitas ex parte contigit in Israel, donec plenitudo Gentium intraret,

25. *Je suis bien aise de vous découvrir ces secrets de la conduite de Dieu ;* car je ne veux pas, mes freres, que vous ignoriez ce mystere *de sa justice & de sa miséricorde*, afin que

vous ne ſoyez point ſages à vos propres yeux, *& que vous ne vous éleviez point en vous-mêmes;* qui eſt qu'une partie des Juifs eſt tombée dans l'aveuglement, *afin de donner lieu à la converſion d'une multitude de Gentils; & que cet aveuglement des Juifs doit durer* juſqu'à ce que la plénitude des Gentils ſoit entrée *dans l'Egliſe, & que le nombre de ceux qui doivent ſe convertir, ſoit rempli.*

26. Après quoi, tout Iſraël ſera ſauvé; *tous les Juifs embraſſeront la foi & recevront la juſtice,* ſelon qu'il eſt écrit: Il ſortira de Sion un libérateur qui bannira l'impiété de Jacob:

26. & ſic omnis Iſrael ſalvus fieret, ſicut ſcriptum eſt: Veniet ex Sion, qui eripiat & avertat impietatem à Jacob.

27. & ce ſera *alors que* l'alliance que j'ai faite avec eux *aura ſon effet*, lorſque j'aurai *ainſi* effacé leurs péchés. *Ce qui arrivera très-certainement.*

27. Et hoc illis à me teſtamentum: cùm abſtulero peccata eorum.

28. Car *quoiqu'il ſoit vrai de dire que*, ſelon l'Evangile *qu'ils n'ont point reçû*, ils ſont *maintenant* ennemis de Dieu, à cauſe de vous, *& pour vous donner lieu d'embraſſer la foi, & de recevoir la juſtice;* cependant *il eſt vrai auſſi que*, ſelon l'élection *de Dieu*, ils *lui* ſont très-chers, à cauſe de leurs peres;

28. Secundùm Evangelium quidem, inimici propter vos: ſecundùm electionem autem, chariſſimi propter patres.

29. parce que les dons & la vocation de Dieu, *qui les avoit appellés & choiſis pour être ſon peuple & les héritiers de ſa juſtice*, ſont immuables; & il ne s'en repent point: *de ſorte que les promeſſes qu'il leur a faites s'accompliront infailliblement.*

29. Sine pœnitentia enim ſunt dona & vocatio Dei.

30. Car comme autrefois vous ne croyiez point en Dieu, & que vous avez enſuite obtenu miſéricorde, à cauſe de l'incrédulité des Juifs;

30. Sicut enim aliquando & vos non credidiſtis Deo, nunc autem miſericordiam conſecuti eſtis propter incredulitatem illorum:

31. de même à préſent les Juifs n'ont point crû; afin que vous reçûſſiez miſéricorde, & que leur incrédulité leur donnât lieu *enſuite* de recevoir *auſſi* eux-mêmes miſéricorde.

31. ita & iſti nunc non crediderunt in veſtram miſericordiam, ut & ipſi miſericordiam conſequantur.

32. Car Dieu a renfermé tous les hommes

32. Concluſit enim Deus

omnia in incredulitate : ut omnium misereatur.

dans l'incrédulité, *& il a permis qu'ils y soient tous tombés*, afin *de pouvoir* exercer sa miséricorde envers tous ; *& afin qu'étant tous pécheurs, & les sauvant tous par un pur effet de sa misericorde, il n'y en eût aucun qui pût s'attribuer le mérite de sa justification & de son salut.*

33. O altitudo divitiarum sapientiæ, & scientiæ Dei : quàm incomprehensibilia sunt judicia ejus, & investigabiles viæ ejus !

33. O profondeur des thrésors de la sagesse & de la science de Dieu ! Que ses jugemens sont incompréhensibles, & ses voies impénétrables !

34. Quis enim cognovit sensum Domini ? Aut quis consiliarius ejus fuit ?

34. Car qui a connu les desseins de Dieu ? ou qui est entré dans le secret de ses conseils, *pour y découvrir les raisons de sa conduite sur les hommes ?*

35. Aut quis prior dedit illi, & retribuetur ei ?

35. ou qui lui a donné quelque chose le premier, pour en prétendre récompense ? *Personne sans doute :*

36. Quoniam ex ipso, & per ipsum, & in ipso sunt omnia : ipsi gloria in sæcula. Amen.

36. car tout est de lui, tout est par lui, & tout est en lui, *comme étant le principe de toutes choses, celui par qui elles ont toutes été créées, & en qui elles subsistent toutes.* A lui *seul* soit gloire dans tous les siecles. Amen.

CHAPITRE XII.

§. I. *Nos corps hostie vivante de Dieu. Renouvellement de l'esprit. Que nul ne passe la mesure de son don.*

1. Obsecro itaque vos fratres per misericordiam Dei, ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem, rationabile obsequium vestrum.

1. JE vous conjure donc, mes freres, par la miséricorde de Dieu, *par cette misericorde qui seule l'a obligé de vous appeller à la foi & à la justice*, de lui offrir vos corps, *comme* une hostie vivante, sainte & agréable à ses yeux, *pour lui rendre* un culte raisonnable & & spirituel, *par le bon usage que votre foi & votre charité vous en feront faire, & par les bonnes œuvres où vous les appliquerez.*

2. Et nolite conformari huic sæculo, sed reformamini in novitate sensûs vestri : ut probetis quæ sit voluntas

2. Et ne vous conformez point au siecle présent ; *n'entrez point dans ses sentimens ; ne suivez point ses maximes :* mais transformez-

vous *en des hommes tout nouveaux*, par le renouvellement de votre esprit, afin que vous reconnoissiez quelle est la volonté de Dieu, *que vous puissiez discerner dans chaque occasion* ce qui est bon, ce qui est agréable à ses yeux, & ce qui est *de plus* parfait.

Dei bona, & beneplacens, & perfecta.

3. Je vous exhorte aussi, vous tous, selon le pouvoir que Dieu m'a fait la grace de me donner *en qualité d'Apôtre*, de ne point vous élever au-delà de ce que vous devez, dans les sentimens que vous avez de vous-mêmes: mais de vous tenir dans les bornes de la modération, selon la mesure *du don* de la foi que Dieu a départie à chacun *de vous d'une maniere toute différente.*

3. Dico enim per gratiam quæ data est mihi, omnibus qui sunt inter vos: Non plus sapere quàm oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem: & unicuique sicut Deus divisit mensuram fidei.

§. II. *Tous ne sont qu'un corps. Que chaque membre fasse ce qu'il doit.*

4. Car, comme dans un seul corps, nous avons plusieurs membres, & que tous *ces* membres n'ont pas la même fonction;

4. Sicut enim in uno corpore multa membra habemus, omnia autem membra non eumdem actum habent:

5. de même, en *Jesus*-Christ, nous sommes plusieurs *qui ne formons qu*'un seul corps *avec lui*, qui sommes tous réciproquement les membres les uns des autres,

5. ita multi unum corpus sumus in Christo, singuli autem alter alterius membra.

6. & qui avons aussi des dons différens, *& des fonctions différentes*, selon *la différence de* la grace qui nous a été donnée. *Que chacun donc se tienne dans les bornes du don qu'il a reçû, & s'applique à s'acquiter dignement de sa fonction, sans aspirer à une plus élevée. Ainsi* que celui qui a reçû le don de prophétie, *soit pour expliquer en public les écritures, soit pour annoncer les choses à venir qui lui auront été révélées, se tienne dans les bornes de ce don; & prenne garde seulement de s'en servir toûjours* selon l'analogie *& la regle* de la foi, *en ne disant rien qui ne soit conforme à ce que la foi nous enseigne.*

6. Habentes autem donationes secundùm gratiam, quæ data est nobis, differentes; sive prophetiam secundùm rationem fidei.

7. *De même*, que celui qui est appellé au ministere *de l'Eglise*, s'attache à son ministere, *s'acquitant fidelement des devoirs de sa charge*,

7. Sive ministerium in ministrando, sive qui docet in doctrina,

& se souvenant qu'il y est établi, non pour dominer, mais pour servir. Que celui qui a reçû le don d'enseigner, s'applique à enseigner *une bonne & saine doctrine.*

8. qui exhortatur in exhortando, qui tribuit in simplicitate, qui præest in sollicitudine, qui miseretur in hilaritate.

8. Que celui qui a reçû le don d'exhorter *& de prêcher*, exhorte *& prêche avec zele, avec onction, & d'une maniere qui soit utile à ceux à qui il parle.* Que celui qui fait l'aumône *de son propre bien, ou qui distribue celles de l'Eglise*, le fasse avec simplicité, *sans ostentation & sans acception de personne.* Que celui qui est chargé de la conduite *de ses freres s'en acquite* avec soin & avec vigilance. Que celui qui exerce les œuvres de miséricorde *le fasse* avec joie, *& avec une gaieté qui réjouïsse ceux à qui il rend ces offices de charité.*

§. III. *Devoirs principaux de la vie chrétienne.*

9. Dilectio sine æmulatione. Odientes malum, adhærentes bono:

9. *Enfin*, que votre charité *à tous* soit *sincere &* sans déguisement. Ayez le mal en horreur, & attachez-vous fortement au bien.

10. charitate fraternitatis invicem diligentes: honore invicem prævenientes:

10. Que chacun ait pour son prochain une affection & une tendresse vraiment fraternelle: prévenez-vous les uns les autres par des témoignages d'honneur & de déférence.

11. sollicitudine non pigri: spiritu ferventes: Domino servientes:

11. Ne soyez point lâches dans votre devoir; conservez-vous dans la ferveur de l'esprit; souvenez-vous *pour cela* que c'est le Seigneur que vous servez.

12. spe gaudentes: in tribulatione patientes: orationi instantes:

12. Réjouïssez-vous dans l'espérance *de posséder les biens éternels qui vous sont préparés;* soyez patiens dans les maux, persévérans dans la priere,

13. necessitatibus sanctorum communicantes: hospitalitatem sectantes.

13. charitables pour soulager les nécessités des saints, prompts à exercer l'hospitalité.

14. Benedicite persequentibus vos: benedicite, & nolite maledicere.

14. Bénissez ceux qui vous persécutent; bénissez-les, & ne faites point d'imprécations *contre eux.*

15. Gaudere cum gaudentibus, flere cum flentibus:

15. Soyez dans la joie avec ceux qui sont dans la joie, & pleurez avec ceux qui pleurent.

1. Tenez

16. Tenez-vous toûjours unis les uns avec les autres dans les mêmes sentimens *&* les mêmes affections, & ne vous élevez point dans vous-mêmes *au-dessus des autres par des pensées présomptueuses :* mais rabaissez-vous *jusqu'*aux personnes *les plus basses & les plus* abjectes, & ne soyez point sages à vos propres yeux.

16. Idipsum invicem sentientes, non alta sapientes: sed humilibus consentientes: nolite esse prudentes apud vosmetipsos:

17. Ne rendez à personne le mal pour le mal: ayez soin de faire le bien, non-seulement devant Dieu, mais aussi devant tous les hommes; *car il ne nous suffit pas d'avoir Dieu pour témoin du bien que nous faisons; nous devons encore travailler à édifier notre prochain par nos bonnes œuvres.*

17. nulli malum pro malo reddentes: providentes bona non tantùm coram Deo, sed etiam coram omnibus hominibus.

18. Vivez en paix, si cela se peut, & autant qu'il est en vous, avec toutes sortes de personnes.

18. Si fieri potest, quod ex vobis est, cum omnibus hominibus pacem habentes.

19. Ne vous vengez point vous-mêmes, mes chers freres, *lorsqu'on vous aura fait quelque injure:* mais donnez lieu à la colere *de Dieu; laissez-lui le soin de vous venger. C'est à lui que cela est réservé;* car il est écrit: C'est à moi que la vengeance est réservée, & c'est moi qui la ferai, dit le Seigneur. *Ne pensez donc point à vous venger.*

19. non vosmetipsos defendentes charissimi, sed date locum iræ. Scriptum est enim: Mihi vindicta; ego retribuam, dicit Dominus.

20. Au contraire, si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger; s'il a soif, donnez-lui à boire: car agissant de la sorte, vous amasserez des charbons de feu sur sa tête, *qui feront fondre la glace de la haine qu'il a pour vous, & qui le forceront de reconnoître que vous êtes plus digne de son amour que de son aversion.*

20. Sed si esurierit inimicus tuus, ciba illum: si sitit, potum da illi. Hoc enim faciens, carbones ignis congeres super caput ipsius.

21. *En un mot*, ne vous laissez point vaincre par le mal: mais travaillez à vaincre le mal par le bien.

21. Noli vinci à malo, sed vince in bono malum.

CHAPITRE XIII.

§. I. *Etre soûmis aux puissances. Payer le tribut aux princes.*

1. Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit : Non est enim potestas nisi à Deo : quæ autem sunt, à Deo ordinatæ sunt.

1. O*n ne peut vous persuader que la liberté que Jesus-Christ vous a acquise vous affranchit de l'obéïssance, & de la soûmission que vous devez aux princes de la terre, & aux puissances qui y sont établies : mais je vous déclare, mes freres, que, selon la doctrine Jesus-Christ même, il faut* que tout le monde se soûmette aux puissances supérieures ; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, & c'est lui qui a établi *toutes* celles qui sont *sur la terre.*

2. Itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit. Qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt :

2. Celui donc qui résiste aux puissances résiste à l'ordre de Dieu : & ceux qui y résistent attirent *une juste* condamnation sur eux-mêmes, *& de la part de Dieu, & de la la part des hommes. Cette raison est assez forte pour vous obliger à vous soûmettre aux puissances de la terre : mais ce qui doit vous porter à le faire avec amour & avec joie, c'est qu'elles sont établies en faveur des bons, & qu'elles ne sont terribles qu'aux méchans.*

3. nam principes non sunt timori boni operis, sed mali. Vis autem non timere potestatem ? Bonum fac ; & habebis laudem ex illa :

3. Car les princes ne sont point à craindre, lorsqu'on ne fait que de bonnes actions, mais *seulement lorsqu'on en fait* de mauvaises. Voulez-vous donc ne point craindre les puissances, *& n'avoir rien à appréhender de leur part?* Faites bien : & *alors au lieu de vous condamner*, elles vous en loueront.

4. Dei enim minister est tibi in bonum. Si autem malum feceris, time : non enim sine causa gladium portat. Dei enim minister est : vindex in iram ei, qui malum agit.

4. Car le prince est le ministre de Dieu pour votre *avantage. Il est établi de sa part pour récompenser le* bien *que vous faites :* mais si vous faites mal, vous avez raison de craindre, parce que ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée ; car il est *aussi en cela* le ministre de Dieu : *& il l'a reçûe de sa main* pour exécuter *sa* vengeance, en punissant ce-

lui qui fait de mauvaises actions.

5. Il est donc nécessaire de vous y soumettre, non seulement par la crainte du châtiment, mais aussi par *le devoir de* la conscience, *qui ne veut pas qu'on s'oppose à une autorité légitime, si justement établie, & pour une si bonne fin.*

5. Ideò necessitate subditi estote, non solùm propter iram, sed etiam propter conscientiam.

6. C'est aussi pour cette même raison que vous payez le tribut *aux princes,* parce qu'ils sont les ministres de Dieu, toûjours appliqués aux fonctions de leur ministere, *continuellement occupés du soin de maintenir le bon ordre dans leurs états, d'y conserver la paix, d'y faire rendre la justice, & qu'il est juste que vous leur donniez le moyen de soûtenir les dépenses auxquelles ces fonctions les engagent.*

6. Ideò enim & tributa præstatis: ministri enim Dei sunt, in hoc ipsum servientes.

§. I. *Rendre à chacun ce qui lui est dû. Amour du prochain, abrégé de la loi.*

7. Rendez donc à chacun ce qui lui est dû; le tribut, à qui *vous devez* le tribut; les impôts, à qui *vous devez* les impôts; la crainte, à qui *vous devez* la crainte; l'honneur, à qui *vous devez l'honneur.*

7. Reddite ergo omnibus debita: cui tributum, tributum: cui vectigal, vectigal: cui timorem, timorem: cui honorem, honorem.

8. *En un mot, acquitez-vous envers tous de tout ce que vous leur devez,* ne demeurant redevables à personne que de l'amour qu'on se doit *toûjours* les uns les autres, *& dont on n'acheve jamais de s'acquiter: Ce devoir est celui que je vous recommande le plus particulierement, comme celui qui est le plus essentiel, & qui renferme lui seul tous les autres.* Car celui qui aime son prochain accomplit toute la loi;

8. Nemini quidquam debeatis, nisi ut invicem diligatis: qui enim diligit proximum, legem implevit.

9. parce que *ces commandemens de Dieu:* Vous ne commettrez point d'adultere: vous ne tuerez point: vous ne déroberez point: vous ne porterez point faux témoignage: vous ne desirerez point *le bien de votre prochain:* & s'il y a quelqu'autre commandement *semblable à ceux-là; tous ces commande-*

9. Nam: Non adulterabis: Non occides: Non furaberis: Non falsum testimonium dices: Non concupisces: & si quod est aliud mandatum, in hoc verbo instauratur: Diliges proximum tuum sicut teipsum.

mens, dis-je, sont compris en abrégé dans cette parole : Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

10. Dilectio proximi malum non operatur. Plenitudo ergo legis est dilectio.

10. *Car* l'amour qu'on a pour le prochain ne souffre point qu'on lui fasse aucun mal, *ni qu'on le prive d'aucun bien :* & ainsi l'amour est l'accomplissement de la loi, *puisque lui seul empêche tout le mal qu'elle defend, & fait faire tout le bien qu'elle ordonne.*

§. III. *Marcher comme durant le jour. Fuir les vices. Se revêtir de Jesus-Christ.*

11. Et hoc scientes tempus : quia hora est jam nos de somno surgere. Nunc enim propior est nostra salus, quam cum credidimus,

11. *Acquitons-nous donc de cet amour, mes chers freres,* & d'autant plus, que nous savons que le tems presse, & que l'heure est déja venue de nous réveiller de notre assoupissement, puisque nous sommes plus proches de notre salut que lorsque nous avons commencé à croire *en Jesus-Christ.*

12. nox præcessit, dies autem appropinquavit. Abjiciamus ergo opera tenebrarum, & induamur arma lucis.

12. La nuit *de cette vie pleine des ténebres de l'ignorance & du péché* est déja fort avancée, & le jour *de l'éternité* s'approche. Quittons donc les œuvres de ténebres, & revêtons-nous des armes de lumiere.

13. Sicut in die honestè ambulemus ; non in comessationibus & ebrietatibus, non in cubilibus & impudiciis, non in contentione & æmulatione :

13. Marchons avec bienséance & avec honnêteté, comme *on doit marcher* durant le jour. *Ainsi* ne vous laissez point aller aux débauches, ni aux ivrogneries, aux impudicités, ni aux dissolutions, aux quereles, ni aux envies :

14. sed induimini Dominum Jesum Christum, & carnis curam ne feceritis in desideriis.

14. mais revêtez-vous de notre Seigneur Jesus-Christ ; *entrez dans ses sentimens ; imitez ses vertus :* & ne prenez pas de votre chair un soin qui aille jusqu'à contenter ses desirs déréglés.

CHAPITRE XIV.

§. I. *Ne point mépriser les foibles. Ne point condamner les forts. Nul ne vit pour soi, mais pour Dieu.*

1. RECEVEZ *aussi, je vous en conjure, & traitez avec douceur* celui qui est encore foible dans la foi, sans en venir *avec lui* à des contestations & à des disputes *qui ne servent qu'à éteindre la charité : je vous dis ceci pour remédier à un désordre qui est parmi vous, & qui peut avoir des suites très-fâcheuses.*

1. Infirmum autem in fide assumite, non in disceptationibus cogitationum.

2. Car l'un croit qu'il lui est permis de manger de toutes choses; & l'autre au contraire qui est foible *dans la foi, n'étant pas encore bien instruit de la liberté que lui donne l'Evangile,* ne mange que des légumes, *& renonce à l'usage des viandes, de peur d'en manger quelqu'une défendue par la loi.*

2. Alius enim credit se manducare omnia: qui autem infirmus est, olus manducet.

3. Que celui *donc* qui mange *de tout, parce qu'il sait que cela lui est permis,* ne méprise pas celui qui, *n'étant pas si éclairé,* n'ose manger *de tout :* & que celui qui ne mange pas *de tout, parce qu'il croit que cela lui est défendu,* ne condamne point celui qui mange *de tout, & ne le regarde point comme un prévaricateur,* puisque Dieu l'a pris *à son service.*

3. Is qui manducat, non manducantem non spernat: & qui non manducat, manducantem non judicet: Deus enim illum assumpsit.

§. II. *Instruction pour les savans qui jugent & condamnent les foibles.*

4. *En effet,* qui êtes-vous pour *oser ainsi* condamner le serviteur d'autrui? *S'il fait bien ou s'il fait mal,* s'il tombe ou s'il demeure ferme, cela regarde son maître. Mais il demeurera ferme, parce que Dieu *à qui il appartient* est *tout*-puissant pour l'affermir. *Ainsi ne vous en inquiétez nullement.*

4. Tu quis es, qui judicas alienum servum? Domino suo stat, aut cadit: stabit autem: potens est enim Deus statuere illum.

5. *Il y a encore parmi vous une source de division, qui est à peu près de la même nature;* car l'un met de la différence entre les jours,

5. Nam alius judicat diem inter diem: alius autem judicat omnem diem: unusquisque in suo sensu abundet.

ayant un respect particulier pour les fêtes légales; l'autre *au contraire* considere tous les jours également. *Or en cela, mes freres, il faut* que chacun abonde en son sens, *qu'il agisse selon qu'il est pleinement persuadé, & qu'il laisse la même liberté aux autres, sans entreprendre de les condamner; car ils ont tous de bonnes intentions, & ils se proposent tous une bonne fin dans ce discernement qu'ils font des viandes & des jours;*

6. Qui sapit diem, Domino sapit. Et qui manducat, Domino manducat: gratias enim agit Deo. Et qui non manducat, Domino non manducat, & gratias agit Deo.

6. *parce que* celui qui distingue les jours les distingue *pour plaire* au Seigneur; *& celui qui ne les distingue point le fait aussi pour plaire au Seigneur: de même* celui qui mange *de tout*, le fait *pour plaire* au Seigneur; car il rend graces à Dieu: & celui qui ne mange pas *de tout* le fait *aussi pour plaire* au Seigneur, & il rend aussi graces à Dieu. *Ainsi ils font voir l'un & l'autre par ces actions de graces qu'ils n'agissent que pour Dieu, dans le dessein de lui plaire; & qu'ils rapportent à lui seul toutes leurs actions, comme nous devons tous faire.*

7. Nemo enim nostrûm sibi vivit, & nemo sibi moritur.

7. Car aucun de nous ne vit pour soi-même, & aucun de nous ne meurt pour soi-même.

8. Sive enim vivimus, Domino vivimus: sive morimur, Domino morimur. Sive ergo vivimus, sive morimur, Domini sumus.

8. Mais soit que nous vivions, c'est pour le Seigneur que nous vivons; soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous mourons. Soit donc que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes toûjours au Seigneur.

9. In hoc enim Christus mortuus est, & resurrexit: ut & mortuorum & vivorum dominetur.

9. Car c'est pour cela même que Jesus-Christ est mort, & qu'il est ressuscité *& rentré dans la vie*, afin d'acquérir une domination *souveraine* sur les morts & sur les vivans.

10. Tu autem quid judicas fratrem tuum? aut tu quare spernis fratrem tuum? Omnes enim stabimus ante tribunal Christi.

10. Pourquoi donc, vous *qui suivez encore la loi*, condamnez-vous votre frere, *parce qu'il ne la suit pas?* ou pourquoi, vous *qui ne la suivez plus*, méprisez-vous votre frere, *parce qu'il la suit? N'est-ce pas là usurper le*

droit que JesusChrist a de nous juger, & prévenir le jugement qu'il fera de nous tous? Car nous comparoîtrons tous devant le tribunal de *Jesus*-Christ,

11. selon cette parole de l'Ecriture: Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que tout genou fléchira devant moi, & que toute nation me reconnoîtra pour *son* Dieu.

11. Scriptum est enim: Vivo ego, dicit Dominus, quoniam mihi flectetur omne genu: & omnis lingua confitebitur Deo.

12. Ainsi chacun de nous rendra compte à Dieu de soi-même.

12. Itaque unusquisque nostrûm pro se rationem reddet Deo.

13. Ne nous jugeons donc plus *à l'avenir* les uns les autres: mais jugez plûtôt que vous ne devez pas donner à votre frere une occasion de chûte & de scandale, *comme vous faites, lorsque vous le portez par votre exemple à manger contre sa conscience des viandes qu'il croit défendues.*

13. Non ergo amplius invicem judicemus: sed hoc judicate magis, ne ponatis offendiculum fratri, vel scandalum.

14. *Ce n'est pas que ces viandes ayent rien de mauvais en elles-mêmes: car* je sai, & je suis persuadé, par *ce que m'a appris* le Seigneur Jesus que rien n'est impur qu'à celui qui le croit impur; *de sorte que ceux qui ont la conscience droite & l'esprit éclairé, peuvent manger de toutes sortes de viandes, sans craindre d'en être souillés. Mais cependant il y a des occasions où ils sont obligés de s'en abstenir.*

14. Scio, & confido in Domino Jesu, quia nihil commune per ipsum, nisi ei qui existimat quid commune esse, illi commune est.

§. III. *Avis aux savans qui méprisent les foibles.*

15. Car si, en mangeant de quelque chose, vous attristez votre frere *& le scandalisez,* dès lors vous ne vous conduisez plus par la charité, *& vous manquez au précepte le plus essentiel de la religion. Prenez-y donc garde, &* ne faites pas périr par votre manger celui pour qui *Jesus*-Christ est mort.

15. Si enim propter cibum frater tuus contristatur: jam non secundùm charitatem ambulas: Noli cibo tuo illum perdere pro quo Christus mortuus est.

16. Que notre bien donc ne soit point blasphémé; *& ne donnons pas lieu aux hommes scrupuleux & mal instruits, de condamner comme un crime la liberté que Jesus-Christ nous a acquise, de manger des viandes défendues par la loi. Il vaut mieux s'en priver. Aussi-bien ces*

16. Non ergo blasphemetur bonum nostrum.

usage des viandes n'est-il pas d'un grand avantage pour le salut.

17. Non est enim regnum Dei, esca & potus: sed justitia, & pax, & gaudium in Spiritu sancto:

17. Car le royaume de Dieu ne consiste pas dans le boire & dans le manger, mais dans la justice, dans la paix & dans la joie que donne le saint Esprit.

18. qui enim in hoc servit Christo, placet Deo, & probatus est hominibus.

18. Et celui qui sert *Jesus*-Christ en cette maniere se rend agréable à Dieu, & est approuvé des hommes.

19. Itaque quæ pacis sunt, sectemur: & quæ ædificationis sunt, in invicem custodiamus.

19. Recherchons donc ce qui peut entretenir la paix parmi nous, & observons *tout* ce qui peut *servir à* nous édifier les uns les autres.

20. Noli propter escam destruere opus Dei. Omnia quidem sunt munda: sed malum est homini, qui per offendiculum manducat.

20. *Ainsi* que le manger ne soit pas cause que vous détruisiez l'ouvrage de Dieu, *en faisant périr votre frere créé à son image & à sa ressemblance, & racheté par le sang de Jesus-Christ.* Ce n'est pas, *comme je vous l'ai déja dit,* que toutes les viandes ne soient pures; mais *cependant* un homme fait mal d'en manger, lorsqu'en le faisant il scandalise les autres.

21. Bonum est non manducare carnem, & non bibere vinum, neque in quo frater tuus offenditur, aut scandalizatur aut infirmatur.

21. Et il vaut bien mieux ne point manger de chair, & ne point boire de vin, ni rien *faire* de ce qui est à votre frere une occasion de chûte & de scandale, ou de ce qui peut l'affoiblir *dans sa foi.*

22. Tu fidem habes? penes temetipsum habe coram Deo: Beatus, qui non judicat semetipsum in eo quod probat.

22. *Pour vous, êtes-vous bien persuadé que toutes les viandes sont pures?* avez-vous *sur cela* une foi *éclairée?* Contentez-vous de l'avoir dans le cœur aux yeux de Dieu. Heureux celui que sa conscience ne condamne point en ce qu'il veut faire.

23. Qui autem discernit, si manducaverit, damnatus est: quia non ex fide. Omne autem quod non est ex fide, peccatum est.

23. Mais celui qui étant en doute *s'il peut manger d'une viande*, ne laisse pas d'en manger, il est condamné *par le propre témoignage de sa conscience, & par les reproches qu'elle lui fait*, parce qu'il n'agit pas selon la foi *& la persuasion de son esprit.* Or tout ce qui ne se fait point selon la foi, *selon cette persuasion intérieure & ce bon témoignage de la conscience*, est péché.

CHAPITRE

CHAPITRE XV.

§. I. *Que les forts supportent les foibles. Se consoler & se fortifier par l'Ecriture.*

1. Nous devons donc, nous qui sommes plus forts *dans la foi, plus éclairés & mieux instruits*, supporter les foiblesses des infirmes, *avoir égard à leurs scrupules*, & ne pas nous laisser aller à une *vaine* complaisance pour nous-mêmes, *qui nous porte à les mépriser & à les scandaliser*.

1. Debemus autem nos firmiores imbecillitates infirmorum sustinere, & non nobis placere.

2. *Au contraire, il faut* que chacun de vous ait de la complaisance pour son prochain, *& tâche de le satisfaire* dans ce qui est bon & qui peut l'édifier. *C'est l'exemple que Jesus-Christ nous a donné.*

2. Unusquisque vestrûm proximo suo placeat in bonum, ad ædificationem.

3. Car *Jesus*-Christ n'a eu aucune complaisance pour soi-même : *il ne s'est point épargné ;* mais *il s'est livré pour les hommes : & s'étant chargé de leurs péchés, il a bien voulu porter sur soi la peine qui leur étoit dûe*, selon qu'il est écrit, *qu'il dit lui-même en parlant à son Pere :* Les injures qu'on vous a faites sont tombées sur moi. *Or cet exemple de Jesus-Christ, & ces paroles de l'Ecriture doivent faire d'autant plus d'impression sur vous, qu'il est certain qu'elles ont été écrites pour votre instruction.*

3. Etenim Christus non sibi placuit, sed sicut scriptum est : Improperia improperantium tibi ceciderunt super me.

4. Car tout ce qui est écrit a été écrit pour notre instruction *à tous*, afin que nous conservions une espérance *ferme* par la patience, & la consolation que les Ecritures nous donnent.

4. Quæcumque enim scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt : ut per patientiam, & consolationem Scripturarum, spem habeamus.

5. Or *je souhaite* que Dieu, *qui est la source* de *cette* patience & de *cette* consolation vous fasse la grace d'*en être remplis, afin que vous puissiez supporter avec plaisir les défauts & les foiblesses les uns des autres, &* être toûjours unis de sentiment & d'affection les uns avec les autres, selon *l'Esprit de* Jesus-Christ, *qui*

5. Deus autem patientiæ & solatii, det vobis idipsum sapere in alterutrum secundùm Jesum Christum :

est un Esprit de charité & de douceur ;

6. ut unanimes, uno ore honorificetis Deum, & patrem Domini nostri Jesu Christi.

6. afin que n'ayant *ainsi* qu'un même cœur & qu'une même bouche, vous glorifiiez Dieu le Pere de notre Seigneur Jesus-Christ *d'une maniere qui lui soit agréable.*

7. Propter quod suscipite invicem, sicut & Christus suscepit vos in honorem Dei.

7. C'est pourquoi traitez-vous les uns les autres, *& soûtenez-vous mutuellement pour la gloire de Dieu*, comme *Jesus*-Christ vous a traités pour la gloire de son pere.

§. II. *Bonté de Dieu envers les Gentils. Paix & joie dans le saint Esprit.*

8. Dico enim Christum Jesum ministrum fuisse circumcisionis propter veritatem Dei, ad confirmandas promissiones patrum :

8. *C'est à cette gloire que vous êtes tous obligés de travailler, mais particulierement vous autres Gentils ;* car je vous déclare que, *lorsque* Jesus-Christ a été *le dispensateur &* le Ministre *de l'Evangile à l'égard* des *Juifs* circoncis, *& qu'il le leur a annoncé, ç'a été* afin que Dieu fût reconnu véritable par l'accomplissement des promesses qu'il avoit faites à leurs peres, *& dont en quelque maniere ils avoient droit de demander l'exécution.*

9. Gentes autem super misericordia honorare Deum, sicut scriptum est : Propterea confitebor tibi in Gentibus Domine, & nomini tuo cantabo.

9. Mais pour les Gentils *qui n'ont reçû aucune promesse, & qui n'ont par conséquent aucun droit à l'Evangile, ce n'a été que par un pur effet de la bonté de Dieu, & sans aucun engagement de sa part, qu'il les a appellés à la connoissance de Jesus-Christ. Ainsi* ils ont une obligation toute particuliere de glorifier Dieu de la miséricorde qu'il leur a faite, selon qu'il est écrit : C'est pour cette raison, Seigneur, que je publierai vos loüanges parmi les nations, & que je chanterai *des cantiques* à la gloire de votre nom.

10. Et iterùm dixit : Lætamini Gentes cum plebe ejus.

10. Et l'Ecriture dit encore : Réjoüissez-vous, nations, avec son peuple.

11. Et iterùm : Laudate omnes Gentes Dominum, & magnificate eum omnes populi.

11. Et ailleurs : Nations, loüez toutes le Seigneur : peuples, glorifiez-le tous.

12. Et rursùs Isaias ait : Erit radix Jesse, & qui exurget regere Gentes, in eum Gentes sperabunt.

12. Isaïe dit aussi : Il sortira de la tige de Jessé un rejetton qui s'élevera pour commander aux nations ; & les nations espereront en lui.

13. *Or je souhaite* que Dieu, *qui est l'auteur & l'objet* de *cette* espérance, vous comble de joie & de paix dans votre foi; afin que *n'étant plus troublés par les remords de votre conscience, & par les disputes & les contestations qui sont parmi vous,* votre espérance croisse toûjours de plus en plus, par la vertu *& par la puissance* du saint Esprit.

13. Deus autem spei repleat vos omni gaudio & pace in credendo: ut abundetis in spe, & virtute Spiritûs sancti.

14. Pour moi, mes freres, je suis très-persuadé que vous êtes tous pleins de charité, que vous êtes remplis de toute sorte de connoissance, & qu'ainsi vous pouvez vous instruire les uns les autres, *sans avoir besoin de mes avis.*

14. Certus sum autem fratres mei & ego ipse de vobis: quoniam & ipsi pleni estis dilectione, repleti omni scientia, ita ut possitis alterutrum monere.

§. III. *Fruit de la prédication de saint Paul parmi les Gentils. Aumônes des Eglises.*

15. Cependant, je vous ai écrit ceci, mes freres, & peut-être avec un peu de liberté, *non pour vous apprendre ce que vous ignorez, mais* seulement pour vous faire ressouvenir de ce que vous savez déja, *& en user avec vous* selon la grace que Dieu m'a donnée, *& l'honneur qu'il m'a fait de me choisir,*

15. Audaciùs autem scripsi vobis fratres ex parte tanquam in memoriam vos reducens: propter gratiam, quæ data est mihi à Deo,

16. pour être le ministre de Jesus-Christ parmi les nations, en exerçant *à leur égard* la sacrificature de l'Evangile de Dieu, *& le leur annonçant*, afin que l'oblation *que je lui ferai* des Gentils, *après les avoir convertis,* lui soit agréable, étant sanctifiée par le saint Esprit, *qui est le principe de l'obéissance qu'on rend à la foi, & qui consomme le sacrifice qu'on y fait de son esprit & de son cœur.*

16. ut sim minister Christi Jesu in Gentibus: sanctificans Evangelium Dei ut fiat oblatio Gentium accepta, & sanctificata in Spiritu sancto.

17. J'ai donc sujet de me glorifier en Jesus-Christ de *l'heureux succès qu'a eu cette* œuvre de Dieu, *dont j'ai été chargé. Je dis en Jesus-Christ;*

17. Habeo igitur gloriam in Christo Jesu ad Deum.

18. car je n'oserois parler que de ce que *Jesus*-Christ a fait par moi, pour amener les Gentils à l'obéissance *de la foi*, par la parole *que je leur ai annoncée*, & par les œuvres *que*

18. Non enim audeo aliquid loqui eorum, quæ per me non efficit Christus in obedientiam Gentium, verbo & factis:

j'ai faites, & dont ils ont été les témoins,

19. in virtute signorum & prodigiorum, in virtute Spiritûs sancti: ita ut ab Jerusalem per circuitum usque ad Illyricum repleverim Evangelium Christi.

19. par la vertu des miracles & des prodiges *qui ont accompagné ma mission, & par* la puissance du saint Esprit *qui a éclaté dans les dons qu'il a communiqués à ceux qui ont embrassé la foi, & qui ont donné un succès admirable à la prédication de l'Evangile.* De sorte que j'ai porté l'Evangile de *Jesus*-Christ dans cette grande étendue de pays qui est depuis Jerusalem jusqu'à l'Illyrie.

20. Sic autem prædicavi Evangelium hoc, non ubi nominatus est Christus, ne super alienum fundamentum ædificarem: sed sicut scriptum est:

20. Et je me suis tellement acquité de ce ministere, que j'ai eu soin de ne point prêcher l'Evangile dans les lieux où *Jesus*-Christ avoit déja été prêché, pour ne point bâtir sur le fondement d'autrui; vérifiant ainsi cette parole de l'Ecriture:

21. quibus non est annuntiatum de eo, videbunt: & qui non audierunt, intelligent.

21. Ceux à qui il n'avoit point été annoncé verront *sa lumiere*, & ceux qui n'avoient point encore oüi *parler de lui* entendront *sa doctrine.*

22. Propter quod & impediebar plurimùm venire ad vos, & prohibitus sum usque adhuc.

22. C'est ce qui m'a souvent empêché d'aller vers vous, & je ne l'ai pû faire jusqu'à cette heure.

23. Nunc verò ulterius locum non habens in his regionibus, cupiditatem autem habens veniendi ad vos ex multis jam præcedentibus annis:

23. Mais n'ayant plus maintenant aucun sujet de demeurer davantage en ce pays-ci, & desirant depuis plusieurs années de vous aller voir,

24. cùm in Hispaniam proficisci cœpero, spero quòd præteriens videam vos, & à vobis deducar illuc, si vobis primùm ex parte fruitus fuero.

24. lorsque je ferai le voyage d'Espagne, *j'irai vers vous; &* j'espere de vous voir en passant, afin qu'après avoir un peu joüi de votre présence, vous me conduisiez en ce pays-là.

25. Nunc igitur proficiscar in Jerusalem ministrare sanctis.

25. Maintenant je m'en vais à Jerusalem porter aux saints *& aux pauvres Chrétiens* les aumônes *que j'ai recueillies pour eux.*

26. Probaverunt enim Macedonia, & Achaia, collationem aliquam facere in pauperes sanctorum, qui sunt in Jerusalem.

26. Car les églises de Macédoine & d'Achaïe ont résolu avec beaucoup d'affection de faire quelque part de leurs biens à ceux d'entre les saints de Jerusalem qui sont pauvres.

27. Ils l'ont résolu, dis-je, avec beaucoup d'affection; *& ils se sont fait un vrai plaisir de leur donner cette marque de reconnoissance :* & *en effet* ils leur sont redevables; car si les Gentils ont participé aux richesses spirituelles des Juifs, ils doivent aussi leur faire part de leurs richesses temporelles.

27. Placuit enim eis, & debitores sunt eorum. Nam si spiritualium eorum participes facti sunt Gentiles: debent & in carnalibus ministrare illis.

28. Lors donc que je me serai acquité *de ce devoir*, & que je leur aurai rendu ce *dépôt qu'on m'a confié, & qui est le* fruit *de la piété des fideles*, je passerai par vos quartiers, en m'en allant en Espagne.

28. Hoc igitur cum consummavero, & assignavero eis fructum hunc: per vos proficiscar in Hispaniam.

29. Or je sai que vous allant voir, ma venue sera accompagnée d'une abondante bénédiction de l'Evangile de *Jesus*-Christ, *qu'elle servira à vous affermir dans la foi, & attirer sur vous les graces de Dieu, & les dons de son Esprit dans une plus grande abondance.*

29. Scio autem quoniam veniens ad vos, in abundantia benedictionis Evangelii Christi veniam.

30. Je vous conjure donc, mes freres, par Jesus-Christ notre Seigneur, & par la charité du saint Esprit, de combattre avec moi par les prieres que vous ferez à Dieu pour moi,

30. Obsecro ergo vos, fratres, per Dominum nostrum Jesum Christum, & per charitatem sancti Spiritûs, ut adjuvetis me in orationibus vestris pro me ad Deum,

31. afin qu'il me délivre des *Juifs* incrédules qui sont dans la Judée, & que les saints de Jerusalem reçoivent favorablement le présent que je leur porte *de la part des églises de Grece;*

31. ut liberer ab infidelibus qui sunt in Judæa, & obsequii mei oblatio accepta fiat in Jerusalem sanctis,

32. & qu'ainsi étant plein de joie *de l'heureux succès de mon voyage*, je puisse vous aller voir, si c'est la volonté de Dieu, & joüir avec vous d'une consolation mutuelle.

32. ut veniam ad vos in gaudio per voluntatem Dei, & refrigerer vobiscum.

33. *En attendant que j'aie cette satisfaction,* je prie le Dieu de paix de demeurer avec vous tous, *& d'y faire cesser toutes les contestations & les disputes qui vous troublent & qui vous divisent.* Amen.

33. Deus autem pacis sit cum omnibus vobis. Amen.

CHAPITRE XVI.

§. I. *Saint Paul recommande & salue diverses personnes.*

1. Commendo autem vobis Phœben sororem nostram, quæ est in ministerio Ecclesiæ, quæ est in Cenchris:

2. ut eam suscipiatis in Domino dignè sanctis: & assistatis ei in quocumque negotio vestri indiguerit: etenim ipsa quoque astitit multis, & mihi ipsi.

3. Salutate Priscam & Aquilam adjutores meos in Christo Jesu;

4. (qui pro anima mea suas cervices supposuerunt: quibus non solus ego gratias ago, sed & cunctæ Ecclesiæ Gentium.)

5. Et domesticam Ecclesiam eorum. Salutate Epænetum dilectum mihi, qui est primitivus Asiæ in Christo.

6. Salutate Mariam, quæ multùm laboravit in vobis.

7. Salutate Andronicum & Juniam, cognatos & concaptivos meos, qui sunt nobiles in Apostolis, qui & ante me fuerunt in Christo.

8. Salutate Ampliatum dilectissimum mihi in Domino.

9. Salutate Urbanum adjutorem nostrum in Christo Jesu, & Stachyn dilectum meum.

10. Salutate Apellem probum in Christo.

11. Salutate eos, qui sunt ex Aristobuli domo. Saluta-

1. JE vous recommande notre sœur Phebé diaconnisse de l'Eglise *de Corinthe*, qui est au port de Cenchrée,

2. afin que vous la receviez au *nom du* Seigneur, comme on doit recevoir les saints, & que vous l'assistiez dans toutes les choses où elle pourroit avoir besoin de vous, *comme elle le mérite*; car elle en a assisté elle-même plusieurs, & moi en particulier.

3. Saluez *de ma part* Prisque & Aquilas, qui ont travaillé avec moi pour le service de Jesus-Christ,

4. qui ont exposé leur tête pour me sauver la vie, & à qui je ne suis pas le seul qui soit obligé, mais encore toutes les Eglises des gentils.

5. *Saluez aussi de ma part* l'Eglise qui est dans leur maison. Saluez mon cher Epenete, qui a été les prémices de l'Asie, *& le premier qui a été converti à la foi* en *Jesus*-Christ.

6. Saluez Marie, qui a beaucoup travaillé pour vous.

7. Saluez Andronique & Junie mes parens, *qui ont été* compagnons de mes liens, qui sont considérables entre les Apôtres, *& les ministres de l'Evangile*, qui ont embrassé la foi de *Jesus*-Christ avant moi.

8. Saluez Amplias, que j'aime particulierement en notre Seigneur.

9. Saluez Urbain, qui a travaillé avec nous pour le service de Jesus-Christ, & mon cher Stachis.

10. Saluez Apelle, qui est *un* fidele *serviteur* de *Jesus*-Christ.

11. Saluez ceux qui sont de la famille d'Aristobule. Saluez Herodion mon cousin. Sa-

luez ceux de la maison de Narcisse, qui sont au Seigneur.

te Herodionem cognatum meum. Salutate eos, qui sunt ex Narcissi domo, qui sunt in Domino.

12. Saluez Tryphene & Tryphose, lesquelles travaillent pour le service du Seigneur. Saluez notre chere Perside, qui a aussi beaucoup travaillé pour le service du Seigneur.

12. Salutate Tryphænam & Tryphosam, quæ laborant in Domino. Salutate Persidem charissimam, quæ multùm laboravit in Domino.

13. Saluez Rufus, qui est un élû du Seigneur, & sa mere que je regarde comme la mienne.

13. Salutate Rufum electum in Domino, & matrem ejus, & meam.

14. Saluez Asyncrite, Phlegon, Hermas, Patrobe, Hermes & nos freres qui sont avec eux.

14. Salutate Asyncritum, Phlegontem, Hermam, Patrobam, Hermen, & qui cum eis sunt fratres.

15. Saluez Philologue & Julie, Nerée & sa sœur, & Olympiade, & tous les saints qui sont avec eux.

15. Salutate Philologum & Juliam, Nereum & sororem ejus, & Olympiadem, & omnes qui cum eis sunt sanctos.

16. Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser. Toutes les Eglises de *Jesus*-Christ vous saluent.

16. Salutate invicem in osculo sancto Salutant vos omnes Ecclesiæ Christi.

§. II. *Séducteurs flattent les simples. Etre sage dans le bien, simple dans le mal.*

17. Mais *avant de finir, il faut encore que* je vous prie, mes freres, d'observer *qui sont* ceux qui causent *parmi vous* des divisions & des scandales, *en enseignant des choses qui vont* contre la doctrine que vous avez apprise, & d'éviter leur compagnie:

17. Rogo autem vos fratres, ut observetis eos, qui dissensiones & offendicula, præter doctrinam quam vos didicistis, faciunt; & declinate ab illis.

18. car ces sortes de gens ne servent point *Jesus*-Christ notre Seigneur, mais leur ventre: *ils ne cherchent point sa gloire, mais leurs intérêts;* & par des paroles douces & flatteuses, ils séduisent les ames simples. *Ne vous laissez donc point gagner par ces flatteries artificieuses, & ne suivez point leur fausse doctrine.*

18. Hujuscemodi enim Christo Domino nostro non serviunt, sed suo ventri: & per dulces sermones, & benedictiones, seducunt corda innocentium.

19. Car l'obéissance que vous avez rendue *à la foi* est venue à la connoissance de tout le monde; & je m'en réjoüis pour *l'amour de* vous: mais je desire *encore que vous demeuriez*

19. Vestra enim obedientia in omnem locum divulgata est. Gaudeo igitur in vobis. Sed volo vos sapientes esse in bono, & simplices in malo.

fermes dans cette obéïssance, que vous conserviez la bonne réputation qu'elle vous a acquise, & que vous soyez sage dans le bien & simples dans le mal, *sachant goûter & aimer les bonnes choses, & ne connoissant pas seulement les mauvaises.*

20. Deus autem pacis conterat Satanam sub pedibus vestris velociter. Gratia Domini nostri Jesu Christi vobiscum.

20. *Enfin je souhaite de tout mon cœur* que le Dieu de paix brise au plutôt satan sous vos piés: *c'est lui qui met le trouble parmi vous.* Que la grace de notre Seigneur Jesus-Christ soit avec vous.

21. Salutat vos Timotheus adjutor meus, & Lucius, & Jason, & Sosipater, cognati mei.

21. Timothée, qui est le compagnon de mes travaux, vous salue, comme aussi Lucius, Jason & Sosipatre, *qui sont* mes parens.

22. Saluto vos ego Tertius, qui scripsi epistolam in Domino.

22. Je vous salue au nom du Seigneur, moi Tertius, qui ai écrit cette lettre.

23. Salutat vos Caius hospes meus, & universa Ecclesia. Salutat vos Erastus arcarius civitatis, & Quartus, frater.

23. Caïus qui est mon hôte, & *celui de* toute l'Eglise, vous salue, Eraste, thrésorier de la ville, vous salue, & *notre* frere Quartus.

24. Gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis. Amen.

24. Que la grace de notre Seigneur Jesus-Christ soit avec vous tous. Amen.

25. Ei autem, qui potens est vos confirmare juxta Evangelium meum, & prædicationem Jesu Christi, secundùm revelationem mysterii temporibus æternis taciti,

25. Gloire soit à celui qui est *tout*-puissant pour vous affermir dans *la foi de* l'Evangile & *de* la doctrine de Jesus-Christ, que je prêche suivant la révélation *que j'ai eue* du mystere *de la justification des hommes par la foi en Jesus-Christ: mystere* qui étant demeuré caché dans tous les siécles passés,

26. (quod nunc patefactum est per Scripturas Prophetarum secundùm præceptum æterni Dei, ad obeditionem fidei) in cunctis Gentibus cogniti.

26. a été découvert maintenant par les oracles des prophetes, *dont nous avons fait voir l'accomplissement*, selon l'ordre *que nous en avions reçû* du Dieu éternel; & a été connu de tous les peuples, afin qu'ils obéissent à la foi, *& qu'ils puissent être sauvés.*

27. Soli sapienti Deo per Jesum Christum, cui honor & gloria in sæcula sæculorum. Amen.

27. A Dieu, *dis-je*, qui est le seul sage, honneur & gloire, par Jesus-Christ, dans tous les siecles des siecles. Amen.

AVERTISSEMENT.

AVERTISSEMENT.

LEs Corinthiens furent convertis à la foi par l'Apôtre saint Paul, qui alla leur prêcher l'Evangile environ l'an 52 de Jesus-Christ. Il demeura dix-huit mois à Corinthe, & il en sortit pour aller à Jerusalem. Il revint ensuite à Ephese, où Stephanas, Fortunat & Achaïque le vinrent trouver de la part des Corinthiens, pour lui rendre compte de l'état de leur Eglise naissante, & pour le prier de les instruire touchant plusieurs matieres que l'Apôtre traite dans cette lettre, & sur lesquelles il paroît que les Corinthiens l'avoient consulté.

Ces députés, que saint Paul appelle les prémices de l'Achaie, étoient aussi apparemment chargés des lettres de ceux de la maison de Chloë, qui l'informoient des divisions & des autres déréglemens qui étoient parmi les Corinthiens, auxquels ils le prioient de remédier. C'est à quoi l'Apôtre s'applique particulierement dans cette Lettre, dans laquelle il répond aux questions que ces nouveaux fideles lui avoient faites. Elle fut écrite environ l'an de Jesus-Christ 57, vingt-quatre après sa passion, & portée par les mêmes députés.

I. EPITRE DE SAINT PAUL AUX CORINTHIENS.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Division parmi les Corinthiens. L'un est à Paul, l'autre à Apollon.*

1. PAULUS vocatus Apostolus Jesu Christi per voluntatem Dei, & Sosthenes frater,

1. PAUL, Apôtre de Jesus-Christ, par la vocation & la volonté de Dieu, & Sosthene son frere,

2. Ecclesiæ Dei, quæ est Corinthi, sanctificatis in Christo Jesu, vocatis sanctis, cum omnibus qui invocant nomen Domini nostri Jesu Christi, in omni loco ipsorum, & nostro.

2. à l'Eglise de Dieu qui est à Corinthe, aux *fideles qui ont été* sanctifiés *par la foi* en Jesus-Christ, *& qu'il a* appellés *pour être* saints, & à tous ceux qui, en quelque lieu que ce soit, invoquent le nom de notre Seigneur Jesus-Christ, qui est leur Seigneur comme le nôtre.

3. Gratia vobis & pax à Deo Patre nostro, & Domino Jesu Christo.

3. Dieu notre Pere, & Jesus-Christ notre Seigneur, vous donnent la grace & la paix.

4. Gratias ago Deo meo semper pro vobis in gratia Dei, quæ data est vobis in Christo Jesu:

4. Je rends pour vous à mon Dieu des actions de graces continuelles, à cause de la grace de Dieu, qui vous a été donnée en Jesus-Christ, *& par ses mérites, avec tant d'abondance,*

5. quòd in omnibus divites facti estis in illo in omni verbo, & in omni scientia:

5. que vous avez été comblés en lui de toutes sortes de richesses *spirituelles, & particulierement de toutes celles qui regardent le don* de la parole & de la science,

6. sicut testimonium Christi confirmatum est in vobis:

6. le témoignage qu'on vous a rendu de Jesus-Christ ayant été ainsi confirmé parmi

vous; *ces dons que vous avez reçûs étant des preuves certaines de ſa divinité qu'on vous a prêchée, & des marques aſſûrées de la préſence du ſaint Eſprit, qui avoit été promis, & que vous avez reçû.*

7. De ſorte qu'il ne vous manque *aucun don divin*, ni aucune *des* graces *qui vous ſont néceſſaires*, *pour* attendre *avec confiance* la manifeſtation de noſtre Seigneur Jeſus-Chriſt,

7. ita ut nihil vobis deſit in ulla gratia; expectantibus revelationem Domini noſtri Jeſu Chriſti,

8. *étant perſuadés que* Dieu vous affermira encore, *& vous fera perſévérer*, juſqu'à la fin *dans la ſainteté & la juſtice, afin que vous ſoyez trouvés irrépréhenſibles &* ſans péché, au jour de l'avenement de notre Seigneur Jeſus-Chriſt.

8. qui & confirmabit vos uſque in finem ſine crimine, in die adventûs Domini noſtri Jeſu Chriſti.

9. *Car* Dieu, par lequel vous avez été appellés à la ſociété de ſon Fils Jeſus-Chriſt notre Seigneur, eſt fidele *& véritable: ainſi il ne manquera pas de vous faire entrer dans cette ſociété divine, comme il vous l'a promis.*

9. Fidelis Deus: per quem vocati eſtis in ſocietatem filii ejus Jeſu Chriſti Domini noſtri.

10. Or, *afin qu'il n'y ait rien en vous qui s'y oppoſe*, je vous conjure, mes freres, par le nom de Jeſus-Chriſt notre Seigneur, d'avoir tous un même langage, & de ne point ſouffrir parmi vous *de diviſions* ni de ſchiſmes, mais d'être tous unis enſemble dans un même eſprit & dans un même ſentiment.

10. Obſecro autem vos fratres, per nomen Domini noſtri Jeſu Chriſti: ut idipſum dicatis omnes, & non ſint in vobis ſchiſmata: ſitis autem perfecti in eodem ſenſu, & in eadem ſententia.

11. *Je vous dis ceci, mes freres,* parce que j'ai été averti, par ceux de la maiſon de Chloë, qu'il y a des conteſtations parmi vous *au ſujet de vos maîtres.*

11. Significatum eſt enim mihi de vobis, fratres mei, ab iis qui ſunt Chloes, quia contentiones ſunt inter vos.

12. Ce que je veux dire, eſt que chacun de vous prend parti, en diſant: Pour moi, je ſuis à Paul; & moi, je ſuis à Apollon; & moi, je ſuis à Cephas; & moi, je ſuis à Jeſus-Chriſt.

12. Hoc autem dico, quòd unuſquiſque veſtrûm dicit: Ego quidem ſum Pauli: ego autem Apollo: ego verò Cephæ: ego autem Chriſti.

13. Jeſus-Chriſt eſt-il *donc* diviſé? *Eſt-il partagé en pluſieurs Chriſts, pour vous partager ainſi en pluſieurs ſectes?* Eſt-ce Paul qui a été crucifié pour vous? Ou avez-vous été bapti-

13. Diviſus eſt Chriſtus? Numquid Paulus crucifixus eſt pro vobis: aut in nomine Pauli baptizatis eſtis!

sés au nom de Paul, *pour vous attacher à lui?*

14. Gratias ago Deo, quòd neminem vestrum baptizavi nisi Crispum & Caium:

14. *Ces différens partis que vous prenez pour ceux qui vous ont administré le sacrement de baptême, font que* je rends graces à Dieu de ce que je n'ai baptisé aucun de vous, sinon Crispe & Caïus;

15. ne quis dicat quòd in nomine meo baptizati estis.

15. afin que personne ne dise que vous avez été baptisés en mon nom.

16. Baptizavi autem & Stephanæ domum: ceterùm nescio si quem alium baptizaverim.

16. J'ai *pourtant* encore baptisé ceux de la famille de Stephanas; & je ne sache pas en avoir baptisé d'autres: *aussi n'ai-je pas dû le faire*,

17. Non enim misit me Christus baptizare, sed evangelizare: non in sapientia verbi, ut non evacuetur crux Christi.

17. parce que Jesus-Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher l'Evangile, *& le prêcher* sans y employer la sagesse de la parole, *ou l'art des discours étudiés*, pour ne pas anéantir la croix de *Jesus-*Christ *& pour empêcher qu'on attribuât à l'éloquence humaine, & à la force de ses raisonnemens, la conversion des hommes qui appartient uniquement à la puissance de la croix.*

§. II. *Sagesse humaine réprouvée de Dieu. Croix scandale des uns, & salut des autres.*

18. Verbum enim crucis, pereuntibus quidem stultitia est: iis autem qui salvi fiunt, id est nobis, Dei virtus est.

18. Car à la vérité la parole de la croix est une folie pour ceux qui se perdent: mais pour ceux qui se sauvent, c'est-à-dire, pour nous, elle est *la force &* la vertu de Dieu, *le moyen tout-puissant & efficace dont il se sert pour opérer notre salut. Ainsi ceux qui l'annoncent doivent attendre d'elle seule tout le fruit de leurs prédications, & ne pas mettre leur confiance dans une éloquence purement humaine, que Dieu déclare lui-même par son prophete qu'il doit rejetter.*

19. Scriptum est enim: Perdam sapientiam sapientium, & prudentiam prudentium reprobabo.

19. Car il est écrit: Je détruirai la sagesse des sages, & je rejetterai la science des savans. *Et nous voyons en effet que Dieu l'a rejettée:*

20. Ubi sapiens? ubi scriba? ubi conquisitor hujus sæ-

20. *car* où sont les sages, où sont les doctes, où sont les savans du siecle *que Dieu*

a choisis pour être les ministres de sa parole? Il n'y en a pas un seul. Dieu *donc* n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse de ce monde *par le mépris qu'il en a fait, & par la conduite qu'il a tenue dans l'ouvrage du salut des hommes?*

21. Car Dieu voyant que le monde avec la sagesse *humaine*, ne l'avoit point connu dans *les ouvrages de* sa sagesse divine, il lui a plû de sauver, par la folie de la prédication *d'un Dieu crucifié*, ceux qui croiroient *en lui. Or ce moyen paroissoit veritablement une folie aux yeux de tous les hommes & sembloit peu propre à les attirer.*

22. Car les Juifs demandent des miracles *pour être convaincus par leur autorité*, & les Gentils cherchent la sagesse, *& veulent être persuadés par la force du raisonnement.*

23. Pour nous néanmoins, nous prêchons *simplement* Jesus-Christ crucifié qui est un *sujet de* scandale aux Juifs, & qui paroît une folie aux Gentils;

24. mais qui *cependant* est la force de Dieu & la sagesse de Dieu pour ceux qui sont appellés, soit Juifs, soit Gentils;

25. parce que ce qui paroît en Dieu une folie, est plus sage que *la sagesse de* tous les hommes; & que ce qui paroît en Dieu une foiblesse, est plus fort que *la force de* tous les hommes.

culi? Nonne stultam fecit Deus sapientiam hujus mundi?

21. Nam quia in Dei sapientia non cognovit mundus per sapientiam Deum: placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes.

22. Quoniam & Judæi signa petunt, & Græci sapientiam quærunt:

23. nos autem prædicamus Christum crucifixum: Judæis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam;

24. ipsis autem vocatis Judæis, atque Græcis, Christum Dei virtutem, & Dei sapientiam:

25. quia quod stultum est Dei, sapientius est hominibus: & quod infirmum est Dei, fortius est hominibus.

§. III. *Peu de grands & de nobles parmi les fideles. Force confondue par la foiblesse.*

26. En effet, mes freres, considérez qui sont ceux parmi vous qui ont été appellés *à la foi; & vous verrez qu'*il y en a peu de sages selon la chair, peu de puissans, & peu de nobles:

27. mais *au contraire*, Dieu a choisi les moins sages selon le monde pour confondre les sages. Il a choisi les foibles selon le monde, pour confondre les puissans:

26. Videte enim vocationem vestram, fratres, quia non multi sapientes secundùm carnem, non multi potentes, non multi nobiles:

27. sed quæ stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes: & infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia:

28. & ignobilia mundi, & contemptibilia elegit Deus, & ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret:

28. & il a choisi les plus vils & les plus méprisables selon le monde, & ce qui n'étoit rien, pour détruire ce qui étoit *de plus grand dans le monde:*

29. ut non glorietur omnis caro in conspectu ejus.

29. afin qu'aucun homme ne se glorifie devant lui, *& n'attribue sa vocation à sa grandeur & à ses mérites.*

30. Ex ipso autem vos estis in Christo Jesu, qui factus est nobis sapientia à Deo, & justitia, & sanctificatio, & redemptio:

30. C'est par cette conduite de Dieu que vous êtes établis en Jesus-Christ, qui nous a été donné *à tous* pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification & notre rédemption;

31. ut quemadmodum scriptum est: Qui gloriatur, in Domino glorietur.

31. afin que, selon qu'il est écrit, celui qui se glorifie *ne* se glorifie *que* dans le Seigneur, *& n'attribue qu'à lui seul la gloire de sa justification & de son salut.*

CHAPITRE II.

§. I. *Rien d'humain dans les discours de saint Paul. Il ne sait que Jesus-Christ crucifié. Les miracles sont ses preuves.*

1. Et ego, cùm venissem ad vos, fratres, veni non in sublimitate sermonis, aut sapientiæ, annuntians vobis testimonium Christi.

1. POur moi, mes freres, *j'ai suivi cet ordre de Dieu;* & lorsque je suis venu vers vous pour vous annoncer l'Evangile de Jesus-Christ, je n'y suis point venu avec les discours élevés d'une éloquence & d'une sagesse *humaine.*

2. Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, & hunc crucifixum.

2. Car je n'ai point fait profession de savoir autre chose parmi vous que Jesus-Christ, & Jesus-Christ crucifié.

3. Et ego in infirmitate, & timore, & tremore multo fui apud vos:

3. Et tant que j'ai été parmi vous, j'ai toûjours été dans un état de foiblesse, de crainte & de tremblement *proportionné à l'anéantissement du Dieu que j'annonçois;*

4. & sermo meus, & prædicatio mea, non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritûs & virtutis:

4. & je n'ai point employé, en vous parlant & en vous prêchant les discours persuasifs de la sagesse *ou de l'éloquence* humaine, mais les effets sensibles de l'Esprit & de la vertu *de Dieu; c'est-à-dire, les dons du saint Esprit & les miracles, qui ont été les preuves*

dont je me suis servi pour vous convaincre de la vérité de mes paroles.

5. *J'en ai usé ainsi*, afin que votre foi ne soit pas *établie* sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu. *Ce n'est pas que nos discours manquent de sagesse:*

5. ut fides vestra non sit in sapientia hominum, sed in virtute Dei.

§. II. *Sagesse cachée au monde, révélée à l'Eglise. L'Esprit de Dieu fait connoître Dieu. L'homme charnel & spirituel.*

6. Car nous prêchons la sagesse aux parfaits, non la sagesse de ce monde, ni des princes de ce monde qui se détruisent; *je veux dire des démons, dont l'empire se détruit de plus en plus, par l'établissement du regne de Jesus-Christ:*

6. Sapientiam autem loquimur inter perfectos: sapientiam verò non hujus sæculi, neque principum hujus sæculi, qui destruuntur:

7. mais nous prêchons la sagesse de Dieu *renfermée* dans le mystere *de l'incarnation de son fils: cette sagesse* cachée, qu'il avoit prédestinée *& choisie* avant tous les siecles, *comme la voie dont il vouloit se servir* pour *opérer* notre *salut, & nous donner part à sa* gloire;

7. sed loquimur Dei sapientiam in mysterio, quæ abscondita est, quam prædestinavit Deus ante sæcula in gloriam nostram,

8. *sagesse* que nul des princes de ce monde n'a connue. Car s'ils l'eussent connue, *& s'ils eussent sû que la mort du Fils de Dieu étoit le moyen dont cette sagesse divine vouloit se servir pour sauver les hommes, & pour détruire l'empire du démon*, ils n'eussent jamais crucifié *Jesus-Christ, qui étoit* le Seigneur de la gloire, *& qui en devoit être le dispensateur par sa mort.*

8. quam nemo principum hujus sæculi cognovit: si enim cognovissent, numquam Dominum gloriæ crucifixissent.

9. Mais comme il est écrit que l'œil n'a point vû, l'oreille n'a point entendu, & le cœur de l'homme n'a jamais conçû ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment; *aussi est-il vrai de dire, que personne n'a jamais connu les moyens dont Dieu avoit résolu de se servir pour faire arriver les hommes à cette félicité qu'il leur avoit préparée.*

9. Sed sicut scriptum est: Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis, qui diligunt illum:

10. Mais pour nous, Dieu nous les a révélées par son Esprit, *qui connoît parfaite-*

10. nobis autem revelavit Deus per Spiritum suum:

Spiritus enim omnia scrutatur, etiam profunda Dei.

ment tous les secrets de la sagesse, parce que l'Esprit *de Dieu* pénetre tout, & même *ce qu'il y a de plus caché dans* les profondeurs de Dieu. *Lui seul a cet avantage : & l'on ne doit pas en être surpris ;*

11. Quis enim hominum scit quæ sunt hominis, nisi spiritus hominis, qui in ipso est ? ita & quæ Dei sunt, nemo cognovit, nisi Spiritus Dei.

11. car qui des hommes connoît ce qui est en l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui ? Ainsi nul ne connoît ce qui est en Dieu, que l'Esprit de Dieu *qui est en lui.*

12. Nos autem non spiritum hujus mundi accepimus, sed spiritum qui ex Deo est, ut sciamus quæ à Deo donata sunt nobis :

12. Or nous n'avons point reçû l'esprit du monde, mais l'esprit de Dieu, *qui nous a été communiqué*, afin que nous connoissions les dons que Dieu nous a faits.

13. quæ & loquimur non in doctis humanæ sapientiæ verbis, sed in doctrina Spiritûs, spiritualibus spiritualia comparantes.

13. *Aussi les connoissons-nous, ces dons ; &* nous les annonçons, non *pas, comme je vous l'ai déja dit*, avec les discours qu'enseigne la sagesse humaine, mais avec ceux qu'enseigne le *saint* Esprit, *& selon les regles qu'il nous prescrit ;* communiquant les choses spirituelles aux spirituels, *qui seuls en sont capables.*

14. Animalis autem homo non percipit ea quæ sunt spiritûs Dei : stultitia enim est illi, & non potest intelligere : quia spiritualiter examinatur.

14. Car l'homme animal *& charnel* ne conçoit point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu : elles lui paroissent une folie ; & il ne les peut comprendre, parce qu'on en doit juger par une lumiere spirituelle, *qu'il n'a pas.*

15. Spiritualis autem judicat omnia : & ipse à nemine judicatur.

15. Mais l'homme spirituel, *qui est éclairé de l'Esprit de Dieu*, juge *sainement* de tout, & n'est jugé par personne.

16. Quis enim cognovit sensum Domini, qui instruat eum ? Nos autem sensum Christi habemus.

16. En effet, qui connoît l'Esprit du Seigneur, pour *pouvoir* l'instruire, *& le conseiller, ou pour oser reprendre ceux qu'il conduit lui-même ?* Or nous l'avons, cet Esprit de *Jesus*-Christ ; *& ainsi nous connoissons les sentimens & les pensées de Jesus-Christ.*

CHAPITRE

CHAPITRE III.

§. I. *On devient charnel par les vices mêmes de l'esprit. Les ministres plantent ; l'accroissement vient de Dieu.*

1. CEpendant, mes freres, je n'ai pû vous parler comme à des *hommes* spirituels, mais comme à des personnes *encore* charnelles, comme à des petits enfans en *Jesus*-Christ.

2. Je ne vous ai nourris que de lait, & non pas de viandes solides : *je ne vous ai instruits que des vérités les plus simples & les plus communes de la religion; & je n'ai pû vous découvrir les mysteres profonds de la sagesse de Dieu dont nous sommes instruits*, parce que vous n'en étiez pas alors capables. Et à présent même, vous ne l'êtes pas encore, parce que vous êtes encore charnels.

3. Car puisqu'il y a parmi vous des jalousies, des disputes *& des divisions*, n'est-il pas visible que vous êtes charnels, & que vous vous conduisez selon le *vieil* homme ?

4. En effet, puisque l'un dit : Je suis à Paul; & l'autre: Je suis à Apollon; n'êtes-vous pas des hommes *encore tout charnels?* Qu'est donc Paul? & qu'est Apollon ? *pour vous attacher ainsi à eux ?*

5. Ce sont *simplement* des ministres de celui en qui vous avez crû, *& qui travaillent pour son service*, chacun selon le don *& le talent* qu'il a reçû du Seigneur.

6. C'est moi, *par exemple*, qui ai planté *& qui ai jetté dans vos ames les premieres semences de la foi ;* c'est Apollon qui a arrosé *ces semences, & qui les a cultivées par ses prédications :* mais c'est Dieu qui leur a donné l'accroissement, *& qui les a fait fructifier.*

7. Et ainsi, celui qui plante n'est rien; celui qui arrose n'est rien: mais c'est Dieu qui donne l'accroissement, *qui est tout; c'est lui*

1. Et ego fratres, non potui vobis loqui quasi spiritualibus, sed quasi carnalibus. Tanquam parvulis in Christo,

2. lac vobis potum dedi, non escam : nondum enim poteratis : sed nec nunc quidem potestis : adhuc enim carnales estis.

3. Cùm enim sit inter vos zelus, & contentio, nonne carnales estis, & secundùm hominem ambulatis ?

4. Cùm enim quis dicat : Ego quidem sum Pauli, alius autem : Ego Apollo : nonne homines estis? Quid igitur est Apollo? quid verò Paulus ?

5. Ministri ejus cui credidistis,& unicuique sicut Dominus dedit.

6. Ego plantavi, Apollo rigavit : sed Deus incrementum dedit.

7. Itaque neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat : sed, qui incrementum dat, Deus.

qui fait tout ; & c'est à lui que toute la gloire est dûe.

8. Qui autem plantat, & qui rigat, unum sunt. Unusquisque autem propriam mercedem accipiet secundùm suum laborem.

8. Celui donc qui plante, & celui qui arrose, *ne* sont *qu*'une même chose, *puisqu'ils ne sont rien tous les deux : ainsi ils ne méritent pas plus l'un que l'autre votre attachement ; & s'il y a quelque différence entr'eux, c'est à Dieu seul à la faire. Il la fera en effet ;* car chacun *de nous* recevra sa récompense particuliere selon son travail,

§. II. *Fideles. Champ & édifice de Dieu. Jesus-Christ fondement. Qui bâtit dessus du foin & de la paille, sauvé par le feu.*

9. Dei enim sumus adjutores : Dei agricultura estis, Dei ædificatio estis.

9. parce que nous sommes les coopérateurs de Dieu, *& des ouvriers qu'il veut bien employer à son ouvrage. Vous êtes, vous autres, cet ouvrage auquel Dieu nous applique, puisque* vous êtes le champ que Dieu cultive *par notre ministere*, l'édifice qu'il bâtit *par nos mains.*

10. Secundùm gratiam Dei, quæ data est mihi, ut sapiens architectus fundamentum posui : alius autem superædificat. Unusquisque autem videat quomodò superædificet.

10. *Pour moi*, selon la grace que Dieu m'a donnée, j'ai posé *dans vos ames*, le fondement *de cet édifice spirituel*, comme un sage architecte, *en vous prêchant une foi pure, sans mêlange d'erreurs, ni d'ornemens étrangers.* Un autre bâtit dessus : mais que chacun prenne garde comment il bâtit sur ce fondement, *qui est le seul qu'on puisse poser.*

11. Fundamentum enim aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus Jesus.

11. Car personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été mis ; & ce fondement, c'est Jesus-Christ.

12. Si quis autem superædificat super fundamentum hoc, aurum, argentum, lapides pretiosos, ligna, fœnum, stipulam,

12. Si donc l'on éleve sur ce fondement un édifice d'or, d'argent, ou des pierres précieuses, *en prêchant d'une maniere solide à ceux qui ont reçû la foi ; ou si on en éleve un* de bois, de foin, de paille, *en cherchant trop dans ses discours l'éloquence humaine ;*

13. uniuscujusque opus manifestum erit : Dies enim Domini declarabit, quia in igne revelabitur : & uniuscujusque opus quale sit, ignis probabit.

13. L'ouvrage de chacun *de ces prédicateurs paroîtra* enfin ; & le jour du Seigneur, *ce jour où il viendra juger le monde*, fera voir quel il est, parce qu'il sera découvert par le

feu *qui éclatera alors*, & que ce feu mettra à l'épreuve l'ouvrage de chacun.

14. Que si l'ouvrage *& l'édifice* que quelqu'un aura bâti sur *ce fondement*, demeure *sans être brûlé*, il en recevra la récompense.

14. Si cujus opus manserit quod superædificavit, mercedem accipiet.

15. Si *au contraire* l'ouvrage de quelqu'un est consumé par le feu, il en souffrira la peine. Il ne laissera pas néanmoins d'être sauvé, mais comme en passant par le feu, *& en expiant ainsi la faute qu'il avoit commise en prêchant la parole de Dieu d'une maniere qui ne répondoit pas assez à son excellence & à sa sainteté. Mais si Dieu traite de la sorte les prédicateurs qui font entrer dans leurs discours des choses inutiles, ou qui les parent d'ornemens vains & superflus, comment en usera-t-il à l'égard de ceux qui vous prêchent une mauvaise doctrine, & qui, en renversant le fondement de la foi qu'on avoit posé dans vos ames, détruisent le temple de Dieu?*

15. Si cujus opus arserit, detrimentum patietur: ipse autem salvus erit; sic tamen quasi per ignem.

§. III. *Chrétiens temple de Dieu. Le vrai sage est fou selon le monde. Tout est à l'homme qui est à Jesus-Christ.*

16. *En effet*, ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, & que l'Esprit de Dieu habite en vous?

16. Nescitis quia templum Dei estis, & Spiritus Dei habitat in vobis?

17. Si quelqu'un donc prophane le temple de Dieu, Dieu le perdra *sans doute*, car le temple de Dieu est saint, *& il n'en peut laisser la profanation impunie.* Or c'est vous qui êtes ce temple: *& ainsi ceux qui corrompent par leurs erreurs la pureté de votre foi détruisent le temple de Dieu, & doivent s'attendre à périr.*

17. Si quis autem templum Dei violaverit, disperdet illum Deus. Templum enim Dei sanctum est, quod estis vos.

18. Que personne *donc* ne se trompe soi-même, *& ne se laisse éblouir par le faut éclat de sa science & de sa sagesse humaine: mais au contraire*, si quelqu'un d'entre vous pense être sage selon le monde, qu'il devienne fou *selon ce même monde*, pour devenir *véritablement* sage *aux yeux de Dieu.*

18. Nemo se seducat: si quis videtur inter vos sapiens esse in hoc sæculo, stultus fiat ut sit sapiens.

19. Sapientia enim hujus mundi, stultitia est apud Deum. Scriptum est enim: Comprehendam sapientes in astutia eorum.

19. Car la sagesse de ce monde est une folie devant Dieu, selon qu'il est écrit : Je surprendrai les sages dans leurs propres artifices, *& je les convaincrai de folie, en me servant de leur adresse même pour les faire tomber dans le piége qu'ils vouloient éviter.*

20. Et iterum: Dominus novit cogitationes sapientium, quoniam vanæ sunt.

20. Et ailleurs: Le Seigneur pénetre les pensées des sages, & il en connoît la vanité.

21. Nemo itaque glorietur in hominibus.

21. Que personne donc ne mette sa gloire dans les hommes: *que personne ne se glorifie de la sagesse ou de l'éloquence de ses maîtres, & ne se fasse un honneur de leur appartenir.*

22. Omnia enim vestra sunt, sive Paulus, sive Apollo, sive Cephas, sive mundus, sive vita, sive mors, sive præsentia, sive futura: omnia enim vestra sunt:

22. Car, *bien loin que vous soyez à quelqu'un d'eux*, toutes choses sont à vous, soit Paul, soit Apollon, soit Cephas, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les futures: tout est à vous,

23. vos autem Christi: Christus autem Dei.

23. & vous êtes à *Jesus*-Christ, & *Jesus*-Christ est à Dieu, *à qui toutes choses appartiennent, comme à celui qui en est le principe & la fin.*

CHAPITRE IV.

§. I. *Saint Paul n'ose se juger lui-même. Ne juger point les ministres de Dieu. Ne s'y attacher point.*

1. Sic nos existimet homo ut ministros Christi, & dispensatores mysteriorum Dei.

1. QUe les hommes nous considerent *donc seulement* comme les ministres de *Jesus*-Christ, & les dispensateurs des mysteres de Dieu.

2. Hic jam quæritur inter dispensatores, ut fidelis quis inveniatur.

2. Or ce qui est à desirer dans les dispensateurs, est qu'ils soient trouvés fideles *dans leur ministere, qu'ils s'en acquitent selon l'ordre & les desseins de Dieu, qu'ils y cherchent sa gloire & le salut du prochain, & non pas leurs propres intérêts, ou l'estime & l'approbation des hommes.*

3. Mihi autem pro minimo est ut à vobis judicer, aut

3. Pour moi, je me mets fort peu en peine d'être jugé par vous, ou par quelque

homme que ce soit ; *car bien loin de faire quelque fond sur le jugement que les autres portent de moi*, je n'ose pas même moi-même, *m'en rapporter à mon propre jugement.*

ab humano die : sed neque meipsum judico.

4. Car encore que ma conscience ne me reproche rien, je ne suis pas justifié pour cela : *je ne vois peut-être pas tout ce qui est dans mon cœur.* Mais c'est le Seigneur qui est mon juge ; *c'est lui qui connoissant parfaitement ce qu'il y a de plus caché au fond de mon ame, peut porter de moi un jugement juste & équitable.*

4. Nihil enim mihi conscius sum : sed non in hoc justificatus sum : qui autem judicat me, Dominus est.

5. C'est pourquoi, *vous qui n'avez pas la même pénétration*, ne jugez point avant le tems : *mais suspendez votre jugement* jusqu'à ce que le Seigneur vienne, qui exposera à la lumiere ce qui est caché dans les ténebres *les plus épaisses des consciences*, & qui produira *au grand jour* les plus secretes pensées des cœurs : & alors chacun recevra de Dieu la loüange *qui lui est dûe.*

5. Itaque nolite ante tempus judicare, quoadusque veniat Dominus : qui & illuminabit abscondita tenebrarum, & manifestabit consilia cordium : & tunc laus erit unicuique à Deo.

6. Au reste, *mes* freres, *tout* ce que je viens de dire *touchant vos prédicateurs*, je l'ai proposé en ma personne, & en celle d'Apollon, à cause de vous ; afin que, *sans intéresser personne*, vous appreniez par notre exemple, *& par les sentimens que vous voyez que nous avons de nous-mêmes*, à n'avoir pas d'autres sentimens *de vos maîtres* que ceux que je viens de marquer, prenant garde de ne point vous enfler d'orgueil les uns contre les autres pour autrui, *c'est-à-dire, pour ceux qui vous ont annoncé l'Evangile ; vous faisant honneur de leur science & de leur mérite, & prenant de-là occasion de vous élever au-dessus de vos freres : ce qui est très-injuste.*

6. Hæc autem, fratres, transfiguravi in me & Apollo, propter vos : ut in nobis discatis, ne supra quam scriptum est, unus adversus alterum infletur pro alio.

§. II. *Le discernement vient de Dieu. Souffrance & patience des Apôtres.*

7. Car *enfin* qui vous discerne *d'entre les autres ? & qui est-ce qui met, entr'eux & vous, ces distinctions avantageuses dont vous vous*

7. Quis enim te discernit ? Quid autem habes quod non accepisti ? Si autem accepisti,

quid gloriatis quasi non acceperis?

flatez? Qu'avez-vous, que vous n'ayez point reçû *de Dieu?* Que si vous l'avez reçû *de Dieu*, pourquoi vous en glorifiez-vous, comme si vous ne l'aviez point reçû *de lui, & que cela vînt de votre propre fond, ou de celui de vos maîtres? Il faut que vous en ayez tiré de grandes richesses; car à présent vous n'avez plus besoin de nous, ni de nos instructions trop basses & trop familieres pour vous.*

8. Jam saturati estis, jam divites facti estis: sine nobis regnatis: & utinam regnetis, ut & nos vobiscum regnemus.

8. Vous êtes déja rassasiés, *remplis de sagesse, de doctrine & de lumiere;* vous êtes déja riches *de toutes sortes de biens spirituels;* vous régnez sans nous: & plût à Dieu que vous régnassiez *en effet*, afin que nous régnassions aussi avec vous; *& que la part que nous ne pourrions manquer d'avoir à votre gloire, en qualité d'Apôtre qui vous a annoncé le premier l'Evangile, nous relevât d'un peu, & nous tirât de l'état de mépris & d'humiliation où nous nous trouvons.*

9. Puto enim quòd Deus nos Apostolos novissimos ostendit, tanquam morti destinatos: quia spectaculum facti sumus mundo, & Angelis, & hominibus.

9. Car il semble que Dieu nous traite, nous autres Apôtres, comme les derniers des hommes, comme ceux qui sont condamnés à mourir *dans l'amphithéatre*, nous faisant servir *comme eux* de spectacle au monde, aux anges & aux hommes. *En effet, voyez quelle différence il y a entre vous & nous.*

10. Nos stulti propter Christum, vos autem prudentes in Christo: nos infirmi, vos autem fortes: vos nobiles, nos autem ignobiles.

10. Nous sommes fous pour l'amour de *Jesus*-Christ: mais vous autres, vous êtes sages en *Jesus*-Christ: nous sommes foibles, & vous êtes forts; vous êtes honorés, & nous sommes méprisés.

11. Usque in hanc horam & esurimus, & sitimus, & nudi sumus, & colaphis cædimur, & instabiles sumus.

11. Jusqu'à cette heure, nous endurons la faim & la soif, la nudité & les mauvais traitemens; nous n'avons point de demeure stable;

12. Et laboramus operantes manibus nostris: maledicimur, & benedicimus: persecutionem patimur, & sustinemus:

12. nous travaillons avec beaucoup de peine de nos propres mains: on nous maudit, & nous bénissons; on nous persécute, & nous le souffrons;

13. blasphemamur, & ob-

13. on nous dit des injures, & nous ré-

pondons par des prieres : *enfin* nous sommes jusqu'à présent regardés comme les ordures du monde, comme les balayeures qui sont rejettées de tous.

secramus : tanquam purgamenta hujus mundi facti sumus, omnium peripsema usque adhuc.

§. III. *Royaume de Dieu dans les œuvres, non dans les paroles. Sévérité paternelle de saint Paul.*

14. Je ne vous écris pas ceci pour vous causer de la honte : mais je vous avertis de votre devoir, comme mes très-chers enfans.

14. Non ut confundam vos, hæc scribo, sed ut filios meos charissimos moneo.

15. Car quand vous auriez dix mille maîtres en *Jesus*-Christ, vous n'avez pas néanmoins plusieurs peres, puisque c'est moi qui vous ai engendrés en Jesus-Christ, par l'Evangile *que je vous ai annoncé le premier. Or vous savez que les enfans doivent imiter leurs peres.*

15. Nam si decem millia pædagogorum habeatis in Christo, sed non multos patres. Nam in Christo Jesu per Evangelium ego vos genui.

16. Soyez donc mes imitateurs, je vous en conjure, comme je le suis moi-même de *Jesus*-Christ.

16. Rogo ergo vos, imitatores mei estote, sicut & ego Christi.

17. C'est pour cette raison que je vous ai envoyé Timothée, qui est mon fils très-cher & *très*-fidele en *notre* Seigneur, afin qu'il vous fasse ressouvenir de la maniere dont je vis moi-même en Jesus-Christ, & dont j'enseigne par-tout dans toutes les Eglises, *que l'on doit vivre ; & qu'ainsi vous puissiez plus aisément nous imiter, & former votre conduite sur le modele de la nôtre.*

17. Ideò misi ad vos Timotheum, qui est filius meus charissimus, & fidelis in Domino : qui vos commonefaciet vias meas, quæ sunt in Christo Jesu, sicut ubique in omni Ecclesia doceo.

18. *Au reste*, il y en a parmi vous qui s'enflent de présomption, comme si je ne devois plus vous aller voir.

18. Tanquam non venturus sim ad vos, sic inflati sunt quidam.

19. Je vous irai voir néanmoins dans peu de tems, s'il plaît au Seigneur : & alors je reconnoîtrai, non quelles sont les paroles *& l'éloquence* de ceux qui sont ainsi enflés de vanité, mais quelle est leur vertu, *& quelles sont leurs bonnes œuvres.*

19. Veniam autem ad vos citò, si Dominus voluerit : & cognoscam non sermonem eorum qui inflati sunt, sed virtutem.

20. Car le royaume de Dieu, *& la religion chrétienne*, ne consiste pas dans *l'éloquence*

20. Non enim in sermone est regnum Dei, sed in virtute.

& les belles paroles, mais dans la vertu *& la pratique des bonnes œuvres.*

21. Quid vultis? in virga veniam ad vos, an in charitate, & spiritu mansuetudinis?

21. Que voulez-vous *donc* que je fasse, *lorsque j'irai vers vous?* Aimez-vous mieux que je vous aille voir la verge à la main, ou avec charité, & dans un esprit de douceur? *Si vous voulez que ce soit avec douceur, il faut que vous corrigiez les désordres qui sont parmi vous.*

CHAPITRE V.

§. I. *Incestueux sujet des larmes de toute une Eglise, livré à Satan.*

1. Omnino auditur inter vos fornicatio, & talis fornicatio, qualis nec inter Gentes, ita ut uxorem patris sui aliquis habeat.

1. C*ar* c'est un bruit constant qu'il y a de l'impureté parmi vous, & une telle impureté qu'on n'entend point dire qu'il s'en commette de semblable parmi les payens, jusques-là qu'un *d'entre vous* abuse de la femme de son *propre* pere.

2. Et vos inflati estis: & non magis luctum habuistis ut tollatur de medio vestrûm qui hoc opus fecit.

2. Et *après cela*, vous êtes *encore* enflés *d'orgueil:* & vous n'avez pas au contraire été dans les pleurs *à la vûe d'un tel désordre; vous n'avez pas travaillé* à retrancher du milieu de vous celui qui a commis une action *si honteuse; & vous vous amusez à disputer de votre science & de l'éloquence de vos maîtres.*

3. Ego quidem absens corpore, præsens autem spiritu, jam judicavi ut præsens, eum, qui sic operatus est,

3. Pour moi, *je ne puis dissimuler un crime si horrible, ni le laisser plus long-tems impuni. C'est pourquoi* étant à la vérité absent de corps, mais présent en esprit, j'ai déja prononcé ce jugement, comme *si j'étois* présent;

4. in nomine Domini nostri Jesu Christi, congregatis vobis & meo spiritu, cum virtute Domini nostri Jesu,

4. qui est, que vous & mon esprit étant assemblés au nom de notre Seigneur Jesus-Christ, celui qui est coupable de ce crime soit, par la puissance de notre Seigneur Jesus,

5. tradere hujusmodi satanæ in interitum carnis, ut spiritus salvus sit in die Domini nostri Jesu Christi.

5. livré à Satan pour mortifier sa chair, afin que son ame soit sauvée au jour de notre Seigneur Jesus-Christ.

§. II.

§. I. *Jesus-Christ notre pâque. Azymes de sincérité & de vérité. N'avoir point de commerce avec les Chrétiens vicieux.*

6. Vous n'avez *donc* point sujet de vous *tant* glorifier : *au contraire, vous devriez vous humilier, & être couverts de confusion, d'avoir souffert un tel désordre parmi vous.* Ne savez-vous pas qu'un peu de levain aigrit la pâte, *& qu'ainsi ce mauvais Chrétien peut corrompre toute votre Eglise? Retranchez-le donc au plutôt de votre corps ;*

6. Non est bona gloriatio vestra. Nescitis quia modicum fermentum totam massam corrumpit?

7. *&* purifiez-vous du vieux levain, afin que vous soyez une pâte toute nouvelle, comme vous êtes *vraiment* des pains sans levain, *par l'innocence & la sainteté que vous avez reçûe dans votre baptême :* car Jesus-Christ a été immolé *pour nous*, lui qui est notre Pâque *& notre Agneau paschal.*

7. Expurgate vetus fermentum, ut sitis nova consperfio, sicut estis azymi: Etenim Pascha nostrum immolatus est Christus;

8. C'est pourquoi célébrons cette fête : *& mangeons cet Agneau divin*, non avec le vieux levain *de notre premiere vie*, ni avec le levain de la malice & de la corruption, mais avec les pains sans levain de la sincérité & de la vérité.

8. itaque epulemur, non in fermento veteri, neque in fermento malitiæ & nequitiæ : sed in azymis sinceritatis & veritatis.

9. Je vous ai écrit dans *cette* lettre que vous n'eussiez point de commerce avec les fornicateurs :

9. Scripsi vobis in epistola : Ne commisceamini fornicariis.

10. Ce que je n'entens pas des fornicateurs de ce monde, *je veux dire d'entre les payens*, non plus que des avares, des ravisseurs *du bien d'autrui*, ou des idolatres *qui sont parmi eux :* autrement, il faudroit que vous sortissiez du monde, *qui est tout plein de gens qui commettent ces crimes.*

10. Non utique fornicariis hujus mundi, aut avaris, aut rapacibus, aut idolis servientibus, alioquin debueratis de hoc mundo exiisse.

11. Mais quand je vous ai écrit que vous n'eussiez point de commerce avec ces sortes de personnes, *j'ai entendu que* si celui qui est du nombre de vos freres, *& qui fait comme vous profession de la religion Chrétienne*, est fornicateur, ou avare, ou idolatre, ou médisant, ou ivrogne, ou ravisseur du bien d'au-

11. Nunc autem scripsi vobis non commisceri; si is qui frater nominatur, est fornicator, aut avarus, aut idolis serviens, aut maledicus, aut ebriosus, aut rapax: cum ejusmodi nec cibum sumere.

trui, vous ne mangiez pas même avec lui, *pour lui marquer par-là combien vous avez en horreur sa conduite, & combien vous êtes éloignés de prendre part à ses crimes. Voilà ceux dont j'ai voulu parler.*

12. Quid enim mihi de iis, qui foris sunt, judicare? Nonne de iis, qui intus sunt, vos judicatis?

12. Aussi pourquoi entreprendrois-je de juger ceux qui sont hors *de l'Eglise, sur lesquels je n'ai nulle jurisdiction ? & pourquoi même faut-il que je sois obligé de juger ceux qui sont parmi vous ?* N'est-ce pas à vous à juger ceux qui sont dans votre Eglise.

13. Nam eos, qui foris sunt, Deus judicabit. Auferte malum ex vobis ipsis.

13. Dieu jugera ceux qui *en* sont dehors : mais pour vous ; *n'attendez pas ce jugement*, & retranchez *au plutôt* ce méchant du milieu de vous.

CHAPITRE VI.

§. I. *Fuir les procès : souffrir plutôt l'injustice.*

1. Audet aliquis vestrûm habens negotium adversus alterum, judicari apud iniquos, & non apud sanctos?

1. Comment se trouve-t-il aussi quelqu'un parmi vous qui, ayant un différend avec son frere, ose l'appeller en jugement devant les méchans *& les infideles*, & non pas devant les saints *& les Chrétiens ?*

2. An nescitis quoniam sancti de hoc mundo judicabunt? Et si in vobis judicabitur mundus, indigni estis qui de minimis judicetis?

2. Ne savez-vous pas que les saints doivent un jour juger le monde *avec Jesus-Christ* ? Que si vous devez juger le monde, êtes-vous indignes de juger des moindres choses ?

3. Nescitis quoniam angelos judicabimus? quantò magis sæcularia?

3. Ne savez-vous pas que nous serons juges des anges mêmes ? Combien plus le devons-nous être de ce qui ne regarde que la vie présente ?

4. Sæcularia igitur judicia si habueritis: contemptibiles qui sunt in Ecclesia, illos constituite ad judicandum.

4. Si donc vous avez des différends touchant les choses de cette vie, prenez pour juges *de ces matieres* les moindres personnes de l'Eglise.

5. Ad verecundiam vestram dico. Sic non est inter vos

5. Je vous le dis pour vous en faire confusion. Est-il possible qu'il ne se trouve point

parmi vous un seul homme sage qui puisse être juge entre ses freres ?

6. & qu'il faille qu'on voye un frere plaider contre son frere, & encore devant des payens ?

7. C'est déja certainement un péché *& un fort grand déreglement* parmi vous, de ce que vous avez des procès les uns contre les autres : *mais ce qui est insupportable, c'est de voir un Chrétien plaider contre son frere, devant des payens & des idolatres.* Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous fasse tort ? Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous trompe, *& qu'on prenne votre bien ?*

8. Mais c'est vous-même qui faites le tort; c'est vous qui trompez vos propres freres.

sapiens quisquam qui possit judicare inter fratrem suum?

6. Sed frater cum fratre judicio contendit : & hoc apud infideles ?

7. Jam quidem omninò delictum est in vobis, quòd judicia habetis inter vos. Quare non magis injuriam accipitis? Quare non magis fraudem patimini ?

8. Sed vos injuriam facitis, & fraudatis : & hoc fratribus.

§. II. *Vices & péchés qui nous ferment le ciel. Tout ce qui se peut faire ne se doit pas faire.*

9. Ne savez-vous pas que les injustes ne seront point héritiers du royaume de Dieu ? Ne vous y trompez pas ? Ni les fornicateurs, ni les idolatres, ni les adulteres,

10. ni les impudiques, ni les abominables, ni les voleurs, ni les avares, ni les ivrognes, ni les médisans, ni les ravisseurs *du bien d'autrui*, ne seront point héritiers du royaume de Dieu.

11. C'est ce que quelques-uns de vous ont été autrefois : mais vous avez été lavés, vous avez été sanctifiés, vous avez été justifiés au nom *& par les mérites* de notre Seigneur Jesus-Christ, *qui vous ont été appliqués dans le baptême*, & par l'esprit de notre Dieu *qui vous y a été communiqué. Ne vous souillez donc pas de nouveau par ces crimes dont vous avez été purifiés : & que l'attachement aux biens de la terre ne vous porte point à les acquérir, ou à les conserver par des procès, qui, altérant la charité, mettent votre salut en danger. Ce n'est pas qu'il ne soit quelquefois permis d'avoir des*

9. An nescitis quia iniqui regnum Dei non possidebunt ? Nolite errare : Neque fornicarii, neque idolis servientes, neque adulteri,

10. neque molles, neque masculorum concubitores, neque fures, neque avari, neque ebriosi, neque maledici, neque rapaces regnum Dei possidebunt.

11. Et hæc quidam fuistis : sed abluti estis, sed sanctificati estis, sed justificati estis, in nomine Domini nostri Jesu Christi, & in Spiritu Dei nostri.

procès, & de recourir aux juges établis par les puissances de la terre, pour leur demander justice; mais ne vous servez pas aisément de cette permission, & souvenez-vous toûjours de cette maxime:

12. Omnia mihi licent, sed non omnia expediunt. Omnia mihi licent, sed ego sub nullius redigar potestate.

12. Tout m'est permis; mais tout n'est pas avantageux: tout m'est permis; mais je ne me rendrai esclave de qui que ce soit. *C'est la regle que je suis moi-même, & que je suivrai toute ma vie. Ainsi, quoiqu'il me soit permis de demander en justice ce qui m'apartient, je ne me servirai jamais de cette permission, & je ne m'assujettirai point à tous les embarras que les procès traînent après eux, pour avoir de quoi me nourrir.*

13. Esca ventri, & venter escis: Deus autem & hunc & has destruet: corpus autem non fornicationi, sed Domino; & Dominus corpori.

13. *Cependant* les viandes sont pour le ventre, & le ventre est pour les viandes: mais un jour Dieu détruira l'un & l'autre. *Ainsi il n'est pas à propos de se donner tant de mouvement pour des choses qui doivent périr. Or il n'en est pas de la fornication comme de la nourriture.* Le corps n'est point fait pour la fornication, mais pour *servir & glorifier* le Seigneur; & le Seigneur est pour le corps, *qu'il doit aussi un jour rendre participant de sa gloire. Car le corps ne doit pas être détruit pour toûjours:*

14. Deus verò & Dominum suscitavit: & nos suscitabit per virtutem suam.

14. mais comme Dieu a ressuscité le Seigneur, il nous ressuscitera de même par sa puissance, *& nous unira éternellement à Jesus-Christ, comme à celui qui est notre chef, & dont nous sommes les membres.*

§. III. *Chrétien impur souille Jesus-Christ en lui. Son corps temple du S. Esprit. L'esclave racheté n'est plus à lui-même.*

15. Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi? Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis? Absit.

15. *En effet*, ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de *Jesus*-Christ? Arracherai-je donc à *Jesus*-Christ ses propres membres, pour les faire devenir les membres d'une prostituée? A Dieu ne plaise.

16. An nescitis quoniam

16. Ne savez-vous pas que celui qui se

joint à une prostituée devient un même corps avec elle ? Car ceux qui étoient deux ne seront plus qu'une même chair, *dit l'Écriture.*

qui adhæret meretrici, unum corpus efficitur? Erunt, enim (inquit) duo in carne una.

17. Mais celui qui demeure attaché au Seigneur, *par l'ardeur de la charité & par la pureté de sa vie*, est un même esprit *avec lui.*

17. Qui autem adhæret Domino, unus spiritus est.

18. Fuyez *donc* la fornication. Quelque autre péché que l'homme commette, il est hors du corps : mais celui qui commet *le péché de* fornication, pêche contre son propre corps, *& prophane le temple du saint Esprit.*

18. Fugite fornicationem. Omne peccatum quodcumque fecerit homo, extra corpus est : qui autem fornicatur, in corpus suum peccat.

19. Ne savez-vous pas *en effet* que votre corps est le temple du saint Esprit qui réside en vous, & qui vous a été donné de Dieu ? & *ne savez-vous pas encore* que vous n'êtes plus à vous-mêmes.

19. An nescitis quoniam membra vestra, templum sunt Spiritûs sancti, qui in vobis est, quem habetis à Deo, & non estis vestri?

20. parce que vous avez été rachetés d'un grand prix, *l'ayant été par le sang du Fils de Dieu*? Glorifiez donc, & portez Dieu dans votre corps *& dans votre esprit, puisque l'un & l'autre est à Dieu, & ne vous servez pas d'un bien qui lui appartient, pour satisfaire vos passions déréglées, & pour l'offenser.*

20. Empti enim estis pretio magno. Glorificate & portate Deum in corpore vestro.

CHAPITRE VII.

§. I. *Avis pour les personnes mariées. Chacun a son don.*

1. Pour ce qui regarde les choses dont vous m'avez écrit, *je vous dirai en général qu'*il est avantageux à l'homme de ne toucher aucune femme.

1. De quibus autem scripsistis mihi : Bonum est homini mulierem non tangere.

2. Néanmoins pour éviter la fornication, que chaque homme vive avec sa femme, & chaque femme avec son mari.

2. Propter fornicationem autem unusquisque suam uxorem habeat, & unaquæque suum virum habeat.

3. Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, & la femme ce qu'elle doit à son mari.

3. Uxori vir debitum reddat : similiter autem & uxor viro.

4. *Je dis ce qu'ils se doivent*, car le corps de la femme n'est point en sa puissance, mais

4. Mulier sui corporis potestatem non habet, sed vir.

Similiter autem & vir sui corporis potestatem non habet, sed mulier.

en celle du mari : de même le corps du mari n'est point en sa puissance, mais en celle de sa femme.

5. Nolite fraudare invicem, nisi fortè ex consensu ad tempus, ut vacetis orationi : & iterum revertimini in idipsum, ne tentet vos satanas propter incontinentiam vestram.

5. Ne vous refusez *donc* point l'un à l'autre ce devoir, si ce n'est du consentement de l'un & de l'autre, pour un tems *seulement*, afin de vous exercer *au jeûne &* à l'oraison; & ensuite vivez ensemble comme auparavant, de peur que la difficulté que vous avez à garder la continence ne donne lieu à Satan de vous tenter, *& de vous porter au péché.*

6. Hoc autem dico, secundùm indulgentiam, non secundùm imperium.

6. Or je vous dis ceci comme une chose qu'on vous pardonne, & non pas qu'on vous commande :

7. Volo enim omnes vos esse sicut meipsum : sed unusquisque proprium donum habet ex Deo : alius quidem sic, alius verò sic.

7. car je voudrois que vous fussiez tous comme moi, *sans être mariés.* Mais chacun a son don particulier, selon qu'il le reçoit de Dieu, l'un d'une maniere, & l'autre d'un autre; *& chacun doit se conduire selon ce don qu'il a reçû du Seigneur.*

8. Dico autem non nuptis, & viduis : bonum est illis si sic permaneant, sicut & ego.

8. Pour ce qui est de ceux qui ne sont point *encore* mariés & des veuves, je leur déclare qu'il leur est bon de demeurer dans cet état, comme j'y demeure moi-même.

9. Quòd si non se continent, nubant. Melius est enim nubere, quàm uri.

9. Que si *néanmoins* ils sont trop foibles pour garder la continence, qu'ils se marient : car il vaut mieux se marier que d'être brûlé *par les ardeurs de la concupiscence, & emporté dans le péché.*

10. Iis autem qui matrimonio juncti sunt, præcipio non ego, sed Dominus, uxorem à viro non discedere.

10. Quant à ceux qui sont déja mariés, ce n'est pas moi, mais le Seigneur, qui leur fait ce commandement, *qui est :* Que la femme ne se sépare point d'avec son mari.

11. Quòd si discesserit, manere innuptam, aut viro suo reconciliari. Et vir uxorem non dimittat.

11. Que si elle s'en sépare *pour de bonnes raisons qu'elle peut avoir, il faut* qu'elle demeure sans se marier, ou qu'elle se reconcilie avec son mari. Et que le mari de même ne quitte point sa femme; *ou s'il la quitte, comme il le peut faire légitimement dans de certaines occasions, qu'il demeure sans se ma-*

rier, aussi-bien que la femme qu'il a quittée.

12. Pour ce qui est des autres, ce n'est pas le Seigneur, mais c'est moi qui leur dis: Que si un fidele a une femme qui soit infidele, *c'est-à-dire idolatre*, laquelle consente de demeurer avec lui, *sans le troubler dans l'exercice de sa religion*, qu'il ne se sépare point d'avec elle.

12. Nam ceteris ego dico non Dominus: Si quis frater uxorem habet infidelem, & hæc consentit habitare cum illo, non dimittat illam.

13. Et *de même* si une femme fidele a un mari qui soit infidele, lequel consente de demeurer avec elle, *& de la laisser vivre en repos dans sa religion*, qu'elle ne se sépare point d'avec lui.

13. Et si qua mulier fidelis habet virum infidelem, & hic consentit habitare cum illa, non dimittat virum:

14. Car le mari infidele est sanctifié par la femme fidele; & la femme infidele est sanctifiée par le mari fidele; *la sainteté d'une des parties sanctifiant l'autre dans l'usage du mariage, qui devient par-là saint & légitime devant Dieu: de sorte que vous pouvez demeurer ensemble en sûreté de conscience.* Autrement, *& si vous veniez à vous séparer*, vos enfans seroient impurs *& regardés comme des enfans illégitimes;* au lieu que maintenant, *demeurant ensemble*, ils sont saints, *& reconnus pour légitimes.*

14. sanctificatus est enim vir infidelis per mulierem fidelem, & sanctificata est mulier infidelis per virum fidelem: alioquin filii vestri immundi essent, nunc autem sancti sunt.

15. Que si le mari infidele se sépare d'avec sa femme qui est fidele, qu'elle le laisse aller *sans scrupule*, parce qu'un frere ou une sœur, *un chrétien ou une chrétienne*, ne sont plus assujettis en cette rencontre *à la loi du mariage qui les lioit avec un infidele:* mais Dieu nous a appellés pour vivre en paix. *Ainsi nous ne sommes point obligés de demeurer avec des infideles, lorsqu'ils nous troublent dans l'exercice de notre religion, & qu'ils tâchent par leurs persécutions de nous faire abandonner la foi. Si quelque chose pouvoit nous y obliger, ce seroit l'espérance de les convertir & de contribuer à leur salut: mais cette espérance a trop peu de fondement, pour nous engager à courir les risques d'un si grand danger.*

15. Quòd si infidelis discedit, discedat: non enim servituti subjectus est frater aut soror in hujusmodi: in pace autem vocavit nos Deus.

16. Unde enim scis mulier, si virum salvum facies? aut unde scis vir, si mulierem salvam facies?

16. Car que savez-vous, ô femme, si vous sauverez votre mari? Et que savez-vous, ô mari, si vous sauverez votre femme?

17. Nisi unicuique sicut divisit Dominus, unumquemque sicut vocavit Deus ita ambulet, & sicut in omnibus Ecclesiis doceo.

17. *Cependant* que chacun ne se conduise que selon le don particulier qu'il a reçû du Seigneur, & selon l'état dans lequel *il étoit lorsque* Dieu l'a appellé: & c'est ce que j'ordonne dans toutes les Eglises.

§. II. *Esclaves libres. Que chacun demeure dans l'état où Dieu l'a appellé.*

18. Circumcisus aliquis vocatus est? non adducat præputium. In præputio aliquis vocatus est? non circumcidatur.

18. *Ainsi* un homme est-il appellé *à la foi*, étant circoncis? qu'il n'affecte point de paroître incirconcis. Y est-il appellé n'étant point circoncis? qu'il ne se fasse point circoncire?

19. Circumcisio nihil est, & præputium nihil est: sed observatio mandatorum Dei.

19. *Car au fond* ce n'est rien d'être circoncis; & ce n'est rien d'être incirconcis; mais le tout est d'observer les commandemens de Dieu.

20. Unusquisque in qua vocatione vocatus est, in ea permaneat.

20. Que chacun *donc* demeure dans l'état où il étoit quand Dieu l'a appellé.

21. Servus vocatus es? non sit tibi curæ: sed & si potes fieri liber, magis utere.

21. *Ainsi* avez-vous été appellé étant esclave? ne vous mettez point en peine *de sortir de votre esclavage:* mais quand même vous pourriez devenir libre, *ne vous servez pas de ce pouvoir;* usez plutôt, *pour votre bien & pour votre salut, de cette condition d'esclave dans laquelle vous vous trouvez, & dans laquelle vous devez demeurer sans peine:*

22. Qui enim in Domino vocatus est servus, libertus est Domini: similiter qui liber vocatus est, servus est Christi.

22. car celui qui, étant esclave, est appellé au *service du* Seigneur, devient affranchi du Seigneur; & de même celui qui est appellé étant libre, devient esclave de *Jesus*-Christ; *de sorte qu'en quelque état que vous soyez vous êtes toûjours à Jesus-Christ,*

23. Pretio empti estis, nolite fieri servi hominum.

23. *par qui* vous avez été achetés d'un grand prix. Ne vous rendez *donc* pas esclaves des hommes, *en contractant avec eux des engagemens, qui pourroient vous distraire du service que vous devez à Jesus-Christ.*

24. Unusquisque in quo

24. *Mais* que chacun *de vous, mes* freres, *demeure*

demeure dans l'état *où il étoit lorsqu'il* a été appellé, *& qu'il* s'y tienne devant Dieu.

vocatus est, fratres, in hoc permaneat apud Deum.

§. III. *Avantages de la virginité. Peines du mariage. User du monde comme n'en usant point. Bonheur des veuves.*

25. Quant aux vierges, je n'ai point reçû de commandement du Seigneur, *qui les oblige à garder toûjours la virginité, si elles n'en ont point fait vœu:* mais voici le conseil que je leur donne, comme étant *un* fidele *ministre* du Seigneur par la miséricorde qu'il m'en a faite, *& disant sincerement ce que je crois plus conforme à sa volonté & à ses intentions.*

25. De virginibus autem præceptum Domini non habeo: consilium autem do, tanquam misericordiam consecutus à Domino, ut sim fidelis.

26. Je crois donc qu'il est avantageux, à cause des nécessités pressantes *de cette vie, qui se trouvent en plus grand nombre dans le mariage que dans aucun autre état;* qu'il est, *dis-je*, avantageux à l'homme de ne se point marier.

26. Existimo ergo hoc bonum esse propter instantem necessitatem, quoniam bonum est homini sic esse.

27. *Cependant* êtes-vous lié avec une femme? ne cherchez point à vous délier. N'êtes-vous point lié avec une femme? ne cherchez point de femme.

27. Alligatus es uxori? noli quærere solutionem. Solutus es ab uxore? noli quærere uxorem.

28. Si néanmoins vous épousez une femme, vous ne péchez pas; & si une fille se marie, elle ne peche pas aussi: mais ces personnes souffriront dans leur chair des afflictions & des maux *qui sont inséparables du mariage.* Or je voudrois vous *les* épargner, *& vous porter à les éviter.*

28. Si autem acceperis uxorem: non peccasti. Et si nupserit virgo, non peccavit; tribulationem tamen carnis habebunt hujusmodi. Ego autem vobis parco.

29. Voici donc ce que je vous dis *pour cela, mes* freres, *& sur quoi je vous prie de faire attention:* Le tems est court: & ainsi *il faut* que ceux-mêmes qui ont des femmes soient comme n'en ayant point;

29. Hoc itaque dico fratres: Tempus breve est: reliquum est, ut qui habent uxores, tanquam non habentes sint:

30. & ceux qui pleurent, comme ne pleurant point; ceux qui se réjoüissent, comme ne se réjoüissant point; ceux qui achetent, comme ne possédant point;

30. & qui flent, tanquam non flentes: & qui gaudent, tanquam non gaudentes: & qui emunt, tanquam non possidentes:

31. enfin ceux qui usent de ce monde,

31. & qui utuntur hoc mun-

do, tanquam non utantur: præterit enim figura hujus mundi.

comme n'en usant point. Car la figure de ce monde passe; *il change de face à tout moment, & il disparoîtra à la fin; de sorte qu'il ne mérite pas qu'on s'attache à lui, ni qu'on y cherche aucun établissement.*

32. Volo autem vos sine solicitudine esse. Qui sine uxore est solicitus est, quæ Domini sunt, quomodo placeat Deo.

32. *Mais ce qui fait encore que je vous exhorte à ne point vous engager dans les liens du mariage, c'est que* pour moi je desire de vous voir dégagés de soins & d'inquiétudes, *& entierement appliqués à Dieu. Or* celui qui n'est point marié s'occupe *uniquement* du soin des choses du Seigneur, & de ce qu'il doit faire pour plaire au Seigneur.

33. Qui autem cum uxore est, solicitus est quæ sunt mundi, quomodo placeat uxori, & divisus est.

33. Mais celui qui est marié s'occupe du soin des choses du monde, & de ce qu'il doit faire pour plaire à sa femme; & ainsi il se trouve partagé.

34. Et mulier innupta, & virgo cogitat quæ Domini sunt; ut sit sancta corpore, & spiritu. Quæ autem nupta est, cogitat quæ sunt mundi, quomodo placeat viro.

34. De même une femme qui n'est point mariée, & une vierge s'occupe du soin des choses du Seigneur; *elle pense à ce qu'elle doit faire*, afin d'être sainte de corps & d'esprit, *& de se rendre ainsi agréable au Seigneur:* mais celle qui est mariée s'occupe du soin des choses du monde, & de ce qu'elle doit faire pour plaire à son mari.

35. Porrò hoc ad utilitatem vestram dico: non ut laqueum vobis injiciam, sed ad id quod honestum est, & quod facultatem præbeat sine impedimento Dominum obsecrandi.

35. Or je vous dis ceci pour votre avantage, non pour vous dresser un piége, *en vous imposant comme une loi l'obligation de vivre dans la continence:* mais pour vous porter à ce qui est de plus parfait, & qui vous donne un moyen plus facile de prier Dieu sans empêchement *& sans distraction.*

36. Si quis autem turpem se videri existimat super virgine sua, quòd sit superadulta, & ita oportet fieri: quod vult faciat: non peccat, si nubat.

36. Si quelqu'un donc croit que ce lui soit un deshonneur que sa fille passe la fleur de son âge *sans être mariée*, & qu'il juge la devoir marier, qu'il fasse ce qu'il voudra: il ne pechera point si elle se marie:

37. Nam qui statuit in corde suo firmus, non habens necessitatem, potestatem autem habens suæ voluntatis, & hoc judicavit in corde suo,

37. Mais celui qui n'étant engagé par aucune nécessité, & qui se trouvant dans un plein pouvoir de faire ce qu'il voudra, prend une ferme résolution dans son cœur, & juge

en lui-même qu'il doit conſerver ſa fille vierge; *celui-là, dis-je*, fait une bonne œuvre.

ſervare virginem ſuam, bene facit.

38. Et ainſi celui qui marie ſa fille fait bien; mais celui qui ne la marie point fait encore mieux. *Je dis la même choſe à l'égard des veuves : elles ont la liberté de ſe marier.*

38. Igitur & qui matrimonio jungit virginem ſuam, benefacit : & qui non jungit, meliùs facit.

39. *Car* la femme eſt liée à la loi *du mariage*, tant que ſon mari eſt vivant; mais ſi ſon mari meurt, elle eſt libre. Qu'elle ſe marie à qui elle voudra, pourvû que ce ſoit ſelon le Seigneur; *& ſelon les regles établies dans ſon Egliſe.*

39. Mulier alligata eſt legi quanto tempore vir ejus vivit. Quòd ſi dormierit vir ejus, liberata eſt : cui vult nubat : tantùm in Domino.

40. Mais cependant elle ſera plus heureuſe ſi elle demeure veuve, comme je le lui conſeille; & je crois que j'ai auſſi *en cela* l'Eſprit de Dieu, *& que c'eſt lui qui me fait parler ainſi.*

40. Beatior autem erit ſi ſic permanſerit, ſecundùm meum conſilium : puto autem quòd & ego Spiritum Dei habeam.

CHAPITRE VIII.

§. I. *Viandes immolées. La ſcience enfle. La charité édifie. qui aime Dieu eſt connu de lui.*

1. QUant aux viandes qui ont été immolées aux idoles, nous n'ignorons pas que nous avons tous ſur ce ſujet *aſſez* de ſcience; *nous ſavons tous aſſez qu'elles ne contractent par cette immolation aucune ſouillure qui les rende immondes, & qui en interdiſe l'uſage :* mais la ſcience enfle, & la charité édifie. *Ainſi il ne faut pas écouter ſeulement notre ſcience, ni faire tout ce qu'elle nous aſſûre être permis : mais il faut encore conſulter la charité, & voir ce qu'elle demande de nous.*

1. De iis autem, quæ idolis ſacrificantur, ſcimus quia omnes ſcientiam habemus. Scientia inflat, charitas verò ædificat.

2. Que ſi quelqu'un ſe perſuade ſavoir quelque choſe, *ne ſachant pas cete regle*, il ne ſait pas même encore de quelle maniere il doit ſavoir, *ni l'uſage qu'il doit faire de la ſcience. Elle ne doit ſervir qu'à nous inſpirer l'amour de Dieu & du prochain.*

2. Si quis autem ſe exiſtimat ſcire aliquid, nondum cognovit quemadmodum oporteat eum ſcire.

3. Car ſi quelqu'un aime Dieu, il eſt con-

3. Si quis autem diligit

Deum, hic cognitus est ab eo.

nu *&* *aimé* de Dieu : *mais s'il n'aime pas Dieu, il n'est qu'un objet de sa haine & de son aversion, & toute sa science ne servira qu'à le rendre plus digne de sa colere & de sa vengeance.*

4. De escis autem, quæ idolis immolantur scimus quia nihil est idolum in mundo, & quòd nullus est Deus, nisi unus.

4. Quant à ce qui est donc de manger des viandes immolées aux idoles, *cela n'est pas mauvais en soi.* Nous savons que les idoles ne sont rien dans le monde, & qu'il n'y a nul autre Dieu que le seul *Dieu que nous adorons.*

5. Nam etsi sunt qui dicantur dii, sive in cœlo, sive in terra (si quidem sunt dii multi, & domini multi :)

5. Car encore qu'il y en ait qui soient appellés dieux, soit dans le ciel, soit dans la terre, & qu'ainsi il y ait plusieurs dieux & plusieurs seigneurs,

6. nobis tamen unus Deus Pater, ex quo omnia, & nos in illum ; & unus Dominus Jesu Christus, per quem omnia, & nos per ipsum.

6. il n'y a néanmoins pour nous qu'un seul Dieu qui est le Pere duquel toutes choses tirent leur être, & qui nous a faits pour lui ; & il n'y a qu'un seul Seigneur qui est Jesus-Christ, par lequel toutes choses ont été faites, comme c'est aussi par lui que nous sommes tout ce que nous sommes, *& dans l'ordre de la nature, & dans l'ordre de la grace.*

§. II. *Qui scandalise les foibles, peche contre Jesus-Christ.*

7. Sed non in omnibus est scientia. Quidam autem cum conscientia usque nunc idoli, quasi idolothytum manducant : & conscientia ipsorum cùm sit infirma, polluitur.

7. Mais tous n'ont pas la science, *& la connoissance de ces vérités; tous ne sont pas également instruits de la vanité des idôles :* car il y en a encore à présent, qui croyant que l'idole est quelque chose, mangent des viandes qui lui ont été offertes, *dans la pensée qu'elles ont contracté quelque souillure par cette oblation ;* & ainsi leur conscience, qui est foible *& erronnée*, en est souillée. *Or, quoiqu'il vous soit permis, à vous qui êtes persuadés du néant des idoles, de manger des viandes qui leur ont été offertes, cependant la charité vous oblige de vous en abstenir devant ces personnes foibles, de peur de les porter par votre exemple à en manger contre leur conscience. Vous n'y perdrez rien devant Dieu ;*

8. Esca autem nos non

8. car la viande *par elle-même* ne nous

rend pas agréables à Dieu. Si nous mangeons, nous n'en aurons rien davantage *devant lui*; ni rien de moins, si nous ne mangeons pas. *Ne vous faites donc pas une peine de ne pouvoir user de la liberté que vous avez de manger de tout.*

commendat Deo. Neque enim si manducaverimus, abundabimus: neque si non manducaverimus, deficiemus.

9. Mais prenez garde *seulement* que cette liberté que vous avez, ne soit aux foibles une occasion de chûte, *comme elle le pourroit être, si vous vous en serviez en leur présence.*

9. Videte autem ne fortè hæc licentia vestra offendiculum fiat infirmis.

10. Car si l'un d'eux en voit un de ceux qui sont plus savans *& mieux instruits de la liberté que lui donne l'Evangile*, assis à table dans un lieu consacré aux idoles, ne sera-t-il pas porté, lui qui est encore foible, à manger aussi de ces viandes sacrifiées, *avec cette persuasion qu'elles ont été souillées par les idoles auxquelles elles ont été offertes?*

10. Si enim quis viderit eum, qui habet scientiam, in idolio recumbentem: nonne conscientia ejus, cùm sit infirma, ædificabitur ad manducandum idolothyta?

11. Et *ainsi* vous perdrez par votre science, *& par l'usage que vous en faites à contre-tems, votre* frere qui est *encore* foible *& peu éclairé*, pour qui *Jesus*-Christ est mort.

11. Et peribit infirmus in tua scientia, frater, propter quem Christus mortuus est?

12. Or péchant de la sorte contre vos freres, & blessant leur conscience qui est foible, vous péchez contre *Jesus*-Christ *même qui les a rachetés par son sang, & à qui ils appartiennent.*

12. Sic autem peccantes in fratres, & percutientes conscientiam eorum infirmam, in Christum peccatis.

13. C'est pourquoi *je suis dans cette résolution, que* si ce que je mange scandalise mon frere, je ne mangerai plutôt jamais de chair, pour ne pas scandaliser mon frere *& lui être une occasion de chûte.*

13. Quapropter si esca scandalizat fratrem meum: non manducabo carnem in æternum, ne fratrem meum scandalizem.

CHAPITRE IX.

§. I. *Qui prêche l'Evangile doit vivre de l'Evangile.*

1. Non fum liber? Non fum Apoftolus? Nonne Chriftum Jefum Dominum noftrum vidi? Nonne opus meum vos eftis in Domino?

1. *C'Eft fur ce principe de charité que je regle toute la conduite de ma vie; & c'eft pour ce feul motif que je me prive de beaucoup de chofes qui me font permifes en elles-mêmes. Car, par exemple, quelle autre raifon m'empêcheroit de prendre de vous ce qui m'eft néceffaire pour ma fubfiftance?* Ne fuis-je pas libre *de le faire, fi je veux?* Ne fuis-je pas Apôtre *auffi-bien que ceux qui le font?* N'ai-je pas vû Jefus-Chrift notre Seigneur *auffi bien qu'eux? N'ai-je pas, comme eux, reçû de lui mon autorité & ma miffion?* N'êtes-vous pas même mon ouvrage en notre Seigneur? *Oui fans doute, vous l'êtes.*

2. Et fi aliis non fum Apoftolus, fed tamen vobis fum: nam fignaculum Apoftolatûs mei vos eftis in Domino.

2. Et quand je ne ferois pas Apôtre à l'égard des autres, je le fuis au moins à votre égard; car vous êtes le fceau de mon apoftolat en notre Seigneur. *Votre converfion à la foi en eft une preuve authentique, & les dons du faint Efprit que vous avez reçû, font comme le caractere dont il a été fcellé & autorifé.*

3. Mea defenfio apud eos, qui me interrogant, hæc eft.

3. Auffi eft-ce ma défenfe contre ceux qui m'interrogent *fur ma miffion, & qui m'en demandent des preuves: Je n'ai qu'à leur produire toutes les merveilles que Dieu a opérées chez vous par mon miniftere, pour leur fermer la bouche, & les forcer de me reconnoître pour un véritable Apôtre de Jefus-Chrift.*

4. Numquid non habemus poteftatem manducandi, & bibendi?

4. N'avons-nous *donc* pas *en cette qualité* le pouvoir de manger & de boire *aux dépens de ceux à qui nous prêchons l'Evangile?*

5. Numquid non habemus poteftatem mulierem fororem circumducendi, ficut & cæteri Apoftoli, & fratres Domini, & Cephas?

5. N'avons-nous pas le pouvoir de mener par-tout avec nous une femme qui foit notre fœur *en Jefus-Chrift*, comme font les autres Apôtres, les freres, *ou pour mieux dire, les coufins* de notre Seigneur, & Cephas *même?*

6. Serions-nous donc seuls, Barnabé & moi, qui n'aurions pas le pouvoir d'en user de la sorte, *& qui soyons obligés de vivre du travail de nos mains, en prêchant l'Evangile? Non, sans doute.*

6. Aut ego solus, & Barnabas, non habemus potestatem hoc operandi?

7. *Car* qui est-ce qui va jamais à la guerre à ses dépens? qui est-ce qui plante une vigne, & n'en mange pas du fruit? ou qui est le pasteur d'un troupeau, qui ne mange point du lait du troupeau?

7. Quis militat suis stipendiis umquam? Quis plantat vineam, & de fructu ejus non edit? Quis pascit gregem, & de lacte gregis non manducat?

8. Vous dis-je ceci seulement selon l'homme? *& le droit qu'ont les prédicateurs de l'Evangile de recevoir leur subsistance de ceux à qui ils l'annoncent, n'est-il fondé que sur ces raisons tirées de la conduite ordinaire des hommes? N'est-il pas aussi établi par la loi de Dieu?* & la loi ne le dit-elle pas elle-même? *Oui, elle le dit.*

8. Numquid secundùm hominem hæc dico? An & lex hæc non dicit:

9. Car il est écrit dans la loi de Moyse: Vous ne tiendrez point la bouche liée au bœuf qui foule les grains. *Or* Dieu se met-il en peine de ce qui regarde les bœufs?

9. Scriptum est enim in lege Moysi: Non alligabis os bovi trituranti. Numquid de bobus cura est Deo?

10. Et n'est-ce pas plutôt pour nous-mêmes qu'il a fait cette ordonnance? Oui sans doute, c'est pour nous que cela a été écrit; *pour nous montrer* que, *comme* celui qui laboure *la terre* doit labourer avec espérance *d'en tirer du fruit*, & que celui qui bat le grain doit espérer d'y avoir part, *de même celui qui travaille au ministere de l'Evangile doit le faire avec espérance de recueillir quelque fruit de son travail.*

10. An propter nos utique hoc dicit? Nam propter nos scripta sunt, quoniam debet in spe, qui arat, arare: & qui triturat, in spe fructûs percipiendi.

11. Si *donc* nous avons semé *dans vos ames* des biens spirituels, est-ce une grande chose que nous recueillions un peu de vos biens temporels?

11. Si nos vobis spiritualia seminavimus, magnum est si nos carnalia vestra metamus?

12. *Et enfin*, si d'autres usent de ce pouvoir à votre égard, pourquoi n'en userons-nous pas plutôt qu'eux? Mais *cependant* nous n'avons point usé de ce pouvoir; & nous souffrons au contraire toutes sortes

12. Si alii potestatis vestræ participes sunt, quare non potiùs nos? sed non usi sumus hac potestate, sed omnia sustinemus, ne quod offendiculum demus Evangelio Christi.

d'incommodités, pour n'apporter aucun obſtacle à l'Evangile de *Jeſus-Chriſt*, *& pour ôter tout lieu de croire que c'eſt l'intérêt qui nous le fait prêcher.*

13. Neſcitis quoniam qui in ſacrario operantur, quæ de ſacrario ſunt, edunt: & qui altari deſerviunt, cum altari participant?

13. *Je pourrois encore juſtifier le droit qu'ont les miniſtres de l'Evangile de vivre de l'Evangile par l'exemple de ceux qui ſervent dans le temple. Car* ne ſavez-vous pas que les miniſtres du temple mangent ce qui eſt offert dans le temple, & que ceux qui ſervent à l'autel ont part aux oblations de l'autel?

14. Ita & Dominus ordinavit iis qui Evangelium annuntiant, de Evangelio vivere.

14. Ainſi le Seigneur a auſſi ordonné à ceux qui annoncent l'Evangile de vivre de l'Evangile.

§. II. *Saint Paul met ſa gloire à prêcher gratuitement; ſe fait tout à tous.*

15. Ego autem nullo horum uſus ſum. Non autem ſcripſi hæc ut ita fiant in me: bonum eſt enim mihi magis mori, quàm ut gloriam meam quis evacuet.

15. Pour moi *néanmoins*, je n'ai uſé d'aucun de ces droits; & encore maintenant je ne vous écris point ceci, afin qu'on en uſe ainſi envers moi, puiſque j'aimerois mieux mourir que de ſouffrir que quelqu'un me fît perdre cette gloire *que j'ai de prêcher gratuitement l'Evangile, qui eſt la ſeule que je puiſſe avoir dans mon miniſtere.*

16. Nam ſi evangelizavero, non eſt mihi gloria; neceſſitas enim mihi incumbit: væ enim eſt, ſi non evangelizavero.

16. Car ſi je prêche l'Evangile, ce ne m'eſt point un ſujet de gloire, puiſque je ſuis obligé néceſſairement à ce miniſtere: & malheur à moi, ſi je ne prêche pas l'Evangile!

17. Si enim volens hoc ago, mercedem habeo: ſi autem invitus, diſpenſatio mihi credita eſt:

17. Que ſi je le prêche de bon cœur, j'en aurai la récompenſe: mais ſi je ne le fais qu'à regret, je diſpenſe ſeulement ce qui m'a été confié; *& ne faiſant rien que ce que je ſuis obligé de faire, je n'ai auſſi rien à prétendre.*

18. quæ eſt ergo merces mea? Ut Evangelium prædicans, ſine ſumptu ponam Evangelium, ut non abutar poteſtate mea in Evangelio.

18. En quoi donc trouverai-je un ſujet de récompenſe? En prêchant de telle ſorte l'Evangile de *Jeſus-Chriſt*, que je le prêche gratuitement, *& ſans rien prendre*, afin *que je me mette par-là tout d'un coup en état* de ne jamais abuſer du pouvoir que j'ai dans *la prédication de* l'Evangile, *de recevoir de ceux à qui je l'annonce ce qui m'eſt néceſſaire pour ma ſubſiſtance.*

subsistance. Mais ce n'est pas là le seul droit auquel j'ai renoncé en prêchant l'Evangile. Je me suis en quelque sorte dépouillé de moi-même, pour y faire plus de fruit.

19. Car étant libre à l'égard de tous, je me suis rendu serviteur de tous, pour gagner *à Dieu* plus de personnes. *Je me suis assujetti dans cette vûe aux manieres de vie différentes de ceux avec qui je me suis trouvé.*

19. Nam cùm liber essem ex omnibus omnium me servum feci, ut plures lucrifacerem.

20. Et j'ai vécu avec les Juifs, comme Juif, pour gagner les Juifs;

20. Et factus sum Judæis tanquam Judæus, ut Judæos lucrarer.

21. avec ceux qui sont sous la loi, comme si j'eusse encore été sous la loi, quoique je n'y fusse pas assujetti, pour gagner ceux qui sont sous la loi; avec ceux qui n'avoient point de loi, comme si je n'en eusse point eu moi-même, (quoique j'en eusse une à l'égard de Dieu, ayant celle de *Jesus*-Christ,) pour gagner ceux qui étoient sans loi.

21. Iis, qui sub lege sunt, quasi sub lege essem (cùm ipse non essem sub lege) ut eos, qui sub lege erant lucrifacerem; iis qui sine lege erant, tanquam sine lege essem (cùm sine lege Dei non essem: sed in lege essem Christi) ut lucrifacerem eos, qui sine lege erant.

22. Je me suis rendu foible avec les foibles, pour gagner les foibles: *en un mot*, je me suis fait tout à tous, pour les sauver tous.

22. Factus sum infirmis infirmus, ut infirmos lucrifacerem. Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos.

§. III. *Course & lutte de saint Paul pour gagner le prix. Il craint d'être rejetté de Dieu.*

23. Or je fais toutes ces choses, *auxquelles il semble que je ne sois pas obligé*, pour *l'avancement de* l'Evangile, & afin d'en être participant; *je veux dire, afin d'avoir part aux graces qu'il donne, & aux biens éternels qu'il promet. Suivez mon exemple, mes chers freres, je vous en conjure; & ne craignez pas d'en trop faire pour assûrer votre salut.*

23. Omnia autem facio propter Evangelium: ut particeps ejus efficiar.

24. *En effet*, ne savez-vous pas que quand on court dans la carriere, tous courent; mais un seul remporte le prix, *qui est donné à celui qui court le mieux?* Courez donc *aussi* de telle sorte, *mes chers freres*, que vous remportiez le prix, *& que personne ne vous enleve votre couronne.*

24. Nescitis quòd ii qui in stadio currunt, omnes quidem currunt, sed unus accipit bravium? Sic currite ut comprehendatis.

25. Or tous les athletes gardent en toutes

25. Omnis autem, qui in

agone contendit, ab omnibus se abstinet: & illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant; nos autem incorruptam.

choses une exacte tempérance, *se privant de tout ce qui pourroit les affoiblir, ou les rendre plus pesans;* & cependant ce n'est que pour gagner une couronne corruptible, au lieu que nous *en attendons* une incorruptible. *Que ne devons-nous donc point faire pour l'obtenir?*

26. Ego igitur sic curro, non quasi in incertum: sic pugno non quasi aerem verberans:

26. Pour moi, *mes freres*, je cours *pour y arriver*, & je ne cours pas au hazard: *mais j'ai toûjours en vûe cette couronne de gloire où j'aspire, & j'ai soin de ne point m'écarter de la voie qui y conduit.* Je combats, & je ne donne pas des coups en l'air, *qui ne portent point sur mon adversaire:*

27. sed castigo corpus meum & in servitutem redigo: ne fortè cùm aliis prædicaverim, ipse reprobatus efficiar.

27. mais je traite rudement mon corps, *comme étant l'ennemi qui s'oppose à mon salut;* & je le réduis en servitude *par les austerités de ma vie*, de peur qu'ayant prêché aux autres, *& leur ayant enseigné les voies du ciel*, je ne sois moi-même *un* réprouvé *qui en soit exclus.*

CHAPITRE X.

§. I. *Juifs figures des Chrétiens. Qui est ferme craigne de tomber. Dieu tempere la tentation, & nous en délivre.*

1. Nolo enim vos ignorare, fratres, quoniam patres nostri omnes sub nube fuerunt, & omnes mare transierunt;

1. S*i je compare les Chrétiens à des athletes qui courent dans la carriere, & dont un seul remporte le prix, c'est* parce que je ne veux pas que vous ignoriez, *mes* freres, *que tous ceux qui embrassent la foi, qui reçoivent le baptême, qui participent aux mysteres de Jesus-Christ, ne sont pas pour cela sauvés. Nous en avons un exemple terrible dans l'Ecriture; car elle nous apprend* que tous nos peres, *au nombre de plus de six cens mille*, ont été sous la nue *dont Dieu les couvrit en sortant de l'Egypte;* qu'ils ont tous passé *au travers de* la mer rouge;

2. & omnes in Moyse baptizati sunt, in nube, & in mari:

2. qu'ils ont tous été *comme* baptisés sous la conduite de Moyse dans la nue & dans la mer, *figures admirables de notre baptême;*

3. & omnes eamdem escam

3. qu'ils ont tous mangé d'une même

viande ſpirituelle, *de la manne que Dieu leur envoya du ciel;*

4. & qu'ils ont tous bû d'un même breuvage ſpirituel; car ils bûvoient de l'eau de la pierre ſpirituelle *& miraculeuſe* qui les ſuivoit *dans le déſert;* & cette pierre étoit *la figure de Jeſus*-Chriſt *qui nous ſuit en ce monde, & qui nous fortifie par ſa grace & par ſon Eſprit.*

4. & omnes eundem potum ſpiritalem biberunt: (bibebant autem de ſpiritali, conſequente eos, petra: petra autem erat Chriſtus)

5. Mais *cependant* il y en eut peu d'un ſi grand nombre qui fuſſent agréables à Dieu; car ils périrent *preſque tous* dans le déſert, *& deux ſeulement entrerent dans la terre promiſe.*

5. Sed non in pluribus eorum beneplacitum eſt Deo: nam proſtrati ſunt in deſerto.

6. Or toutes ces choſes ont été des figures de ce qui nous regarde; *& cette perte des Juifs doit nous ſervir d'exemple,* afin que nous ne nous abandonnions pas aux mauvais deſirs *de notre cœur,* comme ils s'y abandonnerent, *en demandant des viandes à Moyſe, & regretant celles de l'Egypte.*

6. Hæc autem in figura facta ſunt noſtri, ut non ſimus concupiſcentes malorum, ſicut & illi concupierunt.

7. Ne devenez point auſſi idolatres, comme quelques-uns d'eux, dont il eſt écrit: Le peuple s'aſſit pour manger & pour boire *de ce qui avoit été ſacrifié au veau d'or,* & ils ſe leverent enſuite pour joüer *& pour danſer en ſon honneur.*

7. Neque idololatræ efficiamini, ſicut quidam ex ipſis: quemadmodum ſcriptum eſt: Sedit populus manducare & bibere, & ſurrexerunt ludere.

8. Ne commettez point de fornication, comme quelques-uns d'eux commirent ce crime, pour lequel il y en eut vingt-trois mille qui furent frappés de mort en un ſeul jour.

8. Neque fornicemur, ſicut quidam ex ipſis fornicati ſunt, & ceciderunt unâ die viginti tria millia.

9. Ne tentons point *Jeſus*-Chriſt, comme le tenterent quelques-uns d'eux, *qui douterent de la vérité des promeſſes de Dieu, & de l'étendue de ſa puiſſance,* & qui furent tués par les ſerpens.

9. Neque tentemus Chriſtum: ſicut quidam eorum tentaverunt, & à ſerpentibus perierunt.

10. Ne murmurez point *contre Dieu ni contre ceux qui vous conduiſent de ſa part,* comme *firent* quelques-uns d'eux, *qui* murmurerent *contre Moyſe & Aaron,* & qui furent frappés

10. Neque murmuraveritis, ſicut quidam eorum murmuraverunt, & perierunt ab exterminatore.

de mort par l'*ange* exterminateur.

11. Hæc autem omnia in figura contingebant illis : scripta sunt autem ad correptionem nostram, in quos fines sæculorum devenerunt.

11. Or toutes ces choses qui leur arrivoient étoient des figures *de ce qui nous arrivera aussi à nous, si nous les imitons ;* & elles ont été écrites pour notre instruction, à nous autres qui nous trouvons à la fin des tems, *afin qu'en voyant la chûte & la perte de ce grand peuple qui avoit reçû tant de faveurs de Dieu, nous apprenions à ne pas trop compter sur nos propres forces, ni même sur les grandes graces que nous avons reçûes du Seigneur.*

12. Itaque qui se existimat stare, videat ne cadat.

12. Que celui donc qui croit être ferme prenne bien garde à ne pas tomber. *Au reste, vous n'avez pas encore grand sujet de vous glorifier de votre fermeté.*

13. Tentatio vos non apprehendat nisi humana : fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum ut possitis sustinere.

13. Vous n'avez eu *jusqu'ici* que des tentations humaines *& ordinaires, qu'il est facile de surmonter. Ce n'est pas que je veuille dire que vous en deviez avoir dans la suite auxquelles vous ne puissiez résister ; car* Dieu est fidele, & il ne permettra pas que vous soyez tentés au-dessus de vos forces; mais il vous fera tirer avantage de la tentation même, afin que vous puissiez persévérer *jusqu'à la fin dans la sainteté & la justice que Jesus-Christ nous a méritées. Cependant ne vous exposez pas témérairement au danger: mais au contraire, évitez jusqu'aux moindres apparences de péché.*

§. II. *Unité des Chrétiens par l'Eucharistie. Ne point chercher son propre intérêt. Liberté chrétienne. Faire tout pour Dieu.*

14. Propter quod, charissimi mihi, fugite ad idolorum cultura :

14. C'est pourquoi, mes très-chers *freres,* fuyez l'idolatrie *& tout ce qui en approche : ainsi abstenez-vous de manger des viandes offertes aux idoles ; car quoiqu'on ne soit pas idolatre pour en manger, on participe toûjours un peu par-là à l'idolatrie.*

15. ut prudentibus loquor, vos ipsi judicate quod dico.

15. Je vous parle comme à des personnes sages: jugez vous-mêmes de ce que je dis.

16. Calix benedictionis,

16. N'est-il pas vrai que le calice de bé-

nédiction que nous béniſſons, eſt la communion du ſang de *Jeſus*-Chriſt? & que le pain que nous rompons, eſt la communion du corps du Seigneur? *en ſorte qu'en mangeant de ce pain & bûvant de ce calice, nous nous uniſſons tous enſemble avec Jeſus-Chriſt?*

cui benedicimus, nonne communicatio ſanguinis Chriſti eſt? & panis, quem frangimus, nonne participatio corporis Domini eſt?

17. Car nous ne ſommes tous enſemble qu'un ſeul pain & un ſeul corps *avec Jeſus-Chriſt*, nous tous qui participons à un même pain, *qui eſt le corps de notre Seigneur Jeſus-Chriſt.*

17. Quoniam unus panis, unum corpus multi ſumus, omnes qui de uno pane participamus.

18. Conſidérez *auſſi* les Iſraélites ſelon la chair: n'eſt-il pas vrai que *chez eux* ceux qui mangent de la victime immolée *ſur l'autel* prennent *ainſi* part à l'autel? *Si donc vous mangez des viandes immolées aux idoles, n'eſt-il pas vrai auſſi que vous prenez part à l'autel des idoles?*

18. Videte Iſrael ſecundùm carnem: nonne qui edunt hoſtias, participes ſunt altaris?

19. Eſt-ce donc que je veuille dire que ce qui a été immolé aux idoles ait *contracté* quelque vertu *par cette immolation*, ou que l'idole ſoit quelque choſe *qui ait pû la lui communiquer? Non, mes freres.*

19. Quid ergo? dico quòd idolis immolatum ſit aliquid? aut quòd idolum, ſit aliquid?

20. Mais je dis que ce que les payens immolent, ils l'immolent aux démons, & non pas à Dieu: *& que ceux qui participent à leurs ſacrifices communiquent avec les démons.* Or je deſire que vous n'ayez aucune ſociété avec les démons: *car* vous ne pouvez pas boire le calice du Seigneur & le calice des démons:

20. Sed quæ immolant Gentes, dæmoniis immolant, & non Deo. Nolo autem vos ſocios fieri dæmoniorum: non poteſtis calicem Domini bibere, & calicem dæmoniorum:

21. Vous ne pouvez pas participer à la table du Seigneur & à la table des démons.

21. non poteſtis menſæ Domini participes eſſe, & menſæ dæmoniorum.

22. Eſt-ce *donc* que nous voulons irriter Dieu, & le piquer de jalouſie, *en prenant part aux ſacrifices de ſes ennemis?* Sommes-nous plus forts que lui? *& croyons-nous pouvoir lui réſiſter, nous qui ne craignons point de l'offenſer? Vous me direz peut-être que vous ne pouvez pas offenſer Dieu en mangeant des viandes immolées aux idoles, puiſque c'eſt une choſe qui de ſoi eſt*

22. An æmulamur Dominum? Numquid fortiores illo ſumus? Omnia mihi licent, ſed non omnia expediunt.

permise : mais souvenez-vous de ce que je vous ai déja dit dans cette lettre : Tout m'est permis : mais tout ne m'est pas avantageux.

23. Omnia mihi licent, sed non omnia ædificant.

23. Tout m'est permis : mais tout n'édifie pas *le prochain.*

24. Nemo quod suum est quærat, sed quod alterius.

24. *Cependant il faut l'édifier ; & la charité veut* que personne ne cherche sa propre satisfaction, mais le bien des autres. *Voici donc la regle que vous devez suivre.*

25. Omne quod in macello vænit, manducate, nihil interrogantes propter conscientiam.

25. Mangez de tout ce qui se vend à la boucherie, sans vous enquérir d'où il vient, par *un scrupule de* conscience ;

26. Domini est terra, & plenitudo ejus.

26. car la terre & tout ce qu'elle contient est au Seigneur, *qui a tout fait, & qui n'a rien fait que de bon.*

27. Si quis vocat vos infidelium, & vultis ire : omne, quod vobis apponitur, manducate, nihil interrogantes propter conscientiam.

27. *De même*, si un infidele vous prie à manger chez lui, & que vous y vouliez aller, mangez de tout ce qu'on vous servira, sans vous enquérir d'où il vient, par *un scrupule de* conscience.

28. Si quis autem dixerit : Hoc immolatum est idolis : nolite manducare, propter illum qui indicavit, & propter conscientiam :

28. Mais si quelqu'un vous dit : Ceci a été immolé aux idoles ; n'en mangez pas, à cause de celui qui vous a donné cet avis, & aussi de peur de blesser la conscience.

29. conscientiam autem dico non tuam, sed alterius. Ut quid enim libertas mea judicatur ab aliena conscientia :

29. Quand je dis la conscience, je ne dis pas la vôtre, mais celle d'un autre, *c'est-à-dire, de votre frere qui est scrupuleux, & peu instruit de la liberté que nous donne l'Evangile. Mais, me direz-vous, ses scrupules ne doivent point m'empêcher d'en user :* car pourquoi la liberté que j'ai de manger de tout sera-t-elle condamnée par la conscience d'autrui ?

30. si ego cum gratia participo, quid blasphemor pro eo quòd gratias ago ?

30. *Et* si je prends avec action de graces ce que je mange, pourquoi parle-t-on mal de moi, *& me condamne-t-on* pour une chose dont je rends graces à Dieu, *& par laquelle je le glorifie ? il est vrai, mes freres, qu'on a tort de vous condamner : mais la charité vous oblige de ménager la foiblesse de vos freres, & d'avoir égard à leurs scrupules ; car elle veut que vous fassiez toutes vos actions pour la gloire*

de Dieu, & pour l'édification du prochain.

31. Soit donc que vous mangiez, soit que vous bûviez, & quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu;

31. Sive ergo manducatis, sive bibitis, sive aliud quid facitis: omnia in gloriam Dei facite.

32. *&* ne donnez point occasion de scandale, ni aux Juifs, ni aux Gentils, ni à l'Eglise de Dieu;

32. Sine offensione estote Judæis, & Gentibus, & Ecclesiæ Dei:

33. comme je tâche moi-même de plaire à tous en toutes choses, ne cherchant point ce qui m'est avantageux *en particulier*, mais ce qui est avantageux à plusieurs pour être sauvés, *& ce qui peut contribuer à leur salut.*

33. sicut & ego per omnia omnibus placeo, non quærens quod mihi utile est, sed quod multis, ut salvi fiant.

CHAPITRE XI.

§. I. *Que les hommes en priant soient découverts, les femmes voilées.*

1. SOyez *donc aussi* mes imitateurs, comme je le suis moi-même *en cela* de *Jesus*-Christ, *qui n'a point cherché sa propre satisfaction, mais qui s'est livré lui-même pour le salut des hommes.*

1. Imitatores mei estote sicut & ego Christi.

2. *Au reste*, je vous loue, *mes* freres, de ce que vous vous souvenez de moi en toutes choses, & que vous gardez les traditions *que je vous ai laissées*, & les préceptes que je vous ai donnés.

2. Laudo autem vos, fratres, quòd per omnia mei memores estis: & sicut tradidi vobis, præcepta mea tenetis.

3. Mais je veux *encore* que vous sachiez que *Jesus*-Christ est le chef & la tête de tout homme; que l'homme est le chef de la femme; & que Dieu est le chef de *Jesus*-Christ.

3. Volo autem vos scire, quòd omnis viri caput Christus est: caput autem mulieris, vir: caput verò Christi, Deus.

4. Et *ainsi* tout homme qui prie, ou qui prophétise *en public*, ayant la tête couverte, deshonore sa tête, *parce que c'est une marque de servitude indigne de celui qui a Jesus-Christ pour chef, & qui ne dépend que de lui.*

4. Omnis vir orans aut prophetans velato capite, deturpat caput suum.

5. Mais *il n'en est pas ainsi des femmes: au contraire*, toute femme qui prie, ou qui prophétise *dans l'Eglise*, n'ayant point la tête couverte d'un voile, deshonore sa tête, car c'est comme si elle étoit rasée,

5. Omnis autem mulier orans aut prophetans non velato capite, deturpat caput suum; unum enim est ac si decalvetur.

6. parce que si une femme ne se voile

6. Nam si non velatur mu-

lier, tondeatur. Si verò turpe est mulieri tonderi, aut decalvari, velet caput suum.

point la tête, *& si elle veut l'avoir découverte,* elle devroit donc aussi avoir les cheveux coupés; *car ses cheveux sont comme une espece de voile qui la couvre.* Mais s'il est honteux à une femme d'avoir les cheveux coupés, ou d'être rasée, *& si cette honte même lui apprend qu'elle doit avoir la tête couverte, il faut donc* qu'elle se voile la tête.

7. Vir quidem non debet velare caput suum: quoniam imago & gloria Dei est, mulier autem gloria viri est.

7. Pour ce qui est de l'homme, il ne doit point se couvrir la tête, parce qu'il est l'image & la gloire de Dieu, au lieu que la femme est la gloire de l'homme.

8. Non enim vir ex muliere est, sed mulier ex viro.

8. Car l'homme *dans son principe,* n'a point été tiré de la femme; mais *il est sorti immédiatement des mains de Dieu: au lieu que* la femme a été tirée de l'homme.

9. Etenim non est creatus vir propter mulierem, sed mulier propter virum.

9. Et l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme, *Dieu la lui ayant donnée pour être son aide & sa compagne.*

10. Ideò debet mulier potestatem habere supra caput propter Angelos.

10. C'est pourquoi *aussi* la femme doit porter sur sa tête *un voile, pour marque de* la puissance *que l'homme a sur elle: & cela* à cause des anges, *qui sont les témoins de nos actions, & qui veulent toûjours nous voir dans l'ordre où Dieu nous a mis. Mais les hommes ne doivent pas abuser de ces avantages qu'ils ont sur les femmes. Car si d'abord l'homme n'a point été tiré de la femme, au lieu que la femme a été tirée de l'homme,*

11. Verumtamen neque vir sine muliere, neque mulier sine viro, in Domino.

11. toutefois, *à présent,* ni l'homme n'est point sans la femme, ni la femme sans l'homme en *notre* Seigneur.

12. Nam sicut mulier de viro, ita & vir per mulierem: omnia autem ex Deo.

12. Car comme la femme *au commencement* a été tirée de l'homme, aussi l'homme *maintenant* naît de la femme: & l'un & l'autre vient de Dieu, *qui est le principe de toutes choses, & qui l'a ordonné ainsi, afin d'entretenir la paix & l'union de la charité entre l'homme & la femme, par cette dépendance mutuelle, & ce besoin réciproque qu'ils ont l'un de l'autre.*

13. Jugez-

13. Jugez-en *donc* vous-mêmes *à présent :* Eſt-il bien décent à une femme de prier Dieu *dans l'aſſemblée des fideles,* ſans avoir un voile ſur la tête? *Quand toutes les raiſons que je viens de rapporter ne ſuffiroient pas pour vous convaincre que cela ne ſe doit point faire,*

13. Vos ipſi judicate : decet mulierem non velatam orare Deum ?

14. la nature même ne vous enſeigne-t-elle pas qu'il ſeroit honteux à un homme de laiſſer toûjours croître ſes cheveux ?

14. Nec ipſa natura docet vos, quòd vir quidem ſi comam nutriat, ignominia eſt illi.

15. Et il eſt au contraire honorable à une femme de les laiſſer toûjours croître, parce qu'ils lui ont été donnés comme un voile qui la doit couvrir.

15. Mulier verò ſi comam nutriat, gloria eſt illi : quoniam capilli pro velamine ei dati ſunt.

16. Que ſi *après cela* quelqu'un veut *encore* conteſter, *il nous ſuffit de répondre que* ce n'eſt point là notre coûtume, ni celle de l'Egliſe de Dieu, *de ſouffrir que les femmes paroiſſent dans les aſſemblées des fideles ſans être voilées.*

16. Si quis autem videtur contentioſus eſſe : nos talem conſuetudinem non habemus, neque Eccleſia Dei.

§. II. *Inſtitution de l'Euchariſtie. S'éprouver ſoi-même. Se juger pour n'être point jugé.*

17. *Je viens de vous dire que je vous loüois de ce que vous gardiez les regles que je vous ai données :* mais cependant je ne puis vous loüer en une choſe que je m'en vais vous dire, qui eſt que vous vous conduiſez de telle ſorte dans vos aſſemblées, qu'elles vous nuiſent au lieu de vous ſervir.

17. Hoc autem præcipio : non laudans, quòd non in melius, ſed in deterius convenitis.

18. Car premierement, j'apprends que lorſque vous vous aſſemblez dans l'Egliſe, il y a des partialités parmi vous : & je le crois en partie,

18. Primùm quidem convenientibus vobis in Eccleſiam, audio ſciſſuras eſſe inter vos, & ex parte credo.

19. parce qu'il faut qu'il y ait même des héréſies *parmi vous*, afin qu'on découvre par-là ceux d'entre vous qui ont une vertu éprouvée.

19. Nam oportet & hæreſes eſſe, ut & qui probati ſunt, manifeſti fiant in vobis.

20. Lors donc que vous vous aſſemblez comme vous faites, ce n'eſt plus manger la cène du Seigneur, *ni célébrer la mémoire de celle qu'il fit avec ſes Apôtres la veille de ſa Paſſion.*

20. Convenientibus ergo vobis in unum, jam non eſt Dominicam cœnam manducare.

21. Unusquisque enim suam cœnam præsumit ad manducandum. Et alius quidem esurit: alius autem ebrius est.

21. Car, *au lieu que dans cette cène, notre Seigneur fit asseoir tous ses Apôtres à sa table, & les fit tous manger avec lui ; dans vos assemblées au contraire*, chacun se hâte de manger son souper en particulier, sans attendre les autres. Ainsi les uns n'ont rien à manger, pendant que les autres le font avec excès.

22. Numquid domos non habetis ad manducandum & bibendum ? aut Ecclesiam Dei contemnitis, & confunditis eos, qui non habent ? Quid dicam vobis ? Laudo vos ? in hoc non laudo.

22. *Pourquoi en usez-vous ainsi?* N'avez-vous pas vos maisons pour y boire & pour y manger, *si vous en avez besoin* ? ou méprisez-vous l'Eglise de Dieu, *& les fideles qui s'y assemblent*? Voulez-vous faire honte à ceux qui sont pauvres, *& qui n'ont pas le moyen de se traiter comme vous*? Que vous dirai-je sur cela ? vous en loüerai-je ? Non certes, je ne vous en loüerai point. *Bien loin de cela, je ne saurois vous exprimer combien je désapprouve une conduite si peu charitable & si immortifiée dans une action que Jesus-Christ lui-même vous a ordonné de faire, en mémoire de la charité excessive qu'il a eue pour vous, & des souffrances extrèmes qu'il a endurées pour votre salut. Je dis Jesus-Christ ;*

23. Ego enim accepi à Domino quod & tradidi vobis, quoniam Dominus Jesus in qua nocte tradebatur, accepit panem,

23. car c'est du Seigneur que j'ai appris ce que je vous ai enseigné, qui est, que le Seigneur Jesus, la nuit même qu'il devoit être livré *à la mort*, prit du pain ;

24. & gratias agens fregit, & dixit: Accipite, & manducate: hoc est corpus meum, quod pro vobis tradetur: hoc facite in meam commemorationem.

24. & ayant rendu graces, le rompit, & dit à ses disciples : Prenez & mangez ; ceci est mon corps, qui sera livré pour vous: faites ceci en mémoire de moi.

25. Similiter & calicem, postquam cœnavit dicens: Hic calix novum testamentum est in meo sanguine, hoc facite quotiescumque bibetis in meam commemorationem.

25. *Il prit* de même le calice après avoir soupé, *& le leur présenta*, en disant : Ce calice est la nouvelle alliance *que Dieu contracte avec vous* en mon sang, *qui va être répandu pour vous:* faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous le boirez.

26. Quotiescumque enim manducabitis panem hunc, & calicem bibetis : mortem Domini annuntiabitis donec veniat.

26. Car toutes les fois que vous mangerez ce pain, & que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur, *& vous en renouvellerez la mémoire*, jusqu'à ce qu'il

vienne *juger les vivans & les morts.*

27. C'est pourquoi quiconque mangera ce pain, ou boira le calice du Seigneur indignement, *c'est-à-dire, avec une conscience souillée de péchés mortels*, il sera coupable du corps & du sang du Seigneur *qu'il y reçoit.*

27. Itaque quicumque manducaverit panem hunc, vel biberit calicem Domini indignè: reus erit corporis & sanguinis Domini.

28. Que l'homme donc s'éprouve soi-même, *avant d'approcher de cette table sacrée; qu'il examine sa conscience:* & *si elle ne lui reproche rien qui cause la mort de son ame*, qu'il mange ainsi de ce pain, & qu'il boive de ce calice: *mais si elle ne lui rend pas ce bon témoignage, qu'il prenne bien garde de s'en approcher.*

28. Probet autem seipsum homo: & sic de pane illo edat, & de calice bibat.

29. Car quiconque mange de ce pain, & boit ce calice indignement, *sans cette pureté de conscience, c'est-à-dire, qui soit exempte de péchés mortels*, mange & boit sa propre condamnation, ne faisant pas le discernement qu'il doit du corps du Seigneur *d'avec les autres viandes, & n'apportant pas les dispositions nécessaires pour recevoir cette nourriture toute céleste & toute divine.*

29. Qui enim manducat & bibit indigne, judicium sibi manducat & bibit: non dijudicans corpus Domini.

30. C'est pour cette raison qu'il y a parmi vous beaucoup de malades & de languissans, & que plusieurs dorment *du sommeil de la mort.*

30. Ideò inter vos multi infirmi & imbecilles, & dormiunt multi.

31. *Car il est certain* que si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas *ainsi* jugés *de Dieu.*

31. Quòd si nosmetipsos dijudicaremus, non utique judicaremur.

32. Et même, lorsque nous sommes jugés de la sorte, c'est le Seigneur qui nous châtie *comme ses enfans durant cette vie,* afin *que nous nous corrigions, &* que nous ne soyons pas condamnés avec le monde *pour l'éternité. Profitons donc de cette bonté de Dieu, & de ces exemples terribles qu'il nous met devant les yeux.*

32. Dum judicamur autem, à Domino corripimur, ut non cum hoc mundo damnemur.

33. Et ainsi, mes freres, lorsque vous vous assemblez pour manger *dans l'Eglise*, attendez-vous les uns les autres.

33. Itaque fratres mei, cùm convenitis ad manducandum, invicem expectate.

34. Et si quelqu'un est pressé de manger,

34. Si quis esurit, domi

manducet: ut non in judicium conveniatis. Cætera autem, cùm venero, disponam.

qu'il mange chez lui *avant de venir à l'Eglise*, afin que vous ne vous assembliez pas à votre condamnation, *& que votre intempérance & votre peu de charité ne paroissent pas dans l'Eglise, & ne scandalisent pas les fideles.* Je reglerai les autres choses lorsque je serai venu chez vous.

CHAPITRE XII.

§. I. *Dons & opérations différentes du Saint Esprit.*

1. De spiritualibus autem, nolo vos ignorare, fratres.

1. MAis pour ce qui est des dons spirituels, *je n'attendrai pas si long-tems à vous instruire ; car* je ne veux pas que vous ignoriez, *mes* freres, ce que vous en devez savoir. *Je vous prie d'abord de considérer la différence que ces dons mettent entre la religion chrétienne que vous professez maintenant, & l'idolatrie que vous suiviez autrefois.*

2. Scitis quoniam cùm Gentes essetis, ad simulachra muta prout ducebamini euntes.

2. *Car* vous vous souvenez bien que, lorsque vous étiez payens, vous vous laissiez entraîner selon qu'on vous menoit vers les idoles muettes, *que vous révériez comme des dieux, sans avoir aucune preuve de leur divinité : au lieu qu'à présent le Dieu que vous adorez vous a donné son saint Esprit, comme le sceau de votre foi, & comme le garant des vérités que l'on vous a annoncées. Mais parce qu'il y en a plusieurs qui se disent animés de cet Esprit divin, qui ne le sont néanmoins que par l'esprit du démon, je veux aujourd'hui vous apprendre à en faire le discernement.*

3. Ideo notum vobis facio, quod nemo in Spiritu Dei loquens, dicit anathema Jesu. Et nemo potest dicere : Dominus Jesus, nisi in Spiritu sancto.

3. Je vous déclare donc, *mes freres*, que nul homme, parlant par l'esprit de Dieu, ne dit anathême à Jesus; & que nul ne peut confesser que Jesus est le Seigneur *& le Sauveur du monde*, sinon par le saint Esprit *qui est le principe de tout le bien qui est en nous.*

4. Divisiones verò gratia-

4. Car il y a *à la vérité* diversité de graces

& de dons spirituels : mais il n'y a *néanmoins* qu'un même Esprit *qui les communique.*

5. Il y a diversité de ministeres : mais il n'y a qu'un même Seigneur *qui les distribue.*

6. Et il y a diversité d'opérations *surnaturelles :* mais il n'y a qu'un même Dieu qui opere tout en tous.

7. Or *ces graces extérieures, &* ces dons du *saint* Esprit, qui se font connoître au-dehors, sont donnés à chacun, *non pour son utilité particuliere, mais* pour l'utilité *de toute l'Eglise, & selon ses differens besoins. C'est pourquoi aussi ils sont tous différens dans chacun des fideles qui les reçoivent.*

8. Car l'un reçoit du *saint* Esprit *le don* de parler dans une *haute* sagesse : un autre reçoit du même Esprit *le don* de parler avec science :

9. un autre reçoit *le don de* la foi par le même Esprit : un autre reçoit du même Esprit la grace de guérir les maladies :

10. un autre *le don* de faire des miracles : un autre *le don* de prophétie : un autre *le don* du discernement des esprits : un autre *le don* de parler diverses langues : un autre *le don de* l'interprétation des langues.

11. Or, *comme nous l'avons déja dit,* c'est un seul & même Esprit qui opere toutes ces choses, distribuant à chacun *ses dons,* selon qu'il lui plaît, *& sans aucun mérite de la part de ceux qui les reçoivent, auxquels ils sont donnés pour le bien du corps de Jesus-Christ, dont tous les fideles sont les membres.*

rum sunt, idem autem spiritus :

5. & divisiones ministrationum sunt, idem autem Dominus :

6. & divisiones operationum sunt, idem verò Deus, qui operatur omnia in omnibus.

7. Unicuique autem datur manifestatio Spiritûs ad utilitatem.

8. Alii quidem per Spiritum datur sermo sapientiæ : alii autem sermo scientiæ secundùm eumdem Spiritum :

9. alteri fides in eodem Spiritu : alii gratia sanitatum in uno Spiritu :

10. alii operatio virtutum, alii prophetia, alii discretio spirituum, alii genera linguarum, alii interpretatio sermonum.

11. Hæc autem omnia operatur unus atque idem Spiritus, dividens singulis prout vult.

§. II. *Toute l'Eglise un seul corps. Chaque membre a sa fonction. Tous ont besoin les uns des autres.*

12. Car comme notre corps n'étant qu'un, est composé de plusieurs membres ; & qu'encore qu'il y ait plusieurs membres, ils ne font tous néanmoins qu'un même corps : Il en est de même du Christ *entier. C'est un corps composé de plusieurs membres. Jesus-Christ est le chef*

12. Sicut enim corpus unum est, & membra habet multa ; omnia autem membra corporis cùm sint multa, unum tamen corpus sunt : ita & Christus.

de ce corps : tous les fideles en sont les membres.

13. Etenim in uno Spiritu omnes nos in unum corpus baptizati sumus, sive Judæi, sive Gentiles, sive servi, sive liberi : & omnes in uno Spiritu potati sumus.

13. Car nous avons été baptisés dans le même Esprit, *qui est l'Esprit de Jesus-Christ*, pour n'être tous ensemble qu'un même corps *avec lui*, soit Juifs, soit Gentils, soit esclaves, ou libres : & nous avons tous *dans l'Eucharistie* un *divin* breuvage, *qui est le sang de Jesus-Christ*, pour n'être tous *aussi* qu'un même esprit *avec lui. En sorte qu'étant ainsi plusieurs & si différens les uns des autres, nous ne formons néanmoins tous qu'un même corps avec Jesus-Christ. Et l'on ne doit pas en être surpris :*

14. Nam & corpus non est unum membrum, sed multa.

14. car le corps n'est pas un seul membre, mais *ce qui résulte de l'assemblage de* plusieurs : *& la différence qui se trouve entre les membres & leurs différentes fonctions n'empêche pas qu'ils ne soient tous du même corps.*

15. Si dixerit pes : Quoniam non sum manus, non sum de corpore : num ideò non est de corpore ?

15. *Par exemple*, si le pié disoit : Puisque je ne suis pas la main, je ne suis pas du corps ; ne seroit-il point pour cela du corps ?

16. Et si dixerit auris : Quoniam non sum oculus, non sum de corpore : num ideò non est de corpore ?

16. Et si l'oreille disoit : Puisque je ne suis pas œil, je ne suis pas du corps ; ne seroit-elle pas pour cela du corps ? *Elle ne laisseroit pas d'en être, le corps ne pouvant être parfait sans ces différentes parties.*

17. Si totum corpus oculus : ubi auditus ? Si totum auditus : ubi odoratus ?

17. *Car* si tout le corps étoit œil, où seroit l'oüie ? & s'il étoit tout oüie, où seroit l'odorat ? *Il n'y en auroit point : & ainsi le corps seroit privé d'un de ses sens, & demeureroit imparfait.*

18. Nunc autem posuit Deus membra, unumquodque eorum in corpore sicut voluit.

18. Mais aussi Dieu, *pour empêcher cet inconvénient*, a mis dans le corps *plusieurs* membres *différens les uns des autres ;* & il les y a placés chacun comme il lui a plû, *& selon qu'il étoit nécessaire pour former un corps humain, qui ne peut être tel, sans cette multiplicité, & cette diversité de membres.*

19. Quòd si essent omnia unum membrum, ubi corpus ?

19. Car si tous les membres n'étoient qu'un seul membre, où seroit le corps ? *Comment seroit-il organisé? Il ne le seroit point, au lieu qu'il l'est à présent.*

20. Car il y a plusieurs membres, *qui ont différentes fonctions : & tous ces membres ne font qu'*un *seul* corps. *Ils sont si étroitement unis ensemble, & dépendent tellement les uns des autres, que les plus nobles ne peuvent mépriser les moins nobles, ni s'en passer.*

20. Nunc autem multa quidem membra, unum autem corpus.

21. Car l'œil ne peut pas dire à la main: Je n'ai pas besoin de votre secours. Non plus que la tête ne peut pas dire aux piés : Vous ne m'êtes point nécessaires.

21. Non potest autem oculus dicere manui : Opera tua non indigeo; aut iterùm caput pedibus: Non estis mihi necessarii.

22. Mais au contraire les membres du corps qui paroissent les plus foibles sont les plus nécessaires.

22. Sed multò magis quæ videntur membra corporis infirmiora esse, necessariora sunt:

23. Nous honorons même davantage *par nos vêtemens* les parties du corps qui paroissent les moins honorables ; & nous couvrons avec plus de soin & d'honnêteté celles qui sont moins honnêtes:

23. & quæ putamus ignobiliora membra esse corporis, his honorem abundantiorem circumdamus: & quæ inhonesta sunt nostra, abundantiorem honestatem habent.

24. Car pour celles qui sont honnêtes, elles n'en ont pas besoin. Mais Dieu a mis un tel ordre dans tout le corps, qu'on honore davantage ce qui est moins honorable de soi-même,

24. Honesta autem nostra nullius egent: sed Deus temperavit corpus, ei, cui deerat, abundantiorem tribuendo honorem,

25. afin qu'il n'y ait point de schisme, *ni de division* dans le corps, mais que tous les membres conspirent mutuellement à s'entretenir les uns les autres.

25. ut non sit schisma in corpore, sed idipsum pro invicem sollicita sint membra.

26. Et que si l'un des membres souffre, tous les autres souffrent avec lui; ou si l'un des membres a quelque avantage, tous les autres s'en réjoüissent avec lui.

26. Et si quid patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra: sive gloriatur unum membrum, congaudent omnia membra.

27. Or vous êtes *tous* le corps de *Jesus-*Christ, & membres les uns des autres. *Qu'on voye donc aussi parmi vous la même union, la même charité, & le même empressement à vous secourir les uns les autres, qu'on voit entre les membres d'un même corps. Vous y avez le même engagement :*

27. Vos estis corpus Christi, & membra de membro.

28. car Dieu a établi dans son Eglise; premierement, des Apôtres; secondement, des prophetes; troisiemement des docteurs; en-

28. Et quosdam quidem posuit Deus in Ecclesia, primùm Apostolos, secundò Prophetas, tertiò Doctores,

deinde virtutes, exinde gratias curationum, opitulationes, gubernationes, genera linguarum, interpretationes fermonum.

fuite, ceux qui ont la vertu de faire des miracles; puis ceux qui ont la grace de guérir les maladies, ceux qui ont le don d'aflifter les freres, ceux qui ont le don de gouverner, ceux qui ont le don de parler diverfes langues, ceux qui ont le don de les interpréter. *Et ainfi tous les fideles font dans une mutuelle dépendance, & dans un befoin réciproque les uns des autres, n'ayant pas tous les mêmes graces, ni les mêmes talens.*

29. Numquid omnes Apoftoli? numquid omnes Prophetæ? numquid omnes Doctores?

29. *En effet*, tous font-ils Apôtres? tous font-ils prophetes? tous font-ils docteurs?

30. Numquid omnes virtutes? numquid omnes gratiam habent curationum? numquid omnes linguis loquuntur? numquid omnes interpretantur?

30. tous font-ils des miracles? tous ont-ils la grace de guérir les maladies? tous parlent-ils plufieurs langues? tous ont-ils le don de les interpréter? *Non fans doute: mais Dieu a partagé différemment ces dons entre tous les fideles, afin que ceux qui auroient les plus excellens ne puffent méprifer les autres, ni s'en paffer; & que ceux qui auroient les moindres trouvaffent de quoi fe confoler dans l'utilité qu'ils retireroient des graces des autres, & dans le pouvoir où ils feroient eux-mêmes de les affifter à leur tour.*

31. Æmulamini autem charifmata meliora. Et adhuc excellentiorem viam vobis demonftro.

31. *Entrez donc dans ce deffein de Dieu: appliquez-vous à faire profiter le talent que vous avez reçû de lui, & n'en defirez point d'autres; ou fi vous en defirez quelqu'un*, ayez *au moins* plus d'empreffement pour les dons qui font les meilleurs, *& les plus utiles à l'Eglife.* Mais je m'en vais encore vous montrer une voie beaucoup plus excellente, *& un bien que vous devez chercher avec beaucoup plus d'ardeur; c'eft la charité qui eft la plus néceffaire de toutes les vertus, & fans laquelle tous les autres dons, quelques excellens qu'ils foient, font infuffifans pour l'éternité.*

CHAPITRE

CHAPITRE XIII.

§. I. *Sans la charité, le martyre même est inutile. Description de la charité.*

1. En *effet*, quand je parlerois *toutes* les langues des hommes & des anges-*mêmes*, si je n'avois point la charité, je ne serois que comme un airain sonnant & une cymbale retentissante.

1. Si linguis hominum loquar, & angelorum, charitatem autem non habeam, factus sum velut æs sonans, aut cymbalum tinniens.

2. Et quand j'aurois le don de prophétie, que je pénetrerois tous les mysteres, & que j'aurois une parfaite science de toutes choses, & quand j'aurois toute la foi *possible & capable* de transporter les montagnes, si je n'avois point la charité, je ne serois rien.

2. Et si habuero prophetiam, & noverim mysteria omnia, & omnem scientiam: & si habuero omnem fidem, ita ut montes transferam, charitatem autem non habuero, nihil sum.

3. Et quand j'aurois distribué tout mon bien pour nourrir les pauvres, & que j'aurois livré mon corps pour être brûlé, si je n'avois point la charité, tout cela ne me serviroit de rien *pour l'éternité. Or, afin que vous connoissiez parfaitement une vertu si nécessaire, je vais la peindre à vos yeux, & vous en représenter les différens caracteres.*

3. Et si distribuero in cibos pauperum omnes facultates meas, & si tradidero corpus meum, ita ut ardeam, charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest.

4. La charité est patiente; elle est douce & bienfaisante: la charité n'est point envieuse; elle n'est point téméraire & précipitée; elle ne s'enfle point *d'orgueil;*

4. Charitas patiens est, benigna est: Charitas non æmulatur, non agit perperam, non inflatur:

5. elle n'est point ambitieuse; elle ne cherche point ses propres intérêts; elle ne se pique & ne s'aigrit point: elle n'a point de mauvais soupçons;

5. non est ambitiosa: non quærit quæ sua sunt, non irritatur, non cogitat malum;

6. elle ne se réjoüit point de l'injustice; mais elle se réjoüit de la vérité;

6. non gaudet super iniquitate, congaudet autem veritati:

7. elle tolere tout; elle croit tout; elle espere tout; elle souffre tout.

7. omnia suffert, omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet.

§. II. *La charité ne finira point. Connoissance de Dieu imparfaite en cette vie.*

8. *De plus*, la charité ne finira jamais: les prophéties s'anéantiront, les langues

8. Charitas numquam excidit; sive prophetiæ evacua-

buntur, five linguæ cessabunt, five scientia destruetur.

cesseront, & la science sera abolie.

9. Ex parte enim cognoscimus, & ex parte prophetamus.

9. Car ce que nous avons maintenant de science & de prophétie, *& ce que nous connoissons des choses de Dieu*, est très-imparfait, *& proportionné à l'état d'imperfection où nous sommes sur la terre.*

10. Cùm autem venerit quod perfectum est, evacuabitur quod ex parte est.

10. Mais lorsque nous serons dans l'état parfait *du ciel, tout* ce qui est imparfait sera aboli.

11. Cùm essem parvulus, loquebar ut parvulus, sapiebam ut parvulus, cogitabam ut parvulus. Quando autem factus sum vir, evacuavi quæ erant parvuli.

11. *Par exemple*, quand j'étois enfant, je parlois en enfant, je jugeois en enfant, je raisonnois en enfant: mais lorsque je suis devenu homme, je me suis défait de tout ce qui tenoit de l'enfant.

12. Videmus nunc per speculum in ænigmate: tunc autem facie ad faciem. Nunc cognosco ex parte: tunc autem cognoscam sicut & cognitus sum.

12. *Ainsi* nous ne voyons *Dieu* maintenant que comme en un miroir, & en des énigmes: mais alors nous *le* verrons face à face. Je ne connois maintenant *Dieu* qu'imparfaitement: mais alors je *le* connoîtrai comme je suis moi-même connu *de lui. Et cette connoissance, qui nous mettra en possession du bonheur que nous croyons & que nous espérons, fera qu'il n'y aura plus ni foi, ni espérance, & que la charité seule demeurera pour nous faire aimer éternellement un bien que nous connoîtrons toûjours infiniment aimable. Et c'est ce qui la releve, non-seulement au-dessus des dons extérieurs, mais même au-dessus des vertus intérieures les plus excellentes & les plus nécessaires.*

13. Nunc autem manent, fides, spes, charitas, tria hæc: major autem horum est charitas.

13. Car ces trois *vertus*, la foi, l'espérance & la charité, demeurent à présent *dans l'Eglise, & sont toutes trois nécessaires pour la justification & pour le salut:* mais la charité est la plus excellente des trois.

CHAPITRE XIV.

§. I. *Dons des langues. Don d'instruire préférable aux autres. Prudente simplicité.*

1. RECherchez *donc* avec ardeur la charité : *mais* desirez *aussi* les dons spirituels, & surtout *celui* de prophétiser, *qui sert beaucoup plus à l'édification du prochain que le don des langues.*

2. Car celui qui parle, *& qui prononce un discours dans* une langue *inconnue*, ne parle pas aux hommes, mais à Dieu; puisque personne ne l'entend, & qu'il parle *par le mouvement intérieur qu'il* en *reçoit du saint* Esprit, des choses *qui demeurent* cachées, *à moins qu'il n'ait le don de les expliquer.*

3. Mais celui qui prophétise parle aux hommes; *& ce qu'il leur dit de la part de Dieu, soit en leur prédisant l'avenir, soit en leur découvrant les choses secretes & inconnues, soit en leur expliquant les obscurités de l'Ecriture, soit en leur développant les mysteres de la foi, sert* pour les édifier, les exhorter & les consoler.

4. *Ainsi* celui qui parle une langue *inconnue* s'édifie *seulement* lui-même, *par cette grace qu'il sent que Dieu lui fait de parler un langage qu'il n'a jamais appris:* au lieu que celui qui prophétise édifie toute l'Eglise.

5. Je souhaite *donc* que vous ayez tous le don des langues, mais encore plus celui de prophétiser; parce que celui qui prophétise est préférable à celui qui parle une langue *inconnue*, si ce n'est qu'il interprete ce qu'il dit, afin que l'Eglise *de Dieu* en soit édifiée. *Sans cela, tous ses discours ne servent de rien.*

6. Aussi, *mes* freres, quand je viendrois vous parler en des langues *inconnues*, quelle utilité vous apporterois-je, si ce n'est que

1. Sectamini charitatem, æmulamini spiritualia: magis autem ut prophetetis.

2. Qui enim loquitur lingua non hominibus loquitur, sed Deo: nemo enim audit. Spiritu autem loquitur mysteria.

3. Nam qui prophetat, hominibus loquitur ad ædificationem, & exhortationem, & consolationem.

4. Qui loquitur lingua, semetipsum ædificat: qui autem prophetat, Ecclesiam Dei ædificat.

5. Volo autem omnes vos loqui linguis: magis autem prophetare. Nam major est, qui prophetat, quàm qui loquitur linguis: nisi forte interpretetur, ut Ecclesia ædificationem accipiat.

6. Nunc autem, fratres, si venero ad vos linguis loquens; quid vobis prodero, nisi vobis loquar aut in reve-

larione, aut in ſcientia, aut in prophetia, aut in doctrina?

je vous parle en vous inſtruiſant, ou par la révélation *des choſes cachées*, ou par la ſcience *& la connoiſſance des myſteres de la religion*, ou par la prophétie *& l'explication des Ecritures*, ou par la doctrine *des vérités de la foi, & des regles de la morale? Aucune ſans doute*,

7. Tamen quæ ſine anima ſunt vocem dantia, ſive tibia, ſive cithara, niſi diſtinctionem ſonituum dederint; quomodo ſcietur id quod canitur, aut quod citharizatur?

7. *ſemblable à ce que nous voyons arriver dans* les choſes inanimées qui rendent des ſons, comme les haut-bois & les harpes. *Car* ſi elles ne forment des tons differens, comment pourra-t-on diſtinguer ce que l'on joue ſur ces inſtrumens?

8. Etenim ſi incertam vocem det tuba; quis parabit ſe ad bellum?

8. En effet, ſi la trompette ne rend qu'un ſon confus, qui ſe préparera au combat?

9. Ita & vos per linguam niſi manifeſtum ſermonem dederitis: quomodo ſcietur id quod dicitur? eritis enim in aera loquentes.

9. De même, ſi la langue que vous parlez n'eſt intelligible, comment pourra-t-on ſavoir ce que vous dites? Vous ne parlerez qu'en l'air, *& vos paroles ne ſerviront de rien à ceux qui les écouteront*.

10. Tam multa, ut puta, genera linguarum ſunt in hoc mundo: & nihil ſine voce eſt.

10. Car il y a tant de diverſes langues dans le monde, & il n'y a point *de peuple* qui n'ait ſa langue *particuliere*.

11. Si ergo neſciero virtutem vocis, ero ei, cui loquor, barbarus: & qui loquitur, mihi barbarus.

11. Si donc je n'entends pas la force des mots *& le ſens des paroles*, je ſerai barbare à celui à qui je parle; & celui qui me parle me ſera barbare: *Nous ne nous entendrons ni l'un ni l'autre*.

12. Sic & vos quoniam æmulatores eſtis ſpirituum, ad ædificationem Eccleſiæ quærite ut abundetis.

12. Ainſi, *mes freres*, puiſque vous avez tant d'ardeur pour les dons ſpirituels, deſirez d'en être enrichis pour l'édification de l'Egliſe.

13. Et ideò qui loquitur lingua, oret ut interpretetur.

13. C'eſt pourquoi, que celui qui parle *& qui prononce un diſcours en* une langue *qu'il n'entend pas*, demande *à Dieu le don* de l'interpréter; *ſans quoi le don de parler une langue étrangere, ne ſera pas d'une grande utilité pour lui, non plus que pour les autres*.

14. Nam ſi orem lingua, ſpiritus meus orat; mens autem mea ſine fructu eſt.

14. Car ſi je prie en une langue *que je n'entends pas*, mon cœur *à la vérité* prie; mais mon eſprit *& mon intelligence* eſt ſans fruit.

15. Que ferai-je donc *pour n'être pas privé de cet avantage?* Je prierai de cœur; mais je prierai aussi avec intelligence : je chanterai de cœur des cantiques, mais je les chanterai aussi avec intelligence, *& d'une maniere que je puisse m'entendre moi-même, & être entendu des autres. C'est aussi la regle que vous devez suivre :*

15. Quid ergo est? Orabo spiritu, orabo & mente: psallam spiritu, psallam & mente.

16. car enfin si vous *ne* loüez Dieu *que* du cœur, *& dans une langue inconnue*, comment celui qui tient la place du peuple répondra-t-il, Amen, à la fin de votre action de graces, puisqu'il n'entend pas ce que vous dites?

16. Ceterùm si benedixeris spiritu: qui supplet locum idiotæ, quomodo dicet, Amen, super tuam benedictionem? quoniam quid dicas, nescit.

17. Ce n'est pas que votre action de graces ne soit bonne *en elle-même:* mais les autres n'en sont pas édifiés.

17. Nam tu quidem benè gratias agis: sed alter non ædificatur.

18. *Aussi* je loue mon Dieu de ce que je parle, *& de ce que j'entends* toutes les langues que vous parlez.

18. Gratias ago Deo meo, quod omnium vestrûm lingua loquor.

19. Mais *si je n'avois pas cet avantage*, j'aimerois mieux *ne* dire dans l'Eglise *que* cinq paroles dont j'aurois l'intelligence, pour en instruire aussi les autres, que d'en dire dix mille en une langue *inconnue. Pour vous, vous n'êtes pas dans la même disposition; vous êtes charmés d'entendre parler des langues que vous n'entendez point, semblables à des enfans qui admirent tout ce qui leur paroît extraordinaire, quoiqu'ils n'y comprennent rien.*

19. Sed in Ecclesia volo quinque verba sensu meo loqui, ut & alios instruam: quàm decem millia verborum in lingua.

20. *Mes* freres, ne soyez point enfans, pour n'avoir point de sagesse, *& pour ne savoir pas juger du véritable prix des choses :* mais soyez enfans pour être sans malice; & soyez sages comme des hommes parfaits *dans le goût que vous avez pour les choses, & dans le jugement que vous en portez. Ainsi donnez aux dons spirituels le rang que chacun d'eux mérite; & ne placez pas, comme vous faites, au-dessus du don de prophétie, le don des langues qui lui est fort inférieur,*

20. Fratres, nolite pueri effici sensibus, sed malitia parvuli estote: sensibus autem perfecti estote.

21. In lege scriptum est : Quoniam in aliis linguis & labiis aliis loquar populo huic: & nec sic exaudient me, dicit Dominus.

21. *Car* il est dit dans l'Ecriture: Je parlerai à ce peuple en des langues étrangeres & inconnues : & après cela même, ils ne m'entendront point, dit le Seigneur.

22. Itaque linguæ in signum sunt non fidelibus, sed infidelibus : prophetiæ autem non infidelibus, sed fidelibus.

22. Et ainsi *le don de parler* les langues *étrangeres & inconnues* est un signe *& un miracle qui est donné à l'Eglise*, non pour les fideles *qui, n'entendant point ce qu'on leur dit en ces langues, n'en peuvent être édifiés*, mais pour les infideles *que Dieu veut attirer par l'éclat de ce prodige*. Et le don de prophétie, au contraire, n'est pas *donné à l'Eglise* pour *convertir* les infideles, mais pour *instruire* les fideles, *& les fortifier dans la foi : & ainsi le don de prophétie est beaucoup plus utile dans l'Eglise que le don des langues, qui est même moins propre à convertir les infideles que le don de prophétie.*

23. Si ergo conveniat universa Ecclesia in unum, & omnes linguis loquantur : intrent autem idiotæ, aut infideles : nonne dicent quòd insanitis ?

23. En effet, si toute une Eglise étant assemblée en un lieu, tous parlent diverses langues, & que des ignorans ou des infideles entrent dans cette assemblée, *bien loin d'être touchés de ce prodige*, ne diront-ils pas *au contraire* que vous êtes des insensés, *qui parlent sans entendre, & sans savoir ce qu'ils disent ?*

24. Si autem omnes prophetent, intret autem quis infidelis, vel idiota, convincitur ab omnibus, dijudicatur ab omnibus ;

24. Mais si tous prophétisent, & qu'un infidele ou un ignorant entre dans votre assemblée, tous le convainquent *de la vérité de la religion par les Ecritures qu'ils lui expliquent :* tous le jugent, *& l'obligent de reconnoître l'impiété de son idolatrie, en la comparant avec la sainteté de l'Evangile qu'ils lui exposent.*

25. occulta cordis ejus manifesta fiunt, & ita cadens in faciem adorabit Deum, pronuntians quòd verè Deus in vobis sit.

25. Le secret de son cœur est découvert *par la pénétration de l'Esprit de Dieu qui les anime:* de sorte que se prosternant le visage contre terre, il adorera Dieu, rendant témoignage que Dieu est véritablement parmi vous, *& qu'il vous fait connoître ses plus secretes pensées.*

§. II. *User de tous les dons pour édifier. Dieu est un Dieu de paix, & non de trouble. Silence des femmes.*

26. Que faut-il donc, *mes* freres, *que vous fassiez, pour bien user des dons différens que vous avez reçûs de Dieu, & pour les rendre utiles à vous & à toute l'Eglise? Le voici:* Si, lorsque vous vous assemblez, l'un est *inspiré de Dieu* pour composer un cantique, l'autre pour instruire, un autre pour révéler les secrets *de Dieu*, un autre pour parler, *ou plutôt pour prononcer un discours dans* une langue *inconnue*, un autre pour l'interpréter, *ayez soin* que tout se fasse pour l'édification *des fideles, sans trouble & sans confusion.*

26. Quid ergo est, fratres? cùm conveniris, unusquisque vestrûm psalmum habet, doctrinam habet, apocalypsim habet, linguam habet, interpretationem habet: omnia ad ædificationem fiant.

27. *Et ainsi*, s'il y en a qui ayent le don des langues, qu'il n'y en ait point plus de deux ou trois qui parlent *en* une langue *inconnue;* & qu'ils parlent l'un après l'autre; & qu'il y ait *en meme-tems* quelqu'un qui interprete *ce qu'ils auront dit.*

27. Sive lingua quis loquitur, secundùm duos aut ut multum tres, & per partes, & unus interpretetur.

28. Que s'il n'y a point d'interprete, *que celui qui a ce don de parler les langues inconnues*, se taise dans l'Eglise, & qu'il *ne* parle *qu'*à soi-même & à Dieu.

28. Si autem non fuerit interpres, taceat in Ecclesia, sibi autem loquatur, & Deo.

29. Pour ce qui est aussi des prophetes, qu'il n'y en ait point plus de deux ou trois qui parlent *dans chaque assemblée:* & que les autres en jugent, *examinant si c'est l'esprit de Dieu qui les inspire.*

29. Prophetæ autem duo, aut tres dicant, & ceteri dijudicent.

30. Que si, *pendant que quelqu'un parle*, il se fait une révélation à un autre de ceux qui sont assis *dans l'assemblée*, que le premier se taise.

30. Quod si alii revelatum fuerit sedenti, prior taceat.

31. Car vous pouvez tous prophétiser l'un après l'autre, afin que tous apprennent, & que tous soient consolés. *Vous ne devez pas craindre que le saint Esprit, qui vous anime, s'oppose à ce silence, si nécessaire pour le bon ordre,*

31. Potestis autem omnes per singulos prophetare: ut omnes discant, & omnes exhortentur:

32. puisque les esprits des prophetes sont soûmis aux prophetes.

32. & spiritus prophetarum prophetis subjecti sunt.

33. Non enim est dissensionis Deus, sed pacis: sicut & in omnibus Ecclesiis sanctorum doceo.

33. Car Dieu n'est pas un Dieu de trouble *& de confusion*, mais *un Dieu* de paix; & c'est ce que j'enseigne dans toutes les Eglises des saints.

34. Mulieres in Ecclesiis taceant, non enim permittitur eis loqui, sed subditas esse, sicut & lex dicit.

34. *Pour ce qui est des femmes, voici le réglement que je fais à leur égard: Il faut* que les femmes se taisent dans les Eglises, parce qu'il ne leur est pas permis d'y parler: mais elle doivent être soûmises, *& se tenir dans le silence*, selon que la loi l'ordonne.

35. Si quid autem volunt discere, domi viros suos interrogent. Turpe est enim mulieri loqui in Ecclesia.

35. Que si elles veulent s'instruire de quelque chose, qu'elles le demandent à leurs maris, lorsqu'elles seront dans leurs maisons, *& non pas dans l'Eglise:* Car il est honteux à une femme de parler dans l'Eglise, *& il n'y en a pas une où cela se fasse. Pourquoi donc voudriez-vous y introduire cet usage, ou plutôt cet abus?*

36. An à vobis verbum Dei processit? aut in vos solos pervenit?

36. Est-ce de vous que la parole de Dieu est *premierement* sortie? ou n'est-elle venue qu'à vous seuls, *pour que vous ayez droit de faire des lois, & que vous puissiez vous dispenser de suivre celles qui sont établies?*

37. Si quis videtur propheta esse, aut spiritualis, cognoscat quæ scribo vobis, quia Domini sunt mandata.

37. *Au reste*, si quelqu'un *parmi vous* croit être prophete ou spirituel, *& animé de l'Esprit de Dieu*, qu'il reconnoisse que les choses que je vous écris sont des ordonnances *qui viennent* du Seigneur.

38. Si quis autem ignorat, ignorabitur.

38. Que si quelqu'un *le* veut ignorer, *& refuse de le reconnoître*, il sera lui-même ignoré *& rejetté de Dieu, qui est l'auteur de ces réglemens.*

39. Itaque fratres, æmulamini prophetare: & loqui linguis nolite prohibere.

39. Enfin, *mes* freres, *pour conclure tout ce discours des dons spirituels: voici en un mot ce que vous devez observer:* Desirez sur-tout le don de prophétie, & n'empêchez pas l'usage du don des langues.

40. Omnia autem honestè, & secundùm ordinem fiant.

40. Mais que tout se fasse dans la bienséance & avec ordre.

CHAPITRE

CHAPITRE XV.

§. I. *Apparition de Jesus-Christ ressuscité. Saint Paul se croit le moindre des Apôtres. Il doit tout à la grace.*

1. Il ne me reste plus maintenant, *mes freres*, qu'à vous faire souvenir de l'Evangile que je vous ai prêché, que vous avez reçû, dans lequel vous demeurez fermes,

2. & par lequel vous êtes sauvés; *afin que vous voyiez* si vous l'avez retenu comme je vous l'ai annoncé, puisqu'autrement ce seroit en vain que vous auriez embrassé la foi, *dont tous les articles sont également nécessaires au salut. Or la résurrection des morts est un des principaux de ces articles, & dont on vous a instruits avec le plus de soin.*

3. Car premierement, je vous ai enseigné & comme donné en dépôt ce que j'avois moi-même reçû; savoir, que *Jesus*-Christ est mort pour nos péchés, selon les Ecritures;

4. qu'il a été enseveli, & qu'il est ressuscité le troisieme jour, selon les *mêmes* Ecritures;

5. qu'il s'est fait voir à Cephas, puis aux onze Apôtres;

6. qu'après il a été vû en une seule fois de plus de cinq cens freres, dont il y en a plusieurs qui vivent encore aujourd'hui, & quelques-uns sont déja morts;

7. qu'ensuite il s'est fait voir à Jacques, puis à tous les Apôtres;

8. & qu'enfin, après tous les autres, il s'est fait voir à moi-même, qui ne suis qu'un avorton;

9. car je suis le moindre des Apôtres: *& même* je ne suis pas digne d'être appellé Apôtre, parce que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu.

10. Mais *c'est* par la grace de Dieu *que* je

1. Notum autem vobis facio, fratres, Evangelium, quod prædicavi vobis, quod & accepistis, in quo & statis,

2. per quod & salvamini: quâ ratione prædicaverim vobis, si tenetis, nisi frustra credidistis.

3. Tradidi enim vobis in primis, quod & accepi: quoniam Christus mortuus est pro peccatis nostris secundùm Scripturas:

4. & quia sepultus est, & quia resurrexit tertiâ die secundùm scripturas:

5. & quia visus est Cephæ; & post hoc undecim:

6. deinde visus est plus quàm quingentis fratribus simul: ex quibus multi manent usque adhuc, quidam autem dormierunt:

7. deinde visus est Jacobo, deinde Apostolis omnibus:

8. novissimè autem omnium tanquam abortivo, visus est & mihi.

9. Ego enim sum minimus Apostolorum, qui non sum dignus vocari Apostolus, quoniam persecutus sum Ecclesiam Dei.

10. Gratiâ autem Dei sum

id quod sum, & gratia ejus in me vacua non fuit, sed abundantiùs illis omnibus laboravi: non ego autem, sed gratia Dei mecum;

suis ce que je suis: & sa grace n'a point été stérile en moi; mais j'ai travaillé plus que tous les autres *dans le ministere de l'Evangile dont j'ai été chargé;* non pas moi toutefois, mais la grace de Dieu *qui est* avec moi: *car c'est elle qui est le principe du travail & du fruit qu'il produit.*

11. sive enim ego, sive illi; sic prædicamus, & sic credidistis.

11. Ainsi, *mes freres,* soit que ce soit moi, *qui suis le moindre des Apôtres,* soit que ce soit eux *qui vous prêchent,* voilà ce que nous *vous* prêchons *tous,* & voilà ce que vous avez crû.

§. II. *Preuves de la résurrection. Regne de Dieu seul. Tout assujetti au Fils; & le Fils au Pere.*

12. Si autem Christus prædicatur quòd resurrexit à mortuis, quomodo quidam dicunt in vobis, quoniam resurrectio mortuorum non est?

12. Puis donc qu'on vous a prêché, *& que vous avez crû* que *Jesus*-Christ est ressuscité d'entre les morts, comment se trouve-t-il *encore* parmi vous des personnes qui osent dire que les morts ne ressuscitent point?

13. Si autem resurrectio mortuorum non est, neque Christus resurrexit.

13. Car si les morts ne ressuscitent point, *Jesus*-Christ n'est donc point ressuscité.

14. Si autem Christus non resurrexit, inanis est ergo prædicatio nostra, inanis est & fides vestra:

14. Et si *Jesus*-Christ n'est point ressuscité, notre prédication est vaine, & votre foi est vaine aussi.

15. invenimur autem & falsi testes Dei: quoniam testimonium diximus adversùs Deum, quod suscitaverit Christum; quem non suscitavit, si mortui non resurgunt.

15. Nous serons même convaincus d'avoir été de faux témoins à l'égard de Dieu, puisque nous avons rendu témoignage contre Dieu-*même, en disant* qu'il a ressuscité *Jesus*-Christ, qu'il n'auroit pas néanmoins ressuscité, si les morts ne ressuscitent pas.

16. Nam si mortui non resurgunt, neque Christus resurrexit.

16. Car si les morts ne ressuscitent point, *Jesus*-Christ n'est point aussi ressuscité.

17. Quòd si Christus non resurrexit, vana est fides vestra, adhuc enim estis in peccatis vestris.

17. Que si *Jesus*-Christ n'est point ressuscité, votre foi est *donc* vaine, vous êtes encore *engagés* dans vos péchés.

18. Ergo & qui dormierunt in Christo, perierunt.

18. Ceux qui sont morts en *Jesus*-Christ, *& faisant profession de croire en lui,* sont donc péris *sans ressource.*

19. Si in hac vita tantùm in Christo sperantes sumus,

19. *Si cela étoit ainsi, &* si nous n'avions d'espérance en *Jesus*-Christ que pour cette

vie, nous ferions les plus miférables de tous les hommes, *puifqu'il nous oblige de la paffer dans l'éloignement des plaifirs & dans la pratique de la pénitence, & que nous n'aurions dans la fuite aucune récompenfe à attendre.*

miferabiliores fumus omnibus hominibus.

20. Mais *confolons-nous, mes freres; ne craignons point ces inconvéniens. Jefus*-Chrift eft *affûrément* reffufcité d'entre les morts, il eft devenu les prémices de ceux qui dorment *du fommeil de la mort, le gage & le principe de leur réfurrection.*

20. Nunc autem Chriftus refurrexit à mortuis primitiæ dormientium:

21. Car comme la mort eft venue par un homme, la réfurrection des morts doit venir auffi par un homme.

21. quoniam quidem per hominem mors, & per hominem refurrectio mortuorum.

22. Et comme tous meurent en Adam, tous revivront auffi en *Jefus*-Chrift;

22. Et ficut in Adam omnes moriuntur, ita & in Chrifto omnes vivificabuntur.

23. & chacun en fon rang; *Jefus*-Chrift *le premier, comme* les prémices *de tous;* puis ceux qui font à lui, qui ont crû en fon avenement, *& qui l'ont attendu avec impatience.*

23. Unufquifque autem in fuo ordine, primitiæ Chriftus: deinde ii, qui funt Chrifti, qui in adventu ejus crediderunt.

24. Et alors viendra la fin *de la confommation de toutes chofes*, lorfque *Jefus-Chrift* aura remis fon royaume, *qui eft fon Eglife,* à Dieu *fon Pere*, & qu'il aura détruit tout empire, toute domination & toute puiffance.

24. Deinde finis; cum tradiderit regnum Deo & Patri, cùm evacuaverit omnem principatum & poteftatem, & virtutem.

25. Car Jefus-Chrift doit régner *dans l'Eglife* jufqu'à ce que *fon Pere* lui ait mis tous fes ennemis fous les piés.

25. Oportet autem illum regnare, donec ponat omnes inimicos fub pedibus ejus.

26. Or la mort fera le dernier ennemi qui fera détruit: *& elle le fera très-affûrément, auffi-bien que les autres;* car *l'Ecriture dit que Dieu* lui a mis tout fous les piés, lui a tout affujetti. Mais quand elle dit

26. Noviffima autem inimica deftruetur mors: Omnia enim fubjecit fub pedibus ejus. Cùm autem dicat:

27. que tout lui eft affujetti, il eft indubitable qu'il en faut excepter celui qui lui a affujetti toutes chofes.

27. Omnia fubjecta funt ei; fine dubio præter eum, qui fubjecit ei omnia.

28. Lors donc que toutes chofes auront été affujetties au Fils, alors le Fils fera lui-même, *felon fon humanité, & avec toute l'E-*

28. Cùm autem fubjecta fuerint illi omnia: tunc & ipfe Filius fubjectus erit ei, qui fubjecit fibi omnia, ut fit

Deus omnia in omnibus.

glise dont il est le chef, assujetti à celui qui lui aura assujetti toutes choses, afin que Dieu, *possédé dans la gloire par les saints*, soit tout en vous, *& qu'il soit lui seul à tous tout leur bonheur. Après cela, mes freres, doutez-vous encore de la vérité de la résurrection? & ne croyez-vous pas que les morts doivent ressusciter? Oui sans doute, ils ressusciteront.*

29. Alioquin quid facient qui baptizantur pro mortuis, si omninò mortui non resurgunt? ut quid & baptizantur pro illis?

29. Autrement quelle raison auroient ceux qui sont baptisés *d'un baptême de larmes & de pénitence* pour *soulager* les morts, s'il est vrai que les morts ne ressuscitent point? *En effet, si cela est ainsi*, pourquoi sont-ils baptisés, pour les morts? *pourquoi s'affligent-ils & se tourmentent-ils pour des gens qui n'en peuvent tirer aucun fruit?*

30. Ut quid & nos periclitamur omni horâ?

30. Et pourquoi nous-mêmes nous exposons-nous à toute heure à tant de périls, *pour gagner des ames à Jesus-Christ?*

31. Quotidie morior per vestram gloriam, fratres, quam habeo in Christo Jesu Domino nostro.

31. *Car* il n'y a point de jour que je ne meure, *ou que je ne m'expose à la mort* pour votre gloire, *mes freres, & pour vous procurer le bonheur d'avoir part à la gloire* que j'ai *l'espérance de trouver après ma mort* en Jesus-Christ notre Seigneur. *Cependant c'est une grande folie à moi, s'il n'y a point de résurrection.*

32. Si (secundùm hominem) ad bestias pugnavi Ephesi, quid mihi prodest, si mortui non resurgunt? manducemus, & bibamus, cras enim moriemur.

32. *Et* si, *pour parler* selon l'homme, j'ai combattu à Ephese contre des bêtes *farouches*, quel avantage en tirerai-je, si les morts ne ressuscitent point? Ne pensons qu'à boire & à manger, puisque nous mourrons demain, *& que nous n'avons rien à craindre, ou à espérer après notre mort. Voilà comme raisonnent les impies qui nient la résurrection.*

33. Nolite seduci: Corrumpunt mores bonos colloquia mala.

33. *Mais, mes freres*, ne vous laissez pas séduire *par ces discours trompeurs : & souvenez-vous que* les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs.

34. Evigilate justi, & nolite peccare; ignorantiam

34. *C'est pourquoi* réveillez-vous, justes; *tenez-vous sur vos gardes*, & ne vous laissez

point aller aux péchés, *dans lesquels on veut vous entraîner :* car il y en a quelques-uns *parmi vous* qui ne connoissent point Dieu. Je vous le dis pour vous faire honte : *Il y en a qui ne peuvent comprendre que sa puissance aille jusqu'à ressusciter des morts, & qui tâchent de vous inspirer les mêmes sentimens, & de vous porter à les imiter dans leurs désordres, par l'espérance de l'impunité dont ils se flatent très-mal à propos.*

enim Dei quidam habent, ad reverentiam vobis loquor.

§. III. *Comment se fera la résurrection. Corps animal & spirituel. Hommes terrestres & célestes.*

35. Mais, *me* dira quelqu'un *de ces esprits forts*, comment les morts ressuscitent-ils ? *Comment se peut-il faire qu'ils reprennent leurs corps réduits en cendre & en poussiere ? & supposé que cela se puisse*, quel sera le corps dans lequel ils reviendront ?

35. Sed dicet aliquis: Quomodo resurgunt mortui? qualive corpore venient ?

36. Insensé que vous êtes ! *ne voyez-vous pas tous les jours que* ce que vous semez ne reprend point de vie, s'il ne meurt auparavant, *& s'il n'éprouve toutes les altérations que souffrent les corps morts ? Pourquoi donc ne voulez-vous pas que Dieu puisse faire, à l'égard de ces corps, ce qu'il fait tous les jours à l'égard des plantes ? Pour ce qui est de l'état dans lequel se trouveront ces corps ressuscités, il sera sans doute bien différent de celui où ils étoient auparavant.*

36. Insipiens, tu quod seminas non vivificatur, nisi priùs moriatur.

37. Car, *par exemple*, quand vous semez, vous ne semez pas le corps *de la plante* qui doit naître, mais la graine seulement, comme du bled, ou de quelqu'autre chose.

37. Et quod seminas, non corpus, quod futurum est, seminas, sed nudum granum, ut puta tritici, aut alicujus cæterorum.

38. Mais Dieu lui donne un corps tel qu'il lui plaît; & il donne à chaque semence le corps qui est propre à chaque plante, *selon l'usage auquel il la veut employer. Ainsi il donnera à chaque homme le corps qui lui sera propre, selon le degré de gloire auquel il l'aura destiné : de sorte que les hommes après la résur-*

38. Deus autem dat illi corpus sicut vult; & unicuique seminum proprium corpus.

rection seront tout différens les uns des autres ; comme nous voyons que dans la création Dieu a fait toutes les chairs différentes les unes des autres.

39. Non omnis caro, eadem caro : sed alia quidem hominum, alia verò pecorum, alia volucrum, alia autem piscium.

39. *Car* toute chair n'est pas la même chair ; mais autre est la chair des hommes, autre est la chair des bêtes, autre celle des oiseaux, autre celle des poissons : *& non-seulement les chairs sont différentes selon les différentes especes d'animaux, mais les corps sont aussi différens & de différente nature.*

40. Et corpora cœlestia, & corpora terrestria : sed alia quidem cœlestium gloria, alia autem terrestrium.

40. Car il y a des corps célestes & des corps terrestres : mais les corps célestes ont un autre éclat que les corps terrestres. *Et l'éclat de ces corps célestes n'est pas le même en tous :*

41. Alia claritas solis, alia claritas lunæ, & alia claritas stellarum. Stella enim à stella differt in claritate :

41. Le soleil a son éclat, la lune le sien, & les étoiles le leur ; & *même* entre les étoiles, l'une est plus éclatante que l'autre.

42. sic & resurrectio mortuorum. Seminatur in corruptione, surget in incorruptione.

42. Il en arrivera de même dans la résurrection des morts. Le corps maintenant, comme une semence, est mis en terre plein de corruption, il ressuscitera incorruptible.

43. Seminatur in ignobilitate, surget in gloria : Seminatur in infirmitate, surget in virtute.

43. Il est mis en terre tout difforme ; & il ressuscitera tout glorieux. Il est mis en terre tout privé de mouvement ; & il ressuscitera plein de vigueur.

44. Seminatur corpus animale, surget corpus spiritale. Si est corpus animale, est & spiritale, sicut scriptum est :

44. Il est mis en terre *comme* un corps *tout* animal ; & il ressuscitera *comme* un corps *tout* spirituel. *Car* s'il y a un corps animal, il y a aussi un corps spirituel selon qu'il est écrit :

45. factus est primus homo Adam in animam viventem, novissimus Adam in spiritum vivificantem.

45. Adam le premier homme a été créé avec une ame vivante ; & le second Adam, *qui est Jesus-Christ*, a été rempli d'un esprit vivifiant.

46. Sed non priùs quod spiritale est, sed quod animale : deinde quod spiritale.

46. Mais ce n'est pas le *corps* spirituel qui a été formé le premier ; c'est le corps animal, & ensuite le spirituel.

47. Primus homo de terra, terrenus ; secundus homo de cœlo, cœlestis.

47. *Car* le premier homme est le terrestre *formé* de la terre ; & le second homme est le céleste *descendu* du ciel.

48. *Ainsi* comme le premier homme a été terrestre, ses enfans sont aussi terrestres; & comme le second homme est céleste, ses enfans aussi sont célestes.

48. Qualis terrenus, tales & terreni: & qualis cœlestis, tales & cœlestes.

49. Comme donc nous avons porté l'image de l'homme terrestre, *par la corruption & la mort à laquelle nos corps ont été assujettis,* nous porterons aussi l'image de l'homme céleste, *par la gloire & l'immortalité dont ils seront revêtus, pourvû que nous nous en soyons rendus dignes par une vie toute pure & toute sainte.*

49. Igitur, sicut portavimus imaginem terreni, portemus & imaginem cœlestis.

§. IV. *Résurrection des saints. Mort vaincue. Victoire par Jesus-Christ. Fermeté en Dieu.*

50. Or je vous dis ceci, *mes* freres, parce que la chair & le sang ne peuvent point posséder le royaume de Dieu, & que la corruption ne possedera point cet héritage incorruptible.

50. Hoc autem dico, fratres: quia caro & sanguis regnum Dei possidere non possunt: neque corruptio incorruptelam possidebit.

51. Voici *donc* un mystere que je vais vous dire, *qui servira à vous affermir dans la foi de cette vérité; c'est que* nous ressusciterons tous, mais nous ne serons pas tous changés *dans cet état glorieux & conforme à Jesus-Christ. Les seuls élûs auront cet avantage: & la résurrection des autres ne servira qu'à les mettre en état de porter le corps du péché, & la corruption d'Adam, dans un feu éternel.*

51. Ecce mysterium vobis dico: Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur.

52. *Pour la maniere dont se fera cette résurrection générale, elle se fera* en un moment, en un clin d'œil, au son de la derniere trompette; car la trompette sonnera, & *tous* les morts ressusciteront en un état incorruptible: & alors nous serons changés, *nous que Dieu a choisis pour nous faire misericorde; nous passerons tout d'un coup, des ténebres de la corruption & de la mort, à la lumiere de la gloire & de l'immortalité.*

52. In momento, in ictu oculi, in novissima tuba: canet enim tuba, & mortui resurgent incorrupti: & nos immutabimur.

53. Car il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité, & que ce

53. Oportet enim corruptibile hoc induere incorrup-

tionem : & mortale hoc induere immortalitatem.

corps mortel soit revêtu de l'immortalité.

54. Cùm autem mortale hoc induerit immortalitatem, tunc fiet sermo, qui scriptus est ? Absorpta est mors in victoria.

54. Et quand *ce corps corruptible aura été revêtu de l'incorruptibilité, & que* ce corps mortel aura été revêtu de l'immortalité, alors cette parole de l'Ecriture sera accomplie : La mort a été absorbée *& détruite* par une *entiere* victoire.

55. Ubi est mors victoria tua ? ubi est mors stimulus tuus ?

55. *Alors on pourra lui demander avec le prophete :* O mort, où est ta victoire ? ô mort, où est ton aiguillon ?

56. Stimulus autem mortis peccatum est : virtus verò peccati lex.

56. Or le péché est l'aiguillon de la mort, *& l'instrument dont elle s'est servie pour nous percer ;* & la loi est la force du péché, *n'ayant servi par occasion qu'à le faire multiplier.*

57. Deo autem gratias, qui dedit nobis victoriam per Dominum nostrum Jesum Christum.

57. Mais rendons graces à Dieu, qui nous donne par notre Seigneur Jesus-Christ la victoire *que la loi n'avoit pû nous faire remporter.*

58. Itaque, fratres mei dilecti, stabiles estote, & immobiles : abundantes in opere Domini, semper scientes quòd labor vester non est inanis in Domino.

58. Ainsi, mes chers freres, demeurez fermes & inébranlables *dans la foi de la résurrection que vous avez reçûe*, & travaillez sans cesse de plus en plus à l'œuvre de Dieu, sachant que votre travail ne sera pas sans récompense en notre Seigneur, *qui certainement vous payera avec usure dans l'autre monde, de tout ce que vous aurez fait en celui-ci pour l'amour de lui.*

CHAPITRE

CHAPITRE XVI.

§. I. *Aumône pour les fideles de Jerusalem. Saint Paul s'offre à les porter.*

1. QUant aux aumônes qu'on recueille pour les saints, *ou les Chrétiens de Jerusalem*, faites la même chose que j'ai ordonnée aux Eglises de Galatie.

1. De collectis autem, quæ fiunt in sanctos, sicut ordinavi Ecclesiæ Galatiæ, ita & vos facite.

2. Que chacun de vous mette à part chez soi le premier jour de la semaine *ce qu'il pourra donner*, l'amassant peu à peu, selon sa bonne volonté, afin qu'on n'attende pas à mon arrivée à recueillir les aumônes.

2. Per unam sabbati unusquisque vestrûm apud se seponat, recondens quod ei benè placuerit: ut non, cùm venero, tunc collectæ fiant.

3. Et lorsque je serai arrivé, j'envoyerai avec des lettres *de recommandation* ceux que vous aurez jugés propres pour porter vos charités à Jerusalem.

3. Cùm autem præsens fuero: quos probaveritis per epistolas, hos mittam perferre gratiam vestram in Jerusalem.

4. Que si la chose mérite que j'y aille moi-même, ils viendront avec moi.

4. Quòd si dignum fuerit ut & ego eam, mecum ibunt.

5. Or je vous irai voir quand j'aurai passé par la Macédoine; car je passerai par cette province;

5. Veniam autem ad vos, cùm Macedoniam pertransiero: nam Macedoniam pertransibo.

6. Et peut-être que je m'arrêterai *quelque tems* chez vous, & que même j'y passerai l'hyver, afin que vous me conduisiez *ensuite* au lieu où je pourrai aller.

6. Apud vos autem forsitan manebo, vel etiam hyemabo: ut vos me deducatis quocumque iero.

7. *Je dis que je m'arrêterai quelque tems chez vous;* car je ne veux pas cette fois vous voir *seulement* en passant, mais j'espere que je demeurerai assez long-tems chez vous, si le Seigneur le permet.

7. Nolo enim vos modò in transitu videre, spero enim me aliquantulùm temporis manere apud vos, si Dominus permiserit.

8. Je demeurerai à Ephese jusqu'au jour de la Pentecôte:

8. Permanebo autem Ephesi, usque ad Pentecosten.

9. car Dieu m'y ouvre visiblement une grande porte, *& une entrée favorable pour y prêcher l'Evangile*, & il s'y éleve contre moi plusieurs ennemis; *ce qui m'obligera d'y demeurer jusqu'à ce tems-là.*

9. Ostium enim mihi apertum est magnum, & evidens, & adversarii multi.

10. Au reste, si Timothée vous va trou-

10. Si autem venerit Ti-

motheus, videte ut sine timore sit apud vos: opus enim Domini operatur, sicut & ego.

ver, ayez soin qu'il soit en sûreté chez vous, parce qu'il travaille à l'œuvre du Seigneur aussi-bien que moi.

11. Ne quis ergo illum spernat: deducite autem illum in pace, ut veniat ad me: expecto enim illum cum fratribus.

11. Que personne donc ne le méprise *ou le néglige;* mais reconduisez-le en paix, afin qu'il vienne me trouver, parce que je l'attens avec *nos* freres.

12. De Apollo autem fratre vobis notum facio, quoniam multùm rogavi eum ut veniret ad vos cum fratribus: & utique non fuit voluntas ut nunc veniret: veniet autem, cùm ei vacuum fuerit.

12. Pour ce qui est de *mon* frere Apollon, je vous assure que je l'ai fort prié de vous aller voir avec quelques-uns de *nos* freres: mais enfin il n'a pas cru le devoir faire présentement. Il *vous* ira voir, lorsqu'il en aura trouvé une occasion favorable.

§. II. *Vigilance. Foi courageuse. Charité en tout. Qui n'aime point Jesus-Christ, soit anathème.*

* 13. Vigilate, state in fide, viriliter agite, & confortamini.

13. *Cependant* soyez vigilans; demeurez fermes dans la foi; agissez courageusement; & soyez pleins de force;

14. Omnia vestra in charitate fiant.

14. faites avec amour tout ce que vous faites.

15. Obsecro autem vos fratres, nostis domum Stephanæ, & Fortunati, & Achaici: quoniam sunt primitiæ Achaiæ, & in ministerium sanctorum ordinaverunt seipsos,

15. Vous connoissez, *mes* freres, la famille de Stephanas, de Fortunat, & d'Achaïque: vous savez qu'ils ont été les prémices de l'Achaïe, *ayant été les premiers qui ont embrassé la foi dans cette province;* & qu'ils se sont *ensuite* consacrés au service des saints, *employant leurs biens & leurs personnes à assister les pauvres fideles.*

16. ut & vos subditi sitis ejusmodi, & omni cooperanti, & laboranti.

16. Je vous prie donc d'avoir pour eux la déference qui leur est dûe, & pour tous ceux qui contribuent, comme eux, par leur peine & par leur travail à l'œuvre *de Dieu.*

17. Gaudeò autem in præsentia Stephanæ, & Fortunati, & Achaici, quoniam id, quod vobis deerat, ipsi suppleverunt:

17. Au reste, je me réjouis de l'arrivée de Stephanas, de Fortunat & d'Achaïque, parce qu'ils ont suppléé *par leurs services* à ce qui me manquoit, à cause de votre absence.

18. refecerunt enim & meum spiritum, & vestrum. Cognoscite ergo qui hujusmodi sunt.

18. Car ils ont consolé mon esprit, aussi-bien que le vôtre, *qui sans doute étoit touché de me savoir dans le besoin, sans aucun secours. Ils m'en ont donné de tout leur pouvoir.* Honorez donc de telles personnes.

19. Les Eglises d'Asie vous saluent. Aquilas & Priscille, chez qui je demeure, & l'Eglise qui est dans leur maison, vous saluent avec beaucoup d'affection en *notre* Seigneur.

19. Salutant vos Ecclesiæ Asiæ. Salutant vos in Domino multùm, Aquila & Priscilla, cum domestica sua Ecclesia : apud quos & hospitor.

20. Tous nos freres vous saluent. Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser.

20. Salutant vos omnes fratres. Salutate invicem in osculo sancto.

21. Je vous salue, moi Paul, *qui écris ceci* de ma propre main.

21. Salutatio, mea manu Pauli.

22. Si quelqu'un n'aime point notre Seigneur Jesus-Christ, qu'il soit anathème; Maran Atha; *le Seigneur vient qui sera son juge.*

22. Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema, Maran Atha.

23. Que la grace de notre Seigneur Jesus-Christ soit avec vous.

23. Gratia Domini nostri Jesu Christi vobiscum.

24. *Je vous ai parlé un peu fortement dans cette lettre : soyez persuadés que c'est parce que* j'ai pour vous tous une charité *sincere* en Jesus-Christ. Amen.

24. Charitas mea cum omnibus vobis in Christo Jesu. Amen.

AVERTISSEMENT.

SAINT PAUL, après avoir écrit ſa premiere lettre aux Corinthiens, leur envoya Tite, dans l'impatience où il étoit de ſavoir l'effet qu'elle auroit produit.

Ce diſciple lui apprit qu'elle avoit eu tout le ſuccès qu'il en pouvoit attendre ; mais que les faux apôtres faiſoient néanmoins tous leurs efforts pour le décrier, lui & ſa doctrine.

Saint Paul, pour prévenir les mauvaiſes impreſſions que les calomnies de ces miniſtres de Satan pouvoient faire ſur l'eſprit des Corinthiens, leur écrivit cette ſeconde lettre.

Il y fait ſon apologie, mais d'une maniere ſi chrétienne, que ce qu'il eſt contraint de dire pour ſa défenſe tombe moins ſur ſa perſonne que ſur le miniſtere dont il étoit chargé : & tout ce qu'il dit de lui-même, il le dit avec tant de modeſtie & de répugnance, qu'on peut regarder les loüanges qu'il ſe donne dans cette lettre comme une puiſſante leçon de la plus profonde humilité. Elle fut écrite d'Ephèſe la même année que la premiere, c'eſt-à-dire, en l'an de Jeſus-Chriſt 57.

II· EPITRE
DE SAINT PAUL
AUX CORINTHIENS.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Saint Paul affligé & consolé pour consoler les autres. Ses maux excessifs. Sa confiance en Dieu.*

1. PAUL, Apôtre de Jesus-Christ, par la volonté de Dieu, & Timothée son frere *en Jesus-Christ, & son compagnon dans le ministere de l'Evangile*, à l'Eglise de Dieu qui est à Corinthe, & à tous les saints, *ou les Chrétiens* qui sont dans toute l'Achaïe.

2. Dieu notre Pere, & notre Seigneur Jesus-Christ vous donnent la grace & la paix.

3. Béni soit le Dieu & le Pere de notre Seigneur Jesus-Christ, le Pere des miséricordes, & le Dieu de toute consolation,

4. qui nous console dans tous nos maux; afin que nous puissions aussi consoler les autres dans tous leurs maux, par la même consolation dont nous sommes nous-mêmes consolés de Dieu, *qui a la bonté de proportionner toûjours nos consolations à nos peines.*

5. Car à mesure que les souffrances de *Jesus*-Christ s'augmentent en nous, nos consolations aussi s'augmentent par *Jesus*-Christ.

6. Or soit que nous soyons affligés, c'est pour votre consolation, & pour votre salut:

1. PAULUS Apostolus Jesu Christi per voluntatem Dei, & Timotheus frater, Ecclesiæ Dei, quæ est Corinthi, cum omnibus sanctis, qui sunt in universa Achaia:

2. gratia vobis & pax à Deo Patre nostro & Domino Jesu Christo.

3. Benedictus Deus & Pater Domini nostri Jesu Christi, Pater misericordiarum, & Deus totius consolationis,

4. qui consolatur nos in omni tribulatione nostra; ut possimus & ipsi consolari eos qui in omni pressura sunt, per exhortationem, qua exhortamur & ipsi à Deo.

5. Quoniam sicut abundant passiones Christi in nobis: ita & per Christum abundat consolatio nostra.

6. Sive autem tribulamur pro vestra exhortatione & sa-

11. Et les prieres que vous ferez pour nous y contribueront aussi. *Je vous les demande de tout mon cœur ; & je vous prie instamment de les offrir à Dieu, pour le remercier du secours qu'il nous a donné dans cette occasion ;* afin que la grace que nous avons reçûe en considération de plusieurs, soit aussi reconnue par les actions de graces que plusieurs en rendront pour nous. *J'espere que vous m'accorderez cette assistance spirituelle que je vous demande : du moins je ne vois rien qui puisse vous porter à me la refuser.*

11. adjuvantibus & vobis in oratione pro nobis : ut ex multorum personis ejus quæ in nobis est donationis, per multos gratiæ agantur pro nobis.

§. II. *Simplicité de cœur, & sincérité de Dieu. Le oui & le non ne sont point dans saint Paul. Il ne domine point sur la foi des hommes.*

12. Car nous avons cette gloire, & notre conscience nous rend ce témoignage, que nous nous sommes conduits dans ce monde, & sur-tout à votre égard, dans la simplicité de cœur & dans la sincérité de Dieu, non avec la sagesse de la chair, *& selon les regles de la prudence humaine*, mais dans la grace de Dieu *& selon son Esprit.*

12. Nam gloria nostra hæc est : testimonium conscientiæ nostræ, quòd in simplicitate cordis & sinceritate Dei, & non in sapientia carnali, sed in gratia Dei, conversati sumus in hoc mundo : abundantius autem ad vos.

13. Je ne vous écris *en cela* que des choses dont vous reconnoissez la vérité en les lisant; & j'espere qu'à l'avenir vous connoîtrez entierement,

13. Non enim alia scribimus vobis quàm quæ legistis & cognovistis. Spero autem quòd usque in finem cognoscetis,

14. ainsi que vous avez déja reconnu en partie, que nous sommes votre gloire, comme vous serez la nôtre au jour de notre Seigneur Jesus-Christ. *Je veux dire que c'est un sujet de gloire pour vous d'avoir eu un Apôtre comme moi, qui vous a prêché l'Evangile dans toute sa pureté, & sans autre intérêt que celui de votre salut ; comme ç'en sera un pour moi d'avoir trouvé en vous tant de docilité à la recevoir, & tant de fidélité à l'observer.*

14. sicut & cognovistis nos ex parte quòd gloria vestra sumus, sicut & vos nostra, in die Domini nostri Jesu Christi.

15. C'est dans cette confiance, *& dans l'espérance de vous trouver dans cette heureuse disposition à mon égard*, que j'avois résolu auparavant de vous aller voir, afin que vous re-

15. Et hac confidentiâ volui priùs venire ad vos, ut secundam gratiam haberetis

çûssiez une seconde grace, *& que la foi que vous avez embrassée au premier voyage que j'ai fait chez vous fût fortifiée, & reçût un nouvel accroissement dans ce second.*

16. & per vos transire in Macedoniam, & iterùm à Macedonia venire ad vos, & à vobis deduci in Judæam.

16. Et *ainsi* je voulois passer par chez vous en allant en Macédoine, revenir ensuite de Macédoine chez vous, & de-là me faire conduire par vous en Judée.

17. Cùm ergo hoc voluissem, numquid levitate usus sum? aut quæ cogito, secundùm carnem cogito, ut sit apud me EST & NON?

17. Ayant donc pour lors ce dessein, est-ce par inconstance que je ne l'ai point exécuté? Ou, quand je prends une résolution, cette résolution n'est-elle qu'humaine? & trouve-t-on ainsi en moi le oui & le non? *Non, mes freres.*

18. Fidelis autem Deus, quia sermo noster, qui fuit apus vos, non est in illo EST & NON.

18. Mais *quand cela seroit, & quand il seroit vrai de dire qu'il n'y a qu'incertitude & inconstance dans mes résolutions & mes desseins, mensonges & déguisement dans mes discours & mes paroles, soyez assûrés au moins que cela ne se trouve point dans l'Evangile que je vous ai prêché.* Dieu est véritable; *& il m'est témoin* qu'il n'y a point eu de oui & de non dans la parole que je vous ai annoncée.

19. Dei enim Filius Jesus Christus, qui in vobis per nos prædicatus est, per me, & Silvanum, & Timotheum, non fuit EST & NON, sed EST in illo fuit.

19. Car Jesus-Christ, Fils de Dieu, qui vous a été prêché par nous, *c'est-à-dire*, par moi, par Silvain & par Timothée, n'est pas tel que le oui & le non se trouve en lui: mais tout ce qui est en lui est très-ferme *& très-véritable.*

20. Quotquot enim promissiones Dei sunt, in illo EST: ideò & per ipsum Amen Deo ad gloriam nostram.

20. Car c'est en lui que toutes les promesses de Dieu ont leur vérité; & c'est par lui aussi qu'elles s'accomplissent toutes, à *l'honneur de* Dieu, & à notre gloire, *à nous qui avons l'avantage d'avoir été choisis par Jesus-Christ, pour porter à toutes les nations les bénédictions que Dieu avoit promis à Abraham de répandre sur elles.*

21. Qui autem confirmat nos vobiscum in Christo, & qui unxit nos Deus:

21. Or *c'est ce qui prouve admirablement la vérité de la parole que nous vous avons annoncée, & que vous avez reçûe; puisque* celui qui nous confirme & nous affermit avec vous

dans

dans la foi que nous avons tous en *Jesus*-Christ, & qui nous a oints *de l'onction de sa grace & de son Esprit, pour nous rendre capables de notre ministere*, c'est Dieu-même, *qui ne peut mentir ni tromper.*

22. Et *c'est lui aussi* qui nous a marqués de son sceau, *en répandant sur nous les dons de son Esprit*, & qui pour arrhes, *& pour gage des biens éternels qu'il nous a promis*, nous a donné le saint Esprit *même dans nos cœurs.*

22. Qui & signavit nos, & dedit pignus Spiritûs in cordibus nostris.

23. Pour moi *donc*, je prends Dieu à témoin, *lui de qui nous avons reçû tant de graces*, &'je veux bien qu'il me punisse, si je ne dis la vérité, *lorsque je vous assûre* que ç'a été pour vous épargner que je n'ai point encore voulu aller à Corinthe.

23. Ego autem testem Deum invoco in animam meam, quòd parcens vobis, non veni ultrà Corinthum:

24. *Quand je dis, vous épargner*, ce n'est pas que nous dominions sur votre foi, *& que nous prétendions avoir acquis sur vous quelque domination à cause de la foi que nous vous avons annoncée:* mais *c'est que* nous sommes les aides *& les coopérateurs* de votre joie, *& que nous voudrions ne vous faire jamais aucune peine, comme nous y sommes obligés, & comme vous le méritez effectivement*, puisque vous demeurez fermes dans la foi *que vous avez embrassée.*

24. non quia dominamur fidei vestræ, sed adjutores sumus gaudii vestri: nam fide statis.

CHAPITRE II.

§. I. *Charité de Saint Paul envers les fideles. Son indulgence envers l'incestueux pénitent.*

1. E*tant dans cette disposition à votre égard*, je résolus donc en moi-même de ne vous aller point voir de nouveau, de peur de vous causer de la tristesse; *ce qui m'auroit ôté tout le plaisir que je dois trouver chez vous.*

1. Statui autem hoc ipsum apud me, ne iterùm in tristitia venirem ad vos.

2. Car si je vous avois attristés, qui me pourroit réjouir, puisque vous, qui le devriez faire, seriez vous-mêmes dans la tris-

2. Si enim ego contristo vos: & quis est, qui me lætificet, nisi qui contristatur ex me?

tesse que je vous aurois causée ?

3. Et hoc ipsum scripsi vobis, ut non cùm venero, tristitiam super tristitiam habeam, de quibus oportuerat me gaudere : confidens in omnibus vobis, quia meum gaudium, omnium vestrûm est.

3. C'est aussi ce que je vous avois écrit, *vous recommandant de corriger les désordres qui étoient parmi vous*, afin que venant chez vous, je ne reçûsse pas tristesse pour tristesse, de la part même de ceux qui me devoient donner de la joie. *Or je vous écrivis cette lettre*, ayant cette confiance en vous tous, *&* *étant persuadé* que chacun de vous trouvera *toûjours* sa joie dans la mienne, *& qu'ainsi vous seriez bien aises de m'épargner la douleur d'être témoin de l'inceste qui étoit parmi vous, & qui m'étoit déja très-sensible, tout éloigné que j'étois de vous.*

4. Nam ex multa tribulatione & angustia cordis scripsi vobis per multas lachrymas : non ut contristemini : sed ut sciatis, quam charitatem habeam abundantiùs in vobis.

4. Car je vous écrivis alors dans une extrême affliction, dans un serrement de cœur, & avec une grande abondance de larmes ; *& je vous écrivis avec force*, non dans le dessein de vous attrister, mais pour vous faire connoître la charité toute particuliere que j'ai pour vous, *& le soin que je prends de votre salut.*

5. Si quis autem contristavit, non me contristavit sed ex parte, ut non onerem omnes vos.

5. *Au reste, je veux bien reconnoître* que si l'un de vous *m*'a attristé, il ne m'a pas attristé *moi seul*, mais vous tous aussi, au moins en quelque sorte: ce que je dis pour ne pas vous charger tous *du crime d'un seul, comme si vous en étiez tous coupables pour l'avoir souffert avec indifférence, & autorisé par votre dissimulation.*

6. Sufficit illi, qui ejusmodi est, objurgatio hæc, quæ fit à pluribus :

6. Pour ce qui est de celui qui a commis ce crime, c'est assez pour lui *qu'il ait subi* la correction *&* la peine qui lui a été imposée par votre assemblée.

7. ita ut è contrario magis donetis, & consolemini, ne fortè abundantiori tristitia absorbeatur qui ejusmodi est.

7. Et *au lieu d'user à son égard d'une plus grande sévérité*, vous devez le traiter maintenant avec indulgence, & le consoler, de peur qu'il ne soit accablé par un excès de tristesse.

8. Propter quod obsecro vos, ut confirmetis in illum charitatem.

8. C'est pourquoi je vous prie de lui donner des preuves effectives de votre charité.

9. Et c'eſt pour cela même que je vous en écris, afin de vous éprouver, & de reconnoître ſi vous êtes obéiſſans en toutes choſes, *& ſi vous recevez ce pécheur à votre communion lorſque je vous en prie, comme vous l'en avez exclus lorſque je vous l'ai ordonné. Je me joins avec vous pour la réconciliation de cet inceſtueux, comme je m'y étois uni pour ſon excommunication.*

9. Ideò enim & ſcripſi, ut cognoſcam experimentum veſtrum, an in omnibus obedientes ſitis.

10. Car ce que vous accordez à quelqu'un *par indulgence*, je l'accorde auſſi : & ſi j'uſe moi-même d'indulgence, *à l'égard de ce pécheur*, j'en uſe à cauſe de vous : *& je le rétablis au nom &* en la perſonne de *Jeſus*-Chriſt,

10. Cui autem aliquid donaſtis, & ego: nam & ego quod donavi, ſi quid donavi, propter vos in perſona Chriſti,

11. afin que Satan n'emporte rien ſur nous, *& qu'il ne nous raviſſe pas cette ame, ſe ſervant pour la perdre de la pénitence même qui la doit guérir;* car nous n'ignorons pas ſes penſées *& ſes artifices.*

11. ut non circumveniamur à ſatana: non enim ignoramus cogitationes ejus.

§. II. *Apôtres odeur de vie aux uns, & de mort aux autres. Falſificateurs de la parole de Dieu. Vrais prédicateurs.*

12. Or, *pour vous faire voir encore combien votre ſalut nous eſt cher, & combien j'ai été ſenſiblement touché de ce déreglement qui s'eſt trouvé parmi vous, je vous dirai qu'*étant venu à Troade pour prêcher l'Evangile de *Jeſus*-Chriſt, quoique le Seigneur m'y eût ouvert une porte & une entrée *favorable*, *& que je viſſe une grande diſpoſition à y faire beaucoup de fruit :*

12. Cùm veniſſem autem Troadem propter Evangelium Chriſti, & oſtium mihi apertum eſſet in Domino,

13. *cependant* je n'ai point eu l'eſprit en repos, parce que je n'y avois point trouvé mon frere Tite : mais ayant pris congé d'eux, *dans l'impatience où j'étois d'apprendre de vos nouvelles, & de ſavoir l'effet que ma lettre avoit produit*, je m'en ſuis allé *au-devant de lui juſqu'*en Macédoine, *où j'ai eu beaucoup à ſouffrir.*

13. non habui requiem ſpiritui meo, eò quòd non invenerim Titum fratrem meum, ſed valefaciens eis, profectus ſum in Macedoniam.

14. Mais je rends graces à Dieu qui nous fait toûjours triompher en Jeſus-Chriſt, &

14. Deo autem gratias, qui ſemper triumphat nos in

Christo Jesu, & odorem notitiæ suæ manifestat per nos in omni loco:

qui répand par nous en tous lieux l'odeur de la connoissance de son nom, *se servant des persécutions qu'on nous fait dans un pays, pour nous faire passer dans un autre, & pour répandre ainsi par tout la bonne odeur de Jesus-Christ.*

15. quia Christi bonus odor sumus Deo, in iis qui salvi fiunt, & in iis qui pereunt:

15. Car nous sommes devant Dieu la bonne odeur de *Jesus*-Christ, soit à l'égard de ceux qui se sauvent, soit à l'égard de ceux qui se perdent;

16. aliis quidem odor mortis in mortem; aliis autem odor vitæ in vitam: Et ad hæc quis tam idoneus?

16. *étant* aux uns une odeur de mort qui les fait mourir, & aux autres une odeur de vie qui les fait vivre. Et qui est capable d'un tel ministere? *Qui peut s'assûrer de n'y faire point de fautes? C'est ce qui fait que nous nous en acquitons avec crainte & tremblement, & que nous annonçons l'Evangile avec une grande circonspection.*

17. Non enim sumus sicut plurimi adulterantes verbum Dei, sed ex sinceritate, sed sicut ex Deo, coram Deo, in Christo loquimur.

17. Car nous ne sommes pas comme plusieurs qui alterent *& qui falsifient* la parole de Dieu: mais nous la prêchons avec une entiere sincérité, comme de la part de Dieu, en la présence de Dieu, & dans *l'Esprit & la personne de Jesus*-Christ.

CHAPITRE III.

§. I. *Lettre vivante écrite sur les tables du cœur par le saint Esprit. Nulle bonne pensée, si Dieu ne la donne.*

1. Incipimus iterùm nosmetipsos commendare? aut numquid egemus (sicut quidam) commendatitiis epistolis ad vos, aut ex vobis?

1. *Mais* commencerons-nous de nouveau à nous relever nous-mêmes? & avons-nous besoin, comme quelques-uns, que d'autres nous donnent des lettres de recommandation envers vous, ou que vous nous en donniez *envers les autres?*

2. Epistola nostra vos estis, scripta in cordibus nostris, quæ scitur & legitur ab omnibus hominibus:

2. *Non sans doute, nous n'en avons pas besoin:* vous êtes vous-mêmes notre lettre *de recommandation*, qui est écrite dans notre cœur, qui est reconnue & lûe de tous les hommes;

3. *votre conversion à la foi, & votre fidélité à suivre les regles de l'Evangile*, faisant voir *à tout le monde* que vous êtes la lettre de *Jesus*-Christ, dont nous avons été les sécrétaires; & qui est écrite, non avec de l'encre, mais avec l'esprit du Dieu vivant; non sur des tables de pierres, mais sur des tables de chair, qui sont vos cœurs.

3. manifestati quòd epistola estis Christi, ministrata à nobis, & scripta non atramento, sed spiritu Dei vivi: non in tabulis lapideis, sed in tabulis cordis carnalibus.

4. Or c'est par *Jesus*-Christ que nous avons une si grande confiance en Dieu; *& c'est en lui seul que nous nous glorifions ainsi de votre conversion, comme en celui qui en est le principal auteur, & de qui nous tenons tout le succès de notre travail, & le travail même.*

4. Fiduciam autem talem habemus, per Christum ad Deum:

5. Car *pour nous*, nous ne sommes pas capables de former de nous-mêmes aucune *bonne* pensée, comme de nous-mêmes; mais c'est Dieu qui nous en rend capables, *par la grace & par les mérites de Jesus-Christ.*

5. non quòd sufficientes simus cogitare aliquid à nobis, quasi ex nobis: sed sufficientia nostra ex Deo est:

§. II. *Ministre de la lettre & de l'esprit, de mort & de vie.*

6. Et c'est lui aussi qui nous a rendu capables d'être les ministres de la nouvelle alliance *qu'il a faite avec les hommes*, non par la lettre *de la loi*, mais par l'Esprit *saint, qu'il leur a communiqué.* Car la lettre *de la loi* tue, *faisant seulement connoître le péché, sans donner la force de l'éviter:* mais l'Esprit *de Dieu* vivifie, *donnant non-seulement la lumiere nécessaire pour connoître le bien, mais encore la grace & la volonté de l'accomplir. Jugez de-là quelle doit être la grandeur & l'excellence de notre ministere.*

6. qui & idoneos nos fecit ministros novi testamenti; non litterâ, sed spiritu: littera enim occidit, spiritus autem vivificat.

7. Car si le ministere de la lettre gravée sur des *tables de* pierre, qui étoit, *comme nous venons de dire*, un ministere de mort, a été accompagné d'une telle gloire, que les enfans d'Israel ne pouvoient regarder le visage de Moyse *qui en étoit le ministre*, à cause de la gloire *& de la lumiere* dont il éclatoit, laquelle devoit néanmoins finir;

7. Quòd si ministratio mortis, litteris deformata in lapidibus, fuit in gloria; ita ut non possent intendere filii Israel in faciem Moysi, propter gloriam vultûs ejus, quæ evacuatur;

8. quomodò non magis miniſtratio Spiritûs erit in gloria ?

8. combien le miniſtere de l'*Evangile*, *qui eſt tout intérieur & ſpirituel*, *& qui donne le ſaint* Eſprit *même*, doit-il être plus glorieux ?

9. Nam ſi miniſtratio damnationis gloria eſt : multò magis abundat miniſterium juſtitiæ in gloria.

9. Car ſi le miniſtere de la *loi*, *qui au lieu de juſtifier les hommes*, *n'a ſervi par occaſion qu'à les rendre plus criminels*, *& attirer ſur eux la* condamnation *de Dieu*, a été accompagné de gloire ; le miniſtere de la *grace*, *qui donne aux hommes la vraie* juſtice, *& qui les rend agréables aux yeux de Dieu*, en aura incomparablement davantage.

10. Nam nec glorificatum eſt, quod claruit in hac parte, propter excellentem gloriam.

10. Et cette gloire même *du miniſtere de la loi* ne *paroît* point être une véritable gloire, ſi on la compare avec la ſublimité de celle *du miniſtere de l'Evangile.*

§. III. *Voile ſur le cœur des Juifs. Liberté & illumination. Transformation par le ſaint Eſprit.*

11. Si enim quod evacuatur, per gloriam eſt : multò magis, quod manet in gloria eſt :

11. Car ſi le miniſtere qui devoit finir a été accompagné de gloire, celui qui durera *toûjours* le doit être beaucoup davantage.

12. habentes igitur talem ſpem, multa fiducia utimur :

12. Ayant donc une telle eſpérance, *nous qui en ſommes les miniſtres*, nous *vous* parlons avec toute ſorte de liberté :

13. & non ſicut Moyſes ponebat velamen ſuper faciem ſuam, ut non intenderent filii Iſrael in faciem ejus, quod evacuatur,

13. & nous ne faiſons pas comme Moyſe, qui mettoit un voile ſur ſon viſage, *marquant par-là que comme* les enfans d'Iſraël ne pouvoient regarder fixement cette lumiere dont il éclatoit, laquelle devoit finir, *ils ne pourroient auſſi arrêter leur vûe ſur Jeſus-Chriſt*, *qui étoit la fin de la loi*, *laquelle devoit ceſſer.*

14. ſed obtuſi ſunt ſenſus eorum. Uſque in hodiernum enim diem idipſum velamen in lectione veteris teſtamenti manet non revelatum, (quoniam in Chriſto evacuatur.)

14. *En effet*, *ils ne l'ont pû reconnoître dans la loi :* mais leurs eſprits ſont demeurés endurcis & aveuglés ; car juſqu'aujourd'hui même, lorſqu'ils liſent le vieux Teſtament, ce voile demeure toûjours ſur leur cœur, parce qu'il *ne* s'ôte *que* par *Jeſus*-Chriſt, *qu'ils ne veulent point recevoir.*

15. Sed uſque in hodiernum diem, cùm legitur Moyſes, velamen poſitum eſt ſuper cor eorum.

15. Ainſi juſqu'à cette heure, lorſqu'on leur lit Moyſe, ils ont un voile ſur le cœur, *qui les empêche de reconnoître Jeſus-Chriſt dans ce qu'il a écrit.*

16. Mais lorsque *ce peuple* sera converti au Seigneur, *& que le Seigneur habitera en eux par la foi*, le voile *qui étoit sur leur cœur en* sera ôté, *& ils auront la liberté de voir ce qu'il leur avoit toûjours caché.*

16. Cùm autem conversus fuerit ad Dominum, auferetur velamen.

17. Car le Seigneur est Esprit: & où est l'esprit du Seigneur, là est aussi la liberté.

17. Dominus autem Spiritus est: Ubi autem Spiritus Domini, ibi libertas.

18. Ainsi nous tous *qui avons reçû cet Esprit, nous avons la liberté de voir Jesus-Christ*, n'ayant point de voile qui couvre le visage, & contemplant la gloire du Seigneur, *que la foi nous découvre dans les saintes Ecritures*, nous sommes transformés en la même image, *par l'impression que cette gloire fait sur nous;* & nous avançons de clarté en clarté par l'illumination de l'Esprit du Seigneur, *qui nous communique tous les jours de nouvelles lumieres, & qui nous donne de nouvelles connoissances, afin que nous puissions instruire & éclairer les autres.*

18. Nos verò omnes, revelatâ facie gloriam Domini speculantes, in eandem imaginem transformamur à claritate in claritatem, tanquam à Domini Spiritu.

CHAPITRE VI.

§. II. *Conduite de saint Paul pleine de sincérité. Evangile, lumiere aux uns, ténebres aux autres.*

1. C'Est pourquoi ayant reçû un *tel* ministere selon la miséricorde qui nous a été faite, nous ne dégénérons point *de la sainteté qu'il demande de nous:*

1. Ideò habentes administrationem, juxta quod misericordiam consecuti sumus, non deficimus:

2. Mais *soûtenant toûjours la dignité du caractere dont nous sommes revêtus*, nous rejettons loin de nous les passions qui se cachent comme étant honteuses; ne nous conduisant point avec artifice, *pour nous insinuer dans l'esprit des hommes*, & n'altérant point la parole de Dieu *par une lâche complaisance pour eux;* mais n'employant pour nous rendre recommandables envers tous les hommes, qui jugeront de nous *sans passion &* selon le témoignage de leur conscience, que la sin-

2. sed abdicamus occulta dedecoris, non ambulantes in astutia, neque adulterantes verbum Dei; sed in manifestatione veritatis commendantes nosmetipsos ad omnem conscientiam hominum coram Deo.

cérité avec laquelle nous prêchons devant Dieu la vérité *son Evangile.*

3. Quòd si etiam opertum est Evangelium nostrum; in iis, qui pereunt, est opertum:

3. Que si, *malgré cette clarté & cette sincérité*, l'Evangile que nous prêchons est encore voilé, c'est *seulement* pour ceux qui périssent qu'il est voilé;

4. in quibus Deus hujus sæculi excæcavit mentes infidelium, ut non fulgeat illis illuminatio Evangelii gloriæ Christi, qui est imago Dei.

4. pour ces infideles dont le Dieu de ce siecle a aveuglé les esprits, afin qu'ils ne soient point éclairés par la lumiere de l'Evangile, *qui est l'image* de la gloire de Jesus-Christ, qui est *lui-même* l'image *parfaite* de Dieu, *étant son Fils coéternel & consubstantiel. Je dis que l'Evangile est l'image de la gloire de Jesus-Christ, parce qu'il fait connoître sa grandeur & sa puissance infinie, & que c'est pour vous donner cette connoissance que nous vous l'annonçons.*

5. Non enim nosmetipsos prædicamus, sed Jesum Christum Dominum nostrum; nos autem servos vestros per Jesum:

5. Car nous ne nous prêchons pas nous-mêmes : mais nous prêchons Jesus-Christ notre Seigneur: & quant à nous, nous nous regardons *comme* vos serviteurs par Jesus-*Christ, qui nous a chargés de vous porter la connoissance de son nom, & qui nous a donné toutes les graces & les lumieres nécessaires pour bien nous acquitter de ce ministere.*

6. quoniam Deus, qui dixit de tenebris lucem splendescere, ipse illuxit in cordibus nostris, ad illuminationem scientiæ claritatis Dei, in facie Christi Jesu.

6. Car le même Dieu qui, *dans la création du monde*, a commandé que la lumiere sortît des ténebres, *est celui qui, dans ces derniers tems*, a fait luire sa clarté dans nos cœurs; afin que nous puissions éclairer *les autres*, & *leur* donner la connoissance de la gloire de Dieu, selon qu'elle paroît en Jesus-Christ, *qui en est l'image & la splendeur.*

§. II. *Thrésor en des vases de terre. Apôtres affligés, mais pleins d'espérance. Maux d'un moment. Biens éternels.*

7. Habemus autem thesaurum istum in vasis fictilibus: ut sublimitas sit virtutis Dei, & non ex nobis.

7. Or nous portons ce thrésor dans *nos corps qui ne sont que* des vases de terre, afin *que l'on reconnoisse* que la grandeur de la puissance *qui est en nous* est de Dieu, & non pas de nous. *C'est cette puissance divine qui nous soûtient*

soûtient dans tous nos maux : c'est elle qui nous empêche d'y succomber.

8. *Car* nous sommes pressés par toutes sortes d'afflictions, mais nous n'en sommes point accablés; nous nous trouvons dans des difficultés insurmontables, mais nous n'y succombons pas ;

9. nous sommes persécutés, mais non pas abandonnés : nous sommes abattus, mais non pas entierement perdus ;

10. portant toûjours en notre corps la mort de Jesus, *par nos souffrances, qui en font une vive représentation*, afin que la vie de Jesus paroisse aussi dans notre corps.

11. Car nous qui vivons, nous sommes à toute heure livrés à la mort pour Jesus, afin que la vie de Jesus paroisse aussi dans notre chair mortelle, *& que la conservation de cette chair fragile & périssable au milieu de tant de maux, qui ne peut être attribuée qu'à la puissance de Jesus, soit une preuve évidente de sa résurrection, puisqu'il est certain qu'il ne pourroit nous conserver la vie, s'il ne vivoit lui-même,*

12. Ainsi la mort *de Jesus* imprime ses effets en nous, *par la part que nous avons à ses souffrances ;* & sa vie *imprime ses effets* en vous, *par l'affermissement & l'augmentation de votre foi en sa résurrection, & par l'assûrance que cette foi vous donne de participer un jour à sa vie glorieuse.*

13. Et parce que nous avons un même esprit de foi *avec vous, nous agissons* selon qu'il est écrit *de David, qui dit dans un endroit de ses Pseaumes :* J'ai crû ; c'est pourquoi j'ai parlé. *Car* nous croyons aussi nous autres ; & c'est aussi pourquoi nous parlons *avec une entiere liberté, & sans rien craindre, non pas même la mort,*

14. sachant que celui qui a ressuscité *le Seigneur* Jesus nous ressuscitera aussi avec

8. In omnibus tribulationem patimur, sed non angustiamur : aporiamur, sed non destituimur :

9. persecutionem patimur, sed non derelinquimur : dejicimur, sed non perimus :

10. semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes, ut & vita Jesu manifestetur in corporibus nostris.

11. Semper enim nos, qui vivimus, in mortem tradimur propter Jesum : ut & vita Jesu manifestetur in carne nostra mortali.

12. Ergo mors in nobis operatur, vita autem in vobis.

13. Habentes autem eundem Spiritum fidei, sicut scriptum est : Credidi propter quod locutus sum : & nos credimus, propter quod & loquimur ;

14. scientes quoniam qui suscitavit Jesum, & nos cum

Jesu suscitabit, & constituet vobiscum.

Jesus, & nous placera avec vous *dans la gloire qu'il vous destine, & à laquelle nous sommes chargés de vous préparer par tous les travaux de notre ministere :*

15. Omnia enim propter vos : ut gratia abundans, per multos in gratiarum actione, abundet in gloriam Dei.

15. Car toutes choses sont pour vous ; *tout ce que nous faisons, tout ce que nous souffrons est pour votre sanctification & pour votre salut*, afin que la grace de Dieu se répandant avec abondance *sur plusieurs,* il en revienne aussi à Dieu plus de gloire, par les actions de graces qui lui en seront rendues par plusieurs.

16. Propter quòd non deficimus : sed licet is, qui foris est, noster homo corrumpatur : tamen is, qui intus est, renovatur de die in diem.

16. C'est pourquoi *ayant cette confiance,* nous ne perdons point courage ; mais encore que dans nous l'homme extérieur se détruise, *par les maux que nous souffrons,* néanmoins l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour, *par l'espérance que nous avons que ces maux seront suivis d'une gloire infinie.*

17. Id enim, quod in præsenti est momentaneum & leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis,

17. Car le moment si court & si léger des afflictions que nous souffrons en cette vie, produit en nous le poids éternel d'une souveraine & incomparable gloire.

18. non contemplantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur. Quæ enim videntur, temporalia sunt: quæ autem non videntur, æterna sunt.

18. C'est pourquoi nous ne considérons point les choses visibles, mais les invisibles, parce que les choses visibles sont temporelles *& passent avec le tems:* mais les invisibles sont éternelles *& ne finissent jamais. Ainsi nous vivons dans une grande indifférence pour les choses visibles ; nous sommes peu sensibles à leur perte ; & nous voyons notre propre corps exposé à périr à tout moment, sans en être touchés.*

CHAPITRE V.

§. I. *Corps, maison terrestre. Exil de cette vie. Soûpirs vers le ciel. Tribunal de Jesus-Christ.*

1. PArce que nous savons que si cette maison de terre où nous habitons, *comme en une tente*, vient à se dissoudre, Dieu nous donnera dans le ciel une autre maison; une maison qui ne sera point faite par la main des hommes, & qui durera éternellement. *Mais quoique l'espérance de posséder cette maison céleste, nous console intérieurement, & nous soûtienne dans nos maux, l'obligation où nous sommes de l'acheter aux dépens de notre vie, ne laisse pas de nous affliger.*

1. Scimus enim, quoniam si terrestris domus nostra hujus habitationis dissolvatur, quòd ædificationem ex Deo habemus, domum non manufactam, æternam in cœlis.

2. Et c'est ce qui nous fait gémir dans le desir que nous avons d'être revêtus de *la gloire, qui est* cette maison céleste *que nous attendons, & dont on nous mettra en possession,*

2. Nam & in hoc ingemiscimus, habitationem nostram quæ de cœlo est, superindui cupientes:

3. si toutefois nous sommes trouvés revêtus *de Jesus-Christ & de sa justice*. & non pas nuds *& destitués de bonnes œuvres.*

3. si tamen vestiti, non nudi inveniamur.

4. *C'est, dis-je, ce qui nous fait gémir:* car pendant que nous sommes dans ce corps *mortel*, comme en une tente, nous gémissons sous le poids *de notre condition mortelle, & nous ne sentons qu'avec peine la nécessité de mourir,* parce que nous ne voulons pas être dépouillés *de notre corps*, mais être revêtus par-dessus *de la gloire & de l'immortalité bienheureuse;* en sorte que ce qu'il y a de mortel *en nous* soit absorbé par la vie, *& que nous devenions immortels, sans passer par la mort.*

4. Nam & qui sumus in hoc tabernaculo, ingemiscimus gravati: eò quod nolumus expoliari, sed supervestiri; ut absorbeatur quod mortale est, à vita.

5. Or *ce desir de la gloire & de l'immortalité bienheureuse, qui est en nous, n'est pas vain & inutile, puisque* c'est Dieu même qui nous a formés pour cet état, & qui nous a donné

5. Qui autem efficit nos in hoc ipsum, Deus, qui dedit nobis pignus spiritûs.

pour arrhes son *saint* Esprit, *afin que nous soyons plus assûrés d'y entrer.*

6. Audentes igitur semper, scientes quoniam dum sumus in corpore, peregrinamur à Domino:

6. Nous sommes donc *aussi* toûjours pleins de confiance *dans tous nos maux*. Et comme nous savons que, pendant que nous habitons dans ce corps, nous sommes éloignés du Seigneur, & hors de notre patrie,

7. (per fidem enim ambulamus, & non per speciem.)

7. parce que c'est *seulement* par la foi que nous marchons *vers lui, & que nous n'en joüissons* pas *encore* par une claire vûe;

8. Audemus autem, & bonam voluntatem habemus magis peregrinari à corpore, & præsentes esse ad Dominum.

8. dans cette confiance que nous avons, nous aimons mieux sortir de *la maison de* ce corps, pour aller habiter avec le Seigneur, *que d'y demeurer plus long-tems, étant privés de ce bonheur.*

9. Et ideò contendimus, sive absentes, sive præsentes, placere illi.

9. C'est pourquoi toute notre ambition est de lui être agréables, soit *à présent que nous sommes* éloignés de lui, soit *lorsque nous serons* en sa présence.

10. Omnes enim nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum, sive malum.

10. Car nous devons tous comparoître devant le tribunal de *Jesus*-Christ, afin que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes ou aux mauvaises actions qu'il aura faites pendant qu'il étoit revêtu de son corps.

§. II. *Charité & modération de saint Paul. Tous doivent vivre pour celui qui est mort pour tous.*

11. Scientes ergo timorem Domini, hominibus suademus, Deo autem manifesti sumus. Spero autem & in conscientiis vestris manifestos nos esse.

11. Sachant donc combien le Seigneur est redoutable, *& connoissant la rigueur du jugement qu'il exercera alors, nous avons soin de ne scandaliser personne; &* nous tâchons, *par la sainteté de notre vie*, de persuader les hommes *de notre innocence. Nous ne réussirons peut-être pas dans cette entreprise:* mais *au moins avons-nous cette consolation d'être assûrés que* Dieu connoît qui nous sommes: & je veux croire que nous sommes aussi connus de vous dans le secret de votre conscience.

12. Non iterùm commendamus nos vobis, sed occasionem damus vobis gloriandi pro nobis: ut habeatis ad

12. *Aussi* nous ne prétendons point nous relever encore ici nous-mêmes à votre égard: & nous voulons seulement, *en nous justifiant*

devant vous, vous donner occasion de vous glorifier à notre sujet, *& vous fournir des preuves de notre innocence*, afin que vous puissiez répondre à ceux qui mettent leur gloire dans ce qui paroît, & non dans ce qui est dans le *fond du* cœur, *& qui veulent s'élever au-dessus de nous, à cause de quelques talens extérieurs, ou de quelques vertus affectées, dont ils se font honneur. C'est donc uniquement la gloire de Dieu & votre salut que nous cherchons en tout ce que nous faisons.*

eos, qui in facie gloriantur, & non in corde.

13. Car soit que nous soyons emportés comme hors de nous-mêmes, *& que nous paroissions sortir des bornes de la modestie chrétienne, par les loüanges que nous nous donnons,* c'est pour Dieu *que nous en usons de la sorte, dont la gloire se trouve intéressée dans la réputation de ses ministres :* Soit que nous nous tempérions, *& que nous nous rabaissions dans nos discours & dans nos manieres*, c'est pour vous, *pour nous accommoder à votre foiblesse, & pour vous donner des exemples de modestie & d'humilité. Les faux Apôtres en prennent occasion de nous décrier : mais la crainte d'être méprisés ne nous fera pas changer de conduite,*

13. Sive enim mente excedimus, Deo : sive sobrii sumus, vobis.

14. parce que la charité de *Jesus*-Christ nous presse, *& que l'amour qui l'a porté à donner sa vie pour nous & pour tous les hommes, nous apprend ce que nous devons faire pour sa gloire, & pour le salut de nos freres ;* considérant *en effet*, que si un seul est mort pour tous, donc tous sont morts *à eux-mêmes, pour être entierement à lui.*

14. Charitas enim Christi urget nos : æstimantes hoc, quoniam si unus pro omnibus mortuus est, ergo omnes mortui sunt :

15. Or *il est certain que Jesus*-Christ est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort, & qui est ressuscité pour eux.

15. & pro omnibus mortuus est Christus : ut, & qui vivunt, jam non sibi vivant, sed ei, qui pro ipsis mortuus est & resurrexit.

16. *C'est aussi ce que nous faisons ;* & c'est pourquoi nous ne connoissons plus désor-

16. Itaque nos ex hoc, neminem novimus secundùm

carnem. Et si cognovimus secundum carnem Christum: sed nunc jam non novimus.

mais personne selon la chair, *ni par rapport à nos propres intérêts:* & si nous avons connu *Jesus*-Christ selon la chair, *si nous nous sommes attachés à lui, (je parle en la personne de ceux qui l'ont suivi durant sa vie voyagere) à cause des avantages que nous y trouvions, ou que nous en espérions,* nous ne le connoissons plus maintenant de cette sorte. *Nous nous sommes défaits de ces vûes humaines, qui appartiennent au vieil homme, dont nous avons été dépouillés, pour être revêtus du nouveau.*

§. III. *Chrétien, nouvelle créature. Réconciliation du monde. Ministres de Dieu, ambassadeurs de Jesus-Christ.*

17. Si qua ergo in Christo nova creatura, vetera transierunt: ecce facta sunt omnia nova.

17. Si donc *aussi* quelqu'un est *mort* en *Jesus*-Christ, *& est véritablement ressuscité avec lui, il est aussi devenu* une nouvelle créature. Ce qui étoit de vieux est passé, & tout est nouveau *chez lui, pensées, sentimens, inclinations, actions;*

18. Omnia autem ex Deo, qui nos reconciliavit sibi per Christum: & dedit nobis ministerium reconciliationis.

18. & le tout vient de Dieu, *qui opere en nous le vouloir & le faire,* qui nous a réconciliés avec lui-même par *Jesus*-Christ, & qui nous a confié, *à nous autres Apôtres,* le ministere de cette réconciliation.

19. Quoniam quidem Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi, non reputans illis delicta ipsorum, & posuit in nobis verbum reconciliationis.

19. Car Dieu a réconcilié le monde avec soi en *Jesus*-Christ, ne leur imputant point leurs péchés *à cause de lui:* & il a mis en nous la parole de cette réconciliation, *nous chargeant de l'annoncer aux hommes, & de les exhorter de sa part à en profiter.*

20. Pro Christo ergo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos. Obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo.

20. Nous faisons donc *auprès de vous* la charge d'ambassadeurs de *Jesus*-Christ: & c'est Dieu *même* qui vous exhorte par notre bouche, *lorsque* nous vous conjurons au nom de *Jesus*-Christ de vous réconcilier avec Dieu. *Ne vous rendez donc pas sourds à cette voix; n'endurcissez pas vos cœurs; & laissez-vous toucher à la charité de Dieu. Elle est immense & infinie,*

21. Eum, qui non nove-

21. puisque, pour l'amour de nous, il a

traité celui qui ne connoissoit point le péché, comme s'il eût été le péché *même, faisant mourir sur la croix son propre Fils*, afin qu'en lui nous devinssions *justes de la* justice *intérieure qui vient* de Dieu, *& qui rend l'homme vraiment juste à ses yeux.*

rat peccatum, pro nobis peccatum fecit, ut nos efficeremur justitia Dei in ipso.

CHAPITRE VI.

§. I. *Ne pas recevoir la grace en vain. Description des vertus & des persécutions des ministres de l'Evangile.*

1. Etant donc les coopérateurs *de Dieu dans l'ouvrage de votre sanctification*, nous vous exhortons de ne pas recevoir en vain la grace de Dieu, *& le salut* qu'il vous présente.

1. Adjuvantes autem exhortamur, ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.

2. Car il dit *lui-même* : Je vous ai exaucé au tems favorable, & je vous ai aidé au jour de salut. *Or* voici maintenant le tems favorable ; voici maintenant le jour du salut. *Ayez donc soin d'en profiter ; & ne laissez pas passer ces jours de graces, ces tems de miséricorde, qui ne reviendront peut-être jamais.*

2. Ait enim : Tempore accepto exaudivi te, & in die salutis adjuvi te. Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.

3. *C'est à quoi, dis-je, nous vous exhortons, comme étant les coopérateurs de Dieu :* & nous prenons garde *aussi nous-mêmes, en cette qualité*, de ne donner à personne aucun sujet de scandale, afin que notre ministere ne soit point deshonoré.

3. Nemini dantes ullam offensionem, ut non vituperetur ministerium nostrum :

4. Mais *agissant* en toutes choses comme *de fideles* ministres de Dieu, nous nous rendons recommandables par une grande patience dans les maux, dans les nécessités *pressantes*, & dans les extrèmes afflictions,

4. sed in omnibus exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros, in multa patientia, in tribulationibus, in necessitatibus, in angustiis,

5. dans les plaies, dans les prisons, dans les séditions, dans les travaux, dans les veilles, dans les jeûnes,

5. in plagis, in carceribus, in seditionibus, in laboribus, in vigiliis, in jejuniis,

6. par la pureté, par la science, par une douceur persévérante, par la bonté, par les *fruits du* saint Esprit, par une charité sincere,

6. in castitate, in scientia, in longanimitate, in suavitate, in Spiritu sancto, in charitate non ficta,

7. in verbo veritatis, in virtute Dei, per arma justitiæ à dextris, & à sinistris :

7. par la parole de vérité *que nous annonçons*, par la force de Dieu *dont nous sommes revêtus*, par les armes de la justice *dont nous nous servons* pour combattre à droite & à gauche, *& pour nous soûtenir également*,

8. per gloriam, & ignobilitatem; per infamiam, & bonam famam : ut seductores, & veraces, sicut qui ignoti & cogniti :

8. parmi l'honneur & l'ignominie, parmi la mauvaise & la bonne réputation. *Car on nous considere* comme des séducteurs, quoique sinceres *&* véritables ; comme inconnus, quoique très-connus ;

9. quasi morientes, & ecce vivimus : ut castigati, & non mortificati :

9. comme *toûjours* mourans, & vivans néanmoins *toûjours :* comme châtiés, mais non jusqu'à être tués, *Dieu nous conservant la vie, pour preuve de notre innocence.*

10. quasi tristes, semper autem gaudentes : sicut egentes, multos autem locupletantes : tanquam nihil habentes, & omnia possidentes.

10. *Nous paroissons* comme tristes, & nous sommes toûjours dans la joie ; comme pauvres, & nous enrichissons plusieurs ; comme n'ayant rien, & nous possédons tout, *parce que nous possédons Dieu, qui est le maître de tout.*

§. II. *Saint Paul aime & veut être aimé. Jesus-Christ & Belial inalliables. Que les enfans de Dieu fuient ses ennemis.*

11. Os nostrum patet ad vos, ô Corinthii, cor nostrum dilatatum est.

11. O Corinthiens, ma bouche s'ouvre, & mon cœur s'étend par l'affection que je vous porte.

12. Non angustiamini in nobis, angustiamini autem in visceribus vestris :

12. Mes entrailles ne sont point resserrées pour vous ; mais les vôtres le sont *pour moi.*

13. eandem autem habentes remunerationem, tanquam filiis dico, dilatamini & vos.

13. Rendez-moi donc amour pour amour ; je vous parle comme à mes enfans : étendez aussi *pour moi* votre cœur, *& recevez les avis que je vous donne, comme venant d'un pere qui vous aime tendrement.*

14. Nolite jugum ducere cum infidelibus. Quæ enim participatio justitiæ cum iniquitate? Aut quæ societas luci ad tenebras

14. Ne vous attachez point à un même joug avec les infideles, *en contractant mariage avec eux, ou en vous liant à eux en quelque autre maniere que ce soit.* Car quelle union peut-il y avoir entre la justice & l'iniquité? quel commerce entre la lumiere & les ténebres?

15. quel

15. quel accord entre *Jesus*-Christ & Belial ? quelle société entre le fidele & l'infidele ?

16. quel rapport entre le temple de Dieu & les idoles ? car vous êtes le temple du Dieu vivant, comme Dieu dit lui-même *dans l'Ecriture :* J'habiterai en eux, & je m'y promenerai ; je serai leur Dieu, & ils seront mon peuple.

17. C'est pourquoi sortez du milieu de ces personnes, dit le Seigneur : Séparez-vous d'eux, & ne touchez point à ce qui est impur ;

18. & je vous recevrai; je serai votre pere, & vous serez mes fils & mes filles, dit le Seigneur tout-puissant.

15. Quæ autem conventio Christi ad Belial ? Aut quæ pars fideli cum infideli ?

16. Qui autem consensus templo Dei cum idolis ? Vos enim estis templum Dei vivi, sicut dicit Deus : Quoniam inhabitabo in illis, & inambulabo inter eos : & ero illorum Deus, & ipsi erunt mihi populus.

17. Propter quod exite de medio eorum, & separamini, dicit Dominus, & immundum ne tetigeritis :

18. & ego recipiam vos : & ero vobis in patrem, & vos eritis mihi in filios & filias, dicit Dominus omnipotens.

CHAPITRE VII.

§. I. *Sanctification de cœur & de corps dans la crainte de Dieu. Affliction & consolation de saint Paul.*

1. Ayant donc reçû de telles promesses, *mes* chers *freres*, purifions-nous de tout ce qui souille le corps & l'esprit, achevant *l'œuvre de* notre sanctification dans la crainte de Dieu. *C'est à quoi nous vous exhortons; c'est tout ce que nous demandons de vous : Recevez donc favorablement nos paroles,*

2. *&* donnez-nous une place dans votre cœur. *Nous n'avons rien fait qui nous en rende indignes;* nous n'avons fait tort à personne ; nous n'avons corrompu *l'esprit de* personne; nous n'avons pris le bien de personne.

3. Je ne vous dis pas ceci pour vous condamner, *& pour vous reprocher votre ingratitude. Je n'ai aucun ressentiment contre vous,* puisque je vous ai déja dit que vous êtes dans mon cœur à la mort & à la vie.

4. Mais je vous parle avec une grande

1. Has ergo habentes promissiones, charissimi, mundemus nos ab omni inquinamento carnis & spiritûs, perficientes sanctificationem in timore Dei.

2. Capite nos. Neminem læsimus, neminem corrupimus, neminem circumvenimus.

3. Non ad condemnationem vestram dico, prædiximus enim quòd in cordibus nostris estis, ad commoriendum, & ad convivendum.

4. Multa mihi fiducia est

apud vos, multa mihi gloriatio pro vobis, repletus sum consolatione, superabundo gaudio in omni tribulatione nostra.

confiance *& une grande liberté, parce que je suis persuadé que vous recevrez bien ce que je vous dis.* J'ai grand sujet de me glorifier de vous *& de votre prompte obéïssance : de sorte que* je suis rempli de consolation, je suis comblé de joie parmi toutes mes souffrances, *qui sont très-grandes :*

5. Nam & cùm venissemus in Macedoniam, nullam requiem habuit caro nostra, sed omnem tribulationem passi sumus: foris pugnæ, intus timores.

5. car étant venu en Macédoine, nous n'avons eu aucun relâche selon la chair, mais nous avons toûjours eu à souffrir ; *ce n'a été que* combats au-dehors, *& que* frayeurs au-dedans.

6. Sed qui consolatur humiles, consolatus est nos Deus in adventu Titi.

6. Mais Dieu, qui console les humbles & les affligés, nous a consolés par l'arrivée de Tite ;

7. Non solùm autem in adventu ejus, sed etiam in consolatione, qua consolatus est in vobis, referens nobis vestrum desiderium, vestrum fletum, vestram æmulationem pro me, ita ut magis gauderem.

7. & non-seulement par son arrivée, mais encore par la consolation qu'il a lui-même reçûe de vous, *& dont il m'a fait part*, m'ayant rapporté l'extrême desir que vous avez *de me revoir*, la douleur que vous avez ressentie *de m'avoir affligé par votre négligence à punir le crime qui étoit parmi vous*, l'ardente affection que vous me portez, *& le zele avec lequel vous vous déclarez pour moi contre les faux apôtres ;* ce qui m'a été une augmentation de joie, *& ce qui m'a fait oublier tout le chagrin que j'ai eu de vous avoir affligés.*

§. II. *Tristesse selon Dieu, mere de la pénitence. Tristesse du monde donne la mort.*

8. Quoniam etsi contristavi vos in epistola, non me pœnitet: etsi pœniteret, videns quòd epistola illa (etsi ad horam) vos contristavit ;

8. Car encore que je vous aye attristés par ma lettre, je n'en suis plus fâché néanmoins à présent, quoique je l'aye été auparavant, en voyant qu'elle vous avoit attristés pour un peu de tems.

9. nunc gaudeo : non quia contristati estis, sed quia contristati estis ad pœnitentiam. Contristati enim estis secundùm Deum, ut in nullo detrimentum patiamini ex nobis.

9. Mais maintenant j'ai de la joie, non de ce que vous avez eu de la tristesse, mais de ce que votre tristesse vous a portés à la pénitence ; *de sorte que* la tristesse que vous avez eue a été selon Dieu ; & ainsi la peine que nous vous avons causée ne vous a été nullement désavantageuse.

10. Car la tristesse qui est selon Dieu, *comme a été la vôtre qui est venue du regret de l'avoir offensé*, produit pour le salut une pénitence stable : mais la tristesse de ce monde, *& la douleur qu'on ressent lorsqu'on est privé de ses biens ou de ses plaisirs*, produit la mort, *excitant dans l'ame des mouvemens de colere, de murmure, de vengeance, qui lui donnent la mort.*

10. Quæ enim secundùm Deum tristitia est, pœnitentiam in salutem stabilem operatur : sæculi autem tristitia mortem operatur.

11. Considérez donc combien cette tristesse selon Dieu, que vous avez ressentie, a produit en vous, *non-seulement* de soin & de vigilance *sur vous-mêmes*, mais de satisfaction *envers nous*, d'indignation *contre cet incestueux*, de crainte *de la colere de Dieu*, de desir *de nous revoir*, de zele *pour nous défendre*, d'ardeur à venger *ce crime ; de sorte que* vous avez fait voir, par toute *votre conduite*, que vous étiez purs & irréprochables dans cette affaire, *comme nous le souhaitions effectivement.*

11. Ecce enim hoc ipsum, secundùm Deum contristari vos, quantam in vobis operatur solicitudinem : sed defensionem, sed indignationem, sed timorem, sed desiderium, sed æmulationem, sed vindictam. In omnibus exhibuistis vos, incontaminatos esse negotio.

12. Car lorsque nous vous avons écrit, ce n'a été ni à cause de celui qui a fait l'injure, ni à cause de celui qui l'a soufferte, *ni pour punir le fils incestueux, ni pour venger le pere déshonoré ;* mais *ç'a été* pour vous faire connoître le soin que nous avons de vous devant Dieu, *& le desir que nous avons que vous soyez innocens à ses yeux.*

12. Igitur, etsi scripsi vobis, non propter eum qui fecit injuriam, nec propter eum qui passus est : sed ad manifestandam solicitudinem nostram, quam habemus pro vobis

13. C'est pourquoi *aussi* nous avons été consolés, *lorsque Tite nous a assûrés que vous n'aviez nulle part à ce crime.* Et outre la consolation que nous en avons reçûe, notre joie s'est beaucoup augmentée par celle de Tite, voyant que vous avez tous contribué au repos de son esprit, *que ce crime avoit troublé ;*

13. coram Deo : ideò consolati sumus. In consolatione autem nostra abundantiùs magis gavisi sumus super gaudio Titi, quia refectus est spiritus ejus ab omnibus vobis.

14. & que si je me suis loüé de vous, en lui parlant, je n'ai point eu sujet d'en rougir ; mais qu'ainsi que nous ne vous avions rien dit que dans la vérité, aussi le témoi-

14. Etsi quid apud illum de vobis gloriatus sum, non sum confusus, sed sicut omnia vobis in veritate locuti sumus, ita & gloriatio nos-

tra, quæ fuit ad Titum, veritas facta est :

gnage avantageux que nous avions rendu *de vous* à Tite, s'est trouvé conforme à la vérité.

15. & viscera ejus abundantiùs in vobis sunt : reminiscentis omnium vestrûm obedientiam, quomodo cum timore & tremore excepistis illum.

15. C'est pourquoi il ressent dans son cœur un redoublement d'affection envers vous, lorsqu'il se souvient de l'obéissance que vous lui avez rendue, & comment vous l'avez reçû avec crainte & tremblement.

16. Gaudeo quòd in omnibus confido in vobis.

16. Je me réjoüis *donc après cette épreuve*, de ce que je puis me promettre tout de vous, *& de ce que j'ai lieu d'espérer que vous ne me refuserez rien de ce que je vous demanderai. Je me servirai de ce crédit que vous voulez bien que j'aye auprès de vous, pour implorer votre assistance en faveur des pauvres fideles de Jerusalem, qui ont été dépouillés de leurs biens par la persécution, ou qui s'en sont dépouillés eux-mêmes par l'excès de leur charité.*

CHAPITRE VIII.

§. I. *Fideles de Macédoine pauvres & prodigues envers les pauvres.*

1. Notam autem facimus vobis, fratres, gratiam Dei, quæ data est in Ecclesiis Macedoniæ :

1. MAis il faut *auparavant*, mes freres, que je vous fasse savoir la grace que Dieu a faite aux Eglises de Macédoine,

2. quòd in multo experimento tribulationis, abundantia gaudii ipsorum fuit; & altissima paupertas eorum, abundavit in divitias simplicitatis eorum :

2. *qui est* que leur joie s'est d'autant plus redoublée, qu'ils ont été éprouvés par de plus grandes afflictions ; & que leur profonde pauvreté a répandu avec abondance les richesses de leur charité sincere.

3. quia secundùm virtutem testimonium illis reddo, & supra virtutem voluntarii fuerunt,

3. Car il est vrai, & il faut que je leur rende ce témoignage, qu'ils se sont portés d'eux-mêmes à donner autant qu'ils pouvoient, & même au-delà de ce qu'ils pouvoient ;

4. cum multa exhortatione obsecrantes nos gratiam, & communicationem ministerii, quod fit in Sanctos.

4. nous conjurant avec beaucoup de prieres *de recevoir* leurs aumônes ; & *de souffrir* qu'ils eussent part à la charité qu'on fait aux saints *de Jerusalem*.

5. Et non sicut speravimus,

5. Et ils n'ont pas fait seulement en cela

ce que nous avions espéré d'eux; mais ils se sont donnés eux-mêmes, premierement au Seigneur, & puis à nous par la volonté de Dieu, *afin que nous disposassions d'eux, & de tout ce qui leur appartient, comme nous le jugerions à propos.*

sed semetipsos dederunt primùm Domino, deinde nobis per voluntatem Dei;

6. En sorte que *l'ardeur de leur charité nous ayant touchés, & nous ayant fait desirer de voir en vous le même zele pour la pratique de cette vertu*, nous avons prié Tite, que, comme il a déja commencé *de travailler à l'ouvrage de votre sanctification, il* acheve de vous rendre parfaits en cette grace;

6. ita ut rogaremus Titum, ut quemadmodum cœpit, ita & perficiat in vobis etiam gratiam istam.

7. & que, comme vous êtes riches en toutes choses, en foi, en paroles, en science, en toute sorte de soins, & en l'affection que vous nous portez, vous le soyez aussi en cette grace *de libéralité envers vos freres.*

7. Sed sicut in omnibus abundatis fide, & sermone, & scientiâ, & omni sollicitudine, insuper & charitate vestrâ in nos, ut & in hac gratia abundetis.

8. Ce que je ne vous dis pas néanmoins pour vous imposer une loi, mais seulement pour vous porter, par l'exemple de l'ardeur des autres, à donner des preuves de votre charité sincere. *Vous n'y êtes pas seulement excités par l'exemple des Macédoniens, mais encore par celui de Jesus-Christ.*

8. Non quasi imperans dico: sed per aliorum sollicitudinem, etiam vestræ charitatis ingenium bonum comprobans.

§. II. *Assister les pauvres de tout son pouvoir.*

9. Car vous savez quelle a été la bonté de notre Seigneur Jesus-Christ, qui étant riche, s'est rendu pauvre pour l'amour de vous, afin que vous devinssiez riches par sa pauvreté.

9. Scitis enim gratiam Domini nostri Jesu Christi, quoniam propter vos egenus factus est, cùm esset dives, ut illius inopiâ vos divites essetis.

10. C'est donc ici un conseil que je vous donne, parce qu'il vous est utile: & *vous devez l'embrasser avec* d'autant plus *d'ardeur*, que vous n'avez pas seulement commencé les premiers à faire cette charité, mais que vous en avez *de vous-mêmes* formé le dessein dès l'année passée, *avant qu'on vous en eût parlé.*

10. Et consilium in hoc do: hoc enim vobis utile est, qui non solùm facere, sed & velle cœpistis ab anno priore:

11. nunc verò & facto perficite : ut quemadmodum promptus est animus voluntatis, ita sit & perficiendi ex eo quod habetis.

11. Achevez donc maintenant ce que vous avez commencé dès-lors, afin que, comme vous avez une prompte volonté d'assister vos freres, vous les assistiez aussi effectivement de ce que vous avez, *& sans vous incommoder. Votre aumône, si elle est petite, n'en sera pas moins agréable à Dieu.*

12. Si enim voluntas prompta est; secundùm id quod habet, accepta est, non secundùm id quod non habet.

12. Car lorsqu'un homme a une grande volonté de donner, *Dieu* la reçoit, ne demandant de lui que ce qu'il peut, & non ce qu'il ne peut pas.

13. Non enim ut aliis sit remissio, vobis autem tribulatio, sed ex æqualitate.

13. Et ainsi je n'entends pas que les autres soient soulagés, & que vous soyez surchargés:

14. In præsenti tempore vestra abundantia illorum inopiam suppleat : ut & illorum abundantia vestræ inopiæ sit supplementum, ut fiat æqualitas, sicut scriptum est :

14. mais que, pour ôter l'inégalité *qui se trouve entre vous*, votre abondance *temporelle* supplée maintenant à leur pauvreté *temporelle*, afin que votre pauvreté *spirituelle* soit soulagée *aussi* par leur abondance *spirituelle*, & qu'ainsi tout soit réduit à l'égalité, selon qu'il est écrit *de la manne :*

15. qui multum, non abundavit: & qui modicum, non minoravit.

15. Celui qui *en recueillit* beaucoup n'en eut pas plus que les autres, & celui qui *en recueillit* peu n'en eut pas moins.

16. Gratias autem Deo, qui dedit eamdem solicitudinem pro vobis in corde Titi,

16. Or je rends graces à Dieu de ce qu'il a donné au cœur de Tite la même sollicitude *que j'ai* pour vous, *& de ce qu'il lui a inspiré le même desir de vous voir entrer dans cette bonne œuvre.*

17. quoniam exhortationem quidem suscepit : sed cùm solicitior esset, suâ voluntate profectus est ad vos.

17. Car non-seulement il a bien reçû la priere que je lui ai faite *d'aller vous exhorter à avancer cette quête :* mais s'y étant porté de lui-même avec encore plus d'affection, il est parti de son propre mouvement pour vous aller voir.

§. III. *Saint Paul veut un témoin de sa fidélité à dispenser les aumônes de l'Eglise.*

18. Nous avons envoyé aussi avec lui notre frere *Luc*, qui est devenu célebre dans toutes les Eglises, par l'Evangile *qu'il a publié avec beaucoup de zele & de fidélité ;*

18. Misimus etiam cum illo fratrem, cujus laus est in Evangelio per omnes Ecclesias :

19. & qui de plus a été choisi par les Eglises pour nous accompagner dans nos voyages, & prendre part au soin que nous avons de procurer cette assistance *à nos freres*, pour la gloire du Seigneur, & pour seconder notre bonne volonté.

19. non solùm autem, sed & ordinatus est ab Ecclesiis comes peregrinationis nostræ in hanc gratiam, quæ ministratur à nobis ad Domini gloriam, & destinatam voluntatem nostram :

20. Notre dessein, *en donnant ce compagnon à Tite*, a été d'éviter que personne ne nous puisse rien reprocher sur le sujet de cette aumône abondante, dont nous sommes les dispensateurs.

20. devitantes hoc, ne quis nos vituperet in hac plenitudine, quæ ministratur à nobis.

21. Car nous tâchons de faire le bien avec tant de circonspection, qu'il soit approuvé, non-seulement de Dieu, mais aussi des hommes.

21. Providemus enim bona non solùm coram Deo, sed etiam coram hominibus.

22. Nous avons envoyé encore avec eux notre frere *Apollon*, que nous avons reconnu zélé & vigilant en plusieurs rencontres, & qui l'est encore beaucoup plus en celle-ci. Or nous avons une grande confiance en vous, *& nous espérons que vous en userez bien*,

22. Misimus autem cum illis & fratrem nostrum, quem probavimus in multis sæpè solicitum esse : nunc autem multò solicitiorem, confidentia multa in vos.

23. soit à l'égard de Tite qui est uni avec moi, & qui travaille comme moi pour votre salut, soit *à l'égard de* nos freres *qui l'accompagnent*, qui sont les Apôtres *ou les députés* des Eglises & la gloire de *Jesus*-Christ, *par l'éclat de leur vertu.*

23. Sive pro Tito, qui est socius meus, & in vos adjutor, sive fratres nostri, Apostoli Ecclesiarum, gloria Christi.

24. Donnez-leur donc devant les Eglises des preuves de votre charité ; & faites voir que c'est avec sujet que nous nous sommes loüés de vous.

24. Ostensionem ergo, quæ est charitatis vestræ, & nostræ gloriæ pro vobis, in illos ostendite in faciem Ecclesiarum.

CHAPITRE IX.

§. I. *Donner librement & avec joie. Qui seme peu moissonnera peu.*

1. Nam de ministerio, quod fit in sanctos, ex abundanti est mihi scribere vobis.

1. J'*en demeure là;* car il seroit superflu de vous écrire *davantage* touchant cette assistance qui se prépare pour les saints *de Jerusalem*,

2. Scio enim promptum animum vestrum: pro quo de vobis glorior apud Macedones. Quoniam & Achaia parata est ab anno præterito, & vestra æmulatio provocavit plurimos.

2. parce que je sai avec quelle affection vous vous y portez, dont je me glorifie aussi devant les Macédoniens, *leur disant que la province* d'Achaïe est disposée *à faire cette charité* dès l'année passée: & votre exemple a excité le même zele dans *l'esprit de* plusieurs.

3. Misi autem, fratres: ut ne quod gloriamur de vobis, evacuetur in hac parte, ut (quemadmodum dixi) parati sitis:

3. C'est pourquoi j'ai envoyé *nos* freres vers vous, afin que ce ne soit pas en vain que je me sois loüé de vous en ce point, & qu'on vous trouve tout prêts, selon l'assûrance que j'en ai donnée;

4. ne cùm venerint Macedones mecum, & invenerint vos imparatos, erubescamus nos (ut non dicamus vos) in hac substantia.

4. de peur que si ceux de Macédoine, qui viendront avec moi, trouvoient que vous n'eussiez rien préparé, ce ne fût à nous, pour ne pas dire à vous-mêmes, un sujet de confusion dans cette conjoncture, *de nous être loüés de vous & de votre zele pour cette bonne œuvre, dont on ne verroit aucune marque.*

5. Necessarium ergo existimavi rogare fratres, ut præveniant ad vos, & præparent repromissam benedictionem hanc paratam esse, sic quasi benedictionem, non tanquam avaritiam.

5. C'est ce qui m'a fait juger nécessaire de supplier *nos* freres de vous aller trouver avant moi, afin qu'ils ayent soin que la charité que vous avez promis de faire soit toute prête *avant notre arrivée;* mais de telle sorte que ce soit un don offert par la charité, & non arraché à l'avarice.

6. Hoc autem dico: Qui parcè seminat, parcè & metet; & qui seminat in benedictionibus, de benedictionibus & metet.

6. Or, *pour vous engager à faire une aumône abondante*, je vous avertis, *mes freres*, que celui qui seme peu moissonnera peu, & que celui qui seme avec abondance moissonnera aussi avec abondance.

7. *Ainsi*

7. *Ainsi* que chacun donne ce qu'il aura résolu en lui-même de donner, non avec tristesse, ni comme par force; car Dieu aime celui qui donne avec joie. *Ne craignez pas que votre libéralité vous mette en danger de manquer des choses nécessaires, ni qu'elle demeure sans récompense;*

7. Unusquisque prout destinavit in corde suo, non ex tristitia, aut ex necessitate: hilarem enim datorem diligit Deus.

8. car Dieu est tout-puissant pour combler de toute grace; *& il ne manquera pas de le faire*, afin qu'ayant en tout tems & en toutes choses tout ce qui suffit *pour votre subsistance*, vous ayez *encore* abondamment de quoi exercer toutes sortes de bonnes œuvres,

8. Potens est autem Deus omnem gratiam abundare facere in vobis: ut in omnibus semper omnem sufficientiam habentes, abundetis in omne opus bonum:

9. selon qu'il est écrit *du juste:* Il distribue *son bien*, il *le* donne aux pauvres; & sa justice demeure éternellement. *Soyez donc justes aussi en ce point, & qu'une fausse prévoyance n'arrête point votre charité.*

9. sicut scriptum est: Dispersit, dedit pauperibus: justitia ejus manet in sæculum sæculi.

§. II. *Dieu glorifié dans les aumônes, par ceux qui donnent & par ceux qui reçoivent.*

10. Car Dieu qui donne la semence à celui qui seme, vous donnera le pain dont vous avez besoin pour vivre: & *non-seulement il vous donnera ce pain, mais* il multipliera la semence *de vos charités*, & fera croître de plus en plus les fruits de votre justice,

10. Qui autem administrat semen seminanti: & panem ad manducandum præstabit, & multiplicabit semen vestrum, & augebit incrementa frugum justitiæ vestræ;

11. afin que vous soyez riches en tout, *& que vous ayez tout ce qui vous est nécessaire* pour exercer avec un cœur simple, *plein de foi & de confiance en Dieu*, toute sorte de charités: ce qui donne sujet *à ceux qui les reçoivent* par nous, de rendre à Dieu de grandes actions de graces.

11. ut in omnibus locupletati abundetis in omnem simplicitatem, quæ operatur per nos gratiarum actionem Deo,

12. Car cette oblation, dont nous sommes les ministres ne supplée pas seulement aux besoins des saints; mais elle est riche & abondante envers Dieu, par le grand nombre d'actions de graces qu'elle lui fait

12. Quoniam ministerium hujus officii, non solùm supplet ea quæ desunt sanctis, sed etiam abundat per multas gratiarum actiones in Domino,

rendre *par les fideles de Jerusalem.*

13. per probationem ministerii hujus, glorificantes Deum in obedientia confessionis vestræ; in Evangelium Christi, & simplicitate communicationis in illos, & in omnes,

13. parce que *ces saints* recevant ces preuves de votre libéralité par notre ministere, se portent à glorifier Dieu de la soûmission que vous témoignez à l'Evangile de *Jesus*-Christ, & de la bonté avec laquelle vous faites part de vos biens, soit à eux, soit à tous les autres *qui en ont besoin ;*

14. & in ipsorum obsecratione pro vobis, desiderantium vos propter eminentem gratiam Dei in vobis.

14. & à témoigner l'amour qu'ils vous portent, par les prieres qu'ils font pour vous, & par le grand desir qu'ils ont de vous voir, à cause de l'excellente grace que vous avez reçûe de Dieu. *Je me joins aussi à eux dans les loüanges qu'ils lui donnent pour vous : & je souhaite de tout mon cœur avec eux, que*

15. Gratias Deo super inenarrabili dono ejus.

15. Dieu soit loüé de son ineffable don, *& de la grace excellente qu'il a mise en vous.*

CHAPITRE X.

§. I. *Saint Paul accusé de présomption. Raisonnemens détruits. Esprit captif & assujetti à Jesus-Christ.*

1. Ipse autem ego Paulus obsecro vos, per mansuetudinem & modestiam Christi, qui in facie quidem humilis sum inter vos, absens autem confido in vobis.

1. MAis moi-même Paul, *qui vous parle ici en faveur des autres, je veux aussi vous demander une grace pour moi.* Je vous conjure *donc*, par la douceur & la modestie de *Jesus*-Christ, *que je voudrois toûjours imiter*, moi, qui, *selon que quelques-uns disent*, étant présent, parois bas & méprisable parmi vous, au lieu qu'étant absent, j'agis envers vous avec hardiesse;

2. Rogo autem vos ne præsens audeam, per eam confidentiam quâ existimor audere, in quosdam, qui arbitrantur nos tanquam secundùm carnem ambulemus.

2. Je vous prie, dis-je, qu'étant présent, je ne sois point obligé d'user *envers vous* avec confiance de cette *autorité & de cette* hardiesse avec laquelle on m'accuse d'agir, *& avec laquelle effectivement j'agirai* envers quelques-uns, qui s'imaginent que nous vivons selon la chair, *que nous nous conduisons par des vûes humaines & charnelles : & cela très-faussement :*

3. car encore que nous vivions dans la chair, nous ne combattons pas ſelon la chair.

> 3. In carne enim ambulantes, non ſecundùm carnem militamus.

4. Les armes de notre milice ne ſont point charnelles, *& n'ont rien de la foibleſſe de la chair :* mais elles ſont puiſſantes en Dieu, *qui leur donne toute la force néceſſaire* pour renverſer les remparts *qu'on leur oppoſe. Et c'eſt par ces armes que* nous détruiſons les raiſonnemens *humains ;*

> 4. Nam arma militiæ noſtræ, non carnalia ſunt, ſed potentia Deo ad deſtructionem munitionum, conſilia deſtruentes,

5. *que nous renverſons* tout ce qui s'éleve avec hauteur contre la ſcience de Dieu; & que nous réduiſons en ſervitude tous les eſprits, pour *les ſoûmettre à* l'obéiſſance de *Jeſus*-Chriſt.

> 5. & omnem altitudinem extollentem ſe adverſùs ſcientiam Dei, & in captivitatem redigentes omnem intellectum in obſequium Chriſti,

6. Ayant *donc ainſi* en notre main le pouvoir de punir tous les déſobéiſſans, *nous en uſerons* lorſque vous aurez ſatisfait à tout ce que l'obéiſſance demande de vous, *étant bien aiſes de différer ainſi à nous en ſervir, afin qu'en vous donnant par-là le tems de vous convertir, nous ne ſoyons pas obligés de vous comprendre dans le châtiment que nous exercerons ſur les coupables. Ayez donc ſoin auſſi de profiter de cette indulgence que nous avons pour vous, & hâtez-vous de vous ſéparer des faux Apôtres. Vous vous attachez fortement à eux, & vous les préférez à nous :*

> 6. & in promptu habentes ulciſci omnem inobedientiam, cùm impleta fuerit veſtra obedientia

§. II. *Pouvoir de ſaint Paul pour édifier, & non pour détruire. Vanité des faux Apôtres. Nulle gloire qu'en Dieu.*

7. *Mais* jugez *au moins* des choſes ſelon qu'elles paroiſſent *en elles-mêmes ; & voyez ſi vous remarquerez quelque choſe dans les faux Apôtres qui mérite cette préférence, & qui leur donne droit de s'élever comme ils font au-deſſus de nous. Je ne crois pas que cela ſe trouve. En effet*, ſi quelqu'un *d'eux* ſe perſuade en lui-même qu'il eſt à *Jeſus*-Chriſt, il doit auſſi conſidérer en lui-même, que, comme il eſt à *Jeſus*-Chriſt, nous ſommes auſſi à *Jeſus*-

> 7. Quæ ſecundùm faciem ſunt, videte. Si quis confidit ſibi Chriſti ſe eſſe, hoc cogitet iterùm apud ſe : quia ſicut ipſe Chriſti eſt, ita & nos.

Christ. *Je pourrois même dire que nous y sommes plus que lui:*

8. Nam, & si ampliùs aliquid gloriatus fuero de potestate nostra, quam dedit nobis Dominus in ædificationem, & non in destructionem vestram: non erubescam.

8. car quand je me glorifierois un peu davantage de la puissance que le Seigneur m'a donnée pour votre édification, & non pour votre destruction, *& que je m'éleverois audessus d'eux, à cause du pouvoir que j'ai reçû, non-seulement de prêcher l'Evangile, mais de punir les pécheurs, de les retrancher du corps de Jesus-Christ, & de les livrer au démon;* je n'aurois pas sujet d'en rougir, *& je pourrois soûtenir, par de bons effets, ce que j'aurois avancé par mes paroles.*

9. Ut autem non existimer tanquam terrere vos per epistolas:

9. Mais *je me retiens*, afin qu'il ne semble pas que nous voulions vous étonner par des lettres;

10. Quoniam quidem epistolæ, inquiunt, graves sunt & fortes: præsentia autem corporis infirma, & sermo contemptibilis:

10. (parce qu'à la vérité, disent-ils, les lettres *de Paul* sont graves & fortes: mais lorsqu'il est présent, il paroît bas en sa personne & méprisable en son discours.)

11. hoc cogitet qui ejusmodi est, quia quales sumus verbo per epistolas absentes, tales & præsentes in facto.

11. Que celui donc qui est dans ce sentiment considere qu'étant présens, nous nous conduisons dans nos actions de la même maniere que nous parlons dans nos lettres étant absens.

12. Non enim audemus inserere, aut comparare nos quibusdam, qui seipsos commendant, sed ipsi in nobis nosmetipsos metientes, & comparantes nosmetipsos nobis.

12. Car nous n'osons pas nous mettre au rang de quelques-uns, qui se relevent eux-mêmes, *en s'attribuant des qualités qu'ils n'ont pas*, ni nous comparer à eux, *pour faire paroître davantage notre mérite:* mais nous nous mesurons sur ce que nous sommes véritablement en nous, & nous ne nous comparons qu'avec nous-mêmes.

13. Nos autem non in immensum gloriabimur, sed secundùm mensuram regulæ, quâ mensus est nobis Deus, mensuram pertingendi usque ad vos.

13. Et *ainsi* quant à nous; nous ne nous glorifierons point deméśurément, *& nous ne nous vanterons point d'avoir porté l'Evangile par toute la terre:* mais nous renfermant dans les bornes du partage que Dieu nous a donné, *nous nous glorifierons* d'être parvenus jusqu'à vous: *& nous pouvons le faire avec justice;*

14. car, *en disant cela*, nous ne nous étendons pas au-delà de ce que nous devons, comme si nous n'étions pas parvenus jusqu'à vous, puisque nous sommes arrivés jusqu'à vous, en *prêchant* l'Evangile de *Jesus-Christ*.

14. Non enim quasi non pertingentes ad vos, superextendimus nos : usque ad vos enim pervenimus in Evangelio Christi.

15. Nous ne nous relevons *donc* point deméfurément, en nous attribuant les travaux des autres, *& nous faisant honneur d'avoir porté l'Evangile où nous ne l'avons point porté; & nous avoüons sincerement n'avoir pas été plus loin que vous:* mais nous espérons que votre foi croissant toûjours en vous de plus en plus, nous étendrions notre partage beaucoup plus loin,

15. Non in immensum gloriantes in alienis laboribus : spem autem habentes crescentis fidei vestræ in vobis magnificari secundùm regulam nostram in abundantiam,

16. en prêchant l'Evangile aux nations qui sont au-delà de vous, *auxquelles on ne l'a point encore annoncé. Car* nous ne voulons point entreprendre sur le partage d'un autre, ni nous glorifier *d'avoir bâti* sur ce qu'il auroit déja préparé, *comme font les faux Apôtres.*

16. etiam in illa, quæ ultra vos sunt, evangelizare, non in aliena regula in iis quæ præparata sunt gloriari.

17. Mais *pour finir tout ce long discours, & vous apprendre en un mot en quoi il faut se glorifier, je vous dirai qu'il faut* que celui qui se glorifie, se glorifie dans *ce que* le Seigneur *voit de bon en lui.*

17. Qui autem gloriatur, in Domino glorietur.

18. Car ce n'est pas celui qui se rend témoignage à soi-même qui est vraiment estimable; mais c'est celui à qui Dieu rend témoignage.

18. Non enim qui seipsum commendat, ille probatus est : sed quem Deus commendat.

CHAPITRE XI.

§. I. *Zele de Saint Paul. Eglise vierge & épouse. Séducteurs transformés en Apôtres.*

1. Utinam sustineretis modicum quid insipientiæ meæ, sed & supportate me.

1. C'*est donc une espece de folie de se rendre témoignage à soi-même.* Plût à Dieu *néanmoins* que vous voulussiez un peu supporter *en cela* mon imprudence! Et supportez-la, *je vous prie. C'est parce que je vous aime, que je suis imprudent.*

2. æmulor enim vos Dei æmulatione. Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo.

2. Car j'ai pour vous un amour de jalousie, & d'une jalousie de Dieu, *qui ne me permet pas de voir avec indifférence que vous vous attachiez à d'autres qu'à lui,* parce que je vous ai fiancés à cet unique Epoux, qui est *Jesus*-Christ, *& que je suis obligé de vous conserver dans la pureté de la foi que vous avez reçûe,* pour vous présenter à lui comme une vierge toute pure *& toute sainte.*

3. Timeo autem, ne sicut serpens Hevam seduxit astutiâ suâ, ita corrumpantur sensus vestri, & excidant à simplicitate, quæ est in Christo.

3. Mais j'appréhende qu'ainsi que le serpent séduisit Eve par ses artifices, vos esprits aussi ne se corrompent, & ne dégénerent de la simplicité *chrétienne & de la foi* qui est en *Jesus*-Christ, *par les mauvais discours des faux Apôtres. C'est le danger où ils vous exposent. Vous les écoutez cependant; vous les préferez à nous: & cela sans aucune raison.*

4. Nam si is qui venit, alium Christum prædicat, quem non prædicavimus, aut alium spiritum accipitis, quem non accepistis: aut aliud Evangelium, quod non recepistis: rectè pateremini.

4. Car si celui qui vous vient prêcher vous annonçoit un autre *Jesus*-Christ *plus grand* que celui que nous vous avons annoncé, ou s'il vous faisoit recevoir un autre Esprit *plus excellent* que celui que vous avez reçû, ou s'il vous prêchoit un autre Evangile *meilleur* que celui que vous avez embrassé, vous auriez raison de le souffrir, *& je ne pourrois me plaindre de ce que vous me quitteriez pour vous attacher à lui.*

5. Existimo enim nihil me

5. Mais je ne pense pas avoir été inférieur

en rien, *je ne dis pas ſeulement aux faux Apôtres, mais* aux plus grands d'entre les Apôtres.

minus feciſſe à magnis Apoſtolis.

6. Car ſi je ſuis groſſier & peu inſtruit pour la parole, *& ſi j'ai peine à m'énoncer*, il n'en eſt pas de même pour la ſcience. Mais *il n'eſt pas néceſſaire que je parle ici de ce que je ſai;* nous nous ſommes faits aſſez connoître parmi vous en toutes choſes. *En quoi donc ſuis-je inférieur aux autres Apôtres? en ce que je n'ai pas exigé de vous ma ſubſiſtance?*

6. Nam etſi imperitus ſermone, ſed non ſcientiâ, in omnibus autem manifeſtati ſumus vobis.

7. *Mais* eſt-ce que j'ai fait une faute, lorſqu'afin de vous élever, je me ſuis rabaiſſé moi-même, en vous prêchant gratuitement l'Evangile de Dieu, *& en ne me ſervant pas du droit que j'avois de recevoir de vous ce qui m'étoit néceſſaire? Si c'eſt-là un crime, il faut que j'avoue que je ſuis coupable;*

7. Aut numquid peccatum feci, me ipſum humilians ut vos exaltemini? quoniam gratis Evangelium Dei evangelizavi vobis?

8. *car il eſt vrai que* j'ai dépouillé les autres Egliſes, en recevant d'elles l'aſſiſtance dont j'avois beſoin pour vous ſervir;

8. Alias Eccleſias expoliavi, accipiens ſtipendium ad miniſterium veſtrum.

9. & *que* lorſque je demeurois parmi vous, & que j'étois dans la néceſſité, je n'ai été à charge à perſonne. Mais *nos* freres, qui étoient venus de Macédoine, ont ſuppléé aux beſoins que je pouvois avoir; & j'ai pris garde à ne vous être à charge en quoi que ce fût, comme je le ferai encore à l'avenir.

9. Et cùm eſſem apud vos, & egerem, nulli oneroſus fui: nam quod mihi deerat, ſuppleverunt fratres, qui venerunt à Macedonia: & in omnibus ſine onere me vobis ſervavi, & ſervabo.

10. *Car je vous aſſûre, par* la vérité de *Jeſus*-Chriſt *qui* eſt en moi, qu'on ne me ravira point cette gloire dans toute l'Achaïe, *& qu'on ne dira point que j'ai reçû quelque choſe de ceux à qui j'ai annoncé l'Evangile.*

10. Eſt veritas Chriſti in me, quoniam hæc gloriatio non infringetur in me in regionibus Achaiæ.

11. *Et* pourquoi *eſt-ce que j'en uſe ainſi? Eſt-ce* à cauſe que je ne vous aime pas? Dieu le ſait.

11. Quare? Quia non diligo vos? Deus ſcit.

12. Mais je fais cela, & je le ferai encore, afin de retrancher une occaſion de ſe glorifier à ceux qui la cherchent, en voulant paroître tout-à-fait ſemblables à nous, pour trouver en cela un ſujet de gloire.

12. Quod autem facio, & faciam: ut amputem occaſionem eorum, qui volunt occaſionem, ut in quo gloriantur, inveniantur ſicut & nos.

13. Nam ejusmodi pseudoapostoli, sunt operarii subdoli, transfigurantes se in apostolos Christi.

13. Car ces personnes sont de faux Apôtres, des ouvriers trompeurs, qui se transforment en Apôtres de *Jesus*-Christ.

14. Et non mirum: ipse enim satanas transfigurat se in angelum lucis.

14. Et on ne doit pas s'en étonner, puisque Satan même se transforme en ange de lumiere.

15. Non est ergo magnum si ministri ejus transfigurentur velut ministri justitiæ: quorum finis erit secundùm opera ipsorum.

15. Il n'est donc pas étrange que ses ministres aussi se transforment en ministres de la justice. Mais leur fin sera conforme à leurs œuvres, *& ils recevront de Dieu le châtiment qui leur est dû.*

§. II. *Peines continuelles & souffrances de saint Paul opposée à la vanité des faux Apôtres.*

16. Iterùm dico, (ne quis me putet insipientem esse, alioquin velut insipientem accipite me, ut & ego modicum quid glorier.)

16. Je vous le dis encore une fois, que personne ne me juge imprudent, *si je parle de moi avantageusement. Cela est nécessaire pour confondre ces ministres de Satan:* ou au moins, souffrez-moi comme imprudent, & permettez-moi de me glorifier un peu.

17. Quod loquor, non loquor secundùm Deum, sed quasi in insipientia, in hac substantia gloriæ.

17. *Croyez si vous voulez* que ce que je dis, je ne le dis pas selon *les regles de modestie & d'humilité que* le Seigneur *nous a prescrites, & selon les exemples qu'il nous a donnés;* mais que je fais paroître de l'imprudence dans ce que je prends, pour un sujet de me glorifier, *des avantages humains & temporels, qui ne sont d'aucun mérite devant Dieu.*

18. Quoniam multi gloriantur secundùm carnem: & ego gloriabor.

18. *Cependant* puisque plusieurs se glorifient selon la chair, je puis bien aussi me glorifier *comme eux selon la chair, & espérer que vous souffrirez en cela mon imprudence.*

19. Libenter enim suffertis insipientes: cùm sitis ipsi sapientes:

19. Car étant sages comme vous êtes, vous souffrez sans peine les imprudens.

20. sustinetis enim si quis vos in servitutem redigit, si quis devorat, si quis accipit, si quis extollitur, si quis in faciem vos cædit.

20. Vous souffrez même qu'on vous asservisse, qu'on vous mange, qu'on prenne *votre bien*, qu'on vous traite avec hauteur, qu'on vous frappe au visage.

21. Secundùm ignobilitatem dico, quasi nos infirmi fuerimus in hac parte. In quo quis audet (in insipientia di-

21. C'est à ma confusion que je le dis; car *nous sommes obligés d'avoüer que* nous avons été très-foibles en ce point, *& fort au-dessous* du

de vos nouveaux maîtres, qui vous traitent en cela avec une autorité que nous reconnoiſſons ſincerement n'avoir point reçûe du Seigneur. C'eſt en quoi je leur cede volontiers. Mais pour ce qui eſt des autres *avantages* qu'ils oſent *s'attribuer eux-mêmes*, je veux bien faire une imprudence, en me rendant *en cela* auſſi hardi *qu'eux, & vous aſſûrant qu'ils n'en ont aucun que je n'aye pour le moins auſſi bien qu'eux.*

co) audeo & ego :

22. *En effet*, ſont-ils Hébreux? je le ſuis auſſi. Sont-ils Iſraélites? je le ſuis auſſi. Sont-ils de la race d'Abraham? j'en ſuis auſſi.

22. Hebræi ſunt, & ego: Iſraelitæ ſunt, & ego: Semen Abrahæ ſunt, & ego.

23. Sont-ils miniſtres de *Jeſus*-Chriſt? quand je devrois paſſer pour imprudent, j'oſe dire que je le ſuis encore plus qu'eux. J'ai plus ſouffert de travaux, plus reçû de coups, plus enduré de priſons. Je me ſuis ſouvent vû tout prêt de la mort;

23. Miniſtri Chriſti ſunt, (ut minus ſapiens dico.) Plus ego: in laboribus plurimis, in carceribus abundantiùs, in plagis ſupra modum, in mortibus frequenter.

24. J'ai reçû des Juifs en cinq différentes fois trente-neuf coups de foüet;

24. A Judæis quinquies, quadragenas, una minus, accepi:

25. j'ai été battu de verges par trois fois; j'ai été lapidé une fois; j'ai fait naufrage trois fois; j'ai paſſé un jour & une nuit au fond de la mer;

25. ter virgis cæſus ſum, ſemel lapidatus ſum, ter naufragium feci. nocte & die in profundo maris fui,

26. j'ai été ſouvent dans les voyages, *expoſé à pluſieurs dangers; je me ſuis trouvé* dans les périls ſur les fleuves, dans les périls des voleurs, dans les périls de la part de ceux de ma nation, dans les périls de la part des payens, dans les périls au milieu des villes, dans les périls au milieu des déſerts, dans les périls ſur la mer, dans les périls entre les faux freres.

26. in itineribus ſæpè, periculis fluminum, periculis latronum, periculis ex genere, periculis ex Gentibus, periculis in civitate, periculis in ſolitudine, periculis in mari, periculis in falſis fratribus:

27. *Enfin* j'ai ſouffert toute ſorte de travaux & de fatigues, les veilles fréquentes, la faim, la ſoif, les jeûnes réitérés, le froid & la nudité.

27. in labore & ærumna, in vigiliis multis, in fame & ſiti, in jejuniis multis, in frigore & nuditate:

28. Outre ces maux extérieurs, le ſoin que j'ai des Egliſes attire ſur moi une foule d'affaires *qui m'aſſiégent* tous les jours.

28. præter illa quæ extrinſecùs ſunt, inſtantia mea quotidiana, ſolicitudo omnium Eccleſiarum.

29. Quis infirmatur, & ego non infirmor? quis scandalizatur, & ego non uror?

29. Qui est foible, sans que je m'affoiblisse *avec lui?* Qui est scandalisé, sans que je brûle, *& que je ressente une vive douleur de sa chûte? Mais je ne veux point parler ici de ces mouvemens intérieurs que le zele de la gloire de Dieu & du salut du prochain excite dans mon ame.*

30. Si gloriari oportet: quæ infirmitatis meæ sunt, gloriabor.

30. *Et* s'il faut se glorifier de quelque chose, je me glorifierai *seulement* de mes peines & de mes souffrances, *qui me sont d'autant plus glorieuses, qu'elles me rendent plus conforme à Jesus-Christ. Je ne vous les ai point exagérées.*

31. Deus & Pater Domini nostri Jesu Christi, qui est benedictus in sæcula: scit quòd non mentior.

31. Dieu, qui est le Pere de notre Seigneur Jesus-Christ, & qui est béni dans tous les siecles, sait que je ne ments point *en tout ce que je viens de dire.*

32. Damasci præpositus Gentis Aretæ regis, custodiebat civitatem Damascenorum, ut me comprehenderet:

32. *Je ne vous ai pas même raconté qu'*étant à Damas, celui qui étoit gouverneur de la province pour le roi Aretas, faisoit faire garde dans la ville pour m'arrêter prisonnier:

33. & per fenestram in sporta dimissus sum per murum, & sic effugi manus ejus.

33. mais on me descendit dans une corbeille par une fenêtre le long de la muraille; & je me sauvai ainsi de ses mains.

CHAPITRE XII.

§. I. *Ravissement de Saint Paul. Dieu l'humilie, de peur qu'il ne s'éleve. Plus il est foible, plus il est fort.*

1. Si gloriari oportet (non expedit quidem:) veniam autem ad visiones & revelationes Domini.

1. SI *donc* il faut se glorifier quoiqu'il ne soit pas avantageux de le faire, je viendrai maintenant aux visions & aux révélations du Seigneur.

2. Scio hominem in Christo ante annos quatuordecim, [sive in corpore nescio, sive extra corpus nescio, Deus scit] raptum hujuscemodi usque ad tertium cœlum.

2. *& je vous dirai que* je connois un homme *qui fait profession de croire* en *Jesus*-Christ, qui fut ravi il y a quatorze ans; (si ce fut avec son corps, ou sans son corps, je ne sai; Dieu le sait) qui fut ravi, *dis-je*, au troisieme ciel.

3. Et scio hujusmodi ho-

3. Et je sai que cet homme, (si ce fut

avec son corps, ou sans son corps, je ne sai; Dieu le fait)

minem, [sive in corpore, sive extra corpus, nescio, Deus scit.]

4. que cet homme, *dis-je*, fut ravi dans le paradis; & qu'il y entendit des paroles ineffables, qu'il n'est pas permis à un homme de rapporter.

4. Quoniam raptus est in Paradisum: & audivit arcana verba, quæ non licet homini loqui.

5. *Or* je pourrois me glorifier, *en parlant* d'un tel homme, *& des faveurs singulieres qu'il a reçûes de Dieu:* mais pour moi, je ne veux me glorifier que dans mes foiblesses *& dans mes afflictions, quoique je le puisse faire avec justice de ces graces que Dieu m'a faites.*

5. Pro hujusmodi gloriabor: pro me autem nihil gloriabor nisi in infirmitatibus meis.

6. Car quand je voudrois me glorifier, je le pourrois faire sans être imprudent, puisque je dirois la vérité: mais je me retiens, de peur que quelqu'un *me regardant par ces beaux endroits*, ne m'estime au-dessus de ce qu'il voit en moi, ou de ce qu'il entend dire de moi, *& qu'ainsi je ne m'enfle d'orgueil & de vanité, & que je ne sorte de cet état d'abaissement & d'humilité dans lequel Dieu veut que je vive, & dans lequel il prend soin de me tenir.*

6. Nam, & si voluero gloriari, non ero insipiens: veritatem enim dicam: parco autem, ne quis me existimet supra id quod videt in me, aut aliquid audit ex me.

7. Aussi de peur que la grandeur de mes révélations ne me causât de l'élevement, Dieu a permis que je ressentîsse dans ma chair un aiguillon, qui est l'ange *& le ministre* de Satan, pour me donner *comme* des soufflets, *en excitant en moi des passions honteuses qui me font rougir.*

7. Et ne magnitudo revelationum extollat me, datus est mihi stimulus carnis meæ angelus satanæ, qui me colaphizet.

8. C'est pourquoi j'ai prié trois fois le Seigneur, afin que *cet ange de Satan* se retirât de moi.

8. Propter quod ter Dominum rogavi ut discederet à me.

9. Et le Seigneur m'a répondu: Ma grace vous suffit *pour le vaincre; ayez soin de la demander, & non pas d'être délivré d'une tentation qui sert à assûrer votre salut, & à faire éclater ma puissance:* car ma puissance se fait plus paroître dans la foiblesse *de l'homme, qu'elle soûtient au milieu des plus grands maux & des plus violentes tentations.* Je prendrai

9. Et dixit mihi: Sufficit tibi gratia mea: nam virtus in infirmitate perficitur. Libenter igitur gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi.

donc plaisir à me glorifier *encore davantage* dans mes infirmités *& dans mes foiblesses : je serai ravi de m'en voir environné, puisque Dieu le permet ainsi*, afin que la puissance de *Jesus*-Christ habite en moi, *& qu'elle y paroisse avec beaucoup plus d'éclat.*

10. Propter quod placeo mihi in infirmitatibus meis, in contumeliis, in necessitatibus, in persecutionibus, in angustiis pro Christo: Cùm enim infirmor, tunc potens sum.

10. Et ainsi je sens de la satisfaction *& de la joie* dans les foiblesses *de la chair*, dans les outrages *du démon*, dans les nécessités *de la nature*, dans les persécutions *des hommes*, dans les afflictions pressantes *que je souffre* pour *Jesus*-Christ. Car lorsque je suis foible, *& qu'étant accablé de tous ces maux, je sens la difficulté extrême où je suis de me soûtenir*, c'est alors que je suis fort, *parce que c'est alors que j'ai recours avec plus d'ardeur à la grace toute-puissante de Jesus-Christ, qui me donne la force de les supporter & de les vaincre.*

§. II. *Souffrance, marque des vrais Apôtres. Désintéressement de saint Paul & de ses disciples. Il pleure les pécheurs.*

11. Factus sum insipiens, vos me coëgistis. Ego enim à vobis debui commendari: nihil enim minus fui ab iis, qui sunt supra modum Apostoli: tametsi nihil sum:

11. J'ai été imprudent, *en me relevant de cette sorte : mais* c'est vous *qui* m'y avez contraint *par votre silence*. Car c'étoit à vous à parler avantageusement de moi, *& à me défendre contre les calomnies des faux Apôtres, sans me laisser dans la nécessité de me relever moi-même. Vous ne deviez pas craindre de blesser la vérité, en soûtenant la dignité de mon apostolat*, puisque je n'ai été en rien inférieur aux plus éminens d'entre les Apôtres. Et si je ne suis rien *en moi-même & en toute ma personne*,

12. signa tamen Apostolatûs mei facta sunt super vos, in omni patientia, in signis, & prodigiis, & virtutibus.

12. toutefois les marques de mon apostolat ont paru parmi vous dans toute sorte *de tolérance &* de patience, dans les miracles, dans les prodiges, & dans les effets extraordinaires de la puissance divine, *qui ne se sont pas moins fait sentir chez vous que dans tous les autres lieux où j'ai prêché l'Evangile.*

13. Car en quoi avez-vous été inférieurs aux autres Eglises, si ce n'est en ce que je n'ai point voulu vous être à charge? Pardonnez-moi cette injure que je vous ai faite, *& que je vous ferai encore;*

13. Quid est enim, quod minus habuistis præ cæteris Ecclesiis, nisi quòd ego ipse non gravavi vos? Donate mihi hanc injuriam.

14. *car* voici la troisieme fois que je me prépare pour vous aller voir: & ce sera encore sans vous être à charge, parce que c'est vous que je cherche, & non pas votre bien, *qui ne doit pas servir à m'enrichir*, puisque ce n'est pas aux enfans à amasser des thrésors pour leurs peres, mais aux peres *à en amasser* pour leurs enfans.

14. Ecce tertiò hoc paratus sum venire ad vos: & non ero gravis vobis. Non enim quæro quæ vestra sunt, sed vos. Nec enim debent filii parentibus thesaurizare, sed parentes filiis.

15. Aussi, pour ce qui est de moi, je donnerai très-volontiers *tout ce que j'ai*, & je me donnerai encore moi-même, pour *le salut de* vos ames, quoiqu'ayant tant d'affection pour vous, vous en ayez peu pour moi.

15. Ego autem libentissimè impendam, & superimpendar ipse pro animabus vestris: licet plus vos diligens, minùs diligar.

16. On dira peut-être qu'il est vrai que je ne vous ai point été à charge, mais qu'étant artificieux, j'ai usé d'adresse pour vous surprendre.

16. Sed esto: ego vos non gravavi: sed cùm essem astutus, dolo vos cepi.

17. Mais me suis-je servi de quelqu'un de ceux que je vous ai envoyés, pour tirer quelque chose de vous?

17. Numquid per aliquem eorum, quos misi ad vos, circumveni vos?

18. J'ai prié Tite de vous aller trouver, & j'ai envoyé encore avec lui un de nos freres. Tite a-t-il tiré quelque chose de vous? N'avons-nous pas suivi le même esprit? N'avons-nous pas suivi les mêmes traces? *N'avons-nous pas eu le même désintéressement?*

18. Rogavi Titum, & misi cum illo fratrem. Numquid Titus vos circumvenit? nonne eodem spiritu ambulavimus? nonne iisdem vestigiis?

19. Pensez-vous que ce soit ici encore notre dessein de nous justifier devant vous, *& de tâcher de gagner votre estime & votre bienveillance? Si cela est, vous vous trompez:* Nous vous parlons devant Dieu en *l'esprit de Jesus*-Christ; & tout *ce que nous vous disons*, mes très-chers *freres*, est pour votre édification *& votre salut. Je crains de le trouver fort en danger:*

19. Olim putatis quòd excusemus nos apud vos? Coram Deo in Christo loquimur: omnia autem charissimi propter ædificationem vestram.

20. Timeo enim, ne fortè cùm venero, non quales volo, inveniam vos : & ego inveniar à vobis, qualem non vultis : ne fortè contentiones, æmulationes, animositates, dissensiones, detractiones, susurrationes, inflationes, seditiones sint inter vos :

20. car j'appréhende qu'arrivant vers vous, je ne vous trouve pas tels que je voudrois, & que vous ne me trouviez pas aussi tel que vous voudriez. *J'appréhende* que je ne rencontre parmi vous des dissensions, des jalousies, des animosités, des querelles, des médisances, des faux rapports, des élevemens d'orgueil, des troubles & des tumultes.

21. ne iterùm cùm venero, humiliet me Deus apud vos : & lugeam multos ex iis qui ante peccaverunt, & non egerunt pœnitentiam super immunditia, & fornicatione, & impudicitia, quam gesserunt.

21. Et qu'ainsi Dieu ne m'humilie, lorsque je ferai revenu chez vous, & que je ne sois obligé d'en pleurer plusieurs, qui étant déja tombés dans des impuretés, des fornications & des dereglemens infames, n'en ont point fait pénitence.

CHAPITRE XIII.

§. I. *Qu'il n'épargnera point les impénitens. Que Jesus-Christ parle en lui. Qu'il ne peut rien contre la vérité, mais pour la vérité.*

1. Ecce tertiò hoc venio ad vos? In ore duorum vel trium testium stabit omne verbum.

1. O*r je vous avois avertis que* je me dispose à vous aller voir, & ce sera pour la troisiefois. *Alors* tout se jugera, *comme dit la loi*, sur le témoignage de deux ou trois témoins, *sans que personne en soit exempt.*

2. Prædixi, & prædico, ut præsens, & nunc absens, iis qui antè peccaverunt, & cæteris omnibus, quoniam si venero iterùm non parcam.

2. Je vous l'ai dit lorsque j'étois présent parmi vous, & je vous le dis encore maintenant que j'en suis absent, que si je viens encore une fois *chez vous*, je ne pardonnerai ni à ceux qui avoient péché auparavant *ma premiere lettre, & qu'on avoit épargnés pour leur donner le tems de faire pénitence*, ni à tous les autres *qui ont péché depuis.*

3. An experimentum quæritis ejus, qui in me loquitur Christus, qui in vobis non infirmatur, sed potens est in vobis?

3. *Je ne sai ce que vous attendez pour vous corriger.* Est-ce que vous voulez éprouver la puissance de *Jesus*-Christ, *& voir si c'est lui* qui parle par ma bouche? *Soyez persuadé que c'est lui-même*, qui n'est point affoibli, mais qui est *toûjours très*-puissant parmi vous, *& très-capable de vous châtier.*

4. Nam etsi crucifixus est

4. Car encore qu'il ait été crucifié selon

la foibleſſe *de la chair dont il étoit revêtu*, il vit néanmoins maintenant par la vertu de Dieu, *dont il étoit rempli, & par laquelle il s'eſt reſſuſcité lui-même.* Nous ſommes foibles auſſi avec lui, *à cauſe de la foibleſſe de notre chair mortelle:* mais nous vivrons avec lui par la vertu de Dieu, *qui eſt en nous, & qui éclatera* parmi vous, *ſi vous nous obligez de vous en faire ſentir les effets pour vous punir. Je ne vous conſeille pas d'en faire l'épreuve, ni de prendre cette voie pour vous convaincre de la puiſſance de Jeſus-Chriſt, & de ſa préſence parmi vous. Il y en a une plus douce, que je veux bien vous apprendre.*

ex infirmitate ? ſed vivit ex virtute Dei. Nam & nos infirmi ſumus in illo : ſed vivimus cum eo ex virtute Dei in vobis.

5. Examinez-vous vous-mêmes, *pour reconnoître* ſi vous êtes dans la foi, *& ſi vous vivez ſelon les regles qu'elle preſcrit :* éprouvez-vous vous-mêmes. Ne connoiſſez-vous pas vous-mêmes que Jeſus-Chriſt eſt en vous, *par les bonnes œuvres que ſa grace vous fait faire, & par les miracles que vous opérez en ſon nom*, ſi ce n'eſt peut-être que vous fuſſiez déchus de ce que vous étiez, *& que vous euſſiez entierement perdu la grace de Jeſus-Chriſt, & les dons de ſon Eſprit ? Je ne ſai ce qui en eſt pour vous.*

5. Voſmetipſos tentate ſi eſtis in fide : ipſi vos probate. An non cognoſcitis voſmetipſos, quia Chriſtus Jeſus in vobis eſt ? niſi fortè reprobi eſtis.

6. Mais *au moins* j'eſpere que vous connoîtrez que, pour nous, nous ne ſommes point déchus de ce que nous étions. *Je ne ſouhaite pas néanmoins que vos péchés nous donnent lieu de vous le faire connoître.*

6. Spero autem quòd cognoſcetis, quia non ſumus reprobi.

7. *Au contraire*, ce que nous demandons à Dieu, eſt que vous ne commettiez aucun mal, & non pas que nous paroiſſions ce que nous ſommes ; mais que vous faſſiez votre devoir, quand même nous devrions paroître déchus de ce que nous ſommes. *C'eſt ce qui arrivera, ſi vous vivez dans la juſtice, & ſi vous marchez ſelon la vérité :*

7. Oramus autem Deum ut nihil mali faciatis, non ut nos probati appareamus, ſed ut vos quod bonum eſt faciatis : nos autem ut reprobi ſimus.

8. car nous ne pouvons rien contre la vérité, mais ſeulement pour la vérité. *Or*

8. Non enim poſſumus aliquid adverſùs veritatem, ſed pro veritate.

nous serons ravis de nous trouver dans cette impuissance à votre égard.

9. Gaudemus enim, quoniam nos infirmi sumus, vos autem potentes estis. Hoc & oramus vestram consummationem.

9. Car nous nous réjoüissons, lorsque, vous étant forts *& bien réglés*, nous paroissons foibles *& sans pouvoir;* & *ce que* nous demandons aussi *principalement* à Dieu, *est* qu'il vous rende parfaits *en toute vertu, afin que nous ne sortions point de notre état de foiblesse, & que nous ne donnions aucune marque de la puissance dont nous sommes revêtus.*

§. II. *Il souhaite de ne point user de sa puissance. Il veut édifier, & non détruire.*

10. Ideò hæc absens scribo, ut non præsens duriùs agam, secundùm potestatem, quam Dominus dedit mihi in ædificationem, & non in destructionem.

10. Je vous écris ceci, étant absent, afin de n'avoir pas lieu, lorsque je ferai présent, d'user avec sévérité de la puissance que le Seigneur m'a donnée pour édifier *son corps mystique, & y faire entrer tous les hommes*, & non pour *le* détruire *& les en séparer.*

11. De cætero, fratres, gaudete, perfecti estote, exhortamini, idem sapite, pacem habete, & Deus pacis & dilectionis erit vobiscum.

11. Enfin, *mes* freres, soyez dans la joie *du saint Esprit ;* rendez-vous parfaits *dans toutes sortes de vertus ;* consolez-vous les uns les autres, soyez unis d'esprit & de cœur; vivez dans la paix: & le Dieu d'amour & de paix sera avec vous.

12. Salutate invicem in osculo sancto. Salutant vos omnes sancti.

12. Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser. Tous les saints vous saluent.

13. Gratia Domini nostri Jesu Christi, & charitas Dei, & communicatio sancti Spiritûs sit cum omnibus vobis. Amen.

13. *Et moi je souhaite de tout mon cœur* que la grace de notre Seigneur Jesus-Christ, l'amour de Dieu & la communication du saint Esprit demeurent avec vous tous. Amen.

AVERTISSEMENT.

AVERTISSEMENT.

LEs Galates avoient été convertis à la foi par l'Apôtre ſaint Paul, qui alla leur prêcher l'Evangile environ l'an 52 de J. C.

Ils reçurent cet Apôtre comme un ange de Dieu, & ils embraſſerent la doctrine de l'Evangile avec beaucoup de joie & de docilité.

Mais les docteurs Juifs, qui avoient auſſi embraſſé la foi, & qui n'en connoiſſoient pas la vertu, étant venus leur prêcher la néceſſité de la circonciſion, corrompirent la foi de ces nouveaux Chrétiens.

L'Apôtre, pour y remédier, leur écrivit cette lettre, dans laquelle il leur montre, par pluſieurs autorités de l'Ecriture, par leur propre juſtification, & par celle d'Abraham, que l'obſervation des cérémonies légales eſt inutile pour le ſalut: Il prouve même qu'elle y ſeroit préjudiciable. Et après avoir ainſi redreſſé leur foi par la force de ſes raiſonnemens, il travaille à regler leurs mœurs par les excellens avis qu'il leur donne, ſur tout dans les deux derniers chapitres de cette lettre, qui fut écrite d'Epheſe l'an 56 de J. C. vingt-trois ans après ſa paſſion.

EPITRE DE SAINT PAUL AUX GALATES.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Mission de saint Paul. Anathème à quiconque annonce un Evangile différent du sien.*

1. PAULUS Apostolus non ab hominibus, neque per hominem, sed per Jesum Christum, & Deum Patrem, qui suscitavit eum à mortuis :

2. & qui mecum sunt omnes fratres, Ecclesiis Galatiæ.

3. Gratia vobis & pax à Deo Patre, & Domino nostro Jesu Christo,

4. qui dedit semetipsum pro peccatis nostris, ut eriperet nos de præsenti sæculo nequam secundùm voluntatem Dei & Patris nostri,

5. cui est gloria in sæcula sæculorum. Amen.

6. Miror quòd sic tam citò transferimini, ab eo qui vos vocavit in gratiam Christi, in aliud Evangelium :

1. PAUL, *établi* Apôtre, non par les hommes, ni par un homme, *comme le disent faussement vos nouveaux maîtres*, mais par Jesus-Christ & Dieu son Pere, qui l'a ressuscité d'entre les morts,

2. & tous les freres qui sont avec moi ; aux Eglises de Galatie.

3. Que la grace & la paix vous soient données, par *la bonté de* Dieu le Pere, & *par les mérites de* notre Seigneur Jesus-Christ,

4. qui s'est livré lui-même *à la mort*, pour *nous racheter de* nos péchés, & pour nous retirer de la corruption du siecle présent, selon la volonté de Dieu notre Pere,

5. à qui soit gloire dans tous les siecles des siecles. Amen.

6. Je m'étonne *que vous soyez si peu reconnoissans de cette bonté de Dieu ; &* qu'abandonnant celui qui vous a appellés à la grace de *Jesus*-Christ, vous passiez si-tôt à un autre Evangile *que celui que je vous ai annoncé de sa part*.

7. Ce n'eſt pas *néanmoins* qu'il y en ait d'autre; mais c'eſt qu'il y a des gens qui vous troublent, & qui veulent renverſer l'Evangile de *Jeſus*-Chriſt, *en vous enſeignant une doctrine qui lui eſt entierement oppoſée.*

7. quod non eſt aliud, niſi ſunt aliqui, qui vos conturbant, & volunt convertere Evangelium Chriſti.

8. Mais quand nous vous annoncerions nous-mêmes, ou quand un ange du ciel vous annonceroit un Evangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il ſoit anathème.

8. Sed licet nos, aut Angelus de cœlo evangelizet vobis præterquam quod evangelizavimus vobis, anathema ſit.

9. *Oui, mes freres,* je vous l'ai dit, & je vous le redis encore une fois: Si quelqu'un vous annonce un Evangile différent de celui que vous avez reçû, qu'il ſoit anathème, *retranché du corps de Jeſus-Chriſt, ſéparé de la communion des ſaints, banni de la ſociété des fideles. Cette ſentence terrible que je prononce ici pourra offenſer vos nouveaux maîtres: mais je ne crains point de leur déplaire.*

9. Sicut prædiximus, & nunc iterùm dico: Si quis vobis evangelizaverit præter id quod accepiſtis, anathema ſit.

10. Car enfin eſt-ce des hommes, ou de Dieu, que je deſire maintenant d'être approuvé? ou ai-je pour but de plaire aux hommes? Si je voulois encore plaire aux hommes, je ne *me* ſerois pas *engagé, comme j'ai fait, pour être* ſerviteur de *Jeſus*-Chriſt; *ce qui m'a attiré la haine de toute ma nation. Mais comme cette conſidération ne m'a pas empêché de me charger de la prédication de l'Evangile, la crainte de choquer les faux Apôtres ne m'empêchera pas non plus de les reprendre avec toute la force qu'ils méritent, & de faire voir la fauſſeté des calomnies qu'ils répandent contre moi, & contre la doctrine que j'enſeigne, qu'ils font paſſer pour une doctrine toute humaine; & cela ſans aucun fondement.*

10. Modò enim hominibus ſuadeo, an Deo? An quæro hominibus placére? Si adhuc hominibus placerem, Chriſti ſervus non eſſem.

§. I. *Il n'a appris ſon Evangile que de Jeſus-Chriſt. Quel il a été avant & depuis ſa converſion.*

11. Car je vous déclare, *mes* freres, que l'Evangile que je vous ai prêché, n'a rien de l'homme;

11. Notum enim vobis facio, fratres, Evangelium, quod evangelizatum eſt à me, quia non eſt ſecundùm hominem:

12. neque enim ego ab homine, accepi illud, neque didici, sed per revelationem Jesu Christi.

12. parce que je ne l'ai point reçû ni appris d'aucun homme, mais par la révélation de Jesus-Christ : *C'est ce que je vais vous prouver très-clairement. Si je m'étois fait instruire de la doctrine que je prêche, ç'auroit été devant ou après ma conversion. Vous n'aurez pas de peine à croire que ce n'a pas été avant ma conversion :*

13. Audistis enim conversationem meam aliquando in Judaïsmo : quoniam supra modum persequebar Ecclesiam Dei, & expugnabam illam.

13. Car vous savez de quelle maniere j'ai vêcu autrefois dans le Judaïsme ; avec quel excès *de fureur* je persécutois l'Eglise de Dieu, & la ravageois ;

14. Et proficiebam in Judaïsmo supra multos coætaneos meos in genere meo, abundantius æmulator existens paternarum mearum traditionum.

14. me signalant dans le Judaïsme au-dessus de plusieurs de ma nation & de mon âge, & ayant un zele demesuré pour les traditions de mes peres. *Ce qui montre assez que j'étois alors bien éloigné de me faire instruire d'une religion dont je m'étois déclaré l'ennemi & le persécuteur. Ce n'a pas été non plus depuis ma conversion que je m'en suis fait instruire :*

15. Cùm autem placuit ei, qui me segregavit ex utero matris meæ, & vocavit per gratiam suam,

15. car lorsqu'il a plû à Dieu, qui m'a choisi particulierement dès le ventre de ma mere, & qui m'a appellé par sa grace,

16. ut revelaret Filium suum in me, ut evangelizarem illum in Gentibus : continuò non acquievi carni & sanguini,

16. de me reveler son Fils, afin que je le prêchasse parmi les nations, *je l'ai fait* aussitôt, sans prendre conseil de la chair & du sang, *& sans en avoir conféré avec aucun homme mortel.*

17. neque veni Jerosolymam ad antecessores meos Apostolos : sed abii in Arabiam : & iterùm reversus sum Damascum.

17. Et je ne suis point retourné à Jerusalem, vers ceux qui étoient Apôtres avant moi, *pour me faire instruire par eux de l'Evangile que je devois annoncer;* mais je m'en suis allé en Arabie, *pour y prêcher Jesus-Christ selon l'ordre que Dieu m'en avoit donné:* & puis je suis revenu encore à Damas.

18. Deinde post annos tres veni Jerosolymam videre Petrum, & mansi apud eum diebus quindecim :

18. Ainsi trois ans s'étant écoulés *depuis ma conversion,* je retournai à Jerusalem, pour visiter Pierre *par honnêteté, & non pour me faire instruire par lui des vérités de la foi. En effet, je l'avois déja annoncée à plusieurs peuples. Et de plus* je ne demeurai *que* quinze jours

avec lui, *tems trop court pour apprendre la religion :*

19. & je ne vis aucun des autres Apôtres, sinon Jacques, frere du Seigneur, *ou plutôt son cousin.*

19. alium autem Apostolorum vidi neminem, nisi Jacobum fratrem Domini.

20. Je prends Dieu à témoin que je ne ments point en tout ce que je vous écris.

20. Quæ autem scribo vobis; ecce coram Deo, quia non mentior.

21. J'allai ensuite dans la Syrie, & dans la Cilicie, *sans m'arrêter en aucune ville de Judée, où je pûsse me faire instruire de la doctrine de l'Evangile.*

21. Deinde veni in partes Syriæ, & Ciliciæ.

22. Or *cela est si vrai, que* les Eglises de Judée, qui croyoient en *Jesus*-Christ, ne me connoissoient pas de visage.

22. Eram autem ignotus facie Ecclesiis Judææ, quæ erant in Christo:

23. Ils avoient seulement oüi dire *à plusieurs :* Celui qui autrefois nous persécutoit annonce maintenant la foi qu'il s'efforçoit alors de détruire.

23. tantùm autem auditum habebant: Quoniam qui persequebatur nos aliquando nunc evangelizat fidem, quam aliquando expugnabat:

24. Et ils rendoient gloire à Dieu *de ce changement qu'il avoit fait* en moi.

24. & in me clarificabant Deum.

CHAPITRE II.

§. I. *Pureté de l'Evangile soûtenue par Saint Paul contre les Judaïsans. Il est reconnu l'Apôtre des Gentils, comme saint Pierre des Juifs.*

1. Quatorze ans après *le voyage dont je viens de parler*, j'allai de nouveau à Jerusalem avec Barnabé, & je pris aussi Tite avec moi.

1. Deinde post annos quatuordecim iterùm ascendi Jerosolymam cum Barnaba, assumpto & Tito.

2. Or j'y allai suivant *l'ordre que j'en avois reçû de Dieu, dans* une révélation *que j'avois eue :* & j'exposai *alors, pour la premiere fois,* aux fideles *qui y étoient assemblés*, & en particulier à ceux qui paroissoient les plus considérables, l'Evangile que je prêche parmi les Gentils, afin de ne perdre pas le fruit de ce que j'avois déja fait, & de ce que je devois faire dans le cours de mon ministere, *comme il y avoit lieu de craindre que cela n'arrivât par les artifices des partisans de la circoncision. Ils publioient par-tout que ma doctrine*

2. Ascendi autem secundùm revelationem: & contuli cum illis Evangelium, quod prædico in Gentibus, seorsùm autem iis, qui videbantur aliquid esse: ne forte in vacuum currerem, aut cucurrissem.

touchant l'inutilité de la circoncision & des autres cérémonies légales, étoit une doctrine erronnée, & différente de celle des autres Apôtres. Mais la fausseté de ces calomnies parut très-clairement dans cette assemblée, non-seulement par cette approbation qu'on y donna à ma doctrine,

3. Sed neque Titus, qui mecum erat, cum esset Gentilis compulsus est circumcidi:

3. mais *aussi parce qu*'on n'obligea point Tite, que j'avois amené avec moi, & qui étoit Gentil, de se faire circoncire: *ce qu'on n'auroit pas manqué de faire, si on avoit crû la circoncision nécessaire.*

4. Sed propter sub introductos falsos fratres, qui subintroierunt explorare libertatem nostram, quam habemus in Christo Jesu, ut nos in servitutem redigerent.

4. Et la considération des faux freres qui s'étoient introduits par surprise *dans l'Eglise*, & qui s'étoit couvertement glissés parmi nous, pour observer la liberté que nous avons en Jesus-Christ, & pour nous réduire en servitude, *en nous assujettissant de nouveau au joug de la loi dont Jesus-Christ nous a délivrés:*

5. Quibus neque ad horam cessimus subjectione, ut veritas Evangelii permaneat apud vos:

5. *la considération, dis-je, de ces faux freres,* ne nous porta pas à leur céder même pour un moment: & nous refusames de nous assujettir à ce qu'ils vouloient, afin que la vérité de l'Evangile demeurât *toute pure* parmi nous, *& sans mélange des cérémonies de la loi. Ce que je viens de dire, mes freres, que j'avois fait à Jerusalem, où j'exposai ma doctrine aux autres Apôtres, pour la leur faire approuver, ne doit pas vous faire croire que je leur sois inférieur en science ou en autorité. Ils n'ont en cela aucun avantage sur moi.*

6. ab iis autem, qui videbantur esse aliquid, (quales aliquando fuerint, nihil mea interest. Deus personam hominis non accipit) mihi enim qui videbantur esse aliquid, nihil contulerunt.

6. Aussi ceux qui paroissoient les plus considérables, (je ne m'arrête pas à ce qu'ils ont été autrefois, *gens sans étude & sans naissance,* Dieu n'a point d'égard à la qualité des personnes) ceux, dis-je, qui paroissoient les plus considérables, ne m'ont rien appris de nouveau.

7. Sed è contra cùm vidissent quòd creditum est mihi Evangelium præputii, sicut & Petro circumcisionis:

7. Mais au contraire, ayant reconnu *par le grand nombre de Gentils que j'avois convertis à la foi*, que la charge de prêcher l'Evan-

gile aux incirconcis m'avoit été donnée, comme à Pierre celle de le prêcher aux circoncis :

8. (car celui qui a agi efficacement dans Pierre, pour le rendre Apôtre des circoncis, *en donnant à ses prédications la force de les convertir*, a aussi agi efficacement en moi pour me rendre Apôtre des Gentils)

8. (qui enim operatus est Petro in Apostolatum circumcisionis, operatus est & mihi inter Gentes.)

9. ceux, *dis-je*, qui paroissoient comme les colomnes *de l'Eglise*, Jacques, Cephas & Jean, ayant reconnu la grace que j'avois reçûe, nous donnerent la main à Barnabé & à moi, pour marque de la société & de l'union qui étoit entr eux, & nous, afin que nous prêchassions l'Evangile aux Gentils, & eux aux circoncis.

9. Et cùm cognovissent gratiam, quæ data est mihi, Jacobus, & Cephas, & Joannes, qui videbantur columnæ esse, dextras dederunt mihi & Barnabæ societatis : ut nos in Gentes, ipsi autem in circumcisionem :

10. Ils nous recommanderent seulement de nous ressouvenir des pauvres *fideles de Jerusalem ;* ce que j'ai eu aussi grand soin de faire. *Toutes ces circonstances marquent clairement que ma doctrine, touchant l'inutilité de la circoncision & des autres cérémonies légales, est très-saine & très-conforme à celle des autres Apôtres. Aussi n'ai-je jamais pû souffrir qu'on imposât ce joug aux Gentils, ni même qu'on leur donnât lieu de croire cette observation nécessaire.*

10. Tantùm ut pauperum memores essemus : quòd etiam solitus fui hoc ipsum facere.

§. II. *Saint Paul obligé de résister en face à Cephas. Nul justifié que par la foi. Jesus-Christ vit en saint Paul.*

11. *C'est pourquoi, quelque tems après cette assemblée*, Pierre étant venu à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il étoit répréhensible.

11. Cùm autem venisset Cephas Antiochiam, in faciem ei restiti, quia reprehensibilis erat.

12. Car, avant que quelques *Juifs* qui venoient de la part de Jacques fussent arrivés, il mangeoit avec les Gentils *convertis, indifféremment de toutes sortes de viandes :* mais après leur arrivée, il se retira secrettement; & se sépara *d'avec ces Gentils ;* craignant *de scandaliser* les circoncis, *auxquels cet usage*

12. Prius enim quàm venirent quidam à Jacobo, cum Gentibus edebat: cùm autem venissent subtrahebat & segregabat se, timens eos qui ex circumcisione erant.

des viandes défendues par la loi paroissoit un grand crime.

13. Et simulationi ejus consenserunt cæteri Judæi: ita ut & Barnabas duceretur ab eis in illam simulationem.

13. Les autres Juifs userent comme lui de cette dissimulation; & Barnabé même s'y laissa aussi emporter.

14. Sed cùm vidissem quòd non rectè ambularent ad veritatem Evangelii, dixi Cephæ coram omnibus: Si tu cum Judæus sis, gentiliter vivis, & non Judaicè: quomodo Gentes cogis Judaizare?

14. Mais quand je vis qu'ils ne marchoient pas droit selon la vérité de l'Evangile, *qui étoit offensée par cette feinte observation des cérémonies de la loi,* je dis à Cephas devant tout le monde: Si vous, qui êtes Juif, vivez à la maniere des Gentils, & non pas à celle des Juifs, pourquoi contraignez-vous, *par votre exemple*, les Gentils de judaïser? *Ils y sont bien moins obligés que nous:*

15. Nos naturâ Judæi, & non ex Gentibus peccatores.

15. *Car* nous sommes Juifs par notre naissance, & non du nombre des Gentils, qui sont des pécheurs *& des idolatres. Nous avons été choisis de Dieu pour être son peuple; nous avons reçû de lui une loi sainte: & tout cela nous obligeoit, ce semble, à demeurer fermes dans cet état où Dieu nous avoit mis, à demeurer attachés à cette loi qu'il nous avoit donnée.*

16. Scientes autem quòd non justificatur homo ex operibus legis, nisi per fidem Jesu Christi: & nos in Christo Jesu credimus, ut justificemur ex fide Christi, & non ex operibus legis: Propter quod ex operibus legis non justificabitur omnis caro.

16. Cependant sachant que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi en Jesus-Christ, nous avons nous-mêmes cru en Jesus-Christ, afin d'obtenir, par la foi *que nous aurions* en lui, la justice *que nous étions persuadés* ne pouvoir obtenir par les œuvres de la loi, parce que nul homme ne sera justifié par les œuvres de la loi.

17. Quòd si quærentes justificari in Christo, inventi sumus & ipsi peccatores, numquid Christus peccati minister est? Absit:

17. Que si, en cherchant à être justifiés *par la foi* en *Jesus*-Christ, il se trouvoit *que nous nous fussions trompés, &* que nous fussions nous-mêmes *devenus* des pécheurs; *Jesus*-Christ ne seroit-il pas *l'auteur &* le ministre de ce péché? Cette conséquence fait horreur: *cependant elle s'ensuivroit nécessairement, si la pretention des faux Apôtres étoit bien fondée,*

18. Si enim quæ destruxi,

18. Car si je rétablissois de nouveau ce que

que j'ai détruit, *en embrassant de nouveau, comme ils veulent nous y obliger, la pratique des cérémonies de la loi que j'ai quittée*, je me ferois voir moi-même prévaricateur.

iterùm hæc ædifico: prævaricatorem me constituo.

19. Car je suis mort à la loi, par la loi même *qui m'a conduit à Jesus-Christ*, afin que je *ne* vive *plus que* pour Dieu. *J'ai reçû cette mort dans mon baptême, où* j'ai été crucifié avec *Jesus*-Christ.

19. Ego enim per legem, legi mortuus sum, ut Deo vivam: Christo confixus sum cruci.

20. Et je vis *à présent*, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis, mais *c'est Jesus*-Christ *qui* vit en moi. Car si je vis maintenant dans ce corps mortel, j'y vis en la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé, & qui s'est livré lui-même à la mort pour me *donner la vie*.

20. Vivo autem, jam non ego: vivit verò in me Christus. Quòd autem nunc vivo in carne: in fide vivo filii Dei, qui dilexit me, & tradidit semetipsum pro me.

21. Or je ne veux pas rejetter cette grace de Dieu, *ni la rendre inutile, comme je ferois, si je cherchois encore ma sanctification dans l'observation des préceptes cérémoniels de la loi:* Car si la justice *s'acquiert* par la loi, *Jesus*-Christ donc sera mort en vain, *puisqu'il n'est mort que pour nous faire trouver en sa mort cette vraie justice que la loi toute seule ne pouvoit nous donner.*

21. Non abjicio gratiam Dei. Si enim per legem justitia, ergo gratis Christus mortuus est.

CHAPITRE III.

§. I. *Prendre garde de ne pas finir par la chair, ayant commencé par l'Esprit. Enfans d'Abraham justifiés comme lui par la foi, & non par la loi.*

1. O Galates insensés, qui vous a ensorcellés, pour vous rendre *ainsi* rebelles à la vérité, après que je vous ai fait voir, *par la force de ma prédication*, Jesus-Christ si vivement dépeint devant vous, & *comme* crucifié à vos yeux, *pour vous donner cette vraie justice? Comment donc la cherchez-vous encore dans les cérémonies de la loi.*

1. O insensati Galatæ, quis vos fascinavit non obedire veritati, ante quorum oculos Jesus Christus præscriptus est, in vobis crucifixus.

2. Je ne veux, *pour vous faire sentir combien il y a d'aveuglement & de folie dans cette*

2. Hoc solùm à vobis volo discere. Ex operibus legis

Spiritum accepistis, an ex auditu fidei?

conduite, favoir de vous qu'une feule chofe: Eft-ce par les œuvres de la loi que vous avez reçû le faint Efprit? ou par la foi que vous avez oüi *prêcher? Car affûrément vous devez être juftifiés par le même principe qui vous a fait recevoir le faint Efprit, qui eft l'auteur de toute juftice. Vous me repondrez fans doute, que c'eft par la foi que vous l'avez reçû. Mais comment donc cherchez-vous encore à être juftifiés par les cerémonies de la loi?*

3. Sic ftulti eftis, ut cùm fpiritu cœperitis, nunc carne confummemini?

3. Etes-vous fi infenfés, qu'après avoir commencé *l'ouvrage de votre falut* par l'Efprit *de Dieu*, vous *le* finiffiez maintenant par la chair, *& que vous en alliez chercher la perfection & l'accompliffement dans des cérémonies charnelles?*

4. Tanta paffi eftis fine caufa? fi tamen fine caufa.

4. Sera-ce donc en vain que vous avez tant fouffert *pour la foi de Jefus-Chrift?* Je veux efpérer que ce ne fera pas en vain.

5. Qui ergo tribuit vobis Spiritum, & operatur virtutes in vobis: ex operibus legis, an ex auditu fidei?

5. Car enfin celui qui vous communique *fon* Efprit, & qui fait des miracles parmi vous, *le fait-il* par les œuvres de la loi, ou par la foi que vous avez oüi prêcher? *Il eft certain que c'eft par la foi en Jefus-Chrift;*

6. Sicut fcriptum eft: Abraham credidit Deo, & reputatum eft illi ad juftitiam.

6. felon qu'il eft écrit d'Abraham, qu'il crut ce que Dieu lui avoit dit, & *que fa foi* lui fut imputée à juftice.

7. Cognofcite ergo, quia qui ex fide funt, ii funt filii Abrahæ.

7. Reconnoiffez donc que ceux qui font *enfans* de la foi font les *vrais* enfans d'Abraham: *car les enfans d'Abraham doivent être juftifiés comme leur pere.*

8. Providens autem Scriptura, quia ex fide juftificat Gentes Deus, prænuntiavit Abrahæ: Quia benedicentur in te omnes Gentes.

8. Auffi *Dieu, dans* l'Ecriture, prévoyant qu'il juftifieroit les nations par la foi, l'a annoncé par avance à Abraham, *en lui difant:* Toutes les nations de la terre feront bénies en vous, *& juftifiées comme vous par la foi qu'elles auront en Jefus-Chrift qui naîtra de votre race.*

9. Igitur qui ex fide funt, benedicentur cum fideli Abraham.

9. Ceux donc qui font *enfans* de la foi, font bénis avec le fidele Abraham:

§. II. *La loi ne justifie point. Le juste vit de la foi. Jesus nous rachete de la loi par sa croix.*

10. Au lieu que tous ceux *qui appartiennent à la loi, & qui* s'appuient sur les œuvres de la loi, sont dans la malédiction. Car il est écrit : Malédiction sur tous ceux qui n'observent pas tout ce qui est prescrit dans le livre de la loi. *Or il est certain que ceux qui attendent leur justice des œuvres de la loi n'observent point tout ce qu'elle prescrit, parce que la loi sur laquelle ils s'appuient ne leur donne pas la force qui leur est nécessaire pour cela. Car si elle leur donnoit cette force, elle les justifieroit.*

10. Quicumque enim ex operibus legis sunt, sub maledicto sunt: Scriptum est enim : Maledictus omnis qui non permanserit in omnibus quæ scripta sunt in Libro legis, ut faciat ea.

11. Cependant il est clair que nul par la loi n'est justifié devant Dieu; puisque, *selon l'Ecriture:* Le juste vit de la foi.

11. Quoniam autem in lege nemo justificatur apud Deum, manifestum est: quia justus ex fide vivit.

12. Or la loi ne s'appuie pas sur la foi, *mais sur les œuvres. Car elle ne dit pas : Celui qui croira ces vérités;* mais celui qui observera ces préceptes y trouvera la vie. *Ainsi ceux qui mettent toute leur confiance dans la loi, ne l'observant pas, demeurent toûjours dans la malédiction prononcée par la loi.*

12. Lex autem non est ex fide, sed, Qui fecerit ea, vivet in illis.

13. *Mais il n'en est pas ainsi de ceux qui ont la foi, & qui croyent en Jesus-Christ: Car Jesus-*Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, s'étant rendu lui-même malédiction pour nous, selon qu'il est écrit: Maudit est celui qui est pendu au bois. *Et par ce honteux supplice, il nous a délivrés des préceptes cérémoniaux de la loi, & nous a mérité la grace d'accomplir ses ordonnances morales,*

13. Christus nos redemit de maledicto legis, factus pro nobis maledictum: quia scriptum est: Maledictus omnis qui pendet in ligno:

14. afin que la bénédiction donnée à Abraham fût communiquée à toutes les nations en Jesus-Christ; & *qu'ainsi* nous reçûssions par la foi *que nous aurions en lui*, le *saint* Esprit qui avoit été promis *à Abraham, & qui n'avoit pû être donné par la loi, comme je vais le prouver.*

14. ut in Gentibus benedictio Abrahæ fieret in Christo Jesu, ut pollicitationem Spiritûs accipiamus per fidem.

§. III. *Promesse de Dieu faite à Abraham avant la loi. Donc la loi ne la détruit pas.*

15. Fratres [secundùm hominem dico] tamen hominis confirmatum testamentum nemo spernit, aut superordinat.

15. Je me servirai *pour cela*, mes freres, de l'exemple d'une chose humaine *& ordinaire :* Lorsqu'un homme a fait *un contrat ou* un testament *en bonne forme, & qu'il a été confirmé & autorisé par les lois*, personne ne peut ni le casser, ni y ajoûter.

16. Abrahæ dictæ sunt promissiones, & semini ejus. Non dicit : & seminibus quasi in multis : sed quasi in uno : Et semini tuo, qui est Christus.

16. Or les promesses *de Dieu* ont été faites à Abraham, & à sa race ; *où il faut remarquer que* l'Ecriture ne dit pas : A ceux de sa race, comme si elle en eût voulu marquer plusieurs ; mais à sa race, c'est-à-dire à l'un de sa race, qui est *Jesus*-Christ.

17. Hoc autem dico : testamentum confirmatum à Deo : quæ post quadringentos & triginta annos facta est Lex, non irritum facit ad evacuandam promissionem.

17. Ce que je veux donc dire, est que Dieu ayant fait *comme un contrat, &* une alliance *avec Abraham touchant Jesus-Christ*, & l'ayant confirmée *par serment*, la loi, qui n'a été donnée que quatre cens trente ans après, n'a pû la rendre nulle, ni anéantir la promesse *qu'elle contenoit. Ainsi l'héritage de la grace & de la justice, qui n'étoit promis qu'à Jesus-Christ, que les nations ne devoient recevoir qu'en lui, en vertu de cette promesse, & en exécution de cette alliance, n'a pû & ne peut encore aujourd'hui être donné par la loi.*

18. Nam si ex lege hereditas, jam non ex promissione, Abrahæ autem per repromissionem donavit Deus.

18. Car si c'est par la loi que l'héritage nous est donné, ce n'est donc plus par la promesse. Cependant c'est par la promesse que Dieu l'a donné à Abraham ; *& c'est aussi par la promesse que nous devons le recevoir, & non pas par la loi.*

19. Quid igitur lex ? Propter transgressiones posita est, donec veniret semen, cui promiserat, ordinata per Angelos in manu mediatoris.

19. *Mais* pourquoi donc, *me direz-vous*, la loi *a-t-elle été établie ? C'a été, mes freres*, pour *faire reconnoître* les transgressions jusqu'à l'avénement de ce Fils *d'Abraham*, auquel la promesse avoit été faite. *Elle est donc beaucoup inférieure à la promesse : aussi n'a-t-elle pas été donnée immédiatement de Dieu, comme la promesse faite à Abraham : mais* elle

a été donnée par le ministere des anges, & par l'entremise d'un médiateur.

20. Or un médiateur n'est pas d'un seul; *& tout traité où il intervient un médiateur est un traité fait entre plusieurs, & dont l'exécution dépend de plusieurs. Ainsi le traité par lequel Dieu a donné la loi aux Juifs, étant de cette nature, & dépendant de Dieu & des Juifs, il n'a pû être aussi stable & aussi solide qu'un traité qui dépendoit de Dieu seul.* Or il n'y a que Dieu seul *qui ait parlé dans la promesse faite à Abraham: & l'exécution dépend de lui. Ainsi cette promesse a dû être stable, solide, & avoir son effet, sans que la loi ait pû lui préjudicier, en donnant la justice qu'on ne devoit recevoir que par Jesus-Christ, & en vertu de la promesse qui lui en avoit été faite.*

20. Mediator autem unius non est: Deus autem unus est.

§. IV. *La loi, comme un pédagogue, conduit à la foi. La foi rend enfans de Dieu. Tous un en Jesus-Christ.*

21. *Mais, me direz-vous encore, si* la loi *n'a servi qu'à faire reconnoître les transgressions, elle* a donc été contraire aux promesses de Dieu? Nullement, *mes freres: au contraire, c'est ce qui a fait qu'il n'y a eu nulle opposition & nulle contrarieté entr'elles; au lieu qu'il y en auroit eu effectivement, si la loi seule avoit été capable de justifier.* Car si la loi, qui a été donnée *par Moyse*, avoit pû *seule* donner la vie *de la grace, on auroit pû dire* véritablement, *que* la justice *se* seroit *obtenue* par la loi: *& ainsi la loi auroit été contraire à la promesse, & elle l'auroit rendue de nul effet, puisqu'elle auroit donné aux hommes la justice qu'ils ne devoient recevoir que par la promesse.*

21. Lex ergo adversùs promissa Dei? Absit. Si enim data esset lex, quæ posset vivificare, verè ex lege esset justitia.

22. Mais *il en est arrivé tout autrement: car* la loi écrite a renfermé tous les hommes sous le péché, *au lieu de les justifier*, afin que ce que Dieu avoit promis *ne* fût donné *que* par la foi en Jesus-Christ, *& seulement* à ceux qui croiroient *en lui.*

22. Sed conclusit Scriptura omnia sub peccato, ut promissio ex fide Jesu Christi daretur credentibus.

23. Priùs autem quàm veniret fides, sub lege custodiebamur conclusi, in eam fidem quæ revelanda erat.

23. Or avant que la loi fût venue, nous étions sous la garde de la loi, qui nous tenoit renfermés *par la crainte dans le culte du vrai Dieu*, pour *nous disposer à embrasser* cette foi qui devoit être révélée *un jour*.

24. Itaque lex pædagogus noster fuit in Christo, ut ex fide justificemur.

24. Et ainsi, *bien loin que* la loi *ait été contraire aux promesses de Dieu, qui devoient s'accomplir par la foi en Jesus-Christ, elle* nous a *elle-même* servi de conducteur, pour nous mener comme des enfans à *Jesus*-Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi *que nous aurions en lui*.

25. At ubi venit fides, jam non sumus sub pædagogo.

25. Mais la foi étant venue, nous ne sommes plus sous *la loi comme sous* un conducteur : *nous sommes arrivés à l'adoption des enfans de Dieu. Vous, aussi mes freres, y êtes arrivés à cette adoption divine*,

26. Omnes enim Filii Dei estis per fidem, quæ est in Christo Jesu.

26. puisque vous êtes tous enfans de Dieu, *non par la loi seule de Moyse, mais* par la foi en Jesus-Christ; *non par l'observation des cérémonies légales, mais par le baptême que vous avez reçû*.

27. Quicumque enim in Christo baptisati estis, Christum induistis.

27. Car vous tous qui avez été baptisés en *Jesus*-Christ, vous avez été revêtus de *Jesus*-Christ,

28. Non est Judæus, neque Græcus: non est servus, neque liber: non est masculus, neque femina. Omnes enim vos unum estis in Christo Jesu.

28. & *si étroitement unis à lui, qu'*il n'y a plus *maintenant parmi vous*, ni de Juif, ni de Gentil, ni d'esclave, ni de libre, ni d'homme, ni de femme: mais vous n'êtes tous qu'un en Jesus-Christ.

29. Si autem vos Christi, ergo semen Abrahæ estis, secundùm promissionem heredes.

29. Que si vous êtes *si étroitement unis* à *Jesus*-Christ, *que vous ne fassiez qu'un même corps avec lui*, vous êtes donc *aussi comme lui* la race d'Abraham, & les héritiers *de la justice*, selon la promesse *que Dieu en avoit faite à ce patriarche: & par conséquent, vous n'avez plus besoin d'observer les cérémonies de la loi pour vous conduire à Jesus-Christ & pour obtenir une grace que Dieu vous a accordée, aussi-bien qu'à nous.*

CHAPITRE IV.

§. I. *Juifs en tutelle sous la loi. Libres par la foi. L'Esprit de Dieu donné aux enfans de Dieu.*

Mais, me direz-vous, si nous étions ainsi arrivés à l'adoption des enfans de Dieu, sans passer par la minorité judaïque, & s'il nous avoit donné part à l'héritage promis à Abraham, sans nous obliger aux observations légales; nous aurions été traités, nous qui ne sommes que des serviteurs & des esclaves, plus favorablement que les propres enfans : & les héritiers naturels de cet héritage n'auroient aucun avantage sur nous, qui ne sommes que des étrangers adoptés.

1. *Il est vrai, mes freres.* Mais *aussi* je vous dirai que tant que l'héritier est *encore* enfant, il n'est point différent d'un serviteur, quoiqu'il soit le maître de tout :

1. Dico autem : Quanto tempore heres parvulus est, nihil differt à servo, cùm sit dominus omnium :

2. mais il est sous la puissance des tuteurs & des curateurs, jusqu'au tems marqué par son pere.

2. sed sub tutoribus & actoribus est, usque ad præfinitum tempus à patre.

3. Ainsi lorsque nous étions *encore* enfans, nous étions assujettis *aux cérémonies de la loi, comme* aux premieres *& plus grossieres* instructions que Dieu a données au monde.

3. Ita & nos cùm essemus parvuli, sub elementis mundi eramus servientes.

4. Mais lorsque le tems *de la majorité* a été accompli, Dieu a envoyé son Fils formé d'une femme, & assujetti à la loi,

4. At ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum, factum ex muliere, factum sub lege,

5. pour racheter ceux qui étoient sous la loi, *comme sous un curateur, tels que nous étions nous autres Juifs*, & pour nous faire recevoir l'adoption des enfans *de Dieu.*

5. ut eos, qui sub lege erant, redimeret, ut adoptionem filiorum reciperemus.

6. Mais *il n'en est pas ainsi de vous autres Gentils*, parce que vous êtes *arrivés tout d'un coup, par le baptême, à la majorité des* enfans. Dieu *ne vous a point donné de tuteur ; il ne vous a point assujettis aux cérémonies de la loi : mais il* a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de

6. Quoniam autem estis filii, misit Deus Spiritum Filii sui in corda vestra, clamantem : Abba, Pater.

son Fils, qui vous fait crier: Mon Pere, mon Pere.

7. Itaque jam non est servus, sed filius. Quòd si filius: & heres per Deum.

7. Et ainsi *aucun de vous* n'est plus serviteur, mais enfant. Que s'il est enfant *de Dieu*, il est aussi *son* héritier, par *Jesus-Christ qui est le Fils de* Dieu. *Voudriez-vous donc renoncer à la liberté que vous donne cette qualité, pour vous assujettir à la loi & à toutes ses cérémonies? Cette nouvelle servitude seroit en quelque sorte moins supportable que celle où vous étiez autrefois.*

§. I. *Galates tombés dans le Judaïsme, aiment d'abord Saint Paul, & en sont aimés. Il souhaite de les enfanter de nouveau.*

8. Sed tunc quidem ignorantes Deum, iis, qui naturâ non sunt dii, serviebatis.

8. Car vous ne connoissiez point Dieu, lorsque vous étiez assujettis à ceux qui par leur nature ne sont point *véritablement* des dieux, *& que vous cherchiez dans des idoles muettes le secours qu'elles ne pouvoient vous donner.*

9. Nunc autem cùm cognoveritis Deum, immò cogniti sitis à Deo: quomodo convertimini iterùm ad infirma & egena elementa, quibus denuò servire vultis:

9. Mais à présent que vous connoissez Dieu, ou plutôt que vous êtes connus de lui, *qu'il vous regarde comme ses enfans, & qu'il vous éclaire de ses divines lumieres*, comment retournez-vous à ces observations légales, si défectueuses & si impuissantes *pour la justice*, auxquelles vous vous voulez de nouveau vous assujettir, *& auxquelles vous vous assujettissez effectivement*,

10. Dies observatis, & menses, & tempora, & annos.

10. *puisque* vous observez *comme les Juifs* les jours & les mois, les saisons & les années?

11. Timeo vos, ne fortè sine causâ laboraverim in vobis.

11. J'appréhende pour vous, *mes freres*, que je n'aye peut-être travaillé en vain parmi vous, *puisque vous préférez la nouvelle doctrine qu'on vous prêche, à l'Evangile que je vous ai annoncé. Ne vous laissez pas ainsi tromper.*

12. Estote sicut ego, quia & ego sicut vos: Fratres obsecro vos: Nihil me læsistis.

12. Soyez comme moi, mes freres, je vous en conjure, *à l'égard des cérémonies légales*, parce que j'ai été comme vous: *j'ai eu autrefois pour elles le même zele & le même attachement*

attachement que vous y avez aujourd'hui : mais je les ai quittées, pour entrer dans la liberté de l'Evangile. Au reste, mes freres, si je vous parle avec force, ne croyez pas que ce soit par un mouvement de chagrin contre vous, ou de ressentiment. Sur quoi seroit-il fondé ? Vous ne m'avez *jamais* offensé en aucune chose : *au contraire*,

13. vous savez *vous-même* que lorsque je vous ai annoncé autrefois l'Evangile, ç'a été parmi les persécutions & les afflictions de la chair ;

14. & que vous ne m'avez point méprisé ni rejetté, à cause de ces épreuves que je souffrois en ma chair, *qui étoient pour vous une forte tentation, & qui naturellement devoient vous donner de l'éloignement pour ma personne.* Mais, *bien loin de cela*, vous m'avez reçû comme un ange de Dieu, comme Jesus-Christ même.

15. Où est donc *maintenant* le bonheur que vous trouviez *alors à m'avoir avec vous ?* Car je puis vous rendre ce témoignage, que vous étiez prêts, s'il eût été possible, de vous arracher les yeux pour me les donner. *D'où vient que vous n'êtes plus dans la même disposition à mon égard ?*

16. Suis-je donc devenu votre ennemi, parce que je vous ai dit la vérité ? *Non, mes freres.*

17. *Mais c'est que vos nouveaux maîtres, jaloux de l'estime & de la tendresse que vous aviez pour nous*, s'attachent fortement à vous, non par *le mouvement* d'une bonne affection, mais *parce qu*'ils veulent vous séparer de nous, *& de la vérité que nous vous avons enseignée*, afin que vous vous attachiez fortement à eux *& à leur fausse doctrine.*

18. Au reste, il est bon de s'attacher *à ses maîtres : mais il faut que ce soit* pour le bien, & pour toûjours. *Ainsi vous deviez*

13. Scitis autem quia per infirmitatem carnis evangelizavi vobis jampridem, & tentationem vestram in carne mea.

14. Non sprevistis, neque respuistis : sed sicut Angelum Dei excepistis me : sicut Christum Jesum.

15. Ubi est ergo beatitudo vestra ? Testimonium enim perhibeo vobis, quia, si fieri posset, oculos vestros eruissetis, & dedissetis mihi.

16. Ergo inimicus vobis factus sum, verum dicens vobis ?

17. Æmulantur vos non bene : sed excludere vos volunt, ut illos æmulemini.

18. Bonum autem æmulamini in bono semper : & non tantùm cùm præsens sum apud vos.

demeurer fermes dans l'affection que vous aviez pour moi, & ne pas *m'aimer* seulement quand je suis présent parmi vous,

19. Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.

19. mes petits enfans, pour qui je sens de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que *Jesus*-Christ soit formé en vous.

§. III. *Ismaël né d'Agar, figure de la vieille loi. Isaac né de Sara, figure de la nouvelle.*

20. Vellem autem esse apud vos modo, & mutare vocem meam: quoniam confundor in vobis.

20. Je voudrois maintenant être avec vous, pour diversifier mes paroles *selon vos besoins:* car je suis en peine comment je dois vous parler *pour vous faire revenir de votre attachement aux observations légales.*

21. Dicite mihi qui sub lege vultis esse, legem non legistis?

21. Dites-moi *donc*, je vous prie, vous qui voulez être sous la loi, n'avez-vous point lû *ce que dit* la loi?

22. Scriptum est enim: Quoniam Abraham duos filios habuit: unum de ancilla, & unum de libera.

22. Car il est écrit qu'Abraham eut deux fils, l'un de la servante, & l'autre de la *femme* libre.

23. Sed qui de ancilla, secundùm carnem natus est: qui autem de libera, per repromissionem:

24. Mais celui qui naquit de la servante *qui étoit jeune*, naquit selon la chair, *& selon l'ordre de la nature;* & celui qui naquit de la *femme* libre, *qui par sa vieillesse étoit hors d'état d'avoir des enfans*, naquit par *miracle, & en vertu de* la promesse *de Dieu.*

24. quæ sunt per allegoriam dicta: Hæc enim sunt duo testamenta. Unum quidem in monte Sina, in servitutem generans: quæ est Agar.

24. *Or* tout ceci est une allégorie: car ces deux femmes sont les *figures des* deux alliances *que Dieu a faites avec les hommes;* dont la premiere, qui a été établie sur le mont de Sina, & qui n'engendre que des esclaves, est figurée par Agar.

25. Sina enim mons est in Arabia, qui conjunctus est ei, quæ nunc est Jerusalem, & servit cum filiis suis.

25. Car *Agar est en figure la même chose que* Sina, montagne d'Arabie; *& Sina* représente la Jerusalem d'ici bas, qui est esclave avec ses enfans:

26. Illa autem, quæ sursum est Jerusalem, libera est; quæ est mater nostra.

26. au lieu que la Jerusalem d'en-haut, *où s'est faite la nouvelle alliance, & qui est figurée par la femme libre*, est libre *aussi, &*

donne la liberté à ses enfans. Or c'est elle qui est notre mere *à tous.*

27. Car *c'est d'elle qu*'il est écrit: Réjoüissez-vous, stérile, qui n'enfantiez point: poussez des cris de joie, vous qui ne deveniez point mere, parce que celle qui étoit délaissée a plus d'enfans que celle qui a un mari.

27. Scriptum est enim: Lætare sterilis, quæ non paris: erumpe, & clama, quæ non parturis: quia multi filii desertæ, magis quàm ejus quæ habet virum.

28. Nous sommes donc, *mes* freres, les enfans de la promesse, figurés dans Isaac.

28. Nos autem, fratres, secundùm Isaac promissionis filii sumus.

29. Et *cela est si vrai, que* comme alors celui qui étoit né selon la chair persécutoit celui qui étoit né selon l'esprit; de même aujourd'hui, *les Juifs qui, n'ayant point la foi, ne sont les enfans d'Abraham que selon la chair, nous persécutent, nous qui avons l'avantage de l'être selon l'esprit.*

29. Sed quomodo tunc is, qui secundùm carnem natus fuerat, persequebatur eum, qui secundùm spiritum: ita & nunc.

30. Mais *ils seront traités, ces Juifs, avec la synagogue leur mere, comme le fut Ismaël avec la sienne. Ils seront chassés de la Jerusalem céleste, comme Ismaël & sa mere le furent de la maison d'Abraham. Ils seront exclus de l'héritage de Dieu, comme Ismaël le fut de celui de ce patriarche. Car voici ce* que dit l'Ecriture *sur ce sujet :* Chassez la servante & son fils, parce que le fils de la servante ne sera point héritier avec le fils de la *femme* libre.

30. Sed quid dicit Scriptura? Ejice ancillam, & filium ejus: non enim heres erit filius ancillæ cum filio liberæ.

31. Pour nous, *mes* freres, *nous ne serons pas chassés de la maison de Dieu, ni exclus de l'héritage céleste, puisque* nous ne sommes point les enfans de la servante, mais de la *femme* libre: & c'est *Jesus*-Christ qui nous a acquis cette liberté.

31. Itaque, fratres, non sumus ancillæ filii, sed liberæ: qua libertate Christus nos liberavit.

CHAPITRE V.

§. I. *Qui s'appuie sur la loi est exclus de la grace. C'est la foi agissante par l'amour qui sauve.*

1. State, & nolite iterum jugo servitutis contineri.

1. DEmeurez *donc* fermes *dans cette liberté que Jesus-Christ vous a acquise ;* & ne vous remettez point de nouveau sous le joug de la servitude *de la loi, en recevant la circoncision.*

2. Ecce ego Paulus dico vobis : quoniam si circumcidamini, Christus vobis nihil proderit.

2. Car je vous dis, moi Paul, que si vous vous faites circoncire, *Jesus*-Christ ne vous servira de rien.

3. Testificor autem rursus omni homini circumcidenti se, quoniam debitor est universæ legis faciendæ.

3. Et de plus, je déclare à tout homme qui se fait circoncire qu'il est obligé de garder toute la loi, *dont il fait une profession publique en en recevant la circoncision.*

4. Evacuati estis à Christo, qui in lege justificamini: à gratia excidistis.

4. Vous *donc* qui voulez être justifiés par la loi, vous n'avez plus de part à *la liberté que Jesus*-Christ *vous a acquise ;* vous êtes déchûs de la grace *de la justification qu'il vous a méritée, & que vous ne pouvez obtenir que par la foi.*

5. Nos enim spiritu ex fide, spem justitiæ expectamus.

5. Car c'est *seulement* par la foi que nous espérons recevoir du saint Esprit la *vraie* justice, *que vous cherchiez inutilement dans la loi & dans ses œuvres.*

6. Nam in Christo Jesu, neque circumcisio aliquid valet, neque præputium : sed fides, quæ per charitatem operatur.

6. Car en Jesus-Christ, ni la circoncision, ni l'incirconcision ne servent de rien *pour nous donner la grace de la justification,* mais la foi qui est animée de la charité.

§. II. *Galates séduits. Vraie liberté. Amour du prochain, abregé de la loi.*

7. Currebatis bene : quis vos impedivit veritati non obedire ?

7. Vous couriez si bien *dans la voie de Dieu:* qui vous a arrêtés *dans votre course,* pour vous empêcher d'obéir à la vérité ?

8. Persuasio hæc non est ex eo, qui vocat vos.

8. Ce sentiment dont vous vous êtes laissé persuader, ne vient pas de celui qui vous a appellés *à la connoissance de l'Evangile.*

9. Modicum fermentum

9. *Mais, comme* un peu de levain aigrit

toute la pâte, *aussi quelque faux Apôtre, qui s'est introduit parmi vous, y a répandu cette fausse & pernicieuse doctrine.*

totam massam corrumpit.

10. J'espere *néanmoins* de la bonté du Seigneur *que cela n'aura pas de suite, &* que vous n'aurez point à l'avenir d'autres sentimens *que les miens.* Mais *pour* celui qui vous trouble, il en portera la peine, quel qu'il soit. *Vos nouveaux maîtres ne se contentent pas de vous prêcher la nécessité de la circoncision; ils veulent encore vous persuader que je la prêche aussi moi-même, & sur-tout parmi les Juifs. Mais rien n'est plus mal inventé:*

10. Ego confido in vobis in Domino, quod nihil aliud sapietis: qui autem conturbat vos, portabit judicium quicumque est ille.

11. car pour moi, *mes* freres, si je prêche encore la circoncision, pourquoi est-ce que je souffre tant de persécutions? Le scandale de la croix est donc anéanti. *Car les Juifs ne me persécutent, & ne se scandalisent de la prédication de la croix, que parce que j'enseigne que la circoncision est entierement inutile pour le salut, & que c'est seulement par la vertu de la croix de Jesus-Christ qu'on peut l'obtenir.*

11. Ego autem, fratres, si circumcisionem adhuc prædico: quid adhuc persecutionem patior? Ergo evacuatum est scandalum crucis,

12. Plût à Dieu que ceux qui vous troublent *ainsi, & qui ont tant d'amour pour la circoncision*, fussent non-seulement circoncis, mais plus que circoncis, *& retranchés du milieu de vous.*

12. utinam & abscindantur qui vos conturbant.

13. Car vous êtes appellés, *mes* freres, à un état de liberté; *& je crains que ces faux Apôtres ne vous la fassent perdre. Ayez donc soin de la conserver; &* prenez garde seulement que cette liberté ne vous serve pas d'occasion pour vivre selon la chair, *en vous abandonnant à ses mouvemens déréglés, & cherchant à satisfaire vos passions aux dépens mêmes de vos freres:* mais *bien loin de cela*, assujettissez-vous les uns aux autres par une charité *vraiment* spirituelle.

13. Vos enim in libertatem vocati estis, fratres, tantùm ne libertatem in occasionem detis carnis, sed per charitatem Spiritus servite invicem.

14. Car toute la loi est renfermée dans ce seul précepte: Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

14. Omnis enim lex in uno sermone impletur: Diliges proximum tuum sicut teipsum.

15. Quòd si invicem mordetis & comeditis: videte ne ab invicem consumamini.

15. Que si vous vous mordez & vous dévorez les uns les autres, *vous êtes bien éloignés d'observer la loi, vous qui paroissez avoir tant de zele pour elle*. Prenez *donc* garde que vous ne vous consumiez les uns les autres *par ces divisions*.

§. II. *Combat, desir, œuvres & fruits de la chair & de l'esprit. Crucifier sa chair. Se conduire par l'esprit.*

16. Dico autem: Spiritu ambulate, & desideria carnis non perficietis.

16. Or, *pour éviter ce malheur, faites ce que* je *vous* dis: Conduisez-vous selon l'Esprit *de Dieu;* & vous n'accomplirez point les desirs de la chair.

17. Caro enim concupiscit adversus spiritum: spiritus autem adversus carnem: hæc enim sibi invicem adversantur: ut non quæcùmque vultis, illa faciatis.

17. Car la chair a des desirs contraires à ceux de l'esprit; & l'esprit en a de contraires à ceux de la chair. Ils sont opposés l'un à l'autre. *Et ce combat qui est entr'eux, & qui se passe en vous, est cause que* vous ne faites pas *toûjours* les choses que vous voudriez.

18. Quod si spiritu ducimini, non estis sub lege.

18. Que si, *malgré toute l'opposition & la résistance de la chair*, vous vous conduisez *néanmoins* par l'Esprit *de Dieu*, vous n'êtes point sous la loi; *vous n'avez rien à craindre de ses menaces & de ses châtimens.*

19. Manifesta sunt autem opera carnis: quæ sunt fornicatio, immunditia, impudicitia, luxuria,

19. Or il est aisé de connoître *si c'est l'esprit de Dieu qui vous conduit, ou si vous agissez par le mouvement de la chair; car les actions qui partent de ces deux principes sont bien différentes.* Les œuvres de la chair sont *l'adultere*, la fornication, l'impureté, l'impudicité, la dissolution,

20. idolorum servitus, veneficia, inimicitiæ, contentiones, æmulationes, iræ, rixæ, dissensiones, sectæ,

20. l'idolatrie, les empoisonnemens, les inimitiés, les dissentions, les jalousies, les animosités, les quereles, les divisions, les hérésies,

21. invidiæ, homicidia, ebrietates, comessationes, & his similia quæ prædico vobis, sicut prædixi: quoniam qui talia agunt regnum Dei non consequentur.

21. les envies, les meurtres, les ivrogneries, les débauches, & autres semblables, dont je vous déclare, comme je vous l'ai déja dit, que ceux qui commettent ces crimes ne seront point héritiers du royaume de Dieu.

22. Les fruits de l'esprit au contraire sont la charité, la joie, la paix, la patience, l'humanité, la bonté, la persévérance,

22. Fructus autem Spiritus est: charitas, gaudium, pax, patientia, benignitas, bonitas, longanimitas,

23. la douceur, la foi, la modestie, la continence, la chasteté. Il n'y a point de loi contre ceux qui vivent de la sorte, *ni par conséquent contre les vrais disciples de Jesus-Christ.*

23. Mansuetudo, fides, modestia, continentia, castitas. Adversus hujusmodi non est lex.

24. Car ceux qui sont à *Jesus*-Christ ont crucifié leur chair avec ses passions & ses desirs déréglés, *& ne se conduisent plus que par le mouvement du saint Esprit.*

24. Qui autem sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis & concupiscentiis.

25. *Si nous sommes aussi à Jesus-Christ, mes freres, &* si nous vivons par l'Esprit *de Dieu*, conduisons-nous donc aussi par *le même* Esprit;

25. Si spiritu vivimus, spiritu & ambulemus.

26. & ne nous laissons point aller à la vaine gloire, nous piquant les uns les autres; & étant envieux les uns des autres.

26. Non efficiamur inanis gloriæ cupidi, invicem provocantes, invicem invidentes.

CHAPITRE VI.

§. I. *Corriger avec douceur. S'entresupporter. Croire qu'on n'est rien. Semer pour recueilllir.*

1. Mes freres, si quelqu'un *d'entre vous* est tombé par surprise en quelque péché, vous autres qui êtes spirituels, ayez soin de le relever dans un esprit de douceur, chacun de vous faisant réflexion sur soi-même, & craignant d'être tenté aussi-bien que lui.

1. Fratres, & si præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos, qui spirituales estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis, considerans te ipsum, ne & tu tenteris.

2. Portez les fardeaux les uns des autres: & vous accomplirez ainsi la loi de *Jesus*-Christ, *qui est toute de charité, n'entrant point dans des sentimens d'estime de vous-mêmes, à la vûe des imperfections d'autrui.*

2. Alter alterius onera portate, & sic adimplebitis legem Christi.

3. Car si quelqu'un s'estime être quelque chose, il se trompe lui-même, parce qu'*en effet* il n'est rien. *Et de plus, ce n'est point en se comparant aux autres qu'on doit juger de soi-même.*

3. Nam si quis existimat se aliquid esse, cùm nihil sit, ipse se seducit.

4. Opus autem suum probet unusquisque, & sic in semetipso tantùm gloriam habebit, & non in altero.

4. Mais *il faut pour cela* que chacun examine *bien* ses actions. Et *s'il y remarque quelque chose de bon*, alors il trouvera sa gloire seulement dans lui-même *& dans ses propres vertus*, & non pas dans les autres *& dans leurs défauts, où on la cherche toûjours inutilement:*

5. Unusquisque enim onus suum portabit.

5. car *enfin les grands pécheurs ne justifieront point les petits, &* chacun portera son propre fardeau *au jugement de Dieu.*

6. Communicet autem is qui catechizatur verbo, ei qui se catechizat, in omnibus bonis

6. *Il faut aussi, mes freres,* que celui que l'on instruit dans les choses de la foi assiste de ses biens en toute maniere celui qui l'instruit.

7. Nolite errare: Deus non irridetur.

7. *Car* ne vous y trompez pas: on ne se moque point de Dieu *impunément.*

8. Quæ enim seminaverit homo, hæc & metet. Quoniam qui seminat in carne sua, de carne & metet corruptionem: qui autem seminat in spiritu, de spiritu metet vitam æternam.

8. Et l'homme ne recueillera *pour l'éternité* que ce qu'il aura semé *dans le tems:* car celui qui seme *à présent* dans sa chair, *& qui ne travaille que pour satisfaire ses inclinations charnelles*, recueillera *alors* de la chair la corruption & la mort: & celui qui seme *maintenant* dans l'esprit, *qui s'applique à remplir son esprit des vérités de la religion, & à orner son ame des vertus chrétiennes*, recueillera *alors* de l'esprit la vie éternelle.

9. Bonum autem facientes, non deficiamus: tempore enim suo metemus non deficientes.

9. Ne nous lassons donc point de faire le bien, puisque si nous ne perdons point courage, *& si nous persévérons jusqu'à la fin dans la pratique des bonnes œuvres,* nous en recueillerons le fruit dans son tems.

10. Ergo dum tempus habemus, operemur bonum ad omnes, maximè autem ad domesticos fidei.

10. C'est pourquoi, pendant que nous en avons le tems, faisons du bien à tous, mais principalement aux domestiques de la foi, *je veux dire à ceux qu'une même foi a rendus comme nous domestiques du Seigneur.*

§. II.

§. II. *Ne se glorifier qu'en la croix. Monde crucifié à Saint Paul, & lui au monde. Nouvelle créature.*

11. Voyez quelle lettre je vous ai écrite de ma propre main. *J'ai voulu en user ainsi, afin que, ne vous laissant par-là aucun lieu de douter que tout ce qu'elle contient touchant les observations légales ne soit véritablement de moi, vous soyez plus aisément persuadés de leur inutilité, & plus fortement convaincus de la mauvaise foi de ceux qui ont voulu vous faire croire que je prêche encore la nécessité de la circoncision. Pour achever de confondre ces imposteurs, & de vous détromper sur cette prétendue obligation de garder les cérémonies de la loi, il ne me reste plus qu'à vous faire remarquer,*

11. Videte qualibus litteris scripsi vobis meâ manu.

12. *que* tous ceux qui veulent plaire dans la chair, *& se rendre agréables aux Juifs par un feint attachement à leurs cérémonies charnelles*, sont ceux qui vous obligent à vous faire circoncire. *Ce qu'ils font* seulement afin de n'être point persécutés pour la croix de *Jesus*-Christ, *& non par un véritable zele pour la loi, ni parce qu'ils en croyent l'observation nécessaire.*

12. Quicumque enim volunt placere in carne, hi cogunt vos circumcidi, tantùm ut crucis Christi persecutionem non patiantur.

13. Car eux-mêmes, qui sont circoncis, ils ne gardent point la loi : mais ils veulent que vous receviez la circoncision, afin qu'ils se glorifient *de vous avoir mis au nombre de leurs disciples, & d'avoir imprimé* dans votre chair *la marque de leur autorité sur vous.*

13. Neque enim qui circumciduntur, legem custodiunt, sed volunt vos circumcidi, ut in carne vestra glorientur.

14. Mais pour moi, *mes freres*, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de notre Seigneur Jesus-Christ, par qui le monde est *mort &* crucifié pour moi, comme je suis *mort &* crucifié pour le monde; *en sorte que je n'ai plus de commerce avec lui; je ne cherche point à lui plaire : & ainsi je ne saurois m'assujettir par complaisance pour lui à des cérémonies dont l'observation ne me seroit d'aucune utilité pour mon salut, ni d'au-*

14. Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi: per quem mihi mundus crucifixus est, & ego mundo.

cun mérite auprès de Jesus-Christ ;

15. In Christo enim Jesu : neque circumcisio aliquid valet, neque præputium, sed nova creatura.

15. car en Jesus-Christ la circoncision ne sert de rien, ni l'incirconcision ; mais la nouvelle créature, *ou l'être nouveau que Dieu forme en nous par le saint Esprit.*

16. Et quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos, & misericordia, & super Israel Dei.

16. Et tous ceux qui se conduiront selon cette regle, *& qui mettront leur gloire & leur espérance, non dans la loi, mais en Jesus-Christ, non dans l'observation de ses cérémonies charnelles, mais dans ce renouvellement de l'ame,* la paix & la miséricorde *que Jesus-Christ a apportées aux hommes, en les réconciliant avec son Pere, se reposeront* sur eux, comme sur le *véritable* Israël de Dieu, *auquel elles ont été promises.*

17. De cætero nemo mihi molestus sit : ego enim stigmata Domini Jesu in corpore meo porto.

17. Au reste, que personne ne me cause de *nouvelles* peines *au sujet de la circoncision : car s'il faut porter dans sa chair le caractere du maître qu'on a l'honneur de servir,* je porte imprimées sur mon corps les marques du Seigneur Jesus, *& les cicatrices des plaies que j'ai reçûes pour l'amour de lui, qui font assez connoître que j'ai l'honneur de lui appartenir.*

18. Gratia Domini nostri Jesu Christi, cum spiritu vestro, Fratres. Amen.

18. Que la grace de notre Seigneur Jesus-Christ, *mes* freres, demeure avec votre esprit. Amen.

AVERTISSEMENT.

SAint Paul vint prêcher l'Evangile aux Ephesiens environ l'an 54 de Jesus-Christ. Ils embrasserent la foi avec tant de zele, & ils y parurent si bien affermis, que l'Apôtre ne semble leur écrire cette lettre que pour les en féliciter.

Il s'applique néanmoins à leur montrer l'élévation de Jesus-Christ au-dessus de toutes les puissances célestes. Il fait voir qu'il est l'unique médiateur & l'unique Sauveur des hommes; que c'est par lui seul qu'ils ont accès auprès du Pere céleste, & en lui seul qu'ils sont agréables à ses yeux.

On croit que l'Apôtre, en parlant ainsi, avoit en vûe les Gnostiques, qui vouloient que les anges fussent les médiateurs entre Dieu & les hommes, & qu'on s'adressât à eux plutôt qu'à Jesus-Christ pour avoir accès auprès de Dieu.

Saint Paul donne aussi aux Ephesiens plusieurs avis importans pour le réglement de leurs mœurs.

On croit qu'il écrivit cette lettre, étant pour la seconde fois en prison à Rome; l'an 65 de Jesus-Christ, un an avant sa mort.

EPITRE
DE SAINT PAUL
AUX EPHESIENS.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Prédestination ; mystere de la volonté de Dieu. Jesus-Christ lien du ciel & de la terre.*

1. PAULUS Apostolus Jesu Christi per voluntatem Dei, omnibus sanctis, qui sunt Ephesi, & fidelibus in Christo Jesu :

2. Gratia vobis : & pax à Deo Patre nostro, & Domino Jesu Christo.

3. Benedictus Deus & Pater Domini nostri Jesu Christi, qui benedixit nos in omni benedictione spirituali in cœlestibus in Christo.

4. Sicut elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, ut essemus sancti & immaculati in conspectu ejus in charitate.

5. Qui prædestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in ipsum, secundùm propositum voluntatis suæ,

6. in laudem gloriæ gratiæ suæ, in qua gratificavit nos in dilecto filio suo.

1. PAUL, Apôtre de Jesus-Christ par la volonté de Dieu, à tous les saints & fideles de Jesus-Christ qui sont à Ephese.

2. Que Dieu notre Pere & le Seigneur Jesus-Christ vous donnent la grace & la paix.

3. Béni soit le Dieu & le Pere de notre Seigneur Jesus-Christ, qui nous a comblés en *Jesus*-Christ de toutes sortes de bénédictions spirituelles pour le ciel ;

4. ainsi qu'il nous a élûs en lui avant la création du monde par l'amour qu'il nous a porté, afin que nous fussions saints & irrépréhensibles devant ses yeux : *& cela sans aucun mérite de notre part ;*

5. nous ayant prédestinés par un effet de sa bonne volonté, pour nous rendre ses enfans adoptifs par Jesus-Christ ;

6. afin que la loüange & la gloire en soit *toute* donnée à sa grace, par laquelle il nous a rendus agréables *à ses yeux* en son Fils bien aimé,

7. dans lequel nous trouvons la rédemption *de l'esclavage où le démon nous tenoit assujettis, & dont il nous a délivrés* par son sang, & la rémission de nos péchés *qu'il a effacés* selon les richesses de sa grace,

7. In quo habemus redemptionem per sanguinem ejus, remissionem peccatorum, secundùm divitias gratiæ ejus,

8. qu'il a répandue sur nous avec abondance, en nous remplissant d'intelligence & de sagesse,

8. quæ superabundavit in nobis, in omni sapientia & prudentia:

9. pour nous faire connoître le mystere de sa volonté fondé sur sa bienveillance, par laquelle il avoit été résolu en soi-même,

9. ut notum faceret nobis sacramentum voluntatis suæ, secundùm beneplacitum ejus, quod proposuit in eo,

10. que les tems *qu'il avoit* ordonnés étant accomplis, il réuniroit tout en *Jesus*-Christ, tant ce qui est dans le ciel que ce qui est sur la terre, *faisant entrer les anges & les hommes, les Juifs & les Gentils, dans un même corps & une même société, & leur donnant à tous Jesus-Christ pour roi & pour chef.*

10. in dispensatione plenitudinis temporum instaurare omnia in Christo, quæ in cœlis, & quæ in terra sunt, in ipso:

11. C'est aussi en lui, *& en exécution de ce dessein de Dieu*, que l'héritage *céleste* nous est échû comme par sort, ayant été prédestinés, *non par nos mérites, mais* par le décret de celui qui fait toutes choses selon le dessein & le conseil de sa volonté;

11. in quo etiam & nos sorte vocati sumus, prædestinati secundùm propositum ejus, qui operatur omnia secundùm consilium voluntatis suæ.

12. afin que nous soyons le sujet de la gloire & des loüanges de *Jesus*-Christ, nous qui avons les premiers espéré en lui,

12. Ut simus in laudem gloriæ ejus nos, qui ante speravimus in Christo:

13. & en qui *vous avez* aussi *espéré*, vous *qui*, après avoir entendu la parole de vérité, l'Evangile de votre salut, & y avoir cru, avez été scellés du sceau de l'Esprit saint qui avoit été promis,

13. in quo & vos, cùm audissetis verbum veritatis, (Evangelium salutis vestræ) in quo & credentes signati estis Spiritu promissionis sancto,

14. qui est le gage & les arrhes de notre héritage *céleste, gage précieux que Dieu nous a donné, pour nous en assûrer la possession* jusqu'à la parfaite délivrance du peuple *que Jesus-Christ s'est* acquis pour la loüange de sa gloire.

14. qui est pignus hereditatis nostræ, in redemptionem acquisitionis, in laudem gloriæ ipsius.

§. II. *Esprit de sagesse donné aux Fideles. Grandeur de leur espérance. Jesus-Christ au-dessus de tout & chef de l'Eglise.*

15. Propterea & ego audiens fidem vestram, quæ est in Domino Jesu, & dilectionem in omnes sanctos,

15. C'est pourquoi ayant appris quelle est votre foi au Seigneur Jesus, & votre amour envers tous les saints, *& voyant par-là que les dons de Dieu se sont aussi répandus sur vous avec abondance,*

16. non cesso gratias agens pro vobis, memoriam vestri faciens in orationibus meis:

16. je ne cesse point de rendre *à Dieu* des actions de graces pour vous, me souvenant de vous dans *toutes* mes prieres, *& les offrant continuellement pour vous;*

17. ut Deus, Domini nostri Jesu Christi Pater gloriæ, det vobis spiritum sapientiæ & revelationis, in agnitione ejus:

17. afin que le Dieu de notre Seigneur Jesus-Christ, le Pere de gloire vous donne l'esprit de sagesse & de révélation, pour le connoître *de plus en plus;*

18. illuminatos oculos cordis vestri, ut sciatis quæ sit spes vocationis ejus, & quæ divitiæ gloriæ hereditatis ejus in sanctis,

18. qu'il éclaire les yeux de votre cœur, pour vous faire savoir quelle est l'espérance à laquelle il vous a appellés, quelles sont les richesses & la gloire de l'héritage *qu'il destine* aux saints,

19. & quæ sit supereminens magnitudo virtutis ejus in nos, qui credimus secundùm operationem potentiæ virtutis ejus,

19. & quelle est la grandeur suprème du pouvoir qu'il exerce en nous qui croyons; *pouvoir qui est* selon l'efficace de sa force & de sa puissance,

20. quam operatus est in Christo, suscitans illum à mortuis, & constituens ad dexteram suam in cœlestibus,

20. qu'il a fait paroître en la personne de *Jesus*-Christ, en le ressuscitant d'entre les morts, & le faisant asseoir à sa droite dans le ciel,

21. supra omnem principatum, & potestatem, & virtutem, & dominationem, & omne nomen, quod nominatur non solùm in hoc sæculo, sed etiam in futuro.

21. au-dessus de toutes les principautés & de toutes les puissances, de toutes les vertus, de toutes les dominations, & de tous les noms *de dignité* qui peuvent être non-seulement dans le siecle présent, mais encore dans celui qui est à venir.

22. Et omnia subjecit sub pedibus ejus: & ipsum dedit caput supra omnem Ecclesiam,

22. Car il a mis toutes choses sous ses piés, & il l'a donné pour chef à toute l'Eglise,

23. quæ est corpus ipsius, & plenitudo ejus, qui omnia in omnibus adimpletur.

23. qui est son corps *mystique*, & dans laquelle celui qui accomplit tout en tous trouve l'accomplissement & l'intégrité de

tous ses membres, *en s'unissant les fideles qui la composent, & les rendant dignes de l'avoir pour chef.*

CHAPITRE II.

§. I. *Enfans de colere sauvés par la grace de Jesus-Christ. Dieu nous crée en Jesus-Christ dans les bonnes œuvres.*

1. Dieu vous a rendu la vie, lorsque vous étiez morts par vos dereglemens & par vos péchés,

1. Et vos cùm essetis mortui delictis & peccatis vestris,

2. dans lesquels vous avez autrefois vécu selon la coûtume de ce monde, selon le prince des puissances de l'air, cet esprit *de malice* qui exerce maintenant son pouvoir sur les incrédules *& les rebelles, & qui l'a autrefois exercé sur nous.*

2. in quibus aliquando ambulastis secundùm sæculum mundi hujus, secundùm principem potestatis aëris hujus, spiritus, qui nunc operatur in filios diffidentiæ,

3. *Car* nous avons tous été aussi autrefois dans les mêmes désordres, *vivant* selon nos passions charnelles, nous abandonnant aux desirs de la chair, & *aux égaremens* de notre esprit: & nous étions, par la *corruption de notre* nature, enfans de colere, aussi-bien que les autres *hommes, étant comme eux souillés, par le péché que le premier des hommes a fait passer dans tous les autres.*

3. in quibus & nos omnes aliquando conversati sumus in desideriis carnis nostræ, facientes voluntatem carnis & cogitationum, & eramus naturâ filii iræ, sicut & cæteri:

4. Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, poussé par l'amour extrème dont il nous a aimés,

4. Deus autem, qui dives est in misericordia, propter nimiam charitatem suam, quâ dilexit nos.

5. lorsque nous étions *ainsi* morts par nos péchés, nous a rendu la vie en *Jesus*-Christ, par la grace duquel vous êtes sauvés:

5. Et cùm essemus mortui peccatis, convivificavit nos in Christo, (cujus gratiâ estis salvati)

6. & il nous a ressuscités avec lui, & nous a fait asseoir dans le ciel en Jesus-Christ, *par l'espérance qu'il nous a donnée d'y être placés avec lui,*

6. & conresuscitavit, & concedere fecit in cœlestibus in Christo Jesu:

7. pour faire éclater dans les siecles à venir les richesses surabondantes de sa grace, par la bonté *toute gratuite* qu'il nous a témoignée en Jesus-Christ.

7. ut ostenderet in sæculis supervenientibus abundantes divitias gratiæ suæ in bonitate super nos in Christo Jesu.

8. Gratia enim estis salvati per fidem, & hoc non ex vobis, Dei enim donum est :

8. Car c'est par la *pure* grace *de Dieu* que vous êtes sauvés par *le moyen de* la foi *que vous avez en Jesus-Christ*. Et *en effet*, cela ne vient pas de vous, puisque c'est un don de Dieu :

9. non ex operibus, ut ne quis glorietur.

9. cela ne vient point de vos œuvres *comme étant seulement vos œuvres*, afin que nul ne se glorifie, *puisque vos œuvres sont aussi un don de Dieu, qui opere lui-même en nous tout le bien que nous faisons.*

10. Ipsius enim sumus factura, creati in Christo Jesu in operibus bonis, quæ præparavit Deus ut in illis ambulemus.

10. Car nous sommes son ouvrage *dans l'ordre de la grace, comme dans celui de la nature*, étant créés en Jesus-Christ dans les bonnes œuvres que Dieu a préparées *avant tous les siecles*, afin que nous y marchassions.

§. II. *Gentils d'étrangers devenus enfans. Jesus-Christ réconciliateur des deux peuples. Pierre angulaire.*

11. Propter quod memores estote, quòd aliquando vos Gentes in carne, qui dicimini præputium, ab ea quæ dicitur circumcisio in carne, manu facta :

11. C'est pourquoi *ne manquez pas de rapporter à Dieu toute la gloire du bien qui est en vous : & pour rendre votre reconnoissance plus vive, comparez l'état où vous étiez autrefois avec celui où vous êtes à présent, &* souvenez-vous qu'étant Gentils par votre origine, & du nombre de ceux qu'on appelle incirconcis, pour les distinguer de ceux qu'on appelle circoncis selon la chair, à cause d'une circoncision faite par la main des hommes, *qu'ils portent dans leur chair,*

12. quia eratis illo in tempore sine Christo, alienati à conversatione Israël, & hospites testamentorum, promissionis spem non habentes, & sine Deo in hoc mundo.

12. vous n'aviez point alors de part à *Jesus*-Christ ; vous étiez entierement séparés de la société d'Israël ; vous étiez étrangers à l'égard des alliances *divines ;* vous n'aviez pas l'espérance des biens promis ; & *enfin* vous étiez sans Dieu en ce monde.

13. Nunc autem in Christo Jesu, vos, qui aliquando eratis longè, facti estis prope in sanguine Christi.

13. Mais, maintenant *que vous êtes* en Jesus-Christ, *étant devenus ses membres par le baptême que vous avez reçû*, vous qui étiez autrefois éloignés *de Dieu*, vous êtes devenus proches *de lui* par le sang de *Jesus*-Christ.

14. Ipse enim est pax nos-

14. Car c'est lui qui est notre paix *avec Dieu:*

Dieu : c'est lui qui, des deux *peuples, du Juif & du Gentil*, n'en a fait qu'un *seul peuple Chrétien : c'est lui* qui a rompu en sa chair la muraille de séparation, cette inimitié *qui les divisoit ;*

tra, qui fecit utraque unum, & medium parietem maceriæ solvens, inimicitias in carne sua :

15. & qui par sa doctrine *évangélique*, a aboli la loi *de Moyse chargée de tant* de préceptes *qui effrayoient les Gentils, & qui les empêchoient de s'unir avec les Juifs ;* afin *que cet obstacle étant levé, il n'y eût rien qui s'opposât au dessein qu'il avoit* de former en soi-même un seul homme nouveau de ces deux *peuples*, en mettant la paix *entr'eux ;*

15. legem mandatorum decretis evacuans, ut duos condat in semetipso in unum novum hominem, faciens pacem :

16. & *afin* que *les ayant ainsi réunis* tous deux en un seul corps, il les réconciliât avec Dieu par sa croix, y ayant détruit par soi-même *par sa mort* l'inimitié *qu'ils avoient l'un contre l'autre, & qui étoit un empêchement à cette réconciliation avec Dieu.*

16. & reconciliet ambos in uno corpore Deo per crucem, interficiens inimicitias in semetipso.

17. Et *ainsi* étant venu *dans le monde par son incarnation*, il a annoncé la paix, tant à vous qui étiez éloignés *de Dieu*, qu'à ceux qui en étoient proches, *& nous a donné à tous la liberté de nous approcher de Dieu.*

17. Et veniens evangelizavit pacem vobis, qui longè fuistis, & pacem iis, qui prope.

18. Car c'est par lui que nous avons accès les uns & les autres auprès du Pere *éternel*, dans un même esprit, *qui est l'Esprit saint qui nous a été communiqué à tous, & qui nous conduit tous à Dieu.*

18. Quoniam per ipsum habemus accessum ambo, in uno Spiritu ad Patrem.

19. Vous n'êtes donc plus des étrangers qui sont hors de leur pays & de leur maison: mais vous êtes citoyens de la même cité que les saints & domestiques de *la maison de* Dieu,

19. Ergo jam non estis hospites, & advenæ : sed estis cives sanctorum & domestici Dei :

20. puisque vous êtes édifiés *par la foi* sur le fondement des Apôtres & des prophetes, *& unis* en Jesus-Christ qui est la principale pierre de l'angle,

20. superædificati super fundamentum Apostolorum, & Prophetarum, ipso summo angulari lapide Christo Jesu :

21. sur lequel tout l'édifice *de l'Eglise* étant posé, s'éleve & s'accroît dans ses proportions & sa symmétrie, pour être un saint

21. in quo omnis ædificatio constructa crescit in templum sanctum in Domino :

temple consacré au Seigneur.

22. in quo & vos coædificamini in habitaculum Dei in Spiritu.

22. Et vous-mêmes aussi, *ô Gentils*, vous entrez dans la structure de cet édifice, pour devenir la maison de Dieu, par le *saint* Esprit *qui vous a été donné pour vous rendre dignes de cet honneur.*

CHAPITRE III.

§. I. *Réunion des Gentils avec les Juifs révélée à saint Paul. Son humilité. Sa confiance.*

1. Hujus rei gratia, ego Paulus vinctus Christi Jesu pro vobis Gentibus,

1. C'Est pour ce sujet, *& pour travailler à vous faire entrer dans la structure de cet édifice spirituel, que j'ai reçû mon ministere,* moi Paul, qui suis prisonnier *pour l'amour* de Jesus-Christ *&* pour *votre salut à* vous autres Gentils, *puisque c'est pour vous avoir annoncé l'Evangile de Jesus-Christ selon l'ordre que j'en ai reçû de Dieu, comme je vous le viens de dire, & comme je crois que vous le savez :*

2. si tamen audistis dispensationem gratiæ Dei, quæ data est mihi in vobis :

2. car vous aurez appris sans doute de quelle maniere Dieu m'a donné la grace *de l'apostolat pour l'exercer* envers vous,

3. quoniam secundùm revelationem notum mihi factum est sacramentum, sicut suprà scripsi in brevi :

3. m'ayant découvert par révélation ce secret *&* ce mystere, dont je vous ai écrit ci-dessus, en peu de paroles *à la vérité*,

4. prout potestis legentes intelligere prudentiam meam in mysterio Christi :

4. *mais* où vous pourrez *néanmoins* connoître, par la lecture que vous en ferez, quelle est l'intelligence que j'ai du mystere de *Jesus*-Christ,

5. quod aliis generationibus non est agnitum filiis hominum, sicuti nunc revelatum est sanctis Apostolis ejus, & Prophetis in Spiritu.

5. qui n'a point été découvert aux enfans des hommes dans les autres tems, comme il est révélé maintenant par le *saint* Esprit à ses saints Apôtres & aux Prophetes *qui sont dans l'Eglise :*

6. Gentes esse coheredes, & concorporales, & comparticipes promissionis ejus in Christo Jesu per Evangelium :

6. *Mystere*, qui est que les Gentils sont appellés au même héritage *que les Juifs*, qu'ils sont les membres d'un même corps, & qu'ils participent à la même promesse de Dieu en Jesus-Christ par l'Evangile,

7. dont j'ai été fait le miniſtre par le don de la grace de Dieu, qui m'a été conférée par l'opération de ſa puiſſance.

7. cujus factus ſum miniſter, ſecundùm donum gratiæ Dei, quæ data eſt mihi ſecundùm operationem virtutis ejus.

8. *De ſorte que* j'ai reçû, moi qui ſuis le plus petit d'entre tous les ſaints, cette grace d'annoncer aux Gentils les richeſſes incompréhenſibles *de la grace* de *Jeſus*-Chriſt, *qui leur ſont préparées;*

8. Mihi omnium ſanctorum minimo data eſt gratia hæc, in Gentibus evangelizare inveſtigabiles divitias Chriſti,

9. & d'éclairer tous les hommes, *en leur découvrant* quelle eſt l'œconomie du myſtere *de leur rédemption*, caché dès le commencement des ſiecles en Dieu qui a créé toutes choſes *par Jeſus-Chriſt:*

9. & illuminare omnes, quæ ſit diſpenſatio ſacramenti abſconditi à ſæculis in Deo, qui omnia creavit.

10. *Oeconomie ſi belle & ſi admirable* que les principautés, & les puiſſances *angeliques* qui ſont dans les cieux, ont appris par *elle*, & *par tout ce que Dieu a fait pour* l'Egliſe, combien la ſageſſe de Dieu eſt merveilleuſe dans les ordres différens de ſa conduite, *& dans les voies qu'il a priſes pour former ſon Egliſe, & pour la ſanctifier,*

10. Ut innoteſcat principatibus & poteſtatibus in cœleſtibus per Eccleſiam, multiformis ſapientia Dei,

11. ſelon le deſſein éternel qu'il a accompli *en ces derniers tems* par Jeſus-Chriſt notre Seigneur,

11. ſecundùm præfinitionem ſæculorum, quam fecit in Chriſto Jeſu Domino noſtro:

12. en qui nous avons, par la foi en ſon nom, la liberté de parler *à Dieu*, & de nous approcher *de lui* avec confiance.

12. in quo habemus fiduciam, & acceſſum in confidentia per fidem ejus.

13. C'eſt pourquoi, *vous qui avez le bonheur de participer à ces graces, & qui êtes appellés aux biens dont elles doivent être ſuivies,* je vous prie de ne point perdre courage, en me voyant ſouffrir tant de maux pour vous; puiſque c'eſt là votre gloire, *d'avoir un Apôtre qui, par ſes ſouffrances, rende témoignage à la vérité de la foi qu'il vous a annoncée, & que vous avez embraſſée avec tant de zele. Demeurez-y donc fermes, & ne ſortez pas de l'heureuſe ſociété dans laquelle Dieu vous a fait entrer dans ſon miniſtere, & dans laquelle je ſouhaite de tout mon cœur que vous demeuriez éternellement.*

13. Propter quod peto ne deficiatis in tribulationibus meis pro vobis: quæ eſt gloria veſtra.

§. II. *Cœur des Chrétiens possédé par Jesus-Christ; fortifié par le saint Esprit; enraciné dans la charité.*

14. Hujus rei gratiâ flecto genua mea ad Patrem Domini nostri Jesu Christi,

14. C'est ce qui me porte à fléchir les genoux devant le Pere de notre Seigneur Jesus-Christ,

15. ex quo omnis paternitas in cœlis & in terra nominatur,

15. qui est le principe & le chef de toute *cette grande* famille qui est dans le ciel & dans la terre,

16. ut det vobis secundùm divitias gloriæ suæ, virtute corroborari per spiritum ejus in interiorem hominem,

16. afin que, selon les richesses de sa gloire, il vous fortifie dans l'homme intérieur par son Esprit saint;

17. Christum habitare per fidem in cordibus vestris: in Charitate radicati, & fundati,

17. qu'il fasse que *Jesus*-Christ habite par la foi dans vos cœurs; & qu'étant enracinés & fondés dans la charité,

18. ut possitis comprehendere cum omnibus sanctis, quæ sit latitudo, & longitudo, & sublimitas, & profundum,

18. vous puissiez comprendre avec tous les saints quelle est la largeur, la longueur, la hauteur & la profondeur, *en un mot, l'immensité de ce mystere de la bonté de Dieu pour les hommes,*

19. scire etiam supereminentem scientiæ claritatem Christi, ut impleamini in omnem plenitudinem Dei.

19. & connoître l'amour de *Jesus*-Christ envers nous, qui surpasse toute connoissance, *& qui est au-dessus de tout ce qu'on peut concevoir;* afin *qu'étant remplis de ces graces & de ces lumieres, il ne vous manque rien, mais* que vous soyez comblés de toute la plénitude *des dons* de Dieu.

20. Ei autem, qui potens est omnia facere superabundanter quàm petimus, aut intelligimus, secundùm virtutem, quæ operatur in nobis:

20. *Enfin je souhaite* que celui qui, par la puissance dont il agit en nous, peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons, & tout ce que nous pensons,

21. ipsi gloria in Ecclesia, & in Christo Jesu, in omnes generationes sæculorum. Amen.

21. soit glorifié dans l'Eglise par Jesus-Christ, dans la succession de tous les âges & de tous les siecles. Amen.

CHAPITRE IV.

§. I. *Douceur, patience, support, unité d'esprits. Comme tous ne sont qu'un corps.*

1. *Après tout ce que je viens de dire, mes freres, il ne nous reste plus qu'à vous exhorter à être fideles à ces grandes graces que vous avez reçûes de Dieu, & à répondre aux desseins qu'il a sur vous.* Je vous conjure donc, moi *Paul*, qui suis dans les chaînes pour le Seigneur, de vous conduire d'une maniere qui soit digne de l'état auquel vous êtes appellés,

1. Obsecro itaque vos ego vinctus in Domino, ut dignè ambuletis vocatione, quâ vocati estis.

2. pratiquant en toute chose l'humilité, la douceur, la patience, vous supportant les uns les autres avec charité,

2. Cum omni humilitate, & mansuetudine, cum patientia, supportantes invicem in charitate,

3. & travaillant avec soin à conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix.

3. solliciti servare unitatem spiritûs in vinculo pacis.

4. Vous *n'*êtes *tous qu'*un *même* corps *en Jesus-Christ*, & *vous n'avez tous reçû qu'*un *même* esprit, comme vous *n'*avez *tous* été appellés *qu'*à une *même* espérance.

4. Unum corpus, & unus spiritus, sicut vocati estis in una spe vocationis vestræ.

5. Il *n'*y a *qu'*un Seigneur, *qu'*une foi, & *qu'*un baptême.

5. Unus Dominus, una fides, unum baptisma.

6. Il *n'*y a *qu'*un Dieu, Pere de tous, qui est au-dessus de tous, qui *étend sa providence* sur tous, & qui *réside* en nous tous. *Qu'il n'y ait donc aussi parmi vous qu'un même cœur & un même esprit, sans que la diversité des dons & des talens que vous avez reçûs de Dieu puisse empêcher cette union, ni l'altérer.*

6. Unus Deus & Pater omnium, qui est super omnes, & per omnia & in omnibus nobis.

§. II. *Grace donnée par mesure. Ne se point laisser emporter à tout vent de doctrine. Jesus-Christ chef & lien de tous les membres de son corps.*

7. Car la grace a été donnée à un chacun de nous, selon la mesure du don de *Jesus-*Christ, *& selon qu'il lui a plû.*

7. Unicuique autem nostrûm data est gratia secundùm mensuram donationis Christi.

8. C'est pour quoi l'Ecriture, *en parlant de son ascension glorieuse*, dit, *qu'*étant monté

8. Propter quod dicit: Ascendens in altum captivam

duxit captivitatem : dedit dona hominibus.

en haut, il a mené *avec lui comme en triomphe* une grande multitude de captifs *qu'il avoit arrachés des mains de la captivité même*, & *qu'il* a répandu ses dons sur les hommes.

9. Quod autem ascendit, quid est nisi quia & descendit primum in inferiores partes terræ?

9. Mais pourquoi est-il dit qu'il est monté *au ciel avec ces bienheureux captifs*, sinon parce qu'il *en* étoit descendu auparavant *par son incarnation, & que son ame pendant que son corps étoit dans le tombeau, étoit elle-même descendue jusques* dans les parties les plus basses de la terre, *pour en tirer les ames des saints qui étoient retenues comme captives dans les limbes, & pour les faire entrer dans le ciel que le péché du premier homme leur avoit fermé?*

10. Qui descendit, ipse est & qui ascendit super omnes cœlos, ut impleret omnia.

10. Or celui qui est *ainsi* descendu *dans les parties les plus basses de la terre*, est le même qui est monté au-dessus de tous les cieux, afin de remplir toutes choses, *en remplissant le ciel de sa gloire, comme il avoit rempli la terre de ses miracles, & l'enfer de sa puissance.*

11. Et ipse dedit quosdam quidem Apostolos, quosdam autem Prophetas, alios verò Evangelistas, alios autem pastores, & doctores,

11. Lui-même donc a donné *à son Eglise* quelques-uns *pour être* Apôtres, d'autres *pour être* prophetes, d'autres *pour être* prédicateurs de l'Evangile, & d'autres *pour être* pasteurs & docteurs;

12. ad consummationem sanctorum in opus ministerii, in ædificationem corporis Christi:

12. afin que les uns & les autres travaillent à la perfection des saints, aux fonctions de leur ministere, à l'édification du corps *mystique* de *Jesus*-Christ,

13. donec occurramus omnes in unitatem fidei, & agnitionis Filii Dei, in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi:

13. jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité d'une *même* foi & d'une *même* connoissance du Fils de Dieu, à l'état d'un homme parfait, à la mesure de l'âge & de la plénitude selon laquelle *Jesus*-Christ doit être formé en nous;

14. ut jam non simus parvuli fluctuantes, & circumferamur omni vento doctrinæ in nequitia hominum, in astutia ad circumventionem erroris.

14. afin que nous ne soyons plus comme des enfans *à qui l'on fait croire tout ce que l'on veut*, *ni* comme des personnes flotantes & *peu affermies dans la foi*, qui se laissent emporter à tous les vents des opinions *humaines*, par la tromperie des hommes, & par

l'adresse *qu'ils ont* à engager artificieusement dans l'erreur :

15. Mais que, pratiquant la vérité *de l'Evangile* par *le motif de* la charité, nous croissions en toutes choses dans *Jesus*-Christ, qui est notre chef *&* notre tête,

15. Veritatem autem facientes in charitate, crescamus in illo per omnia, qui est caput Christus :

16. de qui tout le corps *des fideles*, dont les parties sont jointes & unies ensemble *par la foi & la charité* avec une si juste proportion, reçoit par tous les vaisseaux & toutes les liaisons qui portent l'esprit & la vie, *c'est-à-dire, par les sacremens qui en sont comme les nerfs & les veines*, l'accroissement *qu'il lui communique* par une influence proportionnée à chacun des membres *de ce corps mystique*, afin qu'il se forme *ainsi*, & qu'il s'édifie par la charité *qui lui donne son commencement & sa perfection.*

16. ex quo totum corpus compactum, & connexum per omnem juncturam subministrationis, secundùm operationem in mensuram uniuscujusque membri, augmentum corporis facit in ædificationem sui in charitate.

§. III. *Vie payenne ; vie chrétienne. Se revêtir de l'esprit & de l'homme nouveau.*

17. Je vous avertis donc, *vous qui avez l'avantage d'être du nombre de ces membres précieux*, & je vous conjure par le Seigneur *même qui est votre chef*, de ne vivre plus comme les Gentils, qui suivent dans leur conduite la vanité de leurs pensées,

17. Hoc igitur dico, & testificor in Domino, ut jam non ambuletis, sicut & Gentes ambulant in vanitate sensus sui,

18. qui ont l'esprit plein de ténebres, qui sont éloignés de la vie de Dieu, à cause de l'ignorance où ils sont, & de l'aveuglement de leur cœur,

18. tenebris obscuratum habentes intellectum, alienati à vita Dei, per ignorantiam quæ est in illis, propter cæcitatem cordis ipsorum,

19. qui ayant perdu tout espoir *de salut, tout remords & tout sentiment de religion*, s'abandonnent à la dissolution, *sans aucune crainte*, & se plongent avec une ardeur insatiable dans toute sorte d'impuretés.

19. qui desperantes, semetipsos tradiderunt impudicitiæ, in operationem immunditiæ omnis, in avaritiam.

20. Mais pour vous, ce n'est pas ainsi que vous avez été instruits dans l'école de *Jesus*-Christ,

20. Vos autem non ita didicistis Christum,

21. puisque vous y avez entendu prêcher, & y avez appris, selon la vérité de sa doctrine,

21. si tamen illum audistis, & in ipso edocti estis, sicut est veritas in Jesu :

22. deponere vos secundùm pristinam conversationem veterem hominem, qui corrumpitur secundùm desideria erroris.

22. à dépouiller le vieil homme, selon *lequel vous avez vécu dans* votre premiere vie, qui se corrompt, en suivant l'illusion de ses passions,

23. Renovamini autem spiritu mentis vestræ,

23. à vous renouveller dans l'intérieur de votre ame;

24. & induite novum hominem, qui secundùm Deum creatus est in justitia, & sanctitate veritatis.

24. & à vous revêtir de l'homme nouveau, qui est créé selon Dieu, dans une justice & une sainteté véritable.

25. Propter quod deponentes mendacium, loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo: quoniam sumus invicem membra.

25. C'est pourquoi, en vous éloignant de tout mensonge, que chacun parle à son prochain dans la vérité, parce que nous sommes membres les uns des autres, *& que les membres ne doivent point se tromper.*

26. Irascimini, & nolite peccare: sol non occidat super iracundiam vestram.

26. *De même*, si vous vous mettez en colere, gardez-vous de pécher *en vous laissant aller à quelque emportement, ou en vous arrêtant dans cette mauvaise disposition.* Que le soleil *donc* ne se couche point sur votre colere:

27. Nolite locum dare diabolo:

27. *&* ne donnez point de lieu & d'entrée au diable, *par les sentimens de haine ou de vengeance que vous conserveriez contre votre frere.*

28. qui furabatur, jam non furetur: magis autem laboret, operando manibus suis quod bonum est, ut habeat unde tribuat necessitatem patienti.

28. Que celui *aussi* qui déroboit ne dérobe plus: mais, *bien loin de faire tort à son prochain, en prenant ce qui lui appartient,* qu'il s'occupe lui-même, en travaillant de ses propres mains, à quelque ouvrage bon & utile, pour avoir de quoi *subsister, & de quoi* donner à ceux qui sont dans l'indigence.

29. Omnis sermo malus ex ore vestro non procedat: sed si quis bonus ad ædificationem fidei: ut det gratiam audientibus.

29. Que nul mauvais discours ne sorte de votre bouche: mais qu'il n'en sorte que de bons *& de propres* à nourrir la foi, afin qu'ils inspirent la piété à ceux qui les écoutent.

30. Et nolite contristare Spiritum sanctum Dei: in quo signati estis in diem redemptionis.

30. Et n'attristez point *par vos péchés*, le saint Esprit de Dieu, dont vous avez été marqués, comme d'un sceau, *dans votre baptême. Ne l'obligez point à se retirer de vous: mais au contraire conservez-le avec beaucoup de soin*, pour *pouvoir* le *représenter dans son*

entier

entier au jour de la rédemption *parfaite, & du jugement dernier.*

31. *Ainsi*, que toute aigreur, tout emportement, toute colere, toute crierie, toute médisance, enfin toute malice soit bannie d'entre vous.

31. Omnis amaritudo, & ira, & indignatio, & clamor, & blasphemia tollatur à vobis, cum omni malitia.

32. Mais soyez bons les uns envers les autres, pleins de compassion & de tendresse, vous entrepardonnant mutuellement, comme Dieu aussi vous a pardonné en *Jesus*-Christ *& pour l'amour de lui.*

32. Estote autem invicem benigni, misericordes, donantes invicem, sicut & Deus in Christo donavit vobis.

CHAPITRE V.

§. I. *Imiter Dieu & Jesus-Christ. Régler ses paroles. Rendre graces. Vivre en enfans de lumiere. Fuir les œuvres de ténébres.*

1. Soyez donc *en cela* les imitateurs de Dieu, comme étant ses enfans bien-aimés;

1. Estote ergo imitatores Dei, sicut filii charissimi:

2. & marchez dans l'amour & dans la charité *pour vos freres*, comme *Jesus*-Christ nous a aimés, & s'est livré *lui-même* pour nous, *en s'offrant* à Dieu *pour l'expiation de nos péchés*, comme une oblation & une victime d'agréable odeur.

2. & ambulate in dilectione, sicut & Christus dilexit nos, & tradidit semetipsum pro nobis oblationem & hostiam Deo in odorem suavitatis.

3. Qu'on n'entende pas seulement parler parmi vous ni de fornication, ni de quelque impureté que ce soit, ni d'avarice, comme on n'en doit point oüir parler parmi des *Chrétiens comme vous, que Dieu a rendus* saints *par sa grace & par son Esprit.*

3. Fornicatio autem, & omnis immunditia, aut avaritia, nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos:

4. Qu'on n'y entende point *non plus* de paroles deshonnêtes, ni de folles, ni de boufonnes; ce qui ne convient pas à votre vocation; mais plutôt des *paroles* d'action de graces.

4. aut turpitudo, aut stultiloquium, aut scurrilitas, quæ ad rem non pertinet; sed magis gratiarum actio.

5. Car sachez que nul fornicateur, nul impudique, nul avare, ce qui est une *espece* d'idolatrie, *l'avarice attachant aux richesses le cœur qui doit être tout à Dieu; aucun*

5. Hoc enim scitote intelligentes, quod omnis fornicator, aut immundus, aut avarus, quod est idolorum servitus, non habet hereditatem in regno Christi & Dei.

de ceux-là, dis-je, ne sera héritier du royaume de *Jesus*-Christ & de Dieu.

6. Nemo vos seducat inanibus verbis: propter hæc enim venit ira Dei in filios diffidentiæ:

6. Que personne *donc* ne vous séduise par de vains discours, *& ne vous persuade qu'on peut impunément commettre ces crimes; ce qui est très-faux:* car c'est pour ces choses que la colere de Dieu tombe sur les hommes rebelles *à la vérité: & elle tomberoit aussi infailliblement sur vous, si vous écoutiez ces imposteurs.*

7. nolite ergo effici participes eorum.

7. N'ayez donc rien de commun avec eux.

8. Eratis enim aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino. Ut filii lucis ambulate:

8. Car vous *n'*étiez autrefois *que* ténebres, *par votre idolatrie:* mais maintenant vous êtes lumiere, *par la foi que vous avez* en notre Seigneur. Marchez comme des enfans de lumiere.

9. fructus enim lucis est in omni bonitate, & justitia, & veritate:

9. Or le fruit de la lumiere consiste en toute sorte de bonté, de justice & de vérité. *Qu'on voye donc ces vertus éclater en vous.*

10. probantes quid sit beneplacitum Deo:

10. Recherchez avec soin ce qui est agréable à Dieu:

11. & nolite communicare operibus infructuosis tenebrarum, magis autem redarguite.

11. & ne prenez point de part aux œuvres infructueuses des ténebres, *auxquelles s'abandonnent les idolatres, & les impies:* au contraire, condamnez-les *comme des actions qui font horreur, mais plutôt par la pureté de votre vie que par vos paroles:*

12. Quæ enim in occulto fiunt ab ipsis, turpe est & dicere.

12. car la pureté ne permet pas seulement de dire ce que ces personnes font en secret.

13. Omnia autem quæ arguuntur, à lumine manifestantur: omne enim, quod manifestatur, lumen est.

13. Or tout ce qui mérite d'être repris se découvre par la lumiere, n'y ayant que la lumiere qui découvre tout.

14. Propter quod dicit: Surge qui dormis, & exurge à mortuis, & illuminabit te Christus.

14. C'est pourquoi il est dit: Levez-vous, vous qui dormez, sortez d'entre les morts; & *Jesus*-Christ vous éclairera, *& dissipera par sa lumiere les ténebres de l'ignorance & du péché où vous êtes ensevelis. Ainsi, mes freres, vous qui avez été éclairés de cette divine lumiere, & qui êtes devenus vous-mêmes lumiere en notre Seigneur, vous devez aussi éclairer les*

autres, par l'éclat de la sainteté de votre vie & de la pureté de vos mœurs.

§. II. *Etre circonspects. Racheter le tems. Se remplir du S. Esprit. Chanter des cantiques. S'honorer les uns les autres.*

15. Ayez donc soin, *mes* freres, de vous conduire avec une grande circonspection, non comme des personnes imprudentes *& scandaleuses*,

15. Videte itaque fratres, quomodo cautè ambuletis: non quasi insipientes.

16. mais comme des hommes sages, rachetant le tems, *ménageant tous les momens pour édifier votre prochain, & opérer votre salut*, parce que les jours sons mauvais, *pleins de tentations & de périls, qui nous exposent à toute heure au danger de mourir & de nous perdre.*

16. sed ut sapientes: redimentes tempus, quoniam dies mali sunt.

17. Ne soyez donc pas indiscrets: mais sachez discerner quelle est la volonté du Seigneur:

17. Propterea nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei.

18. & ne vous laissez pas aller aux excès du vin, d'où naissent les dissolutions: mais remplissez-vous du saint Esprit,

18. Et nolite inebriari vino, in quo est luxuria: sed implemini Spiritu sancto.

19. vous entretenant de pseaumes, d'hymnes & de cantiques spirituels, chantant & psalmodiant du fond de vos cœurs à *la gloire* du Seigneur,

19. Loquentes vobismetipsis in psalmis, & hymnis, & canticis spiritualibus, cantantes & psallentes in cordibus vestris Domino,

20. rendant graces en tout tems, & pour toutes choses, à Dieu le Pere, au nom de notre Seigneur Jesus-Christ,

20. gratias agentes semper pro omnibus, in nomine Domini nostri Jesu Christi, Deo & Patri.

21. & vous soûmettant les uns aux autres, dans la crainte de *Jesus*-Christ, *& pour l'amour de lui.*

21. Subjecti invicem in timore Christi.

§. III. *Sainteté du mariage. Le mari chef de la femme, comme Jesus-Christ l'est de l'Eglise.*

22. Que les femmes *particulierement* soient soûmises à leurs maris, comme au Seigneur,

22. Mulieres viris suis subditæ sint, sicut Domino:

23. parce que le mari est le chef de la femme, comme *Jesus*-Christ est le chef de l'Eglise, qui est son corps, *& dont il est* aussi le Sauveur.

23. quoniam vir caput est mulieris: sicut Christus caput est Ecclesiæ: Ipse, salvator corporis ejus.

24. Sed ficut Ecclefia fubjecta eft Chrifto, ita & mulieres viris fuis in omnibus.

24. Comme donc l'Eglife eft *parfaitement* foûmife à *Jefus*-Chrift, les femmes auffi doivent être foûmifes en tout à leurs maris.

25. Viri diligite uxores veftras, ficut & Chriftus dilexit Ecclefiam, & feipfum tradidit pro ea.

25. Et vous, maris, aimez vos femmes, comme *Jefus*-Chrift a aimé l'Eglife, & s'eft livré lui-même *à la mort* pour elle,

26. Ut illam fanctificaret, mundans lavacro aquæ in verbo vitæ.

26. afin de la fanctifier, après l'avoir purifiée dans le baptême de l'eau, par la parole de vie;

27. Ut exhiberet ipfe fibi gloriofam Ecclefiam, non habentem maculam, aut rugam, aut aliquid hujufmodi, fed ut fit fancta & immaculata.

27. pour la faire paroître devant lui, pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de femblable, mais étant fainte & irrépréhenfible.

28. Ita & viri debent diligere uxores fuas ut corpora fua. Qui fuam uxorem diligit, feipfum diligit.

28. Ainfi les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps: *en effet*, celui qui aime fa femme, s'aime foi-même;

29. Nemo enim unquam carnem fuam odio habuit: fed nutrit, & fovet eam, ficut & Chriftus Ecclefiam:

29. car *elle eft fa propre chair. Or* nul ne hait fa propre chair; mais il la nourrit & l'entretient, comme *Jefus*-Chrift fait l'Eglife, *qui eft fa propre chair;*

30. quia membra fumus corporis ejus: de carne ejus & de offibus ejus.

30. parce que nous fommes, *nous qui la compofons*, les membres de fon corps, *formés* de fa chair & de fes os, *revêtus de la même chair que celle qu'il a prife dans fon incarnation, qu'il a immolée fur la croix, & dont il nous nourrit dans l'Euchariftie. Voilà le modele fur lequel les maris doivent régler leur conduite à l'égard de leurs femmes, faifant pour elles ce que Jefus-Chrift a fait pour fon Eglife.*

31. Propter hoc relinquet homo patrem, & matrem fuam, & adhærebit uxori fuæ: & erunt duo in carne una.

31. C'eft pourquoi, *comme Jefus-Chrift a quitté en quelque maniere fon Pere célefte & fa mere la Synagogue, pour s'attacher fi étroitement à fon Eglife qu'elle eft devenue un même corps avec lui, auffi eft-il écrit que* l'homme abandonnera fon pere & fa mere, pour s'attacher à fa femme; & *que*, de deux *qu'ils étoient*, ils deviendront une même chair.

32. Sacramentum hoc magnum eft, ego autem dico in Chrifto & in Ecclefia.

32. Ce facrement eft grand, je dis en *Jefus*-Chrift & dans l'Eglife, *& en ce qu'il repréfente l'union de Jefus-Chrift avec fon Eglife, & l'amour qu'il a pour elle.*

33. Que chacun de vous donc aime ainsi sa femme comme lui-même, *& comme Jesus-Christ a aimé son Eglise:* & que la femme craigne & respecte son mari, *comme l'Eglise craint & respecte Jesus-Christ.*

33. Verumtamen & vos singuli, unusquisque uxorem suam sicut seipsum diligat: uxor autem timeat virum suum.

CHAPITRE VI.

§. I. *Devoirs mutuels des enfans & des peres, des serviteurs & des maîtres.*

1. Vous, enfans, obéissez à vos peres & à vos meres, en ce qui est selon le Seigneur; car cela est juste.

1. Filii, obedite parentibus vestris in Domino: hoc enim justum est.

2. Honorez votre pere & votre mere: c'est le premier des commandemens auquel Dieu ait promis une récompense.

2. Honora patrem tuum, & matrem tuam, quod est mandatum primum in promissione:

3. *Honorez-les, dis-je,* afin que vous soyez heureux, & que vous viviez long-tems sur la terre.

3. ut bene sit tibi, & sis longævus super terram.

4. Et vous, peres, n'irritez point vos enfans; mais ayez soin de les bien élever, en les corrigeant & les instruisant selon le Seigneur, *& selon les regles qu'il prescrit dans son Evangile.*

4. Et vos patres nolite ad iracundiam provocare filios vestros: sed educate illos in disciplina & correptione Domini.

5. Vous, serviteurs, obéissez à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, avec crainte & avec respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à *Jesus*-Christ même.

5. Servi, obedite dominis carnalibus cum timore & tremore, in simplicitate cordis vestri, sicut Christo:

6. Ne les servez pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes; mais *conduisez-vous en cela* comme *étant* serviteurs de *Jesus*-Christ, faisant de bon cœur la volonté de Dieu, *qui vous a mis dans cet état, & qui demande de vous cette obéissance & cette soûmission.*

6. non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes; sed ut servi Christi, facientes voluntatem Dei ex animo,

7. Servez-les *donc* avec affection, regardant en eux le Seigneur, & non les hommes,

7. cum bona voluntate servientes, sicut Domino, & non hominibus:

8. sachant que chacun recevra du Seigneur la récompense du bien qu'il aura fait,

8. scientes quoniam unusquisque, quodcumque fecerit

bonum, hoc recipiet à Domino, sive servus, sive liber.

9. Et vos domini eadem facite illis, remittentes minas: scientes quia & illorum, & vester Dominus est in cœlis: & personarum acceptio non est apud eum.

soit qu'il soit esclave, soit qu'il soit libre.

9. Et vous, maîtres, témoignez de même de l'affection à vos serviteurs, ne les traitant point avec rudesse & avec menaces, sachant que vous avez les uns & les autres un maître commun dans le ciel, qui n'aura point d'égard à la condition des personnes, *& qui punira le mal par tout où il le trouvera.*

§. II. *Armes spirituelles du Chrétien contre les démons. Vigilance & persévérance dans la priere.*

10. De cætero, fratres, confortamini in Domino, & in potentia virtutis ejus.

11. Induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversùs insidias diaboli.

12. Quoniam non est nobis colluctatio adversùs carnem & sanguinem, sed adversùs principes, & potestates, adversùs mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritualia nequitiæ, in cœlestibus.

13. Propterea accipite armaturam Dei, ut possitis resistere in die malo, & in omnibus perfecti stare.

14. State ergo succincti lumbos vestros in veritate, & induti loricam justitiæ,

15. & calceati pedes in præparatione Evangelii pacis:

16. in omnibus sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere:

17. & galeam salutis assumite; & gladium spiritûs [quod est verbum Dei.]

18. Per omnem orationem & obsecrationem oran-

10. Enfin, *mes* freres, fortifiez-vous dans le Seigneur, & en sa vertu toute-puissante.

11. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir vous défendre des embûches & des artifices du diable.

12. Car nous avons à combattre, non contre *des hommes de* chair & *de* sang, mais contre les principautés & les puissances *infernales*, contre les princes du monde, c'est-à-dire, de ce siecle ténébreux, contre les esprits de malice répandus dans l'air.

13. C'est pourquoi prenez toutes les armes de Dieu, afin que vous puissiez résister au jour mauvais *de la tentation*, & demeurer fermes *& sans aucune blessure*, n'ayant rien omis *pour vous bien défendre.*

14. Soyez donc fermes, *& armez-vous ainsi:* Que la vérité soit la ceinture de vos reins; que la justice soit votre cuirasse;

15. que vos piés ayent une chaussure *spirituelle*, qui vous dispose à *suivre* l'Evangile de paix.

16. Servez-vous sur-tout du bouclier de la foi, afin de pouvoir *repousser &* éteindre tous les traits enflammés du malin *esprit.*

17. Prenez encore le casque du salut, *qui est l'espérance;* & l'épée spirituelle, qui est la parole de Dieu.

18. *Et après vous être revêtus de toutes ces armes, adressez-vous à Dieu, de qui seul elles*

peuvent recevoir leur force & leur vertu, l'invoquant en esprit & en tout tems, par toutes sortes de supplications & de prieres, *lui demandant la grace de vous en servir utilement ;* & vous employant *ainsi*, avec une vigilance & une persévérance continuelle, à prier *pour vous*, pour tous les saints,

tes omni tempore in spiritu : & in ipso vigilantes in omni instantia, & obsecratione pro omnibus sanctis ;

19. & pour moi *aussi ;* afin que Dieu m'ouvrant la bouche, me donne des paroles pour annoncer librement le mystere de l'Evangile,

19. & pro me, ut detur mihi sermo in apertione oris mei cum fiducia, notum facere mysterium Evangelii :

20. dont j'exerce la légation & l'ambassade, même dans les chaînes où je suis; & que j'en parle avec la liberté & la hardiesse que je dois.

20. pro quo legatione fungor in catena, ita ut in ipso audeam prout oportet me loqui.

21. Quant à ce qui regarde l'état où je suis, & ce que je fais, Tychique notre cher frere & fidele ministre du Seigneur, vous apprendra toutes choses.

21. Ut autem & vos sciatis quæ circa me sunt, quid agam : omnia vobis nota faciet Tychicus charissimus frater, & fidelis minister in Domino :

22. Et c'est pour cela même que je l'ai envoyé vers vous, afin que vous sachiez ce qui se passe à notre égard, & qu'il console vos cœurs.

22. quem misi ad vos in hoc ipsum, ut cognoscatis quæ circa nos sunt, & consoletur corda vestra.

23. Que Dieu le Pere & le Seigneur Jesus-Christ donnent à *nos* freres la paix & la charité avec la foi.

23. Pax fratribus, & charitas cum fide, à Deo Patre, & Domino Jesu Christo.

24. *Et* que la grace soit avec tous ceux qui aiment notre Seigneur Jesus-Christ d'un amour pur & sans tache. Amen.

24. Gratia cum omnibus, qui diligunt Dominum nostrum Jesum Christum in incorruptione. Amen.

AVERTISSEMENT.

Les Philippiens, peuples de Macédoine, furent convertis à la foi par ſaint Paul. Il alla leur prêcher l'Evangile par une révélation particuliere. Ils le reçurent avec beaucoup de joie, & y perſévérerent avec beaucoup de fermeté. Auſſi l'Apôtre conçut pour eux une affection ſinguliere: Ils furent les ſeuls de qui il voulut bien recevoir quelque ſecours dans ſes beſoins.

Ils lui envoyerent de quoi les ſoulager lorſqu'il étoit à Theſſalonique; & lorſqu'il fut priſonnier à Rome, ils lui députerent Epaphrodite leur Evêque, pour l'aſſiſter dans ſes liens.

L'Apôtre le leur renvoya peu de tems après, & le chargea de cette Lettre, dans laquelle il les remercie de leur libéralité. Il les félicite de leur perſévérance dans la foi: il les fortifie contre les docteurs judaïſans: il les conſole des maux qu'ils ſouffrent pour l'Evangile, & leur recommande l'union, la paix, la charité & l'humilité, à laquelle il les anime par l'exemple de Jeſus-Chriſt. Voilà en abrégé quel eſt le ſujet de cette Lettre, qui fut écrite de Rome environ l'an 62 de Jeſus-Chriſt.

EPITRE

EPITRE
DE SAINT PAUL
AUX PHILIPPIENS.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Amour de saint Paul pour les Philippiens. Desir de leur perfection.*

1. PAUL & Timothée, serviteurs de JESUS-CHRIST, à tous les saints en Jesus-Christ, qui sont à Philippes, aux Evêques & aux Diacres *qui se trouveront dans cette ville.*

2. Que Dieu notre Pere & Jesus-Christ *notre* Seigneur vous donnent la grace & la paix.

3. Je rends graces à mon Dieu toutes les fois que je me souviens de vous:

4. & je ne fais jamais de prieres, que je ne prie aussi pour vous tous, ressentant une grande joie

5. de ce que vous avez reçû l'Evangile, & y avez persévéré, depuis le premier jour *qu'il vous a été annoncé*, jusqu'à cette heure.

6. Car j'ai une ferme confiance que celui qui a *si heureusement* commencé en vous le saint ouvrage *de votre salut*, l'achevera & le perfectionnera *de plus en plus*, jusqu'au jour de *l'avénement de* Jesus-Christ.

7. Et il est juste que j'aye ce sentiment

1. PAULUS & Timotheus, servi Jesu Christi, omnibus Sanctis in Christo Jesu, qui sunt Philippis, cum Episcopis, & Diaconibus.

2. Gratia vobis & pax à Deo Patre nostro, & Domino Jesu Christo.

3. Gratias ago Deo meo in omni memoria vestri.

4. Semper in cunctis orationibus meis pro omnibus vobis, cum gaudio deprecationem faciens,

5. super communicatione vestra in Evangelio Christi à prima die usque nunc.

6. Confidens hoc ipsum, quia qui cœpit in vobis opus bonum, perficiet usque in diem Christi Jesu.

7. Sicut est mihi justum

hoc sentire pro omnibus vobis: eò quòd habeam vos in corde, & in vinculis meis, & in defensione, & confirmatione Evangelii, socios gaudii mei omnes vos esse.

de vous tous, parce que je vous ai dans le cœur, comme ayant tous part à ma joie, par celle que vous avez prise à mes liens, à ma défense & à l'affermissement de l'Evangile.

8. Testis enim mihi est Deus, quomodo cupiam omnes vos in visceribus Jesu Christi.

8. Car Dieu m'est témoin avec quelle tendresse je vous aime tous dans les entrailles de Jesus-Christ.

9. Et hoc oro, ut charitas vestra magis ac magis abundet in scientia, & in omni sensu:

9. Et ce que je lui demande *principalement aussi*, est que votre charité croisse de plus en plus en lumiere & en toute intelligence,

10. ut probetis potiora, ut sitis sinceri, & sine offensa in diem Christi,

10. afin que vous sachiez discerner ce qui est de meilleur *&* de plus utile, que vous soyez purs & sinceres, que vous marchiez jusqu'au jour de *l'avénement de Jesus-Christ*, sans que votre course soit interrompue par aucune chûte;

11. repleti fructu justitiæ per Jesum Christum, in gloriam & laudem Dei.

11. & que, pour la gloire & la loüange de Dieu, vous soyez remplis des fruits de justice, par Jesus-Christ, *qui est le principe de tout le bien qui est en nous.*

§. II. *Liens de Saint Paul fortifient les fideles. Vérité prêchée par esprit d'envie. Confiance de Saint Paul.*

12. Scire autem vos volo, fratres, quia quæ circa me sunt, magis ad profectum venerunt Evangelii:

12. Or je desire que vous sachiez, *mes* freres, *pour votre consolation*, que ce qui m'est arrivé, *bien loin de nuire à l'établissement de la foi*, a servi à un plus grand progrès de l'Evangile:

13. ita ut vincula mea manifesta fierent in Christo in omni prætorio, & in cæteris omnibus,

13. en sorte que mes liens sont devenus célebres dans toute la cour *de l'empereur*, & dans tous les autres *lieux de la ville de Rome, à la gloire de Jesus*-Christ, *pour qui on a sû que j'étois prisonnier, & que cela a fait connoître.*

14. & plures è fratribus in Domino confidentes vinculis meis, abundantiùs auderent sine timore verbum Dei loqui.

14. Et *ainsi* plusieurs de *nos* freres en notre Seigneur se rassûrant *par cet heureux succès de* mes liens, ont conçû une hardiesse nouvelle pour annoncer la parole de Dieu sans aucune crainte.

15. Il est vrai que quelques-uns prêchent *Jesus*-Christ par *un esprit* d'envie & *de* contention; & que les autres le prêchent par une bonne volonté *& un saint zele.*

15. Quidam quidem & propter invidiam & contentionem, quidam autem & propter bonam voluntatem Christum prædicant:

16. Lès uns prêchent Jesus-Christ par charité, sachant que j'ai été établi *de Dieu* pour la défense de l'Evangile, *& voulant me donner la consolation de voir cette bonne œuvre se continuer malgré la persécution que l'on me fait.*

16. quidam ex charitate, scientes quoniam in defensionem Evangelii positus sum.

17. Et les autres le prêchent par un esprit de pique & de jalousie, avec une intention qui n'est pas pure, se persuadant qu'ils ajoûteront une nouvelle affliction à *celle que je souffre dans* mes liens, *en me donnant le chagrin de les voir partager avec moi la gloire de prêcher l'Evangile.*

17. Quidam autem ex contentione Christum annuntiant non sincerè, existimantes pressuram se suscitare vinculis meis.

18. Mais que m'importe? Pourvû que *Jesus*-Christ soit annoncé en quelque maniere que ce soit, soit par occasion *& par une piété apparente*, soit par *un vrai zele & un amour sincere de la* vérité, je m'en réjoüis, & je m'en réjoüirai *toûjours.*

18. Quid enim? Dum omni modo, sive per occasionem, sive per veritatem, Christus annuntietur: & in hoc gaudeo, sed & gaudebo.

19. Car je sai que l'événement m'en sera salutaire par vos prieres, & par l'infusion de l'Esprit de Jesus-Christ, *qu'elles attireront en moi, & qui me fera la grace de participer au mérite des travaux des autres, & de me les rendre utiles pour mon salut;*

19. Scio enim quia hoc mihi proveniet ad salutem, per vestram orationem, & subministrationem Spiritûs Jesu Christi.

20. Selon la ferme espérance où je suis, que je ne recevrai point la confusion d'être trompé en rien de ce que j'attends: mais que parlant avec toute sorte de liberté, *Jesus*-Christ sera encore, maintenant comme toûjours, glorifié dans mon corps, soit par ma vie, soit par ma mort.

20. Secundùm expectationem & spem meam quia in nullo confundar: sed in omni fiducia sicut semper, & nunc magnificabitur Christus in corpore meo, sive per vitam, sive per mortem.

21. Car *Jesus*-Christ est *le maître de* ma vie: *je l'emploie toute à son service;* & la mort est un gain. *Ainsi il m'est avantageux de vivre, & il m'est avantageux de mourir;*

21. Mihi enim vivere Christus est, & mori lucrum.

§. III. *Saint Paul partagé entre Dieu & ses freres. Fermeté du Chrétien. Grande grace de souffrir pour Jesus-Christ.*

22. Quòd si vivere in carne, hic mihi fructus operis est, & quid eligam ignoro.

22. *parce que si je vis, & si* je demeure plus long-tems dans ce corps mortel, *travaillant pour Jesus-Christ,* je tirerai du fruit de mon travail, & *j'en recevrai une plus grande récompense.* Ainsi je ne sai que choisir,

23. Coarctor autem è duobus: desiderium habens dissolvi, & esse cum Christo, multò magis melius:

23. *&* je me trouve pressé des deux côtés: car, *d'une part,* je desire d'être dégagé des liens du corps, & d'être avec *Jesus*-Christ; ce qui est sans comparaison le meilleur *pour moi:*

24. permanere autem in carne, necessarium propter vos.

24. Et, *de l'autre,* il est plus utile pour votre bien *& pour votre salut* que je demeure encore en cette vie.

25. Et hoc confidens scio quia manebo, & permanebo omnibus vobis, ad profectum vestrum, & gaudium fidei:

25. C'est pourquoi j'ai une certaine confiance, qui me persuade que je demeurerai encore avec vous tous, & que j'y demeurerai même assez long-tems pour votre avancement *spirituel,* & pour la joie de votre foi.

26. ut gratulatio vestra abundet in Christo Jesu in me, per meum adventum iterùm ad vos.

26. *J'espere, dis-je, que Dieu me fera cette grace,* afin qu'étant de nouveau retourné chez vous, vous ayez lieu de glorifier Jesus-Christ à mon occasion, *& de le remercier de ma délivrance.*

27. Tantùm dignè Evangelio Christi conversamini: ut sive cùm venero, & viderò vos, sive absens audiam de vobis, quia statis in uno spiritu unanimes, collaborantes fidei Evangelii:

27. *Ne vous inquiétez donc pas pour moi:* ayez soin seulement de vous conduire d'une maniere digne de l'Evangile de *Jesus*-Christ, afin que je voye moi-même étant présent parmi vous, ou que j'entende dire en étant absent, que vous demeurez fermes dans un même esprit, combattant tous d'un même cœur pour la foi de l'Evangile;

28. & in nullo terreamini ab adversariis: quæ illis est causa perditionis, vobis autem salutis, & hoc à Deo:

28. *& afin* que vous demeuriez intrépides parmi tous les efforts de vos adversaires, *& malgré tout ce qu'ils font pour vous porter à abandonner la foi;* ce qui est pour eux le sujet de leur perte, & pour vous celui de votre salut, *puisque c'est à ceux qui souffrent pour la*

justice que le royaume des cieux appartient : & cela vient de Dieu ; *c'est lui qui permet que vous soyez ainsi tourmentés.*

29. Car c'est une grace qu'il vous a faite, non-seulement de ce que vous croyez en *Jesus-Christ*, mais encore de ce que vous souffrez pour lui ;

29. quia vobis donatum est pro Christo, non solum ut in eum credatis, sed ut etiam pro illo patiamini :

30. vous trouvant dans les mêmes combats & les mêmes souffrances où vous m'avez vû, & où vous entendez dire que je suis encore maintenant ; *puisque cela vous assûre que, comme vous avez part à mes souffrances, vous en aurez aussi en la consolation & à la gloire dont j'espere qu'elle seront suivies.*

30. idem certamen habentes, quale & vidistis in me, & nunc audistis de me.

CHAPITRE II.

§. I. *Union & consolation en Jesus-Christ. Fuite des disputes. Se mettre au-dessous les uns des autres.*

1. SI donc, il y a quelque consolation *que je puisse attendre de vous* en *Jesus*-Christ, s'il y a *quelque douceur &* quelque soulagement *que je puisse trouver* dans la charité *qu'il vous inspire*, s'il y a quelque union *entre nous* dans la participation d'un même esprit *que Dieu nous a donné*, s'il y a *dans vos cœurs* quelque tendresse & quelque compassion *pour moi*,

1. Si qua ergo consolatio in Christo, si quod solatium charitatis, si qua societas spiritûs, si qua viscera miserationis :

2. rendez ma joie pleine *& entiere*, étant tous parfaitement unis ensemble, n'ayant tous qu'un même amour, une même ame & les mêmes sentimens.

2. implete gaudium meum, ut idem sapiatis, eandem charitatem habentes, unanimes, idipsum sentientes,

3. Ne faites rien par un esprit de contention, ou de vaine gloire : mais que chacun, par humilité, croye les autres au-dessus de soi.

3. nihil per contentionem, neque per inanem gloriam : sed in humilitate superiores sibi invicem arbitrantes,

4. Que chacun ait égard, non-*seulement* à ses propres intérêts, mais *aussi* à ceux des autres.

4. non quæ sua sunt singuli considerantes, sed ea quæ aliorum.

§. II. *Entrer dans les sentimens de Jesus-Christ, qui, étant Dieu, s'est fait homme. Attendre sa gloire.*

5. Hoc enim sentite in vobis, quod & in Christo Jesu:

5. Et soyez *ainsi* dans la même disposition & dans le même sentiment où a été Jesus-Christ,

6. qui cùm in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo:

6. qui, ayant la forme *&* la nature de Dieu, n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation d'être égale à Dieu:

7. sed semetipsum exinanivit formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, & habitu inventus ut homo.

7. mais, *cependant, oubliant en quelque sorte sa propre gloire, & ne pensant qu'au salut des hommes*, il s'est anéanti lui-même, en prenant la forme *&* la nature de serviteur, en se rendant semblable aux hommes, & étant reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui au-dehors. *Et non-seulement il s'est anéanti jusqu'à se faire homme*,

8. Humiliavit semetipsum factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis,

8. *mais* il s'est *encore* rabaissé lui-même *dans cet état, en renonçant à sa propre volonté, &* se rendant obéissant jusqu'à la mort, & jusqu'à la mort de la croix.

9. Propter quod & Deus exaltavit illum, & donavit illi nomen, quod est super omne nomen:

9. C'est pourquoi Dieu, *afin de récompenser sa profonde humilité*, l'a élevé *par dessus toutes choses*, & lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, *lui ayant donné le nom & la qualité de Fils de Dieu, & l'ayant fait reconnoître pour tel par les anges, les hommes & les démons*,

10. ut in nomine Jesu omne genu flectatur cœlestium, terrestrium, & infernorum,

10. afin qu'au nom de Jesus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre & dans les enfers,

11. & omnis lingua confiteatur quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris.

11. & que toute langue confesse que le Seigneur Jesus-Christ est dans la gloire de Dieu *son* Pere.

§. III. *Crainte utile. Dieu donne le vouloir & le faire. Saints, astres du monde. Zele de saint Paul.*

12. Itaque charissimi mei, (sicut semper obedistis) non ut in præsentia mei tantùm, sed multò magis nunc in absentia mea, cum metu & tremore vestram salutem operamini.

12. *Que cet exemple de l'humilité & de l'obéissance de Jesus-Christ si bien récompensées vous encourage à obéir à Dieu, & à lui être fideles :* ainsi, mes chers *freres*, comme vous

avez toûjours été obéissans, ayez soin, non-seulement lorsque je suis présent parmi vous, mais encore plus lorsque j'en suis absent, d'opérer votre salut avec crainte & tremblement.

13. Car c'est Dieu qui opere en vous le vouloir & le faire, selon qu'il lui plaît.

13. Deus est enim, qui operatur in vobis & velle, & perficere, pro bona voluntate.

14. Faites donc toutes choses sans murmures & sans disputes,

15. afin que vous soyez irrépréhensibles & sinceres; & qu'étant enfans de Dieu, vous soyez sans tache au milieu d'une nation dépravée & corrompue, parmi laquelle vous brillez comme des astres dans le monde,

14. Omnia autem facite sine murmurationibus & hæsitationibus:

15. ut sitis sine querela, & simplices filii Dei, sine reprehensione, in medio nationis pravæ & perversæ: inter quos lucetis sicut luminaria in mundo,

16. portant en vous la parole de vie *que je vous ai annoncée, & la gardant jusqu'à la fin*, pour m'être un sujet de gloire au jour de *l'avénement de Jesus*-Christ, *& pour faire voir* comme je n'ai pas couru en vain, ni travaillé en vain *parmi vous*.

16. verbum vitæ continentes ad gloriam meam in die Christi, quia non in vacuum cucurri, neque in vacuum laboravi.

17. *C'est ce que je souhaite avec ardeur*, mais *avec une telle ardeur, que*, quand il se devroit faire une aspersion *&* une effusion de mon sang sur la victime & le sacrifice de votre foi, *pour la consommer & la rendre digne de Dieu*, je m'en réjoüirois *en moi-même*, & je m'en conjoüirois avec vous tous.

17. Sed & si immolor supra sacrificium, & obsequium fidei vestræ, gaudeo, & congratulor omnibus vobis.

18. Et vous devriez aussi vous en réjoüir *en vous-mêmes*, & vous en conjoüir avec moi, *comme d'une chose qui nous seroit avantageuse, & à vous & à moi. C'est ce qui doit vous consoler des maux que je souffre.*

18. Idipsum autem & vos gaudete, & congratulamini mihi.

§. IV. *Vertu de Timothée. Tous se cherchent eux-mêmes, non Jesus-Christ. Loüanges d'Epaphrodite.*

19. Or j'espere qu'avec la grace du Seigneur Jesus, je vous envoyerai bien-tôt Timothée, afin que je sois aussi consolé, apprenant de vos nouvelles:

19. Spero autem in Domino Jesu, Timotheum me citò mittere ad vos: ut & ego bono animo sim, cognitis quæ circa vos sunt.

20. car je n'ai personne qui soit autant

20. Neminem enim habeo

tam unanimem, qui fincera affectione pro vobis folicitus fit.

que lui uni avec moi, d'efprit & de cœur, ni qui fe porte plus fincerement à prendre foin de ce qui vous touche,

21. Omnes enim quæ fua funt quærunt, non quæ funt Jefu Chrifti.

21. parce que tous cherchent leurs propres intérêts, & non ceux de Jefus-Chrift.

22. Experimentum autem ejus cognofcite, quia ficut patri filius mecum fervivit in Evangelio.

22. Or vous favez déja l'épreuve que j'ai faite de lui; puifqu'il a fervi avec moi dans la prédication de l'Evangile, comme un fils fert à fon pere.

23. Hunc igitur fpero me mittere ad vos, mox ut videro quæ circa me funt.

23. J'efpere donc vous l'envoyer auffitôt que j'aurai mis ordre à ce qui me regarde.

24. Confido autem in Domino, quoniam & ipfe veniam ad vos citò.

24. Et je me promets auffi *de la bonté* du Seigneur que j'irai moi-même vous voir bientôt.

25. Neceffarium autem exiftimavi Epaphroditum fratrem, & cooperatorem, & commilitonem meum, veftrum autem Apoftolum, & miniftrum neceffitatis meæ, mittere ad vos.

25. Cependant j'ai cru qu'il étoit néceffaire de vous envoyer *mon* frere Epaphrodite, qui eft mon aide dans mon miniftere, & mon compagnon dans mes combats, qui eft votre Apôtre, & qui m'a fervi dans mes befoins: *j'ai cru, dis-je, qu'il étoit néceffaire de vous l'envoyer,*

26. Quoniam quidem omnes vos defiderabat: & mœftus erat, propterea quòd audieratis illum infirmatum.

26. parce qu'il defiroit de vous voir tous; & il étoit fort en peine de ce que vous aviez fû fa maladie.

27. Nam & infirmatus eft ufque ad mortem: fed Deus mifertus eft ejus, non folùm autem ejus, verùm etiam & mei, ne triftitiam fuper triftitiam haberem.

27. Car il a été en effet malade jufqu'à la mort: mais Dieu a eu pitié de lui; & non-feulement de lui, mais auffi de moi; *& il a bien voulu lui conferver la vie,* afin que je n'euffe pas affliction fur affliction.

28. Feftinantiùs ergo mifi illum, ut vifo eo iterùm gaudeatis, & ego fine triftitia fim.

28. C'eft pourquoi je me fuis hâté de vous le renvoyer, pour vous donner la joie de le revoir, & pour me tirer moi-même de *la* peine *où j'étois, en voyant l'inquiétude que vous donnoit fa maladie.*

29. Excipite itaque illum cum omni gaudio in Domino, & ejufmodi cum honore habetote.

29. Recevez-le donc avec toute forte de joie en *notre* Seigneur; & honorez de telles perfonnes. *Il le mérite véritablement :*

30. Quoniam propter opus Chrifti ufque ad mortem acceffit, tradens animam fuam, ut impleret id, quod ex vo-

30. car il s'eft vû tout proche de la mort, pour avoir voulu fervir à l'œuvre de *Jefus-Chrift*, abandonnant fa vie, *& l'expofant*

fans

sans aucun ménagement, afin de suppléer par son assistance à celle que vous ne pouviez me rendre vous-mêmes;

bis deerat erga meum obsequium.

CHAPITRE III.

§. I. *Chrétiens, vrais circoncis. Justice de la loi & de la foi. Société des souffrances de Jesus-Christ.*

1. AU reste, mes freres, réjoüissez-vous en *notre* Seigneur, *quelque chose qui arrive à vous ou à vos amis, étant persuadés qu'il conduit tout pour la gloire de son nom, & pour le salut de ses élûs.* Il ne m'est pas pénible, & il vous est avantageux que je vous écrive les mêmes choses, *lorsque cela est nécessaire pour assûrer votre salut.*

1. De cætero fratres mei gaudete in Domino. Eadem vobis scribere, mihi quidem non pigrum, vobis autem necessarium.

2. *C'est pourquoi je vous répete encore ici l'avis que je vous ai déja donné touchant les faux Apôtres:* Gardez-vous des chiens; gardez-vous des mauvais ouvriers; gardez-vous des faux circoncis.

2. Videte canes, videte malos operarios, videte concisionem.

3. Car c'est nous qui sommes les *vrais* circoncis, puisque nous servons Dieu en esprit, *c'est-à-dire, par un culte intérieur dont le saint Esprit est le principe*, & que nous nous glorifions *seulement* en *Jesus*-Christ, *attendant de lui toute notre justice & notre sanctification, sans mettre notre confiance dans les cérémonies de la loi*, & sans nous flater *pour cela* d'aucun avantage charnel.

3. Nos enim sumus circumcisio, qui spiritu servimus Deo, & gloriamur in Christo Jesu, & non in carne fiduciam habentes;

4. Ce n'est pas que je ne puisse prendre moi-même avantage de ce qui n'est que charnel: & si quelqu'un croit le pouvoir faire, je le puis encore plus que lui,

4. quanquam ego habeam confidentiam & in carne. Si quis alius videtur confidere in carne, ego magis,

5. ayant été circoncis au huitieme jour, étant de la race d'Israël, de la tribu de Benjamin, né Hébreu de peres Hébreux; pour ce qui est de *la maniere d'observer* la loi, ayant été Pharisien, *& ayant par conséquent fait profession de la garder dans toute son étendue*;

5. circumcisus octavo die, ex genere Israel, de tribu Benjamin, Hebræus ex Hebræis, secundùm legem Pharisæus,

6. secundùm æmulationem persequens Ecclesiam Dei, secundùm justitiam, quæ in lege est, conversatus sine querela.

6. pour ce qui est du zele *du Judaïsme*, en ayant eu jusqu'à persécuter l'Eglise; & pour ce qui est de la justice de la loi, ayant mené une vie irréprochable.

7. Sed quæ mihi fuerunt lucra, hæc arbitratus sum propter Christum detrimenta.

7. Mais *je n'ai garde de me glorifier de ces choses, puisque* ce que je considérois alors comme un gain & un avantage, m'a paru depuis, en regardant *Jesus*-Christ, une perte & un désavantage.

8. Verum tamen existimo omnia detrimentum esse, propter eminentem scientiam Jesu Christi Domini mei: propter quem omnia detrimentum feci, & arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam.

8. Je dis plus: tout me semble une perte, au prix de cette haute connoissance de Jesus-Christ mon Seigneur, pour l'amour duquel je me suis privé de toutes choses: & je les regarde comme des ordures, afin que je gagne *Jesus*-Christ,

9. Et inveniar in illo, non habens meam justitiam, quæ ex lege est, sed illam, quæ ex fide est Christi Jesu: quæ ex Deo est justitia in fide,

9. que je sois trouvé en lui, n'ayant point une justice qui me soit propre, & qui me soit venue de la loi; mais ayant celle qui naît de la foi en Jesus-Christ, cette justice qui vient de Dieu par la foi;

10. ad cognoscendum illum, & virtutem resurrectionis ejus, & societatem passionum illius: configuratus morti ejus:

10. & que je connoisse Jesus-Christ, avec la vertu de sa résurrection, & la participation de ses souffrances, *& que je sois* rendu conforme à sa mort,

11. si quo modo occurram ad resurrectionem, quæ est ex mortuis.

11. afin que je puisse parvenir, en quelque maniere que ce soit, à la *bienheureuse* résurrection des morts.

§. II. *Saint Paul ne se croit pas arrivé à la perfection; il y court. Ennemis de la croix. Conduite spirituelle des Pasteurs. Modele des disciples.*

12. Non quòd jam acceperim, aut jam perfectus sim: sequor autem, si quomodo comprehendam in quo & comprehensus sum à Christo Jesu.

12. *Quand je dis que je me suis privé de toutes choses pour obtenir ces avantages*, ce n'est pas que je *les* aye déja reçûs, ou que je sois déja parfait: mais je poursuis *ma course*, pour tâcher d'atteindre où Jesus-Christ m'a destiné en me prenant à son service.

13. Fratres, ego me non arbitror comprehendisse. Unum autem, quæ quidem retrò sunt obliviscens, ad ea verò quæ sunt priora extendens meipsum,

13. *Non*, *mes* freres, je ne pense point avoir encore atteint où je tends: mais tout ce que je fais maintenant, c'est qu'oubliant ce qui est derriere moi; & m'avançant vers ce qui est devant moi,

14. je cours inceſſamment vers le bout de la carriere, pour remporter le prix de la félicité du ciel, à laquelle Dieu nous a appellés par Jeſus-Chriſt.

14. ad deſtinatum perſequor, ad bravium ſupernæ vocationis Dei in Chriſto Jeſu.

15. Tout ce que nous ſommes donc de parfaits, ſoyons dans le ſentiment *que je viens de vous marquer, nous regardant toujours comme fort éloignés de l'état de perfection que Dieu demande de nous.* Et ſi vous avez quelqu'autre ſentiment *de vous-mêmes, j'eſpere que* Dieu vous découvrira ce que vous en devez croire.

15. Quicumque ergo perfecti ſumus, hoc ſentiamus: & ſi quid aliter ſapitis, & hoc vobis Deus revelabit.

16. Cependant, pour ce qui regarde les connoiſſances auxquelles nous ſommes déja parvenus, ayons les mêmes ſentimens, & demeurons dans la même regle.

16. Verumtamen ad quod pervenimus, ut idem ſapiamus: & in eadem permaneamus regula.

17. *Mes* freres, rendez-vous *donc* mes imitateurs; & propoſez-vous l'exemple de ceux qui ſe conduiſent ſelon le modele que vous avez vû en nous, *vous éloignant entierement des autres.*

17. Imitatores mei eſtote fratres, & obſervate eos qui ita ambulant, ſicut habetis formam noſtram.

18. Car il y en a pluſieurs, dont je vous ai ſouvent parlé, & dont je vous parle encore avec larmes, qui ſe conduiſent en ennemis de la croix de *Jeſus-Chriſt,*

18. Multi enim ambulant, quos ſæpè dicebam vobis (nunc autem & flens dico) inimicos crucis Chriſti:

19. qui auront pour fin la damnation, qui font leur Dieu de leur ventre, qui mettent leur gloire dans leur propre honte, & qui *n*'ont de penſées *&* d'affections *que* pour la terre.

19. quorum finis interitus: quorum Deus venter eſt: & gloria in confuſione ipſorum, qui terrena ſapiunt.

20. Mais pour nous, nous vivons déja dans le ciel, comme en étant citoyens, *par l'eſpérance que Dieu nous a donnée d'avoir un jour ce bonheur. Et* c'eſt de-là auſſi que nous attendons le Sauveur, notre Seigneur Jeſus-Chriſt,

20. Noſtra autem converſatio in cœlis eſt: unde etiam Salvatorem expectamus Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum.

21. qui transformera notre corps, tout vil & abject qu'il eſt, afin de le rendre conforme à ſon corps glorieux, par l'opération *de cette puiſſance* par laquelle il peut s'aſſujettir toutes choſes, *& faire tout ce qu'il lui plaît.*

21. Qui reformabit corpus humilitatis noſtræ configuratum corpori claritatis ſuæ, ſecundùm operationem, quâ etiam poſſit ſubjicere ſibi omnia.

CHAPITRE IV.

§. I. *Joie en Dieu. Modestie. Priere. Paix. Devoirs généraux des Chrétiens.*

1. Itaque, fratres mei charissimi & desideratissimi, gaudium meum, & corona mea: sic state in Domino, charissimi.

1. C'Est pourquoi, mes freres très-chers & très-desirés, qui êtes ma joie & ma couronne, continuez, mes bien-aimés, & demeurez fermès dans le Seigneur, *étant persuadés que votre fidélité ne demeurera pas sans récompense.*

2. Evodiam rogo, & Syntichen deprecor, idipsum sapere in Domino.

2. Je conjure *donc* Evodie, & je conjure Syntiche de s'unir dans les mêmes sentimens en *notre* Seigneur.

3. Etiam rogo & te germane compar, adjuva illas, quæ mecum laboraverunt in Evangelio cum Clemente, & cæteris adjutoribus meis, quorum nomina sunt in libro vitæ.

3. Je vous prie aussi, vous qui avez été le fidele compagnon *de mes travaux*, d'assister celles qui ont travaillé avec moi dans *l'établissement de* l'Evangile, avec Clement, & les autres qui m'ont aidé dans mon ministere, dont les noms sont écrits dans le livre de vie.

4. Gaudete in Domino semper: iterùm dico gaudete.

4. Réjoüissez-vous sans cesse en *notre* Seigneur. Je le dis encore une fois: Réjoüissez-vous.

5. Modestia vestra nota sit omnibus hominibus: Dominus prope est.

5. Que votre modestie soit connue de tous les hommes. Le Seigneur est proche, *& il viendra bien-tôt vous donner la récompense qu'il vous a promise.*

6. Nihil soliciti sitis: sed in omni oratione, & obsecratione, cum gratiarum actione, petitiones vestræ innotescant apud Deum.

6. Ne vous inquiétez de rien; mais en quelque état que vous soyez, présentez à Dieu vos demandes par des supplications & des prieres accompagnées d'actions de graces.

7. Et pax Dei, quæ exuperat omnem sensum, custodiat corda vestra, & intelligentias vestras, in Christo Jesu.

7. Et que la paix de Dieu, qui surpasse tout sentiment & toutes pensées, garde vos cœurs & vos esprits en Jesus-Christ.

8. De cætero, fratres, quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, quæcumque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate.

8. Enfin *mes* freres, que tout ce qui est véritable *& sincere*, tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui peut vous rendre aimables, tout ce qui est d'édification *&* de bonne odeur, tout ce qui est vertueux, & tout ce qui est

loüable dans le réglement des mœurs, soit l'entretien de vos pensées.

§. II. *Saint Paul sait vivre dans la nécessité & dans l'abondance. Il peut tout en Jesus-Christ. Il aime leur don pour eux, & non pour lui.*

9. Pratiquez ce que vous avez appris & reçû de moi, ce que vous avez oüi dire de moi, & ce que vous avez vû en moi; & le Dieu de paix sera avec vous.

9. Quæ & didicistis, & accepistis, & audistis, & vidistis in me, hæc agite: & Deus pacis erit vobiscum.

10. Au reste, j'ai reçû une grande joie en *notre* Seigneur, de ce qu'enfin vous avez renouvellé les sentimens *de charité* que vous aviez pour moi; non que vous ne les eussiez toûjours *dans le cœur*, mais vous n'aviez pas d'occasion de les faire paroître, *& de m'en donner des marques.*

10. Gavisus sum autem in Domino vehementer, quoniam tandem aliquando refloruistis pro me sentire, sicut & sentiebatis: occupati autem eratis.

11. Ce n'est pas la vûe de mon besoin, *ni le desir d'être soulagé*, qui me fait parler de la sorte; car j'ai appris à me contenter de l'état où je me trouve.

11. Non quasi propter penuriam dico: ego enim didici, in quibus sum, sufficiens esse.

12. Je sai vivre pauvrement, je sai vivre dans l'abondance: ayant éprouvé de tout, je suis fait à tout, au bon traitement & à la faim, à l'abondance & à l'indigence.

12. Scio & humiliari, scio & abundare; (ubique & in omnibus institutus sum) & satiari, & esurire, & abundare, & penuriam pati.

13. Je puis tout en celui qui me fortifie.

13. Omnia possum in eo, qui me confortat.

14. Vous avez bien fait néanmoins de prendre part à l'affliction où je suis, *& de l'adoucir par vos libéralités.*

14. Verumtamen bene fecistis, communicantes tribulationi meæ.

15. Or vous savez, *mes freres* de Philippes, qu'après avoir commencé à vous prêcher l'Evangile, ayant depuis quitté la Macédoine, aucune autre Eglise ne m'a fait part de ses biens; & que je n'ai rien reçû que de vous seuls,

15. Scitis autem & vos Philippenses, quòd in principio Evangelii, quando profectus sum à Macedonia, nulla mihi Ecclesia communicavit in ratione dati & accepti, nisi vos soli:

16. qui m'avez envoyé deux fois à Thessalonique de quoi satisfaire à mes besoins.

16. quia & Thessalonicam semel & bis in usum mihi misistis.

17. *Si je parois si sensible aux bienfaits que j'ai reçûs de vous*, ce n'est pas que je desire vos dons, *& que je veuille me les attirer par cette reconnoissance affectée:* mais *c'est parce*

17. Non quia quæro datum, sed requiro fructum abundantem in ratione vestra.

que je desire le fruit *que vous en tirez*, qui augmentera le compte *que Dieu tient* de vos bonnes œuvres.

18. Habeo autem omnia, & abundo : repletus sum, acceptis ab Epaphrodito quæ misistis, odorem suavitatis, hostiam acceptam, placentem Deo.

18. Or j'ai maintenant tout ce que vous m'avez envoyé, & je suis dans l'abandance: Je suis rempli de vos biens que j'ai reçûs d'Epaphrodite, *comme* une *oblation* d'excellente odeur, *comme* une hostie que Dieu accepte volontiers, & qui lui est agréable.

19. Deus autem meus impleat omne desiderium vestrum, secundùm divitias suas, in gloria in Christo Jesu.

19. Je souhaite aussi que mon Dieu, selon les richesses de sa bonté, remplisse tous vos besoins, *pour récompenser votre charité*, & vous donne encore sa gloire par Jesus-Christ.

20. Deo autem & Patri nostro gloria in sæcula sæculorum. Amen.

20. Gloire soit à Dieu notre Pere dans tous les siecles des siecles. Amen.

21. Salutate omnem sanctum in Christo Jesu.

21. Saluez *de ma part* tous les saints en Jesus-Christ.

22. Salutant vos, qui mecum sunt, Fratres. Salutant vos omnes Sancti, maximè autem qui de Cæsaris domo sunt.

22. Les freres qui sont avec moi vous saluent : tous les saints vous saluent, mais principalement ceux qui sont de la maison de Cesar.

23. Gratia Domini nostri Jesu Christi cum spiritu vestro. Amen.

23. La grace de notre Seigneur Jesus-Christ soit avec votre esprit. Amen.

AVERTISSEMENT.

LES Colossiens, peuples de la grande Phrygie, avoient été convertis à la foi par Epaphras disciple des Apôtres.

Mais de faux Docteurs, qui mêloient la philosophie de Platon & la loi de Moyse avec l'Evangile de Jesus-Christ, vinrent peu de-tems après prêcher aux Colossiens la nécessité des observations légales, & leur enseigner à honorer les anges par un culte superstitieux.

Epaphras, qui se trouva prisonnier à Rome avec saint Paul, l'avertit du danger auquel la foi des Colossiens se trouvoit exposée.

L'Apôtre ne les avoit point vûs, & ne leur avoit point prêché l'Evangile: Cependant il crut devoir leur écrire contre les illusions de cette fausse doctrine. Il leur écrivit donc cette lettre, dans laquelle il regle le culte qu'on doit rendre aux anges, en faisant connoître qu'ils sont soûmis à Jesus-Christ comme à leur chef. Il montre ensuite la vanité de la philosophie humaine, l'inutilité des cérémonies judaïques, & la fausseté de la religion des anges.

Il les exhorte ensuite à demeurer fermes dans la foi, à pratiquer les vertus chrétiennes, & à remplir leurs devoirs chacun dans son état.

Il en fait un assez grand détail dans les deux derniers chapitres de cette lettre, qui fut écrite de Rome, où l'Apôtre étoit prisonnier, environ l'an 62 de Jesus-Christ, & portée par Tychique & Onesime, que l'Apôtre envoyoit à Colosses.

EPITRE DE SAINT PAUL AUX COLOSSIENS.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Obéissance. Sagesse, vie digne de Dieu. Patience & joie des Chrétiens. Jesus-Christ image de Dieu. Tout créé par lui. Chef de l'Eglise.*

1. PAULUS Apostolus Jesu Christi per voluntatem Dei, & Timotheus frater :

1. PAUL, Apôtre de Jesus-Christ, par la volonté de Dieu, & Timothée *son* frere,

2. eis, qui sunt Colossis, sanctis, & fidelibus fratribus in Christo Jesu.

2. aux saints & aux freres fideles en Jesus-Christ qui sont à Colosses.

3. Gratia vobis & pax à Deo Patre nostro, & Domino Jesu Christo. Gratias agimus Deo, & Patri Domini nostri Jesu Christi, semper pro vobis orantes :

3. Dieu notre Pere & Jesus-Christ notre Seigneur vous donnent la grace & la paix. Nous rendons graces à Dieu, qui est le Pere de notre Seigneur Jesus-Christ, & nous le prions sans cesse pour vous,

4. audientes fidem vestram in Christo Jesu, & dilectionem quam habetis in sanctos omnes,

4. depuis que nous avons appris quelle est votre foi en Jesus-Christ & votre charité envers tous les saints, *auxquels vous faites part de vos biens avec tant de libéralité*,

5. propter spem, quæ reposita est vobis in cœlis: quam audistis in verbo veritatis Evangelii :

5. dans l'espérance *que vous avez de recevoir un jour, pour récompense de vos bonnes œuvres, la gloire* qui vous est réservée dans le ciel, & dont vous avez déja reçû la connoissance par la parole très-véritable de l'Evangile,

6. quod pervenit ad vos, sicut & in universo mundo est, & fructificat, & crescit, sicut in vobis, ex ea die qua audistis, & cognovistis gratiam Dei in veritate,

6. qui est parvenu jusqu'à vous, comme il est aussi répandu dans tout le monde, où il fructifie, & croît ainsi qu'il a fait parmi vous, depuis le jour que vous l'avez en-

tendu ; & que vous avez connu la grace de Dieu selon la vérité ;

7. comme vous en avez été instruits par notre cher Epaphras, *qui est* notre compagnon dans le service *de Dieu*, & un fidele ministre de Jesus-Christ, pour le bien de vos ames,

8. & de qui nous avons appris aussi votre charité toute spirituelle, *& dont l'Esprit saint est lui-même le principe.*

9. C'est pourquoi, depuis le tems que nous avons sû ces choses, nous ne cessons point de prier pour vous, & de demander *à Dieu* qu'il vous remplisse *de plus en plus* de la connoissance de sa volonté, en *vous donnant* toute la sagesse & toute l'intelligence spirituelle *qui vous est nécessaire ;*

10. afin que vous vous conduisiez d'une maniere digne de Dieu, tâchant de *lui* plaire en toutes choses, portant des fruits de toutes sortes de bonnes œuvres, & croissant en la connoissance de Dieu ;

11. que vous soyez remplis de force par la puissance de sa *grace, pour la loüange de sa* gloire ; *&* que vous ayez en toutes rencontres une patience & une douceur persévérante accompagnée de joie ;

12. rendant graces à Dieu le Pere, qui, en nous éclairant de la lumiere *de la foi*, nous a rendus dignes d'avoir part au sort *&* à l'héritage des saints ;

13. qui nous a arrachés à la puissance des ténebres, & nous a transférés dans le royaume de son Fils bien-aimé,

14. par le sang duquel nous avons été rachetés *de l'esclavage où le démon nous tenoit assujettis*, & nous avons reçû la rémission de nos péchés,

15. qui est l'image *parfaite* du Dieu invisible, *son verbe coéternel & consubstantiel,*

7. sicut didicistis ab Epaphra charissimo conservo nostro, qui est fidelis pro vobis minister Christi Jesu,

8. qui etiam manifestavit nobis dilectionem vestram in spiritu.

9. Ideò & nos ex qua die audivimus non cessamus pro vobis orantes, & postulantes ut impleamini agnitione voluntatis ejus, in omni sapientia & intellectu spiritali ;

10. ut ambuletis dignè Deo per omnia placentes : in omni opere bono fructificantes, & crescentes in scientia Dei ;

11. in omni virtute confortati secundùm potentiam claritatis ejus, in omni patientia & longanimitate cum gaudio,

12. gratias agentes Deo Patri, qui dignos nos fecit in partem sortis sanctorum in lumine :

13. qui eripuit nos de potestate tenebrarum, & transtulit in regnum filii dilectionis suæ,

14. in quo habemus redemptionem per sanguinem ejus, remissionem peccatorum ;

15. qui est imago Dei invisibilis, primogenitus omnis creaturæ :

qui est né avant toutes les créatures, *& dont il est lui-même le créateur.*

16. quoniam in ipso condita sunt universa in cœlis & in terra, visibilia, & invisibilia, sive throni, sive dominationes, sive principatus, sive potestates: omnia per ipsum & in ipso creata sunt:

16. Car tout a été créé par lui dans le ciel & dans la terre, les choses visibles & invisibles, soit les thrônes, soit les dominations, soit les principautés, soit les puissances *qui sont dans les cieux;* tout a été créé par lui & pour lui, *étant le principe & la fin de toutes choses.*

17. & ipse est ante omnes, & omnia in ipso constant.

17. Et *ainsi* il est *lui-même* avant tous; & toutes choses subsistent en lui, *& sont conservées par lui.*

18. Et ipse est caput corporis Ecclesiæ, qui est principium, primogenitus ex mortuis: ut sit in omnibus ipse primatum tenens.

18. Il est le chef & la tête du corps de l'Eglise, dont *tous les fideles sont les membres:* il est *comme* les prémices *de la résurrection*, & le premier né d'entre les morts; en sorte qu'il est le premier en tout,

19. Quia in ipso complacuit, omnem plenitudinem inhabitare:

19. parce qu'il a plû *au Pere* que toute plénitude résidât en lui, *qu'il fût la source & le principe de toutes les graces qu'il vouloit répandre sur nous;*

20. & per eum reconciliare omnia in ipsum, pacificans per sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris, sive quæ in cœlis sunt.

20. & de réconcilier par lui toutes choses avec soi, ayant pacifié, par le sang qu'il a répandu sur la croix, tant ce qui est sur la terre, que ce qui est dans le ciel; *c'est-à-dire, les hommes & les anges, que le sang de Jesus-Christ a réunis, ayant réconcilié les hommes avec Dieu.*

§. II. *Chrétiens saints devant Dieu, immobiles, sages, parfaits. Saint Paul accomplit ce qui reste à souffrir à Jesus-Christ.*

21. Et vos cùm essetis aliquando alienati, & inimici sensu in operibus malis:

21. Vous étiez *aussi* vous-mêmes autrefois éloignés *de Dieu;* & votre esprit abandonné à des œuvres criminelles, vous rendoit ses ennemis.

22. nunc autem reconciliavit in corpore carnis ejus per mortem, exhibere vos sanctos, & immaculatos, & irreprehensibiles coram ipso:

22. Mais maintenant, *Jesus-Christ* vous a réconciliés *avec lui* dans son corps mortel, par la mort *qu'il a soufferte* pour vous rendre saints, purs & irrépréhensibles devant lui, *& pour vous faire paroître au jour du jugement dernier avec cette sainteté & cette pureté, comme vous y paroîtrez en effet,*

23. si toutefois vous demeurez *jusqu'à la fin de votre vie* fondés & affermis dans la foi, & inébranlables dans l'espérance que vous donne l'Evangile qu'on vous a annoncé, qui a été prêché à toutes les créatures *raisonnables* qui sont sous le ciel, & dont j'ai été établi ministre,

23. si tamen permanetis in fide fundati, & stabiles, & immobiles à spe Evangelii, quod audistis, quod prædicatum est in universa creatura, quæ sub cœlo est, cujus factus sum ego Paulus minister,

24. moi Paul, qui me réjoüis maintenant dans les maux que je souffre pour vous; & qui accomplis dans ma chair ce qui reste à souffrir à *Jesus*-Christ, *en souffrant moi-même* pour *la formation de* son corps, qui est l'Eglise,

24. qui nunc gaudeo in passionibus pro vobis, & adimpleo ea quæ desunt passionum Christi, in carne mea, pro corpore ejus, quod est Ecclesia:

25. de laquelle j'ai été établi ministre, selon la charge que Dieu m'a donnée, pour l'exercer envers vous *autres Gentils;* afin que je m'acquite pleinement *du ministere* de la parole de Dieu,

25. cujus factus sum ego minister secundùm dispensationem Dei, quæ data est mihi in vos, ut impleam verbum Dei:

26. vous prêchant le mystere qui a été caché dans tous les siecles & dans tous les âges *qui ont précédé*, & qui maintenant a été découvert à ses saints,

26. mysterium, quod absconditum fuit à sæculis, & generationibus, nunc autem manifestatum est Sanctis ejus,

27. auxquels Dieu a voulu faire connoître quelles sont les richesses de la gloire de ce mystere dans les Gentils, qui n'est autre chose que *Jesus*-Christ reçû de vous *par la foi*, & *devenu* l'espérance de votre gloire *par la confiance en ses mérites.*

27. quibus voluit Deus notas facere divitias gloriæ sacramenti hujus in gentibus, quod est Christus in vobis spes gloriæ;

28. C'est *donc* lui que nous prêchons, reprenant tous les hommes *de leurs péchés*, & instruisant tous les hommes dans toute la sagesse *& la connoissance de la religion Chrétienne*, afin que nous rendions tous les hommes parfaits en Jesus-Christ, *ayant éclairé leurs esprits, & réglé leurs mœurs selon sa doctrine.*

28. quem nos annuntiamus, corripientes omnem hominem, & docentes omnem hominem in omni sapientia, ut exhibeamus omnem hominem perfectum in Christo Jesu,

29. C'est aussi la fin que je me propose dans mes travaux, combattant, par la force qu'il me donne par sa puissance, *pour l'instruction, la sanctification & le salut de tous les hommes, qui me sont tous très-chers.*

29. in quo & laboro, certando secundùm operationem ejus, quam operatur in me in virtute.

CHAPITRE II.

§. I. *Thréſor de ſcience en Jeſus-Chriſt. Etre enraciné & fondé en lui. La foi s'accroît par l'action de grace.*

1. Volo enim vos ſcire qualem ſolicitudinem habeam pro vobis, & pro iis qui ſunt Laodiciæ, & quicumque non viderunt faciem meam in carne:

1. CAr je ſuis bien aiſe que vous ſachiez, *mes freres*, combien eſt grande l'affection *&* le ſoin que j'ai pour vous, pour ceux qui ſont à Laodicée, & pour tous ceux qui ne me connoiſſent point de viſage, & qui ne m'ont jamais vû; *& avec quelle ardeur je ſouhaite que Dieu les comble de ſes graces*,

2. ut conſolentur corda ipſorum, inſtructi in charitate, & in omnes divitias plenitudinis intellectûs, in agnitionem myſterii Dei Patris & Chriſti Jeſu:

2. afin que leurs cœurs ſoient conſolés; & qu'étant unis enſemble par la charité, ils ſoient remplis de toutes les richeſſes d'une parfaite intelligence, pour connoître le myſtere de Dieu, *qui eſt* le Pere *& le principe de toutes choſes*, & *celui* de Jeſus-Chriſt *ſon Fils, qui s'eſt fait homme pour l'amour de nous*,

3. in quo ſunt omnes theſauri ſapientiæ & ſcientiæ abſconditi.

3. *lui* en qui tous les thréſors de la ſageſſe & de la ſcience *divines* ſont renfermés.

4. Hoc autem dico, ut nemo vos decipiat in ſublimitate ſermonum.

4. Or je dis ceci, afin que perſonne ne vous trompe par des diſcours ſubtils *&* élevés: *Ce qui ſeroit pour moi le ſujet d'une vraie douleur;*

5. Nam etſi corpore abſens ſum, ſed ſpiritu vobiſcum ſum: gaudens, & videns ordinem veſtrum, & firmamentum ejus, quæ in Chriſto eſt fidei veſtræ.

5. car quoique je ſois abſent de corps, je ſuis néanmoins avec vous en eſprit, voyant avec joie l'ordre qui ſe garde parmi vous, & la ſolidité de votre foi en *Jeſus*-Chriſt.

6. Sicut ergo accepiſtis Jeſum Chriſtum Dominum, in ipſo ambulate,

6. Continuez donc à vivre en Jeſus-Chriſt *notre* Seigneur, ſelon l'inſtruction que vous en avez reçûe,

7. radicati, & ſuperædificati in ipſo, & confirmati fide, ſicut & didiciſtis, abundantes in illo in gratiarum actione.

7. étant attachés à lui comme à votre racine, & édifiés ſur lui comme ſur votre fondement, vous affermiſſant dans la foi qui vous a été enſeignée, croiſſant de plus en plus en Jeſus-Chriſt, *& lui témoignant votre reconnoiſſance* par de continuelles actions de graces.

§. II. *Se garder des séducteurs & des philosophes. Circoncision spirituelle. Hommes délivrés, démons desarmés par la croix.*

8. Prenez garde que personne ne vous surprenne, *& ne vous ravisse votre foi*, par la Philosophie, & par des raisonnemens vains & trompeurs, qui ne sont fondés que sur les traditions des hommes, & sur les principes d'une science mondaine, & non sur *la doctrine de Jesus-*Christ, *auquel seul nous devons nous attacher, & de qui seul nous devons attendre toute notre lumiere, notre justice & notre sainteté :*

8. Videte ne quis vos decipiat per philosophiam, & inanem fallaciam, secundùm traditionem hominum, secundùm elementa mundi, & non secundùm Christum ;

9. Car c'est en lui que la plénitude de la divinité habite, *non-seulement par son opération, ou par quelque effusion de graces, mais* corporellement, *& selon toute sa substance : c'est lui qui est la source de toutes graces, de toutes connoissances & de toutes lumieres :*

9. quia in ipso habitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter ;

10. & c'est en lui *& par lui seul* que vous en êtes remplis. *Et non-seulement vous, mais les anges mêmes, n'ont rien qu'en lui & par lui; car* c'est lui qui est le chef de toutes *les* principautés & de toutes *les* puissances *qui sont dans les cieux : c'est lui qui leur communique tout ce qu'elles ont de graces, de force, de lumiere, d'éclat & de gloire :*

10. & estis in illo repleti, qui est caput omnis principatûs, & potestatis :

11. & c'est en lui aussi que vous avez été circoncis d'une circoncision qui n'est pas faite par la main des hommes, *mais par l'esprit de Dieu ; qui ne consiste pas dans le retranchement d'une partie de la chair,* mais qui consiste dans le dépouillement du corps *des péchés que produit la concupiscence* charnelle : c'est-à-dire, de la circoncision de *Jesus-*Christ, *dont celle de la loi n'étoit que l'ombre & la figure.*

11. in quo & circumcisi estis circumcisione non manu facta in expoliatione corporis carnis, sed in circumcisione Christi :

12. C'est encore avec lui que vous avez été ensevelis par le baptême, *pour mourir au péché ;* & avec lui que vous êtes ressuscités *à la grace & à la justice*, par la foi que vous

12. consepulti ei in baptismo, in quo & resurrexistis per fidem operationis Dei, qui suscitavit illum à mortuis.

avez eue que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts par l'efficace de sa puissance.

13. Et vos cùm mortui essetis in delictis, & præputio carnis vestræ, convivificavit cum illo, donans vobis omnia delicta:

13. Car lorsque vous étiez dans la mort de vos péchés & dans l'incirconcision de votre chair, *assujettis à la concupiscence & à ses mouvemens déréglés*, *Jesus*-Christ vous a fait revivre avec lui, vous pardonnant tous vos péchés, *vous donnant la force de vaincre vos passions charnelles, & vous déchargeant du joug de la loi qu'il a abolie.*

14. delens quod adversùs nos erat chirographum decreti, quod erat contrarium nobis, & ipsum tulit de medio, affigens illud, cruci:

14. *Car* il a effacé, par *sa* doctrine *évangélique*, la cédule *de la loi*, qui nous étoit contraire; *parce que ne faisant que nous montrer le bien, sans nous donner par elle-même la force de le pratiquer, elle ne faisoit par occasion que nous rendre plus criminels devant Dieu, bien loin de nous justifier.* Il a entierement aboli le décret de notre condamnation, en l'attachant à *sa* croix:

15. & expolians principatus, & potestates, traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso.

15. & ayant désarmé les principautés & les puissances des ténebres qui nous tenoient assujettis, à cause du péché *dont nous étions souillés, & que la loi ne faisoit que multiplier, comme nous venons de dire*, il les a menées hautement comme en triomphe à la face de tout le monde, après les avoir vaincues en lui-même *par sa croix, & nous avoir mis en liberté.*

§. III. *Contre les observations judaïques des viandes & des jours, & le faux culte des anges.*

16. Nemo ergo vos judicet in cibo, aut in potu, aut in parte diei festi, aut neomeniæ, aut sabbatorum:

16. Que personne donc ne vous condamne *à présent* pour le manger & pour le boire, ou sur le sujet des jours de fêtes, des nouvelles lunes, & des jours de sabbat, *& de toutes les autres observations légales;*

17. quæ sunt umbra futurorum: corpus autem Christi.

17. puisque toutes ces choses n'ont été que l'ombre de celles qui devoient arriver, & que *Jesus*-Christ en est le corps & la vérité, *comme celui qui donne la vraie justice qu'elles ne faisoient que figurer.*

18. *Attachez-vous donc uniquement à lui:* & que personne ne vous séduise, & *ne vous ravisse la gloire du ciel, qui doit être le prix de votre course & la récompense de votre fidélité*, en affectant de paroître humble par un culte *superstitieux* des anges, & *vous y engageant avec lui;* se mêlant de parler des choses qu'il ne sait point, étant enflé par les vaines imaginations d'un esprit humain & charnel;

18. Nemo vos seducat volens in humilitate, & religione Angelorum, quæ non vidit ambulans, frustrà inflatus sensu carnis suæ,

19. & ne demeurant pas attaché *à Jesus-Christ, comme* à celui qui est la tête & le chef duquel tout le corps *de l'Eglise* recevant l'influence *de la grace* par *les Sacremens qui sont comme* les vaisseaux qui en joignent & lient toutes les parties, s'entretient & s'augmente par l'accroissement de *foi, d'espérance & de charité envers* Dieu.

19. & non tenens caput; ex quo totum corpus, per nexus & conjunctiones subministratum & constructum, crescit in augmentum Dei.

20. Si donc vous êtes morts, *par votre baptême* avec *Jesus*-Christ, à ces *observations légales, qui sont comme les* premieres & les plus grossieres instructions que Dieu a données au monde, comment vous laissez-vous imposer des loix *charnelles*, comme si vous viviez dans ce *premier état du* monde?

20. Si ergo mortui estis cum Christo ab elementis hujus mundi: quid adhuc tanquam viventes in mundo decernitis?

21. Ne mangez pas, *vous dit-on, d'une telle chose;* ne goûtez pas *de ceci;* ne touchez pas *à cela*.

21. Ne tetigeritis, neque gustaveritis, neque contrectaveritis;

22. Cependant ce sont des choses qui périssent toutes par l'usage qu'on en fait, & *qui ne peuvent souiller le cœur de l'homme, n'étant point défendues par la loi de Dieu, mais seulement* selon les préceptes & les ordonnances des hommes,

22. quæ sunt omnia in interitum ipso usu, secundùm præcepta & doctrinas hominum:

23. qui ont quelqu'apparence de sagesse dans leur superstition & leur humilité *affectée*, dans le rigoureux traitement qu'ils font au corps, & dans le peu de soin qu'ils prennent de rassasier la chair: *mais qui dans le fond ne sont qu'une invention humaine, & une véritable hypocrisie, qui ne peut être d'aucun mérite devant Dieu, ni d'aucune utilité pour le salut.*

23. quæ sunt rationem quidem habentia sapientiæ in superstitione, & humilitate, & non ad parcendum corpori, non in honore aliquo ad saturitatem carnis.

CHAPITRE III.

§. I. *Amour des choses du ciel. Vie cachée en Dieu. Homme vieil & nouveau. Jesus-Christ en tous.*

1. Igitur, si consurrexistis cum Christo, quæ sursùm sunt quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens;

1. SI donc vous êtes *aussi* ressuscités avec *Jesus*-Christ *par votre baptême, renoncez à toutes ces pratiques superstitieuses;* recherchez *uniquement* ce qui est dans le ciel, où *Jesus*-Christ est assis à la droite de Dieu.

2. quæ sursùm sunt sapite, non quæ super terram.

2. N'ayez *de* goût *& d'affection que* pour les choses du ciel, & non pour celles de la terre;

3. Mortui enim estis, & vita vestra est abscondita cum Christo in Deo.

3. car vous êtes morts *au monde*, & votre vie est cachée en Dieu avec *Jesus*-Christ.

4. Cùm Christus apparuerit, vita vestra; tunc & vos apparebitis cum ipso in gloria.

4. Lorsque *Jesus*-Christ, qui est votre vie, viendra à paroître, vous paroîtrez aussi avec lui dans la gloire, *pourvû que vous soyez véritablement morts avec lui au péché.*

5. Mortificate ergo membra vestra, quæ sunt super terram; fornicationem, immunditiam, libidinem, concupiscentiam malam, & avaritiam, quæ est simulacrorum servitus:

5. Faites donc mourir les membres de l'homme terrestre qui est en vous, la fornication, l'impureté, les abominations, les mauvais desirs, & l'avarice, qui est une idolatrie;

6. propter quæ venit ira Dei super filios incredulitatis,

6. puisque ce sont ces excès qui font tomber la colere de Dieu sur les hommes rebelles à la vérité.

7. in quibus & vos ambulastis aliquando, cùm viveretis in illis.

7. Et vous avez vous-mêmes commis autrefois *ces abominations criminelles*, lorsque vous viviez dans ces désordres:

8. Nunc autem deponite & vos omnia; iram, indignationem, malitiam, blasphemiam, turpem sermonem de ore vestro.

8. Mais maintenant *que vous vivez en Dieu avec Jesus-Christ*, quittez aussi vous-mêmes, *non-seulement ces vices grossiers auxquels vous avez renoncé, mais encore* tous ces péchés *qui font moins d'horreur, & qui ne laissent pas de nous séparer de Dieu, comme* la colere, l'aigreur, la malice, la médisance. Que les paroles deshonnêtes soient bannies de votre bouche.

9. Nolite mentiri invicem,

9. N'usez point de mensonge les uns envers

vers les autres : *En un mot*, dépouillez le vieil homme avec ses œuvres :

10. & revêtez-vous de cet homme nouveau, qui, par la connoissance *de la vérité que lui donne l'Evangile*, se renouvelle selon l'image *& la ressemblance* de celui qui l'a créé; *image qui avoit été effacée par le péché, & qui est retracée par la grace de Jesus-Christ, qui forme en nous cet homme nouveau*,

11. où il n'y a ni Gentil, ni Juif, ni circoncis, ni incirconcis, ni barbare, ni Scythe, ni esclave, ni libre; mais *où Jesus*-Christ est tout en tous.

expoliantes vos veterem hominem cum actibus suis,

10. & induentes novum, eum qui renovatur in agnitionem, secundùm imaginem ejus qui creavit illum.

11. Ubi non est Gentilis, & Judæus, circumcisio & præputium, Barbarus, & Scytha, servus, & liber : sed omnia, & in omnibus Christus.

§. II. *Abrégé des vertus chrétiennes. Support du prochain. Cantiques spirituels Action de grace.*

12. Revêtez-vous donc, comme élûs de Dieu, saints & bien-aimés, de tendresse *&* d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de modestie, de patience;

13. vous supportant les uns les autres, chacun remettant à son frere tous les sujets de plainte qu'il pourroit avoir contre lui, & vous entre-pardonnant, comme le Seigneur vous a pardonné.

14. Mais sur-tout revêtez-vous de la charité, qui est le lien de la perfection :

15. & faites régner dans vos cœurs la paix de *Jesus*-Christ, à laquelle vous avez été appellés, *comme ne faisant tous qu*'un corps; & soyez reconnoissans *des graces que vous avez reçûes de Dieu.*

16. Que la parole de *Jesus*-Christ habite en vous avec plénitude, & vous comble de sagesse. Instruisez-vous & exhortez-vous les uns les autres par des pseaumes, des hymnes & des cantiques spirituels, chantant de cœur avec édification les loüanges du Seigneur.

17. *Enfin*, quoique vous fassiez, ou en parlant, ou en agissant, faites tout au nom

12. Induite vos ergo sicut electi Dei, sancti, & dilecti, viscera misericordiæ, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam :

13. supportantes invicem, & donantes vobismetipsis, si quis adversùs aliquem habet querelam : sicut & Dominus donavit vobis, ita & vos.

14. Super omnia autem hæc, charitatem habete, quod est vinculum perfectionis :

15. & pax Christi exultet in cordibus vestris, in qua & vocati estis in uno corpore : & grati estote.

16. Verbum Christi habitet in vobis abundanter, in omni sapientia, docentes, & commonentes vosmetipsos, in psalmis, hymnis, & canticis spiritualibus, in gratia cantantes in cordibus vestris Deo.

17. Omne quodcumque facitis in verbo aut in opere,

omnia in nomine Domini Jesu Christi, gratias agentes Deo & Patri per ipsum.

du Seigneur Jesus-Christ, rendant graces par lui à Dieu le Pere.

§. III. *Devoirs des femmes & des maris, des enfans, des peres & des serviteurs.*

18. Mulieres subditæ estote viris: sicut oportet in Domino.

18. Femmes, soyez soûmises à vos maris, comme il est bien raisonnable, en ce qui est selon le Seigneur.

19. Viri diligite uxores vestras, & nolite amari esse ad illas.

19. Maris, aimez vos femmes, & ne les traitez point avec aigreur *&* avec rudesse.

20. Filii obedite parentibus per omnia: hoc enim placitum est in Domino.

20. Enfans, obéïssez en tout *ce qui est juste* à vos peres & à vos meres; car cela est agréable au Seigneur.

21. Patres, nolite ad indignationem provocare filios vestros, ut non pusillo animo fiant.

21. Peres, n'irritez point vos enfans *par une trop grande sévérité*, de peur qu'ils ne tombent dans l'abattement.

22. Servi obedite per omnia dominis carnalibus, non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes, sed in simplicitate cordis, timentes Deum.

22. Serviteurs, obéïssez *aussi* en tout *ce qui est juste* à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, ne les servant pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes, mais avec simplicité de cœur & crainte de Dieu.

23. Quodcumque facitis, ex animo operamini, sicut Domino & non hominibus:

23. Faites de bon cœur tout ce que vous faites, comme le faisant pour le Seigneur, & non pour les hommes,

24. scientes quòd à Domino accipietis retributionem hereditatis. Domino Christo servite.

24. sachant que vous recevrez du Seigneur l'héritage *du ciel* pour récompense *de votre fidélité; car* c'est le Seigneur *Jesus*-Christ que vous servez *en la personne de vos maîtres.*

25. Qui enim injuriam facit, recipiet id quod iniquè gessit: & non est personarum acceptio apud Deum.

25. Mais *si Dieu récompense ainsi le serviteur fidele*, celui qui agit injustement recevra *aussi de lui* la peine dûe à son injustice: car Dieu n'a point d'égard à la condition des personnes; *& comme il punit les grands, sans avoir égard à leur puissance, il châtie aussi les petits, sans être touché de leur foiblesse & de leur misere.*

CHAPITRE IV.

Devoirs des maîtres. Persévérance à prier. Sagesse & sel de discrétion dans l'entretien. Eloge de plusieurs disciples.

1. Vous, maîtres, rendez à vos serviteurs ce que l'équité & la justice demandent de vous, sachant que vous avez aussi-bien qu'eux un maître dans le ciel, *auquel vous rendrez compte de vos actions, & qui vous traitera comme vous les aurez traités.*

1. Domini, quod justum est & æquum, servis præstate: scientes quòd & vos Dominum habetis in cœlo.

2. *Enfin, mes freres, voici ce que je vous recommande à tous:* Persévérez & veillez dans la priere, en l'accompagnant d'actions de graces.

2. Orationi instate, vigilantes in ea in gratiarum actione:

3. Priez aussi pour nous, afin que Dieu nous ouvre une entrée *favorable* pour *prêcher* sa parole, & pour annoncer le mystere de *la rédemption & du salut des hommes, par le sang & par les mérites de Jesus*-Christ, pour lequel je suis dans les liens;

3. orantes simul & pro nobis: ut Deus aperiat nobis ostium sermonis ad loquendum mysterium Christi (propter quod etiam vinctus sum,)

4. & que je le découvre aux hommes, en la maniere que je le dois découvrir.

4. ut manifestem illud ita ut oportet me loqui.

5. Conduisez-vous avec sagesse envers ceux qui sont hors *de l'Eglise*, en rachetant le tems *aux dépens de tout ce que vous avez de plus cher, & ménageant tous les momens pour opérer votre salut, sans les employer en des contestations & des disputes inutiles, qui ne serviroient qu'à exciter leurs passions, & à vous attirer des persécutions.*

5. In sapientia ambulate ad eos qui foris sunt; tempus redimentes.

6. Que votre entretien *donc*, étant toûjours accompagné d'une douceur édifiante, soit assaisonné du sel *de la discrétion;* en sorte que vous sachiez comment vous devez répondre à chaque personne.

6. Sermo vester semper in gratia sale sit conditus, ut sciatis quomodo oporteat vos unicuique respondere.

7. Mon cher frere Tychique, fidele ministre du Seigneur, & mon compagnon dans le service que je lui rends, vous apprendra tout ce qui regarde l'état où je suis.

7. Quæ circa me sunt, omnia vobis nota faciet Tychicus, charissimus frater, & fidelis minister, & conservus in Domino:

8. quem misi ad vos ad hoc ipsum, ut cognoscat quæ circa vos sunt, & consoletur corda vestra,

8. Et je vous l'ai envoyé exprès, afin qu'il apprenne l'état où vous êtes, & qu'il console vos cœurs, *en vous portant de mes nouvelles.*

9. cum Onesimo charissimo, & fideli fratre, qui ex vobis est. Omnia quæ hic aguntur, nota facient vobis.

9. J'envoie aussi Onesime, mon cher & fidele frere *en Jesus-Christ*, qui est de votre pays. Vous saurez par eux tout ce qui se passe ici.

10. Salutat vos Aristarchus concaptivus meus, & Marcus consobrinus Barnabæ; de quo accepistis mandata: si venerit ad vos, excipite illum:

10. Aristarque, qui est prisonnier avec moi, vous salue; & Marc cousin de Barnabé, sur le sujet duquel on vous a écrit, *& dont on vous a mandé qu'il devoit aller vous voir.* S'il vient chez vous, recevez-le bien.

11. & Jesus, qui dicitur Justus: qui sunt ex circumcisione, hi soli sunt adjutores mei in regno Dei, qui mihi fuerunt solatio.

11. Jesus, aussi appellé le Juste, vous salue. Ils sont *tous trois* du nombre des *fideles* circoncis: ce sont les seuls qui travaillent maintenant avec moi, pour *avancer* le royaume de Dieu *par l'établissement de la foi*, & qui ont été *toute* ma consolation.

12. Salutat vos Epaphras, qui ex vobis est, servus Christi Jesu, semper solicitus pro vobis in orationibus, ut stetis perfecti, & pleni in omni voluntate Dei.

12. Epaphras, qui est de votre ville, vous salue. C'est un *fidele* serviteur de Jesus-Christ, qui combat sans cesse pour vous dans ses prieres, afin que vous demeuriez fermes & parfaits, & que vous accomplissiez pleinement tout ce que Dieu demande de vous.

13. Testimonium enim illi perhibeo, quòd habet multum laborem pro vobis, & pro iis qui sunt Laodiciæ, & qui Hierapoli.

13. Car je puis bien lui rendre ce témoignage, qu'il a un grand zele pour vous, & pour ceux de Laodicée, & d'Hierapolis.

14. Salutat vos Lucas medicus charissimus, & Demas.

14. Luc médecin, notre cher frere, & Demas vous saluent.

15. Salutate fratres, qui sunt Laodiciæ, & Nympham, & quæ in domo ejus est, Ecclesiam.

15. Saluez de ma part *nos* freres de Laodicée, & Nymphas, & l'Eglise qui est dans sa maison.

16. Et cum lecta fuerit apud vos epistola hæc, facite ut & in Laodicensium Ecclesia legatur: & eam, quæ Laodicensium est, vos legatis.

16. Et lorsque cette lettre aura été lûe parmi vous, ayez soin qu'elle soit lûe aussi dans l'Eglise de Laodicée, & qu'on vous lise de même celle des Laodicéens.

17. Dites à Archipe *votre Evêque ce mot de ma part :* Considérez bien le ministere que vous avez reçû du Seigneur, afin d'en remplir tous les devoirs.

18. *Voici* la salutation *que j'ajoûte ici* de ma propre main, moi Paul : Souvenez-vous de mes liens. La grace soit avec vous. Amen.

17. Et dicite Archippo : Vide ministerium, quod accepisti in Domino, ut illud impleas.

18. Salutatio, mea manu Pauli. Memores estote vinculorum meorum. Gratia vobiscum. Amen.

AVERTISSEMENT.

THESSALONIQUE étoit la capitale de la Macédoine. Saint Paul y vint prêcher l'Evangile en sortant de Philippes. Sa prédication y fut accompagnée de plusieurs miracles, qui rendirent témoignage à la vérité de sa doctrine. Les Thessaloniciens la reçurent parmi beaucoup de souffrances, mais avec la joie du saint Esprit, que personne ne pût leur ôter.

L'Apôtre conçut pour eux une ardente affection : & la persécution l'ayant obligé de les quitter & de venir à Athenes, il résolut d'y demeurer seul, & de leur envoyer Timothée, afin qu'il les fortifiât, & qu'il reconnût l'état où étoit leur Eglise.

Ce fidele Disciple, après s'être acquité de sa commission, revint trouver son Maître à Corinthe, & le remplit de consolation, par le récit qu'il lui fit de la ferveur de ces nouveaux fideles.

L'Apôtre leur écrivit cette Lettre, pour les en congratuler. Elle contient plusieurs instructions importantes pour l'affermissement de leur foi, & pour le réglement de leurs mœurs.

On croit qu'elle est la premiere des Epîtres de saint Paul, & qu'il l'a écrite l'an 52 de Jesus-Christ.

I. EPITRE DE SAINT PAUL AUX THESSALONICIENS.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Foi. Espérance. Charité. Efficace de la parole. Joie dans les maux. Prédication du bon exemple.*

1. PAUL, Silvain & Timothée, à l'Eglise de Thessalonique, *qui est* en Dieu le Pere & en Jesus-Christ notre Seigneur. Que la grace & la paix soient avec vous.

2. Nous rendons sans cesse graces à Dieu pour vous tous, nous souvenant continuellement de vous dans nos prieres,

3. & nous représentant, devant Dieu qui est notre Pere, les œuvres de votre foi, les travaux de votre charité, & la fermeté de l'espérance que vous avez en notre Seigneur Jesus-Christ.

4. Car nous savons, *mes* freres chéris de Dieu, quelle a été votre élection;

5. la prédication que nous vous avons faite de l'Evangile n'ayant pas été seulement en parole, mais ayant été accompagnée de miracles, *de la vertu* du saint Esprit, & de tout ce qui pouvoit *servir à* vous persuader, *& à vous convaincre de la vérité des choses qu'on vous annonçoit.* Car vous savez de quel-

1. PAULUS, & Silvanus, & Timotheus, Ecclesiæ Thessalonicensium, in Deo Patre nostro, & Domino Jesu Christo.

2. Gratia vobis, & pax. Gratias agimus Deo semper pro omnibus vobis, memoriam vestri facientes in orationibus nostris sine intermissione,

3. memores operis fidei vestræ, & laboris, & charitatis, & sustinentiæ spei Domini nostri Jesu Christi, ante Deum & Patrem nostrum:

4. scientes, fratres dilecti à Deo, electionem vestram.

5. Quia Evangelium nostrum non fuit ad vos in sermone tantùm, sed & in virtute, & in Spiritu sancto & in plenitudine multa, sicut scitis quales fuerimus in vobis propter vos.

le maniere j'ai agi parmi vous pour votre salut, *n'ayant rien omis de tout ce qui pouvoit y contribuer.*

6. Et vos imitatores nostri facti estis, & Domini, excipientes verbum in tribulatione multa, cum gaudio Spiritûs sancti;

6. Et *aussi avons-nous eu la consolation de voir que* vous êtes devenus nos imitateurs, & les imitateurs du Seigneur, ayant reçû la parole *de l'Evangile* parmi de grandes afflictions, *mais néanmoins* avec la joie *intérieure qui vient* du saint Esprit.

7. ita ut facti sitis forma omnibus credentibus in Macedonia, & in Achaia.

7. De sorte que vous avez servi de modele à tous ceux qui ont embrassé la foi dans la Macedoine & dans l'Achaïe.

8. A vobis enim diffamatus est sermo Domini, non solùm in Macedonia, & in Achaia, sed & in omni loco fides vestra, quæ est ad Deum, profecta est, ita ut non sit nobis necesse quidquam loqui.

8. Car non-seulement vous êtes cause, *par votre conversion*, que la parole du Seigneur s'est répandue avec éclat dans la Macédoine & dans l'Achaïe, mais même la foi que vous avez en Dieu est devenue si célebre par tout, qu'il n'est point nécessaire que nous *en* parlions;

9. Ipsi enim de nobis annuntiant qualem introitum habuerimus ad vos: & quomodo conversi estis ad Deum à simulacris, servire Deo vivo, & vero,

9. puisqu'eux-mêmes racontent, en parlant de nous, quel a été le succès de notre arrivée parmi vous; & comme ayant quitté les idoles, vous vous êtes convertis à Dieu, pour servir le Dieu vivant & véritable,

10. & expectare Filium ejus de cœlis (quem suscitavit ex mortuis) Jesum, qui eripuit nos ab ira ventura.

10. & pour attendre du ciel son Fils Jesus, qu'il a ressuscité d'entre les morts, & qui nous a délivrés de la colere à venir, *en satisfaisant lui-même pour nous à la justice de Dieu, par l'effusion de son sang.*

CHAPITRE II.

§. I. *Saint Paul ne veut plaire qu'à Dieu, ne flate personne, travaille des mains, est comme la nourrice des ames.*

1. *Mais il n'est pas nécessaire que j'aie recours au témoignage des autres pour relever le mérite de votre foi, & le fruit de mes prédications chez vous.* Car vous-mêmes, *mes* freres, vous n'ignorez pas que notre arrivée vers vous n'a pas été vaine & sans fruit.

2. Mais après avoir beaucoup souffert auparavant, comme vous savez, & avoir été traités avec outrage dans Philippes, nous ne laissames pas, en nous confiant en Dieu, de vous prêcher hardiment l'Evangile de Dieu parmi beaucoup de combats, *& de vous le prêcher dans toute sa pureté.*

3. Car nous ne vous avons point prêché une doctrine d'erreur ou d'impureté, & nous n'avons point eu dessein de vous tromper.

4. Mais comme Dieu nous a choisis pour nous confier son Evangile, nous parlons aussi, non pour plaire aux hommes, mais à Dieu qui voit le fond de nos cœurs. *C'est ce que vous avez pû reconnoître dans la maniere dont nous nous sommes conduits, en vous prêchant l'Evangile.*

5. Car nous n'avons usé d'aucune parole de flatterie, comme vous le savez: & notre ministere n'a point servi de prétexte à notre avarice; Dieu *m*'en est témoin.

6. Et nous n'avons point aussi recherché aucune gloire de la part des hommes, ni de vous, ni d'aucun autre.

7. Nous pouvions, comme Apôtres de *Jesus*-Christ, vous charger *de notre subsistance:* mais nous nous sommes rendus petits parmi vous, *nous conduisant avec toute sorte de douceur,* comme une nourrice qui aime tendre-

1. Nam ipsi scitis, fratres, introitum nostrum ad vos, quia non inanis fuit:

2. sed ante passi multa, & contumeliis affecti (sicut scitis) in Philippis, fiduciam habuimus in Deo nostro, loqui ad vos Evangelium Dei in multa solicitudine.

3. Exhortatio enim nostra non de errore, neque de immunditia, neque in dolo,

4. sed sicut probati sumus à Deo ut crederetur nobis Evangelium: ità loquimur, non quasi hominibus placentes, sed Deo, qui probat corda nostra.

5. Neque enim aliquando fuimus in sermone adulationis, sicut scitis: neque in occasione avaritiæ: Deus testis est:

6. nec quærentes ab hominibus gloriam, neque à vobis, neque ab aliis.

7. Cùm possemus vobis oneri esse ut Christi Apostoli: sed facti sumus parvuli in medio vestrûm, tanquam si nutrix foveat filios suos.

ment ses enfans, *se rabaisse pour s'accommoder à leur foiblesse.*

8. Ita desiderantes vos, cupidè volebamus tradere vobis non solùm Evangelium Dei, sed etiam animas nostras; quoniam charissimi nobis facti estis.

8. Ainsi, dans l'affection que nous ressentions pour vous, *bien loin de vouloir exiger quelque chose de vous*, nous aurions souhaité de vous donner non-seulement la connoissance de l'Evangile de Dieu, mais aussi notre propre vie, tant étoit grand l'amour que nous vous portions. *Vous le savez:*

9. Memores enim estis, fratres, laboris nostri, & fatigationis: nocte ac die operantes, ne quem vestrûm gravaremus, prædicavimus in vobis Evangelium Dei.

9. car vous vous souvenez *sans doute*, *mes freres*, de la peine & de la fatigue que nous avons souffertes *pour l'amour de vous;* & comme nous vous avons prêché l'Evangile de Dieu, en travaillant *de nos mains* jour & nuit, pour n'être à charge à aucun de vous.

§. II. *Saint Paul pere des fideles. Sa parole reçûe comme celle de Dieu. Jugement effroyable sur les Juifs.*

10. Vos testes estis, & Deus, quàm sanctè & justè, & sine querela vobis qui credidistis, fuimus:

10. Vous êtes témoins vous-mêmes, & Dieu l'est aussi, combien la maniere dont je me suis conduit envers vous, qui avez embrassé la foi, a été sainte, juste & irréprochable.

11. sicut scitis, qualiter unumquemque vestrum [sicut pater filios suos]

11. Car vous savez que j'ai agi envers chacun de vous comme un pere envers ses enfans,

12. deprecantes vos & consolantes, testificati sumus, ut ambularetis dignè Deo, qui vocavit vos in suum regnum & gloriam.

12. vous exhortant, vous consolant, & vous conjurant de vous conduire d'une maniere digne de Dieu, qui vous a appellés à son royaume & à sa gloire.

13. Ideò & nos gratias agimus Deo sine intermissione: quoniam cùm accepissetis à nobis verbum auditûs Dei, accepistis illud, non ut verbum hominum, sed [sicut est verè] verbum Dei, qui operatur in vobis, qui credidistis.

13. C'est pourquoi aussi nous rendons à Dieu de continuelles actions de graces; de ce qu'ayant entendu la parole de Dieu que nous vous prêchions, vous l'avez reçûe, non comme la parole des hommes, mais comme étant, ainsi qu'elle l'est véritablement, la parole de Dieu, qui agit en vous qui êtes fideles, *& qui vous fait faire toutes sortes de bonnes œuvres.*

14. Vos enim imitatores facti estis fratres Ecclesiarum

14. Car, *mes* freres, vous êtes devenus les imitateurs des Eglises de Dieu, qui ont em-

braſſé la foi de Jeſus-Chriſt dans la Judée, ayant ſouffert les mêmes perſécutions de la part de vos concitoyens, que ces Egliſes ont ſouffertes de la part des Juifs,

Dei, quæ ſunt in Judæa in Christo Jeſu: quia eadem paſſi eſtis & vos à contribulibus veſtris, ſicut & ipſi à Judæis:

15. qui ont tué même le Seigneur Jeſus, & *leurs* prophetes, qui nous ont perſécutés, qui ne plaiſent point à Dieu, & qui ſont ennemis de tous les hommes, *s'oppoſant à leur ſalut,*

15. qui & Dominum occiderant Jeſum, & Prophetas, & nos perſecuti ſunt, & Deo non placent, & omnibus hominibus adverſantur;

16. *&* nous empêchant d'annoncer aux Gentils la parole qui les doit ſauver, pour combler ainſi toûjours la meſure de leurs péchés *par un effet terrible de la juſtice de Dieu qui les a livrés à leur propre malice:* car la colere de Dieu eſt tombée ſur eux, *& y demeurera* juſqu'à la fin.

16. prohibentes nos Gentibus loqui ut ſalvæ fiant, ut impleant peccata ſua ſemper: pervenit enim ira Dei ſuper illos uſque in finem.

17. Auſſi, *mes* freres, ayant été pour un peu de tems ſéparé de vous, de corps, non de cœur, nous avons deſiré avec d'autant plus d'ardeur & d'empreſſement de vous revoir, *que nous avons ſû que la perſécution que l'on vous faiſoit étoit plus preſſante, & que vous aviez plus de beſoin d'être ſoûtenus & fortifiés dans la foi.*

17. Nos autem, fratres, deſolati à vobis ad tempus horæ, aſpectu, non corde, abundantiùs feſtinavimus faciem veſtrùm videre cum multo deſiderio:

18. C'eſt pourquoi nous avons voulu vous aller trouver: & moi Paul, j'en ai eu le deſſein plus d'une fois; mais Satan nous en a empêché: *en ſorte que je n'ai pû ſatisfaire le déſir que j'avois d'aller affermir votre foi, & aſſûrer votre ſalut, après lequel je ſoûpire ſans ceſſe.*

18. quoniam voluimus venire ad vos: ego quidem Paulus, & ſemel, & iterùm; ſed impedivit nos ſatanas.

19. Car quelle eſt notre eſpérance, notre joie, & la couronne de notre gloire? N'eſt-ce pas vous qui l'êtes, *& qui le ſerez* devant notre Seigneur Jeſus-Chriſt, au jour de ſon avenement? *Oüi, c'eſt vous;*

19. Quæ eſt enim noſtra ſpes, aut gaudium, aut corona gloriæ? Nonne vos ante Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum eſtis in adventu ejus?

20. car vous êtes notre gloire & notre joie, *lorſque vous perſévérez dans la foi & dans la juſtice que vous avez reçûe par mon miniſtere.*

20. Vos enim eſtis gloria noſtra & gaudium.

CHAPITRE III.

§. I. *La persécution ne doit point troubler. Tout Chrétien s'y doit attendre.*

1. Propter quod non sustinentes ampliùs, placuit nobis remanere Athenis, solis:

1. AInsi, ne pouvant souffrir plus longtems *que vous fussiez sans consolation*, j'aimai mieux demeurer tout seul à Athenes.

2. & misimus Timotheum fratrem nostrum, & ministrum Dei in Evangelio Christi, ad confirmandos vos, & exhortandos pro fide vestra:

2. Et je vous envoyai Timothée notre frere & ministre de Dieu, *qui travaille avec moi* dans *la prédication de* l'Evangile *de Jesus-*Christ, afin qu'il vous fortifiât, & qu'il vous exhortât à demeurer fermes dans votre foi,

3. ut nemo moveatur in tribulationibus istis; ipsi enim scitis quòd in hoc positu sumus.

3. & que personne ne fût ébranlé pour les persécutions qui nous arrivent. Car vous savez que c'est à quoi nous sommes destinés.

4. Nam & cum apud vos essemus, prædicebamus vobis passuros nos tribulationes, sicut & factum est, & scitis.

4. Et dès-lors même que nous étions parmi vous, nous vous prédisions que nous aurions des afflictions à souffrir, comme nous en avons eu en effet, ainsi que vous le savez.

5. Propterea & ego ampliùs non sustinens misi ad cognoscendam fidem vestram: ne fortè tentaverit vos is qui tentat, & inanis fiat labor noster.

5. Ne pouvant donc attendre plus longtems, je vous l'ai envoyé, pour reconnoître l'état de votre foi, ayant appréhendé que le tentateur ne vous eût tentés, & que notre travail ne devienne ainsi inutile.

§. II. *Salut des ames, consolation de saint Paul. Que la charité soit générale & croisse toûjours.*

6. Nunc autem veniente Timotheo ad nos à vobis, & annuntiante nobis fidem & charitatem vestram, & quia memoriam nostri habetis bonam semper, desiderantes nos videre, sicut & nos quoque vos.

6. Mais Timothée étant revenu vers nous après vous avoir vûs, & nous ayant rendu un si bon témoignage de votre foi & de votre charité, & du souvenir plein d'affection que vous avez sans cesse de nous, qui vous porte à desirer de nous voir, comme nous avons aussi le même desir pour vous;

7. Ideò consolati sumus, fratres, in vobis, in omni necessitate & tribulatione nostra, per fidem vestram:

7. il est vrai, *mes* freres, que, dans toutes les afflictions & dans tous les maux qui nous arrivent, votre foi nous fait trouver notre consolation en vous.

8. quoniam nunc vivimus,

8. Car nous vivons maintenant, *&* *nous*

sommes contens au milieu de tous nos maux, si vous demeurez fermes dans le Seigneur.

9. Et certes quelles assez dignes actions de graces pouvons-nous rendre à Dieu, pour la joie dont nous nous sentons comblés devant lui, à cause de vous?

10. Ce qui nous porte à le conjurer jour & nuit, avec une ardeur extrème, *de nous permettre* de vous aller voir, afin d'ajoûter ce qui peut manquer encore à votre foi.

11. Je prie donc Dieu notre pere, & Jesus-Christ notre Seigneur, qu'il lui plaise de nous conduire vers vous.

12. Que le Seigneur vous fasse croître de plus en plus dans la charité que vous avez les uns envers les autres, & envers tous, & *qu'il la rende* telle que la nôtre l'est envers vous.

13. Qu'il affermisse vos cœurs, en vous rendant irréprochables, par la sainteté *de votre vie* devant Dieu notre Pere, au jour que Jesus-Christ notre Seigneur paroîtra avec tous les saints. Amen.

si vos statis in Domino.

9. Quam enim gratiarum actionem possumus Deo retribuere pro vobis, in omni gaudio, quo gaudemus propter vos ante Deum nostrum,

10. nocte ac die abundantiùs orantes, ut videamus faciem vestram, & compleamus ea quæ desunt fidei vestræ?

11. Ipse autem Deus & Pater noster, & Dominus noster Jesus Christus, dirigat viam nostram ad vos.

12. Vos autem Dominus multiplicet, & abundare faciat charitatem vestram in invicem, & in omnes, quemadmodum & nos in vobis:

13. ad confirmanda corda vestra sine querela in sanctitate, ante Deum & Patrem nostrum, in adventu Domini nostri Jesu Christi cum omnibus sanctis ejus. Amen.

CHAPITRE IV.

§. I. *User saintement du mariage. Ne faire tort à personne. S'entr'aimer. Travailler des mains.*

1. AU reste, *mes* freres, nous vous supplions, & nous vous conjurons par le Seigneur Jesus, qu'ayant appris de nous comment vous devez marcher dans la voie de Dieu pour lui plaire, vous y marchiez aussi d'une telle sorte que vous vous y avanciez de plus en plus.

2. En effet, vous savez quels préceptes nous vous avons donnés de la part du Seigneur Jesus, & *combien nous vous avons recommandé de vivre dans la justice & la sainteté que Dieu demande de vous.*

1. De cætero ergo, fratres, rogamus vos & obsecramus in Domino Jesu, ut quemadmodum accepistis à nobis, quomodo oporteat vos ambulare, & placere Deo; sic & ambuletis ut abundetis magis.

2. Scitis enim quæ præcepta dederim vobis per Dominum Jesum.

3. Hæc est enim voluntas Dei, sanctificatio vestra : ut abstineatis vos à fornicatione :

3. Car la volonté de Dieu est que vous soyez saints *& purs ;* que vous vous absteniez de la fornication ;

4. ut sciat unusquisque vestrûm vas suum possidere in sanctificatione, & honore:

4. que chacun de vous sache posséder le vase de son corps saintement & honnêtement,

5. non in passione desiderii, sicut & Gentes, quæ ignorant Deum :

5. & non point en suivant les mouvemens de la concupiscence, comme font les payens qui ne connoissent point Dieu ;

6. & ne quis supergrediatur, neque circumveniat in negotio fratrem suum: quoniam vindex est Dominus de his omnibus, sicut prædiximus vobis, & testificati sumus.

6. que personne aussi n'opprime son frere, ni ne lui fasse tort dans aucune affaire, parce que le Seigneur est le vengeur de tous ces péchés, comme nous vous l'avons déja déclaré & assuré de sa part.

7. Non enim vocavit nos Deus in immunditiam, sed in sanctificationem.

7. Car Dieu ne nous a pas appellés *à son service* pour être impurs, mais pour être saints.

8. Itaque qui hæc spernit, non hominem spernit, sed Deum: qui etiam dedit Spiritum suum sanctum in nobis.

8. Celui donc qui méprise ces regles méprise, non un homme, mais Dieu *qui en est l'auteur, &* qui nous a même donné son saint Esprit, *pour nous communiquer cette sainteté qu'il demande de nous.*

9. De charitate autem fraternitatis non necesse habemus scribere vobis : ipsi enim vos à Deo didicistis ut diligatis invicem.

9. Quant à ce qui regarde la charité fraternelle, vous n'avez pas besoin que je vous en écrive, puisque Dieu vous a appris lui-même à vous aimer les uns les autres.

10. Etenim illud facitis in omnes fratres in universa Macedonia. Rogamus autem vos, fratres, ut abundetis magis,

10. Et vous le faites aussi à l'égard de tous nos freres qui sont dans toute la Macédoine. Mais je vous exhorte, *mes* freres, de vous avancer de plus en plus dans cet amour ;

11. & operam detis ut quieti sitis, & ut vestrum negotium agatis, & operemini manibus vestris, sicut præcepimus vobis :

11. de vous étudier à vivre en repos ; de vous appliquer chacun à ce que vous avez à faire ; & de travailler de vos propres mains, ainsi que nous l'avons ordonné ;

12. & ut honestè ambuletis ad eos qui foris sunt : & nullius aliquid desideretis.

12. afin que vous vous conduisiez honnêtement envers ceux qui sont hors de l'Eglise ; & que *vous mettant en état de n'avoir besoin de personne, vous* ne desiriez rien de ce qui est aux autres.

§. II. *Pleurer les morts, non en payens, mais en Chrétiens. Espérer la résurrection.*

13. Or nous ne voulons pas, *mes* freres, que vous ignoriez *ce que vous devez savoir* touchant ceux qui dorment *du sommeil de la mort*, afin que vous ne vous en attristiez pas, comme font les autres *hommes*, qui n'ont point d'espérance *après cette vie, & qui n'en attendent point d'autre. Pour nous, nous devons en attendre une autre avec une entiere confiance.*

13. Nolumus autem vos ignorare, fratres, de dormientibus, ut non contristemini sicut & cæteri, qui spem non habent.

14. Car si nous croyons que Jesus *notre chef* est mort & ressuscité *par la vertu de Dieu qui étoit en lui, nous devons croire* aussi *que* Dieu amenera avec Jesus *dans sa gloire*, ceux qui, *étant ses membres par la foi & la charité*, se seront endormis en lui *du sommeil de la mort; & qu'il les fera entrer dans cette gloire, avec ceux qui seront demeurés en vie jusqu'à la fin du monde.*

14. Si enim credimus quòd Jesus mortuus est, & resurrexit: ita & Deus eos, qui dormierunt per Jesum, adducet cum eo.

15. Car nous vous déclarons, comme l'ayant appris du Seigneur *même*, que nous, qui vivons, & qui sommes réservés pour son avénement, nous ne préviendrons point ceux qui sont déja dans le sommeil *de la mort : nous n'entrerons point avant eux en possession de la gloire que Dieu nous a préparée.*

15. Hoc enim vobis dicimus in verbo Domini, quia nos, qui vivimus, qui residui sumus in adventum Domini, non præveniemus eos, qui dormierunt.

16. Car aussi-tôt que le signal aura été donné par la voix de l'archange, & par le son de la trompette de Dieu, le Seigneur lui-même descendra du ciel; & ceux qui seront morts en *Jesus*-Christ ressusciteront les premiers :

16. Quoniam ipse Dominus in jussu, & in voce Archangeli, & in tuba Dei descendet de cœlo : & mortui, qui in Christo sunt, resurgent primi.

17. puis nous autres, qui sommes vivans, & qui serons demeurés *au monde jusqu'alors*, nous serons emportés avec eux dans les nues, pour aller au-devant du Seigneur au milieu de l'air. Et ainsi nous vivrons *tous* pour jamais avec le Seigneur.

17. Deinde nos, qui vivimus, qui relinquimur, simul rapiemur cum illis in nubibus obviam Christo in aera, & sic semper cum Domino erimus.

18. Consolez-vous donc les uns les autres par ces vérités; *& ne vous affligez plus de la mort de vos proches, qui doit être suivie d'une si glorieuse résurrection.*

18. Itaque consolamini invicem in verbis istis.

CHAPITRE V.

§. I. *Jour du Seigneur incertain. Surprise des méchans. Enfans du jour & de la nuit. Armes de la foi.*

1. De temporibus autem, & momentis, fratres, non indigetis ut scribamus vobis.

1. OR pour ce qui regarde les tems & les momens *de cet avenement de Jesus-Christ*, il n'est pas besoin, *mes* freres, de vous en écrire;

2. Ipsi enim diligenter scitis, quia dies Domini, sicut fur in nocte, ita veniet.

2. parce que vous savez bien vous-mêmes que le jour du Seigneur doit venir comme un voleur, *qui vient* la nuit *sans qu'on le sache, ni qu'on l'attende. Ce jour surprendra de même les impies.*

3. Cùm enim dixerint pax, & securitas, tunc repentinus eis superveniet interitus, sicut dolor in utero habenti, & non effugient.

3. Car lorsqu'ils diront: *Nous sommes en* paix & *en* sûreté; ils se trouveront surpris tout d'un coup par une ruine imprévûe, comme l'est une femme grosse par les douleurs de l'enfantement, sans qu'il leur reste aucun moyen de se sauver.

4. Vos autem, fratres, non estis in tenebris, ut vos dies illa, tanquam fur comprehendat:

4. Mais quant à vous, *mes* freres, vous n'êtes pas dans les ténébres *de l'ignorance & du péché*, en sorte que ce jour vous puisse surprendre comme un voleur.

5. omnes enim vos filii lucis estis & filii diei: non sumus noctis, neque tenebrarum.

5. Vous êtes tous des enfans de lumiere, & des enfans du jour, *par la foi & la charité que Dieu vous a données. Car* nous ne sommes point, *nous qui faisons profession de croire en Jesus-Christ, & de le servir, nous ne sommes point, dis-je, enfans* de la nuit, ni des ténebres.

6. Igitur non dormiamus sicut & cæteri, sed vigilemus, & sobrii simus.

6. Ne dormons donc pas, comme les autres *qui n'ont pas le même avantage:* mais veillons, & gardons-nous de l'enivrement *du péché.*

7. Qui enim dormiunt, nocte dormiunt: & qui ebrii sunt, nocte ebrii sunt.

7. Car ceux qui dorment, dorment durant la nuit; & ceux qui s'enivrent, s'enivrent durant la nuit.

8. Nos autem, qui diei sumus, sobrii simus, induti

8. Mais nous qui sommes *enfans* du jour, *comme nous venons de dire*, gardons-nous *de cet*

de cet assoupissement & de cette ivresse; & armons-nous, en prenant pour cuirasse la foi & la charité, & pour casque l'espérance du salut *que nous devons attendre avec une entiere confiance.*

loricam fidei & charitatis, & galeam spem salutis;

9. Car Dieu ne nous a pas destinés pour *être les objets ou les victimes de* sa colere, mais pour nous faire acquérir le salut par notre Seigneur Jesus-Christ,

9. quoniam non posuit nos Deus in iram, sed in acquisitionem salutis per Dominum nostrum Jesum Christum,

10. qui est mort pour nous; afin que, soit que nous veillions *en demeurant en cette vie*, soit que nous dormions *du sommeil de la mort*, nous vivions toûjours avec lui.

10. qui mortuus est pro nobis: ut sive vigilemus, sive dormiamus, simul cum illo vivamus.

11. C'est pourquoi, *mes freres*, consolez-vous mutuellement, & édifiez-vous les uns les autres, ainsi que vous le faites.

11. Propter quod consolamini invicem, & ædificate alterutrum, sicut & facitis.

§. II. *Honneur des pasteurs. Support des foibles. Joie & priere continuelle. N'éteindre l'esprit. Fuir toute apparence de mal.*

12. Or nous vous supplions, *mes* freres, de considérer beaucoup ceux qui travaillent parmi vous, qui vous gouvernent selon le Seigneur, & qui vous avertissent de votre devoir:

12. Rogamus autem vos, fratres, ut noveritis eos, qui laborant inter vos, & præsunt vobis in Domino, & monent vos,

13. & d'avoir pour eux une particuliere *vénération, par un sentiment de reconnoissance que la* charité *doit vous inspirer*, à cause qu'ils travaillent *pour votre salut.* Conservez *aussi* toûjours la paix avec eux, *& ne faites rien qui puisse les indisposer à votre égard.*

13. ut habeatis illos abundantiùs in charitate propter opus illorum: pacem habete cum eis.

14. Je vous prie encore, *mes* freres, reprenez ceux qui sont déréglés; consolez ceux qui ont l'esprit abattu; supportez les foibles; soyez patiens envers tous.

14. Rogamus autem vos, fratres, corripite inquietos, consolamini pusillanimes, suscipite infirmos, patientes estote ad omnes.

15. Prenez garde que nul ne rende à un autre le mal pour le mal: mais soyez toûjours prêts à faire du bien, & à vos freres & à tout le monde.

15. Videte ne quis malum pro malo alicui reddat: sed semper quod bonum est sectamini in invicem, & in omnes.

16. Soyez toûjours dans la joie.

16. Semper gaudete.

17. Priez sans cesse.

17. Sine intermissione orate.

18. Rendez graces à Dieu en toutes cho-

18. In omnibus gratias a-

gite: hæc est enim voluntas Dei in Christo Jesu, in omnibus vobis.

ses; car c'est là ce que Dieu veut que vous fassiez tous en Jesus-Christ.

19. Spiritum nolite extinguere.

19. N'éteignez pas l'esprit *de Dieu, & n'empêchez pas ceux qu'il a enrichis de quelqu'un de ses dons de s'en servir pour l'utilité de l'Eglise.*

20. Prophetias nolite spernere.

20. Ne méprisez pas *non plus* les prophéties. *Ne recevez pas néanmoins tout ce que vous disent ceux qui vous paroissent inspirés :*

21. Omnia autem probate: quod bonum est tenete.

21. *mais* éprouvez tout; & approuvez ce qui est bon *& conforme à ce que la loi nous enseigne.*

22. Ab omni specie mala abstinete vos.

22. Abstenez-vous de tout ce qui a quelque apparence de mal.

23. Ipse autem Deus pacis sanctificet vos per omnia: ut integer spiritus vester, & anima, & corpus sine querela in adventu Domini nostri Jesu Christi servetur.

23. Que le Dieu de paix vous sanctifie lui-même, *& vous rende parfaits* en tout, afin que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'ame & le corps se conservent sans tache pour l'avénement de notre Seigneur Jesus-Christ.

24. Fidelis est, qui vocavit vos: qui etiam faciet.

24. Celui qui vous a appellés est fidele, & c'est lui qui fera cela en vous.

25. Fratres orate pro nobis.

25. *Enfin, mes* feres, priez pour nous.

26. Salutate fratres omnes in osculo sancto.

26. Saluez tous nos freres, en leur donnant le saint baiser.

27. Adjuro vos per Dominum, ut legatur epistola hæc omnibus sanctis fratribus.

27. Je vous conjure par le Seigneur de faire lire cette lettre devant tous les saints freres.

28 Gratia Domini nostri Jesu Christi vobiscum. Amen.

28. Que la grace de notre Seigneur Jesus-Christ soit avec vous. Amen.

AVERTISSEMENT.

LEs Theſſaloniciens furent troublés de ce que l'Apôtre leur avoit dit dans ſa premiere Lettre touchant l'avénement de Jeſus-Chriſt. Ils craignoient qu'il ne vînt les ſurprendre.

L'Apôtre, pour les raſſûrer, leur écrivit cette Lettre, dans laquelle il leur déclare que Jeſus-Chriſt ne viendra point juger le monde, que l'homme de péché n'ait paru auparavant, & que l'apoſtaſie prédite ne ſoit arrivée; d'où il leur laiſſe à conclure que, tant qu'ils ſeront fermes dans la foi, & fervens dans les bonnes œuvres, ils n'auront rien à craindre. Il les exhorte donc à perſévérer dans la piété, & à conſerver les traditions qu'ils ont reçûes de lui; & il leur donne, dans ſon ſeing qu'il met au bas de cette Lettre, une marque aſſûrée pour diſtinguer celles qui viennent de lui, d'avec les autres qu'on voudroit fauſſement lui attribuer.

Celle-ci fut écrite de Corinthe, comme la premiere, & peu de tems après, c'eſt-à-dire, en l'an 52 de Jeſus-Chriſt.

II. EPITRE DE SAINT PAUL AUX THESSALONICIENS.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Patience & foi dans l'affliction. Maux des justes. Preuves de la justice de Dieu. Punition des méchans. Gloire des bons.*

1. PAULUS, & Silvanus, & Timotheus Ecclesiæ Thessalonicensium, in Deo Patre nostro, & Domino Jesu Christo.

2. Gratia vobis & pax à Deo Patre nostro, & Domino Jesu Christo.

3. Gratias agere debemus semper Deo pro vobis, fratres, ita ut dignum est, quoniam supercrescit fides vestra, & abundat charitas uniuscujusque vestrûm in invicem:

4. ita ut & nos ipsi in vobis gloriemur in Ecclesiis Dei, pro patientia vestra, & fide, & in omnibus persecutionibus vestris, & tribulationibus, quas sustinetis

5. in exemplum justi judicii Dei, ut digni habeamini in regno Dei, pro quo & patimini.

1. PAUL, Silvain & Timothée, à l'Eglise de Thessalonique, *qui est* en Dieu notre Pere, & en Jesus-Christ *notre* Seigneur.

2. Que Dieu notre Pere & le Seigneur Jesus-Christ vous donnent la grace & la paix.

3. Nous devons, mes freres, rendre pour vous à Dieu de continuelles actions de grace; & il est bien juste que nous le fassions, puisque votre foi s'augmente de plus en plus, & que la charité que vous avez les uns pour les autres prend *tous les jours* un nouvel accroissement.

4. De sorte que nous nous glorifions en vous dans les Eglises de Dieu, à cause de la patience & de la foi avec laquelle vous demeurez fermes dans toutes les persécutions & les afflictions qui vous arrivent,

5. qui sont les marques du jugement de Dieu, *puisqu'en permettant que vous souffriez tant de maux pour vous purifier de vos fautes, &* pour vous rendre dignes de son royaume,

pour lequel aussi vous souffrez, *il nous apprend que rien de souillé n'y sauroit entrer, & il nous fait comprendre en même-tems, qu'il punira un jour avec une extrême rigueur la cruauté & l'impiété de vos persécuteurs.*

6. Car il est bien juste devant Dieu, qu'il afflige à leur tour ceux qui vous affligent maintenant;

7. & qu'il vous console avec nous, vous qui êtes *comme nous* dans l'affliction, lorsque le Seigneur Jesus descendra du ciel, & paroîtra avec les anges, *qui sont les ministres* de sa puissance,

8. lorsqu'il viendra au milieu des flammes se venger de ceux qui ne connoissent point Dieu, & qui n'obéissent point à l'Evangile de notre Seigneur Jesus-Christ,

9. qui souffriront la peine d'une éternelle damnation, *étant confondus* par la face du Seigneur *qu'ils ont rejetté*, & par la gloire de sa puissance *qui paroîtra dans tout son éclat*,

10. lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses saints, & pour se faire admirer dans tous ceux qui auront cru en lui, *par la gloire dont il les comblera, & à laquelle vous participerez aussi vous*, puisque le témoignage que nous avons rendu à sa parole a été reçû de vous dans *l'attente de* ce jour-là.

11. C'est pourquoi, *sachant les grands biens qui vous sont préparés*, nous prions sans cesse pour vous, & nous demandons à notre Dieu, qu'il vous rende dignes de sa vocation, & qu'il accomplisse, par sa puissance, tous les desseins favorables que sa bonté a sur vous, & sur l'œuvre de votre foi;

12. afin que le nom de notre Seigneur Jesus-Christ soit glorifié en vous, & que vous soyez glorifiés en lui, par la grace de notre Dieu, & du Seigneur Jesus-Christ, *par laquelle seule vous pouvez acquérir la sainteté qu'il demande de vous, & mériter la gloire qu'il vous destine.*

6. Si tamen justum est apud Deum, retribuere tribulationem iis qui vos tribulant:

7. & vobis, qui tribulamini, requiem nobiscum in revelatione Domini Jesu de cœlo cum Angelis virtutis ejus,

8. in flamma ignis dantis vindictam iis, qui non noverunt Deum, & qui non obediunt Evangelio Domini nostri Jesu Christi.

9. Qui pœnas dabunt in interitu æternas à facie Domini, & à gloria virtutis ejus:

10. cùm venerit glorificari in sanctis suis, & admirabilis fieri in omnibus qui crediderunt: quia creditum est testimonium nostrum super vos in die illo.

11. In quo etiam oramus semper pro vobis: ut dignetur vos vocatione sua Deus noster, & impleat omnem voluntatem bonitatis & opus fidei in virtute,

12. ut clarificetur nomen Domini nostri Jesu Christi in vobis, & vos in illo, secundùm gratiam Dei nostri, & Domini Jesu Christi.

CHAPITRE II.

§. I. *Jugement différé. Homme de péché faisant le Dieu. Qui n'aime pas la vérité succombe à l'erreur.*

1. Rogamus autem vos, fratres, per adventum Domini nostri Jesu Christi, & nostræ congregationis in ipsum:

1. OR nous vous conjurons, mes freres, par l'avénement de notre Seigneur Jesus-Christ, & par notre réunion avec lui,

2. ut non citò moveamini à vestro sensu, neque terreamini, neque per spiritum, neque per sermonem, neque per Epistolam tanquam per nos missam, quasi instet dies Domini.

2. que vous ne vous laissiez pas légerement ébranler dans votre *premier* sentiment, & que vous ne vous troubliez pas, en croyant, sur *la foi de* quelque esprit *prophétique*, ou sur quelque discours, ou sur quelque lettre qu'on supposeroit venir de nous, que le jour du Seigneur est prêt d'arriver.

3. Ne quis vos seducat ullo modo: quoniam nisi venerit discessio primùm, & revelatus fuerit homo peccati, filius perditionis,

3. Que personne donc ne vous séduise, en quelque maniere que ce soit; car *ce jour-là ne viendra point* que la révolte & l'apostasie *presque générale* ne soit arrivée auparavant, & qu'on n'ait vû paroître cet homme de péché, qui doit périr misérablement,

4. qui adversatur, & extollitur supra omne quod dicitur Deus, aut quod colitur, ita ut in templo Dei sedeat ostendens se tanquam sit Deus.

4. qui, s'opposant *à Dieu*, s'élevera au-dessus de tout ce qui est appellé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans temple de Dieu, voulant lui-même passer pour Dieu.

5. Non retinetis quòd cùm adhuc essem apud vos, hæc dicebam vobis?

5. Ne vous souvient-il pas que je vous ai dit ces choses, lorsque j'étois encore avec vous?

6. Et nunc quid detineat scitis, ut reveletur in suo tempore.

6. Et vous savez bien *même* ce qui empêche *qu'il ne vienne: vous savez que c'est la fermeté de la foi des Chrétiens, qui doit s'affoiblir un jour*, afin qu'il vienne en son tems. *Et elle commence déja à diminuer:*

7. Nam mysterium jam operatur iniquitatis: tantùm ut qui tenet nunc, teneat, donec de medio fiat.

7. car le mystere d'iniquité se forme dès-à-présent, *attendant* seulement, *pour paroitre*, que ce qui l'arrête maintenant ait disparu.

8. Et tunc revelabitur ille iniquus quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui, & destruet illustratione adventùs sui eum:

8. Et alors se découvrira l'impie, que le Seigneur Jesus détruira par le souffle de sa bouche, & qu'il perdra par l'éclat de sa présence,

9. *cet impie, dis-je*, qui doit venir accompagné de la puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de signes & de prodiges trompeurs,

10. & avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas reçû & aimé la vérité pour être sauvés.

11. C'est pourquoi Dieu permettra ces illusions & ces œuvres de ténébres: en sorte qu'ils croiront au mensonge,

12. afin que tous ceux qui n'ont point crû la vérité, & qui ont consenti à l'iniquité, soient condamnés.

9. cujus est adventus secundùm operationem satanæ in omni virtute, & signis, & prodigiis mendacibus,

10. & in omni seductione iniquitatis iis qui pereunt: eò quòd charitatem veritatis non receperunt ut salvi fierent.

11. Ideo mittet illis Deus operationem erroris, ut credant mendacio,

12. ut judicentur omnes qui non crediderunt veritati, sed consenserunt iniquitati.

§. I. *Garder les traditions écrites & non écrites. Consolation éternelle.*

13. Mais quant à nous, *mes* freres chéris du Seigneur, nous nous sentons obligés de rendre pour vous à Dieu de continuelles actions de graces, de ce qu'il vous a choisis dès le commencement, pour vous sauver par la sanctification de l'Esprit *saint qu'il vous a communiqué*, & par la foi de la vérité *qu'il vous a donnée*,

14. vous appellant à cet état par notre Evangile, pour vous faire acquérir la gloire de notre Seigneur Jesus-Christ.

15. C'est pourquoi, *mes* freres, demeurez fermes *dans la foi que vous avez reçûe;* & conservez les traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par notre lettre.

16. Que notre Seigneur Jesus-Christ, & Dieu notre Pere, qui nous a aimés, & qui nous a donné par sa grace une consolation éternelle & une *si* heureuse espérance,

17. console lui-même vos cœurs, & vous affermisse dans toutes sortes de bonnes œuvres, & dans la bonne doctrine.

13. Nos autem debemus gratias agere Deo semper pro vobis, fratres dilecti à Deo, quòd elegerit vos Deus primitias ad salutem, in sanctificatione spiritûs & in fide veritatis:

14. in qua & vocavit vos per Evangelium nostrum, in acquisitionem gloriæ Domini nostri Jesu Christi.

15. Itaque, fratres, state: & tenete traditiones, quas didicistis, sive per sermonem, sive per epistolam nostram.

16. Ipse autem Dominus noster Jesus Christus, & Deus & Pater noster, qui dilexit nos, & dedit consolationem æternam, & spem bonam in gratia,

17. exhortetur corda vestra, & confirmet in omni opere & sermone bono.

CHAPITRE III.

§. §. *Amour de Dieu. Patience de Jesus-Christ. Fuir les déréglés. Travail de S. Paul.*

1. De cætero fratres orate pro nobis, ut sermo Dei currat, & clarificetur, sicut & apud vos:

1. AU reste, *mes* freres, priez pour nous, afin que la parole de Dieu se répande de plus en plus, & qu'elle soit en honneur & en gloire *dans tout le monde*, ainsi qu'elle l'est parmi vous ;

2. & ut liberemur ab importunis & malis hominibus: non enim omnium est fides.

2. & afin que Dieu nous garantisse des hommes déraisonnables & méchans, *qui s'opposent au progrès de l'Evangile, auquel ils ne veulent point croire. Vous ne devez pas en être surpris;* car la foi n'est pas *commune à* tous, *& Dieu en laisse plusieurs dans leur aveuglement, à cause de leur endurcissement.*

3. Fidelis autem Deus est, qui confirmabit vos, & custodiet à malo.

3. Mais *pour vous, mes freres*, Dieu est fidele, & il vous affermira *dans la foi que vous avez embrassée*, & vous préservera du *malin esprit, & de tout le* mal *que lui & ses ministres voudroient vous faire, & auquel ils voudroient vous porter.*

4. Confidimus autem de vobis, in Domino, quoniam quæ præcipimus, & facitis, & facietis.

4. Quant à vous *donc*, nous avons cette confiance en la bonté du Seigneur, que vous accomplissez & que vous accomplirez à l'avenir ce que nous vous ordonnons.

5. Dominus autem dirigat corda vestra in charitate Dei, & patientia Christi.

5. *Et nous demandons* que le Seigneur vous donne un cœur droit dans l'amour de Dieu, & dans la patience de *Jesus*-Christ, *afin que vous puissiez l'imiter dans vos souffrances.*

6. Denuntiamus autem vobis, fratres, in nomine Domini nostri Jesu Christi, ut subtrahatis vos ab omni fratre ambulante inordinatè, & non secundùm traditionem, quam acceperunt à nobis.

6. Or ce *que* nous vous ordonnons, *mes* freres, au nom de notre Seigneur Jesus-Christ, *est* de vous retirer *& de vous séparer* de tous ceux d'entre vos freres qui se conduisent d'une maniere déréglée, & non selon la tradition & la forme de vie qu'ils ont reçûe de nous, *par l'exemple que nous leur avons montré, & par les instructions que nous leur avons données. Je ne vous les répéte point ici:*

7. car

7. car vous savez vous-mêmes ce qu'il faut faire pour nous imiter; *& vous savez aussi qu'on ne péche pas en le faisant*, puisqu'il n'y a rien eu de déréglé dans la maniere dont nous avons vécu parmi vous.

7. Ipsi enim scitis quemadmodum oporteat imitari nos quoniam non inquieti fuimus inter vos:

8. Et nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne: mais nous avons travaillé *de nos mains* jour & nuit avec peine & avec fatigue, pour n'être à charge à aucun de vous.

8. neque gratis panem manducavimus ab aliquo, sed in labore, & in fatigatione, nocte & die operantes ne quem vestrûm gravaremus.

9. Ce n'est pas que nous n'en eussions le pouvoir, *& que nous n'eussions droit, en vous prêchant l'Evangile, de recevoir de vous notre subsistance;* mais c'est que nous avons voulu nous donner nous-mêmes pour modele, afin que vous nous imitassiez *en travaillant, pour avoir droit de manger, comme tout le monde doit le faire.*

9. Non quasi non habuerimus potestatem, sed ut nosmetipsos formam daremus vobis ad imitandum nos.

§. II. *Qui veut manger doit travailler. Inquiets, oisifs & curieux. Reprendre avec charité.*

10. Aussi lorsque nous étions avec vous, nous vous déclarions que celui qui ne veut point travailler ne doit point manger. *C'est une instruction dont tous n'ont pas profité:*

10. Nam & cùm essemus apud vos, hoc denuntiabamus vobis: quoniam si quis non vult operari, nec manducet.

11. car nous apprenons qu'il y a parmi vous quelques gens inquiets, qui ne travaillent point, mais qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas.

11. Audivimus enim inter vos quosdam ambulare inquietè, nihil operantes, sed curiosè agentes.

12. Or nous ordonnons à ces personnes, & nous les conjurons par *notre* Seigneur Jesus-Christ, de manger leur pain, en travaillant en silence.

12. Iis autem qui ejusmodi sunt, denuntiamus, & obsecramus in Domino Jesu Christo: ut cum silentio operantes, suum panem manducent.

13. Et pour vous, *mes* freres, ne vous lassez point de faire *le* bien *que nous vous avons enseigné.*

13. Vos autem, fratres, nolite deficere benefacientes.

14. Que si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous ordonnons *ici* par notre lettre, notez-le, & n'ayez point de commerce avec lui, afin qu'il en ait de la confusion & de la honte.

14. Quòd si quis non obedit verbo nostro per epistolam, hunc notate, & ne commisceamini cum illo, ut confundatur:

15. Ne le considérez pas néanmoins com-

15. & nolite quasi inimi-

cum existimare, sed corripite ut fratrem.

me votre ennemi, mais avertissez-le comme votre frere, *avec douceur & avec charité.*

16. Ipse autem Dominus pacis, det vobis pacem sempiternam in omni loco. Dominus sit cum omnibus vobis.

16. Cependant je prie le Seigneur de paix de vous donner la paix en tout tems & en tout lieu. Que le Seigneur soit avec vous tous.

17. Salutatio mea, manu Pauli : quod est signum in omni epistola, ita scribo.

17. Je vous salue ici de ma propre main, moi Paul. C'est-là mon seing, dans toutes mes lettres j'écris ainsi.

18. Gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis. Amen.

18. La grace de notre Seigneur Jesus-Christ soit avec vous. Amen.

AVERTISSEMENT.

SAint Paul paſſant à Lyſtre en Lycaonie, trouve Timothée au nombre des diſciples. Tous les freres lui rendoient un témoignage avantageux; ce qui engagea l'Apôtre à le prendre pour ſon diſciple.

Timothée répondit parfaitement à l'honneur que lui faiſoit ſaint Paul. Il l'accompagna dans ſes voyages, il le ſervit dans ſes liens; & il eut le bonheur lui-même, après avoir confeſſé Jeſus-Chriſt devant pluſieurs témoins, d'être priſonnier pour l'amour de lui.

Ces graces ſingulieres que Dieu avoit faites à Timothée, & qui le rendoient ſi digne de l'Epiſcopat, n'engagerent point l'Apôtre à lui impoſer les mains: il ne le fit que par un ordre exprès du ſaint Eſprit.

Il le laiſſa enſuite à Epheſe, pour gouverner cette Egliſe: & étant paſſé d'Aſie en Macédoine, il lui écrivit cette lettre, pour l'inſtruire de tous les devoirs de ſon miniſtere, & en ſa perſonne les Evêques de tous les ſiecles. On croit que ce fut vers l'an 64 de Jeſus-Chriſt.

I. EPITRE DE SAINT PAUL A TIMOTHEE.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Questions inutiles, non édifiantes. Charité, fin du précepte. Sainteté & usage de la loi.*

1. PAULUS Apostolus Jesu Christi secundùm imperium Dei Salvatoris nostri, & Christi Jesu spei nostræ:

2. Timotheo dilecto filio in fide: Gratia, misericordia, & pax à Deo Patre, & Christo Jesu Domino nostro.

3. Sicut rogavi te ut remaneres Ephesi cùm irem in Macedoniam, ut denuntiares quibusdam ne aliter docerent,

4. neque intenderent fabulis, & genealogiis interminatis, quæ quæstiones præstant magis quàm ædificationem Dei, quæ est in fide.

5. Finis autem præcepti est charitas de corde puro, & conscientia bona, & fide non ficta.

1. PAUL, Apôtre de Jesus-Christ, par l'ordre de Dieu notre Sauveur, & de Jesus-Christ notre Seigneur,

2. à Timothée son cher fils dans la foi. Que Dieu notre Pere & Jesus-Christ notre Seigneur vous donnent la grace, la miséricorde & la paix.

3. *Je vous prie*, comme je l'ai *déja* fait en partant pour la Macédoine, de demeurer à Ephese; & d'avertir quelques-uns de ne point enseigner une doctrine différente *de la nôtre*,

4. & de ne point s'amuser à des fables & à des généalogies sans fin, qui servent plutôt à exciter des disputes, qu'à fonder par la foi l'édifice de Dieu *dans les ames*.

5. Car la fin des commandemens *& l'accomplissement de la loi ne consiste pas à être descendu d'Abraham : mais ce qui est important pour le salut, c'est d'avoir* la charité qui naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience & d'une foi sincere;

6. dont quelques-uns se détournant, se sont égarés en de vains discours,

7. voulant être les docteurs de la loi, & ne sachant ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils assûrent *si hardiment, lorsqu'ils en prêchent la nécessité, & qu'ils en relevent si fort le mérite & l'excellence.*

8. Or nous savons *aussi-bien qu'eux* que la loi est bonne, si on en use selon l'esprit de la loi,

9. en *s'en servant comme d'un conducteur pour aller à Jesus-Christ; &* reconnoissant que la loi n'est pas pour le juste, *qu'elle ne peut rien contre lui :* mais *que ses menaces & ses châtimens sont* pour les méchans & les esprits rebelles, pour les impies & les pécheurs, pour les scélérats & les profanes, pour les meurtriers de leur pere ou de leur mere, pour les homicides,

10. pour les fornicateurs, les abominables, les voleurs d'esclaves, les menteurs, les parjures, & s'il y a quelqu'autre chose qui soit opposée à la sainte doctrine,

11. qui est selon l'Evangile de la gloire de Dieu *souverainement* heureux, dont la dispensation m'a été confiée, *par un pur effet de sa miséricorde.*

6. A quibus quidam aberrantes, conversi sunt in vaniloquium,

7. volentes esse legis doctores, non intelligentes neque quæ loquuntur, neque de quibus affirmant.

8. Scimus autem quia bona est lex, si quis ea legitimè utatur :

9. sciens hoc quia lex justo non est posita, sed injustis, & non subditis, impiis, & peccatoribus, sceleratis, & contaminatis, parricidis, & matricidis, homicidis,

10. fornicariis, masculorum concubitoribus, plagiariis, mendacibus, & perjuris, & si quid aliud sanæ doctrinæ adversatur,

11. quæ est secundùm Evangelium gloriæ beati Dei, quod creditum est mihi.

§. II. *Paul premier des pécheurs donné pour exemple de la miséricorde de Dieu. Vie épiscopale. Milice sainte.*

12. *C'est pourquoi* je rends graces à notre Seigneur Jesus-Christ, qui m'a fortifié, *& qui m'a donné toute la grace & la force qui m'étoit nécessaire pour remplir une telle charge,* de ce qu'il m'a jugé fidele, en m'établissant dans son ministere;

13. moi qui étois auparavant un blasphémateur *de son nom*, un persécuteur & un *ennemi* outrageux *de son Eglise.* Mais j'ai obtenu miséricorde de Dieu, parce que j'ai fait tous ces maux dans l'ignorance, n'ayant pas

12. Gratias ago ei, qui me confortavit, Christo Jesu Domino nostro, quia fidelem me existimavit, ponens in ministerio :

13. qui prius blasphemus fui, & persecutor, & contumeliosus : sed misericordiam Dei consecutus sum, quia ignorans feci in incredulitate.

la foi, *& ne sachant ce que je faisois : ce qui a touché Dieu de compassion.*

14. Superabundavit autem gratia Domini nostri, cum fide, & dilectione, quæ est in Christo Jesu.

14. Et *ainsi* la grace de notre Seigneur s'est répandue sur moi avec abondance, en me remplissant de la foi & de la charité qui est en Jesus-Christ, *pour me guérir de mon incrédulité & de la haine que j'avois pour lui.*

15. Fidelis sermo, & omni acceptione dignus : quòd Christus Jesus venit in hunc mundum peccatores salvos facere, quorum primus ego sum.

15. C'est *donc* une vérité certaine, & digne d'être reçûe avec une entiere déférence, que Jesus-Christ est venu dans le monde sauver les pécheurs, entre lesquels je suis le premier.

16. Sed ideò misericordiam consecutus sum : ut in me primo ostenderet Christus Jesus omnem patientiam, ad informationem eorum, qui credituri sunt illi, in vitam æternam.

16. Mais aussi j'ai reçû miséricorde, afin que je fusse le premier en qui Jesus-Christ fit éclater son extrême patience, & que j'en devinsse *comme* un modele & un exemple, *qui apprît* à ceux qui croiront en lui *que, quelques péchés qu'ils ayent commis, la miséricorde de Dieu est assez grande* pour *qu'ils puissent espérer d'obtenir de lui* la vie éternelle, *à laquelle il a bien voulu m'appeller malgré toute mon indignité.*

17. Regi autem sæculorum immortali, invisibili, soli Deo, honor & gloria in sæcula sæculorum. Amen.

17. *C'est cette bonté & cette miséricorde infinie qui me pressent de m'écrier :* Au Roi des siecles, immortel, invisible, à l'unique Dieu, soit honneur & gloire dans les siecles des siecles. Amen.

18. Hoc præceptum commendo tibi, fili Timothee, secundùm præcedentes in te prophetias, ut milites in illis bonam militiam,

18. Ce que je vous recommande donc, mon fils Timothée, c'est qu'accomplissant les prophéties qu'on a faites autrefois de vous, vous vous acquittiez de tous les devoirs de la milice sainte *que vous avez embrassée,*

19. habens fidem, & bonam conscientiam, quam quidam repellentes, circa fidem naufragaverunt :

19. conservant la foi & la bonne conscience, à laquelle quelques-uns ayant renoncé, ont fait naufrage en *perdant* la foi.

20. ex quibus est Hymenæus, & Alexander : quos tradidi Satanæ : ut discant non blasphemare.

20. De ce nombre sont Hymenée & Alexandre, que j'ai livrés à satan, afin qu'ils apprennent *par ce châtiment* à ne plus blasphémer, *& à ne rien enseigner de contraire à la foi de Jesus-Christ.*

CHAPITRE II.

§. I. *Prier pour les Rois & pour les Grands. Jesus-Christ médiateur, rédempteur de tous.*

1. JE vous conjure donc, avant toutes choses, que l'on fasse des supplications, des prieres, des demandes & des actions de graces pour tous les hommes,

2. pour les rois, & pour tous ceux qui sont élevés en dignité; afin que *Dieu leur faisant la grace de bien user de l'autorité qu'il leur a confiée*, nous menions une vie paisible & tranquille dans toute sorte de piété & d'honnêteté.

3. Car *ce que je vous ordonne en* cela est bon & agréable à Dieu notre Sauveur,

4. qui veut que tous les hommes soient sauvés, & qu'ils viennent *tous* à la connoissance de la vérité, *comme étant tous créés par le même Dieu, & rachetés par le même Jesus-Christ.*

5. Car il *n'*y a *qu'*un Dieu, *qui a créé toutes choses;* & un médiateur entre Dieu & les hommes, Jesus-Christ homme *& Dieu tout ensemble*,

6. qui s'est livré lui-même *à la mort* pour la rédemption de tous, en *rendant* témoignage *à la vérité* dans le tems *qui lui avoit été* marqué *par son Pere.*

7. C'est *aussi* pour cela que j'ai été établi moi-même prédicateur & Apôtre. *Oui, Jesus-Christ m'est témoin que* je dis la vérité, & *que* je ne ments point: *j'ai été établi l'Apôtre &* le Docteur des Gentils, *pour les instruire* dans la foi & dans la vérité, *afin qu'ils puissent être sauvés.*

1. Obsecro igitur primum omnium fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones, pro omnibus hominibus:

2. pro regibus, & omnibus qui in sublimitate sunt, ut quietam & tranquillam vitam agamus, in omni pietate, & castitate.

3. Hoc enim bonum est, & acceptum coram Salvatore nostro Deo,

4. qui omnes homines vult salvos fieri, & ad agnitionem veritatis venire.

5. Unus enim Deus, unus & mediator Dei & hominum homo Christus Jesus:

6. qui dedit redemptionem semetipsum pro omnibus, testimonium temporibus suis:

7. in quo positus sum ego prædicator & Apostolus [veritatem dico, non mentior] doctor Gentium in fide & veritate.

§. II. *Prier en tout lieu. Modestie des femmes; leurs habits, leur soûmission & leur silence.*

8. Je veux donc que les hommes prient

8. Volo ergo viros orare

in omni loco, levantes puras manus sine ira & disceptatione.

en tout lieu, levant des mains pures *vers le ciel*, avec un esprit éloigné de colere & de contention.

9. Similiter & mulieres in habitu ornato, cum verecundia & sobrietate ornantes se, & non in tortis crinibus, aut auro, aut margaritis, vel veste pretiosa:

9. Que les femmes aussi *prient*, étant vêtues comme l'honnêteté le demande: Qu'elles se parent de modestie & de chasteté, & non avec des cheveux frisés, ni des ornemens d'or, ni des perles, ni des habits somptueux:

10. sed quod decet mulieres, promittentes pietatem per opera bona.

10. mais avec de bonnes œuvres, comme le doivent faire des femmes qui font profession de piété.

11. Mulier in silentio discat cum omni subjectione.

11. *Je veux encore* que les femmes se tiennent en silence & dans une entiere soûmission lorsqu'on les instruit.

12. Docere autem mulieri non permitto, neque dominari in virum; sed esse in silentio.

12. Car je ne permets point aux femmes d'enseigner *publiquement dans l'Eglise*, ni de prendre autorité sur leurs maris; mais *je leur ordonne* de demeurer dans le silence, *dans la soûmission & la dépendance qu'elles leur doivent, comme il paroît même par l'ordre de la création.*

13. Adam enim primus formatus est, deinde Heva:

13. Car Adam a été formé le premier, & Eve ensuite.

14. & Adam non est seductus, mulier autem seducta in prævaricatione fuit.

14. Et *de plus*, Adam n'a pas été séduit *par le serpent*: mais la femme ayant été séduite, est tombée dans la desobéïssance, *& la révolte contre Dieu, & y a engagé son mari. Ce qui doit être pour les femmes le fondement d'une profonde humilité. Mais cela ne doit pas leur faire perdre la confiance en la misericorde de Dieu, ni leur ôter l'espérance de leur salut;*

15. Salvabitur autem per filiorum generationem, si permanserit in fide, & dilectione, & sanctificatione cum sobrietate.

15. *puisqu*'elles se sauveront néanmoins par les enfans qu'elles mettront au monde, *en procurant* qu'ils demeurent dans la foi, dans la charité, dans la sainteté & dans une vie bien réglée, *& réparant ainsi, par la bonne éducation de leurs enfans, le mal que la premiere de toutes les femmes a fait à l'homme en le portant à pécher.*

CHAPITRE

CHAPITRE III.

§. §. *Qualités que doit avoir un Evêque.*

1. C'Est une vérité certaine, que si quelqu'un souhaite l'Episcopat, il desire *une fonction & une œuvre qui est* sainte, *& qui demande de saintes dispositions.*

2. Il faut donc que l'Evêque soit irrépréhensible, qu'il n'ait épousé qu'une femme, qu'il soit sobre, prudent, grave & modeste, chaste, aimant *à exercer* l'hospitalité, capable d'instruire;

3. qu'il ne soit ni sujet au vin, *ni violent*, ni prompt à frapper, mais équitable & modéré, éloigné des contestations, désintéressé;

4. qu'il gouverne bien sa propre famille; & qu'il maintienne ses enfans dans l'obéissance & dans toute sorte d'honnêteté.

5. Car si quelqu'un ne sait pas gouverner sa propre famille, comment pourra-t-il conduire l'Eglise de Dieu?

6. Que ce ne soit point un Néophite, *c'est-à-dire, un homme nouvellement converti à la foi*, de peur que s'élevant d'orgueil, *en se voyant dans les premieres dignités de l'Eglise, si-tôt après sa conversion*, il ne tombe dans la *même* condamnation que le diable, *qui ne put soûtenir le poids de la gloire où Dieu l'avoit créé.*

7. Il faut encore qu'il ait bon témoignage de ceux qui sont hors de l'Eglise, de peur qu'il ne tombe dans l'opprobre, & *par conséquent* dans le piége du démon, *qui ne manqueroit pas de se servir du mépris qu'on auroit pour lui, pour le dégoûter de la sainteté de la religion chrétienne, pour l'engager de nouveau dans le crime.*

1. Fidelis sermo: Si quis episcopatum desiderat, bonum opus desiderat.

2. Oportet ergo episcopum irreprehensibilem esse, unius uxoris virum, sobrium, prudentem, ornatum, pudicum, hospitalem, doctorem,

3. non vinolentum, non percussorem, sed modestum: non litigiosum, non cupidum, sed

4. suæ domui bene præpositum, filios habentem subditos cum omni castitate.

5. Si quis autem domui suæ præesse nescit, quomodo Ecclesiæ Dei diligentiam habebit?

6. Non neophytum: ne in superbiam elatus, in judicium incidat diaboli.

7. Oportet autem illum & testimonium habere bonum ab iis qui foris sunt, ut non in opprobrium incidat, & in laqueum diaboli.

§. II. *Qualités des Diacres. Myſtere de l'Incarnation.*

8. Diaconos ſimiliter pudicos, non bilingues, non multo vino deditos, non turpe lucrum ſectantes :

9. habentes myſterium fidei in conſcientia pura.

10. Et hi autem probentur primùm : & ſic miniſtrent, nullum crimen habentes.

11. Mulieres ſimiliter pudicas, non detrahentes, ſobrias, fideles in omnibus.

12. Diaconi ſint unius uxoris viri : qui filiis ſuis bene præſint, & ſuis domibus.

13. Qui enim bene miniſtraverint, gradum bonum ſibi acquirent, & multam fiduciam in fide, quæ eſt in Chriſto Jeſu.

14. Hæc tibi ſcribo, ſperans me ad te venire citò.

15. Si autem tardavero, ut ſcias quomodo oporteat te in domo Dei converſari, quæ eſt Eccleſia Dei vivi, columna & firmamentum veritatis.

8. Que les Diacres de même ſoient honnêtes *& bien réglés ;* qu'ils ne ſoient point doubles dans leurs paroles, ni ſujets à boire beaucoup ce vin : qu'ils ne cherchent point de gain honteux,

9. mais qu'ils conſervent le myſtere de la foi avec une conſcience pure, *évitant tout péché, & tout ce qui a apparence de péché.*

10. Ils doivent auſſi être éprouvés auparavant, puis admis dans le *ſacré* miniſtere, s'ils ne ſe trouvent coupables d'aucun crime.

11. Que leurs femmes de même, *s'ils ſont mariés*, ſoient honnêtes *& bien réglées*, exemptes de médiſances, ſobres, fidelles en toutes choſes.

12. Qu'on prenne pour Diacres, lorſ*qu'on ſera obligé de prendre pour cela des hommes mariés*, ceux qui n'auront épouſé qu'une femme, qui gouvernent bien leurs enfans & leurs propres familles, *afin qu'on ait lieu d'eſpérer qu'ils s'acquiteront de même des devoirs de leur miniſtere. Si cela eſt ainſi, ils en tireront de l'avantage ;*

13. car le bon uſage qu'ils auront fait de leur miniſtere leur ſera un degré légitime *pour monter plus haut*, & leur donnera *une grande liberté &* une grande confiance dans la foi qui eſt en Jeſus-Chriſt, *pour l'annoncer avec hardieſſe, & pour reprendre les pécheurs avec force.*

14. Je vous écris ceci, quoique j'eſpere de vous aller voir bien-tôt ;

15. afin que ſi je tardois plus long-tems, vous ſachiez comment vous devez vous conduire dans la maiſon de Dieu, *ſur laquelle vous êtes établi*, qui eſt l'Egliſe du Dieu vivant, la colonne & la baſe de la vérité, *la dépoſitaire du myſtere de l'incarnation du Fils de Dieu, qu'on peut appeller un myſtere admirable.*

16. Et sans doute c'est quelque chose de grand que ce mystere d'amour, qui est que *Dieu* s'est fait voir dans la chair *dont il s'étoit revêtu,* qu'il a été justifié, *& déclaré tel* par le *saint* Esprit, qu'il a été manifesté aux anges, prêché aux nations, cru dans le monde, reçû dans la gloire. *Voilà les vérités qu'on apprend dans l'Eglise, & auxquelles on doit invariablement s'attacher.*

16. Et manifestè magnum est pietatis sacramentum, quod manifestatum est in carne, justificatum est in spiritu, apparuit Angelis, prædicatum est Gentibus, creditum est in mundo, assumptum est in gloria.

CHAPITRE IV.

§. I. *Fuir les fables & les erreurs. Se nourrir de la vérité. Préférer les exercices de piété à ceux du corps.*

1. OR l'Esprit *de Dieu* dit expressément, que dans les tems à venir quelques-uns abandonneront la foi, en suivant des esprits d'erreurs & des doctrines diaboliques,

1. Spiritus autem manifestè dicit, quia in novissimis temporibus discedent quidam à fide, attendentes spiritibus erroris, & doctrinis dæmoniorum,

2. enseignées par des imposteurs pleins d'hypocrisie, dont la conscience est noircie de crimes,

2. in hypocrisi loquentium mendacium, & cauteriatam habentium suam conscientiam,

3. qui interdiront le mariage, *& qui obligeront* de s'abstenir des viandes que Dieu a créées pour être reçûes avec action de graces par les fideles, & par ceux qui connoissent la vérité: *Ce qui est une erreur grossiere & pernicieuse ;*

3. prohibentium nubere, abstinere à cibis, quos Deus creavit ad percipiendum cum gratiarum actione, fidelibus, & iis qui cognoverunt veritatem.

4. car tout ce que Dieu a créé est bon ; & on ne doit pas rejetter de ce qui se mange avec action de graces,

4. Quia omnis creatura Dei bona est, & nihil rejiciendum quod cum gratiarum actione percipitur:

5. parce qu'il est sanctifié par la parole de Dieu, & par la priere *que l'on fait en le recevant.*

5. sanctificatur enim per verbum Dei, & orationem.

6. *Or, mon cher fils, en* enseignant ceci à nos freres, vous serez un bon ministre de Jesus-Christ, vous nourrissant *vous-même* des paroles de la foi & de la bonne doctrine que vous avez apprise.

6. Hæc proponens fratribus, bonus eris minister Christi Jesu, enutritus verbis fidei, & bonæ doctrinæ, quam assecutus es.

7. Fuiez les fables impertinentes & puériles; & exercez-vous à la piété *avec une ap-*

7. Ineptas autem & aniles fabulas devita: exerce autem teipsum ad pietatem.

plication & une ardeur incomparablement plus grande que celle que les Athletes font paroître dans leurs courses, leurs lutes & leurs combats.

8. Nam corporalis exercitatio ad modicum utilis est: pietas autem ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ, quæ nunc est, & futuræ.

8. Car les exercices corporels, *auxquels ils s'appliquent*, servent à peu de chose, *n'ayant pour récompense qu'une gloire passagere & une couronne périssable:* mais la piété est utile à tout; & c'est à elle que les biens de la vie présente & ceux de la vie future ont été promis.

§. I. *Donner bon exemple. Lire & enseigner. Ne négliger la grace. Veiller sur soi.*

9. Fidelis sermo, & omni acceptione dignus.

9. Ce que je vous dis *là* est une vérité certaine, & digne d'être reçûe avec une entiere soûmission.

10. In hoc enim laboramus & maledicimur, quia speramus in Deum vivum, qui est Salvator omnium hominum, maximè fidelium.

10. Car ce qui nous porte à souffrir tous les maux & toutes les malédictions dont on nous charge, c'est que nous espérons au Dieu vivant, qui est le Sauveur de tous les hommes, & principalement de tous les fideles, *& que nous attendons avec une entiere confiance la gloire éternelle, qu'il nous donnera pour récompense de notre fidélité.*

11. Præcipe hæc, & doce.

11. Annoncez ces choses, & enseignez-les *comme des vérités incontestables.*

12. Nemo adolescentiam tuam contemnat: sed exemplum esto fidelium, in verbo, in conversatione, in charitate, in fide, in castitate.

12. *Ayez soin* que personne ne vous méprise à cause de votre jeunesse: mais rendez-vous l'exemple & le modele des fideles dans les entretiens, dans la maniere d'agir avec le prochain, dans la charité, dans la foi, dans la chasteté.

13. Dum venio, attende lectioni, exhortationi, & doctrinæ.

13. Et attendant que je vienne, appliquez-vous à la lecture, à l'exhortation & à l'instruction.

14. Noli negligere gratiam, quæ est in te, quæ data est tibi per prophetiam, cum impositione manuum presbyterii.

14. Ne négligez pas la grace qui est en vous, qui vous a été donnée suivant une révélation prophétique, par l'imposition des mains des Prêtres *qui a été faite sur vous dans votre ordination, selon l'ordre qu'on en avoit reçû du saint Esprit.*

15. Méditez ces choses ; soyez-en toûjours occupé, afin que votre avancement soit connu de tous.

15. Hæc meditare ; in his esto, ut profectus tuus manifestus sit omnibus.

16. Veillez sur vous-même & sur l'instruction des autres. Demeurez ferme dans ces exercices ; car agissant de la sorte, vous vous sauverez vous-même, & ceux qui vous écoutent.

16. Attende tibi, & doctrinæ ; insta in illis. Hoc enim faciens, & teipsum salvum facies, & eos qui te audiunt.

CHAPITRE V.

§. I. *Respect pour les vieillards. Honorer les vraies veuves ; leurs qualités. Veuve dans les délices.*

1. Ne reprenez pas les vieillards avec rudesse ; mais avertissez-les comme vos peres, les jeunes hommes comme vos freres,

1. Seniorem ne increpaveris : sed obsecra ut patrem ; juvenes, ut fratres :

2. les femmes âgées comme vos meres, les jeunes comme vos sœurs, *vous conduisant envers elles* avec toute sorte de pureté.

2. anus, ut matres, juvenculas, ut sorores, in omni castitate :

3. Honorez *&* *assistez* les veuves qui sont vraiment veuves *&* *dénuées de tout secours.*

3. viduas honora, quæ verè viduæ sunt.

4. Mais si quelque veuve a des fils ou des petits-fils, qu'ils apprennent *d'elle* premierement à exercer leur piété envers leur propre famille, & à rendre à leurs peres & à leurs meres ce qu'ils ont reçû d'eux, *en leur donnant l'assistance dont ils ont besoin* : car cela est *juste &* agréable à Dieu.

4. Si qua autem vidua filios, aut nepotes habet : discat primùm domum suam regere, & mutuam vicem reddere parentibus : hoc enim acceptum est coram Deo.

5. Que la veuve, qui est vraiment veuve & abandonnée *de tout le monde*, espere en Dieu ; & qu'elle persévere jour & nuit dans les prieres & les oraisons.

5. Quæ autem verè vidua est, & desolata, speret in Deum, & instet obsecrationibus & orationibus nocte ac die.

6. Car pour celle qui vit dans les délices, elle est morte, quoiqu'elle paroisse vivante.

6. Nam quæ in deliciis est, vivens mortua est.

7. Faites-leur donc entendre ceci, afin qu'elles se conduisent d'une maniere irrépréhensible.

7. Et hoc præcipe, ut irreprehensibiles sint.

8. *Faites aussi entendre à leurs parens l'obligation qu'ils ont de les assister ; & leur faites connoître* que, si quelqu'un n'a pas soin des

8. Si quis autem suorum, & maximè domesticorum curam non habet, fidem negavit, & est infideli deterior.

ſiens, & particulierement de ceux de ſa maiſon *& de ſa propre famille*, il a renoncé à la foi, & eſt pire qu'un infidele, *qui ne manqueroit jamais de s'acquiter de ces devoirs de la loi naturelle.*

9. Vidua eligatur non minùs ſexaginta annorum, quæ fuerit unius viri uxor,

9. Que la veuve qui ſera choiſie *pour être miſe au rang de celles qui ſont employées au ſervice de l'Egliſe, & entretenues à ſes dépens*, n'ait pas moins de ſoixante ans, qu'elle n'ait eu qu'un mari;

10. in operibus bonis teſtimonium habens, ſi filios educavit, ſi hoſpitio recepit, ſi ſanctorum pedes lavit, ſi tribulationem patientibus ſubminiſtravit, ſi omne opus bonum ſubſecuta eſt.

10. & qu'on puiſſe rendre témoignage de ſes bonnes œuvres: *qu'on ſache, par exemple*, ſi elle a *bien* élevé ſes enfans, ſi elle a exercé l'hoſpitalité, ſi elle a lavé les piés des ſaints, ſi elle a ſecouru les affligés, ſi elle s'eſt appliquée à toutes ſortes d'exercices de piété.

11. Adoleſcentiores autem viduas devita. Cùm enim luxuriatæ fuerint in Chriſto, nubere volunt:

11. Mais n'admettez point en ce nombre de trop jeunes veuves, parce que la moleſſe de leur vie les portant à ſecoüer le joug de *Jeſus*-Chriſt, elles veulent ſe remarier,

12. habentes damnationem, quia primam fidem irritam fecerunt.

12. s'engageant ainſi dans la condamnation, *& attirant ſur elles la colere de Dieu*, par le violement de la foi qu'elles lui avoient donnée auparavant.

13. Simul autem & otioſæ diſcunt circuire domos: non ſolùm otioſæ; ſed & verboſæ, & curioſæ, loquentes quæ non oportet.

13. Mais de plus, elles deviennent fainéantes; elles s'accoûtument à courir par les maiſons; & elles ne ſont pas ſeulement fainéantes, mais encore cauſeuſes & curieuſes, s'entretenant de choſes dont elles ne devoient point parler.

14. Volo ergo juniores nubere, filios procreare, matres familias eſſe, nullam occaſionem dare adverſario maledicti gratiâ.

14. J'aime donc mieux que les jeunes *veuves* ſe remarient, qu'elles ayent des enfans, qu'elles gouvernent leur ménage, & qu'ainſi elles ne donnent aucun ſujet aux ennemis de notre religion de nous faire des reproches, *comme cela eſt déja arrivé.*

15. Jam enim quædam converſæ ſunt retro ſatanam.

15. Car déja quelques-unes ſe ſont égarées, *& ont quitté Jeſus-Chriſt* pour ſuivre Satan: *ce qui a cauſé un grand ſcandale.*

16. Si quis fidelis habet vi-

16. *Or, pour empêcher que cela n'arrive en-*

tore, il faut que, si quelqu'un des fideles a des veuves *qui lui soient proches*, qu'il leur donne ce qui leur est nécessaire ; & que l'Eglise n'en soit point chargée, afin qu'elle puisse suffire à *l'entretien* de celles qui sont vraiment veuves, *& qui n'ont personne qui les puisse assister.*

duas, subministret illis, & non gravetur Ecclesia : ut iis quæ verè viduæ sunt, sufficiat.

§. II. *Subsistance, accusation, répréhension, ordination des Prêtres. Péchés publics.*

17. *Il faut aussi* que les Prêtres qui gouvernent bien soient doublement honorés, *en ce qui regarde leur subsistance;* principalement ceux qui travaillent à la prédication de la parole, & à l'instruction *des peuples.*

17. Qui bene præsunt presbyteri, duplici honore digni habeantur : maximè qui laborant in verbo & doctrina.

18. Car l'Ecriture dit : Vous ne lierez point la bouche au bœuf qui foule le grain. Et *elle dit encore :* Celui qui travaille est digne du prix de son travail. *Par où elle nous apprend le soin que nous devons avoir de ceux qui se consacrent au service de l'Eglise.*

18. Dicit enim Scriptura : Non alligabis os bovi trituranti. Et : Dignus est operarius mercede sua.

19. Ne recevez point d'accusation contre un Prêtre, que sur la déposition de deux ou trois témoins.

19. Adversùs presbyterum accusationem noli recipere, nisi sub duobus aut tribus testibus.

20. Reprenez devant tout le monde les pécheurs *publics & scandaleux ;* afin que les autres ayent de la crainte, *& soient retenus par cette confusion.*

20. Peccantes coram omnibus argue : ut & cæteri timorem habeant.

21. Je vous conjure, devant Dieu & devant Jesus-Christ, & les anges élûs, d'observer ces choses *sans prévention &* sans préjugé, ne faisant rien par des inclinations & des affections particulieres.

21. Testor coram Deo & Christo Jesu, & electis Angelis, ut hæc custodias sine præjudicio, nihil faciens in alteram partem declinando.

22. N'imposez legérement les mains à personne ; & ne vous rendez point participant des péchés d'autrui *par des ordinations inconsidérées.* Conservez-vous pur vous-même.

22. Manus citò nemini imposueris, neque communicaveris peccatis alienis. Teipsum castum custodi.

23. Ne continuez plus à ne boire que de l'eau : mais usez d'un peu de vin, à cause de votre estomach, & de vos fréquentes maladies.

23. Noli adhuc aquam bibere, sed modico vino utere, propter stomachum tuum, & frequentes tuas infirmitates.

24. Quorumdam hominum peccata manifesta sunt, præcedentia ad judicium; quosdam autem & subsequuntur.

24. *Or, afin que vous sachiez les regles que vous devez suivre dans l'ordination des ministres sacrés, je vous dirai qu'*il y a des personnes dont les péchés sont connus avant le jugement *& l'examen qu'on en pourroit faire : & ceux-là portent avec eux leur exclusion.* Il y en a d'autres qui ne se découvrent qu'ensuite *de cet examen : & c'est pourquoi il le faut faire avec toute la diligence & l'exactitude possible, afin de n'y être pas trompé.*

25. Similiter & facta bona manifesta sunt : & quæ aliter se habent, abscondi non possunt.

25. Il y en a de même dont les bonnes œuvres sont visibles, *avant qu'on les élise : & ceux-là doivent être admis sans difficulté.* Et si elles ne sont pas visibles *dans plusieurs autres, qui ont cependant beaucoup de mérite*, elles ne demeureront pas long-tems cachées, *si on les recherche avec soin. Conduisez-vous selon ces regles.*

CHAPITRE IV.

§. I. *Serviteurs & maîtres. Faux docteurs. Combats de paroles. Trafic de piété. Pauvreté contente. Piége des richesses.*

1. Quicumque sunt sub jugo servi, dominos suos omni honore dignos arbitrentur, ne nomen Domini, & doctrina blasphemetur.

1. Que tous les serviteurs, qui sont sous le joug *de la servitude*, sachent qu'ils sont obligés de rendre toute sorte d'honneur à leurs maîtres, afin de n'être pas cause que le nom & la doctrine de Dieu soient exposés à la médisance des hommes, *comme s'il favorisoit la desobéissance des serviteurs.*

2. Qui autem fideles habent dominos, non contemnant, quia fratres sunt : sed magis serviant, quia fideles sunt & dilecti, qui beneficii participes sunt. Hæc doce, & exhortare.

2. Que ceux qui ont des maîtres fideles ne les méprisent pas, parce qu'ils sont leurs freres : mais qu'ils les servent au contraire encore mieux, parce qu'ils sont fideles, & *par conséquent plus* dignes d'être aimés, comme étant participans de la *même* grace. C'est ce que vous devez leur enseigner, & à quoi vous les devez exhorter.

3. Si quis aliter docet & non acquiescit sanis sermo-

3. Si quelqu'un enseigne une doctrine différente *de la nôtre*, & n'embrasse pas les saintes

tes

tes instructions de notre Seigneur Jesus-Christ, & la doctrine qui est selon la piété,

4. il est enflé d'orgueil : il ne sait rien : mais il est possédé d'une maladie d'esprit, qui l'emporte en des questions & des combats de paroles, d'où naissent l'envie, les contestations, les médisances, les mauvais soupçons,

5. les disputes pernicieuses de personnes qui ont l'esprit corrompu, qui sont privées de la vérité, & qui s'imaginent que la piété leur doit servir de moyen pour s'enrichir. *Séparez-vous de ces sortes de personnes, qui sont dans l'aveuglement & dans l'erreur.*

6. Il est vrai néanmoins que c'est une grande richesse que la piété, & la modération d'un esprit qui se contente de ce qui suffit *pour les besoins de la vie présente. C'est tout ce que nous devons souhaiter :*

7. car nous n'avons rien apporté en ce monde ; & il est sans doute que nous n'en pouvons aussi rien emporter.

8. Ayant donc de quoi nous nourrir, & de quoi nous couvrir *durant cette vie*, nous devons être contens, *& ne rien desirer davantage ;*

9. parce que ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation & dans le piége du diable, & en divers desirs inutiles & pernicieux, qui précipitent les hommes dans l'abîme de la perdition & de la damnation.

10. Car l'amour des richesses est la racine de tous les maux : & quelques-uns en étant possédés, se sont égarés de la foi, & se sont embarassés dans une infinité d'afflictions & de peines.

nibus Domini nostri Jesu Christi, & ei, quæ secundùm pietatem est, doctrinæ :

4. superbus est, nihil sciens, sed languens circa quæstiones, & pugnas verborum : ex quibus oriuntur invidiæ, contentiones, blasphemiæ, suspiciones malæ,

5. conflictationes hominum mente corruptorum, & qui veritate privati sunt, existimantium quæstum esse pietatem.

6. Est autem quæstus magnus, pietas cum sufficientia.

7. Nihil enim intulimus in hunc mundum : haud dubium quod nec auferre quid possumus.

8. Habentes autem alimenta, & quibus tegamur, his contenti simus.

9. Nam qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem, & in laqueum diaboli, & desideria multa inutilia, & nociva, quæ mergunt homines in interitum & perditionem.

10. Radix enim omnium malorum est cupiditas : quam quidam appetentes, erraverunt à fide, & inseruerunt se doloribus multis,

§. II. *Vertu d'un homme de Dieu. Attente de Jesus-Christ. Avis pour les riches Garder le dépôt. Fuir les nouveautés.*

11. Mais pour vous, ô homme de Dieu,

11. Tu autem, ô homo

Dei, hæc fuge; ſectare verò juſtitiam, pietatem, fidem, charitatem, patientiam, manſuetudinem.

fuyez ces choſes; & ſuivez en tout la juſtice, la piété, la foi, la charité, la patience, la douceur.

12. Certa bonum certamen fidei, apprehende vitam æternam, in qua vocatus es, & confeſſus bonam confeſſionem coram multis teſtibus.

12. Soyez forts & courageux dans le ſaint combat de la foi. Travaillez à remporter *le prix de* la vie éternelle, à laquelle vous êtes appellé, *& à laquelle vous avez en quelque ſorte droit de prétendre*, ayant ſi excellemment confeſſé la foi *de Jeſus-Chriſt* en préſence de pluſieurs témoins. *Or, afin que vous ne perdiez pas le mérite d'une ſi excellente confeſſion*,

13. Præcipio tibi coram Deo, qui vivificat omnia, & Chriſto Jeſu qui teſtimonium reddidit ſub Pontio Pilato, bonam confeſſionem:

13. je vous ordonne, devant Dieu qui fait vivre tout ce qui vit, & devant Jeſus-Chriſt qui a *auſſi* rendu *lui-même* ſous Ponce Pilate un ſi excellent témoignage *à la vérité*,

14. ut ſerves mandatum ſine macula, irreprehenſibile, uſque in adventum Domini noſtri Jeſu Chriſti:

14. de garder les préceptes que je vous donne *ici*, en vous conſervant ſans tache & ſans reproche, juſqu'à l'avénement glorieux de notre Seigneur Jeſus-Chriſt,

15. quem ſuis temporibus oſtendet beatus & ſolus potens Rex regum, & Dominus dominantium:

15. que doit faire paroître en ſon tems celui qui eſt *ſouverainement* heureux, qui eſt le ſeul puiſſant, le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs:

16. qui ſolus habet immortalitatem, & lucem inhabitat inacceſſibilem: quem nullus hominum vidit, ſed nec videre poteſt: cui honor, & imperium ſempiternum. Amen.

16. qui ſeul poſſede l'immortalité, qui habite une lumiere inacceſſible, que nul des hommes n'a vû, ni ne peut voir, à qui eſt l'honneur & l'empire dans l'éternité. Amen.

17. Divitibus hujus ſæculi præcipe non ſublime ſapere, neque ſperare in incerto divitiarum, ſed in Deo vivo (qui præſtat nobis omnia abunde ad fruendum)

17. Ordonnez aux riches de ce monde de n'être point orgueilleux; de ne mettre point leur confiance dans les richeſſes incertaines *& périſſables*, mais dans le Dieu vivant, qui nous fournit avec abondance ce qui eſt néceſſaire à la vie;

18. bene agere, divites fieri in bonis operibus, facile tribuere, communicare,

18. d'être charitables & bien-faiſans; de ſe rendre riches en bonnes œuvres; de donner l'aumône de bon cœur; de faire part de leurs biens *à ceux qui en ont beſoin;*

19. theſaurizare ſibi fundamentum bonum in futurum, ut apprehendant veram vitam.

19. de s'acquérir un thréſor, & de s'établir un fondement ſolide pour l'avenir, afin d'arriver à la véritable vie.

20. O Timothée! gardez le dépôt *de la foi* qui vous a été confié, fuyant les profanes nouveautés de paroles, & tout ce qu'oppose *contre la vérité* une doctrine qui porte faussement le nom de science ;

20. O Timothee, depositum custodi, devitans profanas vocum novitates, & oppositiones falsi nominis scientiæ,

21. dont quelques-uns faisant profession, se sont égarés de la foi, *préférant la philosophie pâyenne à la lumiere de l'Evangile.* Que la grace *de Dieu* demeure avec vous, *& vous préserve d'un tel malheur.* Amen.

21. quam quidam promittentes, circa fidem exciderunt. Gratia tecum. Amen.

AVERTISSEMENT.

SAINT Paul, que sa charité tenoit dans une sollicitude continuelle pour toutes les Eglises, se souvenoit jour & nuit de son cher fils Timothée; & se représentant les larmes qu'il lui avoit vû répandre en le quittant à Ephese, il desiroit toûjours de le voir, afin d'être rempli de joie. Il lui écrivit donc cette seconde lettre, pour le prier de le venir trouver à Rome, où il étoit prisonnier pour Jesus-Christ.

Il y donne encore à ce cher Disciple plusieurs instructions importantes, pour lui & pour tous les Ministres de l'Evangile.

On croit qu'il l'écrivit peu de tems avant son martyre, qui arriva au mois de Juin de l'an de Jesus-Christ 66.

II. EPITRE DE SAINT PAUL A TIMOTHÉE.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Rallumer le feu de la grace. Se revêtir d'un esprit de force. S'affermir en Dieu dans les maux.*

1. PAUL, Apôtre de Jesus-Christ, par la volonté de Dieu, pour *annoncer aux hommes* la promesse de la vie qui est en Jesus-Christ,

2. à Timothée, son fils bien-aimé : Dieu le Pere & Jesus-Christ notre Seigneur vous donnent la grace, la miséricorde & la paix.

3. Je rends graces à Dieu, que mes ancêtres ont servi, & que je sers avec une conscience pure, de ce que nuit & jour je me souviens continuellement de vous dans mes prieres ;

4. & me représentant vos larmes, je desire de vous voir, afin d'être rempli de joie, *ayant auprès de moi une personne dont j'ai reçû des témoignages d'amitié si sensibles, & qui m'est aussi très-chere :*

5. *car mon cœur est plein de tendresse pour vous*, dans le souvenir que j'ai de cette foi sincere qui est en vous, qu'a eu premierement Loïde votre aieule, & Eunice votre mere, & que je suis aussi très-persuadé que vous avez.

1. PAULUS Apostolus Jesu Christi per voluntatem Dei, secundum promissionem vitæ, quæ est in Christo Jesu :

2. Timotheo charissimo filio, gratia, misericordia, pax à Deo Patre, & Christo Jesu Domino nostro.

3. Gratias ago Deo, cui servio à progenitoribus in conscientia pura, quòd sine intermissione habeam tui memoriam in orationibus meis, nocte ac die,

4. desiderans te videre, memor lacrymarum tuarum, ut gaudio implear,

5. recordationem accipiens ejus fidei, quæ est in te non ficta, quæ & habitavit primùm in avia tua Loide, & matre tua Eunice: certus sum autem quòd & in te.

6. Propter quam causam admoneo te, ut resuscites gratiam Dei, quæ est in te per impositionem manuum mearum.

6. C'est pourquoi je vous avertis, *avec une entiere confiance*, de rallumer *ce feu de* la grace de Dieu que vous avez reçûe par l'imposition de mes mains, *& de concevoir une nouvelle ferveur pour annoncer la parole de Dieu avec force & avec hardiesse, comme nous y sommes obligés.*

7. Non enim dedit nobis Deus spiritum timoris, sed virtutis, & dilectionis, & sobrietatis.

7. Car Dieu ne nous a pas donné un esprit de timidité, mais un esprit de courage, d'amour & de sagesse.

8. Noli itaque erubescere testimonium Domini nostri, neque me vinctum ejus: sed collabora Evangelio secundùm virtutem Dei:

8. Ne rougissez donc point de notre Seigneur, que vous devez confesser, ni de moi, *qui suis* son captif, *étant dans les fers pour l'amour de lui;* mais souffrez avec moi pour l'Evangile, selon la force *que vous recevrez* de Dieu,

9. qui nos liberavit, & vocavit vocatione suâ sanctâ, non secundùm opera nostra, sed secundùm propositum suum, & gratiam, quæ data est nobis in Christo Jesu ante tempora sæcularia.

9. qui nous a rachetés & nous a appellés par sa vocation sainte, non selon nos œuvres: mais selon le décret de sa volonté, & *par un pur effet de* la grace *toute gratuite* qui nous a été donnée en Jesus-Christ avant tous les siecles,

10. Manifestata est autem nunc per illuminationem Salvatoris nostri Jesu Christi, qui destruxit quidem mortem, illuminavit autem vitam & incorruptionem per Evangelium:

10. & qui a paru maintenant par l'avenement de notre Sauveur Jesus-Christ, qui, *par sa mort*, a détruit la mort *même*, & a découvert *au monde*, par l'Evangile, la vie & l'incorruptibilité *qu'il destine à ses élûs.*

11. in quo positus sum ego prædicator, Apostolus, & magister gentium.

11. C'est pour cela, *& pour annoncer aux hommes cette vie incorruptible*, que j'ai été établi Prédicateur, Apôtre & Maître des nations:

12. Ob quam causam etiam hæc patior, sed non confundor. Scio enim cui credidi, & certus sum quia potens est depositum meum servare in illum diem.

12. Et c'est aussi ce qui m'a attiré les maux que je souffre. Mais je n'en rougis point; car je sai à qui je me suis confié, *lorsque j'ai mis ma confiance en Jesus-Christ;* & je suis persuadé qu'il est assez puissant pour me garder mon dépôt jusqu'à ce *grand* jour *auquel j'espere recevoir de lui une vie glorieuse & immortelle, pour cette vie languissante & périssable que je remets aujourd'hui entre ses mains, & que je sacrifie pour lui. Vous avez la même récompense à attendre, si vous annoncez l'Evangile avec la même fidélité.*

§. II. *Régler sa vie sur la parole de Dieu. Garder le dépôt de la vérité par le saint Esprit.*

13. Proposez-vous *donc* pour modele les saintes instructions que vous avez entendues de moi, touchant la foi & la charité qui est en Jesus-Christ,

14. Gardez, par le saint Esprit qui habite en nous, l'excellent dépôt *de la sainte doctrine* qui vous a été confié.

15. Vous savez que tous ceux qui sont en Asie se sont éloignés de moi. Phigelle & Hermogene sont de ce nombre.

16. Que le Seigneur répande sa miséricorde sur la famille d'Onesiphore, parce qu'il m'a souvent soulagé, & qu'il n'a point rougi de mes chaînes :

17. Mais qu'étant venu à Rome, il m'a cherché avec grand soin, & il m'a trouvé.

18. Que le Seigneur lui fasse *aussi* la grace de trouver miséricorde devant lui, en ce jour *où il viendra juger le monde, & rendre à chacun selon ses œuvres, pour le récompenser de la charité qu'il a eue pour moi, & dont vous pouvez rendre témoignage ;* car vous savez mieux que personne combien d'assistances il m'a rendues à Ephese.

13. Formam habe sanorum verborum, quæ à me audisti in fide & in dilectione in Christo Jesu.

14. Bonum depositum custodi per Spiritum sanctum, qui habitat in nobis.

15. Scis hoc quòd aversi sunt a me omnes, qui in Asia sunt, ex quibus est Phigelus, & Hermogenes.

16. Det misericordiam Dominus, Onesiphori domui : quia sæpè me refrigeravit, & catenam meam non erubuit :

17. sed cùm Romam venisset, solicitè me quæsivit, & invenit.

18. Det illi Dominus invenire misericordiam à Domino in illa die. Et quanta Ephesi ministravit mihi, tu meliùs nosti.

CHAPITRE II.

§. I. *Donner aux autres ce qu'on a reçû. Affaires séculieres interdites aux Ministres de Jesus-Christ.*

1. Fortifiez-vous donc, ô mon fils, par la grace qui est en Jesus-Christ :

2. Et gardant ce que vous avez appris de moi devant plusieurs témoins, donnez-le en dépôt à des hommes fideles, qui soient eux-mêmes capables d'en instruire d'autres.

3. Travaillez comme un bon soldat de Jesus-Christ :

1. Tu ergo, fili mi, confortare in gratia, quæ est in Christo Jesu :

2. & quæ audisti à me per multos testes, hæc commenda fidelibus hominibus, qui idonei erunt & alios docere.

3. Labora sicut bonus miles Christi Jesu.

4. Nemo militans Deo implicat se negotiis sæcularibus: ut ei placeat, cui se probavit.

4. *& souvenez-vous que* celui qui est enrôlé au service de Dieu ne s'embarrasse point dans les affaires séculieres, pour ne s'occuper qu'à plaire à celui *qui l'a enrôlé*, *&* à qui il s'est donné.

5. Nam & qui certat in agone, non coronatur nisi legitimè certaverit.

5. *Souvenez-vous encore que* celui qui combat dans les jeux publics n'est couronné qu'après avoir combattu selon la loi *de ces combats ;*

6. Laborantem agricolam oportet primùm de fructibus percipere.

6. *& qu*'un laboureur doit premierement travailler, & ensuite recueillir les fruits *de son travail.*

7. Intellige quæ dico: dabit enim tibi Dominus in omnibus intellectum.

7. Comprenez *bien* ce que je vous dis *ici, & demandez-en la grace à Dieu ;* car *c'est* le Seigneur qui vous donnera l'intelligence en toutes choses.

8. Memor esto Dominum JESUM CHRISTUM resurrexisse à mortuis ex semine David, secundùm Evangelium meum,

8. Souvenez-vous que *notre* Seigneur Jesus-Christ, *qui est né* de la race de David, *& qui est mort sur une croix pour le salut des hommes*, est ressuscité d'entre les morts, selon l'Evangile que je prêche,

9. in quo laboro usque ad vincula, quasi malè operans; sed verbum Dei non est alligatum.

9. pour lequel je souffre beaucoup de maux, jusqu'à être dans les chaînes comme un scélérat. Mais la parole de Dieu n'est point enchaînée.

10. Ideo omnia sustineo propter electos, ut & ipsi salutem consequantur, quæ est in Christo Jesu, cum gloria cœlesti.

10. C'est pourquoi *je ne laisse pas de l'annoncer avec une entiere liberté, &* j'endure *de bon cœur* tout *ce que je souffre* pour l'amour des élûs, afin qu'ils acquierent, aussi-*bien que nous*, le salut qui est en Jesus-Christ, avec la gloire du ciel, *dans laquelle il est entré, & dans laquelle nous entrerons aussi avec lui.*

11. Fidelis sermo: Nam si commortui sumus, & convivemus.

11. *Car* c'est une vérité très-assûrée, que, si nous mourons avec *Jesus-Christ*, nous vivrons aussi avec lui;

12. Si sustinebimus, & conregnabimus: si negaverimus, & ille negabit nos:

12. Si nous souffrons avec lui, nous regnerons aussi avec lui: Mais si nous le renonçons, il nous renoncera aussi;

13. si non credimus, ille fidelis permanet, negare seipsum non potest.

13. Si nous lui sommes infideles, *& si nous abandonnons son culte*, il ne laissera pas de demeurer fidele, *& il saura bien l'accomplir*

plir sans nous; car il ne peut se démentir soi-même, *& il opérera infailliblement le salut de ses élûs.*

§. II. *Vertus d'un ministre de Jesus-Christ. Fondement de Dieu inébranlable. Vase d'honneur.*

14. Donnez cet avertissement *à tous les fideles, mais particulierement aux ministres de l'Evangile, afin qu'ils s'exposent volontiers à tout souffrir pour l'établissement de la foi en Jesus-Christ:* & prenez-en le Seigneur à témoin, *comme d'une vérité incontestable.* Ne vous amusez point à des disputes de paroles, qui ne sont bonnes qu'à pervertir ceux qui les écoutent.

14. Hæc commone, testificans coram Domino. Noli contendere verbis: ad nihil enim utile est nisi ad subversionem audientium.

15. Mettez-vous en état de paroître devant Dieu comme un ministre digne de son approbation, qui ne fait rien dont il ait sujet de rougir, & qui sait bien dispenser la parole de vérité.

15. Sollicitè cura teipsum probabilem exhibere Deo, operarium inconfusibilem, rectè tractantem verbum veritatis.

16. Fuyez les entretiens vains & profanes; car ils contribuent beaucoup à inspirer l'impiété:

16. Profana autem, & vaniloquia devita: multùm enim proficiunt ad impietatem:

17. & les discours qu'y tiennent certaines gens sont comme une gangrenne qui répand insensiblement sa corruption. De ce nombre sont Hymenée & Philete,

17. & sermo eorum ut cancer serpit: ex quibus est Hymenæus, & Philetus:

18. qui se sont écartés de la vérité, en disant que la résurrection est déja arrivée; *qu'elle s'est faite dans notre baptême, où nous sommes morts & ressuscités avec Jesus-Christ; qu'il n'y en a point d'autre à attendre:* & qui ont *ainsi* renversé la foi de quelques-uns.

18. qui à veritate exciderunt, dicentes resurrectionem esse jam factam, & subverterunt quorumdam fidem.

19. Mais *ce qui nous console, c'est que* le fondement de Dieu *& son décret éternel, sur lequel est fondé le salut de ses élûs,* demeure ferme, *malgré tous les efforts du démon,* ayant pour sceau cette parole: Le Seigneur connoît ceux qui sont à lui, *& il n'en perdra aucun;* & *cet autre:* Que quiconque invoque le nom de *Jesus*-Christ s'éloigne de l'iniquité,

19. Sed firmum fundamentum Dei stat, habens signaculum hoc: Cognovit Dominus qui sunt ejus, & discedat ab iniquitate, omnis qui nominat nomen Domini.

& il sera sauvé. Mais, me direz-vous, comment Dieu souffre-t-il ainsi des hommes corrompus dans son Eglise? C'est, mon cher Timothée, qu'elle est comme sa maison.

20. In magna autem domo non solùm sunt vasa aurea, & argentea, sed & lignea, & fictilia: & quædam quidem in honorem, quædam autem in contumeliam.

20. Or *vous savez que* dans une grande maison, il n'y a pas seulement des vases d'or & d'argent, mais aussi de bois & de terre: & les uns sont pour des usages honnêtes, & les autres pour des usages honteux.

21. Si quis ergo emundaverit se ab istis, erit vas in honorem sanctificatum, & utile Domino ad omne opus bonum paratum.

21. Si quelqu'un donc se garde pur de ces choses, *& s'éloigne de ces erreurs*, il sera *comme* un vase d'honneur, sanctifié, & propre au service du Seigneur, préparé pour toutes sortes de bonnes œuvres: *au contraire ceux qui les suivent, & qui se livrent à la corruption de leur cœur, & aux égaremens de leur esprit, seront dans la maison de Dieu comme des vases honteux, destinés à être les instrumens de sa justice, & les victimes de sa colere.*

§. III. *Fuir les questions vaines & les contestations. Reprendre avec douceur. Espérer que Dieu convertira les pécheurs.*

22. Juvenilia autem desideria fuge, sectare verò justitiam, fidem, charitatem, & pacem cum iis qui invocant Dominum de corde puro.

22. *Ainsi* fuyez les *vains* desirs, *& les passions* des jeunes gens; & suivez la justice, la foi, la charité, & la paix, avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur.

23. Stultas autem, & sine disciplina quæstiones devita: sciens quia generant lites.

23. Quant aux questions impertinentes & inutiles, évitez-les, sachant qu'elles sont une source de contestations & de disputes.

24. Servum autem Domini non oportet litigare: sed mansuetum esse ad omnes, docibilem, patientem,

24. Or il ne faut pas que le serviteur du Seigneur s'amuse à contester: mais il doit être modéré envers tout le monde, capable d'instruire, *patient envers les méchans:*

25. cum modestia corripientem eos, qui resistunt veritati, ne quando Deus det illis pœnitentiam ad cognoscendam veritatem,

25. *car* il doit reprendre avec douceur ceux qui résistent à la vérité, dans l'espérance que Dieu leur pourra donner un jour *l'esprit de* pénitence, pour la leur faire connoître;

26. & resipiscant à diaboli laqueis, à quo captivi tenentur ad ipsius voluntatem.

26. & qu'*ainsi revenant de leur égarement*, ils sortiront des piéges du diable, qui les tient captifs pour en faire ce qu'il lui plaît,

CHAPITRE III.

§. I. *Vices des derniers tems. Hommes amoureux d'eux-mêmes. Piété apparente. Corruption d'esprit.*

1. OR sachez que dans les derniers jours il viendra des tems fâcheux *pour le salut :*

2. car il y aura des hommes amoureux d'eux-mêmes, avares, glorieux, superbes, médisans, désobéïssans à leurs peres & leurs meres, ingrats, impies,

3. dénaturés, ennemis de la paix, calomniateurs, intempérans, inhumains, sans affection *pour les gens de bien,*

4. traîtres, insolens, enflés d'orgueil, & plus amateurs de la volupté que de Dieu,

5. qui auront une apparence de piété, mais qui en ruineront la vérité & l'esprit. Fuyez donc ces personnes. *Vous pouvez aisément les reconnoître ;*

6. car de ce nombre sont ceux qui s'introduisent dans les maisons, & qui traînent après eux, *comme* captives, des femmes chargées de péchés, & possédées de diverses passions,

7. lesquelles apprennent toûjours, & n'arrivent jamais jusqu'à la connoissance de la vérité, *étant trompées par ces imposteurs, qui en sont les ennemis déclarés.*

8. Car, comme Jannès & Mambrès, *celebres magiciens de l'Egypte,* résisterent à Moyse *devant Pharaon, opposant leurs prestiges à ses miracles ;* ceux-ci de même résistent à la vérité, *lui opposant leurs illusions.* Ce sont des hommes corrompus dans l'esprit, & pervertis dans la foi, *qui voudroient aussi corrompre les autres.*

9. Mais le progrès qu'ils feront aura ses bornes ; car leur folie sera connue de tout le monde, comme le fut alors celle de ces magiciens.

1. Hoc autem scito, quòd in novissimis diebus instabunt tempora periculosa :

2. erunt homines seipsos amantes, cupidi, elati, superbi, blasphemi, parentibus non obedientes, ingrati, scelesti,

3. sine affectione, sine pace, criminatores, incontinentes, immites, sine benignitate,

4. proditores, protervi, tumidi, & voluptatum amatores magis quam Dei :

5. habentes speciem quidem pietatis, virtutem autem ejus abnegantes. Et hos devita :

6. ex his enim sunt, qui penetrant domos, & captivas ducunt mulierculas oneratas peccatis, quæ ducuntur variis desideriis :

7. semper discentes, & nunquam ad scientiam veritatis pervenientes.

8. Quemadmodum autem Jannes & Mambres restiterunt Moysi : ita & hi resistunt veritati, homines corrupti mente, reprobi circa fidem,

9. sed ultra non proficient : insipientia enim eorum manifesta erit omnibus, sicut & illorum fuit.

§. II. *Affliction de saint Paul. Qui veut vivre saintement sera persécuté. S'instruire dans l'Ecriture sainte.*

10. Tu autem assecutus es meam doctrinam, institutionem, propositum, fidem, longanimitatem, dilectionem, patientiam,

10. Quant à vous, *mon cher Timothée,* vous savez quelle est ma doctrine, quelle est ma maniere de vie, quelle est la fin que je me propose, quelle est ma foi, ma tolérance, ma charité & ma patience;

11. persecutiones, passiones: qualia mihi facta sunt Antiochiæ, Iconii, & Lystris: quales persecutiones sustinui, & ex omnibus eripuit me Dominus.

11. quelles ont été les persécutions & les afflictions qui me sont arrivées, comme celle d'Antioche, d'Icône, & de Lystre; combien grandes ont été ces persécutions que j'ai souffertes; & *comment* le Seigneur m'a tiré de toutes. *Réglez donc votre conduite sur le modele que vous avez vû en moi, & préparez-vous à souffrir les mêmes maux;*

12. Et omnes, qui piè volunt vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur.

13. Mali autem homines, & seductores, proficient in pejus; errantes, & in errorem mittentes.

12. car tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jesus-Christ, seront persécutés.

13. Mais les hommes méchans, & les imposteurs, se fortifieront de plus en plus dans le mal, étant dans l'erreur, & y faisant tomber les autres *impunément.*

14. Tu verò permane in iis, quæ dedicisti, & credita sunt tibi: sciens à quo didiceris.

14. Quant à vous, *mon cher fils, ne vous laissez point tromper par ces séducteurs : mais* demeurez ferme dans les choses que vous avez apprises, & qui vous ont été confiées, sachant de qui vous les avez apprises; *vous souvenant que ç'a été d'un Apôtre ravi jusqu'au troisieme ciel, instruit par la révélation de Dieu, & par la bouche de Jesus-Christ, de toutes les vérités de sa religion;*

15. Et quia ab infantia sacras litteras nosti, quæ te possunt instruere ad salutem, per fidem, quæ est in Christo Jesu.

15. & *considérant* que vous avez été nourri dès votre enfance dans les lettres saintes, qui peuvent vous instruire pour le salut par la foi qui est en Jesus-Christ, *dans laquelle elles vous affermiront de plus en plus. Appliquez-vous-y donc avec une nouvelle ardeur, étant persuadé que vous y trouverez tous les secours & toutes les lumieres nécessaires pour bien vous vous acquiter de vos devoirs.*

16. Omnis scriptura divi-

16. *Car* toute écriture qui est inspirée de

Dieu est utile pour instruire, pour reprendre, pour corriger & pour conduire *à la piété &* à la justice.

nitus inspirata, utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum, in justitia:

17. *Et il suffit*, afin que l'homme de Dieu soit parfait & disposé à toutes sortes de bonnes œuvres, *qu'il en soit bien rempli.*

17. ut perfectus sit homo Dei, ad omne opus bonum instructus.

CHAPITRE IV.

§. I. *Enseigner, corriger, tolérer. Foule de docteurs complaisans, & aversion de la vérité. Couronne après le combat.*

1. JE vous conjure donc devant Dieu & devant *le Seigneur* Jesus-Christ, qui jugera les vivans & les morts dans son avenement *glorieux*, & dans *le jour de l'établissement de* son regne,

1. Testificor coram Deo, & Jesu Christo, qui judicaturus est vivos & mortuos, per adventum ipsius, & regnum ejus.

2. d'annoncer la parole *de Dieu avec force & avec hardiesse*. Pressez les hommes à tems & à contre-tems; reprenez, suppliez, menacez, sans vous lasser jamais de les tolérer & de les instruire.

2. Prædica verbum, insta opportunè, importunè: argue, obsecra, increpa, in omni patientia, & doctrina.

3. Car il viendra un tems que les hommes ne pourront plus souffrir la saine doctrine: & qu'ayant une *extrême* demangaison d'entendre *ce qui les flatte*, ils auront recours à une foule de docteurs *propres* à *satisfaire* leurs desirs:

3. Erit enim tempus, cùm sanam doctrinam non sustinebunt, sed ad sua desideria coacervabunt sibi magistros, prurientes auribus:

4. & fermant l'oreille à la vérité, ils l'ouvriront *à des contes & à des fables.*

4. & à veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur.

5. Mais pour vous, veillez *continuellement, afin d'arrêter le cours de ces desordres.* Souffrez constamment tous les travaux *que vous serez obligé d'entreprendre pour cela.* Faites la charge d'un *bon* Evangéliste, *qui annonce l'Evangile dans toute sa pureté. En un mot*, remplissez tous les devoirs de votre ministere. Soyez sobre: *& que l'Evangile retrouve ainsi en vous ce qu'elle va perdre en moi.*

5. Tu verò vigila, in omnibus labora, opus fac Evangelistæ, ministerium tuum imple. Sobrius esto.

6. Car pour moi, je suis comme une victime qui a déja reçû l'aspersion pour être

6. Ego enim jam delibor, & tempus resolutionis meæ instat.

sacrifiée : & le tems de ma mort s'approche.

7. Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi.

7. J'ai bien combattu ; j'ai achevé ma course ; j'ai gardé la foi.

8. In reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die justus judex : non solùm autem mihi, sed & iis qui diligunt adventum ejus. Festina ad me venire citò.

8. Il *ne* me reste *plus qu'à attendre* la couronne de justice qui m'est réservée, *c'est-à-dire, la couronne de gloire*, que le Seigneur, comme un juste Juge, *qui donne à chacun ce qui lui appartient*, me rendra en ce *grand jour où il viendra juger le monde ;* & non-seulement à moi, mais encore à tous ceux qui aiment son avenement, *& qui s'y préparent par toutes sortes de bonnes œuvres.* Hâtez-vous de me venir trouver au plutôt :

§. II. *Saint Paul défendant sa cause est abandonné de tous, mais soûtenu de Dieu.*

9. Demas enim me reliquit, diligens hoc sæculum, & abiit Thessalonicam :

9. car Demas m'a abandonné, s'étant laissé emporter à l'amour du siecle ; & il s'en est allé à Thessalonique ;

10. Crescens in Galatiam, Titus in Dalmatiam :

10. Crescent en Galatie ; Tite en Dalmatie.

11. Lucas est mecum solus. Marcum assume, & adduc tecum : est enim mihi utilis in ministerium.

11. Luc est seul avec moi. Prenez Marc avec vous, & l'amenez ; car il me peut beaucoup servir pour le ministere *de l'Evangile.*

12. Tychicum autem misi Ephesum.

12. J'ai aussi envoyé Tychique à Ephese.

13. Penulam, quam reliqui Troade apud Carpum, veniens affer tecum, & libros, maximè autem membranas.

13. Apportez-moi en venant le manteau que j'ai laissé à Troade chez Carpus, & mes livres, & sur tout mes papiers.

14. Alexander ærarius multa mala mihi ostendit : reddet illi Dominus secundùm opera ejus :

14. Alexandre, l'ouvrier en cuivre, m'a fait beaucoup de maux : Le Seigneur lui rendra selon ses œuvres.

15. quem & tu devita : valde enim restitit verbis nostris.

15. Gardez-vous de lui, parce qu'il a fortement combattu la doctrine que nous enseignons.

16. In prima mea defensione nemo mihi affuit, sed omnes me dereliquerunt : non illis imputetur.

16. La premiere fois que j'ai défendu ma cause, *& que j'ai comparu devant le tribunal de l'Empereur* : personne ne m'a assisté ; mais tous m'ont abandonné. Je prie Dieu de ne le leur point imputer.

17. Dominus autem mihi astitit, & confortavit me, ut per me prædicatio impleatur, & audiant omnes Gentes : &

17. Mais le Seigneur m'a assisté, & m'a fortifié *dans cette occasion par une vision, dans laquelle il m'a assûré qu'il me conserveroit en-*

tore la vie, afin que j'achevasse la prédication *de l'Evangile*, & que toutes les nations l'entendissent. Et *en effet*, j'ai été délivré de la gueule du lion, *c'est-à-dire, de la fureur de Neron.*

liberatus sum de ore Leonis.

18. *J'espere que* le Seigneur me délivrera de toute action mauvaise; & me sauvant, me conduira dans son royaume céleste. A lui soit gloire dans les siecles des siecles. Amen.

18. Liberavit me Dominus ab omni opere malo: & salvum faciet in regnum suum cœleste, cui gloria in sæcula sæculorum. Amen.

19. Saluez Prisque & Aquilas, & la famille d'Onesiphore.

19. Saluta Priscam, & Aquilam, & Onesiphori domum.

20. Eraste est demeuré à Corinthe. J'ai laissé Trophime malade à Milet.

20. Erastus remansit Corinthi. Trophimum autem reliqui infirmum Mileti.

21. Hâtez-vous *donc* de venir avant l'hyver, *afin que je puisse recevoir de vous les assistances qu'ils ne peuvent plus me rendre.* Eubule, Pudent, Lin, Claudie, & tous les freres *qui sont dans cette ville* vous saluent.

21. Festina ante hyemem venire. Salutant te Eubulus & Pudens, & Linus & Claudia, & fratres omnes.

22. Que le Seigneur Jesus-Christ soit avec votre esprit. La grace soit avec vous. Amen.

22. Dominus Jesus Christus cum spiritu tuo. Gratia vobiscum. Amen.

AVERTISSEMENT.

TITE fut diſciple de ſaint Paul. L'Apôtre, après l'avoir éprouvé, l'établit Evêque de Crete, appellée maintenant Candie. Il le laiſſa dans cette iſle en l'an de Jeſus-Chriſt 63.

L'année ſuivante, ſaint Paul étant en Macédoine, & ayant beſoin de Tite, lui écrivit cette Lettre. Il lui mande que quand Artemas, ou Tychique, qu'il lui envoye, pour tenir ſa place en Candie, ſeront arrivés, il ſe hâte de le venir trouver à Nicopolis, ville d'Epire, où il devoit paſſer l'hyver.

L'Apôtre lui donne en même-tems pluſieurs inſtructions très-ſaintes & très-utiles, touchant les fonctions de ſon miniſtere.

EPITRE DE SAINT PAUL A TITE.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Qualités que doit avoir un Evêque. Sévérité nécessaire.*

1. PAUL, serviteur de Dieu, & Apôtre de JESUS-CHRIST, *envoyé* pour instruire les élûs de Dieu dans la foi & dans la connoissance de la vérité, qui est selon la piété,

2. & qui donne l'espérance de la vie éternelle, que Dieu qui ne peut mentir, a promise *&* destinée avant tous les siecles,

3. ayant fait voir en son tems *l'accomplissement de* sa parole dans la prédication de l'Evangile qui m'a été confié par l'ordonnance de Dieu notre Sauveur;

4. à Tite son fils bien-aimé dans la foi qui nous est commune. Que Dieu le Pere, & Jesus-Christ notre Sauveur vous donnent la grace, *la miséricorde* & la paix.

5. Je vous ai laissé en Crete, afin que vous y régliez tout ce qui reste à y régler, & que vous établissiez des prêtres en chaque ville, selon l'ordre que je vous en ai donné;

6. choisissant, *pour ce ministere sacré*, celui qui sera irréprochable, & qui n'aura épousé qu'une femme, dont les enfans seront fi-

1. PAULUS servus Dei, Apostolus autem Jesu Christi secundùm fidem electorum Dei, & agnitionem veritatis, quæ secundùm pietatem est,

2. in spem vitæ æternæ, quam promisit qui non mentitur Deus, ante tempo. sæcularia:

3. manifestavit autem temporibus suis verbum suum in prædicatione, quæ credita est mihi secundùm præceptum Salvatoris nostri Dei:

4. Tito dilecto filio secundùm communem fidem, gratia & pax à Deo Patre, & Christo Jesu Salvatore nostro.

5. Hujus rei gratiâ reliqui te Cretæ, ut ea quæ desunt corrigas, & constituas per civitates presbyteros, sicut & ego disposui tibi.

6. Si quis sine crimine est, unius uxoris vir, filios habens fideles, non in accusatione luxuriæ, aut non subditos.

deles, non accusés de débauche, ni désobéïssans *à leurs parens.*

7. Oportet enim episcopum sine crimine esse sicut Dei dispensatorem, non superbum, non iracundum, non vinolentum, non percussorem, non turpis lucri cupidum:

7. Car il faut que l'Evêque soit irréprochable, comme étant le dispensateur *& l'œconome* de Dieu; qu'il ne soit point altier, ni colére, ni sujet au vin, ni *violent &* prompt à frapper, ni porté à un gain honteux:

8. sed hospitalem, benignum, sobrium, justum, sanctum, continentem,

8. mais qu'il exerce l'hospitalité: qu'il soit doux *& affable*, sobre, juste, saint, tempérant *& maître de ses passions;*

9. amplectentem eum, qui secundùm doctrinam est, fidelem sermonem: ut potens sit exhortari in doctrina sana, & eos, qui contradicunt, arguere.

9. qu'il soit fortement attaché aux vérités de la foi, telles qu'on les lui a enseignées, afin qu'il soit capable d'exhorter selon la saine doctrine, & de convaincre ceux qui s'y opposent.

§. I. *Tout est pur aux purs. On renonce Dieu en vivant mal.*

10. Sunt enim multi etiam inobedientes, vaniloqui, & seductores: maximè qui de circumcisione sunt:

10. Car il y en a plusieurs, & sur-tout d'entre les Juifs, qui ne veulent point se soûmettre *au joug de l'Evangile*, qui s'occupent à conter des fables, & qui séduisent les ames.

11. quos oportet redargui: qui universas domos subvertunt, docentes quæ non oportet, turpis lucri gratiâ.

11. Il faut fermer la bouche à ces personnes qui renversent *& pervertissent* les familles entieres, enseignant, par un intérêt honteux, ce qu'on ne doit point enseigner.

12. Dixit quidam ex illis, proprius ipsorum propheta: Cretenses semper mendaces, malæ bestiæ, ventres pigri.

12. * Un d'entre ceux de cette isle, dont ils se font un prophete, a dit d'eux; Les Crétois sont toûjours menteurs: ce sont des méchantes bêtes, qui n'aiment qu'à manger & à ne rien faire.

13. Testimonium hoc verum est. Quam ob causam increpa illos durè, ut sani sint in fide,

13. Ce témoignage qu'il rend d'eux est véritable. C'est pourquoi reprenez-les fortement, afin qu'ils conservent la pureté de la foi,

14. non intendentes Judaicis fabulis, & mandatis hominum, aversantium se à veritate.

14. & qu'ils ne s'arrêtent point à des fables judaïques, & à des ordonnances de personnes qui se détournent de la vérité, *en enseignant qu'il y a des viandes impures par elles-mêmes, dont on ne sauroit manger sans contracter quelque impureté.*

* *Epimenide, Poëte Grec.*

15. Or tout est pur pour ceux qui sont purs, *& qui n'usent des créatures que selon les regles que la foi & la charité* leur prescrivent: & rien n'est pur pour ceux qui sont impurs & infideles. Mais *comme* leur raison & leur conscience sont impures & souillées, *tout devient impur entre leurs mains, par la mauvaise disposition de leur cœur.*

15. Omnia munda mundis: coinquinatis autem, & infidelibus nihil est mundum, sed inquinatæ sunt eorum & mens & conscientia.

16. Ils font profession de connoître Dieu, *ces faux docteurs;* mais ils le renoncent par leurs œuvres, étant détestables *par la corruption de leurs mœurs*, & rebelles *aux instructions qu'on leur donne*, & réprouvés à l'égard de toute bonne œuvre.

16. Confitentur se nosse Deum, factis autem negant; cùm sint abominati, & incredibiles, & ad omne opus bonum reprobi.

CHAPITRE II.

§. II. *Avis pour les vieillards, pour les femmes, pour les jeunes hommes, pour les Evêques, pour les serviteurs.*

1. MAis pour vous, instruisez *votre peuple* d'une maniere qui soit digne de la saine doctrine, *& conforme à la sainteté de la religion que nous professons.*

1. Tu autem loquere quæ decent sanam doctrinam:

2. Enseignez aux vieillards à être sobres, chastes, prudens, & à se conserver purs dans la foi, dans la charité & dans la patience.

2. senes ut sobrii sint, pudici, prudentes, sani in fide, in dilectione, in patientia:

3. Apprenez de même aux femmes avancées en âge à faire voir dans tout leur extérieur une sainte modestie, à n'être point médisantes, ni sujettes au vin; mais à donner de bonnes instructions,

3. anus similiter in habitu sancto, non criminatrices, non multo vino servientes, bene docentes:

4. en inspirant la sagesse aux jeunes femmes, & en leur apprenant à aimer leurs maris & leurs enfans,

4. ut prudentiam doceant adolescentulas, ut viros suos ament, filios suos diligant,

5. à être bien réglées, chastes, sobres, attachées à leur ménage, bonnes, soûmises à leurs maris, afin que la parole de Dieu ne soit point exposée aux blasphèmes *&* aux médisances *des hommes, comme favorisant les déreglemens ou l'ambition des femmes.*

5. prudentes, castas, sobrias, domûs curam habentes, benignas, subditas viris suis, ut non blasphemetur verbum Dei.

6. Juvenes similiter hortare ut sobrii sint.

6. Exhortez aussi les jeunes hommes à être sobres, *modestes & bien réglés.*

7. In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum, in doctrina, in integritate, in gravitate:

7. Rendez-vous vous-même un modele de bonnes œuvres en toutes choses, dans la *pureté de votre* doctrine, dans l'intégrité *de votre vie*, & dans la gravité *de vos mœurs.*

8. verbum sanum, irreprehensibile: ut is, qui ex adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis.

8. Que vos paroles soient saintes & irrépréhensibles, afin que nos adversaires rougissent *de la haine qu'ils nous portent*, n'ayant aucun mal à dire de nous.

9. Servos dominis suis subditos esse, in omnibus placentes, non contradicentes,

9. Exhortez les serviteurs à être bien soûmis à leurs maîtres, à leur complaire en tout *ce qui est juste & conforme à la volonté de Dieu*, à ne les contredire point,

10. non fraudantes, sed in omnibus fidem bonam ostendentes: ut doctrinam Salvatoris nostri Dei ornent in omnibus.

10. à ne détourner rien de leur bien, mais à leur témoigner en tout une entiere fidélité; afin qu'en toutes choses, ils fassent honneur à la doctrine de Dieu notre Sauveur, *faisant voir, dans toute leur conduite, la justice & la sainteté qu'elle inspire à ceux qui la suivent, & les regles admirables qu'elles nous en donne.*

§. II. *Grace du Sauveur. Tempérance, justice, piété, ferveur dans le bien. Attente de Jesus-Christ.*

11. Apparuit enim gratia Dei Salvatoris nostri omnibus hominibus,

11. Car la grace de Dieu notre Sauveur a paru à tous les hommes:

12. erudiens nos, ut abnegantes impietatem, & sæcularia desideria, sobriè, & justè, & piè vivamus in hoc sæculo,

12. Et elle nous a appris que, renonçant à l'impiété & aux passions mondaines, nous devons vivre dans le siecle présent avec tempérance, avec justice & avec piété,

13. expectantes beatam spem, & adventum gloriæ magni Dei, & Salvatoris nostri Jesu Christi:

13. étant toûjours dans l'attente de la béatitude que nous espérons, & de l'avenement glorieux du grand Dieu, & notre Sauveur Jesus-Christ,

14. qui dedit semetipsum pro nobis, ut nos redimeret ab omni iniquitate, & mundaret sibi populum acceptabilem, sectatorem bonorum operum.

14. qui s'est livré lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, & de nous purifier, pour se faire un peuple particulierement consacré à son service, & fervent dans les bonnes œuvres.

15. Prêchez ces vérités : exhortez & reprenez avec une pleine autorité. *Conduisez-vous de telle sorte* que personne ne vous méprise.

15. Hæc loquere, & exhortare, & argue cum omni imperio. Nemo te contemnat.

CHAPITRE III.

§. I. *Soûmission au Prince. Effusion de la grace de Jesus-Christ. D'où il nous a tirés ; où il nous a mis.*

1. Avertissez tous *tous* les *fideles* d'être soûmis aux princes & aux magistrats, de leur rendre obéissance, d'être prêts à faire toutes sortes de bonnes œuvres,

1. Admone illos principibus & potestatibus subditos esse, dicto obedire, ad omne opus bonum paratos esse :

2. de ne médire de personne, de fuir les contentions, d'être retenus & modérés, & de témoigner toute la douleur *possible* à l'égard de tous les hommes, *même des plus méchans.*

2. neminem blasphemare, non litigiosos esse, sed modestos, omnem ostendentes mansuetudinem ad omnes homines.

3. Car nous étions aussi nous-mêmes autrefois insensés, désobéissans, égarés *du chemin de la vérité*, asservis à une infinité de passions & de voluptés, menant une vie toute pleine de malignité & d'envie, digne d'être haïs, & nous haïssans les uns les autres.

3. Eramus enim aliquando & nos insipientes, increduli, errantes, servientes desideriis & voluptatibus variis, in malitia & invidia agentes, odibiles, odientes invicem.

4. Mais, depuis que la bonté de Dieu notre Sauveur, & son amour pour les hommes a paru *dans le monde*,

4. Cùm autem benignitas & humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei,

5. il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice *que* nous eussions faites, mais à cause de sa miséricorde : *& il nous a tirés de l'état misérable où nous étions*, par l'eau de la renaissance *du baptême*, & par le renouvellement du saint Esprit.

5. non ex operibus justitiæ, quæ fecimus nos, sed secundùm suam misericordiam salvos nos fecit, per lavacrum regenerationis & renovationis Spiritûs sancti,

6. qu'il a répandu sur nous avec une riche effusion, par *les mérites de* Jesus-Christ notre Sauveur,

6. quem effudit in nos abundè per Jesum Christum Salvatorem nostrum :

7. afin qu'étant purifiés par sa grace, nous devinssions les héritiers de la vie éter-

7. ut justificati gratiâ ipsius, heredes simus secundùm spem vitæ æternæ.

nelle, ſelon l'eſpérance *que nous en avons. Ayons donc ſoin de répondre à ces deſſeins de Dieu ſur nous, en vivant dans la ſainteté qu'il demande de nous, & dans la pratique de toutes ſortes de bonnes œuvres. C'eſt en quoi nous devons ſurpaſſer tous les autres hommes.*

§. II. *S'appliquer aux bonnes œuvres. Fuir les diſputes. Eviter les hérétiques déclarés.*

8. Fidelis ſermo : & de his volo te confirmare, ut curent bonis operibus præeſſe qui credunt Deo. Hæc ſunt bona & utilia hominibus.

8. *Car* c'eſt une vérité très-certaine, & dans laquelle je deſire que vous affermiſſiez *les fideles*, que ceux qui croyent en Dieu doivent être toûjours les premiers à pratiquer les bonnes œuvres. Ce ſont-là des choſes vraiment bonnes & utiles aux hommes. *Attachez-vous donc à les enſeigner:*

9. Stultas autem quæſtiones, & genealogias, & contentiones, & pugnas legis devita: ſunt enim inutiles, & vanæ.

9. Mais évitez les queſtions impertinentes, les généalogies, les diſputes & les conteſtations de la loi, parce qu'elles ſont vaines & inutiles.

10. Hæreticum hominem, poſt unam & ſecundam correptionem devita :

10. Fuyez celui qui eſt hérétique, après l'avoir repris une ou deux fois;

11. ſciens quia ſubverſus eſt, qui ejuſmodi eſt & delinquit, cum ſit proprio judicio condemnatus.

11. ſachant que quiconque eſt en cet état eſt perverti, & qu'il péche, étant condamné par ſon propre jugement, *& par la ſentence qu'il prononce contre lui-même, en s'éloignant de la doctrine de l'Egliſe, & ſe ſéparant du corps des fideles, qui eſt celui de Jeſus-Chriſt.*

12. Cùm miſero ad te Artemam, aut Tychicum, feſtina ad me venire Nicopolim: ibi enim ſtatui hyemare.

12. Lorſque je vous aurai envoyé Artemas ou Tychique, ayez ſoin de venir promptement me trouver à Nicopolis, parce que j'ai réſolu d'y paſſer l'hyver.

13. Zenam legiſperitum, & Apollo ſollicitè præmitte ut nihil illis deſit.

13. Envoyez devant Zenas docteur de la loi, & Apollon: & ayez ſoin qu'il ne leur manque rien.

14. Diſcant autem & noſtri bonis operibus præeſſe ad uſus neceſſarios, ut non ſint infructuoſi.

14. Et que nos freres auſſi apprennent *dans cette occaſion* à être toûjours les premiers à pratiquer les bonnes œuvres, lorſque le beſoin & la néceſſité le demandent,

afin qu'ils ne demeurent point *stériles &* sans fruit.

15. Tous ceux qui sont avec moi vous saluent. Saluez ceux qui nous aiment dans *l'union de* la foi. La grace de Dieu soit avec vous tous. Amen.

15. Salutant te, qui mecum sunt omnes: saluta eos, qui nos amant in fide. Gratia Dei cum omnibus vobis. Amen.

AVERTISSEMENT.

PHILEMON, homme de qualité de la ville de Coloſſes en Phrygie, fut converti à la foi par l'Apôtre ſaint Paul. Il fit un ſi grand progrès dans la vertu, que ſa maiſon devint comme une Egliſe, par la piété qu'il inſpira à toute ſa famille.

Oneſime, ſon eſclave, profita mal du bon exemple que lui donnoit ſon maître. Il le vola, & s'enfuit à Rome. Dieu permit qu'il y trouva ſaint Paul, qui y étoit priſonnier. Ce ſaint Apôtre l'inſtruiſit de la doctrine de l'Evangile, le convertit à la foi, & le baptiſa.

Il penſa enſuite à le retenir auprès de lui : mais il ne le voulut pas faire ſans le conſentement de celui à qui il appartenoit.

Il renvoya donc Oneſime à Coloſſes, chargé de cette lettre pour Philemon, par laquelle il le prie de pardonner à cet eſclave ſon larcin & ſa fuite.

Philemon fit plus que ſaint Paul ne lui demandoit. Il donna la liberté à Oneſime. Et cet eſclave converti devint enſuite Evêque d'Epheſe, ou, ſelon d'autres, de Berée en Macédoine.

La charité ingénieuſe de ſaint Paul, & l'éloquence ſainte qu'elle lui inſpiroit, paroiſſent dans cette lettre plus qu'en aucune autre. Elle fut écrite de Rome, l'an de Jeſus-Chriſt 61.

EPITRE

EPITRE
DE SAINT PAUL
A PHILEMON.

1. PAUL prisonnier *pour la foi de* Jesus-Christ, & Timothée son frere, à notre cher Philemon, notre coopérateur *dans le ministere de l'Evangile ;*

2. à notre très-chere sœur Appie *son épouse :* à Archippe *notre ami commun,* le compagnon de nos combats *& de nos travaux évangéliques ;* & à l'Eglise qui est dans votre maison.

3. Que Dieu notre Pere & Jesus-Christ *notre* Seigneur vous donnent *à tous* la grace & la paix.

4. Me souvenant sans cesse de vous dans mes prieres, *mon cher Philemon,* je rends graces à mon Dieu,

5. apprenant quelle est votre foi envers le Seigneur Jesus, & votre charité envers tous les saints,

6. & de quelle sorte la libéralité qui naît de votre foi éclate aux yeux de tout le monde, se faisant connoître par de bonnes œuvres qui se pratiquent dans votre maison pour l'amour de Jesus-Christ.

7. Car votre charité, *mon cher* frere, nous a comblés de joie & de consolation, voyant que les cœurs des saints *qui étoient affligés* ont reçû tant de soulagement de votre bonté.

8. C'est pourquoi *je m'adresse aujourd'hui*

1. PAULUS vinctus Christi Jesu, & Timotheus frater; Philemoni dilecto, & adjutori nostro,

2. & Appiæ sorori charissimæ, & Archippo commilitoni nostro: & Ecclesiæ, quæ in domo tua est.

3. Gratia vobis & pax à Deo Patre nostro, & Domino Jesu Christo.

4. Gratias ago Deo meo, semper memoriam tui faciens in orationibus meis,

5. audiens charitatem tuam, & fidem, quam habes in Domino Jesu, & in omnes sanctos:

6. ut communicatio fidei tuæ evidens fiat in agnitione omnis operis boni, quod est in vobis in Christo Jesu.

7. Gaudium enim magnum habui, & consolationem in charitate tua: quia viscera sanctorum requieverunt per te, frater.

8. Propter quod multam

fiduciam habens in Christo Jesu imperandi tibi quod ad rem pertinet :

à cette même bonté, & je vous prie d'en faire sentir les effets à une personne qui m'est très-chere. Je dis que je vous prie ; car encore que je puisse prendre, en *qualité d'Apôtre de* Jesus-Christ, une entiere liberté de vous ordonner une chose qui est de votre devoir ;

9. propter charitatem magis obsecro, cùm sis talis, ut Paulus senex, nunc autem & vinctus Jesu Christi :

9. néanmoins l'amour *que j'ai pour vous* fait que j'aime mieux vous en supplier, quoique vous soyez tel que vous êtes, *& que je sois tel que je suis ; c'est-à-dire, quoique vous soyez mon disciple*, & que je sois Paul, *qui vous a instruit des vérités de la foi, qui est* déja vieux, & *qui* de plus, *est* maintenant prisonnier *pour l'amour* de Jesus-Christ.

10. obsecro te pro meo filio, quem genui in vinculis, Onesimo,

10. Or la priere que je vous fais est pour mon fils Onesime, que j'ai engendré dans *mes* liens, *l'ayant converti à la foi depuis que je suis en prison ;*

11. qui tibi aliquando inutilis fuit : nunc autem & mihi & tibi utilis,

10. qui vous a été autrefois inutile, mais qui vous sera maintenant très-utile, aussi-bien qu'à moi.

12. quem remisi tibi. Tu autem illum, ut mea viscera suscipe :

12. Je vous le renvoie ; & je vous prie de le recevoir, comme mes entrailles *& mon cher fils.*

13. quem ego volueram mecum detinere, ut pro te mihi ministraret in vinculis Evangelii :

13. J'avois pensé de le retenir auprès de moi, afin qu'il me rendît quelque service en votre place, dans les chaînes que je porte pour l'Evangile :

14. sine consilio autem tuo nihil volui facere, uti ne velut ex necessitate bonum tuum esset, sed voluntarium.

14. mais je n'ai rien voulu faire sans votre consentement, desirant que le bien que je vous propose n'ait rien de forcé, mais soit entierement volontaire. *J'ai donc mieux aimé vous rendre cet esclave fugitif, que de le retenir sans vous en avoir parlé. Je vous prie de le bien recevoir, & de regarder sa fuite comme une chose qui vous est avantageuse :*

15. Forsitan enim ideo discessit ad horam à te, ut æternum illum reciperes :

15. Car peut-être qu'il *n'*a été séparé de vous pour un tems, *qu'*afin que vous le recouvriez pour jamais ;

16. jam non ut servum, sed pro servo charissimum

16. non plus comme un simple esclave, mais comme celui qui d'esclave est devenu

l'un de nos freres bien-aimés, qui m'eſt *en effet* très-cher, à moi en particulier, & qui vous le doit être encore beaucoup plus, étant à vous, & ſelon le monde *comme votre eſclave par ſa condition*, & ſelon le Seigneur *comme votre frere par ſa foi en Jeſus-Chriſt.*

fratrem, maximè mihi; quantò autem magis tibi, & in carne, & in Domino?

17. Si donc vous me conſidérez comme étroitement uni à vous, recevez-le comme moi-même; *car il eſt auſſi très-étroitement uni à moi.*

17. Si ergo habes me ſocium, ſuſcipe illum ſicut me:

18. Que s'il vous a fait tort, ou s'il vous eſt redevable de quelque choſe, mettez cela ſur mon compte.

18. ſi autem aliquid nocuit tibi, aut debet: hoc mihi imputa.

19. C'eſt moi, Paul, qui vous l'écris de ma main: c'eſt moi qui vous le rendrai, pour ne pas vous dire, que vous vous devez vous-même à moi, *& que je pourrois vous demander la grace d'Oneſime, en compenſation de celle du ſalut que je vous ai procuré. Je vous prie donc de lui pardonner.*

19. Ego Paulus ſcripſi mea manu: ego reddam, ut non dicam tibi, quod & teipſum mihi debes:

20. Oui, *mon* frere, que je reçoive de vous cette joie dans le Seigneur; donnez-moi, au nom du Seigneur, cette ſenſible conſolation.

20. ita frater. Ego te fruar in Domino: Refice viſcera mea in Domino.

21. Je vous écris ceci dans la confiance que votre ſoûmiſſion me donne, ſachant que vous en ferez encore plus que je ne dis.

21. Confidens in obedientia tua ſcripſi tibi: ſciens quoniam & ſuper id, quod dico, facies.

22. Je vous prie auſſi de me préparer un logement *chez vous;* car j'eſpere que Dieu me redonnera à vous encore une fois, par le mérite de vos prieres.

22. Simul autem & para mihi hoſpitium: nam ſpero per orationes veſtras donari me vobis.

23. Epaphras, qui eſt comme moi priſonnier pour Jeſus-Chriſt, vous ſalue,

23. Salutat te Epaphras concaptivus meus in Chriſto Jeſu,

24. avec Marc, Ariſtarque, Demas & Luc, qui ſont mes aides & mes compagnons *dans le miniſtere de l'Evangile.*

24. Marcus, Ariſtarchus, Demas, & Lucas, adjutores mei.

25. Que la grace de notre Seigneur Jeſus-Chriſt ſoit avec votre eſprit. Amen.

25. Gratia Domini noſtri Jeſu Chriſti cum ſpiritu veſtro. Amen.

AVERTISSEMENT.

LE nom de ſaint Paul, qui ne ſe trouve point à la tête de cette Epître, a fait douter autrefois qu'elle fût de cet Apôtre. Mais, depuis le quatrieme ſiecle, toute l'Egliſe l'a reçûe comme étant véritablement de ſaint Paul.

Les Juifs de la Paleſtine, après avoir été éclairés de la lumiere de la foi, ſoûtinrent d'abord avec un courage admirable le grand combat des ſouffrances auxquelles ils furent expoſés. Mais cette nouvelle ferveur ſe rallentit bientôt : & pluſieurs des nouveaux Chrétiens, fatigués par la violence & la longueur des perſécutions, ſe retirerent de l'aſſemblée des fideles, pour retourner à la ſynagogue.

L'Apôtre, qui apprit ce malheur, craignant que les autres ne ſuiviſſent ce mauvais exemple, leur écrivit cette lettre, dans laquelle il s'applique particulierement à leur montrer que ce ſeroit en vain qu'ils iroient chercher dans la loi la vraie juſtice que Jeſus-Chriſt ſeul pouvoit leur donner.

Apès leur avoir prouvé l'avantage du ſacerdoce de Jeſus-Chriſt ſur celui d'Aaron, il les force en quelque maniere à demeurer fermes dans les maximes de l'Evangile, en leur faiſant enviſager les châtimens terribles préparés à ceux qui mépriſeroient cette doctrine.

Il finit cette lettre par de ſaints avis pour la conduite des Hebreux : & il leur y fait eſpérer qu'il les ira voir bientôt. Elle fut écrite de Rome environ l'an 63 de Jeſus-Chriſt trente ans après ſa paſſion.

EPITRE
DE SAINT PAUL
AUX HEBREUX.

CHAPITRE PREMIER.

Jesus-Christ splendeur du Pere, élevé au-dessus des anges, reconnu pour Dieu dans les Pseaumes. Anges conducteurs des hommes.

1. DIEU, ayant parlé autrefois à nos peres en diverses occasions, & en diverses manieres, par les prophetes;

2. nous a *enfin* parlé tout nouvellement, & de nos jours, par son propre Fils *Jesus-Christ notre Seigneur*, qu'il a fait héritier de toutes choses, & par qui il a créé les siecles.

3. Et comme il est la splendeur de sa gloire, & le caractere *ou l'image parfaite* de sa substance, & qu'il soûtient tout par la puissance de sa parole, après nous avoir purifiés de nos péchés *par son propre sang qu'il a répandu pour nous*, il est assis au plus haut du ciel, à la droite de la *souveraine* majesté *de Dieu*,

4. étant aussi élevé au-dessus des anges, que le nom qu'il a reçû est plus excellent que le leur.

5. Car qui est l'ange à qui Dieu ait jamais dit, *comme à Jesus-Christ dans sa génération éternelle, son incarnation & sa résurrection:* Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré

1. MULTIFARIAM, multisquemodis olim Deus loquens patribus in Prophetis: novissimè,

2. diebus istis locutus est nobis in Filio, quem constituit heredem universorum, per quem fecit & sæcula,

3. qui cùm sit splendor gloriæ, & figura substantiæ ejus, portansque omnia verbo virtutis suæ, purgationem peccatorum faciens, sedet ad dexteram majestatis in excelsis:

4. tantò melior Angelis effectus, quantò differentius præ illis nomen hereditavit.

5. Cui enim dixit aliquando Angelorum: Filius meus es tu, ego hodie genui te? Et rursum: Ego ero illi in patrem, & ipse erit mihi in filium?

dire de Jesus-Christ, marquent admirablement sa grandeur, & font voir combien il est élevé au-dessus des anges.

13. Aussi, qui est l'ange auquel le Seigneur ait jamais dit; Asseoyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aye réduit vos ennemis à vous servir de marche-pié? *Cela n'a été dit qu'à Jesus-Christ, à qui cette place est dûe comme étant Fils unique de Dieu, & non pas aux anges qui ne sont que des serviteurs & des ministres.*

13. Ad quem autem Angelorum dixit aliquando: Sede à dextris meis, quoadusque ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum?

14. *Car en effet* tous les anges ne sont-ils pas des esprits, qui tiennent lieu de serviteurs & de ministres, étant envoyés pour exercer leur ministere en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut; *au lieu que Jesus-Christ est, comme nous venons de voir le Fils coéternel & consubstantiel de Dieu, égal en toutes choses à son Pere.*

14. Nonne omnes sunt administratorii spiritus, in ministerium missi propter eos, qui hereditatem capient salutis?

CHAPITRE II.

§. I. *N'être pas un vase d'où l'eau s'écoule. Violement de la loi nouvelle puni rigoureusement.*

1. C'Est pourquoi, *si nous avons été obligés de garder fidelement les ordonnances de la loi*, nous devons observer avec encore plus d'exactitude les choses que nous avons entendues *de sa bouche*, pour n'être pas comme des vases entr'ouverts, qui laissent écouler ce qu'on y met, *& pour ne pas laisser sortir de notre esprit & de notre cœur les divines paroles que Dieu nous a fait annoncer par son propre Fils. Ce qui sans doute attireroit sur nous sa juste colere:*

1. Propterea abundantiùs oportet observare nos ea quæ audivimus, ne forte pereffluamus.

2. car si la loi, qui a *seulement* été annoncée par les anges *& les serviteurs de Dieu*, est demeurée ferme; & si tous les violemens *de ses préceptes*, & toutes les desobéissances *à ses commandemens*, ont reçû la juste punition qui leur étoit dûe,

2. Si enim qui per Angelos dictus est sermo, factus est firmus, & omnis prævaricatio & inobedientia accepit justam mercedis retributionem;

3. quomodo nos effugiemus, si tantam neglexerimus salutem? quæ cùm initium accepisset enarrari per Dominum, ab eis qui audierunt, in nos confirmata est,

3. comment pourrons-nous l'éviter, *cette punition*, si nous négligeons *une doctrine qui nous apporte* le véritable salut; qui, ayant été premierement annoncée par le Seigneur même, a été *ensuite* confirmée parmi nous, par ceux qui l'ont entendue *de sa propre bouche*,

4. contestante Deo signis & portentis, & variis virtutibus, & Spiritus sancti distributionibus secundùm suam voluntatem.

4. auxquels Dieu a rendu témoignage, par les miracles, par les prodiges, par les différens effets de sa puissance, *qu'il a fait paroître pour autoriser leur doctrine*, & par la distribution *des dons &* des graces du saint Esprit, qu'il a partagées comme il lui a plû, *& dont l'effusion a été en même-tems une preuve incontestable de la vérité de l'Evangile qu'on vous a annoncé, & une marque évidente de la grandeur de Jesus-Christ, qui en est le premier ministre, & qui est établi roi & chef du monde nouveau, c'est-à-dire, de l'Eglise, dont le renouvellement commence ici par la grace, & se consomme dans le ciel par la gloire?*

5. Non enim Angelis subjecit Deus orbem terræ futurum, de quo loquimur.

5. Car Dieu n'a point soûmis aux anges le monde futur dont nous parlons; *mais à Jesus-Christ, qui en est le Pere & le souverain administrateur.*

6. Testatus est autem in quodam loco quis, dicens: Quid est homo quòd memor es ejus, aut filius hominis quoniam visitas eum?

6. Aussi quelqu'un a dit dans un endroit de l'Ecriture, *en admirant le pouvoir que Dieu lui a donné, & la grandeur où la nature a été élevée en sa personne divine:* Qu'est-ce que l'homme, pour mériter votre souvenir? Et qu'est-ce que le fils de l'homme, pour être favorisé de vos regards?

7. Minuisti eum paulò minùs ab Angelis: gloria & honore coronasti eum: & constituisti eum super opera manuum tuarum.

7. Vous l'avez rendu pour un peu de tems inférieur aux anges, *en le rendant passible & mortel; mais* vous l'avez ensuite couronné de gloire & d'honneur: vous lui avez donné l'empire sur les ouvrages de vos mains:

8. Omnia subjecisti sub pedibus ejus. In eo enim quòd omnia ei subjecit, nihil dimisit non subjectum ei. Nunc autem necdum videmus omnia subjecta ei.

8. vous lui avez assujetti & mis toutes choses sous les piés. *Or, en disant* qu'il lui a assujetti toutes choses, il n'a rien laissé qui ne lui soit assujetti, *non pas même les anges.* Cependant nous ne voyons pas encore que tout

tout lui soit assujetti, *puisque les hommes impies & les anges apostats se révoltent sans cesse contre lui.*

9. Mais, *s'ils lui résistent en ce monde-ci, ils lui seront assujettis dans l'autre; & la parole du prophete s'accomplira en ce point, comme nous voyons qu'elle l'est dans les autres.* Car nous voyons que Jesus, qui avoit été rendu pour un peu de tems inférieur aux anges, *comme nous venons de dire*, a été couronné de gloire & d'honneur, à cause de la mort qu'il a soufferte *par l'ordre de son Pere*, Dieu par sa bonté ayant voulu qu'il mourût pour tous.

9. Eum autem, qui modico quàm Angeli minoratus est, videmus Jesum, propter passionem mortis, gloria & honore coronatum: ut gratiâ Dei, pro omnibus gustaret mortem.

§. II. *Jesus souffrant; vainqueur de la mort & du démon; Sauveur non des anges; mais des hommes.*

10. *Il ne faut pas s'étonner que Dieu ait choisi ce moyen pour nous sauver:* car il étoit bien digne *de Dieu*, pour lequel & par lequel sont toutes choses, que, voulant conduire à la gloire plusieurs enfans *par la voie des souffrances*, il consommât *& perfectionnât aussi* par les souffrances *celui qui devoit être* l'auteur de leur salut.

10. Decebat enim eum, propter quem omnia, & per quem omnia: qui multos filios in gloriam adduxerat, auctorem salutis eorum per passionem consummare.

11. Car celui qui sanctifie, & ceux qui sont sanctifiés, viennent tous d'un *même principe; Jesus-Christ, comme homme, étant enfant d'Adam; aussi-bien que les autres hommes, quoique d'une maniere différente.* C'est pourquoi aussi il ne rougit point de les appeller ses freres,

11. Qui enim sanctificat, & qui sanctificantur, ex uno omnes. Propter quam causam non confunditur fratres eos vocare, dicens:

12. en disant: J'annoncerai votre nom à mes freres; je chanterai vos loüanges au milieu de l'assemblée *de votre peuple.*

12. Nuntiabo nomen tuum fratribus meis: in medio Ecclesiæ laudabo te.

13. Et ailleurs *il dit, en parlant de Dieu:* Je mettrai ma confiance en lui. *Ce qu'il n'auroit pû dire, s'il ne s'étoit rabaissé au-dessous de Dieu son Pere, en se faisant homme.* Et *il dit encore* en un autre endroit: Me voici avec les enfans que Dieu m'a donnés.

13. Et iterùm: Ego ero fidens in eum. Et iterùm: Ecce ego, & pueri mei, quos dedit mihi Deus.

14. Et ainsi, parce que les enfans sont

14. Quia ergo pueri com-

municaverunt carni & sanguini, & ipse similiter participavit eisdem; ut per mortem destrueret eum, qui habebat mortis imperium, id est, diabolum:

d'une nature composée de chair & de sang, *& sujette à la mort*, il aussi lui-même participé à *la foiblesse de* cette même nature; *& s'est rendu mortel*, afin de détruire par sa mort celui qui étoit le prince de la mort, c'est-à-dire le diable,

15. & liberaret eos, qui timore mortis per totam vitam obnoxii erant servituti.

15. & de mettre en liberté ceux que la crainte de la mort tenoit dans une continuelle servitude pendant leur vie, *en leur donnant l'espérance qu'elle seroit suivie d'une heureuse résurrection. C'est une faveur qu'il a faite aux hommes, & qu'il n'a pas faite aux anges:*

16. Nusquam enim Angelos apprehendit, sed semen Abrahæ apprehendit.

16. car il ne s'est pas rendu le libérateur des anges; mais il s'est rendu le libérateur de la race d'Abraham.

17. Unde debuit per omnia fratribus similari, ut misericors fieret, & fidelis pontifex ad Deum, ut repropitiaret delicta populi.

17. C'est pourquoi il a fallu qu'il fût en tout, *excepté le péché*, semblable à ses freres, afin qu'*étant instruit par sa propre expérience des infirmités de leur nature*, il fût devant Dieu un Pontife compatissant *à leurs foiblesses*, & fidele en son ministere. *Il a fallu qu'il mourût comme eux*, afin d'expier les péchés du peuple, *& de trouver dans l'immolation d'une chair mortelle, unie à sa nature divine, de quoi satisfaire à tout ce que la nature humaine devoit à la justice de Dieu, & de quoi mériter aux hommes les secours & les graces dont ils avoient besoin.*

18. In eo enim, in quo passus est ipse & tentatus, potens est & eis, qui tentantur, auxiliari.

18. Car c'est des peines & des souffrances mêmes, par lesquelles il a été tenté & éprouvé *dans sa chair mortelle*, qu'il tire la vertu & la force de secourir ceux qui sont aussi tentés.

CHAPITRE III.

§. I. *Moyse serviteur de Jesus-Christ Fils de Dieu. Fermeté dans la confiance nous rend la maison de Dieu.*

1. VOus donc, *mes* saints freres, qui avez part à la vocation céleste, *& qui êtes du nombre de ceux que Dieu a choisis pour les rendre participans de sa gloire*, considérez Jesus, *qui est* l'Apôtre & le Pontife de la religion que nous professons,

1. Unde, fratres sancti, vocationis cœlestis participes, considerate Apostolum & pontificem confessionis nostræ Jesum,

2. qui est fidele à celui qui l'a établi, comme Moyse lui a été fidele dans toute sa maison: *& voyez combien, devant Dieu, il est au-dessus de ce prophete.*

2. qui fidelis est ei, qui fecit illum, sicut & Moyses in omni domo ejus.

3. Car il a été jugé digne d'une gloire d'autant plus grande que celle de Moyse, que celui qui a bâti la maison est plus estimable que la maison-même. *Or c'est Jesus-Christ qui a bâti la maison dans laquelle Moyse a été fidele, & dont il étoit lui-même une partie.*

3. Amplioris enim gloriæ iste præ Moyse dignus est habitus, quantò ampliorem honorem habet domùs, qui fabricavit illam.

4. Car il n'y a point de maison qui n'ait été bâtie par quelqu'un: & celui qui est *l'architecte &* le créateur de toutes choses, *c'est Jesus-Christ qui* est Dieu, *& par consequent infiniment au-dessus de Moyse.*

4. Omnis namque domus fabricatur ab aliquo: qui autem omnia creavit, Deus est.

5. Car quant à Moyse, il a été fidele dans toute la maison de Dieu, comme un serviteur *envoyé* pour annoncer *au peuple Juif, qui étoit cette maison*, tout ce qui lui étoit ordonné de dire:

5. Et Moyses quidem fidelis erat in tota domo ejus tanquam famulus, in testimonium eorum quæ dicenda erant:

6. Mais *Jesus*-Christ, comme Fils *de Dieu*, a l'autorité sur sa maison. Et nous sommes nous-mêmes sa *véritable* maison, *figurée par l'Eglise judaïque*, pourvû que nous conservions jusqu'à la fin une ferme confiance, & une attente pleine de joie des biens que nous espérons. *Autrement, nous perdrons cette glorieuse qualité.*

6. Christus verò tanquam filius in domo sua: quæ domus sumus nos, si fiduciam, & gloriam spei usque ad finem, firmam retineamus.

§. I. *N'endurcir point son cœur comme les Juifs. Conserver jusqu'à la fin la participation de Jesus-Christ, & l'être nouveau.*

7. Quapropter sicut dicit Spiritus sanctus: Hodie si vocem ejus audieritis,

7. C'est pourquoi aussi, le saint Esprit *voulant nous porter à la conserver avec soin, & nous inspirer la confiance & la docilité qui nous sont nécessaires pour cela*, nous dit *par la bouche de David, en parlant de Jesus-Christ*: Si vous écoutez aujourd'hui sa voix,

8. nolite obdurare corda vestra, sicut in exacerbatione, secundùm diem tentationis in deserto,

8. n'endurcissez pas vos cœurs, comme *il arriva au peuple d'Israël, pendant qu'il étoit* dans le désert, au jour de la tentation, *&* dans *le lieu qui fut depuis appellé le lieu de* la contradiction *& du murmure*,

9. ubi tentaverunt me patres vestri, probaverunt, & viderunt opera mea

9. où vos peres me tenterent, où ils voulurent éprouver ma puissance, & où ils virent les grandes choses que je fis *en leur faveur, sans vouloir croire que je pûsse les nourrir dans le désert, ni les mettre en possession de la terre qne je leur avois promise.*

10. quadraginta annis: propter quod infensus fui generationi huic, & dixi: Semper errant corde. Ipsi autem non cognoverunt vias meas,

10. J'ai supporté ce peuple avec peine *& avec dégoût* durant quarante ans, *dit Dieu dans le même endroit*: & j'ai dit *en moi-même*: Ils se laissent toûjours emporter à l'égarement de leur cœur; ils ne connoissent point mes voies; *ils ne veulent point suivre celles que je leur ai marquées, ni se confier en mes paroles.*

11. sicut juravi in ira mea: Si introibunt in requiem meam.

11. C'est pourquoi je leur ai juré, dans ma colere, qu'ils n'entreront point dans *le lieu de* mon repos.

12. Videte, fratres, ne fortè sit in aliquo vestrûm cor malum incredulitatis, discedendi à Deo vivo;

12. Prenez *donc* garde *aussi, mes* freres, que quelqu'un de vous ne tombe dans un déreglement de cœur & dans une incrédulité qui le sépare du Dieu vivant, *comme ce peuple fut exclus de la terre promise, à cause de la sienne.*

13. sed adhortamini vosmetipsos per singulos dies, donec Hodie cognominatur, ut non obduretur quis ex vobis fallacia peccati.

13. Ainsi exhortez-vous chaque jour les uns les autres: *& encouragez-vous mutuellement à persévérer dans la foi que vous avez embrassée, & à demeurer fortement attachés à Dieu*, pendant que dure ce tems *que l'Ecri-*

ture appelle aujourd'hui, *qui est le tems de notre vie*, de peur que quelqu'un de vous, étant séduit par le péché, ne tombe dans l'endurcissement, *& qu'ainsi il ne soit exclus du repos que nous attendons, & que nous aurons en effet, si nous demeurons fideles à notre vocation.*

14. Car *il est vrai que* nous sommes entrés dans la participation *de la grace* de Jesus-Christ, *& que nous serons faits participans de sa gloire*, pourvû que nous conservions inviolablement jusqu'à la fin le commencement de l'être nouveau qu'il a mis en nous, *demeurant fermes dans la foi qu'il nous a annoncée, & dans la justice qu'il nous a communiquée; & y persévérant,*

14. Participes enim Christi effecti sumus: si tamen initium substantiæ ejus usque ad finem firmum retineamus.

15. pendant *tout le tems* que l'on nous dit: Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez par vos cœurs, comme il arriva, au lieu appellé contradiction, *à ceux qui étoient sortis d'Egypte.*

15. Dum dicitur: Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra, quemadmodum in illa exacerbatione.

16. Car qui sont ceux qui, l'ayant entendue, *cette voix*, irriterent *Dieu* par leurs contradictions, *leurs désobéissances & leurs murmures*? Cela n'arriva-t-il pas à tous ceux que Moyse avoit fait sortir de l'Egypte?

16. Quidam enim audientes exacerbaverunt, sed non universi qui profecti sunt ex Ægypto per Moysen.

17. Et qui sont ceux que Dieu supporta avec peine *& avec dégoût* durant quarante ans, sinon ceux qui avoient péché, dont les corps demeurerent étendus dans le désert?

17. Quibus autem infensus est quadraginta annis? Nonne illis, qui peccaverunt, quorum cadavera prostrata sunt in deserto?

18. Et *enfin* qui sont ceux à qui Dieu jura qu'ils n'entreroient jamais dans son repos, sinon ceux qui n'obéirent pas à sa parole?

18. Quibus autem juravit non introire in requiem ipsius, nisi illis, qui increduli fuerunt?

19. En effet, nous voyons qu'ils n'y pûrent entrer, à cause de leur incrédulité, *& qu'ils moururent presque tous dans le désert.*

19. Et videmus, quia non potuerunt introire propter incredulitatem.

CHAPITRE IV.

§. I. *Entrer dans le sabbat spirituel, & se reposer en Dieu.*

1. Timeamus ergo ne fortè relicta pollicitatione introeundi in requiem ejus, existimetur aliquis ex vobis deesse,

1. CRaignons donc *aussi nous*, que négligeant la promesse qui nous est faite d'entrer dans le repos de Dieu, *dont celui de la terre promise n'étoit que l'ombre & la figure*, il n'y ait quelqu'un d'entre nous qui en soit exclus.

2. etenim & nobis nuntiatum est, quemadmodum & illis: sed non profuit illis sermo auditus, non admistus fidei ex iis qui audierunt.

2. Car on nous l'a annoncée aussi-bien qu'à eux, *cette promesse:* mais la parole qu'ils oüirent ne leur servit de rien, n'étant pas accompagnée de la foi dans ceux qui l'avoient entendue.

3. Ingrediemur enim in requiem, qui credidimus: quemadmodum dixit: Sicut juravi in ira mea: Si introibunt in requiem meam: & quidem operibus ab institutione mundi perfectis.

3. Pour nous qui avons cru *à cette divine parole, elle nous sera utile;* & nous entrerons dans ce repos, *dont les incrédules seront exclus*, selon qu'il est dit: J'ai juré, dans ma colere, qu'ils n'entreront point dans mon repos. *Or ce repos, dont Dieu parle en cet endroit, est le même que celui dans lequel il est entré*; après avoir achevé ses ouvrages dans la création du monde.

4. Dixit enim in quodam loco de die septima sic: Et requievit Deus die septimâ ab omnibus operibus suis.

4. Car l'Ecriture, parlant du septieme jour, dit en quelque endroit: Dieu se reposa le septieme jour, après avoir achevé toutes ses œuvres.

4. Et in isto rursùm: Si introibunt in requiem meam.

5. Et il est dit encore ici: Ils n'entreront point dans mon repos. *Et ainsi ce repos, dans lequel les incrédules n'entreront point, étant appellé le repos de Dieu, est sans doute celui dans lequel il est entré lui-même, après avoir achevé toutes ses œuvres.*

6. Quoniam ergo superest introire quosdam in illam, & ii, quibus prioribus annuntiatum est, non introierunt propter incredulitatem:

6. Puis donc qu'il faut que quelques-uns y entrent, & que ceux à qui la parole en fut premierement portée n'y sont point entrés à cause de leur incrédulité, *il s'ensuit que nous y entrerons, nous qui avons cru à la parole qui nous a été annoncée. Je dis qu'ils n'y sont*

point entrés, parce que le repos que les Israélites ont trouvé dans la terre promise n'est pas celui dont nous parlons,

7. *puisque* Dieu détermine encore un jour particulier, *qu'il appelle* aujourd'hui, en disant, tant de tems après *l'entrée des Juifs dans la Palestine*, par *la bouche de* David, ainsi que je viens de dire: Aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, *de peur d'être exclus de ce repos qui vous est offert. Ce qui fait voir qu'il y a encore aujourd'hui un repos que Dieu nous propose, & qui est bien différent de celui que les Juifs ont trouvé dans la terre promise.*

7. iterùm terminat diem quemdam, Hodie, in David dicendo, post tantum temporis, sicut suprà dictum est: Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra.

8. Car si Josué les avoit établis dans ce repos, *en les mettant en possession de cette terre*, l'Écriture n'auroit jamais parlé d'un autre jour postérieur, *dans lequel elle nous exhorte à ne pas endurcir nos cœurs, de peur d'être exclus du repos de Dieu.*

8. Nam si eis Jesus requiem præstitisset, nunquam de alia loqueretur, posthac, die:

9. Ainsi il reste un *autre* sabbat *& un autre repos qui est réservé* au *vrai* peuple de Dieu, *dont le peuple Juif n'étoit que la figure; c'est-à-dire, aux Chrétiens, qui doivent se reposer après les travaux de cette vie, comme Dieu s'est reposé lui-même après l'ouvrage de six jours.*

9. itaque relinquitur sabbatismus populo Dei:

10. Car celui qui est entré dans le repos de Dieu se repose aussi lui-même, en cessant de travailler, comme Dieu *s'est reposé* après ses ouvrages.

10. Qui enim ingressus est in requiem ejus: etiam ipse requievit ab operibus suis, sicut à suis Deus.

11. Efforçons-nous donc d'entrer dans ce *bienheureux* repos, *par notre attachement à la foi, & notre fidélité à Jesus-Christ*, de peur que quelqu'un ne tombe dans une désobéissance semblable à celle des incrédules, *qui lui en interdise l'entrée, & qui attire sur lui la juste vengeance de Dieu, qui ne manquera pas de punir séverement l'abus & le mépris qu'on aura fait de sa parole. Et cette divine parole saura bien elle-même se venger des injures qu'on lui aura faites, & les infidélités les plus secretes ne lui échaperont pas.*

11. Festinemus ergo ingredi in illam requiem: ut ne in idipsum quis incidat incredulitatis exemplum.

§. II. *Parole de Dieu efficace & pénétrante. Jesus-Christ tenté sans péché. Thrône de grace. Confiance.*

12. Vivus est enim sermo Dei, & efficax, & penetrabilior omni gladio ancipiti: & pertingens usque ad divisionem animæ ac spiritûs, compagum quoque ac medullarum, & discretor cogitationum & intentionum cordis.

12. Car la parole de Dieu est vivante & efficace, & elle perce plus qu'une épée à deux tranchans : elle entre & pénetre jusques dans les replis de l'ame & de l'esprit, jusques dans les jointures & dans les mouelles; & elle démêle les pensées & les mouvemens du cœur.

13. Et non est ulla creatura invisibilis in conspectu ejus: omnia autem nuda & aperta sunt oculis ejus, ad quem nobis sermo.

13. Nulle créature ne lui est cachée; car tout est à nud & à découvert devant les yeux de celui dont nous parlons, *c'est-à-dire, de Jesus-Christ, qui est la parole substantielle du Pere, son Verbe eternel, & en mêmetems l'Apôtre & le Pontife de la religion que nous professons.*

14. Habentes ergo pontificem magnum, qui penetravit cœlos, Jesum Filium Dei: teneamus confessionem.

14. Ayant donc pour grand Pontife Jesus Fils de Dieu, qui est monté au plus haut des cieux, demeurons fermes dans la foi *qu'il nous a annoncée*, & dont nous avons fait profession. *Et si nous avons été assez malheureux pour tomber dans quelque infidélité à son égard, relevons-nous au plutôt, & retournons à lui avec confiance, étant persuadés qu'il aura pitié de nous, & nous fera miséricorde.*

15. Non enim habemus pontificem, qui non possit compati infirmitatibus nostris; tentatum autem per omnia pro similitudine absque peccato.

15. Car le Pontife que nous avons n'est pas tel qu il ne puisse compatir à nos foiblesses : mais il a éprouvé comme nous toutes sortes de tentations, hormis le péché.

16. Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ: ut misericordiam consequamur, & gratiam inveniamus in auxilio opportuno.

16. Allons donc nous présenter avec confiance devant le throne de sa grace, afin d'y recevoir miséricorde, & d'y trouver le secours de sa grace dans nos besoins.

CHAPITRE

CHAPITRE V.

§. I. *Pontife compatissant & appellé de Dieu. Jesus a prié & crié avec larmes. Il a appris l'obéissance en souffrant.*

1. *Je dis que le Pontife que nous avons n'est pas tel qu'il ne puisse compatir à nos foiblesses:* car *comme* tout Pontife est pris d'entre les hommes, & est établi pour les hommes, en ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'il offre des dons & des sacrifices pour les péchés,

2. & qu'il puisse être touché de compassion pour ceux qui pechent par ignorance & par erreur, comme étant lui-même environné de foiblesse;

3. (& c'est ce qui l'oblige d'offrir pour lui-même, aussi-bien que pour le peuple, *les sacrifices destinés* pour *expier* les péchés:

4. & nul ne s'attribue à soi-même cet honneur; mais il faut y être appellé de Dieu comme Aaron:)

5. ainsi *Jesus*-Christ *notre souverain Pontife a toutes ces qualités: Car, pour commencer par la derniere, il est certain qu'il* ne s'est point élevé de lui-même à la dignité de souverain Pontife; mais *il l'a reçûe de* celui qui lui a dit: Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui:

6. comme il lui a dit dans un autre endroit: Vous êtes le Prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisedec. *De plus il a été environné de foiblesse & d'infirmité, assujetti à la nécessité de mourir, & à l'obligation de prier lui-même.*

7. Aussi *voyons-nous que*, durant les jours de sa chair, ayant offert, avec un grand cri & avec larmes, ses prieres & ses supplications à celui qui le pouvoit tirer de la mort, il a été exaucé, à cause de son humble respect *pour son Pere. Enfin il est devenu*

1. Omnis namque Pontifex ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona, & sacrificia pro peccatis:

2. qui condolere possit iis, qui ignorant, & errant: quoniam & ipse circumdatus est infirmitate:

3. & propterea debet, quemadmodum pro populo, ita etiam & pro semetipso offerre pro peccatis.

4. Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo, tanquam Aaron:

5. sic & Christus non semetipsum clarificavit ut pontifex fieret: sed qui locutus est ad eum: Filius meus es tu, ego hodie genui te.

6. Quemadmodum & in alio loco dicit: Tu es sacerdos in æternum, secundùm ordinem Melchisedech.

7. Qui in diebus carnis suæ, preces supplicationesque ad eum, qui possit illum salvum facere à morte, cum clamore valido & lacrymis offerens exauditus est pro sua reverentia.

un Pontife compatissant à nos miseres par ses propres souffrances.

8. Et quidem cùm esset Filius Dei, didicit ex iis, quæ passus est, obedientiam:

8. Car, quoiqu'il fût le Fils de Dieu, il a appris *ce que coûtoit* l'obéissance, par tout ce qu'il a souffert *pour obéir à son Pere.*

9. & consummatus, factus est omnibus obtemperantibus sibi, causa salutis æternæ;

9. Et étant entré dans la consommation *de sa gloire, par la perfection de son obéissance, qui a été jusqu'à la mort, & à la mort de la croix*, il est devenu l'auteur du salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent,

10. appellatus à Deo pontifex juxta ordinem Melchisedech.

10. Dieu l'ayant déclaré Pontife, selon l'ordre de Melchisedec.

§. II. *Lait. Nourriture solide. Habitude dans la vertu. Discernement du bien & du mal.*

11. De quo nobis grandis sermo, & ininterpretabilis ad dicendum: quoniam imbecilles facti estis ad audiendum.

11. Sur quoi nous aurions beaucoup de choses à dire, mais qu'il est difficile de *vous* bien expliquer, à cause que vous vous êtes rendus peu capables de les entendre.

12. Etenim cùm deberetis magistri esse propter tempus: rursum indigetis ut vos doceamini quæ sint elementa exordii sermonum Dei: & facti estis quibus lacte opus sit, non solido cibo:

12. Car au lieu que depuis le tems qu'on vous instruit, vous devriez déjà être maîtres, vous auriez encore besoin qu'on vous apprît les premiers élémens par où on commence à expliquer la parole de Dieu: & vous êtes devenus comme des personnes à qui on ne devroit donner que du lait, & non une nourriture solide.

13. omnis enim, qui lactis est particeps, expers est sermonis justitiæ: parvulus enim est.

13. Or quiconque n'est nourri que de lait est incapable d'entendre les discours de la *parfaite* justice, comme étant encore enfant.

14. Perfectorum autem est solidus cibus; eorum, qui pro consuetudine exercitatos habent sensus ad discretionem boni ac mali.

14. Mais la nourriture solide, *& la connoissance des grands mysteres de la religion* est pour les parfaits, pour ceux dont l'esprit par une *sainte* habitude & un long exercice, s'est accoûtumé à discerner le bien & le mal.

CHAPITRE VI.

§. I. *Chûte effroyable après le baptême. Jesus-Christ crucifié de nouveau. Terre stérile réservée au feu.*

1. QUittant donc, *en faveur de ces parfaits,* les instructions que l'on donne à ceux qui ne font que commencer à croire en *Jesus-Christ*, passons à ce qui est de plus parfait, sans nous arrêter à établir de nouveau *ce qui n'est que* le fondement *de la religion, comme est* la pénitence des œuvres mortes *ou des péchés commis avant le baptême*, la foi en Dieu,

2. & ce qu'on enseigne touchant les *différentes sortes de* baptêmes, l'imposition des mains, la résurrection des morts, & le jugement éternel.

3. C'est aussi ce que nous ferons, si Dieu le permet. *En effet il seroit inutile de nous arrêter à vous instruire de ces premiers principes de la religion chrétienne, comme si nous voulions vous disposer de nouveau à recevoir la grace du baptême : On ne la reçoit qu'une fois ; & on ne la recouvre qu'une fois ; & on ne la recouvre plus, si on est ensuite assez malheureux pour la perdre.*

4. Car il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés *de la lumiere de la foi dans le sacrement de baptême*, qui ont goûté le don du ciel *dans l'Eucharistie*, qui ont été participans du saint Esprit *dans la confirmation*,

5. qui se sont nourris de la sainte parole de Dieu, & *de l'espérance* des grandeurs du siecle à venir,

6. & qui après cela sont tombés *dans l'apostasie, ou dans quelqu'autre péché mortel ; il est impossible, dis-je,* qu'ils se renouvellent par la pénitence *d'un second baptême, & qu'ils recouvrent par ce sacrement cette nouveauté de*

1. Quapropter intermittentes inchoationis Christi sermonem, ad perfectiora feramur, non rursum jacientes fundamentum pœnitentiæ ab operibus mortuis, & fidei ad Deum;

2. baptismatum doctrinæ, impositionis quoque manuum, ac resurrectionis mortuorum & judicii æterni.

3. Et hoc faciemus, si quidem permiserit Deus.

4. Impossibile est enim, eos qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cœleste, & participes facti sunt Spiritûs sancti,

5. gustaverunt nihilominus bonum Dei verbum; virtutesque sæculi venturi,

6. & prolapsi sunt; rursus renovari ad pœnitentiam, rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei, & ostentui habentes.

vie qu'ils y avoient reçûe; parce que *le baptême étant une parfaite image de la mort & de la résurrection de Jesus-Christ, il ne peut être donné qu'une fois, comme Jesus-Christ n'est mort & ressuscité qu'une fois; & il faudroit pour le réitérer, que Jesus-Christ mourût de nouveau: En sorte qu'on peut dire de ceux qui en perdent la grace par leurs crimes, qu'autant qu'ils peuvent* ils crucifient de nouveau en eux-mêmes le fils de Dieu, & l'exposent encore à l'ignominie *de la croix, puisqu'ils le mettent dans la nécessité de subir une seconde fois ce honteux supplice, pour leur donner cette premiere innocence qu'il leur avoit communiquée, & qu'ils perdent ainsi par leurs péchés. Mais comme Jesus-Christ ne peut plus mourir, ils ne peuvent plus aussi la recouvrer dans le sacrement du baptême. Et ainsi, s'ils n'ont recours au baptême laborieux de la pénitence, ils n'ont à attendre que la malédiction de Dieu, & le feu de l'enfer, pour les punir de leur ingratitude, & du mauvais usage qu'ils ont fait de la grace qu'ils ont reçûe.*

7. Terra enim sæpè venientem super se bibens imbrem, & generans herbam opportunam illis à quibus colitur; accipit benedictionem à Deo.

8. Proferens autem spinas ac tribulos, reproba est, & maledicto proxima: cujus consummatio in combustionem.

7. Car lorsqu'une terre étant souvent abreuvée des eaux de la pluie qui y tombe, produit des herbages propres à ceux qui la cultivent, elle reçoit la bénédiction de Dieu:

8. Mais quand elle *ne* produit *que* des ronces & des épines, elle est en aversion *à son maître;* elle est menacée de sa malédiction; & à la fin il y met le feu.

§. II. *Fuir la paresse. S'appuyer sur l'immobilité de la parole de Dieu. Espérance, anchre de l'ame.*

9. Confidimus autem de vobis, dilectissimi, meliora, & viciniora saluti: tametsi ita loquimur.

10. Non enim injustus Deus, ut obliviscatur operis vestri, & dilectionis quam ostendistis in nomine ipsius, qui ministrastis sanctis & ministratis.

9. Or nous avons une meilleure opinion de vous & de votre salut, mes chers freres, quoique nous parlions de cette sorte.

10. Car Dieu n'est pas injuste, pour oublier vos bonnes œuvres, & la charité que vous avez témoignée par les assistances que vous avez rendues en son nom, & que vous rendez encore aux saints.

11. Mais *nous vous parlons ainsi, parce que* nous souhaitons que chacun de vous fasse paroître jusqu'à la fin le même zele, afin que votre espérance soit accomplie;

11. Cupimus autem unumquemque vestrum eandem ostentare sollicitudinem ad expletionem spei usque in finem:

12. & que *cette vertu croissant en vous de plus en plus, & vous inspirant tous les jours une nouvelle ferveur*, vous ne soyez pas lents & paresseux; mais que vous vous rendiez les imitateurs de ceux qui, par leur foi & leur patience, sont devenus les héritiers des promesses *que Dieu avoit faites à Abraham, & qu'il avoit confirmées, en jurant par lui-même.*

12. ut non segnes efficiamini, verùm imitatores eorum, qui fide & patientia hereditabunt promissiones.

13. Car Dieu, dans la promesse qu'il fit à Abraham, n'ayant point de plus grand que lui par qui il pût jurer, jura par lui-même;

13. Abrahæ namque promittens Deus, quoniam neminem habuit, per quem juraret, majorem juravit per semetipsum,

14. & lui dit ensuite: Assûrez-vous que je vous comblerai de bénédictions, & que je multiplierai *beaucoup votre race.*

14. dicens: Nisi benedicens benedicam te, & multiplicans multiplicabo te.

15. Et ainsi *ce patriarche* ayant attendu avec une longue patience, il a *enfin* obtenu *l'effet de cette* promesse *que Dieu lui avoit faite, & qu'il avoit confirmée par serment, pour la rendre plus certaine.*

15. Et sic longanimiter ferens, adeptus est repromissionem.

16. Car comme les hommes jurent par celui qui est plus grand qu'eux, & que le serment est la plus grande assûrance qu'ils puissent donner pour terminer tous leurs différends,

16. Homines enim per majorem sui jurant, & omnis controversiæ eorum finis, ad confirmationem, est juramentum.

17. Dieu voulant aussi faire voir avec plus de certitude, aux héritiers de la promesse, la fermeté immuable de sa résolution, a ajoûté le serment à *sa parole;*

17. In quo abundantius volens Deus ostendere pollicitationis heredibus immobilitatem consilii sui, interposuit jusjurandum:

18. afin qu'étant appuyés sur ces deux choses inébranlables, *la parole & le serment de Dieu*, par lesquelles il est impossible que Dieu nous trompe, nous ayions une puissante consolation, nous qui avons mis notre refuge dans la recherche & l'acquisition des biens *éternels & invisibles*, qui nous sont proposés par l'espérance,

18. ut per duas res immobiles, quibus impossibile est mentiri Deum, fortissimum solatium habeamus, qui confugimus ad tenendam propositam spem:

19. laquelle sert à notre ame comme d'une

19. quam sicut anchoram

habemus animæ tutam ac firmam, & incedentem usque ad interiora velaminis:

anchre ferme & assûrée, *qui la rend inébranlable au milieu des troubles & des agitations de de cette vie*, & qui pénetre jusqu'au *vrai sanctuaire qui est au*-dedans du voile, *c'est-à-dire, jusqu'au sein de Dieu, où elle nous tient attachés*,

20. ubi præcursor pro nobis introivit Jesus, secundùm ordinem Melchisedech pontifex factus in æternum.

20. & où Jesus, *comme notre* précurseur, est entré *le premier*, pour nous *preparer le lieu de notre repos éternel, & pour s'y offrir éternellement en sacrifice pour nous*, ayant été établi Pontife éternel selon l'ordre de Melchisedech, *dont le sacerdoce est éternel.*

CHAPITRE VII.

§. I. *Sacerdoce de Jesus-Christ figuré par Melchisedech, plus grand que celui d'Aaron. Loi ancienne impuissante & abolie.*

1. Hic enim Melchisedech, rex Salem sacerdos, Dei summi, qui obviavit Abrahæ regresso à cæde regum, & benedixit ei:

1. CAr ce Melchisedech roi de Salem, & prêtre du Dieu très-haut, qui vint au-devant d'Abraham, lorsqu'il retournoit de la défaite des rois, *dont il est parlé dans la Genese*, & qui le bénit,

2. cui & decimas omnium divisit Abraham: primùm quidem qui interpretatur rex justitiæ: deinde autem & rex Salem, quod est, rex pacis,

2. auquel aussi Abraham donna la dîme de tout ce qu'il avoit pris *sur ces rois vaincus;* qui s'appelle, selon l'interprétation de son nom, premierement, roi de justice, puis roi de Salem, c'est-à-dire, roi de paix;

3. sine patre, sine matre, sine genealogia, neque initium dierum, neque finem vitæ habens, assimilatus autem Filio Dei, manet sacerdos in perpetuum.

3. *qui est représenté dans l'Ecriture* sans pere, sans mere, sans généalogie; qui n'a, *dans la même Ecriture*, ni commencement, ni fin de sa vie, étant aussi l'image du Fils de Dieu, demeure prêtre pour toûjours.

4. Intuemini autem quantus sit hic, qui & decimas dedit de præcipuis Abraham patriarcha.

4. Considérez donc combien grand il devoit être, puisque le patriarche même Abraham lui donna la dîme de ses dépouilles.

5. Et quidem de filiis Levi sacerdotium accipientes, mandatum habent decimas sumere à populo secundùm legem, id est, à fratribus suis: quamquam & ipsi exierint de lumbis Abrahæ.

5. Il est vrai que ceux qui, étant de la race de Lévi, entrent dans le sacerdoce, ont droit selon la loi de prendre la dîme du peuple, c'est-à-dire, de leurs freres; quoique ceux-ci soient sortis d'Abraham aussi-bien qu'eux.

6. Mais *c'est en cela même que paroît davantage la grandeur de* celui *dont nous parlons; & c'est ce qui montre clairement combien il est au-dessus des Lévites. Car ce Melchisedech*, qui n'a point de place dans leur généalogie, *& qui n'est point de leur tribu*, a pris *néanmoins* la dîme d'Abraham, & a béni celui à qui les promesses ont été faites.

6. Cujus autem generatio non annumeratur in eis, decimas sumpsit ab Abraham, & hunc qui habebat repromissiones benedixit.

7. Or il est sans doute que celui qui reçoit la bénédiction est inférieur à celui qui la donne: *& ainsi Abraham est inférieur à Melchisedech; & par conséquent, Melchisedech est fort au-dessus des Lévites.*

7. Sine ulla autem contradictione, quod minus est, à meliore, benedicitur.

8. Aussi *voyons-nous que*, dans la loi ceux qui reçoivent la dîme *de leurs freres*, sont des hommes mortels: Mais celui qui la reçoit ici *d'Abraham*, n'est représenté *que* comme *toûjours* vivant.

8. Et hic quidem, decimas morientes homines accipiunt: ibi autem contestatur, quia vivit.

9. Et *de plus*, Lévi, qui reçoit la dîme des autres, l'a payée lui-même, pour le dire ainsi, dans la personne d'Abraham;

9. Et [ut ita dictum sit] per Abraham, & Levi, qui decimas accepit, decimatus est:

10. puisqu'il étoit encore dans Abraham son ayeul, lorsque Melchisedech vint au-devant de ce patriarche. *Toutes ces circonstances relevent admirablement Melchisedech & son sacerdoce; & font voir en même-tems que Jesus-Christ dont Melchisedech n'étoit que la figure, est infiniment au-dessus d'Abraham; & que son sacerdoce est infiniment au-dessus de celui des Lévites, qui sans doute ne pouvoit conduire les hommes à une justice aussi parfaite.*

10. adhuc enim in lumbis patris erat, quando obviavit ei Melchisedech.

11. Car si le sacerdoce de Lévi, sous lequel le peuple a reçû la loi, avoit pû rendre les hommes justes *& aussi* parfaits, qu'étoit-il besoin qu'il se levât un autre prêtre, qui fût appellé prêtre selon l'ordre de Melchisedec, & non pas selon l'ordre d'Aaron? *Cependant nous voyons que Dieu a établi un autre prêtre, qui est selon l'ordre de Melchisedech; que le sacerdoce de Lévi selon l'ordre d'Aaron a été aboli: & que la loi par conséquent a été aussi chan-*

11. Si ergo consummatio per sacerdotium Leviticum erat [populus enim sub ipso legem accepit] quid adhuc necessarium fuit, secundùm ordinem Melchisedech alium surgere sacerdotem, & non secundùm ordinem Aaron dici?

gée, en même-tems que le sacerdoce de Jesus-Christ, qui est ce prêtre selon l'ordre de Melchisedech, a été établi.

12. Translato enim sacerdotio, necesse est ut & legis translatio fiat.

12. Car le sacerdoce étant changé, il faut nécessairement que la loi soit aussi changée. *Or il est certain que le sacerdoce est changé, & qu'il est sorti de la tribu de Levi ;*

13. In quo enim hæc dicuntur, de alia tribu est, de qua nullus altari præsto fuit.

13. car celui dont ces choses ont été prédites, *& à qui il a été dit : Vous êtes prêtre selon l'ordre de Melchisedech ;* est d'une autre tribu, dont nul n'a jamais servi à l'autel ;

14. Manifestum est enim quòd ex Juda ortus sit Dominus noster : in qua tribu nihil de sacerdotibus Moyses locutus est.

14. puisqu'il est certain que notre Seigneur est sorti de Juda, qui est une tribu à laquel Moyse n'a jamais attribué le sacerdoce.

15. Et ampliùs adhuc manifestum est ; si secundùm similitudinem Melchisedech exurgat alius sacerdos,

15. Et ce changement *du sacerdoce lévitique* paroît encore plus clairement, en ce qu'il se leve un autre prêtre selon l'ordre de Melchisedech,

16. qui non secundùm legem mandati carnalis factus est, sed secundùm virtutem vitæ insolubilis.

16. qui n'est point établi par la loi d'une ordonnance, *ou d'une succession* charnelle, *comme celui d'Aaron, qui passe du pere aux enfans,* mais par la puissance de sa vie immortelle, *qui fait qu'il ne succede à personne, & que personne ne lui succede, demeurant prêtre pour toûjours,*

17. Contestatur enim : Quoniam tu es sacerdos in æternum, secundùm ordinem Melchisedec.

17. ainsi que l'Ecriture le déclare par ces mots : Vous êtes le prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisedech.

18. Reprobatio quidem fit præcedentis mandati, propter infirmitatem ejus, & inutilitatem :

18. *Il est* donc *vrai que le sacerdoce est changé, & que* la premiere loi est abolie, à cause de sa foiblesse & de son inutilité,

19. nihil enim ad perfectum adduxit lex, introductio verò melioris spei, per quam proximamus ad Deum.

19. parce que la loi n'a rien conduit à la perfection. Mais aussi une meilleure espérance, par laquelle nous nous approchons de Dieu, a été substituée en sa place, *par le sacerdoce de Jesus-Christ, qui nous donnant, par l'abondance de sa grace, un accès libre & plus facile auprès du pere, nous montre clairement combien il est au-dessus du sacerdoce de la loi.*

§. II.

§. II. *Jesus-Christ, pontife saint & parfait, s'offrant lui-même, toûjours vivant & intercédant pour nous.*

20. Et de plus, ce sacerdoce *de Jesus-Christ a encore cet avantage sur celui de la loi, qu'il* n'a pas été établi sans serment.

21. Car au lieu que les autres prêtres ont été établis sans serment, celui-ci l'a été avec serment; Dieu lui ayant dit, *en jurant par lui-même: Vous êtes le prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisedech. C'est ce que nous apprenons de David, qui dit, en parlant de Jesus-Christ:* Le Seigneur a juré; & son serment demeurera immuable: Vous êtes le prêtre éternel, *selon l'ordre de Melchisedech:*

22. tant il est vrai que l'alliance, dont Jesus est médiateur, est plus parfaite que la premiere.

23. Aussi y a-t-il eu autrefois successivement plusieurs prêtres, parce que la mort les empêchoit de l'être toûjours:

24. Mais comme celui-ci demeure éternellement, il possede un sacerdoce qui est éternel.

25. C'est pourquoi il peut toûjours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise, étant toûjours vivant pour intercéder pour nous. *Or nous avions besoin d'un tel prêtre pour nous réconcilier à Dieu, & pour nous sanctifier:*

26. car il étoit bien raisonnable, *& il falloit absolument pour cela* que nous eussions un pontife comme celui-ci, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, & plus élevé que les cieux,

27. qui ne fût point obligé, comme les autres pontifes, d'offrir tous les jours des victimes, premierement pour ses propres péchés, & ensuite pour ceux du peuple, l'ayant fait une fois en s'offrant lui-même. *Toutes ces excellentes qualités, qui se trouvent*

20. Et quantum est non sine jurejurando (alii quidem sine jurejurando sacerdotes facti sunt;

21. hic autem cum jurejurando per eum, qui dixit ad illum: Juravit Dominus, & non pœnitebit eum: tu es sacerdos in æternum.

22. In tantum melioris testamenti sponsor factus est Jesus.

23. Et alii quidem plures facti sunt sacerdotes, idcirco quòd morte prohiberentur permanere:

24. hic autem eò quòd maneat in æternum, sempiternum habet sacerdotium.

25. Unde & salvare in perpetuum potest accedentes per semetipsum ad Deum: semper vivens ad interpellandum pro nobis.

26. Talis enim decebat ut nobis esset pontifex, sanctus, innocens, impollutus, segregatus à peccatoribus, & excelsior cœlis factus:

27. qui non habet necessitatem quotidie, quemadmodum sacerdotes, prius pro suis delictis hostias offerre, deinde pro populi: hoc enim fecit semel, seipsum offerendo.

réunies en Jesus-Christ notre souverain pontife, font voir d'une maniere admirable la différence qu'il y a entre les prêtres de la loi ancienne, & celui de la nouvelle alliance.

28. Lex enim homines constituit sacerdotes infirmitatem habentes: sermo autem jurisjurandi, qui post legem est, Filium in æternum perfectum.

28. Car la loi établit pour pontifes des hommes pleins de foiblesses: mais la parole *de Dieu*, confirmée par le serment qu'il a fait depuis la loi, établit pour pontife le Fils, qui est saint *&* parfait pour jamais.

CHAPITRE VIII.

§. I. *Jesus-Christ assis dans le ciel, ministre du vrai tabernacle, médiateur d'une nouvelle alliance.*

1. Capitulum autem super ea quæ dicuntur: Talem habemus Pontificem, qui consedit in dextera sedis magnitudinis in cœlis,

1. Tout ce que nous venons de dire se réduit à ceci: Que le pontife que nous avons est si grand, qu'il est assis dans le ciel à la droite du thrône de la *souveraine* majesté *de Dieu*,

2. sanctorum minister & tabernaculi veri, quod fixit Dominus, & non homo.

2. étant le ministre du sanctuaire *céleste*, & de ce véritable tabernacle que Dieu a dressé, & non pas un homme, *bien différent par conséquent de celui dans lequel entrent les prêtres de la loi, qui a été dressé par Moyse, & qui n'est que l'ombre & la figure de celui-ci, dans lequel Jesus-Christ exerce les fonctions de son ministere, & dans lequel il offre des dons & des sacrifices.*

3. Omnis enim pontifex ad offerendum munera, & hostias constituitur: unde necesse est, & hunc habere aliquid, quod offerat:

3. Car tout pontife est établi pour offrir des dons & des victimes. C'est pourquoi il est nécessaire que celui-ci ait aussi quelque chose qu'il puisse offrir. *Mais ce quelque chose est sans doute bien différent des victimes de la loi:*

4. si ergo esset super terram, nec esset sacerdos: cùm essent qui offerrent secundùm legem munera,

4. Car si c'étoit *quelqu'une des choses qui sont* sur la terre, *& qu'on offre dans les sacrifices de la loi*, il n'auroit point du tout été prêtre, y en ayant déja d'établis pour offrir des dons selon la loi,

5. qui exemplari & umbræ

5. *&* qui exercent *en effet* le culte *prescrit*

par la loi, qui consiste en *des cérémonies & des sacrifices qui ne sont que* des figures & des ombres des choses du ciel, ainsi qu'il *paroît par ce qui* fut dit à Moyse, lorsqu'il devoit dresser le tabernacle, *où l'arche d'alliance devoit reposer :* Ayez soin de faire tout selon le modele qui vous en a été montré sur la montagne.

deserviunt cœlestium. Sicut responsum est Moysi, cùm consummaret tabernaculum: Vide [inquit] omnia facito secundùm exemplar, quod tibi ostensum est in monte :

6. Mais, *quant à notre souverain Pontife*, il a obtenu une sacrificature d'autant plus excellente, qu'il est le médiateur d'une meilleure alliance, & qui est établie sur de meilleures promesses *que la premiere, qui ne promettoit principalement que les biens de la terre pour récompenser ceux qui en garderoient fidelement toutes les conditions ; au lieu que la nouvelle alliance en nous détachant des biens d'ici-bas, nous promet les biens du ciel, & la possession de Dieu-même, pour récompense de notre fidélité. C'est ainsi que la loi ne conduisoit à rien de parfait, & que la premiere alliance étoit imparfaite.*

6. nunc autem melius sortitus est ministerium, quantò & melioris testamenti mediator est, quod in melioribus repromissionibus sancitum est.

§. II. *Loi nouvelle, écrite, non sur des tables de pierre, mais dans le cœur.*

7. Car s'il n'y avoit rien eu de défectueux à la premiere alliance, il n'y auroit pas eu lieu d'y en substituer une seconde.

7. Nam si illud prius culpa vacasset : non utique secundi locus inquireretur.

8. Et cependant Dieu parle ainsi, en blâmant ceux à qui la premiere avoit été donnée : Il viendra un tems, dit le Seigneur, auquel je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël & la maison de Juda,

8. Vituperans enim eos dicit : Ecce dies venient, dicit Dominus : & consummabo super domum Israel, & super domum Juda, testamentum novum ;

9. non selon l'alliance que j'ai faite avec leurs peres, au jour que je les pris par la main pour les faire sortir de l'Egypte, parce qu'ils ne sont point demeurés dans cette alliance que j'avois faite avec eux : Et c'est pourquoi je les ai méprisés, dit le Seigneur, *& je les ai rejettés.*

9. non secundùm testamentum quod feci patribus eorum, in die qua apprehendi manum eorum ut educerem illos de terra Ægypti, quoniam ipsi non permanserunt in testamento meo, & ego neglexi eos, dicit Dominus.

10. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après que ce tems-là sera

10. Quia hoc est testamentum, quod disponam domui

Israel post dies illos, dicit Dominus: Dabo leges meas in mentem eorum, & in corde eorum superscribam eas: & ero eis in Deum, & ipse erunt mihi in populum:

venu, dit le Seigneur: J'imprimerai mes lois dans leur esprit, & je les écrirai dans leur cœur; & je serai leur Dieu, & ils seront mon peuple;

11. & non docebit unusquisque proximum suum, & unusquisque fratrem suum, dicens: Cognosce Dominum, quoniam omnes scient me à minore usque ad majorem eorum:

11. & chacun d'eux n'aura plus besoin d'enseigner son prochain & son frere, en disant; Connoissez le Seigneur; parce que tous me connoîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand:

12. quia propitius ero iniquitatibus eorum, & peccatorum eorum jam non memorabor.

12. Car, *non-seulement* je leur pardonnerai leurs iniquités, & je ne me souviendrai plus de leurs péchés, *mais je répandrai sur eux tous mon Esprit, qui leur enseignera toute vérité.*

13. Dicendo autem novum, veteravit prius. Quod autem antiquatur & senescit, prope interitum est.

13. *Remarquez qu'*en appellant *cette alliance* une alliance nouvelle, il a montré que la premiere se passoit *&* vieillissoit. Or ce qui se passe & vieillit est proche de sa fin; *& ainsi la premiere alliance a dû finir, selon le témoignage même de l'Ecriture, & faire place à la seconde, qui est infiniment plus parfaite. Pour en être convaincu, il ne faut que les comparer ensemble.*

CHAPITRE IX.

§. I. *Pontife ancien, figure du nouveau. Jesus entré dans le sanctuaire. Vertu de son sang.*

1. Habuit quidem & prius justificationes culturæ, & Sanctum sæculare.

1. LA premiere *alliance* a eu des lois *&* des reglemens touchant le culte de Dieu, & un sanctuaire terrestre *& matériel.*

2. Tabernaculum enim factum est primum, in quo erant candelabra & mensa, & propositio panum, quæ dicitur Sancta.

2. Car, dans le tabernacle qui fut dressé *par Moyse*, il y avoit une premiere partie, ou étoit le chandelier *à sept branches*, la table & les pains de proposition, *qu'on mettoit dessus pour être exposés devant le Seigneur:* & cette partie s'appelloit le Saint.

3. Post velamentum autem secundum, tabernaculum, quod dicitur Sancta sanctorum:

3. Après le second voile *qu'on y trouvoit*, étoit le tabernacle, appellé le Saint des Saints,

4. où il y avoit un encensoir d'or, & l'arche de l'alliance toute couverte d'or, dans laquelle étoient une urne d'or pleine de manne, la verge d'Aaron qui avoit fleuri, & les *deux* tables de l'alliance.

4. aureum habens thuribulum, & arcam testamenti circumtectam ex omni parte auro, in qua urna aurea habens manna, & virga Aaron, quæ fronduerat, & tabulæ testamenti,

5. Au-dessus de l'arche, il y avoit des chérubins *pleins* de gloire, qui couvroient le propitiatoire *de leurs ailes. Je pourrois vous expliquer toutes ces figures:* mais ce n'est pas ici le lieu de vous en parler en détail.

5. superque eam erant Cherubim gloriæ obumbrantia propitiatorium: de quibus non est modò dicendum per singula.

6. Or ces choses étant ainsi disposées, les prêtres entroient en tout tems dans le premier tabernacle, lorsqu'ils exerçoient les fonctions de leur ministere.

6. His verò ita compositis in priori quidem tabernaculo semper introibant sacerdotes, sacrificiorum officia consummantes,

7. Mais il n'y avoit que le seul grand pontife qui entrât dans le second, & seulement une fois l'année, non sans y porter du sang qu'il offroit pour ses ignorances & pour celles du peuple:

7. in secundò autem semel in anno solus pontifex, non sine sanguine, quem offert pro sua & populi ignorantia:

8. le saint Esprit nous montrant par-là, que la voie du sanctuaire *céleste, dont ce grand sanctuaire étoit la figure*, n'étoit point découverte, pendant que le premier tabernacle *qui représentoit la loi* subsistoit.

8. hoc significante Spiritu sancto, nondum propalatam esse sanctorum viam, adhuc priore tabernaculo habente statum.

9. Et cela même étoit l'image de ce qui se passoit en ce tems-là, pendant lequel on offroit des dons & des sacrifices, qui ne pouvoient purifier la conscience de ceux qui rendoient à Dieu ce culte, puisqu'ils ne consistoient qu'en des viandes & en des breuvages,

9. Quæ parabola est temporis instantis: juxta quam munera, & hostiæ offeruntur, quæ non possunt juxta conscientiam perfectum facere servientem, solummodo in cibis, & in potibus,

10. en diverses ablutions *extérieures*, & en des cérémonies charnelles, *qui ne pouvoient sanctifier l'ame*, & qui n'avoient été imposées que jusqu'au tems que cette loi seroit corrigée *par une meilleure alliance*.

10. & variis baptismatibus, & justitiis carnis usque ad tempus correctionis impositis;

11. Mais *Jesus*-Christ, le Pontife des biens futurs *& célestes, dont il doit nous mettre en possession*, étant venu dans le monde, *par son Incarnation*, est entré une fois *pour toûjours* dans le sanctuaire *du ciel*, par *sa chair, qui*

11. Christus autem assistens pontifex futurorum bonorum per amplius & perfectius tabernaculum non manufactum, id est, non hujus creationis:

étant le temple où la divinité habite corporellement, est un tabernacle plus grand & plus excellent *que celui de la loi;* qui n'a point été fait *comme lui* par la main des hommes, c'est-à-dire, qui n'a point été formé par la voie commune *&* ordinaire, *mais par l'opération du saint Esprit, dans le sein & du plus pur sang d'une Vierge;*

12. neque per sanguinem hircorum aut vitulorum, sed per proprium sanguinem, introivit semel in Sancta, æternâ redemptione inventâ.

12. & il y est entré, non avec le sang des boucs & des veaux, mais avec son propre sang, *nous* ayant acquis, *par l'effusion de ce sang adorable*, une rédemption éternelle, *& par conséquent bien différente de la pureté que l'on recevoit par les sacrifices de la loi.*

13. Si enim sanguis hircorum & taurorum, & cinis vitulæ aspersus, inquinatos sanctificat ad emundationem carnis:

13. Car si le sang des boucs & des taureaux, & l'aspersion de *l'eau mêlée avec* la cendre d'une genisse, sanctifie ceux qui ont été souillés, en leur donnant une pureté extérieure & charnelle, *qui les rend capables de servir au culte figuratif de la loi;*

14. quantò magis sanguis Christi, qui per Spiritum sanctum semetipsum obtulit immaculatum Deo emundabit conscientiam nostram ab operibus mortuis, ad serviendum Deo viventi?

14. Combien plus le sang de *Jesus*-Christ, qui par le saint Esprit s'est offert lui-même à Dieu comme une victime sans tache, purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes, *& des souillures que nous avons contractées par nos péchés*, pour nous faire rendre un culte *plus parfait* au Dieu vivant.

§. II. *Testament nouveau confirmé par la mort du testateur. Jesus-Christ prêtre & victime.*

15. Et ideo novi Testamenti mediator est; ut morte intercedente, in redemptionem earum prævaricationum, quæ erant sub priori testamento, repromissionem accipiant, qui vocati sunt æternæ hereditatis.

15. C'est pourquoi aussi il est le médiateur du Testament nouveau, afin que, par la mort qu'il a soufferte pour expier les iniquités qui se commettoient sous le premier Testament, ceux qui sont appellés *de Dieu* reçoivent l'héritage éternel qu'il leur a promis, *& qu'ils n'ont pû recevoir qu'après la mort de Jesus-Christ.*

16. Ubi enim testamentum est, mors necesse est intercedat testatoris.

16. Car où il y a un testament, il est nécessaire que la mort du testateur intervienne,

17. Testamentum enim in

17. parce que le testament n'a lieu que

par la mort *du testateur*, n'ayant point de force, tant que le testateur est encore en vie.

mortuis confirmatum est : alioquin nondum valet, dum vivit qui testatus est.

18. C'est pourquoi le premier *Testament* même ne fut confirmé qu'avec le sang.

18. Unde nec primum quidem sine sanguine dedicatum est.

19. Car Moyse ayant récité devant tout le peuple toutes les ordonnances de la loi, prit du sang des veaux & des boucs, avec de l'eau & de la laine teinte en écarlate, & de l'hysope, & en jetta sur le livre même, & sur le peuple,

19. Lecto enim omni mandato legis à Moyse universo populo, accipiens sanguinem vitulorum & hircorum, cum aqua, & lana coccinea, & hyssopo ; ipsum quoque librum & omnem populum aspersit,

20. en disant : C'est *ici* le sang du Testament que Dieu a fait en votre faveur.

20. dicens : Hic sanguis testamenti, quod mandavit ad vos Deus.

21. Il jetta encore du sang sur le tabernacle, & sur tous les vases qui servoient au culte *de Dieu*.

21. Etiam tabernaculum & omnia vasa ministerii sanguine similiter aspersit.

22. Et, selon la loi, presque tout se purifie avec le sang ; & les péchés ne sont point remis sans effusion de sang.

22. Et omnia penè in sanguine secundùm legem mundantur : & sine sanguinis effusione non fit remissio.

23. Il étoit donc nécessaire que celui qui étoit la figure des choses célestes fût purifié par le sang des animaux : mais que les célestes mêmes le fussent par des victimes plus excellentes que n'ont été les premieres. *C'est aussi ce qui est arrivé :*

23. Necesse est ergo exemplaria quidem cœlestium his mundari : ipsa autem cœlestia melioribus hostiis quam istis.

24. car Jesus-*Christ* n'est point entré dans ce sanctuaire fait par la main des hommes ; qui n'étoit que la figure du véritable : mais il est entré dans le ciel même, afin de se présenter maintenant pour nous devant la face de Dieu.

24. Non enim in manufacta Sancta Jesus introivit, exemplaria verorum : sed in ipsum cœlum, ut appareat nunc vultui Dei pro nobis :

25. Et il n'y est pas aussi entré pour s'offrir soi-même plusieurs fois, comme le grand-prêtre entre tous les ans dans le sanctuaire, portant un sang étranger, *& non le sien propre :*

25. neque ut sæpè offerat semetipsum, quemadmodum Pontifex intrat in Sancta per singulos annos in sanguine alieno :

26. Car autrement il eût fallu qu'il eût souffert plusieurs fois depuis la création du monde ; au lieu qu'il n'a paru qu'une fois vers la fin des siecles, pour abolir le péché, en s'offrant lui-même pour victime.

26. Alioquin oportebat eum frequenter pati ab origine mundi : nunc autem semel in consummatione sæculorum, ad destitutionem peccati, per hostiam suam apparuit.

27. Et quemadmodum statutum est hominibus semel mori, post hoc autem judicium:

28. sic & Christus semel oblatus est ad multorum exhaurienda peccata; secundò sine peccato apparebit expectantibus se, in salutem.

27. Et comme il est arrêté que les hommes meurent une fois, & qu'ensuite ils soient jugés,

28. ainsi *Jesus*-Christ a été offert une fois *en sacrifice*, pour effacer les péchés de plusieurs. Et la seconde fois, il apparoîtra, sans avoir *plus* rien du péché *à expier*, *mais seulement* pour le salut de ceux qui l'attendent *avec foi & confiance, & qui cherchent en lui seul la vraïe justice.*

CHAPITRE X.

§. *Sacrifices de la loi inutiles. Jesus hostie pour détruire le péché.*

1. Umbram enim habens lex futurorum bonorum, non ipsam imaginem rerum, per singulos annos eisdem ipsis hostiis, quas offerunt indesinenter, nunquam potest accedentes perfectos facere:

1. CAr la loi n'ayant que l'ombre des biens à venir, & non la substance même des choses *qui y étoient représentées*, ne peut jamais, par l'oblation des mêmes hosties qui s'offrent toûjours chaque année, rendre parfaits ceux qui s'approchent *de son autel, & qui participent à ses sacrifices.*

2. alioquin cessassent offerri: ideo quòd nullam haberent ultra conscientiam peccati, cultores semel mundati:

2. Autrement on auroit cessé de les offrir, parce que ceux qui rendent ce culte *à Dieu*, n'auroient plus senti leur conscience chargée de péchés, en ayant été une fois purifiés.

3. sed in ipsis commemoratio peccatorum per singulos annos fit.

3. Mais *cela n'est pas ainsi, puisqu*'on y parle de nouveau tous les ans de péchés *à expier:*

4. Impossibile enim est sanguine taurorum & hircorum auferri peccata.

4. car il est impossible que le sang des taureaux & des boucs ôte les péchés.

5. Ideo ingrediens mundum dicit: Hostiam, & oblationem noluisti: corpus autem aptasti mihi:

5. C'est pourquoi *aussi le Fils de Dieu* entrant dans le monde, dit, *en parlant à son Pere:* Vous n'avez point voulu d'hostie, ni d'oblation, *telle qu'on vous les offre dans la loi;* mais vous m'avez formé un corps, *qui, étant uni à la divinité, sera une victime digne de votre majesté suprème:*

6. holocautomata pro peccato non tibi placuerunt.

6. Vous n'avez point agréé les holocaustes *& les sacrifices qu'on vous offre* pour le péché.

7. Tunc dixi: Ecce venio:

7. Alors j'ai dit: Me voici: je viens, selon qu'il

qu'il est écrit de moi dans le livre *de la loi & des prophetes*, pour faire, *mon* Dieu, votre volonté, *& pour être immolé à votre justice à la place de ces victimes qui ne peuvent vous être agréables.*

in capite libri scriptum est de me: Ut faciam, Deus, voluntatem tuam.

8. *Je vous prie, mes freres, de remarquer, qu'*après avoir dit: Vous n'avez point voulu, ni agréé les hosties, les oblations, les holocaustes, *& les sacrifices*, pour le péché, qui sont toutes choses qui s'offrent selon la loi,

8. Superiùs dicens: Quia hostias, & oblationes, & holocautomata pro peccato noluisti, nec placita sunt tibi, quæ secundùm legem offeruntur,

9. il ajoûte ensuite: Me voici: je viens pour faire, *mon* Dieu, votre volonté, *pour être immolé à votre justice. Et ainsi* il abolit ces premiers sacrifices *de la loi*, pour établir le second, *qui est celui de son corps, qu'il a offert sur la croix par l'ordre & la volonté de Dieu.*

9. tunc dixi: Ecce venio, ut faciam, Deus, voluntatem tuam: aufert primum, ut sequens statuat.

10. Et c'est cette volonté qui nous a sanctifiés, par l'oblation du corps de Jesus-Christ, qui a été faite une seule fois.

10. In qua voluntate sanctificati sumus per oblationem corporis Jesu Christi semel.

11. Car au lieu que tous les prêtres *de la loi* se présentent tous les jours *à Dieu*, sacrifiant & offrant plusieurs fois les mêmes hosties qui ne peuvent jamais effacer les péchés, *comme cette répétition le montre assez;*

11. Et omnis quidem sacerdos præsto est quotidie ministrans, & easdem sæpè offerens hostias, quæ nunquam possunt auferre peccata;

12. celui-ci ayant offert une seule hostie pour les péchés, s'est assis à la droite de Dieu pour toûjours,

12. hic autem unam pro peccatis offerens hostiam, in sempiternum sedet in dextera Dei,

13. où il attend ce qui reste *à accomplir, c'est-à-dire*, que ses ennemis soient réduits à lui servir de marche-pié.

13. de cætero expectans donec ponantur inimici ejus scabellum pedum ejus.

14. Car, par une seule oblation, il a rendu parfaits pour toûjours ceux qu'il a sanctifiés.

14. Una enim oblatione, consummavit in sempiternum sanctificatos.

§. II. *Jesus grand Pontife. S'en approcher avec un cœur pur, une foi pleine, une ferme confiance.*

15. Et c'est ce que le saint Esprit nous déclare lui-même. Car, après avoir dit:

15. Contestatur autem nos & Spiritus sanctus. Postquam enim dixit:

16. Voici l'alliance que je ferai avec eux: après que ce tems-là sera arrivé, dit le Seigneur, j'imprimerai mes lois dans leur cœur,

16. Hoc autem testamentum, quod testabor ad illos post dies illos, dicit Dominus: Dabo leges meas in cor-

encourageons mutuellement à demeurer fideles à Jesus-Christ; d'autant plus que vous voyez que le jour *du jugement* s'approche, *& qu'il sera terrible pour nous, si nous ne demeurons fermes dans la foi que nous avons embrassée.*

§. III. *Terrible punition du violement du baptême. Fils de Dieu foulé aux piés.*

26. Car si nous péchons volontairement après avoir reçû la connoissance de la vérité, *& si nous abandonnons Jesus-Christ après l'avoir connu*, il n'y a plus désormais d'hostie pour les péchés; *Puisque, comme nous venons de voir, toutes les victimes de la loi ne peuvent les effacer, & qu'il n'y a que le sang de Jesus-Christ qui ait cette vertu. Ceux donc qui y renoncent n'ont point de salut à espérer.*

26. Voluntariè enim peccantibus nobis post acceptam notitiam veritatis, jam non relinquitur pro peccatis hostia:

27. Mais *il ne leur reste qu'*une attente effroyable du jugement *de Dieu*, & l'ardeur d'un feu jaloux *de la gloire de son Dieu*, qui doit dévorer ses ennemis. *Vous ne devez pas douter de la rigueur de ce jugement, & de la sévérité avec laquelle Dieu punira ceux qui auront violé la foi qu'ils avoient promise à Jesus-Christ.*

27. terribilis autem quædam expectatio judicii, & ignis æmulatio, quæ consumptura est adversarios.

28. *Car si* celui qui a violé la loi de Moyse est condamné à mort sans miséricorde, sur la déposition de deux ou trois témoins,

28. Irritam quis faciens legem Moysi, sine ulla miseratione duobus vel tribus testibus moritur.

29. combien donc croyez-vous que celui-là sera jugé digne d'un plus grand supplice, qui, *par son apostasie*, aura foulé aux piés le Fils de Dieu, qui aura tenu pour une chose vile & profane le sang de l'alliance par lequel il avoit été sanctifié, & qui aura fait outrage à l'esprit de la grace, *qui lui avoit été donné? Ce sont-là comme autant de témoins qui s'éleveront contre lui, & qui demanderont vengeance à Dieu. Et Dieu ne manquera pas de les écouter favorablement, & de la faire.*

29. quantò magis putatis deteriora mereri supplicia, qui Filium Dei conculcaverit, & sanguinem testamenti pollutum duxerit, in quo sanctificatus est, & spiritui gratiæ contumeliam fecerit?

30. Car nous savons qui est celui qui a dit: La vengeance m'est réservée, & je la saurai bien faire, dit le Seigneur. Et *qui a dit* en-

30. Scimus enim qui dixit: Mihi vindicta, & ego retribuam. Et iterùm: Quia judicabit Dominus populum suum.

core : Le Seigneur jugera son peuple.

31. Horrendum est incidere in manus Dei viventis.

31. *Or* c'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant. *A quels supplices doivent donc s'attendre ceux qui irritent ce Dieu vengeur, qui ne cessant jamais de vivre, ne cesse aussi jamais de punir.*

§. IV. *Souffrances & charité des Hébreux. Confiance, patience, vie & persévérance dans la foi.*

32. Rememoramini autem pristinos dies, in quibus illuminati magnum certamen sustinuistis passionum.

32. Or, *pour vous porter vous-mêmes à éviter d'être du nombre de ces malheureux, & pour vous exciter à demeurer fermes dans la foi que vous avez embrassée*, rappellez en votre mémoire ce premier tems, auquel, après avoir été illuminés *par le baptême*, vous avez soûtenu de grands combats & de *grandes* persécutions *avec une force & un courage admirable ;*

33. Et in altero quidem, opprobriis & tribulationibus spectaculum facti : in altero autem, socii taliter conversantium effecti.

33. puisque d'une part, vous avez servi de spectacle *au monde*, par les opprobres & les mauvais traitemens *que l'on vous a fait souffrir, sans en être ébranlés ;* & que de l'autre ; vous êtes devenus les compagnons de ceux qui ont souffert de pareils outrages, *& par la part que vous avez eue à leurs maux, & par les sentimens de compassion que vous avez eus pour eux.*

34. Nam & vinctis compassi estis, & rapinam bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis, cognoscentes vos habere meliorem & manentem substantiam.

34. Car vous avez compati à ceux qui étoient dans les chaînes ; & vous avez vû avec joie tous vos biens pillés, sachant que vous aviez *au-dedans de vous* d'autres biens plus excellens, & qui ne périront jamais.

35. Nolite itaque amittere confidentiam vestram, quæ magnam habet remunerationem.

35. Ne perdez donc pas, *je vous en conjure*, la confiance que vous avez *acquise par tant de travaux*, & qui doit être suivie d'une grande récompense : *mais armez-vous de patience jusqu'à la fin.*

36. Patientia enim vobis necessaria est : ut voluntatem Dei facientes, reportetis promissionem.

36. Car la patience nous est nécessaire, afin qu'en faisant la volonté de Dieu, *malgré tous les efforts que l'on fait pour vous en détourner*, vous puissiez obtenir les biens qui

vous font promis, *& que vous n'avez pas long-tems à attendre,*

37. parce que, *selon qu'il est écrit*, encore un peu de tems, & celui qui doit venir viendra; & il ne tardera point.

37. Adhuc enim modicum aliquantulum, qui venturus est, veniet, & non tardabit.

38. Or, *en attendant que je vienne, dit le Seigneur*, le juste qui m'appartient vivra de la foi. Que s'il se retire & s'il s'affoiblit, il ne me sera pas agréable.

38. Justus autem meus ex fide vivit, quòd si subtraxerit se, non placebit animæ meæ.

39. Pour nous, *mes freres*, nous n'avons garde de nous retirer & de nous affoiblir; ce qui seroit notre ruine: mais nous demeurons fermes dans la foi pour le salut de nos ames, *que nous préférons à tous les biens du monde, & que nous ne pouvons obtenir sans la foi.*

39. Nos autem non sumus subtractionis filii in perditionem, sed fidei in acquisitionem animæ.

CHAPITRE XI.

§. I. *Foi, fondement de l'espérance. Abel, Abraham & les Patriaches, modeles de la foi.*

1. OR *afin que vous sachiez ce que c'est que cette vertu qui est si nécessaire pour le salut, je vous dirai que* la foi est le fondement des choses que l'on doit espérer, & une pleine conviction de celles qu'on ne voit point. *Elle est le fondement des choses que l'on doit espérer :*

1. Est autem fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium.

2. car c'est par la foi que les anciens Peres ont reçû *un* témoignage *si avantageux dans l'Ecriture. C'est cette foi, qui, en leur inspirant une ferme confiance dans les promesses de Dieu, leur a mérité les titres glorieux de serviteurs fideles, d'amis & d'enfans de Dieu que l'Ecriture leur donne. Elle est aussi une pleine conviction des choses qu'on ne voit point :*

2. In hac enim testimonium consecuti sunt senes.

3. *car* c'est par la foi que nous savons *très-certainement* que le monde a été fait par la *seule* parole de Dieu; & *c'est par elle que nous sommes convaincus* que tout ce qui étoit in-

3. Fide intelligimus aptata esse sæcula verbo Dei, ut ex invisibilibus visibilia fierent.

visible auparavant, est devenu visible *par l'efficace de cette parole toute puissante.*

4. Fide plurimam hostiam Abel, quam Caïn, obtulit Deo. Per quam testimonium consecutus est esse justus, testimonium perhibente muneribus ejus Deo: & per illam defunctus adhuc loquitur.

4. C'est par la foi qu'Abel offrit à Dieu une plus excellente hostie que Caïn; *& que, le reconnoissant pour le créateur & le souverain de toutes choses, il lui sacrifia ce qu'il y avoit de meilleur; ce que ne fit pas son frere:* Et *c'est par le mérite de cette foi*, qu'il est déclaré juste, Dieu lui-même rendant témoignage à ses dons, *par le feu du ciel qu'il fit descendre pour consumer son sacrifice, ou par quelqu'autre signe extérieur qui fit connoître ce qui est marqué dans l'Ecriture, que Dieu avoit regardé favorablement Abel & ses présens.* Et c'est *aussi* à cause de sa foi qu'il parle encore après sa mort, *& que la voix de son sang répandu sur la terre, par la cruauté de son frere, s'éleve jusqu'au thrône de Dieu, pour lui demander justice.*

5. Fide Henoch translatus est ne videret mortem, & non inveniebatur, quia transtulit illum Deus: ante translationem enim testimonium habuit placuisse Deo.

5. C'est par la foi qu'Enoch a été enlevé *du monde*, afin qu'il ne mourût pas; & on ne l'y a plus vû, parce que Dieu l'avoit transporté *ailleurs: C'est, dis-je, par la foi qu'il a mérité cette grace;* car l'Ecriture lui rend témoignage, qu'avant que d'avoir été ainsi enlevé, il plaisoit à Dieu.

6. Sine fide autem impossibile est placere Deo. Credere enim oportet accedentem ad Deum quia est, & inquirentibus se remunerator sit.

6. Or il est impossible de plaire à Dieu sans la foi: car, pour s'approcher de Dieu, il faut croire premierement qu'il y a un Dieu, & qu'il récompense ceux qui le cherchent; *& ce n'est que par la foi qu'on en peut être assûré.*

7. Fide Noë, responso accepto de iis quæ adhuc non videbantur, metuens aptavit arcam in salutem domûs suæ, per quam damnavit mundum: & justitiæ, quæ per fidem est, heres est institutus.

7. C'est par la foi que Noé ayant été divinement averti *du deluge qui devoit arriver*, & appréhendant ce qu'il ne voyoit pas encore, bâtit l'arche pour sauver sa famille; & la bâtissant, condamna le monde *incrédule qui se moquoit de sa timide précaution;* & devint *ainsi* héritier de la justice qui naît de la foi.

8. Fide qui vocatur Abraham obedivit in locum exire,

8. C'est par la foi que celui qui a reçû *de Dieu* le nom d'Abraham, *au lieu de celui*

d'Abram qu'il portoit auparavant, lui obéit, en s'en allant dans la terre qu'il devoit recevoir pour héritage ; & qu'il partit *de son pays*, sans savoir où il alloit.

quem accepturus erat in hereditatem : & exiit, nesciens quò iret.

9. C'est par la foi qu'il demeura dans la terre qui lui avoit été promise, comme dans une terre étrangere, habitant sous des tentes, comme firent aussi Isaac & Jacob, qui devoient être héritiers avec lui de cette promesse : *c'est, dis-je, par la foi qu'il en usa ainsi ;*

9. Fide demoratus est in Terra repromissionis, tanquam in aliena, in casulis habitando, cum Isaac & Jacob coheredibus repromissionis ejusdem.

10. car *c'est parce qu*'il attendoit cette cité bâtie sur un *ferme* fondement, dont Dieu même est le fondateur & l'architecte, *& qu'ainsi il se mettoit peu en peine de s'établir dans la terre de Chanaan qui n'en étoit que la figure.*

10. Expectabat enim fundamenta habentem civitatem : cujus artifex & conditor Deus.

11. C'est aussi par la foi que Sara, étant stérile, reçût la vertu de concevoir un fruit dans son sein, *& qu'elle eût un fils*, lorsqu'elle n'étoit plus en âge d'en avoir : *car ce fut* parce qu'elle crut fidéle *&* véritable celui qui le lui avoit promis.

11. Fide & ipsa Sara sterilis virtutem in conceptionem seminis accepit, etiam præter tempus ætatis : quoniam fidelem credidit esse eum, qui repromiserat.

12. C'est pourquoi il est sorti d'un homme seul, & qui étoit *déja* comme mort *par son extrême vieillesse*, *une postérité aussi nombreuse* que les étoiles du ciel, & que le sable innombrable qui est sur le bord de la mer.

12. Propter quod & ab uno orti sunt (& hoc emortuo) tanquam sidera cœli in multitudinem, & sicut arena, quæ est ad oram maris, innumerabilis.

13. *Or* tous *ces saints* sont morts dans la foi, *& y ont persévéré jusqu'à la fin*, sans avoir reçû l'effet des promesses *que Dieu leur avoit faites :* mais les voyant, & *comme* les saluant de loin, *ils étoient contens de savoir qu'elles s'accompliroient dans la personne de leurs enfans. Et pour eux*, confessant qu'ils étoient étrangers & voyageurs sur la terre, *& se regardant comme tels au milieu de celle de Chanaan qui leur avoit été promise, ils soûpiroient après leur véritable patrie.*

13. Juxta fidem defuncti sunt omnes isti, non acceptis repromissionibus, sed à longe eas aspicientes, & salutantes, & confitentes quia peregrini & hospites sunt super terram.

14. Car ceux qui parlent de la sorte ont bien voir qu'ils cherchent leur patrie.

14. Qui enim hæc dicunt, significant se patriam inquirere.

15. Et si quidem ipsius meminissent de qua exierunt, habebant utique tempus revertendi:

15. *Ce n'étoit pas sans doute celle qu'ils avoient quittée*, puisque s'ils avoient eu dans l'esprit celle dont ils étoient sortis, ils auroient eu assez de tems pour y retourner:

16. nunc autem meliorem appetunt, id est, cœlestem. Ideo non confunditur Deus vocari Deus eorum: paravit enim illis civitatem.

16. mais ils en desiroient une meilleure, qui est la patrie céleste. Aussi Dieu ne rougit point d'être appellé leur Dieu, parce qu'il leur a préparé une cité *bienheureuse, où ils ont mérité par leur foi d'habiter éternellement avec lui.*

17. Fide obtulit Abraham Isaac, cùm tentaretur, & unigenitum offerebat, qui susceperat repromissiones;

17. C'est par la foi qu'Abraham, lorsque Dieu voulut le tenter, *ou plutôt l'éprouver*, lui offrit Isaac son fils unique: Et quoiqu'il eût reçû en lui les promesses,

18. ad quem dictum est: Quia in Isaac vocabitur tibi semen:

18. & qu'il lui eût été dit: C'est d'Isaac que naîtra votre *véritable* postérité; *il fut néanmoins prêt de le sacrifier*,

19. arbitrans quia & à mortuis suscitare potens est Deus: unde eum & in parabolam accepit.

19. *parce qu'*il pensoit en lui-même que Dieu le pourroit bien ressusciter après sa mort: & ainsi il le recouvra *comme d'entre les morts*, en figure *de la résurrection de Jesus-Christ, immolé par la volonté de son Pere sur l'autel de la croix.*

20. Fide & de futuris benedixit Isaac, Jacob & Esau.

20. C'est par la foi qu'Isaac donna à Jacob & à Esaü une bénédiction qui regardoit l'avenir, *& qui marquoit ce qui devoit arriver à ces deux freres.*

21. Fide Jacob, moriens, singulos filiorum Joseph benedixit: & adoravit fastigium virgæ ejus.

21. C'est par la foi que Jacob, en mourant, bénit chacun des enfans de Joseph; & qu'il s'inclina profondément devant le bâton *de commandement que portoit son fils, révérant en sa personne la grandeur & l'autorité de Jesus-Christ, dont Joseph étoit la figure.*

22. Fide Joseph, moriens, de profectione filiorum Israel memoratus est, & de ossibus suis mandavit.

22. C'est par la foi que Joseph, en mourant, parla de la sortie des enfans d'Israel *hors de l'Egypte*; & qu'il ordonna qu'on en transportât ses os, *si long-tems avant que cela dût arriver.*

§. II.

§. II. *Excellence de la foi dans Moyse, dans les Juges & dans les Prophetes. Saints persecutés, dont le monde n'étoit pas digne.*

23. C'est par la foi qu'après que Moyse fut né, son pere & sa mere le tinrent caché durant trois mois, ayant vû que c'étoit un bel enfant. *Et ayant reconnu, par leur foi, que cette beauté extraordinaire étoit un présage de sa future grandeur, & du dessein que Dieu avoit de s'en servir pour être le chef & le libérateur de son peuple*, ils n'appréhendirent point l'édit du roi, *qui ordonnoit qu'on jettât les enfans mâles dans le fleuve: & ils résolurent de le conserver.*

23. Fide Moyses, natus, occultatus est mensibus tribus à parentibus suis, eò quòd vidissent elegantem infantem, & non timuerunt regis edictum.

24. C'est par la foi que, lorsque Moyse fut devenu grand, il renonça à la qualité de fils de la fille de Pharaon *qui l'avoit adopté*,

24. Fide Moyses, grandis factus, negavit se esse filium filiæ Pharaonis,

25. & qu'il aima mieux être affligé avec le peuple de Dieu, que de joüir du plaisir si court qui se trouve dans le péché,

25. magis eligens affligi cum populo Dei, quàm temporalis peccati habere jucunditatem,

26. jugeant que l'ignominie de *Jesus*-Christ étoit un plus grand thrésor que toutes les richesses de l'Egypte, parce qu'il envisageoit la récompense *éternelle que recevroient ceux qui auroient le bonheur d'y participer.*

26. majores divitias æstimans thesauro Ægyptiorum, improperium Christi: aspiciebat enim in remunerationem.

27. C'est par la foi qu'il quitta l'Egypte, *& qu'il en fit sortir tout le peuple d'Israël avec lui*, sans craindre la fureur du roi; car il demeura ferme & constant *dans l'esperance du bon succès de son entreprise*, comme s'il eût vû le *Dieu* invisible *qui devoit la faire réussir.*

27. Fide reliquit Ægyptum, non veritus animositatem regis: invisibilem enim tanquam videns sustinuit.

28. C'est par la foi qu'il célébra la Pâque, & qu'il fit l'aspersion du sang *de l'Agneau sur toutes les portes des maisons des Israëlites*, afin que l'Ange, qui tuoit tous les premiers nés *des Egyptiens*, ne touchât point aux Israëlites.

28. Fide celebravit Pascha, & sanguinis effusionem: ne qui vastabat primitiva, tangeret eos.

29. C'est par la foi qu'ils passerent au travers de la mer rouge, comme sur la terre ferme; au lieu que les Egyptiens ayant vou-

29. Fide transierunt Mare rubrum tanquam per aridam terram: quod experti Ægyptii, devorati sunt.

lu tenter le même passage, furent engloutis dans les eaux.

30. Fide muri Jericho corruerunt, circuitu dierum septem.

30. C'est par la foi que les murailles de Jericho tomberent par terre, après qu'on en eut fait le tour sept jours durant, *selon l'ordre que Dieu en avoit donné.*

31. Fide Rahab meretrix non periit cum incredulis: excipiens exploratores cum pace.

31. C'est par la foi que Rahab, qui étoit une femme débauchée, ayant sauvé les espions de Josué qu'elle avoit reçû chez elle, ne fut point envelopée dans la ruine des incrédules, *c'est-à-dire, des habitans de Jericho, qui ne voulurent pas croire, comme elle, que Dieu fût assez puissant pour livrer leur ville à son peuple.*

32. Et quid adhuc dicam? Deficiet enim me tempus enarrantem de Gedeon, Barac, Samson, Jephte, David, Samuel, & Prophetis:

32. Que dirai-je davantage? Le tems me manquera, si je veux parler encore de Gedeon, de Barac, de Samson, de Jephté, de David, de Samuel & des Prophetes,

33. qui per fidem vicerunt regna, operati sunt justitiam, adepti sunt repromissiones, obturaverunt ora leonum,

33. qui par la foi ont conquis les royaumes, ont accompli les devoirs de la justice *&* de la vertu, ont reçû l'effet des promesses, ont fermé la gueule des lions,

34. extinxerunt impetum ignis, effugerunt aciem gladii, convaluerunt de infirmitate, fortes facti sunt in bello, castra verterunt exterorum:

34. ont arrêté la violence du feu, ont évité le tranchant des épées, ont été guéris de leurs maladies, ont été remplis de force *&* de courage dans les combats, ont mis en fuite les armées des étrangers,

35. acceperunt mulieres de resurrectione mortuos suos. Alii autem distenti sunt, non suscipientes redemptionem, ut meliorem invenirent resurrectionem.

35. & ont rendu aux femmes leurs enfans, les ayant ressuscités après leur mort. Les uns ont été cruellement tourmentés, ne voulant point racheter leur vie *présente*, afin d'en trouver une meilleure dans la résurrection:

36. Alii verò ludibria & verbera experti, insuper & vincula & carceres:

36. Les autres ont souffert les moqueries & les foüets, les chaînes & les prisons.

37. lapidati sunt, secti sunt, tentati sunt, in occisione gladii mortui sunt, circuierunt in melotis, in pellibus caprinis, egentes, angustiati, afflicti:

37. Ils ont été lapidés, ils ont été sciés, ils ont été éprouvés *en toutes manieres*, ils sont morts par le tranchant de l'épée: ils étoient vagabonds, couverts de peaux de brebis & de peaux de chevres, étant abandonnés, affligés, persécutés;

38. quibus dignus non erat

38. eux dont le monde n'étoit pas digne,

ils ont passé leur vie errans dans les déserts & dans les montagnes, & se retirant dans les antres & dans les cavernes de la terre.

mundus: in solitudinibus errantes, in montibus, & speluncis, & in cavernis terræ.

39. Cependant toutes ces personnes, à qui l'Ecriture rend un témoignage si avantageux à cause de leur foi, n'ont point reçû la récompense promise;

39. Et hi omnes testimonio fidei pr bati, non acceperunt repromissionem,

40. Dieu ayant voulu, par une faveur singuliere qu'il nous a faite, *qu'elle leur fût différée jusqu'après l'Ascension de Jesus-Christ; afin* qu'ils ne reçûssent qu'avec nous l'accomplissement de leur bonheur. *Ce délai de la béatitude qui devoit être la récompense de leur foi, ne l'a point diminuée. Ils ne l'ont pas attendue avec moins de confiance; ils ne l'ont pas cherchée avec moins d'ardeur. Ils regardoient à la vérité cette félicité, comme étant encore fort éloignée d'eux: mais cette vûe ne faisoit que les animer à une plus grande patience, & qu'augmenter le mérite de leur foi.*

40. Deo pro nobis melius aliquid providente, ut non sine nobis consummarentur.

CHAPITRE XII.

§. I. *Imiter la patience de Jesus Christ. Qui n'est point châtié n'est point enfant. Se soûmettre à Dieu comme à son pere.*

1. PUis donc que nous sommes environnés d'une si grande nuée de témoins, *qui nous ont précédés dans la voie de la foi, & qui y ont marché constamment nonobstant toutes les difficultés qu'ils y ont rencontrées*, dégageons-nous *aussi* de tout ce qui nous appesantit, & *des liens* du péché qui nous serrent si étroitement: & courons par la patience dans cette carriere qui nous est ouverte,

1. Ideoque & nos tantam habentes impositam nubem testium, deponentes omne pondus, & circumstans nos peccatum, per pati ntiam curramus ad propositum nobis certamen:

2. jettant les yeux sur Jesus, *comme sur* l'auteur & le consommateur de la foi, qui, dans la vûe de la joie *éternelle* qui lui étoit proposée, *au lieu de la vie tranquille & heureuse dont il pouvoit joüir*, a souffert la croix, en méprisant la honte *& l'ignominie attachée*

2. aspicientes in auctorem fidei, & consummatorem Jesum, qui proposito sibi gaudio sustinuit crucem, confusione contemptâ, atque in dextera sedis Dei sedet.

à ce supplice ; & *qui , pour récompense de ses travaux & de ses humiliations passées*, est maintenant assis à la droite du thrône de Dieu.

3. Recogitate enim eum, qui talem sustinuit à peccatoribus adversùm semetipsum contradictionem : ut ne fatigemini, animis vestris deficientes.

3. Pensez donc en vous-mêmes à celui qui a souffert une si grande contradiction *de la part* des pécheurs *qui se sont élevés* contre lui, afin que vous ne vous découragiez point, & que vous ne tombiez point dans l'abattement, *à cause des maux qu'on vous fait souffrir, & qui n'approchent pas des siens :*

4. Nondum enim usque ad sanguinem restitistis, adversùs peccatum repugnantes :

4. car vous n'avez pas encore résisté jusqu'à *répandre* votre sang, en combattant contre le péché, *comme a fait Jesus-Christ, qui a souffert la mort pour le détruire en vous. Pourquoi donc vous laissez-vous déja abattre ? Pensez-vous que Dieu vous ait abandonnés, parce qu'il permet que vous soyez affligés ?*

5. & obliti estis consolationis, quæ vobis tanquam filiis loquitur, dicens : Fili mi, noli negligere disciplinam Domini : neque fatigeris dum ab eo argueris.

5. Et avez-vous oublié cette exhortation qui s'adresse à vous, comme étant enfans *de Dieu:* Mon fils, ne négligez pas le châtiment dont le Seigneur vous corrige ; & ne vous laissez pas abattre lorsqu'il vous reprend ?

6. Quem enim diligit Dominus castigat, flagellat autem omnem filium, quem recipit.

6. Car le Seigneur châtie celui qu'il aime, & il frappe de verges tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfans.

7. In disciplina perseverate. Tanquam filiis vobis offert se Deus : Quis enim filius, quem non corripit pater ?

7. Ne vous lassez donc point de souffrir. Dieu vous traite *en cela* comme ses enfans : car qui est l'enfant qui ne soit point châtié par son pere ?

8. Quòd si extra disciplinam estis, cujus participes facti sunt omnes : ergo adulteri, & non filii estis.

8. Et si vous n'êtes point châtiés, tous les autres l'ayant été, vous êtes donc des bâtards, & non pas des enfans *légitimes*.

9. Deinde patres quidem carnis nostræ eruditores habuimus, & reverebamur eos : non multò magis obtemperabimus Patri spirituum & vivemus ?

9. Et de plus, si nous avons eu du respect *& de la soûmission* pour les peres de notre corps, lorsqu'ils nous ont châtié ; combien plus devons-nous être soûmis à celui qui est le pere des esprits, *qui nous châtie*, afin que nous vivions *dans une piété & une sainteté qui nous conduise à la vie éternelle ?*

10. Et illi quidem in tempore paucorum dierum, se-

10. Car quant à nos peres, ils nous châtioient comme il leur plaisoit, *n'ayant quel-*

quefois en cela d'autre regle que leur passion & leur caprice ; & ils nous châtioient souvent par rapport à une vie qui dure si peu, *& pour nous former à la vie civile:* mais Dieu, *qui est la sagesse & la bonté même*, nous châtie autant qu'il nous est utile, pour nous rendre capables de participer à sa sainteté.

cundùm voluntatem suam erudiebant nos: hic autem ad id, quod utile est in recipiendo sanctificationem ejus.

11. Or tout châtiment, lorsqu'on le reçoit, semble être un sujet de tristesse & non de joie : mais ensuite il fait recueillir dans une profonde paix les fruits de la justice à ceux qui auront été ainsi exercés.

11. Omnis autem disciplina, in præsenti quidem videtur non esse gaudii, sed mœroris: postea autem fructum pacatissimum exercitatis per eam reddet justitiæ.

§. II. *Fermeté. Droiture de cœur. Avantage de la nouvelle alliance. Voix du sang de Jesus-Christ.*

12. Relevez donc vos mains languissantes, & *fortifiez* vos genoux affoiblis.

12. Propter quod, remissas manus, & soluta genua, erigite,

13. Conduisez vos pas par des voies droites, afin que, s'il y en a quelqu'un *parmi vous* qui soit chancelant *dans la foi*, il ne s'écarte pas du *véritable* chemin; mais plutôt qu'il se redresse *& qu'il s'affermisse de nouveau, y étant excité par votre exemple.*

13. & gressus rectos facite pedibus vestris, ut non claudicans quis erret, magis autem sanetur.

14. Tâchez d'avoir la paix avec tout le monde, & *de conserver* la sainteté sans laquelle nul ne verra Dieu.

14. Pacem sequimini cum omnibus, & sanctimoniam, sine qua nemo videbit Deum:

15. Prenez garde que quelqu'un *d'entre vous* ne manque à la grace de Dieu, *& n'abandonne la foi*, de peur que quelque racine amere poussant en haut ses rejettons, n'empêche *la bonne semence*, & *que l'infidélité d'un seul* ne souille l'ame de plusieurs, *en les entraînant par son mauvais exemple.*

15. contemplantes ne quis desit gratiæ Dei: ne qua radix amaritudinis sursum germinans impediat, & per illam inquinentur multi.

16. *Prenez garde aussi* qu'il ne se trouve *parmi vous* quelque fornicateur, ou quelque profane, comme Esaü, qui vendit son droit d'aînesse pour un seul repas, *& qui préféra ainsi le plaisir de se rassasier pour un moment, à la bénédiction de son pere, qui devoit le rendre heureux pour toute sa vie. Il la perdit pour toûjours :*

16. Ne quis fornicator, aut profanus ut Esau: qui propter unam escam vendidit primitiva sua.

17. Scitote enim quoniam & postea cupiens hereditare benedictionem reprobatus est: non enim invenit pœnitentiæ locum, quamquam cum lacrymis inquisisset eam.

17. Car vous savez, qu'ayant depuis desiré d'avoir, comme *le premier* héritier, la bénédiction de son pere, il fut rejetté; & il ne put lui faire changer de résolution, *ni le porter à révoquer en sa faveur ce qu'il avoit fait pour Jacob*, quoiqu'il l'en eût conjuré avec larmes. *Prenez garde, dis-je, qu'il ne se trouve aussi parmi vous quelqu'un qui soit assez malheureux pour préférer les plaisirs passagers & les biens périssables de cette vie, aux bénédictions célestes qui le regardent comme un enfant de Dieu, de peur qu'après avoir renoncé à cette qualité pour conserver ces avantages temporels, il ne puisse plus recouvrer son droit, ni engager Dieu à lui donner part à un bonheur qu'il auroit si peu estimé. Demeurez donc fermes dans la foi que vous avez embrassée; & vivez dans la sainteté qu'elle demande de vous, non par une crainte purement servile, comme des esclaves; mais par amour, comme des enfans.*

18. Non enim accessistis ad tractabilem montem, & accensibilem ignem, & turbinem, & caliginem, & procellam,

18. Car vous ne vous êtes pas approchés, *comme ceux qui reçûrent la loi ancienne*, d'une montagne sensible & terrestre, d'un feu brûlant, d'un nuage obscur & ténébreux, des tempêtes & des éclairs,

19. & tubæ sonum, & vocem verborum, quam qui audierunt, excusaverunt se, ne eis fieret verbum.

19. du son d'une trompette, & du bruit d'une voix qui étoit telle, que ceux qui l'oüirent supplierent qu'on ne leur parlât plus; *mais que Dieu leur fit connoître ses volontés par Moyse.*

20. Non enim portabant quod dicebatur: Et si bestia tetigerit montem, lapidabitur.

20. Car ils ne pouvoient porter la rigueur de cette menace: Que si une bête même touchoit la montagne, elle seroit lapidée.

21. Et ita terribile erat quod videbatur. Moyses dixit: Exterritus sum, & tremebundus.

21. Et *en effet*, ce qui paroissoit étoit si terrible, que Moyse dit lui-même: Je suis tout tremblant & tout effrayé.

22. Sed accessistis ad Sion montem, & civitatem Dei viventis, Jerusalem cœlestem, & multorum millium Angelorum frequentiam,

22. Mais vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la ville du Dieu vivant, de la Jerusalem céleste, d'une troupe innombrable d'anges,

23. & Ecclesiam primiti-

23. de l'assemblée & de l'Eglise des pre-

miers nés qui sont écrits dans le ciel, de Dieu qui est le Juge de tous, des esprits des justes qui sont dans la gloire,

vorum, qui conscripti sunt in cœlis, & judicem omnium Deum, & spiritus justorum perfectorum,

24. de Jesus qui est le médiateur de la nouvelle alliance, & de ce sang *adorable qu'il a répandu sur la croix*, & dont on a fait l'aspersion *sur nous dans notre baptême: Sang précieux*, qui parle plus avantageusement que celui d'Abel, *puisqu'il demande à Dieu miséricorde pour nous; au lieu que celui d'Abel demandoit vengeance contre son frere.*

24. & testamenti novi mediatorem Jesum, & sanguinis aspersionem meliùs loquentem quàm Abel.

25. Prenez *donc* garde de mépriser celui qui vous parle *avec tant de bonté*: car si ceux qui ont méprisé celui qui leur parloit sur la terre *de la part de Dieu*, n'ont pû échaper *la peine dûe à leur incrédulité*, nous pourrons bien moins l'éviter, si nous rejettons celui qui nous parle du ciel;

25. Videte ne recusetis loquentem. Si enim illi non effugerunt, recusantes eum qui super terram loquebatur: multo magis nos, qui de cœlis loquentem nobis avertimus.

26. lui dont la voix alors ébranla la terre, & qui maintenant déclare ce qu'il doit faire, en disant: *J'agirai* encore une fois; & non-seulement j'ébranlerai la terre, mais le ciel même.

26. Cujus vox movit terram tunc: nunc autem repromittit, dicens: Adhuc semel; & ego movebo non solùm terram, sed & cœlum.

27. Or, en disant *qu'il agira* encore une fois, il déclare qu'il fera cesser les choses muables, comme étant faites *pour un tems*, afin que celles qui sont stables *leur succédant*, demeurent pour toûjours.

27. Quod autem, Adhuc semel, dicit: declarat mobilium translationem, tanquam factorum, ut maneant ea quæ sunt immobilia.

28. C'est pourquoi, commençant déja à posséder *par la foi* ce royaume, qui n'est sujet à aucun changement, conservons la grace, par laquelle nous puissions rendre à Dieu un culte qui lui soit agréable, étant accompagné de respect & d'une *sainte* frayeur, *dont nous devons toûjours être saisis.*

28. Itaque regnum immobile suscipientes, habemus gratiam: per quam serviamus placentes Deo, cum metu & reverentia.

29. Car notre Dieu est un feu dévorant, *qui nous consumera éternellement, si nous ne lui sommes fideles, & si nous n'observons exactement tout ce qu'il nous ordonne.*

29. Etenim Deus noster ignis consumens est.

CHAPITRE XIII.

§. I. *Charité. Hospitalité. Compassion. Fuite de l'avarice. Confiance.*

1. Charitas fraternitatis maneat in vobis,

1. C'*Est pourquoi* conservez toûjours la charité envers vos freres : *ce qui est un des premiers préceptes de la loi.*

2. & hospitalitatem nolite oblivisci, per hanc enim latuerunt quidam, Angelis hospitio receptis.

2. Et ne negligez pas d'exercer l'hospitalité *qui apporte quelquefois de si grands avantages:* car c'est en la pratiquant, que quelques-uns, *comme Abraham & Loth*, ont reçû *autrefois* pour hôtes des anges *mêmes*, sans le savoir.

3. Mementote vinctorum, tanquam simul vincti; & laborantium, tanquam & ipsi in corpore morantes.

3. Souvenez-vous aussi de ceux qui sont dans les chaînes, comme si vous étiez vous-mêmes enchaînés avec eux; & de ceux qui sont affligés, comme étant vous-mêmes dans un corps *mortel, sujet aux mêmes peines & aux mêmes infirmités.*

4. Honorabile connubium in omnibus, & thorus immaculatus. Fornicatores enim, & adulteros judicabit Deus.

4. Que le mariage soit traité de tous avec honnêteté; & que le lit *nuptial* soit sans tâche: car Dieu condamnera les fornicateurs & les adulteres.

5. Sint mores sine avaritia, contenti præsentibus: ipse enim dixit: Non te deseram, neque derelinquam.

5. Que votre vie soit exempte d'avarice: soyez contens de ce que vous avez; *& ne vous défiez point de la providence de Dieu*, puisqu'il dit lui-même: Je ne vous laisserai point, & je ne vous abandonnerai point.

6. Ita ut confidenter dicamus: Dominus mihi adjutor: non timebo quid faciat mihi homo.

6. C'est pourquoi nous disons avec confiance: Le Seigneur est mon secours; je ne craindrai point ce que les hommes me pourront faire.

§. II. *Porter la croix avec Jesus-Christ. Vivre comme étranger. Prier. Faire l'aumône. Obéissance.*

7. Mementote præpositorum vestrorum, qui vobis locuti sunt verbum Dei: quorum intuentes exitum conversationis, imitamini fidem.

7. Souvenez-vous de vos conducteurs, qui vous ont prêché la parole de Dieu; & considérant quelle a été la fin de leur vie, imitez leur foi, *& ne vous laissez point ébranler non plus qu'eux par la persécution & par les tourmens.*

tourmens. Vous servez Jesus-Christ, que ces saints ont servi avec tant de fidélité: Il est le même aujourd'hui qu'il étoit alors; il mérite également votre attachement & votre amour.

8. *Car* Jesus-Christ étoit hier, il est aujourd'hui, & il sera le même dans tous les siecles, *toûjours immuable dans sa personne, dans ses qualités, dans sa doctrine.*

8. Jesus Christus heri, & hodie: ipse & in sæcula.

9. Ne vous laissez *donc* point emporter à une diversité d'opinions, & à des doctrines étrangeres *& différentes de celles qu'on vous a annoncées de sa part:* car il est bon d'affermir son cœur par la grace, *que Jesus-Christ nous a méritée, & d'y mettre sa confiance,* au lieu *de s'appuyer sur* des *discernemens de* viandes qui n'ont point servi à ceux qui les ont observés, *& qui ne vous serviront de rien non plus à vous pour votre sanctification. Au contraire, ils y seront un obstacle:*

9. Doctrinis variis & peregrinis nolite abduci. Optimum est enim gratia stabilire cor, non escis, quæ non profuerunt ambulantibus in eis.

10. *car* nous avons *en Jesus-Christ* une victime, *qui est la seule qui peut nous sanctifier, &* dont ceux qui rendent encore un culte au tabernacle *judaïque* n'ont pas pouvoir de manger. *C'est ce que nous voyons clairement marqué dans le sacrifice de l'expiation, qui étoit la figure de celui de Jesus-Christ.*

10. Habemus altare, de quo edere non habent potestatem, qui tabernaculo deserviunt.

11. Car les corps des animaux, dont le sang étoit porté par le souverain pontife dans le sanctuaire pour l'expiation du péché, sont brûlés hors le camp; *& aucun des Juifs n'en peut manger.*

11. Quorum enim animalium infertur sanguis pro peccato in Sancta per pontificem, horum corpora cremantur extra castra.

12. Et c'est pour cette raison, *& pour remplir cette figure,* que *Jesus*-Christ devant sanctifier le peuple par son propre sang, a souffert hors la porte *de la ville de Jerusalem; nous apprenant par-là que, si nous voulons avoir part à son sacrifice, nous devons aussi en sortir avec lui.*

12. Propter quod & Jesus, ut sanctificaret per suum sanguinem populum, extra portam passus est.

13. Sortons donc hors du camp; *quittons la synagogue, son temple, ses sacrifices;* & allons à Jesus-Christ, en portant l'ignominie

13. Exeamus igitur ad eum extra castra, improperium ejus portantes.

de sa croix, *& la confusion d'adorer & de suivre un Dieu crucifié.*

14. Non enim habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus.

14. *Que cette obligation d'abandonner notre ville & notre patrie ne nous afflige point :* car nous n'avons point de ville permanente; mais nous cherchons celle où nous devons habiter un jour, *cette Jerusalem céleste, dont la Jerusalem d'ici-bas n'est que l'ombre & la figure; & dans laquelle nous ne pouvons entrer que par Jesus-Christ, & avec Jesus-Christ.*

15. Per ipsum ergo offeramus hostiam laudis semper Deo, id est, fructum labiorum confitentium nomini ejus.

15. Offrons donc par lui sans cesse à Dieu une hostie de loüanges, c'est-à-dire, le fruit des levres qui rendent gloire à son nom, *pour le remercier de la grace qu'il nous a faite de nous le donner pour notre médiateur & notre sauveur.*

16. Beneficentiæ autem, & communionis nolite oblivisci: talibus enim hostiis promeretur Deus.

16. Souvenez-vous d'exercer la charité, & de faire part de vos biens aux autres: car c'est par de semblables hosties qu'on se rend Dieu favorable.

17. Obedite præpositis vestris, & subjacete eis. Ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri, ut cum gaudio hoc faciant, & non gementes: hoc enim non expedit vobis.

17. Obéissez à vos conducteurs, & demeurez soûmis à leurs ordres, afin qu'ainsi qu'ils veillent pour le bien de vos ames, comme en devant rendre compte à Dieu, ils s'acquittent de ce devoir avec joie, & non en gémissant: ce qui ne vous seroit pas avantageux.

§. III. *Saint Paul demande leurs prieres; ils souhaitent qu'ils fassent en toutes choses la volonté du Segneur.*

18. Orate pro nobis: confidimus enim quia bonam conscientiam habemus in omnibus bene volentes conversari.

18. Priez pour nous. *Nous ne sommes pas indignes que vous nous accordiez cette grace;* car nous croyons, selon le témoignage que notre conscience nous rend, que nous n'avons point d'autre desir que de nous conduire saintement en toutes choses.

19. Amplius autem deprecor vos hoc facere, quò celeriùs restituar vobis.

19. Et je vous conjure de le faire avec une nouvelle instance, afin que Dieu me rende au plutôt à vous.

20. Deus autem pacis, qui eduxit de mortuis pastorem

20. *En attendant, je souhaite* que le Dieu de paix, qui a ressuscité d'entre les morts

Jesus-Christ notre Seigneur, qui, par le sang du testament éternel, est devenus le grand Pasteur des brebis,

magnum ovium, in sanguine testamenti æterni, Dominum nostrum Jesum Christum,

21. vous rende disposés à toute bonne œuvre ; afin que vous fassiez sa volonté, lui-même faisant en vous ce qui lui est agréable par Jesus-Christ, auquel soit gloire dans les siecles des siecles. Amen.

21. aptet vos in omni bono, ut faciatis ejus voluntatem: faciens in vobis quod placeat coram se per Jesum Christum: cui est gloria in sæcula sæculorum. Amen.

22. Je vous supplie, mes freres, d'agréer ce que je vous ai dit *ici* pour vous consoler *dans vos peines, & vous affermir dans votre foi*, ne vous ayant écrit qu'en peu de mots, *par rapport à la multitude des choses que j'avois à vous dire, & à la grandeur des mysteres que j'avois à traiter, pour ne pas vous ennuyer.*

22. Rogo autem vos fratres, ut sufferatis verbum solatii. Etenim perpaucis scripsi vobis.

23. Sachez que notre frere Timothée est en liberté: & s'il vient bien-tôt ici, je vous irai voir avec lui.

23. Cognoscite fratrem nostrum Timotheum dimissum: cum quo (si celerius venerit) videbo vos.

24. Saluez de ma part tous ceux qui vous conduisent, & tous les saints, *ou les chrétiens qui sont parmi vous.* Nos freres d'Italie vous saluent.

24. Salutate omnes præpositos vestros, & omnes sanctos. Salutant vos de Italia fratres.

25. Que la grace soit avec vous tous. Amen.

25. Gratia cum omnibus vobis. Amen.

AVERTISSEMENT.

SAINT Jacques le Mineur fut établi Evêque de Jerusalem avant que les Apôtres se séparassent pour aller par toute la terre prêcher l'Evangile.

Son dessein, dans cette lettre adressée aux douze tribus des Juifs dispersées hors de la Judée, paroît avoir été de les consoler dans les persécutions qu'on leur faisoit. Il y combat l'hérésie des Simoniens, qui enseignoient que la foi suffisoit pour le salut. Et il donne aux Hébreux plusieurs avis importans pour le choix qu'ils devoient faire des ministres de Jesus-Christ & pour le reglement des mœurs.

On appelle cette Epître & les suivantes, Canoniques, pour marquer qu'elles appartiennent au Canon de l'Eglise. Il écrivit trois ans avant son martyre, qui arriva à la fête de Pâque de l'an de Jesus-Christ 62.

EPITRE CATHOLIQUE DE SAINT JACQUES.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Joie dans les maux. Patience mene à la perfection. Demander la sageſſe. Prier avec foi.*

1. JACQUES, ſerviteur de Dieu & de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, aux douze Tribus *des Juifs*, qui ſont diſperſées *hors de la Judée, & répandues par toute la terre*, ſalut.

1. JACOBUS Dei & Domini noſtri Jeſu Chriſti ſervus, duodecim tribubus, quæ ſunt in diſperſione, ſalutem.

2. Mes freres, *vous qui avez embraſſé la foi de Jeſus-Chriſt, & qui êtes maintenant expoſés à la fureur des ennemis de ſon nom*, conſidérez comme le ſujet d'une extrême joie les diverſes afflictions qui vous arrivent,

2. Omne gaudium exiſtimate, fratres mei, cùm in tentationes varias incideritis:

3. ſachant que l'épreuve de votre foi produit la patience.

3. ſcientes quòd probatio fidei veſtræ patientiam operatur.

4. Or la patience doit être parfaite dans ſes œuvres: *elle doit être accompagnée de fermeté, de perſévérance, de charité, & de toutes les autres vertus chrétiennes. Ayez donc ſoin que cela ſoit ainſi chez chez vous;* afin que vous ſoyez parfaits & accomplis en toute maniere, & qu'il ne vous manque rien *de tout ce qui eſt néceſſaire pour arriver à la gloire qui en doit être la récompenſe.*

4. Patientia autem opus perfectum habet: ut ſitis perfecti & integri, in nullo deficientes.

5. Ainſi, ſi quelqu'un de vous manque de ſageſſe, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous libéralement, ſans reprocher *ſes dons;* & la ſageſſe lui ſera donnée:

5. Si quis autem veſtrûm indiget ſapientia, poſtulet à Deo, qui dat omnibus affluenter, & non improperat: & dabitur ei.

6. Postulet autem in fide nihil hæsitans: qui enim hæsitat, similis est fluctui maris, qui à vento movetur & circumfertur.

6. Mais qu'il la demande avec foi, sans défiance: car celui qui est dans la défiance ressemble au flot de la mer, qui est agité & emporté çà & là par la violence du vent.

7. Non ergo æstimet homo ille quòd accipiat aliquid à Domino.

7. Il ne faut donc pas que celui-ci s'imagine qu'il obtiendra quelque chose du Seigneur.

8. Vir duplex animo, inconstans est in omnibus viis suis.

8. L'homme qui a *ainsi* l'esprit partagé est inconstant dans toutes ses voies, *& indigne d'être écouté de Dieu. Pour vous, mes freres, tenez-vous invariablement attachés à lui: & en quelque état que vous vous trouviez, soyez toûjours pleins de joie & de reconnoissance de la grace qu'il vous a faite de vous éclairer de la lumiere de la foi.*

§. II. *Humbles élevés, riches abaissés. Souffrance heureuse. Lenteur à parler & à se mettre en colere.*

9. Glorietur autem frater humilis in exaltatione sua;

9. Et *ainsi* que celui d'entre nos freres qui est d'une condition basse, se glorifie de sa *véritable* élévation, *qui consiste dans l'honneur qu'il a d'être enfant de Dieu, & membre de Jesus-Christ:*

10. dives autem in humilitate sua, quoniam sicut flos fœni transibit.

10. Et *que* celui qui est riche *se glorifie* de son abaissement, *& de l'éclat d'humiliation où la religion chrétienne le fait paroître aux yeux des hommes. Qu'il se glorifie, dis-je, dans la bassesse apparente de cette religion, & non pas dans la grandeur de ses richesses qui n'ont rien de solide*, parce que le riche passera comme la fleur de l'herbe.

11. Exortus est enim sol cum ardore, & arefecit fœnum, & flos ejus decidit, & decor vultus ejus deperiit: ita & dives in itineribus suis marcescet.

11. Car, *comme* au lever d'un soleil brillant, l'herbe se seche, la fleur tombe, & perd toute sa beauté; ainsi le riche sechera & se flétrira dans ses voies.

12. Beatus vir, qui suffert tentationem: quoniam cùm probatus fuerit, accipiet coronam vitæ, quam repromisit Deus diligentibus se.

12. Heureux *donc, non pas celui qui étant riche joüit de toutes sortes de plaisirs, mais* celui qui *étant pauvre & affligé* souffre patiemment les tentations *& les maux de cette vie*, parce que lorsque sa vertu aura été *ainsi* éprouvée, il recevra la couronne de vie que Dieu a pro-

mise à ceux qui l'aiment, *& qui souffrent pour l'amour de lui. Mais si Dieu fait ainsi servir au bien de ses élûs les tentations qui leur arrivent, il ne faut pas pour cela s'imaginer qu'il soit l'auteur de celles qui portent au péché.*

13. *Et ainsi*, que nul ne dise, lorsqu'il est tenté de *cette sorte de tentation*, que c'est Dieu qui le tente : car Dieu est incapable de tenter & de pousser personne au mal :

14. mais chacun est tenté par sa propre concupiscence, qui l'emporte & qui l'attire *dans le péché.*

15. Et ensuite, quand la concupiscence a conçû *par les mauvais desirs qu'elle inspire*, elle enfante le péché *par le consentement qu'on y donne*, & le péché étant accompli, *ou par le consentement de la volonté, ou par l'action même*, engendre la mort, *& tue l'ame.*

16. Ne vous *y* trompez donc pas, mes très-chers freres; *& ne regardez pas Dieu comme l'auteur des tentations qui vous portent au péché, lui qui est le principe & la source de toute grace & de toute sainteté.*

17. *Car* toute grace excellente, & tout don parfait, vient d'en-haut, & descend du Pere des lumieres, qui ne peut recevoir ni de changement, ni d'ombre, par aucune révolution, *& qui est très-éloigné de vouloir nous porter au mal,*

18. puisque c'est lui qui, par *un pur effet de* sa *bonne* volonté, nous a engendrés par la parole de la vérité *qu'il nous a fait annoncer*, afin qu'*étant morts au péché & ressuscités à la grace & à la justice*, nous fussions comme les prémices de ses créatures.

19. Vous le savez, mes très-chers freres. *Considérant donc la grace que Dieu vous a faite & la gloire qu'il vous destine, si vous vous attachez fortement à cette divine parole, & si vous la gardez fidelement*, que chacun de vous soit prompt à l'écouter; mais qu'il ne le soit

13. Nemo cùm tentatur, dicat, quoniam à Deo tentatur : Deus enim intentator malorum est : ipse autem neminem tentat.

14. Unusquisque verò tentatur à concupiscentia sua abstractus, & illectus.

15. Deinde concupiscentia cùm conceperit, parit peccatum : peccatum verò cùm consummatum fuerit, generat mortem.

16. Nolite itaque errare, fratres mei dilectissimi.

17. Omne datum optimum, & omne donum perfectum, desursum est, descendens à Patre luminum, apud quem non est transmutatio, nec vicissitudinis obumbratio.

18. Voluntariè enim genuit nos verbo veritatis, ut simus initium aliquod creaturæ ejus.

19. Scitis, fratres mei dilectissimi. Sit autem omnis homo velox ad audiendum; tardus autem ad loquendum, & tardus ad iram.

ni à parler *des choses de Dieu & des mysteres de la religion*, ni à se mettre en colere *pour soûtenir ses sentimens :*

20. Ira enim viri justitiam Dei non operatur.

20. car la colere de l'homme n'accomplit point la justice de Dieu ; *& la chaleur avec laquelle on dispute ne sert point à éclaircir la vérité.*

21. Propter quod abjicientes omnem immunditiam, & abundantiam malitiæ, in mansuetudine suscipite insitum verbum, quod potest salvare animas vestras.

21. C'est pourquoi, *renonçant à toutes ces contestations inutiles, &* rejettant *loin de vous* toutes productions impures & superflues du péché, recevez avec douceur & avec docilité la parole qui a été entée *en vous*, & qui peut sauver vos ames.

§. III. *Faire ce qu'on fait. Réprimer sa langue. Assister les affligés. Fuir l'esprit du monde.*

22. Estote autem factores verbi, & non auditores tantum, fallentes vosmetipsos.

22. Ayez soin de mettre cette *divine* parole en pratique ; & ne vous contentez pas de l'écouter, en vous séduisant vous-mêmes.

23. Quia si quis auditor est verbi, & non factor : hic comparabitur viro consideranti vultum nativitatis suæ in speculo :

23. Car celui qui écoute la parole *de Dieu* sans la pratiquer ; est semblable à un homme qui jettant les yeux sur un miroir, y voit son visage naturel *couvert de quelques taches ;*

24. consideravit enim se, & abiit, & statim oblitus est qualis fuerit.

24. & qui à peine l'y a vû, qu'il s'en va *sans les ôter ;* & oublie à l'heure même quel il étoit.

25. Qui autem perspexerit in legem perfectam libertatis, & permanserit in ea, non auditor obliviosus factus, sed factor operis : hic beatus in facto suo erit.

25. Mais celui qui considere exactement la loi parfaite de *l'Evangile, qui nous fait entrer dans* la liberté *des enfans de Dieu*, & qui y demeure *fortement attaché*, celui-là ne l'écoutant pas seulement pour oublier aussi-tôt *ce qu'il a entendu*, mais faisant ce qu'il écoute, trouvera son bonheur dans ce qu'il fait. *Voyez donc, mes chers freres, combien il vous est important de suivre l'avis que je vous ai donné d'être prompts à écouter cette divine parole : Mais il ne l'est pas moins d'être lents à parler, comme je vous l'ai dit aussi,*

26. Si quis autem putat se religiosum esse, non refrænans linguam suam, sed seducens cor suum, hujus vana est religio.

26. *parce que* si quelqu'un d'entre vous croit avoir de la religion, & qu'il ne retienne pas sa langue, comme avec un frein, mais que

que lui-même séduise son cœur, *en s'abandonnant aux égaremens de son esprit, & à l'indiscrétion de sa langue*, sa religion est vaine *& trompeuse*.

27. *Car* la religion *&* la piété pure & sans tache aux yeux de Dieu notre Pere, consiste à visiter les orphelins & les veuves dans leur affliction, & à se conserver pur *de la corruption* du siecle présent : *ce qui ne se peut faire qu'en veillant beaucoup sur ses paroles*.

27. Religio munda & immaculata apud Deum & Patrem, hæc est : Visitare pupillos & viduas in tribulatione eorum, & immaculatum se custodire ab hoc sæculo.

CHAPITRE II.

§. I. *Ne préférer le riche au pauvre. Ne violer la loi en aucun point. Faire miséricorde pour l'obtenir.*

1. MEs freres, *voici encore un avis que je veux vous donner :* N'ayez point de respects humains pour la condition des personnes, *lorsqu'il s'agit de donner des ministres à l'Eglise*, vous qui avez la foi de la gloire de notre Seigneur Jesus-Christ, *& qui devez être insensibles à tout le faux éclat de la gloire humaine & charnelle*.

1. Fratres mei, nolite in personarum acceptione habere fidem Domini nostri Jesu Christi gloriæ.

2. Car s'il entre dans votre assemblée un homme qui ait un anneau d'or & un habit magnifique, & qu'il y entre aussi quelque pauvre avec un méchant habit;

2. Etenim si introierit in conventum vestrum vir aureum annulum habens in veste candida, introierit autem & pauper in sordido habitu,

3. & qu'arrêtant votre vûe sur celui qui est magnifiquement vêtu, vous lui disiez, *en lui présentant une place honorable :* Asséyez-vous ici; & que vous disiez au pauvre : Tenez-vous là debout, ou asséyez-vous à mes piés :

3. & intendatis in eum qui indutus est veste præclara, & dixeritis ei : Tu sede hic bene : pauperi autem dicatis : Tu sta illic; aut sede sub scabello pedum meorum :

4. n'est-ce pas là faire différence en vous-mêmes entre l'un & l'autre, & suivre des pensées injustes dans le jugement que vous en faites, *puisque vous n'avez égard ni à la vertu, ni au mérite, mais seulement à la pompe & aux richesses*.

4. nonne judicatis apud vosmetipsos, & facti estis judices cogitationum iniquarum?

5. Ecoutez, mes chers freres, Dieu n'a-t-il

5. Audite, fratres mei di-

lectissimi, nonne Deus elegit pauperes in hoc mundo, divites in fide, & heredes regni, quod repromisit Deus diligentibus se?

pas choisi ceux qui étoient pauvres dans ce monde, *pour être* riches dans la foi, & héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment?

6. Vos autem exhonorastis pauperem. Nonne divites per potentiam opprimunt vos, & ipsi trahunt vos ad judicia?

6. Et vous, au contraire, vous déshonorez le pauvre, *en lui préférant le riche, sans autre raison que ses richesses. Et cependant*, ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment par leur puissance? Ne sont-ce pas eux qui vous traînent devant les tribunaux de la justice, *pour vous y faire condamner à leur payer ce qu'ils prétendent que vous leur devez?*

7. Nonne ipsi blasphemant bonum nomen, quod invocatum est super vos?

7. Ne sont-ce pas eux qui déshonorent *& font blasphémer, par leurs violences & leurs injustices*, le saint nom de *Jesus-Christ*, dont vous avez tiré le vôtre *de Chrétien?*

8. Si tamen legem perficitis regalem secundùm scripturas: Diliges proximum tuum sicut teipsum: bene facitis:

8. Que si *néanmoins, lorsque vous élevez ainsi les riches aux charges de l'Eglise*, vous accomplissez la loi royale *de la charité*, en suivant ce précepte de l'Ecriture: Vous aimerez le prochain comme vous-même; *& les donnant aux peuples pour Pasteurs, parce que vous les croyez plus capables de les conduire & de les gouverner*, vous faites bien, *puisqu'en cela vous traitez les autres comme vous voudriez qu'on vous traitât vous-mêmes*

9. si autem personas accipitis, peccatum operamini, redarguti à lege quasi transgressores.

9. Mais si vous avez égard *seulement* à la condition des personnes, *sans considérer leur mérite, ni l'utilité de l'Eglise*, vous commettez un péché, & vous êtes condamnés par la loi, comme en étant les violateurs.

10. Quicumque autem totam legem servaverit, offendat autem in uno, factus est omnium reus.

10. Car quiconque ayant gardé toute la loi, la viole en un seul point, est coupable, comme l'ayant toute violée;

11. Qui enim dixit, Non mœchaberis, dixit &, Non occides. Quòd si non mœchaberis, occides autem, factus es transgressor legis.

11. puisque celui qui a dit: Ne commettez point d'adultere, a dit aussi: Ne tuez point. *Et ainsi*, si vous tuez, quoique vous ne commettiez point d'adultere, vous êtes violateur de la loi, *& sujet à la condamnation portée contre ceux qui la violent.*

12. Sic loquimini, & sic

12. Réglez donc vos paroles & vos actions,

comme devant être jugés par la loi de liberté, *qui aura égard, non à la condition des personnes, mais à leur mérite, & aux œuvres de miséricorde qu'ils auront faites.*

facite, sicut per legem libertatis incipientes judicari.

§. II. *La foi sans les œuvres est morte en elle-même. C'est un corps sans ame.*

13. Car celui qui n'aura point fait miséricorde sera jugé sans miséricorde : mais la miséricorde s'élevera au-dessus du jugement *de Dieu, & désarmera sa justice. Ayez donc soin de pratiquer cette vertu, & d'amasser un thrésor de bonnes œuvres, sans lesquelles la foi sera inutile.*

13. Judicium enim sine misericordia illi, qui non fecit misericordiam : superexaltat autem misericordia judicium.

14. *En effet*, mes freres, que servira-t-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les œuvres ? La foi le pourra-t-elle sauver *sans les œuvres ? Non sans doute.*

14. Quid proderit, fratres mei, si fidem quis dicat se habere, opera autem non habeat ? Numquid poterit fides salvare eum ?

15. Que si, *par exemple*, un de vos freres, ou une de vos sœurs, n'ont point de quoi se vêtir, & qu'ils manquent de ce qui leur est nécessaire chaque jour pour vivre ;

15. Si autem frater & soror nudi sint, & indigeant victu quotidiano,

16. & que quelqu'un d'entre vous leur dise : Allez en paix : je vous souhaite de quoi vous couvrir & de quoi manger ; sans leur donner néanmoins de quoi satisfaire aux nécessités de leur corps, à quoi *leur* serviront vos paroles ? *Elles ne leur serviront de rien.*

16. dicat autem aliquis ex vobis illis : Ite in pace, calefacimini & saturamini : non dederitis autem eis quæ necessaria sunt corpori, quid proderit ?

17. Ainsi la foi, qui n'est point accompagnée des œuvres, est morte en elle-même, *& entierement inutile :*

17. Sic & fides, si non habeat opera, mortua est in semetipsa.

18. en sorte qu'on pourra dire *à celui qui a ainsi la foi, sans les œuvres :* Vous avez la foi ; & moi j'ai les œuvres : montrez-moi votre foi, qui est sans œuvres ; & moi je vous montrerai ma foi par mes œuvres.

18. Sed dicet quis : Tu fidem habes, & ego opera habeo. Ostende mihi fidem tuam sine operibus : & ego ostendam tibi ex operibus fidem meam.

19. Vous croyez qu'il n'y a qu'un Dieu ; vous faites bien *de le croire : mais* les démons le croyent aussi, & ils tremblent *en le croyant, sans que cela leur soit d'aucune utilité, parce que cette foi ne produit en eux aucun fruit. Ainsi la vôtre vous sera inutile, si elle demeure stérile & infructueuse.*

19. Tu credis quoniam unus est Deus : Bene facis : & dæmones credunt, & contremiscunt.

20. Vis autem scire, ô homo inanis, quoniam fides sine operibus mortua est?

20. Mais voulez-vous savoir, ô homme vain, que la foi sans les œuvres est morte *& inutile pour la justice? En voulez-vous une preuve convainquante?*

21. Abraham pater noster, nonne ex operibus justificatus est, offerens Isaac filium suum super altare?

21. Notre pere Abraham ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel, *& qu'il fut prêt d'en faire un sacrifice à Dieu?*

22. Vides quoniam fides cooperabatur operibus illius: & ex operibus fides consummata est?

22. Ne voyez-vous pas que *dans cette occasion* sa foi étoit jointe à ses œuvres, & que sa foi fut consommée par ses œuvres?

23. Et suppleta est Scriptura, dicens: Credidit Abraham Deo, & reputatum est illi ad justitiam, & amicus Dei appellatus est.

23. Et qu'ainsi cette parole de l'Ecriture fut accomplie: Abraham crut ce que Dieu lui avoit dit; & *sa foi* lui fut imputée à justice, & il fut appellé ami de Dieu?

24. Videtis quoniam ex operibus justificatur homo, & non ex fide tantùm?

24. Vous voyez donc, *par cet exemple*, que l'homme est justifié par les œuvres, & non pas seulement par la foi.

25. Similiter & Rahab meretrix, nonne ex operibus justificata est, suscipiens nuntios, & alia via ejiciens?

25. Rahab aussi, cette femme débauchée, ne fut-elle pas de même justifiée par les œuvres *de charité qu'elle fit* en recevant chez elle les espions *de Josué*, & les renvoyant par un autre chemin, *pour leur faire éviter de tomber entre les mains de ceux qui les poursuivoient? Reconnoissez donc que ce sont les œuvres qui rendent la foi vive & animée.*

26. Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita & fides sine operibus mortua est.

26. Car comme le corps est mort lorsqu'il est sans ame, ainsi la foi est morte lorsqu'elle est sans œuvres.

CHAPITRE III.

§. I. *Péril des charges. Langue source de maux. Fruits semblables à l'arbre.*

1. Nolite plures magistri fieri, fratres mei, scientes quoniam majus judicium sumitis.

1. MEs freres, gardez-vous de l'ambition, qui fait que plusieurs veulent devenir maîtres, sachant que cette charge vous expose à un jugement plus sévere.

2. In multis enim offendimus omnes. Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir. Potest etiam fræno

2. Car nous faisons tous beaucoup de fautes, *& sur-tout par la langue: ainsi des emplois qui nous obligent à parler & à instruire,*

nous mettent en danger de commettre un grand nombre de péchés. Que si quelqu'un ne fait point de fautes en parlant, c'est un homme parfait; & il peut tenir en bride tout le corps *de ses actions, & régler toutes ses passions.*

circumducere totum corpus.

3. *En effet*, ne voyez-vous pas que nous mettons des mords dans la bouche des chevaux, afin qu'ils nous obéissent; & qu'ainsi nous faisons tourner tout leur corps *où nous voulons?*

3. Si autem equis fræna in ora mittimus ad consentiendum nobis, & omne corpus illorum circumferimus.

4. Ne voyez-vous pas aussi qu'encore que les vaisseaux soient si grands, & qu'ils soient poussés par des vents impétueux, ils sont tournés néanmoins de tous côtés avec un très-petit gouvernail, selon la volonté du Pilote qui les conduit?

4. Ecce & naves, cùm magnæ sint, & à ventis validis minentur, circumferuntur à modico gubernaculo ubi impetus dirigentis voluerit.

4. Ainsi la langue n'est qu'une petite partie du corps: & cependant combien se peut-elle vanter *de faire* de grandes choses? Ne voyez-vous pas comment un petit feu est capable d'allumer une grande forêt?

5. Ita & lingua modicum quidem membrum est, & magna exaltat. Ecce quantus ignis quàm magnam silvam incendit!

6. La langue aussi est un feu *capable de nous consumer & de nous détruire.* C'est un monde d'iniquité. Et n'étant qu'un de nos membres, elle infecte tout notre corps; elle enflamme tout le cercle & tout le cours de notre vie; & elle est même enflammée du feu de l'enfer: *en sorte que Dieu seul la peut réprimer, & en arrêter la malignité.*

6. Et linqua ignis est, universitas iniquitatis. Lingua constituitur in membris nostris, quæ maculat totum corpus, & inflammat rotam nativitatis nostræ, inflammata à gehenna.

7. Car la nature de l'homme est capable de dompter, & a dompté en effet toutes sortes d'animaux, les bêtes de la terre, les oiseaux, les reptiles, *& les poissons de la mer.*

7. Omnis enim natura bestiarum, & volucrum, & serpentium, & cæterorum domantur, & domita sunt à natura humana:

8. Mais nul homme ne peut dompter la langue: c'est un mal inquiet & intraitable. Elle est pleine d'un venin mortel.

8. linguam autem nullus hominum domare potest: inquietum malum, plena veneno mortifero.

9. Par elle nous bénissons Dieu notre Pere; & par elle nous maudissons les hommes qui sont créés à l'image de Dieu.

9. In ipsa benedicimus Deum & Patrem. & in ipsa maledicimus homines, qui ad similitudinem Dei facti sunt.

10. *De sorte que* la bénédiction & la malédiction partent de la même bouche. Ce n'est pas

10. Ex ipso ore procedit benedictio & maledictio. Non

oportet, fratres mei, hæc ita fieri.

ainsi, mes freres, qu'il faut agir.

11. Numquid fons de eodem foramine emanat dulcem, & amaram aquam?

*11. Une fontaine jette-t-elle par une même ouverture de l'eau douce & de l'eau amere?

12. Numquid potest, fratres mei, ficus uvas facere, aut vitis ficus? Sic neque salsa dulcem potest facere aquam.

12. Mes freres, un figuier peut-il porter des raisins, ou une vigne des figues? Ainsi *une fontaine d'eau* salée ne peut jetter de l'eau douce. *Que la langue donc aussi, qui est faite pour loüer Dieu & le bénir, ne serve jamais à l'offenser.*

§. II. *Sagesse terrestre amie des disputes. Sagesse d'en-haut amie de la justice & de la paix. Paix de Dieu.*

13. Quis sapiens, & disciplinatus inter vos? Ostendat ex bona conversatione operationem suam in mansuetudine sapientiæ.

13. Mes freres, y a-t-il quelqu'un *qui passe pour* sage & *pour* savant entre vous? qu'il fasse paroitre ses œuvres dans la suite d'une bonne vie, *se conduisant* avec une sagesse pleine de douceur.

14. Quòd si zelum amarum habetis, & contentiones sint in cordibus vestris: nolite gloriari, & mendaces esse adversus veritatem.

14. Mais si vous avez dans le cœur une jalousie pleine d'amertume, & un esprit de contention, ne vous glorifiez point *faussement d'être sages;* & ne mentez point contre la vérité, *en vous attribuant une vertu que vous n'avez pas,*

15. Non est enim ista sapientia desursum descendens; sed terrena, animalis, diabolica.

15. *parce qu'en effet,* ce n'est pas la sagesse qui vient d'en-haut, mais c'est une sagesse terrestre, animale & diabolique:

16. Ubi enim zelus & contentio: ibi inconstantia & omne opus pravum.

16. car où il y a de la jalousie & un esprit de contention, il y a aussi du trouble & toute sorte de mal.

17. Quæ autem desursum est sapientia, primùm quidem pudica est, deinde pacifica, modesta, suadibilis, bonis consentiens, plena misericordia & fructibus bonis, non judicans, sine simulatione.

17. Mais la sagesse qui vient d'en-haut est premierement chaste, puis amie de la paix, modérée, *&* équitable, docile, susceptible de tout bien, pleine de miséricorde & de fruits de bonnes œuvres: elle ne juge point, *& ne condamne point témérairement les autres:* elle n'est point double, *ni* dissimulée.

18. Fructus autem justitiæ, in pace seminatur, facientibus pacem.

18. Or les fruits de la justice, *que produit cette sagesse,* se sement dans la paix, par ceux qui font des œuvres de paix.

CHAPITRE IV.

§. I. *Amitié du monde ennemie de Dieu. Humbles, superbes. Résister au démon. Se soûmettre à Dieu.*

1. *Mais* d'où viennent les guerres & les procès *qui sont* entre vous, *& qui troublent cette bienheureuse paix?* N'est-ce pas de vos passions, qui combattent dans votre chair?

2. Vous êtes pleins de desirs; & vous n'avez pas *ce que vous desirez.* Vous tuez, & vous êtes jaloux; & vous ne pouvez obtenir ce que vous voulez. Vous plaidez, & vous faites la guerre *les uns contre les autres;* & vous n'avez pas néanmoins ce que vous tâchez d'avoir, parce que vous ne le demandez pas *à Dieu.*

3. Vous demandez *peut-être;* & *cependant* vous ne recevez point, parce que vous demandez mal, *demandant* pour avoir de quoi satisfaire à vos passions, *& à l'amour violent que vous avez pour le monde.*

4. Ames adulteres *& corrompues*, ne savez-vous pas que l'amour de ce monde est une inimitié contre Dieu; & que par conséquent, quiconque voudra être ami de ce monde se rend ennemi de Dieu, *& attire sur lui la colere & la vengeance divine?*

5. *En effet*, pensez-vous que l'Ecriture dise en vain: L'esprit *de Dieu* qui habite en vous vous aime d'un amour de jalousie, *qui ne lui permet pas de souffrir que vous vous attachiez impunément à d'autres qu'à lui? & cela par un excès de bonté & d'amour pour nous;*

6. car *c'est parce qu'il fait que* la grace qu'il donne est plus grande *& plus précieuse que tous les biens du monde, qu'il ne peut souffrir l'orgueil qui nous porte à la mépriser & à lui préférer les biens & les honneurs du siecle.* C'est pourquoi il dit: Dieu résiste aux superbes, & don-

1. Unde bella & lites in vobis? Nonne hinc: ex concupiscentiis vestris, quæ militant in membris vestris?

2. Concupiscitis, & non habetis: occiditis, & zelatis: & non potestis adipisci: litigatis, & belligeratis: & non habetis, propter quod non postulatis.

3. Petitis, & non accipitis: eò quòd malè petatis, ut in concupiscentiis vestris insumatis.

4. Adulteri, nescitis quia amicitia hujus mundi, inimica est Dei? Quicumque ergo voluerit amicus esse sæculi hujus, inimicus Dei constituitur.

5. An putatis quia inaniter scriptura dicat: Ad invidiam concupiscit spiritus, qui habitat in vobis?

6. Majorem autem dat gratiam. Propter quod dicit: Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.

ne sa grace aux humbles; *l'Ecriture voulant nous engager par-là à éviter cet orgueil qui déplaît si fort à Dieu, & à entrer dans les sentimens d'humilité & de soûmission qui attire sa grace en nous.*

7. Subditi ergo estote Deo: resistite autem diabolo, & fugiet à vobis.

7. Soyez donc soûmis à Dieu, *afin d'être en état de recevoir cette grace. Le diable s'y opposera :* mais résistez au diable, & il s'enfuira de vous.

8. Appropinquate Deo, & appropinquabit vobis. Emundate manus, peccatores: & purificate corda, duplices animo.

8. Approchez-vous de Dieu, & il s'approchera de vous. *C'est pourquoi* lavez vos mains, pécheurs, & purifiez vos cœurs, vous qui avez l'ame double & partagée *entre Dieu & le monde.*

9. Miseri estote, & lugete, & plorate: risus vester in luctum convertatur, & gaudium in mœrorem.

9. Affligez-vous vous-mêmes *par une véritable pénitence.* Soyez dans le deuil & dans les larmes, *pour laver vos péchés.* Que votre ris se change en pleurs, & votre joie en tristesse, *à la vûe de vos crimes.*

10. Humiliamini in conspectu Domini, & exaltabit vos.

10. *Enfin* humiliez-vous en la présence du Seigneur: & il vous élevera *& vous fera miséricorde.*

§. II. *Ne point médire. Ne point juger. Ne point s'appuyer sur l'incertitude de la vie.*

11. Nolite detrahere alterutrum, fratres. Qui detrahit fratri, aut qui judicat fratrem suum, detrahit legi, & judicat legem. Si autem judicas legem, non es factor legis, sed judex.

11. *Mais*, mes freres, *si vous la voulez recevoir, cette miséricorde*, ne parlez point mal les uns des autres: *car* celui qui parle contre son frere, ou qui juge son frere, parle contre la loi *qui le défend*, & juge la loi. *Que si vous jugez la loi, & que vous en méprisiez les ordonnances*, vous n'en êtes point observateur; mais vous vous en rendez le juge, *& vous usurpez un droit qui ne vous appartient nullement.*

12. Unus est legislator, & judex, qui potest perdere, & liberare.

12. *Car* il n'y a qu'un législateur & qu'un juge, qui peut sauver & qui peut perdre.

13. Tu autem quis es, qui judicas proximum? Ecce nunc qui dicitis: Hodie, aut crastino ibimus in illam civitatem, & faciemus ibi qui-

13. Mais vous, qui êtes-vous, pour juger votre prochain? *Quelle autorité & quel pouvoir avez-vous?* Je m'adresse maintenant à vous, qui dites: Nous irons aujourd'hui ou demain

demain en une telle ville, nous demeurerons là un an, nous y trafiquerons, nous y gagnerons beaucoup :

dem annum, mercabimur, & lucrum faciemus :

14. quoique vous ne fachiez pas même ce qui arrivera demain, *& si vous serez encore en vie.*

14. qui ignoratis quid erit in crastino.

15. Car qu'est-ce que votre vie, sinon une vapeur qui paroît pour un peu de tems, & qui disparoît ensuite *tout d'un coup? Cependant vous dites hardiment : Nous irons, nous ferons.* Au lieu que vous devriez dire : S'il plaît au Seigneur, & si nous vivons, nous ferons telle ou telle chose.

15. Quæ est enim vita vestra? vapor est ad modicum parens, & deinceps exterminabitur. Pro eo ut dicatis : Si Dominus voluerit ; &, Si vixerimus, faciemus hoc, aut illud.

16. Mais bien loin de cela, vous vous élevez dans vos pensées présomptueuses, *& vous comptez sur l'avenir, comme s'il dépendoit de vous.* Toute cette présomption est mauvaise ; *& elle est d'autant plus criminelle chez vous, que vous savez très-bien qu'elle déplaît à Dieu, qui veut que vous viviez dans une grande dépendance de sa volonté.*

16. Nunc autem exultatis in superbiis vestris. Omnis exultatio talis, maligna est.

17. Car celui-là est *plus* coupable de péché, qui, sachant le bien qu'il doit faire, ne le fait pas.

17. Scienti igitur bonum facere, & non facienti, peccatum est isti.

CHAPITRE V.

§. I. *Effroyable condamnation des riches injustes. Patience des Laboureurs, des Prophetes, de Job, & de Jesus-Christ, modele de la nôtre.*

1. MAis vous, riches, *qui ne pensez qu'à augmenter vos thrésors*; pleurez, poussez des cris, *& comme* des hurlemens, dans la vûe des miseres qui doivent fondre sur vous, *pour vous punir de votre avarice.*

1. Agite nunc divites: plorate ululantes in miseriis vestris, quæ advenient vobis.

2. La pourriture consume les richesses que vous gardez ; les vers mangent les vêtemens que vous avez en réserve ;

2. Divitiæ vestræ putrefactæ sunt : & vestimenta vestra à tineis comesta sunt.

3. la rouille gâte l'or & l'argent que vous cachez : & cette rouille portera témoignage contre vous *au jugement de Dieu*, & dévo-

3. Aurum & argentum vestrum æruginavit : & ærugo eorum in testimonium vobis erit, & manducabit car-

nes vestras sicut ignis. Thesaurizastis vobis iram in novissimis diebus.

rera votre chair comme un feu. C'est là le thrésor de colere que vous vous amassez pour les derniers jours, *en multipliant vos richesses, & le fruit que vous tirerez des injustices que vous faites pour cela.*

4. Ecce merces operariorum, qui messuerunt regiones vestras, quæ fraudata est à vobis, clamat: & clamor eorum in aures Domini sabaoth introivit.

4. *En effet*, sachant que le salaire que vous faites perdre aux ouvriers qui ont fait la récolte de vos champs, crie *contre vous;* & que leurs cris sont montés jusqu'aux oreilles du Seigneur des armées.

5. Epulati estis super terram, & in luxuriis enutristis corda vestra, in die occisionis.

5. Vous avez vécu sur la terre dans les délices & dans le luxe; vous vous êtes engraissés comme *des victimes préparees* pour le jour du sacrifice;

6. Addixistis, & occidistis justum, & non restitit vobis.

6. vous avez condamné & tué le juste, sans qu'il vous ait fait résistance: *Vous payerez cherement le plaisir que vous avez eu en commettant ces crimes.*

7. Patientes igitur estote, fratres, usque ad adventum Domini. Ecce agricola expectat pretiosum fructum terræ, patienter ferens donec accipiat temporaneum & serotinum.

7. Mais vous autres, mes freres, *qui souffrez ces oppressions & ces injustices*, persévérez dans la patience jusqu'à l'avénement du Seigneur. Vous voyez que le laboureur, dans l'espérance de recueillir le fruit précieux de la terre, attend patiemment que Dieu envoye les pluies de la premiere & de l'arriere saison.

8. Patientes igitur estote & vos, & confirmate corda vestra: quoniam adventus Domini appropinquavit.

8. Soyez ainsi patients, & affermissez vos cœurs *par l'espérance d'un prompt secours:* car l'avenement du Seigneur est proche; *& il viendra dans peu vous délivrer de la misère & de l'accablement où vous êtes.*

9. Nolite ingemiscere fratres in alterutrum, ut non judicemini. Ecce judex ante januam assistit.

9. N'ayez *donc* point d'aigreur, mes freres, les uns contre les autres, afin que vous ne soyez point condamnés *dans ce jour terrible.* Voilà le Juge qui est à la porte: *disposez-vous à paroître devant lui. Qu'il vous trouve pleins de douceur, & armés de patience.*

10. Exemplum accipite, fratres, exitus mali, laboris, & patientiæ, Prophetas, qui locuti sunt in nomine Domini.

10. Prenez, mes freres, pour exemple de cette patience, *que je vous exhorte d'avoir* dans les maux & les afflictions, les Prophetes qui ont parlé au nom du Seigneur.

11. Vous voyez que nous les appellons bienheureux de ce qu'ils ont tant souffert. Vous avez appris aussi quelle a été la patience de Job; & vous avez vû *quelle a été* la fin du Seigneur *même, qui est mort sur une croix avec tant de douceur & de patience, & qui a reçû ensuite une si grande gloire pour récompense de ses travaux. Les vôtres seront suivis du même bonheur, si vous les souffrez avec la même patience:* car le Seigneur est plein de compassion & de miséricorde, *& il ne manquera pas de vous traiter avec la même bonté. Mettez-vous donc en état de la recevoir, & évitez tout ce qui pourroit y être un obstacle.*

11. Ecce beatificamus eos, qui sustinuerunt. Sufferentiam Job audistis, & finem Domini vidistis, quoniam misericors Dominus est, & miserator.

§. II. *Fuir le jugement. Prier étant triste. Extrême-onction. Oraison du juste.*

12. Mais avant toutes choses, mes freres, ne jurez ni par le ciel, ni par la terre, ni par quelqu'autre chose que ce soit; mais contentez-vous de dire: Cela est; ou, Cela n'est pas; afin que vous ne soyez point condamnés *pour avoir juré sans nécessité.*

12. Ante omnia autem, fratres mei, nolite jurare, neque per cœlum, neque per terram, neque aliud quodcumque juramentum. Sit autem sermo vester: Est, est: Non, non: ut non sub judicio decidatis.

13. Quelqu'un parmi vous est-il dans la tristesse? qu'il prie. *Quelqu'un* est-il dans la joie? qu'il chante *de saints* cantiques.

13. Tristatur aliquis vestrûm? oret: Æquo animo est? Psallat.

14. Quelqu'un parmi vous est-il malade? qu'il appelle les Prêtres de l'Eglise; & qu'ils prient sur lui, en l'oignant d'huile au nom du Seigneur.

14. Infirmatur quis in vobis? inducat presbyteros Ecclesiæ, & orent super eum, ungentes eum oleo in nomine Domini:

15. Et la priere de la foi, *jointe à cette onction sainte,* sauvera le malade: le Seigneur le soulagera; & s'il a des péchés, ils lui seront remis. *N'attendez pas néanmoins à vous en purifier par ce remede: mais ayez recours à la confession que Jesus-Christ a établie dans son Eglise.*

15. & oratio fidei salvabit infirmum, & alleviabit eum Dominus: & si in peccatis sit, remittentur ei.

16. Confessez donc vos fautes l'un à l'autre; & priez l'un pour l'autre, afin que vous soyez sauvés: car la priere assidue & fervente du juste peut beaucoup.

16. Confitemini ergo alterutrum peccata vestra, & orate pro invicem ut salvemini: multum enim valet deprecatio justi assidua.

17. Elie étoit un homme sujet, comme nous, à toutes les miseres de la vie: & ce-

17. Elias homo erat similis nobis passibilis: & oratio-

ne oravit ut non plueret super terram, & non pluit annos tres, & menses sex.

pendant, ayant prié Dieu avec grande ferveur qu'il ne plût point, il cessa de pleuvoir sur la terre durant trois ans & demi :

18. Et rursum oravit : & cœlum dedit pluviam, & terra dedit fructum suum.

18. & ayant prié de nouveau, le ciel donna de la pluie ; & la terre produisit son fruit.

19. Fratres mei, si quis ex vobis erraverit à veritate, & converterit quis eum ;

19. *Enfin*, mes freres, si l'un d'entre vous s'égare du chemin de la vérité, & que quelqu'un l'y fasse rentrer, *celui-là fera une chose qui lui sera très-avantageuse à lui-même.*

20. scire debet, quoniam qui converti fecerit peccatorem ab errore viæ suæ, salvabit animam ejus à morte, & operiet multitudinem peccatorum.

20. *Car* il doit savoir que celui qui convertira *ainsi* un pécheur, & le retirera de son égarement, sauvera son ame de la mort, & couvrira la multitude de ses *propres* péchés, *par cette œuvre de charité.*

AVERTISSEMENT.

LA force & l'autorité qui ſe remarquent dans cette Epître, font ſentir qu'elle eſt du Prince des Apôtres. Elle eſt adreſſée à tous les fideles, mais particulierement aux Juifs.

Il les excite à la pratique de la vertu dans la vûe des graces qu'ils ont déja reçûes de Dieu & des biens qui leur ſont encore préparés. Il leur recommande l'union de ſentimens, la patience dans les maux, la vigilance ſur eux-mêmes, & la ſoûmiſſion pour les puiſſances temporelles. Et deſcendant dans le détail des conditions particulieres, il ordonne aux ſerviteurs d'être ſoûmis à leurs maîtres; & aux femmes, de l'être à leurs maris. Il ordonne de même aux maris de vivre ſagement avec leurs femmes, & de les traiter avec toute ſorte d'honnêteté. Il s'adreſſe enſuite aux Prêtres, & leur recommande le ſoin du troupeau que Dieu leur a confié.

Cette Lettre fut écrite environ l'an 43 de Jeſus-Chriſt. Elle eſt datée de Babylone: mais ſaint Pierre veut marquer par-là la ville de Rome, à laquelle il donne ce nom, à cauſe de la confuſion & du ramas de toutes les ſuperſtitions du monde, qui y étoient réunies.

I. EPITRE DE SAINT PIERRE

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Résurrection de Jesus-Christ. Fondement de notre espérance. Joie dans les maux.*

1. PETRUS Apostolus Jesu Christi, electis advenis dispersionis Ponti, Galatiæ, Cappadociæ, Asiæ, & Bithiniæ,

2. secundùm præscientiam Dei Patris, in sanctificationem Spiritus, in obedientiam, & aspersionem sanguinis Jesu Christi: Gratia vobis, & pax multiplicetur.

3. Benedictus Deus & Pater Domini nostri Jesu Christi, qui secundùm misericordiam suam magnam regeneravit nos in spem vivam, per resurrectionem Jesu Christi ex mortuis,

4. in hereditatem incorruptibilem, & incontaminatam, & immarcescibilem, conservatam in cœlis in vobis,

5. qui in virtute Dei custodimini per fidem in salutem, paratam revelari in tempore novissimo.

1. PIERRE, Apôtre de JESUS-CHRIST, aux fideles qui sont étrangers & dispersés dans les provinces du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie, & de la Bithynie,

2. qui sont élûs, selon la prescience de Dieu le Pere, pour recevoir la sanctification du saint Esprit, pour obéir *à la foi*, & être arrosés du sang de Jesus-Christ: Que Dieu vous comble de plus en plus de sa grace & de sa paix.

3. Béni soit le Dieu & le Pere de notre Seigneur Jesus-Christ, qui, selon la grandeur de sa miséricorde, nous a régénérés *dans l'eau du baptême*, par la résurrection de Jesus-Christ d'entre les morts, *qui nous y a été appliquée*, pour *nous donner* la vive espérance *de ressusciter un jour avec lui*,

4. *& d'entrer en possession* de cet héritage, où rien ne peut ni se détruire, ni se corrompre, ni se flétrir; qui vous est réservé dans les cieux,

5. à vous que la vertu de Dieu garde par la foi, pour vous faire joüir du salut, qui doit être montré à découvert à la fin des tems.

6. C'eſt ce qui vous doit tranſporter de joie, quoique pendant cette vie, qui eſt ſi courte, il faille que vous ſoyez affligés de pluſieurs maux,

6. In quo exultabitis, modicum nunc ſi oportet contriſtari in variis tentationibus:

7. afin que votre foi ainſi éprouvée, étant beaucoup plus précieuſe que l'or qui eſt éprouvé par le feu, ſe trouve digne de loüange, d'honneur & de gloire, à l'avenement glorieux de Jeſus-Chriſt,

7. ut probatio veſtræ fidei multò pretioſior auro [quod per ignem probatur] inveniatur in laudem, & gloriam, & honorem, in revelatione Jeſu Chriſti:

8. que vous aimez, quoique vous ne l'ayez jamais vû; & en qui vous croyez, quoique vous ne le voyiez point encore maintenant: ce qui vous fait treſſaillir d'une joie ineffable & pleine de gloire,

8. quem cùm non videritis, diligitis: in quem nunc quoque non videntes creditis: credentes autem exultabitis lætitia inenarrabili, & glorificata:

9. & remporter le ſalut de vos ames, *comme* la fin *& le prix* de votre foi:

9. reportantes finem fidei veſtræ, ſalutem animarum.

10. ce ſalut, dans la connoiſſance duquel les prophetes, qui ont prédit la grace que vous deviez recevoir, ont deſiré de pénétrer, l'ayant recherchée avec grand ſoin.

10. De qua ſalute exquiſierunt, atque ſcrutati ſunt prophetæ, qui de futura in vobis gratia prophetaverunt:

11. Et ayant examiné dans cette recherche en quel tems & en quelle conjoncture l'eſprit de *Jeſus*-Chriſt, qui les inſtruiſoit de l'avenir, leur marquoit que devoient arriver les ſouffrances de *Jeſus*-Chriſt, & la gloire qui les devoit ſuivre,

11. ſcrutantes in quod vel quale tempus ſignificaret in eis Spiritus Chriſti: prænuntians eas quæ in Chriſto ſunt paſſiones, & poſteriores glorias:

12. il leur fut révélé que ce n'étoit pas pour eux-mêmes, mais pour vous, qu'ils étoient miniſtres & diſpenſateurs des choſes que ceux qui vous ont prêché l'Evangile, par le *mouvement du* ſaint Eſprit *qui leur avoit été* envoyé du ciel, vous ont maintenant annoncées, & dans le ſecret deſquels les anges mêmes deſirent de pénétrer.

12. quibus revelatum eſt, quia non ſibimetipſis, vobis autem miniſtrabant ea, quæ nunc nuntiata ſunt vobis per eos qui evangelizaverunt vobis, Spiritu ſancto miſſo de cœlo, in quem deſiderant Angeli proſpicere.

§. II. *Eſpérance vive & parfaite. Converſion ſainte. Eſtime du prix de nos ames. Charité pure & ſincere.*

13. C'eſt pourquoi ceignant les reins de votre ame, & vivant dans une tempérance *exacte & une vigilance continuelle*, attendez avec une eſpérance parfaite la grace qui vous

13. Propter quod ſuccincti lumbos mentis veſtræ, ſobrii perfecte ſperate in eam, quæ offertur vobis, gratiam, in revelationem Jeſu Chriſti:

sera donnée à l'avenement de Jesus-Christ.

14. quasi filii obedientiæ, non configurati prioribus ignorantiæ vestræ desideriis:

14. *Et vous conduisant* comme des enfans d'obéissance, ne devenez pas semblables à ce que vous étiez autrefois, lorsque, dans votre ignorance, vous vous abandonniez à vos passions.

15. sed secundùm eum, qui vocavit vos, sanctum: & ipsi in omni conversatione sancti sitis:

15. Mais soyez saints dans toute la conduite de votre vie, comme celui qui vous a appellé est saint,

16. quoniam scriptum est: Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum.

16. selon qu'il est écrit: Soyez saints, parce que je suis saint.

17. Et si patrem invocatis eum, qui sine acceptione personarum judicat secundùm uniuscujusque opus, in timore incolatûs vestri tempore conversamini.

17. Et puisque vous invoquez comme votre Pere celui qui, sans avoir égard à la différence des personnes, juge chacun selon ses œuvres, ayez soin de vivre selon la crainte durant le tems que vous demeurez comme étrangers sur la terre, *prenant garde de ne pas vous engager de nouveau dans la servitude du péché;*

18. Scientes quòd non corruptibilibus auro vel argento redempti estis de vana vestra conversatione paternæ traditionis:

18. sachant que ce n'a pas été par des choses corruptibles, comme de l'or ou de l'argent, que vous avez été rachetés de la vaine superstition où vous avoit fait vivre l'a tradition *que vous avez reçûe* de vos peres;

19. sed pretioso sanguine quasi agni immaculati Christi & incontaminati:

19. mais par le précieux sang de *Jesus-*Christ, comme de l'agneau sans tache & sans défaut,

20. præcogniti quidem ante mundi constitutionem, manifestati autem novissimis temporibus propter vos,

10. qui avoit été prédestiné avant la création du monde, mais qui a été manifesté dans les derniers tems pour l'amour de vous,

21. qui per ipsum fideles estis in Deo, qui suscitavit eum à mortuis, & dedit ei gloriam, ut fides vestra, & spes esset in Deo:

21. qui par lui croyez en Dieu, lequel l'a ressuscité d'entre les morts, & l'a comblé de gloire, afin que vous missiez *aussi* votre foi & votre espérance en Dieu, *& que vous attendissiez de lui la même grace.*

22. animas vestras castificantes in obedientia charitatis, in fraternitatis amore, simplici ex corde invicem diligite attentiùs:

22. Rendez *donc* vos ames chastes *&* pures par une obéissance d'amour, *pour vous mettre en état de recevoir cette gloire:* & que l'affection sincere que vous aurez pour vos freres, vous donne une attention continuelle à vous témoigner les uns aux autres une tendresse

qui

qui naisse du fond du cœur, *& qui ne s'altere jamais.*

23. *Car* vous avez *tous* été engendrés de nouveau, non d'une semence corruptible, mais incorruptible, par la parole de Dieu, qui subsiste éternellement. *Et ainsi cette nouvelle naissance, qui vous est commune à tous, doit former entre vous une union bien plus stable & plus solide, que celle qu'y formeroit la chair & le sang.*

23. renati non ex semine corruptibili, sed incorruptibili per verbum Dei vivi, & permanentis in æternum.

24. Car toute chair est comme l'herbe; & toute la gloire de l'homme est comme la fleur de l'herbe; l'herbe seche, & la fleur tombe.

24. Quia omnis caro ut fœnum: & omnis gloria ejus tanquam flos fœni: exaruit fœnum, & flos ejus decidit.

25. Mais la parole du Seigneur demeure éternellement: & c'est cette parole qui vous a été annoncée par l'Evangile, *& qui vous a tous engendrés à Jesus-Christ.*

25. Verbum autem Domini manet in æternum, hoc est autem verbum, quod evangelizatum est in vos.

CHAPITRE II.

§. I. *Desir du lait spirituel. Chrétiens prieres vivantes unies à Jesus-Christ, Rois & sacrificateurs.*

1. Vous étant donc dépouillés de toute sorte de malice, de tromperie, de dissimulation, d'envie & de médisance,

1. Deponentes igitur omnem malitiam, & omnem dolum, & simulationes, & invidias, & omnes detractiones,

2. comme des enfans nouvellement nés, desirez ardemment le lait spirituel & tout pur *de la parole de Dieu, & de la sainte Eucharistie, qui contient le corps, le sang, l'ame & la divinité de Jesus-Christ*, afin qu'il vous fasse croître pour le salut;

2. sicut modo geniti infantes, rationabile, sine dolo lac concupiscite; ut in eo crescatis in salutem:

3. si toutefois vous avez goûté combien le Seigneur est doux.

3. si tamen gustastis quoniam dulcis est Dominus.

4. Et vous approchant de lui comme de la pierre vivante que les hommes à la vérité ont rejettée, mais que Dieu a choisie, & mise en honneur *dans l'Eglise, qui est son temple,*

4. Ad quem accedentes lapidem vivum, ab hominibus quidem reprobatum, à Deo autem electum, & honorificatum:

5. entrez vous-mêmes aussi dans la struc-

5. & ipsi tanquam, lapi-

des vivi superædificamini, domus spiritualis, sacerdotium sanctum, offerre spirituales hostias, acceptabiles Deo per Jesum Christum.

ture de cette édifice, comme étant des pierres vivantes, pour composer une maison spirituelle, & un ordre de saints prêtres, afin d'offrir à Dieu des sacrifices spirituels qui lui soient agréables par Jesus-Christ, *qui est la principale pierre de cet édifice, l'objet de notre foi, & le fondement de notre espérance.*

6. Propter quod continet Scriptura: Ecce pono in Sion lapidem summum angularem, electum, pretiosum: & qui crediderit in eum, non confundetur.

6. C'est pourquoi il est dit dans l'Ecriture: Je vais mettre en Sion la principale pierre de l'angle, la pierre choisie & précieuse; & quiconque croira en celui *qui est figuré par cette pierre, & y mettra sa confiance*, ne sera point confondu *dans son espérance.*

7. Vobis igitur honor credentibus: non credentibus autem: Lapis quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli,

7. Ainsi cette pierre est *une source d'*honneur pour vous, qui croyez: mais pour les incrédules, la pierre que les architectes ont rejettée, & qui néanmoins est devenue la tête de l'angle,

8. & lapis offensionis, & petra scandali, his qui offendunt verbo, nec credunt in quo & positi sunt.

8. leur est une pierre contre laquelle ils se heurtent, & une pierre qui les fait tomber, eux qui se heurtent contre la parole *de l'Evangile, la rejettant*, par une incrédulité à laquelle ils ont été abandonnés.

9. Vos autem genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis: ut virtutes annuntietis ejus, qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum.

9. Mais quant à vous, vous êtes la race choisie, l'ordre des prêtres rois, la nation sainte, le peuple conquis, afin que vous publiïez les grandeurs de celui qui vous a appellés des ténebres à son admirable lumiere,

10. Qui aliquando non populus, nunc autem populus Dei: qui non consecuti misericordiam, nunc autem misericordiam consecuti.

10. vous qui autrefois n'étiez point son peuple, mais qui maintenant êtes le *vrai* peuple de Dieu; vous qui *autrefois* n'aviez point obtenu miséricorde, mais qui maintenant avez obtenu miséricorde. *Soyez donc reconnoissans de ces graces, & rendez-vous dignes de la gloire qui la doit suivre.*

§. II. *Fidele étranger en ce monde, craint Dieu, honore les rois, confond les médisans par sa bonne vie.*

11. Charissimi, obsecro vos tanquam advenas & peregrinos abstinere vos à carnalibus desideriis, quæ mi-

11. *C'est pourquoi* je vous exhorte, mes bien-aimés, de vous abstenir, comme étrangers & voyageurs *que vous êtes en ce monde*,

des desirs charnels qui combattent contre l'ame.

litant adversùs animam,

12. Conduisez-vous parmi les Gentils d'une maniere pure & sainte, afin qu'au lieu qu'ils médisent de vous, comme si vous étiez des méchans, les bonnes œuvres qu'ils vous verront faire les portent à rendre gloire à Dieu, au jour qu'il daignera les visiter *par sa grace, du bon exemple que vous leur aurez donné, & de la sainteté qu'il vous aura inspirée.*

12. conversationem vestram inter gentes habentes bonam: ut in eo, quod detrectant de vobis tanquam de malefactoribus, ex bonis operibus vos considerantes, glorificent Deum in die visitationis.

13. Soyez donc soûmis, pour l'amour de Dieu, à tout homme *qui a autorité sur vous,* soit au Roi comme au souverain,

13. Subjecti igitur estote omni humanæ creaturæ propter Deum: sive regi, quasi præcellenti;

14. soit aux gouverneurs comme à ceux qui sont envoyés de sa part, pour punir ceux qui font mal, & pour traiter favorablement ceux qui font bien.

14. sive ducibus, tanquam ab eo missis ad vindictam malefactorum, laudem verò bonorum:

15. Car la volonté de Dieu est que, par votre bonne vie, vous fermiez la bouche aux hommes ignorans & insensés;

15. quia sic est voluntas Dei, ut benefacientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam:

16. étant libres, non pour vous servir de votre liberté comme d'un voile qui couvre vos mauvaises actions, mais pour agir en *parfaits* serviteurs de Dieu, *c'est-à-dire, par le motif de son amour.*

16. quasi liberi, & non quasi velamen habentes malitiæ libertatem, sed sicut servi Dei.

17. *Ainsi* rendez à tous l'honneur *qui leur est dû:* aimez vos freres: craignez Dieu: honorez le roi.

17. Omnes honorate: fraternitatem diligite: Deum timete: Regem honorificate.

§. III. *Gloire du Chrétien. Souffrir l'injustice. Patience de Jesus-Christ, modele de la nôtre. Mort du grand Pasteur. Vie de ses brebis.*

18. *Et vous*, serviteurs, soyez soûmis à vos maîtres avec toute sorte de respect, non-seulement à ceux qui sont bons & doux, mais à ceux qui sont rudes & fâcheux.

18. Servi subditi estote in omni timore dominis, non tantùm bonis & modestis, sed etiam dyscolis.

19. Car ce qui est agréable à Dieu est que, dans la vûe de lui plaire, nous endurions les maux & les peines qu'on nous fait souffrir avec injustice.

19. Hæc est enim gratia, si propter Dei conscientiam sustinet quis tristitias, patiens injustè.

20. Aussi quel sujet de gloire aurez-vous,

20. Quæ enim est gloria,

si peccantes & colaphizati suffertis? Sed si bene facientes patienter sustinetis; hæc est gratia apud Deum.

si c'est pour vos fautes que vous endurez les coups & les soufflets *de vos maîtres*? Mais si, en faisant bien, vous souffrez avec patience *ces mauvais traitemens*, c'est-là ce qui est agréable à Dieu.

21. In hoc enim vocati estis, quia & Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum ut sequamini vestigia ejus.

21. Car c'est à quoi vous avez été appellés, *lorsque Jesus-Christ vous a mis au rang de ses disciples;* puisque Jesus-Christ même, *qui est votre maître & votre chef*, a souffert pour nous, vous laissant *ainsi* un exemple, afin que vous marchiez sur ses pas, *& que vous l'imitiez*,

22. Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus:

22. lui qui n'avoit commis aucun péché, & de la bouche duquel nulle parole trompeuse n'est jamais sortie.

23. qui cùm malediceretur, non maledicebat: cùm pateretur, non comminabatur: tradebat autem judicanti se injuste:

23. Quand on l'a chargé d'injures, il n'a point répondu par des injures: quand on l'a maltraité, il n'a point fait des menaces: mais il s'est livré *sans aucune résistance* entre les mains de celui qui le jugeoit injustement, *laissant à Dieu le soin de lui rendre justice.*

24. qui peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum: ut peccatis mortui, justitiæ vivamus: cujus livore sanati estis.

24. C'est lui qui a porté nos péchés en son corps sur la croix, afin qu'étant morts au péché *par sa mort*, nous vivions pour la justice *par sa grace*. C'est par ses meurtrissures *& par ses plaies* que vous avez été guéris *de celles que le péché vous avoit faites, & des égaremens où il vous avoit jettés.*

25. Eratis enim sicut oves errantes, sed conversi estis nunc ad pastorem & Episcopum animarum vestrarum.

25. Car vous étiez comme des brebis égarées: mais maintenant vous êtes retournés au Pasteur & à l'Evêque de vos ames.

CHAPITRE III.

§. I. *Avis pour les personnes mariées. Pureté, modestie dans les habits, & fermeté de femmes chrétiennes.*

1. Similiter & mulieres subditæ sint viris suis: ut & si qui non credunt verbo, per mulierum conversationem sine verbo lucrifiant,

1. Vous aussi, femmes, soyez soûmises à vos maris, afin que, s'il y en a qui ne croyent pas à *l'Evangile par la prédication de* la parole, ils soient gagnés par la bonne vie de leurs femmes, sans *le secours de* la parole;

2. considérant *avec admiration* la pureté dans laquelle vous vivez, & la crainte *respectueuse que vous avez pour eux, & étant portés par-là à aimer une religion qui inspire des sentimens si justes & si saints.*

2. considerantes in timore castam conversationem vestram.

3. Ne mettez point votre ornement à vous parer au-dehors, par la frisure des cheveux, les enrichissemens d'or & la beauté des habits,

3. Quarum non sit extrinsecus capillatura, aut circumdatio auri, aut indumenti vestimentorum cultus :

4. mais *à parer* l'homme *invisible* caché dans le cœur, par la pureté incorruptible d'un esprit plein de douceur & de paix : ce qui est un riche & magnifique ornement aux yeux de Dieu.

4. sed qui absconditus est cordis homo, in incorruptibilitate quieti & modesti spiritûs, qui est in conspectu Dei locuples.

5. Car c'est ainsi qu'autrefois les saintes femmes, qui espéroient en Dieu, se paroient, étant soûmises à leurs maris ;

5. Sic enim aliquando & sanctæ mulieres, sperantes in Deo, ornabant se, subjectæ propriis viris.

6. comme *faisoit* Sara, *qui* obéissoit à Abraham, l'appellant son seigneur ; Sara, dis-je, dont vous êtes devenues les filles, en imitant sa bonne vie, & ne vous laissant abattre par aucune crainte.

6. Sicut Sara obediebat Abrahæ, dominum eum vocans : cujus estis filiæ benefacientes, & non pertimentes ullam perturbationem.

7. Et vous de même, maris, vivez sagement avec vos femmes, les traitant avec honneur & discrétion, comme le sexe le plus foible, & considérant qu'elles sont avec vous héritieres de la grace qui donne la vie ; afin que, *vivant dans la pureté & la chasteté conjugale*, il ne se trouve en vous aucun empêchement à la priere *& aux autres exercices de la religion.*

7. Viri similiter cohabitantes secundùm scientiam, quasi infirmiori vasculo muliebri impartientes honorem, tanquam & coheredibus gratiæ vitæ : ut non impediantur orationes vestræ.

§. II. *Etre tendre & compatissant. Ne craindre point les maux. Répondre avec modestie. Souffrir de bon cœur. Baptême.*

8. Enfin, qu'il se trouve entre vous tous une parfaite union de sentimens, une bonté compatissante, une amitié de freres, une charité indulgente, accompagnée de douceur & d'humilité.

8. In fine autem, omnes unanimes, compatientes, fraternitatis amatores, misericordes, modesti, humiles :

9. Ne rendez point mal pour mal, ni outrage pour outrage : mais au contraire, bé-

9. non reddentes malum pro malo, nec maledictum

pro maledicto, sed è contrario benedicentes: quia in hoc vocati estis, ut benedictionem hereditate possideatis.

nissez *ceux qui vous maudissent*, sachant que c'est à cela que vous avez été appellés. *Et c'est aussi ce que vous devez pratiquer*, afin de recevoir, comme héritiers *de Dieu*, la bénédiction *qu'il vous réserve, & que vous ne pouvez obtenir sans cette modération & cette douceur.*

10. Qui enim vult vitam diligere, & dies videre bonos, coerceat linguam suam à malo, & labia ejus ne loquantur dolum.

10. Car si quelqu'un aime la vie, & desire d'avoir des jours heureux, qu'il empêche que sa langue ne se porte à la médisance, & que ses lévres ne prononcent des paroles de tromperie.

11. Declinet à malo, & faciat bonum: inquirat pacem, & sequatur eam:

11. Qu'il se détourne du mal, & qu'il fasse du bien: qu'il recherche la paix, & qu'il travaille pour l'acquérir.

12. quia oculi Domini super justos, & aures ejus in preces eorum: Vultus autem Domini super facientes mala.

12. Car le Seigneur tient ses yeux *arrêtés* sur les justes, & ses oreilles *attentives* à leurs prieres: mais il regarde les méchans avec *un visage plein de* colere.

13. Et quis est qui vobis noceat, si boni æmulatores fueritis?

13. Et *de plus*, qui sera capable de vous nuire, si vous ne pensez qu'à faire du bien?

14. Sed & si quid patimini propter justitiam, beati. Timorem autem eorum ne timueritis, & non conturbemini.

14. Que si néanmoins vous souffrez pour la justice, vous serez heureux. Ne craignez *donc* point les maux dont ils veulent vous faire peur, & n'en soyez point troublés:

15. Dominum autem Christum sanctificate in cordibus vestris, parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de ea, quæ in vobis est spe.

15. mais ayez soin *seulement* de sanctifier dans vos cœurs le Seigneur *Jesus*-Christ, *par la pureté de votre foi & par la sainteté de votre vie.* Soyez toûjours prêts de répondre, pour votre défense, à tous ceux qui vous demanderont raison de l'espérance que vous avez,

16. Sed cum modestia, & timore, conscientiam habentes bonam: ut in eo, quod detrahunt vobis, confundantur, qui calumniantur vestram bonam in Christo conversationem.

16. le faisant toutefois avec douceur & avec modestie, & conservant *en tout* une conscience pure, afin que ceux qui décrient la vie sainte que vous menez en *Jesus*-Christ, rougissent de vous diffamer, comme ils font, *sans aucun sujet.*

17. Melius est enim benefacientes (si voluntas Dei velit) pati, quàm malefacientes.

17. Car il vaut mieux être maltraité, si Dieu le veut ainsi, en faisant bien, qu'en faisant mal;

18. Quia & Christus semel

18. puisque *nous devenons par-là les imita-*

teurs de Jesus-Christ même, *qui* a souffert une fois la mort pour nos péchés, le juste pour les injustes, afin qu'il nous pût offrir à Dieu; étant mort en sa chair, *pour nous faire mourir au péché,* mais étant ressuscité par l'Esprit *de Dieu qui étoit en lui, pour nous faire vivre à la grace & à la justice par le même Esprit.*

pro peccatis nostris mortuus est, justus pro injustis, ut nos offerret Deo, mortificatus quidem carne, vivificatus autem spiritu.

19. par lequel aussi il alla prêcher aux esprits qui étoient retenus en prison *dans les enfers, où son ame descendit pendant que son corps étoit dans le tombeau, afin d'y porter l'heureuse nouvelle de la rédemption & de la délivrance de ces mêmes esprits;*

19. In quo & his, qui in carcere erant, spiritibus veniens prædicavit:

20. qui autrefois avoient été incrédules, lorsqu'au tems de Noé la patience de Dieu les attendoit *à pénitence,* pendant qu'on préparoit l'arche, *mais qui ensuite voyant les eaux du ciel tomber en si grande abondance, selon la prédiction de ce patriarche, se convertirent à Dieu, & furent ainsi sauvés selon l'ame, quoiqu'ils périssent selon le corps, n'étant point dans l'arche,* dans laquelle si peu de personnes, savoir huit seulement, furent sauvées au milieu de l'eau.

20. qui increduli fuerant aliquando, quando expectabant Dei patientiam in diebus Noë, cùm fabricaretur arca: in qua pauci, id est octo animæ salvæ factæ sunt per aquam.

21. Ce qui étoit la figure à laquelle répond maintenant le baptême, qui, ne consistant pas dans la purification des souillures de la chair, mais dans la promesse que l'on fait à Dieu de garder une conscience pure, vous sauve par *l'appplication qui s'y fait de* la résurrection de Jesus-Christ,

21. Quod & vos nunc similis formæ salvos facit baptisma: non carnis depositio sordium, sed conscientiæ bonæ interrogatio in Deum per resurrectionem Jesu Christi,

22. qui ayant détruit la mort, afin que nous devinssions les héritiers de la vie éternelle, est monté au ciel, & est à la droite de Dieu, les anges, les dominations & les puissances lui étant assujeties

22. qui est in dextera Dei, deglutiens mortem ut vitæ æternæ heredes efficeremur: profectus in cœlum, subjectis sibi angelis, & potestatibus, & virtutibus.

CHAPITRE IV.

§. I. *Passion de Jesus-Christ, armes du Chrétien. Ne vivre que pour faire la volonté de Dieu.*

1. Christo igitur passo in carne, & vos eadem cogitatione armamini: quia qui passus est in carne, desiit à peccatis:

1. PUis donc que Jesus-Christ a souffert *la mort pour nous* en sa chair, armez-vous de cette pensée : Que *le fidele*, qui est mort à la concupiscence charnelle, a cessé de pécher;

2. ut jam non desideriis hominum, sed voluntati Dei, quod reliquum est in carne vivat temporis.

2. en sorte que, durant tout le tems qui lui reste de cette vie mortelle, il ne vive plus selon les passions des hommes, mais selon la volonté de Dieu.

3. Sufficit enim præteritum tempus ad voluntatem Gentium consummandam, his qui ambulaverunt in luxuriis, desideriis, vinolentiis, comessationibus, potationibus, & illicitis idolorum cultibus.

3. Car il *vous* doit suffire que, dans le tems de votre premiere vie, vous vous soyez abandonnés aux mêmes passions que les payens, vivant dans les impudicités, dans les mauvais desirs, dans les yvrogneries, dans les banquets de dissolution & de débauche, dans les excès du vin, & dans le culte sacrilége des idoles.

4. In quo admirantur non concurrentibus vobis in eandem luxuriæ confusionem, blasphemantes.

4. Ils trouvent maintenant étrange que vous ne couriez plus avec eux, comme vous faisiez, à ces débordemens de débauches & d'intempérance; & ils prennent de là sujet de vous charger d'exécrations:

5. Qui reddent rationem ei, qui paratus est judicare vivos & mortuos.

5. mais ils rendront compte à celui qui est tout prêt de juger les vivans & les morts, *les fideles & les infideles.*

6. Propter hoc enim & mortuis evangelizatum est: ut judicentur quidem secundùm homines in carne, vivant autem secundùm Deum in spiritu.

6. Car c'est pour cela que l'Evangile a aussi été prêché aux morts, *ou aux idolatres, & qu'ils ont été éclairés des lumieres de la foi;* afin qu'ayant été punis devant les hommes selon la chair, *par les maux dont Dieu permet qu'ils soient affligés dans ce monde*, ils reçûssent devant Dieu la vie de l'esprit *qu'il leur a préparée dans l'autre.*

§. II.

§. II. *Veiller dans la priere. S'entr'aimer chacun ſelon ſon don. Parler & agir par l'Eſprit de Dieu.*

7. Au reſte, la fin de toute choſe s'approche. Conduiſez-vous donc avec ſageſſe; & ſoyez *tempérans & vigilans* dans la priere.

8. Mais, avant toutes choſes, ayez une charité perſévérante les uns pour les autres: car la charité couvre beaucoup de péchés.

9. Exercez l'hoſpitalité ſans murmurer.

10. Que chacun de vous rende ſervice aux autres ſelon le don qu'il a reçû, comme étant de fideles diſpenſateurs des différentes graces de Dieu.

11. *Ainſi*, ſi quelqu'un parle, qu'il paroiſſe que Dieu parle par ſa bouche; ſi quelqu'un exerce quelque miniſtere, qu'il le faſſe comme n'agiſſant que par la vertu que Dieu *lui* donne, afin qu'en tout ce que vous faites, Dieu ſoit glorifié par Jeſus-Chriſt, à qui appartient la gloire & l'empire dans les ſiecles des ſiecles. Amen.

7. Omnium autem finis appropinquavit. Eſtote itaque prudentes, & vigilate in orationibus.

8. Ante omnia autem, mutuam in vobiſmetipſis charitatem continuam habentes: quia charitas operit multitudinem peccatorum.

9. Hoſpitales invicem ſine murmuratione.

10. Unuſquiſque, ſicut accepit gratiam, in alterutrum illam adminiſtrantes, ſicut boni diſpenſatores multiformis gratiæ Dei.

11. Si quis loquitur, quaſi ſermones Dei: ſi quis miniſtrat, tanquam ex virtute, quam adminiſtrat Deus: ut in omnibus honorificetur Deus per Jeſum Chriſtum: cui eſt gloria, & imperium in ſæcula ſæculorum. Amen.

§. III. *Paix & gloire dans la ſouffrance. Dieu juge ici les ſiens, & leur eſt fidele.*

12. Mes chers freres, ne ſoyez point ſurpris, lorſque Dieu vous éprouve par le feu des afflictions, comme ſi quelque choſe d'extraordinaire vous arrivoit.

13. Mais réjoüiſſez-vous plûtôt de ce que vous participez *ainſi* aux ſouffrances de *Jeſus*-Chriſt, afin que vous ſoyez auſſi comblés de joie dans la manifeſtation de ſa gloire.

14. *En effet*, vous êtes bienheureux ſi vous ſouffrez des injures *&* des diffamations pour le nom de *Jeſus*-Chriſt, parce que l'honneur, la gloire, la vertu de Dieu, & ſon Eſprit repoſe ſur vous.

15. Mais que nul de vous ne ſouffre com-

12. Chariſſimi, nolite peregrinari in fervore, qui ad tentationem vobis fit, quaſi novi aliquid vobis contingat:

13. ſed & communicantes Chriſti paſſionibus gaudete, ut & in revelatione gloriæ ejus gaudeatis exultantes.

14. Si exprobramini in nomine Chriſti: beati eritis, quoniam quod eſt honoris, gloriæ, & virtutis Dei, & quod eſt ejus ſpiritus, ſuper vos requieſcit.

15. Nemo autem veſtrûm

patiatur ut homicida, aut fur, aut maledicus, aut alienorum appetitor.

me homicide, ou comme larron, ou comme médisant, ou comme envieux du bien d'autrui.

16. Si autem ut Christianus, non erubescat : glorificet autem Deum in isto nomine.

16. Que s'il souffre comme Chrétien, qu'il n'en ait point de honte : mais qu'il en glorifie Dieu.

17. Quoniam tempus est ut incipiat judicium à Domo Dei. Si autem primum à nobis : quis finis eorum, qui non credunt Dei Evangelio?

17. Car voici le tems que Dieu doit commencer son jugement par sa propre maison. Et s'il commence par nous *qui sommes ses serviteurs, & qui croyons en lui*, quelle sera la fin de ceux qui rejettent l'Evangile de Dieu?

18. Et si justus vix salvabitur, impius & peccator ubi parebunt?

18. Que si le juste même se sauve avec tant de peine, que deviendront les impies & les pécheurs?

19. Itaque & hi, qui patiuntur secundùm voluntatem Dei, fideli Creatori commendent animas suas in benefactis.

19. C'est pourquoi que ceux qui souffrent selon la volonté de Dieu, *persévérant* dans les bonnes œuvres, remettent leurs ames entre les mains de celui qui en est le créateur, & qui leur sera fidele.

CHAPITRE V.

§. I. *Vrai pasteur veille sans intérêt, conduit sans dominer, est le modele de son troupeau.*

1. Seniores ergo, qui in vobis sunt, obsecro, consenior & testis Christi passionum : qui & ejus, quæ in futuro revelanda est, gloriæ communicator :

1. Je vous prie donc, vous qui êtes Prêtres, étant Prêtre aussi comme vous, & témoin des souffrances de Jesus-Christ, & devant participer à sa gloire qui sera un jour découverte ;

2. pascite qui in vobis est gregem Dei, providentes non coactè, sed spontaneè secundùm Deum : neque turpis lucri gratiâ, sed voluntariè :

2. paissez le troupeau de Dieu qui vous est commis, veillant sur sa conduite, non par une nécessité forcée, mais par une affection toute volontaire qui soit selon Dieu ; non par un honteux desir du gain, mais par une charité désintéressée ;

3. neque ut dominantes in cleris, sed forma facti gregis ex animo.

3. non en dominant sur l'héritage *du Seigneur*, mais en vous rendant les modeles du troupeau, par une vertu qui naisse du fond du cœur.

4. Et lorsque *Jesus-Christ, qui est* le Prince des Pasteurs, paroîtra, vous remporterez une couronne de gloire qui ne se flétrira jamais.

4. Et cùm apparuerit princeps pastorum, percipietis immarcescibilem gloriæ coronam.

§. II. *S'humilier devant Dieu. Se reposer en lui. Veiller sur soi. Résister au demon. S'affermir ee plus en plus.*

5. Vous aussi qui êtes jeunes, soûmettez-vous aux Prêtres. Tâchez de vous inspirer tous l'humilité les uns aux autres, parce que Dieu résiste aux superbes, & donne sa grace aux humbles.

5. Similiter, adolescentes, subditi estote senioribus. Omnes autem invicem humilitatem insinuate, quia Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.

6. Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu, afin qu'il vous éleve dans le tems de sa visite,

6. Humiliamini igitur sub potenti manu Dei, ut vos exaltet in tempore visitationis:

7. jettant dans son sein toutes vos inquiétudes & vos peines, parce qu'il a soin de vous.

7. omnem solicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi cura est de vobis.

8. Soyez sobres, & veillez; car le démon votre ennemi tourne au tour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer.

8. Sobrii estote, & vigilate, quia adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens circuit, quærens quem devoret:

9. Résistez-lui donc, en demeurant fermes dans la foi, sachant que vos freres qui sont répandus dans le monde souffrent les mêmes afflictions que vous souffrez, *vous animant par leur exemple à imiter leur patience.*

9. cui resistite fortes in fide: scientes eandem passionem ei, quæ in mundo est, vestræ fraternitati fieri.

10. Mais je prie le Dieu de toute grace, qui nous a appellés en Jesus-Christ à son éternelle gloire, qu'après que vous aurez souffert un peu de tems, il vous perfectionne, il vous affermisse, il vous fortifie, *& vous établisse sur lui comme* sur un solide fondement.

10. Deus autem omnis gratiæ, qui vocavit nos in æternam suam gloriam in Christo Jesu, modicum passos ipse perficiet, confirmabit, solidabitque.

11. A lui soit la gloire & l'empire dans les siecles des siecles. Amen.

11. Ipsi gloria & imperium in sæcula sæculorum. Amen.

12. Je vous ai écrit, ce me semble, assez briévement par *notre cher* & fidele frere Sylvain, *qui doit vous rendre cette lettre*, vous déclarant & vous protestant que la vraie grace

12. Per Silvanum fidelem fratrem vobis, ut arbitror, breviter scripsi: obsecrans & contestans, hanc esse veram gratiam Dei, in qua statis.

de Dieu, *& la foi pure*, est celle dans laquelle vous demeurez fermes.

13. Salutat vos Ecclesia, quæ est in Babylone coelecta, & Marcus filius meus.

13. L'Eglise qui est dans *Rome*, *la grande* Babylone, & qui est élûe comme vous, & mon Fils Marc, vous saluent.

14. Salutate invicem in osculo sancto. Gratia vobis omnibus, qui estis in Christo Jesu. Amen.

14. Saluez-vous l'un l'autre par un baiser. Que la paix soit avec vous tous qui êtes en Jesus-Christ. Amen.

AVERTISSEMENT.

LA différence du ſtile de cet Epître à celui de la premiere, a fait douter autrefois qu'elle fût de cet Apôtre. Mais l'Egliſe l'a reçûe comme étant véritablement de lui.

Il commence, en exhortant les fideles à joindre à leur foi la pratique de la vertu; ce qui fait croire qu'il a eu deſſein de combattre les Simonites, qui enſeignoient que la foi ſuffit ſans les œuvres. L'Apôtre fait dans le chapitre ſecond un portrait affreux de ces hommes corrompus, & des châtimens qui leur ſont préparés; & dans le troiſieme, il exhorte les fideles à perſévérer dans la foi de Jeſus-Chriſt & à vivre dans l'attente de ſon avénement.

Il releve à la fin de cette lettre la ſageſſe de ſaint Paul, qui éclate dans ſes Epîtres; & il donne par-là un grand exemple d'humilité, puiſqu'il loue des lettres où il eſt dit qu'il étoit véritablement répréhenſible. Elle fut écrite peu de tems avant ſa mort, qui arriva environ l'an de Jeſus-Chriſt 63.

II. EPITRE DE SAINT PIERRE.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Enchaînement des vertus qui naissent de la foi, & se terminent à la parfaite charité. Qui n'a point les vertus, est stérile & aveugle.*

1. Simon Petrus, servus & Apostolus Jesu Christi, iis qui coæqualem nobiscum sortiti sunt fidem in justitia Dei nostri, & Salvatoris Jesu Christi,

1. Simon Pierre, serviteur & Apôtre de Jesus-Christ, à ceux qui sont, comme nous, participans du précieux don de la foi, & de la *vraie* justice *qui nous est communiquée par la bonté* de notre Dieu, & *par les mérites de notre* Seigneur Jesus-Christ.

2. gratia vobis & pax adimpleatur in cognitione Dei, & Christi Jesu Domini nostri:

2. Que la grace & la paix croissent en vous de plus en plus, par la connoissance de Dieu & de Jesus-Christ notre Seigneur.

3. quomodo omnia nobis divinæ virtutis suæ quæ ad vitam & pietatem donata sunt, per cognitionem ejus, qui vocavit nos propriâ gloriâ & virtute,

3. Comme sa puissance divine nous a donné toutes les choses qui regardent la vie & la piété *chrétienne*, en nous faisant connoître celui qui nous a appellés par sa propre gloire & par sa propre vertu,

4. per quem maxima & pretiosa nobis promissa donavit: ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ: fugientes ejus, quæ in mundo est, concupiscentiæ corruptionem.

4. & nous a ainsi communiqué les grandes & précieuses graces qu'il avoit promises, pour vous rendre, par ces mêmes graces, parricipans de la nature divine, si vous fuyez la corruption & la concupiscence qui regne dans le siecle par le déreglement des passions;

5. Vos autem curam omnem subinferentes, ministrate in fide vestra virtutem, in virtute autem scientiam,

5. apportez aussi de votre part tout votre soin pour joindre à votre foi, la vertu; à la vertu, la science;

6. à la ſcience, la tempérance; à la tempérance, la patience; à la patience, la piété;

6. in ſcientia autem abſtinentiam, in abſtinentia autem patientiam, in patientia autem pietatem,

7. à la piété, l'amour de vos freres; & à l'amour de vos freres, la charité, *ou l'amour de Dieu.*

7. in pietate autem amorem fraternitatis, in amore autem fraternitatis charitatem.

8. Car ſi ces graces ſe trouvent en vous, & qu'elles y croiſſent de plus en plus, elles feront que la connoiſſance que vous avez de noſtre Seigneur Jesus-Chriſt ne ſera point ſtérile & infructueuſe.

8. Hæc enim ſi vobiſcum adſint, & ſuperent; non vacuos, nec ſine fructu vos conſtituent in Domini noſtri Jeſu Chriſti cognitione.

9. Mais celui en qui elles ne ſont point, *quelque éclairé qu'il ſoit des lumieres de la foi,* eſt un aveugle qui marche à tâtons. *Il ne voit pas même ce qui eſt proche de ſes yeux. Et plein de l'amour des choſes de la terre,* il oublie de quelle ſorte il a été purifié des péchés de ſa vie paſſée, *& de quelle maniere il s'eſt obligé, par ſon baptême, à vivre dans la piété & la juſtice chrétienne, & à ne deſirer que les choſes du ciel.*

9. Cui enim non præſto ſunt hæc, cæcus eſt, & manu tentans, oblivionem accipiens purgationis veterum ſuorum delictorum.

§. II. *Affermir ſon élection par les bonnes œuvres. Transfiguration. Certitude des prophéties. Parole de Dieu, lampe de notre cœur.*

10. Efforcez-vous donc de plus en plus, mes freres, d'affermir votre vocation & votre élection par les bonnes œuvres: car agiſſant de cette ſorte, vous ne pecherez jamais;

10. Quapropter, fratres, magis ſatagite, ut per bona opera certam veſtram vocationem & electionem faciatis: hæc enim facientes, non peccabitis aliquando.

11. & par ce moyen, Dieu vous donnera une entrée facile au royaume éternel de notre Seigneur & Sauveur Jeſus-Chriſt.

11. Sic enim abundanter miniſtrabitur vobis introitus in æternum regnum Domini noſtri, & Salvatoris Jeſu Chriſti.

12. C'eſt pourquoi j'aurai toûjours ſoin de vous faire reſſouvenir de ces choſes, quoique vous ſoyez déja inſtruits & confirmés dans la vérité dont je parle,

12. Propter quod incipiam vos ſemper commonere de his: & quidem ſcientes & confirmatos vos in præſenti veritate.

13. croyant qu'il eſt *bien* juſte que, pendant que je ſuis *dans ce corps mortel, comme* dans une tente, je vous réveille, en vous en renouvellant le ſouvenir.

13. Juſtum autem arbitror quandiu ſum in hoc tabernaculo, ſuſcitare vos in commonitione:

14. Car je ſai que dans peu de tems je dois quitter cette tente, comme notre Sei-

14. certus quòd velox eſt depoſitio tabernaculi mei,

secundùm quod & Dominus noster Jesus Christus significavit mihi.

gneur Jesus-Christ me l'a fait connoître.

15. Dabo autem operam & frequenter habere vos post obitum meum, ut horum memoriam faciatis.

15. Mais j'aurai soin que, même après ma mort, vous puissiez toûjours vous remettre ces choses en mémoire.

16. Non enim doctas fabulas secuti, notam fecimus vobis Domini nostri Jesu Christi virtutem & præsentiam: sed speculatores facti illius magnitudinis.

16. Au reste, ce n'est point en suivant des fables & des fictions ingénieuses que nous vous avons fait connoître la puissance & l'avenement de notre Seigneur Jesus-Christ; mais c'est après avoir été nous-mêmes les spectateurs de sa majesté.

17. Accipiens enim à Deo Patre honorem & gloriam, voce delapsâ ad eum hujuscemodi à magnifica gloria: Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui, ipsum audite.

17. Car il reçut de Dieu le Pere *un illustre témoignage d'*honneur & *de* gloire, lorsque de cette nuée où la gloire de Dieu paroissoit avec tant d'éclat *sur le Thabor*, on entendit cette voix: Voici mon Fils bienaimé, dans lequel j'ai mis toute mon affection; écoutez-le.

18. Et hanc vocem nos audivimus de cœlo allatam, cùm essemus cum ipso in monte sancto.

18. Et nous entendîmes nous-mêmes cette voix, qui venoit du ciel, lorsque nous étions avec lui sur *cette* sainte montagne.

19. Et habemus firmiorem propheticum sermonem: cui benefacitis attendentes, quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco, donec dies elucescat, & lucifer oriatur in cordibus vestris:

19. Mais *si notre témoignage vous est suspect*, nous avons les oracles des prophetes, dont la certitude est plus affermie *dans votre esprit*, auxquels vous faites bien de vous arrêter, comme à une lampe qui luit dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour *d'une foi plus vive* commence à *vous* éclairer, & que l'étoile du matin se leve dans vos cœurs; *c'est-à-dire, que cette foi, qui est comme l'étoile du matin, vous donne une connoissance parfaite de Jesus-Christ. C'est par ces divines écritures que vous l'acquererez, cette connoissance, pourvû que vous les lisiez dans les dispositions nécessaires*,

20. hoc primùm intelligentes, quod omnis prophetia Scripturæ propria interpretatione non fit.

20. étant persuadés, avant toutes choses, que nulle prophétie de l'Ecriture ne s'explique par une interprétation particuliere.

21. Non enim voluntate humana allata est aliquando prophetia: sed Spiritu sancto inspirati, locuti sunt sancti Dei homines.

21. Car *comme* ce n'a point été par la volonté des hommes que les prophéties nous ont été anciennement apportées, mais *que* ç'a été

ç'a été par le mouvement du saint Esprit que les saints hommes de Dieu ont parlé; *c'est aussi par le même Esprit, & par l'Eglise qu'il éclaire & qu'il conduit, que nous devons recevoir l'interprétation de ces divines paroles.*

CHAPITRE II.

§. I. *Faux Prophetes trafiquent des ames. Justice de Dieu sur les démons; sur tout le monde dans le déluge; sur Sodome.*

1. OR comme il y a eu de faux Prophetes parmi le peuple *Juif*, il y aura aussi parmi vous de faux docteurs, qui introduiront *en secret* de pernicieuses hérésies, & qui renonçant au Seigneur qui les a rachetés, attireront sur eux-mêmes une soudaine ruine.

2. Leurs débauches & leurs impuretés seront suivies de plusieurs, qui, *par leurs déreglemens*, exposeront la voie de la vérité à la médisance *des infideles*;

3. & qui vous séduisant par des paroles artificieuses, trafiqueront de vos ames pour satisfaire leur avarice. Mais leur condamnation, *qui est résolue* il y a long-tems, s'avance à grands pas; & la main qui les doit perdre n'est pas endormie.

4. Car si Dieu n'a point pardonné aux anges qui ont péché, mais les a précipités dans l'abîme, où les ténebres sont leurs chaînes, pour être tourmentés, & tenus comme en réserve, jusqu'au jugement *qui en sera fait à la fin du monde, où leur malice sera exposée à la vûe de toutes les créatures, & où Dieu, après les avoir dépouillés du pouvoir qu'ils ont de nuire aux hommes, les renfermera pour toûjours dans le puits de l'abîme*;

5. s'il n'a pas épargné l'ancien monde, mais n'a sauvé que sept personnes avec Noë Prédicateur de la justice, en faisant fondre

1. Fuerunt verò & pseudoprophetæ in populo, sicut & in vobis erunt magistri mendaces, qui introducent sectas perditionis, & eum, qui emit eos, Dominum negant, superducentes sibi celerem perditionem,

2. & multi sequentur eorum luxurias, per quos via veritatis blasphemabitur,

3. & in avaritia fictis verbis de vobis negociabuntur: quibus judicium jam olim non cessat, & perditio eorum non dormitat.

4. Si enim Deus Angelis peccantibus non pepercit, sed rudentibus inferni detractos in tartarum tradidit cruciandos, in judicium reservari.

5. Et originali mundo non pepercit, sed octavum Noë justitiæ præconem custodivit, diluvium mundo impiorum inducens,

les eaux du déluge sur le monde des méchans ;

6. & civitates Sodomorum & Gomorrhæorum in cinerem redigens, eversione damnavit : exemplum eorum, qui impiè acturi sunt, ponens:

6. s'il a puni les villes de Sodome & de Gomorrhe, en les ruinant de fond en comble, & les réduisant en cendres, & en a fait un exemple pour ceux qui vivoient dans l'impiété ;

7. & justum Lot oppressum à nefandorum injuria ac luxuriosa conversatione eripuit :

7. & s'il a délivré le juste Loth, que ces abominables affligeoient *&* persécutoient par leur vie infame,

8. aspectu enim, & auditu justus erat : habitans apud eos, qui de die in diem animam justam iniquis operibus cruciabant.

8. ce juste qui demeuroit parmi eux, étant tous les jours tourmenté dans son ame juste par leurs actions détestables, qui offensoient ses yeux & ses oreilles :

9. Novit Dominus pios de tentatione eripere : iniquos verò in diem judicii reservare cruciandos :

9. *il paroît par-là que* le Seigneur sait délivrer ceux qui le craignent des maux par lesquels ils sont éprouvés, & réserver les pécheurs au jour du jugement, pour être punis *dans toute la rigueur de sa justice* :

§. II. *Faux docteurs audacieux, attachés à leurs sens. Avares figurés par Balaam.*

10. magis autem eos, qui post carnem in concupiscentia immunditiæ ambulant, dominationemque contemnunt, audaces, sibi placentes, sectas non metuunt introducere, blasphemantes :

10. & principalement ceux qui, pour satisfaire leurs desirs impurs, suivent les mouvemens de la chair, qui méprisent les puissances ; qui sont fiers & audacieux ; qui sont amoureux d'eux-mêmes ; & qui blasphêmant la saine doctrine, ne craignent point d'introduire de nouvelles sectes, *& de maudire ceux qui sont élevés en dignité* ;

11. ubi Angeli fortitudinè & virtute cùm sint majores, non portant adversùm se execrabile judicium.

11. au lieu que les anges, quoiqu'ils soient plus grands en force & en puissance *que les plus grands Princes du monde, ne les traitent point indignement, mais respectent en eux l'autorité de Dieu, dont ils sont revêtus. C'est ce qui fait aussi qu'ils* ne se condamnent point les uns les autres, avec des paroles d'exécration.

12. Hi verò velut irrationabilia pecora, naturaliter in captionem & in perniciem in his quæ ignorant blasphemantes in corruptione sua peribunt,

12. Mais ceux-ci, comme des animaux sans raison, qui ne suivent que le mouvement de la nature, & qui sont nés pour être la proie des hommes, attaquant par leurs

blasphèmes ce qu'ils ignorent, *& déchirant par leurs médisances & leurs calomnies ce qu'il y a de plus digne de respect*, périront dans les infamies où ils se plongent, *& deviendront la proie des démons*,

13. recevant *ainsi* la récompense que mérite leur iniquité. Ils mettent la félicité à passer chaque jour dans les délices. Ils s'y abandonnent de telle sorte, qu'ils ne sont qu'ordure & infamie, & que ce ne sont qu'excès dans les festins de charité qu'ils font avec vous.

13. percipientes mercedem injustitiæ, voluptatem existimantes diei delicias: coinquinationes, & maculæ deliciis affluentes, in conviviis suis luxuriantes vobiscum,

14. Ils ont les yeux pleins d'adultere, & d'un péché qui ne cesse jamais. Ils attirent à eux, par des amorces trompeuses, les ames légeres & inconstantes. Ils ont dans le cœur toutes les adresses que l'avarice peut suggérer. Ce sont des enfans de malédiction.

14. oculos habentes plenos adulterii, & incessabilis delicti. Pellicientes animas instabiles, cor exercitatum avaritia habentes, maledictionis filii:

15. Ils ont quitté le droit chemin, & se sont égarés, en suivant la voie de Balaam fils de Bosor, qui aima la récompense de son iniquité,

15. derelinquentes rectam viam erraverunt, secuti viam Balaam ex Bosor, qui mercedem iniquitatis amavit:

16. mais qui fut repris de son injuste dessein; une ânesse muette, qui parla d'une voix humaine, ayant réprimé la folie de ce Prophete.

16. correptionem verò habuit suæ vesaniæ: subjugale mutum animal hominis voce loquens, prohibuit prophetæ insipientiam.

17. Ce sont des fontaines sans eau, des nuées qui sont agitées par des tourbillons. De noires & de profondes ténebres leur sont réservées *pour l'éternité.*

17. Hi sunt fontes sine aqua, & nebulæ turbinibus exagitatæ, quibus caligo tenebrarum reservatur.

§. III. *Qui succombe au péché en est esclave. Rechute pire que le premier état.*

18. Car tenant des discours d'insolence & de folie, ils amorcent, par les passions de la chair & les voluptés sensuelles *auxquelles ils permettent de s'abandonner*, ceux qui peu de tems auparavant s'étoient retirés des personnes infectées d'erreur;

18. Superba enim vanitatis loquentes, pelliciunt in desideriis carnis luxuriæ eos, qui paululum effugiunt, qui in errore conversantur:

19. leur promettant la liberté, quoiqu'eux-mêmes soient esclaves de la corruption, parce que quiconque est vaincu est esclave de

19. libertatem illis promittentes, cùm ipsi servi sint corruptionis, à quo enim quis

superatus est, hujus & servus est.

celui qui l'a vaincu. *Et ainsi ils les engagent dans une servitude plus cruelle que celle où ils étoient autrefois,*

20. Si enim refugientes coinquinationes mundi in cognitione Domini nostri; & Salvatoris Jesu Christi his rursus implicati superantur: facta sunt eis posteriora deteriora prioribus.

20. parce que, si, après s'être retirés des corruptions du monde par la connoissance de Jesus-Christ notre Seigneur & notre Sauveur, ils se laissent vaincre, en s'y engageant de nouveau, leur dernier état est pire que le premier.

21. Melius enim erat illis non cognoscere viam justitiæ, quàm post agnitionem, retrorsum converti ab eo, quod illis traditum est, sancto mandato.

21. Car il leur eût été meilleur de n'avoir point connu la voie de la justice, que de retourner en arriere après l'avoir connue, & d'abandonner la loi sainte qui leur avoit été prescrite.

22. Contigit enim eis illud veri proverbii: Canis reversus ad suum vomitum; &, Sus lota in volutabro luti.

22. Mais ce qu'on dit ordinairement, par un proverbe véritable, leur est arrivé: Le chien est retourné à ce qu'il avoit lui-même vomi; & le pourceau, après avoir été lavé, s'est veautré de nouveau dans la boue.

CHAPITRE III.

§. I. *Mille ans, un jour devant Dieu. Jugement & embrasement du monde. Aspirer a ce jour de Dieu.*

1. Hanc ecce vobis, charissimi, secundam scribo epistolam, in quibus vestram excito in commonitione sinceram, mentem:

1. MEs bien-aimés, voici la seconde lettre que je vous écris: & dans toutes les deux, je tâche de réveiller vos ames simples & sinceres par mes avertissemens,

2. ut memores sitis eorum, quæ prædixi, verborum à sanctis Prophetis & Apostolorum vestrorum, præceptorum Domini & Salvatoris.

2. afin que vous vous souveniez des paroles des saints Prophetes dont j'ai déja parlé, & des préceptes de notre Seigneur & Sauveur que vous avez reçus de nous, qui sommes vos Apôtres.

3. Hoc primum scientes, quòd venient in novissimis diebus in deceptione illusores, juxta proprias concupiscentias ambulantes,

3. Sachez *donc*, avant toutes choses, qu'aux derniers tems il viendra des imposteurs & des séducteurs, qui suivront leurs propres passions,

4. dicentes: Ubi est promissio, aut adventus ejus? ex quo enim patres dormie-

4. & qui, *pour pécher avec moins de remors, & étouffer en eux-mêmes & dans les autres la crainte des jugemens de Dieu*, diront, *en par-*

lant de Jesus-Christ : Qu'est devenue la promesse de son *second* avenement, *où l'on disoit qu'il devoit venir changer toutes choses ? Nous ne voyons aucune apparence à ce changement : & cet embrasement universel, dont on nous menaçoit, n'est qu'une pure chimere* : car depuis que les Peres, *qui nous l'ont annoncé*, sont dans le sommeil *de la mort*, toutes choses demeurent au même état qu'elles étoient au commencement du monde.

runt, omnia sic perseverant ab initio creaturæ.

5. Mais c'est par une ignorance volontaire qu'*ils raisonnent ainsi*. Ils ne considerent pas que les cieux furent faits d'abord par la parole de Dieu, aussi-bien que la terre qui parut hors de l'eau, & qui subsiste au milieu de l'eau ;

5. Latet enim eos hoc volentes, quòd cœli erant priùs, & terra de aqua & per aquam consistens Dei verbo :

6. & que le monde d'alors périt, étant submergé par le déluge des eaux *qui vinrent* du ciel.

6. per quæ, ille tunc mundus aqua inundatus periit :

7. Aussi les cieux & la terre d'à présent sont gardés par la même parole *comme dans le thrésor de Dieu*, & sont réservés pour être brûlés par le feu, au jour du jugement & de la ruine des hommes méchans & impies.

7. cœli autem qui nunc sunt, & terra, eodem verbo repositi sunt, igni reservati in diem judicii, & perditionis impiorum hominum.

8. Mais il y a une chose que vous ne devez pas ignorer, mes bien-aimés, qui est qu'aux yeux du Seigneur, un jour est comme mille ans, & mille ans comme un jour.

8. Unum verò hoc non lateat vos, charissimi, quia unus dies apud Dominum sicut mille anni, & mille anni sicut dies unus.

9. Ainsi le Seigneur n'a point retardé l'accomplissement de sa promesse, comme quelques-uns se l'imaginent : mais, *s'il est longtems à l'exécuter*, c'est qu'il vous attend avec patience, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous retournent à *lui par* la pénitence. *Ne vous laissez donc point aller à douter de la vérité des promesses de Dieu ; & pensez seulement à profiter du tems que sa miséricorde vous donne, de peur que vous ne soyez surpris par sa justice.*

9. Non tardat Dominus promissionem suam, sicut quidam existimant : sed patienter agit propter vos, nolens aliquos perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti.

10. Car comme le larron vient *durant la nuit*, aussi le Seigneur viendra *tout d'un coup* :

10. Adveniet autem dies Domini ut fur : in quo cœli

magno impetu tranſient, elementa verò calore ſolventur, terra autem & quæ in ipſa ſunt opera, exurentur.

& alors, dans le bruit d'une effroyable tempête, les cieux paſſeront, les élémens embraſés ſe diſſoudront; & la terre avec tout ce qu'elle contient, ſera conſumée par le feu.

11. Cùm igitur hæc omnia diſſolvenda ſint, quales oportet vos eſſe in ſanctis converſationibus & pietatibus,

11. Puis donc que toutes ces choſes doivent périr, quels devez-vous être *à leur égard?* & quelle doit être la ſainteté de votre vie, & la piété *de vos mœurs? Vous devez vivre dans un grand détachement de toutes les choſes de la terre*,

12. expectantes & properantes in adventum diei Domini, per quem cœli ardentes ſolventur, & elementa ignis ardore tabeſcent?

12. attendant *avec impatience*, & hâtant *par vos deſirs* l'avenement du jour du Seigneur, où l'ardeur du feu diſſoudra les cieux, & fera fondre tous les élémens.

13. Novos verò cœlos, & novam terram ſecundùm promiſſa ipſius expectamus, in quibus juſtitia habitat.

13. Car nous attendons, ſelon ſa promeſſe, de nouveaux cieux & une nouvelle terre, dans leſquelles la juſtice *parfaite* habitera *éternellement.*

§. II. *Saint Paul loüé par ſaint Pierre. Ses Epîtres difficiles. Croître en grace & en ſcience.*

14. Propter quod, chariſſimi, hæc expectantes, ſatagite immaculati & inviolati ei inveniri in pace.

14. C'eſt pourquoi, mes bien-aimés, vivant dans l'attente de ces choſes, faites en ſorte que le Seigneur vous trouve dans la paix, & que vous ſoyez purs & irrépréhenſibles à ſes yeux:

15. Et Domini noſtri longanimitatem, ſalutem arbitremini: ſicut & chariſſimus frater noſter Paulus ſecundùm datam ſibi ſapientiam ſcripſit vobis,

15. & croyez que la longue patience dont uſe notre Seigneur eſt pour votre bien, *ne différant ſon ſecond avenement que pour vous donner le tems de vous convertir, comme je vous l'ai déja dit.* Et c'eſt auſſi ce que Paul, notre très-cher frere, vous a écrit, ſelon la ſageſſe qui lui a été donnée;

16. ſicut & in omnibus epiſtolis, loquens in eis de his, in quibus ſunt quædam difficilia intellectu, quæ indocti & inſtabiles depravant, ſicut & cæteras Scripturas, ad ſuam ipſorum perditionem.

16. comme il fait auſſi en toutes ſes lettres, où il parle de ces mêmes choſes; dans leſquelles il y a quelques endroits difficiles à entendre, que des hommes ignorans & légers, *ou peu affermis dans la foi*, détournent en de mauvais ſens, auſſi-bien que les

autres Ecritures, *dont ils abusent* à leur propre ruine.

17. Vous donc, mes freres, qui connoissez toutes ces choses, prenez garde à vous; de peur que, vous laissant emporter aux égaremens de ces hommes sans loi & sans conscience, vous ne tombiez de l'état ferme & solide où vous êtes établis.

17. Vos igitur, fratres, præscientes custodite: ne insipientium errore traducti excidatis à propria firmitate.

18. Mais croissez de plus en plus dans la grace & dans la connoissance de notre Seigneur & *notre* Sauveur Jesus-Christ. A lui soit gloire, & maintenant, & jusqu'au jour de l'éternité. Amen.

18. Crescite verò in gratia & in cognitione Domini nostri, & Salvatoris Jesu Christi. Ipsi gloria & nunc, & in diem æternitatis. Amen.

AVERTISSEMENT.

IL ne faut que lire cette Epître pour être persuadé qu'elle est du Disciple que Jesus aimoit particulierement, & dont il étoit tendrement aimé. Toutes les paroles qui la composent ne sont que des effusions de cet amour tendre qu'il avoit puisé dans le sein du Fils de Dieu.

Il la commence par montrer que Jesus-Christ est la parole de vie qui étoit dès le commencement dans le Pere. Son dessein paroît avoir été de détruire les erreurs d'Ebion & de Cerinthe, qui nioient la divinité de Jesus-Christ; celles de Basilides, qui nioit son Incarnation; & enfin celle des Simonites, qui prétendoient que la foi suffisoit sans les œuvres. Et dans le cours de cette Lettre, il s'attache particulierement à recommander l'amour du prochain, qui est la marque la plus assûrée de notre amour pour Dieu.

On croit que saint Jean écrivit cette Epître peu de tems avant sa mort, qui arriva environ l'an 104 de Jesus-Christ, 74 ans après sa Passion.

I. EPITRE DE SAINT JEAN.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Jesus-Christ vie éternelle apparue aux hommes. Société entre Dieu & nous. Joie du Chretien.*

1. NOus vous annonçons la parole de vie, qui étoit dès le commencement, que nous avons oüie, que nous avons vûe de nos yeux, que nous avons regardée avec attention, & que nous avons touchée de nos mains.

1. QUod fuit ab initio, quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus, & manus nostræ contrectaverunt de verbo vitæ:

2. Car la vie *même* s'est rendue visible: nous l'avons vûe; nous en rendons témoignage; & nous vous l'annonçons, cette vie éternelle, qui étoit dans le Pere, & qui s'est venu montrer à nous.

2. & vita manifestata est, & vidimus, & testamur, & annuntiamus vobis vitam æternam, quæ erat apud Deum Patrem, & apparuit nobis:

3. Nous vous prêchons, *dis je*, ce que nous avons oüi *du Verbe éternel, qui s'est fait homme pour l'amour de nous*, afin que *vous croyiez en lui comme nous y croyons, &* que vous entriez vous-mêmes en société avec nous, & que notre société soit avec *Dieu* le Pere, & avec son Fils Jesus-Christ, *par la foi que nous aurons tous en lui, & par la charité dont elle sera suivie.*

3. quod vidimus & audivimus, annuntiamus vobis, ut & vos societatem habeatis nobiscum, & societas nostra sit cum Patre, & cum Filio ejus Jesu Christo.

4. Et nous vous écrivons ceci, afin que vous en ayez de la joie, & que votre joie soit pleine & parfaite, *dans la vûe des graces que Dieu vous fait, & des biens qu'il vous destine.*

4. Et hæc scribimus vobis ut gaudeatis, & gaudium vestrum sit plenum.

§. II. *Marcher dans la lumiere, pour avoir société avec Dieu. Nul sans péché; Sang de Jesus-Christ purifie.*

5. Et hæc est annuntiatio, quam audivimus ab eo, & annuntiamus vobis: Quoniam Deus lux est, & tenebræ in eo non sunt ullæ.

5. Or ce que nous avons appris de Jesus-Christ, *qui est cette parole de vie & ce Verbe éternel*, & ce que nous vous enseignons *de sa part*, est que Dieu est la lumiere même, & qu'il n'y a point en lui de ténebres.

6. Si dixerimus quoniam societatem habemus cum eo, & in tenebris ambulamus, mentimur, & veritatem non facimus.

6. *De sorte que* si nous disons que nous avons société avec lui, & que nous marchions dans les ténebres *de l'erreur & du péché*, nous mentons, & nous ne pratiquons pas la vérité.

7. Si autem in luce ambulamus, sicut & ipse est in luce: societatem habemus ad invicem: & sanguis Jesu Christi Filii ejus, emundat nos ab omni peccato.

7. Mais si nous marchons dans la lumiere *de la foi & des bonnes œuvres*, comme il est lui-même dans la lumiere *de la vérité & de la sainteté*, nous avons ensemble une société mutuelle; & le sang de Jesus-Christ son Fils nous purifie de tout péché. *C'est de quoi nous avons un besoin continuel*:

8. Si dixerimus quoniam peccatum non habemus; ipsi nos seducimus, & veritas in nobis non est.

8. *car* si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes, & la vérité n'est point en nous.

9. Si confiteamur peccata nostra; fidelis est, & justus, ut remittat nobis peccata nostra, & emundet nos ab omni iniquitate.

9. Mais si nous confessons *humblement* nos péchés, il est fidele & juste pour nous les remettre, *comme il nous l'a promis*, & pour nous purifier de toute iniquité.

10. Si dixerimus quoniam non peccavimus: mendacem facimus eum & verbum ejus non est in vobis.

10. *J'ajoûte encore que* si nous disons que nous n'avons point de péché, nous le faisons menteur, & sa parole n'est point en nous, *puisqu'elle nous enseigne par-tout que nous sommes tous pécheurs, & que nous avons un besoin continuel de sa miséricorde.*

CHAPITRE II.

§. I. *Jesus-Christ victime pour les péchés de tout le monde. Qui demeure en lui, doit marcher comme lui.*

1. MEs petits enfans, je vous écris ceci, afin que vous ne péchiez point. Que si néanmoins quelqu'un péche, nous avons pour avocat envers le Pere Jesus-Christ, *qui est* juste *& saint, par lequel nous devons espérer d'obtenir misericorde.*

1. Filioli mei, hæc scribo vobis, ut non peccetis. Sed & si quis peccaverit, advocatum habemus apud patrem, Jesum Christum justum :

2. Car c'est lui qui est la victime de propitiation, *qui s'est offert, & qui s'offre encore tous les jours* pour nos péchés ; & non-seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le monde : *de sorte que tous ceux qui ont recours à lui, dans les sentimens d'une véritable pénitence, trouvent en lui & par lui la rémission de leurs péchés. Combien donc devons-nous estimer la grace que Dieu nous a faite, de nous donner la connoissance de ce divin médiateur ?*

2. & ipse est propitiatio pro peccatis nostris : non pro nostris autem tantùm, sed etiam pro totius mundi.

3. Mais ce qui nous fait connoître que nous le connoissons *véritablement, & que notre foi est sincere & véritable*, est si nous gardons ses commandemens.

3. Et in hoc scimus quoniam cognovimus eum, si mandata ejus observemus.

4. *Car* celui qui dit qu'il le connoît, & qui ne garde pas ses commandemens, est un menteur ; & la vérité n'est point en lui.

4. Qui dicit se nosse eum, & mandata ejus non custodit, mendax est, & in hoc veritas non est.

5. Mais si quelqu'un garde sa parole, *& fait ce qu'elle ordonne*, l'amour de Dieu est vraiment parfait en lui. C'est par-là que nous connoissons que nous sommes en lui, *c'est-à dire, en Jesus-Christ.*

5. Qui autem servat verbum ejus, verè in hoc charitas Dei perfecta est : & in hoc scimus quoniam in ipso sumus.

6. Car celui qui dit qu'il demeure en Jesus-Christ doit marcher lui-même comme Jesus-Christ a marché.

6. Qui dicit se in ipso manere, debet, sicut ille ambulavit, & ipse ambulare.

§. II. *Qui hait son frere est dans les ténebres. Qui aime le monde n'aime point Dieu. La triple concupiscence regne dans le monde.*

7. Mes très-chers freres, je ne vous écris point un commandement nouveau, mais le

7. Charissimi, non mandatum novum scribo vobis,

sed mandatum vetus, quod habuistis ab initio : Mandatum vetus, est verbum quod audistis.

commandement ancien que vous avez reçû dès le commencement : & ce commandement ancien est la parole que vous avez entendue *dès le commencement.*

8. Iterùm mandatum novum scribo vobis, quod verum est & in ipso, & in vobis : quia tenebræ transierunt, & verum lumen jam lucet.

8. Et néanmoins je vous dis que le commandement dont je vous parle, *qui est celui de la charité*, est nouveau : ce qui est vrai en Jesus-Christ, & en vous; *en Jesus-Christ, parce qu'il l'a pratiqué d'une maniere toute nouvelle, ayant porté l'excès de sa charité jusqu'à mourir pour ses ennemis ; & en vous*, parce que les ténebres *de l'ignorance, où vous étiez à l'égard de l'étendue de ce précepte*, sont passées, & que la vraie lumiere *de la foi* commence déja à luire *dans vos cœurs, & à vous apprendre que votre charité doit aller jusqu'à aimer vos ennemis.*

9. Qui dicit se in luce esse, & fratrem suum odit, in tenebris est usque adhuc.

9. *De sorte que* celui qui prétend être dans la lumiere *de la grace & de la vérité*, & qui néanmoins hait son frere, est encore dans les ténebres *de l'erreur & du péché.*

10. Qui diligit fratrem suum, in lumine manet, & scandalum in eo non est.

10. Et, *au contraire*, celui qui aime son frere demeure dans la lumiere ; & rien ne lui est un sujet de chûte & de scandale, *parce que sa charité fait qu'il ne cherche point ses propres intérêts aux dépens de ses freres, & qu'il ne prend point de leurs fautes une occasion de pécher.*

11. Qui autem odit fratrem suum, in tenebris est, & in tenebris ambulat, & nescit quo eat : quia tenebræ obcæcaverunt oculos ejus.

11. Mais celui qui hait son frere est dans les ténebres ; il marche dans les ténebres, & il ne sait où il va, parce que les ténebres l'ont aveuglé.

12. Scribo vobis, filioli, quoniam remittuntur vobis peccata propter nomen ejus.

12. Je vous écris *ceci*, mes petits enfans, parce que vos péchés vous sont remis au nom de Jesus-Christ, *& que je souhaite que vous ne vous y engagiez pas de nouveau.*

13. Sribo vobis, patres, quoniam cognovistis eum, qui ab initio est. Scribo vobis, adolescentes, quoniam vicistis malignum.

13. Je vous écris, peres, parce que vous avez connu celui qui est dès le commencement, *& que je désire que cette connoissance ne soit pas sterile en vous.* Je vous écris, jeunes gens, parce que vous avez vaincu le malin

esprit, & que je veux que vous conserviez le fruit de cette victoire.

14. Je vous écris, petits enfans, parce que vous avez connu le Pere *céleste, & que je souhaite que vous profitiez de cette connoissance, & que vous demeuriez attachés à un Pere si tendre & si bon.* Je vous écris, jeunes gens, parce que vous êtes forts, que la parole de Dieu demeure en vous, & que vous avez vaincu le malin *esprit. Voici donc ce que je vous écris à tous, afin que vous conserviez tous ces avantages:*

14. Scribo vobis, infantes, quoniam cognovistis patrem. Scribo vobis, juvenes, quoniam fortes estis, & verbum Dei manet in vobis, & vicistis malignum.

15. N'aimez point le monde, ni ce qui est dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Pere *céleste* n'est point en lui.

15. Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt. Si quis diligit mundum, non est charitas Patris in eo:

16. Car tout ce qui est dans le monde, est ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie; ce qui ne vient point du Pere *céleste*, mais du monde *qui nous porte à l'amour des plaisirs, au désir des richesses, & à la recherche des honneurs, comme aux seuls biens que le monde connoît, & qu'il estime.*

16. quoniam omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, & concupiscentia oculorum, & superbia vitæ: quæ non est ex Patre, sed ex mundo est.

17. Or le monde passe; & *tout ce que* la concupiscence *trouve d'aimable dans les choses* du monde passe avec lui: mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement. *Attachons-nous donc à l'accomplissement de cete divine volonté, & fuyons le monde avec tous ses enchantemens. Rien n'est plus propre à vous en dégoûter que leur instabilité, & le peu de tems que nous aurions à les posséder.*

17. Et mundus transit, & concupiscentia ejus. Qui autem facit voluntatem Dei, manet in æternum.

§. III. *Plusieurs antechrists avant l'antechrist. L'onction divine enseigne tout. Qui l'a reçû y doit demeurer.*

18. *En effet*, mes petits enfans, c'est ici la derniere heure: &, comme vous avez oüi dire que l'antechrist doit venir, il y a dès maintenant même plusieurs antechrists; ce qui nous fait connoître que nous sommes dans la derniere heure *& le dernier âge du monde.*

18. Filioli, novissima hora est: & sicut audistis quia Antichristus venit, & nunc Antichristi multi facti sunt: unde scimus, quia novissima hora est.

19. Ex nobis prodierunt, sed non erant ex nobis. Nam si fuissent ex nobis, permansissent utique nobiscum : sed ut manifesti sint quoniam non sunt omnes ex nobis.

19. Ils sont sortis d'avec nous, *ces antechrists* : mais ils n'étoient pas d'avec nous; car, s'ils eussent été d'avec nous *dans le décret éternel de la prédestination*, ils fussent demeurés avec nous; mais *ils en sont sortis*, afin qu'on reconnût clairement que tous *ceux qui sont les membres de l'Eglise* ne sont pas *pour cela* d'avec nous.

20. Sed vos unctionem habetis à Sancto, & nostis omnia.

20. Pour vous, *mes chers enfans*, vous avez reçû l'onction du saint *Esprit*, & vous connoissez toutes choses, *de sorte que vous ne serez pas trompés par ces séducteurs, étant éclairés par la lumiere de l'Esprit de Dieu même.*

21. Non scripsi vobis quasi ignorantibus veritatem, sed quasi scientibus eam : & quoniam omne mendacium ex veritate non est.

21. *Aussi* je ne vous ai pas écrit comme à des personnes qui ne connussent pas la vérité, mais comme à ceux qui la connoissent & qui savent que nul mensonge ne vient de la vérité.

22. Quis est mendax, nisi is qui negat quoniam Jesus est Christus? Hic est Antichristus, qui negat Patrem, & Filium.

22. *Or* qui est menteur, si ce n'est celui qui nie que Jesus soit le Christ, *c'est-à-dire, l'oint de Dieu?* Celui-là est un antechrist qui nie le Pere & le Fils, *en niant la divinité de Jesus-Christ.*

23. Omnis qui negat Filium, nec Patrem habet : qui confitetur Filium, & Patrem habet.

23. *Car* quiconque nie *que Jesus-Christ soit* le Fils *de Dieu*, ne reconnoît point le Pere *éternel qui l'a engendré*; & quiconque confesse *qu'il est* le Fils *de Dieu*, reconnoît aussi le Pere *qui l'a envoyé.*

24. Vos quod audistis ab initio, in vobis permaneat : Si in vobis permanserit quod audistis ab initio, & vos in Filio & Patre manebitis.

24. *Pour vous, mes chers freres, vous reconnoissez que Jesus est le Fils de Dieu.* Faites donc ensorte que ce que vous avez appris *de lui* dès le commencement demeure toûjours en vous. Que si ce que vous avez appris dès le commencement *de la doctrine de Jesus-Christ* demeure toûjours en vous, vous demeurerez aussi dans le Fils & dans le Pere.

25. Et hæc est repromissio, quam ipse pollicitus est nobis, vitam æternam.

25. Et c'est ce que lui-même nous a promis, en nous promettant la vie éternelle, *qui consiste dans cette union avec le Pere & avec le Fils.*

26. Hæc scripsi vobis de

26. Voilà ce que j'ai cru vous devoir écrire

touchant ceux qui vous séduisent, *non que je crusse que cela fût nécessaire pour vous garantir de leurs erreurs.*

his, qui seducunt vos.

27. Car pour vous autres, l'onction que vous avez reçûe du Fils de Dieu demeure en vous, & vous n'avez pas besoin qu'aucun vous enseigne : mais comme cette même onction vous enseigne toutes choses, & qu'elle est la vérité exempte de tout mensonge, vous n'avez qu'à demeurer dans ce qu'elle vous enseigne.

27. Et vos unctionem quam accepistis ab eo, maneat in vobis. Et non necesse habetis ut aliquis doceat vos sed sicut unctio ejus docet vos de omnibus, & verum est, & non est mendacium Et sicut docuit vos, manete in eo.

28. Maintenant donc, mes petits enfans, demeurez dans *ce que vous enseigne* cette *divine* onction, afin que, lorsque *le Fils de Dieu* paroîtra, nous ayons de l'assûrance devant lui, & que nous ne soyons pas confondus par sa présence.

28. Et nunc, filioli, manete in eo : ut cùm apparuerit, habeamus fiduciam, & non confundamur ab eo in adventu ejus.

29. Si *donc* vous savez que Dieu est juste, sachez *aussi* que tout homme qui vit selon la justice est né de lui, *& a le bonheur d'être du nombre de ses enfans.*

29. Si scitis quoniam justus est, scitote quoniam & omnis qui facit justitiam, ex ipso natus est.

CHAPITRE III.

§. I. *Chrétien inconnu au monde. Qui connoît le péché est enfant du diable. Qui est né de Dieu ne peche point.*

1. Considérez *donc* quel amour le Pere nous a témoigné, de vouloir que nous soyons appellés, & que nous soyons en effet, enfans de Dieu. C'est pour cela que le monde ne nous connoît pas, *& qu'il nous méprise*, parce qu'il ne connoît pas Dieu *notre Pere*, *& qu'il ne sait pas de quelle gloire il veut nous combler.*

1. Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur & simus. Propter hoc mundus non novit nos : quia non novit eum.

2. Mes bien-aimés, nous sommes déja enfans de Dieu : mais ce que nous serons un jour ne paroît pas encore. Nous savons, que lorsque *Jesus-Christ* se montrera dans sa gloire, nous serons semblables à lui ; parce que nous le verrons tel qu'il est, *& que cette vûe nous*

2. Charissimi, nunc filii Dei sumus : & nondum apparuit quid erimus. Scimus quoniam cùm apparuerit, similes ei erimus : quoniam videbimus eum sicuti est.

transformera en son image & en sa ressemblance.

3. Et omnis qui habet hanc spem in eo, sanctificat se, sicut & ille sanctus est.

3. Et quiconque a cette espérance en lui se sanctifie, comme il est saint lui-même, *sachant qu'il n'y a que ceux qui participent à sa sainteté qui puissent avoir part à sa gloire.*

4. Omnis qui facit peccatum, & iniquitatem facit: & peccatum est iniquitas.

4. *Or* tout homme qui commet un péché commet aussi un violement de la loi *de Dieu*; car le péché est le violement de la loi *de Dieu : & ainsi tout homme qui peche est bien éloigné de participer à la sainteté de Jesus-Christ, qui a toûjours fait la volonté de son Pere, & qui est venu pour détruire le péché.*

5. Et scitis quia ille apparuit ut peccata nostra tolleret: & peccatum in eo non est.

5. *Car* vous savez qu'il s'est rendu visible pour se charger de nos péchés, & qu'il n'y a point en lui de péché.

6. Omnis qui in eo manet, non peccat: & omnis qui peccat, non vidit eum, nec cognovit eum.

6. Quiconque *donc* demeure en lui *par une foi vive, une espérance ferme & une charité ardente*, ne pèche point: & quiconque pechè ne l'a point vû, & ne l'a point connu *comme il faut, puisque sa connoissance n'a point produit en lui les fruits de justice qu'elle y devoit produire, & qui devoient le rendre semblable à Jesus-Christ.*

7. Filioli, nemo vos seducat. Qui facit justitiam, justus est: sicut & ille justus est.

7. *Ainsi*, mes petits enfans, que personne ne vous séduise, *en vous persuadant qu'il suffit de croire en Jesus-Christ pour être juste comme Jesus-Christ. Mais soyez assûrés que* celui qui fait les œuvres de justice *que Jesus-Christ a faites, c'est celui-là seul qui* est juste comme Jesus-*Christ* est juste.

8. Qui facit peccatum, ex diabolo est: quoniam ab initio diabolus peccat. In hoc apparuit Filius Dei, ut dissolvat opera diaboli.

8. Celui qui commet le péché est *enfant* du diable, parce que le diable peche dès le commencement, *& est le pere & le chef de tous les pècheurs. Or* le Fils de Dieu est venu au monde, pour détruire les œuvres du diable.

9. Omnis qui natus est ex Deo, peccatum non facit: quoniam semen ipsius in eo manet, & non potest peccare, quoniam ex Deo natus est.

9. *Et ainsi* quiconque est né de Dieu *comme Jesus-Christ, & participe à sa filiation divine,* ne commet point de péché; parce que la semence de Dieu, *& sa grace sanctifiante qui le saint*

le saint Esprit répand dans son ame, demeure en lui; & il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu, *& que l'esprit de l'adoption divine dont il est animé lui inspire une ardente charité pour Dieu, & une horreur extrême du péché.*

10. C'est *donc* en cela que l'on connoît ceux qui sont enfans de Dieu, & ceux qui sont enfans du diable. Tout homme qui ne fait point les œuvres de justice n'est point *enfant* de Dieu, non plus que celui qui n'aime point son frere.

10. In hoc manifesti sunt Filii Dei, & filii diaboli. Omnis qui non est justus, non est ex Deo, & qui non diligit fratrem suum:

§. II. *Qui n'aime point demeure en la mort. Aimer, non de parole, mais en vérité. Dieu demeure en nous par son Esprit.*

11. Car ce qui vous a été annoncé, & que vous avez oüi dès le commencement, est, que vous vous aimiez les uns les autres,

11. quoniam hæc est annuntiatio, quam audistis ab initio, ut diligatis alterutrum.

12. ne faisant pas comme Caïn qui étoit *enfant* du malin *esprit*, & qui tua son frere. Et pourquoi le tua-t-il? Parce que ses actions étoient méchantes, & que celles de son frere étoient justes, *& qu'il ne put supporter la vûe de sa sainteté, qui condamnoit la corruption de son cœur.*

12. Non sicut Cain, qui ex maligno erat, & occidit fratrem suum. Et propter quid occidit eum? Quoniam opera ejus maligna erant; fratris autem ejus, justa.

13. Ne vous étonnez pas *aussi*, mes freres, si le monde vous hait. *Il est plein de corruption & de malice, & il ne peut souffrir votre piété & votre sainteté. Pour nous, mes freres, aimons-nous les uns les autres: c'est le caractere des vrais justes.*

13. Nolite mirari, fratres, si odit vos mundus.

14. *Car* nous reconnoissons, à l'amour que nous avons pour nos freres, que nous sommes passés de la mort *du péché* à la vie *de la grace. En effet*, celui qui n'aime point *son frere* demeure dans la mort. *La preuve en est évidente.*

14. Nos scimus quoniam translati sumus de morte ad vitam, quoniam diligimus fratres. Qui non diligit, manet in morte.

15. Tout homme qui hait son frere est homicide. Or vous savez que nul homicide n'a la vie éternelle résidente en lui: *& par conséquent, celui qui hait son frere est mort aux*

15. Omnis qui odit fratrem suum, homicida est. Et scitis quoniam omnis homicida non habet vitam æternam in semetipso manentem.

yeux de Dieu. Craignons donc de tomber dans cette haine de nos freres, & excitons-nous à avoir pour eux une charité sincere. C'est par les œuvres que nous connoîtrons que nous les aimons véritablement.

16. In hoc cognovimus charitatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit: & nos debemus pro fratribus animas ponere.

16. *Car*, *comme* nous avons reconnu l'amour de Dieu envers nous, en ce qu'il a donné sa vie pour nous; nous devons aussi donner notre vie pour nos freres, *ou du moins être dans la disposition de le faire, si cela étoit nécessaire pour le salut.*

17. Qui habuerit substantiam hujus mundi, & viderit fratrem suum necessitatem habere, & clauserit viscera sua ab eo: quomodò charitas Dei manet in eo?

17. Si donc quelqu'un a des biens de ce monde, & que, voyant son frere en nécessité, il lui ferme son cœur *&* ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeureroit-il en lui?

18. Filioli mei, non diligamus verbo, neque linguâ, sed opere & veritate.

18. Mes petits enfans, n'aimons pas de parole & de la langue, mais par œuvres & en vérité.

19. In hoc cognoscimus quoniam ex veritate sumus: & in conspectu ejus suadebimus corda nostra.

19. C'est par-là que nous connoissons que nous sommes *enfans* de la vérité, & que nous persuaderons notre cœur en la présence de Dieu.

20. Quoniam si reprehenderit nos cor nostrum: major est Deus corde nostro, & novit omnia.

20. Que si notre cœur nous condamne, *& nous reproche notre dureté*, *que ne fera point* Dieu, *qui* est plus grand que notre cœur, & *qui* connoît toutes choses?

21. Charissimi, si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus ad Deum:

21. Mes bien-aimés, si notre cœur ne nous condamne point, nous avons de l'assûrance devant Dieu;

22. & quidquid petierimus, accipiemus ab eo: quoniam mandata ejus custodimus, & & ea, quæ sunt placita coram eo, facimus.

22. *& nous pouvons compter que*, quoique ce soit que nous lui demandions, nous le recevrons de lui; parce qu'il *paroît*, *par le bon témoignage de notre conscience*, *que* nous gardons ses commandemens, & que nous faisons ce qui lui est agréable.

23. Et hoc est mandatum ejus: Ut credamus in nomine Filii ejus Jesu Christi: & diligamus alterutrum, sicut dedit mandatum nobis.

23. Et le *premier* commandement qu'il nous a fait, est de croire au nom de son Fils Jesus-Christ, & de nous aimer les uns les autres, comme il nous l'a commandé.

24. Et qui servat mandata

24. Or celui qui garde les commande-

mens de Dieu *a cet avantage*, *qu'il* demeure en Dieu, & Dieu en lui. Et c'est par l'esprit qu'il nous a donné, *qui est l'esprit de charité*, *ou plutôt qui est la charité même*, que nous connoissons qu'il demeure en nous.

ejus, in illo manet, & ipse in eo: & in hoc scimus quoniam manet in nobis de Spiritu, quem dedit nobis.

CHAPITRE IV.

§. I. *Qui est à Dieu est plus grand que le monde. Le monde écoute ceux qui sont à lui. Qui est à Dieu écoute Dieu.*

1. MEs bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit: mais éprouvez si les esprits sont de Dieu: car plusieurs faux prophetes se sont élevés dans le monde, *qui y répandent une doctrine pernicieuse; & vous devez prendre garde de n'y être pas trompés.*

1. Charissimi, nolite omni spiritui credere, sed probare spiritus si ex Deo sint: quoniam multi pseudoprophetæ exierunt in mundum.

2. Voici *donc* à quoi vous reconnoîtrez qu'un esprit est de Dieu: Tout esprit qui confesse que Jesus-Christ est venu au monde dans une chair véritable, est de Dieu.

2. In hoc cognoscitur spiritus Dei: Omnis spiritus qui confitetur Jesum Christum in carne venisse, ex Deo est:

3. Et tout esprit qui détruit Jesus-*Christ*, *en niant la vérité de son Incarnation, ou de sa filiation divine, celui-là* n'est point de Dieu; & c'est-là *l'esprit de* l'antechrist, dont vous avez oüi dire qu'il doit venir. Et il est déja *venu* dans le monde, *par ces faux docteurs qui sont ses ministres & ses envoyés.*

3. & omnis spiritus, qui solvit Jesum, ex Deo non est; & hic est Antichristus, de quo audistis quoniam venit, & nunc jam in mundo est.

4. Mes petits enfans, vous l'avez vaincu, *cet antechrist*, vous qui êtes de Dieu; parce que celui qui est en vous *par sa grace, & qui vous honore de sa protection divine*, est plus grand que celui qui est dans le monde, *& qui tâche de vous perdre. Ayez donc soin de conserver l'avantage de cette victoire, qui est le fruit de votre foi; & ne vous laissez pas séduire par ces imposteurs.*

4. Vos ex Deo estis, filioli, & vicistis eum, quoniam major est qui in vobis est, quàm qui in mundo.

5. Ils sont du monde: c'est pourquoi ils parlent *selon l'esprit & le goût* du monde; & *c'est pourquoi aussi* le monde les écoute.

5. Ipsi de mundo sunt: ideò de mundo loquuntur, & mundus eos audit.

6. Mais pour nous, nous sommes de Dieu;

6. Nos ex Deo sumus. Qui

novit Deum, audit nos: qui non est ex Deo, non audit nos: in hoc cognoscimus spiritum veritatis, & spiritum erroris.

& celui qui connoît Dieu nous écoute. Celui qui n'est point de Dieu ne nous écoute point. C'est par-là que nous connoissons *ceux qui sont animés de* l'esprit de vérité, & *ceux qui sont poussés par* l'esprit d'erreur.

§. II. *Qui aime Dieu est connu de lui. Qui n'aime pas Dieu ne le connoît point. Aimons Dieu, comme il nous a aimés.*

7. Chariſſimi, diligamus nos invicem: quia charitas ex Deo est. Et omnis qui diligit, ex Deo natus est, & cognoscit Deum.

7. Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres; car l'amour & la charité est de Dieu; & tout homme qui aime *son frere* est né de Dieu, & il connoît Dieu.

8. Qui non diligit, non novit Deum: quoniam Deus charitas est.

8. Celui qui n'aime point *son frere* ne connoît point Dieu: car Dieu est amour; & *la connoissance de Dieu nous porte à l'imiter dans sa charité & son amour, en aimant nos freres, comme il nous a aimés.*

9. In hoc apparuit charitas Dei in nobis, quoniam Filium suum unigenitum misit Deus in mundum, ut vivamus per eum.

9. *Or* c'est en cela que Dieu a fait paroître son amour envers nous, en ce qu'il a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions pour lui.

10. In hoc est charitas: non quasi nos dilexerimus Deum, sed quoniam ipse prior dilexit nos, & misit Filium suum propitiationem pro peccatis nostris.

10. *Et* c'est en cela que consiste *la grandeur de* cet amour, que ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais que c'est lui qui nous a aimés le premier, & qui a envoyé son Fils *pour être* la victime de propitiation pour nos péchés.

11. Chariſſimi, si sic Deus dilexit nos: & nos debemus alterutrum diligere.

11. Mes bien-aimés, si Dieu nous a aimés de cette sorte, nous devons aussi nous aimer les uns les autres, *pour nous rendre les imitateurs de notre Pere céleste, & pour attirer sa grace en nous.*

12. Deum nemo vidit unquam. Si diligamus invicem, Deus in nobis manet, & charitas ejus in nobis perfecta est.

12. *Car* nul homme *mortel* n'a jamais vû Dieu. Que si *néanmoins* nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, & son amour est parfait en nous.

13. In hoc cognoscimus quoniam in eo manemus, & ipse in nobis: quoniam de Spiritu suo dedit nobis.

13. *Or* ce qui nous fait connoître que nous demeurons en lui, & lui en nous, est qu'il nous a rendus participans de son Esprit;

14. Et nos vidimus & testificamur, quoniam Pater

14. & *que* nous avons vû, *par la lumiere de cet Esprit divin*, & *que* nous rendons té-

moignage *par la force qu'il nous donne, & par les miracles qu'il nous fait faire*, que *Dieu* le Pere a envoyé son Fils *pour être* le Sauveur du monde.

misit Filium suum Salvatorem mundi.

§. III. *Qui demeure dans l'amour demeure en Dieu. L'amour parfait chasse la crainte. Qui n'aime point son frere n'aime point Dieu.*

15. Quiconque donc aura *aussi* confessé que Jesus est le Fils de Dieu, Dieu demeure en lui, & lui en Dieu, *pourvû que cette confession soit accompagnée de reconnoissance & d'amour, comme la nôtre.*

15. Quisquis confessus fuerit quoniam Jesus est Filius Dei, Deus in eo manet, & ipse in Deo.

16. Et *en effet*, nous avons connu & cru, *par la foi*, l'amour que Dieu a pour nous; *& nous lui avons témoigné notre reconnoissance, par un amour qui nous a étroitement unis à lui; car* Dieu est amour: & ainsi quiconque demeure dans l'amour demeure en Dieu, & Dieu *demeure* en lui.

16. Et nos cognovimus, & credidimus charitati, quam habet Deus in nobis. Deus charitas est: & qui manet in charitate, in Deo manet, & Deus in eo.

17. *Or* c'est en cela que consiste la perfection de notre amour envers Dieu, si nous sommes tels en ce monde que Jesus-Christ y a été, *étant prêts de donner notre vie pour nos freres, comme il a donné la sienne pour nous*, afin que nous ayons confiance au jour du jugement, *& que nous l'attendions sans crainte.*

17. In hoc perfecta est charitas Dei nobiscum, ut fiduciam habeamus in die judicii:

18. *Car* la crainte n'est point avec la charité: mais la charité parfaite chasse la crainte, parce que la crainte est accompagnée de peine; & *ainsi* celui qui craint n'est point parfait dans la charité, *qui inspire la confiance, la joie & la paix.*

18. Timor non est in charitate: sed perfecta charitas foras mittit timorem; quoniam timor pœnam habet: qui autem timet, non est perfectus in charitate.

19. Aimons donc Dieu, puisqu'il nous a aimés le premier; *& témoignons-lui notre amour par l'amour que nous aurons pour nos freres. C'est la preuve de celui que nous avons pour Dieu.*

19. Nos ergo diligamus Deum, quoniam Deus prior dilexit nos.

20. *En effet*, si quelqu'un dit: J'aime Dieu; & qu'il haïsse son frere, c'est un menteur: car comment celui qui n'aime pas son frere qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas?

20. Si quis dixerit quoniam diligo Deum, & fratrem suum oderit, mendax est. Qui enim non diligit fratrem suum quem videt, Deum quem

non videt, quomodo potest diligere?

21. Et hoc mandatum habemus à Deo: ut qui diligit Deum, diligat & fratrem suum.

21. Et *de plus*, nous avons reçû ce commandement de Dieu, que celui qui aime Dieu doit aussi aimer son frere; *en sorte que celui qui n'observe pas ce commandement ne peut dire qu'il aime Dieu, puisque l'amour de Dieu consiste dans l'observation de ses commandemens.*

CHAPITRE V.

§. I. *Qui est né de Dieu est vainqueur du monde. Qui croirons-nous, si nous ne croyons Dieu? Qui ne croit pas, fait Dieu menteur.*

1. Omnis qui credit, quoniam Jesus est Christus, ex Deo natus est. Et omnis qui diligit eum qui genuit, diligit & eum qui natus est ex eo.

1. *Mais ce qui montre encore combien cet amour du prochain est nécessaire & inséparable de l'amour de Dieu, c'est que* quiconque croit que Jesus est le Christ *& le Sauveur que Dieu a oint de la divinité même, par l'union de la nature divine & de la nature humaine en sa personne divine, celui-là* est né de Dieu: & quiconque aime celui qui a engendré, aime aussi celui qui a été engendré. *En sorte que quiconque aime Dieu, qui est le Pere des fideles par la foi qu'il leur inspire, aime aussi les fideles qui reçoivent cette foi, & qui deviennent par-là les enfans de Dieu.*

2. In hoc cognoscimus quoniam diligimus natos Dei, cùm Deum diligamus, & mandata ejus faciamus.

2. *Or* nous connoissons que nous aimons les enfans de Dieu, quand nous aimons Dieu, & que nous gardons ses commandemens;

3. Hæc est enim charitas Dei, ut mandata ejus custodiamus: & mandata ejus gravia non sunt.

3. parce que l'amour de Dieu consiste à garder ses commandemens. Et ses commandemens ne sont point pénibles:

4. Quoniam omne quod natum est ex Deo, vincit mundum: & hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.

4. car tous ceux qui sont nés de Dieu sont victorieux du monde, *qui s'oppose par ses enchantemens à cette observation des commandemens de Dieu, & qui tâche de la rendre difficile:* & cette victoire, par laquelle le monde est vaincu, est *l'effet* de notre foi.

5. Quis est qui vincit mun-

5. *En effet*, qui est celui qui est victorieux

du monde, sinon celui qui croit que Jesus est le Fils de Dieu, *& qui met en lui toute sa confiance, comme en celui qui, ayant vaincu le monde par sa croix, nous a aussi mérité la grace de le vaincre nous-mêmes?*

dum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei?

6. C'est ce même Jesus-Christ qui est venu *nous purifier* avec l'eau & avec le sang; non-seulement avec l'eau, *comme Jean-Baptiste*, mais avec l'eau & avec le sang *qui sortirent de son côté sur l'arbre de la croix, & qui sont les preuves incontestables de la vérité de son Incarnation.* Et c'est *aussi* l'Esprit, *qu'il remit entre les mains de son Pere au moment de sa mort*, qui rend témoignage que *Jesus*-Christ est la vérité, *c'est-à-dire, qu'il est véritablement homme, ainsi qu'il l'a assûré.*

6. Hic est qui venit per aquam & sanguinem Jesus Christus: non in aqua solùm, sed in aqua & sanguine. Et Spiritus est qui testificatur quoniam Christus est veritas.

7. Car il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel *à sa divinité*, le Pere, le Verbe, & le saint Esprit: & ces trois *Personnes* sont une même chose, *n'ayant qu'une même nature & une même essence.*

7. Quoniam tres sunt qui testimonium dant in cœlo, Pater, Verbum & Spiritus sanctus: & hi tres unum sunt.

8. Et il y en a trois qui rendent témoignage dans la terre *à son humanité*, l'esprit *qu'il rendit sur la croix*, l'eau *qui sortit de son côté*, & le sang *qui coula de ses plaies:* & ces trois *témoins* sont *pour attester* une même chose, *savoir, que Jesus-Christ est vraiment homme, comme nous ne pouvons douter qu'il ne soit vraiment Dieu.*

8. Et tres sunt qui testimonium dant in terra, Spiritus, & aqua, & sanguis: & hi tres unum sunt.

9. Car si nous recevons le témoignage des hommes, celui de Dieu est plus grand. Or c'est Dieu même qui a rendu ce grand témoignage de *Jesus-Christ, & qui a déclaré si positivement qu'il étoit* son Fils, *par la voix qu'il fit entendre sur les bords du Jourdain & sur le Thabor.*

9. Si testimonium hominum accipimus, testimonium Dei majus est: quoniam hoc est testimonium Dei, quod majus est, quoniam testificatus est de Filio suo.

10. *Ainsi* celui qui croit *à Jesus-Christ, comme* au Fils de Dieu, a dans lui-même le témoignage de Dieu, *qui est garant de sa foi: mais* celui qui n'y croit pas fait Dieu menteur, parce qu'il ne croit pas au témoignage que Dieu a rendu de son Fils.

10. Qui credit in Filium Dei, habet testimonium Dei in se. Qui non credit Filio, mendacem facit eum: quia non credit in testimonium quod testificatus est Deus de Filio suo.

11. Et hoc est testimonium, quoniam vitam æternam dedit nobis Deus. Et hæc vita in Filio ejus est.

11. Et *ce que* ce témoignage *nous apprend*, est que Dieu nous a donné la vie éternelle, & *que* c'est dans son Fils *Jesus-Christ notre Seigneur* que se trouve cette vie.

12. Qui habet Filium, habet vitam: qui non habet Filium, vitam non habet.

12. Celui *donc* qui a le Fils, *par sa foi en Jesus-Christ*, a la vie: & celui qui n'a point le Fils *de Dieu*, & *qui ne croit point en lui*, n'a point la vie.

§. II. *Qui est né de Dieu se conserve pur. Monde plongé dans la malignité. Jesus-Christ vrai Dieu.*

13. Hæc scribo vobis, ut sciatis quoniam vitam habetis æternam, qui creditis in nomine Filii Dei.

13. Je vous écris ces choses, afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu, *par l'espérance que votre foi vous donne de l'obtenir un jour par sa grace & par ses mérites.*

14. Et hæc est fiducia quam habemus ad eum: Quia quodcumque petierimus secundùm voluntatem ejus, audit nos.

14. Et ce qui nous donne de la confiance en Dieu, & *nous fait espérer de recevoir de lui cette vie glorieuse*, est qu'il nous exauce en tout ce que nous lui demandons qui est conforme à sa volonté.

15. Et scimus quia audit nos quidquid petierimus: scimus quoniam habemus petitiones quas postulamus ab eo.

15. Et nous savons qu'il nous exauce *ainsi* en tout ce que nous lui demandons, parce que nous savons que nous avons déja reçû l'effet des demandes que nous lui avons faites. *Servons-nous donc de ce crédit que nous avons auprès de Dieu en faveur de nos freres.*

16. Qui scit fratrem suum peccare peccatum non ad mortem, petat, & dabitur ei vita peccanti non ad mortem. Est peccatum ad mortem, non pro illo dico ut roget quis.

16. Et *ainsi* si quelqu'un voit son frere commettre un péché qui ne va pas à la mort, qu'il prie; & *Dieu* donnera la vie à ce pécheur, si son péché ne va point à la mort. *Mais* il y a un péché qui va à la mort, & *qui est du nombre de ces péchés contre le saint Esprit, qui conduisent à l'impénitence finale;* & ce n'est pas pour ce péché-là que je dis que vous priïez *avec la confiance d'obtenir la guérison de celui qui le commet.*

17. Omnis iniquitas, peccatum est: & est peccatum ad mortem.

17. *Car il est vrai que* toute iniquité & *tout violement de la loi de Dieu* est péché *mortel:* mais *il est vrai aussi qu'entre les péchés mortels*, il y a un péché qui va *plus particulierement*

ment à la mort, *étant un péché de pure malice, ou l'effet d'une passion qu'on aime, & qu'on seroit fâché de quitter.*

18. *Or* nous savons que quiconque est né de Dieu ne peche point *de la sorte :* mais la naissance *qu'il a reçûe* de Dieu *dans le baptême, & l'esprit de l'adoption divine, qui lui a été communiqué par ce sacrement*, le conserve pur, & *fait que* le malin *esprit* ne le touche point.

18. Scimus quia omnis qui natus est ex Deo, non peccat: sed generatio Dei conservat eum, & malignus non tangit eum.

19. *Or* nous savons que nous sommes nés de Dieu, & *qu'étant ses enfans, nous sommes sous sa divine protection ; au lieu* que tout le monde est sous l'empire du malin *c'est-à-dire, du démon.*

19. Scimus quoniam ex Deo sumus: & mundus totus in maligno positus est.

20. Et nous savons encore que le Fils de Dieu est venu *dans le monde par son incarnation*, & qu'il nous a donné l'intelligence *par la foi qu'il nous a inspirée*, afin que nous connoissions le vrai Dieu, & que nous soyons en son vrai Fils *Jesus-Christ notre Seigneur, comme étant ses freres & ses cohéritiers.* C'est lui qui est, *comme son Pere*, le vrai Dieu, & la vie éternelle, *que nous espérons & que nous attendons.*

20. Et scimus quoniam Filius Dei venit, & dedit nobis sensum ut cognoscamus verum Deum, & simus in vero Filio ejus. Hic est verus Deus, & vita æterna.

21. Mes petits enfans, *demeurez fortement attachés à ces vérités, &* gardez-vous *du culte* des idoles. Amen.

21. Filioli, custodite vos à simulacris. Amen.

AVERTISSEMENT.

SAint Jean, dans cette Epître, adreſſée à une Dame Chrétienne nommée Electe, lui témoigne la joie avec laquelle il a reconnu que quelques-uns de ſes enfans ſe conduiſoient ſelon les maximes de l'Evangile. Il l'exhorte enſuite à l'amour du prochain ; à conſerver le ſacré dépôt de la foi ; & à n'avoir aucun commerce avec les ſectateurs de Baſilide, qui enſeignoient que ce qui avoit paru de Jeſus-Chriſt, n'étoit qu'un phantôme & un corps formé d'air, & non d'une chair véritable.

La date de cette Lettre eſt auſſi incertaine que celle de la premiere : on les place à peu près dans le même tems.

II. EPITRE
DE SAINT JEAN.

Vérité de l'Incarnation. Demeurer ferme dans la doctrine de Jesus-Christ.

1. LE PRESTRE, à la Dame Electre, & à ses enfans, que j'aime dans la vérité; & qui ne sont pas aimés de moi seul; mais que tous ceux qui connoissent la vérité aiment comme moi,

2. pour l'amour de cette *même* vérité qui demeure en nous, & qui sera en nous éternellement.

3. Que Dieu le Pere; & le Seigneur Jesus-Christ, Fils du Pere, vous donnent la grace, la miséricorde & la paix, dans la vérité & dans la charité.

4. J'ai eu bien de la joie de voir quelques-uns de vos enfans qui marchent dans la vérité *de la foi, & dans la pureté de l'Evangile*, selon le commandement que nous en avons reçû du Pere *céleste*.

5. Et je vous prie maintenant, Madame, non comme vous écrivant un commandement nouveau, mais celui là même que nous avons reçû dès le commencement; *je vous prie, dis-je*, que nous ayons un amour & une charité mutuelle les uns pour les autres.

6. Or la charité *ne* consiste *pas seulement à aimer son prochain*; *mais elle consiste aussi* à marcher selon les commandemens de Dieu,

1. SENIOR Electæ dominæ; & natis ejus quos ego diligo in veritate, & non ego solus, sed & omnes qui cognoverunt veritatem,

2. propter veritatem quæ permanet in nobis, & nobiscum erit in æternum.

3. Sit vobiscum gratia, misericordia, pax à Deo Patre, & à Christo Jesu Filio Patris, in veritate & charitate.

4. Gavisus sum valde; quoniam inveni de filiis tuis ambulantes in veritate, sicut mandatum accepimus à Patre.

5. Et nunc rogo te, domina, non tanquam mandatum novum scribens tibi, sed quod habuimus ab initio, ut diligamus alterutrum.

6. Et hæc est charitas, ut ambulemus secundùm mandata ejus. Hoc est enim mandatum, ut quemadmodum

audiſtis ab initio, in eo ambuletis :

faiſant les choſes qu'il nous ordonne, & croyant toutes les vérités qu'il nous enſeigne. C'eſt-là le commandement que vous avez reçû d'abord, afin que vous l'obſerviez ; *& je vous le répete ici, afin que vous évitiez de tomber dans les erreurs dans leſquelles on voudroit vous engager.*

7. quoniam multi ſeductores exierunt in mundum, qui non confitentur Jeſum Chriſtum veniſſe in carnem : hic ſeductor, & Antichriſtus.

7. Car pluſieurs impoſteurs ſe ſont élevés dans le monde, qui ne confeſſent point que Jeſus-Chriſt eſt venu dans une chair *véritable. Or je vous déclare que* celui *qui ne le confeſſe point* eſt un ſéducteur & un antechriſt.

8. Videte voſmetipſos, ne perdatis quæ operati eſtis : ſed ut mercedem plenam accipiatis.

8. Prenez *donc* garde à vous, afin que vous ne perdiez pas les *fruits des* bonnes œuvres que vous avez faites ; mais que vous *en* receviez une pleine récompenſe, *qui ne ſera accordée qu'à ceux qui auront conſervé la pureté de la foi.*

9. Omnis qui recedit, & non permanet in doctrina Chriſti, Deum non habet : qui permanet in doctrina, hic & Patrem & Filium habet.

9. *Car* quiconque ne demeure point dans la doctrine de *Jeſus*-Chriſt, mais s'en éloigne, ne poſſede point Dieu : & *au contraire*, quiconque demeure dans la doctrine *de Jeſus-Chriſt, croyant tout ce qu'elle enſeigne, & faiſant tout ce qu'elle ordonne*, poſſede le Pere & le Fils.

10. Si quis venit ad vos, & hanc doctrinam non affert, nolite recipere eum in domum, nec Ave ei dixeritis.

10. Si quelqu'un *donc* vient vers vous, & ne fait pas profeſſion de cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maiſon, & ne le ſaluez point *lorſque vous le reconnoîtrez.*

11. Qui enim dicit illi Ave, communicat operibus ejus malignis.

11. Car celui qui le ſalue participe *en quelque ſorte* à ſes mauvaiſes actions, *ſemblant, par cette civilité qu'il lui rend, n'avoir pas aſſez d'horreur de ſes déſordres.*

12. Plura habens vobis ſcribere, nolui per chartam & atramentum ; ſpero enim me futurum apud vos, & os ad os loqui : ut gaudium veſtrum plenum ſit.

12. Quoique j'euſſe pluſieurs autres choſes à vous écrire, je n'ai pas voulu le faire ſur du papier, & avec de l'encre, eſpérant vous aller voir, & vous entretenir de vive voix, afin que votre joie ſoit pleine *& parfaite.*

13. Salutant te filii ſororis tuæ Electæ.

13. Les enfans de votre ſœur Electe vous ſaluent.

AVERTISSEMENT.

L'Apôtre ſemble n'écrire cette Lettre, que pour témoigner à Caïus la joie qu'il reſſent du progrès qu'il fait dans la vertu. Il lui recommande quelques Prédicateurs de l'Evangile qui devoient paſſer chez lui. Et il l'exhorte à ſuivre l'exemple de Demetrius, dont la piété étoit connue; & à fuir celui de Diotrephe, que ſon ambition portoit à vouloir être le premier dans l'Egliſe, & qui ſemoit des médiſances malignes contre l'Apôtre.

On ne donne point à cette Epître d'autre date qu'aux deux précédentes.

III. EPITRE
DE SAINT JEAN.

Les Pasteurs se doivent réjouir, non de dominer, mais de profiter.

1. SENIOR Caïo charissimo, quem ego diligo in veritate.

1 LE PRESTRE, à mon cher Caïus, que j'aime dans la vérité.

2. Charissime, de omnibus orationem facio prosperè te ingredi, & valere, sicut prosperè agit anima tua.

2. Mon bien-aimé, je prie Dieu que tout soit chez vous en aussi bon état, pour ce qui regarde vos affaires & votre santé, que je sai qu'il y est pour ce qui regarde votre ame.

3. Gavisus sum valde venientibus fratribus, & testimonium perhibentibus veritati tuæ, sicut tu in veritate ambulas.

3. Car je me suis fort réjoüi, lorsque les freres qui sont venus ici ont rendu témoignage à votre piété sincere, & à la vie que vous menez selon la vérité.

4. Majorem horum non habeo gratiam, quàm ut audiam filios meos in veritate ambulare.

4. *En effet*, je n'ai point de plus grande joie que d'apprendre que mes enfans marchent dans la vérité *& la sainteté de l'Evangile.*

5. Charissime, fideliter facis quidquid operaris in fratres, & hoc in peregrinos,

5. Mon bien-aimé, vous faites une bonne œuvre d'avoir un soin charitable pour les freres, & particulierement pour les étrangers,

6. qui testimonium reddiderunt charitati tuæ in conspectu Ecclesiæ : quos benefaciens deduces dignè Deo.

6. qui ont rendu témoignage à votre charité, en présence de l'Eglise. Et vous ferez bien, *maintenant qu'ils vont passer chez vous, d'exercer à leur égard la même charité, ayant soin* de les faire conduire & assister dans leurs voyages d'une maniere digne de Dieu, *dont ils sont les fideles ministres.*

7. Pro nomine enim ejus profecti sunt, nihil accipientes à Gentibus,

7. Car c'est *pour la gloire de* son nom, *& pour l'établissement de l'Evangile*, qu'ils sont

partis, sans recevoir aucune assistance des Gentils *qu'ils ont convertis à la foi, voulant leur ôter tout lieu de croire qu'ils leur eussent prêché l'Evangile par intérêt.*

8. Nous sommes donc obligés de traiter favorablement ces sortes de personnes, pour travailler avec eux à l'avancement de la vérité, *& pour participer à leur grace & leur mérite.*

8. Nos ergo debemus suscipere hujusmodi, ut cooperatores simus veritatis.

9. J'aurois écrit à l'Eglise *qui est dans votre ville, pour lui recommander ces étrangers*: mais Diotrephe, qui aime à y tenir le premier rang, ne veut point nous recevoir.

9. Scripsissem forsitan Ecclesiæ: sed is qui amat primatum gerere in eis, Diotrephes, non recipit nos.

10. C'est pourquoi, si je viens jamais chez vous, je *lui* représenterai *fortement, & devant tous les fideles*, quel est le mal quil commet, en semant contre nous des médisances malignes; & ne se contentant point de cela, non seulement il ne reçoit point les freres *qui nous sont unis*, mais il empêche même ceux qui les voudroient recevoir, & les chasse de l'Eglise.

10. Propter hoc si venero, commonebo ejus opera quæ facit, verbis malignis garriens in nos: & quasi non ei ista sufficiant, neque ipse suscipit fratres, & eos qui suscipiunt prohibet, & de Ecclesia ejicit.

11. Mon bien-aimé, n'imitez point ce qui est mauvais, mais ce qui est bon. Celui qui fait bien est de Dieu: mais celui qui fait mal ne connoît point Dieu.

11. Charissime, noli imitari malum, sed quod bonum est. Qui benefacit, ex Deo est: qui malefacit, non vidit Deum.

12. Tout le monde rend un témoignage avantageux à Demetrius, & la vérité même le lui rend. Nous le lui rendons aussi nous-mêmes; & vous savez que notre témoignage est véritable. *Regardez-le donc comme le modele que vous devez suivre; & prenez garde d'imiter Diotrephe, ni dans sa doctrine, ni dans ses mœurs.*

12. Demetrio testimonium redditur ab omnibus, & ab ab ipsa veritate; sed & nos testimonium perhibemus, & nosti quoniam testimonium nostrum verum est.

13. J'aurois encore plusieurs choses à vous dire, mais je ne le veux point faire par écrit,

13. Multa habui tibi scribere: sed nolui per atramentum & calamum scribere tibi.

14. parce que j'espere vous voir bien-tôt, & que nous nous entretiendrons l'un l'autre de vive voix.

14. Spero autem protinùs te videre, & os ad os loquemur.

15. La paix soit avec vous. Nos amis *d'ici* vous saluent. Saluez *aussi de ma part* nos amis *qui sont chez vous*, chacun en particulier.

15. Pax tibi. Salutant te amici. Saluta amicos nominatim.

AVERTISSEMENT.

SAINT Jude étoit frere de Jacques le Mineur. Il fut fait Apôtre l'an 31 de l'Ere commune.

On voit par cette Lettre qu'il étoit plein de zéle pour le ſalut des fideles; dont certains hérétiques tâchoient de corrompre la foi & les mœurs. Ce pouvoit être les Nicolaïtes, les Gnoſtiques, & les Simonites, & les autres de ce genre-là, qui rejettoient les bonnes œuvres, & ſe contentoient d'une foi ſtérile & infructueuſe.

On ne ſait point préciſément le tems auquel il écrivit cette Lettre: mais on croit que ce fut après la mort de l'Apôtre ſaint Pierre.

Ce qu'il cite du Livre d'Enoch, qui eſt apocryphe, a fait qu'autrefois pluſieurs ont douté de l'autorité de ſon Epître: mais cependant elle a été miſe au rang des ſaintes Ecritures, dès le quatrieme ſiecle.

EPITRE CATHOLIQUE
DE SAINT JUDE.

§. I. *Combattre pour la foi & la tradition. Exemple de la justice de Dieu sur les démons, sur Sodome & sur Pharaon.*

1. JUDE, serviteur de Jesus-Christ, & frere de Jacques, à ceux que Dieu le Pere a aimés, & que Jesus-Christ a conservés par sa vocation, *pour les rendre les enfans adoptifs de Dieu, & participans de sa gloire.*

1. JUDAS Jesu Christi servus, frater autem Jacobi, his qui sunt in Deo Patre dilectis, & Christo Jesu conservatis, & vocatis.

2. Que la miséricorde, la paix & la charité s'augmentent en vous de plus en plus.

2. Misericordia vobis, & pax, & charitas adimpleatur.

3. Mes biens-aimés, ayant *toûjours* souhaité avec grande ardeur de vous écrire touchant le salut qui nous est commun, je m'y trouve maintenant obligé par nécessité, pour vous exhorter à combattre pour la foi, qui a été une fois laissée par tradition aux saints.

3. Charissimi, omnem sollicitudinem faciens scribendi vobis de communi vestra salute, necesse habui scribere vobis: deprecans supercertari semel traditæ sanctis fidei.

4. Car il s'est glissé *parmi vous* certaines gens, dont il avoit été prédit il y a long-tems qu'ils tomberoient dans ce jugement, *d'être abandonnés en ce monde aux égaremens de leur esprit & de leur cœur, & livrés dans l'autre aux flammes éternelles. Ce sont* gens impies, qui changent la grace de notre Dieu, *& la liberté de son Evangile*, en *une licence de* dissolution, & qui renoncent Jesus-Christ notre unique maître, *notre Dieu* & notre Seigneur.

4. Subintroierunt enim quidam homines [qui olim præscripti sunt in hoc judicium] impii, Dei nostri gratiam transferentes in luxuriam, & solum Dominatorem & Dominum nostrum Jesum Christum negantes.

5. Or je veux vous faire souvenir de ce qu'autrefois sans doute vous aurez appris, qu'après que *le Seigneur* Jesus eut sauvé le peuple *d'Israël*, en le tirant de l'Egypte, il fit périr ensuite ceux qui furent incrédules.

5. Commonere autem vos volo, scientes semel omnia, quoniam Jesus populum de terra Ægypti salvans, secundò eos, qui non crediderunt, perdidit.

6. Angelos verò, qui non servaverunt suum principatum, sed dereliquerunt suum domicilium, in judicium magni diei, vinculis æternis sub caligine reservavit.

6. *Souvenez-vous encore* qu'il retient liés de chaînes éternelles dans de profondes ténebres, & qu'il réserve pour le jugement du grand jour, les anges qui n'ont pas conservé leur premiere dignité, mais qui ont quitté leur propre demeure, *en se revoltant contre Dieu :*

7. Sicut Sodoma & Gomorrha, & finitimæ civitates simili modo exfornicatæ, & abeuntes post carnem alteram, factæ sunt exemplum, ignis æterni pœnam sustinentes.

7. & que de même Sodome & Gomorrhe, & les villes voisines qui s'étoient débordées comme elles dans les excès d'impureté, & s'étoient portées à abuser d'une chair étrangere *par un crime abominable*, ont été proposées *à ceux qui les imiteront*, pour un exemple du feu éternel *auquel ils doivent s'attendre, comme il paroît* par la peine qu'elles ont soufferte, *ayant été consumées par une pluie de feu & de soufre que Dieu fit tomber du ciel.*

§. II. *Description des corrupteurs de la foi & des mœurs. Modestie des saints Anges.*

8. Similiter & hi carnem quidem maculant, dominationem autem spernunt, majestatem autem blasphemant.

8. Après cela néanmoins, ces personnes *se laissant aller à leur rêveries & à leurs songes*, souillent la chair par de semblables corruptions : & *de plus*, ils méprisent la domination, & maudissent ceux qui sont élevés *en gloire &* en dignité.

9. Cùm Michael Archangelus cum diabolo disputans altercaretur de Moysi corpore, non est ausus judicium inferre blasphemiæ ; sed dixit : Imperet tibi Dominus.

9. Cependant l'archange Michel, dans la contestation qu'il eut avec le diable, touchant le corps de Moyse, *que cet esprit de malice vouloit découvrir au peuple Juif pour le porter à lui rendre des honneurs divins*, n'osa le condamner avec exécration : mais, *respectant en lui l'ouvrage de Dieu, & l'autorité dont il avoit été revêtu*, il se contenta de *lui* dire : Que le Seigneur te réprime, *& te fasse désister de ton entreprise.*

10. Hi autem, quæcumque quidem ignorant, blasphemant, quæcumque autem naturaliter, tanquam muta animalia, norunt, in his corrumpuntur.

10. Au lieu que ceux-ci condamnent avec exécration tout ce qu'ils ignorent, & se corrompent en tout ce qu'ils connoissent naturellement, *suivant les mouvemens de leurs passions*, comme des bêtes déraisonnables.

11. Malheur sur eux, parce qu'ils suivent la voie de Caïn, *& qu'ils l'imitent dans son envie. Malheur sur eux, parce qu'*étant trompés comme Balaam, & emportés par le desir du gain *comme ce faux prophete,* ils s'abandonnent au déreglement *de leur esprit & de leur cœur;* & qu'imitant la rébellion de Coré, *par la révolte contre Dieu & contre son Eglise,* ils périront comme lui, *& ils seront de même ensevelis dans les enfers.*

11. Væ illis, quia in via Cain abierunt, & errore Balaam mercede effusi sunt, & in contradictione Core perierunt.

12. Ces personnes sont la honte & le deshonneur de vos festins de charité, lorsqu'ils y mangent avec vous sans aucune retenue. Ils n'ont soin que de se nourrir eux-mêmes. Ce sont des nuées sans eau, que le vent emporte çà & là: ce sont des arbres qui ne fleurissent qu'en automne, des arbres stériles, doublement morts & déracinés.

12. Hi sunt in epulis suis maculæ, convivantes sine timore, semetipsos pascentes, nubes sine aqua, quæ à ventis circumferuntur, arbores autumnales, infructuosæ, bis mortuæ, eradicatæ,

13. Ce sont des vagues furieuses de la mer, d'où sortent, comme une écume sale, leurs ordures & leurs infamies. Ce sont des étoiles errantes, auxquelles une tempête noire & ténébreuse est réservée pour l'éternité.

13. fluctus feri maris, despumantes suas confusiones, sidera errantia: quibus procella tenebrarum servata est in æternum.

14. C'est d'eux qu'Enoch, qui a été le septieme depuis Adam, a prophétisé en ces termes: Voilà le Seigneur qui va venir avec une multitude innombrable de ses saints,

14. Prophetavit autem & de his septimus ab Adam Enoch, dicens: Ecce venit Dominus in sanctis millibus suis,

15. pour exercer son jugement sur tous les hommes, & pour convaincre tous les impies *qui se trouvent parmi eux*, de toutes les actions d'impiété qu'ils ont commises, & de toutes les paroles dures *&* injurieuses que ces pécheurs impies ont proférées contre lui.

15. facere judicium contra omnes, & arguere omnes impios de omnibus operibus impietatis eorum, quibus impiè egerunt, & de omnibus duris, quæ locuti sunt contra Deum peccatores impii.

16. Ce sont des murmurateurs qui se plaignent sans cesse, qui suivent leurs passions, dont les discours sont pleins de faste *&* de vanité, & qui se rendent admirateurs des

16. Hi sunt murmuratores querulosi, secundùm desideria sua ambulantes, & os eorum loquitur superba, mirantes personas quæstûs causâ.

personnes, *selon qu'il est utile*, pour leur intérêt.

§. III. *Attachement aux Apôtres. Foi. Priere. Confiance. Amour de Dieu. Haine de la chair.*

17. Vos autem, chariſſimi, memores eſtote verborum, quæ prædicta ſunt ab Apoſtolis Domini noſtri Jeſu Chriſti,

17. Mais pour vous, mes biens-aimés, *ne ſoyez point ſurpris de voir des hommes ſi corrompus ſortir du ſein de l'Egliſe.* Souvenez-vous de ce qui a été prédit par les Apôtres de notre Seigneur Jeſus-Chriſt.

18. qui dicebant vobis, quoniam in noviſſimo tempore venient illuſores, ſecundùm deſideria ſua ambulantes in impietatibus.

18. qui vous diſoient qu'aux derniers tems il s'éleveroit des impoſteurs, qui ſuivroient leurs paſſions déréglées & pleines d'impiété.

19. Hi ſunt, qui ſegregant ſemetipſos, animales, ſpiritum non habentes.

19. Ce ſont des gens qui ſe ſéparent eux-mêmes *du corps de Jeſus-Chriſt par le ſchiſme qu'ils forment dans l'Egliſe*, des hommes ſenſuels qui n'ont point l'Eſprit *de Dieu.*

20. Vos autem chariſſimi, ſuperædificantes voſmetipſos ſanctiſſimæ veſtræ fidei, in Spiritu ſancto orantes,

20. Mais vous, mes bien-aimés, *n'imitez point ces impoſteurs : tenez-vous fortement attachés à Jeſus-Chriſt : &* vous élevant vous-mêmes comme un édifice ſpirituel ſur le fondement de votre très-ſainte foi, & priant par le ſaint Eſprit,

21. voſmetipſos in dilectione Dei ſervate, expectantes miſericordiam Domini noſtri Jeſu Chriſti in vitam æternam.

21. conſervez-vous en l'amour de Dieu, attendant la miſéricorde de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, pour *obtenir* la vie éternelle.

22. Et hos quidem arguite judicatos :

22. Reprenez ceux qui paroiſſent *endurcis & condamnés.*

23. illos verò ſalvate, de igne rapientes. Aliis autem miſeremini in timore: odientes & eam, quæ carnalis eſt, maculatam tunicam.

23. Sauvez les uns, en les tirant *comme* du feu *de l'enfer, où ils ſemblent être déja par leur endurciſſement & leur malice.* Ayez compaſſion des autres, *qui ſont dans l'aveuglement & dans l'erreur*, en craignant pour vous-mêmes : & haïſſez comme un vêtement ſouillé tout ce qui tient de la corruption de la chair.

24. Ei autem, qui potens eſt vos conſervare ſine pec-

24. A celui qui eſt puiſſant pour vous conſerver ſans péché, & pour vous faire com-

paroître devant *le thrône de* sa gloire purs & sans tâche, & dans un ravissement de joie, à l'avenement de notre Seigneur Jesus-Christ;

25. à Dieu seul notre Sauveur par notre Seigneur Jesus-Christ, gloire & magnificence, empire & force, avant tous les siecles & maintenant, & dans tous les siecles des siecles. Amen.

cato, & constituere ante conspectum gloriæ suæ immaculatos in exultatione in adventu Domini nostri Jesu Christi:

25. soli Deo salvatori nostro, per Jesum Christum Dominum nostrum, gloria & magnificentia, imperium & potestas, ante omne sæculum, & nunc, & in omnia sæcula sæculorum. Amen.

AVERTISSEMENT.

APOCALYPSE eſt un mot grec, qui ſignifie *Révélation.* C'eſt le nom que ſaint Jean a donné à ce Livre, qui contient les révélations qu'il eut dans l'iſle de Patmos, où il avoit été relégué par l'Empereur Domitien, pour avoir annoncé la parole du Seigneur, & pour avoir rendu témoignage à Jeſus-Chriſt.

L'obſcurité de ce Livre a fait douter à quelques-uns qu'il fût de l'Ecriture: Mais l'Egliſe, dès le quatrieme ſiecle, l'a mis au nombre des Livres canoniques.

Saint Denys d'Alexandrie, qui ne le croyoit pas de ſaint Jean, le reſpectoit néanmoins comme un Livre divin. Et ſaint Jerôme dit auſſi, que toutes les paroles de l'Apocalypſe ſont autant de myſteres. Et c'eſt encore, dit-il, parler trop foiblement d'un Livre qu'on ne peut aſſez eſtimer.

On croit que ſaint Jean a écrit ce Livre l'an de Jeſus-Chriſt 94, ſoixante-un ans après la Paſſion, & deux ans avant d'écrire ſon Evangile.

APOCALYPSE
DE SAINT JEAN.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Révélation faite à saint Jean. Jesus-Christ premier né d'entre les morts. Chrétiens Rois & Prêtres.*

1. APOCALYPSE, *ou révélation* de JESUS-CHRIST, qu'il a reçûe de Dieu *son Pere*, pour découvrir à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt; & qu'il a manifestées *à son Eglise*, par le moyen de son ange envoyé à Jean son serviteur,

2. qui a annoncé la parole de Dieu, & qui a rendu témoignage de tout ce qu'il a vû de Jesus-Christ.

3. Heureux celui qui lit *avec respect*, & qui écoute *avec docilité* les paroles de cette prophétie, & qui garde *avec exactitude* les choses qui y sont écrites: car le tems *où elles doivent s'accomplir* est proche, *& il sera suivi d'une heureuse éternité pour celui qui les aura reçûes avec soûmission, & pratiquées avec fidélité.*

4. Jean, aux sept Eglises qui sont en Asie: La grace & la paix vous soient données par celui qui est, qui étoit, & qui doit venir; & par les sept Esprits qui sont devant son throne, *toûjours prêts à exécuter ses ordres;*

5. & par Jesus-Christ *son Fils unique*, qui

1. APOCALYPSIS Jesu Christi, quam dedit illi Deus palam facere servis suis, quæ oportet fieri citò: & significavit, mittens per Angelum suum servo suo Joanni,

2. qui testimonium perhibuit verbo Dei, & testimonium Jesu Christi, quæcumque vidit.

3. Beatus, qui legit & audit verba prophetiæ hujus: & servat ea quæ in ea scripta sunt: tempus enim prope est.

4. Joannes septem Ecclesiis, quæ sunt in Asia: Gratia vobis & pax ab eo, qui est, & qui erat, & qui venturus est: & à septem spiritibus, qui in conspectu throni ejus sunt;

5. & à Jesu Christo, qui

est testis fidelis, primogenitus mortuorum, & princeps regum terræ: qui dilexit nos, & lavit nos à peccatis nostris in sanguine suo,

est le témoin fidele *de sa vérité*, le premier né d'entre les morts, & le Prince des rois de la terre; qui nous a aimés, & nous a lavés de nos péchés dans son sang;

6. & fecit nos regnum & sacerdotes Deo, & Patri suo: ipsi gloria, & imperium in sæcula sæculorum. Amen.

6. & qui, *par sa grace*, nous a fait être le royaume & les prêtres de Dieu son Pere. A lui soit la gloire & l'empire dans les siecles des siecles. Amen.

7. Ecce venit cum nubibus, & videbit eum omnis oculus, & qui eum pupugerunt. Et plangent se super eum omnes tribus terræ: Etiam. Amen.

7. Le voici qui vient sur les nuées: tout œil le verra, & ceux-mêmes qui l'ont percé; & tous les peuples de la terre *qui l'auront offensé* se frapperont la poitrine, en le voyant *environné de tant de gloire & de majesté*. Il n'y a rien de plus vrai. Amen.

8. Ego sum Alpha & Omega, principium & finis, dicit Dominus Deus, qui est, & qui erat, & qui venturus est, omnipotens.

8. Je suis l'Alpha & l'Omega, le principe & la fin *de toutes choses*, dit le Seigneur Dieu, qui est, qui étoit, & qui doit venir, le Tout-puissant.

§. II. *Description & parole du fils de l'homme, qui apparoît à saint Jean.*

9. Ego Joannes frater vester, & particeps in tribulatione, & regno, & patientia in Christo Jesu, fui in insula, quæ appellatur Patmos, propter verbum Dei, & testimonium Jesu.

9. Moi Jean, qui suis votre frere, & qui ai part avec vous à la tribulation, au royaume, & à la patience *que vous avez* en Jesus-Christ; j'ai été *relegué* dans l'isle nommée Patmos, pour *avoir annoncé* la parole du Seigneur, & pour *avoir rendu* témoignage à Jesus.

10. Fui in spiritu in Dominica die, & audivi post me vocem magnam tanquam tubæ,

10. *Et comme j'étois dans cette isle*, je fus ravi en esprit un jour de dimanche; & j'entendis derriere moi une voix forte & éclatante comme *le son* d'une trompette,

11. dicentis: Quod vides, scribe in libro: & mitte septem Ecclesiis quæ sunt in Asia, Epheso, Smyrnæ, & Pergamo, & Thyatiræ, & Sardis, & Philadelphiæ, & Laodiciæ.

11. qui disoit: *Je suis l'Alpha & l'Omega, le premier & le dernier*. Ecrivez dans un livre ce que vous voyez; & envoyez-le aux sept Eglises qui sont dans l'Asie, à Ephese, à Smyrne, à Pergame, à Thyatire, à Sardes, à Philadelphe & à Laodicée.

12. Et conversus sum ut viderem vocem quæ loquebatur mecum. Et conversus vidi septem candelabra aurea:

12. Aussi-tôt je me tournai pour voir *de qui étoit* la voix qui me parloit. Et quand je me fus retourné, je vis sept chandeliers d'or;

13. & au milieu des sept chandeliers d'or, *je vis* quelqu'un qui ressembloit au Fils de l'homme, vêtu d'une longue robe, & ceint au-dessous des mammelles d'une ceinture d'or.

13. & in medio septem candelabrorum aureorum similem filio hominis vestitum podere, & præcinctum ad mammillas zona aurea:

14. Sa tête & ses cheveux étoient blancs comme de la laine blanche, & comme de la neige; & ses yeux paroissoient comme une flamme de feu:

14. caput autem ejus & capilli erant candidi tanquam lana alba, & tanquam nix, & oculi ejus tanquam flamma ignis:

15. ses piés étoient semblables à de l'airain fin quand il est dans une fournaise ardente; & sa voix égaloit le bruit des grandes eaux.

15. & pedes ejus similes aurichalco, sicut in camino ardenti, & vox illius tanquam vox aquarum multarum:

16. Il avoit en sa main droite sept étoiles; & de sa bouche sortoit une épée à deux tranchans; & son visage étoit aussi brillant que le soleil dans sa force.

16. & habebat in dextera sua stellas septem: & de ore ejus gladius utraque parte acutus exibat: & facies ejus sicut sol lucet in virtute sua.

17. Au moment que je l'apperçûs, je tombai comme mort à ses piés: mais il mit sur moi sa main droite, & me dit: Ne craignez point: Je suis le premier & le dernier,

17. Et cùm vidissem eum, cecidi ad pedes ejus tanquam mortuus. Et posuit dexteram suam super me, dicens: Noli timere: ego sum primus & novissimus;

18. & celui qui vit *de toute éternité*. J'ai été mort *dans le tems:* mais voilà que je vis dans les siecles des siecles, *Amen:* & j'ai les clés de la mort & de l'enfer.

18. & vivus, & fui mortuus; & ecce sum vivens in sæcula sæculorum, & habeo claves mortis, & inferni,

19. Ecrivez donc, *sans rien craindre*, les choses que vous avez vûes, & celles qui sont *à présent*, & celles qui doivent arriver ensuite.

19. scribe ergo quæ vidisti, & quæ sunt, & quæ oportet fieri post hæc.

20. *Or voici* le mystere des sept étoiles que vous avez vûes dans ma main droite, & des sept chandeliers d'or. Les sept étoiles sont les anges, *ou les Evêques* des sept Eglises; & les sept chandeliers *que vous avez vûs* sont les sept Eglises *auxquelles je vais vous faire écrire.*

20. Sacramentum septem stellarum, quas vidisti in dextera mea, & septem candelabra aurea: septem stellæ, Angeli sunt septem Ecclesiarum: & candelabra septem, septem Ecclesiæ sunt.

CHAPITRE II.

§. I. *L'Ange d'Ephese loüé de sa vertu, blâmé de son relâchement.*

1. Angelo Ephesi Ecclesiæ scribe: Hæc dicit: qui tenet septem stellas in dextera sua, qui ambulat in medio septem candelabrorum aureorum:

1. ECrivez à l'ange de l'Eglise d'Ephese, Voici ce que dit celui qui tient les sept étoiles dans sa main droite, qui marche au milieu des sept chandeliers d'or:

2. Scio opera tua, & laborem, & patientiam tuam, & quia non potes sustinere malos: & tentasti eos, qui se dicunt Apostolos esse, & non sunt: & invenisti eos mendaces:

2. Je sai quelles sont vos œuvres, votre travail, & votre patience; que vous ne pouvez souffrir les méchans; & qu'ayant éprouvé ceux qui se disent Apôtres, & ne le sont point, vous les avez trouvés menteurs, *& traités comme tels;*

3. & patientiam habes, & sustinuisti propter nomen meum, & non defecisti.

3. *que vous avez été dans la peine,* que vous êtes patient, que vous avez souffert pour mon nom, & que vous ne vous êtes point découragé.

4. Sed habeo adversùm te, quòd charitatem tuam primam reliquisti.

4. Mais j'ai un reproche à vous faire, qui est que vous vous êtes relâché de votre premiere charité.

5. Memor esto itaque unde excideris: & age pœnitentiam, & prima opera fac. Sin autem, venio tibi, & movebo candelabrum tuum de loco suo, nisi pœnitentiam egeris.

5. Souvenez-vous donc *de l'état* d'où vous êtes déchû; & faites-en pénitence, & rentrez dans la pratique de vos premieres œuvres. Que si vous y manquez, je viendrai bien-tôt à vous, & j'ôterai votre chandelier de sa place; *je retirerai de vous ma grace & ma lumiere: & je les donnerai à d'autres,* si vous ne faites pénitence.

6. Sed hoc habes, quia odisti facta Nicolaitarum, quæ & ego odi.

6. Cependant vous avez ceci *de bon*, que vous haïssez les actions des Nicolaïtes, comme je les hais moi-même.

7. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis: Vincenti dabo edere de ligno vitæ, quod est in Paradiso Dei mei.

7. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises: Je donnerai au victorieux à manger du fruit de l'arbre de vie qui est au milieu du paradis de mon Dieu.

§. II. *L'Ange de Smyrne riche dans sa pauvreté, & heureux dans sa persécution.*

8. Ecrivez aussi à l'ange de l'Eglise de Smyrne: Voici ce que dit celui qui est le premier & le dernier, qui a été mort, & qui est vivant:

8. Et Angelo Smyrnæ Ecclesiæ scribe: Hæc dicit primus, & novissimus; qui fuit mortuus, & vivit:

9. Je sai *quelles sont vos œuvres*, quelle est votre affliction, & quelle est votre pauvreté: mais vous êtes riche *en grace & en sainteté. Et cependant* vous êtes noirci par les calomnies de ceux qui se disent Juifs, & qui ne le sont pas, mais qui sont la synagogue de Satan, *bien loin d'être l'assemblée du peuple de Dieu.*

9. Scio tribulationem tuam, & paupertatem tuam, sed dives es: & blasphemaris ab his, qui se dicunt Judæos esse, & non sunt, sed sunt synagoga satanæ.

10. *Au reste*, ne craignez rien de ce qu'on vous fera souffrir: *car* voilà que le diable, *par les mains de ses ministres*, va mettre quelques-uns de vous en prison, afin que vous soyez éprouvés: & vous aurez à souffrir pendant dix jours. *Mais* soyez fideles jusqu'à la mort: & je vous donnerai la couronne de vie.

10. Nihil horum timeas quæ passurus es. Ecce missurus est diabolus aliquos ex vobis in carcerem, ut tentemini: & habebitis tribulationem diebus decem. Esto fidelis usque ad mortem, & dabo tibi coronam vitæ.

11. Qui a des oreilles entende ce que l'esprit dit aux Eglises, *& qu'il comprenne que* celui qui, *dans les maux qu'il souffrira pour moi*, sera victorieux *de l'amour de la vie*, ne recevra point d'atteinte de la seconde mort, *qui est la mort éternelle.*

11. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis: Qui vicerit, non lædetur à morte secunda.

§. III. *L'ange de Pergame accusé de ne combattre pas assez les erreurs.*

12. Ecrivez aussi à l'ange de l'Eglise de Pergame: Voici ce que dit celui qui porte *dans sa bouche* une épée à deux tranchans.

12. Et Angelo Pergami Ecclesiæ scribe: Hæc dicit qui habet rhomphæam utraque parte acutam.

13. Je sai *quelles sont vos œuvres, &* que vous habitez où est le throne de Satan; que vous avez *néanmoins* conservé mon nom, & n'avez point renoncé ma foi, lors même qu'Antipas mon témoin fidele a souffert la mort parmi vous, où Satan habite.

13. Scio ubi habitas, ubi sedes est satanæ: & tenes nomen meum, & non negasti fidem meam. Et in diebus illis Antipas testis meus fidelis, qui occisus est apud vos, ubi satanas habitat.

14. Mais j'ai quelque chose à vous reprocher, qui est que vous avez parmi vous

14. Sed habeo adversùs te pauca: quia habes illic te-

nentes doctrinam Balaam, qui docebat Balac mittere scandalum coram filiis Israel, edere, & fornicari :

des hommes qui tiennent la doctrine de Balaam, lequel enseignoit à Balac de mettre *comme* des pierres d'achopement au-devant des enfans d'Israël, pour leur faire manger *des viandes immolées aux idoles*, & pour les faire tomber dans la fornication.

15. ita habes & tu tenentes doctrinam Nicolaitarum.

15. *Car* vous en avez aussi parmi vous qui tiennent la doctrine des Nicolaïtes; *ce que je hais : qui portent votre peuple à s'abandonner à ces crimes. Et vous n'avez pas combattu ces impies avec toute la force que vous deviez.*

16. Similiter pœnitentiam age : si quo minus, veniam tibi citò, & pugnabo cum illis in gladio oris mei.

16. Faites-*en* pareillement pénitence. Que si vous y manquez, je viendrai bien-tôt à vous, & je combattrai *moi-même* contr'eux *& contre vous* avec l'épée de ma bouche.

17. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis : Vincenti dabo manna absconditum, & dabo illi calculum candidum : & in calculo nomen novum scriptum, quod nemo scit, nisi qui accipit.

17. Qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises : Je donnerai au victorieux *à manger de* la manne cachée; & je lui donnerai encore une pierre blanche, sur laquelle sera écrit un nom nouveau, que personne ne connoît que celui qui le reçoit.

§. IV. *L'ange de Thyatire blâmé de ce qu'une fausse prophétesse séduit les fideles.*

18. Et Angelo Thyatiræ Ecclesiæ scribe : Hæc dicit Filius Dei, qui habet oculos tanquam flammam ignis, & pedes ejus similes aurichalco:

18. Ecrivez à l'ange de l'Eglise de Thyatire : Voici ce que dit le Fils de Dieu, dont les yeux sont comme une flamme de feu, & les piés semblables à l'airain le plus fin.

19. Novi opera tua, & fidem, & charitatem tuam, & ministerium, & patientiam tuam, & opera tua novissima plura prioribus.

19. Je sai quelles sont vos œuvres, votre foi, votre charité, l'assistance que vous rendez aux pauvres, votre patience, & vos dernieres œuvres qui ont surpassé les premieres.

20. Sed habeo adversùs te pauca, quia permittis mulierem Jesabel, quæ se dicit propheten, docere, & seducere servos meos, fornicari, & manducare de idolothytis.

20. Mais j'ai quelque chose à vous reprocher, qui est que vous souffrez que Jezabel, cette femme qui se dit prophétesse, enseigne, & séduise mes serviteurs, pour les faire tomber dans la fornication, & leur faire manger de ce qui est sacrifié aux idoles.

21. Et dedi illi tempus ut pœnitentiam ageret : & non vult pœnitere à fornicatione sua.

21. Je lui ai donné du tems pour faire pénitence : & elle n'a point voulu se repentir de sa prostitution.

22. Ecce mittam eam in

22. Voilà *aussi* que je m'en vais la réduire

au lit, *en la frappant de maladie :* & j'accablerai de maux & d'afflictions ceux qui commettent adultere avec elle, s'ils ne font pénitence de leurs mauvaises œuvres.

lectum: & qui mœchantur cum ea, in tribulatione maxima erunt, nisi pœnitentiam ab operibus suis egerint;

23. Je frapperai de mort ses enfans : & toutes les Eglises connoîtront que je suis celui qui sonde les reins & les cœurs. Et je rendrai à chacun de vous selon ses œuvres.

23. & filios ejus interficiam in morte, & scient omnes Ecclesiæ, quia ego sum scrutans renes & corda: & dabo unicuique vestrûm secundùm opera sua. Vobis autem dico,

24. Mais je vous dis à vous, & à tous les autres qui sont à Thyatire, qui ne suivez point cette doctrine, & qui ne connoissez point les profondeurs de Satan, comme ils les appellent, que je ne mettrai point de nouvelle charge sur vous, *& que vous n'aurez point de part aux maux dont j'accablerai les méchans.*

24. & cæteris qui Thyatiræ estis: Quicumque non habent doctrinam hanc, & qui non cognoverunt altitudines satanæ, quemadmodum dicunt, non mittam super vos aliud pondus:

25. Cependant gardez bien ce que vous avez *reçû, lorsque vous avez embrassé la foi; & demeurez-y fermes,* jusqu'à ce que je vienne *vous en faire rendre compte.*

25. tamen id, quod habetis, tenete donec veniam.

26. Et *alors* quiconque aura vaincu *les ennemis qui vouloient lui faire perdre ce précieux thrésor,* & aura persévéré jusqu'à la fin dans mes œuvres *& dans l'observation de mes commandemens,* je lui donnerai puissance sur les nations.

26. Et qui vicerit, & custodierit usque in finem opera mea, dabo illi potestatem super Gentes,

27. Il les gouvernera avec un sceptre de fer: & elles seront brisées *par lui* comme un vase d'argile,

27. & reget eas in virga ferrea, & tanquam vas figuli confringentur,

28. selon que j'en ai reçû moi-même de mon Pere le pouvoir, *que je lui communiquerai :* & je lui donnerai *encore, pour récompense de sa fidélité, la lumiere de gloire, qui surpasse autant toutes les autres lumieres, que* l'étoile du matin *surpasse en clarté toutes les autres étoiles.*

28. sicut & ego accepi à Patre meo: & dabo illi stellam matutinam.

29. Qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises.

29. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.

CHAPITRE III.

§. I. *L'ange de Sardes mort devant le Seigneur, quoiqu'on le croye vivant.*

1. Et Angelo Ecclesiæ Sardis fcribe : Hæc dicit qui habet feptem Spiritus Dei, & feptem ftellas : Scio opera tua, quia nomen habes quod vivas, & mortuus es.

1. Ecrivez à l'ange de l'Eglife de Sardes: Voici ce que dit celui qui a les fept Efprits de Dieu, & les fept étoiles: Je fai quelles font vos œuvres. Vous avez la réputation d'être vivant; & *cependant* vous êtes mort.

2. Efto vigilans; & confirma cætera, quæ moritura erant. Non enim invenio opera tua plena coram Deo meo.

2. *Sortez de cet état funefte;* foyez vigilant, & confirmez le refte *de votre peuple*, qui eft prêt de mourir auffi-bien que vous: car je ne trouve point vos œuvres pleines devant mon Dieu.

3. In mente ergo habe qualiter acceperis, & audieris, & ferva, & pœnitentiam age. Si ergo non vigilaveris, veniam ad te tanquam fur, & nefcies qua hora veniam ad te.

3. Souvenez-vous donc de ce que vous avez reçû, & de ce que vous avez entendu, *lorfqu'on vous a annoncé l'Evangile;* & gardez-le *exactement:* & faites pénitence *de votre négligence paffée;* car fi vous ne veillez *fur vous & fur votre troupeau*, je viendrai à vous comme un larron; & vous ne faurez à quelle heure je viendrai: *& je vous punirai févérement.*

4. Sed habes pauca nomina in Sardis, qui non inquinaverunt veftimenta fua: & ambulabunt mecum in albis, quia digni funt.

4. Vous avez néanmoins dans Sardes quelque peu de perfonnes qui n'ont point fouillé leurs vêtemens, *& qui ont confervé leur innocence:* ceux-là marcheront avec moi *dans le ciel* habillés de blanc; car ils en font dignes.

5. Qui vicerit, fic veftietur veftimentis albis, & non delebo nomen ejus de Libro vitæ, & confitebor nomen ejus coram Patre meo, & coram Angelis ejus.

5. Celui qui fera *comme eux*, victorieux *de la corruption du fiecle*, fera ainfi vêtu d'habits blancs; & je n'effacerai point fon nom du Livre de vie; & je confefferai fon nom devant mon Pere, & devant fes anges. *Je le reconnoîtrai devant eux pour mon difciple.*

§. II. *L'ange de Philadelphe aimé de Dieu pour fa fidélité & fa patience.*

6. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclefiis.

6. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Efprit dit aux Eglifes.

7. Et Angelo Philadel-

7. Ecrivez auffi à l'ange de l'Eglife de

Philadelphe: Voici ce que dit le Saint & le Véritable, qui a la clé *& la puissance promise au Fils* de David; qui ouvre, & personne ne ferme; qui ferme, & personne n'ouvre.

phiæ Ecclesiæ scribe: Hæc dicit Sanctus & Verus, qui habet clavem David: qui aperit, & nemo claudit: claudit, & nemo aperit:

8. Je sai quelles sont vos œuvres. Je vous ai ouvert, *pour la conversion des infideles*, une porte que personne ne peut fermer, parce que vous avez peu de force *pour l'ouvrir de vous-même*, & que *d'ailleurs* vous avez gardé ma parole, & n'avez point renoncé mon nom.

8. Scio opera tua. Ecce dedi coram te ostium apertum, quod nemo potest claudere: quia modicam habes virtutem, & servasti verbum meum, & non negasti nomen meum.

9. *C'est pourquoi* je vous amenerai bien-tôt quelques-uns de ceux qui sont dans la synagogue de satan, qui se disent Juifs, & ne le sont point, mais qui sont *en cela* des menteurs. Je les ferai bien-tôt venir se prosterner à vos piés: & ils connoîtront que je vous aime.

9. Ecce dabo de synagoga satanæ, qui dicunt se Judæos esse, & non sunt, sed mentiuntur: Ecce faciam illos ut veniant, & adorent ante pedes tuos: & scient quia ego dilexi te.

10. Car, *comme, dans les maux que vous avez eu à souffrir pour mon nom*, vous avez gardé la patience ordonnée par ma parole, je vous garderai aussi de l'heure de la tentation, qui viendra dans tout l'univers, pour éprouver ceux qui habitent sur la terre, *& pour faire connoître mes vrais disciples.*

10. Quoniam servasti verbum patientiæ meæ, & ego servabo te ab hora tentationis, quæ ventura est in orbem universum tentare habitantes in terra.

11. *Or* je viendrai bien-tôt *faire cette épreuve.* Conservez *donc* ce que vous avez, de peur qu'un autre ne prenne votre couronne: *demeurez ferme dans la foi au milieu même des persécutions.*

11. Ecce venio citò: tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam.

12. Quiconque *aura cette fermeté* sera victorieux *des plus cruels tourmens.* Je ferai de lui une colomne dans le temple de mon Dieu. Il n'en sortira plus: & j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu, & le nom de la ville de mon Dieu, de la nouvelle Jerusalem qui descend du ciel, venant de mon Dieu; & mon nom nouveau; *car il sera appellé, comme moi, le Fils de Dieu.*

12. Qui vicerit, faciam illum columnam in templo Dei mei, & foras non egredietur ampliùs: & scribam super eum nomen Dei mei, & nomen civitatis Dei mei novæ Jerusalem, quæ descendit de cœlo à Deo meo, & nomen meum novum.

13. *Que celui* qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises.

13. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.

§. III. *L'ange de Laodicée rejetté comme tiede. Remede contre la tiédeur.*

14. Et Angelo Laodiciæ Ecclesiæ scribe: Hæc dicit: Amen, testis fidelis, & verus, qui est principium creaturæ Dei.

14. Ecrivez aussi à l'ange de l'Eglise de Laodicée: Voici ce que dit celui qui est la vérité même, le témoin fidele & véritable, le principe des œuvres de Dieu.

15. Scio opera tua: quia neque frigidus es, neque calidus: utinam frigidus esses, aut calidus:

15. Je sai quelles sont vos œuvres; *je sai* que vous n'êtes, ni froid, ni chaud. Que n'êtes-vous, ou froid, ou chaud! *On vous supporteroit encore.*

16. sed quia tepidus es, & nec frigidus, nec calidus, incipiam te evomere ex ore meo.

16. Mais parce que vous êtes tiede, & que vous n'êtes ni froid, ni chaud, je suis prêt de vous vomir de ma bouche.

17. Quia dicis: Quòd dives sum, & locupletatus, & nullius egeo: & nescis quia tu es miser, & miserabilis, & pauper, & cæcus, & nudus.

17. *Cependant* vous dites: Je suis riche *en graces & en lumieres*, je suis comblé de biens, & je n'ai besoin de rien. Et vous ne savez pas que vous êtes malheureux, & misérable, & pauvre, & aveugle, & nud.

18. Suadeo tibi emere à me aurum ignitum probatum, ut locuples fias, & vestimentis albis induaris, & non appareat confusio nuditatis tuæ, & collyrio inunge oculos tuos, ut videas.

18. Je vous conseille donc d'acheter de moi de l'or éprouvé au feu, pour vous enrichir, & des vêtemens blancs, pour vous habiller, & pour cacher votre nudité honteuse. Appliquez aussi un collyre sur vos yeux, afin que vous voyiez *l'état déplorable où vous êtes, & ce que vous devez faire pour en sortir.*

19. Ego quos amo, arguo, & castigo. Æmulare ergo, & pœnitentiam age.

19. *Si je vous avertis ainsi de vos défauts; c'est parce que* je reprens & châtie ceux que j'aime. Animez-vous donc de zele, *en recevant de moi ce témoignage de mon amour. Quittez à l'avenir cette paresse & cette tiédeur où vous vous êtes laissé aller;* & faites pénitence *de vos fautes passées.*

20. Ecce sto ad ostium, & pulso: si quis audierit vocem meam, & aperuerit mihi januam, intrabo ad illum, & cœnabo cum illo, & ipse mecum.

20. *Car* me voici à la porte, & je frappe: Si quelqu'un entend ma voix, & m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui, & je souperai avec lui, & lui avec moi.

21. Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo: sicut & ego vici, & sedi cum Patre meo in throno ejus.

21. *Et de plus, je vous déclare que* quiconque sera victorieux *de la chair, du monde, & du démon,* je le ferai asseoir avec moi sur mon throne, comme je me suis aussi assis moi-même

même avec mon Pere sur son thrône, après avoir été victorieux *de ces trois ennemis du salut des hommes.*

22. Qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises, *& qu'il comprenne la grandeur des récompenses que Dieu a préparés à ceux qui lui seront fideles.*

22. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.

CHAPITRE IV.

§. I. *Thrône de Dieu dans le ciel. Vingt-quatre vieillards sur des thrônes. Quatre animaux mystérieux.*

1. APrès cela, *j'eus une autre vision*, & je vis une porte ouverte dans le ciel. Et la premiere voix que j'avois entendue, & qui m'avoit parlé, avec un son aussi éclatant que celui d'une trompette, me dit, Montez ici-haut, & je vous montrerai les choses qui doivent arriver à l'avenir.

1. Post hæc vidi: & ecce ostium apertum in cœlo, & vox prima, quam audivi, tanquam tubæ loquentis mecum, dicens: Ascende huc: & ostendam tibi quæ oportet fieri post hæc.

2. Et tout d'un coup, je fus *ravi* en esprit; & je vis au même instant un thrône dressé dans le ciel, & quelqu'un assis sur ce thrône.

2. Et statim fui in spiritu, & ecce sedes posita erat in cœlo, & supra sedem sedens.

3. Celui qui y étoit assis paroissoit semblable à une pierre de jaspe & de sardoine. Et il y avoit autour de ce thrône un arc-en-ciel, qui paroissoit semblable à une émeraude.

3. Et qui sedebat, similis erat aspectui lapidis jaspidis & sardinis: & iris erat in circuitu sedis, similis visioni smaragdinæ.

4. Au tour de ce même thrône, il y en avoit vingt-quatre autres, sur lesquels étoient assis vingt-quatre vieillards, vêtus de robes blanches, avec des couronnes d'or sur leurs têtes.

4. Et in circuitu sedis sedilia viginti quatuor: & super thronos viginti quatuor seniores sedentes circumamicti vestimentis albis, & in capitibus eorum coronæ aureæ:

5. Il sortoit du thrône des éclairs, des tonnerres & des voix; & il y avoit devant le thrône sept lampes ardentes, qui sont les sept Esprits de Dieu.

5. & de throno procedebant fulgura, & voces, & tonitrua, & septem lampades ardentes ante thronum, qui sunt septem spiritus Dei.

6. Vis-à-vis du thrône, il y avoit une mer transparente comme le verre, & semblable à du crystal: & au milieu, *vis-à-vis* du thrô-

6. Et in conspectu sedis tanquam mare vitreum simile crystallo: & in medio sedis, & in circuitu sedis, qua-

tuor animalia plena oculis ante & retrò.

ne & à l'entour, il y avoit quatre animaux pleins d'yeux devant & derriere.

7. Et animal primum simile leoni, & secundùm animal simile vitulo, & tertium animal habens faciem quasi hominis, & quartum animal simile aquilæ volanti.

7. Le premier animal étoit semblable à un lion; le second étoit semblable à un veau; le troisieme avoit le visage comme celui d'un homme; & le quatrieme étoit semblable à un aigle qui vole.

§. II. *Cantique des quatre animaux. Cantique & adoration des vingt-quatre vieillards.*

8. Et quatuor animalia, singula eorum habebant alas senas: & in circuitu, & intus plena sunt oculis: & requiem non habebant die ac nocte, dicentia: Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus omnipotens, qui erat, & qui est, & qui venturus est.

8. Ces quatre animaux avoient chacun six ailes; ils étoient pleins d'yeux à l'entour & au-dedans *de leurs ailes;* & ils ne cessoient jour & nuit de dire; Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu tout-puissant, qui étoit, & qui est, & qui doit venir.

9. Et cùm darent illa animalia gloriam, & honorem, & benedictionem sedenti super thronum, viventi in sæcula sæculorum,

9. Et lorsque ces animaux rendoient *ainsi* gloire, honneur & loüange à celui qui est assis sur le throne, qui vit dans les siecles des siecles,

10. procidebant viginti-quatuor seniores ante sedentem in throno, & adorabant viventem in sæcula sæculorum, & mittebant coronas suas ante thronum, dicentes:

10. les vingt-quatre vieillards se prosternoient devant celui qui est assis sur le throne; & ils adoroient celui qui vit dans les siecles des siecles; & ils jettoient leurs couronnes devant le thrône, en disant:

11. Dignus es Domine Deus noster accipere gloriam, & honorem, & virtutem: quia tu creasti omnia, & propter voluntatem tuam erant, & creata sunt.

11. Vous êtes digne, ô Seigneur notre Dieu, de recevoir gloire, honneur & puissance, parce que vous avez créé toutes choses, & que c'est par votre volonté qu'elles subsistent, & qu'elles ont été créées.

CHAPITRE V.

§. I. *Livre fermé de sept sceaux.*

1. Et vidi in dextera sedentis supra thronum, librum scriptum intus & foris, signatum sigillis septem.

1. JE vis ensuite, dans la main droite de celui qui étoit assis sur le throne un livre écrit dedans & dehors, scellé de sept sceaux.

2. Et vidi Angelum fortem, prædicantem voce magna: Quis est dignus aperire librum, & solvere signacula ejus.

2. Et je vis un ange fort *& puissant* qui disoit à haute voix: Qui est digne d'ouvrir le livre, & d'en lever les sceaux?

3. Mais nul ne pouvoit ni dans le ciel, ni sur la terre, ni sous la terre, ouvrir le livre, ni le regarder.

3. Et nemo poterat, neque in cœlo, neque in terra, neque subtus terram, aperire librum, neque respicere illum.

4. Je fondois en larmes de ce que personne ne s'étoit trouvé digne d'ouvrir le livre, *ni de le lire*, ni de le regarder.

4. Et ego flebam multùm, quoniam nemo dignus inventus est aperire librum, nec videre eum.

5. Alors l'un des vieillards me dit: Ne pleurez point; voici le lion de la tribu de Juda, le rejetton *ou le fils* de David, qui a obtenu par sa victoire le pouvoir d'ouvrir le livre, & d'en lever les sept sceaux.

5. Et unus de senioribus dixit mihi: Ne fleveris: ecce vicit leo de tribu Juda, radix David, aperire librum, & solvere septem signacula ejus.

§. II. *L'agneau ouvre le livre. Parfum des prieres. Cantique des anges & de toutes les créatures.*

6. En même-tems, je regardai, & je vis, au milieu du throne & des quatre animaux, & au milieu des vieillards, un agneau comme égorgé, qui étoit debout, & qui avoit sept cornes & sept yeux, qui sont les sept Esprits de Dieu envoyés par toute la terre.

6. Et vidi: & ecce in medio throni & quatuor animalium, & in medio seniorum, agnum stantem tanquam occisum, habentem cornua septem, & oculos septem: qui sunt septem spiritus Dei, missi in omnem terram.

7. Et il vint prendre le livre de la main droite de celui qui étoit assis sur le throne.

7. Et venit, & accepit de dextera sedentis in throno librum.

8. Et l'ayant ouvert, les quatre animaux & les vingt-quatre vieillards se prosternerent devant l'agneau, ayant chacun des harpes & des coupes d'or, pleines de parfums qui sont les prieres des saints.

8. Et cùm aperuisset librum, quatuor animalia, & vigintiquatuor seniores ceciderunt coram agno, habentes singuli citharas, & phialas aureas plenas odoramentorum, quæ sunt orationes sanctorum:

9. Et ils chantoient un cantique nouveau, en disant: Vous êtes digne, Seigneur, de prendre le livre, & d'en ouvrir les sceaux, parce que vous avez été mis à mort, & que par votre sang vous nous avez rachetés pour Dieu, de toute tribu, de toute langue, de tout peuple & de toute nation;

9. & cantabant canticum novum, dicentes: Dignus es Domine accipere librum, & aperire signacula ejus: quoniam occisus es, & redemisti nos Deo in sanguine tuo ex omni tribu, & lingua, & populo, & natione:

10. Et vous nous avez fait rois & prêtres pour notre Dieu; & nous regnerons *pour vous* sur la terre, *jusqu'à ce que nous régnions avec vous dans le ciel.*

10. & fecisti nos Deo nostro regnum, & sacerdotes, & regnabimus super terram.

11. Je regardai encore, & j'entendis autour du throne, & des animaux & des vieil-

11. Et vidi, & audivi vocem Angelorum multorum

in circuitu throni, & animalium, & seniorum, & erat numerus eorum millia millium,

lards, la voix de plusieurs anges. Et il y en avoit des milliers de milliers,

12. dicentium voce magna: Dignus est Agnus: qui occisus est, accipere virtutem, & divinitatem, & sapientiam, & fortitudinem, & honorem, & gloriam, & benedictionem.

12. qui disoient à haute voix: L'agneau qui a été mis à mort est digne de recevoir puissance, divinité, sagesse, force, honneur, gloire & bénédiction.

13. Et omnem creaturam, quæ in cœlo est, & super terram, & sub terra, & quæ sunt in mari, & quæ in eo: omnes audivi dicentes: Sedenti in throno, & Agno, benedictio, & honor, & gloria, & potestas in sæcula sæculorum.

13. Et j'entendis toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, sous la terre, dans la mer, & dans toute son étendue, qui disoient: A celui qui est assis sur le thrône, & à l'agneau, bénédiction, honneur, gloire & puissance, dans les siecles des siecles.

14. Et quatuor animalia dicebant: Amen. Et viginti-quatuor seniores ceciderunt in facies suas: & adoraverunt viventem in sæcula sæculorum.

14. Et les quatre animaux disoient: Amen. Et les vingt-quatre vieillards tomberent sur leurs visages, & adorerent celui qui vit dans les siecles des siecles.

CHAPITRE VI.

§. I. *Les quatre premiers sceaux ouverts; le vainqueur, la guerre, la famine & la peste.*

1. Et vidi quòd aperuisset Agnus unum de septem sigillis, & audivi unum de quatuor animalibus, dicens, tanquam vocem tonitrui: Veni & vide.

1. APrès cela, je vis que l'agneau avoit ouvert l'un des sept sceaux; & j'entendis l'un des quatre animaux qui disoit avec une voix de tonnerre: venez, & voyez.

2. Et vidi: & ecce equus albus, & qui sedebat super illum habebat arcum, & data est ei corona, & exivit vincens ut vinceret.

2. En même tems, je vis paroître un cheval blanc. Celui qui étoit monté dessus avoit un arc; & on lui donna une couronne. Et il partit en vainqueur, pour continuer à vaincre.

3. Et cùm aperuisset sigillum secundùm, audivi secundùm animal, dicens: Veni & vide.

3. Lorsqu'il eut ouvert le second sceau, j'entendis le second animal, qui dit: Venez, & voyez.

4. Et exivit alius equus rufus: & qui sedebat super illum, datum est ei ut sumeret pacem de terra, & ut invicem se interficiant, & datus est ei gladius magnus.

4. Il sortit aussi-tôt un autre cheval qui étoit roux; & le pouvoir fut donné à celui qui étoit dessus, d'enlever la paix de dessus la terre, & de faire que les hommes s'entretuâssent: & on lui donna une grande épée.

5. Quand il eut ouvert le troisieme ſceau, j'entendis le troiſieme animal, qui dit : Venez & voyez. Et je vis paroître tout d'un coup un cheval noir ; & celui qui étoit deſſus avoit à la main une balance.

5. Et cùm aperuiſſet ſigillum tertium, audivi tertium animal, dicens : Veni, & vide. Et ecce equus niger : & qui ſedebat ſuper illum, habebat ſtateram in manu ſua.

6. Et j'entendis une voix du milieu des quatre animaux, qui dit : Le litron de blé vaudra une dragme, & trois litrons d'orge une dragme, mais ne gâtez ni le vin, ni l'huile.

6. Et audivi tanquam vocem in medio quatuor animalium dicentium : Bilibris tritici denario, & tres bilibres hordei denario, & vinum & oleum ne læſeris.

7. Lorſqu'il eut ouvert le quatrieme ſceau, j'entendis la voix du quatrieme animal, qui dit : Venez, & voyez.

7. Et cùm aperuiſſet ſigillum quartum, audivi vocem quarti animalis, dicentis : Veni, & vide.

8. En même-tems, je vis paroître un cheval pâle : & celui qui étoit monté deſſus s'appelloit la mort ; l'enfer le ſuivoit : & le pouvoir lui fut donné ſur les quatre parties de la terre, pour y faire mourir les hommes par l'épée, par la famine, par la mortalité & par les bêtes ſauvages.

8. Et ecce equus pallidus : & qui ſedebat ſuper eum, nomen illi Mors, & infernus ſequebatur eum ; & data eſt illi poteſtas, ſuper quatuor partes terræ, interficere gladio, fame, & morte, & beſtiis terræ.

§. II. *Cinquieme ſceau. Martyrs qui demandent la vengeance de leur ſang.*

9. Lorſqu'il eut ouvert le cinquieme ſceau, je vis ſous l'autel les ames de ceux qui avoient été mis à mort pour la parole de Dieu, & pour le témoignage qu'ils *lui* avoient *rendu juſqu'à la fin.*

9. Et cùm aperuiſſet ſigillum quintum, vidi ſubtus altare animas interfectorum propter verbum Dei, & propter teſtimonium, quod habebant,

10. Et ils crioient d'une voix forte, en diſant : Seigneur, qui êtes ſaint & véritable, juſqu'à quand differerez-vous à nous faire juſtice, & à venger notre ſang de ceux qui habitent ſur la terre, *qui l'ont injuſtement répandu ?*

10. & clamabant voce magna, dicentes : Uſquequo Domine, (ſanctus & verus) non judicas, & non vindicas ſanguinem noſtrum de iis qui habitant in terra ?

11. Alors on leur donna à chacun une robe blanche ; & il leur fut dit qu'ils attendiſſent en repos encore un peu de tems, juſqu'à ce que le nombre des ſerviteurs de Dieu, & de leurs freres, qui devoient auſſi-bien qu'eux être mis à mort, fût rempli.

11. Et datæ ſunt illis ſingulæ ſtolæ albæ : & dictum eſt illis ut requieſcerent adhuc tempus modicum, donec compleantur conſervi eorum, & fratres eorum, qui interficiendi ſunt ſicut & illi.

§. III. *Sixieme sceau. Effroi des méchans au jour de la colere de l'Agneau.*

12. Et vidi cùm aperuisset sigillum sextum: & ecce terræ motus magnus factus est, & sol factus est niger tanquam saccus cilicinus: & luna tota facta est sicut sanguis:

12. Je vis aussi que, lorsqu'il eut ouvert le sixieme sceau, il se fit tout d'un coup un grand tremblement de terre; le soleil devint noir comme un sac de poil; la lune toute entiere devint *rouge* comme du sang;

13. & stellæ de cœlo ceciderunt super terram, sicut ficus emittit grossos suos, cùm à vento magno movetur.

13. & les étoiles du ciel tomberent sur la terre, comme lorsque le figuier, étant agité par un grand vent, laisse tomber ses figues vertes;

14. Et cœlum recessit sicut liber involutus: & omnis mons, & insulæ de locis suis motæ sunt.

14. le ciel se retira *& se replia* comme un livre que l'on roule; & toutes les montagnes & les isles furent ébranlées de leur place.

15. & reges terræ, & principes, & tribuni, & divites, & fortes, & omnis servus, & liber, absconderunt se in speluncis, & in petris montium:

15. Et les rois de la terre, les princes, les officiers de guerre, les riches, les puissans, & tous les hommes, esclaves ou libres, se cacherent dans les cavernes & dans les rochers des montagnes;

16. & dicunt montibus, & petris: Cadite super nos, & abscondite nos à facie sedentis super thronum, & ab ira Agni:

16. & ils dirent aux montagnes & aux rochers: Tombez sur nous, & cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le throne, & de la colere de l'agneau;

17. quoniam venit dies magnus iræ ipsorum: & quis poterit stare?

17. parce que le grand jour de leur colere est arrivé: & qui pourra subsister en leur présence?

CHAPITRE VII.

§. I. *Quatre anges qui retiennent les quatre vents. Serviteurs de Dieu marqués sur le front.*

1. Post hæc vidi quatuor Angelos stantes super quatuor angulos terræ, tenentes quatuor ventos terræ, ne flarent super terram, neque super mare, neque in ullam arborem.

1. APrès cela, je vis quatre anges postés aux quatre coins de la terre, qui retenoient les quatre vents du monde, afin que le vent ne soufflât point sur la terre, ni sur la mer, ni sur aucun arbre.

2. Et vidi alterum Angelum ascendentem ab ortu solis, habentem signum Dei vivi: & clamavit voce magna quatuor Angelis, quibus

2. Je vis encore un autre ange qui montoit du côté de l'orient, ayant *dans sa main* le sceau du Dieu vivant: & il cria à haute voix aux quatre anges qui avoient reçû le

pouvoir de frapper de plaies la terre & la mer,

3. en disant : Ne frappez point la terre, ni la mer, ni les arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serviteurs de notre Dieu.

4. Et j'entendis que le nombre de ceux qui avoient été marqués étoit de cent quarante-quatre mille de toutes les tribus des enfans d'Israël.

5. De la tribu de Juda, *il y en eut* douze mille de marqués : de la tribu de Ruben, douze mille de marqués : de la tribu de Gad, douze mille de marqués :

6. de la tribu d'Aser, douze mille de marqués : de la tribu de Nephthali, douze mille de marqués : de la tribu de Manassé, douze mille de marqués :

7. de la tribu de Simeon, douze mille de marqués : de la tribu de Levi, douze mille de marqués : de la tribu d'Issachar, douze mille de marqués :

8. de la tribu de Zabulon : douze mille de marqués : de la tribu de Joseph, douze mille de marqués : de la tribu de Benjamin, douze mille de marqués.

datum est nocere terræ, & mari,

3. dicens : Nolite nocere terræ, & mari, neque arboribus quoadusque signemus servos Dei nostri in frontibus eorum.

4. Et audivi numerum signatorum, centum quadraginta quatuor millia signati, ex omni tribu filiorum Israel.

5. Ex tribu Juda duodecim millia signati : Ex tribu Ruben duodecim millia signati : Ex tribu Gad duodecim millia signati :

6. Ex tribu Aser duodecim millia signati : Ex tribu Nephthali duodecim millia signati : Ex tribu Manasse duodecim millia signati :

7. Ex tribu Simeon duodecim millia signati : Ex tribu Levi duodecim millia signati : Ex tribu Issachar duodecim millia signati :

8. Ex tribu Zabulon duodecim millia signati : Ex tribu Joseph duodecim millia signati : Ex tribu Benjamin duodecim millia signati.

§. II. *Saints innombrables loüant Dieu. Cantiques & adoration des anges.*

9. Je vis ensuite une grande multitude, que personne ne pouvoit compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple & de toute langue. Ils étoient debout devant le throne & devant l'Agneau, vêtus de robes blanches, & ayant des palmes à la main.

10. Ils chantoient à haute voix : Gloire à notre Dieu, qui est assis sur le throne, & à l'Agneau, pour nous avoir sauvés.

11. Et tous les anges se tenoient debout autour du throne, & des vieillards, & des quatre animaux ; & s'étant prosternés sur le visage devant le throne, ils adorerent Dieu,

9. Post hæc vidi turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus, & tribubus, & populis, & linguis : stantes ante thronum, & in conspectu Agni, amicti stolis albis, & palmæ in manibus eorum :

10. & clamabant voce magna, dicentes : Salus Deo nostro, qui sedet super thronum, & Agno.

11. Et omnes Angeli stabant in circuitu throni, & seniorum, & quatuor animalium : & ceciderunt in conspectu throni in facies suas, & adoraverunt Deum,

12. dicentes, Amen. Benedictio, & claritas, & sapientia, & gratiarum actio, honor, & virtus, & fortitudo Deo nostro, in sæcula sæculorum. Amen.

12. en disant: Amen: bénédiction, gloire, sagesse, action de graces, honneur, puissance & force à notre Dieu, dans *tous* les siecles des siecles. Amen.

§. III. *Souffrances couronnées de gloire. Robes blanchies dans le sang de l'Agneau.*

13. Et respondit unus de senioribus, & dixit mihi: Hi, qui amicti sunt stolis albis, qui sunt? & unde venerunt?

13. Alors un des vieillards prenant la parole, me dit: Qui sont ceux-ci qui sont vêtus de robes blanches? & d'où sont-ils venus?

14. Et dixi illi: Domine mi, tu scis. Et dixit mihi: Hi sunt, qui venerunt de tribulatione magna, & laverunt stolas suas, & dealbaverunt eas in sanguine Agni.

14. Je lui répondis: Seigneur, vous le savez. Et il me dit: Ce sont ceux qui sont venus ici, après avoir passé par de grandes afflictions, & qui ont lavé & blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau.

15. Ideo sunt ante thronum Dei, & serviunt ei die ac nocte in templo ejus: & qui sedet in throno, habitabit super illos.

15. C'est pourquoi ils sont devant le throne de Dieu, & ils le servent jour & nuit dans son temple: & celui qui est assis sur le throne les couvrira comme une tente. *Il les mettra sous sa divine protection;*

16. Non esurient, neque sitient ampliùs, nec cadet super illos sol, neque ullus æstus:

16. *de sorte qu'*ils n'auront plus ni faim, ni soif; & le soleil, ni aucune autre chaleur ni les incommodera plus,

17. quoniam Agnus qui in medio throni est, reget illos, & deducet eos ad vitæ fontes aquarum; & absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum.

17. parce que l'agneau qui est au milieu du throne sera leur pasteur. Il les conduira aux fontaines des eaux vivantes: & Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux.

CHAPITRE VIII.

§. I. *Septieme sceau ouvert. Sept anges avec leurs trompettes. Oraisons des saints. Feu jetté sur la terre.*

1. Et cùm aperuisset sigillum septimum, factum est silentium in cœlo, quasi media hora.

1. Lorsque l'Agneau eut ouvert le septieme sceau, il se fit un silence dans le ciel d'environ une demi-heure.

2. Et vidi septem Angelos stantes in conspectu Dei: & datæ sunt illis septem tubæ.

2. Et je vis les sept anges qui se tiennent devant Dieu, *toûjours prêts à exécuter ses ordres:* & on leur donna sept trompettes.

3. Et alius Angelus venit, & stetit ante altare habens

3. Alors il vint un autre ange qui se tint devant l'autel, ayant un encensoir d'or; & on

on lui donna une grande quantité de parfums, afin qu'il offrît les prieres de tous les saints sur l'autel d'or qui est devant le throne de Dieu.

4. Et la fumée des parfums, *composés* des prieres des saints, s'élevant de la main de l'ange, monta devant Dieu.

5. L'ange prit ensuite l'encensoir; & l'ayant rempli du feu de l'autel, il le jetta sur la terre. Aussi-tôt il se fit des tonnerres, des voix, des éclairs, & un grand tremblement de terre.

6. Alors les sept anges qui avoient les sept trompettes se préparerent pour en sonner.

thuribulum aureum: & data sunt illi incensa multa, ut daret de orationibus sanctorum omnium super altare aureum, quod est ante thronum Dei.

4. Et ascendit fumus incensorum de orationibus sanctorum de manu Angeli coram Deo.

5. Et accepit Angelus thuribulum, & implevit illud de igne altaris, & misit in terram, & facta sunt tonitrua, & voces, & fulgura, & terræ motus magnus.

6. Et septem Angeli, qui habebant septem tubas, præparaverunt se ut tuba canerent.

§. II. *Premiere trompette; grêle de feu sur la terre. Seconde trompette; montagne de feu dans la mer.*

7. Le premier ange sonna de la trompette: & il se forma une grêle & un feu mêlés de sang, qui tomberent sur la terre; & la troisieme partie de la terre & des arbres fut brûlée, & le feu consuma toute l'herbe verte.

8. Le second ange sonna de la trompette: & il parut comme une grande montagne toute en feu, qui fut jettée dans la mer, & la troisieme partie de la mer fut changée en sang.

9. La troisieme partie des créatures qui étoient dans la mer, & qui avoient vie, mourut; & la troisieme partie des navires périt.

7. Et primus Angelus tuba cecinit, & facta est grando, & ignis, mista in sanguine, & missum est in terram, & tertia pars terræ combusta est, & tertia pars arborum concremata est, & omne fœnum viride combustum est.

8. Et secundus Angelus tuba cecinit & tanquam mons magnus igne ardens missus est in mare, & facta est tertia pars maris sanguis,

9. & mortua est tertia pars creaturæ eorum quæ habebant animas in mari, & tertia pars navium interiit.

§. III. *Troisieme trompette; étoile d'absinthe dans les fleuves. Quatrieme trompette; obscurcissement des astres.*

10. Le troisieme ange sonna de la trompette: & une grande étoile, ardente comme un flambeau, tomba du ciel sur la troisieme partie des fleuves, & sur les sources des eaux.

11. Cette étoile s'appelloit Absinthe, un

10. Et tertius Angelus tuba cecinit: & cecidit de cœlo stella magna, ardens tanquam facula, & cecidit in tertiam partem fluminum, & in fontes aquarum:

11. & nomen stellæ dicitur

Absinthium; & facta est tertia pars aquarum in Absinthium: & multi hominum mortui sunt de aquis, quia amaræ factæ sunt.

grand nombre d'hommes mourut pour en avoir bû, parce qu'elles étoient devenues ameres.

12. Et quartus Angelus tuba cecinit: & percussa est tertia pars solis, & tertia pars stellarum, ita ut obscuraretur tertia pars eorum, & diei non luceret pars tertia, & noctis similiter.

12. Le quatrieme ange sonna de la trompette: & le soleil, la lune & les étoiles ayant été frappées *de ténebres* dans leur troisieme partie, la troisieme partie du soleil, de la lune & des étoiles fut obscurcie; & le jour fut privé de la troisieme partie de sa lumiere; & la nuit de même.

13. Et vidi, & audivi vocem unius aquilæ volantis per medium cœli, dicentis voce magna: Væ, væ, væ habitantibus in terra, de cæteris vocibus trium Angelorum, qui erant tuba canituri.

13. Alors je vis, & j'entendis la voix d'un *ange rapide comme un* aigle, qui voloit par le milieu de l'air, & qui disoit à haute voix: Malheur! malheur! malheur aux habitans de la terre, à cause du son des trompettes, dont les trois anges doivent sonner!

CHAPITRE IX.

§. I. *Cinquieme trompette, monstres en forme de sauterelles, sortis de l'abysme.*

1. Et quintus Angelus tuba cecinit: & vidi stellam de cœlo cecidisse in terram, & data est ei clavis putei abyssi.

1. LE cinquieme ange sonna de la trompette: & je vis une étoile qui étoit tombée du ciel sur la terre, & la clé du puits de l'abysme lui fut donnée.

2. Et aperuit puteum abyssi: & ascendit fumus putei, sicut fumus fornacis magnæ: & obscuratus est sol & aer de fumo putei:

2. Elle ouvrit le puits de l'abysme: & il s'éleva du puits une fumée semblable à celle d'une grande fournaise; & le soleil & l'air furent obscurcis par la fumée de ce puits.

3. & de fumo putei exierunt locustæ in terram; & data est illis potestas, sicut habent potestatem scorpiones terræ:

3. Et de cette fumée du puits, il en sortit des sauterelles, qui se répandirent sur la terre. Et la même puissance qu'ont les scorpions de la terre leur fut donnée.

4. & præceptum est illis ne læderent fœnum terræ, neque omne viride, neque omnem arborem: nisi tantùm homines, qui non habent signum Dei in frontibus suis:

4. Et il leur fut commandé de ne faire point de tort à l'herbe de la terre, ni à tout ce qui étoit verd, ni à tous les arbres; mais seulement aux hommes qui n'auroient point la marque de Dieu sur leur front.

5. & datum est illis ne occiderent eos; sed ut crucia-

5. Et on leur donna le pouvoir, non de les tuer, mais de les tourmenter durant cinq

mois. Et la douleur qu'elles causent est semblable à celle que fait le scorpion quand il a piqué l'homme.

rent mensibus quinque : & cruciatus eorum, ut cruciatus scorpii cùm percutit hominem.

6. En ce tems-là, les hommes chercheront la mort, & ils ne la pourront trouver; ils souhaiteront de mourir, & la mort s'enfuira d'eux.

6. Et in diebus illis quærent homines mortem, & non invenient eam : & desiderabunt mori, & fugiet mors ab eis.

7. Or ces especes de sauterelles étoient semblables à des chevaux préparés pour le combat. Elles avoient sur la tête comme des couronnes qui paroissoient d'or; leur visage étoit comme des visages d'hommes;

7. Et similitudines locustarum, similes equis paratis in prælium : & super capita earum tanquam coronæ similes auro : & facies earum tanquam facies hominum.

8. elles avoient des cheveux comme des cheveux de femmes; & leurs dents étoient comme des dents de lion;

8. Et habebant capillos sicut capillos mulierum; & dentes earum, sicut dentes leonum erant :

9. elles avoient des cuirasses, comme de fer; & le bruit de leurs ailes étoit comme un bruit de chariots à plusieurs chevaux qui courent au combat;

9. & habebant loricas sicut loricas ferreas, & vox alarum earum sicut vox curruum equorum multorum currentium in bellum :

10. leurs queues étoient semblables à celles des scorpions, y ayant des aiguillons. Et elles avoient pouvoir de nuire aux hommes durant cinq mois.

10. & habebant caudas similes scorpionum, & aculei erant in caudis earum : & potestas earum nocere hominibus mensibus quinque : & habebant super se

11. Elles avoient pour roi l'ange de l'abysme, appellé en hébreu, Abaddon; & en grec, Apollyon; c'est-à-dire, l'exterminateur.

11. regem Angelum abyssi, cui nomen Hebraicè Abaddon, Græcè autem Apollyon, Latinè habens nomen Exterminans.

12. Ce premier malheur étant passé, en voici encore deux autres qui suivent.

12. Væ unum abiit, & ecce veniunt adhuc duo væ post hæc.

§. II. *Sixieme trompette, armée de chevaux à têtes de lions & queues de serpens.*

13. Le sixieme ange sonna de la trompette: & j'entendis une voix qui sortoit des quatre coins de l'autel d'or qui est devant Dieu:

13. Et sextus Angelus tuba cecinit : & audivi vocem unam ex quatuor cornibus altaris aurei, quod est ante oculos Dei,

14. & il dit au sixieme ange, qui avoit la trompette: Déliez les quatre anges qui sont liés sur le grand fleuve de l'Euphrate.

14. dicentem sexto Angelo, qui habebat tubam : Solve quatuor Angelos, qui alligati sunt in flumine magno Euphrate.

15. Aussi-tôt on délia ces quatre anges, qui étoient prêts pour l'heure, le jour, le

15. Et soluti sunt quatuor Angeli, qui parati erant in horam, & diem, & mensem,

& annum, ut occiderent tertiam partem hominum.

mois & l'année où ils devoient tuer la troisieme partie des hommes.

16. Et numerus equestris exercitus vicies millies dena millia. Et audivi numerum eorum.

16. Et le nombre de cette armée de cavalerie étoit de deux cens millions; car j'en ouïs dire le nombre.

17. Et ita vidi equos in visione : & qui sedebant super eos, habebant loricas igneas, & hyacinthinas, & sulphureas, & capita equorum erant tanquam capita leonum : & de ore eorum procedit ignis, & fumus, & sulphur.

17. Je vis aussi les chevaux dans la vision; & ceux qui étoient montés dessus avoient des cuirasses *comme* de feu, d hyacinthe, & de soufre; & les têtes des chevaux étoient comme des têtes de lions; & il sortoit de leur bouche du feu, de la fumée & du soufre.

18. Et ab his tribus plagis occisa est tertia pars hominum, de igne, & de fumo, & sulphure, quæ procedebant de ore ipsorum.

18. Et par ces trois plaies, *c'est-à-dire*, par le feu, par la fumée, & par le soufre qui sortoient de leur bouche, la troisieme partie des hommes fut tuée :

19. Potestas enim equorum in ore eorum est, & in caudis eorum, nam caudæ eorum similes serpentibus habentes capita : & in his nocent.

19. car la puissance de ces chevaux est dans leur bouche, & dans leurs queues, parce que leurs queues sont semblables à des serpens, ayant des têtes dont elles blessent.

20. Et cæteri homines, qui non sunt occisi in his plagis, neque pœnitentiam egerunt de operibus manuum suarum, ut non adorarent dæmonia, & simulacra aurea, & argentea, & ærea, & lapidea, & lignea, quæ neque videre possunt, neque audire, neque ambulare.

20. Et les autres hommes, qui ne furent point tués par ces plaies, ne se repentirent point des œuvres de leurs mains, pour cesser d'adorer les démons, & les idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierre & de bois, *qu'ils s'étoient faites*, & qui ne peuvent ni voir, ni entendre ni marcher;

21. Et non egerunt pœnitentiam ab homicidiis suis, neque à veneficiis suis, neque à fornicatione sua, neque à furtis suis.

21. & ils ne firent point pénitence, ni de leurs meurtres, ni de leurs empoisonnemens, ni de leurs impudicités, ni de leurs voleries.

CHAPITRE X.

§. I. *Ange tenant un pié sur la terre, & l'autre sur la mer. Tonnerres.*

1. Et vidi alium Angelum fortem descendentem de cœlo, amictum nube, & iris in capite ejus, & facies ejus erat ut sol, & pedes ejus tanquam columnæ ignis :

1. ALors je vis un autre ange fort *& puissant*, qui descendoit du ciel, revêtu d'une nuée, & ayant un arc-en-ciel sur la tête. Son visage étoit comme le soleil, & ses piés comme des colonnes de feu.

2. & habebat in manu sua

2. Il avoit à la main un petit livre ouvert.

Et il mit son pié droit sur la mer, & son pié gauche sur la terre:

3. & il cria d'une voix forte, comme un lion qui rugit. Et après qu'il eut crié, sept tonnerres firent éclater leurs voix:

4. & les sept tonnerres ayant fait retentir leurs voix, je m'en allois écrire *ce qu'ils avoient dit:* mais j'entendis une voix du ciel, qui me dit: Scellez les paroles des sept tonnerres, & ne les écrivez point.

5. Alors l'ange que j'avois vû, qui se tenoit debout sur la mer & sur la terre, leva sa main au ciel;

6. & jura par celui qui vit dans les siecles des siecles, qui a créé le ciel & tout ce qui est dans le ciel, la terre & tout ce qui est dans la terre, la mer & tout ce qui est dans la mer; qu'il n'y auroit plus de tems:

7. mais qu'au jour où le septieme ange feroit entendre sa voix, & sonneroit la trompette, le mystere de Dieu s'accompliroit, ainsi qu'il l'a annoncé par les prophetes ses serviteurs.

libellum apertum: & posuit pedem suum dextrum super mare, sinistrum autem super terram:

3. clamavit voce magna, quemadmodum cum leo rugit. Et cùm clamasset, locuta sunt septem tonitrua voces suas.

4. Et cùm locuta fuissent septem tonitrua voces suas, ego scripturus eram: & audivi vocem de cælo dicentem mihi: Signa quæ locuta sunt septem tonitrua, & noli ea scribere.

5. Et Angelus, quem vidi stantem super mare, & super terram, levavit manum suam ad cœlum:

6. & juravit per viventem in sæcula sæculorum, qui creavit cœlum, & ea quæ in eo sunt; & terram, & ea quæ in ea sunt; & mare, & ea quæ in eo sunt: Quia tempus non erit amplius:

7. sed in diebus vocis septimi Angeli, cùm cœperit tuba canere, consummabitur mysterium Dei, sicut evangelizavit per servos suos Prophetas.

§. II. *L'ange donne un livre à saint Jean, & lui commande de le manger.*

8. Et la voix que j'avois oüie dans le ciel s'adressa encore à moi, & me dit: Allez prendre le petit livre qui est ouvert dans la main de l'ange qui se tient debout sur la mer & sur la terre.

9. Je m'en allai donc trouver l'ange, & je lui dis: Donnez-moi le livre. Et il me dit: Prenez ce livre, & le dévorez: il vous causera de l'amertume dans le ventre: mais dans dans votre bouche, il sera doux comme de miel.

10. Je pris donc le livre de la main du l'ange, & je le dévorai: & il étoit dans ma bouche doux comme du miel: mais l'ayant

8. Et audivi vocem de cœlo iterùm loquentem mecum, & dicentem: Vade, & accipe librum apertum de manu Angeli stantis super mare, & super terram.

9. Et abii ad Angelum, dicens ei, ut daret mihi librum. Et dixit mihi: Accipe librum, & devora illum: & faciet amaricari ventrem tuum, sed in ore tuo erit dulce tanquam mel.

10. & accepi librum de manu Angeli, & devoravi illum: & erat in ore meo tanquam mel dulce: & cùm

devorassem eum, amaricatus est venter meus:

avalé, il me causa de l'amertume dans le ventre.

11. & dixit mihi: Oportet te iterùm prophetare Gentibus, & populis, & linguis, & regibus multis.

11. Alors *l'ange* me dit: Il faut que vous prophétisiez encore devant les nations, devant les peuples, devant les hommes de diverses langues, & devant plusieurs rois.

CHAPITRE XI.

§. I. *Deux témoins de Dieu frappent la terre de plaies. On les tue, & ils ressuscitent.*

1. Et datus est mihi calamus similis virgæ, & dictum est mihi: Surge & metire templum Dei, & altare, & adorantes in eo.

1. ON me donna ensuite une canne semblable à une toise; & il me fut dit: Levez-vous, & mesurez le temple de Dieu, & l'autel, & ceux qui y adorent.

2. Atrium autem, quod est foris templum, ejice foras, & ne metiaris illud: quoniam datum est Gentibus,& civitatem sanctam calcabunt mensibus quadraginta duobus:

2. Pour le parvis qui est hors du temple, laissez-le, & ne le mesurez point, parce qu'il a été abandonné aux Gentils: & ils fouleront aux piés la ville sainte, pendant quarante-deux mois.

3. & dabo duobus testibus meis, & prophetabunt diebus mille ducentis sexaginta, amicti saccis.

3. Mais je donnerai *l'esprit de prophétie* à mes deux témoins; & couverts de sacs, *& d'habits de pénitence*, ils prophétiseront durant mille deux cens soixante jours, *qui font trois ans & demi.*

4. Hi sunt duæ olivæ, & duo candelabra, in conspectu Domini terræ stantes.

4. Ce sont là les deux oliviers, & les deux chandeliers *dont parle le prophete Zacharie*, qui sont devant le Seigneur de la terre, *& qui portent à son peuple sa grace & sa lumiere.*

5. Et si quis voluerit eis nocere, ignis exiet de ore eorum & devorabit inimicos eorum: & si quis voluerit eos lædere, sic oportet eum occidi.

5. Que si quelqu'un leur veut nuire, il sortira de leur bouche un feu qui dévorera leurs ennemis: Et si quelqu'un les veut offenser, il faut qu'il soit tué de cette sorte, *par le souffle de leur bouche.*

6. Hi habent potestatem claudendi cœlum, ne pluat diebus prophetiæ ipsorum: & potestatem habent super aquas convertendi eas in sanguinem, & percutere terram omni plaga quotiescumque voluerint.

6. Ils ont le pouvoir de fermer le ciel, afin qu'il ne tombe point de pluie durant le tems qu'ils prophétiseront; ils ont le pouvoir de changer les eaux en sang, & de frapper la terre de toutes sortes de plaies, toutes les fois qu'ils voudront.

7. Et après qu'ils auront achevé de rendre leur témoignage, la bête qui monte de l'abysme leur fera la guerre, les vaincra & les tuera :

7. Et cum finierint testimonium suum, bestia quæ ascendit de abysso, faciet adversùm eos bellum, & vincet illos, & occidet eos.

8. & leurs corps demeureront étendus dans les places de la grande ville, qui est appellée spirituellement Sodome, & Egypte, où leur Seigneur même a été crucifié.

8. Et corpora eorum jacebunt in plateis civitatis magnæ, quæ vocatur spiritualiter Sodoma, & Ægyptus, ubi & Dominus eorum crucifixus est.

9. Et les hommes de diverses tribus, de peuples, de langues, & de nations différentes, verront leurs corps durant trois jours & demi, sans vouloir permettre qu'on leur donne la sépulture.

9. Et videbunt de tribubus, & populis, & linguis, & Gentibus, corpora eorum per tres dies & dimidium : & corpora eorum non sinent poni in monumentis.

10. Les habitans de la terre se réjoüiront de les voir en cet état; ils feront des festins, & ils s'envoyeront des présens les uns aux autres, parce que ces deux prophetes auront fort tourmenté ceux qui habitoient sur la terre, *les pressant de se convertir.*

10. Et inhabitantes terram gaudebunt super illos, & jucundabuntur: & munera mittent invicem, quoniam hi duo prophetæ cruciaverunt eos, qui habitabant super terram.

11. Mais trois jours & demi après, Dieu répandit en eux un esprit de vie; ils se releverent sur leurs piés: & ceux qui les virent furent saisis d'une grande crainte.

11. Et post dies tres & dimidium, spiritus vitæ à Deo intravit in eos. Et steterunt super pedes suos, & timor magnus cecidit super eos, qui viderunt eos.

12. Alors ils entendirent une puissante voix qui venoit du ciel, & qui leur dit : Montez ici. Et ils monterent au ciel dans une nuée, à la vûe de leurs ennemis.

12. Et audierunt vocem magnam de cœlo, dicentem eis : Ascendite huc. Et ascenderunt in cœlum in nube : & viderunt illos inimici eorum.

13. A cette même heure, il se fit un grand tremblement de terre, la dixieme partie de la ville tomba; & sept mille hommes périrent dans ce tremblement de terre; & les autres étant saisis de frayeur, rendirent gloire au Dieu du ciel.

13. Et in illa hora factus est terræ motus magnus, & decima pars civitatis cecidit: & occisa sunt in terræ motu nomina hominum septem millia : & reliqui in timorem sunt missi, & dederunt gloriam Deo cœli.

14. Le second malheur est passé, & le troisieme viendra bien-tôt.

14. Væ secundùm abiit : & ecce væ tertium veniet cito.

§. II. *Septieme trompette; regne de Jesus-Christ. Cantique des vingt-quatre vieillards.*

15. Le septieme ange sonna en même-tems de la trompette : & on entendit de grandes voix dans le ciel, qui disoient:

15. Et septimus Angelus tuba cecinit : & factæ sunt voces magnæ in cœlo dicentes: Factum est regnum hu-

jus mundi, Domini nostri & Christi ejus, & regnabit in sæcula sæculorum. Amen.

L'empire de ce monde a passé à notre Seigneur, & à son Christ; & il regnera dans les siecles des siecles. Amen.

16. Et viginti quatuor seniores, qui in conspectu Dei sedent in sedibus suis, ceciderunt in facies suas, & adoraverunt Deum, dicentes:

16. Aussi-tôt les vingt-quatre vieillards, qui sont assis sur leurs thrones devant Dieu, se prosternerent, & adorerent Dieu, en disant:

17. Gratias agimus tibi Domine Deus omnipotens, qui es, & qui eras, & qui venturus es: quia accepisti virtutem tuam magnam, & regnasti.

17. Nous vous rendons graces, Seigneur, Dieu tout-puissant, qui êtes, qui étiez, & qui devez venir, de ce que vous êtes entré en possession de votre grande puissance & de votre regne *éternel*.

18. Et iratæ sunt Gentes, & advenit ira tua, & tempus mortuorum judicari, & reddere mercedem servis tuis Prophetis, & sanctis, & timentibus nomen tuum pusillis & magnis, & exterminandi eos qui corruperunt terram.

18. Les nations se sont irritées *contre vous & contre vos serviteurs: mais* le tems de votre colere est *enfin* arrivé, le tems *où vous avez résolu* de juger les morts, & de donner la récompense aux prophetes vos serviteurs, & aux saints, & à ceux qui craignent votre nom, aux petits & aux grands, & d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre *par leurs crimes*.

19. Et apertum est templum Dei in cœlo: & visa est arca testamenti ejus in templo ejus, & facta sunt fulgura, & voces, & terræ motus, & grando magna.

19. Alors le temple de Dieu fut ouvert dans le ciel, & on vit l'arche de son alliance dans son temple; & il se fit des éclairs, des voix, *des tonneres*, un tremblement de terre & une grêle effroyable.

CHAPITRE XII.

§. I. *Femme revêtue du soleil qui enfante un fils. Le dragon fait tomber la troisieme partie des étoiles.*

1. Et signum magnum apparuit in cœlo: Mulier amicta sole, & luna sub pedibus ejus, & in capite ejus corona stellarum duodecim:

1. IL parut encore un grand prodige dans le ciel: c'étoit une femme revêtue du soleil, qui avoit la lune sous ses piés, & une couronne de douze étoiles sur sa tête.

2. & in utero habens, clamabat parturiens, & cruciabatur ut pariat.

2. Elle étoit grosse, & elle crioit *comme* étant en travail, & ressentant les douleurs de l'enfantement.

3. Et visum est aliud signum in cœlo: & ecce draco

3. Un autre prodige parut ensuite dans le ciel; un grand dragon roux, qui avoit sept têtes

têtes & dix cornes, & sept diadèmes sur ses *sept* têtes.

4. Il entraînoit avec sa queue la troisieme partie des étoiles du ciel, & il les fit tomber sur la terre. Ce dragon s'arrêta devant la femme qui devoit enfanter, afin de dévorer son fils aussi-tôt qu'elle en seroit délivrée.

5. Elle enfanta un enfant mâle, qui devoit gouverner toutes les nations avec une verge de fer: & son fils fut enlevé vers Dieu & vers son throne, *où il fut mis à couvert de la fureur du dragon.*

6. Et la femme s'enfuit dans le désert, où elle avoit une retraite que Dieu lui avoit préparée, pour l'y faire nourrir durant mille deux cens soixante jours.

magnus rufus, habens capita septem, & cornua decem: & in capitibus ejus diademata septem:

4. & cauda ejus trahebat tertiam partem stellarum cœli, & misit eas in terram: & draco stetit ante mulierem, quæ erat paritura; ut cum peperisset, filium ejus devoraret.

5. Et peperit filium masculum, qui recturus erat omnes Gentes in virga ferrea: & raptus est filius ejus ad Deum, & ad thronum ejus:

6. & mulier fugit in solitudinem, ubi habebat locum paratum à Deo, ut ibi pascant eam diebus mille ducentis sexaginta.

§. II. *Combat des bons & des mauvais anges. Dragon précipité du ciel en terre.*

7. Alors il se donna une grande bataille dans le ciel, Michel & ses anges combattoient contre le dragon; & le dragon, avec ses anges, combattoient contre lui.

8. Mais ceux-ci furent les plus foibles: & depuis *ce moment*, ils ne parurent plus dans le ciel.

9. Et ce grand dragon, cet ancien serpent, qui est appellé Diable & Satan, qui séduit tout le monde, fut précipité en terre, & ses anges avec lui.

10. Et j'entendis une grande voix dans le ciel, qui dit: C'est maintenant qu'est établi le salut & la force, & le regne de notre Dieu, & la puissance de son Christ, parce que l'accusateur de nos freres, qui les accusoit jour & nuit devant notre Dieu, a été précipité *du ciel.*

11. Ils l'ont vaincu par le sang de l'Agneau, *auquel ils ont cru*, & par la parole à laquelle ils ont rendu témoignage: & ils ont

7. Et factum est prælium magnum in cœlo, Michaël & Angeli ejus prælìabantur cum dracone, & draco pugnabat, & Angeli ejus:

8. & non valuerunt, neque locus inventus est eorum ampliùs in cœlo.

9. Et projectus est draco ille magnus, serpens antiquus, qui vocatur diabolus, & satanas, qui seducit universum orbem: & projectus est in terram, & Angeli ejus cum illo missi sunt.

10. Et audivi vocem magnam in cœlo dicentem: Nunc facta est salus, & virtus & regnum Dei nostri, & potestas Christi ejus: quia projectus est accusator fratrum nostrorum, qui accusabat illos ante conspectum Dei nostri die ac nocte.

11. Et ipsi vicerunt eum propter sanguinem Agni, & propter verbum testimonii sui, & non dilexerunt animas

suas usque ad mortem.

renoncé à l'amour de la vie, jusqu'à vouloit bien souffrir la mort *pour la défense de la foi.*

12. Propterea lætamini cœli, & qui habitatis in eis. Væ terræ, & mari, quia descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet.

12. C'est pourquoi, cieux, réjoüissez-vous: & vous qui y habitez, *soyez dans la joie.* Malheur à la terre & à la mer, parce que le diable est descendu vers vous, plein de colere, sachant le peu de tems qui lui reste *pour travailler à vous perdre.*

§. III. *Le dragon poursuit la femme, jette un fleuve après elle.*

13. Et postquam vidit draco quod projectus esset in terram, persecutus est mulierem, quæ peperit masculum:

13. Le dragon se voyant donc précipité en terre, commença à poursuivre la femme qui avoit mis au monde un enfant mâle.

14. & datæ sunt mulieri alæ duæ aquilæ magnæ, ut volaret in desertum in locum suum, ubi alitur per tempus & tempora & dimidium temporis, à facie serpentis.

14. Mais on donna à la femme deux ailes d'un grand aigle, afin qu'elle s'envolât dans le désert au lieu de sa retraite, où elle est nourrie un tems, des tems, & la moitié d'un tems, *c'est-à-dire, trois ans & demi*, hors la présence du serpent.

15. Et misit serpens ex ore suo post mulierem, aquam tanquam flumen, ut eam faceret trahi à flumine.

15. Alors le serpent jetta de sa gueule après la femme comme un fleuve, pour la faire entraîner par ce fleuve, *& la submerger dans ses eaux.*

16. Et adjuvit terra mulierem, & aperuit terra os suum, & absorbuit flumen, quod misit draco de ore suo.

16. Mais la terre aida la femme; & s'étant entr'ouverte, elle engloutit le fleuve que le dragon avoit vomi de sa gueule.

17. Et iratus est draco in mulierem: & abiit facere prælium cum reliquis de semine ejus, qui custodiunt mandata Dei, & habent testimonium Jesu Christi.

17. Et le dragon irrité contre la femme, alla faire la guerre à ses autres enfans qui gardent les commandemens de Dieu, & qui demeurent fermes dans la confession de Jesus-Christ:

18. Et stetit supra arenam maris.

18. & il s'arrêta sur le sable de la mer. *Et je m'y arrêtai aussi moi-même, pour voir ce qui arriveroit.*

CHAPITRE XIII.

§. I. *Bête à sept têtes & à dix cornes, blasphème Dieu & les saints ; est adorée par les hommes.*

1. Et je vis s'élever de la mer une bête qui avoit sept têtes & dix cornes ; & sur ses cornes, dix diadêmes ; & sur ses têtes, des noms de blasphème.

2. Cette bête que je vis étoit semblable à un léopard ; ses piés étoient comme des piés d'ours ; sa gueule comme la gueule d'un lion. Et le dragon lui donna sa force, *son throne* & sa grande puissance.

3. Et je vis une de ses têtes comme blessée à mort : mais cette blessure mortelle fut guérie ; & toute la terre en étant dans l'admiration, suivit la bête.

4. Alors ils adorerent le dragon qui avoit donné sa puissance à la bête ; & ils adorerent la bête, en disant : Qui est semblable à la bête ? Et qui pourra combattre contre elle ?

5. Et il lui fut donné une bouche qui se glorifioit insolemment, & qui blasphémoit ; & elle reçût le pouvoir de faire *la guerre* durant quarante-deux mois.

6. Elle ouvrit donc la bouche pour blasphémer contre Dieu, pour blasphémer son nom & son tabernacle, & ceux qui habitent dans le ciel.

7. Il lui fut donné aussi le pouvoir de faire la guerre aux saints, & de les vaincre, *soit en leur faisant renoncer la foi, soit en leur faisant perdre la vie ;* & la puissance lui fut donnée sur les hommes de toute tribu, de tout peuple, de toute langue & de toute nation.

8. Et elle fut adorée de tous ceux qui habitent la terre, dont les noms ne sont point écrits dans le livre de vie de l'Agneau qui a été immolé dès la création du monde,

1. Et vidi de mari bestiam ascendentem, habentem capita septem, & cornua decem, & super cornua ejus decem diademata, & super capita ejus nomina blasphemiæ.

2. Et bestia, quam vidi, similis erat pardo, & pedes ejus sicut pedes ursi, & os ejus sicut os leonis. Et dedit illi draco virtutem suam, & potestatem magnam.

3. Et vidi unum de capitibus suis quasi occisum in mortem : & plaga mortis ejus curata est. Et admirata est universa terra post bestiam.

4. Et adoraverunt draconem, qui dedit potestatem bestiæ : & adoraverunt bestiam, dicentes : Quis similis bestiæ ? & quis poterit pugnare cum ea ?

5. Et datum est ei os loquens magna, & blasphemias : & data est ei potestas facere menses quadraginta duos.

6. Et aperuit os suum in blasphemias ad Deum, blasphemare nomen ejus, & tabernaculum ejus, & eos qui in cœlo habitant.

7. Et est datum illi bellum facere cum sanctis, & vincere eos. Et data est illi potestas in omnem tribum, & populum, & linguam, & gentem :

8. & adoraverunt eam omnes, qui inhabitant terram : quorum non sunt scripta nomina in Libro vitæ Agni, qui occisus est ab origine mundi.

dans les desseins de Dieu, & dans la personne des justes.

9. Si quis habet aurem, audiat.

9. Si quelqu'un a des oreilles, qu'il entende.

10. Qui in captivitatem duxerit, in captivitatem vadet: qui in gladio occiderit, oportet eum gladio occidi. Hic est patientia, & fides Sanctorum.

10. Celui qui aura réduit les autres en captivité y sera réduit lui-même: Celui qui aura tué par l'épée, il faut qu'il périsse lui-même par l'épée. C'est ici *la source de* la patience & *le soûtien* de la foi des saints, *qui dans les maux qu'ils souffrent de la part des méchans, remettent leur cause entre les mains de celui qui juge selon la justice, & qui rendra à chacun selon ses œuvres.*

§. II. *Seconde bête, qui anime l'image de la premiere.*

11. Et vidi aliam bestiam ascendentem de terra, & habebat cornua duo similia Agni, & loquebatur sicut draco.

11. Je vis encore s'élever de la terre une autre bête, qui avoit deux cornes semblables à celles de l'agneau: mais elle parloit comme le dragon.

12. Et potestatem prioris bestiæ omnem faciebat in conspectu ejus: & fecit terram, & habitantes in ea, adorare bestiam primam, cujus curata est plaga mortis.

12. Et elle exerça toute la puissance de la premiere bête en sa présence: & elle fit que la terre, & ceux qui l'habitent, adorerent la premiere bête, dont la plaie mortelle avoit été guérie.

13. Et fecit signa magna, ut etiam ignem faceret de cœlo descendere in terram in conspectu hominum.

13. Elle fit de grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre devant les hommes.

14. Et seduxit habitantes in terra, propter signa, quæ data sunt illi facere in conspectu bestiæ, dicens habitantibus in terra, ut faciant imaginem bestiæ, quæ habet plagam gladii, & vixit.

14. Et elle séduisit ceux qui habitent sur la terre, à cause des prodiges qu'elle a eu le pouvoir de faire devant la bête, en disant à ceux qui habitent sur la terre, qu'ils dressassent une image à la bête, qui, ayant reçû un coup d'épée, étoit encore en vie.

15. Et datum est illi ut daret spiritum imagini bestiæ, & ut loquatur imago bestiæ: & faciat ut quicumque non adoraverint imaginem bestiæ, occidantur.

15. Et il lui fut donné le pouvoir d'animer l'image de la bête, & de faire parler cette image, & de faire tuer tous ceux qui n'adoreroient pas l'image de la bête.

16. Et faciet omnes pusillos, & magnos, & divites, & pauperes, & liberos, & servos habere characterem in dextera manu sua, aut in frontibus suis.

16. Elle fera encore que tous les hommes, petits & grands, riches & pauvres, libres & esclaves, reçoivent le caractere de la bête à la main droite, ou au front;

17. & que personne ne puisse, ni acheter, ni vendre, que celui qui aura le caractere, ou le nom de la bête, ou le nombre de son nom.

17. Et ne quis possit emere, aut vendere, nisi qui habet characterem, aut nomen bestiæ, aut numerum nominis ejus.

18. C'est ici *qu'il faut de* la sagesse, *pour ne pas se laisser séduire*. Que celui *donc* qui a de l'intelligence compte le nombre de la bête, *afin de la reconnoître, & de n'y être pas trompé. On pourra aisément le compter;* car son nombre est le nombre d'un homme, & son nombre est de six cens soixante-six.

18. Hic sapientia est. Qui habet intellectum, computet numerum bestiæ. Numerus enim hominis est: & numerus ejus sexcenti sexaginta sex.

CHAPITRE XIV.

§. I. *L'Agneau sur la montagne de Sion. Les vierges le suivent par-tout où il va.*

1. JE regardai encore; & je vis l'Agneau debout sur la montagne de Sion, & avec lui cent quarante-quatre mille personnes, qui avoient son nom & le nom de son Pere écrit sur le front.

1. Et vidi: & ecce Agnus stabat supra montem Sion, & cum eo centum quadraginta quatuor millia, habentes nomen ejus, & nomen Patris ejus scriptum in frontibus suis.

2. J'entendis alors une voix qui venoit du ciel, semblable au bruit des grandes eaux, & au bruit d'un grand tonnerre; & cette voix que j'oüis étoit comme le son de plusieurs joueurs de harpes, qui touchent leurs harpes.

2. Et audivi vocem de cœlo, tamquam vocem aquarum multarum, & tamquam vocem tonitrui magni: & vocem, quam audivi, sicut citharœdorum citharizantium in citharis suis.

3. Ils chantoient comme un cantique nouveau devant le throne, & devant les quatre animaux & les vieillards: & nul ne pouvoit chanter ce cantique que ces cent quarante-quatre mille qui ont été rachetés de la terre.

3. Et cantabant quasi canticum novum, ante sedem, & ante quatuor animalia, & seniores: & nemo poterat dicere canticum, nisi illa centum quadraginta quatuor millia, qui empti sunt de terra.

4. Ce sont ceux qui ne se sont point souillés avec les femmes, parce qu'ils sont vierges: Ceux-là suivent l'Agneau par-tout où il va. Ils ont été achetés d'entre les hommes, pour être *consacrés* à Dieu & à l'Agneau, *comme* les prémices *de ses élûs & les premiers fruits de sa mort.*

4. Hi sunt, qui cum mulieribus non sunt coinquinati: Virgines enim sunt. Hi sequuntur Agnum quocumque ierit. Hi empti sunt ex hominibus primitiæ Deo, & Agno:

5. Et il ne s'est point trouvé de mensonge

5. & in ore eorum non est

inventum mendacium: sine macula enim sunt ante thronum Dei.

dans leur bouche: aussi se trouvent-ils *purs & sans tache* devant le throne de Dieu.

§. II. *Trois paroles de trois anges. Supplice des adorateurs de la bête & de son image. Patience des saints.*

6. Et vidi alterum Angelum volantem per medium cœli, habentem Evangelium æternum, ut evangelizaret sedentibus super terram, & super omnem gentem, & tribum, & linguam, & populum:

7. dicens magna voce: Timete Dominum, & date illi honorem, quia venit hora judicii ejus, & adorate eum, qui fecit cœlum, & terram, mare, & fontes aquarum.

8. Et alius Angelus secutus est, dicens: Cecidit, cecidit Babylon illa magna: quæ à vino iræ fornicationis suæ potavit omnes gentes.

9. Et tertius Angelus secutus est illos, dicens voce magna: Si quis adoraverit bestiam, & imaginem ejus, & acceperit characterem in fronte sua, aut in manu sua:

10. & hic bibet de vino iræ Dei, quod mistum est mero in calice iræ ipsius, & cruciabitur igne & sulphure in conspectu Angelorum sanctorum, & ante conspectum Agni:

11. & fumus tormentorum eorum ascendet in sæcula sæculorum: nec habent requiem die ac nocte, qui adoraverunt bestiam, & imaginem ejus, & si quis acceperit characterem nominis ejus.

12. Hic patientia sanctorum est qui custodiunt mandata Dei, & fidem Jesu.

6. Après cela, je vis un autre ange qui voloit par le milieu du ciel, portant l'Evangile éternel, pour l'annoncer à ceux qui sont sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue & à tout peuple.

7. Et il disoit d'une voix forte: Craignez le Seigneur, & honorez-le, parce que l'heure de son jugement est venue. Adorez celui qui a fait le ciel & la terre, la mer & les sources des eaux, *& qui va rendre à chacun selon ses œuvres,*

8. Un autre ange suivit, qui dit ces paroles: Babylone est tombée; elle est tombée, cette grande ville, qui a fait boire à toutes les nations le vin empoisonné de sa prostitution, *qui a attiré sur elle la colere de Dieu.*

9. Et un troisieme ange suivit ces deux, qui dit à haute voix: Si quelqu'un adore la bête & son image, ou qu'il en reçoive le caractere sur le front ou dans la main,

10. il boira aussi du vin de la fureur de Dieu, de ce vin tout pur préparé dans le calice de la colere; & il sera tourmenté dans le feu & dans le soufre devant les saints anges, & en présence de l'Agneau:

11. & la fumée de leurs tourmens s'élevera dans les siecles des siecles, sans qu'il reste aucun repos, ni jour, ni nuit, à ceux qui auront adoré la bête ou son image, ou qui auront reçû le caractere de son nom.

12. C'est ici *que paroîtra le mérite de* la patience des saints: *c'est ici qu'on reconnoîtra la sagesse de ceux* qui gardent les commandemens de Dieu, & la foi de Jesus, *& qui, par des tourmens passagers, évitent les feux éternels où les méchans seront précipités.*

§. III. *Heureux qui meurt dans le Seigneur. Deux faulx, dont l'une moissonne, & l'autre vendange.*

13. Alors j'entendis une voix qui me dit *du haut* du ciel : Ecrivez : Heureux sont les morts qui meurent dans le Seigneur. Dès maintenant, dit l'Esprit, *je les assûre qu'*ils se reposeront de leurs travaux : car leurs œuvres les suivent, *& le Seigneur leur tiendra compte de tout ce qu'ils auront fait ou souffert pour l'amour de lui.*

13. Et audivi vocem de cœlo, dicentem mihi : Scribe : Beati mortui, qui in Domino moriuntur. Amodò jam dicit Spiritus, ut requiescant à laboribus suis : opera enim illorum sequuntur illos.

14. Et comme je regardois *encore*, il parut une nuée blanche ; & sur cette nuée quelqu'un assis qui ressembloit au Fils de l'homme, & qui avoit sur la tête une couronne d'or, & à la main une faulx tranchante.

14. Et vidi, & ecce nubem candidam, & super nubem sedentem similem Filio hominis, habentem in capite suo coronam auream, & in manu sua falcem acutam.

15. Et un autre ange sortit du temple, criant d'une voix forte à celui qui étoit assis sur la nuée : Jettez votre faulx, & moissonnez ; car le tems de moissonner est venu, parce que la moisson de la terre est mûre.

15. Et alius Angelus exivit de templo clamans voce magna ad sedentem super nubem : Mitte falcem tuam, & mete, quia venit hora ut metatur, quoniam aruit messis terræ.

16. Alors celui qui étoit assis sur la nuée jetta sa faulx sur la terre ; & la terre fut moissonnée.

16. Et misit qui sedebat super nubem, falcem suam in terram, & demessa est terra.

17. Et un autre ange sortit du temple qui est dans le ciel, ayant aussi une faulx tranchante.

17. Et alius Angelus exivit de templo, quod est in cœlo, habens & ipse falcem acutam.

18. Il sortit encore de l'autel un autre ange, qui avoit pouvoir sur le feu ; & il cria à haute voix à celui qui avoit la faulx tranchante : Jettez votre faulx tranchante, & coupez les grappes de la vigne de la terre, parce que les raisins en sont mûrs.

18. Et alius Angelus exivit de altari, qui habebat potestatem supra ignem : & clamavit voce magna ad eum qui habebat falcem acutam, dicens : Mitte falcem tuam acutam, & vindemia botros vineæ terræ : quoniam maturæ sunt uvæ ejus.

19. L'ange donc jetta en terre la faulx tranchante : & vendangea la vigne de la terre, & en jetta les raisins dans la grande cuve de la colere de Dieu.

19. Et misit Angelus falcem suam acutam in terram, & vindemiavit vineam terræ & misit in lacum iræ Dei magnum :

20. Et la cuve fut foulée hors de la ville ; & le sang sortit de la cuve en telle abondance, que les chevaux en avoient jusqu'aux mords, dans l'étendue de mille six cens stades.

20. & calcatus est lacus extra civitatem, & exivit sanguis de lacu usque ad frænos equorum per stadia mille sexcenta.

CHAPITRE XV.

§. I. *Cantique de Moyse & de l'Agneau, chanté par les vainqueurs de la bête.*

1. Et vidi aliud signum in cœlo magnum & mirabile, Angelos septem, habentes plagas septem novissimas: Quoniam in illis consummata est ira Dei.

1. JE vis dans le ciel un autre prodige grand & admirable: *c'étoit* sept anges qui avoient *en main* sept plaies, *qui sont les* dernieres, parce que c'est par elles que la colere de Dieu sera consommée.

2. Et vidi tanquam mare vitreum mistum igne, & eos qui vicerunt bestiam, & imaginem ejus, & numerum nominis ejus, stantes super mare vitreum, habentes citharas Dei:

2. Et je vis comme une mer de verre, mêlée de feu; & ceux qui étoient demeurés victorieux de la bête, de son image, *de son caractere*, & du nombre de son nom, qui étoient sur cette mer transparente comme du verre, & qui avoient des harpes de Dieu.

3. & cantantes canticum Moysi servi Dei, & canticum Agni, dicentes: Magna & mirabilia sunt opera tua, Domine Deus omnipotens: justæ & veræ sunt viæ tuæ, Rex sæculorum.

3. Et ils chantoient le cantique de Moyse serviteur de Dieu, & le cantique de l'Agneau, en disant: Vos œuvres sont grandes & admirables, ô Seigneur Dieu tout-puissant; vos voies sont justes & véritables, ô Roi des siecles.

4. Quis non timebit te Domine, & magnificabit nomen tuum? quia solus pius es: quoniam omnes gentes venient, & adorabunt in conspectu tuo, quoniam judicia tua manifesta sunt.

4. Qui ne vous craindra, ô Seigneur? & qui ne glorifiera votre nom? Car vous seul êtes *saint &* plein de bonté. Et toutes les nations viendront à vous, & vous adoreront, parce que vous avez manifesté *la sévérité de* vos jugemens *par ceux que vous avez exercés sur les impies.*

§. II. *Sept coupes d'or pleines de la colere de Dieu, données à sept anges.*

5. Et post hæc vidi, & ecce apertum est templum tabernaculi testimonii in cœlo:

5. Comme je regardois ensuite, je vis que le temple du tabernacle du témoignage fut ouvert dans le ciel.

6. & exierunt septem Angeli habentes septem plagas de templo, vestiti lino mundo & candido, & præcincti circa pectora zonis aureis.

6. Et les sept anges qui portoient les sept playes, sortirent du temple, vêtus d'un lin propre & blanc, & ceints sur la poitrine d'une ceinture d'or.

7. Et unum de quatuor animalibus dedit septem An-

7. Alors l'un des quatre animaux donna aux sept anges sept coupes d'or, pleines de la

la colere de Dieu, qui vit dans les fiecles des fiecles.

8. Et le temple fut tout rempli de fumée, à caufe de la majefté & de la grandeur de Dieu, *qui étoit préfent*; & nul ne pouvoit entrer dans le temple, jufqu'à ce que les fept plaies des fept anges fuffent confommées.

gelis feptem phialas aureas, plenas iracundiæ Dei viventis in fæcula fæculorum.

8. Et impletum eft templum fumo à majeftate Dei, & de virtute ejus; & nemo poterat introire in templum: donec confummarentur feptem plagæ feptem angelorum.

CHAPITRE XVI.

§. I. *Les quatre premieres coupes verfées fur la terre, fur la mer, fur les fleuves & fur le foleil.*

1. J'Entendis enfuite une voix forte *& éclatante*, qui venoit du temple, & qui dit aux fept anges: Allez, répandez fur la terre les fept coupes de la colere de Dieu.

1. Et audivi vocem magnam de templo, dicentem feptem Angelis: Ite, & effundite feptem phialas iræ Dei in terram.

2. Le premier s'en alla, & répandit fa coupe fur la terre: & les hommes qui avoient le caractere de la bête, & ceux qui adoroient fon image, furent frappés d'un ulcere cruel & très-malin.

2. Et abiit primus, & effudit phialam fuam in terram: & factum eft vulnus fævum & peffimum in homines, qui habebant characterem beftiæ, & in eos, qui adoraverunt imaginem ejus.

3. Le fecond ange répandit fa coupe fur la mer: & elle devint comme le fang d'un mort; & tout ce qui avoit vie dans la mer, mourut.

3. Et fecundus Angelus effudit phialam fuam in mare, & factus eft fanguis tamquam mortui, & omnis anima vivens mortua eft in mari.

4. Le troifieme ange répandit fa coupe fur les fleuves & fur les fources des eaux; & elles furent changées en fang.

4. Et tertius effudit phialam fuam fuper flumina & fuper fontes aquarum, & factus eft fanguis.

5. Et j'entendis l'ange établi fur les eaux, qui dit: Vous êtes jufte, Seigneur, qui êtes, & qui avez toujours été; vous êtes faint, vous qui exercez de tels jugemens:

5. Et audivi Angelum aquarum dicentem: Juftus es Domine, qui es, & qui eras fanctus, qui hæc judicafti:

6. parce qu'ils ont répandu le fang des faints & des prophetes, vous leur avez auffi donné du fang à boire; & c'eft ce qu'ils méritent.

6. quia fanguinem Sanctorum & Prophetarum effuderunt, & fanguinem eis dedifti bibere: digni enim funt.

7. J'en entendis un autre du côté de l'autel, qui difoit: Oui, Seigneur Dieu tout-puiffant, vos jugemens font véritables & juftes, *puifque vous rendez, comme vous l'aviez promis, à chacun felon fes œuvres.*

7. Et audivi alterum ab altari dicentem: Etiam Domine Deus omnipotens, vera & jufta judicia tua.

8. Et quartus Angelus effudit phialam suam in solem, & datum est illi æstu affligere homines, & igni:

8. Après cela, le quatrieme ange répandit sa coupe sur le soleil : & le pouvoir lui fut donné de tourmenter les hommes par l'ardeur du feu.

9. & æstuaverunt homines æstu magno, & blasphemaverunt nomen Dei habentis potestatem super has plagas, neque egerunt pœnitentiam ut darent illi gloriam.

9. Et les hommes étant frappés d'une chaleur dévorante, blasphémerent le nom de Dieu, qui avoit ces plaies en son pouvoir, bien loin de faire pénitence, pour lui rendre *par-là la* gloire *qu'ils lui avoient ravie par leurs crimes.*

§. II. *Cinquieme coupe versée sur le siége de la bête. Sixieme sur l'Euphrate. Heureux qui garde ses vêtemens.*

10. Et quintus Angelus effudit phialam suam super sedem bestiæ : & factum est regnum ejus tenebrosum, & commanducaverunt linguas suas præ dolore :

11. & blasphemaverunt Deum cœli, præ doloribus & vulneribus suis, & non egerunt pœnitentiam ex operibus suis.

12. Et sextus Angelus effudit phialam suam in flumen illud magnum Euphraten : & siccavit aquam ejus, ut præpararetur via regibus ab ortu solis.

10. Le cinquieme ange répandit sa coupe sur le throne de la bête : & son royaume devint ténébreux ; & les hommes se mordirent la langue dans l'excès de leur douleur ;

11. & ils blasphémerent le Dieu du ciel, à cause de leurs douleurs & de leurs plaies ; & ils ne firent point pénitence de leurs *mauvaises* œuvres.

12. Le sixieme ange répandit sa coupe sur le grand fleuve d'Euphrate ; & son eau fut séchée, pour ouvrir le chemin aux rois qui devoient venir d'orient, *pour lui faire la guerre.*

13. Et vidi de ore draconis, & de ore bestiæ, & de ore pseudoprophetæ spiritus tres immundos in modum ranarum.

13. Je vis alors sortir de la gueule du dragon, de la gueule de la bête, & de la bouche du faux prophete, trois esprits impurs, semblables à des grenouilles.

14. Sunt enim spiritus dæmoniorum facientes signa, & procedunt ad reges totius terræ congregare illos in prælium ad diem magnum omnipotentis Dei.

15. Ecce venio sicut fur. Beatus qui vigilat, & custodit vestimenta sua, ne nudus ambulet, & videant turpitudinem ejus.

14. Ce sont des esprits de démons, qui font des prodiges, & qui vont vers les rois de toute la terre, pour les assembler au combat du grand jour du Dieu tout-puissant.

15. Je viendrai bien-tôt comme un larron, *dit le Seigneur.* Heureux celui qui veille & qui garde bien ses vêtemens, afin qu'il ne marche pas nud, & n'expose pas sa honte aux yeux *des autres.*

16. Et congregabit illos in locum, qui vocatur Hebraice Armagedon.

16. Et *le dragon, par le ministere de ces esprits impurs dont* il *dispose*, les assemblera,

ces rois, au lieu qui eſt appellé en hebreu Armagedon, *pour être prêts à exécuter les ordres de Dieu.*

§. III. *Septieme coupe verſée dans l'air.*

17. Le ſeptieme ange répandit ſa coupe dans l'air: & une voix forte ſe fit entendre du temple *du ciel, comme venant* du throne, qui dit: C'en eſt fait.

17. Et ſeptimus Angelus effudit phialam ſuam in aërem, & exivit vox magna de templo à throno, dicens: Factum eſt.

18. Et *en même-tems*, il ſe fit des éclairs, des bruits, & des tonnerres, & un ſi grand tremblement de terre, qu'il n'y en eut jamais un tel depuis que les hommes ſont ſur la terre.

18. Et facta ſunt fulgura, & voces, & tonitrua, & terræ motus factus eſt magnus, qualis nunquam fuit ex quo homines fuerunt ſuper terram: talis terræ motus, ſic magnus.

19. La grande ville fut diviſée en trois parties; & les villes des nations tomberent: & Dieu ſe reſſouvint de la grande Babylone, pour lui donner à boire le calice du vin de la fureur de ſa colere.

19. Et facta eſt civitas magna in tres partes: & civitates Gentium ceciderunt: & Babylon magna venit in memoriam ante Deum, dare illi calicem vini indignationis iræ ejus.

20. Toutes les iſles s'enfuirent; & les montagnes diſparurent.

20. Et omnis inſula fugit, & montes non ſunt inventi.

21. Et une grande grêle, comme du poids d'un talent, tomba du ciel ſur les hommes. Et les hommes blaſphémerent Dieu, à cauſe de la plaie de la grêle, parce que cette plaie étoit fort grande.

21. Et grando magna ſicut talentum deſcendit de cœlo in homines: & blaſphemaverunt Deum homines propter plagam grandinis: quoniam magna facta eſt vehementer.

CHAPITRE XVII.

§. I. *La proſtituée, la grande Babylone enivrée du ſang des ſaints.*

1. ALors l'un des ſept anges qui avoient les ſept coupes vint me parler, & me dit: Venez; & je vous montrerai la condamnation de la grande proſtituée, qui eſt aſſiſe ſur les grandes eaux,

1. Et venit unus de ſeptem Angelis, qui habebant ſeptem phialas, & locutus eſt mecum, dicens: Veni, oſtendam tibi damnationem meretricis magnæ, quæ ſedet ſuper aquas multas,

2. avec laquelle les rois de la terre ſe ſont corrompus, & qui a enivré du vin de ſa proſtitution les habitans de la terre.

2. cum qua fornicati ſunt reges terræ, & inebriati ſunt qui inhabitant terram de vino proſtitutionis ejus.

3. Et il me tranſporta en eſprit dans le déſert. Et je vis une femme aſſiſe ſur une bête

3. Et abſtulit me in ſpiritu in deſertum. Et vidi mulie-

rem fedentem fuper beftiam coccineam, plenam nominibus blafphemiæ, habentem capita feptem, & cornua decem.

de couleur d'écarlate, pleine de noms de blafphêmes, qui avoient fept têtes & dix cornes.

4. Et mulier erat circumdata purpura, & coccino, & inaurata auro, & lapide pretiofo, & margaritis, habens poculum aureum in manu fua, plenum abominatione, & immunditia fornicationis ejus:

4. Cette femme étoit vêtue de pourpre & d'écarlate; elle étoit parée d'or, de pierres précieufes & de perles; & elle avoit à la main un vafe d'or plein des abominations, & de l'impureté de fa fornication:

5. & in fronte ejus nomen fcriptum: Myfterium: Babylon magna, mater fornicationum, & abominationum terræ.

5. & fur fon front, ce nom étoit écrit: Myftere: La grande Babylone, mere des fornications & des abominations de la terre.

6. Et vidi mulierem ebriam de fanguine fanctorum, & de fanguine martyrum Jefu. Et miratus fum cum vidiffem illam admiratione magna.

6. Et je vis cette femme enivrée du fang des faints, & du fang des martyrs de Jefus. Er en la voyant, je fus faifi d'un grand étonnement.

§. II. *L'ange explique le myftere de la femme, & de la bête fur laquelle elle eft affife.*

7. Et dixit mihi Angelus: Quare miraris? Ego dicam tibi facramentum mulieris, & beftiæ quæ portat eam, quæ habet capita feptem, & cornua decem.

7. Alors l'ange me dit: Pourquoi vous étonnez-vous? Je vous dirai le myftere de la femme, & de la bête fur laquelle elle eft affife, qui a fept têtes & dix cornes.

8. Beftia, quam vidifti, fuit, & non eft: & afcentura eft de abyffo, & in interitum ibit: & mirabuntur inhabitantes terram [quorum non funt fcripta nomina in Libro vitæ à conftitutione mundi] videntes beftiam, quæ erat, & non eft.

8. La bête que vous avez vûe étoit, & n'eft plus; & elle doit monter du fond de l'abyfme, *pour corrompre la terre*; & elle périra enfuite fans reffource; & les habitans de la terre, dont les noms ne font pas écrits dans le livre de vie dès le commencement du monde, s'étonneront de voir cette bête qui étoit, & qui n'eft plus, *& qui néanmoins eft encore.*

9. Et hic eft fenfus, qui habet fapientiam. Septem capita, feptem montes funt, fuper quos mulier fedet, & reges feptem funt.

9. Or en voici le fens, qui eft plein de fageffe: Les fept têtes font les fept montagnes fur lefquelles la femme eft affife. Ce font auffi les fept rois *qui la gouvernent & la foûtiennent.*

10. Quinque ceciderunt, unus eft, & alius nondum venit: & cum venerit, oportet illum breve tempus manere.

10. Il y en a cinq de morts, & un *qui eft vivant*; & l'autre n'eft pas encore venu: & quand il fera venu, il doit demeurer peu.

11. La bête qui étoit, & qui n'est plus, est elle même la huitieme; & elle vient des sept; & elle s'en va périr.

11. Et bestia, quæ erat, & non est, & ipsa octava est: & de septem est, & in interitum vadit.

12. Les dix cornes que vous avez vûes, sont dix rois, à qui le Royaume n'a pas encore été donné: mais ils recevront comme rois la puissance *de régner seulement* pour une heure après la bête.

12. Et decem cornua, quæ vidisti, decem reges sunt: qui regnum nondum acceperunt, sed potestatem tamquam reges una hora accipient post bestiam.

13. Ils ont tous un même dessein; & ils donneront à la bête leur force & leur puissance.

13. Hi unum consilium habent, & virtutem & potestatem suam bestiæ tradent.

14. Ils combattront contre l'agneau: & l'agneau les vaincra, parce qu'il est le Seigneur des seigneurs, & le Roi des rois. Ceux qui sont avec lui sont *ceux qu'il a* appellés, *qu'il a* choisis, & *qui lui sont* fideles.

14. Hi cum Agno pugnabunt, & Agnus vincet illos: quoniam Dominus dominorum est & Rex regum, & qui cum illo sunt, vocati, electi, & fideles.

15. L'ange me dit encore: Les eaux que vous avez vûes, où cette prostituée est assise, sont les peuples, les nations & les langues.

15. Et dixit mihi: Aquæ, quas vidisti ubi meretrix sedet, populi sunt, & Gentes, & linguæ.

16. Les dix cornes que vous avez vûes à la bête, sont ceux qui haïront cette prostituée; ils la réduiront dans la derniere désolation, la dépouilleront, dévoreront ses chairs, & la feront périr par le feu.

16. Et decem cornua, quæ vidisti in bestia: hi odient fornicariam, & desolatam facient illam, & nudam, & carnes ejus manducabunt, & ipsam igni concremabunt.

17. Car Dieu leur a mis dans le cœur d'exécuter ce qu'il lui plaît; *de conspirer à un même dessein*, qui est de donner leur royaume à la bête, jusqu'à ce que les paroles de Dieu soient accomplies.

17. Deus enim dedit in corda eorum ut faciant quod placitum est illi: ut dent regnum suum bestiæ donec consummentur verba Dei.

18. Et quant à la femme que vous avez vûe, c'est la grande ville qui regne sur les rois de la terre.

18. Et mulier, quam vidisti, est civitas magna, quæ habet regnum super reges terræ.

CHAPITRE XVIII.

§. I. *Condamnation de la grande Babylone. Tourmens multipliés à proportion des delices.*

1. Et post hæc vidi alium Angelum descendentem de cœlo, habentem potestatem magnam: & terra illuminata est à gloria ejus.

1. APrès cela, je vis un autre ange qui descendoit du ciel, ayant une grande puissance: & la terre fut toute éclairée de sa gloire.

2. Et exclamavit in fortitudine, dicens: Cecidit, cecidit Babylon magna: & facta est habitatio dæmoniorum, & custodia omnis spiritûs immundi, & custodia omnis volucris immundæ & odibilis:

2. Et il cria de toute sa force: Elle est tombée, la grande Babylone, elle est tombée; elle est devenue la demeure des démons, la retraite de tout esprit immonde, & le repaire de tout oiseau impur & haïssable,

3. quia de vino iræ fornicationis ejus biberunt omnes gentes: & reges terræ cum illa fornicati sunt: & mercatores terræ de virtute deliciarum ejus divites facti sunt.

3. parce qu'elle a fait boire à toutes les nations le vin empoisonné de sa prostitution; & les rois de la terre se sont corrompus avec elle: les marchands de la terre se sont enrichis par les excès de son luxe.

4. Et audivi aliam vocem de cœlo, dicentem: Exite de illa populus meus: ut ne participes sitis delictorum ejus, & de plagis ejus accipiatis.

4. Alors j'entendis du ciel une autre voix qui dit: Sortez de Babylone, mon peuple, de peur que vous n'ayez part à ses péchés, & que vous ne soyez enveloppés dans ses plaies.

5. Quoniam pervenerunt peccata ejus usque ad cœlum, & recordatus est Dominus iniquitatum ejus.

5. Car ses péchés sont montés jusqu'au ciel; & Dieu s'est ressouvenu de ses iniquités.

6. Reddite illi sicut & ipsa reddidit vobis: & duplicate duplicia secundùm opera ejus: in poculo, quo miscuit, miscete illi duplum.

6. Traitez-la comme elle vous a traités. Rendez-lui au double toutes ses œuvres. Dans le même calice où elle *vous* a donné à boire, faites-la boire deux fois autant.

7. quantùm glorificavit se, & in deliciis fuit; tantùm date illi tormentum & luctum: quia in corde suo dicit: Sedeo regina: & vidua non sum: & luctum non videbo.

7. Multipliez ses tourmens & ses douleurs, à proportion de ce qu'elle s'est élevée dans son orgueil, & de ce qu'elle s'est plongée dans les délices; parce qu'elle dit en elle-même: Je suis sur le throne comme reine, *& j'y serai toûjours*; je ne suis point veuve, & je ne serai point sujette au deuil.

8. Ideo in una die venient

8. C'est pourquoi, en un même jour, les

plaies qui lui sont destinées, la mort, le deuil, & la famine viendront fondre sur elle; & elle sera brûlée par le feu, *sans qu'elle puisse résister*, parce que *le Seigneur* Dieu, qui la condamnera *à ces supplices*, est le Tout-puissant.

plagæ ejus, mors, & luctus, & fames, & igne comburetur: quia fortis est Deus, qui judicabit illam.

§. II. *Effroi de ceux qui trafiquoient avec Babylone, la voyant frappée de Dieu.*

9. Alors les Rois de la terre qui se sont corrompus avec elle, & qui ont vécu *comme* elle dans les délices, pleureront sur elle, & frapperont leur poitrine, en voyant la fumée de son embrasement.

9. Et flebunt, & plangent se super illam reges terræ, qui cum illa fornicati sunt, & in deliciis vixerunt, cùm viderint fumum incendii ejus:

10. Ils se tiendront loin d'elle, dans la crainte de ses tourmens; & ils diront: Helas! helas! Babylone grande ville, ville si puissante, ta condamnation est venue dans un moment.

10. longè stantes propter timorem tormentorum ejus, dicentes: Væ, væ civitas illa magna Babylon, civitas illa fortis: quoniam una hora venit judicium tuum.

11. Les marchands de la terre pleureront aussi, & gémiront sur elle, parce que personne n'achetera plus leurs marchandises;

11. Et negociatores terræ flebunt, & lugebunt super illam: quoniam merces eorum nemo emet ampliùs:

12. ces marchandises d'or & d'argent, de pierreries, de perles, de fin lin, de pourpre, de soie, d'écarlate, tous leurs bois odoriférans, tous leurs meubles d'yvoire & de pierres précieuses, d'airain, de fer, & de marbre.

12. merces auri, & argenti, & lapidis pretiosi, & margaritæ, & byssi, & purpuræ, & serici, & cocci [& omne lignum thyinum, & omnia vasa eboris, & omnia vasa de lapide pretioso, & æramento, & ferro, & marmore,

13. *On n'achetera plus* de cinnamome, de senteurs, de parfums, d'encens, de vin, d'huile, de fleur de farine, de blé, de bêtes de charge, de brebis, de chevaux, de chariots, d'esclaves, & d'hommes libres.

13. & cinnamomum] & odoramentorum, & unguenti, & thuris, & vini, & olei, & similæ, & tritici, & jumentorum, & ovium, & equorum, & rhedarum, & mancipiorum, & animarum hominum.

14. *Grande ville, le tems de la joüissance de tes plaisirs est passé;* & les fruits dont tu faisois tes délices t'ont quittée: toute *la* délicatesse *de tes viandes*, & la magnificence *de tes meubles*, est perdue pour toi; & tu ne les retrouveras plus jamais.

14. Et poma desiderii animæ tuæ discesserunt à te, & omnia pinguia & præclara perierunt à te, & amplius illa jam non invenient.

15. Les marchands *donc* qui vendent ces choses, & qui se sont enrichis avec elle,

15. Mercatores horum, qui divites facti sunt, ab ea

longè stabunt propter timorem tormentorum ejus, flentes ac lugentes,

16. & dicentes : Væ, væ civitas illa magna, quæ amicta erat bysso, & purpura, & cocco, & deaurata erat auro, & lapide pretioso, & margaritis :

17. quoniam una hora destitutæ sunt tantæ divitiæ. Et omnis gubernator, & omnis qui in lacum navigat, & nautæ, & qui in mari operantur, longè steterunt,

18. & clamaverunt videntes locum incendii ejus, dicentes : Quæ similis civitati huic magnæ ?

19. Et miserunt pulverem super capita sua, & clamaverunt flentes & lugentes, dicentes : Væ, væ civitas illa magna ; in qua divites facti sunt omnes, qui habebant naves in mari, de pretiis ejus : quoniam una hora desolata est.

20. Exulta super eam cœlum : & sancti Apostoli, & Prophetæ : quoniam judicavit Deus judicium vestrum de illa.

21. Et sustulit unus Angelus fortis lapidem quasi molarem magnum, & misit in mare, dicens : Hoc impetu mittetur Babylon civitas illa magna, ultra jam non invenietur.

22. Et vox citharœdorum, & musicorum, & tibia canentium, & tuba non audietur in te ampliùs : & omnis artifex omnis artis non invenietur in te ampliùs : & vox molæ non audietur in te ampliùs :

23. & lux lucernæ non lucebit in te ampliùs : & vox sponsi & sponsæ non audietur adhuc in te : quia mercatores tui erant principes

s'en tiendront éloignés, dans l'appréhension de ses tourmens, en pleurant & soûpirant.

16. Ils diront : Hélas ! hélas ! cette grande ville qui étoit vêtue de fin lin, de pourpre & d'écarlate, & couverte d'or, de pierreries & de perles :

17. comment tant de richesses se sont-elles évanoüies en un moment ? Et tous les pilotes, tous ceux qui vont sur mer, les marelots, & tous ceux qui sont employés dans les vaisseaux, se sont tenus loin d'elle,

18. & se sont écriés, en voyant la place de cette ville brûlée : Quelle ville, disoient-ils, a jamais égalé cette grande ville ?

19. Ils se sont couverts la tête de poussiere, jettant des cris accompagnés de larmes & de sanglots, & disant : Hélas ! hélas ! cette grande ville, qui a enrichi de son opulence tous ceux qui avoient des vaisseaux en mer, comment se trouve-t-elle ruinée en un moment ?

20. Ciel, faites-en éclater votre joie ; & vous aussi, saints Apôtres & Prophetes, parce que Dieu vous a vangés d'elle ; & l'a punie des maux qu'elle vous a fait souffrir.

21. Alors un ange fort *& puissant*, leva en haut une pierre semblable à une grande meule de moulin, & la jetta dans la mer, en disant : C'est ainsi que Babylone, cette grande ville, sera précipitée avec impétuosité, en sorte qu'elle ne se trouvera plus.

22. Et la voix des joüeurs de harpes & des musiciens, ni celle des joüeurs de flutes & de trompettes ne s'entendra plus chez toi, & nul artisan, de quelque métier que ce soit, ne s'y trouvera ; & on n'y entendra plus le bruit de la meule.

23. La lumiere des lampes ne luira plus chez toi ; & la voix de l'époux & de l'épouse ne s'y entendra plus ; car tes marchands étoient des princes de la terre, & toutes les nations

nations ont été séduites par tes enchantemens :

terræ, quia in veneficiis tuis erraverunt omnes gentes.

24. & on a trouvé dans cette ville le sang des Prophetes & des saints, & de tous ceux qui ont été tués sur la terre; *car ils l'ont été, ou par son exemple, ou par ses ordres.*

24. Et in ea sanguis Prophetarum & sanctorum inventus est : & omnium qui interfecti sunt in terra.

CHAPITRE XIX.

§. I. *Joie & cantique des saints sur le jugement de Babylone, sur le regne de Dieu, & sur les noces de l'Agneau.*

1. APrès cela, j'entendis, comme la voix d'une nombreuse troupe qui étoit dans le ciel, & qui disoit : Alleluia. Salut, gloire, *honneur*, & puissance au Seigneur notre Dieu,

1. Post hæc audivi quasi vocem turbarum multarum in cœlo dicentium : Alleluia : Salus, & gloria, & virtus Deo nostro est :

2. parce que ses jugemens sont véritables & justes, qu'il a condamné la grande prostituée qui a corrompu la terre par sa prostitution, & qu'il a vangé le sang de ses serviteurs qu'elle a répandu de sa propre main.

2. quia vera & justa judicia sunt ejus, qui judicavit de meretrice magna, quæ corrupit terram in prostitutione sua, & vindicavit sanguinem servorum suorum de manibus ejus.

3. Ils dirent une seconde fois : Alleluia. Et la fumée de son embrasement s'éleve dans les siecles des siecles, *& ne s'arrêtera jamais.*

3. Et iterùm dixerunt, Alleluia. Et fumus ejus ascendit in sæcula sæculorum.

4. Alors les vingt-quatre vieillards & les quatre animaux se prosternerent, & adorerent Dieu, qui étoit assis sur le throne, en disant : Amen. Alleluia.

4. Et ceciderunt seniores viginti quatuor, & quatuor animalia, & adoraverunt Deum sedentem super thronum, dicentes : Amen : Alleluia.

5. Et il sortit du throne une voix, qui disoit : Loüez notre Dieu, vous tous qui êtes ses serviteurs, & qui le craignez, petits & grands.

5. Et vox de throno exivit, dicens : Laudem dicite Deo nostro omnes servi ejus : & qui timetis eum, pusilli & magni.

6. J'entendis encore comme le bruit d'une grande troupe *de gens*, comme le bruit de grandes eaux, & comme le bruit d'un grand tonnerre, qui disoit : Alleluia : loüez Dieu, parce que le Seigneur notre Dieu, le Tout-puissant, est entré dans son regne.

6. Et audivi quasi vocem turbæ magnæ, & sicut vocem aquarum multarum, & sicut vocem tonitruorum magnorum, dicentium : Alleluia : quoniam regnavit Dominus Deus noster omnipotens.

7. Réjoüissons-nous, faisons éclater notre joie, & rendons-lui gloire, parce que les

7. Gaudeamus, & exultemus, & demus gloriam ei,

quia venerunt nuptiæ Agni, & uxor ejus præparavit se.

noces de l'Agneau sont venues, & que *l'Eglise* son épouse s'y est préparée.

8. Et datum est illi, ut cooperiat se byssino splendenti & candido. Byssinum enim, justificationes sunt Sanctorum.

8. Et on lui a donné *le pouvoir* de se revêtir d'un fin lin d'une blancheur éclatante. Et ce fin lin sont les bonnes œuvres des saints.

§. II. *Saint Jean veut adorer l'Ange, qui l'en empêche. Le Verbe de Dieu sur un cheval blanc, suivi des armées du ciel. Combat de la bête & du Verbe de Dieu.*

9. Et dixit mihi: Scribe: Beati, qui ad cœnam nuptiarum Agni vocati sunt, & dicit mihi: Hæc verba Dei vera sunt.

9. *L'ange* me dit ensuite: Ecrivez: Heureux ceux qui ont été appellés au banquet des noces de l'Agneau. Et il ajoûta: Ces paroles de Dieu sont véritables.

10. Et cecidi ante pedes ejus, ut adorarem eum. Et dicit mihi: Vide ne feceris: conservus tuus sum, & fratrum tuorum habentium testimonium Jesu. Deum adora. Testimonium enim Jesu, est spiritus prophetiæ.

10. Aussi-tôt je me prosternai à ses piés, pour l'adorer: mais il me dit: Gardez-vous bien de le faire: Je suis serviteur de Dieu comme vous, & comme vos freres qui demeurent fermes dans la confession de Jesus. *Ainsi* adorez *le* Dieu *que vous servez aussi-bien que moi;* car l'esprit de prophétie *qui est en vous,* est le témoignage *assuré que vous êtes comme moi ministre* de Jesus.

11. Et vidi cœlum apertum, & ecce equus albus, & qui sedebat super eum, vocabatur Fidelis, & Verax, & cum justitia judicat, & pugnat.

11. Je vis ensuite le ciel ouvert; & il parut un cheval blanc: & celui qui étoit dessus s'appelloit le fidele, & le véritable, qui juge & qui combat justement.

12. Oculi autem ejus sicut flamma ignis, & in capite ejus diademata multa, habens nomen scriptum, quod nemo novit nisi ipse.

12. Ses yeux étoient comme une flamme de feu; il avoit sur la tête plusieurs diadèmes; & il portoit écrit un nom, que nul autre que lui ne connoît;

13. Et vestitus erat veste aspersa sanguine: & vocatur nomen ejus, Verbum Dei.

13. il étoit vêtu d'une robe teinte de sang; & le nom qu'on lui donne, c'est le Verbe de Dieu.

14. Et exercitus qui sunt in cœlo, sequebantur eum in equis albis, vestiti byssino albo & mundo.

14. Les armées célestes le suivoient sur des chevaux blancs, vêtues de fin lin blanc & pur.

15. Et de ore ejus procedit gladius ex utraque parte acutus: ut in ipso percutiat Gentes. Et ipse reget eas in virga ferrea: & ipse calcat torcu-

15. Et il sortoit de sa bouche une épée tranchante des deux côtés, pour en frapper les nations; car il les gouvernera avec une verge de fer; & c'est lui qui foule la cuve du

vin de la fureur & de la colere de Dieu tout-puissant.

lar vini furoris iræ Dei omnipotentis.

16. Et il porte écrit sur son vêtement, & sur sa cuisse : Le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs.

16. Et habet in vestimento & in femore suo scriptum : Rex regum, & Dominus dominantium.

§. II. *La bête & le faux prophete jettés dans le feu. Méchans dévorés par les oiseaux du ciel.*

17. Alors je vis un ange debout dans le soleil, qui cria d'une voix forte, en disant à tous les oiseaux qui voloient par le milieu de l'air : Venez, & assemblez-vous pour être au grand souper de Dieu,

17. Et vidi unum Angelum stantem in sole, & clamavit voce magna, dicens omnibus avibus, quæ volabant per medium cœli : Venite, congregamini ad cœnam Dei :

18. pour manger la chair des Rois, la chair des officiers de guerre, la chair des puissans, & la chair des chevaux & de ceux qui sont dessus, & la chair de tous les hommes libres & esclaves, petits & grands.

18. ut manducetis carnes regum,& carnes tribunorum, & carnes fortium, & carnes equorum, & sedentium in ipsis, & carnes omnium liberorum, & servorum, & pusillorum, & magnorum.

19. Et je vis la bête & les rois de la terre, & leurs armées assemblées pour faire la guerre à celui qui étoit sur le cheval *blanc*, & à son armée.

19. Et vidi bestiam, & reges terræ, & exercitus eorum congregatos, ad faciendum prælium cum illo qui sedebat in equo, & cum exercitu ejus.

20. Mais la bête fut prise, & avec elle le faux prophete qui avoit fait des prodiges en sa présence, par lesquels il avoit séduit ceux qui avoient reçû le caractere de la bête, & qui avoient adoré son image. Et ces deux, *c'est-à-dire*, la bête & le faux prophete, furent jettés tout vivans dans l'étang brûlant de feu & de soufre.

20. Et apprehensa est bestia, & cum ea pseudopropheta : qui fecit signa coram ipso, quibus seduxit eos, qui acceperunt characterem bestiæ, & qui adoraverunt imaginem ejus. Vivi missi sunt hi duo in stagnum ignis ardentis in sulphure :

21. Le reste fut passé au fil de l'épée, qui sortoit de la bouche de celui qui étoit sur le cheval *blanc*. Et tous les oiseaux du ciel se soulerent de leur chair.

21. & cæteri occisi sunt in gladio sedentis super equum, qui procedit de ore ipsius : & omnes aves saturatæ sunt carnibus eorum.

CHAPITRE XX.

§. I. *Un ange enchaîne le dragon ; l'envoie dans l'abysme pour mille ans. Résurrection premiere. Regne de mille ans.*

1. Et vidi Angelum descendentem de cœlo, habentem clavem abyssi, & catenam magnam in manu sua.

2. Et apprehendit draconem, serpentem antiquum, qui est diabolus & satanas, & ligavit eum per annos mille :

3. & misit eum in abyssum, & clausit, & signavit super illum, ut non seducat amplius gentes, donec consummentur mille anni : & post hæc oportet illum solvi modico tempore.

4. Et vidi sedes, & sederunt super eas, & judicium datum est illis : & animas decollatorum propter testimonium Jesu, & propter verbum Dei, & qui non adoraverunt bestiam, neque imaginem ejus, nec acceperunt characterem ejus in frontibus aut in manibus suis, & vixerunt, & regnaverunt cum Christo mille annis.

5. Cæteri mortuorum non vixerunt, donec consummentur mille anni. Hæc est resurrectio prima.

6. Beatus, & sanctus, qui habet partem in resurrectione prima : in his secunda mors non habet potestatem, sed erunt sacerdotes Dei & Christi, & regnabunt cum illo mille annis.

1. JE vis encore descendre du ciel un ange qui avoit la clé de l'abysme, & une grande chaîne à la main.

2. Il prit le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable & Satan : & il l'enchaîna pour mille ans.

3. Et l'ayant jetté dans l'abysme, il l'enferma ; & scella *l'abysme* sur lui, afin qu'il ne séduisît plus les nations, jusqu'à ce que ces mille ans soient accomplis : après quoi, il doit être délié pour un peu de tems.

4. Je vis aussi des thrones, & des personnes qui s'assirent dessus : & la puissance de juger leur fut donnée. Je vis encore les ames de ceux qui ont eu la tête tranchée, pour avoir rendu témoignage à Jesus, & pour la parole de Dieu, & qui n'ont point adoré la bête, ni son image, ni reçû son caractere sur le front ou aux mains : & ils ont vécu & régné avec Jesus-Christ pendant mille ans.

5. Les autres morts ne sont rentrés dans la vie qu'après les mille ans accomplis. C'est là la premiere résurrection.

6. Heureux & saint est celui qui aura part à la premiere résurrection. La seconde mort n'aura point de pouvoir sur eux : mais ils seront prêtres de Dieu & de *Jesus*-Christ ; & ils regneront avec lui pendant mille ans.

§. II. *Le diable déchaîné, séduisant les peuples, envoyé dans l'étang de soufre.*

7. Et cùm consummati fuerint mille anni, solvetur satanas de carcere suo, & exibit, & seducet Gentes, quæ sunt super quatuor angulos terræ, Gog, & Magog, &

7. Après que les mille ans seront accomplis : Satan sera délié : il sortira de sa prison ; il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog & Magog ; & il les assemblera, pour combattre *contre le peuple de Dieu.*

Leur nombre égalera celui du sable de la mer.

8. Je les vis se répandre sur la terre, & environner le camp des saints, & la ville bien-aimée du Seigneur.

9. Mais Dieu fit descendre du ciel un feu qui les dévora; & le diable qui les séduisoit fut jetté dans l'étang de feu & de soufre, où la bête

10. & le faux prophete seront tourmentés jour & nuit dans les siecles des siecles.

congreg abit eos in prælium, quorum numerus est sicut arena maris.

8. Et ascenderunt super latitudinem terræ, & circuierunt castra sanctorum, & civitatem dilectam.

9. Et descendit ignis à Deo de cœlo, & devoravit eos: & diabolus, qui seducebat eos, missus est in stagnum ignis & sulphuris, ubi & bestia,

10. & pseudopropheta cruciabuntur die ac nocte in sæcula sæculorum.

§. III. *Le Juge sur son throne. Livre de vie ouvert. Morts jugés selon leurs œuvres. Seconde mort.*

11. Alors je vis un grand throne blanc, & *quelqu'un* assis dessus, devant la face duquel la terre & le ciel s'enfuirent; & il n'en resta pas même la place.

12. Je vis ensuite les morts, grands & petits, qui comparurent devant le throne. Et des livres furent ouverts; & puis on en ouvrit encore un autre, qui est le livre de vie: Et les morts furent jugés sur ce qui étoit écrit dans ces livres, selon leurs œuvres.

13. Et la mer rendit les morts qui étoient ensevelis dans ses eaux: la mort & l'enfer rendirent aussi les morts qu'ils avoient. Et chacun fut jugé selon ses œuvres.

14. Et l'enfer & la mort furent jettés dans l'étang de feu. C'est là la seconde morr.

15. Et celui qui ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jetté dans l'étang de feu.

11. Et vidi thronum magnum candidum, & sedentem super eum, à cujus conspectu fugit terra & cœlum, & locus non est inventus eis.

12. Et vidi mortuos, magnos & pusillos, stantes in conspectu throni, & libri aperti sunt: & alius Liber apertus est qui est vitæ, & judicati sunt mortui ex his quæ scripta erant in libris, secundùm opera ipsorum.

13. Et dedit mare mortuos, qui in eo erant: & mors & infernus dederunt mortuos suos, qui in ipsis erant: & judicatum est de singulis secundùm opera ipsorum.

14. Et infernus & mors missi sunt in stagnum ignis. Hæc est mors secunda.

15. Et qui non inventus est in Libro vitæ scriptus, missus est in stagnum ignis.

CHAPITRE XXI.

§. I. *Jerusalem descendant du ciel comme une épouse. Fin des pleurs & des maux. Vainqueurs couronnés. Timides & menteurs brûlés.*

1. Et vidi cœlum novum, & terram novam. Primum enim cœlum, & prima terra abiit, & mare jam non est.

1. APrès cela, je vis un ciel nouveau, & une terre nouvelle. Car le premier ciel & la premiere terre avoient disparu; & la mer n'étoit plus.

2. Et ego Joannes vidi sanctam civitatem Jerusalem novam descendentem de cœlo à Deo, paratam, sicut sponsam ornatam viro suo.

2. Et moi Jean, je vis la ville sainte, la nouvelle Jerusalem, qui, venant de Dieu, descendoit du ciel, étant parée comme une épouse qui se pare pour son époux.

3. Et audivi vocem magnam de throno dicentem: Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, & habitabit cum eis. Et ipsi populus ejus erunt, & ipse Deus cum eis erit eorum Deus:

3. Et j'entendis une grande voix qui venoit du throne, & qui disoit: Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes; & il demeurera avec eux, & ils seront son peuple; & Dieu demeurant lui-même au milieu d'eux, sera leur Dieu.

4. & absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum: & mors ultra non erit neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra, quia prima abierunt.

4. Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux; & la mort ne sera plus. Il n'y aura plus aussi là, ni pleurs, ni cris, ni afflictions, parce que le premier état sera passé.

5. Et dixit qui sedebat in throno: Ecce nova facio omnia. Et dixit mihi: Scribe, quia hæc verba fidelissima sunt & vera.

5. Alors celui qui étoit assis sur le throne dit: Je m'en vais faire toutes choses nouvelles. Il me dit aussi: Ecrivez: Ces paroles sont très-certaines & très-véritables.

6. Et dixit mihi: Factum est. Ego sum Alpha, & Omega: initium, & finis. Ego sitienti dabo de fonte aquæ vivæ, gratis.

6. Il me dit encore: Tout est accompli. Je suis l'Alpha & l'Oméga, le commencement & la fin *de toutes choses*. Je donnerai gratuitement à boire de la source d'eau vive à celui qui a soif *de la justice*.

7. Qui vicerit, possidebit hæc, & ero illi Deus, & ille erit mihi filius.

7. Celui qui sera victorieux *de ses passions* possedera *toutes* ces choses: & je serai son Dieu, & il sera mon fils.

8. Timidis autem, & incredulis, & execratis, & homicidis, & fornicatoribus, & veneficis, & idololatris, & omnibus mendacibus, pars illorum erit in stagno ardenti igne & sulphure: quod

8. Mais pour ce qui est des timides & des incrédules, des exécrables & des homicides, des fornicateurs & des empoisonneurs, & des idolatres & de tous les menteurs, leur partage sera *d'être éternellement* dans l'étang

brûlant de feu & de soufre, qui est la seconde mort.

est mors secunda.

§. II. *Description de la Jerusalem céleste.*

9. Il vint ensuite un des sept anges qui tenoient les sept coupes pleines des sept dernieres plaies. Il me parla, & me dit: Venez, & je vous montrerai l'épouse qui a l'agneau pour époux.

9. Et venit unus de septem Angelis habentibus phialas plenas septem plagis novissimis, & locutus est mecum, dicens: Veni, & ostendam tibi sponsam uxorem Agni.

10. Et il me transporta en esprit sur une grande & haute montagne; & il me montra la *grande* ville, la sainte Jerusalem, qui descendoit du ciel, venant de Dieu.

10. Et sustulit me in spiritu in montem magnum & altum, & ostendit mihi civitatem sanctam Jerusalem descendentem de cœlo à Deo,

11. Elle étoit toute brillante de la clarté de Dieu: & la lumiere qui l'éclairoit étoit semblable à une pierre précieuse, à une pierre de jaspe transparente comme du crystal.

11. habentem claritatem Dei: & lumen ejus simile lapidi pretioso tamquam lapidi jaspidis, sicut crystallum.

12. Elle avoit une grande & haute muraille, où il y avoit douze portes & douze anges; un à chaque porte. Et *sur ces portes*, il y avoit des noms écrits, qui étoient les noms des douze tribus des enfans d'Israel.

12. Et habebat murum magnum & altum, habentem portas duodecim: & in portis Angelos duodecim, & nomina inscripta, quæ sunt nomina duodecim tribuum filiorum Israel.

13. Il y avoit trois portes à l'orient, trois portes au septentrion, trois portes au midi, & trois portes à l'occident.

13. Ab Oriente portæ tres, & ab Aquilone portæ tres, & ab Austro portæ tres, & ab occasu portæ tres.

14. Et la muraille avoit douze fondemens, sur lesquels étoient écrits les noms des douze Apôtres de l'Agneau.

14. Et murus civitatis habens fundamenta duodecim, & in ipsis duodecim nomina duodecim Apostolorum Agni.

15. Celui qui me parloit avoit une canne *ou toise* d'or, pour mesurer la ville, les portes, & la muraille.

15. Et qui loquebatur mecum, habebat mensuram arundineam auream, ut metiretur civitatem, & portas ejus, & murum.

16. Or la ville est bâtie en quarré, aussi longue que large. Il mesura donc la ville avec sa toise, & il la trouva de douze mille stades: la longueur, la hauteur & la largeur en étoient égales.

16. Et civitas in quadro posita est, & longitudo ejus tanta est quanta & latitudo: & mensus est civitatem de arundine aurea per stadia duodecim millia: & longitudo, & altitudo, & latitudo ejus, æqualia sunt.

17. Il en mesura aussi la muraille, qui étoit *haute* de cent quarante-quatre coudées, de mesure d'homme, qui étoit celle de l'Ange.

17. Et mensus est murum ejus centum quadraginta quatuor cubitorum, mensura hominis, quæ est Angeli.

18. Cette muraille étoit bâtie de jaspe;

18. Et erat structura muri

ejus ex lapide jaspide: ipsa verò civitas, aurum mundum simile vitro mundo.

19. Et fundamenta muri civitatis, omni lapide pretioso ornata. Fundamentum primum, jaspis: secundùm, sapphirus: tertium, chalcedonius: quartum, smaragdus:

20. quintum, sardonyx: sextum, sardius: septimum, chrysolithus: octavum, beryllus, nonum, topazius: decimum, chrysoprasus: undecimum, hyacinthus: duodecimum, amethystus.

21. Et duodecim portæ duodecim margaritæ sunt, per singulas: & singulæ portæ erant ex singulis margaritis: & platea civitatis aurum mundum, tamquam vitrum perlucidum.

& la ville étoit d'un or pur, semblable à du verre très-clair.

19. Et les fondemens de la muraille de la ville étoient ornés de toutes sortes de pierres précieuses. Le premier fondement étoit de jaspe; le second, de saphir; le troisieme, de chalcedoine; le quatrieme, d'émeraude;

20. le cinquieme, de sardonix; le sixieme, de sardoine; le septieme, de chrysolithe; le huitieme de berylle; le neuvieme, de topaze; le dixieme de chrysoprase; l'onzieme, d'hyacinthe; le douzieme, d'amethyste.

21. Or les douze portes étoient douze perles: & chaque porte étoit faite de l'une de ces perles. Et la place de la ville étoit d'un or pur, comme du verre transparent.

§. III. *Dieu est son temple, l'Agneau son soleil. Il n'y a point de nuit. Rien d'impur n'y entre.*

22. Et templum non vidi in ea. Dominus enim Deus omnipotens templum illius est, & Agnus.

23. Et civitas non eget sole, neque luna, ut luceant in ea. Nam claritas Dei illuminavit eam, & lucerna ejus est Agnus.

24. Et ambulabunt gentes in lumine ejus: & reges terræ afferent gloriam suam & honorem in illam.

25. Et portæ ejus non claudentur per diem, nox enim non erit illic.

26. Et afferent gloriam & honorem gentium in illam.

27. Non intrabit in eam aliquod coinquinatum, aut abominationem faciens & mendacium, nisi qui scripti sunt in libro vitæ Agni.

22. Je ne vis point de temple dans la ville, parce que le Seigneur Dieu tout-puissant & l'Agneau en est le temple.

23. Et cette ville n'a point besoin d'être éclairée par le soleil, ou par la lune, parce que c'est la lumiere, *ou la gloire* de Dieu *même* qui l'éclaire, & que l'Agneau en est la lampe.

24. Les nations marcheront à la faveur de sa lumiere; & les rois de la terre y porteront leur gloire & leur honneur.

25. Ses portes ne se fermeront point *à la fin de* chaque jour, parce qu'il n'y aura point là de nuit.

26. On y apportera la gloire & l'honneur des nations.

27. Il n'y entrera rien de souillé, ni aucun de ceux qui commettent l'abomination ou le mensonge; mais ceux-là seulement qui sont écrits dans le livre de vie de l'Agneau.

CHAPITRE

CHAPITRE XXII.

§. I. *Fleuve d'eau vive sortant du throne de Dieu. L'ange ne veut point être adoré.*

1. L'Ange me montra encore un fleuve d'eau vive, claire comme du cryſtal, qui couloit du throne de Dieu & de l'Agneau.

1. Et oſtendit mihi fluvium aquæ vitæ, ſplendidum tamquam cryſtallum, procedentem de ſede Dei & Agni.

2. Au milieu de la place de la ville, des deux côtés de ce fleuve, étoit l'arbre de vie, qui porte douze fruits *par an*, & qui donne ſon fruit chaque mois : & les feuilles de cet arbre ſont pour guérir les nations.

2. In medio plateæ ejus, & ex utraque parte fluminis lignum vitæ afferens fructus duodecim, per menſes ſingulos reddens fructum ſuum, & folia ligni ad ſanitatem Gentium.

3. Il n'y aura plus *là* de malédiction : mais le throne de Dieu & de l'Agneau y ſera ; & ſes ſerviteurs le ſerviront *ſans trouble*.

3. Et omne maledictum non erit ampliùs : ſed ſedes Dei & Agni in illa erunt, & ſervi ejus ſervient illi.

4. Ils verront ſa face, & ils porteront ſon nom *écrit* ſur le front.

4. Et videbunt faciem ejus : & nomen ejus in frontibus eorum.

5. Il n'y aura plus là de nuit ; & ils n'auront point beſoin de lampe, ni de la lumiere du ſoleil, parce que le Seigneur Dieu les éclairera ; & ils regneront dans les ſiecles des ſiecles.

5. Et nox ultra non erit : & non egebunt lumine lucernæ, neque lumine ſolis, quoniam Dominus Deus illuminabit illos, & regnabit in ſæcula ſæculorum.

6. Alors il me dit : Ces paroles ſont très-certaines & très-véritables ; & le Seigneur, le Dieu des eſprits des prophetes, a envoyé ſon ange pour découvrir à ſes ſerviteurs ce qui doit arriver dans peu de tems.

6. Et dixit mihi : Hæc verba fideliſſima ſunt, & vera. Et Dominus Deus ſpirituum prophetarum miſit Angelum ſuum oſtendere ſervis ſuis quæ oportet fieri citò.

7. Je m'en vais venir bien-tôt. Heureux celui qui garde les paroles de la prophétie de ce Livre.

7. Et ecce venio velociter. Beatus, qui cuſtodit verba prophetiæ libri hujus.

8. C'eſt moi Jean, qui ai entendu, & qui ai vû toutes ces choſes. Et après les avoir entendues & les avoir vûes, je me jettai aux piés de l'ange qui me les montroit, pour l'adorer.

8. Et ego Joannes, qui audivi, & vidi hæc. Et poſtquam audiſſem, & vidiſſem, cecidi ut adorarem ante pedes Angeli, qui mihi hæc oſtendebat :

9. Mais il me dit : Gardez-vous bien de le faire ; car je ſuis ſerviteur *de Dieu* comme vous, & comme vos freres les prophetes, & comme ceux qui garderont les paroles de

9. & dixit mihi : Vide ne feceris : conſervus enim tuus ſum, & fratrum tuorum Prophetarum, & eorum qui ſervant verba prophetiæ libri

hujus: Deum adora.

la prophétie de ce Livre. Adorez Dieu.

§. III. *Méchans abandonnés à leur malice. Saints sanctifiés de plus en plus. Heureux qui se purifie dans le sang de l'Agneau.*

10. Et dixit mihi: Ne signaveris verba prophetiæ libri hujus: tempus enim prope est.

10. Après cela, il me dit: Ne scellez point les paroles de la prophétie de ce livre; car le tems *où elles doivent s'accomplir* est proche.

11. Qui nocet, noceat adhuc: & qui in sordibus est, sordescat adhuc: & qui justus est, justificetur adhuc: & sanctus: sanctificetur adhuc.

11. *Et il faut qu'elles soient connues des bons & des méchans, afin* que celui qui commet l'injustice la commette encore; que celui qui est souillé se souille encore; que celui qui est juste se justifie encore; *& qu'ainsi ils se hâtent tous de remplir la mesure de leurs bonnes ou mauvaises actions.*

12. Ecce venio citò, & merces mea mecum est, reddere unicuique secundùm opera sua.

12. *Car* je m'en vais venir bien-tôt; & j'ai ma récompense avec moi, pour rendre à chacun selon ses œuvres.

13. Ego sum Alpha, & Omega, primus, & novissimus, principium, & finis.

13. Je suis l'Alpha & l'Oméga, le premier & le dernier, le commencement & la fin *de toutes choses.*

14. Beati, qui lavant stolas suas in sanguine Agni: ut sit potestas eorum in ligno vitæ, & per portas intrent in civitatem.

14. Heureux ceux qui lavent leurs vêtemens dans le sang de l'Agneau, afin qu'ils ayent droit à l'arbre de vie, & qu'ils entrent dans la ville *sainte* par les portes.

15. Foris canes, & venefici, & impudici, & homicidæ, & idolis servientes, & omnis qui amat & facit mendacium.

15. *Qu'on laisse* dehors les chiens, les empoisonneurs, les impudiques, les homicides, & les idolatres, & quiconque aime & fait le mensonge.

§. III. *Jesus rend témoignage à ce Livre; assûre qu'il viendra bien-tôt. L'Epouse & saint Jean souhaitent qu'il vienne.*

16. Ego Jesus misi Angelum meum, testificari vobis hæc in Ecclesiis. Ego sum radix & genus David, stella splendida & matutina.

16. Moi Jesus, j'ai envoyé mon ange, pour rendre témoignage de ces choses, *afin que vous les publiassiez* dans les Eglises. Je suis le rejetton & le fils de David, l'étoile brillante, & l'étoile du matin, *dont les prophetes ont parlé.*

17. Et spiritus & sponsa dicunt: Veni. Et qui audit, dicat: Veni. Et qui sitit, veniat: & qui vult, accipiat a-

17. L'esprit *saint*, & l'*Eglise qui est mon* épouse, *me* disent *sans cesse*: Venez. Que celui qui entend *leurs cris* dise *aussi avec eux*:

Venez. Que celui qui a soif *de mon avenement glorieux* vienne *au-devant de moi, par la ferveur de sa foi, & par l'ardeur de sa charité.* Et que celui qui veut *avoir part aux délices dont j'enivre mes élûs prie sans cesse, afin* qu'il reçoive gratuitement *sur la terre l'eau de ma grace, par laquelle seule il peut mériter de recevoir dans le ciel* l'eau de la vie *éternelle.*

quam vitæ gratis.

18. Je déclare à tous ceux qui entendront les paroles de cette prohétie, que, si quelqu'un y ajoûte quelque chose, Dieu le frappera des plaies qui sont écrites dans ce Livre.

18. Contestor enim omni audienti verba prophetiæ libri hujus: Si quis appofuerit ad hæc, apponet Deus super illum plagas scriptas in libro isto.

19. Et que, si quelqu'un retranche quelque chose des paroles du Livre de cette prophétie, Dieu l'effacera du Livre de vie, l'exclurra de la ville sainte,& ne lui donnera part à rien de ce qui est écrit dans ce Livre

19. Et si quis diminuerit de verbis libri prophetiæ hujus, auferet Deus partem ejus de libro vitæ, & de civitate sancta, & de his quæ scripta sunt in libro isto.

20. Celui qui rend témoignage de ces choses dit: Certainement je viens bien-tôt. Amen. Venez, Seigneur Jesus.

20. Dicit qui testimonium perhibet istorum. Etiam venio citò: Amen. Veni Domine Jesu.

21. Que la grace de notre Seigneur Jesus-Christ soit avec vous tous. Amen.

21. Gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis. Amen.

Fin du sixieme & dernier Volume.

TABLE DES MATIERES,

OÙ

Tout ce qu'il y a de plus considérable dans la sainte Bible se trouve ramassé sous certains titres.

Le premier nombre marque le chapitre, & le second le verset; & lorsqu'il n'y en a qu'un, c'est qu'il est parlé dans le chapitre entier du sujet marqué.

† *Cette Croix fait entendre qu'on cite un nouveau chapitre.*

— *Cette barre entre deux chiffres: qu'il faut lire depuis l'un jusqu'à l'autre.*

A

E

N

S

T

V

Z

FIN DE LA TABLE.